NAZIONALE
B. Prov.
XVIII
8
BLIOTECA
VITT. EM. III
LI

BIBLIOTECA PROVINCIALE

Armadio 1

Palchetto 4

Num.° d' ordine 12069 K. 2 C 1

101
1
20-31
B. Prov.
XVIII
178-212

HISTOIRE

DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU

TESTAMENT,

ET DES JUIFS.

642300

HISTOIRE

DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU

TESTAMENT,

ET DES JUIFS,

POUR SERVIR D'INTRODUCTION
à l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de M. l'Abbé FLEURY.

Par le R. P. D. AUGUSTIN CALMET, *Religieux Bénédictin, Abbé de Sénones.*

Nouvelle Édition, entièrement conforme à celle de Paris.

TOME PREMIER.

A NISMES,
Chez PIERRE BEAUME, Libraire, & Imprimeur du Roi.

M. DCC. LXXX.

AVEC APPROBATION ET PERMISSION DU ROI.

PRÉFACE.

L'HISTOIRE de l'Ancien, du Nouveau Teſtament, & des Juifs depuis le commencement du Monde, juſqu'à la ruine de Jéruſalem par les Romains, fait une des principales parties de l'Hiſtoire de la Religion. On y voit par quels différens degrés Dieu a révélé ſes vérités aux hommes ; comment notre premier père ayant été créé dans la droiture & dans l'innocence, comblé de lumières & de grâces, eſt tombé dans le déréglement, dans le péché & dans l'erreur. On y remarque le progrès prodigieux des crimes & des déſordres, où tombèrent la plupart des premiers hommes, qui furent abymés dans les eaux du Déluge, pendant qu'un petit nombre de Saints & d'Elus conſervèrent dans ſa pureté le dépôt de la Religion.

Noé père d'un Monde nouveau, employa toute ſa force & ſon autorité pour maintenir dans ſa famille le vrai culte du Seigneur ; mais il ne put empêcher que bientôt le mauvais germe avec lequel nous naiſſons, ne produiſît parmi ſes enfans & dans ſa poſtérité, des fruits d'iniquité & de mort. Il eut la douleur en quittant le monde, de le laiſſer fort corrompu ; & lorſqu'Abraham, le père des fidelles, qui étoit né preſque dans le même temps que Noé, mourut, lors, dis-je, qu'Abraham quitta la Chaldée, pour venir dans la terre de Canaan, à peine le nom du Seigneur

étoit il connu dans l'un & dans l'autre de ces deux pays ; du moins ſon culte public n'y étoit plus en uſage : il n'y avoit apparemment que Melchiſédech, qui craignît alors, & qui ſervît le Seigneur dans la vérité, & dans la perfection.

Le mal alla toujours croiſſant juſqu'au ſiècle de Moïſe. La Tradition de la vraie Religion, qui juſqu'alors s'étoit conſervée, quoique très-foiblement dans la race d'Abraham, étant ſur le point de ſe diſſiper, Dieu ſuſcita Moïſe, & le remplit de ſon eſprit pour écrire & publier ſes Lois, & pour faire connoître aux hommes ſes vérités d'une manière plus expreſſe.

L'inconſtance, l'infidélité & l'indocilité du peuple Juif, ſon penchant à l'idolâtrie & aux déſordres groſſiers, obligèrent le Seigneur à faire paroître de temps en temps des Prophètes, pour ſoutenir la Religion, pour réformer les abus, ſur-tout pour annoncer la venue du Meſſie, & pour entretenir ces peuples dans l'attente de ce divin Réparateur. Depuis le retour de la captivité de Babylone juſqu'à la venue du Meſſie, les Juifs furent moins infidelles au Seigneur, & plus ſoumis à ſes Lois. Dieu leur envoya peu d'hommes inſpirés ; durant ces temps la parole du Seigneur fut rare & précieuſe dans Iſraël ; mais ils avoient les anciens Prophètes, qui leur ſuffiſoient pour les entretenir dans la vraie Religion.

Lorſque Jean-Baptiſte commença à prêcher, & que Jeſus-Chriſt ſe manifeſta au monde par ſes prédications & par ſes miracles, le peuple du Seigneur attentif à ſupputer les temps auxquels le Meſſie devoit paroître, & à examiner les caractères qui le devoient diſtinguer, ſelon les oracles des anciens Prophètes, ſe trouva partagé ſur ſon ſujet ; les uns remarquèrent dans lui tout ce qui faiſoit l'objet de leur attente ; les autres ſe figurant que le Chriſt ſeroit d'une naiſſance plus riche & plus éclatante, & qu'il paroîtroit avec plus de pompe, le méconnurent & le rejetèrent. L'humilité de Jeſus-Chriſt, ſa patience, ſa pauvreté, ſa douceur, qui devoient le rendre cher &

aimable aux Juifs, furent pour eux des pierres de ſcandale contre leſquelles ils ſe heurtèrent & ſe froiſsèrent. Mais malgré l'incrédulité des Juifs, qui crucifièrent leur Dieu & leur Sauveur, il ne laiſſa pas de conſommer l'ouvrage que ſon Père Eternel lui avoit confié, qui étoit d'éclairer, de réformer & de ſauver le monde.

L'Hiſtoire du peuple Hébreu n'eſt point un ſimple récit d'événemens indifférens, où l'on ne voie régner, comme dans la plupart des autres Hiſtoires, que les crimes & les paſſions des hommes, l'ambition, l'injuſtice, l'intérêt, l'amour, la vengeance, & tous les autres défauts, tempérés par très-peu de bien, qui eſt toujours mêlé de beaucoup d'imperfections. Celle-ci nous repréſente un peuple, dont la Royauté & le Sacerdoce ſont une prophétie du règne & du Sacerdoce du Meſſie (1). Toute la nation Juive, tout ce qui lui arrivoit, figuroit & annonçoit Jeſus-Chriſt & ſon Egliſe (2). Ce n'eſt donc point ici une ſimple Hiſtoire; c'eſt une preuve authentique de notre Religion, & de celle des Juifs. La vraie Religion eſt paſſée des Hébreux aux Chrétiens, ſans interruption & ſans milieu: & on n'aura jamais une notion bien diſtincte du Chriſtianiſme, que l'on n'y joigne la connoiſſance de l'Hiſtoire & de la Religion des Juifs. L'ancienne & la nouvelle Alliance, à le bien prendre, n'en font qu'une, dont Jeſus-Chriſt eſt le milieu, le lien & le centre.

C'eſt ce qui nous a déterminé à donner de ſuite toute l'Hiſtoire de l'Ancien & du Nouveau Teſtament, depuis le commencement du Monde, juſqu'à la ruine du Temple de Jéruſalem par les Romains. Ce dernier événement eſt en quelque ſorte la fin des prophéties de l'ancienne Alliance, & la conſommation de la Loi & de la Religion, dont Moïſe a été le médiateur &

(1) *Auguſt. contrà Fauſt. l. 11. c. 17. cujus populi (Hebræi) & Regnum & Sacerdotium Prophetia erat venturi Regis & Sacerdotis, ad regendos & conſervandos fideles.*

(2) *Idem. lib. 22. contrà Fauſt. c. 4. Ut non ſolùm ille, aut ille homo, ſed univerſa ipſa gens, totumque regnum Prophetia ſieret Chriſti, Chriſtianique regni.*

le Miniſtre. Il falloit que l'Egliſe Chrétienne déjà formée, & répandue dans une grande partie du monde, fût témoin de la vengeance exercée contre cette Ville meurtrière des Prophètes & du Fils de Dieu, & que le Chriſtianiſme vît la ruine des Juifs ſes premiers & ſes plus dangereux ennemis.

Nous avons ſuivi dans cet ouvrage, autant qu'il a été poſſible, le ſtyle & les manières de parler des Ecrivains ſacrés. Nous n'avons pas cru pouvoir mieux narrer, ni donner une plus belle, plus naïve, & plus agréable peinture des mœurs antiques, du caractère des Patriarches, du goût & des ſentimens des Juifs, qu'en imitant la noble ſimplicité des Hiſtoriens inſpirés, & en ſuivant leur briéveté, leur préciſion, leur gravité, l'air ſérieux & plein de ſageſſe qui les accompagne toujours. Le choix des événemens, l'ordre dans lequel ils ſont arrangés, l'art avec lequel ils ſont amenés & mis dans leur jour, la manière toujours touchante, & propre à inſpirer la crainte de Dieu, à faire connoître ſa Providence & ſa Juſtice, dont ils ſont racontés; tout cela nous a paru digne de notre reſpect, & nous nous ſommes fait une Religion de conſerver ici, autant que nous avons pu, tous ces caractères.

Nous y avons ſeulement ajouté de temps en temps quelques termes, ou quelques réflexions courtes, pour répandre du jour ſur certains textes, ou ſur certaines circonſtances, que l'éloignement des temps, la diverſité de nos mœurs, & la nature même de la choſe, rendoient obſcures & difficiles à entendre. Dans d'autres endroits, qui demandoient une plus longue diſcuſſion, nous avons mis de courtes Notes à la marge, ou au bas de la page, & nous avons renvoyé à notre Commentaire ſur l'Ancien Teſtament, ou aux Diſſertations que nous y avons faites ſur les endroits les plus remarquables.

Le premier âge du Monde depuis la création de l'Univers juſqu'au Déluge, n'eſt preſque qu'une ſuite généalogique de deux races; l'une de Caïn, & l'autre de

Seth. Durant tout cet eſpace, qui eſt de 1656 ans, l'Hiſtoire ne nous fournit, pour ainſi dire, que des noms d'hommes & des dates, ſans preſque aucuns faits, ni aucunes circonſtances détaillées. L'Hiſtoire du Déluge y eſt fort particulariſée; mais de-là juſqu'à la conſtruction de la Tour de Babel, on ne remarque rien, ſinon les généalogies des trois fils de Noé, qui ont peuplé tous les pays du monde. Cet endroit eſt d'une conſéquence infinie pour l'Hiſtoire, puiſqu'on y trouve la vraie origine des Nations : origine dont la mémoire ne s'eſt fidellement conſervée, que dans les ſeuls Livres ſacrés des Hébreux; c'eſt à ces Livres qu'il faut recourir, ſi l'on veut ſe déſabuſer des fables que la plupart des peuples ont forgées ſur leurs antiquités.

Depuis la Tour de Babel juſqu'à la vocation d'Abraham, l'Hiſtoire nous fournit ſimplement la généalogie de Sem, juſqu'à Tharé, père d'Abraham. C'eſt proprement à la vocation de ce Patriarche, que commence l'Hiſtoire de l'Ancien Teſtament. Tout le reſte ſemble n'avoir été dans le premier deſſein de l'Auteur ſacré, que comme un préambule à l'égard de ce fait. Peut-être même que l'Hiſtoire d'Abraham, & celle des Patriarches, c'eſt-à-dire toute la Genèſe, n'étoit, ſelon la penſée d'Euſèbe (1), que comme une préparation aux Livres de la Loi. Les Lois & l'établiſſement de la Religion des Hébreux, formoient le premier & le principal objet de Moïſe. Ce ſage Légiſlateur vouloit dans la Genèſe faire connoître aux Juifs leur véritable origine, & le choix tout gratuit que Dieu avoit fait de leur Nation, pour la rendre ſon Peuple choiſi, & pour établir ſes lois, ſon culte & ſon ſacerdoce (2). Il vouloit leur faire voir les titres de leur nobleſſe, & le droit inconteſtable qu'ils avoient à la terre de Canaan, par la promeſſe que Dieu en avoit faite à leurs pères.

(1) *Euſeb. Præpar. l. 6. c. 9. & 11.*
(2) *Exod. xix. 6. 2. Petri ii. 9.*

Dans les quatre Livres qui ſuivent la Genèſe, Moïſe s'applique principalement à rapporter les Lois, à meſure que Dieu les lui donne ; il en marque quelquefois l'occaſion & les motifs. Il entre dans de grands détails des cérémonies pour le Sacré, & des Lois judicielles pour le civil. Quelques-unes de ces Lois regardoient le temps du voyage du Déſert ; d'autres ne devoient s'obſerver qu'au temps de la demeure fixe des enfans d'Iſraël dans la terre de Canaan. Nous avons donné dans cette Hiſtoire un précis exact de ces Lois, qui font tout le fondement de la République, de la Religion & de la Police des Hébreux. On ne peut ſe former qu'une idée très-imparfaite de cette Nation, & de ſon Etat temporel, ſans avoir une juſte notion de ſes Lois. Le bonheur de les avoir reçues de Dieu même, eſt un des plus grands avantages des Iſraélites. C'eſt ce qui les élevoit réellement au-deſſus des autres peuples les plus puiſſans & les plus nombreux (1).

Cette Nation opprimée dans l'Egypte, formée, inſtruite & policée dans le Déſert, fut introduite par Joſué dans la terre promiſe. Dieu ſeul en fut le Roi (2), le Chef & le Protecteur. Moïſe, Joſué & les Juges ne furent que ſes Lieutenans & les exécuteurs de ſes ordres. Lorſque ſous Samuël, les Hébreux demandèrent un Roi, Dieu s'en plaignit comme d'un outrage fait à ſa domination & à ſon autorité ſouveraine. *Ce n'eſt point vous qu'ils ont mépriſé, c'eſt moi*, dit le Seigneur à Samuël (3). Il leur accorde Saül dans ſa colère (4), & enſuite David dans ſa miſéricorde (5). Les Rois ſucceſſeurs de David & de Salomon dans le Royaume de Juda, ne vérifièrent que trop les menaces, ou les prédictions que Samuël avoit faites aux Iſraélites, en parlant *du Droit des Rois*. Ils exercèrent une domination dure, & imposèrent à leurs

(1) *Deut.* IV. 6. 7.
(2) *Deut.* XXXII. 12.
(3) 1. *Reg.* VIII. 7. 8. 9.
(4) *Oſée* XIII. 11.
(5) 1. *Reg.* XIII. 14.

Sujets le même joug, que les autres Rois avoient coutume d'impoſer aux leurs. Ceux qui régnèrent dans Juda, furent pour la plupart moins mauvais que ceux qui régnèrent ſur les dix tribus : ces derniers furent preſque tous des prévaricateurs & des méchans, qui foulèrent aux pieds la Loi de Dieu, & qui introduiſirent dans Iſraël le culte des Idoles, & la ſuperſtition.

Les Prophètes que Dieu ſuſcita ſous les Rois de Juda & d'Iſraël, furent preſque les ſeuls appuis de la Religion ébranlée. Leur vie exemplaire, le Saint-Eſprit qui parloit en eux, les miracles qui les accompagnoient par-tout, leurs prédictions toujours ſuivies de l'effet ; tout cela leur donnoit une très-grande autorité parmi le peuple, & même parmi les étrangers. On trouvoit dans ces Prophètes & dans leurs Diſciples une reſſource contre le déréglement des mœurs & contre l'ignorance. Ils inſtruiſoient, ils menaçoient, ils intimidoient & les Rois & les peuples. La Juſtice de Dieu toujours attentive à punir le crime, & à protéger la vertu, ſe déclara dans mille occaſions, par des prodiges éclatans, capables de forcer l'incrédulité & l'endurciſſement de ceux qui n'ont point tout à fait renoncé à la bonne foi, & qui n'ont point étouffé la voix de la raiſon. C'eſt de quoi on verra grand nombre de preuves dans cette Hiſtoire.

La longue captivité de Babylone fut comme un déluge, ou comme une expiation ſolennelle, qui purifia la terre d'Iſraël des abominations, dont les Hébreux l'avoient ſouillée. Ceux qui revinrent de cet exil, inſtruits par les maux dont Dieu avoit accablé leurs pères, demeurèrent ſoumis à ſes ordres, & plus fidelles à pratiquer ſes Lois, que n'avoient été leurs ancêtres, dans le temps de leur élévation & de leur proſpérité. Les perſécutions d'Antiochus Epiphanes & de ſes ſucceſſeurs, furent comme un feu qui les purifia encore davantage.

La Religion de Mathatias & de ſes fils, la conſtance du ſaint vieillard Eléazar, des ſept frères martyrs Macchabées & de leur mère, ſont un des plus

beaux & des plus riches ornemens de l'Hiſtoire des derniers temps de l'Ancien Teſtament. Dieu parut renouveler alors les prodiges qu'il avoit faits autrefois en faveur de ſon peuple ſous Moïſe, ſous Joſué & ſous Samuël, par les ſuccès prodigieux dont il favoriſa les armes de Judas Macchabée & de ſes frères.

Ce fut vers ce temps-là que ſe formèrent dans Iſraël les Sectes fameuſes des Phariſiens, des Saducéens & des Eſſéniens. Quoiqu'on ignore le véritable Auteur de ces Sectes, & le temps précis auquel elles commencèrent, on ne peut guère les conſidérer, ſur-tout celle des Phariſiens & celle des Saducéens, que comme des productions d'hommes pleins d'eux-mêmes, & vides de l'eſprit de Dieu, qui introduiſirent dans Iſraël des ſentimens nouveaux & des pratiques ſingulières, qui donnant aux Lois de Moïſe des explications arbitraires, firent naître dans la Religion l'eſprit de curioſité, de ſingularité, de diſpute & de diviſion, qui eſt la ſource ordinaire des héréſies & de la licence, premièrement dans les ſentimens, & enſuite dans les mœurs. Auſſi la ſuperſtition & l'hypocriſie prirent la place de la ſolide & ſincère piété. Aux prévarications ſcandaleuſes, & aux déſordres groſſiers des anciens Hébreux, ſuccédèrent d'autres vices plus ſpirituels, & par-là plus dangereux; de ſorte que quand Jeſus-Chriſt parut dans la Judée, il trouva les eſprits des Phariſiens, des Saducéens, des Hérodiens, & de la plupart des Prêtres & des Docteurs de la Loi, remplis de faux préjugés, entêtés de fauſſes traditions & de mauvaiſes explications des Ecritures; & lorſqu'il voulut les ramener au premier eſprit de la Loi, à la vérité primitive, & qu'il entreprit de les détromper de leurs erreurs, il trouva leurs cœurs fermés à ſes inſtructions, & révoltés contre ſa perſonne; enfin leur animoſité les porta juſqu'à le faire mourir ignominieuſement, ſur les prétextes les plus frivoles & les plus mal fondés.

Le gouvernement des Hébreux a ſouvent changé de forme. Avant la ſortie d'Egypte, les Anciens con-

duiſoient cette Nation avec une autorité ſubordonnée à celle des Rois d'Egypte, dont ils étoient ſujets. Sous Moïſe, Dieu en fut le Chef : & Joſephe (1) appelle cette police une *Théocratie*, ou gouvernement Divin. La même forme de régime continua ſous Joſué, & ſous les Anciens qui lui ſuccédèrent, & même ſous les Juges, qui ne prirent la conduite du peuple, que par les ordres du Seigneur, & en conſéquence de ſon choix. A cette Théocratie ſuccéda le gouvernement Royal & l'autorité Monarchique, qui ſubſiſta dans Juda & dans Iſraël, juſqu'au tranſport des dix Tribus au-delà de l'Euphrate par le Roi d'Aſſyrie, & juſqu'à la captivité de Babylone, ſous Nabuchodonoſor.

Durant la captivité, la forme du Gouvernement des Juifs ne fut point uniforme. Dans certains endroits, comme à Babylone, ils étoient jugés & gouvernés par des Anciens & des Juges de leur Nation, ainſi qu'on le voit dans l'hiſtoire de Suſanne. Ailleurs ils étoient ſoumis aux Princes & aux Magiſtrats Gentils des lieux, où ils ſe trouvoient. Enfin, après la captivité ils demeurèrent aſſujettis aux Rois de Perſe, qui exercèrent ſur eux une domination douce & modérée, comme les Juifs nous l'enſeignent eux-mêmes (2). La Judée avoit un Gouverneur de la part du Roi de Perſe; ce Gouverneur étoit quelquefois du nombre des Hébreux, comme Eſdras & Néhémie ſous Artaxerxès, & quelquefois c'étoit un Gentil. Dans les affaires qui regardoient la Religion, les Grands-Prêtres avoient toujours une grande autorité, & dans celles qui regardoient la Police, on déféroit beaucoup aux principaux deſcendans de David. Les Juifs demeurèrent en cet état juſqu'au temps d'Alexandre le Grand, à qui ils ſe ſoumirent aux mêmes conditions qu'ils étoient ſous les Perſes. Après la mort de ce Monar-

(a) *Joſeph. l. 2. contrà App. pag.* 1071 Ὁ δὲ ἡμέτερος νομοθέτης εἰς μὲν τελῶν ἐδότιν ἀπεῖδεν, ὡς δ' ἄν τις εἴποι βιασάμενος τὸν λόγον, θεοκρατίαν ἀπέφηνε τὸν πολίτευμα θεῷ μᾶλλον μόνῳ τὴν ἀρτχὴν καὶ τὸ κράτος ἀναθεὶς, καὶ πείσας εἰς ἐκεῖνον ἀπαντας ἀφορᾶν.

(2) *Joſeph. Ben. Gorien. l. 1. c. 12. & Rab. Salem. in Dan. x. 20.*

que, ils furent assujettis à ses successeurs, tantôt aux Rois de Syrie, & tantôt à ceux d'Egypte, vivant selon leurs propres Lois ; obéissant à leur Grand-Prêtre, & payant les tributs qui leur étoient imposés par les Princes souverains, à qui les lois de la guerre les assujettissoient.

L'ambition de Jason, frère du Grand-Prêtre Onias III, fut la cause de tous les malheurs que la Judée souffrit sous la persécution d'Antiochus Epiphanes & de ses successeurs ; Jason acheta du Roi de Syrie la souveraine Sacrificature & le Gouvernement de la Judée. Il commença à concevoir de l'indifférence, & enfin du dégoût & du mépris pour les cérémonies de sa Religion. Epiphanes entreprit de faire changer les Lois & les Usages des Juifs, & d'introduire parmi eux les superstitions payennes. La résistance des Macchabées attira la guerre dans le pays ; la Judée fut pendant quelque temps le théâtre des vexations & des violences des Syriens. Mais les Macchabées eurent le bonheur d'y conserver, au péril de leur vie, la vraie Religion, & d'y rétablir les affaires des Juifs. Ils secouèrent à la fin le joug des Rois de Syrie, & établirent une nouvelle Monarchie, qui réunissoit dans la même personne la grande Sacrificature avec la souveraine autorité. Ainsi la Royauté résida dans la Tribu de Lévi, & dans la famille d'Aaron, depuis Judas Aristobule, qui commença à régner l'An du Monde 3898, cent douze ans avant la Naissance de Jesus-Christ, & elle y demeura jusqu'à Hérode le Grand, fils d'Antipater, Iduméen de naissance, & Juif de Religion, qui fut déclaré Roi des Juifs, l'An du Monde 3964, trente-six ans avant la Naissance de notre Sauveur.

Après la mort d'Hérode le Grand, arrivée l'An du Monde 4001, & quelques mois après la Naissance de Jesus-Christ, le Royaume de Judée fut partagé entre Archélaüs, Antipas & Philippe, ses fils. Archélaüs eut la Judée proprement dite, dont Jérusalem étoit la Capitale. Mais ce Prince ayant encouru la

disgrace d'Auguste, fut banni, & son Royaume réduit en Province de l'Empire Romain, sous le Gouverneur de la Syrie. Ainsi s'accomplit par degrés la prophétie de Jacob, qui avoit prédit (1) : *Que le Sceptre ne sortiroit pas de Juda, & qu'on verroit toujours des Princes dominer dans sa race; jusqu'à la venue de celui qui devoit être l'attente & le désir des Nations.*

Lorsque Jesus-Christ naquit, les Juifs n'avoient plus de Prince de leur Nation qui les gouvernât; ils étoient sous la domination d'Hérode, qui étoit étranger à la race de Juda; & quand le Sauveur commença sa Mission & sa Prédication, & que sa mort arriva, la domination des Juifs étoit entièrement supprimée; le droit de vie & de mort leur étoit ôté; la Judée réduite en Province, & gouvernée par un Gouverneur Romain, ne faisoit plus un Etat particulier. Il n'y avoit plus, à proprement parler, de Sceptre dans Juda, ni de Prince particulier dans son partage.

Voilà l'idée générale de l'Histoire que nous avons entreprise. Le champ en est vaste, l'objet grand & magnifique, le sujet intéressant & agréable, soit qu'on considère la variété des événemens, soit qu'on envisage l'importance des faits qui la composent. Pour la vérité & la certitude du récit, il n'y eut jamais d'histoire plus indubitable, puisque dans sa plus grande partie, elle est composée des propres paroles des Ecritures saintes, ou des Ecrits prophétiques; & que pour le reste elle est tirée de Josephe, qui est un Historien également estimé des Juifs & des Chrétiens. Nous n'avons mêlé ici d'histoire étrangère, qu'autant qu'il en a fallu pour éclaircir la Sacrée, & pour suppléer à ce qui pouvoit y manquer. Nous avons mis des listes chronologiques des Rois des principales Monarchies d'Orient, qui ont eu liaisons avec les Hébreux, & la suite des Grands-Prêtres Hébreux, qui dans tous les temps ont fait une grande figure dans leur Nation.

(1) *Genes.* XLI. X. 10.

Comme notre principale intention a été d'écrire une Hiſtoire de l'Egliſe, de l'Ancien, du Nouveau Teſtament & des Juifs, qui pût ſervir comme d'introduction à celle qui a été donnée par Monſieur l'Abbé Fleury, nous avons cru devoir imiter la briéveté & la préciſion de ce ſage & ſavant Hiſtorien, ſans charger notre Ouvrage d'érudition & de recherches ſavantes & curieuſes. Nous cherchons uniquement ici à inſtruire les ſimples fidelles, & ceux qui veulent connoître les faits les plus certains de l'Hiſtoire ancienne, & s'édifier par la lecture de ce qui s'eſt paſſé depuis le commencement du Monde juſqu'après la ruine de Jéruſalem.

TABLE
CHRONOLOGIQUE
DE
L'HISTOIRE
DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU
TESTAMENT,
ET DES JUIFS.

An du Monde 1 De la Période Julienne. 710.	CRÉATION de la Matière ou du Chaos.	Ans avant J. C. 4004 avant l'Ere vulgaire.
	I. jour : Création de la Lumière.	
	II. jour : Création du Firmament.	
	III. jour : Création de la Mer, des Eaux, des Plantes & des Arbres.	
	IV. jour : Création du Soleil, de la Lune & des Astres.	
	V. jour : Création des Poissons & des Oiseaux.	
	VI. jour : Création des Animaux terrestres & de l'Homme. Dieu fait paroître tous les animaux devant Adam. Adam leur impose les noms. Dieu crée la femme, il la tire du côté de l'homme, & la lui donne pour femme. Il les introduit dans le Paradis terrestre.	
	VII. jour : Dieu se repose après avoir achevé l'ouvrage de la Création ; il sanctifie le repos du Sabbat.	
	X. jour : Le Démon tente Eve par le moyen du Serpent. Eve désobéit à Dieu, & engage Adam son mari dans la désobéissance. Dieu les chasse du Paradis peu de jours après leur création ; & peut-être le dixième jour du Monde.	
Second Année du Monde.	Naissance de Caïn, fils d'Adam & d'Eve.	3999
3	Naissance d'Abel.	3998

129	Caïn tue ſon frère Abel.	3871
130	Naiſſance de Seth, fils d'Adam & d'Eve.	3870
235	Naiſſance d'Enos, fils de Seth.	3765
325	Naiſſance de Caïnan, fils d'Enos.	3675
395	Naiſſance de Malaléel, fils de Caïnan.	3605
460	Naiſſance de Jared, fils de Malaléel.	3540
622	Naiſſance d'Enoch, fils de Jared.	3378
687	Naiſſance de Mathuſala, fils d'Enoch.	3313
874	Naiſſance de Lamech, fils de Mathuſala.	3126
930	Mort d'Adam, âgé de neuf cents trente ans.	3070
987	Tranſport d'Enoch, après trois cents ſoixante & cinq ans de vie.	3013
1042	Mort de Seth, fils d'Adam, âgé de neuf cents douze ans.	2958
1056	Naiſſance de Noë, fils de Lamech.	2494
1140	Mort d'Enos, âgé de neuf cents cinq ans.	2860
1235	Mort de Caïnan, âgé de neuf cents dix ans.	2765
1290	Mort de Malaléel, âgé de huit cents quatre-vingt-quinze ans.	2710
1422	Mort de Jared, âgé de neuf cents ſoixante & deux ans.	2518
1536	Dieu avertit Noë du déluge futur, & l'envoie prêcher aux hommes la pénitence cent vingt ans avant que le déluge arrive. 1. *Petri* III. 20. 2. *Petri* II. 5. *Geneſ.* VI. 3.	2464
1556	Naiſſance de Japhet, fils aîné de Noë. *Geneſ.* V. 31. & X. 21.	2444
1558	Naiſſance de Sem, ſecond fils de Noë.	2442
1651	Mort de Lamech, père de Noë, âgé de ſept cents ſoixante & dix-ſept ans.	2341
1656	Mort de Mathuſala, celui de tous les hommes qui a le plus vécu. Il eſt mort âgé de neuf cents ſoixante & neuf ans. *Geneſ.* V. 27.	2344
	Dieu ordonne à Noë de ſe diſpoſer à entrer dans l'Arche le dixième jour du ſecond mois qui répond à Novembre & Décembre.	
1656	Le dix-ſeptième jour du même mois, Noë entre dans l'Arche avec ſa femme, ſes enfans & les trois femmes de ſes trois fils.	2344
	Il pleut ſur la terre quarante jours & quarante nuits. Les eaux demeurèrent ſur la terre cent cinquante jours.	
	Le dix-ſeptième jour du ſeptième mois, l'Arche s'arrête ſur la montagne d'Ararat.	
	Le premier jour du dixième mois, on commença à découvrir les ſommets des montagnes. *Geneſ.* VIII. 3. 4.	
	Quarante jours après, Noë fait ſortir le Corbeau. *Geneſ.* VIII. 6. 7.	

Sept jours après, Noë fait ſortir la Colombe. Elle revient ; & après ſept jours, il la fait encore ſortir. Elle revient ſur le ſoir, ayant dans ſon bec une branche d'olivier. Après ſept autres jours, elle ſort de nouveau, & ne revient plus. *Geneſ.* VIII. 8. 12.

1657 Noë étant âgé de ſix cents un ans, le premier jour du premier mois, découvre le toit de l'Arche. 2343

Le vingt-ſeptieme jour du ſecond mois, Noë ſort de l'Arche. Il immole à Dieu des ſacrifices d'actions de grâces ; Dieu permet aux hommes l'uſage de la viande : il donne l'Iris pour gage, qu'il n'envoyera plus de déluge univerſel. *Geneſ.* VIII. IX.

1658 Naiſſance d'Arphaxad, fils de Sem. 2342

1663 Environ ſept ans après le déluge, Noë ayant planté la vigne, but du vin avec excès, & s'endormit découvert d'une manière indécente dans ſa tente. Cham s'en moqua, & Noë à ſon réveil donna ſa malédiction à Chanaan, fils de Cham, qui pouvoit avoir alors ſix ou ſept ans. 2337

1693 Naiſſance de Salé, fils d'Arphaxad. 2307

1723 Naiſſance d'Heber, fils de Salé. 2277

1757 Naiſſance de Phaleg, fils d'Heber. 2243

1770 Ce fut vers ce temps-là que les hommes entreprirent le bâtiment de la Tour de Babel, où Dieu confondit leur Langue, & les obligea de ſe partager dans les différentes parties du monde. 2230

1771 C'eſt-là où l'on peut fixer le commencement de la Monarchie des Aſſyriens, fondée par Nemrob *Geneſ.* X. 9. 10. Depuis cette année juſqu'à la priſe de Babylone par Alexandre le Grand, on compte 1903 ans, qui eſt juſtement le nombre d'années que Caliſthene trouva dans les ſupputations aſtronomiques des Caldéens. *Porphir, apud Simplic. l. 2. de Cœlo.* 2229

L'Empire d'Egypte commença vers le même temps, par Cham, père de Mezraïm. Cet Empire dura 1663 ans, juſqu'à la priſe de l'Egypte par Cambiſe. *Conſtantin. Manaſſ. in annalib.*

1787 Naiſſance de Rehu, fils de Phaleg. 2213

1819 Naiſſance de Sarug, fils de Rehu. 2181

1849 Naiſſance de Nachor, fils de Sarug. 2151

1878 Naiſſance de Tharé, fils de Nachor. 2122

1948 Naiſſance d'Aran, fils de Tharé. 2052

2006 Mort de Noë, âgé de neuf cents cinquante ans. 1994

2008 Naiſſance d'Abram, fils de Tharé. 1992

2028 Naiſſance de Saraï, épouſe d'Abram. 1982

2083 Vocation d'Abram d'Ur de Caldée. Il va dans la Ville de Chares, ou Haran en Méſopotamie. Son 1917

père Tharé y mourut âgé de deux cents cinq ans. *Geneſ.* XI. 31. 32.

2083 Seconde vocation d'Abram de la Ville de Haran. Il vient dans la terre promiſe avec Saraï ſa femme & Loth ſon neveu, il demeure à Sichem. 1917

2084 Abram deſcend en Egypte. Pharaon lui enlève ſa femme, puis la lui rend. Abram ſort de l'Egypte, & ſe ſépare de Loth ſon neveu. 1916

2091 Les Rois de Sodome & de Gomorrhe ſe révoltent contre Codorlahomor. 1909

2092 Codorlahomor avec ſes alliés vient faire la guerre aux Rois de Sodome, de Gomorrhe, & les autres qui s'étoient ſouſtraits de ſon obéiſſance. Ceux-ci ſont vaincus; Sodome eſt pillé; Loth eſt emmené par les ennemis; Abram les pourſuit, les diſſipe, reprend le butin, ramène Loth. Melchiſedech le bénit. 1908

Le Seigneur fait alliance avec Abram, & lui promet une nombreuſe poſtérité. *Geneſ.* XV.

2093 Saraï donne Agar ſa ſervante pour femme à Abram ſon mari. 1907

2094 Naiſſance d'Iſmaël, fils d'Abram & d'Agar. 1906

2107 Nouvelle alliance du Seigneur avec Abram. Dieu lui promet une nombreuſe poſtérité. *Geneſ.* XVII. 1893

Dieu change ſon nom d'Abram en celui d'Abraham, & celui de Saraï en celui de Sara.

Abraham reçoit trois Anges ſous la forme de Voyageurs; ils lui promettent la naiſſance d'Iſaac.

Sodome, Gomorrhe, Adama & Seboïme ſont brûlées par le feu du Ciel. Loth eſt préſervé. Il ſe retire à Ségor. Il tombe dans l'inceſte avec ſes filles.

2108 Abraham ſe retire de la vallée de Mambré, & va à Berſabée. 1892

2115 Naiſſance d'Iſaac, fils d'Abraham & de Sara. *Geneſ.* XVII. 1885

Sara ayant vu Iſmaël qui jouoit avec Iſaac, oblige Abraham de chaſſer Agar & Iſmaël. Agar fait épouſer à Iſmaël une femme Egyptienne, de laquelle il eut pluſieurs enfans.

2133 Alliance entre Abraham, & Abimelech, Roi de Gerare. *Geneſ.* XXI. 1867

2145 Abraham ſe met en devoir d'offrir à Dieu en holocauſte ſon propre fils Iſaac. *Geneſ.* XXII. 1855

Mort de Sara, épouſe d'Abraham, âgée de cent vingt-ſept ans. *Geneſ.* XXIII. 1. 2.

2148 Abraham envoie Eliézer ſon Intendant en Méſopotamie, pour demander une femme à ſon fils Iſaac. Eliézer lui amène Rebecca. *Geneſ.* XXIV XXV. 1852

2150	Mariage d'Abraham & de Céthura, dont il eut pluſieurs fils.	1840
2158	Mort de Sem, fils de Noë, cinq cents ans après la naiſſance d'Arphaxad.	1842
2167	Rebecca étant demeurée ſtérile pendant dix-neuf ans, Iſaac prie pour elle, & lui obtient la grâce de concevoir.	1833
2168	Naiſſance de Jacob & d'Eſaü.	1832
2183	Mort d'Abraham, âgé de cent ſoixante & quinze ans.	1817
2187	Mort d'Heber, âgé de quatre cents ſoixante & quatre ans.	1813
2200	Iſaac va à Gerare. Dieu lui réitère les promeſſes qu'il avoit faites à ſon père Abraham. Iſaac fait alliance avec Abimelech, Roi de Gerare.	1800
2208	Mariage d'Eſaü avec des femmes Cananéennes.	1792
2208	Déluge d'Ogigés dans l'Attique mille vingt ans avant la première Olympiade.	1792
2231	Mort d'Iſmaël, fils aîné d'Abraham. Il avoit cent trente-ſept ans.	1769
2245	Iſaac, contre ſa première intention, donne ſa bénédiction à Jacob, au lieu de la donner à Eſaü. Jacob ſe retire en Méſopotamie, auprès de ſon oncle Laban. Il épouſe Lia, puis Rachel.	1755
2246	Naiſſance de Ruben, fils de Jacob & de Lia.	1754
2247	Naiſſance de Siméon, fils de Lia.	1753
2248	Naiſſance de Lévi, fils de Lia.	1752
2249	Naiſſance de Juda, fils de Lia.	1751
2259	Naiſſance de Joſeph, fils de Rachel & de Jacob.	1741
2265	Jacob prend la réſolution de s'en rétourner auprès de ſes parens dans la terre de Canaan. Laban le pourſuit & l'atteint ſur les montagnes de Galaad. Eſaü vient au-devant de lui, & le reçoit avec beaucoup de tendreſſe. Jacob arrive à Sichem.	1735
2273	Dina fille de Jacob ayant eu la curioſité d'aller voir les fêtes des Cananéens, eſt ravie par Sichem, fils d'Hemor. Les frères de Dina vengent cet outrage par la mort des Sichemites.	1727
2273	Naiſſance de Benjamin, fils de Rachel.	1727
2276	Joſeph âgé de dix-ſept ans, découvre à Jacob ſon père, les crimes de ſes frères : ce qui lui attira une telle haine de leur part, qu'ils le vendirent à des étrangers qui le menèrent en Egypte, où il fut acheté comme eſclave par Putiphar.	1724
2276	Vers ce temps-là, Juda épouſe la fille de Sué, Cananéen, dont il eut Her, Onan & Sela.	1724
2286	Joſeph eſt ſollicité au crime par la femme de ſon Maître Putiphar ; il lui réſiſte, & eſt mis en priſon.	1714
2287	Il explique les ſonges de deux Officiers du Roi Pharaon.	1713

2288	Mort d'Iſaac, âgé de cent quatre-vingts ans.	1712
2289	Songes de Pharaon expliqués par Joſeph. Il eſt mis hors de priſon, & établi Intendant de toute l'Egypte.	1711
	Commencement des ſept années de fertilité prédites par Joſeph.	
2290	Naiſſance de Manaſſé, fils de Joſeph.	1710
2291	Naiſſance d'Ephraïm, ſecond fils de Joſeph.	1709
2296	Commencement des ſept années de ſtérilité, prédites par Joſeph.	1704
2297	Les dix frères de Joſeph viennent en Egypte pour acheter du bled. Joſeph arrête Siméon, & ne laiſſe aller ſes autres frères, que ſous condition qu'ils lui ameneroient ſon jeune frère Benjamin.	1703
2298	Les frères de Joſeph reviennent en Egypte avec leur frère Benjamin. Joſeph ſe fait connoître à eux, & les engage de venir en Egypte avec leur père. Jacob y vient avec toute ſa famille.	1702
2300	Joſeph ramaſſe tout l'argent qui étoit en Egypte, & le met dans le tréſor du Roi.	1700
2301	Joſeph acquiert au Roi d'Egypte tout le bétail du pays, les peuples étant obligés de le vendre, pour avoir de quoi ſe nourrir.	1699
2302	Les Egyptiens vendent leurs champs & leur liberté à Pharaon, pour avoir de quoi vivre.	1698
2302	Fin des ſept années de ſtérilité. Joſeph rend aux Egyptiens leur bétail & leurs champs, à condition qu'ils donneront au Roi le cinquième du revenu de leur travail.	1698
2315	Dernière maladie de Jacob. Il donne ſa bénédiction à Ephraïm & à Manaſſé, prédit ce qui doit arriver à chacun de ſes fils, prie qu'on l'enſeveliſſe avec ſes pères. Il meurt âgé de cent quarante ſept ans.	1695
2369	Mort de Joſeph, âgé de cent dix ans. Il prédit la ſortie des Iſraélites de l'Egypte, & prie qu'on tranſporte ſes os dans la terre de Canaan.	1631
2385	Mort de Lévi, âgé de cent trente-ſept ans.	1615
2427	Roi nouveau en Egypte qui ne connoiſſoit ni Joſeph, ni les ſervices qu'il avoit rendus au pays: il commence à perſécuter les Iſraélites.	1573
	Vers ce temps-ci vivoit Job, auſſi illuſtre par ſa ſageſſe & par ſa vertu, que par ſon admirable patience.	
2430	Naiſſance d'Aaron, fils d'Amran & de Jochabed.	1570
2433	Naiſſance de Moyſe, frère d'Aaron. Il eſt expoſé ſur le Nil, & trouvé par la fille de Pharaon, qui le donne à Jochabed pour l'élever, & l'adopte pour ſon fils.	1567

2473 Moyſe va viſiter ſes frères ; tue un Egyptien qui maltraitoit un Hébreu. Mais ayant ſu que Pharaon étoit informé de ce qu'il avoit fait, il ſe retire au pays de Madian, où il épouſe Sephora, fille de Jetro, il en eut deux fils, Gerſam & Eliézer. 1527

2513 Le Seigneur apparoît à Moyſe dans un buiſſon ardent, comme il paiſſoit les troupeaux de ſon beau-père, & l'envoie en Egypte pour tirer les Iſraélites de l'oppreſſion où ils gémiſſoient. 1487

Il retourne en Egypte. Aaron ſon frère vient au-devant de lui juſqu'au mont Horeb. Les deux frères ſe préſentent devant Pharaon, & lui expoſent les ordres du Seigneur : Pharaon refuſe de mettre les Iſraélites en liberté. Il les ſurcharge de nouveaux travaux. Moyſe fait divers miracles en ſa préſence.

Première plaie d'Egypte. L'eau changée en ſang, vers le dix-huitième jour du ſixième mois.

II. Plaie, des grenouilles couvrent toute la terre, & entrent dans toutes les maiſons, vers le vingt-cinquième jour du même mois.

III. Plaie, des moucherons ou des couſins, ou même des poux, le vingt-ſeptième du même mois.

IV. Plaie, des mouches de toutes ſortes, vers le 28 & le 29. du même mois.

V. La peſte ſur les hommes & ſur les animaux, vers le premier jour du ſeptième mois, qui dans la ſuite fut le premier mois de l'année Sainte.

VI. Les ulcères, vers le troiſième du même ſeptième mois.

VII. La grêle, le tonnerre, le feu du Ciel, le quatrième jour du ſeptième mois.

VIII. Les ſauterelles qui ravagèrent toute l'Egypte, le ſeptième jour du même mois.

IX. Les ténèbres palpables, le dixième jour du même mois. Ce même jour, Moyſe ordonna que ce mois ſeroit dans la ſuite le premier des mois ſuivant le ſacré, établit la célébration de la Pâque, & fit mettre à part l'Agneau Paſchal, qui devoit être immolé quatre jours après.

X. La mort des premiers nés, la nuit du quatorze au quinze du mois Abib. Cette même nuit les Iſraélites célébrèrent la première Pâque, & Pharaon les obligea de ſortir de l'Egypte.

Ils partirent de Rameſſé : De-là ils allèrent le premier jour à Socoth, de Socoth à Etham, d'Etham ils retournèrent vers le midi, & allèrent camper à Phihahirot, entre Magdolum & la mer, vis-à-vis Béelſephon.

Pharaon s'étant repenti de les avoir laiſſés aller,

2513 les pourſuivit avec ſon armée, & les atteignit comme ils étoient à Phihahirot. Dieu donna aux Hébreux une colonne de nuée pour les conduire & pour les protéger. Moyſe ayant frappé la mer avec ſa verge miraculeuſe, Dieu en diviſa les eaux, & les Hébreux la paſſèrent à pied-ſec. Les Egyptiens ayant voulu y entrer après eux, furent tous noyés, le vingt & un du premier mois. 1487

Moyſe étant paſſé au-delà de la mer, ſe trouva dans le déſert d'Etham, & ayant marché pendant trois jours dans ce déſert, les Iſraélites arrivèrent à Mara, où Moyſe adoucit les eaux, en y jetant un certain bois.

De Mara ils allèrent à Elim, où ils trouvèrent douze fontaines, & ſoixante-dix palmiers. D'Elim ils vinrent ſur la mer rouge, puis dans le déſert de Sin, où Dieu leur envoya de la manne. De-là ils furent à Dapcha, à Alus, à Raphidin, où Moyſe leur tira de l'eau d'un rocher.

Vers ce même lieu, les Amalécites vinrent attaquer les Iſraélites, & tuèrent inhumainement ceux qui n'avoient pu ſuivre le gros de l'armée. Moyſe envoya contr'eux Joſué, pendant que lui-même étoit ſur la montagne, & élevoit les mains en haut.

Le troiſième jour du troiſième mois après la ſortie d'Egypte, les Iſraélites arrivèrent au pied du mont Sinaï, où ils campèrent pendant plus d'un an.

Moyſe monte ſur la montagne, & Dieu lui déclare qu'il eſt prêt de faire alliance avec Iſraël, à condition que ce peuple lui ſera fidelle & obéiſſant.

Moyſe deſcend de la montagne, & rapporte au peuple ce que le Seigneur lui a propoſé. Le peuple répond qu'il eſt tout prêt d'entrer dans cette alliance.

Moyſe remonte ſur la montagne, & rend compte à Dieu des diſpoſitions du peuple. Dieu lui ordonne de deſcendre, & de dire au peuple de ſe préparer pendant deux jours à recevoir ſa Loi, & que le troiſième jour le Seigneur deſcendra ſur la montagne, & leur donnera ſa Loi. Il ajouta: Que perſonne n'approche de la montagne juſqu'au troiſième jour; ſi quelqu'un en approche, qu'il ſoit mis à mort.

Au troiſième jour, la majeſté de Dieu parut ſur la montagne; on y entendit comme le bruit d'une trompette & d'un tonnerre. Moyſe amena le peuple juſqu'au pied de Sinaï, comme pour venir par honneur au-devant de Dieu. Il monta ſeul ſur la montagne. Dieu lui dit de deſcendre, & de défendre au peuple de monter, de peur qu'il ne ſoit mis à mort.

Moyſe obéit, & déclara au peuple les ordres de Dieu. Auſſitôt il remonta, & Dieu lui donna le Décalogue.

Il deſcendit de nouveau, & propoſa au peuple ce qu'il avoit reçu du Seigneur; le peuple conſentit à faire alliance avec le Seigneur, ſous les conditions propoſées.

Moyſe remonte ſur la montagne, & Dieu lui donne divers préceptes judiciels, qui ne regardoient proprement que la police. A ſon retour il dreſſe au pied de la montagne douze autels, fait immoler des victimes pour ratifier l'alliance, & arroſe avec le ſang des victimes le livre qui contenoit les conditions de l'alliance; il arroſa auſſi tout le peuple, qui s'engageoit à être fidelle au Seigneur.

Après cela, Moyſe, Aaron, Nadad & Abiu, & les ſoixante-dix Anciens d'Iſraël, montèrent ſur la montagne, & virent la gloire du Seigneur. Ils en deſcendirent le même jour: mais Moyſe & Joſué ſon ſerviteur y demeurèrent encore ſix jours. Le ſeptième jour le Seigneur appela Moyſe, & lui expoſa pendant quarante jours tout ce qui regardoit ſon tabernacle, les cérémonies des ſacrifices, & les autres choſes qu'il ne lui avoit pas encore propoſées.

Après ces quarante jours, Dieu donna à Moyſe le Décalogue écrit ſur deux tables de pierre, & lui dit de deſcendre promptement; parce que les enfans d'Iſraël avoient fait un veau d'or, & l'avoient adoré.

Moyſe deſcendit, & ayant vu le peuple qui danſoit autour de ce veau d'or, il jeta contre terre les tables de pierre, & les briſa.

Puis étant arrivé au camp, il prit le veau, le mit en pièces, & fit mourir par l'épée des Lévites, vingt-trois mille Iſraélites qui avoient adoré cette idole.

Le lendemain Moyſe remonte ſur la montagne, & obtient de Dieu à force de prières, qu'il pardonne à ſon peuple le crime qu'il venoit de commettre. Dieu lui ordonna de préparer de nouvelles tables de la Loi, & lui promet de ne pas abandonner Iſraël.

Moyſe deſcend de la montagne, & prépare de nouvelles tables; & étant remonté le lendemain, Dieu lui fait voir ſa gloire; il demeura encore quarante jours & quarante nuits ſur la montagne, & Dieu lui écrivit de nouveau ſa Loi, ſur les tables de pierre qu'il avoit préparées.

Après quarante jours, Moyſe deſcend de la mon-

113 tagne, ne ſachant pas qu'il avoit le viſage tout brillant de gloire. Il mit un voile ſur ſa face, parla au peuple, & leur propoſa d'ériger un tabernable au Seigneur, pour lequel chacun contribueroit ſelon ſon pouvoir & ſa dévotion. Pour exécuter ce deſſein, il impoſa un demi ſicle par tête à chacun des Iſraélites, dont il fit le dénombrement, qui ſe trouva monter à ſix cents trois mille cinq cents cinquante hommes. Il déſigna Beſeléel, & Ooliab pour conduire tout l'ouvrage du tabernacle. 1487

114 Erection du tabernacle & de toutes ſes parties, le premier jour du premier mois de la deuxième année après la ſortie d'Egypte. 1486

Second dénombrement du peuple, le premier jour du ſecond mois.

Conſécration du tabernacle, des autels & des Prêtres, le cinquième du ſecond mois.

Dénombrement des Lévites à part. Ils ſont tous conſacrés au ſervice du tabernacle, en la place des premiers nés d'Iſraël.

Le huitième jour après la conſécration du tabernacle, ou le jour de l'octave de la dédicace, les Princes des Tribus, chacun en leur jour, offrent leurs préſens au tabernacle.

Jetro vient au camp d'Iſraël, peu de jours avant le départ des enfans d'Iſraël du camp de Sinaï.

Le vingtième jour du ſecond mois, qui répond au mois de Mai & de Juin, les Iſraélites décampent de Sinaï, & vont à Tabéera ou embraſement, delà à Kiberoth-Avah, ou aux ſépulcres de concupiſcence, à trois journées de chemin du mont Sinaï.

Eldad & Medad prophétiſent dans le camp. *Num.* XI. 26. 27.

Dieu envoie des cailles à ſon peuple. *Num.* XI. 31. 32.

Ils arrivent à Haſeroth, où Aaron & Marie murmurent contre Moyſe, à cauſe de Sephora ſa femme. Marie demeure ſept jours hors du camp.

De-là ils allèrent à Rethma dans le déſert de Pharam; & de-là à Cadésbarné, d'où l'on envoya douze hommes choiſis, un de chaque Tribu, pour examiner le pays de Canaan.

Quarante jours après, ces hommes reviennent à Cadésbarné, & ſoulèvent le peuple contre Moyſe, diſant que ce pays dévoroit ſes habitans, & qu'ils n'en pourroient faire la conquête. Caleb & Joſué leur réſiſtent, mais le peuple ſe mutine, & Dieu jure que nul des murmurateurs n'entrera dans le pays de Canaan, & qu'ils demeureront quarante

2514 ans dans le déſert juſqu'à ce que cette génération ſoit conſumée. Il leur commande de s'en retourner vers la mer rouge. Le peuple s'opiniâtre à vouloir entrer dans la terre de Canaan ; mais ils ſont repouſſés par les Amalécites & les Cananéens, qui les pourſuivent juſqu'à Horma. 1486

2515 Le peuple demeura aſſez long-temps à Cadésbarné. De-là il alla vers la mer rouge, & voici le nom des ſtations dont Moyſe a parlé. 1485

1. A Rameſſe, *première Station.*
2. A Socoth.
3. A Etham.
4. A Béelſephon.
5. Dans le déſert d'Etham.
6. A Mara.
7. A Elim.
8. Sur la mer rouge.
9. Dans le déſert de Sin.
10. A Dapcha.
11. A Alus.
12. A Raphidim.
13. A Sinaï.
14. A Tabééra, ou embraſement.
15. *Station* aux Sépulcres de concupiſcence.
16. *Station* à Hazeroth.
17. *Station* à Rethma.
18. A Remnon-Pharès.
19. A Lebna.
20. A Reſſa.
21. A Céélatha.
22. Au Mont Sepher.
23. A Arada.
24. A Maceloth.
25. *Station* à Tahath.
26. A Tharé.
27. A Methca.
28. *Station* à Heſmon.
29. A Moſeroth.
30. A Bene-Jacan.
31. A Gadgad.
32. A Jethebata.
33. A Hebrona.
34. A Aſion-gaber.
35. *Station* à Mozeroth.
36. A Cadès, ou *aux eaux de contradiction.*
37. Au Mont-Hor.
38. A Selmona.
39. A Phunon.
40. A Oboth.

2515 41. A Jié-abarim. 1485
42. Au torrent de Zared.
43. A Bamot-Arnon.
44. Au Puits.
45. A Mathana.
46. A Nahahiel.
47. A Dibon-Gad.
48. A Helmon-Déblataïm.
49. Au Mont-Phaſga.
50. A Kédemoth.
51. A Sethim, ou Abel-Satim.

C'eſt apparemment au campement de Cadésbarné qu'arriva la ſédition de Coré, Dathan & Abiron contre Moïſe.

2552 Après avoir voyagé pendant trente-ſept ans dans les déſerts de l'Arabie Pétrée & de l'Idumée, ils revinrent à Mozeroth près de Cadésbarné. C'eſt la trente-neuvième année de leur ſortie d'Egypte. 1448

Moyſe envoie des Ambaſſadeurs au Roi d'Edom, pour lui demander paſſage dans ſes terres; ce Roi le refuſe.

Les Iſraélites arrivent à Cadés, où Marie mourut âgée de cent trente ans.

Murmure des Iſraélites qui manquoient d'eau. Moyſe en tire d'un rocher. Mais ayant témoigné auſſi-bien qu'Aaron, quelque défiance, Dieu les condamne à mourir ſans entrer dans la terre promiſe.

De Cadés ils allèrent camper au Mont Hor, où Aaron mourut âgé de cent vingt-trois ans, le premier jour du cinquième mois.

Le Roi d'Arad attaque les Iſraélites, & en fait pluſieurs captifs.

Du Mont Hor, ils viennent à Selmona, où Moyſe érigea un Serpent d'airain, pour garantir les Iſraélites des morſures de ſerpens ailés; d'autres croient que cela arriva à *Phunon*.

De Selmona ils allèrent à Phunon, de Phunon à Oboth, d'Oboth à Jié-abarim; puis au torrent de Zared, de-là à Mathana; de Mathana à Nahaliel; de Nahaliel à Bamot-Arnon; de-là à Dibon-gad au-delà du torrent d'Arnon; de Dibon-gad à Helmon-Deblataïm, de-la au Mont Phaſga, voiſin de la ville de Kedemmoth.

Sehon Roi des Amorrhéens refuſe le paſſage aux Hébreux par ſes terres. Moyſe lui fait la guerre, & ſe rend maître de ſon pays.

Og Roi de Baſan vient attaquer les Hébreux, & perd la bataille.

2552	Les Iſraélites campent dans les campagnes de Moab.	1448
	Balac Roi de Moab, fait venir Balaam pour maudire les Iſraélites.	
	Les Iſraélites tombent dans la fornication & dans l'idolâtrie de Béelphégor.	
	Guerre contre les Madianites.	
	Partage du pays de Sehon & d'Og, aux Tribus de Ruben & de Gad, & à la demi-Tribu de Manaſſé.	
	Moyſe renouvelle l'alliance d'Iſraël avec le Seigneur.	
	Mort de Moyſe, âgé de cent vingt ans. Il mourut le douzième mois de l'année Sainte.	
	Joſué lui ſuccède. Il envoie des eſpions à Jéricho le premier mois qui répond à Mars & Avril.	
	Le peuple paſſe le Jourdain le dixième du premier mois.	
	Le lendemain Joſué rétablit l'uſage de la circonciſion.	
	La Manne ceſſe de tomber.	
	Première Pâque depuis le paſſage du Jourdain, le quinze du premier mois.	
	Priſe de Jéricho.	
2553	Les Iſraélites vont au Mont Hébal ériger un autel, conformément à l'ordre de Moyſe. *Joſue* VIII. 30. 35. *Deut.* XXVII. 2. 12. *&c.*	1447
	Les Gabaonites font alliance avec Joſué.	
	Guerre des cinq Rois ligués contre les Gabaonites. Joſué les défait, & à ſa prière Dieu fait arrêter le ſoleil & la lune.	
2554	Guerre de Joſué contre les Rois de Canaan. Il fut occupé à ces guerres pendant ſix ans.	1446
2559	Joſué partage le pays conquis aux Tribus de Juda, d'Ephraïm, & à la demi-Tribu de Manaſſé.	1441
	Il donne à Caleb le partage que le Seigneur lui avoit promis, & il lui aide à en faire la conquête.	
2560	L'arche du Seigneur & le tabernacle, ſont placés à Silo, dans la Tribu d'Ephraïm.	1440
	Joſué partage le pays aux Tribus de Benjamin, de Siméon, de Zabulon, d'Iſſachar, d'Aſer, de Nephtali & de Dan. On lui donne à lui-même ſon partage à Thamnat-Sara, ſur la montagne de Gaas.	
	Retour des Tribus de Ruben, de Gad, & de la demi-Tribu de Manaſſé au-delà du Jourdain.	
	Joſué renouvelle l'alliance entre le Seigneur & les Iſraélites.	
2561	Mort de Joſué. Après ſa mort, les Anciens gouvernèrent pendant environ trente ans, durant	1439

2561	lesquels arrivèrent les guerres de la Tribu de Juda contre Adonibesech.	1439
	A quoi succéda une anarchie, pendant laquelle quelques-uns de la Tribu de Dan firent la conquête de la ville de Laïs.	
	Ce fut dans cet intervalle qu'arriva l'histoire de Michas, & de l'idolâtrie, dont son Ephod fut l'occasion.	
	Et la guerre des douze Tribus contre celle de Benjamin, pour venger l'outrage fait à la femme d'un Lévite.	
	Le Seigneur envoya en vain des Prophètes, pour rappeler les Hébreux de leur égarement. Il permit qu'ils tombassent dans la servitude, & sous la domination de leurs ennemis.	
2499	I. Servitude des Israélites sous Chusan Rasathaïm, Roi de Mésopotamie. Othoniel les en délivra; il vainquit Chusan, quarante ans après la mort de Josué.	1401
2661	II. Servitude sous Eglon Roi de Moab, environ soixante-deux ans après la paix procurée aux Israélites par Othoniel.	1339
2679	Aod les en délivre environ quatre-vingts ans après la paix procurée par Othoniel.	1321
Année incertaine.	III. Servitude des Israélites sous les Philistins. Samgar les en délivre.	
2719	IV. Servitude sous Jabin Roi d'Azor. Débora & Barach les en délivrent après vingt ans. Elle dura depuis 2699 jusqu'en 2719.	1281
2752	V. Servitude sous les Madianites.	1248
2759	Gedéon est suscité de Dieu pour les en délivrer.	1241
	Il gouverne Israël depuis l'an 2759 jusqu'en 2768, pendant neuf ans.	
2768	Abimélech fils de Gedéon se fait reconnoître pour Roi à Sichem.	1232
2771	Il fut tué trois ans après.	1229
2772	Thola fut Juge d'Israël après Abimelech. Il gouverna vingt-trois ans.	1228
2795	Jaïr lui succéda principalement au-delà du Jourdain. Il gouverna vingt-deux ans.	1205
2799	VI. Servitude sous les Philistins & les Ammonites.	1201
2817	Jephté délivre les Israélites de de-là du Jourdain.	1183
2820	Prise de la ville de Troye, quatre cents huit ans avant la première Olympiade.	1180
2823	Mort de Jephté : Abesan lui succède.	1177
2830	Mort d'Abesan : Elon lui succède.	1170
2840	Mort d'Elon : Abdon lui succède.	1160
2848	Mort d'Abdon. Le grand-Prêtre Heli lui succède dans la dignité de Juge d'Israël.	1152

2849	Naiſſance de Samuël.	1151
	Sous ſa Judicature Dieu ſuſcita Samſon, qui nâquit l'an du monde 2849.	
2861	Dieu commence à ſe manifeſter à Samuël.	1139
2867	Samſon ſe marie à Thamnata. Il prend de-là occaſion d'exercer la dignité de défenſeur d'Iſraël.	1133
2868	Il met le feu aux moiſſons des Philiſtins par le moyen de trois cents renards.	1132
2887	Il eſt livré aux Philiſtins par Dalila, il ſe tue lui-même ſous les ruines du Temple de Dagon, où il fait périr un très-grand nombre de Philiſtins. Il fut défenſeur d'Iſraël pendant vingt ans, depuis 2867 juſqu'en 2887.	1113
2888	Guerre entre les Philiſtins & les Iſraélites. L'arche du Seigneur eſt priſe par les Philiſtins. Mort du grand-Prêtre Heli. Il avoit gouverné Iſraël pendant quarante ans.	1112
	Les Philiſtins renvoient l'arche avec des préſens. Elle eſt dépoſée à Cariat-ïarim.	
	Samuël eſt reconnu chef & Juge d'Iſraël.	
2888	Victoire des Iſraélites contre les Philiſtins.	1112
1908	Les Iſraélites demandent un Roi à Samuël.	1092
	Saül eſt déſigné Roi par le ſort dans l'aſſemblée du peuple à Maſpha.	
	Il délivre Jabés de Galaad aſſiégée par les Ammonites.	
	Saül chaſſe les Philiſtins de Machmas.	
2911	Guerre des Philiſtins contre Saül. L'armée d'Iſraël s'aſſemble à Galgala. Elle s'effraie à la vue des forces des Philiſtins.	1089
	Saül n'ayant pas obéi aux ordres de Samuël, eſt rejeté de Dieu.	
	Victoire miraculeuſe remportée par Jonathas ſur les Philiſtins.	
2919	Naiſſance de David fils d'Iſaï.	1081
2930	Guerre de Saül contre les Amalécites. Il défait ſes ennemis, mais il déſobéit aux ordres du Seigneur, qui le réprouve.	1070
2941	Samuël eſt envoyé de Dieu à Bethléem, pour y oindre David Roi d'Iſraël.	1059
2942	Guerre des Philiſtins contre les Iſraélites. David combat contre Goliath, & le tue.	1058
2943	Saül piqué de jalouſie contre David, cherche à le faire mourir.	1057
2944	David ſe ſauve chez Achis Roi de Geth. Etant découvert, il ſe retire dans le pays de Moab.	1056
	Mort d'Achimelech & des autres Prêtres tués par Saül. Abiathar ſe retire vers David.	
	David délivre Ceïla aſſiégée par les Philiſtins.	

2945	Il ſe ſauve dans le déſert de Ziph. Saül l'y pourſuit, & eſt obligé de s'en retourner, ſur la nouvelle d'une irruption des Philiſtins.	1055
2946	David ſe retire aux environs d'En-gaddi. Il épargne Saül qui étoit entré ſeul dans la caverne, où David & ſes gens étoient cachés.	1054
2947	Mort de Samuël, âgé de quatre-vingt-dix-huit ans. Il avoit jugé Iſraël pendant vingt-un ans, avant le règne de Saül. Il vécut encore trente-huit ans depuis.	1053
	David ſe retire dans le déſert de Pharan. Hiſtoire de Nabal. David épouſe Abigaïl. Il vient dans le déſert de Ziph; entre la nuit dans la tente de Saül, & prend ſa lance, & le vaſe d'eau qui y étoit. Enfin il ſe retire chez Achis Roi de Geth, qui lui donne Siceleg pour ſa demeure & celle de ſes gens; il y demeure un an & quatre mois.	
2949	Guerre des Philiſtins contre Saül. Saül fait évoquer l'ame de Samuël. Il perd la bataille, & ſe tue.	1051
	Les Amalécites pillent Siceleg en l'abſence de David. David reprend le butin & les captifs que les Amalécites avoient faits.	
	Abner fait reconnoître Isboſeth, fils de Saül, pour Roi. Isboſeth règne à Mahanaïm au-delà du Jourdain.	
	David eſt reconnu Roi par la Tribu de Juda, & ſacré pour la deuxième fois. Il règne à Hebron.	
2951	Guerre entre la maiſon d'Isboſeth, & celle de David. Elle dura quatre ou cinq ans.	1049
2955	Abner quitte le parti d'Isboſeth, & va trouver David. Il eſt tué en trahiſon par Joab.	1045
2956	Isboſeth eſt aſſaſſiné dans ſon lit.	1044
	David eſt reconnu Roi de tout Iſraël, & ſacré pour la troiſième fois à Hebron.	
2957	Priſe de Jéruſalem ſur les Jébuſéens par David; il y établit le ſiége de ſa domination.	1043
2958	Guerres des Philiſtins contre David. Il les bat à Baal-pharaſim.	1042
2959	David veut ramener l'arche de Cariath-iarim à Jéruſalem. Elle eſt d'abord miſe en dépôt chez Abinadab; après trois mois, David l'amène dans ſon Palais.	1041
2960	David conçoit le deſſein de bâtir un Temple au Seigneur. Il en eſt détourné par le Prophète Nathan.	1040
	Guerres de David contre les Philiſtins, contre Adarezer, contre Damas, contre l'Idumée: elles durèrent environ ſix ans.	
2967	Guerres de David contre le Roi des Ammonites, qui avoit outragé ſes Ambaſſadeurs.	1033

Guerre

2968	Guerre de David contre les Syriens, qui avoient donné du ſecours aux Ammonites contre lui.	1032
2970	Joab aſſiége Rabbath capitale des Ammonites. David péche avec Bethſabée, & fait tuer Urie. Priſe de Rabbath. Après la naiſſance du fils conçu de l'adultère de David & de Bethſabée, Nathan reprend David de ſon crime. Pénitence de David.	1030
2971	Naiſſance de Salomon.	1029
2972	Amnon fils de David viole Thamar ſa propre ſœur de père.	1028
2974	Abſalon tue Amnon ſon frère, pour venger l'outrage fait à ſa ſœur Thamar.	1026
2977	Joab obtient le retour d'Abſalon.	1023
2979	Abſalon eſt reçu à la Cour, & paroît devant David.	1021
2981	Révolte d'Abſalon contre David ſon père. Abſalon perd la bataille, & eſt tué par Joab. Sédition de Seba, fils de Bochri, apaiſée par Joab.	1019
2983	On met en cette année le commencement de la famine envoyée de Dieu, pour venger la mort des Gabaonites, injuſtement tués par Saül. Elle finit en 3087.	1017
2987	David entreprend de faire le dénombrement de ſon peuple. Dieu lui donne le choix de trois fléaux, dont il doit punir ſon ambitieuſe curioſité.	1013
2988	David prépare tout ce qui eſt néceſſaire pour la conſtruction du Temple, que Dieu lui révéla alors devoir être bâti ſur le mont Sion dans l'aire d'Ornan. Naiſſance de Roboam, fils de Salomon.	1012
2989	On donne Abiſag Sunamite à David, pour l'échauffer dans ſa vieilleſſe. Adonias affecte la royauté. David fait reconnoître ſon fils Salomon pour Roi. Adonias ſe ſauve à l'aſile de l'autel. Salomon eſt reconnu Roi par tout Iſraël, & par tous les Grands du Royaume.	1011
2990	Mort de David, âgé de ſoixante & dix ans, après avoir régné ſept ans & demi ſur Juda à Hebron, & trente-trois ans à Jéruſalem ſur tout Iſraël. Salomon règne ſeul, après avoir régné environ ſix mois du vivant de David ſon père. Il fait mourir Adonias, qui demandoit Abiſag pour femme. Il ôte l'exercice de la ſouveraine ſacrificature à Abiathar; & la laiſſe à Sadoc, que l'exerce ſeu dans la ſuite. Joab eſt mis à mort, dans l'aſile même du Temple.	1010

2991	Mariage de Salomon, avec la fille du Roi d'Egypte.	1009
	Salomon va à Gabaon, pour y offrir des ſacrifices & y faire ſa prière. Dieu lui accorde la ſageſſe qu'il avoit demandée, & les biens de la fortune qu'il n'avoit pas demandés.	
	Jugement célèbre qu'il rend entre deux femmes, qui s'accuſoient mutuellement d'avoir fait mourir leur enfant.	
2992	Hiran, Roi de Tyr, ayant envoyé faire compliment à Salomon ſur ſon avénement à la Couronne, Salomon lui demande des bois & des ouvriers pour lui aider à bâtir un Temple au Seigneur.	1008
	Salomon jette les fondemens du Temple le ſecond jour du ſecond mois, qui répond à Mai & à Juin.	
3000	Le Temple bâti par Salomon eſt achevé; on fut ſept ans & demi à le bâtir. Il fut dédié l'année ſuivante; apparemment à cauſe de la célébrité de l'année du Jubilé qui s'y rencontroit.	1000
3001	Dédicace du Temple de Jéruſalem.	999
	Apparition du Seigneur à Salomon, la nuit qui ſuivit le premier jour de la dédicace du Temple.	
3012	Salomon achève l'édifice de ſon Palais & de celui de la fille de Pharaon ſon épouſe.	989
3029	Mort de Salomon.	971
	Roboam lui ſuccède. Il aliène les eſprits des Iſraélites, & occaſione la révolte des Tribus. Jéroboam fils de Nabar, eſt reconnu Roi des dix Tribus.	

ROIS DE JUDA.

3029	Roboam veut faire la guerre aux dix Tribus, mais il en eſt détourné par un Prophète.	971
3030	Les Prêtres & les Iſraélites qui craignoient Dieu, ſe retirent du Royaume d'Iſraël, & viennent dans celui de Juda.	970
3032	Roboam s'abandonne à l'impiété.	968
3033	Seſac Roi d'Egypte vient à Jéruſalem, pille les tréſors du Temple & ceux du Roi.	967
3046	Mort de Roboam. Abia lui ſuccéde.	954
3047	Victoire d'Abia contre Jeroboam.	953
3049	Mort d'Abia. Aſa lui ſuccéde.	951
3053	Aſa ruine l'idolâtrie qui s'étoit introduite dans Juda.	947
3055	Naiſſance de Joſophat, fils d'Aſa.	945
3063	Victoire d'Aſa contre Zara Roi d'Ethiopie, ou du pays de Chus, voiſin de l'Egypte.	937

ROIS D'ISRAEL.

3030	Jeroboam, fils de Nabat, Roi d'Iſraël, abroge le culte du Seigneur, & introduit le culte des Veaux d'or.	970
3047	Jeroboam eſt vaincu par Abia, qui lui tue cinq cents mille hommes.	953
3050	Mort de Jeroboam. Nadab lui ſuccéde.	950

ROIS DE JUDA.

3064	Aſa Roi de Juda engage Benadad Roi de Syrie à faire irruption dans les terres du Royaume d'Iſraël, pour obliger Baſa à quitter ſon entrepriſe de Rama.	936
3080	Naiſſance de Joram, fils de Joſaphat.	920
3087	Aſa étant incommodé apparemment de la goutte au pied, met ſa confiance aux Médecins plutôt qu'au Seigneur.	913
390	Mort d'Aſa, après quarante & un ans de règne. Joſaphat lui ſuccéde. Il bannit tous les cultes ſuperſtitieux de ſes Etats. Naiſſance d'Ochoſias, fils de Joram & d'Athalie, & petit-fils de Joſaphat.	910
3106	Joſaphat déſigne Joram ſon fils pour Roi, & l'établit Vice-Roi.	894
3107	Joſaphat accompagne Achab dans la guerre contre Ramoth de Galaad, & court riſque d'y être tué.	893
5108	Joſaphat entreprend d'équipper une flotte pour faire le voyage d'Ophir. Mais Ochoſias Roi d'Iſraël étant auſſi entré dans ce deſſein, Dieu permit que leur flotte fut briſée par les vents & par la tempête. Vers ce même temps il eſt attaqué par les Ammonites & les Moabites, & remporte ſur eux une victoire miraculeuſe. Elie eſt enlevé en l'air dans un chariot de feu.	892
3112	Joſaphat communique à Joram ſon fils la puiſſance Royale.	888
3115	Mort de Joſaphat. Joram lui ſuccéde.	885

ROIS D'ISRAEL.

3064 Baſa bâtit Rama, pour empêcher que les Iſraélites n'aillent à Jéruſalem. 936

Benadad, Roi de Damas, entre ſur les terres de Baſa, Roi d'Iſraël.

3074 Mort de Baſa, Roi d'Iſraël. Ela lui ſuccéde. 926

Zamri tue Ela, & uſurpe la Royauté; il n'en jouit que ſept jours.

Amri l'aſſiége dans Therſa, & l'oblige à ſe brûler dans ſon Palais.

Thebni conteſte la Royauté à Amri, mais Amri l'emporta enfin ſur Thebni; il commença à régner ſeul l'an 31 d'Aſa, Roi de Juda, & du monde 3079.

3079 Amri bâtit Samarie, & y établit le ſiége de ſa domination. 921

3080 Mort d'Amri. 920

3085 Achab lui ſuccéde. 914

Pendant cet intervalle, le Prophète Elie paroît dans le Royaume d'Iſraël.

3096 Il ſe préſente devant Achab, & fait tuer les faux Prophètes de Baal. 904

Il donne l'onction prophétique à Eliſée.

3103 Benadad, Roi de Syrie, aſſiége Samarie, & eſt obligé de ſe retirer avec perte. 897

3104 Il revient l'année ſuivante, & il fut battu à Aphek. 896

3105 Achab uſurpe la vigne de Naboth. 895

3106 Achab communique à Ochozias ſon fils, la qualité & la puiſſance Royale. 894

3107 Achab fait la guerre contre Ramoth de Galaad; il y eſt mis à mort, quoiqu'il ſe fût déguiſé afin de n'être pas reconnu par les ennemis. 803

Ochozias lui ſuccéde.

3108 Ochozias tombe de la plate-forme de ſa maiſon, dans une ſalle qui étoit au-deſſous, & ſe bleſſe dangereuſement; il meurt. 892

Joram ſon frère lui ſuccéde.

Il fait la guerre aux Moabites.

3109 Eliſée promet la victoire à l'armée d'Iſraël, & lui procure de l'eau en abondance. 891

ROIS DE JUDA.

	Les Iduméens ſe ſoulèvent contre Joram, & ſe mettent en liberté.	
3116	Joram à la ſollicitation de ſa femme Athalie, introduit dans Juda le culte idolâtre de Baal.	884
3117	Joram eſt frappé de Dieu d'une maladie incurable dans les entrailles.	883
3118	Il établit Vice-Roi ſon fils Ochozias.	882
	Mort de Joram.	
3119	Ochozias lui ſuccéde.	881
	Naiſſance de Joas.	
3120	Ochozias accompagne Joram, Roi d'Iſraël, au ſiége de Ramoth de Galaad.	880
	Ochozias eſt mis à mort par l'ordre de Jehu.	
	Athalie fait périr ce qui reſtoit de la famille royale, & uſurpe le Royaume. Le jeune Prince Joas eſt ſauvé & gardé ſecrétement dans le Temple.	
3126	Joïada grand-Prêtre établit Joas ſur le Trône de Juda, & fait mourir Athalie.	874
3140	Naiſſance d'Amaſias, fils de Joas.	860
3147	Joas entreprend de réparer les ruines du Temple du Seigneur.	853
3164	Le Grand-Prêtre Zacharie, fils de Joïada, eſt tué dans le Temple par ordre de Joas.	836
3164	Guerre d'Hazaël contre Joas. 4. *Reg.* XII. 17.	836
3165	L'année ſuivante, Hazaël revint contre Joas, & l'obligea à lui donner de groſſes ſommes. 2. *Par.* XXIV. 23. *& ſeq.*	835
	Mort de Joas, Roi de Juda.	
	Amaſias lui ſuccéde.	
3117	Guerres d'Amaſias contre les Iduméens.	823
3178	Il déclare la guerre à Joas, Roi d'Iſraël, & en eſt vaincu.	822
	Naiſſance d'Ozias ou Azarias, fils d'Amaſias.	
	Mort d'Amaſias.	
3194	Ozias ou Azarias lui ſuccéde.	806
	Sous ſon règne, on vit dans le Royaume de Juda les Prophètes Iſaïe & Amos.	
3221	Naiſſance de Joatham, fils d'Ozias.	779

ROIS D'ISRAEL.

3110	Siége de Samarie par Benadad Roi de Syrie. Il eſt ſaiſi, lui & ſon armée, d'une terreur panique, & ſe ſauve en déſordre pendant la nuit.	881
3120	Eliſée va à Damas, prédit la mort de Benadad, & le règne d'Hazaël.	880
	Joram marche avec Ochozias contre Ramoth de Galaad, y eſt dangereuſement bleſſé; ſe fait porter à Jezraël.	
	Révolte de Jehu contre Joram. Joram eſt tué par Jehu.	
3148	Mort de Jehu.	852
	Joachas ſon fils lui ſuccéde.	
2164	Guerre d'Hazaël, Roi de Syrie, contre Joas.	836
3165	Mort de Joachas, fils de Jehu.	835
	Joas lui ſuccéde.	
	Eliſée meurt vers le même temps.	
3168	Mort d'Hazaël, Roi de Syrie.	832
	Benadad lui ſuccéde.	
	Guerre de Joas contre Benadad.	
3178	Joas remporte une grande victoire contre Amaſias, Roi de Juda.	822
3181	Mort de Joas, Roi d'Iſraël.	819
3222	Jeroboam II. lui ſuccéde.	778
	Sous ſon règne prophétiſoient les Prophètes Jonas, Oſée, Amos.	
	Mort de Jeroboam II.	
	Zacharie ſon fils lui ſuccéde.	
	La Chronologie eſt embarraſſée en cet endroit. Le quatrième Livre des Rois, ch. XV. 8. 12. met la mort de Zacharie en l'an 38 d'Ozias, & ne lui donne que ſix mois de règne. Et toutefois en ſupputant ce qui reſte du temps juſqu'à la fin du Royaume d'Iſraël, il faut reconnoître un interrègne de neuf ou onze ans entre Jeroboam II &	

ROIS DE JUDA.

4246	Mort d'Ozias. Joatham lui ſuccéde. Iſaïe voit la gloire du Seigneur. *Iſaï* VI. Sous le règne de Joatham, Iſaïe & Oſée prophétiſent.	754
3252	Naiſſance d'Ezechias, fils de Joatham, Roi de Juda.	74
3261	Raſin, Roi de Syrie, & Phacée, Roi d'Iſraël, commencent à attaquer le Royaume de Juda.	739
3262	Mort de Joatham. Achaz lui ſuccéde. Raſin, Roi de Syrie, & Phacée, Roi d'Iſraël, continuent leurs hoſtilités dans le Royaume de Juda. Iſaïe prédit à Achas la Naiſſance du Meſſie, & ſa prochaine délivrance des deux Rois ſes ennemis. En effet, ils ne prirent rien contre lui cette année-là.	738
3263	Mais l'année ſuivante ils revinrent, & ſaccagèrent tout ſon pays.	737
3264	Les Iduméens & les Philiſtins ſe jettent auſſi dans le pays de Juda. Achaz fait venir à ſon ſecours Teglatphalaſſar, Roi d'Aſſyrie, & ſe ſoumet à lui payer tribut. Téglatphalaſſar prend Damas, & tue Raſin.	736
3277	Achaz communique l'autorité Royale à Ezechias ſon fils.	723

ROIS D'ISRAEL.

Zacharie, avec Uſſérius; ou dire que Jeroboam II a régné cinquante & un ans; ou enfin qu'il n'a commencé qu'en 3191, & n'a fini qu'en 3232. qui eſt l'année de la mort de Zacharie.

3232 Zacharie eſt tué par Sellum, après ſix mois de règne. 768

3233 Sellum règne un mois. 767
Il eſt tué par Manahem.
Phul, Roi d'Aſſyrie, vient ſur les terres d'Iſraël. Manahem ſe rend tributaire de ce Prince.

3243 Mort de Manahem. 757
Phaceïa lui ſuccéde.

3245 Mort de Phaceïa. 755
Phacée, fils de Romelie, l'aſſaſſine, & règne en ſa place.

3254 Arbaces, Satrape de Médie, & Beleſus Babylonien, conjurent contre Sardanapale, Roi d'Aſſyrie; ils l'aſſiégent dans Babylone. Après trois ans de ſiége, Sardanapale ſe brûle dans ſon palais avec toutes ſes richeſſes. Arbaces eſt reconnu Roi, & met les Mèdes en liberté. 746

3257 Beleſus, autrement Baladan, ou Nabonaſſar, fonde l'Empire de Babylone; c'eſt-là l'époque ſi fameuſe de Nabonaſſar, qui tombe en 743 ans avant J. C. ou 747 avant notre Ere vulgaire. 743
Ninus le jeune, nommé dans l'Ecriture Teglatphalaſſar, continue l'Empire d'Aſſyrie, mais réduit dans des bornes fort étroites. Il règne dix-neuf ans.

3264 Teglatphalaſſar attaque & fait mourir Raſin, Roi de Damas. 736
Il entre dans les terres d'Iſraël, y prend pluſieurs villes & emmène pluſieurs captifs, principalement les Tribus de Ruben, de Gad, & la demie Tribu de Manaſſé. C'eſt-là la première captivité d'Iſraël.

3265 Oſée, fils d'Ela, fait mourir Phacée fils de Romélie, Roi d'Iſraël, & uſurpe le Royaume. 735

3274 Il commence à régner paiſiblement la douzième année d'Achaz. 4. *Reg.* XVII. 1. 726

3276 Salmanaſſar ſuccède à Teglatphalaſſar, Roi de Ninive. 724

ROIS DE JUDA.

3278	Mort d'Achaz, Roi de Juda.	722
	Ezechias lui ſuccéde, & rétablit dans Juda le culte du Seigneur, qu'Achaz y avoit preſqu'entiérement abrogé.	
3279	On commence à ramaſſer dans le Temple les prémices & les dixmes pour l'entretien des Prêtres & des Miniſtres.	721
3279	Entre les captifs emmenés au-delà de l'Euphrate par Salmanaſſar, fut Tobie de la Tribu de Neptali.	721
3290	Ezechias ſecoue le joug des Aſſyriens, & ſe ligue avec l'Egypte, & avec le Roi de Chus contre Sennacherib.	710
3291	Sennacherib marche contre Ezechias, & prend pluſieurs villes de Juda.	709
	Maladie d'Ezechias. Iſaïe lui prédit qu'il guérira, & lui donne pour ſigne & pour gage de ſa guériſon, la rétrogradation de l'ombre du Soleil au Cadran d'Achaz.	
3291	Sennacherib aſſiége Lachis.	709
	Ezechias voyant que ſes alliés ne ſongeoient point à le ſecourir, donne de l'argent à Sennacherib; mais ce prince continue à lui faire la guerre. Il envoie Rabſacés à Jéruſalem, & marche lui-même contre Taracha, Roi de Chus ou d'Arabie. Comme il retournoit en Judée, l'Ange du Seigneur lui tue cent quatre-vingt-cinq mille hommes de ſon armée, & l'oblige de s'en retourner à Ninive, où il eſt mis à mort par ſes deux fils.	
3292	Aſſaradon ſuccéde à Sennacherib.	708
3291	Ce fut apparemment vers ce même temps que Baladan, ou Merodach-Baradan, Roi de Babylone, envoya faire ſes complimens à Ezechias ſur le recouvrement de ſa ſanté, & s'informer du prodige qui étoit arrivé à cette occaſion.	709
	Michée de Moraſthi & Nahum prophétiſent ſous Ezechias.	
3293	Thartan eſt envoyé par Aſſaradon contre les Philiſtins, les Iduméens & les Egyptiens.	707
3294	Aſſaradon envoie un Prêtre Iſraélite aux Chutéens établis à Sichem.	706
	Mort d'Ezechias	
3306	Manaſſé lui ſuccéde.	694

ROIS D'ISRAEL.

3279	Oſée, Roi d'Iſraël fait alliance avec Sué, Roi d'Egypte, & ſe ſoulève contre Salmanaſſar.	721
3280	Salmanaſſar aſſiége Samarie; il la prend après	720
3283	trois ans de ſiége, & tranſporte au-delà de l'Euphrate les Tribus que Teglatphalaſſar n'avoit pas encore réduites en captivité.	717
	Fin du Royaume d'Iſraël, après avoir ſubſiſté 254 ans.	
3323	Aſſaradon ſe rend maître de Babylone, & réunit l'Empire d'Aſſyrie à celui de Caldée.	677
3339	Manaſſé eſt pris par les Caldéens, & mené à Babylone.	671
3347	Guerres d'Holopherne contre différens peuples. Il eſt mis à mort dans la Judée par Judith.	653
3361	Mort de Manaſſé. Il étoit revenu en Judée aſſez long-temps auparavant; mais on n'en ſait pas l'année préciſément.	639
	Amon lui ſuccéde. Il fit le mal devant le Seigneur.	
3363	Mort d'Amon.	637
	Joſias lui ſuccéde.	
	Sophonie prophétiſoit au commencement de ſon règne.	
3370	Joſias travaille à réformer les abus qui s'étoient introduits dans ſon Royaume. Il y rétablit le culte du Seigneur.	630
3376	Jérémie commence à prophétiſer la treizième année de Joſias.	624
3380	Le grand-Prêtre Helcias trouve le Livre de la Loi dans le tréſor du Temple.	620
	On ramaſſe de l'argent pour les réparations du Temple.	
	La Prophéteſſe Holda annonce les malheurs qui doivent fondre ſur Juda.	
3381	Pâque ſolennelle célébrée par Joſias, & par tout le peuple.	619
	Joël prophétiſe ſous Joſias.	
3394	Joſias veut s'oppoſer à l'expédition de Nechao, Roi d'Egypte, contre la ville de Carchemiſe. Il eſt bleſſé à mort, & meurt à Jéruſalem.	606
	Joachas eſt placé ſur le trône par le peuple de Juda. Mais Nechao à ſon retour de Carchemiſe, le dépoſe, & met en ſa place Eliacim ſon frère, fils de Joſias.	

3395	Abacuc prophétiſe ſous ſon règne.	605
3398	Nabuchodonoſor va aſſiéger Carchemiſe, & la réduit à l'obéiſſance des Caldéens. De-là il vient de la Paleſtine, & aſſiége Jéruſalem, prend la ville, & n'y laiſſe Joakim qu'à condition qu'il lui payera un gros tribut. Daniel & ſes compagnons ſont menés captifs à Babylone. 4. *Reg.* XXIII. 36. 2. *Par.* XXXV. 5. 6. *Jerem.* XXVI. 1. XLVI. 2.	602
3399	Jérémie commence à rédiger ſes prophéties par écrit.	601
3401	Hiſtoire de Suſanne à Babylone. Joakim ſe révolte contre Nabuchodonoſor. Nabuchodonoſor envoie contre lui des troupes de Caldée, de Syrie & de Moab, qui ravagèrent tous les pays, & emmenèrent à Babylone trois mille vingt-trois Juifs, la ſeptième année de Joakim. *Voyez* 4. *Reg.* XXIV. 2. *Et Jerem.* LII. 28.	599
3402	Songe de Nabuchodonoſor d'une grande ſtatue, expliqué par Daniel.	598
3405	Naiſſance de Cyrus, fils de Cambyſe & de Mandane. Joakim ſe révolte de nouveau contre Nabuchodonoſor. Il eſt pris, mis à mort, & jeté à la voirie, après onze ans de règne.	595
3406	Joachin, ou Conias, ou Jechonias lui ſuccède. Nabuchodonoſor vient l'attaquer dans Jéruſalem, & le prend après trois mois dix jours de règne. Il eſt conduit à Babylone avec une partie du peuple. Sédécias ſon oncle eſt laiſſé à Jéruſalem en ſa place. Sédécias envoie des Ambaſſadeurs à Babylone. Jérémie écrit aux Juifs qui y étoient captifs.	594
3409	Saraias & Baruch ſont envoyés par Sédécias à Babylone.	591
3410	Ezéchiel commence à prophétiſer dans la Caldée.	590
3411	Il prédit la priſe de Jéruſalem, & la diſperſion des Juifs. *Ezech.* IV. V. VIII. IX. X. XI. XII. Sédécias prend des meſures ſecrètes avec le Roi d'Egypte, pour ſecouer le joug des Caldéens.	589
3414	Sédécias ſe révolte ouvertement contre Nabuchodonoſor. Nabuchodonoſor marche contre Jéruſalem. Il l'aſſiège. Il quitte le ſiége pour repouſſer le Roi d'Egypte, qui venoit au ſecours de Sédécias. Il revient au ſiége. Jérémie ne ceſſe de prophétiſer pendant tout le ſiége, qui dura près de trois ans. Ezéchiel déſigne auſſi le même ſiége en Caldée. *Ezech.* XI. XII.	586

3416 Priſe de Jéruſalem, le neuvième jour du quatrième mois, qui répondoit à Juillet & à Août. C'étoit la onzième année de Sédécias. 584

Sédécias s'étant enfui pendant la nuit, eſt arrêté & conduit à Reblata, où étoit alors Nabuchodonoſor. On lui creva les yeux, & on le porta à Babylone. Ainſi ſe concilièrent les Prophéties, dont les unes diſoient qu'il ne verroit point Babylone, & qu'il y mourroit. *Ezech.* XII. 13. Et les autres qu'il verroit de ſes yeux le Roi de Babylone, & qu'il entreroit dans cette ville. *Jerem.* XXXII. 4. & XXXIV. 3.

Jéruſalem & le Temple ſont brûlés le ſeptième jour du quatrième mois.

Les Juifs de Jéruſalem & de toute la Judée, ſont emmenés captifs au-delà de l'Euphrate.

Ainſi finit le Royaume de Juda, après avoir ſubſiſté pendant quatre cents ſoixante & huit ans, depuis le commencement du règne de David; & trois cents quatre-vingt-huit ans depuis la ſéparation de Juda, & des dix Tribus.

Commencement des ſoixante-dix ans de la captivité prédite par Jérémie. XXV. 11. & XXIX. 10.

Godolias eſt établi pour gouverner les reſtes du peuple.

3417 Jérémie eſt entraîné en Egypte par les Juifs après la mort de Godolias. Il prophétiſe en Egypte. *Jerem.* XLIV. 583

Ezéchiel en Caldée prophétiſe contre les captifs de Juda. *Ezech.* XXXIII.

3419 Siége de Tyr par Nabuchodonoſor. Ce ſiége dura treize ans. Pendant cet intervalle Nabuchodonoſor fait la guerre à l'Idumée, aux Ammonites, aux Moabites. *Joſeph. Antiq. l.* X. *c.* 11. *p.* 345. 581

Abdias prophétiſe contre l'Idumée.

3432 Priſe de Tyr par Nabuchodonoſor. 568

Guerres de Nabuchodonoſor contre l'Egypte.

3433 Il retourne à Babylone après avoir achevé toutes ces guerres. 567

3434 Songe d'un grand arbre qui fut montré à Nabuchodonoſor. 566

3435 Métamorphoſe de Nabuchodonoſor en bœuf. 565

3443 Il revient à ſon premier état. 557

3444 Il fait ériger une ſtatue d'or, & ordonne de l'adorer. 536

Les trois compagnons de Daniel ſont jetés dans la fournaiſe ardente.

Mort de Nabuchodonoſor; il avoit régné quarante-trois ans depuis la mort de Nabonaſſar ſon père, mort en 3399.

	Evilmerodach ſon fils lui ſuccède. Il ne règne qu'un an.	
3445	Balthaſar ſon fils lui ſuccède.	555
	Viſions de Daniel, des quatre animaux myſtérieux. *Dan.* VII.	
3446	Cyrus ſe ſoulève, met les Perſes en liberté, & prend le titre de Roi.	554
3448	Feſtin ſacrilége de Balthaſar. Sa mort.	552
	Darius le Mède ſuccède à Balthaſar.	
3449	Prophétie des ſeptante ſemaines de Daniel. *Dan.* IX. X.	551
3450	Darius fait une Ordonnance qui défend de s'adreſſer à aucune autre divinité qu'à lui ſeul. Daniel eſt jeté dans la foſſe aux Lions.	550
	Cyrus entreprend de ruiner la Monarchie des Mèdes, & des Caldéens. Il attaque d'abord les Mèdes, & ayant vaincu Aſtiagés ſon aïeul maternel, Roi des Mèdes, il lui donne le gouvernement de l'Hyrcanie.	
3453	De-là il marche contre Darius le Mède ſon oncle; mais auparavant il fait la guerre aux alliés de Darius, & en particulier à Crœſus, Roi de Lydie.	545
3456	Il attaque Babylone, & s'en rend maître.	544
3457	Il met les Juifs en liberté, & leur permet de retourner en leur pays, la première année de ſon règne ſur tout l'Orient.	543
	Hiſtoire de Bel & du Dragon tué par Daniel.	
3458	Les Juifs étant de retour de leur captivité, rétabliſſent les ſacrifices dans le Temple du Seigneur.	542
3475	Mort de Cyrus, âgé de ſoixante-dix ans.	525
	Cambyſe lui ſuccède. Les Cuthéens, ou Samaritains obtiennent de lui une défenſe adreſſée aux Juifs, de continuer l'édifice du Temple.	
3478	Cambyſe va faire la guerre en Egypte. Elle dure cinq ans.	522
3479	Il fait mourir ſon frère Smerdis, l'an du monde 3480.	521
3482	Mort de Cambyſe.	518
3483	Les ſept Mages s'emparent de l'Empire. Artaxata l'un d'eux, défend aux Juifs de continuer le bâtiment du Temple.	517
	Sept des principaux Officiers des Perſes conſpirent contre les Mages, & les font mourir.	
	Darius fils d'Hyſtaſpe, nommé autrement Aſſuerus, eſt reconnu Roi des Perſes. Il épouſe Athoſſe, fille de Cyrus.	
3484	Aggée commence à prophétiſer, & reprend les Juifs de leur négligence à rebâtir la Maiſon du Seigneur.	561

4485	Les Juifs recommencent à travailler au bâtiment du Temple.	515
	Vers le même temps, Zacharie commence à prophétiſer.	
3486	Darius permet aux Juifs, par une Ordonnance particulière, de rebâtir le Temple.	514
	C'eſt proprement en cette année que finiſſent les ſoixante-dix ans de captivité prédits par Jérémie, & commencés l'an du monde 3416.	
3487	Feſtin de Darius ou d'Aſſuérus, dans lequel il répudie Vaſthi.	513
3488	Eſther devient ſon épouſe.	512
3489	Dédicace du Temple de Jéruſalem bâti par Zorobabel.	511
3495	Commencement de la fortune & de l'élévation d'Aman.	505
	Il jure la perte des Juifs, & obtient d'Aſſuérus un ordre de les exterminer.	
3496	Eſther obtient la révocation de cet Edit.	504
	Aman eſt pendu au poteau qu'il avoit préparé à Mardochée.	
	Vengeance que les Juifs exercent contre leurs ennemis à Suſes, & dans tout l'Empire des Perſes.	
3519	Mort de Darius ou d'Aſſuérus. Xerxès lui ſuccède.	481
3531	Mort de Xerxès.	469
	Artaxerxès lui ſuccède.	
3537	Il renvoie Eſdras à Jéruſalem, avec pluſieurs Prêtres & Lévites de ſa nation.	463
3538	Eſdras réforme les abus qui s'étoient introduits parmi les Juifs, ſur-tout à l'égard des femmes étrangères qu'ils avoient épouſées.	462
3550	Néhémie obtient d'Artaxerxès la permiſſion d'aller à Jéruſalem, & d'en rebâtir les portes & les murs.	450
	Dédicace des murs de Jéruſalem.	
	Néhémie engage pluſieurs familles de la campagne à établir leur demeure dans Jéruſalem.	
3551	Les Iſraélites ſe ſéparent des femmes étrangères qu'ils avoient épouſées.	449
	Néhémie renouvelle l'alliance d'Iſraël avec le Seigneur.	
3553	Retour de Néhémie vers le Roi Artaxerxès.	437
3565	Néhémie revient une ſeconde fois en Judée, & y réforme divers abus.	435
	Zacharie prophétiſe ſous ſon gouvernement, auſſi-bien que Malachie, que pluſieurs ont confondu avec Eſdras.	
3580	Mort de Néhémie.	420
	Eliaſib, grand-Prêtre, qui avoit vécu ſous Né-	

3580 hémie, eut pour ſucceſſeur Joïada, ou Juda; & Juda eut pour ſucceſſeur Jonathan, qui fut tué dans le Temple par Jeſus ſon frère. Jonathan eut pour ſucceſſeur Jaddus ou Jeddoa. On ignore les années préciſes de la mort de ces ſouverains Pontifes. Voyez la liſte des grands-Prêtres ci-après. 420

3654 Artaxerxès Ochus envoie pluſieurs Juifs qu'il avoit pris en Egypte, en captivité dans l'Hyrcanie 346

3671 Alexandre le Grand paſſe en Aſie. 329

3672 Il fait le ſiége de Tyr, & demande au grand-Prêtre Jaddus les mêmes ſecours qu'il avoit accoutumé de fournir au Roi de Perſe. Jaddus les lui refuſe. 328

Alexandre vient à Jéruſalem, reſpecte le grand-Prêtre, favoriſe les Juifs, & leur accorde l'exemption du tribut pour chaque année Sabbatique.

Les Samaritains obtiennent d'Alexandre la permiſſion de bâtir un Temple ſur le Mont Garizim.

3673 Alexandre ſubjugue l'Egypte. A ſon retour dans la Phénicie, il accorde aux Samaritains l'exemption du tribut pour chaque ſeptième année, de même qu'il l'avoit accordée aux Juifs. 327

3674 Mort de Darius Condomanus, dernier Roi des Perſes. 326

3681 Mort d'Alexandre le Grand, premier Monarque des Grecs dans l'Orient. 319

La Judée fut d'abord dans le partage des Rois de Syrie.

3692 Ptolémée, fils de Lagus, en fit enſuite la conquête; il tranſporta en Egypte un très-grand nombre de Juifs. 316

3690 Antigone reprend la Judée ſur Ptolémée, fils de Lagus. 310

3692 Ptolémée, fils de Lagus, ayant vaincu Démétrius, fils d'Antigone près de Gaze, devient de nouveau maître de la Judée. 308

La Judée retourne enſuite aux Rois de Syrie, & les Juifs leur payèrent tribut pendant quelque temps. Ils étoient ſoumis aux Rois d'Egypte ſous le règne de Ptolémée Philadelphe, ſuppoſé que ce que nous liſons de la Verſion des Septante, ne ſoit pas entièrement fabuleux.

3727 On met cette Verſion vers l'an du monde 3727. 273

3743 Antiochus le Dieu, Roi de Syrie, qui commença à régner l'an du monde 3743, accorda aux Juifs le droit de Bourgeoiſie dans ſes Etats, de même que les Grecs ſes ſujets en jouiſſoient. 257

3758 Ptolémée Evergète, ſe rend maître de la Syrie & de la Judée. 242

Le

3682	Le grand-Prêtre Jaddus étant mort en 3682. eut pour ſucceſſeur.	318
3702	Onias I. auquel ſuccéda Simon le Juſte en 3702. Celui-ci en mourant laiſſa Onias II. ſon fils en 3711. Comme ce n'étoit qu'un enfant, on chargea Eléazar ſon oncle paternel, de faire en ſa place les fonctions du Sacerdoce. Il les fit pendant environ trente ans. C'eſt ſous le Sacerdoce d'Eléazar, que l'on rapporte la Verſion des Septante.	298
3744	Après la mort d'Eléazar en 3744. on revêtit du ſouverain Sacerdoce Manaſſé, grand oncle d'Onias, & frère de Jaddus.	256
3771	Enfin, après la mort de Manaſſé arrivée en 3771. Onias II. entra dans la jouiſſance de la dignité de grand-Prêtre.	229
Année incertaine.	Il encourut l'indignation du Roi d'Egypte, pour n'avoir pas payé vingt talens de tribut, à quoi il étoit obligé. Joſeph ſon neveu ayant gagné l'affection du Roi d'Egypte, prend à ferme les tributs de la Céléſyrie, de la Phénicie, de la Samarie & de la Judée.	
3783	Mort de Ptolémée Evergete, Roi d'Egypte. Ptolémée Philopator lui ſuccède.	217
3785	Mort du grand-Prêtre Onias II.	215
	Simon II. lui ſuccède dans la grande Sacrificature.	
3786	Guerre d'Antiochus le Grand, contre Ptolémée Philopator.	214
3787	Victoire de Ptolémée Philopator, remportée ſur Antiochus le Grand.	213
	Ptolémée Philopator veut entrer de force dans le Temple de Jéruſalem. Il en eſt empêché par les Prêtres. Il retourne en Egypte, & condamne tous les Juifs de ſes Etats à être écraſés ſous les pieds des éléphans, à moins qu'ils ne renoncent à leur Religion. Dieu délivre miraculeuſement ſon peuple fidelle. *Voyez le troiſième Livre des Maccabées.*	
3788	Les Egyptiens ſe révoltent contre leur Roi Ptolémée Philopator. Les Juifs ſe ſoutiennent contre les rebelles.	212
3800	Mort de Ptolémée Philopator.	200
	Ptolémée Epiphane, âgé de trois ou quatre ans, lui ſuccède.	
3802	Antiochus le Grand fait la conquête de la Phénicie & de la Judée.	198
3805	Scopas, Général de l'armée de Ptolémée Epiphane, reprend ces Provinces ſur Antiochus.	195
3806	Antiochus le Grand défait Scopas, & eſt reçu par les Juifs dans Jéruſalem.	194
3807	Mort du grand-Prêtre Simon II.	193

3807 *Année incertaine.* Onias III. lui ſuccède. 193

Arius, Roi de Lacédémone, écrit à Onias III. & reconnoît la parenté des Juifs & des Lacédémoniens.

3812 Antiochus le Grand donne ſa fille Cléopatre en mariage à Ptolémée Epiphane, Roi d'Egypte, & lui cède pour dot, la Céléſyrie, la Phénicie, la Judée & la Samarie. 188

3815 Antiochus ayant déclaré la guerre aux Romains, eſt vaincu & dépouillé d'une grande partie de ſes Etats. Il conſerve la Syrie & la Judée. 185

3817 Il meurt, & laiſſe pour ſucceſſeur Séleucus Philopator. Antiochus, ſurnommé depuis Epiphane ſon autre fils, avoit été envoyé à Rome pour y ſervir d'otage. 183

3828 Héliodore eſt envoyé en Judée par ordre de Séleucus, pour ſe rendre maître des tréſors qui étoient dans le Temple de Jéruſalem. Il en eſt empêché par un Ange qui le charge de coups. 172

Onias III. eſt obligé d'aller à Antioche, pour ſe juſtifier des calomnies que l'on avoit répandues contre lui.

Séleucus envoie à Rome ſon fils Démétrius en la place de ſon frère Antiochus, qui étoit en otage depuis quatorze ans.

Pendant qu'Antiochus étoit en chemin pour revenir en Syrie, Séleucus fut mis à mort par les embûches d'Héliodore, qui vouloit uſurper le Royaume.

Antiochus à ſon retour fut reçu par les Syriens comme une Divinité favorable, ce qui lui fit donner le nom d'*Epiphane*.

3829 Jaſon, fils du grand-Prêtre Simon II. & frère d'Onias III. qui étoit alors Grand Sacrificateur, achète la grande Sacrificature auprès d'Antiochus Epiphane. 171

Pluſieurs Juifs renoncent au Judaïſme, & embraſſent la Religion & les cérémonies des Grecs.

3831 Antiochus Epiphane veut faire la guerre à Ptolémée Philometor, Roi d'Egypte. Il vient à Jéruſalem, & y eſt reçu avec grand honneur. 169

3834 Menelaüs offre trois cents talens d'argent de la ſouveraine Sacrificature, par-deſſus ce que Jaſon en avoit donné, & il l'obtient d'Antiochus Epiphane. 166

Menelaüs n'ayant pas ſatisfait aux ſommes qu'il s'étoit engagé de donner au Roi, eſt dépouillé de la ſouveraine Sacrificature, & Lyſimaque ſon frère eſt chargé d'en faire les fonctions.

3834 Menelaüs ayant gagné Andronique, Gouverneur d'Antioche, en l'abſence du Roi Antiochus Epiphane, fait tuer le grand-prêtre Onias III. 166

Lyſimaque voulant piller les tréſors du Temple de Jéruſalem, eſt mis à mort dans le Temple même.

La même année, Antiochus ſe diſpoſant à faire la guerre en Egypte, on vit pluſieurs prodiges dans l'air, au-deſſus de Jéruſalem.

Le bruit s'étant répandu qu'Antiochus Epiphane étoit mort en Egypte, Jaſon vint ſe préſenter devant Jéruſalem : mais il en eſt repouſſé avec perte.

3835 Antiochus ayant appris que quelques Juifs s'étoient réjouis de la fauſſe nouvelle qui s'étoit répandue de ſa mort, vient à Jéruſalem, la pille, & y fait mourir plus de quatre-vingts mille hommes. 165

3836 Apollonius eſt envoyé en Judée par Antiochus Epiphane. Il démolit les murs de Jéruſalem, & fait main baſſe ſur le peuple. Il bâtit la Citadelle ſur la montagne où étoit ſituée la Cité de David, près le Temple. 164

Judas Maccabée ſe retire dans le déſert avec neuf autres.

3837 Antiochus Epiphane donne un Edit, pour contraindre tous les peuples de ſes Etats à ſuivre la Religion des Grecs. 163

Les ſacrifices ſont interrompus dans le Temple, & la ſtatue de Jupiter Olympien eſt placée ſur l'autel des Holocauſtes.

Martyre du vieillard Eléazar, & des ſept frères Maccabées, avec leur mère, à Antioche.

Mattathias & ſes ſept fils ſe retirent dans les montagnes. Les Aſſidéens ſe joignent à eux.

Vers ce temps là fleuriſſoit Jeſus, fils de Sirach, auteur de l'Eccléſiaſtique.

3838 Mort de Mattathias. Judas Maccabée lui ſuccède; Judas défait l'armée d'Apollonius. Il bat enſuite Séron, Gouverneur de la Céléſyrie. 162

3839 Antiochus Epiphane manquant d'argent pour payer les Romains, va en Perſe. Nicanor & Gorgias, & enſuite Ptolémée, fils de Dorymenes, viennent en Judée avec des troupes. 161

Judas Maccabée marche contre Nicanor & le met en fuite. Gorgias n'oſe haſarder la bataille contre Judas.

3840 Lyſias étant venu en Judée avec une armée, eſt battu & obligé de s'en retourner à Antioche. 160

Judas purifie le Temple trois ans après qu'il eut été ſouillé par les Nations.

3840 Timothée & Bacchide, Généraux de l'armée de Syrie, ſont battus par Judas. 160

Antiochus Epiphane meurt dans la Perſe. Antiochus Eupator ſon fils lui ſuccède, âgé de neuf ans, ſous la Régence de Lyſias.

Judas fait la guerre aux ennemis de ſa Nation, dans l'Idumée, au-delà du Jourdain.

Timothée eſt vaincu une ſeconde fois par Judas.

3841 Les peuples de de-là du Jourdain & ceux de la Galilée, conſpirent contre les Juifs. Ils ſont réprimés par Judas & ſes frères. 159

Lyſis étant venu en Judée, eſt contraint de faire ſa paix avec Judas, & de s'en retourner à Antioche.

Lettre du Roi Antiochus Eupator, en faveur des Juifs.

Les Légats Romains écrivent aux Juifs, & leur promettent d'appuyer leurs intérêts auprès du Roi de Syrie.

Perfidie des habitans de Joppé & de Samarie, contre les Juifs, châtiée par Judas.

Judas fait la guerre au-delà du Jourdain. Il défait un Général des troupes Syriennes, nommé Timothée, différent d'un autre Timothée qu'il avoit vaincu auparavant.

Il alla enſuite attaquer Gorgias dans l'Idumée, & l'ayant vaincu, il trouva que ceux des Juifs qui avoient été tués dans le combat, avoient caché ſous leurs habits de l'or qu'ils avoient pris dans un Temple d'Idoles à Jamnia. Il eut ſoin de faire offrir pour eux des ſacrifices à Jéruſalem.

Antiochus Eupator vient lui-même avec une armée dans la Judée. Il aſſiège Bethſure, & la prend après diverſes eſcarmouches. Il vient enſuite aſſiéger Jéruſalem.

Pendant ce temps, Philippe qui avoit été nommé par Antiochus Epiphane, Régent du Royaume, étant venu à Antioche, Lyſias engagea le Roi à faire la paix avec les Juifs, & à s'en retourner à Antioche.

Mais avant ſon retour, étant entré dans la ville de Jéruſalem, il fit abattre le mur, que Judas avoit fait bâtir pour mettre le Temple à couvert des inſultes de la Citadelle.

3842 Mort du grand-Prêtre Menelaüs. Alcime lui ſuccède. 158

Onias IV. fils d'Onias III. qui étoit légitime héritier de la dignité de grand-Prêtre, ſe retire en Egypte, où il bâtit quelque temps après le Temple d'Onion ſur le modèle de celui de Jéruſalem.

3842 Démétrius, fils de Séleucus, qui avoit été envoyé en otage à Rome, ſe ſauve de cette ville, & vient en Syrie, où il met à mort Eupator ſon neveu, & Lyſias Régent du Royaume; & eſt reconnu pour Roi de Syrie. 158

Alcime demande à Démétrius la confirmation de la dignité de grand-Prêtre, qu'il avoit reçue d'Eupator.

3843 Il revient en Judée avec Bacchide, & entre dans Jéruſalem. 157

Il en eſt chaſſé, & revient à Démétrius, qui lui donne Nicanor avec des troupes pour le ramener en Judée. Nicanor s'accommode avec Judas, & vit pendant quelque temps en bonne intelligence avec lui.

Alcime accuſe Nicanor de trahir les intérêts du Roi Démétrius, donne ordre à Nicanor de lui amener Judas.

Judas ſe retire, & ſe met à la tête d'une troupe, avec laquelle il attaque Nicanor, & lui tue environ cinq mille hommes.

Mort de Rhazis, célèbre vieillard, qui ſe donne la mort, pour ne pas tomber vif entre les mains de Nicanor.

Seconde bataille de Judas contre Nicanor, dans laquelle ce Général eſt tué, & Judas remporte une victoire complète.

Bacchide & Alcime ſont de nouveau envoyés dans la Judée.

Judas, abandonné de la plupart des ſiens, livre la bataille, & meurt en héros, au milieu d'un tas d'ennemis qu'il avoit tués.

Jonathas Maccabée eſt choiſi pour chef de ſa Nation, & pour grand-Prêtre en la place de Judas.

Retour des Envoyés que Judas avoit députés à Rome pour faire alliance avec les Romains.

Bacchide pourſuit Jonathas. Celui-ci, après un léger combat, paſſe le Jourdain à la nage, à la vue de l'ennemi.

3844 Mort d'Alcime. 156

3846 Jonathas & Simon Maccabées ſont aſſiégés dans Beth-beſſen, ou Beth-agla. Jonathas ſort de la place, amaſſe des ſoldats, & défait pluſieurs troupes des ennemis. 154

Simon ſon frère fait diverſes ſorties, & déconcerte Bacchide.

Jonathas lui fait des propoſitions de paix qui ſont acceptées.

Jonathas fixe ſa demeure à Machmas, & il juge le peuple.

3851 Alexandre Ballés, fils naturel d'Antiochus Epiphane, vient en Syrie pour ſe faire reconnoître Roi de ce pays. 149

Démétrius Soter, Roi de Syrie, écrit à Jonathas pour lui demander des troupes contre Alexandre Ballés.

3852 Alexandre Ballés de ſon côté, écrit à Jonathas pour lui offrir ſon amitié, & pour lui donner la dignité de grand-Prêtre. 148

Jonathas entre dans le parti d'Alexandre, ſe revêt de pourpre, & fait pour la premiere fois les fonctions de grand-Prêtre dans Jéruſalem, où il fixe ſa demeure ordinaire.

Seconde lettre de Démétrius Soter à Jonathas. Celui-ci ne s'y fie point.

3854 Mort de Démétrius Soter. Alexandre Ballés eſt reconnu pour Roi de Syrie. 146

Onias IV, fils d'Onias III, bâtit en Egypte le Temple d'Onion ſur le modele de celui de Jéruſalem.

Diſpute entre les Juifs & les Samaritains d'Alexandrie ſur le ſujet de leurs Temples. Les Samaritains ſont condamnés par le Roi d'Egypte, & le Temple de Jéruſalem eſt préféré à celui de Garizim.

Ariſtobule Juif Péripatéticien, fleurit en Egypte ſous Ptolémée Philometor.

Démétrius Nicanor, aîné de Démétrius Soter, vient en Cilicie pour recouvrer le Royaume de ſon pere. Apollonius, à qui Alexandre Ballés avoit confié la conduite des affaires, abandonne ſon maître, & ſe donne à Démétrius Nicanor.

Il marche contre Jonathas Maccabée, qui demeuroit attaché à Alexandre Ballés; Apollonius eſt mis en fuite.

3858 Ptolémée Philometor, Roi d'Egypte, vient en Syrie, en apparence au ſecours d'Alexandre Ballés; mais en effet dans le deſſein de le détrôner. 142

3859 Alexandre Ballés livre la bataille à Philometor & à Démétrius Nicanor. Il la perd, & ſe ſauve en Arabie auprès du Roi Zabdiel, qui lui fait couper la tête. 141

Mort de Ptolémée Philometor en Syrie; Cléopâtre ſon épouſe donne au Juif Onias, fils d'Onias III, le commandement de ſes troupes.

Onias réprime Ptolémée Phyſcon, fils de Philometor, qui veut exclure ſa mere du gouvernement.

Jonathas profitant de la foibleſſe de Démétrius Nicanor, Roi de Syrie, aſſiége la fortereſſe que les Syriens tenoient à Jéruſalem.

3860 Démétrius vient en Paleſtine, & Jonathas ſait le gagner par des préſens. 140

Démétrius Nicanor eſt attaqué par ceux d'Antioche, qui s'étoient ſoulevés contre lui. Jonathas lui envoie des troupes qui le délivrent.

Tryphon ramène d'Arabie le jeune Antiochus, fils d'Alexandre Ballés, & le fait reconnoître pour Roi de Syrie. Jonathas embraſſe ſon parti contre Démétrius Nicanor.

Jonathas renouvelle l'alliance avec les Romains & les Lacédémoniens.

Il eſt pris en trahiſon dans Ptolémaïde, par Tryphon, qui quelque temps après le met à mort.

3861 Simon Maccabée ſuccede à Jonathas dans le gouvernement du peuple. 139

Tryphon met à mort le jeune Roi Antiochus le Dieu, & uſurpe le Royaume de Syrie.

Simon reconnoît Démétrius Nicanor, qui avoit été dépouillé du Royaume de Syrie, & obtient de lui l'immunité, & l'entier affranchiſſement de la Judée du joug des Gentils.

Les troupes Syriennes qui tenoient la citadelle de Jéruſalem, ſont obligées de ſe retirer & de ſe rendre.

Démétrius Nicator ou Nicanor va en Perſe avec une armée, & eſt pris par le Roi de Perſe.

Simon eſt reconnu pour grand-Prêtre, & Chef de la Nation des Juifs dans une grande aſſemblée tenue à Jéruſalem.

3864 Antiochus Sidétés, frere de Démétrius Nicanor, devient Roi de Syrie, & accorde à Simon le droit de battre monnoie à ſon propre coin, & confirme tous les priviléges accordés aux Juifs par les Rois ſes prédéceſſeurs. 136

3865 Retour des Ambaſſadeurs que Simon avoit envoyés à Rome, pour renouveler l'alliance avec les Romains. 135

3866 Antiochus Sidétés ſe brouille avec Simon, & envoie Cendebée dans la Paleſtine, pour y faire le ravage. 134

3869 Cendébée eſt battu par Jean & Judas, fils de Simon. 131

Simon eſt tué en trahiſon avec deux de ſes fils par Ptolémée ſon gendre, dans le château de Doch.

Hircan, autrement Jean Hircan, ſuccede à Simon.

3870	Antiochus Sidétés aſſiége Jean Hircan dans Jéruſalem.	130
	Hircan obtient du Roi une trève de huit jours pour célébrer la Fête des Tabernacles. Il fait la paix avec Antiochus.	
	Hircan tire de l'argent du tombeau de David, ou plutôt des tréſors cachés des Rois de Juda.	
3873	Antiochus Sidétés va faire la guerre aux Perſes. Hircan l'accompagne dans cette guerre. Antiochus eſt vaincu & mis à mort.	127
3874	Hircan ſecoue le joug des Rois de Syrie ; ſe met en parfaite liberté, & prend diverſes villes de Syrie.	126
3875	Il attaque les Iduméens, & les oblige à recevoir la circonciſion.	125
3877	Il envoie des Ambaſſadeurs à Rome, pour renouveler l'alliance avec le Sénat.	123
	Pendant que les deux Rois de Syrie, nommés tous deux Antiochus, ſe font la guerre, Jean Hircan ſe fortifie dans ſa nouvelle Monarchie.	
3894	Il aſſiege Samarie, & la prend après une année de ſiége.	106
3895	Mort d'Hircan, après un règne de vingt-neuf ans.	105
3898	On met ſous ſon gouvernement l'origine des trois principales ſectes des Hébreux ; ſavoir, des Phariſiens, des Eſſéniens & des Saducéens : mais on n'en ſait pas diſtinctement l'époque.	102
	Judas, autrement Ariſtobule, ſuccede à Jean Hircan. Il aſſocie au gouvernement Antigone ſon frere, & laiſſe dans les liens ſes autres freres & ſa mere. Il laiſſe mourir de faim ſa mere dans la priſon, & prend le diadême & le titre de Roi.	
	Il déclare la guerre aux Ituréens. Antigone ſon frere les battit, & les obligea à recevoir la circonciſion.	
	Au retour de cette expédition, Antigone eſt mis à mort par l'ordre de ſon frere Ariſtobule.	
3899	Mort d'Ariſtobule, après un an de regne.	101
	Alexandre ſon frere lui ſuccede. Il attaque Ptolémaïde : mais ayant appris que Ptolémée Lathure venoit au ſecours de cette ville, il leve le ſiége, & fait le dégât dans le pays.	
3900	Ptolémée Lathure gagne une grande bataille contre Alexandre Roi des Juifs.	100
3901	Cléopatre, Reine d'Egypte, craignant que Lathure ne vînt l'attaquer en Egypte, le prévient, & envoie contre lui Helcias & Ananias Juifs, avec une puiſſante armée.	99
3902	Alexandre Jannée, Roi des Juifs, fait alliance avec	98

Cléopatre, & prend quelques places dans la Paleſtine.

3906 Il attaque enſuite Gaze, la prend & la ruine.

3907 Les Juifs ſe ſoulèvent contre lui ; il les réprime. 94

Il fait diverſes guerres au-dehors avec aſſez de ſuccès. 93

Mais ſes ſujets la lui font à lui-même pendant ſix ans, & appellent contre lui Démétrius Eucérus, Roi de Syrie.

Alexandre perd la bataille ; mais la vue de ſon malheur change les cœurs de ſes Sujets en ſa faveur, & les lui réconcilie.

Démétrius Eucérus eſt contraint de ſe retirer en Syrie. Les années de ces événemens ne ſont pas bien connues.

3919 Antiochus Denys, Roi de Syrie, fait irruption dans la Judée, attaque les Arabes, les bat, & enfin eſt battu & mis à mort. Arétas, Roi des Arabes, vient enſuite attaquer Alexandre, & l'ayant vaincu, traite avec lui & ſe retire. 81

3920 Alexandre Jannée prend les villes de Dion, de Geraſe, de Gaulon, de Séleucie, & diverſes autres places. 80

3926 Mort d'Alexandre Jannée. 74

Alexandra ſon épouſe lui ſuccède dans le gouvernement. Elle gagne les Phariſiens, en leur donnant beaucoup d'autorité dans l'Etat.

3933 Ariſtobule II. fils d'Alexandre Jannée, ſe met à la tête des anciens ſoldats de ſon père ; & témoigne ſon mécontentement contre le Gouvernement de ſa mère & des Phariſiens. 67

3934 Il s'empare enſuite des principales places de Judée, pendant la maladie de ſa mère. 66

3935 Mort de la Reine Alexandra. Hircan ſon fils aîné, & frère d'Ariſtobule, eſt reconnu pour Roi. 65

Bataille entre Hircan & Ariſtobule, dans laquelle Hircan eſt vaincu.

3938 La paix eſt conclue entre les deux frères, à condition que Hircan ſe contentera de vivre en particulier dans la jouiſſance de ſes biens, & qu'Ariſtobule ſera reconnu ſouverain Pontife, & Roi des Juifs. Ainſi Hircan ayant régné trois ans & trois mois, cède le Royaume à Ariſtobule. 62

3939 Hircan à la ſollicitation d'Antipater, ſe retire auprès du Roi des Arabes. 61

Arétas, Roi des Arabes, entreprend de remettre Hircan ſur le trône.

Ariſtobule eſt vaincu, & obligé de s'enfermer dans le Temple de Jéruſalem.

Il députe premièrement à Gabinius, puis à Scau-

3939	rus envoyés par Pompée dans la Syrie, & leur offre de grandes ſommes d'argent, pour les engager à prendre ſa défenſe, & à ordonner à Arétas de lever le ſiége du Temple où il étoit aſſiégé. Scaurus écrit à Arétas & le déclare ennemi du peuple Romain, s'il ne ſe retire. Arétas ſe retire. Ariſtobule le pourſuit, lui livre la bataille, & remporte la victoire.	61
3940	Pompée étant venu à Damas, ordonne à Ariſtobule & à Hircan de comparoître devant lui. Il écoute les deux frères, & leur dit de vivre en paix.	60
3941	Ariſtobule ſe retire à Jéruſalem, & ſoutient le ſiége de la Ville contre Pompée. La Ville & le Temple ſont emportés de force. Ariſtobule eſt pris priſonnier, Hircan établi grand-Prêtre & Prince des Juifs, mais avec défenſe de porter le diadême; & la Judée reſſerrée dans ſes anciennes bornes, eſt réduite à payer tribut aux Romains. Alexandre, fils d'Ariſtobule, s'étant ſauvé des mains de ceux qui le conduiſoient à Rome, vient en Judée, & y amaſſe des troupes.	59
3947	Gabinius, Commandant d'une armée de troupes Romaines, bat Alexandre, & l'aſſiège dans le château d'Alexandrion. Alexandre ſe rend, & remet toutes ſes places à Gabinius.	53
3948	Ariſtobule s'étant échappé de Rome, revient en Judée, & tâche de rétablir le château d'Alexandrion. Il en eſt empêché par les Romains qui l'attaquent, & mettent en fuite ſa petite armée. Il ſe ſauve à Maqueronte dans le deſſein de la fortifier; mais il y eſt auſſitôt aſſiégé; & après quelque réſiſtance, il eſt pris, & renvoyé une ſeconde fois priſonnier à Rome.	52
3949	Ptolémée Aulétés, Roi d'Egypte, engage à force d'argent Gabinius à venir le rétablir ſur le trône d'Egypte. Jean Hircan fournit à Gabinius des vivres pour ſon armée, & écrit aux Juifs, qui tenoient Peluſe, de favoriſer l'entrée des Romains. Pendant que Gabinius eſt occupé à la guerre d'Egypte, Alexandre, fils d'Ariſtobule, déſole la Judée. Gabinius lui livre la bataille au pied du mont Thabor, & le défait.	51
3950	Craſſus ſuccède à Gabinius dans le Gouvernement de la Syrie. Craſſus étant paſſé en Syrie, & ayant trouvé la Province paiſible, prend la réſolution de faire la guerre aux Parthes.	50
3951	Il vient à Jéruſalem, & y prend de grandes richeſſes dans le Temple.	49

Il marche contre les Parthes, eſt vaincu & mis à mort.

3952 Caſſius ramene les débris de l'armée Romaine de deſſus l'Euphrate, prend Tarichée, & en emmene plus de trente mille Juifs captifs. 48

Il réprime Alexandre, fils du Roi Ariſtobule, & l'oblige de demeurer en paix.

3955 Jules Céſar s'étant rendu maître de Rome, met en liberté Ariſtobule, & l'envoie avec deux légions en Syrie. 45

Mais les partiſans de Pompée empoiſonnent Ariſtobule, & le font mourir.

Scipion fait trancher la tête au jeune Alexandre, fils d'Ariſtobule.

3957 Antipater, par l'ordre d'Hircan, ſe joint à Mithridate qui alloit en Egypte mener du ſecours à Céſar, & lui aider a réduire les Egyptiens. 43

Céſar ayant mis fin à la guerre d'Egypte, vient en Syrie, & confirme Hircan dans la grande Sacrificature.

Antigone, fils d'Ariſtobule, ayant fait des remontrances à Céſar ſur la mort de ſon pere & de ſon frere, Céſar prévenu par Antipater, n'y veut avoir aucun égard.

Antipater profitant de l'indolence d'Hircan, établit Phazaël, ſon fils aîné, Gouverneur de Jéruſalem, & Hérode, un autre de ſes fils, Gouverneur de la Galilée.

3958 Hérode eſt cité à Jéruſalem pour rendre compte de ſa conduite. Mais ſe voyant ſur le point d'être condamné, il ſe retire dans ſon Gouvernement. 42

Hillel & Saméas, fameux Rabbins, vivoient en ce temps-là. Saméas fut maître d'Hillel. Jonathas, fils d'Uziel, auteur des Paraphraſes Caldaïques, fut diſciple d'Hillel. Joſeph dit que Pollion fut maître de Saméas. Saint Jérôme dit qu'Akiba ſuccéda à Saméas & à Hillel dans les écoles des Hébreux.

3959 Hircan envoie des Ambaſſadeurs à Jules Céſar, pour renouveler l'alliance avec le peuple Romain. L'alliance fut renouvelée d'une maniere très-avantageuſe aux Juifs. 41

3960 Après la mort de Jules Céſar, les Ambaſſadeurs des Juifs ſont introduits dans le Sénat, & obtiennent tout ce qu'ils demandent. 40

Les Juifs d'Aſie ſont maintenus dans le privilége de ne pas être contraints d'aller à la guerre.

3961 Caſſius demande cinq cents talens à la Judée. 39

Malichus fait empoiſonner Antipater,

Hérode fait tuer Malichus, pour venger la mort de ſon pere.

3962 Felix ayant attaqué Phazaël, eſt réduit dans une tour, d'où Phazaël ne le laiſſe ſortir que par compoſition. 38

3963 Antigone, ſecond fils d'Ariſtobule, aſſemble des troupes, & entre en Judée. 37

Mais Hérode lui livre la bataille, & le met en déroute, avant qu'il puiſſe s'avancer dans le pays.

Marc-Antoine étant venu en Bithynie, quelques Juifs y viennent, & accuſent devant lui Hérode & Phazaël: mais Hérode y étant arrivé, gagne l'affection d'Antoine, & déconcerte ſes accuſateurs.

Marc Antoine étant à Ephèſe accorde aux Juifs la liberté de ceux de leur Nation, que Caſſius avoit emmenés captifs, & fait rendre les terres que l'on avoit injuſtement ôtées aux Juifs.

Marc Antoine étant arrivé à Antioche, les principaux des Juifs viennent accuſer devant lui Hérode & Phazaël; mais au lieu de les écouter, il nomme les deux freres Tétrarques des Juifs.

Les Juifs députent enſuite mille hommes des plus conſidérables de leur Nation à Antoine, qui étoit à Tyr; mais ils n'obtiennent rien.

3964 Antigone, fils d'Ariſtobule, engage les Parthes à le placer ſur le trône de Judée. Les Parthes arrêtent Hircan & Phazaël, & les livrent à Antigone. 36

Phazaël ſe caſſe la tête, & les Parthes emmenent Hircan au-delà de l'Euphrate, après qu'Antigone lui eut fait couper les oreilles.

Hérode eſt obligé de ſe ſauver de Jéruſalem, & d'aller à Rome implorer le ſecours d'Antoine. Il obtient du Sénat le Royaume de Judée, & s'en revient avec des lettres d'Antoine, qui ordonnent aux Gouverneurs de Syrie de ſe joindre à lui, & de le favoriſer.

3965 Il prend d'abord Joppé, puis va à Maſſada, où Joſeph ſon frere étoit aſſiégé par Antigone. 35

Il fait lever le ſiege, & marche contre Jéruſalem; mais la ſaiſon trop avancée l'empêche pour lors d'en former le ſiége.

Il prend & fait périr des voleurs qui ſe retiroient dans des Cavernes de la Galilée.

Machera, Capitaine Romain, avec Joſeph, frere d'Hérode, font enſemble la guerre à Antigone, pendant qu'Hérode conduit des troupes à Antoine, qui étoit occupé au ſiege de Samoſate.

3966 Après la priſe de Samoſate, Antoine envoie 34

Soſius avec Hérode en Judée, pour la réduire ſous ſon obéiſſance.

3967 Après divers combats, Hérode marche contre Jéruſalem. La ville eſt priſe, & Antigone ſe rend à Soſius, qui, en lui inſultant, l'appelle *Antigona*. au lieu d'*Antigone*. — 33

Antigone eſt mené priſonnier à Antioche. Antoine lui fait trancher la tête.

3968 Hircan eſt bien traité par le Roi des Parthes. Il obtient permiſſion de revenir en Judée. — 32

Comme il ne pouvoit plus exercer les fonctions de la grande Sacrificature, Hérode donne cette dignité à Ananel.

3969 Alexandra, mere de Mariamne & d'Ariſtobule, obtient d'Hérode qu'Ariſtobule ſoit créé grand-Prêtre. — 31

3970 Hérode fait noyer le jeune Ariſtobule, qui n'avoit exercé la ſouveraine Sacrificature qu'un an. — 30

Hérode eſt mandé par Antoine, pour ſe juſtifier de la mort d'Ariſtobule, qu'on l'accuſoit d'avoir fait mourir.

3973 Guerre d'Hérode contre les Arabes. — 27

Grand tremblement de terre dans la Judée.

Bataille d'Actium, où Auguſte remporte la victoire contre Marc-Antoine.

Hérode fait arrêter Hircan, qui vouloit ſe retirer chez le Roi des Arabes, & le fait mourir.

3974 Il va à Rome trouver Auguſte, & obtient de lui la confirmation du Royaume de Judée. — 26

3975 Auguſte vient en Syrie, paſſe par la Paleſtine, où il eſt reçu magnifiquement par Hérode. — 25

3976 Hérode fait mourir Mariamne ſon épouſe, fille d'Alexandra. — 24

3978 Salomé, ſœur d'Hérode, fait divorce avec Coſtobare. — 22

3779 La famine & la peſte déſolent la Judée. — 21

3982 Hérode entreprend divers bâtimens contraires à la Religion des Juifs. Il bâtit Céſarée de Paleſtine. — 18

3983 Agrippa, ami d'Auguſte, vient en Aſie; Hérode va le viſiter. — 17

5984 Auguſte donne la Trachonite à Hérode. — 16

3985 Hérode entreprend de rebâtir le Temple de Jéruſalem tout à neuf. — 15

2988 Hérode fait un voyage à Rome, pour faire ſa cour à Auguſte. — 12

3989 Il marie ſes deux fils Alexandre & Ariſtobule. — 11

3990 Hérode va joindre Agrippa, & l'engage à venir à Jéruſalem. — 10

3991	Diviſions domeſtiques de la maiſon d'Hérode. Salomé, Pheroras & Antipater animés contre Alexandre & Ariſtobule.	9
3993	Hérode va à Rome, & accuſe lui-même Alexandre & Ariſtobule ſes fils, devant Auguſte.	7
3994	Dédicace ſolennelle de la ville de Céſarée, qu'Hérode avoit fait bâtir en l'honneur d'Auguſte.	6
3995	Auguſte conſerve aux Juifs d'Alexandrie leurs anciens droits & leurs priviléges.	5
	Hérode fait, dit-on, ouvrir le tombeau de David, pour en tirer des richeſſes.	
3996	Nouvelles brouilleries dans la maiſon d'Hérode.	4
	Archelaüs, Roi de Cappadoce, raccommode Alexandre ſon gendre avec Hérode.	
	Archelaüs va à Rome avec Hérode.	
3997	Hérode fait la guerre en Arabie.	3
3998	On accuſe Hérode auprès d'Auguſte d'avoir tué pluſieurs Arabes.	2
	Apparition de l'Ange à ſaint Zacharie. Conception de S. Jean-Baptiſte.	
3999	Annonciation de l'Incarnation du Fils de Dieu, à la Vierge Marie.	1
	Hérode fait condamner & exécuter à mort ſes deux fils, Alexandre & Ariſtobule.	
	Antipater, fils d'Hérode, affecte la Royauté.	
	Hérode envoie Antipater à Rome.	
	On découvre les mauvais artifices & les fourberies d'Antipater.	
	Naiſſance de S. Jean-Baptiſte, ſix mois avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt.	
4000	Naiſſance de Jeſus-Chriſt le 25 décembre, la quatrieme année avant l'Ere vulgaire.	An 1. de Jeſus-Ch avant l'ère vulgaire 4.
4001	Circonciſion de Jeſus-Chriſt, le premier Janvier.	
	Antipater revient de Rome. Il eſt accuſé & convaincu d'avoir voulu empoiſonner Hérode.	
	Les Mages viennent adorer Jeſus-Chriſt.	
	Purification de la ſainte Vierge Marie. Jeſus eſt préſenté au Temple quarante jours après ſa naiſſance, le ſecond de Février.	
	Fuite en Egypte.	
	Maſſacre des Innocens à Bethléem.	
4001	Antipater eſt mis à mort par l'ordre d'Hérode.	De J. C. avant l'ère vulgaire 3.
	Mort d'Hérode, cinq jours après celle d'Antipater.	
	Archelaüs eſt nommé Roi de Judée par le teſtament d'Hérode.	
	Retour de Jeſus-Chriſt de l'Egypte. Il va demeurer à Nazareth. Archelaüs va à Rome, pour demander à Auguſte la confirmation du teſtament d'Hérode en ſa faveur.	

4001 Révolte des Juifs en Judée. Varus les réprime. — De J. C. avant l'ère vulgaire 3.

Archelaüs obtient une partie des Etats de ſon père, avec le titre de Tétrarque, & revient en Judée.

Un impoſteur ſe veut faire paſſer pour Alexandre, fils d'Hérode & de Mariamne.

4002 Archelaüs ôte la grande Sacrificature à Joazar, & la donne à Eléazar. — De J. C. 2. avant l'ère vulg. 1.

4009 Archelaüs eſt relégué à Vienne dans les Gaules. — De J. C. 9. de l'ère v. 6.

4010 Dénombrement fait en Syrie par Cirenius. — De J. C. 10. de l'ère v. 7.

Révolte de Judas le Gaulonite, chef des Hérodiens.

4012 Jeſus-Chriſt âgé de douze ans, va au Temple de Jéruſalem, & y demeure trois jours à l'inſçu de ſes parens. — De J. C. 12. de l'ère v. 9.

4013 Marcus Ambivius eſt Gouverneur de Judée. — De J. C. 13. de l'ère v. 10.

4017 Mort de l'Empereur Auguſte. — De J. C. 27. de l'ère v. 14.

4023 Tibère chaſſe d'Italie tous ceux qui faiſoient profeſſion de la Religion Juive, & des ſuperſtitions Egyptiennes. — De J. C. 23. de l'ère v. 20.

4031 Pilate eſt envoyé Gouverneur en Judée. — De J. C. 31. de l'ère v. 28.

Il veut faire entrer dans Jéruſalem les drapeaux & les enſeignes Romaines. Les Juifs s'y oppoſent.

4032 Commencement de la Prédication de ſaint Jean-Baptiſte. — De J. C. 32. de l'ère v. 29.

4033 Baptême de Jeſus-Chriſt par S. Jean-Baptiſte. — De J. C. 33. de l'ère v. 30.

Jeſus va dans le déſert.

Au bout de quarante jours il revient trouver S. Jean. Il appelle André, Simon, Philippe & Nathanaël.

Il va aux noces de Cana, & y change l'eau en vin.

Il vient à Capharnaüm, & de-là à Jéruſalem, où il fait la PREMIERE PAQUE depuis ſon Baptême. La Pâque étoit cette année le 15 d'Avril.

Nicodème vient trouver Jeſus pendant la nuit.

Jeſus va au Jourdain, où il baptiſe.

Hérode Antipas, épouſe Hérodiade, femme de ſon frère Philippe encore vivant.

Jean-Baptiſte s'élève fortement contre ce mariage. Il eſt arrêté & mis en priſon.

Jeſus ſe retire en Galilée. Il convertit la Samaritaine & pluſieurs Samaritains à Sichem.

Il prêche à Nazareth, & quitte cette ville pour demeurer à Capharnaüm.

Vocation de Simon, d'André, de Jacques & de Jean.

Il fait divers miracles.

Vocation de ſaint Matthieu.

4034 SECONDE PAQUE que Jeſus-Chriſt fit depuis ſon Baptême & ſa Prédication. De J. C. 34. de l'ère v. 31

Il guérit un Paralytique le jour du Sabbat.

Les Juifs prennent la réſolution de le faire mourir.

Sermon de Jeſus-Chriſt ſur la montagne, qui comprend le précis des devoirs du Chriſtianiſme.

Jean-Baptiſte étant en priſon députe vers Jeſus-Chriſt, pour lui demander s'il eſt le Meſſie.

4035 Miſſion des Apôtres dans les divers endroits de la Judée. De J. C. 35. de l'ère v. 32

Mort de Jean-Baptiſte par les ordres d'Hérodiade.

Jeſus-Chriſt nourrit cinq mille hommes avec cinq pains & deux poiſſons. Le peuple le veut faire Roi, il ſe retire.

TROISIEME PAQUE de Jeſus-Chriſt depuis ſon Baptême.

Il parcourt la Judée & la Galilée, enſeigne partout, & fait beaucoup de miracles.

Transfiguration de Jeſus-Chriſt.

Miſſion de ſoixante-douze Diſciples.

Jeſus va à la fête de la Pentecôte à Jéruſalem.

Ses parens lui diſent d'aller à la fête des Tabernacles. Il leur répond, que ſon heure n'eſt pas encore venue : toutefois il y va vers le milieu de la fête, c'eſt-à-dire vers le quatrième jour de l'octave.

4036 Au commencement de l'an 36 de Jeſus-Chriſt, Lazare ami de Jeſus, étant tombé malade, meurt. Jeſus vient de de-là le Jourdain, & le reſſuſcite. De J. C. 36. de l'ère v. 33

Il ſe retire à Ephrem ſur le Jourdain, pour éviter les embûches & la mauvaiſe volonté des Juifs de Jéruſalem.

Il vient à Jéruſalem pour LA DERNIERE PAQUE, qu'il fit ſur la terre.

Le Dimanche 29 Mars, & 9 de Niſan, il arrive à Béthanie, & mange chez Simon le Lépreux.

Le lendemain, Lundi 30 Mars, il fait ſon entrée triomphante à Jéruſalem.

Le Mardi 31 Mars, il vient de nouveau à Jéruſalem, & donne en chemin ſa malédiction à un figuier qui n'avoit point de figues.

Le Mercredi premier Avril, les Prêtres & les Scribes conſultent ſur les moyens de ſe ſaiſir de Jeſus-Chriſt.

Jeſus paſſe le Jeudi 2 Avril ſur la montagne des Oliviers, & il dit à Pierre & à Jean, d'aller à la ville préparer ce qui étoit néceſſaire pour la Pâque.

Le Jeudi au ſoir il entre dans la ville, & fait le

4036 le dernier ſouper avec ſes Apôtres : inſtitue l'Euchariſtie, & après la Cène il va avec eux au Jardin des Oliviers, où Judas accompagné des troupes qui lui avoient été données par les Princes des Prêtres, vient le prendre. 36 de l'ère vulg. 33.

Jeſus eſt conduit chez Anne, beau-père du grand-Prêtre Caïphe, pendant la nuit.

Le lendemain Vendredi 3 Avril, & 14 de Niſan, il eſt mené à Pilate, accuſé, condamné, & crucifié ſur le Calvaire.

Sur le ſoir, avant que le repos du Sabbat commençât, on le détache de la Croix, on l'embaume, & on le met dans le tombeau.

Les Prêtres y mettent des Gardes, & ſcellent l'entrée du ſépulcre.

Il demeure toute la nuit du Vendredi, tout le Samedi, & une partie de la nuit du Samedi au Dimanche, dans le tombeau.

Il reſſuſcite le Dimanche au matin.

Les Anges avertiſſent les ſaintes femmes qui étoient venues au tombeau, qu'il étoit reſſuſcité.

Jeſus lui-même apparoît 1°. à Marie Magdelaine ſous la forme d'un Jardinier. 2°. Il apparoît aux autres ſaintes femmes qui reviennent du ſépulcre. 3°. Il apparoît à Pierre. 4°. Aux deux Diſciples qui alloient à Emaüs. 5°. A tous les Apôtres aſſemblés dans une chambre à Jéruſalem, à l'exception de Thomas, qui étoit abſent. Tout cela le Dimanche auquel il étoit reſſuſcité.

Huit jours après, il ſe trouve encore au milieu de ſes Diſciples au même endroit, & convainc Thomas qui étoit préſent, que c'étoit lui-même.

Après cela, les Apôtres s'en retournent en Galilée, où Jeſus ſe fait voir à eux dans pluſieurs occaſions.

Les Apôtres ayant paſſé environ vingt-huit jours dans la Galilée, reviennent à Jéruſalem.

Jeſus leur apparoît comme ils étoient à table à Jéruſalem, le 14 Mai de cette année, & les ayant mené hors de la ville ſur le Mont des Oliviers, il monte au Ciel en leur préſence, le quarantième jour après ſa Réſurrection.

Dix jours après, qui étoit la fête de la Pentecôte, il leur envoie le Saint-Eſprit, qui deſcend ſur eux en forme de langues de feu.

4037 Election des ſept Diacres. De J. C.
Martyre de Saint Etienne. 37. de l'ère
Saul ou Paul perſécute l'Egliſe. Sa converſion. vulg. 34.
Pilate écrit à Tibère au ſujet de la mort de J. C.

Saint Jacques le Mineur eſt établi Evêque de Jéruſalem.

Le Diacre Saint Philippe baptiſe l'Eunuque de la Reine Candace.

Diſperſion des Apôtres par toute la terre.

4038 Le jeune Agrippa accablé de dettes dans la Judée, prend la réſolution d'aller à Rome. De J. C. 38. de l'ère. v. 35

4039 Il arrive à Rome: il s'attache à Caïus, qui fut depuis Empereur. De J. C. 39. de l'ère. v. 36

4040 Il encourt l'indignation de Tibère, & eſt mis dans les liens. De J. C. 40. de l'ère. v. 37

Pilate eſt rappelé en Italie.

Mort de Tibère. Caïus Caligula lui ſuccéde.

Agrippa eſt mis en liberté, & comblé d'honneurs.

Apollonius de Thiane paroît ſur la fin du règne de Tibère.

On croit que c'eſt vers ce même temps que S. Pierre vint à Antioche.

4041 Saint Paul eſt obligé de ſe ſauver de Damas, en ſe faiſant deſcendre dans une corbeille. De J. C. 41. de l'ère. v. 38

Il vient à Jéruſalem, & Barnabé le fait connoître aux Apôtres & aux Diſciples.

Il va à Tharſe de Cilicie ſa patrie.

Caligula ayant donné au jeune Agrippa la Tétrarchie de Philippe ſon oncle, Agrippa revient en Judée, & paſſant par Alexandrie, il eſt tourné en ridicule par les habitans de cette ville.

Soulevement des Bourgeois d'Alexandrie contre les Juifs, à l'inſtigation de Flaccus.

4042 Flaccus eſt arrêté & mené à Rome, & enſuite envoyé en exil par l'ordre de Caligula. De J. C. 42. de l'ère. v. 39

Hérode le Tétrarque va à Rome dans le deſſein d'obtenir quelque choſe de l'Empereur. Mais Caligula prévenu par Agrippa, le relègue à Lyon.

4043 Caligula ordonne à Pétrone de mettre ſa ſtatue dans le Temple de Jéruſalem. Les Juifs obtiennent de Pétrone quelque délai. De J. C. 43 de l'ère. v. 40

Agrippa s'emploie pour détourner l'Empereur de cette penſée; & enfin il obtient comme une grande faveur, que cette ſtatue n'y ſera pas placée.

Philon le Juif eſt député par les Juifs d'Alexandrie à Caligula.

4044 Philon obtient audience de l'Empereur, & court riſque de ſa vie. De J. C. 44. de l'ère. v. 41

Hiſtoire de deux frères, Aſinée & Anilée. Les Juifs quittent Babylone, & ſe retirent à Séleucie.

C'eſt vers ce temps qu'Helene, Reine des Adiabéniens, & Izate ſon fils, embraſſèrent le Judaïſme.

Mort de Caïus Caligula. Claude lui ſuccéde. Agrippa l'exhorte à retenir l'Empire que les troupes lui avoient déféré. Claude ajoute aux Etats d'Agrippa, la Judée & la Samarie.

Agrippa revient en Judée, & ôte la grande Sacrificature à Théophile, fils d'Ananus, pour la donner à Simon Cantharas.

Peu de temps après il ôte cette dignité à Cantharas, pour en revêtir Matthias.

4045 Saint Pierre vient à Rome ſous l'Empire de Claude. L'année préciſe n'eſt pas bien certaine. — De J. C. 45 de l'ère. v. 42

4046 Agrippa dépouille du Sacerdoce le grand-Prêtre Matthias, pour en revêtir Elionée, fils de Cithéus. — De J. C. 46. de l'ère. v. 43

4047 Il fait arrêter ſaint Jacques le Majeur, & le fait décapiter. — De J. C. 47. de l'ère. v. 44

Saint Pierre eſt auſſi mis en priſon par ſon ordre; mais il en eſt délivré par un Ange.

Quelque temps après Agrippa étant allé à Céſarée, eſt frappé du Seigneur, pour n'avoir pas rejeté les louanges flatteuſes qu'on lui donnoit; il meurt dans de très-grandes douleurs.

Paul & Barnabé portent à Jéruſalem les aumônes des fidelles d'Antioche.

Etant de retour à Antioche, l'Egliſe les deſtine à aller prêcher aux Gentils, par-tout où le Saint-Eſprit les conduira.

4048 Cuſpius Fadus eſt envoyé en Judée en qualité de Gouverneur. — De J. C. 48 de l'ère. v. 45

Grande famine en Judée.

Saint Paul & ſaint Barnabé paſſent à Cypre, & de-là en Pamphilie, en Piſidie, en Lycaonie.

Etant à Lyſtres, on veut leur offrir des ſacrifices comme à des Dieux.

Ils reviennent à Antioche.

Première Epître de S. Pierre.

4049 Vers ce même-temps, ſaint Marc écrit ſon Evangile. — De J. C. 49 de l'ère. v. 46

Cuſpius Fadus eſt rappelé, & le Gouvernement de la Judée eſt donné à Tibère Alexandre.

4051 Hérode, Roi de Calcide, ôte le Pontificat à Joſeph, fils de Camide, & le donne à Ananie, fils de Nebedée. — De J. C. 51. de l'ère. v. 48

Mort d'Hérode, Roi de Calcide.

Ventidius Cumanus eſt fait Gouverneur de Judée, en la place de Tibère Alexandre.

4052 Troubles en Judée ſous le Gouvernement de Cumanus. — De J. C. 52. de l'ère. v. 49

4054 Quelques Chrétiens Judaïſans veulent aſſujettir les Gentils convertis, à l'obſervation des cérémonies légales. — De J. C. 54. de l'ère. v. 51

Concile de Jéruſalem, où il fut décidé que l'on n'obligeroit pas les Gentils convertis, à l'obſervation des cérémonies légales.

Saint Pierre vient à Antioche, & eſt repris par ſaint Paul.

Saint Paul & ſaint Barnabé ſe ſéparent à cauſe de Jean Marc.

Saint Timothée s'attache à ſaint Paul, & reçoit la circonciſion.

Saint Luc étoit auſſi en ce même temps avec ſaint Paul.

4055 L'Apôtre paſſe de l'Aſie dans la Macédoine. De J. C. 55. de l'ère. v. 52

De-là il vient à Athènes.

4056 D'Athènes il va à Corinthe. De J. C. 56. de l'ère. v. 53

Les Juifs ſont chaſſés de Rome ſous l'Empire de Claude.

Felix eſt envoyé Gouverneur en Judée, en la place de Cumanus.

Première Epître de ſaint Paul aux Theſſaloniciens.

Seconde lettre du même aux Theſſaloniciens, quelques mois après la première.

4057 Saint Paul quitte Corinthe après dix-huit mois de ſéjour, & s'embarque pour aller à Jéruſalem. Il paſſe par Ephèſe. De J. C. 57. de l'ère. v. 54

Arrivée d'Apollon à Ephèſe. Il y prêche Jeſus-Chriſt.

Saint Paul après avoir ſatisfait ſa dévotion à Jéruſalem, va à Antioche.

De-là il paſſe dans la Galatie & dans la Phrygie, & revient enfin à Ephèſe, où il demeure trois ans.

Mort de l'Empereur Claude, empoiſonné par Agrippine.

Néron lui ſuccède.

4058 Epître de ſaint Paul aux Galates. De J. C. 58. de l'ère. v. 55

4059 Première Epître de ſaint Paul aux Corinthiens. De J. C. 59. de l'ère. v. 56

4060 Saint Paul eſt obligé de ſortir d'Ephèſe par la ſédition que Démétrius l'Orfévre y excite contre lui. De J. C. 60. de l'ère. v. 57

Il paſſe en Macédoine.

Seconde Epître aux Corinthiens.

Epître aux Romains.

4061 Saint Paul va en Paleſtine porter les aumônes des fidelles. De J. C. 61. de l'ère. v. 58

Il eſt arrêté dans le Temple de Jéruſalem.

4062 Quelque temps après il eſt envoyé priſonnier à Céſarée. De J. C. 62. de l'ère. v. 59

Iſmaël, fils de Fabei, eſt fait Souverain Pontife, au lieu d'Ananie.

Brouilleries entre les Juifs de Céſarée, & les autres Bourgeois de la même Ville.

4063 Portius Feſtus eſt fait Gouverneur de Judée en la place de Felix. De J. C. 63. de l'ère v. 60

Saint Paul appelle à l'Empereur. Il eſt embarqué & envoyé à Rome.

4064 Naufrage de ſaint Paul à Malte. De J. C. 64. de l'ère v. 61

Il arrive à Rome, & y demeure deux ans priſonnier.

Les Juifs élèvent un mur, qui empêche Agrippa de voir au dedans du Temple.

Iſmaël, grand-Prêtre, eſt dépoſé.

Joſeph ſurnommé Cabei, eſt mis en ſa place.

4065 Epître de ſaint Paul aux Philippiens. De J. C. 65. de l'ère v. 62

Epître aux Coloſſiens.

Martyre de ſaint Jacques le Mineur, Evêque de Jéruſalem.

4066 Epître de ſaint Paul aux Hébreux, écrite d'Italie, auſſitôt après ſa délivrance de priſon. De J. C. 66. de l'ère v. 63

Albin ſucceſſeur de Felix arrive en Judée en qualité de Gouverneur.

Diviſion entre les Prêtres de Jéruſalem au ſujet des Dixmes.

Les Lévites Chantres obtiennent la permiſſion de porter dans le Temple des robes de lin, comme les Prêtres.

Jeſus, fils d'Ananus, commence à crier dans Jéruſalem : *Malheur à la Ville*, &c. & continue de crier juſqu'au commencement du ſiége par les Romains.

4067 Saint Paul vient d'Italie en Judée, paſſe par l'Iſle de Crète, par Ephèſe, par la Macédoine. De J. C. 67. de l'ère v. 64

On croit que c'eſt de la Macédoine, qu'il écrivit ſa première Epître à Timothée.

Epître de ſaint Paul à Tite.

Agrippa ôte la grande Sacrificature à Jeſus, fils de Gamaliel, & la donne à Matthias, fils de Théophile.

Geſſius Florus eſt fait Gouverneur de Judée en la place d'Albin.

Néron fait mettre le feu à la Ville de Rome, & en rejette la faute ſur les Chrétiens, dont pluſieurs ſont martyriſés.

4068 Saint Pierre écrit ſa première Epître, apparemment de Rome. De J. C. 68. de l'ère v. 65

Divers prodiges arrivés à Jéruſalem durant la Fête de Pâque de cette année.

Saint Paul va à Rome pour la dernière fois, & y eſt mis en priſon, auſſi-bien que ſaint Pierre.

Epître de saint Paul aux Ephésiens.
Seconde Epître de saint Paul à Timothée.
Apollonne de Thyane vient à Rome.

4069 Martyre de saint Pierre & de saint Paul à Rome. De J. C. 69 de l'ère. v. 66

Saint Clément succède à saint Pierre : mais il ne prit le gouvernement de l'Eglise, qu'après la mort de saint Lin.

S. Marc vient de nouveau à Alexandrie, & y souffre le martyre.

Cestius Gouverneur de Syrie, vient à Jérusalem, & fait faire le dénombrement des Juifs qui s'y trouvent à la Fête de Pâque.

Brouilleries à Césarée & à Jérusalem.

Florus fait mourir plusieurs Juifs.

Soulevement des Juifs contre lui. Ils tuent la garnison Romaine qui étoit à Jérusalem.

Massacre des Juifs de Césarée en Palestine.

Tous les Juifs de Scythopolis sont égorgés en une même nuit.

Cestius Gouverneur de Syrie, vient en Judée.

Il assiége le Temple de Jérusalem : il se retire, & est battu par les Juifs.

Les fidelles de Jérusalem voyant que la guerre alloit commencer, se retirent à Pella dans le Royaume d'Agrippa, au-delà du Jourdain.

Vespasien est nommé par Néron, pour faire la guerre aux Juifs.

Joseph est établi Gouverneur de la Galilée.

Vespasien envoie son fils Tite à Alexandrie. Il vient lui-même à Antioche, & forme une armée nombreuse.

4070 Vespasien entre en Judée, & soumet la Galilée. De J. C. 70. de l'ère. v. 67

Joseph est assiégé dans Jotapate.

La ville est prise, & Joseph se rend à Vespasien.

Tibériade & Tarichée, qui s'étoient révoltées contre Agrippa, sont réduites à l'obéissance par Vespasien.

Division dans Jérusalem.

Les Zélateurs se saisissent du Temple, & commettent mille violences dans Jérusalem.

Ils déposent Théophile, & établissent en sa place, pour grand-Prêtre, un nommé Phannias.

Les Zélateurs font venir les Iduméens au secours de Jérusalem.

Ils font mourir Ananus & Jesus, fils de Gamala, & Zacharie, fils de Baruc.

Les Iduméens se retirent de Jérusalem.

4071 Mort de l'Empereur Néron. Galba lui succede. De J. C. 71. de l'ère. v. 68

Vespasien se rend maître de tous les postes de

la Judée, qui étoient aux environs de Jéruſalem.

Simon, fils de Gioras, déſole la Judée, & l'Idumée méridionale.

4072 Mort de Galba. Othon eſt déclaré Empereur. De J. C. 72. de l'ère. v. 69

Mort d'Othon : Vitellius eſt reconnu Empereur.

Veſpaſien eſt déclaré Empereur par ſon armée. Il eſt reconnu par tout l'Orient.

Joſeph eſt mis en liberté.

Jean de Giſcala ſe met à la tête des Zélateurs.

Eléazar, fils de Simon, forme un troiſieme parti, & ſe rend maître du Temple intérieur, ou du parvis des Prêtres.

4073 Tite marche contre Jéruſalem pour en faire le ſiége. De J. C. 73. de l'ère. v. 70

Il arrive devant Jéruſalem quelques jours avant la Fête de Pâque.

Les factieux ſe réuniſſent d'abord contre les Romains, puis ſe diviſent de nouveau entr'eux.

Les Romains ſe rendent maîtres de la premiere enceinte de Jéruſalem; puis de la ſeconde, enſuite ils font un mur tout autour de la Ville, qui fut bientôt réduite à une extrême famine, enſorte qu'une mere y mangea ſon enfant.

Le dix-ſeptieme jour de Juillet, le ſacrifice perpétuel ceſſe dans le Temple.

Les Romains ſe rendent maîtres du parvis du peuple, & mettent le feu aux Galeries.

Un Soldat Romain met le feu au Temple, malgré la défenſe de Tite.

Les Romains s'étant rendus maîtres de la Ville & du Temple, offrent à leurs Dieux des ſacrifices d'actions de grâces.

Priſe de la derniere enceinte de la Ville.

Jean de Giſcala, & Simon fils de Gioras, après avoir eſſayé de ſe ſauver, ſe cachent dans des égouts.

4074 Tite fait démolir le Temple juſqu'aux fondemens. De J. C. 74. de l'ère. v. 71

Il fait de même démolir la Ville, & ne réſerve que les tours d'Hippicos, de Phazaël & de Mariamne.

Tite retourne à Rome, & triomphe de la Judée, avec Veſpaſien ſon pere.

Baſſus eſt envoyé en Judée en qualité de Lieutenant.

4075 Après la mort de Baſſus, Fulvius Sylva lui ſuccede, & ſe rend maître de quelques fortereſſes qui tenoient encore dans la Judée. De J. C. 75. de l'ère. v. 72

Le Temple d'Onion en Egypte, eſt fermé par les Romains.

4075	Un aſſaſſin de Judée ſéduit les Juifs de Cyrène, & eſt cauſe de leur perte. Veſpaſien fait rechercher tous ceux qui étoient de la race de David.	75. de l'ère vulg. 72.

Fin de la Table Chronologique de l'Hiſtoire de la Bible.

Table Chronologique des Rois d'Aſſyrie.

An du M 1770	NEMROD, fils de Chus, & petit-fils de Cham, fonde la Monarchie des Aſſyriens, vers le temps de la tour de Babel, c'eſt-à-dire, cent quatorze ans environ après le Déluge, vers l'an du Monde 1770. Il eut pluſieurs ſucceſſeurs, dont on trouve les noms dans divers Catalogues, mais qui ne ſont nullement certains, & d'ailleurs on ne ſait aucune action de leur règne.	Avant J.C. 2230 vant l'ère vulg. 2234.
2682	BELUS l'Aſſyrien commença à régner en 1682; il régna cinquante-cinq ans.	1318
2737	NINUS ſon fils, que les Perſans conſiderent comme le Fondateur de cet Empire, commença à régner l'an du Monde 2737, & avant Jeſus-Chriſt 1263. On dit qu'il régna cinquante-deux ans: il mourut vers l'an 2789, avant J. C. 1211, avant l'ère vulgaire 1215.	1263
2831	SEMIRAMIS, épouſe de Ninus, régna quarante-deux ans, & mourut vers l'an du Monde 2831, avant J. C. 1169.	1169
2870	NINIAS regne environ trente-neuf ans : il mourut l'an du Monde 2870, avant J. C. 1130, avant l'ère vulgaire 1134.	1130
3233	Après Ninias, on trouve de grandes liſtes, mais peu aſſurées, des Rois d'Aſſyrie, juſqu'à Phul, marqué dans l'Ecriture, qui eſt apparemment le pere de Sardanapale. Phul vint ſur les terres d'Iſraël, l'an du Monde 3233, & il mourut en 3237, avant J. C. 763, avant l'ère vulgaire 767.	767
3237	SARDANAPALE ſon fils & ſucceſſeur, régna vingt ans, depuis 3237 juſqu'en 3257.	763
3257	ARBACES Satrape de Médie, & Beleſus, autrement Nobonaſſar, nommé Baladan dans les Livres ſaints des Hébreux, Satrape de Babylonie, s'étant révoltés contre Sardanapale en 3254, le contraignent de ſe brûler dans ſon Palais, l'an du Monde 3257, avant J. C. 743, avant l'ère vulgaire 747.	743
	NINUS le jeune ſuccede à Sardanapale dans Ni-	

nive. C'eſt le même qui eſt nommé Téglatphalaſſar dans les Livres ſaints, 1. *Par.* v. 6. 26. & 2. *Par.*

3176 xxviii. 20. & 4. *Reg.* xv. 29. & xvi. 7. 10. Il règne dix-neuf ans, meurt l'an du Monde 3276, avant J. C. 724. 723

3290 Salmanasar règne quatorze ans; meurt l'an du Monde 3290, avant J. C. 710. 710

1294 Sennacherib règne quatre ans; meurt en 3294, avant J. C. 706. 706

3336 Assaradon règne treize ans ſur les Aſſyriens & ſur les Caldéens; il meurt l'an du Monde 3336, avant J. C. 664, avant l'ère vulgaire 668. 664

3356 Saosduchin, autrement nommé Nabuchodonoſor dans Judith, règne vingt ans; meurt en 3356, avant J. C. 644, avant l'ère vulgaire 648. 644

4378 Chinaladan ou Saracus règne vingt-deux ans; meurt l'an du Monde 3378, avant J. C. 622, avant l'ère vulgaire 626. 622

3359 Nabopolassar & Aſtiages ayant aſſiégé Chinaladan dans Ninive, le dépoſſedent. Aſtiages règne en Médie, & Nabopolaſſar à Ninive, depuis l'an du Monde 3378 juſqu'en 3399. Nabopolaſſar fut pere de Nabuchodonoſor, Roi de Chaldée ou de Babylone. 601

3442 Nabuchodonosor, Roi de Chaldée & d'Aſſyrie, commença à régner à Babylone en 3399; il tomba dans la manie en 3435, & vécut ſept ans parmi les bêtes: il revint en 3442, & mourut après quarante-trois ans de règne, l'an du Monde 3442, avant J. C. 558, avant l'ère vulgaire 561. 558

3444 Evilmerodac règne deux ans, depuis 3442 juſqu'en 3444. 556

3449 Balthasar règne quatre ans; meurt l'an du Monde 3449. 551

3566 Darius le Mède lui ſuccede, & règne à Babylone ſeize ou dix-ſept ans: il meurt l'an du Monde 3466, & laiſſe l'Empire à Cyrus, qui eſt le Fondateur de l'Empire des Perſes. 534

Table Chronologique de l'Empire des Perſes.

3466 Cyrus règne à Babylone dix-neuf ans, depuis 334

3475 l'an 3466 juſqu'en 3475, avant J. C. 525, avant l'ère vulgaire 529. 523

3482 Cambyse règne ſept ans cinq mois; meurt en 3482. 518

	OROPASTES feignant d'être Smerdis fils de Cyrus, & frere de Cambyſe, uſurpe la Royauté, & règne cinq mois.	
3483	DARIUS, fils d'Hiſtaſpe, monte ſur le trône. C'eſt lui qui épouſa Eſther, & qui eſt nommé Aſſuérus dans l'Ecriture. Il règne trente-ſix ans ; meurt	517
5519	l'an du Monde 3519, avant J. C. 481, avant l'ère vulgaire 485.	481
1531	XERXÈS règne douze ans; meurt en 3531, avant J. C. 469, avant l'ère vulgaire 473.	469
3579	ARTAXERXÈS, ſurnommé *à la longue main*, règne quarante-huit ans; meurt en 3579, avant J. C. 421, avant l'ère vulgaire 425.	421
3580	XERXÈS II règne un an ; meurt en 3580, avant J. C. 420, avant l'ère vulgaire 424.	420
	SECUNDIANUS ou Sogdianus ſon frere, regne ſept mois.	
	OCHUS, troiſieme fils d'Artaxerxès, autrement Darius Nothus, règne dix-neuf ans ; meurt en	
3600	3600, avant J. C. 400, avant l'ère vulgaire 404.	400
	ARTAXERXÈS Memnon règne quarante-trois ans ;	
3643	meurt en 3643, avant J. C. 357 ; ſon frere le jeune Cyrus, lui fait la guerre.	357
3666	ARTAXERXÈS Ochus règne vingt-trois ans; meurt en 3666, avant J. C. 334.	334
3668	ARSEN règne trois ans : Bagoüs le fit mourir en 3668, avant J. C. 331.	331
	DARIUS Condomanus fut vaincu par Alexandre	
3674	le Grand en 3674, avant J. C. 326, avant l'ère vulgaire 330, après ſix ans de règne.	326

L'Empire des Perſes a duré deux cents huit ans.

Table Chronologique de la Monarchie des Caldéens.

LA plupart des Auteurs tiennent que Nembrod fonda l'Empire des Caldéens, ayant établi le ſiége de ſa Monarchie à Babylone. Voyez *Geneſ.* x. 10. *& Mich.* v. 6. En ſuivant ce ſyſtême, on peut voir ce que nous avons marqué ci-devant de la Monarchie des Aſſyriens, qui eſt ſouvent confondue avec celle des Chaldéens.

Ceux qui croient que Nembrod fonda l'empire d'Aſſyrie, ne ſavent pas proprement qui eſt le Fondateur de l'Empire de Chaldée : mais on connoît Amraphel, Roi de Sennaar, du temps d'A-

2092 braham. *Geneſ.* x v 1. 1. l'an du Monde 2092. avant J. C. 1098. avant l'Ere vulgaire 1912. — 1908

Jules Africain & Euſebe marquent le commencement d'Evechoüs, Roi des Chaldéens, deux cents vingt-quatre ans avant que les Arabes ſe fuſſent rendus maîtres de cette Monarchie, & par

2952 conſéquent en l'an du Monde 2952. — 1048

Les Arabes firent la guerre aux Chaldéens, &

2466 les aſſujettirent l'an du Monde 2466. Ils régnèrent dans la Chaldée pendant deux cents ſeize ans, juſqu'à Belus l'Aſſyrien. — 1534

Le nom du premier Roi des Chaldéens Arabes, eſt Mardocentés, apparemment Merodach, que ces peuples adorèrent dans la ſuite comme une Di-

2511 vinité. Il régna quarante-cinq ans; meurt en 2511 avant J. C. 1489. — 1489

Belus l'Aſſyrien commença à régner à Baby-

3682 lone, l'an du Monde 2682. de la Période Julienne 392 avant J. C. 1318. Il régna cinquante-cinq — 1318

3737 ans, & mourut en 3737 avant J. C. 1263. Il eut pour ſucceſſeurs Ninus, Semiramis, Ninias, & les autres dont on a parlé ſous l'Empire d'Aſſyrie. — 1263

Belesus, autrement Baladan, ou Nabonaſſar, ſe ſouleva contre Sardanapale dernier Roi d'Aſſyrie, un des ſucceſſeurs de Belus, l'an du Monde

3257 3257 de la Période Julienne 3966 avant J. C. 743 & fonda un nouvel Empire de Chaldée, qui ſub- — 743

3323 ſiſta juſqu'à l'an du Monde 3323 auquel temps Aſſaradon, Roi d'Aſſyrie, s'en rendit maître. Il eut pour ſucceſſeurs Saoſduchin, Chinaladan, Nabopolaſſar, Nabuchodonoſor, Evilmerodach & Balthaſar, ainſi qu'on l'a vu ci-devant, dans la liſte des Rois d'Aſſyrie. — 677

Table Chronologique de la Monarchie des Mèdes.

Arbacès, ou Orbacès, ou Pharnacès, Satrape ou Gouverneur de Médie, ſe ſouleva contre Sardanapale, Roi d'Aſſyrie, l'an du Monde

3257 3257 & mit les Mèdes en liberté. Il régna, ou il gouverna les Mèdes juſqu'à ſa mort, dont on ignore le temps. — 743

Après ſa mort, il y eut un interrègne qui dura

3270 juſqu'en l'an du Monde 3270 avant J. C. 730. — 730

Dejocès fut établi Roi en 3270 & régna cin-

3322 quante-deux ans. Il mourut l'an Monde 3322 avant J. C. 678. — 678

PHRAORTÈS ſon fils lui ſuccéda : il ſubjugua les Perſes, & fut vaincu par les Aſſyriens. Nous croyons que c'eſt lui qui eſt nommé Arphaxad dans Judith, 1. 1. & qu'il fut vaincu par Nabuchodonoſor, autrement Saoſduchin, Roi d'Aſſyrie, l'an

3347 du Monde 3347 après vingt-deux ans de règne, avant J. C. 653 avant l'Ere vulgaire 657. — 653

3387 CYAXARÈS règne quarante ans : il meurt en 3387 avant J. C. 613. — 613

ASTIAGÈS, Roi des Mèdes, règne trente-cinq

3422 ans : meurt l'an du Monde 3422 avant J. C. 578. — 578

CYAXARÈS II. ou Darius le Mède, fils d'Aſtiagès, ſuccède à Balthaſar au Royaume de Baby-

4449 lone, l'an du Monde 3449 il meurt l'an du Monde — 551

3466 3466. Cyrus lui ſuccède. — 534

Table Chronologique de la Monarchie des Grecs en Orient.

An du M. 3760. Alexandre le Grand, né en 3648, perdit ſon père Philippe en 3668, paſſa en Aſie en 3670, vainquit Darius en 3674, poſſéda l'Empire d'Orient ſix ans. Il mourut en 3681, âgé de trente-trois ans. Il avoit régné en tout douze ans ; ſix ans Roi de Macédoine, & ſix ans Monarque de l'Orient. Son Empire fut partagé entre ſes principaux Capitaines. Nous ne marquons ici que ceux qui régnèrent dans la Syrie & dans l'Egypte, comme les ſeuls avec qui les Hébreux ont eu relation.

Rois d'Egypte.	*Rois de Syrie.*	
3681. avant J. C. 319. avant l'ere vulg. 321. PTOLÉMÉE, fils de Lagus ſurnommé Soter, règne trente-neuf ans ; meurt en 3720.	SELEUCUS I. Roi de Syrie, regne quarante-deux ans depuis l'an du Monde 3682 juſqu'en 3724.	An du M 3682. avant J. C. 318
	Antiochus Soter, regne dix-neuf ans ; meurt en 3743.	3743. avant J C. 257
3758. avant J. C. 242. Ptolémée Philadelphe, règne vingt-neuf ans ; meurt en 3758.	Antiochus le Dieu, regne quinze ans ; meurt en 3758.	3758. avant J. C. 242

Séleucus II. Calinicus, ou Pôgon, regne vingt ans; meurt en 3778. — 3778. avant J. C. 222.

Séleucus III. ſurnommé Keraunos, regne trois ans; meurt en 3781. — 3781. avant J. C. 219.

Antiochus le Grand, regne trente-ſix ans; meurt en 3816. — 3816. avant J. C. 184

Séleucus IV. Philopator, regne douze ans; meurt en 3828. — 3828. avant J. C. 172

Antiochus Epiphane, frere de Séleucus Philopator, regne onze ans; meurt en 2840. — 3840. avant J. C. 160.

Antiochus Eupator, regne deux ans; meurt en 3842. — 3842. avant J. C. 158

Démétrius Soter, fils de Séleucus IV. regne douze ans; meurt en 3854. — 3854. avant J. C. 146.

Démétrius Nicanor regne dix ans dans le trouble: il eut pour concurrens, Balas & Antiochus le Dieu, juſqu'en 3864. — 3864. avant J. C. 136.

Antiochus le Pieux, ſurnommé auſſi Sidétés, ou Soter, frere de Démétrius Nicanor, regne neuf ou dix ans. Il fut pris par les Parthes en 3873. — 3873. avant J. C. 127.

Démétrius Nicanor remonte ſur le trône. Il a pour concurrent Zebina. Démétrius eſt vaincu en 3878. — 3878. avant J. C. 222.

Séleucus ſon fils; regne un an; meurt en 3880. — 3880. avant J. C. 120

Antiochus Gryphus, ou Philometor, regne huit ans en paix juſqu'en 3892. — 3892. avant J. C. 108.

Antiochus de Cyzique, ſon frere, le vainquit en 3892; ils partagerent le Royaume. Gryphus mourut en 3910. — 3910. avant J. C. 90.

3787. avant J. C. 213. Ptolémée Evergète, règne vingt-cinq ans; meurt en 3787.

3800. avant J. C. 200. Ptolémée Philopator, règne dix-ſept ans; meurt en 3800.

3824. avant J. C. 176. Ptolémée Epiphane, règne vingt-quatre ans; meurt en 3824.

3861. avant J. C. 139. Ptolémée Philometor, regne trente-ſept ans; meurt en 3861.

3888. avant J. C. 112. Ptolémée Evergete, ou Phiſcon, regne cinquante-trois ans; meurt en 3888.

3882. avant J. C. 77. Ptolémée Lathure, regne trente-ſix ans ſix mois; meurt en 3923.

Cléopatre, fille de Lathure, femme d'Alexandre II. regne ſix mois.

3924 3943 Alexandre I. neveu de Lathure établi en 3924. meurt en 3943.

3939 Alexandre II. fils d'Alexandre I. fut chaſſé par les Alexandrins en 3939.

3953. avant J. C. 47. Ptolémée Nothus, ou Auletés, fils de Lathure, regne treize ans, depuis l'an 3940 juſqu'en 3953.

	Le Royaume eſt dans la diviſion entre Séleucus, fils de Gryphus, Antiochus le Pieux, fils d'Antiochus de Cyzique; Philippe frere de Séleucus, & Démétrius Eucérus. Cette diviſion dura environ vingt ans juſqu'en 3920.	3920. avant J. C. 80.
3957. avant J. C. 43.	Ptolémée, dernier de ce nom, ſurnommé Denys ou Bachus, regne trois ans huit mois; meurt en 3957.	
3974. avant J. C. 26. avant l'ère vulg. 30.	Cléopatre lui ſuccede. Elle ſe fit mourir en 3974.	
	La Monarchie des Ptolémées en Egypte, a duré deux cents quatre-vingt-treize ans.	
	Antiochus l'Aſiatique & ſon frere fils d'Antiochus le Pieux, vinrent à Rome en 3935 pour demander au Sénat le Royaume de Syrie; mais on ne leur accorda pas leur demande, & on les dépouilla de ce qu'ils poſſédoient.	3935 avant J. C. 65.
	Tygranne, Roi d'Arménie, gouverne le Royaume de Syrie pendant dix-huit ans, juſqu'à l'an du Monde 3939.	3939. avant J. C. 61.

Le Royaume de Syrie a été poſſédé deux cents cinquante-quatre ans par les Séleucides, depuis l'an du Monde 3682 juſqu'en 3936.

LISTE CHRONOLOGIQUE des Princes Aſmonéens, qui ont gouverné les Juifs depuis Judas Maccabée.

An du M.		Avant J.C.
3838	JUDAS Maccabée prit le Gouvernement du pays après la mort de Matthatias ſon pere, arrivée l'an du Monde 3838.	162
3843	Judas gouverna environ ſix ans trois mois; meurt l'an du Monde 3843.	157
3860	Jonathas ſon frere gouverne dix-ſept ans; meurt en 3860.	140
3869	Simon ſon frere gouverna huit ans trois mois; meurt en 3869.	151
3898	Jean Hircan ſon fils lui ſuccede, & gouverne vingt-neuf ans; meurt l'an du Monde 3898.	102
3899	Judas Ariſtobule prend le premier la qualité de Roi des Juifs. Il gouverne un an; meurt en 3899.	101

3926	Alexandre Jannée regne vingt-ſept ans ; meurt en 3926.	74
3935	Salomé ou Alexandra ſa femme, gouverne neuf ans en la place d'Hircan ſon fils aîné ; elle mourut en 3935.	65
3938	Hircan regne trois ans en paix. Ariſtobule ſon frere uſurpe le Royaume, & le poſſede pendant	62
3940	trois ans trois mois, juſqu'en 3940.	60
3943	Hircan eſt de nouveau établi Roi par Pompée, en 3943. Il eſt aſſez paiſible pendant vingt-trois ans,	57
3964	juſqu'en 3964.	36
	Antigone ſon neveu, fils d'Ariſtobule, fait venir les Parthes à Jéruſalem en 3964 ſe ſaiſit d'Hircan ; le livre aux Parthes ; s'empare de la Royauté & de la grande Sacrificature, & en jouit pendant deux	
3967	ans ſept mois. Il fut pris par Soſius en 3967 & enſuite décapité à Antioche par l'ordre de Marc-Antoine.	33
	Hérode, fils d'Antipater, obtient d'Antoine le	
3964	titre de Roi de Judée en 3964. Il vient en Judée en	36
3965	qualité de Roi en 3965. Il aſſiége Jéruſalem en	35
3966	3966 & s'en rend maître en 3967.	34
	Hircan ayant été pris par les Parthes en 3964 on lui coupa les oreilles, pour le rendre à l'avenir incapable d'exercer les fonctions ſacerdotales. Il fut alors mené à Babylone, d'où il ne revint qu'en	
3974	3968. Il fut mis à mort par Hérode en 3974.	26
4000	Naiſſance de Jeſus-Chriſt le 25 Décembre.	De J.C. 1.
4001	Mort d'Hérode, vers la Fête de Pâque.	4 ans avant l'ère vulg.

LISTE CHRONOLOGIQUE des Souverains Pontifes des Juifs.

An du M.		Avant J.C.
2552	I. AARON, frere de Moyſe, premier grand-Prêtre des Juifs, meurt l'an du Monde 2552 avant Jeſus-Chriſt 1448.	1448
2571	II. Eléazar meurt vers l'an 2571.	1429
2590	III. Phinées meurt vers l'an 2590.	1410
Années incertaines.	IV. Abiézer ou Abiſué. V. Bocci. VI. Uzi. } ſous les Juges.	
2888	VII. Héli de la race d'Ithamar, établi en 2848.	1112
Années incertaines.	meurt en 2888. VIII. Achitob.	
2912	IX. Achia vivoit en 2911 ou 2912.	1088
2944	X. Achimelech, autrement Abiathar, mis à mort par l'ordre de Saül en 2944.	1056

An du M.		Avant J.C
2989	XI. Abiathar ou Achimelech, ou Abimelec, ſous David, depuis 2944 juſqu'en 2989.	1011
3000	XII. Sadoc I. ſous Saül, ſous David & ſous Salomon, depuis 2994 juſques vers l'an 3000.	1000
3030	XIII. Achimaas ſous Roboam, vers l'an 3030.	970
3092	XIV. Azarias ou Amarias, ſous Joſaphat, vers l'an 3092.	908
3126	XV. Johanan, le même apparemment que Joïada ſous Joas, meurt en 3126 âgé de cent trente ans.	874
3164	XVI. Azarias, peut-être le même que Zacharie, tué dans le Temple en 3164.	836
3221	XVII. Amarias peut-être Azarias, ſous Ozias en 3221.	779
Années incertaines.	XVIII. Achitob. } ſous Jonathan Roi de Juda. XIX. Sadoc II. }	
3265	XX. Urias ſous Achas, vivoit en 3265.	735
Années incertaines.	XXI. Sellum ou Salum, ou Moſollam, pere d'Azarias, & aïeul d'Helcias.	
3278	XXII. Azarias du temps d'Ezéchias, vers l'an 3278.	722
	XXIII. Helcias auſſi ſous Ezéchias.	
3380	XXIV. Eliacim ou Joakim, ou Helcias ſous Manaſſé. Il continua ſous Joſias juſqu'en 3380 & plus avant.	620
Année incertaine.	XXV. Azarias, peut-être Nerias, pere de Saraïas & de Baruch.	
3416	XXVI. Saraïas dernier Pontife avant la captivité, mis à mort en 3416. par l'ordre de Nabuchodonoſor.	586
3467	XXVII. Joſedech pendant la captivité, depuis 1416 juſqu'en 3467.	535
3468	XXVIII. Joſué ou Jeſus, fils de Joſedech, revient de captivité en 3468.	532
An. incer	XXIX. Joachim ſous le regne de Xerxès.	
3550	XXX. Eliaſib ou Jaſib, ou Chaſib ſous Néhémie, en 3550.	450
	XXXI. Joïada ou Juda. 2. *Eſdr.* XII. 10.	
Année incertaine.	XXXII. Jonathan ou Jean.	
3682	XXXIII. Jeddoa ou Jaddus reçut Alexandre le Grand dans Jéruſalem en 3673; meurt en 3682.	318
3702	XXXIV. Onias I. établi en 3682, meurt en 3702.	298
3711	XXXV. Simon I. ſurnommé le Juſte, depuis 3702 juſqu'en 3711.	289
3744	XXXVI. Eléazar, depuis 3712 juſqu'en 3744.	256
3771	XXXVII. Manaſſé, depuis 3745 juſqu'en 3771.	229
3785	XXXVIII. Onias II. depuis 3771 juſqu'en 3785.	215
3805	XXXIX. Simon II. depuis 3785 juſqu'en 3805.	195
3834	XL. Onias III. établi en 3805 dépoſé en 3829, meurt en 3834.	166

	XLI. Jaſon ou Jeſus achete la ſouveraine Sacrificature en 3829 ; eſt dépoſé en 3831.	169
3831		
	XLII. Ménélaüs ou Onias IV. établi en 3832. mis à mort en 3842.	158
3842		
	XLIII. Lyſimaque Vice-gérent de Ménélaüs, tué en 3844.	156
3844		
	XLIV. Alcime, ou Jacim, ou Joakim, établi en 3832; meurt en 3844.	
	XLV. Onias V. ſe retire en Egypte, où il bâtit le Temple d'Union en 3854.	146
3854		
	XLVI. Judas Maccabée rétablit l'Autel & les Sacrifices en 3840 ; meurt en 3843.	157
3843		
3843	XLVII. Jonathas Aſmonéen, frere de Judas Maccabée, établi en 3843 ; meurt en 3860.	140
3869	XLVIII. Simon Maccabée, depuis 3860 juſqu'en 3869.	131
3898	XLIX. Jean Hircan, depuis 3869 juſqu'en 3898.	102
3899	L. Ariſtobule depuis 3898 juſqu'en 3899.	101
3926	LI. Alexandre Jannée, depuis 3899. juſqu'en 3926.	74
3958	LII. Hircan fut grand-Prêtre trente-deux ans entiers ; meurt en 3974.	42
	LIII. Ariſtobule, ſon frere, s'empare du Pontificat de ſon vivant, & le poſſede trois ans trois mois, depuis 3935 juſqu'en 3940.	
3967	LIV. Antigone fils d'Ariſtobule, & neveu d'Hircan, jouit du Pontificat deux ans ſept mois, depuis l'an 3964 juſqu'en 3967.	33
3969	LV. Ananel qu'Hérode fit venir de Babylone en 3968. fut dépoſé quelque temps après en 3969.	31
3970	LVI. Ariſtobule dernier des Aſmonéens, ne fut grand-Prêtre qu'un an. Noyé en 3970.	30
3971	Ananel pour la ſeconde fois, établi en 3971. On ne ſait combien il tint le Pontificat ; il eut pour ſucceſſeur.....	29
3981	LVII. Jeſus, fils de Phabi, dépoſé en 3981.	19
3999	LVIII. Simon, fils de Boëthus, établi en 3981. & dépoſé en 3999.	1
4000	LIX. Matthias, fils de Théophile, depuis 3999. juſqu'en 4000. Ellem lui fut ſubrogé pour un ſeul jour.	L'Année de la Naiſſance de J. C.
4003	LX. Joazar, fils de Simon, fils de Boëthus, établi en 4000 juſqu'en 4003.	1
4009	LXI. Eléazar, frere de Joazar, en 4004. juſqu'en 4009.	6
4010	LXII. Jeſus, fils de Sirach, établi en 4009 juſqu'en 4010.	7
4016	Joazar pour la ſeconde fois, en 4010 juſqu'en 4016.	13

4027	LXIII. Ananus, fils de Seth, depuis 4016 jusqu'en 4027.	
4027	LXIV. Ismaël, fils de Phabi, en 4027.	24
	LXV. Eléazar, fils d'Ananus, en 4027.	
4028	LXVI. Simon, fils de Camithe, en 4028.	25
4038	LXVII. Joseph, surnommé Caïphe, depuis 4029 jusqu'en 4038.	35
4040	LXVIII. Jonathas, fils d'Ananus, depuis 4038 jusqu'en 4040.	37
4044	LXIX. Théophile, fils de Jonathas, depuis 4040 jusqu'en 4044.	41
4045	LXX. Simon Cantharus, fils de Simon I. depuis 4044 jusqu'en 4045.	42
4047	LXXI. Matthias, fils d'Ananus, depuis 4045 jusqu'en 4047.	43
4048	LXXII. Ælioneus, depuis 4047. jusqu'en 4048	45
	Simon Cantharus, pour la seconde fois, déposé la même année 4048.	
4050	LXXIII. Joseph, fils de Canée, depuis 4048 jusqu'en 4050.	47
4066	LXXIV. Ananias, fils de Nébédée, établi en 4050 jusqu'en 4066.	63
	LXXV. Ismaël, fils de Phabée, depuis 4050 jusqu'en 4066.	
	LXXVI. Joseph, surnommé Cabeï, en 4066.	
	LXXVII. Ananus, fils d'Ananus, en 4066.	
4067	LXXVIII. Jesus, fils d'Ananus, en 4067.	64
	LXXIX. Jesus, fils de Gamaliel, en 4067.	
4070	LXXX. Matthatias, fils de Théophile, depuis 4068. jusqu'en 4070.	67
4083	LXXXI. Phannias, fils de Samuël, depuis 4070 jusqu'en 4073.	70

Fin de la Liste des Grands-Prêtres des Juifs.

DISSERTATION

OU L'ON FAIT VOIR L'EXCELLENCE de l'Hiſtoire des Hébreux, par-deſſus toutes celles des autres Nations.

NOUS ſommes maintenant plus à portée que jamais, de juger du mérite & de la valeur des monumens Hiſtoriques de toutes les Nations du monde ; puiſque, ſelon toutes les apparences, il n'y en a aucune d'entièrement inconnue, & que nous avons en main tout ce qu'elles peuvent produire de plus ſolide & de plus certain ſur leur origine, & ſur leur Hiſtoire. Quand même il y auroit dans le centre de l'Afrique, par exemple, ou dans les lieux les plus reculés de l'Amérique, ou des terres Auſtrales, quelques peuples obſcurs, & non encore découverts, on peut ſans témérité avancer qu'ils ne pourront nous faire voir rien de plus certain, ni de plus authentique en fait d'antiquité, que ce que les Egyptiens, par exemple, les Caldéens, les Indiens, les Perſes, les Chinois & les plus célèbres des Américains nous ont dit de leur Hiſtoire. Or, nous prétendons montrer dans cette Diſſertation, que nulle des Nations qui nous ſont aujourd'hui connues, ne peut fournir de connoiſſance bien certaine ſur ſon origine & ſur ſon antiquité, & que pour parvenir ſur cela au vrai & au certain, il faut de néceſſité avoir recours aux Livres Sacrés des Hébreux. C'eſt-là la ſource commune, où tous les peuples doivent venir puiſer, s'ils veulent vérifier & rectifier ce que les plus anciens de leurs Ecrivains racontent touchant leur hiſtoire. Toute nation qui ne rapporte pas ſon origine à Noë & à ſes fils, ou à leurs deſcendans, & qui porte ſon anti-

L'Hiſtoire des Hébreux eſt la ſource de celles de tous les peuples.

quité au-delà du Déluge, & des époques connues par l'Histoire des Juifs, est par-là même suspecte de fausseté.

Dieu même est l'Auteur de l'histoire des Juifs.

Le premier & le plus essentiel de tous les avantages de l'Histoire des Juifs par-dessus celles des autres Nations, c'est qu'elle a pour Auteur Dieu même, qui nous l'a donnée par la plume des Historiens sacrés & des Prophètes, qui étoient remplis d'une lumière surnaturelle, & dirigés par la vérité essentielle & infaillible. Or, la vérité étant l'ame de l'Histoire, il est évident que celle des Juifs doit l'emporter infiniment sur toutes les autres, qui n'ont pour Auteurs que des hommes souvent ignorans, ou intéressés à déguiser la vérité, & toujours sujets à se tromper & à tromper les autres, soit volontairement & par malice, soit involontairement & par défaut de lumières & de connoissance.

Les Auteurs sacrés, outre l'inspiration surnaturelle, ont toutes les qualités requises.

Mais en faisant pour un moment abstraction de l'inspiration surnaturelle qui fait le caractère des Ecrivains de l'Histoire des Juifs, & qui les distingue de tous les autres Auteurs, de quelque nation & de quelque qualité qu'ils soient, on peut montrer à ceux qui ne reconnoissent pas cette qualité dans les Auteurs sacrés, que même sans cela, ces Ecrivains ont tout ce que l'on peut demander, pour former une autorité certaine, aussi grande que l'on en puisse souhaiter en ce genre, & telle qu'il n'y en a point qui l'égale dans toutes ses circonstances en aucune autre Nation, & dans aucun autre pays.

Les qualités qu'on demande d'ordinaire dans un Historien, sont, qu'il soit contemporain, sincère, bien instruit, & autant qu'il se peut, désintéressé, exact, judicieux, exempt de préjugés, dégagé des passions, de la crainte, de l'espérance, de la haine, de l'amour; qu'il soit domestique & non étranger, homme de Guerre ou d'Etat, de qualité & connu, plutôt que simple particulier sans naissance, sans nom, sans expérience, & sans emploi. Or, les Auteurs de l'Histoire des Juifs ont respectivement toutes ces qualités, ou du moins la plupart réunies, de manière

qu'on ne peut raiſonnablement les ſoupçonner de s'y être trompés, n'y d'avoir voulu nous tromper. Ajoutez que leurs récits ſont ſi bien liés les uns avec les autres, ſi ſoutenus, ſi raiſonnables, ſi conformes aux lois du bon ſens & de la raiſon; ils ſe rapportent ſi parfaitement aux autres Hiſtoires authentiques & étrangères que nous connoiſſons; leur manière d'écrire porte un certain caractère de droiture, & de vérité ſi uniforme; enfin, toute la Nation des Hébreux a toujours tellement compté ſur leur ſincérité, que perſonne n'a jamais ni conteſté ni contredit leur narration. Toutes ces qualités raſſemblées, forment certainement un préjugé en leur faveur, que l'on ne ſauroit rencontrer dans aucune Hiſtoire profane.

Autorité des Livres de Moïſe.

Moyſe, le premier & le principal Auteur de l'Hiſtoire des Juifs, étoit un homme d'un très-beau & d'un très-vaſte génie, d'un grand courage, incapable d'une lâcheté, très-inſtruit, très-ſérieux, très-ſage, plein de Religion & de piété, d'une ſincérité & d'une droiture qui ſe déclarent à chaque page dans ſes Ecrits. Ayant été adopté par la fille du Roi d'Egypte, il n'y avoit rien qu'il ne pût eſpérer, s'il eût voulu ſe livrer à ſa bonne fortune. Il quitta ces eſpérances pour partager avec ſes frères toutes leurs diſgraces. Son zèle le porta à les ſecourir, juſqu'à encourir la colère du Roi, & à ſe voir obligé de prendre la fuite. Après une longue abſence, Dieu l'ayant ſuſcité pour tirer les Iſraélites de l'Egypte, & pour leur donner des Lois, il exécuta heureuſement ce grand ouvrage, après quoi il entreprit d'écrire l'Hiſtoire de cet événement, du vivant de tous ceux qui en avoient été les témoins, c'eſt-à-dire à la face de ſix cents mille combattans raſſemblés dans un même camp, très-attentifs à obſerver toutes ſes démarches & tous ſes diſcours, & très-diſpoſés à lui réſiſter, & à le contredire, s'il eût avancé des choſes contraires à la vérité, comme il en racontoit de contraires à leur honneur, à leur réputation, à leur inclination.

Motifs qui ont engagé

Pour prendre les choſes de plus haut, & pour ren-

Moïse à commencer son ouvrage par la Genèse.

dre son histoire plus complète, il la conduit depuis le commencement du Monde jusqu'à son temps ; il donne la généalogie des premiers Auteurs de la Nation des Hébreux, raconte les principales actions des Patriarches, sur-tout de Joseph qui avoit eu tant de crédit dans l'Egypte. Tout ce détail faisoit admirablement à son dessein, puisqu'il rappeloit aux Hébreux leur origine, & celle des Nations, contre qui ils devoient bientôt entrer en guerre ou en alliance; il leur montroit le droit qu'ils avoient au pays, dont ils alloient entreprendre la conquête; droit acquis par les promesses que Dieu en avoit faites à leurs pères ; il leur proposoit de grands exemples de vertu dans la personne d'Abraham & des autres Patriarches ; il leur mettoit devant les yeux le choix plein de distinction, que Dieu avoit fait de leurs pères & de leur race, pour placer au milieu d'eux sa Religion & son Sacerdoce. De plus, il lui importoit extrêmement de marquer ce qui avoit donné lieu à certaines cérémonies & à certaines pratiques religieuses qu'il renouveloit, ou qu'il établissoit de nouveau, comme le Sabbat & la Circoncision. Or, ce sont là apparemment les motifs qui engagèrent Moyse à commencer son ouvrage par la Genèse.

Caractère de droiture & de vérité dans les Livres de Moïse.

Ce qu'il dit de plus incroyable dans l'Exode, s'étoit fait à la vue de tout Israël; Moïse ne pouvoit ni tromper les Hébreux, ni imposer aux Egyptiens ses ennemis. Il parle des Hébreux d'une manière qui n'est nullement flatteuse. Il parle de lui-même sans aucune affectation, il en dit le bien ou le mal suivant les circonstances. Ce caractère de droiture se soutient toujours d'une manière uniforme. Moyse a donc toutes les qualités qui peuvent rendre un Historien digne de foi, & qui peuvent mettre son témoignage hors de toute atteinte, & même au-dessus de tout soupçon de faux & de mensonge.

Moïse savoit les premiers événemens du monde

Il n'y a que les premiers événemens de la Genèse qu'il rapporte, & qu'il ne pouvoit savoir par lui-même, qui puissent faire quelque difficulté. Mais

1°. Moyſe eſt né non-ſeulement quarante-huit ans après la mort de Lévi ; Lévi avoit vécu quatre-vingt-cinq ans avec Abraham, & cinquante ans avec Sem, fils de Noë. Sem avoit vécu quatre-vingt-dix-huit ans avant le Déluge, & avoit vu Lamech & Mathuſalé, & ces deux derniers avoient vu le premier homme ; ainſi la tradition des choſes qui s'étoient paſſées avant & après le Déluge, étoit encore récente, eu égard à la longue vie des premiers hommes. *par une tradition toute récente.*

2°. Il n'eſt pas certain qu'il n'y eût point alors d'Ecritures & de Mémoires de ce qui s'eſt paſſé auparavant ; & s'il y en avoit chez les Egyptiens ou chez les Juifs, Moyſe en devoit être mieux informé qu'un autre, ayant été parfaitement inſtruit chez les Egyptiens, & n'ignorant rien de l'Hiſtoire de ſa Nation.

3°. Enfin les choſes qui ſont racontées dans Moyſe, ſont de nature à être aiſément conſervées dans la mémoire des hommes ; par exemple, la création du Monde, la chute d'Adam, le Déluge, la tour de Babel, la fondation de la Monarchie de Nemrod, la vie d'Abraham, d'Iſaac, de Jacob, & des douze Patriarches : car voilà preſque à quoi ſe termine le détail des événemens rapportés dans Moyſe pour cet âge là.

Quant au livre de Joſué, que l'on attribue communément à ce Chef du peuple de Dieu, qui introduiſit les Iſraélites dans la terre de Canaan, & qui la leur diſtribua par le ſort ; on peut en faire le même jugement que de ceux de Moyſe. L'Auteur étoit contemporain, ſage, éclairé, exact, judicieux ; il étoit à la tête du peuple Hébreu ; il écrivoit ce qui ſe paſſoit à leurs yeux, & ce qu'il faiſoit lui-même. *Livre de Joſué. Son antiquité.*

L'Ecrivain du Livre des Juges eſt apparemment Samuël, dont on connoît la gravité, la ſageſſe, les lumières, la qualité ; il avoit en main des mémoires de ce qui s'étoit paſſé ſous les Juges, & c'eſt ſur cela qu'il compoſa le Livre que nous avons ſous ce nom. *Livre des Juges & des Rois.*

Ainsi il peut encore passer pour contemporain, ou pour presque contemporain. S'il est l'auteur de la plus grande partie du premier Livre des Rois, comme on le croit communément, il a écrit ce dont il a été témoin, & ce à quoi il a eu grande part. L'Ecriture (1) nous apprend que les actions de David ont été décrites *par Samuël le Voyant, & par les Prophètes Natan & Gad.* Or, tout le monde sait le mérite de ces deux grands hommes qui vivoient sous David & sous Salomon.

Livres historiques des Hébreux Leurs Auteurs.

Les autres Livres Historiques des Juifs ont eu pour Auteurs des Prophètes, qui vivoient du temps des Princes dont ils ont décrit la vie. Addo & Ahias écrivirent l'Histoire du règne de Salomon (2), Addo & Séméïas, celle du règne de Roboam (3); le même Addo, celle d'Abia (4). Hanani écrivit les Annales (5) sous Asa; & Jéhu, fils d'Anani sous Josaphat (6). Sous le même Roi, on vit les Prophètes Eliézer (7), & Jahazéel (8). Isaïe rédigea ce qui arriva sous Ozias (9), & sous Ezéchias (10). Les prophéties d'Isaïe renferment plusieurs particularités de l'Histoire d'Achaz. Osaï rédigea les mémoires du règne de Manassé (11). Jérémie fut chargé du même soin sous Josias, & sous les Rois de Juda ses successeurs. Ses prophéties sont, pour ainsi dire, une narration de ce qui se passa dans les derniers temps du Royaume de Juda. Les Livres des Rois & des Paralipomènes citent très-souvent les Annales des Rois de Juda & d'Israël, & ils nous y renvoient comme à des Mémoires publics, assurés & authentiques. Ces pièces subsistoient encore pendant la captivité, & même au retour de la captivité, s'il est vrai, comme il y a beaucoup d'apparence, qu'Esdras soit l'Auteur,

(1) 1. *Par.* XXIX 29.
(2) 2. *Par.* IX. 29.
(3) 2. *Par.* XII. 15.
(4) 2. *Par.* XIII. 22.
(5) 2. *Par.* XVI. 7.
(6) 2. *Par.* XX. 34.
(7) 2. *Par.* XX. 37.
(8) 1. *Par.* XX. 14.
(9) 2. *Par.* XXVI. 22.
(10) 2. *Par.* XXXII. 32.
(11) 2. *Par.* XXXIII. 19.

ou plutôt le Compilateur des Livres des Rois & des Paralipomènes, où ces Annales ſont ſi ſouvent citées.

Pour l'Hiſtoire des Juifs durant la captivité, nous avons les Prophètes Ezéchiel & Daniel, qui nous en apprennent beaucoup de particularités. Tobie à Ninive, Eſther & Mardochée à Suſe, continuent la chaîne Hiſtorique de la Nation Juive. Je ne fais point de réflexion ſur ces perſonnages, ils ſont trop connus, & leur témoignage eſt au-deſſus de toute exception. Après la captivité, nous avons le Livre d'Eſdras, celui de Néhémie, & ceux des Maccabées, qui conduiſent aſſez loin l'Hiſtoire des Juifs (1).

L'intervalle qui ſe rencontre entre Néhémie & les Maccabées n'eſt pas long (2), & alors la Nation des Juifs étoit ſi peu conſidérable, & faiſoit une ſi petite figure dans le monde; elle avoit ſi peu de part aux affaires, que ni les Hiſtoires Sacrées ni les Profanes, n'ont pu leur donner place dans leurs Annales. Tout le monde connoît la grande capacité, le zèle & la haute piété d'Eſdras; il étoit d'une race illuſtre: & durant la captivité, il fut fort conſidéré du Roi Artaxerxès, ſurnommé à la Longue-Main. Il écrivit le premier des Livres que nous avons ſous ſon nom. Néhémie écrivit le ſecond. Ce dernier étoit d'une famille diſtinguée de la Tribu de Juda, & Echanſon du même Roi Artaxerxès, qui avoit pour lui une affection particulière. Il parle preſque toujours en première perſonne dans ſon ouvrage, & l'on cite dans les Maccabées (3) *les Mémoires de Néhémie*, dont apparemment le Livre que nous avons ſous ſon nom, n'eſt que l'abrégé, puiſque l'endroit cité dans les Maccabées, ne s'y remarque point.

† Livres d'Eſdras & de Néhémie.

(1) Néhemie mourut après l'an du monde 3563. & le règne d'Antiochus Epiphanes commença en 3829. De l'un à l'autre, il n'y a que deux cents ſoixante ſix ans, & encore dans cet intervalle, on a l'Hiſtoire de la perſécution des Juifs d'Egypte, par Eupator, arrivée en 3787.

(2) 2. *Macc.* 11. 15.

(3) 2. *Macc.* 11. 13.

Additions que l'on remarque dans les Auteurs sacrés.

Nous avouons que dans le Livre d'Esdras & de Néhémie, il s'est glissé quelques petites choses qui n'ont pas été écrites par ces deux Auteurs. Mais il y a peu de Livres de l'Ecriture, où l'on ne remarque quelques pareilles additions. Les anciens Hébreux ne faisoient nul scrupule d'insérer ainsi dans leurs textes certains termes propres à expliquer ce que la longueur du temps avoit pu rendre trop obscur. La manière dont cela s'est fait, montre plutôt la bonne foi de ces anciens temps, que l'envie de tromper. On a fait ces additions sans user de finesse ni de précaution. C'est comme nous mettons quelquefois sur la marge, ou même dans le corps des Livres qui sont à nous, nos propres remarques, ou celles de quelque habile homme. Des Livres chargés de ces sortes de notes, n'en sont pas moins authentiques; & ils n'en sont au contraire que plus recherchés. Dans les Livres Sacrés des Juifs, les notes seront, par exemple, une généalogie poussée un peu plus loin que le premier Auteur n'avoit fait, une remarque géographique, qu'une telle ville s'appeloit autrefois de ce nom; qu'en ce temps-là un tel peuple possédoit ce pays; qu'un tel lieu est au-delà ou au-deçà du Jourdain; que la même chose se lit dans un tel autre Livre ancien. Voilà à quoi se terminent les additions que l'on remarque dans les Auteurs Sacrés. Il peut aussi s'y être glissé quelques fautes de copistes; mais où est le Livre où il n'y en ait point?

Livres des Maccabées.

Le premier Livre des Maccabées fut écrit en Hébreu, ou plutôt en Syriaque, qui étoit la Langue de la Palestine, du temps des Maccabées. Cet Auteur cite à la fin de son ouvrage les mémoires du Pontificat de Jean Hircan (1); ce qui fait juger qu'il écrivoit sur des Commentaires ou des Annales du temps; & que, sous les Maccabées, on avoit eu soin de rédiger ce qui arrivoit de plus remarquable dans le pays. L'Auteur du second Livre des Maccabées (2), dit que Judas

(1) *Macc.* xvi. 23. (2) 2. *Macc.* ii. 14.

ramaſſa les monumens de ſa Nation qui avoient été diſſipés pendant la guerre. L'Auteur du troiſième Livre des Maccabées, qui contient l'Hiſtoire de ce qui ſe paſſa en Egypte, ſous la perſécution de Ptolémée Philopator, n'eſt point connu; mais il eſt ancien, & paroît très-inſtruit de l'affaire qu'il rapporte.

Joſeph l'Hiſtorien. Son autorité.

Depuis les Livres des Maccabées, nous avons l'Hiſtoire des Juifs dans Joſeph, & dans des Mémoires plus anciens qui ſe trouvent en Arabe dans la Bible Polyglotte de M. le Jay. Tout le monde connoît le jugement & le diſcernement de Joſeph l'Hiſtorien. Joſeph Scaliger lui donne le glorieux titre du plus diligent Ecrivain, & du plus grand amateur de la vérité que l'on connoiſſe (1); il ajoute qu'il mérite plus de créance, non-ſeulement dans ce qui regarde l'Hiſtoire des Juifs, mais auſſi dans l'Hiſtoire Etrangère, qu'aucun autre Auteur ni Grec, ni Latin. Euſèbe, Saint Jérôme, Photius, en parlent auſſi avec éloge; ils étoient bons juges, & leurs éloges ne ſont point outrés: quoiqu'on ne nie pas que Joſeph n'ait eu ſes défauts, & qu'aſſez ſouvent il ne ſe ſoit éloigné de la vérité des Saintes Ecritures.

L'Hiſtoire des Hébreux eſt paſſée juſqu'à nous dans ſa langue originale.

Voilà ce que nous avions à dire ſur l'authenticité & la vérité de l'Hiſtoire des Hébreux. Cette Nation, au travers d'une infinité de révolutions, de diſgraces, de guerres & de malheurs, a ſu conſerver, ſouvent au péril de ſa vie, de ſes biens & de ſa liberté les monumens de ſon Hiſtoire. Ils ſont paſſés juſqu'à nous dans la Langue originale dans laquelle ils ont été écrits; cette Langue, quoique morte depuis plus de dix-huit cents ans, eſt encore aſſez connue par les Savans, pour qu'ils entendent les Ecrits qu'elle conſerve; nous en avons des traductions qui ont plus de dix-huit cents ans d'antiquité. Le peuple Juif ſubſiſte encore dans preſ-

---

(1) *Joſeph Scaliger in Prolegom. in Libros de Emendatione temporum. Diligentiſſimus* philalêteſtatos *omnium ſcriptorum Joſephus de quo nos audacter dicimus, non ſolùm in Judaïcis, ſed etiàm in externis, tutiùs illi credi, quàm omnibus Græcis & Latinis.*

que tous les pays du monde, toujours très-zélé pour sa Religion, très-instruit de son Histoire, & très-attentif à la conservation de ses monumens sacrés; de sorte qu'il ne nous reste rien à désirer pour l'authenticité & la vérité de cette Histoire.

Les Orientaux plus soigneux d'écrire leurs Histoires, que les Occidentaux.

Examinons à présent si dans les autres Nations nous trouverons les mêmes motifs de créance & de certitude. Les Orientaux en général paroissent avoir été plus soigneux d'écrire leurs Histoires, que les peuples d'Occident. C'est qu'ils sont plus anciens, & que les arts ont été dès le commencement plus cultivés chez eux. Les Assyriens, les Caldéens, les Phéniciens, les Perses & les Egyptiens, de même que les Hébreux, conservoient des Annales, où ils écrivoient ce qui arrivoit de plus considérable dans leur pays. Hérodote (1) & Diodore de Sicile (2), parlent des anciennes Annales des Egyptiens. Platon (3) dans son Timée, fait dire à un Prêtre d'Egypte, que les Egyptiens ont accoutumé d'écrire tout ce qui vient à leur connoissance, d'actions & d'événemens mémorables, tant dans l'Egypte, que dans les autres pays. Manéthon (4) cité dans Joseph, dit qu'il a tiré ce qu'il raconte des Lettres Sacrées des Egyptiens. Le même Joseph dit que les Tyriens conservoient dans leurs Archives (5) des monumens publics, écrits & gardés avec grand soin, où l'on rédigeoit tout ce qui arrivoit de plus remarquable dans la Province.

Bérose, dans son Histoire des Caldéens, avoit suivi, dit Joseph (6) de très-anciens monumens de son pays. Ménandre d'Ephèse avoit écrit un ouvrage plus étendu (7), où il avoit ramassé avec soin tout ce qu'il avoit trouvé dans les anciens monumens des différentes Nations; pour en composer une Histoire générale (8). L'Ecriture nous parle des Annales de

(1) *Herodot. l. 2. c. 3.*
(2) *Diodor. Sicul. l. 2. p. 16. & 44. 45.*
(3) *Plat. in Tim. p. 21. A. B.*
[4] *Joseph. contrà Appion. l. 1. p. 1039.*
[5] *Idem ibidem. p. 1402.*
[6] *Joseph. ibidem p. 1403. G. 1044. A.*
(7) *Idem ibidem. p. 1042.*
[8] *1. Esdr. IV. 15. & VI. 1. 2.*

Perſe, ſous Cyrus & ſous Darius. Eſther (1) fait voir le même uſage ſous Aſſuérus. Les Romains, quoique plus modernes que la plupart des peuples que nous venons de citer, avoient coutume d'écrire dans leurs Annales, les choſes les plus importantes qui arrivoient dans leur République. Pour celles qui étoient moins conſidérables, ils les mettoient dans de ſimples Journaux (2). Plutarque, dans la vie d'Alexandre (3), cite les Journaux de la vie de ce Conquérant, où l'on marquoit jour par jour ce qu'il faiſoit.

Mais quand on examine de près ce qui nous reſte de l'Hiſtoire de ces anciens peuples, on eſt forcé d'avouer, qu'elle ne nous fournit rien que de très-imparfait. Les anciennes & primitives Hiſtoires de ces Nations, leurs Journaux, leurs Mémoires ſont enſevelis dans l'oubli. Il n'en eſt parvenu juſqu'à nous que des fragmens, & encore des fragmens aſſez imparfaits & aſſez informes. Nous ne les tenons que des Auteurs Grecs qui, peut-être, n'ont pas eu toute la lumière & l'exactitude néceſſaire, pour les entendre, & les rapporter comme il faut.

Hiſtoire des Caldéens très-imparfaite.

Béroſe étoit Chaldéen : Tatien (4) dit qu'il vivoit ſous Alexandre le Grand, & Périzonius ſoutient ce ſentiment contre Voſſius, qui ne le met que ſous Antiochus I, dit Soter, Roi de Syrie. Béroſe écrivoit en Grec & pour les Grecs. Ce que Joſeph & Euſèbe nous ont cité de ſes Ecrits, répand beaucoup de jour ſur l'Hiſtoire des Hébreux ; mais il ne nous apprend que bien peu de choſes des antiquités des Caldéens.

Obſervations céleſtes de 1903 ans, envoyées à

Diodore de Sicile (5) aſſure que les Caldéens faiſoient monter l'antiquité de leurs obſervations Aſtronomiques juſqu'à quatre cents ſoixante & douze mille

---

[1] *Eſth.* x. 2.
[2] *Tac. Annal.* XIII.
[3] *Plut. in Alexandro p.* 706.
[4] *Tatian. p.* 171.
[5] *Diodor. Sicul. l.* 2. *pag.* 85. *D.*

Aristote par Callisthènes.

ans. Cicéron (1) n'en met que quatre cents soixante-dix mille. Epigènes, cité dans Pline (2), sept cents vingt mille; enfin Béroſe & Critodème dans le même Auteur, en comptent quatre cents quatre-vingts mille. Ce nombre d'années est excessif sans doute, & Cicéron condamne en cela les Caldéens de folie, de vanité & d'imprudence. Si l'on avoit eu parmi eux des observations certaines depuis ce temps-là, seroient-elles tombées dans l'oubli & dans le mépris, comme elles y sont tombées ?

Aristote (3), se défiant de cette prétendue antiquité, & curieux d'en savoir au juste la vérité, pria Callisthènes, qui étoit alors à Babylone, à la suite d'Alexandre, de lui envoyer tout ce qu'il rencontreroit de bien certain sur cela. Callisthènes lui fit tenir des observations célestes de mille neuf cents trois ans. Or, en remontant depuis la prise de Babylone par Alexandre le Grand, jusqu'à mille neuf cents trois ans en arrière, on arrive à l'an du Monde 1771, avant J. C. 2234, & au temps de Nembrod, peu après l'entrepriſe de la Tour de Babel.

L'Ere de Nabonassar, si célèbre parmi les Chronologistes, ne va pas au-delà de l'an 3966 de la Période Julienne, du Monde 3257, avant Jesus-Christ, 2743, avant l'Ere vulgaire 1747. Ce Nabonassar n'est autre que Baladan, père de Mérodach Baladan, dont il est parlé dans Isaïe (4), & dans le quatrième livre des Rois (5) C'est que Mérodach Baladan qui envoya des Ambassadeurs à Jérusalem, pour faire des complimens à Ezéchias sur le recouvrement de sa santé, & pour s'informer du miracle de la rétrogradation du soleil, arrivée dans cette occasion.

Le fragment de Béroſe cité dans Joseph (6), parloit du Déluge, & de ses effets, & de l'Arche qui

---

[1] *Cicero. l. 1. & l. 2. de Divinat.*
[2] *Plin. l. 7. c. 56.*
[3] *Porphyrius apud Simplic. l. 2. de Cœlo.*
[4] *Isai.* XXXIX. 1.
(5) 4. *Reg.* XX. 12.
(6) *Joseph l. 1. contrà Appion.* p. 1044. 1045.

s'étoit arrêtée ſur les montagnes d'Arménie. Il en parloit de la même manière que Moyſe. Enſuite il donnoit la généalogie de la poſtérité de Noë, juſqu'à Nabopolaſſar, père de Nabuchodonoſor. Ainſi il devoit marquer l'origine de la Monarchie des Caldéens; mais comme Joſeph ne nous en a point donné ce qu'il en diſoit, nous n'en pouvons rien conclure. Pour ce qui eſt des ſucceſſeurs de Nabuchodonoſor, depuis Evilmérodach juſqu'à Cyrus, nous avons aſſez de peine de concilier Béroſe, avec ce que Daniel & les autres Auteurs nous en apprennent.

Nous avons, du temps d'Abraham, un Roi de Sennaar ou de la Babylonie, dans l'armée de Codorlahomor (1). Il eſt parlé des troupes de voleurs des Caldéens dans le Livre de Job (2). Jules Africain avance que Evechoüs, Roi des Caldéens, commença à régner ſur les Caldéens deux cents vingt-quatre ans avant les Arabes, & par conſéquent en l'année 2952 de la Période Julienne; vers le temps du voyage de Jacob en Méſopotamie, l'an du Monde 2242. On fixe la guerre des Arabes contre les Caldéens en l'an du Monde 2466, qui revient à-peu-près à la trentième année de Moyſe. Les Arabes régnèrent dans la Babylonie deux cents ſeize ans avant Bélus l'Aſſyrien, père de Ninus (3).

Arbacès affranchit les Mèdes de la domination des Aſſyriens.

Bélésis, ou Baladan, ou Nabonaſſar, Satrape de Babylone, s'étant ligué avec Arbacès, Gouverneur de Médie, & s'étant révoltés contre Sardanapale, Roi d'Aſſyrie, leur Seigneur, marchèrent enſemble contre lui avec une armée de quatre cents mille hommes, compoſée de Mèdes, de Perſes, de Babyloniens & d'Arabes (4), Sardanapale eut l'avantage dans les trois premiers combats; mais Arbacès ayant attiré à ſon parti les troupes Bactriennes de l'armée de Sardanapale, attaqua ce Prince pendant la

(1) *Geneſ.* XIV. 1.
(2) *Job.* 1. 17.
(3) *Vide Euſebii Chronic. Jul. African. & Uſſer. ad an.* 5. *M.* 240. & 2466.
(4) *Diodor. Sicul. l.* 2.

nuit, le battit, prit & pilla ſon camp, & diſſipa ſon armée.

Sardanapale ayant donné le commandement de ſes troupes à Salamène ſon beau-frère, celui-ci perdit encore deux batailles contre les conjurés, & le Roi fut forcé de s'enfermer dans Ninive. Il y fut aſſiégé, & ſoutint le ſiége pendant trois ans. Mais la troiſième année le Tigre s'étant enflé par les pluies continuelles, abbatit environ vingt ſtades, ou deux mille cinq cents pas de murailles de la Ville; les ennemis y entrèrent par cette brèche, & Sardanapale ſe brûla au milieu de ſon Palais, avec ſes femmes, ſes Eunuques & toutes ſes richeſſes qui étoient immenſes.

Béléſis ou Baladan, premier Roi des Caldéens.

Ainſi Arbacès affranchit les Mèdes de la domination des Aſſyriens, & Baladan fut reconnu Roi des Babyloniens. Ninus le jeune continua à régner à Ninive, & fut la ſouche de la ſeconde race des Rois d'Aſſyrie. Ce Ninus le jeune eſt le même que Théglatphalaſſar connu dans les Livres Sacrés des (1) Juifs. De manière que Béléſis ou Baladan eſt le premier Roi des Caldéens, dont l'époque ſoit bien certaine; car pour Amraphel, Roi de Sennaar, nommé dans la Genèſe, & ces Caldéens marqués dans Job, & ceux dont nous parle Euſèbe, qui furent vaincus par les Arabes, nous ne pouvons rien dire de certain, ni du ſiége de leur domination, ni de la durée de leur Monarchie : on ne ſait ni quand, ni comment ils tombèrent ſous la puiſſance des Aſſyriens. Ainſi on peut avancer que l'Hiſtoire des Caldéens eſt beaucoup inférieure à celle des Hébreux, ſoit qu'on conſidère la longueur, la ſuite, ou la certitude de l'une, comparée à l'autre, ſoit qu'on examine les monumens & les ſources d'où elles ſont tirées.

Hiſtoire des Mèdes très-obſcure.

Nous ne connoiſſons aucun Auteur qui ait écrit exprès l'Hiſtoire des Mèdes. Hérodote (2) ne donne à leur Monarchie, que cent cinquante ans de durée,

(1) 4. *Reg.* xv. 29. xvi. 7. 10. (2) *Herodot. l.* 1.

depuis

depuis Déjocès leur premier Roi. Mais en la commençant à Arbacès, dont nous venons de parler, & la finiſſant à Cyrus, qui réunit l'Empire des Mèdes & des Perſes, on peut lui donner cent quatre-vingt-treize ans. D'autres lui en donnent trois cents cinquante (1). On convient que l'on ne ſait que très-imparfaitement l'origine, les progrès & la chute de cette Monarchie. Le Livre de Judith (2) parle d'Arphaxad, Roi des Mèdes, qui bâtit la ville d'Ecbatanes, & qui fut vaincu par Nabuchodonoſor, Roi d'Aſſyrie. Nous avons eſſayé de montrer dans le Commentaire ſur le Livre de Judith, que cet Arphaxad n'étoit que Pharaortès, Roi des Mèdes, ſucceſſeur de Déjocès, premier Roi de cette Nation. Si l'Hiſtoire de Judith eſt arrivée au temps de Manaſſé, Roi de Juda, cela ne nous donne pas une fort haute idée de l'antiquité, ni de la durée de la Monarchie des Mèdes, qui, ſelon cette hypothèſe, commenceroit à Déjocès, & finiroit à Cyrus.

L'Empire d'Aſſyrie a toujours paſſé pour le plus ancien des Empires d'Orient. L'Ecriture en marque la fondation par Nembrod, peu à près la conſtruction de la Tour de Babel (3). Mais on ignore la durée de la Monarchie de ce fameux Chaſſeur, & celle de ſes ſucceſſeurs juſqu'à Ninus, fils de Belus l'Aſſyrien, qui vivoit neuf cents quatre-vingts ans après Nembrod, vers le temps d'Aod & de Barac, Juges d'Iſraël. Durant l'intervalle qui s'écoula depuis Nembrod juſqu'à Ninus, l'Ecriture parle de Codorlahomor, Roi des Elamites, d'Arioc, Roi d'Ellazar, & d'Amraphel, Roi de Sennaar, qui vivoient du temps d'Abraham (4), & qui vinrent faire la guerre dans la Paleſtine aux Rois de la Pentapole. Ce qui fait juger qu'alors l'Empire des Aſſyriens n'étoit pas fort étendu, quand même on diroit que le Roi de Sennaar étoit Roi

Premier Empire des Aſſyriens, leur Hiſtoire eſt très-incertaine.

(1) *Juſtin. l.* 1. *c.* 7. *p.* 10.
(2) *Judith.* 1. 1.
(3) Vers l'an du M. 1757. de la Période Julienne 2467.
(4) *Geneſ.* XIV. 1. 2.

d'Aſſyrie, & non de Caldée. Sous les Juges (1) nous connoiſſons Chuſan-Raſathaïm, Roi de Méſopotamie, qui vivoit cent quarante-ſix ans avant la fondation de l'Empire des Aſſyriens par Ninus. Or, depuis Ninus juſqu'à la ruine de l'Empire d'Aſſyrie, Hérodote (2), ſuivi par Appion, met cinq cents vingt ans de durée. On fixe la fin de ce premier Empire d'Aſſyrie, ſous Sardanapale, l'an du Monde 3255, lorſqu'Arbacès & Béléſis ſe révoltèrent contre lui.

Second Empire d'Aſſyrie.

Après les premiers Rois d'Aſſyrie, ſucceſſeurs de Ninus, nous connoiſſons un ſecond Empire d'Aſſyrie, qui fut formé des débris du premier, & qui fut commencé l'an du Monde 3257 par Ninus le jeune. Il régna à Ninive pendant dix-neuf ans, & eſt nommé dans l'Ecriture Téglatphalaſar. Il eut pour ſucceſſeur Salmanaſſar, Sennachérib, & Aſſaradon, fort connus dans les Livres des Hébreux. Aſſaradon en l'an 3325 du temps de Manaſſé, Roi de Juda, s'empara de l'Empire de Babylone, au défaut des héritiers, & réunit ainſi les deux Monarchies d'Aſſyrie & de Caldée. Il eut pour ſucceſſeur Saoſduchin, apparemment le même qui eſt nommé Nabuchodonoſor dans le Livre de Judith, qui vainquit Arphaxad, autrement Pharaortès, Roi des Mèdes.

Chute de l'Empire d'Aſſyrie.

A Saoſduchin, ſuccéda Chinaladan, autrement Sarac; il fut attaqué par Nabopolaſſar Caldéen, ou Babylonien, & par Aſtyagès, Mède, qui le dépoſſédèrent (3), & partagèrent ſes Etats; ainſi on vit de nouveau les Caldéens & les Mèdes indépendans & ſéparés du Royaume d'Aſſyrie. On peut mettre en cet endroit la chute de la Monarchie Aſſyrienne, qui ne ſe releva plus dans la ſuite; car Nabopolaſſar, Nabuchodonoſor, Evilmérodach & Balthaſar, qui régnèrent à Babylone, appartiennent à la ſuite de la Monarchie Caldéenne.

Voilà ce que l'on a de plus certain ſur la fameuſe

(1) *Judic.* III. 8. 10. (2) *Herodot. l.* 1. 95.
(3) Vers l'an du M. 3378.

Monarchie d'Aſſyrie, qui a été renverſée, & qui s'eſt relevée plus d'une fois dans le cours de plus de ſeize cents vingt ans. Mais l'Hiſtoire de cette Monarchie, n'eſt pour ainſi dire, qu'un ſquelette, puiſqu'on ne ſait diſtinctement ni les noms, ni la durée du règne, ni les actions de la plupart de ſes Princes, ni l'étendue de leur Empire, & qu'on n'a aucun monument certain & exiſtant, qui puiſſe nous en inſtruire; les Auteurs Grecs qui nous en parlent, n'ayant jamais connu cette Hiſtoire que très-imparfaitement, & ne s'accordant pas même entr'eux; car comment concilier, par exemple, Ctéſias avec Hérodote, & avec les autres Hiſtoriens qui ont parlé de l'Empire d'Aſſyrie?

Hiſtoire des Perſes, leur Monarchie de peu de durée.

Tout le monde convient que la Monarchie des Perſes n'a proprement commencé qu'avec Cyrus. Je ſais que quelques Auteurs ont ſoutenu que Cambyſe, père de Cyrus, étoit Roi des Perſes; mais ce fait eſt démenti par Hérodote & par Trogus; & ceux qui le ſoutiennent, n'en apportent aucune bonne preuve. Quand il y auroit eu avant Cyrus des Monarques dans la Perſe, on n'en pourroit rien dire, puiſqu'ils nous ſont entièrement inconnus. Cette Nation étoit aſſez obſcure, lorſque Cyrus parut, & ceux qui en font remonter la Monarchie le plus haut, ne paſſent pas au-delà d'Achemènes, père de Cambyſe, & ayeul de Cyrus. Depuis ce dernier Prince, dont le nom eſt devenu très-célèbre dans les Ecritures des Juifs, de même que dans les Auteurs profanes, la Monarchie des Perſes a été très-puiſſante; mais ſa durée n'a pas été bien longue, puiſque, depuis l'an du Monde 3456, auquel Cyrus commença à régner à Babylone, juſqu'à la défaite de Darius Condomanus, dernier des Rois de Perſe, arrivée en 3674, il n'y a que deux cents dix-huit ans.

Ce que nous ſavons des Perſes, nous vient des Grecs.

Les anciens Perſes n'ont produit aucun Hiſtorien de leur Nation. Ce ſont les Grecs qui nous ont appris ce que nous ſavons de plus certain ſur leur Monarchie & ſur leurs antiquités. Ce qui nous a engagé à parler

des Perses avec tant de soin, a été la guerre que les Perses leur firent, & où les Grecs acquirent tant de gloire. L'amour de leur propre réputation, & l'intérêt de leur Nation, les portèrent à vouloir connoître avec plus d'exactitude, un peuple qui faisoit alors une si grande figure dans l'Orient, & dont le nom remplissoit tout le monde. De plus, la Grèce avoit alors un très-grand nombre de gens de Lettres, qui ne cherchoient que des sujets propres à les occuper, & dignes d'être transmis à la postérité. Or, il n'y avoit rien dans le monde qui méritât mieux leur application, que la Monarchie des Perses, & leur propre République, les guerres qu'ils faisoient aux Perses, ou celles que les Perses leur faisoient, ou leur avoient faites.

Elam, père des Perses.

Mais, si nous consultons les Livres des Hébreux, nous trouverons quelque chose de plus sûr & de plus ancien sur l'origine & sur l'antiquité des Perses. Moyse parle d'Elam, fils de Sem, qui peupla l'Elimaïde, voisine de la Perse, & qui fut père des Elyméens, que l'on confond d'ordinaire avec les Perses. Le nom de *Perse* ne paroît dans l'Ecriture qu'assez tard. Il y avoit des Perses & des Mèdes dans l'armée d'Holofernes (1), Général de l'armée de Nabuchodonosor, autrement Soasduchim, Roi d'Assyrie. Ezéchiel (2) parle des Perses sous le nom de *Paras* dans le dénombrement des troupes auxiliaires des Tyriens, vaincus par le grand Nabuchodonosor, Roi de Babylone. Daniel (3) parle aussi des Perses, en prédisant la destruction de l'Empire des Babyloniens ou des Caldéens. Le nom de *Paras* fut apparemment donné aux Perses à cause de l'habitude où ils ont toujours été, & où ils sont encore aujourd'hui, d'aller presque toujours à cheval ; *Paras* (4) en Hébreu signifie proprement un cavalier. De manière que *Paras*, ou *Persa* seroit moins le nom propre de cette Nation, qu'une épithète ou

(1) *Judith.* XVI 12.
(2) *Ezech.* XXVII. 10.
(3) *Dan. v.* 28.
(4) פרש *Eques*, פרס *Persa.*

une dénomination tirée de leur habitude d'aller à cheval.

Que ſi l'on prend *Elam* pour le vrai nom des Perſes, on trouvera Codorlahomor, Roi d'Elam, dès le temps d'Abraham (1). Iſaïe (2) joint Elam aux Mèdes dans le ſiége de Babylone, qu'il prédit pluſieurs années auparavant; & Jérémie dit (3), que le Seigneur fera boire le calice de ſa colère à tous les Rois d'Elam. Cette Nation eſt donc bien plus ancienne & plus puiſſante que ne l'ont dit les Auteurs Grecs. Iſaïe (4) prédit la venue de Cyrus, & le nomme par ſon nom, plus de cent ans avant ſa naiſſance. C'eſt ainſi que les Livres Sacrés des Hébreux ſuppléent à ce que l'Hiſtoire profane ne peut pas nous apprendre; & voilà encore une preuve, que pour parvenir à la connoiſſance des véritables origines des peuples, il faut recourir à l'Ecriture.

Preuve qu'il faut recourir à l'Ecriture Sainte pour parvenir à la connoiſſance de l'origine des peuples.

Les reſtes des anciens Perſes, que l'on voit aujourd'hui dans l'Orient ſous la domination du Sophi, & dans les Indes, & qui ont conſervé le culte du feu, & pluſieurs autres ſuperſtitions des premiers Perſes dont ils ſont deſcendus, ignorent abſolument & leur ancienne origine & leur propre Hiſtoire. Ils conſervent avec grand ſoin un Livre nommé *Zandavaſtaw* (5), qui contient les rits de leur Religion, & les articles de leur créance. Ils racontent l'origine du Monde, à-peu-près de même que les Hébreux, reconnoiſſant avec eux Adam & Eve, pour les premières ſouches du genre humain. Ils diſent qu'après que les hommes ſe furent multipliés & corrompus ſur la terre, Dieu envoya le Déluge qui les noya tous, à l'exception de Noë, qu'ils appellent le ſecond Adam, & de peu de perſonnes qui repeuplèrent le monde.

Les Perſes modernes ignorent leur ancienne origine & leur Hiſtoire.

(1) *Geneſ.* XIV. 1. 9.
(2) *Iſai.* XXI. 2.
(3) *Jerem.* XXV. 25. XLIX. 34.
(4) *Iſai.* XLIV. 28. XLV. 1.
(5) Voyez le Livre intitulé, *Hiſtoire de la Religion des anciens Perſans*, extrait du Livre appelé *Zandagaſtavv*, à Paris chez Ninville, 1657.

Ils racontent qu'Aram, fils de Sem, eut un fils nommé Guiomarus, qui fut le premier Roi des Perses, dont la Monarchie dura pendant plus de mille ans, & fut possédée par une suite de quarante-cinq Rois. Le dernier de ces Monarques fut Yesdegerd, sur lequel les Arabes de la secte de Mahomet conquirent la Perse, & contraignirent Yesdegerd à se retirer à Karason. Cela arriva l'an trente-un de l'Egire, & six cents cinquante-un de Jesus-Christ. C'est tout ce que l'on peut tirer de l'Histoire de ces Perses qui subsistent aujourd'hui : cela montre jusqu'à quel point ils sont ignorans, & où l'on en seroit, si l'on étoit réduit à chercher les antiquités Orientales dans les monumens que ces peuples en conservent, & si nous n'avions premièrement les Livres saints des Hébreux, & ensuite les Historiens Grecs & Latins qui viennent à notre secours, pour les temps où les Livres Hébreux commencent à nous manquer.

Anciens monumens des Perses avec des inscriptions en caracteres inconnus.

On voit encore à présent des monumens très-anciens & très-magnifiques des anciens Perses, avec des inscriptions d'une langue & d'un caractère inconnus. On ne connoît rien de plus auguste ni de plus superbe dans tout l'Orient, que ces monumens, que les voyayeurs prennent pour des restes de quelques palais de la ville de Persepolis; mais on en ignore les auteurs : on y remarque certaines inscriptions Grecques, qui sont plus récentes que le reste (1). Il y a bien de l'apparence que ce sont plutôt des restes des tombeaux, que des Palais des anciens Rois de Perse.

Antiquités des Egyptiens, leur histoire.

Les Egyptiens ont toujours été en réputation d'être les plus anciens peuples du monde. Les Scythes leur contestoient l'antiquité (2); mais ils soutenoient mal leurs prétentions, parce qu'ils n'écrivoient point, & qu'ils ne pouvoient produire de monumens certains de leur origine, ni une suite de Princes de leur

(1) Voyez le Voyage de Perse, par M. Chardin.
(2) *Justin. l. 2. c. 1.*

Monarchie. Les Egyptiens au contraire (1) avoient des Livres & des Hiſtoires très-anciennes : ils montroient des monumens ſubſiſtans & des liſtes de Monarques, qu'ils prétendoient avoir régné dans leur pays : ils ſoutenoient que l'Egypte avoit été gouvernée ſucceſſivement par les Dieux, les Demi-Dieux ou les Héros, & enfin par les hommes ou les Rois. Ils donnoient au règne des Dieux & des Demi-Dieux, trente-quatre mille deux cents un an ; & à celui des Rois, depuis Mènes juſqu'à Nectanèbe deux mille trois cents vingt-quatre ans. Nectanèbe fut dépoſſédé par Artaxerxès Ochus, Roi de Perſe, dix-neuf ans avant la Monarchie d'Alexandre le Grand. Depuis Nectanèbe juſqu'à la naiſſance de Jeſus-Chriſt, il y a environ trois cents cinquante ans ; de ſorte que depuis le commencement de la Monarchie d'Egypte juſqu'à la naiſſance du Sauveur, il y auroit trente-ſix mille huit cents ſoixante-quinze ans ; ſupputation qui eſt abandonnée de tous les Chronologiſtes ; même par ceux qui ſuivent les Septante : car ceux qui ſont attachés à l'Hébreu, ne comptent qu'environ quatre mille ans depuis le commencement du monde juſqu'à Jeſus-Chriſt.

George Syncelle (2), de qui nous tenons ces particularités, cite trois monumens anciens, dont il dit qu'il les a tirées, ſavoir, une ancienne Chronique d'Egypte, Manéthon & Eratoſthènes, d'où Jules Africain, & Euſèbe avoient puiſé tout ce qu'ils en diſoient. La Chronique Egyptienne, citée par Syncelle, finit à la ſuite de Nectanèbe, quinze ans avant l'expédition d'Alexandre le Grand contre les Perſes. Elle contient trente dynaſties & cent treize générations, qui occupent un eſpace de trente-ſix mille cinq cents vingt ans.

La Chronique Egyptienne contient trente dynaſties, & cent treize générations.

Manéthon étoit Prêtre Egyptien, il ſe qualifie Secrétaire ou Ecrivain des Temples de l'Egypte, &

(1) *Vet. Chronic. Egypt. & Manetho apud Syncell. Vide Marsham. Canon. Chronolog. Ægypt.*

(2) Il vivoit au huitième ſiècle.

dédie son ouvrage au Roi Ptolémée Philadelphe, qui mourut l'an du Monde 3758, & deux cents quarante-deux ans avant la naissance de Jesus-Christ. Il s'accorde avec la Chronique dans le nombre de trente dynasties, de cent treize générations, & dans la distribution de la Monarchie Egyptienne entre les Dieux & les demi-Dieux & les hommes. Mais dans le nombre des années que Manéthon assigne aux Dieux, il est assez différent de la Chronique; ce que Marsham attribue aux Interpolateurs du texte de Manéthon.

Quant à Eratosthènes, il fut mandé d'Athènes par Ptolémée Evergète, fils de Philadelphe, & fut employé par ce Prince à recueillir la suite des Rois de Thèbes, ou Diospolis; & il en donna une liste de trente-huit Rois, qui occupent une espace de mille soixante-dix-sept ans. Il y a assez d'apparence qu'Eratosthènes n'a fait que suppléer à ce qui manquoit à l'Histoire de Manéthon, & que ces Rois de Thèbes n'étoient point du nombre de ceux que l'ancienne Chronique d'Egypte, & Manéthon avoient ramassés.

Préjugés contre l'authenticité des monumens Egyptiens.

La difficulté consiste à savoir quel fond l'on peut faire sur ces antiquités Egyptiennes; si l'on doit les abandonner entièrement, ou s'il y a quelque moyen de les concilier avec les monumens sacrés des Hébreux, que nous tenons pour infaillibles. Le peu de conformité qu'ont entr'eux les monumens Egyptiens, l'opposition qu'ils ont avec Hérodote (1), qui assure qu'il ne dit rien que ce qu'il a appris des Prêtres Egyptiens; enfin l'affectation de Manéthon (2) à contredire Hérodote comme un auteur fabuleux & menteur, sont de grands préjugés contre leur authenticité. La vérité est une & uniforme, elle se soutient d'elle-même, & exclut toute contradiction: or, ce caractère ne se rencontre point dans les Ecrits dont nous venons de parler.

(1) *Herodot. lib. 2. c. 3.*
(2) *Joseph. contrà Appion. l. 1. p. 1039. E.*

Les Livres ſaints des Juifs, nous apprennent (1) que l'Egypte fut peuplée originairement par Cham fils de Noë. Ce pays eſt nommé dans les Pſeaumes *la terre de Cham* (2). Mezraïm, fils de Cham, eſt le premier Roi d'Egypte. L'Egypte eſt toujours déſignée dans l'Ecriture ſous le nom de *Mezraïm*. Ces vérités ſe ſoutiennent par les noms anciens de l'Egypte, rapportés dans des Auteurs d'une autorité inconteſtable; Plutarque (3) aſſure que l'Egypte s'appeloit anciennement *Chemia*. Divers Cantons de ce pays conſervoient des veſtiges du nom de Cham; par exemple, *Chemnis*, *Pſochemnis*, *Pſittachemnis*; le Dieu *Hammon*, le pays *Ammonia*, la ville *Noammon*, tout cela nous rappelle le nom de Cham, premier auteur des Egyptiens.

Cham & Mezraïm, premiers Auteurs des Egyptiens.

A l'égard de *Mezraïm*, les anciens Egyptiens donnoient à leur premier mois le nom de *Mezari*. Les Arabes appellent encore aujourd'hui le grand Caire *Mezer*. George Syncelle aſſure que de ſon temps l'Egypte étoit appelée *Metzrea* par les Hébreux, les Syriens & les Arabes. Ce rapport des noms anciens de l'Egypte avec ce qu'en diſent les Livres Sacrés, montre admirablement la vérité de ces mêmes Livres, & réfute les chimères des Egyptiens. Car enfin, on ſait à n'en pouvoir douter, que depuis Cham juſqu'à Alexandre le Grand, il ne peut pas à beaucoup près y avoir un auſſi long eſpace de temps, que le prétend Manéthon avec la Chronique Egyptienne.

Quand on ſeroit forcé de reconnoître le nombre d'années & de dynaſties marquées dans la Chronique Egyptienne, il y auroit encore bien des moyens d'exception contre l'exceſſive antiquité prétendue par les Egyptiens. 1°. On ſoutient que les anciennes années des Egyptiens n'étoient pas auſſi longues

Durée des années des Egyptiens inconnue.

(1) *Geneſ.* x. 6, *collata cum Pſal.* lxxvii. 51.

(2) *Pſalm.* lxxvii. 51. civ. 23. 27. cv. 22.

(3) *Plutarch. de Iſide & Oſiride.*

que les nôtres ; Paléphrate (1) dit qu'au commencement ils ne comptoient les règnes de leurs Rois que par jours. Par exemple, après la mort de Vulcain, Hélios ſon fils régna quatre mille quatre cents ſoixante-dix-ſept jours, qui ſont douze ans trois mois quatre jours. Qui nous dira que les Auteurs Egyptiens des temps poſtérieurs, pour enfler le nombre des années de leurs Princes, & pour ſoutenir aux dépens de la vérité, leur antiquité prétendue, n'ont pas mis des années au lieu des jours ?

Diodore de Sicile (2) dit que les Egyptiens nous content des fables, lorſqu'ils aſſurent que les plus anciens de leurs Dieux ont régné chacun dans l'Egypte au moins douze cents ans ; & que les moins anciens y ont régné pour le moins trois cents ans : enſorte qu'ils comptent depuis le règne de Hélios, ou du Soleil, vingt-deux mille ans de règne, juſqu'au paſſage d'Alexandre le Grand dans l'Aſie. Après cela il dit que ce nombre d'années ſurpaſſant toute créance, quelques perſonnes, pour excuſer les Egyptiens, ſoutenoient qu'au commencement, avant que l'on eût fixé l'année à douze mois, ſuivant le cours du Soleil, on ſe contentoit de donner un mois à l'année, ſe conformant au cours de la Lune ; enſorte que les douze cents ans de règne de chaque Dieu, ſe réduiroient à douze cents mois ou cent ans. Que dans la ſuite les Egyptiens ayant fait leurs années de quatre mois, ils avancèrent que leurs Rois avoient régné chacun au moins trois cents ans qui font douze cents mois ou cent ans. De cette ſorte on réduiſoit à une durée raiſonnable, l'exceſſive antiquité des dynaſties Egyptiennes. Cenſorin (3) aſſure que l'ancienne année Egyptienne n'étoit que de deux mois, & que ce fut le Roi Piſon qui lui en donna quatre, & qui dans la ſuite la fixa à douze mois.

---

(1) *Palephati fragment. in Chronic. Alex.*

(2) *Diodor. Sicul. l. 1. p. 15. Vide & Plin. l. 7. c. 48. & Solin. c. 1.*

(3) *Cenſorin de die natali. c. 19.*

Quant à leurs dynaſties, il eſt certain qu'elles ne ſont pas toutes ſucceſſives, mais qu'il y en a beaucoup de collatérales ; & que pluſieurs de ces Rois, que l'on place les uns après les autres dans les liſtes, ont ſouvent été contemporains, les uns régnant dans un canton de l'Egypte, & les autres dans un autre. Auſſi ces liſtes portent-elles ſept noms différens, ſelon les ſept cantons dans leſquels les dynaſties ſubſiſtoient, ſavoir à This, à Memphis, à Dioſpolis, à Thanis, à Séthron, autrement Héracléopolis, à Eléphantine & à Saïs. Or, on comprend aiſément qu'en mettant ces dynaſties bout à bout & de ſuite, on ne peut qu'on n'en exagère beaucoup la durée & l'étendue. Ainſi, ſans vouloir abſolument nier l'antiquité de la Monarchie Egyptienne, on peut avancer qu'elle a beaucoup moins de durée, que ne le veulent les Auteurs de ce pays-là.

Les dynaſties des Egyptiens ne ſont pas toutes ſucceſſives.

Il eſt arrivé à ces Ecrivains, ce qui ne manque jamais d'arriver à ceux qui ſont reconnus pour trompeurs, qui eſt qu'on ne les croit plus, lors même qu'ils diſent le plus grandes vérités. Les Egyptiens, au lieu d'établir par-là ſolidement l'antiquité de leur Nation & de leur Monarchie, nous ont mis dans une eſpèce d'impoſſibilité de connoître leur hiſtoire, & d'arranger la ſucceſſion de leurs Princes. Nous ne connoiſſons pas le nom propre de ce Roi d'Egypte qui enleva Sara (1), ni de celui qui établit Joſeph en dignité (2), ni enfin de celui qui perſécuta les Iſraélites (3), & qui fut noyé dans la mer Rouge. L'Ecriture ne les déſigne que par leur nom commun de *Pharaon*, qui ſignifie *Roi*. Séſac eſt le premier d'Egypte, qui ſoit déſigné par ſon nom dans l'Ecriture (4). Après cela nous trouvons Néchao (5), puis Sua (6), ou Sué, ou So ; & enfin Ephrée (7) ou

Les Auteurs Egyptiens ont embrouillé leur hiſtoire, pour avoir exagéré leur antiquité.

(1) *Geneſ.* XII. 15.
(2) *Geneſ.* XLI. 1. *& ſeq.*
(3) *Exod.* I. 8.
(4) 3. *Reg.* XI. 40.
(5) *Reg.* XVIII. 29. 33. *Jerem.* XLVI. 2.
(6) 4. *Reg.* XVII. 4.
(7) *Jerem.* XLIV. 30.

Vaphrés. Séſac vivoit du temps de Roboam ; Néchao du temps de Joſias, Roi de Juda ; Sua du temps d'Oſée, Roi d'Iſraël ; Ephrée du temps du prophète Jérémie & de Sédécias, Roi de Juda. Séſac eſt peut-être Séſonchis. Néchao eſt le même que Néchos ou Néchus d'Hérodote (1) ; Sua eſt apparemment Sabacon, ou bien Séthon : & Ephrée eſt Apriés d'Hérodote (2). Cet Hiſtorien dit qu'Apriés étoit fils de Pſammis, & petit-fils de Néchos.

Après Apriés, nous trouvons encore Amaſis & Pſammetichus, ſous lequel Cambyſe fit la conquête de l'Egypte, l'an du Monde 5479. Après cela régnèrent Inarus, Achoris, Tuchos & Nectanèbe. Ce dernier fut dépouillé par Artaxerxès Ochus, Roi de Perſe, l'an du Monde 3654, environ dix-neuf ans avant qu'Alexandre le Grand aſſujettît toute l'Egypte en 3673. Enfin les Ptolémées ſuccèdèrent à Alexandre, & gouvernèrent l'Egypte pendant deux cents quatre-vingt-treize ans, juſqu'en l'an du Monde 3974, qui eſt celui de la mort de la fameuſe Cléopatre.

Hérodote (3) parle au long de Séſoſtris, dont il fait un Héros célèbre, qui ſubjugua une grande partie de l'Orient, mais nos plus ſavans Chronologiſtes, ne ſavent en quel temps le placer. Si vous conſultez Africain, Euſèbe, Syncelle, Scaliger, Uſſérius, le P. Pezron & les autres Chronologiſtes, ils ne vous diront rien qui s'accorde. Les uns accourciſſent les dynatiſtes des Egyptiens, les autres en retranchent une grande partie : d'autres ſe tirent d'embarras tout d'un coup en les rejetant comme inſoutenables. D'où je crois pouvoir ſurement conclure qu'il n'y a ſur cela rien de certain ; & que pour arriver à la certitude ſur ces matières, il en faut toujours revenir aux Ecritures Saintes de l'ancien Teſtament, qui fixent l'origine des Egyptiens à Cham, fils de Noë ; & à Mezraïm, fils de Cham.

---

(1) *Herodot. l. 2. c. 158. 159. 161.*

(2) *Herodot. l. 2. c. 141.*

(3) *Herodot. l. 2. c. 161.*

Antiquités Chinoiſes. Leur origine.

On vante les antiquités Chinoiſes ; mais auſſitôt que vous remontez au-delà de Fohi, qui vivoit deux mille trois cents cinquante-deux ans avant Jeſus-Chriſt, on n'y trouve qu'obſcurités & incertitudes, au jugement même des Chinois. Ainſi, leur Monarchie, du moins ce que l'on nous en donne comme certain, ne commence que l'an du Monde 2048 & trente-quatre ans avant la vocation d'Abraham. Cette antiquité eſt encore beaucoup au-deſſous de celle des Hébreux & de leur Hiſtoire : mais elle ne laiſſeroit pas d'être fort conſidérable, ſi l'on pouvoit s'aſſurer qu'elle fût bien avérée. Il eſt vrai que l'on avance (1) que les Chinois ont une infinité des monumens Hiſtoriques, chaque Hiſtorien écrivant ce qui arrive de ſon temps, ſans ſe donner la liberté de cenſurer, ou même de révoquer en doute les Hiſtoires précédentes (2) : *Neque enim Scriptori ſequentium temporum licet Hiſtoriam priorem corrigere, vel in dubium vocare ; ſed id muneris habet, ut ex fide temporum ſuorum Annales prioribus ſubtexat.*

Mais ſans prétendre nous ériger en juges de la conduite de ceux qui juſqu'ici nous ont donné des Hiſtoires de la Chine, il vaudroit peut-être mieux traduire en une Langue connue dans l'Europe, les Annales des Chinois, faire la critique de leur Hiſtoire & de leurs Hiſtoriens ; nous apprendre leur âge, les circonſtances de leur vie, leur caractère, le lieu d'où l'on a tiré les exemplaires de leurs écrits, comment ils ſont parvenus juſqu'à nous parmi tant de révolutions, marquer les précautions que l'on a priſes pour les conſerver. Il ſeroit utile & agréable de ſavoir ces particularités, & elles ſerviroient beaucoup à affermir la créance que l'on auroit en ces Hiſtoires. On ſeroit charmé de voir le ſtyle, la manière d'écrire, le goût de ces peuples, & de comparer leurs Hiſtoires à celles des Hébreux, des Grecs, des Romains

(1) *Herodot. l. 2. c. 102. & ſeq.*
(2) *Martini Martinii Sinicæ Hiſtoriæ præfatio ad lectorem.*

& des nôtres. Il n'est nullement impossible, que les Chinois n'en imposent à ceux qui veulent connoître à fond leurs antiquités, en leur vantant le mérite de leurs Auteurs, & en relevant leur grand âge; peut-être même que les Chinois modernes sont à cet égard la dupe des anciens Chinois leurs prédécesseurs.

Les Chinois ont toujours passé pour habiles Astronomes: preuves du contraire.

Car on sait que les Chinois d'aujourd'hui ne sont pas fort savans en Astronomie, & on peut avancer que leurs Ancêtres l'étoient encore moins. On s'étoit imaginé que ces peuples étoient en ce point de beaucoup supérieurs aux autres Nations; on avoit fort revelé leur Cycle de soixante années, & les observations marquées dans leurs Histoires. Ce préjugé s'étoit fortifié lorsque le père Couplet apporta de la Chine les Tables Astronomiques Chinoises (1), dont on avoit ouï parler, mais qui n'avoient jamais été vues en Europe. Le premier examen qui en fut fait par M. Cassini &par M. l'Abbé Picard, leur fit connoître qu'elles étoient conformes jusqu'à une minute aux Tables de Ticho-Brahé, ensorte qu'ils en conçurent quelque défiance; ils en parlèrent au père Couplet, qui, étant homme fort sincère, avoua de bonne foi, que comme l'exactitude des Tables de Ticho-Brahé étoit reconnue par tous les Astronomes, ses confrères avoient cru devoir réformer les Tables Chinoises sur les premières.

Abrégé de la Chronologie Chinoise par le Père Couplet. Et ses observations Astronomiques.

Le même Père fit imprimer à Paris en 1687, son abrégé de la Chronologie Chinoise, avec les Cycles & quelques observations Astronomiques, particulièrement celle de la conjonction de cinq Planètes dans la Constellation que les Chinois appellent *Xe*. Ce Phénomène ayant été exactement calculé par M. Cassini, il s'y trouva une erreur de calcul de cinq cents ans; & une pareille dans l'observation d'un Solstice d'hiver, faite selon le P. Martini l'an 2342 avant Jesus-Christ.

---

(1) *M. l'Abbé Renaudot, éclaircissement sur les sciences des Chinois, p.* 350.

Qui croira donc après cela que les Chinois aient été de ſi habiles Aſtronomes, & qu'on doive faire un ſi grand fond ſur leurs obſervations Aſtronomiques, & ſur leur Chronologie ?

Ils enſeignent que leur Cycle de ſoixante ans eſt de l'invention du Roi *Hoamſi*, qui vivoit 2697 ans avant Jeſus-Chriſt (1) ; ſelon d'autres il en faut mettre le commencement ou la perfection vingt-huit ans plus tard, lorſqu'un habile Mathématicien de leur pays nommé *Tanao* l'eut perfectionné. Cette différence d'années n'eſt pas conſidérable en elle-même. Mais toute cette matière eſt toujours très-importante, dès qu'on fait attention que la Chronologie Chinoiſe ruine l'autorité de nos Livres Sacrés, en renverſant la Chronologie de l'Ecriture, le ſyſtème du Déluge & la diſperſion des Nations à la Tour de Babel ; car ſuivant Moyſe, le Déluge n'étoit pas encore arrivé 2697 ans avant Jeſus-Chriſt, & ſelon les Chinois, leur Monarchie duroit déjà depuis pluſieurs milliers d'années.

Anachroniſmes de cinq cents ans dans la Chronologie Chinoiſe.

Mais qui nous aſſurera de la vérité de ces époques, puiſque, comme on l'a vu, le Cycle Chinois & les obſervations Aſtronomiques, ſur quoi la Chronologie eſt fondée, ſont ſi fautives, qu'on y a remarqué en deux événemens des anachroniſmes de cinq cents ans chacun ? Et quel fond peut-on faire ſur leurs anciennes obſervations, puiſque de nos jours les Chinois ont été obligés de charger les Jéſuites Miſſionnaires, de dreſſer leurs Calendriers & de redreſſer leurs calculs Aſtronomiques ? Enfin peut-on s'aſſurer que ceux qui ont donné les Annales de la Chine, ſuivant ce Cycle ſexagenaire, ne l'auront pas rectifié ſelon les obſervations de Tyco-Brahé, auquel cas nous n'aurions rien moins qu'une Chronologie Chinoiſe ?

Les Chinois n'ont point de manuſcrits : ils n'ont que des Livres imprimés.

Quant à l'antiquité de leurs Livres, on avoue qu'ils n'ont point des manuſcrits anciens ; les Chinois ne ſe ſervent pas de parchemin, & leur papier délié comme

(1) *M. l'Abbé Renaudot, p.* 355.

il est, ne pouvant souffrir l'impression que d'un côté ; ne peut pas durer bien long-temps. Ils n'ont que des Livres imprimés ; & encore qu'ils prétendent avoir l'usage de l'impression avant nous, ils conviennent toutefois qu'elle n'est plus ancienne chez eux que chez nous, que de quelques siècles ; or, chez nous elle est certainement récente : & un Livre qui n'a que deux ou trois cents ans d'antiquité avant l'impression, n'est pas regardé en Europe ni ailleurs, comme un manuscrit fort ancien. L'Histoire (1) rapporte que deux cents ans, ou un peu plus, avant Jesus-Christ, l'empereur Chinois qui régnoit alors, fit brûler tous les Livres Chinois, & que ceux de Confucius & de Mensius furent conservés par une vieille, qui les colla contre une muraille, d'où on les détacha ensuite. Ces Livres étoient, dit-on, écrits sur de l'écorce. On n'en trouve plus à la Chine de cette sorte, ni aucune inscription, ni médailles anciennes (2), ou s'il s'en trouve quelqu'une, les Chinois modernes ne savent pas les expliquer, comme on peut s'en convaincre par ce que rapporte le père Rougemont. D'où l'on peut conclure, ce semble, inconteſtablement, que l'Histoire Chinoise est très-douteuse, leur Chronologie très-incertaine, & leurs antiquités mal fondées.

Le calcul des années des Chinois, immense & fabuleux.

Lorsque les Européens entrèrent dans la Chine, vers l'an 1594, les Chinois comptoient depuis le commencement du Monde jusqu'alors (3) huit cents quatre-vingts mille soixante & trois ans. Quelques-uns augmentoient encore considérablement ce nombre d'années ; cependant ce n'est rien en comparaison de celui que rapporte Ulugbeg, qui a parlé avec plus de justesse qu'aucun autre des Cycles Chinois. Il dit donc que l'an de l'Égire 847, qui répond à celui de Jesus-Christ 1444, les Chinois composoient quatre-vingt-huit millions six cents trente-neuf, mille huit cents soixante

(1) *Martini*, p. 239.
(2) *Renaudot loco citato*, p. 356. 384.
(3) *Scaliger de emendat Temporum. Renaudot loco cit. p.* 357.

ans

ans depuis le commencement du Monde, ce qui ſurpaſſe infiniment les calculs immenſes des Caldéens & des Egyptiens qui ont été rejetés avec raiſon, même par les Payens, ainſi qu'on l'a vu ci-devant.

Mais ſuppoſé même que nous admettions toute l'Hiſtoire des Chinois depuis le règne de Fohi, de quelle utilité pourroit-elle être à notre égard, par rapport aux choſes & aux affaires qui nous intéreſſent ? Leur pays & leur religion ſont entièrement étrangères aux nôtres. Les Chinois ſont gens peu communicatifs, contens d'eux-mêmes, & n'eſtimant guère que les beautés, les avantages, les inventions & les ſciences de leur pays ; ils négligent le commerce des Etrangers, & mépriſent ce qui ne revient point à leurs mœurs. Ils ſont très-ignorans en fait de religion, n'ont que des idées bizarres ſur la création du Monde, reconnoiſſent les deux principes, comme les Manichéens ; croient la métempſycoſe, ne connoiſſent point Dieu, ou n'en ont que des idées fort confuſes, ignorent les bonnes règles de la vraie morale. Or, qui s'eſt jamais aviſé de vouloir étudier à fond l'Hiſtoire d'un peuple très-éloigné de nous par ſa ſituation, par ſes mœurs, par ſes intérêts, par ſa religion ? Ainſi l'Hiſtoire des Chinois a trois déſavantages par rapport à nous, comparée à l'Hiſtoire des Hébreux ; elle eſt moins ancienne, moins certaine & moins intéreſſante.

Les Phéniciens nous touchent de plus près que les Chinois, parce qu'ils ont eu beaucoup plus de rapport à l'Hiſtoire des Hébreux, & même avec celle des Grecs & des Latins. Ils ſont connus dans l'Ancien Teſtament ſous le nom de Cananéens. Canaan leur père eſt fils immédiat de Cham, fils de Noë. Canaan nâquit l'année qui ſuivit le Déluge, ou très-peu après, puiſqu'il étoit déjà aſſez grand, lorſque Noë ayant planté la vigne, fut trouvé nu & endormi par Canaan. On a lieu de croire que Canaan avec ſes onze fils, peupla la Paleſtine de très-bonne heure, & qu'il y vint auſſitôt après la conſtruction de la Tour de

Les Phéniciens, leur origine, leur hiſtoire.

Babel. Lorsqu'Abraham arriva en ce pays, les Cananéens y étoient établis depuis long-temps, & on n'a nulle connoissance qu'aucun autre peuple y ait été avant eux.

Les Phéniciens abandonnent aux Hébreux la culture des terres, & s'adonnent à la navigation & au commerce.

Depuis que Josué eut fait la conquête de la Palestine, & qu'il eut exterminé ou chassé la plupart des Cananéens, ceux qui restèrent dans le pays, & qui sont connus chez les Profanes sous le nom de Phéniciens, étant resserrés dans un coin de ce pays sur le bord de la Méditerranée, s'adonnèrent entièrement à la navigation & au commerce, abandonnant aux Hébreux la culture des terres, & le soin de nourrir les troupeaux. De-là ce grand nombre de colonies Phéniciennes, dans presque toutes les Iles de la Méditerranée, & sur les côtes de l'Afrique & de l'Espagne; de-là leurs grandes richesses & leur réputation répandue dans tout le Monde, & vantée par tous les Auteurs Grecs & Latins.

Homère ne parle des Phéniciens qu'en passant; il les appelle *industrieux* (1); il donne à Sidon le nom de (2) *riche en cuivre*. Hérodore (3) remarque que les Phéniciens furent les premiers Auteurs des divisions qui éclatèrent entre les Grecs & les Barbares. Les Phéniciens ayant ravi la fille du Roi d'Argos, les Grecs par représailles, ravirent Europe, fille du Roi de Tyr. Ensuite d'autres Grecs allèrent ravir Médée, fille du Roi de Colchos. Enfin Paris, fils du Roi Priam, vint ravir Hélène femme de Ménélaüs, Roi de Lacédémone, qui fut cause de la guerre de Troye, un des plus célèbres événemens de l'Histoire ancienne, & qui eut des suites très-fâcheuses, puisque ce fut la semence de la division qui a duré si long-temps entre les Perses & les Grecs, & qui a coûté tant de sang à ces peuples.

Le même Hérodote (4), dont on a tiré ces réflexions, parle d'un Temple bâti par les Phéniciens

(1) *Homer. Illiad.* 23. *v.* 743.
(2) *Idem. Odyss.* xv. *v.* 424.
(3) *Herodot. l.* 2. *c.* 2.
(4) *Herodot. l.* 2. *c.* 44.

à Thaſos, cinq générations avant la naiſſance d'Hercule fils de Jupiter & d'Alcmène. Il dit auſſi au même endroit, qu'il a vu à Tyr un très-ancien Temple d'Hercule, que les Prêtres du lieu lui diſoient avoir été bâti avec la ville de Tyr, deux mille trois cents ans avant le temps où il écrivoit. Hérodote vivoit environ quatre cents quatre-vingts ans avant Jeſus-Chriſt : enſorte que Tyr auroit été bâti deux mille ſept cents quatre-vingts ans avant la naiſſance de Notre-Seigneur, vers l'an du Monde 1220, ce qui précéderoit le Déluge de plus de quatre cents ans. Nous avons examiné dans le Commentaire ſur Joſué (1), le temps de la fondation de Tyr, & nous avons tâché de montrer qu'elle étoit bien plus récente. Joſeph ne la met que deux cents quarante ans avant le Temple de Salomon, c'eſt-à-dire vers l'an du Monde 2760, à peu près au temps de la tour de Babel. Tout cela doit s'entendre de l'ancienne Tyr ſituée ſur le Continent, bâtie long-temps avant la nouvelle Tyr, qui fut dans la ſuite fondée ſur un rocher dans la mer, vis-à-vis l'ancienne.

Divers Auteurs de l'Hiſtoire des Phéniciens.

Les Phéniciens avoient autrefois des Annales, dont Joſeph (2) nous a conſervé quelques fragmens. Dius (3), Diodore, Ménandre & quelques autres avoient auſſi compoſé l'Hiſtoire des Phéniciens. Enfin Sanchoniathon cité dans Porphyre, avoit travaillé ſur le même ſujet, & avoit conduit ſon ouvrage depuis le commencement du Monde juſqu'à ſon temps. Il vivoit, dit Porphyre, du temps de Sémiramis, & avoit tiré ſon Hiſtoire des anciens Regiſtres & des inſcriptions hiéroglyphiques des Temples de la Phénicie & de l'Egypte. Il avoit auſſi conſulté Jérombal, Prêtre du Dieu Jao, qui n'eſt autre apparemment que Jérobaal, autrement Gédeon, Juge d'Iſraël, & qui avoit ſacrifié au Dieu d'Iſraël, nommé *Jao* ou *Jehovah*. Ce Livre ayant d'abord été écrit

(1) Comment ſur Joſué, c. XIX. 29. p. 273. & ſuiv.

(2) *Joſeph. contrà Appion. l.* 1. *p.* 1042 *& lib.* 8. *Antiq. c.* 2.

(3) *Apud Joſeph. contrà Appion. l.* 1. *p.* 1042. 1043.

en Phénicien, & dédié à *Abibal*, Roi de Béryte, fut ensuite traduit en Grec par Philon de Biblos, qui vivoit du temps d'Adrien. Voilà ce que Porphyre disoit de Sanchoniathon.

A l'égard de Dius & de Ménandre, on n'en sait que très-peu de choses, & leurs ouvrages sont entièrement perdus, à l'exception de quelques fragmens que l'on en trouve dans d'autres Auteurs. Ménandre étoit de Pergame : il ne paroît pas que Joseph ait connu son Histoire des Phéniciens; mais elle est citée dans Tatien & dans S. Clément d'Alexandrie. Pour Dius, Joseph en parle avec éloge, & en rapporte un long fragment, qui contient quelques particularités de la vie de Salomon & d'Hiram. Il cite aussi Ménandre d'Ephèse (1), qui rapporte la suite des Rois de Tyr depuis Hiram jusqu'à la fondation de Carthage par Didon (2). Enfin Tatien cite Théodote, Hypsicrate & Mochus, Historiens Phéniciens, dont Chœtus avoit traduit les ouvrages en Grec. Mais tous ces Ecrits sont à notre égard comme n'ayant jamais été, puisqu'ils sont perdus; & l'on a même de grandes raisons de croire que Sanchoniathon n'a jamais existé, & que le fragment qu'Eusèbe en a rapporté, & qu'il a tiré de Porphyre, n'a jamais été écrit par Sanchoniathon; mais que Porphyre, qui est le premier qui en ait parlé, en est aussi le fabricateur & l'Auteur.

Ainsi il faut encore ranger les Phéniciens au nombre des peuples dont l'antiquité en général est fort certaine; mais dont l'Histoire est fort inconnue, faute de monumens. Et certes, sans les Livres des Juifs & des Auteurs Chrétiens, qui se sont intéressés par rapport à la Religion, à nous conserver quelques débris de l'Histoire de ces peuples, à peine saurions-

(1) Je soupçonne que Ménandre de Pergame, cité par Tatien, p. 171. & S. Clément d'Alexandrie, est le même que Ménandre d'Ephèse, cité par Joseph.

(2) *Joseph contrà Appion.* l. 1. *p.* 1042. 1043.

nous ſeulement leur origine & le nom de ces anciens Hiſtoriens.

Hiſtoire & antiquité des Grecs.

A voir le grand nombre d'Ecrivains Grecs qui nous reſtent, on croiroit que les antiquités de cette Nation ſont parfaitement éclaircies, & qu'il n'y a point de peuple au Monde, dont l'Hiſtoire ſoit plus certaine & plus développée. Toutefois, quand on examine la choſe de plus près, on y trouve encore de grandes obſcurités & de grands vides. Ce qui a le plus contribué à décrier les Grecs, c'eſt leur inclination pour la poéſie & pour la fable. Leurs plus anciens Ecrivains étoient tous Poëtes (1). Ils donnoient à tout ce qu'ils manioient, un tour & un air fabuleux. Le merveilleux & l'extraordinaire étoient toujours bien reçus chez eux aux dépens du vrai & du naturel. Ce mauvais goût a duré dans la Grèce pendant pluſieurs ſiècles; & ils ont ſi bien fait, qu'enfin leur Hiſtoire ancienne eſt toute enveloppée ſous le voile de la fable; & lorſqu'ils ſont revenus à la manière naturelle d'écrire & de raconter, ils ſe ſont vus obligés d'abandonner tous les temps qui précèdent la première Olympiade, pour ſe borner à l'Hiſtoire qui a ſuivi ce célèbre événement.

L'Hiſtoire Grecque n'a rien de certain que depuis les Olympiades.

Varron (2) le plus ſavant des Romains, partageoit tous les temps en trois claſſes; la première depuis le commencement du Monde, juſqu'au premier Déluge; la ſeconde depuis ce Déluge, juſqu'à la première Olympiade; la troiſième depuis les Olympiades juſqu'à ſon temps. Il tenoit le premier intervalle pour abſolument inconnu, comme il l'étoit en effet aux Grecs & aux Latins. Il appeloit le ſecond intervalle *fabuleux*; parce que tout ce que les Grecs en diſent, eſt mêlé de fables & de fictions, qui empêchent de diſcerner le vrai d'avec le faux. Il ne reconnoiſſoit de temps Hiſtorique, que depuis les Olympiades; & en effet, ce n'eſt que depuis ce temps, que l'Hiſtoire

(1) *Strabo l. 2.*
(2) *Varro apud Cenſorin. de die natali c. 21.*

Grecque commence à marcher d'un pas plus ferme & plus aſſuré.

Diodore de Sicile (1) a renfermé dans ſix Livres, les fables & les événemens que l'on prétend avoir précédé la guerre de Troye; & il ne commence proprement ſon Hiſtoire, que depuis la priſe de cette célèbre Ville. Ephore de Cumes s'étoit retranché au temps qui a ſuivi le retour des Héraclides dans le Péloponèſe. Jule Africain a fixé le commencement de ſa Chronologie au Déluge d'Ogyges, arrivé ſous le règne de Phoronée Roi d'Argos, mille vingt ans avant la première Olympiade. Cécrops Egyptien, avoit fondé le Royaume d'Athènes ſept cents quatre-vingts ans avant la première Olympiade, comme on le prouve par un ancien Chronographe de Paros, publié par Selden parmi les marbres d'Arundel.

Mais ce petit nombre d'époques, qui précèdent le temps des Olympiades, n'eſt pas capable de rectifier le reſte de l'Hiſtoire Grecque, qui eſt toute gâtée par les fables. On ne doute pas, par exemple, qu'il n'y ait eu une grande inondation ſous Deucalion, qui a été connue par les Grecs ſous le nom de Déluge. Mais qui nous en garantira les circonſtances? Qui débrouillera tout ce qui eſt dit de l'incendie de Phaëton, de la naiſſance d'Erictonius, du raviſſement de Proſerpine & d'Europe; & tout ce que l'on raconte de Cérès, d'Apollon, de Bachus, de Minos, de Perſée, de Cadmus, de Caſtor, de Pollux, d'Eſculape & d'Hercule? Le commencement même des Olympiades eſt-il bien connu? Nous ſavons que l'on négligea aſſez long-temps de marquer les noms des vainqueurs aux jeux Olympiques. Corébus eſt le premier dont on ait écrit le nom; & il ne remporta la victoire qu'à la vingt-ſeptième Olympiade, environ cent huit ans après l'établiſſement de ces jeux par Iphytus. Atrée fils de Pelops, les avoit inſtitués aux funérailles de ſon père, trois cents qua-

(1) *Diodor. Sicul. Biblioth. l. 1. p. 4.*

rante-ſix ans, ſelon Velléius, avant l'établiſſement des jeux Olympiques par Iphytus.

Quand on avoueroit que les Grecs ont une Hiſtoire bien ſuivie depuis les Olympiades, ou même depuis le Déluge d'Ogyges, ou depuis la guerre de Troye, juſqu'à nous, où cela nous conduiroit-il? La priſe de Troye, ſuivant la Chronologie que nous ſuivons, arriva vers l'an du Monde 2820, vers le temps de Jephté, Juge d'Iſraël. Le Déluge d'Ogyges eſt placé vers l'an du Monde 2208, aſſez long-temps après la mort d'Abraham. Enfin la première Olympiade tombe en l'an du Monde 2228. & de la Période Julienne 3938. huit ans après la mort de Jéroboam II. ſous le règne de Zacharie, Roi d'Iſraël, & ſous celui d'Ozias, Roi de Juda. En encore depuis ce temps, combien d'incertitude & d'embarras dans l'Hiſtoire des Grecs? Il n'y a que les Livres ſacrés des Juifs qui nous apprennent la vraie origine des peuples, qui ont les premiers peuplé la Grèce & l'Ionie. C'eſt Moyſe qui nous dit, que Javan eſt le père des Ioniens; Céthim des Macédoniens; Thiras des Thraces; Tharſis des Ciliciens: que les peuples de l'Elide ſont ſortis d'Eliſa; ceux de l'Émathie de Madaï, & que toutes ces nations ſont venues de Japhet.

Hiſtoire des Latins peu ancienne.

On convient que les Latins n'ont point d'Hiſtoire bien ſûre & bien connue, pour les temps qui précèdent la fondation de Rome. Tout ce que l'on nous en dit, ſouffre de grandes difficultés, & ſe reſſent de ce goût fabuleux, qui eſt répandu ſur toute l'antiquité profane. L'Hiſtoire de Cacus, celle de Latinus & de Turnus, l'arrivée d'Enée en Italie, la naiſſance & l'éducation de Rémus & de Romulus, ſont de ces points d'Hiſtoire, que l'on a voulu embellir aux dépens de la vérité. Le temps de la fondation de Rome eſt une époque importante, mais peu aſſurée. Les premiers habitans de cette Ville ne furent rien moins que Chronologiſtes & qu'Hiſtoriens. Uniquement occupés ou au labourage, ou à la guerre, ils négligeoient les lettres & le ſoin d'écrire. Nous plaçons la fondation de

Rome en l'an 3966. de la période Julienne ; du Monde 3256. sous le règne d'Ezéchias, Roi de Juda ; & pendant que Sardanapale, Roi d'Assyrie, étoit assiégé dans Ninive par Arbacès & par Béléfus. Tout cela est fort récent, comparé aux antiquités des Orientaux, & sur-tout des Hébreux.

Antiquités des Gaulois & des Germains fort inconnues.

Nous n'entrons point ici dans l'examen des antiquités des Gaulois, des Germains & des Septentrionaux, parce qu'ils n'écrivoient rien, & qu'il ne nous reste aucun monument Historique de leur part. Tout ce que nous en savons, nous vient des Grecs & des Romains, peu instruits des Histoires de ces peuples, & trop récens pour nous apprendre ce qui se passoit dans les Gaules, ou dans l'Allemagne, lorsque les premiers habitans de ce pays vinrent s'y établir au commencement, & lorsqu'ils y fondèrent des Républiques ou des Royaumes. Les Auteurs qui nous en parlent, représentent ces nations comme déjà formées & établies depuis long-temps.

Origine des peuples d'Amérique.

L'origine des peuples de l'Amérique a fort exercé les Savans, depuis qu'on a fait la découverte de leur terre. Quelques-uns ont prétendu qu'ils étoient très-anciens dans ce pays. On leur a appliqué ce que dit Aristote (1) d'une Isle déserte, située au-delà des colonnes d'Hercules, d'une grandeur fort considérable, arrosée de grands fleuves, & couverte de vastes forêts de toutes sortes d'arbres, fertile en toutes espèces de fruits, & éloignée de plusieurs journées de la ville de Gadés. Les principaux Magistrats de Carthage voyant que plusieurs de leurs citoyens entreprenoient le voyage de cette Isle, & que quelques-uns même s'y établissoient, firent une ordonnance qui défendoit sous peine de la vie d'y aller, & qui ordonnoit à ceux qui y étoient déjà, d'en revenir incessamment, de peur, disoient-ils, que la chose venant à se divulguer, d'autres peuples n'en eussent connoissance & n'y établissent une Domination, qui troublât la paix & le commerce de Carthage.

(1) *Aristotel. de mirabilibus auditis.*

Diodore de Sicile (1) dit encore quelque choſe de plus précis. Quelques Phéniciens ayant été jetés dans cette Iſle, dont il parle comme d'un très-vaſte pays, & d'une eſpèce de Paradis terreſtre, & à leur retour en ayant beaucoup vanté la beauté & les richeſſes, les Tyrrhéniens (2) voulurent s'en emparer, & y envoyer une colonie ; mais les Carthaginois l'empêchèrent, craignant que la plupart de leurs citoyens, attirés par la bonté du pays, ne déſertaſſent Carthage, pour aller s'y établir. Ils avoient en vue de s'y conſerver un lieu de retraite aſſurée, au cas d'un malheur imprévu, ou de la chute de leur République en Afrique ; car étant maîtres de la mer, ils ſe flattoient de pouvoir s'y réfugier eux & leurs familles, avec d'autant plus de facilité, que ce lieu étoit inconnu à tout le reſte du Monde.

Voilà ce que l'on rencontre chez les Anciens ſur cet article. Quelques-uns ont regardé tout cela comme une fable ; d'autres ont prétendu que ces deſcriptions regardoient les Iſles fortunées qui ſont au-delà des colonnes d'Hercules, & dans l'Océan. Mais la grandeur, les richeſſes, les grands fleuves, les montagnes, les rivières navigables, les vaſtes forêts, les riches édifices, les grandes Villes, qui ſe voyoient, dit-on, dans l'Iſle dont nous parlent Ariſtote & Diodore, font juger qu'ils vouloient nous décrire autre choſe que les Iſles fortunées ; ou du moins qu'ils ont fort exagéré ce qui ſe voyoit dans ces Iſles, que peut-être ils ne connoiſſoient que très-imparfaitement, & que la renommée faiſoit bien plus grandes, qu'elles ne ſont en effet. Quoi qu'il en ſoit, on convient que l'Amérique ne nous eſt bien connue que depuis la découverte qui en fut faite au quinzième ſiècle par Amérique Veſpuce, & Chriſtophe Colomb ; & qu'auparavant on n'en avoit aucune connoiſſance diſtincte.

L'Amérique ne nous eſt bien connue que depuis ſa découverte faite au quinzième ſiècle

On eſt en peine de ſavoir comment les hommes

(1) *Diodor. Sicul. l. 5. pag.* 207. 208.

(2) Ce ſont les habitans des Iſles Lemnos & Imbros dans la mer Egée, ou les Peuples de l'Etrurie, aujourd'hui la Toſcane.

Les peuples de l'Amérique ignorent quand & comment ils y ſont venus.

ſont paſſés dans cette partie du Monde. Les peuples qui l'habitent, ne ſavent eux-mêmes comment ils y ſont venus, ni combien de temps il y a qu'ils y ſont établis. On s'imagine qu'ils y ont été jetés par la tempête, ou par quelqu'autre cas imprévu. Il ſe peut faire que ceux de l'Amérique Septentrionale y ſoient paſſés par la Norvège, ceux de Jucatan par l'Ethiopie; & que ceux du Pérou y ſoient venus de l'Inde & de la Chine; enfin que ceux qui ſont vers le Midi juſqu'au détroit de Magellan, y ſoient paſſés de l'Orient par les terres Auſtrales. On ſait que les extrémités de la grande Tartarie touchent de fort près l'Amérique Septentrionale, peut-être même y ſont-elles contigues.

Hiſtoire du Mexique miſe en François.

Nous avons une Hiſtoire du Mexique (1) en figures aſſez groteſques, qui repréſentent en ſoixante-trois planches l'Hiſtoire des Mexicains; leur police, leur morale, leurs cérémonies, leur religion, leurs revenus. Un Gouverneur Eſpagnol de Mexique tira des mains de ceux du pays cette Hiſtoire, avec une interprétation en leur langue des figures qui la compoſent. On a mis en François l'interprétation Mexicaine; & on y voit que l'Hiſtoire de ces peuples ne remonte pas au-delà de l'an 1324. de Jeſus-Chriſt; que c'eſt-là l'époque de la fondation de la ville de Mexique; & que Montezume leur dernier Roi, régnoit en 1518. lorſque Cortez aborda en Amérique. Au lieu de l'écriture ils ſe ſervoient d'une eſpèce d'hiéroglyphe, ou de peinture fort imparfaite. Dans les planches dont nous avons parlé, leurs Princes ſont déſignés par de petits hommes mal formés, avec certaines marques qui les diſtinguent. Le nombre des années de leur règne eſt exprimé ſur le bord du tableau, par un nombre de petits carrés. Leurs victoires & leurs conquêtes ſont de même exprimées par d'autres caractères, qu'il ſeroit très-mal aiſé de deviner ſans un Commentaire verbal, ou par écrit.

(1) Hiſtoire de l'Empire Mexicain repréſentée par figures. A Paris, chez André Cramoiſis, 1673.

Les autres peuples de l'Amérique n'en ſavent pas davantage que ceux du Mexique. Ceux du Pérou content pluſieurs fables de la première origine de leurs Rois, qu'ils font deſcendre du Soleil. Mais la vérité eſt que leur premier Roi ne commença à régner qu'environ l'an de Jeſus-Chriſt 1125. quatre cents ans avant que les Eſpagnols entraſſent dans le Pérou, c'eſt-à-dire avant l'an 1525. Auparavant ce temps-là ces peuples ne ſe ſervoient d'aucune écriture, mais de quelque peinture groſſière, comme les Mexicains. Ils employoient auſſi de petites cordes, dont les couleurs & les nœuds faiſoient à peu près le même effet, que parmi nous les vingt-quatre lettres de l'alphabet, arrangées en différentes manières.

Le premier Roi du Pérou ne commence à régner qu'environ l'an 1125. de J. C.

Après avoir ainſi parcouru tous les peuples du Monde, où l'on pouvoit raiſonnablement préſumer que l'on trouveroit des Hiſtoires ſûres & anciennes, nous ſommes obligés de revenir aux Iſraélites, comme aux véritables dépoſitaires des anciennes origines des choſes & de l'Hiſtoire des premiers hommes. L'antiquité des Hébreux n'eſt ni exceſſive, ni fabuleuſe, ni fondée ſur des diſcours en l'air. Ils produiſent des monumens anciens de plus de trois mille deux cents ans. Moyſe le premier Ecrivain de leur Hiſtoire, touche, pour ainſi dire, les premiers Patriarches. La mémoire de la tour de Babel, & du Déluge étoit encore récente; il étoit aiſé de ſavoir ce qui s'étoit paſſé avant le Déluge. L'Ecriture nous dit que Moyſe étoit inſtruit de toute la ſageſſe des Egyptiens (1); il ſavoit donc la véritable origine & l'Hiſtoire de ce peuple : il a profité de tout ce qu'il y avoit de certain dans leurs Livres, & a détruit par ſon récit, ce que dès-lors il pouvoit y avoit de faux & de fabuleux.

Les Iſraélites ſont les véritables dépoſitaires des anciennes origines & de l'Hiſtoire des premiers hommes.

Les pères de Moyſe ſortoient de la Caldée & de la Méſopotamie; ils en devoient connoître l'Hiſtoire & les antiquités : c'eſt d'eux que Moyſe les avoit appriſes. Auſſi il y avoit une entière conformité entre l'Hiſtoire de Béroſe & celle des Hébreux, pour les

Conformité de différens Auteurs avec l'Ecriture, preuve de la vérité.

(1) *Act.* VII. 22.

premiers temps, au rapport de Joſeph (1), & cette conformité eſt une grande preuve de la vérité du récit de Béroſe. Hérodote, que l'on nomme avec raiſon le père de l'Hiſtoire (2), s'accorde auſſi parfaitement avec l'Ecriture dans les choſes qui étoient à ſa portée, & qu'il pouvoit ſavoir par lui-même. Si quelquefois il s'eſt trompé, c'eſt lorſqu'il a ajouté foi aux diſcours & aux rapports fabuleux des autres : par exemple, dans ce qu'il dit ſur le témoignage des Prêtres Egyptiens, qui abuſoient viſiblement de ſa crédulité ſur pluſieurs articles, qu'ils tournoient à leur gloire & à leur avantage.

Les Grecs ſe vantent d'être les enfans de la terre, preuve de leur ignorance.

Quand les Grecs, pour relever leur antiquité, & celle de quelques autres peuples, ſe vantent d'être les enfans de la terre (3), ou du pays même où ils demeurent, & qu'ils prétendent n'y être jamais venus d'ailleurs, en voulant cacher la nouveauté de leur origine, ils découvrent viſiblement leur ignorance. Tous les hommes ſont ſortis d'un ſeul (4), & ceux qui croient n'en être pas iſſus, font voir qu'ils ne ſavent d'où ils viennent. Les peuples qui ſont véritablement anciens, & qui approchent du lieu où les premiers hommes ont demeuré, n'ont eu garde de ſe vanter, comme les Athéniens, d'être nés de leur propre terre. On n'a jamais vu ces peuples vivre dans la barbarie, commencer après un long eſpace de temps à bâtir des Villes, à écrire, à ſe policer, à ſe cultiver, à former leur Religion. C'eſt de la Caldée, de l'Aſſyrie, de l'Egypte, que ſont venues les Lois, la Religion, l'Architecture ; & qu'elles ſont paſſées dans la Grèce & dans les autres pays. C'eſt dans l'Orient qu'il faut chercher l'origine des peuples les plus fameux, & la ſource des traditions. Si d'anciens peuples comme les Scythes, & quelques Nations d'Afrique ſont demeurées dans la barbarie, on doit s'en

(1) *Joſeph. lib. 1. contrà Appion. p.* 1044.
(2) *Tullius lib. 1. de Legibus.*
(3) *Euripid. Strabo l. 8. ex Thucidid. Iſocrat. Panegyr. alii.*
(4) *Act* XVII. 26. *Fecit ex uno omne genus hominum inhabitare ſuper univerſum faciem terræ.*

prendre ou à la nature de leur pays, qui ne leur a pas permis, à cauſe de ſa ſtérilité, de demeurer aſſez long-temps dans un lieu, pour y cultiver les beaux arts, & pour s'y policer; ou à la manière de vivre vagabonde & incertaine, qu'ils ont embraſſée dès le commencement, & qu'ils ont toujours voulu ſuivre depuis.

Pour les autres peuples moins anciens, & plus éloignés de la demeure des premiers hommes, leur plus grand ſoin, lorſqu'ils étoient arrivés dans un pays déſert, étoit de le défricher, & de ſe défendre du froid, du chaud, des injures de l'air & des bêtes farouches. S'il y avoit déjà d'autres hommes dans le pays, ils ſongeoient à la guerre; à attaquer, à ſe défendre, à ſe prémunir contre les ſurpriſes. Au milieu des alarmes, des travaux & des inquiétudes dont leur vie étoit environnée, ils n'avoient guère le loiſir d'écrire & de compoſer leur hiſtoire. Plus les Provinces ſont éloignées de celles que nous conſidérons comme le centre d'où tous les hommes ſont ſortis, plus les peuples ſont groſſiers, barbares, ignorans. Les pays Septentrionaux, l'Allemagne, les Gaules, l'Italie même, ont été fort long-temps ſans forme réglée de gouvernement, ſans politeſſe, ſans uſage de l'écriture & des beaux arts. Leur Religion, toute brute & toute informe, ſe ſentoit de la dureté de leurs mœurs & du peu de ſoin qu'ils prenoient de cultiver leur eſprit. D'abord ils négligèrent leur hiſtoire & leur origine : enſuite ils les oublièrent entièrement; & lorſqu'ils ſe ſont trouvés diſpoſés à les vouloir étudier & à les rédiger par écrit, ils ſont tombés dans des erreurs monſtrueuſes, & nous ont débité des fables informes, fondées ſur quelques légères traces d'une tradition confuſe & incertaine, qu'ils avoient conſervée.

Les pays Septentrionaux ont été long-temps ſans l'uſage de l'Ecriture & des beaux arts.

Les Gaulois, les Germains & les autres peuples, qui s'imaginoient pouvoir ſuppléer aux Annales & aux Ecrits, en chargeant leur mémoire des généalogies de leurs Dieux, de leurs Demi-Dieux, de leurs Héros, de

Ce que les Druides & les Bardes ont confié à leur mémoire, eſt dans l'oubli.

leurs Rois, & des rites de leur Religion, ne remédioient que très-imparfaitement au danger de l'oubli, aux variations de la mémoire, & aux inconvéniens qui naiſſent de la mort des hommes, des guerres & des autres révolutions auxquelles les états & les choſes humaines ſont néceſſairement aſſujetties. Auſſi l'expérience a fait voir que tout ce que les Druides & les Bardes avoient confié à leur mémoire, & à celle de leurs élèves, eſt enfin tombé dans l'oubli, & qu'il n'en eſt rien venu juſqu'à nous.

Le peu de monumens qui reſtent des anciens Gaulois, ne donne aucun jour à leur hiſtoire.

Le peu de monumens qui ont échappé à la longueur des ſiècles, & qui ont réſiſté aux armes des Romains & des Barbares, je veux dire quelques débris des ſtatues, & quelques monnoies Gauloiſes, ne nous donnent aucun jour pour leur hiſtoire ; leur langue même nous eſt entièrement inconnue, parce qu'ils négligeoient l'uſage des lettres & de l'écriture (1), qui ſont les ſeuls moyens de tranſmettre ſurement à la poſtérité la connoiſſance de ces ſortes de choſes. On croit avoir quelques reſtes de la Langue Gauloiſe dans la Baſſe Bretagne, & dans le pays de Galles ; mais cela étant dénué des anciens monumens écrits, ne nous ſert à rien pour leur hiſtoire ; ce que les Grecs & les Romains nous en ont appris, étant très-peu de choſe & très-imparfait.

Anciens caractères inconnus : ſans

Les Egyptiens & les Ethiopiens, qui ſe ſervoient de figures hiéroglyphiques, pour marquer les beaux

(1) On voit dans Céſar que les Helvétiens ſe ſervoient de caractères Grecs pour écrire, puiſqu'il trouva dans leur camp le dénombrement de leurs troupes, écrit en lettres Grecques ; mais apparemment en langue Gauloiſe, *l.* 1. *c.* 29. *in caſtris Helvetiorum tabulæ repertæ ſunt litteris Græcis confectæ, &c.* Mais dans un autre endroit, Céſar dit qu'il écrivit en Grec à Quintus Cicéron, de peur que ſi ſa lettre étoit interceptée, on ne découvrît les deſſeins des Romains, *l.* 5. *Hanc Græcis conſcriptam litteris mittit, ne interceptâ Epiſtolâ, noſtra ab hoſtibus conſilia cognoſcantur.* Ce que l'on ne peut concilier, qu'en diſant que les Gaulois voiſins de Marſeille & de la Méditerranée, ſe ſervoient de caractères Grecs ; mais non pas ceux qui étoient plus avant dans le pays. Au livre 6, il dit que les Druides ſe ſervoient de caractères Grecs dans toutes leurs affaires tant publiques que particulières. *Cùm in reliquis rebus publicis privatiſque rationibus Græcis litteris utantur.*

faits de leurs Princes, n'ont pas réuſſi non plus à nous conſerver par-là la mémoire de leur antiquité, quoiqu'ils les gravaſſent ſur le marbre & ſur le bronze. Cette manière d'écrire eſt trop myſtérieuſe & trop obſcure. Il eſt vrai qu'ils avoient une autre manière d'écrire, qui étoit plus aiſée & plus certaine : mais cette écriture, auſſi-bien que l'ancienne langue Egyptienne, eſt aujourd'hui perdue ; & le peu de monumens écrits en cette langue, qui ont échappé à la barbarie, ne ſont ni lus, ni entendus de perſonne. La langue Grecque qui fut introduite dans l'Egypte par les Ptolémées, fit perdre inſenſiblement la langue & le caractère ancien de ce pays. Les anciennes inſcriptions de Palmyre & de Perſépolis ſont entièrement inconnues ; & ſans les Samaritains qui ont conſervé le Pentateuque écrit en caractères Hébreux anciens, nous ignorerions les lettres Phéniciennes, & celles dont ſe ſont ſervis les Iſraélites, juſqu'après la captivité de Babylone. Perſonne ne peut déchiffrer les lettres Puniques & les médailles de ce pays-là. Ainſi on ne peut guère conſidérer que comme un miracle de la Providence, que les Livres ſacrés des Hébreux ſoient parvenus entiers juſqu'à nous, malgré les révolutions, les exils, les diſgraces & les guerres qui ont preſque toujours accompagné cette malheureuſe Nation.

Les Samaritains, nous ignorerions les lettres Phéniciennes.

Les Grecs reçurent les lettres & l'uſage d'écrire de la Phénicie (1). Ils croient que Cadmus leur apporta cette invention de ſon pays. Mais ils ne la mirent en uſage qu'aſſez tard. Joſeph (2) avance qu'Homère n'écrivit pas ſon Poëme, mais qu'il le chantoit par cœur, tantôt une partie, tantôt une autre ; qu'enſuite les Rapſodes, ou les Chantres le récitèrent de même, ne le ſachant que par mémoire. On s'aviſa enfin de l'écrire, & de le réduire en corps comme nous l'avons : c'eſt ce que Joſeph avance. Il eſt sûr que le plus ancien Hiſtorien de la Grèce, ne devance que de peu de temps la guerre des Perſes contre les

Le plus ancien Hiſtorien de la Grèce, ne devance que de peu de temps la guerre des Perſes contre les Grecs.

(1) *Ità Tacit. Lucan Q. Curt. Plutarch. Plin. Mela. & alii.*
(2) *Joſeph. l. 1. contrà Appion. p. 934.*

Grecs. S. Clément d'Alexandrie (1) ſoutient qu'Anaxagore eſt le premier des Grecs qui ait écrit quelque choſe. Themiſtius (2) veut que ç'ait été Anaximènes, & qu'avant lui, c'étoit une choſe honteuſe d'écrire des Livres. Pline (3) prétend que Cadmus de Milet eſt le premier Hiſtorien Grec qui ait paru. La Fable & la Poëſie furent en honneur long-temps avant l'Hiſtoire & la Philoſophie, comme le remarque Strabon (4). Les premiers Hiſtoriens mêlèrent même la fable avec leur Hiſtoire, pour la faire mieux goûter aux peuples accoutumés aux fictions. C'eſt ainſi qu'Homère a traité l'Hiſtoire de la guerre de Troye; il y a mêlé la Fable, & lui a donné les agrémens de la Poëſie.

On découvre dans les Fables divers traits de la vérité de l'Hiſtoire.

Il eſt vrai que, malgré les circonſtances fabuleuſes qui enveloppent l'ancienne Hiſtoire, nous y découvrons divers traits de la vérité hiſtorique. Mais combien y a-t-il de faits importans qui ont été étouffés ſous les fictions des Poëtes? Et les vérités hiſtoriques mêmes, que nous voyons au travers les voiles de la Fable, comment les diſtinguerions-nous, ſans le ſecours des divines Ecritures, qui nous rapportent les choſes dans leur ſimplicité naturelle? Sans cela, comment verrions-nous Saturne dans Noë, Sem dans Pluton, dans Smi, ou dans Typhon, & Japhet dans Neptune? C'eſt Moyſe qui nous découvre la ſource de la Fable de Saturne mutilé par Jupiter, dans ce qu'il dit de Noë trouvé nu par Cham ſon troiſième fils. Neptune, Dieu de la mer, eſt le même que Japhet, père des peuples qui ont habité les Iſles des Nations (5). Saturne & Rhea marquent Adam & Eve, ou plutôt Noë & ſa femme. Les Géans qui déclarent la guerre à Jupiter, & qui entaſſent montagnes ſur montagnes pour aſſiéger le Ciel, ſont les hommes qui entreprennent la tour de Babel.

La Fable d'Iſis & d'Oſiris en Egypte, celle de

(1) *Clemen Alex. l. 1 Stromat.*
(2) *Themiſt. Orat. 20.*
(3) *Plin. l. 7. c. 56.*
(4) *Strabo, l. 1. p. 18. 19.*
(5) *Geneſ. 1. 5.*

Vénus

Vénus & d'Adonis en Phénicie ; celle de Cyniras, père d'Adonis, vaincu par Apollon ; celle de l'enlèvement d'Europe, & celle de l'expoſition & de la délivrance d'Andromede, ſont d'anciennes Hiſtoires traveſties en Fables. L'âge d'or, l'âge d'argent, l'âge de fer, le cachos des anciens Grecs ; tout cela eſt pris ſur les Hiſtoires qui nous ont été conſervées dans Moyſe. Hyriée qui donne le couvert à Jupiter & à Mercure cachés ſous la forme de voyageurs, eſt le même qu'Abraham qui reçoit les Anges, & qui mérite que Dieu accorde un fils à Sara. Moyſe eſt repréſenté dans la Fable de Bacchus, Aaron dans celle de Mercure, & Samſon dans celle d'Hercule. Les Anciens vouloient avoir trop d'eſprit ; ils aimoient l'énigme & la ſubtilité ; ils ne croyoient rien dire, quand ils ne diſoient rien de merveilleux. Ce mauvais goût n'a pas gâté l'Hiſtoire des Hébreux. Rien de plus ſérieux, ni de plus grave que ceux qui l'ont écrite : diſons mieux, rien de plus ſage, rien de plus reſpectable que l'eſprit de Dieu, qui en eſt le premier auteur. Son onction, ſa lumière, ſa force s'y ſont ſentir depuis le commencement juſqu'à la fin : jamais perſonne n'a narré d'un air plus impoſant, ni plus majeſtueux que nos Auteurs ſacrés ; & jamais Hiſtoire n'a eu plus de caractères de vérité, que celle du peuple de Dieu.

Or il étoit important à notre ſujet de faire voir que les Hébreux étoient ſeuls dépoſitaires de la vraie Hiſtoire des premiers ſiècles ; & que les Egyptiens, les Caldéens, les Phéniciens, les Chinois, les Grecs & les Romains ne nous peuvent produire pour ce temps-là, d'Hiſtoires authentiques & bien ſuivies. Il falloit montrer que les antiquités Egyptiennes, Phéniciennes, Aſſyriennes, Chinoiſes, Grecques & Romaines ſont très-embrouillées & très-douteuſes, pour pouvoir détromper ceux qui ſont trop prévenus en faveur de ces Nations, & qui ne le ſont point aſſez en faveur des Hébreux. Nous faiſons par-là notre apologie ſur ce que, dans le cours de notre narration, nous

Concluſion. Tous les peuples du monde ne peuvent rien produire de plus ancien, de plus certain, ni de plus authentique que l'Hiſtoire de Hébreux.

n'avons que rarement fait mention de ces peuples, dont on peut conteſter l'antiquité. Nous en rapportons aſſez dans cette Diſſertation, pour inſtruire le Lecteur de ce qui peut l'intéreſſer ſur cela, ſans être obligés d'interrompre le fil de notre narration, & ſans la charger de diſcuſſions ennuyeuſes & difficiles. Nous avons déjà ébauché cette matière dans une Diſſertation ſur la Chronologie, imprimée à la tête de notre Commentaire ſur la Genèſe, & dans une autre Diſſertation ſur les grands Empires d'Orient, qui ſe trouve à la tête de notre Commentaire ſur Iſaïe.

Ceux qui croient que le monde eſt ſans commencement, qui s'imaginent qu'il y a eu des hommes avant Adam ; & qu'on a vu différentes révolutions d'âges, d'Empires & de Religions, avant celles qui nous ſont connues par l'Hiſtoire, peuvent s'applaudir dans leurs imaginations ; pour nous, nous attendrons qu'ils produiſent de bonnes preuves de ce qu'ils avancent. Quand il n'eſt queſtion que de former des ſyſtèmes, de faire des ſuppoſitions, & de payer d'eſprit, bien des gens en ſont capables ; mais quand il s'agit de donner des raiſons de ces ſyſtèmes nouveaux, & de les ſoutenir par des preuves de fait, c'eſt en quoi conſiſte la difficulté. Le monde porte de toutes parts des marques de ſa nouveauté, dans les inventions nouvelles, dans les pays nouveaux que l'on a découverts depuis peu. Les monumens les plus inaltérables qui ſoient dans le monde, les marbres, les monnoies, les inſcriptions, les édifices, tout cela montre que le monde n'eſt pas créé depuis un très-long temps. On ſait l'origine de preſque toutes les inventions les plus néceſſaires à la vie : du moins on ſait qu'elles ne ſont pas éternelles, & qu'elles ne ſe ſont perfectionnées qu'à la longue. L'éternité du monde & de la matière eſt inſoutenable & incompréhenſible, dans le ſyſtème qui nie l'exiſtence de Dieu, comme premier principe, ainſi que dans celui qui croit ſon exiſtence.

Fin de la Diſſertation ſur l'Excellence de l'Hiſtoire des Hébreux.

SOMMAIRES
DE LA DISSERTATION

Sur l'Excellence de l'Hiſtoire des Hébreux par deſſus toutes celles des autres Nations.

L'HISTOIRE *des Hébreux eſt la ſource de celles de tous les peuples*, page lxxxiij

Dieu même eſt l'Auteur de l'hiſtoire des Juifs, lxxxiv

Les Auteurs ſacrés, outre l'inſpiration ſurnaturelle, ont toutes les qualités requiſes, ibid.

Autorité des Livres de Moyſe, lxxxv

Motifs qui ont engagé Moyſe à commencer ſon Ouvrage par la Geneſe, lxxxvj

Caractère de droiture & de vérité dans les Livres de Moyſe, ibid.

Moyſe ſavoit les premiers événemens du monde, par une tradition toute réeente, ibid.

Livre de Joſué, ſon antiquité, lxxxvij

Livres des Juges & des Rois, ibid.

Livres Hiſtoriques des Hébreux, leurs Auteurs, lxxxviij

Livres d'Eſdras & de Néhémie, lxxxix

Additions que l'on remarque dans les Auteurs ſacrés, lc

Livres des Maccabées, ibid.

Joſeph l'Hiſtorien, ſon autorité, lcj

L'Hiſtoire des Hébreux eſt paſſée juſqu'à nous dans ſa langue originale, ibid.

Les Orientaux plus ſoigneux d'écrire leurs Hiſtoires, que les Occidentaux, lcij

Hiſtoire des Caldéens très-imparfaite, lciij

Obſervations céleſtes de 1903 ans, envoyées à Ariſtote par Caliſthènes, lciv

Arbaces affranchit les Mèdes de la domination des Aſſyriens, lcv

Beleſis ou Baladan, premier Roi des Caldéens, lcvj

Hiſtoire des Mèdes très-obſcure, ibid.

Premier Empire des Aſſyriens, leur Hiſtoire très-incertaine, lcvij

Second Empire d'Aſſyrie, lcviij

Chute de l'Empire d'Aſſyrie, ibid.

Hiſtoire des Perſes, leur Monarchie de peu de durée, lcix

Ce que nous ſavons des Perſes nous vient des Grecs, ibid.

Elam, père des Perſes, c

Preuve qu'il faut recourir à l'Ecriture-Sainte, pour parvenir à la connoiſſance de l'origine des peuples, cj

Les Perſes modernes ignorent leur ancienne origine, & leur Hiſtoire, ibid.

Anciens Monumens des Perſes, avec des Inſcriptions en caractères inconnus, cij

Antiquités des Egyptiens, leur Hiſtoire, ibid.

La Chronique Egyptienne contient trente Dynaſties, & cent treize générations, ciij

Préjugés contre l'authenticité des Monumens Egyptiens, civ

Cham & Mezraïm, premiers Auteurs des Egyptiens, cv

Durée des années des Egyptiens inconnue, ibid.

Les Dynaſties des Egyptiens ne ſont pas toutes ſucceſſives, cvij

Les Auteurs Egyptiens ont embrouillé leur Hiſtoire, pour avoir exagéré leur antiquité, ibid.

Antiquités Chinoiſes, leur origine, cix

Les Chinois ont toujours paſſé pour habiles Aſtronomes : preuves du contraire, cx

Abrégé de la Chronologie Chinoiſe, par le Père Couplet, & ſes obſervations Aſtronomiques, ibid.

Anachroniſmes de cinq cents ans dans la Chronologie Chinoiſe, cxj

Les Chinois n'ont point de manuſcrits, ils n'ont que des livres imprimés, ibid. & *ſuiv.*

Le calcul des années des Chinois immenſe & fabuleux, cxij

Les Phéniciens, leur origine, leur Hiſtoire, cxiij

Les Phéniciens abandonnent aux Hébreux la culture des terres, & s'adonnent à la Navigation & au Commerce, cxiv

Divers Auteurs de l'Hiſtoire des Phéniciens, cxv
Hiſtoire & Antiquité des Grecs, cxvij
L'Hiſtoire Grecque n'a rien de certain, que depuis les Olympiades, ibid.
Hiſtoire des Latins peu ancienne, cxix
Antiquités des Gaulois & des Germains, fort inconnues, cxxj
Origine des peuples d'Amérique, ibid.
L'Amérique ne nous eſt bien connue que depuis le quinzième ſiècle qu'elle fut découverte, cxxj
Les peuples de l'Amérique ignorent quand & comment ils y ſont venus, cxxij
Hiſtoire du Mexique miſe en François, ibid.
Le premier Roi du Pérou ne commença à régner qu'environ l'an 1125. de J. C.
Les Iſraélites ſont les véritables dépoſitaires des anciennes origines & de l'Hiſtoire des premiers hommes, ibid.
Conformité de différens Auteurs avec l'Ecriture : preuve de la vérité, ibid.
Les Grecs ſe vantent d'être les enfans de la terre, preuve de leur ignorance, cxxiv
Les pays Septenerionaux ont été long-temps ſans l'uſage de l'écriture & des beaux Arts, cxxv
Ce que les Druïdes & les Bardes ont confié à leur mémoire, eſt dans l'oubli, ibid.
Le peu de Monumens qui reſtent des anciens Gaulois, ne donnent aucun jour à leur Hiſtoire, cxxvj
Anciens caractères inconnus : ſans les Samaritains nous ignorerions les Lettres Phénicienes, ibid.
Le plus ancien Hiſtorien de la Grèce, ne devance que de peu de temps la guerre des Perſes contre les Grecs, cxxvij
On découvre dans les Fables divers traits de la vérité de l'Hiſtoire, cxxviij
Concluſion. Tous les peuples du monde ne peuvent rien produire de plus ancien, de plus certain, ni de plus authentique que l'Hiſtoire des Hébreux, cxxix

Fin de la Table des ſommaires de la Diſſertation.

HISTOIRE

HISTOIRE
DE L'ANCIEN
TESTAMENT.

LIVRE PREMIER.

CHAP. I. I. JOUR. Création du Monde.

AN DU MONDE 1. avant J. C. 4000. Avant l'Ere vulgaire 4004. De la Période Julienne 1710.

AU commencement Dieu créa le Ciel & la Terre, c'eſt à dire tout l'Univers. Il tira du néant toutes les Créatures viſibles & inviſibles, ſpirituelles & corporelles. Mais Dieu ne nous a pas révélé ni le temps précis, ni l'ordre, ni la manière de la production des Êtres ſpirituels, qui ſont les Anges, les Démons, & nos Ames. Nous ſavons que Dieu avoit créé les Démons d'une nature pure & innocente; mais que par leur choix & leur malice, ils ſont déchus de cet état (1). Nous ſavons auſſi que les Anges ayant perſévéré dans la ſoumiſſion & dans l'obéiſſance à leur Créateur, ont conſervé le bonheur & la gloire de leur premier état. Pluſieurs Auteurs (2) ont cru que nos Ames

(1) *Jude v. 6.*

(2) *Vide Joſeph. Antiq. l. 18. c. 12. de Bello l. 2. c. 12. & l. 3. c. 14 p. 852. Philon de Gigant. p. 222. 223. & de confuſ. ling. p. 270. Origen. in Matth. tract. 35. p. 123. & lib. 2. de princip. ad finem. Et in Joan. tom. 5. edit. Huet. p. 77.*

AN DU M. 1. Avant J. C. 4000.

avoient été créées dès le commencement du monde ; mais nos Ecoles tiennent communément aujourd'hui que Dieu les crée à meſure que les corps ſont formés. Il y en a qui ont prétendu que les Anges avoient été produits avant la création des êtres ſenſibles (1) : d'autres, qu'ils n'avoient été créés que le premier jour avec la lumière (2). Comme j'entreprends ici d'écrire une Hiſtoire, je n'entre point dans l'examen de ces différens ſyſtêmes ; il me ſuffit d'avertir mon Lecteur, que les Anges, les Démons & les Ames, dont il ſera ſouvent fait mention dans cet ouvrage, ſont les plus nobles & les plus excellentes des créatures de Dieu ; qu'elles ſont purement ſpirituelles ; & que ſi elles ont quelque choſe de mauvais & de défectueux, cela ne vient point de leur Créateur, mais d'elles-mêmes, & du mauvais uſage qu'elles ont fait de leur liberté.

La matière deſtinée à compoſer ce monde ſenſible, n'étoit d'abord qu'une maſſe confuſe, telle à peu près que les Poëtes nous ont décrit le cahos. Le Ciel, l'Air, les Eaux, la Terre n'étoient point ſéparés l'un de l'autre, & ne formoient qu'un amas informe, confus & ténébreux. La matière terreſtre, comme plus peſante, étoit principalement au centre ; les eaux mêlées avec la terre délayée, l'environnoient de toutes parts ; la matière éthérée & céleſte, chargée de parties aqueuſes & groſſières, étoit par deſſus. Un vent impétueux imprimoit aux eaux une agitation violente, qui, conduite par la vertu du Créateur, ſervit à tirer de la confuſion la matière créée, & contribua à lui donner la forme.

I. JOUR. Création de la lumière.

Le premier jour Dieu créa la lumière, & répandit la clarté ſur le cahos. Cette lumière n'étoit pas celle du ſoleil & des aſtres, qui ne furent créés que le quatrième jour. C'étoit comme une ébauche du ſoleil, qui ne fut perfectionné que quatre jours après. Cette lumière étoit réglée comme celle du ſoleil, & ſervit pendant les quatre premiers jours du monde à faire diſtinguer le jour de la nuit : & la lumière des ténèbres. La matière qui compoſe ces

(1) *Philo de opificio mundi p.* 33. *Origen. homil* 1. *in Geneſ. Baſil. in Hexaëmer. homil.* 1. *Nazianz. orat.* 38. & 42. *&c.*

(2) *Auguſt l.* 22. *contra Fauſt. c.* 10. & *de Geneſ. ad litt. l.* 2. *c.* 8. *alii plures poſt ipſum.*

vaſtes tourbillons, que nous appelons les aſtres, commençoit déjà à ſe raſſembler ; & dès-lors leur mouvement faiſoit ſur la matière éthérée aſſez d'impreſſion, pour cauſer quelque clarté dans le monde, quoiqu'il n'y eût encore aucun animal de créé, qui pût diſcerner cette lumière encore imparfaite. AN DU M. 1. Avant J. C. 4000.

Le ſecond jour Dieu créa le Firmament, & ſépara par ſon moyen les eaux ſupérieures des eaux inférieures. Moyſe s'exprime ſouvent dans ſon récit d'une manière populaire ; le peuple ſe figure le Ciel comme une voûte de cryſtal, au deſſus de laquelle ſont de grands réſervoirs d'eau, d'où viennent les pluies ſur la terre. Des réſervoirs qui ſont au deſſus du firmament, les eaux coulent dans les nues, & des nues elles ſont diſtribuées ſur la terre (1). Mais ces manières de concevoir & de parler populaires, réduites à la vérité, & à l'exactitude du langage philoſophique, ne marquent autre choſe, ſinon que les cieux & l'air furent entièrement dégagés des parties aqueuſes & terreſtres qui y étoient répandues, & que, dès le ſecond jour de la création, l'air & les cieux furent créés, & les eaux tellement diſtribuées, qu'une partie demeura ſur la terre, pendant qu'une autre partie s'élevoit en vapeurs, formoit les nues, & tomboit en pluie. II. JOUR. Création du Firmament.

Le troiſième jour Dieu ordonna que les eaux qui ſont ſous le Ciel, ſe raſſemblaſſent en un ſeul lieu, & que l'élément aride parût, & cela fut fait ainſi. L'eau couvroit donc toute la ſuperficie de la terre ; elle la pénétroit de toutes parts, & la terre étoit plongée dans le ſein des eaux, ainſi qu'une boule dans un grand vaſe de liqueur. Tout d'un coup, au commandement de Dieu, la terre s'éleva au-deſſus des eaux & parut nager par deſſus cet élément, de même à peu près qu'un melon d'eau ; car c'eſt la comparaiſon dont ſe ſervent les Orientaux pour exprimer l'état de la terre, fondée ſur les eaux, & la plupart des expreſſions de l'Ecriture y ont du rapport. Mais ces manières de parler ne ſont nullement exactes. Pour parler plus correctement, on peut dire que tout le Globe terreſtre étant d'abord mêlé avec les eaux, & couvert d'eau de tout côté, Dieu par ſa III. JOUR. Création de la Mer.

(1) Voyez notre Diſſertation ſur le ſyſtême du Monde des anciens Hébreux, à la tête du Comment. ſur l'Eccléſiaſtique.

An du M. 1. Avant J. C. 4000.

puiſſance fit que l'élément humide ſe raſſemblât dans certaines cavités qui ſe trouvèrent dans la ſuperficie de la terre; enſorte que l'élément aride par ſes hauteurs & ſes éminences, & l'élément humide raſſemblé dans les cavités, formèrent le Globe terreſtre, compoſé de ces deux élémens, qui s'embraſſent & s'uniſſent, ſans ſe mêler & ſe confondre.

III. JOUR. Création des Arbres & des Plantes.

Le même jour Dieu dit que la terre pouſſe de l'herbe verte qui produiſe ſa graine, & des arbres qui portent leurs fruits, ſuivant leur eſpèce, & qui renferment leur ſemence dans eux-mêmes, pour ſe reproduire ſur la terre, & cela fut fait ainſi. Dieu n'eut pas plutôt tiré la terre du fond des eaux qui la couvroient, qu'il la revêtit de plantes, d'herbes & de fruits, tant pour l'ornement de la terre, que pour la nourriture de l'homme & des animaux, qu'il devoit créer bientôt après. On diſpute ſi le monde fut créé au printemps ou en automne; mais nous préférons le ſentiment qui le fait créer en automne. Si c'eût été au printemps, Dieu auroit-il défendu à Adam de toucher au fruit de la ſcience, & Eve diroit-elle au ſerpent: Nous uſons de tous les fruits du Paradis terreſtre; mais nous avons défenſes de manger du fruit de l'arbre de la ſcience?

IV. JOUR. Création du Soleil, de la Lune, & des Aſtres.

Le quatrième jour Dieu créa des corps lumineux dans le firmament, afin qu'ils diviſaſſent le jour de la nuit, & qu'ils ſerviſſent à marquer les temps, les ſaiſons, les jours & les années, & qu'ils éclairaſſent dans le Ciel, & répandiſſent la lumière ſur la terre. Dieu fit donc le ſoleil, la lune & les aſtres, qui, par leur cours réglé & uniforme, répandent la lumière ſur la terre, & nous fourniſſent les règles certaines, pour la diſtribution du temps, des jours, des mois, des années, pour l'ordre des aſſemblées, des fêtes, des temps de repos & de travail. Moyſe, dans l'admirable brièveté & préciſion de ſon récit, détruit en un mot toute la ſuperſtition des adorateurs des aſtres, & toutes les folies des aſtrologues judiciaires, en diſant que les aſtres ne ſont que pour nous marquer les temps & les ſaiſons.

V. JOUR. Création des Poiſſons & des Oiſeaux.

Le cinquième jour Dieu ordonna à la mer de produire des poiſſons qui nageaſſent dans l'eau & des oiſeaux qui volaſſent dans l'air; & ſon commandement fut auſſitôt ſuivi de l'exécution. La mer produiſit des poiſſons & des oiſeaux de toute eſpèce. En même temps Dieu donna aux uns &

aux autres la fécondité, & leur dit de ſe multiplier; les poiſſons dans l'eau, & les oiſeaux ſur la terre. On a beaucoup diſputé ſur l'origine des oiſeaux; les uns ont voulu les faire venir de l'eau, les autres de la terre, de même que les autres animaux qui reſpirent, & qui vivent dans l'air & ſur la terre; mais l'opinion qui les fait venir de la mer, paroît formellement marquée dans Moyſe; & de plus, elle eſt ſoutenue preſque par toute l'antiquité, & par les plus habiles d'entre les modernes.

AN DU M. 1. Avant J. C. 4000.

Le ſixième jour Dieu dit: Que la terre produiſe des animaux vivans, des animaux ſauvages & des animaux domeſtiques, des reptiles, & toutes ſortes d'animaux terreſtres; & cela fut fait ainſi. On forme ici pluſieurs queſtions curieuſes, qui ne ſont point de mon ſujet. On peut conſulter notre Commentaire ſur la Genèſe, & tant d'habiles gens qui ont écrit ſur ce Livre.

VI. JOUR. Création des Animaux.

Il ſemble qu'il n'eſt pas néceſſaire que Dieu ait créé un grand nombre d'animaux de toutes eſpèces, puiſqu'une couple ſuffiſoit pour peupler toute la terre, de même qu'un homme & une femme ont répandu leur eſpèce dans toutes les parties du monde. Les animaux féroces & venimeux ne furent point nuiſibles à l'homme innocent, puiſque Dieu lui avoit donné ſur eux, comme ſur tous les autres, un domaine puiſſant & abſolu; & qu'il l'avoit rempli de lumière & de ſageſſe, pour connoître les qualités dangereuſes des animaux & des plantes venimeuſes, pour en prévenir les mauvais effets, ou enfin pour ſe guérir ſurement, ſi par haſard il en avoit été touché & bleſſé. Les monſtres ne ſont venus que depuis le péché, par l'accouplement des animaux de différentes eſpèces, ou par le déréglement de l'imagination des mères, ou enfin par l'artifice des hommes; qui, pour contenter leurs paſſions & leur curioſité, ont, pour ainſi dire, trompé la nature, en déterminant les règles générales qu'elle a accoutumé de ſuivre, & en les appliquant à des ſujets particuliers contre ſon intention.

CH. II. VI. JOUR. Création de l'Homme.

Le même jour ſixième du monde, Dieu dit: Faiſons l'Homme à notre image & à notre reſſemblance; il créa donc l'homme du limon de la terre, & lui inſpira le ſouffle de vie. Il le fit à ſon image, lui donnant la raiſon, l'intelligence, la mémoire, la ſcience, la juſtice, & l'innocence; l'autorité ſur toute la terre & ſur tous les animaux, il l'é-

An du M. 1. Avant J. C. 4000.

tablit en quelque ſorte, comme une petite divinité ſur la terre. L'homme, par le péché, dont nous parlerons ci-après, perdit, en tout ou en partie, cette reſſemblance avec Dieu, en quoi conſiſtoit ſa principale dignité; mais il peut la recouvrer avec le ſecours de Dieu, en retraçant en lui-même la ſainteté, la juſtice, la bonté de ſon Créateur, & en imitant la clémence, la patience, & l'humilité de Jeſus-Chriſt, qui, pour rendre à l'homme ſa reſſemblance avec Dieu, qu'il avoit perdue, a bien voulu lui-même ſe rendre ſemblable à l'homme, en ſe revêtant de la nature humaine, & de ſes infirmités, ſans toutefois prendre part à ſon péché & à ſes ſuites, ſinon en tant qu'il les a expiés par ſa mort.

Dieu ayant donc créé l'homme dans l'état de perfection & d'innocence, que nous venons de repréſenter, le bénit, & lui dit: Exercez votre domination ſur tous les animaux de la terre, ſur les oiſeaux de l'air, & ſur les poiſſons de la mer: & pour votre nourriture, je vous abandonne toutes les plantes, les herbes & les fruits qui ſont ſur la terre; ils ſerviront à votre nourriture, & à celle des animaux qui ſont dans le monde. Auſſi il y a beaucoup d'apparence que l'homme dans les commencemens n'uſa point de chair pour ſa nourriture (1), le nombre des animaux n'étoit pas aſſez grand; ce ne fut qu'après le déluge, que Dieu donna à Noé la permiſſion d'en uſer (2).

Deſcription du Paradis terreſtre.

Dès le commencement Dieu avoit créé un jardin délicieux dans le pays d'Eden [3]: il y avoit planté toutes ſortes d'arbres beaux à la vue, & agréables au goût, en particulier l'arbre de vie, & celui de la ſcience du bien & du mal. C'eſt-là où il plaça l'homme afin qu'il cultivât, & qu'il gardât ce jardin. On y voyoit la ſource d'un fleuve qui arroſoit ce lieu de délices, & qui de-là ſe diviſoit en quatre canaux. L'un s'appeloit Phiſon, c'eſt apparemment le Phaſis, fleuve fameux dans la Colchide, pays célèbre autrefois par l'or excellent qu'on y trouvoit en quantité. C'eſt-là auſſi où ſe trouvoit le Bdellium & la pierre de *Sohem*, que nous croyons être l'émeraude. Les plus eſtimées de ces

(1) *Origin. in Geneſ. Hom.* 1. *Chriſ Hom.* 27 *in Geneſ. Theodoret quæſt.* 34. & 35 *in Geneſ. Hieron. l.* 2. *contrà Jovinianum*, & *alii plures.*

(2) *Geneſ.* IX. 3.

(3) *Geneſ.* 11, 8.

pierres venoient de la Scythie, qui s'étendoit anciennement juſqu'au Phaſis. Le *Bdellium* eſt une gomme qui découle d'un arbre, qui ſe trouve dans l'Arabie, & dans pluſieurs autres endroits de l'Orient.

An. du M. 1. Avant J. C. 4000. Avant l'Ere vulgaire 4004.

Le ſecond fleuve qui ſortoit du jardin d'Eden, eſt le *Gehon qui coule dans tout le pays de Chus.* Nous croyons que c'eſt l'Araxe, qui a ſon cours dans l'ancien pays des Scythes, lequel s'étendoit ſur l'Araxe, ainſi que nous l'apprennent [1] Diodore de Sicile [2], Hérodote & [3] Juſtin; & aux environs duquel on remarque beaucoup de traces du nom de Chus. Le nom de *Gehon* ſignifie impétueux, & l'*Araxe* eſt un des plus rapides fleuves du monde. Le troiſième fleuve s'appelle le Tigre, & le quatrième l'Euphrate. Ces deux fleuves ſont aſſez connus.

Les ſources de ces quatre fleuves ne ſont pas aujourd'hui au même endroit; mais on doit ſuppoſer que le Déluge a cauſé de grands dérangemens dans la ſuperficie de la terre: & quand Moyſe dit, qu'avant le Déluge, les cataractes du Ciel s'ouvrirent, & que les ſources du grand abyme furent (4) rompues, il veut marquer que les ſources des fontaines rompirent leurs anciennes iſſues; que les rivières & les ruiſſeaux s'enflèrent extraordinairement, & quittèrent leur route ordinaire; que les montagnes & les rochers ſe renverſèrent; que les terres s'éboulèrent; enſorte qu'il n'eſt pas fort ſurprenant, que l'on ne voie plus aujourd'hui ces quatre grands fleuves ſortir d'une même ſource, comme ils en ſortoient avant le déluge.

Dieu ayant mis l'homme dans le Jardin d'Eden, lui fit ce commandement: Mangez de tous les fruits des arbres du Paradis; mais ne mangez point du fruit de l'arbre de la ſcience du bien & du mal: car ſi vous en mangez, vous mourrez très-certainement. L'arbre de la ſcience du bien & du mal, & l'arbre de vie, dont il a parlé auparavant, étoient, ſelon les apparences, deux arbres différens, dont l'un avoit la vertu de rendre l'homme immortel, s'il fût demeuré fidelle à Dieu; & l'autre devoit lui faire connoître la différence qu'il y avoit entre le bonheur de ſon premier

(1) *Diodor. l. 2. p. 89. 90.*
(2) *Herodot. lib. 2. cap. 201. lib. 4. cap. 11.*
(3) *Juſtin. l. 2.*
(4) *Geneſ. VII. 11.*

AN. DU M 1. Avant J. C. 4000. Avant l'Ere vulgaire 4004.

état, & le malheur du second, s'il lui arrivoit de violer le commandement, que Dieu lui avoit fait de ne point manger de son fruit.

Les Animaux amenés à Adam.

Après que Dieu eut formé tous les animaux terrestres, & tous les oiseaux du ciel, il les fit venir devant Adam, apparemment par le ministère des Anges, ou par l'instinct qu'il leur inspira, afin qu'Adam les reconnût, qu'il les vît, qu'il exerçât sur eux son domaine, en leur imposant les noms. Or le nom qu'Adam leur donna, est leur nom véritable; il exprime naturellement & exactement la nature, ou les propriétés de chacun d'eux. On remarque en effet dans la langue Hébraïque, qui est, ou la langue primitive, ou une branche immédiate de cette première langue, & qui en conserve beaucoup de mots, que les noms Hébreux des animaux représentent admirablement leur nature & leurs principales qualités.

CH. III. VI. JOUR. Création de la Femme.

Mais dans la revue qu'Adam fit des animaux, il n'y remarqua pas son semblable. Tous les autres étoient par couple, mâles & femelles; mais Adam étoit seul. Dieu lui dit donc: Il n'est pas bon que l'homme soit seul, faisons-lui un aide semblable à lui. En même temps il envoya à Adam un profond sommeil, & lorsqu'il étoit endormi, il tira une de ses côtes, & ayant remis de la chair en sa place, il forma de cette côte une femme, qu'il amena à Adam. Adam l'ayant vue, & y ayant remarqué son visage, dit: Voilà maintenant l'os de mes os, & la chair de ma chair: & comme il avoit donné le nom à tous les autres animaux en signe de sa supériorité, & de son pouvoir, il imposa aussi à sa femme le nom d'*Ischa*, qui vient de la racine Hébraïque, *Isch*, Homme, comme qui diroit l'humaine, celle qui vient de l'homme, qui est tirée de l'homme, qui appartient à l'homme, qui est semblable à l'homme. Il ajouta comme une loi qui regardoit toute sa postérité; c'est pourquoi l'homme quittera son père & sa mère, & s'attachera à sa femme, & ils seront deux dans une seule chair; c'est-à-dire que les enfans qui sortiront de l'un & de l'autre, seront comme une chair commune à l'un & à l'autre; l'un & l'autre par les liens & par l'usage du mariage, ne composent en quelque sorte, qu'une même chair. Leur union sera intime & inséparable: union de cœurs, union de corps, union d'intérêts. Voilà la règle naturelle des mariages; &

quoiqu'Adam & Eve fuſſent nus, ils n'en rougiſſoient point, parce que la concupiſcence & le déréglement de l'imagination n'avoient pas encore produit dans eux des ſentimens déréglés & des mouvemens honteux dont ils duſſent rougir. Dieu les bénit, & leur dit : Croiſſez & multipliez-vous ; rempliſſez la terre ; peuplez-la, & vous l'aſſujettiſſez.

An du M. 1. Avant J. C. 4000. Avant l'Ere vulgaire 4004.

Repos du ſeptième jour.

Le ciel & la terre, avec tous leurs ornemens, l'homme, la femme & les animaux ayant ainſi été créés dans l'eſpace de ſix jours, Dieu ſe repoſa le ſeptième. Après avoir achevé tous ſes ouvrages, il ceſſa de créer au-dehors des Etres nouveaux & ſenſibles. Il bénit le ſeptième jour, & le ſanctifia dès-lors ; c'eſt-à-dire il le deſtina à être ſanctifié dans la ſuite parmi les Hébreux, auxquels il devoit ordonner le repos & la ſanctification du Sabbat (1). Quelques anciens Pères & pluſieurs Rabbins (2) ont cru que les Patriarches & les Juſtes, avant, comme après le déluge, avoient religieuſement obſervé le ſabbat, ou comme une pratique de dévotion toute libre, ou comme une ſuite de la loi naturelle qui les y obligeoit, & dont le commandement que Moyſe en reçut long-temps après à Mara, ou à Sinaï, n'étoit qu'un renouvellement. Mais le ſentiment contraire eſt beaucoup plus ſuivi & mieux appuyé [3].

Voilà la véritable origine du ciel & de la terre, & de tous les êtres ſenſibles (4), ſur laquelle les Philoſophes ont tant raiſonné, & ont tant débité de conjectures & de vaines opinions. Le monde n'eſt ni éternel, ni produit par le haſard & par le concours fortuit des atomes ; ni par la chaleur, ni par l'eſprit, ni par l'ame du monde, ſuivant l'idée des Philoſophes ; ni par le vent agité, ni par l'amour mêlé avec le cahos. Il eſt l'ouvrage de Dieu ſeul : Et non-ſeulement il a produit la matière, & l'a miſe en mouvement ; mais il a tiré du ſein de la terre les plantes & les animaux, comme il a tiré du ſein de l'élément humide les poiſſons & les oiſeaux. C'eſt lui qui a communiqué à l'homme & aux bêtes, l'inſtinct qui les porte à ſe reproduire par la génération, & qui a donné la fécondité à la terre & aux

(1) *Exod.* XVI. 23. 25. *&c.* XXVIII 8. *& alibi ſæpiùs.*

(2) *Vide Menaſſe Bin. Iſraël de creatione probl.* 8. *& auctores ab eo laudatos.*

(3) *Selden de jure n. & G. l.* 3. *c.* 13. & notre Comm. ſur la Geneſ. 1 13.

(4) Voyez notre Comm. ſur la Geneſ. c. 1. p. 8. 9. & ſuiv.

An. du M 1. Avant J. C. 4000. Avant l'Ere vulgaire 4004

plantes : ſans lui rien ne ſeroit ſorti du néant, & ſans lui la matière tirée du néant, ſeroit reſtée dans une inaction & dans un repos éternel ; le cahos ſeroit éternellement demeuré cahos, ſans la volonté & le commandement exprès du Créateur.

Pluſieurs ont cru que le monde avoit été créé & orné tout d'un coup ; & que le récit de Moyſe n'étoit qu'une diſtribution d'ordre & une ſucceſſion de raiſon employée uniquement pour ſe proportionner à la portée du peuple, & pour lui donner une idée plus diſtincte de la création, en la lui faiſant apercevoir ſucceſſivement & par parties. En effet, on conçoit quelqu'eſpèce d'incongruité contraire à la toute-puiſſance du Créateur, à dire qu'il a achevé ſon ouvrage à pluſieurs repriſes, qu'il s'eſt remis à l'ouvrage tous les matins ; & comme s'il eût été fatigué après un ſi grand travail, qu'il ſe ſoit repoſé le ſeptième jour. On cite des Auteurs anciens (1) contre le ſentiment de la création ſucceſſive : mais l'opinion contraire a prévalu, comme plus conforme au récit de Moyſe, qui marque ſi clairement que Dieu créa le monde dans l'eſpace de ſix jours, & qu'il ſe repoſa le ſeptième jour. La toute-puiſſance de Dieu auroit peut-être paru davantage, en produiſant toutes les créatures par un ſeul acte de ſa volonté ; mais ſa ſageſſe éclata, ce ſemble, davantage dans l'ordre, la ſucceſſion & l'arrangement qu'il a ſuivi dans la création.

Ch. IV. Tentation d'Eve.

Entre tous les animaux que Dieu avoit créés, & qui pour la plupart ſe trouvoient dans le Jardin d'Eden, le Serpent étoit le plus ſouple & le plus ruſé. Le Démon qui étoit déjà déchu de l'état de grâce & de gloire où il avoit été créé, s'en ſervit pour tenter la première femme. Le Serpent s'approcha d'elle, & lui dit : Pourquoi Dieu ne vous a-t-il pas permis de manger du fruit de tous les arbres du Paradis ? La femme lui dit : Nous mangeons du fruit de tous les arbres du Paradis ; il n'y a que l'arbre qui eſt au milieu du Jardin, dont il nous ſoit défendu de manger, & auquel nous ne pouvons toucher ſur peine de la vie. Mais le Serpent lui répartit : Aſſurément vous ne mourrez point. Mais Dieu

(1) *Philo. alleg. l. 1 & de Mundi opificio p. 6. & 41. Orig. l. 6. contrà Celſ. Aug. l. 4. de Geneſ. ad lit. c. 18. & l. 6 de Civit. c. 7. & l. XII. Confeſſ. c. 29.*

ſait qu'auſſitôt que vous aurez mangé de ce fruit, vos yeux ſeront ouverts, & vous ſerez comme des Dieux, connoiſſant le bien & le mal; c'eſt-à-dire vous ſerez très-éclairés ſur toutes ſortes de choſes. L'homme & la femme reçurent de Dieu dans leur création les connoiſſances & les lumières convenables à leur nature; mais ils n'avoient pas encore cette connoiſſance qui ne vient que de l'expérience, & qui ne s'acquiert que par l'uſage. An du M. 1. Avant J. C. 4000.

La femme conſidéra donc que le fruit de cet arbre étoit bon à manger, qu'il étoit beau & agréable à la vue; elle en prit; elle en mangea; elle en donna à ſon mari, qui en mangea auſſi. En même temps leurs yeux furent ouverts, & ils reconnurent qu'ils étoient nus. Voilà à quoi les conduiſit cette vaine ſcience dont le Serpent les avoit flattés. Elle leur découvrit leur nudité, & ils commencèrent à reſſentir les mouvemens de la concupiſcence, & le ſoulèvement de la chair. Pour cacher donc la nudité, qui leur parut ſi honteuſe, ils entrelacèrent des feuilles de figuier & les couſurent enſemble pour s'en faire des eſpèces de tabliers, ou de ceintures qui les couvriſſent. Peu de temps après, & apparemment le jour même de leur prévarication, ils entendirent le Seigneur qui marchoit ſur le ſoir dans le Jardin, lorſqu'il s'y lève un vent doux qui rafraîchit l'air. L'ayant entendu, ils ſe retirèrent promptement au milieu des arbres du Jardin pour ſe dérober à ſa vue.

Alors le Seigneur appela Adam, & lui dit: où êtes-vous? Adam répondit: J'ai entendu votre voix dans le Paradis, & j'ai eu peur parce que j'étois nu; c'eſt pourquoi je me ſuis caché. Le Seigneur lui répartit: d'où avez-vous ſu que vous étiez nu, ſinon parce que vous avez mangé du fruit de l'arbre, dont je vous avois défendu de manger? Adam lui répondit: La femme que vous m'avez donné pour compagne, m'a préſenté du fruit de cet arbre, & j'en ai mangé. Le Seigneur dit à la femme: Pourquoi avez-vous fait cela? Elle répondit: Le Serpent m'a trompée, & j'ai mangé de ce fruit. Alors le Seigneur dit au Serpent: Parce que tu as fait cela, tu es maudit entre tous les animaux & toutes les bêtes de la terre: tu ramperas ſur le ventre, & tu mangeras la pouſſière tous les jours de ta vie. Je mettrai une inimitié éternelle entre toi & la femme, entre ſa race & la tienne; elle te briſera la tête & tu l'épieras, pour lui mordre le ta-

lon. Ces menaces & ces malédictions prononcées directement contre le Serpent matériel, qui avoit été l'instrument de la tentation de la femme, & exécutée littéralement sur lui, retombèrent plus réellement, & s'accomplirent plus exactement sur le Serpent infernal (1), sur le Démon, qui étoit la première cause de la séduction de la femme.

AN. DU M. 1. Avant J. C. 4000.

Dieu dit aussi à la femme : Je multiplierai les dégoûts & les peines de vos grossesses, & les douleurs de vos enfantemens ; vous enfanterez dans la douleur ; vous serez sous la puissance de votre mari, & il vous dominera. Il dit ensuite à Adam : Parce que vous avez écouté la voix de votre femme, & que vous avez mangé du fruit de l'arbre dont je vous avois défendu de manger, la terre sera maudite à cause de vous ; vous n'en tirerez qu'avec beaucoup de peine de quoi vous nourrir tous les jours de votre vie ; elle vous produira des ronces & des épines, & vous aurez pour nourriture les herbes de la terre. Vous mangerez votre pain à la sueur de votre visage, jusqu'à ce que vous retourniez en la terre dont vous avez été tiré ; car vous êtes poudre & vous retournerez en poudre. Voilà la sentence que Dieu prononça contre Adam & contre sa postérité ; voilà par où la mort & le désordre sont entrés dans le monde. Ce fut alors qu'Adam donna à sa femme le nom d'Eve, parce qu'elle devoit devenir la mère de tous les hommes.

Or le Seigneur donna à Adam & à Eve des habits de peau pour couvrir leur nudité ; & il dit à Adam, par une espèce de reproche ironique : Voilà Adam devenu comme l'un de nous. Cependant afin qu'il ne porte point sa main à l'arbre de vie, & que prenant de son fruit, il ne vive éternellement, il faut l'en éloigner pour toujours ; c'est pourquoi il le fit sortir du Jardin d'Eden, afin qu'il travaillât à la culture de la terre d'où il avoit été tiré. Et lorsqu'il fut sorti de ce lieu délicieux, Dieu mit pour garder l'entrée du Jardin un Chérubin, qui avoit en main un glaive étincelant comme la flamme ; de manière que ni Adam, ni aucun homme n'y est entré depuis. Et il y a beaucoup d'apparence que ce lieu de délices, étant une fois abandonné, devint bientôt semblable au reste du pays d'Eden, qu'il se ressentit de la malédiction que Dieu donna à la terre, à cause de la déso-

(1) *Apoc.* XII. 9. XX. 2.

béiſſance d'Adam, & qu'enſuite le déluge acheva de détruire ce qui en pouvoit être reſté. AN DU M. 1. Avant J. C. 4000.

Adam, pour obéir à l'ordre de Dieu, qui lui avoit dit de croître & de ſe multiplier ſur la terre, s'approcha de ſa femme, & elle enfanta *Caïn*. Elle lui donna ce nom en diſant: J'ai poſſédé un homme par la grâce du Seigneur. Elle faiſoit alluſion au terme Hébreu, qui ſignifie poſſéder. On croit avec beaucoup de vraiſemblance qu'Eve eut toujours, ou du moins très-ſouvent, à la fois une fille & un garçon. Moyſe ne nous parle de la naiſſance d'aucune de ſes filles, & il ne nomme que trois de ſes garçons, ſe contentant de nous dire en général qu'elle eut des fils & des filles. Il abrège extraordinairement l'Hiſtoire d'avant le Déluge, & n'en dit qu'autant qu'il en faut pour venir à Noë; cela ſera cauſe que nous ſerons auſſi fort courts dans l'Hiſtoire de cet âge du monde; parce que nous nous ſommes fait une loi de nous en tenir à ce qu'il y a de certain, & à écarter l'inutile & le douteux.

CH. V. Naiſſance de Caïn. AN DU M. 2. Avant J. C. 3999.

Eve eut un ſecond fils, qu'elle nomma *Abel*, ou *Habel*, qui en Hébreu ſignifie *vanité*; peut-être pour marquer la vanité des eſpérances qu'Adam & Eve avoient conçues, que Caïn leur aîné pourroit être le Libérateur (1), que l'on ne doute point leur avoir été promis auſſitôt après leur péché. Car dans toute l'Ecriture nous voyons les eſprits de tous les Juſtes ſoupirer après la venue de ce Sauveur promis dès le commencement, décrit par les Prophètes, & attendu juſqu'à J. C. qui a pleinement rempli toutes nos eſpérances & celles de tous les Juſtes, & de tous les Patriarches qui ont vécu avant & depuis la loi. Or Caïn s'appliqua au labourage & à l'agriculture, & Abel fut paſteur de brebis.

Naiſſance d'Abel. AN DU M. 3. Avant J. C. 3998.

Il arriva long-temps après que Caïn fit des offrandes au Seigneur des fruits de la terre: Abel offrit auſſi des premiers-nés de ſon troupeau, & de ce qu'il y avoit de plus gras & de meilleur, ou même il offrit des premiers-nés de ſes moutons & du lait de ſes brebis; car les termes de l'original peuvent ſouffrir l'un & l'autre ſens (2). Adam avoit inſpiré à ſes fils ces ſentimens de reſpect & de reconnoiſſance pour le Sei-

Offrandes de Caïn & d'Abel. AN. DU M. 129. Avant J. C. 3871.

(1) Voyez Jonathan, fils d'Uziel, & les autres Commentateurs de la Geneſ. III. 1.

(2) מזבית צאנגו מחלבידן *de primogenitis pecudum, & de adipibus earum*, vel, *de lacte earum.*

An du M. 129 Avant J. C. 3871.

gneur, & les avoit accoutumés à lui offrir au moins une fois l'année les prémices de leurs travaux. Ils l'avoient pratiqué ainſi, tandis qu'ils étoient demeurés auprès de lui; ils continuèrent de même après qu'ils eurent leur maiſon & leur famille à part. Le Seigneur regarda favorablement Abel & ſes préſens; mais il ne regarda point Caïn ni ſes offrandes; ce qui mit Caïn dans une très grande colère, & ſon viſage en parut tout abattu. On ignore quelle eſt la marque à laquelle Caïn reconnut que Dieu n'agréoit point ſes offrandes; mais on croit (1) que dans ces commencemens Dieu avoit coutume d'envoyer un feu du ciel, qui conſumoit les ſacrifices qui lui étoient agréables: faveur qu'il fit alors ſans doute à Abel, & non pas à Caïn.

Cette préférence que Dieu avoit donné à Abel ſur Caïn, & qui n'étoit que trop publique, ayant fait naître dans le cœur de Caïn une horrible jalouſie contre ſon frère, Dieu lui apparut, & lui dit: Pourquoi êtes-vous en colère, & d'où vient ce grand abattement qui paroît ſur votre viſage? Si vous faites bien, n'en ſerez-vous pas récompenſé? & ſi vous faites mal n'en porterez-vous pas auſſitôt la peine? Que la préférence que je lui ai témoignée ne vous alarme pas; je ne prétends pas vous priver de vos droits de premier-né: Abel vous ſera aſſujetti, & vous lui commanderez. Ou, ſelon d'autres: Le péché peut vous attaquer, mais vous êtes toujours le maître de lui réſiſter ou de lui céder. La concupiſcence peut vous ſolliciter, mais elle ne vous impoſe aucune néceſſité; ainſi rentrez en vous-même; offrez-moi des offrandes dans de meilleures diſpoſitions, & vous me trouverez diſpoſé à les recevoir, & à vous donner des marques d'approbation.

Mort d'Abel.

Tout cela ne fut pas capable de calmer la paſſion, ni de modérer la jalouſie de Caïn. Il attira Abel dans les champs, ſous quelque prétexte, & le voyant ſeul, il ſe jeta ſur lui, & le tua. La tradition des Juifs & des Orientaux (2) donne à ce meurtre une autre origine. La haine que Caïn avoit conçue contre Abel, venoit, diſent-ils, de ce qu'Adam vouloit donner pour femme à Abel, Azeron, ſœur jumelle

(1) *Cyrill. l. 11 in Geneſ. Hieron. quæſt. Hæbr. Procop. in Geneſ. Chryſ. in Ep. ad Hæb. c. xj. Ephræm. ſerm. 1. de Sacerdotio. Alii plures.*

(2) *Clem. Alexand. I. Stromat.*

de Caïn, & à Caïn Auvine, ſœur jumelle d'Abel; laquelle il n'aimoit point. Caïn qui avoit conçu une paſſion violente pour ſa propre ſœur jumelle, ne pouvoit ſe réſoudre à épouſer Auvine. Un jour qu'Abel & Caïn, par ordre d'Adam, allèrent ſur une montagne, pour y offrir des ſacrifices, le Démon inſpira à Caïn de ſe défaire de ſon frère; & Caïn, tranſporté par ſa paſſion, conſentit à cette mauvaiſe ſuggeſtion; ce qui fut cauſe que Dieu n'eut point ſon offrande pour agréable, tandis qu'il reçut favorablement celle d'Abel. Cette préférence irrita de plus en plus Caïn, & le porta enfin à tuer ſon frère, ainſi que nous venons de le raconter. Les anciens Targum de Jéruſalem & de Jonathan portent, que Caïn entra en diſpute avec Abel, ſoutenant qu'il n'y avoit ni jugement de Dieu, ni peine, ni récompenſe en l'autre vie, ni providence en celle ci; & qu'Abel ſoutenant fortement le contraire, Caïn en prit prétexte de le tuer d'un coup de pierre, ou d'un coup de maſſue, ou avec une épée, ou avec un inſtrument de labourage, ou avec une faulx, ou autrement; car la choſe n'eſt nullement connue.

AN. DU M. 129. Avant J. C. 3871.

Joſeph croit que Caïn enterra le corps d'Abel, afin qu'on ne pût découvrir ſon crime. Mais peu de temps après Dieu lui apparut, & lui dit: Où eſt votre frère Abel? Il répondit: Je ne ſais: ſuis-je le gardien de mon frère? Le Seigneur lui répartit: Qu'avez-vous fait? La voix du ſang de votre frère crie de la terre juſqu'à moi. Vous ſerez donc maudit ſur la terre, qui a ouvert ſa bouche, & a reçu le ſang de votre frère que votre main a répandu, lorſque vous la cultiverez elle ne vous rendra point ſon fruit; vous ſerez fugitif & vagabond ſur la terre. Caïn au lieu de recourir à la clémence de Dieu, & de faire pénitence de ſon péché, s'endurcit davantage, & tomba dans le déſeſpoir, en diſant: Mon iniquité eſt trop grande pour en obtenir le pardon. Vous me chaſſez aujourd'hui de deſſus la terre, & je n'oſerai plus paroître devant votre face. Je ſerai fugitif & vagabond ſur la terre; & quiconque me trouvera, me tuera. Le Seigneur lui répondit: Il n'en ſera pas ainſi; mais quiconque tuera Caïn, en ſera puni très-ſévèrement. Le Seigneur mit donc un ſigne ſur Caïn, afin qu'il ne fût pas mis à mort par ceux qui le trouveroient.

Ceci ſe paſſa l'an du monde 130. Alors Abel pouvoit

An du M. 130. Ayant J. C. 3870.

avoir des fils & des petits-fils, des gendres & des beau-frères, qui auroient pu venger sa mort sur la personne de Caïn. Mais Dieu le mit à couvert de leur vengeance par la marque qu'il imprima sur lui; & il semble que Caïn lui-même jugea à propos de s'éloigner du lieu de sa naissance, pour éviter le ressentiment de la famille d'Abel: il se retira à l'Orient de la Province d'Eden, & y demeura vagabond (1), ou plutôt dans une espèce d'exil; car Moyse (2) nous apprend qu'il y bâtit une Ville nommée Henos, du nom de son premier-né

Quant au signe que le Seigneur mit en Caïn, les Commentateurs en parlent diversement. Les uns (3) veulent qu'il ait eu un chien, qui marchât toujours devant lui; d'autres lui donnent une corne sur le front, ou une lettre du nom de Dieu gravée sur son visage, ou un caractère sur le front, semblable à celui que Dieu fit imprimer sur le front de ceux qui gémissoient dans Jérusalem (4).

La plupart des Pères [5] croient que ce signe consistoit dans le tremblement de tous ses membres, & dans l'air égaré & farouche de ses yeux, qui marquoient l'inquiétude & les remords de sa mauvaise conscience. D'autres veulent que Dieu fit en sa présence un miracle pour le rassurer. D'autres l'entendent tout simplement de la promesse que Dieu lui fit alors, que nul ne porteroit la main sur lui.

Depuis ce temps l'Ecriture ne nous apprend plus rien de la personne de Caïn; mais Joseph [6] nous dit que s'étant établi à Naïde, & y ayant bâti une Ville pour sa demeure, & pour celle de sa famille, au lieu de profiter de sa disgrace pour expier son crime, il se pervertit de plus en plus, & se livra à toutes sortes de déréglemens & de violences, s'étant mis à la tête d'une troupe de brigands, qui ne cherchèrent comme lui, qu'à s'enrichir aux dépens des autres. Il changea l'ancienne simplicité qui régnoit dans le commerce, en y introduisant la fraude & l'usage des mesures & des poids. Ce fut lui qui le premier mit des bornes aux champs,

(1) On peut entendre l'Hébreu de cette sorte: *Il demeura dans la terre de Nod, à l'Orient d'Eden.*

(2) *Genes.* IV. 17.

(3) *Ità Rabb. plures.*

(4) *Ezech.* IX. 4. 6.

(5) *Chrys. in Gen.* IV. *Theodoret. qu.* 42. *in Gen. Aug. l.* 12. *contrà Faustum. c.* 12. *Hieron. Ep.* 25. *ad Damascum.*

(6) *Joseph. Antiq. l.* 1. *c.* 3.

&

& qui se fortifia dans une Ville. On ne sait ni le temps, ni la manière de sa mort; car ce que disent quelques Grecs [1], qu'il fut écrasé sous les ruines d'une maison, n'est pas plus certain que ce que d'autres avancent, qu'il fut tué par Lamech. On sait que quelques-uns [2] ont prétendu que Caïn avoit fait pénitence; mais les Pères n'ont point été de cet avis. Ce que nous savons de lui, c'est qu'il fut père d'Hénoch, lequel engendra Irad. Irad fut père de Maviaël, Maviaël de Mathusaël, & Mathusaël de Lamech. Ce dernier est célèbre par la polygamie, que l'on croit qu'il introduisit dans le monde, en épousant deux femmes, dont l'une s'appeloit Ada, & l'autre Sella.

An du M. 130. Avant J. C. 3870.

Un jour il dit à ses femmes: Femmes de Lamech, écoutez ma voix: J'ai tué un homme par ma blessure; j'ai tué un jeune homme par ma meurtrissure; on tirera vengeance du meurtrier de Caïn jusqu'à sept fois, & de celui de Lamech jusqu'à septante fois sept fois. On ignore le motif qui faisoit ainsi parler Lamech, quelques-uns [3] croient qu'il avoit tué Caïn & Tubalcaïn; d'autres [4] veulent qu'il ait simplement tué Caïn comme il étoit à la chasse, l'ayant pris pour une bête sauvage; d'autres, qu'il avoit tué deux frères d'Hénoch; d'autres enfin croient qu'il craignoit que le meurtre commis sur la personne d'Abel, par Caïn, ne retombât sur lui, qui étoit le septième après lui, selon l'ordre des générations [5]; enfin chacun raisonne sur cela à sa fantaisie. Il y en a même qui soutiennent, qu'il n'avoit tué personne, mais qui traduisent ainsi le texte de Moyse: *Ai-je tué un homme par une blessure mortelle?* comme si étant repris de sa polygamie par quelqu'un il lui eût répondu: Quel si grand crime ai-je fait? ai-je tué un homme par une blessure, que je lui aie faite? Si quelqu'un portoit la main sur moi, il en seroit très-sévèrement puni. Dieu a menacé le meurtrier de Caïn de le punir sept fois; mais celui qui tuera Lamech, sera puni septante fois sept fois.

Ch. VI. Lamech bigame. Discours qu'il tient à ses femmes.

Quoiqu'il en soit, Lamech eut des enfans de ses deux

(1) *Georg. Syncell. p.* 11. *Sedren. p.* 8. *Malala p.* 2.

(2) *Vide Vaikra Rabba, & Jalut sect.* 13. *Joh. Christ. Orlob. Caïnus non desperans, &c.*

(3) *Historia Scholastica.*

(4) *Michaël Glycas, ex Method. Patar. p.* 118.

(5) *Vide Hieron. Ep.* 125. *ad Damasc. Joseph. Procop. & alii.*

An du M. 130. Avant J. C. 3870. femmes; Ada enfanta Jabel, qui fut père des Paſteurs, & de ceux qui demeurent dans les tentes. Elle eut auſſi Jubal, qui fut le père, ou le maître, ou l'inſtituteur de ceux qui jouent des inſtrumens de muſique. Sella ſeconde femme de Lamech, eut pour fils Tubalcaïn, fameux par ſon adreſſe à manier & à forger les métaux d'airain & de fer; enfin elle eut une fille nommée Noëma, que l'on croit avoir inventé la manière de filer la laine, & de faire la toile, & que l'on a confondu avec la Minerve des Grecs, nommée auſſi Nemanoun [1]. Pluſieurs ont cru que Noëma avoit épouſé Noë [2], ce qui n'eſt nullement certain.

Naiſſance de Seth. Après la mort d'Abel, Adam eut un troiſième fils qui fut nommé Seth; ce nom ſignifie *il a mis*, & on le lui donna pour marquer que Dieu avoit rendu à Adam un autre fils en la place d'Abel. Seth fut la ſouche de la race des Saints & des Fidelles, au lieu que Caïn fut auteur de la race des méchans. Seth âgé de cent cinq ans, eut un fils qu'il nomma Enos, & qui ſe rendit célèbre par ſa piété & par ſon attachement au culte du Seigneur. C'eſt de ſon temps, que l'on commença à diſtinguer ceux qui demeurèrent fidellement attachés au culte du Seigneur, de ceux qui s'en ſéparèrent, & qui ſe plongèrent dans le déſordre. Il y en a qui croient, que ce fut en ce temps-là que commença l'idolâtrie, & qui traduiſent l'Hébreu[3] *Alors on commença à profaner le nom du Seigneur*, en le donnant aux Idoles. D'autres croient que l'on donna à Seth même le nom de Dieu, & à ſes enfans le nom d'enfans de Dieu [4]. Mais la principale & la plus glorieuſe prérogative de Seth, eſt d'avoir été la ſouche d'où ſont ſortis les anciens patriarches, aïeux de Jeſus-Chriſt. Les Hérétiques [5] Séthiens prétendoient qu'il étoit non-ſeulement l'aïeul du Meſſie, mais que l'ame de Seth étoit paſſée dans la perſonne de Jeſus-Chriſt. On lui a attribué l'invention des lettres Hébraïques, ou au moins du *ſchin* & du *thau*, qui en ſont les deux dernières, & d'avoir réglé par le cours des aſtres, les années, les mois &

Naiſſance d'Enos. l'An du M. 235. Avant J. C. 3765.

(1) *Plut. de Iſide & Oſiride.*
(2) *Rabini plures in Bereſith. alii.*
(3) *Geneſ.* VI. 26. אז הוחל לקרא בשם יהוה *Vide Hyeronim. tradit. Hebr in Geneſ.*
(4) *Suidas in Seth.*
(5) *Epiphan. hæreſ.* 39.

les ſemaines [1]. Mais tout cela eſt fort douteux, pour ne rien dire de plus. An du M. 235. Avant J. C. 3765.

Je ne parle point de ſa prétendue tranſlation dans le Ciel, où il demeura, dit-on (2), pendant quarante jours, & où il apprit le crime que les Anges ou les Veillans devoient commettre, en ſe corrompant avec les filles des hommes. On dit qu'il y apprit auſſi, que Déluge devoit noyer tout le monde, & qu'il viendroit un Libérateur, qui ſauveroit les hommes. Je ne dis rien non plus de ces deux fameuſes colonnes, que Joſeph (3) dit avoir été érigées avant le Déluge par les fils de Seth, leſquels étant inſtruits de toute la ſcience de l'Aſtronomie, & informés par Adam, que le monde devoit périr deux fois, l'une par les eaux du Déluge qui devoit bientôt arriver, & l'autre par les flammes d'un incendie général, qui devoit arriver long-temps après, érigèrent deux colonnes, l'une de pierre, pour réſiſter à l'eau, & l'autre de brique, pour réſiſter aux flammes; ſur leſquelles ils écrivirent leurs découvertes, pour les faire paſſer à la poſtérité. Comme ces choſes ne ſont point d'une certitude, qui puiſſe les faire ranger parmi les faits hiſtoriques, nous ne les touchons que pour en avertir en paſſant le Lecteur. Dans une ſi haute antiquité, & une ſi grande diſette de faits, il ſemble qu'on peut recourir quelquefois au douteux, parce qu'on les trouve avancés par les Anciens; mais on ne les donne que pour ce qu'ils ſont, & on n'a garde de vouloir faire illuſion au Lecteur.

Adam, après avoir vécu neuf cents trente ans, mourut laiſſant un grand nombre de fils & de filles; les uns imitateurs de ſa piété & de ſa pénitence, & les autres ſectateurs des déréglemens de Caïn. On attribue à Adam l'invention des Lettres & de l'Ecriture. Les Hébreux (4) lui donnent pour maître & pour précepteur l'Ange Raziel. On veut qu'il ait été l'homme le plus éclairé qui ait jamais été, qu'il ait inventé & perfectionné tous les arts, tant libéraux que méchaniques (5), qu'il ait été rempli de l'eſprit de prophétie (6). On lui attribue auſſi divers ouvrages apocryphes, Mort d'Adam. An du M. 930. Avant J. C. 3070.

(1) *Suidas in Seth. Glycas. annal. p.* 121.
(2) *Greg. Syncell. è parv. Gen. p.* 16.
(3) *Joſeph. Antiq. l.* 1. *c.* 2.
(4) *Cabaliſtæ.*
(5) *Vide Suidam in Adam.*
(6) *Clemens Alexand. lib.* 1. *Strom. Juſtin. Apolog* 1. *p.* 73. *Clem. recognit. lib.* 1. §. 47. *Origen. Homil.* 1. *in Cantic. Itd & Rabb.*

An du M. 030. Avant J. C. 3070.

comme une Genèſe, ou une Généalogie (1), une Apocalypſe (2) On voyoit autrefois une vie d'Adam, & un livre intitulé, *La pénitence d'Adam.* Dans ce dernier (3) on liſoit que par le moyen de l'Archange Uriel, Adam avoit connu la chûte des Veillans ou Anges prévaricateurs, le Déluge, l'Incarnation du Fils de Dieu, & les prières qui s'offrent à Dieu chaque jour par le miniſtère du même Archange Uriel. On y liſoit auſſi qu'Adam avoit laiſſé trente-trois fils, & vingt-ſept filles. Les Hébreux le font Auteur du Pſeaume XCI. *Bonum eſt confiteri Domino.* Pluſieurs Anciens ont cru qu'il avoit été enterré à Hébron, d'autres ſur le Calvaire. Tout cela eſt très incertain.

Il n'en eſt pas de même du ſalut d'Adam, que l'Egliſe a décidé contre Tatien. l'Abbé Rupert (4) en a parlé d'une manière douteuſe, & il dit que de ſon temps, pluſieurs perſonnes en parloient de même. Mais il ignoroit apparemment les déciſions de l'Egliſe & des Pères ſur cet article. L'Ecriture même (5), dit expreſſément que Dieu l'a conſervé, & l'a tiré de ſon péché. On ne ſait quand mourut la première femme: quelques-uns la font ſurvivre à Adam de dix ans (6), d'autres ſeulement de ſeptante jours [7]. On ne doute point qu'elle n'ait imité la pénitence d'Adam, comme elle avoit eu la principale part à ſa chûte. l'Egliſe la croit ſauvée auſſi bien qu'Adam [8]. Les Gnoſtiques avoient compoſé un Evangile ſous le nom d'Eve [9]; c'étoit un ouvrage rempli d'infamies, dont ces Hérétiques ſe ſervoient pour autoriſer les actions abominables uſitées dans leur ſecte.

Mort de Seth. An du M. 1042. Avant J. C. 2958.

Seth mourut auſſi après avoir vécu neuf cents douze ans; & laiſſa une nombreuſe poſtérité, fidelle imitatrice de ſes vertus. Il y a beaucoup d'apparence qu'étant mort l'an du Monde 1042, & plus de cinq cents ans avant le Déluge, il laiſſa ſa famille dans la pureté du culte du Seigneur, & que les déſordres dont nous parlerons ci après, ne commencè-

(1) *Decret. Gelaſii.*
(2) *Epiphan. hæreſ. Gnoſtiq.*
(3) *Apud. Syncell. n.* 10.
(4) *Rupert. in Geneſ.*
(5) *Sap.* x. 2
(6) *Mart. in Siot. Ge b. Chronolog.*
(7) *Apocripha lib. Geneſ. præmiſſa in codice mſ. ann.* 1458. *apud. Joh. Frederic. Maher.*
(8) Voyez notre Commentaire ſur la Genèſe, 2. éd. p. 13. 150.
(9) *Epiphan. hæreſ.* 26. n. 2.

rent qu'après ſa mort. Les Gnoſtiques & les Séthiens avoient forgé pluſieurs mauvais livres ſous le nom de Seth [1]; mais ces livres ſont perdus pour la plupart, & nous n'avons pas lieu de regretter leur perte; puiſqu'ils ne contenoient que les monſtrueuſes opinions de ces Hérétiques. Les Orientaux croient avec beaucoup de vraiſemblance, qu'Adam lui communiqua, comme à ſon fils bien-aimé, toutes les connoiſſances qu'il avoit reçues, & les découvertes qu'il avoit faites dans l'Aſtronomie & dans les Arts. Mais ces découvertes ne ſont point parvenues juſqu'à nous.

An du M. 1042. Avant J. C. 2958.

Enos, fils de Seth ayant vécu neuf cents cinq ans, mourut, laiſſant après lui Caïnan, qui mourut âgé de neuf cents dix ans. Caïnan eut pour fils Malaleël: Malaleël engendra Jared; Jared fut père d'Hénoch; & Hénoch de Mathuſalem. Hénoch marcha devant Dieu, dit l'Ecriture [2], & il ne parut plus, parce que Dieu l'enleva. Les Rabbins & les Critiques ne conviennent pas du ſens de ces paroles, *Il ne parut plus* [3]. Quelques-uns ſoutiennent qu'elles ſignifient qu'Hénoch mourut, mais d'une mort prématurée. Mais les Pères [4], & preſque tous les Commentateurs, tant Juifs que Chrétiens aſſurent qu'Hénoch fut tranſporté hors du monde tout en vie, & d'une manière toute miraculeuſe; qu'il y eſt encore aujourd'hui plein de vie, en un lieu inconnu aux hommes; qu'il doit paroître de nouveau dans le monde avant le jugement dernier, pour s'oppoſer à l'Antechriſt; qu'alors il ſouffrira le martyre, & après avoir demeuré trois jours & demi ſans ſépulture au milieu de la grande Ville, nommée en langage ſpirituel Sodome & Egypte, il reſſuſcitera, & montera au Ciel. C'eſt ce qu'on lit dans l'Apocalypſe [5], & qu'on applique d'ordinaire à Hénoch & à Elie.

Mort d'Enos. An du M. 1140. Avant J. C. 2860.

Ch. VII. Tranſport d'Hénoch. An du M. 987. Avant J. C. 3013.

L'Apôtre ſaint Jude (6) cite un paſſage d'Hénoch, qui porte: *Voici le Seigneur qui vient avec ſes milliers de Saints, pour juger tous les hommes, & pour condamner tous les impies des impiétés qu'ils ont commiſes, & des duretés qu'ils ont profé-*

(1) *Epiphan. hæreſ.* 26. & 39.
(2) *Geneſ.* v. 24.
(3) *Vide Menaſſ-Ben-Iſraël de frag. hum. ſect.* 22. *art.* 7. *Abenezra Calvin.*
(4) *Chryſoſt. Hom.* 21. *in Theodoret. qu.* 45. *Aug. l.* 9. *Gen. ad litt. Ambroſ. de paradiſ c.* 3. & *alii paſſim.*
(5) *Apoc* xi. 3. 4. & *ſeq.*
(6) *Jude* v. 14.

An du M. 987. Avant J. C. 3013.

rées contre lui. On eſt aſſez d'accord que le Livre qu'on a ſous le nom d'Hénoch, n'a jamais été écrit par ce patriarche : il n'a jamais été reçu ni dans le canon des Juifs, ni dans celui des Chrétiens. Il contient des choſes indignes & d'Hénoch & de ſaint Jude; nous avons encore aujourd'hui cet ouvrage, au moins en partie; il eſt cité dans les plus anciens péres, comme S. Juſtin le Martyr (1), ſaint Irenée (2), Tertullien, (3). Saint Clément d'Alexandrie (4), Origenes (5), ſaint Hilaire (6), ſaint Jerôme [7], ſaint Auguſtin [8], & ſouvent auſſi dans le faux Teſtament des douze Patriarches, qui eſt une pièce fort ancienne. L'Auteur du Livre d'Hénoch étoit apparemment un Juif converti, qui vouloit attirer au Chriſtianiſme les Hébreux ſes frères. Il parle de l'Incarnation, de la mort, de la réſurrection de Jeſus-Chriſt d'une manière beaucoup plus claire [9] que les Prophètes. Il attribue aux Anges un amour impur pour les filles des hommes; il croit que la chute des mauvais Anges eſt venue de leur commerce avec les femmes, & que de là ſont ſortis les Géans, qui ont vécu avant le déluge. Enfin cet ouvrage eſt rempli d'opinions fauſſes & ridicules.

Si c'eſt de-là que ſaint Jude a pris l'endroit qu'il en a cité, il faut, ou qu'il ait ſu par une lumière ſurnaturelle, que cet endroit étoit vrai, & venoit véritablement d'Hénoch; ou qu'inſpiré du Saint Eſprit, il ait prononcé les mêmes paroles, qui avoient déjà été révélées à Hénoch avant le déluge : ce qui eſt particulier, c'eſt qu'elles ne ſe liſent point dans le long fragment que George Syncelle nous a conſervé du livre d'Hénoch; & il n'eſt pas impoſſible, que le fourbe qui a compoſé cet ouvrage, n'ait pris occaſion de le compoſer, de ce que ſaint Jude avoit fait mention d'Hénoch dans ſon Epître canonique.

Naiſſance de Mathuſala.

Hénoch eut pour fils Mathuſala, celui de tous les hom-

(1) *Juſtin Apol. brevior. p.* 44

(2) *Iren.* 4. *c.* 30.

(3) *Tertul. de Idololatr. c.* 4. *& l.* 2. *de cultu fem. c.* 10. *& alibi*

(4) *Alex l.* 5. *Strom. p.* 550.

(5) *Origen. l.* 5. *contrà Celſ. l.* 4. *de principiis l.* 8. *in Johan. p.* 132.

(6) *Hilar. in Pſalm.* 132. *v.* 3.

(7) *Hieron. Catalog c.* 4. *& in Ep. ad Tit. c.* 1. *Pſeu lo-Hier. in Pſal.* 132.

(8) *Aug. l.* 15. *de Civit. c.* 23. *& lib.* 18. *c.* 58.

(9) Voyez ce qui eſt cité de ce Livre dans le teſtament de Lévi, c. 16 & dans celui de Nephtali. c. 4. & celui de Benjamin, c. 9.

mes qui a vécu le plus long-temps, puiſque l'écriture lui donne neuf cents ſoixante-neuf ans de vie [1]; les Septante même, ſuivant pluſieurs de leurs exemplaires [2], le faiſoient ſurvivre au déluge de quatorze ans; mais leur texte étoit corrompu en cet endroit, & on doit s'en tenir à l'Hébreu, qui le fait mourir l'année même du déluge 1656 de la création du monde. Mathuſala âgé de cent quatre-vingt-ſept ans engendra Lamech, lequel fut père de Noë. Le nom de Noë ſignifie repos, conſolation. Ses parens lui donnèrent ce nom [3], par une eſpèce d'eſprit de prophétie, jugeant qu'il les conſoleroit dans leur vieilleſſe, & qu'il les ſoulageroit dans les travaux de leurs mains. On dit en effet qu'il inventa la charrue, & une manière plus aiſée de labourer. Noë ayant cinq cents ans engendra Sem, Cham & Japhet. On croit que Japhet eſt l'aîné des trois, Sem le ſecond, & Cham le troiſième.

An du M. 687. Avant J. C. 3313.

Naiſſance de Lamech père de Noë. An du M. 874. avant J. C. 3126.

Naiſſance de Noë. An du M. 1056. Avant J. C. 2944.

Naiſſance de Japhet.

Naiſſance de Sem. An du M. 1558. Avant J. C. 2442.

Les hommes s'étoient fort multipliés ſur la terre (4), & la corruption y étoit grande, ſur-tout parmi les deſcendans de Caïn. Les enfans de Dieu, c'eſt-à-dire la race de Seth s'étant auſſi beaucoup multipliée, tomba bientôt dans le déſordre; ces mêmes hommes, qui juſqu'alors avoient conſervé la crainte du Seigneur, s'étant laiſſés prendre à la beauté des filles de la race maudite de Caïn, & ayant choiſi parmi elles celles qui leur plurent, ſans ſonger au danger auquel ils s'expoſoient, s'engagèrent inſenſiblement dans tous les crimes qui étoient dominans dans cette race corrompue; ils oublièrent Dieu, & s'abandonnèrent aux plaiſirs les plus honteux, ce que l'Ecriture exprime par ces termes [5]: *Toute chair avoit corrompu ſa voie.* De ces mariages ſortirent les Géans, ſi célèbres dans toute l'antiquité, ces hommes monſtrueux, autant par l'énorme grandeur de leur taille, que par leur exceſſive inſolence. Dieu donc voyant que la malice des hommes qui vivoient ſur la terre, étoit extrême, & que toutes les penſées de leur cœur étoient en tout temps tournées au mal, il fut touché de douleur & d'une eſpèce de repentir d'avoir créé l'homme; & il dit: J'exter-

(1) *Geneſ.* v. 27.
(2) Voyez notre Comment. ſur la Geneſ. 2. édit. p. 157. & 3. *Aug. l.* 15. *c.* 11. 12. *de Civit.*
(3) *Geneſ.* v. 29. & *ſeq.*
(4) *Geneſ.* VI. 12.
(5) *Ibid.* v. 12.

An du M. 1536. Avant J. C. 2464. Avant l'Ere vulgaire 2468.

minerai de deſſus la terre l'homme que j'ai créé; je ferai périr tout ce qui a vie, depuis l'homme juſqu'aux animaux, depuis les reptiles juſqu'aux oiſeaux du Ciel; car je me répens de les avoir faits.

Toutefois Noë trouva grâce aux yeux de Dieu; c'étoit un homme juſte & parfait au milieu de ceux de ſon temps. Il marcha avec le Seigneur, & fut toujours fidelle à toutes ſes volontés. Et le Seigneur lui dit: J'ai réſolu de faire périr tous les hommes: ils ont rempli toute la terre de leur iniquité, & je veux les exterminer. Faites-vous une Arche, ou un vaiſſeau en forme de coffre, avec des pièces de bois de cyprès. Vous l'enduirez de bitume en dedans & en dehors; & vous y ferez pluſieurs petites chambres ou cellules. Elle aura trois cents coudées de long, cinquante de large, & trente de haut. Pour donner du jour & de l'air à cette vaſte machine, vous ferez immédiatement au deſſus du toit qui la couvrira, & qui ſera fait comme le couvercle d'un coffre, une fenêtre qui régnera tout autour de l'Arche à la hauteur d'une coudée. Vous partagerez toute la hauteur & la capacité de l'Arche en trois étages, & vous mettrez à l'un des bouts une porte pour y faire entrer tous les animaux, & pour y apporter les proviſions. Joſeph, Philon & pluſieurs Interprètes donnent à l'Arche quatre étages, en comptant pour un étage la carêne, ou le fond du vaiſſeau, où l'on pût mettre de l'eau douce, ou quelqu'autre choſe.

Ch. VIII. Arche de Noë.

Pour ſe former une idée diſtincte de ce bâtiment, contre lequel on forme tant d'objections, on peut ſe figurer une très-grande Egliſe partagée en trois ou quatre étages. L'Arche, en prenant la coudée ſur le pied de vingt pouces & demi de notre meſure, avoit en dehors cinq cents douze pieds de longueur, quatre-vingt-cinq pieds de largeur, cinquante un pieds de hauteur, meſure de Paris. Elle avoit à peu près la figure d'un grand coffre, ou d'une très-vaſte maiſon, ayant le toit plat, à la manière des Orientaux, ou un peu élevé en dos d'âne, pour faciliter l'écoulement des eaux de la pluie. Le dedans étoit partagé en quatre étages. Le premier avoit trois coudées & demie de hauteur; le ſecond ſept coudées; le troiſième huit; & le quatrième ſix & demie. Les cinq coudées reſtantes de la hauteur, ſe prenoient pour les épaiſſeurs du fond & du comble, & des trois ponts, ou planchers de ces trois étages. Dans le premier on pou-

voit mettre l'eau douce pour la proviſion des hommes & des animaux. Le ſecond pouvoit ſervir de grenier, ou de magaſin. Le troiſième pouvoit contenir les étables pour les animaux à quatre pieds. Et le quatrième les volières pour les oiſeaux.

An du M. 1536. Avant J. C. 2464. Avant l'Ere vulgaire 2468.

Un Auteur exact [1] a fait voir par un calcul ſcrupuleux, que l'eau qui étoit dans la carêne pouvoit être de plus de 31174 muids, ce qui ſuffit pour abreuver pendant un an quatre fois autant d'hommes & d'animaux qu'il y en avoit dans l'Arche: & que dans le grenier il pouvoit contenir plus de nourriture qu'il n'en falloit aux animaux qui y étoient pendant un an. Dans le troiſième étage où il place les animaux à quatre pieds, outre trente-ſix étables de plus de vingt-cinq pieds & demi de long, & de vingt-neuf de large, il montre que Noë put faire trente ſix loges, pour y placer les uſtenſiles du ménage, les inſtrumens du labourage, les grains, les ſemences, &c. Et outre cela, pour lui & pour ſa famille, une cuiſine, une ſalle, quatre chambres, & une eſpace de quarante huit coudées de longueur pour ſe promener.

A l'égard des animaux, qui devoient entrer dans l'Arche, le nombre n'eſt pas auſſi grand qu'on pourroit ſe l'imaginer. On ne connoît d'animaux à quatre pieds qu'environ cent trente eſpèces, d'oiſeaux cent trente, & de reptiles au plus trente eſpèces. On ne connoît que ſix eſpèces d'animaux qui ſoient plus gros que le cheval; il y en a peu qui lui ſoient égaux; il y en a un grand nombre qui ſont bien moins gros, & qui ſont même au deſſous de la brebis. Pour les oiſeaux, il y en a peu qui ſoient plus gros que le cigne, & preſque tous le ſont moins.

Quant aux proviſions pour la nourriture de tant d'animaux, il étoit aiſé de leur trouver place dans l'Arche, ſoit que tous les animaux vécuſſent d'herbes, de fruits & de légumes pendant tout le temps du déluge, comme il eſt très-probable, n'y ayant aucun animal qui dans la néceſſité ne ſe nourriſſe de fruits ou de légumes, ſoit que les carnaſſiers mangeaſſent de la chair. Dans ces derniers cas, on peut faire entrer dans l'Arche 3650 brebis, leſquelles diminuant tous les jours, on peut ſuppoſer qu'il ne fallut pour leur nour-

(1) M. le Pelletier de Rouen, Diſſertation ſur l'Arche de Noë.

An du M. 1536. Avant J. C. 2464.

riture, qu'autant de foin qu'il en faut à 1820 brebis qui y feroient demeurées toute l'année : or cette quantité eſt très-peu de choſe, comparée à l'énorme capacité de l'Arche. Mais laiſſons ces détails aux Géomètres & aux Commentateurs ; continuons le fil de notre hiſtoire.

Dieu donna ces ordres à Noë, & fit ces menaces l'an du monde 1536 [1], 120 ans avant qu'il envoyât le déluge ſur la terre, donnant tout ce temps aux hommes pour faire pénitence, & ordonnant à Noë de les rappeler à la juſtice [2] & à la pénitence. Mais ſes exhortations & ſes menaces furent inutiles, ils écoutèrent Noë ſans changer de conduite, ils lui virent bâtir l'Arche ſans s'émouvoir. Le déluge les ſurprit, lorſqu'ils y penſoient le moins, & qu'ils étoient occupés à faire des mariages, à boire, à manger, & à ſe divertir [3]. Mais Dieu fit alliance avec Noë, & lui promit de le conſerver dans l'Arche avec ſa femme & ſes trois fils & leurs femmes. Il voulut auſſi conſerver toutes les eſpèces d'animaux qui ſont ſur la terre, en lui diſant d'introduire dans l'Arche, lorſqu'il en ſeroit temps, ſept animaux purs, & une couple d'animaux impurs, pour empêcher que l'eſpèce n'en périt. Cette dénomination d'animaux purs & impurs a rapport aux lois, qui furent données par le Seigneur à Moïſe, ou du moins réitérées & renouvelées pluſieurs années après au mont Sinaï [4]. On appelle purs, les animaux, qu'on peut offrir en ſacrifices, & dont il eſt permis de manger parmi les Juifs ; & impurs, ceux qui ne ſont ni propres aux ſacrifices, ni bons à manger ſuivant l'idée des Juifs.

Ch. IX. Commencement du Déluge. An du M. 1656. Avant J. C. 2344.

L'an 600 de la vie de Noë, du Monde 1656, le Seigneur dit à Noë de faire entrer dans l'Arche tous les animaux, & d'y porter tout ce qu'il n'y avoit pas encore mis. Il fut occupé à ce travail depuis le dixième jour du ſecond mois juſqu'au dix-ſeptième du même mois. Nous croyons avec les plus habiles Chronologiſtes, que l'Auteur ſacré a parlé dans cet endroit, du ſecond mois de l'année civile, qui commençoit en Automne vers notre mois d'Octobre, & que ce ſecond mois répondoit partie à Octobre, & partie en Novembre; enſorte que le Dé-

(1) *Geneſ* VI. 3.
(2) I. *Petri* III. 20. 2. *Petri* II. 5.
(3) *Matth.* XXIV. 37. *Luc.* XVII. 26. 27.
(4) *Levit.* XI.

luge commença & finit dans l'Automne, & au commencement de l'Hiver. Le dix-ſeptième jour de ce mois, dès le matin, Noë & ſa femme, ſes trois fils & leurs femmes, en tout huit perſonnes (1), entrèrent dans l'Arche, & le Seigneur ferma [2], & enduiſit la porte de l'Arche en dehors, afin que l'eau n'y pût entrer. Le même jour les eaux du Ciel commencèrent à tomber en ſi grande abondance, que l'on auroit dit que les cataractes du Ciel étoient rompues, & que les réſervoirs que l'on conçoit au-deſſus des nues, ſe déchargeoient ſur la terre comme des torrens; les eaux de la mer, & celles qui ſont dans les creux des montagnes & ſous la terre, en ſortirent, & rompirent leurs ſources; enſorte que pendant quarante jours & quarante nuits l'eau ne ceſſa de tomber, & qu'elle s'éleva quinze coudées au-deſſus des plus hautes montagnes. Tous les hommes, tous les animaux, tous les oiſeaux & les reptiles moururent, & furent noyés, ſans qu'il reſtât un ſeul homme, ou un ſeul animal; à l'exception de Noë, de ſa famille, & des animaux qui étoient avec eux dans l'Arche. An du M. 1536. Avant J. C. 2464.

Les eaux demeurèrent ainſi ſur toute la terre en un état égal, & ſans augmenter ni diminuer, pendant l'eſpace de cent cinquante jours [3]. Toutes les expreſſions de Moïſe ſont ſi formelles pour prouver un déluge univerſel, que l'on ne conçoit pas comment quelques Auteurs ont oſé nier ſon univerſalité [4]. Dans la ſuppoſition que les eaux aient été quinze coudées au-deſſus des plus hautes montagnes, le déluge particulier eſt plus incompréhenſible, & enferme un plus grand miracle; que le déluge général. Et ſi le déluge ne devoit s'étendre que ſur une partie de la terre, pourquoi fatiguer Noë pendant un ſi long-temps à fabriquer l'Arche, pourquoi lui amener de toutes les eſpèces d'animaux? N'étoit-il pas bien plus aiſé de le faire aller dans un pays, où les eaux n'auroient pas gagné? Enfin, puiſque toute chair avoit corrompu ſa voie, il étoit juſte que toute chair fût ſubmergée dans les eaux du déluge. Nous ne nous étendrons point ici à montrer, que la mémoire d'un déluge univerſel s'eſt conſervée dans tous les ſiècles & parmi tou- An du M. 1656. Avant J. C. 2344.

(1) *Petri* III. 20.
(2) *Geneſ.* VII. 16.
(3) *Geneſ.* VII. 24.
(4) Voyez notre Commentaire ſur la Geneſe, ch. VII. 11.

An du M. 1656. Avant J. C. 2344

tes les nations ; cela n'eſt point du devoir d'un Hiſtorien qui ſe doit contenter de rapporter les faits, & de les prouver lorſqu'ils ont beſoin de preuves.

Or le Seigneur s'étant reſſouvenu de Noë [1], & de tous les Animaux qui étoient dans l'Arche avec lui, envoya un vent ſur la terre, qui fit diminuer les eaux. Ceci arriva après que toute la terre eut été couverte des eaux pendant cent cinquante jours ; & les eaux diminuant ſenſiblement, l'Arche s'arrêta ſur le mont Ararat le dix-ſeptième jour du ſeptième mois, qui revient ſelon Uſſerius, au ſixième Mai [2]. Comme l'Arche étoit fort maſſive & fort chargée, il eſt très croyable qu'elle avoit de l'eau à la hauteur de quatorze ou quinze coudées, ainſi rien n'empêche qu'on ne diſe qu'elle fut arrêtée par ſon fond ſur quelque haute montagne dès le jour que les eaux commencèrent à décroître. Le mont Ararat dont on vient de parler, & ſur lequel l'Hébreu & toute la tradition veulent que l'Arche ſe ſoit arrêtée, eſt dans l'Arménie, près la Ville d'Erivan, ſelon la plus ſaine opinion, & la plus conſtante tradition. Un voyageur le met à douze lieues d'Erivan vers l'Orient. On veut qu'encore aujourd'hui on y voie des reſtes de ce fameux vaiſſeau ; mais il eſt conſtant par le récit des plus fidelles voyageurs, que le ſommet de cette montagne eſt abſolument inacceſſible, & que tout ce qu'on a voulu dire au contraire eſt fabuleux.

Le ſommet des Montagnes commença à paroître au premier jour du dixième mois, qui revient à peu près au dix-neuf Juillet ; & quarante jours après, c'eſt-à-dire le onzième jour du onzième mois, (vingt-huit Août) Noë ouvrit la fenêtre de l'Arche, qui étoit fermée par un treillis ou grillage, & laiſſa ſortir le Corbeau, pour voir ſi les eaux s'étoient retirées, & avoient ceſſé de couvrir la terre. Cet oiſeau, ayant apparemment trouvé de quoi ſe nourrir ſur la terre, ne revint point dans l'Arche. C'eſt pourquoi Noë ſept jours après lâcha une Colombe, qui n'ayant pu trouver où aſſeoir ſon pied, revint à lui, & Noë étendant la main, la reprit & la remit dans l'Arche ; enfin après avoir attendu encore ſept jours, il envoya de nouveau la Co-

(1) *Geneſ.* VIII. & I. *ſeq.*
(2) An du Monde 1657. ſixième de Mai.

lombe hors de l'Arche, & elle revint à lui ſur le ſoir, portant en ſon bec un rameau d'Olivier, dont les feuilles étoient toutes vertes; à ces marques Noë reconnut que les eaux s'étoient retirées de deſſus la terre. Il attendit néanmoins encore ſept autres jours, & il renvoya la Colombe, qui ne revint plus.

AN. DU M. 1657. Avant J. C. 2343.

Alors l'An 601. de la vie de Noë, & du Monde 1657. le premier jour du premier mois [le 23 d'Octobre] Noë ouvrit le toit de l'Arche, & regardant de-là, il vit que les eaux s'étoient retirées de toute la ſurface de la terre; toutefois il attendit le commandement de Dieu pour ſortir, & il ne ſortit de l'Arche que le vingt-ſeptième jour du ſecond mois [18] Décembre la terre étant entièrement deſſéchée [1]. Il commença par ériger un Autel au Seigneur, où il offrit en holocauſte le ſeptième des Oiſeaux & des Animaux purs, qu'il avoit fait entrer dans l'Arche. Dieu eut pour agréable le ſacrifice de Noë; il le bénit, & lui dit de croître & de ſe multiplier ſur la terre; & lui promit de ne plus répandre ſa malédiction ſur toute la terre, à cauſe des hommes; parce que l'eſprit de l'homme & toutes les penſées de ſon cœur ſont portées au mal dès ſa naiſſance. C'eſt pourquoi, dit le Seigneur, je ne frapperai plus de mort, comme j'ai fait, tout ce qui eſt vivant & animé. Tant que la terre ſubſiſtera, la ſemence & la moiſſon, le froid & le chaud, l'été & l'hiver, la nuit & le jour ſe ſuccéderont les uns aux autres ſans interruption. Il ajouta: Que tous les Animaux de la terre & les Oiſeaux du Ciel, ſoient frappés de terreur, & tremblent devant vous. J'ai mis entre vos mains les reptiles & les poiſſons: Nourriſſez-vous de tout ce qui a vie & mouvement. Je vous ai abandonné toutes ces choſes, comme les légumes & les herbes de la campagne. J'excepte ſeulement le ſang des Animaux crud ou cuit, mêlé avec la chair, ou ſéparé, dont je vous défends de manger. Car je vengerai le ſang humain, ſoit que ce ſoit une Bête, ou un Homme qui l'ait répandu. Quiconque aura répandu le ſang d'un Homme, ſera puni par l'effuſion de ſon propre ſang; car l'Homme a été créé à l'image de Dieu; croiſſez donc & multipliez-vous, entrez ſur la terre & la rempliſſez.

Noë ſort de l'Arche.

(1) *Geneſ.* VIII. 14. 15. 16.

An. du M. 1657. Avant J. C. 2343.

Dieu dit donc encore à Noë & à ſes fils : Je vais faire alliance avec vous, & avec votre race après vous, & avec tous les Animaux de la terre de quelque nature qu'ils ſoient, enſorte que déſormais je ne ferai plus périr par les eaux du déluge tous les Animaux de la terre. Et voici le ſigne de l'alliance que j'établirai pour jamais entre moi & vous & tous les Animaux qui ſont avec vous. Je mettrai mon Arc dans les nues, afin qu'il ſoit le ſigne de l'alliance que j'ai faite avec la terre. Lorſque mon Arc paroîtra dans les nues, je me ſouviendrai de l'alliance que j'ai faite avec vous & avec les Animaux, & de la promeſſe par laquelle je me ſuis engagé à ne plus envoyer de déluge général ſur la terre, pour en faire périr tous les Hommes & tous les Animaux.

Ch. X. Noë plante la vigne. An du M 1663. Avant J. C. 2337.

Quelques années après le déluge, Noë s'appliquant à labourer, & à cultiver la terre, planta une vigne, & l'ayant vendangée pour la première fois, il but du vin, il s'enivra, & fut trouvé découvert dans ſa tente. Les Pères [1] croient qu'il ignoroit la force du vin, & qu'avant lui on n'en avoit point uſé ; s'il en eût connu les dangereux effets, il eſt à préſumer, qu'il ſe ſeroit bien gardé d'en prendre juſqu'à s'enivrer. S'étant donc endormi dans ſa tente, il ſe découvrit ſans y penſer. Cham père de Canaan le trouvant en cet état, au lieu de le couvrir, vint trouver ſes frères, & leur dit ce qu'il avoit vu. Mais Sem & Japhet mirent un manteau ſur leurs épaules, détournèrent leurs yeux, & marchant en arrière, jetèrent ſur leur père le manteau, pour couvrir ce qui devoit être couvert. Et après cela ſe retirèrent ſans avoir rien vu d'indécent, parce qu'ils tinrent toujours leur viſage tourné d'une autre côté. Noë ſe réveillant de ſon aſſoupiſſement, & apprenant la conduite de Cham, il dit dans le tranſport de ſon indignation : Que Canaan ſoit maudit, qu'il ſoit à l'égard de ſes frères l'eſclave des eſclaves.

On préſume avec aſſez de vraiſemblance, que Canaan fils de Cham avoit eu quelque part à ce qui s'étoit paſſé. Et les Hébreux tiennent par tradition, que Canaan ayant aperçu ſon aïeul dans une nudité indécente, en avertit Cham ſon père, lequel après l'avoir vu, & s'en être raillé, en informa Sem & Japhet qui le couvrirent de la manière

(1) *Chryſ. Homil. 29. in Geneſ. Theodoret. q. 56. in Geneſ. Ambroſ. de Noë & Arca c. 29. Baſil. de jejunio Homil. 1.*

que nous avons vu : Que Noë à ſon reveil ne donna ſa malédiction qu'au ſeul Canaan qui avoit été la première cauſe de tout le mal. Il ne voulut pas maudire Cham, de peur que ſa malédiction ne retombât ſur les autres enfans qu'il pouvoit avoir, & qui n'avoient eu nulle part à cet événement. AN DU M. 1663. Avant J. C. 2337.

Les Pères (1) croient plus communément, que Noë ne voulut pas donner ſa malédiction à Cham, parce qu'il avoit reçu la bénédiction de Dieu au ſortir de l'Arche ; mais qu'il le voulut punir en la perſonne de ſon fils en maudiſſant Canaan ; perſuadé que cela ſeroit plus ſenſible à Cham, que ne l'auroit été la malédiction, qui ſeroit tombée ſur ſa propre perſonne. En même temps Noë donna ſa bénédiction à Sem, en diſant : Que le Seigneur, le Dieu de Sem ſoit béni, & que Canaan ſoit ſon eſclave. Que Dieu multiplie la poſtérité de Japhet, qu'il habite dans les tentes de Sem, & que Canaan ſoit ſon eſclave. Ces prédictions de Noë eurent leur accompliſſement à l'égard de Sem, lorſque les Hébreux ſes deſcendans ſe rendirent les maîtres du pays de Canaan, & qu'ils exterminèrent les Cananéens. Elles s'exécutèrent à l'égard de Japhet, lorſque les Grecs & les Romains deſcendus de Japhet, portèrent leurs conquêtes dans l'Aſie, qui étoit le partage de Sem, & aſſujettirent les Phéniciens & les autres reſtes des anciens Cananéens, vaincus autrefois par les Hébreux.

Noë après avoir vécu 350 ans après le déluge, mourut l'an du Monde 2006 âgé de 950 ans. On croit qu'il n'eut point d'enfans depuis le déluge ; quoique quelques Auteurs peu autoriſés (2) aient voulu lui en donner un grand nombre. Moyſe n'auroit pas manqué de le marquer, s'il en avoit eu, & il ne nous diroit pas (3) que tous les peuples du Monde ſont deſcendus de Sem, Cham & Japhet. Les anciens Payens ont eu quelque connoiſſance de Noë & du déluge. On a confondu ce Patriarche avec Deucalion, avec Saturne, avec Siſuthrus ; on a mêlé l'Hiſtoire de Sem avec celle de Pluton ; celle de Japhet avec l'Hiſtoire de Nep- Mort de Noë. AN DU M. 2006. Avant J. C. 1994. Avant l'Ere vulgaire 1998.

(1) *Chryſ. Homil. 29. in Geneſ. Ambroſ. de Noë & Arca c. 32. Aug. l. 16. de Civit. c. 1. Theodoret. qu. 58. in Geneſ.*

(2) *Methodius apud Hiſt. Scholaſt. l. 1. c. 37. Toſtat. in Geneſ. Ann. Viterb. l. 2.*

(3) *Geneſ. x. 32.*

An du M. 1006. Avant J. C. 1994.

tune ; & celle de Cham avec celle de Jupiter. De Canaan les Egyptiens ont fait leur Adonis, & les Grecs leur Mercure.

L'épouſe de Noë eſt appelée par les uns Noria, ou Bathenos, & par les autres Noëma, ou Tithæa. Saint Epiphane (1) dit, que les Gnoſtiques pour montrer une plus grande reſſemblance entre Pyrrha femme de Deucalion, & la femme de Noë, avoient donné à celle-ci le nom de *Noria* qui vient de l'Hébreu *Nor*, le feu ou la lumière ; ce qui a aſſez de rapport à *Pyrra*, dérivé du Grec *Pur*, ou *Pyr*, le feu. Ils ajoutoient, que Noria ayant été deſtinée par le Créateur du Monde à périr avec le reſte des hommes, & ne pouvant obtenir d'entrer dans l'Arche, elle y avoit mis le feu deux ou trois fois, ce qui avoit été cauſe que Noë fut ſi long-temps à achever ce vaiſſeau. On attribue à Noria un livre infame compoſé par les Gnoſtiques. Saint Epiphane croit que le vrai nom de la femme de Noë, étoit *Bath-Enos*, ou la *fille d'Enos*. D'autres croient que Noë épouſa Noëma fille de Lamech, & ſœur de Tubalcaïn. Euthichius Patriarche d'Alexandrie lui donne le nom de *Haïcol*, fille de Namuſe, fils d'Hénoch. Le faux Methodius donne à Noë un quatrième fils nommé *Jonitus* ou *Jonicus* ; ou *Moneto*, qu'on dit avoir été inventeur de l'Aſtronomie ; mais nous abandonnons tout cela à ceux qui aiment les Fables.

On dit auſſi que Noë (2) ſentant que ſa dernière heure approchoit, fit venir ſes trois fils, & leur partagea le Monde, Sem eut l'Aſie, Cham l'Afrique, & Japhet l'Europe. Sem eut pour partage les Hommes bruns, Cham les noirs, & Japhet les roux, dit Grégoire Abulpharage (3). Il ajoute que Noë dit en ſecret à Sem : Auſſitôt que je ſerai mort, prenez dans l'Arche le corps d'Adam, enfermé dans ſon cercueil, & le portez avec Melchiſédech fils de Phaleg, au lieu où l'Ange du Seigneur vous conduira. Sem exécuta ces ordres ; il ſe chargea du cercueil & du corps d'Adam, & alla avec Melchiſédech juſqu'au lieu, où l'on bâtit depuis la Ville de Jéruſalem. L'Ange du Seigneur leur fit con-

(1) *Epiphan. hæreſ.* 26. *c.* 1.
(2) *Syncell. p* 45. *Chronic. Euſeb. Scaliger. p.* 10.
(3) *Greg. Abulpharag. Hiſt. Dynaſt. p.* 9. 10. & *Eutych. tom.* 1. *Annal. p.* 44.

noître

noître, que c'étoit l'endroit deſtiné à la ſépulture du premier homme ; ils l'enterrèrent donc ſur la montagne. Sem s'en retourna au lieu d'où il étoit venu, & Melchiſédech demeura près du corps, y bâtit la Ville de Jéruſalem, & paſſa ſa vie dans l'exercice de la piété, & dans le culte du Seigneur, gardant une virginité perpétuelle, comme Prêtre du Très-haut. Voilà quelles ſont les traditions des Orientaux ſur le ſujet de Noë, & de ſes fils.

An du M. 2006. Avant J. C. 1994.

Les Juifs (1) nous apprennent, que Noë donna à ſes fils certains préceptes généraux, qui comprennent, ſelon eux, le droit naturel commun à tous les peuples, & dont l'obſervation peut ſauver ceux qui les pratiquent, de quelque nation qu'ils ſoient. Ils prétendent que depuis la loi de Moyſe, l'on ne permettoit à aucun étranger de demeurer dans la terre promiſe, à moins qu'il n'obſervât ou la loi de Moyſe, ou au moins ces préceptes donnés aux enfans de Noë. Les voici (2), avec une courte explication de chacun d'eux. Le premier défend l'idolâtrie & tout culte de divinité étrangère : Le ſecond défend la malédiction du nom de Dieu, les blaſphèmes & tous les crimes qui y ont du rapport : Le troiſième défend l'effuſion du ſang, ou l'homicide : Le quatrième, les mariages & les autres commerces inceſtueux & illicites avec ſa Mère, ſa Belle-Mère, ſa Sœur utérine, la Femme d'un autre, la Sodomie, ou péché contre nature, la beſtialité : Le cinquième défend le vol de quelque nature qu'il ſoit : Le ſixième regarde les jugemens, c'eſt-à-dire l'obligation de créer des Juges des Magiſtrats, des Miniſtres de la Juſtice, & de leur rendre le reſpect & l'obéiſſance convenables.

Préceptes des Noachites.

Ils prétendent que dès avant le déluge ces préceptes étoient établis, mais que Dieu y en ajouta un ſeptième après le déluge, en parlant à Noë ; ce ſeptième précepte défend de manger les membres d'un Animal en vie ; car dans certaines fêtes de Bacchus, on arrachoit de force les membres des Animaux tous vivans ; & on les mangeoit tout cruds & tout ſanglans (3), c'eſt ce qui eſt défendu par ce

(1) *Gemar. Babil. tit. Sanhedrin. c. 7. Bereſchith. Rabba c. 34. &c.*

(2) *Maymon. tract. Melakim. c. 9.*

(3) Voyez notre Comment. ſur la Geneſe, ch. IX. 4.

AN DU M. 1006. Avant J. C. 1994.

précepte. Quelques Rabbins (1) ajoutent à ces ſept Commandemens, celui de ne pas manger du ſang d'un Animal en vie, de ne pas couper ni mutiler les Animaux, de ne pas exercer la Magie, de ne pas conſulter les Magiciens, de ne pas faire paſſer ſes enfans au travers du feu, de ne pas accoupler enſemble des Animaux de différentes eſpèces & quelques autres; mais tout cela nous eſt fort ſuſpect; ni Joſeph, ni Philon ne parlent point de ces prétendus préceptes donnés aux enfans de Noë.

CH. XI. Tour de Babel. AN DU M. 1770. Avant J. C. 2230.

On croit que ce fut avant la mort de Noë que les hommes, qui s'étoient fort multipliés, deſcendirent dans le pays de Senaar, ou dans la Babylonie, & que ne pouvant plus demeurer enſemble à cauſe de leur grand nombre, ils entreprirent de bâtir une tour pour immortaliſer leur nom: Allons, ſe dirent-ils les uns aux autres, faiſons des briques, cuiſons-les au feu. Venez, faiſons-nous une Ville & une Tour, dont le ſommet s'élève juſqu'au Ciel; & rendons notre nom célèbre, avant que nous nous diſperſions par toute la terre. Ils ſe mirent donc à bâtir, & ils ſe ſervirent de briques au lieu de pierres, & de bitume au lieu de ciment; parce que le bitume étoit fort commun dans la Babylonie, & que la brique s'y faiſoit fort aiſément, à cauſe de la qualité du terrein. On ne ſait pas à quelle hauteur ils portèrent cette Tour, ni combien de temps ils y travaillèrent. Mais Dieu n'approuva point leur entrepriſe. L'Ecriture (2) nous apprend qu'il deſcendit pour voir la Tour & la Ville que bâtiſſoient les enfans d'Adam, & qu'il dit: Ils ne ſont tous qu'un ſeul peuple, & n'ont tous qu'un même langage, & puiſqu'ils ont commencé cet ouvrage, ils ne ceſſeront point, qu'ils ne l'aient entièrement achevé. Venez donc; deſcendons en ce lieu, & confondons-y tellement leur langue, qu'ils ne s'entendent plus les uns les autres.

En effet Dieu troubla leur mémoire, & confondit leur langage; de ſorte que ne s'entendant plus l'un l'autre, ils furent obligés de ſe ſéparer, & de ſe retirer chacun en divers pays; c'eſt ce qui donna lieu d'appeler cette Tour Babel; parce que c'eſt-là que fut confondu le langage de toute la

(1) *Gemar. Sanhedrin. c. 7. §. 4.*
(2) *Geneſ. XI. 5. 6. &c.*

terre. On a débité bien des choſes ſur la Tour de Babel, dont nous ne croyons pas devoir groſſir cette Hiſtoire : par exemple, les uns lui donnent 4000 pas de hauteur, les autres 5174 pas; les Juifs dans le Livre Jalkut, l'élèvent juſqu'à 27000 pas. Benjamin donne au pied, ou au fondement de la Tour deux mille pas de longueur; d'autres voyageurs lui donnent mille pas de tour. Mais quel fond peut-on faire ſur cela; puiſqu'il eſt certain qu'il y a pluſieurs ſiècles, qu'on ne ſait plus en quel endroit cette Tour étoit ſituée ? AN DU M. 1770. Avant J. C. 2230.

Pluſieurs ont cru, que la Tour de Bélus qui étoit à Babylone, & dont Hérodote (1) nous a donné la deſcription, étoit la même que celle de Babel, dont nous parle Moïſe. Celle d'Hérodote étoit compoſée de huit Tours miſes l'une ſur l'autre, & qui diminuoient de groſſeur depuis la première juſqu'à la dernière. La première Tour avoit une ſtade, ou 125 pas de largeur en carré, ou même en hauteur & en largeur. Hérodote ne nous marque pas la meſure des autres Tours. Au haut de la dernière étoit le Temple de Bélus. Mais on n'a aucune preuve que cette Tour ſoit celle que les enfans de Noë commencèrent, & qu'ils n'achevèrent pas.

Comme toutes les nations de la terre ont tiré leur origine des trois fils de Noë, Sem, Cham & Japhet, il eſt important de marquer ici en abrégé les lieux qu'ils ont peuplés, & les peuples qui ſont deſcendus d'eux. Ceux qui voudront voir ces choſes traitées plus au long, pourront conſulter les Auteurs qui en ont traité exprès. Au reſte, dans une matière comme celle-ci, on ne doit point attendre des preuves certaines & des vérités ſans réplique; puiſqu'il y a pluſieurs anciens peuples qui ſont tellement tombés dans l'oubli, qu'on ne peut marquer leur demeure qu'à peu près, & ſuivant des conjectures probables. Partage des enfans de Noë.

Les règles générales qu'on a tâché de ſuivre ici, ont été 1°. de chercher les enfans de Sem dans l'Aſie, ceux de Cham dans l'Afrique, & ceux de Japhet dans l'Europe. 2°. De placer les plus anciens peuples dans les pays les plus voiſins de la Chaldée, où certainement la Tour de Babel fut bâtie, & où arriva la diſperſion des fils de Noë. Les Colonies & les Peuplades ne ſe ſont faites que depuis, & les peu-

(1) *Herodot. l. 1. c. 181.*

An du M. 1770. Avant J. C. 2230.

ples ne ſe ſont éloignés, que peu à peu du centre de leur diſperſion. 3°. Les fils d'un même Patriarche pour l'ordinaire, ont peuplé les pays circonvoiſins de celui où leur père a vécu. 4°. Les continens ont été peuplés avant les Iſles; & les pays féconds & d'un air ſain & tempéré, avant ceux qui ſont ou ſtériles, ou brûlés par l'excès de la chaleur, ou expoſés à des froids exceſſifs.

Moïſe n'a pas toujours mis le nom du Patriarche qui a peuplé un pays, ſouvent au contraire il donne au Patriarche, ou au pays, le nom des peuples qui l'ont habité: par exemple, il met Mezraïm, pour marquer l'Egypte: il nomme Rhodanim, Cethim, Ludim, Caſluhim, Nephtuim, Caphtorim ceux qui ont peuplé d'autres pays. Ces noms ſont mis au plurier; au lieu de Mezor, Rhodan, ou Dodan, Ceth, Lud, &c. qui ſont les noms des premiers chefs de ces peuples, & les pères des premiers habitans de ces pays.

La voie la plus ſimple & la plus commune, pour découvrir les anciens habitans d'une Province, eſt de recourir à l'ancienne Géographie, pour tâcher de trouver les veſtiges du nom du premier Patriarche qui l'a peuplée, ſoit dans les Villes ou les Rivières, ou dans d'autres monumens anciens, qui ont pu tirer de lui leurs dénominations, ſoit dans les peuples mêmes, les Provinces & les familles d'un pays. Il eſt rare que le nom du fondateur d'une Nation ſoit tellement effacé, que l'on n'en découvre quelques traces dans les anciens Géographes.

Partage de Japhet & de ſes deſcendans.

Enfin, quand on partage le Monde entier entre Sem, Cham & Japhet, & que l'on donne à Sem l'Aſie, l'Afrique à Cham, & l'Europe à Japhet, cette diviſion ne doit point ſe prendre dans toute la rigueur. On ſait que Chanaan fils de Cham peupla la Phénicie & la Paleſtine, que Chus peupla une partie de l'Arabie, que Nemrod occupa de fort beaux pays entre le Tigre & l'Euphrate. Or Chus, Chanaan, & Nemrod ſont deſcendus de Cham. Ainſi Japhet ou ſes deſcendans poſſédèrent de très-belles terres dans l'Aſie mineure, & dans les iſles de l'Aſie.

Mais venons au détail des pays qu'occupèrent chacun des enfans de Sem, de Cham & de Japhet. Japhet eut ſept fils, ſavoir Gomer, Magog, Madaï, Javan, Thubal, Moſoch, & Thiras. De Gomer ſont ſortis ou les peuples de Galatie, nommés Gomares, avant que les Galates s'en em-

paraſſent, ou plutôt les Cimmériens, ou les Cimbres, dans la Cherſonèſe Taurique. Leur nom revient fort bien à celui de Gomer. AN DU M. 1770. Avant J. C. 2230. Avant l'Ere vulgaire 2234.

Magog eſt père des Scythes, ou plutôt des Gots, ou des Gètes. On trouve grand nombre de veſtiges du nom de Gog dans la grande Tartarie, & c'eſt apparemment l'ancienne demeure de Gog & Magog; les qualités qu'Ezéchiel [1] donne à Magog, conviennent fort bien aux peuples de la grande Tartarie, qui ſont grands Cavaliers, & très-habiles à tirer de l'arc.

Madaï fut père des Mèdes, ſelon preſque tous les Interprètes; nous croyons qu'il fut plutôt l'auteur des Macédoniens [2]. Leur pays ſe nommoit autrefois *Æmathia*: autour de-là ſe trouvoient autrefois des peuples nommés *Mædi*, ou *Madi*. On connoît dans l'ancienne Emathie un Roi nommé Médus. La Médie d'Aſie n'eſt point du nombre des *Iſles des Nations*, qui ſelon Moïſe [3] furent peuplées par les fils de Japhet. Les Mèdes d'Aſie tiroient leur nom de Médus, fils de Médée, & de Jaſon, & non pas de Madaï fils de Japhet [4].

Javan fut le père des Ioniens ou des Grecs, tant de ceux de la Grèce proprement dite, que de ceux de l'Ionie dans l'Aſie mineure. Daniel nomme Alexandre Roi de Javan [5], & le Scholiaſte d'Ariſtophane dit que les Barbares appellent *Ioniens* tous les Grecs.

Tubal & Moſoch, ou Meſech, comme liſent les Hébreux, ſe trouvent ordinairement joints enſemble dans l'Ecriture [6]; ce qui fait croire que leur demeure étoit fort voiſine & leur liaiſon fort étroite; ils peuvent être les pères des Tibaréniens & des Moſques, peuples amis & alliés, à qui les profanes donnent les mêmes armes & les mêmes généraux [7]. On remarque dans ces peuples les caractères [8], qu'Ezéchiel donne à Thubal & à Moſoch. Les Géographes mettent une grande diſtance entre les Tibaréniens & les

(1) *Ezech.* XXXVIII. 24. *Equos & equites, veſtitos loricis univerſos.*
(2) Voyez notre Comment. ſur la Geneſ. X.
(3) *Geneſ.* X. 5.
(4) *Strabon. l.* XI. & *l.* XII. *p.* 36.
(5) *Dan.* VIII. 21.
(6) *Ezech.* XXVII. 13. XXXII. 26. XXXVIII 2. 3. & XXXIX. 1.
(7) Voyez *Herodote l.* 3. *c.* 9. & *l.* 7. *c.* 78.
(8) *Ezech* XXVII. 13.

An du M. 1770. Avant J. C. 2230.

Moſques ; mais anciennement & du temps de Moïſe ils pouvoient être plus voiſins. On pourroit auſſi placer Thubal & Moſoch dans la Moſcovie, & chez les Triballiens vers la Thrace au voiſinage de Thiras dont nous allons parler.

Thiras eſt du conſentement des Interprètes, l'Auteur des peuples de la Thrace. On trouve dans ce pays divers caractères de leur nom. Mais il y a beaucoup d'apparence que le pays ancien de Thiras étoit au Nord de la Thrace d'aujourd'hui, & plus tirant vers le Danube : peut-être s'étendoit-il au-delà de ce fleuve. Ce qui eſt certain, c'eſt que les anciens donnent beaucoup d'étendue aux Thraces, & comprennent pluſieurs peuples ſous ce nom.

Outre ces ſept fils de Japhet, les Septante & après eux S. Auguſtin, Euſebe & la Chronique d'Alexandrie, en mettent un huitième nommé Eliza, inconnu à l'Hébreu, aux Paraphraſtes Chaldéens, au Syriaque, & au Samaritain. Les Arabes mettent encore Cozar au nombre des enfans de Japhet, mais les Hébreux ſoutiennent, que Cozar étoit ſeulement petit-fils de Japhet par Thogorma.

Fils de Gomer.

Gomer fils de Japhet, fut père d'Aſcénez, de Riphat, & de Togorma. Pluſieurs critiques mettent les deſcendans d'Aſcénez dans la Bithinie; Bochart dans la petite Province d'Aſconie ; nous aimons mieux les placer dans la Sarmatie Européenne, où l'on trouve la Ville & le Fleuve Axiaces. Pline [1] place les Aſcantes aux environs du Tanaïs & des Palus Méotides. Ce qui revient aſſez à Jérémie [2] qui met Aſcénez avec Minni & Ararat, qui comme on ſait, ſont des peuples d'Arménie.

Riphat a peuplé la Paphlagonie [3], dont les peuples autrefois s'appeloient *Riphatæi* ou *Riphacés* [4], & où ſont les monts Riphées connus par tous les anciens Géographes ; on place ce pays ſur les frontières de l'Aſie & de la Tartarie déſerte, vers les fleuves Obdora & Oby. Pline [5] parle des peuples Arimphéens, qui s'étendoient juſqu'aux monts Riphées, au delà de la Sarmatie.

Thogorma fut, ſelon quelques Auteurs [6], le père des Cappadociens. Ezéchiel [7] met Thogorma au Nord de la

(1) *Plin. l. 6. c. 7.*
(2) *Jerem. li. 27*
(3) *Joſeph. & Bochart.*
(4) *Pomponius Mela.*
(5) *Plin. l. 6. c. 7.*
(6) *Bochart. Phaleg.*
(7) *Ezech.* xxvii. 14.

Judée, & il dit qu'il amenoit à Tyr des chevaux & des mulets. La Cappadoce eſt dans cette ſituation à l'égard de la Judée, & ce pays produit d'excellens chevaux, & beaucoup d'ânes. Mais d'autres veulent que Thogorma ait peuplé la Turcomanie, ou la Sauromatie, & qu'il ſoit père des peuples nommés *Turca*, dans Pline [1]. AN DU M. 1770. Avant J. C. 2230.

Javan eut pour fils Eliza, Tharſis Cethim, & Dodanim, leſquels, ſelon l'Ecriture [2], partagèrent entr'eux les Iſles des Nations, c'eſt-à-dire les Iſles de la Méditerranée, & les pays maritimes, dont les côtes ſont arroſées de cette mer. Fils de Javan.

Eliza peupla la Province d'Elide dans le Péloponèſe, dont une partie eſt nommée *Alizeum* par Homere. Ezéchiel [3] parle de la pourpre qu'apportoit Eliza à Tyr, & les anciens parlent ſouvent de la pourpre de la Laconie [4].

Tharſis eſt fondateur de Tharſe en Cilicie, & père des peuples des environs. C'eſt ce que nous avons prouvé ailleurs avec plus d'étendue [5].

Cethim eſt entendu par pluſieurs anciens [6] de l'Iſle de Chipre, où ſe trouve la fameuſe Ville de *Citium*. Nous aimons mieux l'expliquer de la Macédoine; ce pays s'appeloit autrefois *Macetia*, & les Macédoniens ſe nommoient *Macetæ*, on y trouve le Mont *Cittius*. L'Auteur du premier Livre des Maccabées [7] appelle Alexandre le Grand, Roi de *Cethim*, & en parlant de Perſée vaincu par les Romains, il l'appelle Roi des *Cittéens* [8].

Dodanim marque apparemment les Dodonéens, peuple fameux dans la Grèce. On connoît la Ville & le fleuve de Dodone dans la Province du même nom dans l'Epire; on ne voit dans les antiquités Grecques rien de plus ancien que les Dodonéens, qui pourroient bien être les mêmes que les Titans, que la Fable fait fils du Ciel & de la Terre. Voilà quels furent les fils & les petits-fils de Japhet par Gomer & Javan. Moïſe ne nous donne pas la généalogie de Magog, de Madaï, de Thubal, de Moſoch, & de Thiras, auſſi fils de Japhet.

(1) *Plin. l. 6. c. 7.*
(2) *Geneſ* x. 4. 5.
(3) *Ezech.* xxvii. 7.
(4) Voyez Bochart ſur ce nom.
(5) Comment. ſur la Geneſe ch. x. 4.
(6) *Joſeph. S. Epiph. S. Jerom. Euſtach. Arab. &c.*
(7) *Macc.* i. 1.
(8) 1. *Macc.* viii. 5.

An du M. 1770. Avant J. C. 2230.

Partage de Cham, fils de Noë.

Cham eut quatre fils, ſavoir Chus, Mezraïm, Phuth, & Canaan. On a déjà remarqué que Cham avoit eu l'Afrique en partage. Mais il paroît que ſa demeure ordinaire fut dans l'Egypte. Ce pays eſt appelé la terre de Cham en pluſieurs endroits des Pſeaumes (1); & dans Plutarque (2) il eſt nommé Chemia. Jupiter Ammon, ſi connu dans l'Afrique, eſt apparemment le même que Cham, & l'Afrique même eſt quelquefois appelée *Ammonia*.

Chus peupla cette partie de l'Egypte, qui s'étend vers l'Arabie Pétrée, & qui eſt connue dans les anciens ſous le nom de *Nôme* ou *Canton Arabique*: ce pays s'étendoit entre la Mer Méditerranée & la Mer Rouge, & ſur les Côtes Orientales de la même Mer. D'où vient que Sephora femme de Moïſe, qui étoit du pays de Madian ſur la Mer Rouge, eſt appelée *Chuſite* (3). Dans l'Ecriture on traduit d'ordinaire le nom de Chus par l'Ethiopie. Mais on ne doit pas l'entendre de l'Ethiopie proprement dite, ſituée au Midi de l'Egypte, vers les ſources du Nil.

Mezraïm a peuplé l'Egypte; c'eſt de quoi on ne doute nullement. L'Ecriture donne toujours aux Egyptiens & à l'Egypte le nom de Mezraïm, & ce nom qui eſt au duël, peut marquer les deux parties de l'Egypte, la haute & la baſſe; ou ce qui eſt en deçà, & ce qui au-delà du Nil.

Phuth eſt père d'une partie des peuples d'Egypte. Mais on ne ſait pas diſtinctement l'endroit précis de ſa demeure. On trouve dans les Géographes le Nôme ou Canton Phtemphu, ou Phtemphuti, le plus avancé vers la Lybie. On connoît auſſi le Canton Phtenetès, dont Buthus étoit la capitale. Ces lieux ont conſervé quelques veſtiges du nom de Phuth.

Fils de Canaan.

Canaan a peuplé le pays connu de tout temps ſous le nom de terre de Canaan, que Dieu promit au Patriarche Abraham, & dont les Hébreux ſe rendirent maîtres ſous Joſué. L'Ecriture (4) faiſant le dénombrement des peuples de Canaan, nomme les Hévéens, les Héthéens, les Jébuſéens, les Gergéſéens, les Cinéens, les Cénézéens, les Phénézéens,

(1) *Pſalm.* LXXVII. 51. CIV. 13. CV. 22.

(2) *Plutarch. de Iſide & Oſiride.*

(3) *Num.* XII. 1.

(4) *Geneſ.* X. 15. 16. 17. 18. & *alii ſæpiùs.*

les Cadmonéns, les Amorrhéens, les Sinéens, les Aracéens, les Aradiens, les Samaréens, les Anathéens, & les Cananéens proprement dits, qui ſont les Phéniciens, ou les Sidoniens. Comme on ſera obligé de parler ſouvent de ces peuples dans le cours de cette Hiſtoire, il eſt important de marquer ici les limites de leur pays, qui devint depuis celui du peuple de Dieu. An du M. 1770. Avant J. C. 2230.

Le pays de Canaan avoit pour bornes à l'Occident la Mer Méditerranée, & à l'Orient les montagnes de Galaad & l'Arabie déſerte; au Midi l'Arabie pétrée, & au Septentrion il comprenoit anciennement le Liban & la Syrie creuſe. Les Cananéens ou les Sidoniens, fils de Sidon, fils aîné de Canaan, s'étendoient depuis la rivière d'Eleuthère juſqu'au Mont-Carmel; & dans cet eſpace étoient auſſi compris les Aradiens, les Aracéens, les Samaréens, & les Sinéens, ſitués entre le fleuve Eleuthère au Nord, l'Adonis au Midi, le mont Liban à l'Orient, & la Méditerranée au Couchant.

Les Héthéens étoient aux environs d'Hébron & de Berſabée, dans les montagnes qui ſont au Midi du pays de Canaan.

Les Jébuſéens habitoient à Jéruſalem & aux environs.

Les Amorrhéens étoient d'abord en déçà du Jourdain, dans les montagnes qui ſont au Couchant de la Mer Morte; de-là ils paſſèrent le Jourdain, & ſe fixèrent dans les montagnes qui ſont à l'Orient de la même Mer, entre les torrens d'Arnon & de Jabok.

Les Gergéſéens demeuroient à l'Orient de la Mer Tibériade. Les Hébreux aſſurent qu'à l'arrivée de Joſué ces peuples ſe retirèrent dans l'Afrique.

Les Hévéens étoient originairement dans le pays qui fut occupé par les Philiſtins [1]. Il y en avoit auſſi aux environs des montagnes d'Hébal & de Garizim, à Sichem, à Gabaon [2], dans les montagnes d'Hermon au-delà du Jourdain [3], & dans les montagnes au Midi & à l'Orient de Gaza dans l'Arabie pétrée [4]. Mais je penſe qu'ils ne ſe retirèrent là que depuis l'irruption des Philiſtins, ou des Crétois.

---

(1) *Deut.* II. 23. *Joſue* XIII. 4.
(2) *Joſue* II. 19.
(3) *Joſue* XI. 3.
(4) *Joſue* XIII. 4.

An du M. 1770. Avant. J. C. 2230. Les Cadmonéens étoient à l'Orient du Jourdain vers les montagnes d'Hermon. L'on remarque des veſtiges de leur nom dans Cadmus & Hermione, célèbres dans la Fable, ou dans l'Hiſtoire Grecque.

Les Aracéens étoient à Arcé au pied du mont Liban. C'étoit-là apparemment qu'étoit le fameux Temple de Vénus Archiris, honorée par les Phéniciens d'un culte ſi particulier.

Les Sinéens habitoient aux environs de Tripoli en Phénicie. On trouve dans le mont Liban un lieu du nom de Sinna.

Les Aradiens avoient pour demeure l'ancienne Ville d'Arade, ſituée vis-à-vis l'Iſle & la Ville du même nom, près les côtes de Phénicie. L'ancienne Ville d'Arade, prit le nom d'Antarade, depuis la fondation de celle d'Arade dans l'Iſle à l'oppoſite, qui eſt une Colonie de la première.

Les Samaréens avoient pour Capitale la Ville de Symira, ſur les côtes de Phénicie, près d'Orthoſie & d'Arade.

Les Amathéens furent apparemment les premiers habitans de la Ville d'Emath, ou Emèſe ſur la rivière d'Oronte.

An. du M. 1771. Avant J. C. 2229. Avant l'Ere vulgaire 2233. Les Phérézéens étoient, comme l'on croit, des Paſteurs qui couroient par les pays de Canaan avec leurs troupeaux ſans demeure fixe. Leur nom déſigne des gens diſperſés, ou des Payſans.

Les Cinéens du temps de Moïſe [1] demeuroient au Couchant de la Mer-Morte.

On ne trouve point la ſituation des Cénézéens. On conjecture qu'ils étoient confondus avec les Amalécites, & diſperſés dans l'Arabie pétrée, lorſque Joſué entra dans la Terre promiſe.

Fils de Chus. Les fils de Chus, fils de Mezraïm, furent Saba, Hévila, Sabatha, Rhegma, & Sabathaca. Comme on remarque dans l'Ecriture plus d'un homme du nom de Chus, de Saba, & d'Hévila, il eſt très-mal aiſé de fixer les demeures & les pays de chacun de ces enfans de Chus fils de Mezraïm : & comme nous n'avons rien de certain à dire ſur cela, nous aimons mieux demeurer dans le ſilence, que d'en parler au haſard de tromper le Lecteur.

(1) *Num.* XXIV. 21.

Chus eut encore un ſixième fils dont le nom eſt devenu fort célèbre dans l'Hiſtoire, par la fondation de Babylone. Ce fils fut Nemrod, qui fut un violent chaſſeur devant le Seigneur; c'eſt-à-dire un grand Conquérant, qui aſſujettit beaucoup de peuples à ſa domination, les traitant à peu-près comme les Chaſſeurs traitent les Bêtes, qu'ils ont pris à la chaſſe, les tuant ou leur conſervant la vie pour ſon ſervice. Il commença à être puiſſant ſur la terre. Il employa la violence pour établir ſa domination. La Ville Capitale de ſon Royaume fut Babylone; outre celles d'Arach, d'Achad, & de Calanné dans la terre de Sennaar. Il s'avança de la Babylonie vers l'Aſſyrie, & bâtit la Ville de Ninive, celle de Rohobot, & de Calé: il bâtit auſſi celle de Rhéſen, entre Calé & Ninive. On dit que ſon vrai nom étoit Ninus ou Ninévé, & qu'il le donna à la Ville de Ninive dont il fut le fondateur. *Nemrod* ſignifie rebelle, apoſtat. Le nom de ce Conquérant devint ſi célèbre, qu'il paſſa comme en proverbe parmi les peuples, & qu'on diſoit communément: Un puiſſant Chaſſeur comme Nemrod.

An du M. 1771. Avant J. C. 2229. Avant l'Ere vulgaire 2233. Nemrod fils de Chus, fondateur de l'empire d'Aſſyrie.

On ne ſait pas préciſément l'année dans laquelle il commença ſon Empire, ni combien il le poſſéda, ni juſqu'où il l'étendit. Moïſe nous parle ſimplement des huit Villes qu'il bâtit. Il y a aſſez d'apparence qu'il étoit le Chef de ceux qui entreprirent de bâtir la Tour de Babel (1), & qu'il continua l'ouvrage qu'ils avoient commencé, puiſque Babylone devint la Capitale de ſon Empire [2]. Les Babyloniens ſe vantoient d'une très-grande antiquité (3), & leur pays eſt connu dans Michée [4], ſous le nom de terre de Nemrod. Ils s'appliquèrent de très-bonne heure à l'obſervation des aſtres, puiſque Calliſthène envoya à Ariſtote, après qu'Alexandre eut fait la conquête de l'Empire des Perſes, des obſervations aſtronomiques de mille neuf cents trois ans. (5), dont le commencement revient en remontant vers le déluge, à l'an du Monde 1771. depuis le déluge 115 ans. Les anciens nous parlent de la Monarchie des Aſſyriens, comme de la première de toutes celles d'Orient. Il eſt très-croyable qu'ayant été fondée par Nemrod, elle ſubſiſta long-temps

(1) *Joſeph. antiq. l. 1. c. 5.*
(2) *Geneſ. X. 10.*
(3) *Jerem. V. 15.*
(4) *Mich. V. 6.*
(5) *Apud Simplicium l. 2. de Cœlo.*

An du M. 1771. Avant J. C. 2229.

avec éclat. Nous connoiſſons du temps d'Abraham, [1] Amraphel, Roi de Sennaar ou de la Babylonie, qui étoit apparemment un des ſucceſſeurs de Nemrod. Mais l'Empire d'Aſſyrie s'augmenta beaucoup dans la ſuite. Ninive en fut la Capitale. La puiſſance, la grandeur & les embelliſſemens de la Ville de Babylone, dont nous parlent Hérodote, Ctéſias & les autres, ne regardent que des temps beaucoup poſtérieurs à celui de Nemrod.

Fils de Mezraïm.

Mezraïm fils de Cham eut ſix fils, ſavoir Ludim, Anamim, Laabim, Nepthuïm, Phetruſim & Chaſluïm. On n'entreprend point ici de fixer tous ces peuples : l'ancienne Géographie ne nous fournit pas aſſez de lumière pour cela ; il ſuffit de dire que tous les deſcendans de Mezraïm habitèrent dans l'Egypte, ou dans les Provinces voiſines. *Laabim* eſt apparemment père des Lybiens d'Egypte ou d'Afrique, *Phetruſim* des habitans de Patros, ou Phaturés dans la haute Egypte. Pour les Chaſluïm, la plupart [2] les ont placé dans la Colchide. Les anciens ont cru, après Hérodote [3], que les Colchiens étoient Egyptiens d'origine, & que de-là étoient venus les Philiſtins & les Caphtoriens [4], ou les Cappadociens. Nous avons examiné ce ſentiment avec ſes preuves aſſez au long ſur la Genèſe ; ce n'eſt point ici le lieu d'entrer de nouveau dans cet examen. Nous dirons ſeulement que les Chaſluïm deſcendus de Mezraïm & habitans de l'Egypte, en quelqu'endroit de ce pays qu'ils aient eu leur demeure, ſont les Auteurs des Caphtoriens, c'eſt-à-dire des habitans de l'Iſle de Crète [5], & que les Philiſtins étant ſortis de l'Iſle de Caphtor, ou de l'Iſle de Crète, vinrent demeurer dans la Paleſtine avant le temps d'Abraham, & chaſſèrent les Hévéens du canton qu'ils occupoient dans la terre de Canaan, pour s'y établir en leur place (6). Voilà en gros ce que nous ſavons des deſcendans de Mezraïm père des peuples d'Egypte.

Deſcendans de Sem.

Sem ſecond fils de Noë, & le plus privilégié de tous, par rapport aux bénédictions que Dieu verſa dans ſa famille, dont il voulut même que le Meſſie tirât ſa naiſſance ; Sem, dis-je, eut cinq fils, Ælam, Aſſur, Arphaxad, Lud &

(1) *Geneſ.* XIV. 1. 9.
(2) Voyez Bochart.
(3) *Herodot. l.* 2. *c.* 104.
(4) *Geneſ.* X. 14.
(5) Voyez notre Diſſertation ſur l'origine des Philiſtins, à la tête du premier livre des Rois.
(6) *Deut.* II. 23.

Aram, qui peuplèrent tous de grandes Provinces en deçà & au-delà de l'Euphrate. Pour lui, il mourut l'an du Monde 2158, âgé de six cents ans. Plusieurs l'ont confondu avec Melchisédech, & lui ont attribué divers ouvrages; mais on n'a rien de certain sur cela. AN DU M. 1771. Avant J. C. 2229.

Élam fut père des Elamites qui sont, ou les anciens Scythes, ou très-voisins de leur pays. Leur Capitale étoit Elymaïs connue dans les Auteurs sacrés, aussi-bien que dans les profanes.

Assur peupla l'Assyrie. Ninive bâtie par Nemrod, étoit Capitale de ce pays. L'Empire d'Assyrie & les Rois de Ninive font une grande figure dans l'Histoire profane : mais dans l'Histoire du peuple de Dieu, nous ne les voyons que sous les Rois d'Israël & de Juda; & alors ils étoient très-puissans, tant en deçà qu'au-delà de l'Euphrate.

On ne sait pas distinctement quel pays peupla Arphaxad. Plusieurs ont cru qu'il étoit père des Chaldéens, qui sont nommés Casdim dans les Livres saints, depuis le temps de Chased fils de Nachor.

Lud est placé par les anciens & par les modernes dans la Lydie, province de l'Asie mineure, pays autrefois fort célèbre, mais tombé dans l'obscurité depuis la victoire remportée par Cyrus sur Crésus Roi de Lydie.

Aram est père des Syriens tant d'en deçà, que de-là l'Euphrate. Leur premier & véritable nom est *Araméens*, & on les trouve encore sous ce nom dans Homère (1) & dans Hésiode (2), & dans d'autres anciens. Le Prophète Amos (3) dit qu'ils habitèrent au commencement dans le pays de Kir, ou dans l'Ibérie, sur le fleuve Cyrus, & que le Seigneur les tira de-là, comme il tira les Israélites de l'Egypte, & les Philistins de l'Isle de Caphtor. Il faut que cette transmigration soit très-ancienne, puisque l'Ecriture nous représente toujours les Araméens dans la Mésopotamie, & dans la Syrie.

Moïse nous dit qu'Aram eut pour fils Us, Hui, Géther & Mès : nous n'entreprenons point de marquer précisément les cantons qu'ils ont habités, la chose est absolument impossible, au moins à l'égard de la plupart, & l'utilité qu'on en tireroit,

(1) *Homer. Iliad. B.* (2) *Hesiod. Theogon.*
(3) *Amos.* IX. 7.

An du M. 1757. Avant J. C. 2119. Avant l'Ere vulgaire 2447.

ne ſeroit pas grande. Si l'on trouve leur nom dans le cours de cette Hiſtoire, on tâchera de marquer leur pays, autant qu'on pourra.

Arphaxad fut père de Salé, & Salé fut père de Héber, d'où pluſieurs ont cru que dérivoit le nom d'*Hébreu ;* mais le ſentiment le plus ſuivi & le mieux fondé, fait venir la dénomination d'Hébreu, donnée à Abraham, & à ſes deſcendans par Iſaac, de ce que ce Patriarche étoit venu de de-là l'Euphrate pour habiter dans la terre de Canaan. *Héber* en Hébreu ſignifie au-delà, & *Hebri* & *Hebræus*, celui qui eſt de de-là. Les Septante en cet endroit (1) rapportent, qu'Arphaxad engendra Caïnan, que Caïnan engendra Salé, & que Salé engendra Héber. Mais ni l'Hébreu, ni le Samaritain, ni les verſions Orientales, ni la Vulgate ne liſent point Caïnan ; ainſi il y a beaucoup d'apparence que ce nom eſt ſuperflu en cet endroit.

Ch. XII. Naiſſance de Phaleg fils d'Héber.

Héber eut deux fils, l'un s'appela Phaleg, & l'autre Jectan. Le nom de *Phaleg* ſignifie *diviſion.* On conjecture que Héber lui donna ce nom à cauſe que la terre ſe diviſa de ſon temps, & que les peuples qui avoient entrepris de bâtir la Tour de Babel, ſe diſperſèrent en différens pays. Comme cette diſperſion ne ſe fit pas dans un jour, mais dans la ſuite de quelques années, on ne peut pas dire préciſément le temps auquel elle commença ; quoiqu'on ſache que Phaleg naquit l'an trente-quatrième d'Héber ſon père (2). Jectan eut pluſieurs enfans, ſavoir Elmolad, Saleph, Aſarmoth, Jaré, Aduram, Uzal, Decla, Ebal, Abimaël, Saba, Ophir, Hévila, Jobab ; & leur demeure s'étendit depuis la ſortie de Meſſa, juſqu'à Séphar, montagne d'Orient : ce que nous entendons depuis le Mont Maſius, juſqu'aux Monts Saphires, ou Saſpires, qui ſont à l'Orient de l'Arabie, où étoit Moïſe en écrivant la Gèneſe. On trouve encore quelques veſtiges de leurs noms dans l'Arménie, & dans les pays voiſins, comme on l'a montré dans le Commentaire ſur la Gèneſe.

Naiſſance de Réü l'An du Monde 1787.

Phaleg eut auſſi bon nombre d'enfans (3), mais l'Ecriture ne parle que de Réü, parce qu'il ſuffiſoit pour nous conduire à Abram, qui étoit l'objet que Moïſe s'étoit prin-

(1) *Geneſ.* x. 24. (2) *Geneſ.* xi. 16.
(3) *Geneſ.* xi. 18. 19.

cipalement proposé dans les Généalogies qu'il a données dans la Genèse. Réü engendra Sarug, Sarug fut père de Nachor, & Nachor engendra Tharé père d'Abram. Plusieurs Pères Grecs (1) mettent l'origine de l'idolâtrie depuis le déluge sous Sarug. Jusqu'alors le culte du vrai Dieu s'étoit conservé dans sa pureté parmi les hommes de la race de Noë. Mais après la dispersion des peuples, la superstition & le désordre s'introduisirent insensiblement dans le monde, lorsqu'on ne fut plus retenu par le respect, & par la présence des premiers Patriarches.

AN. DU M. 1757. Avant J. C. 2443. Origine de l'Idolâtrie.

Il y en a d'autres (2) qui rapportent l'origine de la fausse religion, des maléfices, de la magie, du culte des astres, du feu & des Démons à Cham fils de Noë, qui ayant appris ces arts dangereux avant le déluge, & s'étant livré à toute la corruption des mœurs qui régnoit alors, en conserva la mémoire, & en transporta la pratique dans les temps qui suivirent le déluge; & il est certain que l'idolâtrie, la magie & les arts curieux de l'astrologie, & des augures, sont très-anciens dans l'Egypte, qui fut la demeure de Cham & de ses fils.

Mais elle ne l'est guère moins dans la Chaldée & parmi les enfans de Sem: s'il est vrai, comme il n'y a pas lieu d'en douter, après le témoignage de l'Ecriture [3], que Tharé père d'Abram & de Nachor adoroit les Idoles; on croit qu'Abram lui-même étoit d'abord engagé dans cette superstition; mais que Dieu l'ayant éclairé, il brûla les Idoles de Tharé son père, & se retira par l'ordre du Seigneur à Haran, ou Charrés de Mésopotamie, avec son père Tharé, qu'il désabusa de ses erreurs.

Quelques anciens [4] assurent qu'Aran frère d'Abram & fils de Tharé, ayant voulu retirer du feu les Idoles qu'Abram y avoit mises, fut lui-même surpris de la flamme, & brûlé avec ses faux Dieux. C'est aussi une ancienne tradition [5]

(1) *Euseb. Chronic. pag.* 13. *Epiphan. de hæres. t.* 1. *pag.* 7. *Johan. Antioch. in excerptis Peiresk. pag.* 778. *Cedren. pag.* 37. *Suidas in Sarug. &c.*

(2) *Vide Cassian. l.* 8. *collat.* 21. *Epiphan. hæres.* 39. *c.* 3. *Pseudoclemens Recognit. lib.* 4. *c.* 27.

(3) *Josue* XXIV. 2. *Isai.* XLIII. 27. *Sap.* X. *Judith* 5. v. 7.

(4) *Suidas in Abraham Syncell. Chron. p.* 99. *Philastr. hæres.* 142.

(5) Voyez la Vulg. dans Esdr. IX. 7. *Tu ipse, Domine Deus,*

An du M. 1757. Avant J. C. 2443.

qu'Abram étant accuſé devant Nemrod d'avoir brûlé & mis en pièces les Dieux de Tharé, fut condamné à être brûlé: mais Dieu le tira miraculeuſement du milieu des flammes; & c'eſt, ſelon pluſieurs écrivains, ce qui eſt marqué dans la Genèſe par ces mots: *Dieu tira Abram d'Ur*, ou du feu *de Chaldée;* Ur en Hébreu ſignifie du feu. Ces traditions ne ſont pas fort certaines; mais l'Idolâtrie de Tharé, des père & frère d'Abram au-delà de l'Euphrate, ne paroît pas douteuſe. Les Auteurs Arabes [1] donnent pour père à Abram un nommé Azar, Seigneur de la Cour de Nemrod, & pour aïeul Tharé, dont nous parle Moyſe. Selon eux, l'Idolâtrie étoit commune dans les états de Nemrod, qui pouvoit l'avoir reçue de Chus ſon père, & celui-ci de Cham fils de Noë; ainſi l'origine en eſt toujours très-ancienne.

An. du M. 2083. Avant J. C. 1917. Vocation d'Abram.

Abram avoit ſoixante-&-quinze ans, & Tharé ſon père deux cents cinq ans [2], lorſque le Seigneur appela Abram [3], qui demeuroit dans la Ville d'Ur en Chaldée, & lui dit de ſortir de ſon pays, & d'aller dans le lieu qu'il lui feroit connoître. Abram obéit aux ordres du Seigneur; il ſortit d'Ur avec Tharé ſon père, avec Saraï ſa femme, & avec Loth fils de ſon frère Aran; ils arrivèrent enſemble à Haran, autrement dit Charrés en Méſopotamie, ſur le fleuve Chaboras. Ils n'y furent pas long-temps que Tharé y tomba malade, & y mourut âgé de deux cents cinq ans. Le Seigneur apparut de nouveau à Abram, lui réitéra ſes ordres [4], & lui dit d'aller dans la terre de Canaan, pour y demeurer comme étranger. Sortez, lui dit-il, de votre pays, de votre parenté, & de la maiſon de votre père, & venez dans la terre que je vous montrerai; & je vous rendrai père d'un grand peuple; je vous bénirai, je rendrai votre nom célèbre, & vous ſerez béni. Je bénirai ceux qui vous béniront, & je maudirai ceux qui vous maudiront; & tous les peuples de la terre ſeront bénis en vous.

Mort de Tharé.

Abram vient dans la terre de Canaan.

Abram ſortit donc de Haran, étant âgé de ſoixante & quinze ans, ayant avec lui Saraï ſa femme, & Loth ſon neveu;

---

qui elegiſti Abraham & eduxiſti eum de ign. Chaldæorum. Hieronym. quæſt. Hebr. alii è Judæis, Chriſtianis, Mahumetanis.

(1) *Herbelot. Bibliot. Orient.* p. 12. & 13.

(2) *Geneſ.* XI. 31. 32. & *Joſue* XXIV. 2.

(3) 3. *Act.* VII. 2. 3. 4.

(4) *Geneſ.* XII. 1. 2. &c.

il

il emmena avec lui tout ce qu'il avoit en bétail, en eſclaves, & en autres effets, & vint dans le pays de Canaan. Il s'avança juſqu'à Sichem, & à la vallée illuſtre, ou la vallée de *Moré* près de Sichem. *Moré* ſignifie viſion, & on croit qu'il lui donna ce nom, parce que le Seigneur s'apparut de nouveau à lui en cet endroit, & lui dit de s'y arrêter. Il y bâtit un Autel & y offrit des ſacrifices au Seigneur qui lui étoit apparu. Ce fut-là où Dieu lui fit la première promeſſe de donner un jour ce pays à ſa poſtérité. Dès-lors Abram regarda la terre de Canaan, comme l'héritage promis à ſes enfans.

AN DU M. 2083. Avant J. C. 1917.

Nicolas de Damas [1] raconte, que le patriarche Abram étant ſorti de la Chaldée, avec une armée, s'arrêta à Damas & y régna quelque temps, avant qu'il vînt dans la terre de Canaan. Il ajoute que le nom d'Abram eſt fort célèbre dans tout le pays de Damas, & qu'on y montroit encore de ſon temps un lieu nommé la maiſon d'Abram. Trogue [2] met auſſi Abram parmi les Rois de Damas, & fait venir les Hébreux de ce pays-là. Eupolème [3] cité dans Alexandre Polyhiſtor, dit qu'Abram natif de Caramine, autrement Ur de Chaldée, s'étant rendu fort habile dans l'aſtrologie, & dans toutes les ſciences des Chaldéens, vint par l'ordre de Dieu dans la Phénicie, & enſeigna aux Phéniciens la ſcience des aſtres, ce qui lui acquit une très-grande eſtime de la part du Roi de Phénicie. Artapane cité dans ſaint Clement d'Alexandrie [4], rend de même un témoignage glorieux à la grande capacité d'Abram pour tout ce qui regarde l'aſtronomie, & les autres ſciences cultivées parmi les Chaldéens.

Abram ne demeura pas long-temps dans la vallée illuſtre; il alla bientôt dreſſer ſes tentes ſur la montagne, qui étoit entre Béthel à l'Occident, & Haï à l'Orient. Il érigea au même lieu un Autel au Seigneur, & y invoqua ſon nom. Béthel ne portoit point encore ce nom en ce temps-là. Nous verrons dans la ſuite ce qui lui fit donner ce nom.

Comme Abram n'avoit point de maiſon, & que tout ſon bien conſiſtoit en bétail, il ne demeuroit pas long-temps en un lieu. De Béthel il alla en s'avançant vers le Midi de la

(1) *Nicol. Damaſcen. apud Joſeph l. 1. c. 8 antiq. & apud Euſeb. præpar l. 9. c. 16.*
(2) *Trog ſeù Juſtin. l. 36. c. 2.*
(3) *Apud Euſeb præpar. lib. 9. c. 17.*
(4) *Apud Clem. Alex. l. 5. Strom. & apud Euſeb. præp. l. 13. c. 12.*

An du M. 2084. Avant J. C. 1916.

terre de Canaan, & la famine étant ſurvenue dans ce pays-là, il ſe trouva obligé d'aller en Egypte, où la famine ne régnoit point.

Lorſqu'il étoit prêt d'y entrer, il dit à Saraï ſon épouſe : Je ſais que vous êtes belle femme, & que quand les Egyptiens vous auront vue, ils diront : c'eſt la femme de cet homme-là, & ils me tueront & vous réſerveront. Dites donc, je vous ſupplie, que vous êtes ma ſœur, afin que ces gens-ci me traitent favorablement à cauſe de vous, & qu'ils me conſervent la vie en votre conſidération. Saraï étoit véritablement ſœur d'Abram, comme il le dit ailleurs expreſſément [1], étant née du même père, mais non de la même mère.

La mère de Saraï ſelon les Orientaux, étoit *Teherila* épouſe de Tharé en ſeconde noces, & celle d'Abram étoit *Jona*, que Tharé avoit épouſée en premières noces [2] D'autres [3], en très-grand nombre, croient que Saraï eſt la même que Jeſcha, fille d'Aram frère d'Abram, & en ce ſens Saraï étoit *ſœur* ou nièce & proche parente d'Abram. Car les Hébreux appellent frères & ſœurs les proches parens.

Abram étant donc entré en Egypte, les Egyptiens furent frappés de la beauté de Saraï, & en donnèrent avis à Pharaon. Ce prince la fit enlever & mener dans ſon palais, dans le deſſein de l'épouſer, & de la mettre au nombre de ſes femmes; il combla de biens Abram à cauſe d'elle; mais le Seigneur ne permit pas que Pharaon exécutât ſa réſolution envers Saraï; il le frappa lui & ſa maiſon de maladie, & d'incommodités ſi extraordinaires, qu'on ne put les attribuer qu'au deſſein qu'il avoit d'épouſer cette femme. Saint Chryſoſtome [4] croit que Dieu révéla immédiatement à Pharaon, que Saraï étoit femme d'Abram, & que c'étoit à cauſe d'elle que tous ces maux lui étoient arrivés. Eupolème [5] veut que ce Prince ait conſulté les devins ſur cette affaire, & qu'ils lui aient découvert ce qu'étoit Saraï. Enfin, ſans recourir aux voies ſurnaturelles, Pharaon fut faire venir Abram, &

(1) *Geneſ.* xx. 12.

(2) *Annal. Alex. Saïdæ. Bariciдæ. Vide & Syncell. part.* 98. *Chronolog.*

(3) *Hieronym adverſ. Helvid. Aug. contrà Mendac. c.* 23. & *contrà Fauſt. l.* 22. *c.* 35. *alii paſſim.*

(4) *Chryſ. homil.* 32. *in Geneſ.*

(5) *Eupolem, apud Euſeb. l.* 9. *c.* 17. *præpar.*

l'obligea de lui déclarer la vérité ſur ſon mariage avec Saraï. Après quoi ce Prince lui dit: Pourquoi avez-vous agi avec moi de cette ſorte? Que ne m'avez-vous averti qu'elle étoit votre femme; & d'où vient que vous m'avez dit qu'elle étoit votre ſœur? Voilà donc votre épouſe que je vous rends: Prenez-là, & vous en allez. En même temps il donna ordre à ſes gens de prendre ſoin d'Abram, & de le conduire juſques hors de l'Egypte avec ſa femme, & tout ce qu'il poſſédoit.

An du M. 2084. Avant J. C. 1916.

Le nom de Pharaon n'eſt pas le nom propre du Prince qui régnoit alors en Egypte. C'eſt le nom commum de tous les Rois de ce pays. Pharaon, ſelon l'étymologie Egyptienne, ſignifie un Crocodile. La Monarchie Egyptienne eſt conſtamment une des plus anciennes du monde: mais on n'en connoît pas diſtinctement l'origine. On trouve dans les auteurs anciens de nombreuſes & d'anciennes Dynaſties d'Egypte, dont le commencement eſt ou fabuleux, ou exagéré; on ne peut les accorder avec aucune chronologie, ſans en retrancher ou y ajouter quelque choſe. Nous avons des ſuites de leurs Rois qui ſont anciennes. Mais comme l'Ecriture ne marque le nom d'aucun Roi d'Egypte en particulier avant Seſac qui vivoit ſous Roboam, nous ne ſavons auquel de ces anciens Rois on doit attribuer ce que nous liſons ici, & ce que nous verrons encore dans la ſuite des Rois d'Egypte; parce que, comme on l'a dit, Pharaon eſt un terme commun & général qui ſignifie Roi, & que la chronologie & la ſucceſſion des Rois d'Egypte n'eſt pas bien fixée.

Quelques anciens écrivains profanes [1], comme Nicolas de Damas, Eupolème, Artapane, & pluſieurs autres après eux, ont avancé qu'Abram avoit enſeigné aux Egyptiens l'aſtrologie, & l'arithmétique, qu'il avoit eu de grandes conférences avec les Prêtres d'Héliopolis, & que Pharaon même s'étoit rendu ſon diſciple dans l'étude de l'aſtrologie. Mais l'Ecriture ne nous donne aucune ouverture pour appuyer ces traditions. Abram paroît avoir été occupé de toute autre choſe que des ſciences curieuſes. La religion, le culte du Seigneur & la morale, étoient ſa véritable étude. Les Païens prévenus que la ſcience de l'aſtrologie avoit toujours été culti-

(1) *Apud Euſeb. præ. l. 9. c. 16. 17. & apud Joſeph. l. 1. antiq. c. 8.*

An du M. 2084. Avant J C 1916. Avant l'Ere vulgaire 1920.

vée dans la Chaldée, plutôt & avec plus de ſoin, qu'en aucun autre endroit du monde, ont cru qu'Abram étant venu de la Chaldée en Egypte, n'avoit pas manqué d'y répandre ſes connoiſſances, & d'y fréquenter les ſavans du pays. Ils ſe ſont imaginés, que ce grand homme ne voyageoit, que comme autrefois les philoſophes de la Grèce, pour étudier & pour contenter ſa curioſité.

Abram ſort de l'Egypte, il ſe ſépare de Loth.

Abram ne demeura pas plus d'un an en Egypte. Il en ſortit avec ſa femme, ſon neveu Loth, & tout ce qui étoit à lui [1]. Il paſſa par la partie méridionale du pays de Canaan, & s'avança juſqu'au lieu où il avoit auparavant érigé un Autel au Seigneur, entre Bétel & Haï, il y ſacrifia & invoqua le nom de Dieu. Or Abram & Loth avoient de très-grands troupeaux, & les pâturages du pays ne pouvoient leur ſuffire en demeurant enſemble; il s'excita même à ce ſujet une querelle entre les paſteurs d'Abram & ceux de Loth. Abram dit donc à Loth: Qu'il n'y ait point, je vous prie, de diſpute entre vous & moi, entre vos paſteurs & les miens; parce que nous ſommes frères. Vous voyez devant vous tout le pays. Vous pouvez choiſir le canton qu'il vous plaira. Si vous allez à la gauche, j'irai à la droite, ſi vous choiſiſſez la droite, j'irai à la gauche. Loth ayant donc jeté ſa vue de tous côtés, & conſidérant la plaine de Sodome & de Gomorrhe, qui étoit alors comme un Paradis terreſtre, arroſée des eaux du Jourdain, comme l'Egypte l'eſt par les eaux du Nil, il y choiſit ſa demeure, & ſe ſépara d'Abram. C'eſt dans ce pays, où depuis la ruine de Sodome & de Gomorrhe, s'eſt formée la Mer-Morte. La terre s'étant affaiſſée, & les eaux du Jourdain s'y étant répandues, produiſirent un Lac ou une mer de la longueur de vingt quatre ou vingt-cinq lieues, & de cinq ou ſix lieues de largeur aux lieux où elle eſt la plus large.

An du M. 2091. Avant J. C. 1909. Avant l'Ere vulgaire 1913.

Après que Loth ſe fut retiré, le Seigneur apparut à Abram, & lui dit: Levez vos yeux, & regardez du lieu où vous êtes au Septentrion & au Midi, à l'Orient & à l'Occident; je vous donnerai & à votre poſtérité pour jamais, tout ce pays que vous voyez. Je multiplierai votre race comme la pouſſière de la terre; ſi quelqu'un peut compter la pouſſière de la terre, il pourra compter auſſi le nombre de vos deſcendans. Parcourez toute l'étendue de ce pays dans ſa longueur & dans ſa lar-

(1) *Geneſ.* XIII. 1. *& ſeq.*

geur ; parce que je vous le donnerai pour héritage. Alors Abram quitta ſa demeure qui étoit contre Béthel & Haï, & vint dreſſer ſes tentes près de la vallée de Mambré, qui n'eſt pas loin d'Hébron, & il y érigea un Autel au Seigneur, comme il avoit coutume de le faire en tous les lieux où il s'arrêtoit.

AN DU M. 2991. Avant J. C. 1009. Avant l'Ere vulgaire 1013.

Environ dix ans après la ſéparation de Loth & d'Abram, Béra Roi de Sodome, Berſa Roi de Gomorrhe, Sennaar Roi d'Adama, Senneber Roi de Séboïm, & le Roi de Ségor, après avoir été douze ans entiers aſſujettis à Codorlahomor Roi d'Elam, ſe révoltèrent contre lui, & ſe retirèrent de ſa domination. Codorlahomor aſſembla une grande armée, & s'étant ligué avec Amraphel Roi de Sennaar, avec Arioch, Roi d'Ellazar, peut être *Tal ſſar* près de l'Aſſyrie dans la province d'Eden, & avec Thadal *Roi des Nations*, apparemment des Nations qui étoient au-delà du Jourdain, dans la Galilée des Gentils [1]; ces quatre Rois avec leurs troupes marchèrent vers la terre de Canaan ; ils attaquèrent en chemin quelques peuples de delà le Jourdain ; comme les Géans Réphaïm qui occupoient le pays, qui eſt entre le torrent de Jaboc & l'Arnon ; ils prirent & pillèrent Aſtaroth Carnaïm, ville fameuſe ſituée à l'Orient de la mer de Galilée.

CH. XIII. Guerre entre les Rois de la Pentapole & Codorlahomor & ſes alliés.

Ils battirent auſſi les Zuzim, apparemment les mêmes que les *Zomzomims*, anciens habitans du pays qui fut enſuite occupé par les Ammonites [2]. Moyſe dit que les Zuzim furent battus à *Cham*, peut-être *Chamon*, ancienne ville du même pays (3). De plus, ils défirent les *Emims dans Savé Cariathaïm*. Les *Emins* ſont un peuple ancien, qui demeuroient originairement dans le pays, qui fut depuis poſſédé par les Moabites [4]; & *Savé Cariathaïm*, ou la vallée de *Cariathaïm* eſt une ville du même pays, qui appartint depuis au Roi Sehon (5). Enfin ils attaquèrent dans les Monts de Galaad, les Chorréens, peuples fameux, qui deſcendoient de Sehir le Chorréen, & dont le pays fut enſuite occupé par les Iduméens (6); ils pouſſèrent leurs conquêtes juſqu'aux campagnes de Pharan dans l'Arabie Pétrée. De-là ils retournèrent vers Cadés-barné, où eſt la fontaine de Miſphat, qui ne porta ce nom que

(1) Voyez Joſué XII. 23. Matt. IV. 15. Iſaï. IX. 1.
(2) *Deut.* II. 20. 21.
(3) Voyez *Judic.* 10. 5. & les Notes ſur la Genèſe XIV. 5.
(4) *Deut.* II. 20. 21.
(5) *Joſué* XIII. 19. 20. 21.
(6) *Geneſ.* XXXII. 3. & XXXVI. 20.

An du M. 2901. Avant J. C. 1909. Avant l'Ere vulgaire 1913.

depuis Moyſe [1]. Ils ravagèrent les pays des Amalécytes, qui habitoient dans l'Arabie Pétrée, & défirent les Amorrhéens, dont la demeure étoit à Hazazon Thamar, que l'on croit être la même qu'Eugaddi, ville voiſine de la Pentapole & de Gomorrhe. Ainſi les quatre Rois alliés commencèrent par abattre la puiſſance des peuples voiſins de Sodome & de Gomorrhe, afin que ces villes n'ayant plus aucun ſecours à eſpérer de ce côté-là, elles ne puſſent échapper à leur vengeance.

Abram pourſuit les Rois vainqueurs.

Les cinq Rois révoltés voyant les alliés s'approcher de leur ville, mirent leur armée en campagne, & la rangèrent dans la plaine même où leurs villes étoient ſituées. Or il y avoit dans cette plaine beaucoup de puits d'où l'on tiroit du bitume; circonſtance qui pouvoit en rendre l'accès plus difficile & plus dangereux à la Cavalerie ennemie. Le combat ſe donna, & les Rois de Sodome, de Gomorrhe, de Séboïm, d'Adama & de Ségor furent mis en fuite: une partie de leur armée fut taillée en pièces, & l'autre partie ſe retira ſur les montagnes voiſines, laiſſant les villes en proie aux victorieux. Sodome, Gomorrhe, & les autres places furent pillées, & l'ennemi chargé de butin & de captifs, reprit la route de l'Euphrate. Loth qui s'étoit retiré dans Sodome, fut enveloppé dans le malheur de cette ville; on ravit tout ce qui étoit à lui, & il fut lui-même emmené avec les autres captifs. En même temps un homme qui s'étoit ſauvé du combat vint donner avis à Abram de ce qui s'étoit paſſé. Il demeuroit alors dans la vallée de Mambré, & avoit fait une eſpèce de ligue offenſive & défenſive avec Mambré, Eſchol & Aner, qui demeuroient dans la même plaine. Auſſitôt qu'il eut appris cette nouvelle, il en donna avis à ſes alliés, & les exhorta à lui aider à délivrer ſon neveu Loth. Ils armèrent leurs gens; Abram ſe mit à la tête de trois cents dix-huit de ſes ſerviteurs, gens de réſolution, & commença à pourſuivre l'armée des quatre Rois victorieux.

Ils firent près de ſoixante-dix lieues de chemin ſans les pouvoir atteindre; mais enfin ils les joignirent à Dan, près les ſources du Jourdain. Abram forma deux corps de ſes gens & de ceux de ſes alliés, & venant fondre ſur les en-

(1) *Num.* xx. 13.

nemis durant la nuit, il les défit & les pourſuivit juſqu'à Hoba, ou Abila au Nord de Damas, dans la vallée qui eſt entre le Liban & l'Antiliban. Il reprit tout le butin que l'ennemi avoit fait, Loth ſon neveu, avec tout ce qui étoit à lui, les femmes captives, & tout ce qui avoit été pris dans le pillage de Sodome & de Gomorrhe. Le Roi de Sodome averti de cet heureux ſuccès, vint au devant d'Abram juſqu'à la vallée de Savé, appelée autrement la vallée du Roi, vis-à-vis Jéruſalem (1). Ce fut au même endroit que Melchiſédech Roi de Salem, ou de Jéruſalem (2) vint lui offrir des rafraîchiſſemens, du pain & du vin à ſon armée: ou même (3) il offrit le pain & le vin en ſacrifice au Seigneur; car il étoit Prêtre du Très-Haut, & il le combla de bénédictions, en diſant: Qu'Abram ſoit béni du Très-Haut, qui a créé le Ciel & la Terre; & que le Dieu Très-Haut ſoit béni, lui qui nous a protégés & a mis nos ennemis entre vos mains. En même temps Abram pour honorer le Tout-Puiſſant dans la perſonne de ſon Prêtre, offrit à Melchiſédech la dixme de tout ce qu'il avoit pris.

An du M. 2092. Avant J. C. 1908. Avant l'Ere vulgaire 1912.

Melchiſédech dont il eſt parlé ici, & qui nous eſt repréſenté ſans père, ſans mère, ſans généalogie, ſuivant la remarque de ſaint Paul (4), c'eſt-à-dire qui paroît ici ſans qu'on ſache qui il étoit, ni d'où il venoit, n'eſt autre, ſelon les anciens Hébreux & les Samaritains (5), que le Patriarche Sem, qui vivoit encore. D'autres (6) croient que Melchiſédech étoit fils d'Heber & un des petits-fils de Sem. Quelques écrits apocryphes (7) portent, que Melchiſédech étoit fils du Roi Melchi, & de la Reine Salem. Melchi étoit idolâtre. Il dit un jour à ſon fils Melchiſédech de lui aller querir ſept victimes pour les immoler à ſes Dieux. Melchiſédech faiſant attention à la vanité des Idoles, revint à ſon père, & voulut lui perſuader de renoncer à ce culte impie; le père en colère le renvoya à l'étable, avec ordre

Qui étoit Melchiſédech.

(1) *Euſeb. in locis.*

(2) *Joſeph. antiq. l. 1. c. 10. Epiphan. hæreſ. 55. paſſim. Vide Pſalm LXXV. 3. ubi Salem legitur pro Jeruſalem.*

(3) *Joſeph antiq. l. 1. c. 11. alii.*

(4) *Heb. VII. 1. 2. 3. & ſeq.*

(5) *Apud Hieronym. qu. Heb. & Ep. 126. ad Evangel. Item apud Epiphan. hæreſ. 55.*

(6) *Greg. Abulpharag. Hiſt. Dynaſt. p. 9. 10. Eutych. t. 1. annal. p. 44.*

(7) *Vide tom. 3. Athanaſ. édit. Montfauc. p. 139.*

de lui amener ſept veaux, & prit en ſecret la réſolution de l'immoler lui-même. Il découvrit ſon deſſein à la Reine ſon épouſe, qui obtint de lui que la choſe ſe décideroit par le ſort, & que celui de ſes fils ſur qui le ſort tomberoit, ſeroit immolé. Le ſort épargna Melchiſédech, qui monta ſur le Thabor, & pria Dieu de faire ouvrir la terre, afin qu'elle engloutît tous ceux qui aſſiſteroient à ce ſacrifice. La prière de Melchiſédech fut exaucée. Il fut ſept ans ſur le Thabor dans les exercices de la pénitence; après quoi Dieu lui envoya Abram. Melchiſédech le bénit alors pour la première fois; il le bénit encore une autrefois au retour de la pourſuite des quatre Rois.

An du M. 2091. Avant J. C. 1908. Avant l'Ere vulgaire 1910.

Mais ces abſurdités ne ſont rien en comparaiſon des impiétés de certains hérétiques, qui tiroient leur nom de Melchiſédech, & qui ſoutenoient que ce Prêtre du Très-Haut, étoit une vertu ſupérieure à Jeſus-Chriſt même[1]; Hierax Egyptien, auteur de l'héréſie des Hiéracites, & des queſtions ſur l'Ancien & ſur le Nouveau Teſtament imprimé ſous le nom de ſaint Auguſtin, ont cru que Melchiſédech étoit le Saint-Eſprit [2]: Origenes [3], & Didyme ont avancé que c'étoit un Ange qui avoit apparu à Abram. D'autres [4] le font venir de la race de Cham; d'autres [5] le ſont fils de Sidon, fondateur de la ville du même nom dans la Phénicie. Quelques autres dans ſaint Epiphane (6) appellent ſon père Héraclas, & ſa mère Aſtaroth (7). Joſeph fils de Gorion dit que le nom propre de Melchiſédech étoit *Jehoram*, & qu'on lui donna celui de Melchiſédech pour ſurnom, à cauſe de ſa juſtice & de ſa piété. Enfin d'autres l'ont confondu avec Enoch, & pluſieurs ont cru qu'il étoit le Meſſie (8). Mais il eſt inutile de charger le papier de toutes ces rêveries. Tenons-nous au certain marqué dans l'Ecriture, qui eſt qu'il étoit Prêtre du Très-Haut; qu'il étoit la figure de Jeſus-Chriſt, & que l'offrande qu'il fit

(1) *Epiphan. hæreſ.* 55.
(2) *Epiphan. hæreſ.* 67. & *auth. quæſt.* 1. & *N. T. qu.* 109.
(3) *Origen. apud. Epiphan. hæreſ.* 67.
(4) *Chronic. paſcale p.* 49. *Edit. Cang.*
(5) *Mich. Glic. p.* 135. *annal. alii.*
(6) *Epiphan. hæreſ.* 55. *c.* 2.
(7) *Joſeph. Gorionid. l.* 6. *c.* 35.
(8) Voyez notre Diſſert. ſur Melchiſédech, à la tête de l'Epît. de S. Paul aux Hébreux.

du pain & du vin, étoit le ſymbole du ſacrifice de la Loi nouvelle. *Hebr.* VII.

An du M. 2092 Avant J. C. 1908.

Or le Roi de Sodome étant venu auſſi au-devant d'Abram, lui dit, Rendez moi les perſonnes que vous avez déliivrées, & je vous abandonne tout le reſte. Abram répondit: Je lève la main, & je jure par le Seigneur, le Dieu Très-Haut, Maître du Ciel & de la Terre, que je ne recevrai rien de tout ce qui eſt à vous; afin que vous ne puiſſiez pas dire, que vous avez enrichi Abram, à l'exception ſeulement de ce que mes gens ont pris pour leur nourriture, & de ce qui eſt dû à Mambré, Eſcol & Aner mes alliés, qui pourront, ſuivant la loi de la guerre, prendre leur part au butin que nous avons gagné. Ainſi finit cette guerre; Loth retourna à Sodome, & Abram avec ſes gens, s'en allèrent dans la vallée de Mambré près d'Hébron.

Ch. XIV. Apparition du Seigneur à Abram.

Peu de temps après le Seigneur apparut à Abram dans une viſion, & lui dit: Ne (1) craignez point, Abram, je ſuis votre protecteur & votre récompenſe infiniment grande. Abram lui répondit: Seigneur, mon Dieu, que me donnerez-vous? je mourrai ſans enfans, & Eliézer de Damas, Intendant de ma maiſon, ſera mon héritier. Comme s'il eût voulu dire: Vos promeſſes, Seigneur, ſont grandes & magnifiques; mais ſur qui dois je eſpérer d'en voir tomber l'effet? Je ſuis vieux, & je n'ai point d'enfans; aurez vous pour agréable que je choiſiſſe pour mon héritier Eliézer de Damas, mon Intendant, ou Damaſcus, fils d'Eliézer, Intendant de ma maiſon? C'étoit demander à Dieu d'une manière indirecte & reſpectueuſe, qu'il lui plût lui donner un fils. Le Seigneur lui répondit: Celui-là ne ſera point votre héritier, mais le fils qui ſortira de vous; & après avoir fait ſortir Abram hors de ſa tente, il continua & lui dit: Levez les yeux au Ciel, & comptez les étoiles, ſi vous pouvez; c'eſt ainſi que ſe multipliera votre race. Abram crut à Dieu, & ſa foi lui fut imputée à juſtice. Dieu lui dit encore: Je ſuis le Seigneur qui vous ai tiré d'Ur de Chaldée, pour vous donner cette terre de Canaan, afin que vous la poſſédiez. Abram répliqua: Seigneur, mon Dieu, comment puis-je connoître que je dois la poſſéder? Le Seigneur lui dit: Prenez une Vache de trois ans, une Chèvre

(1) *Geneſ.* XV. 1. 2. 3.

An DU M. 2092. Avant J C. 1908. Avant l'Ere vulgaire. 1912. Alliance du Seigneur avec Abram.

de trois ans, & un Bélier de trois ans, avec une Tourterelle & une Colombe ; immolez tout cela, & je ferai alliance avec vous.

Abram prenant donc tous ces animaux, les coupa par moitié, & mit les parties qu'il avoit diviſées vis-à-vis l'une de l'autre : mais il ne coupa point la Tourterelle ni la Colombe. Les oiſeaux venoient fondre ſur ces victimes, & Abram les chaſſoit, ou ſuivant l'Hébreu (1), & Abram mit les oiſeaux qu'il avoit immolés ſur les victimes coupées, & il ſe coucha au milieu d'elles. Il faut ſe ſouvenir qu'Abram eut cette viſion durant la nuit, puiſqu'il eſt dit un peu auparavant, qu'après l'avoir fait ſortir de ſa tente, Dieu lui montra les étoiles, & lui dit : Comptez les étoiles, ſi vous pouvez ; c'eſt ainſi que ſera votre poſtérité. En même temps Dieu lui ordonna de lui préparer le ſacrifice marqué ici, qui devoit ſervir à ratifier l'alliance qu'il devoit faire avec lui. Le lendemain Abram exécuta les ordres du Seigneur : il érigea deux Autels vis-à-vis l'un de l'autre, & mit ſur eux les animaux coupés par moitié : mais pour la Colombe & la Tourterelle, il ſe contenta de les tuer, & de les mettre l'une ſur un des Autels, & l'autre ſur l'autre, ſans les couper. Il ſe coucha entre ces deux Autels, en attendant que Dieu lui apparût de nouveau, & lui déclarât ſon intention ſur ce ſacrifice ; & comme le Soleil ſe couchoit, Abram fut ſurpris d'un ſommeil extatique, & d'une terreur divine, & il ouït ces paroles : Apprenez ce qui doit arriver dans les temps à venir à votre race ; elle demeurera comme étrangère dans un autre pays que le ſien, & y ſera réduite en ſervitude, & accablée de travaux pendant quatre cents ans. Mais j'exercerai mes jugemens ſur le peuple auquel ils ſeront aſſujettis, & ils ſortiront après cela de ce pays avec de grandes richeſſes. Il vouloit marquer la deſcente des Hébreux en Egypte, la ſervitude dont ils y furent accablés, & la manière miraculeuſe dont ils ſortirent ſous Moyſe. Pour vous, ajouta-t-il, vous irez en paix avec vos pères, & vous mourrez dans une heureuſe vieilleſſe ; mais vos deſcendans reviendront en ce pays-ci, après la quatrième génération, parce que la meſure des iniquités des Amorrhéens n'eſt pas encore remplie.

(1) *Geneſ.* xv. 11. ואברם וירד העיט על הפגרים וישבאתם

Lors donc que le Soleil fut couché, il se forma une obscurité ténébreuse ; & il parut comme la flamme d'un four, d'où sortoit une grande fumée, & comme une lampe ardente, qui passoit au milieu des victimes ainsi divisées. Ce feu étoit le symbole de la présence du Seigneur, la marque qu'il avoit le sacrifice d'Abram pour agréable, & qu'il ratifioit l'alliance & les promesses qu'il lui avoit faites. La flamme consuma les victimes préparées. Ainsi, suivant la très-ancienne coutume usitée en ces sortes de sacrifices, où les personnes qui faisoient alliance, passoient au milieu des victimes coupées en deux (1), comme pour marquer que si elles manquoient à leurs paroles, elles consentoient d'être ainsi coupées & partagées, on vit dans cette occasion Abram se coucher au milieu des Autels de son sacrifice, & Dieu, sous le symbole de la flamme, passer au travers des victimes & y mettre le feu. An du M. 2092. Avant J. C. 1908.

En ce jour-là donc le Seigneur fit alliance avec Abram, & s'engagea de lui donner à lui & à sa race toute la terre de Canaan, & tout ce qui est depuis le Nil jusqu'à l'Euphrate, pays que possédoient alors les Cinéens, les Cénézéens, les Cedmonéens, les Héthéens, les Phérézéens, les Réphaïms, les Amorrhéens, les Cananéens, les Gergéséens & les Jébuséens. Promesses qui furent exécutées par la conquête de la terre de Canaan faite par Josué : & ensuite d'une manière plus exacte & plus parfaite, sous les règnes de David & de Salomon, qui possédèrent réellement tout le pays qui est entre le Nil & l'Euphrate.

Abram & Saraï quoique fortement persuadés de la vérité des promesses que Dieu leur avoit fait, de multiplier leur race comme les étoiles du Ciel, & de lui donner en héritage la terre de Canaan, ne savoient encore comment ces promesses pourroient s'exécuter ; parce que Saraï étoit stérile, & qu'Abram étoit déjà âgé de quatre-vingt-cinq ans. Saraï crut que peut-être cela regardoit les enfans qu'Abram pourroit avoir d'une autre femme. C'est pourquoi ayant une servante Egyptienne, nommée Agar (2), elle dit à son mari : Vous savez que le Seigneur m'a mise hors d'état d'avoir des enfans ; prenez donc, je vous prie, ma ser- Saraï donne Agar pour femme à Abram. An du M. 2093. Avant J. C. 1097

(1) Voyez notre Comment. sur la Genèse. XV. 10.
(2) *Genes.* XVI.

An du M. 2091. Avant J. C. 1098.

vante, afin que je voie si j'aurai au moins des enfans par ce moyen. Abram s'étant rendu à sa prière, prit Agar sa servante à titre de femme de second rang. Or, Agar voyant qu'elle étoit devenue femme d'Abram, & qu'elle étoit enceinte, commença à mépriser sa maîtresse. Alors Saraï dit à Abram : Vous me traitez avec injustice. Je vous ai donné ma servante pour être votre femme, & voyant qu'elle est devenue grosse, elle me méprise ; que le Seigneur soit juge entre vous & moi. Abram lui répondit : Votre servante est entre vos mains, usez-en comme il vous plaira. Saraï l'ayant donc châtiée, Agar s'enfuit, & elle s'arrêta près de la fontaine, qui est sur le chemin de Sur.

Comme donc Agar erroit dans ces déserts, l'Ange du Seigneur lui apparut, & lui dit : Agar servante de Saraï, d'où venez-vous, & où allez-vous ? Elle répondit : Je fuis devant Saraï ma maîtresse. L'Ange lui conseilla de s'en retourner vers sa maîtresse, & de s'humilier devant elle, & il ajouta : Je multiplierai votre postérité de telle sorte, qu'elle sera innombrable. Vous avez conçu, lui dit-il, & vous enfanterez un fils, que vous appelerez Ismaël ; parce que le Seigneur a entendu vos cris, & a été touché de votre affliction. Ce sera un homme fier & sauvage, il levera la main contre tous, & tous la leveront contre lui, il dressera ses pavillons à la vue de tous ses frères, sans qu'ils osent l'en empêcher. C'est ce qui s'est admirablement vérifié dans la personne des Arabes descendans d'Ismaël ; ces peuples sont naturellement guerriers, fiers, sauvages, sans demeures fixes, voleurs, ayant leurs tentes aux environs de la Judée, & de l'Idumée. Agar consolée par cette apparition, invoqua le nom du Seigneur, & dit : Vous êtes le Dieu qui me voyez ; ou, C'est vous, Seigneur, qui m'avez apparu ; & j'ai vu par derrière celui qui s'est fait voir à moi ; ou bien, en suivant une autre traduction : Puis-je voir ou être en vie, après avoir vu celui qui m'est apparu ? Elle admire que la vision d'un Ange ne lui ait pas causé la mort : car telle étoit l'opinion des Anciens ; ils croyoient que l'on ne pouvoit voir un Dieu, ni un Ange, sans être exposé au danger de mourir (1). C'est pourquoi elle appela la fontaine, ou le puits

(1) Voyez *Exod.* xxiv. 11. xx. 19. xxii. 20. *Judic.* vi. 22. Et notre Commentaire sur la Genèse. xvi. 13. 15.

près duquel elle avoit eu cette vision, le puits du vivant, & du voyant : c'eſt le puits qui eſt entre Cadés & Barad, dans l'Arabie Pétrée.

An du M. 2094. Avant J. C. 1906.

Agar étant revenue dans la maiſon d'Abram, qui demeuroit toujours près d'Hébron dans la vallée de Mambré, elle accoucha bientôt après d'un fils qui fut nommé Iſmaël. Abram avoit alors quatre-vingt-ſix ans, & il regardoit Iſmaël comme devant être l'héritier des promeſſes que Dieu lui avoit faites ; ne ſongeant point que Dieu dût lui donner un autre fils. Mais treize ans après, Abram étant déjà dans ſa quatre-vingt-dix-neuvième année (1), le Seigneur lui apparut & lui dit : Je ſuis le Dieu tout-puiſſant ; marchez en ma préſence, & ſoyez parfait ; Je ferai alliance avec vous, & je multiplierai votre race juſqu'à l'infini. Abram ſe proſterna le viſage contre terre, & Dieu lui répéta qu'il vouloit faire alliance avec lui, & qu'il vouloit le rendre père de pluſieurs Nations. Il ajouta : Vous ne vous appelerez plus Abram, c'eſt à-dire, père élevé, mais Abraham, qui eſt l'abrégé de Abrab-hommon, père d'une grande multitude ; parce que je vous ai deſtiné pour être le père de pluſieurs Nations ; je vous comblerai de proſpérités ; votre race égalera les plus grands peuples, & des Rois ſortiront de vous. J'affermirai mon alliance avec vous, & après vous avec votre race dans la ſuite des générations, par un pacte éternel ; afin que je ſois votre Dieu, & le Dieu de votre poſtérité, je vous donnerai la terre de Canaan, ce pays où vous demeurez à préſent comme étranger ; afin que votre poſtérité la poſſède en propre. Mais c'eſt à condition que vous obſerverez mon alliance, vous & votre race après vous, & que vous ſerez mon peuple, comme je ſerai votre Dieu ; & voici le ſceau du pacte que je vais faire avec vous, & avec votre poſtérité après vous : Tous les mâles d'entre vous ſeront circoncis, & cette Circonciſion ſera la marque de l'alliance que je fais avec vous. L'enfant de huit jours ſera circoncis parmi vous. Et cette loi ſera pour tous les mâles ſans exception, ſoit libres ou eſclaves, nés dans votre maiſon, ou achetés d'ailleurs, ſoit de votre race ou des étrangers. C'eſt-là le ſigne de l'alliance éternelle, que je fais avec vous. Tout mâle qui

CH XV. Naiſſance d'Iſmaël.

An du M. 2107. Avant J. C. 1893.

Alliance du Seigneur avec Abraham.

Origine de la Circonciſion.

(1) *Geneſ.* XVII. 1.

AN DU M. 2107. Avant J. C. 1893.

n'aura pas été circoncis, ſera exterminé de mon peuple ; il n'aura aucune part à mes promeſſes, ni aux prérogatives des deſcendans d'Abraham ; parce qu'il aura violé mon alliance, & qu'il n'en aura pas porté ſur lui le caractère ſpécial. Et à l'égard de votre épouſe, vous ne l'appelerez plus Saraï, c'eſt-à-dire ma Princeſſe, ou, Madame ; mais Sara, c'eſt-à-dire Dame, ou Princeſſe.

Ces changemens de noms dans Abram & dans Saraï, marquoient l'exercice du domaine de Dieu ſur leur famille, & qu'il vouloit devenir leur Dieu, leur Protecteur, & leur Seigneur, d'une façon toute particulière. Le caractère de Circonciſion imprimé ſur tous les mâles, étoit auſſi une autre marque de juridiction & de domaine de la part de Dieu. Les Maîtres en Orient marquoient leurs eſclaves de quelque ſigne pour les faire reconnoître. Le Seigneur ajouta : Je comblerai de mes bénédictions Sara votre épouſe ; je vous donnerai un fils qui ſortira d'elle ; il ſera chef des Nations ; & il comptera des Rois parmi ſes enfans. Alors Abraham ſe proſterna le viſage contre terre & ne put s'empêcher de rire, en diſant du fond de ſon cœur : Un homme de cent ans auroit-il donc bien un fils, & Sara enfanteroit-elle à quatre-vingt-dix ans ? & il dit à Dieu : Faites-moi la grâce qu'Iſmaël vive en votre préſence ; comme s'il eût témoigné quelque doute ſur la promeſſe de Dieu ; ou plutôt que croyant ne l'entendre pas comme il faut, il ait voulu prier le Seigneur de s'expliquer d'une manière qui ne fût ſujette à aucun équivoque. Le Seigneur lui dit donc : Sara votre femme vous enfantera un fils, que vous nommerez Iſaac. Je ferai alliance avec lui, & avec toute ſa race après lui ; & cette alliance ſera éternelle. Et à l'égard d'Iſmaël, je veux bien auſſi vous exaucer en ſa faveur : Je le bénirai, & lui donnerai une poſtérité très-grande & très-nombreuſe. Douze Princes ſortiront de lui, & je le rendrai chef d'un grand peuple. Mais l'alliance que je fais aujourd'hui avec vous, s'établira dans Iſaac que Sara vous enfantera dans un an, en cette même ſaiſon.

Les promeſſes que Dieu fait ici à Abraham à l'égard d'Iſaac, s'exécutèrent admirablement, comme nous le verrons dans toute la ſuite de cette Hiſtoire. Quant à

Iſmaël, il eut douze fils (1); ainſi que nous le verrons ci-après, qui devinrent Chefs ou Princes de douze Tribus des Arabes, ou Iſmaélites. Après l'entretien que nous venons de voir, Dieu ſe retira, & Abraham prit Iſmaël ſon fils, âgé alors de treize ans accomplis, & tous les eſclaves nés dans ſa maiſon, avec ceux qu'il avoit achetés, & généralement tous les mâles qui étoient parmi ſes domeſtiques, & il les circoncit le jour qui ſuivit l'apparition du Seigneur. Il prit auſſi lui-même la Circonciſion, quoiqu'âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans. Ainſi toute la maiſon d'Abraham reçut le caractère de la Circonciſion en un même jour.

AN DU M. 2107. Avant J. C. 1893.

CH. XVI. Apparition de trois Anges à Abraham.

Quelque temps après, & dans la même année [2], le Seigneur apparut à Abraham dans la vallée de Mambré, lorſqu'il étoit aſſis à la porte de ſa tente dans la plus grande chaleur du jour. Abraham ayant levé les yeux, vit trois Hommes en habit de voyageurs, qui venoient vers ſa tente; auſſitôt il ſe lève, court au-devant d'eux, ſe proſterne en terre, & s'adreſſant à celui des trois, qui lui paroiſſoit le plus conſidérable, il lui dit: Seigneur, ſi j'ai trouvé grâce devant vous, ne paſſez pas la tente de votre ſerviteur, ſans vous y arrêter. Je vous apporterai un peu d'eau pour laver vos pieds, & vous vous repoſerez ſous cet arbre, en attendant que l'on vous ſerve un peu de pain pour reprendre vos forces, & vous continuerez enſuite votre chemin: car j'ai lieu de croire qu'étant venus près de ma tente à l'heure du repas, & durant la plus grande chaleur du jour, vous ne voudrez pas me priver de l'honneur de vous rendre ce petit ſervice. Ils lui répondirent: Faites ce que vous avez dit.

Abraham entra donc promptement dans ſa tente, & dit à Sara: Pêtriſſez vîte trois meſures de farine, & faites cuire des pains ſous la cendre; il courut en même-temps à ſon troupeau, & y prit un veau très-gras & très-tendre, qu'il donna à un ſerviteur qui ſe hâta de le faire cuire; après quoi il leur ſervit du beurre: ou de la crême, & du lait, avec le pain & la viande qu'il leur avoit préparé: lui cependant ſe tenoit debout auprès d'eux ſous l'arbre où ils étoient. Après qu'ils eurent mangé, ils lui dirent: Où eſt

(1) *Geneſ.* XXV. 12. 13. 14. *&c.* (2) *Geneſ.* XVIII.

Sara votre femme ? Il répondit : Elle eſt dans la tente. L'un
An du M. 2107. Avant J. C. 1893. d'eux dit à Abraham : Je vous viendrai voir dans un an, en ce même temps ; je vous trouverai tous deux en vie, & Sara votre femme aura un fils. Sara ayant ouï cela, ſe mit à rire derrière la porte de ſa tente ; car elle & Abraham étoient fort avancés en âge, & ce qui arrive d'ordinaire aux femmes, avoit ceſſé dans Sara. Elle rit donc ſecrétement, en diſant : Après que je ſuis devenue vieille, & que mon Seigneur l'eſt devenu auſſi, penſerois-je à uſer du mariage ? Mais le Seigneur dit à Abraham : Pourquoi Sara a-t-elle ri ? Y a-t-il rien de difficile à Dieu ? Je vous reviendrai voir, comme j'ai dit, dans un an, & Sara aura un fils. Sara nia qu'elle eût ri, parce qu'elle étoit étonnée que l'Ange eût pu découvrir ce qu'elle n'avoit fait qu'en ſecret. Mais le Seigneur lui dit : Cela n'eſt pas ainſi, car vous avez ri.

Les trois Anges qui avoient paru ſous la figure d'hommes, s'étant levés, prirent le chemin de Sodome, & Abraham alloit avec eux, les accompagnant, & les reconduiſant par honneur. Alors le Seigneur dit : Pourrois-je cacher à Abraham ce que je vais faire, puiſqu'il doit être chef d'un grand peuple, & que les Nations ſeront bénies en lui ? car je ſais qu'il ordonnera à ſes enfans d'être fidelles au Seigneur, & d'agir ſelon l'équité & la juſtice, afin que Dieu accompliſſe en leur faveur ce qu'il lui a promis. Il ajouta : Le cri des déſordres de Sodome & de Gomorrhe s'augmente de plus en plus, & leur iniquité eſt montée à ſon comble. Je deſcendrai donc, & je verrai ſi leurs œuvres répondent à ce cri qui eſt monté juſqu'à moi. En même-temps deux des Anges s'avancèrent plus vîte vers Sodome, & laiſſèrent Abraham ſeul avec le troiſième. Alors Abraham s'approchant, lui dit : Seigneur, perdrez-vous le juſte avec l'impie ? S'il y a cinquante juſtes dans cette Ville, périront-ils tous avec les autres, & ne pardonnerez-vous pas à la Ville à cauſe de cinquante juſtes ? Non ſans doute ; cette conduite eſt trop éloignée de votre juſtice. Le ſouverain Juge de toute la terre ne confondra pas ainſi le bon avec le méchant, & ne perdra pas le juſte avec l'impie. Le Seigneur répondit : Si je trouve dans tout Sodome cinquante juſtes, je pardonnerai à cauſe d'eux à toute la Ville.

Abraham dit enſuite : Puiſque j'ai commencé, je parlerai encore

encore à mon Seigneur ; quoique je ne ſois que poudre & cendre. S'il s'en falloit cinq qu'il n'y eût cinquante juſtes, perdrez-vous toute la Ville ; parce qu'il n'y en auroit que quarante-cinq ? Le Seigneur lui dit : Je ne perdrai point la Ville, s'il s'y trouve quarante-cinq juſtes. Abraham ajouta : Mais s'il n'y a que quarante juſtes, que ferez-vous ? Je ne détruirai point la Ville, ſi j'y trouve quarante juſtes. Je vous prie Seigneur, dit Abraham, de ne point trouver mauvais ſi je parle encore : Si vous trouvez dans cette Ville trente juſtes, que ferez-vous ? Si j'y en trouve trente, dit le Seigneur, je ne la perdrai point. Puiſque j'ai commencé, reprit Abraham, je parlerai encore à mon Seigneur : Et ſi vous y en trouviez vingt ; il lui dit : Je ne la perdrai point, s'il y en a vingt. Seigneur, ajouta Abraham, ne vous fâchez point, je vous ſupplie, ſi je parle encore une fois : Et ſi vous trouvez dix juſtes dans cette Ville ? Je ne la perdrai point, dit-il, s'il y a dix juſtes. Après que le Seigneur eut parlé à Abraham, il ſe retira & diſparut ; & Abraham retourna chez lui à Mambré.

AN DU M. 2107. Avant J. C. 1893.

Sur le ſoir (1) les deux Anges arrivèrent à Sodome. Loth ſe trouva alors aſſis à la porte de la Ville, & les ayant vus, il ſe leva, alla au-devant d'eux, ſe proſterna juſqu'en terre, & leur dit : Mes Seigneurs, venez, je vous prie, dans la maiſon de votre ſerviteur, & prenez-y votre logement pour cette nuit ; vous y laverez vos pieds, & demain au matin vous continuerez votre voyage. Ils lui répondirent : Nous n'irons point chez vous ; mais nous demeurerons ici dans la place. Il les preſſa de nouveau avec de grandes inſtances, & les força d'entrer dans ſa maiſon : il leur ſervit à manger, & les régala le mieux qu'il put. Mais avant qu'ils ſe fuſſent retirés pour ſe coucher, la maiſon fut aſſiégée par tous les habitans de la Ville, depuis les enfans juſqu'aux vieillards, & ayant appelé Loth, ils lui dirent avec inſolence : où ſont ces hommes, qui ce ſoir ſont entrés chez vous ? faites-les ſortir, afin que nous les connoiſſions. Ils marquoient ſous ce terme couvert une action abominable : & tout ce concours ſi général de tous les âges, & de tous les ordres de la Ville, fait bien voir juſqu'à quel point la corruption y étoit parvenue. Loth ſortit

Les deux Anges arrivent à Sodome.

(1) *Geneſ.* XIX.

An du M. 2107. Avant J. C. 1893.

de ſa maiſon, & ayant fermé la porte derrière lui, il leur dit : Je vous prie, mes frères, quittez cette entrepriſe, ne faites point cet outrage à mes hôtes ; ne violez point envers eux les droits ſacrés de l'hoſpitalité. J'ai deux filles qui ſont encore vierges ; je vous les amènerai : uſez-en comme il vous plaira, pourvu que vous ne faſſiez point de tort à ces hommes, qui ſont entrés dans ma maiſon. Le trouble où il ſe trouva, ne lui permit pas apparemment de réfléchir ſur ce qu'il diſoit ; ou il crut que la ſeule propoſition qu'il faiſoit à ces hommes, de leur abandonner ſes filles, ſuffiroit pour leur faire quitter leur mauvaiſe réſolution.

Mais ils lui répondirent : Retirez-vous ; vous êtes venu comme un étranger parmi nous, eſt-ce afin d'être notre juge ? Et en même-temps ſe jetant ſur lui, ils vouloient lui faire violence. Et comme ils étoient prêts de rompre les portes, les deux Anges qui étoient au-dedans prirent Loth par la main, & l'ayant fait rentrer dans la maiſon, ils fermèrent la porte & frappèrent d'un aveuglement paſſager tous ceux qui étoient au dehors, enſorte qu'ils ne purent plus trouver la porte de la maiſon. Les Anges dirent enſuite à Loth : Avez-vous ici quelqu'un de vos proches, de vos gendres, de vos fils, ou de vos filles ? faites ſortir de cette Ville tous ceux qui vous appartiennent ; car nous ſommes envoyés pour détruire ce lieu, dont le cri eſt monté juſqu'au ciel. Loth étant donc ſorti de ſa maiſon, alla parler à ſes gendres qui devoient épouſer ſes filles, & les avertit du malheur dont Sodome étoit menacée. Mais il ſe raillèrent de ce qu'il diſoit, & négligèrent ſon avis. A la pointe du jour les Anges preſſèrent Loth de ſortir avec ſa femme & ſes filles, & voyant qu'ils différoient toujours, ils les prirent par la main, & les menèrent ainſi hors de leur maiſon, & les firent ſortir de la Ville. Alors ils leur dirent : Sauvez-vous promptement ; ne regardez point derrière, & ne vous arrêtez point dans le pays d'alentour ; mais gagnez les hauteurs, de peur que vous ne ſoyez enveloppés dans la perte de ces villes.

Loth leur répondit ; Seigneur, puiſque votre ſerviteur a trouvé grâce devant vous, & que vous avez ſignalé envers lui votre grande miſéricorde, conſidérez, je vous prie, que je ne puis me ſauver ſur les hauteurs, & ſi je

suis surpris avant que d'y être arrivé, je ne puis éviter la mort. Mais il y a ici près une petite ville ou je puis me sauver. L'Ange lui répondit : J'accorde encore cette grâce à vos prières, je veux bien épargner la Ville dont vous me parlez ; hâtez-vous seulement de vous y retirer, car je ne pourrai rien faire jusqu'à ce que vous y soyez entré. La ville dont il s'agissoit, s'appeloit Bala ; mais depuis ce temps on l'appelle *Segor* ou *Zoara*, nom qui signifie petite, parce que Loth avoit insisté sur sa petitesse pour obtenir qu'elle fût épargnée. Elle est au midi de la mer morte en tirant vers les montagnes de l'Idumée & de Moab.

An du M. 2107. Avant J. C. 1893.

Le soleil se levoit sur la terre lorsque Loth entra dans Segor. Dans le même moment, Dieu fit tomber sur Sodome, sur Gomorrhe, Séboïm & Adama, une pluie de souffre & de feu, qui réduisit ces quatre Villes en cendres, & le feu s'étant communiqué au terrein où elles étoient bâties, lequel étoit tout pétri de souffre, de bitume & d'asphalte, y causa un incendie que rien ne fut capable d'éteindre. La terre ainsi consumée s'affaissa & forma un très-vaste bassin, dans lequel se répandirent les eaux du Jourdain, & composèrent ce qu'on a depuis appelé la Mer-morte, ou le Lac Asphaltite, sur le bord duquel on voit encore des restes de ce terrible incendie, dans les rochers brûlés, dans les ruines des Villes, & dans le terrein tout noir & tout cendreux. Les fruits même qui viennent sur ces rivages, se ressentent de la mauvaise qualité du terroir ; l'écorce a quelque beauté, mais tout le dedans est corrompu, & se réduit en poussière. On assure qu'on voit encore dans l'eau, & assez près du rivage, des débris de quelques-unes de ces anciennes villes : & nous savons par les anciens monumens, que Sodome, Seboïm & Adama se rétablirent, soit qu'elles eussent été simplement consumées par le feu, sans être noyées comme l'autre dans les eaux du Jourdain, soit que dans la suite, on eût rebâti sur les bords du lac, des villes du même nom que les anciennes (1).

Ch. XVII. Ruine de Sodome & de Gomorrhe, &c.

La femme de Loth qui ne quittoit qu'à regret Sodome, ne se hâtoit point, & ne suivoit les Anges & son mari que d'assez loin ; tournant de temps en temps la tête en arrière,

[1] Voyez notre dissert. sur la Géographie, à la tête de Josué.

An du M. 2107. Avant J. C. 1893.

& doutant peut-être des menaces des Anges [1]. Lorſqu'elle eut entendu le bruit des foudres & de la pluie de ſoufre & de feu qui tomba, elle regarda derrière, & fut changée en une ſtatue de ſel. Quelques anciens [2] aſſurent qu'elle fut réellement changée en une ſtatue de ſel métallique, ſolide & capable de réſiſter à toutes les injures de l'air ; qu'elle conſervoit ſa forme de femme, & que par un miracle continuel, elle ne perdoit rien de ſa groſſeur, quoique par curioſité, tous les jours on en tirât des morceaux. Pluſieurs voyageurs aſſurent qu'on la leur a montrée de loin, & qu'elle ſubſiſte encore aujourd'hui. Mais, quand on vient à examiner leur témoignage avec exactitude, on y trouve bien des contradictions & bien du fabuleux. Il y en a même (3), qui, ſans douter du fait, qui eſt clairement marqué dans l'Auteur ſacré, croient que Moyſe n'a voulu rien dire autre choſe, ſinon que la femme de Loth ayant marché avec trop de lenteur, & ayant ſouvent regardé derrière elle, fut ſurpriſe de la pluie de ſoufre qui tomba ſur tout ce canton, & qu'elle fut bientôt réduite au même état que les Momies d'Egypte, toute pénétrée de ſel de nitre, & de cet aſphalte aſtringent, dont on ſe ſert en ce pays pour embaumer & ſaler les corps. Les Rabbins donnent à cette femme le nom de Hedith ; comme qui diroit, celle qui eſt un témoin, ou un monument d'imprudence & d'incrédulité.

Or Abraham s'étant levé le matin, vint au lieu où il avoit parlé le jour précédent au Seigneur, & regardant Sodome, Gomorrhe & le pays d'alentour, il ne vit que de la ſumée & des cendres qui s'élevèrent en l'air, comme la fumée d'une fournaiſe. Cependant Loth qui étoit entré dans Ségor, ayant vu le malheur des villes péchereſſes, & craignant que peut-être celle où il s'étoit retiré, n'eût auſſi le même ſort, quoique l'Ange l'eût aſſuré du contraire, il en ſortit, & ſe retira ſur la montagne voiſine, dans une caverne, où il entra avec ſes deux filles. Le ſoir

[1] *Sap.* x. 7. *Ineredibilis animæ memoria figmentum ſalis.*

[2] *Vide Iren. l. 4. c. 51. Autor. Carm. de Sodomâ, ſub nomine Tertull. Sedul. & Claud. Victor. l. 3. in Geneſ. &c.*

[3] Voyez notre Commentaire ſur la Geneſe, ch. xix. & les Auteurs qui y ſont cités.

étant venu, l'aînée dit à la cadette : Notre père eſt vieux, & il n'eſt reſté aucun homme ſur la terre, qui puiſſe nous épouſer ; donnons-lui donc du vin, & enivrons-le, & dormons avec lui ; afin que la race des hommes ne périſſe point entièrement. Elles exécutèrent ce qu'elles avoient réſolu ; & l'aînée dormit cette nuit avec ſon père, ſans qu'il s'en aperçût. La nuit ſuivante la cadette fit la même choſe, ſans que Loth en eût connoiſſance. Elles conçurent toutes deux, & l'aînée enfanta un fils qu'elle nomma Moab ; c'eſt lui qui eſt le père des Moabites, peuple dont il ſera ſouvent parlé dans cette Hiſtoire, & qui demeura dans les montagnes, qui ſont à l'Orient de la Mer-morte. La ſeconde enfanta auſſi un fils, qu'elle nomma Ammon ; c'eſt le père des Ammonites, qui eut ſa demeure à l'Orient du Jourdain, au Nord des Moabites. *Moab* peut ſignifier les eaux de mon père, c'eſt-à-dire le fils de mon père. Et *Ammon*, le fils de mon peuple.

An du M. 2107. Avant J. C. 1893.

Naiſſance de Moab & d'Ammon.

Abraham quitta cette même année la demeure de la vallée de Mambré [1], & s'avançant du coté du midi, vers l'Arabie Pétrée, il tendit ſes tentes entre Cadès & Zur, dans le lieu nommé depuis Berſabée, dans les terres d'Abimélech, Roi de Gérare. *Cadès* eſt connue, & *Zur* eſt apparemment Pétra, dans l'Arabie Pétrée. Etant dans ce pays, Abraham dit que Sara étoit ſa ſœur, comme il l'avoit dit pluſieurs années auparavant en Egypte, & Abimélech, Roi de Gerare, la fit enlever pour l'épouſer. Sara étoit alors enceinte d'Iſaac, & âgée de quatre-vingt-dix ans. Mais le Seigneur apparut en ſonge à Abimélech, & lui dit : Vous ſerez puni de mort, à cauſe de la femme que vous avez enlevée, parce qu'elle a un mari. Or Abimélech ne l'avoit point touchée, & il répondit au Seigneur : Punirez-vous de mort un homme qui eſt dans la bonne foi & dans la ſimplicité ? Cet homme ne m'a-t-il pas dit qu'elle étoit ſa ſœur, & elle-même ne m'a-t-elle pas dit qu'il étoit ſon frère ? J'ai fait cela dans l'innocence, & dans la pureté de mes mains. Dieu lui dit : Je ſais dans quel eſprit vous l'avez fait ; c'eſt pourquoi je vous ai conſervé, & vous ai empêché de pécher avec elle. Rendez-la donc promptement à ſon mari, parce qu'il eſt un prophète, il priera pour vous, & vous vivrez.

Abraham va à Berſabée.

Abimélech enlève Sara.

[1] *Geneſ.* xx. 1. 2.

An du M. 2107. Avant J. C. 1893. Abimélech se leva aussitôt, avant qu'il fût jour, & ayant raconté son songe à ses serviteurs, ils furent tous saisis de crainte, & ayant fait venir Abraham, il lui fit des reproches de son déguisement. Que vous avions-nous fait, lui dit-il, pour nous traiter de la sorte, & pour nous engager dans un tel danger? Abraham répondit: J'ai dit en moi-même, il n'y a peut-être point de crainte de Dieu en cet endroit, & ils me tueront pour avoir ma femme. D'ailleurs elle est véritablement ma sœur, étant fille du même père, mais non pas de la même mère que moi; il est vrai que je l'ai épousée, mais depuis que je suis sorti de mon pays, je lui ait dit, vous me ferez cette grâce dans tous les pays où nous irons, de dire que je suis votre frère. Abimélech donna donc à Abraham des brebis, des bœufs, des serviteurs & des servantes, & lui rendit Sara son épouse, en lui disant: Tout ce pays est devant vos yeux, vous pouvez choisir; habitez où il vous plaira. Et en parlant à Sara, il lui dit: J'ai donné mille pièces d'argent à votre frère, afin qu'il vous en achète un voile pour mettre devant vos yeux, & soyez plus avisée (1); comme s'il disoit: Ayez soin qu'une autre fois on ne vous prenne plus pour une fille à marier. Abraham ensuite pria le Seigneur, & Abimélech fut guéri, & sa femme & ses servantes enfantèrent; car Dieu avoit frappé de stérilité toute la famille d'Abimélech, à cause de l'enlèvement de Sara. On voit par tout ce récit, que le Seigneur étoit connu & révéré à Gérare, & que l'idolâtrie n'y étoit pas encore répandue.

An du M. 2108. Avant J. C. 1892.

Ch. XVIII. Naissance d'Isaac. Le Seigneur visita enfin Sara, comme il l'avoit promis, & elle enfanta un fils, dans le temps que Dieu lui avoit prédit. Abraham donna le nom d'Isaac à ce fils, & il le circoncit le huitième jour après sa naissance (2), suivant les ordres qu'il en avoit reçu du Seigneur l'année précédente (3). Il avoit alors cent ans. Le nom d'Isaac signifie ris, parce que Sara dit: le Seigneur m'a donné un sujet de ris & de joie: & quiconque l'apprendra, s'en réjouira avec moi. Elle ajouta, qui auroit cru qu'on dût jamais dire à Abraham; Sara vous a donné un fils, & elle l'a allaité de son lait?

[1] *Genes.* xx. 16. Voyez notre Commentaire.
[2] *Genes.* xxi. 1. 2. 3. 4.
[3] *Genes.* xvii. 10. 11. & *seq.*

Cependant l'enfant crut, on le ſevra, & Abraham fit un grand feſtin le jour qu'il fut ſevré. Quelques anciens Hébreux (1) croient qu'on ne ſevroit alors les enfans qu'à douze ans, d'autres diſent à cinq. Je croirois plutôt qu'on ne les allaitoit que pendant deux ou trois ans. La mère des ſept frères Macchabées dit à l'un de ſes fils, *Je vous ai allaité pendant trois ans* [2]. Et les Docteurs Juifs décident, qu'une mère eſt obligée d'allaiter ſon enfant pendant deux ans. An du M. 2115. Avant J. C. 1885.

Quoiqu'il en ſoit, la naiſſance d'Iſaac ne manqua pas de cauſer une grande jalouſie à Agar & Iſmaël; celui-ci s'étant juſqu'alors conſidéré comme le ſeul héritier de la maiſon d'Abraham. Un jour Sara ayant vu Iſmaël, fils de cette ſervante Egyptienne, qui jouoit avec ſon fils Iſaac, elle dit à Abraham: Chaſſez cette ſervante, car ſon fils ne ſera point héritier avec mon fils Iſaac. Les Interprètes croient qu'il y avoit autre choſe qu'un ſimple jeu entre ces deux enfans. Et S. Paul dit (3) qu'Iſmaël perſécutoit Iſaac. Iſmaël avoit alors vingt-un an; ſi l'on ſuppoſe qu'Iſaac en eût ſept; la diſproportion entre leur âge étoit grande.

Iſmaël & Agar ſont chaſſés de la maiſon d'Abraham.

Ce diſcours parut dur à Abraham, parce qu'il affectionnoit Iſmaël. Mais Dieu lui dit: Que le diſcours de Sara ne vous afflige point: faites tout ce qu'elle vous dit; parce que c'eſt d'Iſaac que ſortira votre poſtérité; c'eſt lui qui héritera de mes promeſſes; & à l'égard d'Iſmaël, je le ferai chef d'un grand peuple; parce qu'il eſt ſorti de vous. Le lendemain de grand matin Abraham renvoya Agar & ſon fils, leur donnant des proviſions pour leur voyage, dont il chargea Agar. L'Ecriture dit ſimplement qu'il lui donna du pain & de l'eau; mais il y a beaucoup d'apparence, que ſous ce nom, elle entend toute ſorte de nourriture convenable à cette circonſtance. Agar ainſi répudiée, & chaſſée de la maiſon de ſon maître & de ſon époux, erroit avec Iſmaël dans le déſert de Béer-ſabée, & l'eau leur ayant bientôt manqué dans un pays ſi ſtérile & ſi brûlant, elle laiſſa ſon fils couché ſous un arbre qui étoit là, & elle s'en éloigna d'un trait d'arc, diſant: Je ne verrai pas la mort de mon fils, & s'étant aſſiſe, elle ſe mit à pleurer.

Le Seigneur écouta la voix d'Iſmaël, & il envoya un

[1] *Vide Hieron. q. Heb. in Geneſ.*
[2] 2. *Maccab.* VII. 27. [3] *Gal.* IV. 29.

An du M. 2115. Avant J. C. 1885. Avant l'Ere vulgaire 1889.

Ange du Ciel, qui cria à Agar : Agar, que faites-vous là ? ne craignez point ; Dieu a écouté la voix d'Iſmaël ; levez-vous, allez le prendre, parce que je le rendrai chef d'un grand peuple. En même-temps l'Ange lui fit voir un puits d'eau qu'elle n'avoit point aperçu. Elle s'y en alla, emplit ſon outre d'eau, & donna à boire à ſon fils. Les puits en ce pays-là, où l'eau eſt fort rare, ſont ordinairement cachés ſous le ſable, enſorte qu'il n'y a que ceux qui en ſont inſtruits, qui puiſſent les reconnoître à certaines marques.

Enfans deſcendans d'Iſmaël.

Iſmaël fixa ſa demeure, dans le déſert de Pharan, proche de Béer-ſabée, il devint fort habile à tirer de l'arc : & ſa mère lui fit épouſer une femme du pays d'Egypte. Il vécut cent trente-ſept ans, & mourut l'an du monde 2231, laiſſant un grand nombre de fils & de petit-fils, dont voici le dénombrement. Nabajoth ſon fils aîné, fut père des Nabathéens, peuple fort connu chez les anciens Géographes. Leur demeure étoit dans l'Arabie Pétrée & dans l'Arabie Déſerte. Cédar, ſon ſecond fils, fut père des Cédaréniens, ou des Chédréens, qui habitoient au voiſinage des Nabathéens. Cédar ſe prend ſouvent dans l'Ecriture pour toute l'Arabie Déſerte, qui s'étend juſqu'à l'Euphrate. Abdéel, Mabſam, Maſma ne nous ſont connus que de nom. Dumah eſt marqué dans Iſaïe (1). Ce Prophète prononce des prophéties fâcheuſes contre Dumah. De plus, Iſmaël eut pour fils Maſſa, Hadar, Thema, Jethur, Naphis, Cedma. Voilà tous les fils d'Iſmaël, qui ſont au nombre de douze, & qui ſont pères d'autant de Tribus répandues dans l'Arabie.

Thema, fils d'Iſmaël eſt fort différent de Theman ; dont il eſt ſouvent parlé dans les Prophètes (2). Job (3) parle des Caravanes de Thema & de Saba. Jethur eſt père des Ithuréens, célèbres chez les Profanes. Leur demeure étoit au-delà du Jourdain, ayant l'Arabie déſerte à l'Orient. Naphis eſt nommé dans les Paralipomènes [4] avec Nodad & les Ithuréens, comme peuples alliés & voiſins. Du temps de S. Jérôme [5], les Arabes nommoient du nom

[1] *Iſaï.* XXI.
[2] *Jerem.* XLIX. 7. 20. *Amos.* I. 11. 12.
[3] *Job* VI. 19.
[4] 1. *Par.* V. 19.
[5] *Hieronym. queſt. Hebraïc.*

de leurs Tribus, les divers cantons de l'Arabie ; & on aſſure qu'encore aujourd'hui ces peuples ſont partagés par Tribus.

AN DU M. 2115. Avant J. C. 1885. Avant l'Ere vulgaire 1889.

Alliance entre Abimélech & Abraham.

Abimélech, Roi de Gérare, voyant que Dieu combloit de ſes bénédictions Abraham & toute ſa maiſon, & qu'il devenoit de jour en jour plus puiſſant & plus riche, en conçut quelque jalouſie ; il y a même quelque apparence qu'il y avoit déjà eu quelque diſpute entre les paſteurs d'Abimélech & ceux d'Abraham, & que les premiers avoient fait quelque injuſtice aux ſeconds (1). Quoi qu'il en ſoit, Abimélech accompagné de Phicol, qui commandoit ſon armée, vint trouver Abraham, & lui dit (2) : Je vois que le Seigneur eſt avec vous dans tout ce que vous faites. Jurez-moi donc par le nom de Dieu que vous ne ferez aucun mal, ni à moi, ni à mes enfans, ni à ma race : mais que vous me traiterez avec bonté, comme je vous ai traité. Abraham le lui jura : mais en même-temps il lui fit des plaintes de la violence, dont quelques-uns de ſes gens avoient uſé, pour lui ôter un puits. Abimélech répondit que juſques-là il n'en avoit rien ſu, & que perſonne ne s'en étoit plaint. Ils firent donc alliance enſemble, & pour la ratifier, Abraham fit préſent à Abimélech de quelques brebis & de quelques bœufs, & pour s'aſſurer la poſſeſſion du puits que les gens du Roi de Gérare vouloient lui ravir, il lui fit préſent de ſept jeunes brebis, pour ſervir de témoignage que le puits lui appartenoit, & que ſes gens l'avoient creuſé. Depuis ce temps on donna au lieu où demeuroit Abraham le nom de Béer-ſabée, comme qui diroit, *Le puits du jurement*, parce qu'Abraham & Abimélech y avoient juré alliance ; ou *Le puits de ſept*, à cauſe des ſept brebis qui avoient été données à Abimélech, pour aſſurer à Abraham la poſſeſſion de ce puits. Abraham demeura long-temps à Béerſabée, il y planta un bois, & y bâtit un autel, où il invoqua le nom du Seigneur, du Dieu éternel. Ce pays étoit alors aux Philiſtins, peuples étrangers, qui étoient venus de l'île de Caphtor ; que nous croyons être l'île de Crète, qui avoient défait les Hévéens, anciens Cananéens, habitans de cette terre.

---

[1] *Geneſ.* XXI. 25. [2] *Geneſ.* XXI. 22.

AN DU M. 2115. Avant J. C. 1885.

CH. XIX. Dieu Commande à Abraham de lui sacrifier son fils Isaac.

Après cela Dieu tenta Abraham (1) ; il voulut éprouver sa foi, & donner à tous les siècles un modèle accompli de la plus parfaite obéissance. Il lui dit : Prenez votre fils, votre fils unique, ce fils que vous aimez si tendrement ; prenez Isaac, & allez en la terre que je vous montrerai, & vous me l'immolerez en holocauste sur une des montagnes que je vous désignerai. Abraham se leva donc avant le jour, prit Isaac & deux serviteurs avec lui, fit charger sur un âne le bois qui devoit servir à l'holocauste, & marcha au lieu, où Dieu lui avoit commandé d'aller. Après trois jours de marche, Abraham vit de loin le lieu qui lui avoit été montré en vision. Il dit à ses serviteurs de l'attendre avec l'âne. Nous ne ferons qu'aller jusques-là mon fils & moi, leur dit-il, & après avoir rendu nos adorations au Seigneur, nous reviendrons vers vous. En même temps il chargea Isaac du bois destiné pour consumer l'holocauste, & prit lui-même le feu pour l'allumer, & le couteau pour égorger la victime. Ils marchoient donc ainsi ensemble, lorsqu'Isaac dit à son père, Mon père, voilà le feu & le bois, où est la victime pour l'holocauste ? Abraham répondit : Mon fils, Dieu aura soin de fournir lui-même la victime qui lui doit être offerte en holocauste. Ils continuèrent ainsi à marcher ensemble, & arrivèrent au lieu que Dieu avoit montré à Abraham. On croit que c'est la montagne de Moriah, près de Jérusalem, sur laquelle on bâtit dans la suite le Temple de Salomon (2). D'autres croient que ce fut sur le Calvaire, un peu au nord, & fort près de la même ville ; les Samaritains soutiennent que ce fut sur le mont Garisim.

Etant enfin arrivés sur la montagne, Abraham dressa un autel, disposa dessus le bois pour brûler l'holocauste, & lia Isaac, qui avoit alors trente-six ou trente-sept ans, & le mit sur le bois qu'il avoit arrangé sur l'autel. En même temps il prit le couteau, & se mit en disposition de l'égorger. Mais à l'instant un Ange lui cria du Ciel. Abraham, n'étendez point votre main pour frapper votre fils. Dieu est content de votre obéissance ; il connoît à présent que vous le craignez, puisque, pour lui obéir, vous n'avez point épargné votre propre fils. En même temps Abraham

[1] *Genes.* XXII. [2] 2. *Par.* III. 1.

regarda derrière lui, & il vit un bélier qui s'étoit embarraſſé avec ſes cornes dans un buiſſon; il le prit, & l'offrit en holocauſte au lieu de ſon fils ; & il appela ce lieu : *Dieu y pourvoira.* C'eſt pourquoi on dit encore aujourd'hui : Sur la montagne, Dieu y pourvoira. Il fait alluſion à ce qu'il avoit dit à ſon fils, qui lui demandoit où étoit la victime ; Dieu y pourvoira, mon fils, lui dit-il. An du M. 2143. Avant J. C. 1857.

L'Ange du Seigneur parla de nouveau à Abraham, & lui dit : Je jure par moi-même, dit le Seigneur, que, puiſque vous avez fait cette action, & que, pour m'obéir, vous n'avez point épargné votre fils unique, je vous bénirai, & je multiplierai votre race comme les étoiles du Ciel, & comme le ſable qui eſt ſur le rivage de la mer : votre poſtérité poſſédera les villes de ſes ennemis, & toutes les nations de la terre ſeront bénies dans celui qui ſortira de vous. Abraham revint avec Iſaac retrouver ſes ſerviteurs, & ils s'en retournèrent enſemble à Béerſabée, où il avoit ſa demeure.

Poſtérité de Nachor, frère d'Abraham.

Quelque temps après Abraham reçut des nouvelles que ſon frère Nachor avoit des enfans de ſa femme Melcha [1]; & voici les noms de ces enfans. Hus, qui fut l'aîné, Bus, Camuël, père d'Aram, Caſed, Aſau, Pheldas, Jedlaph, & Bathuel, qui fut père de Rebecca. Hus eſt, à ce que nous croyons, celui qui peupla l'Auſite, ou le pays de Hus, où demeuroit Job ; Elihu Buſite, connu dans le Livre de Job, étoit des deſcendans de Bus. Camuël eſt apparemment le père des Camélites (2), dans le pays d'Aram, au couchant de l'Euphrate. Caſed eſt le père des Caſdim ou Chaldéens, ou du moins de ceux qui demeuroient en deçà de Babylone, mais non pas de toute la nation des Chaldéens. Nachor, outre ſa femme Melcha, avoit une femme d'un ſecond rang, qui s'appeloit Roma, & qui fut mère de Thabée, Gaham, Tahas & Maacha. On connoît dans la Perée une ville de Tabée, & un canton de Syrie, nommé Syrie de Maacha (3) ; la ville d'*Abel-Beth-Maaca*, & le canton de Maacha étoit apparemment entre le Liban & l'anti-Liban.

[1] *Geneſ.* XXII. 20. [2] *Strabon.* 16.
[3] 1. *Par.* XIX. 6. 7.

An du M. 2145. Avant. J. C. 1855. Mort de Sara.

On ignore ſi Sara fut informée de l'ordre qu'avoit reçu Abraham d'immoler ſon fils Iſaac : les Interprètes ſont partagés ſur cela. Mais on ſait qu'elle mourut peu après cet événement, âgée de cent vingt-ſept ans. Abraham demeuroit alors à Béerſabée, comme on l'a vu ; mais Sara mourut à Arbée, autrement Hébron, ville célèbre, ſituée dans la partie méridionale du pays de Canaan, qui fut depuis poſſédée par la Tribu de Juda. Abraham vint donc de Béerſabée pour lui rendre les derniers devoirs (1) ; il y a apparence qu'on embauma ſon corps, car elle ne fut pas enterrée auſſitôt après ſon décès. Abraham fit pour elle le deuil ſolennel, qui étoit de ſept (2), ou au moins de trois jours. Après cela il ſe leva de terre, & vint à la porte de la ville d'Hébron, où l'on tenoit les aſſemblées, & parla aux enfans de Heth, ou aux Héthéens qui habitoient cette ville, & leur dit : Je ſuis parmi vous comme un étranger & un voyageur : accordez-moi, je vous prie, le droit de ſépulture parmi vous ; afin que j'enterre la perſonne qui m'eſt morte. Les enfans de Heth lui répondirent : Seigneur, écoutez-nous, vous êtes parmi nous comme un grand prince, enterrez la perſonne qui vous eſt morte dans nos plus beaux ſépulcres, nul d'entre nous ne vous empêchera de mettre dans ſon tombeau la perſonne qui vous eſt morte.

Abraham ſe leva & ſe proſterna juſqu'en terre pour remercier ceux qui lui faiſoient cette honnêteté, & leur dit : Si vous avez agréable que j'enterre la perſonne qui m'eſt morte, écoutez-moi & intercédez pour moi auprès d'Ephron fils de Séor, afin qu'il me donne ſa caverne double, qui eſt à l'extrémité de ſon champ, ou plutôt *la caverne de Macphela* ; car il y a beaucoup d'apparence que Macphela étoit le nom du champ, où étoit la caverne creuſée exprès pour y enterrer des morts à la manière du pays. Il y avoit dans ces ſortes de cavernes, une ou pluſieurs niches, ou tombeaux taillés dans le roc, où l'on mettoit le corps du mort enveloppé de ſes linges mortuaires. Abraham ne connoiſſoit peut-être pas de viſage Ephron, à qui ce champ appartenoit. Il ajouta : qu'Ephron me cède cette caverne en votre préſence, & je lui en donnerai le prix qu'elle

[1] *Geneſ.* XXIII. 1. 2. 3. [2] *Eccli.* XXII. 13.

vaut. Ephron qui étoit de l'assemblée, se leva & répondit devant tous ceux qui étoient-là : Non, Monseigneur, cela ne sera pas ainsi ; mais je vous donne en présence de mon peuple & le champ & la caverne, qui y est ; enterrez-y la personne qui vous est morte. Abraham fit une profonde révérence, & lui répondit : Ecoutez-moi, je vous prie, je vous donnerai l'argent que vaut le champ, & j'y enterrerai ensuite celle qui m'est morte. Ephron répliqua : Monseigneur, la terre que vous demandez vaut quatre cents Sicles d'argent [1], c'est-là son prix entre vous & moi ; mais qu'est-ce que cela ? Enterrez celle qui vous est morte. Abraham fit aussitôt peser cette somme en présence des enfans de Heth, & lui délivra cette somme en argent de bon alloi, & ayant cours chez les marchands. Ainsi le champ d'Ephron avec la caverne & les arbres qui y étoient, furent cédés à Abraham & lui devint propre, & il y enterra Sara. Voilà un exemple de la manière ancienne de contracter, de vendre & d'acheter dans le temps où l'écriture étoit, ou inconnue, ou très-rare, & où l'on se contentoit de faire les contrats & les ventes publiquement, & en présence de l'assemblée des Notables. Il étoit important de marquer le détail de cet achat ; car nous verrons que même pendant que les Hébreux étoient en Egypte, ce tombeau fut considéré comme un fonds qui leur appartenoit, & qu'ils allèrent y enterrer Jacob, qui étoit mort en Egypte.

An du M. 2148. Avant J. C. 1852.

Trois ans après ce que nous venons de voir, Abraham se sentant vieux, & songeant à marier son fils Isaac qui avoit alors quarante ans, fit venir Eliézer le plus ancien de ses domestiques, qui avoit l'intendance sur toute sa maison, & il lui dit [2] : Mettez votre main sur ma cuisse, afin que je vous fasse jurer par le Seigneur le Dieu du Ciel & de la Terre, que vous ne ferez épouser à mon fils aucune des filles des Cananéens, au milieu desquels j'habite ; mais que vous irez au pays où demeurent mes parens, afin d'y prendre une femme pour mon fils. Son serviteur lui répondit : Si la fille ne veut pas venir en ce pays-ci, voulez-vous que je remene votre fils au lieu d'où vous êtes sorti ? Gardez-vous en bien, répartit Abraham ; le Seigneur le Dieu

Abraham avoit cent quarante ans ; & Isaac quarante.

CH. XX. Abraham envoie Eliézer prendre une femme à Isaac.

[1] C'est-à-dire 648 liv. 6 s. 9 den. de notre monnoie.
[2] *Genes.* XXIV. 1. 2. 3. 4.

An du M. 2148. Avant J. C. 1852.

du Ciel qui m'a tiré de ce pays-là, & qui m'a promis avec ſerment de donner ce pays à ma race, envoyera ſon Ange devant vous; afin que vous réuſſiſſiez, & que vous ameniez de-là une femme pour mon fils. Que ſi la fille ne veut pas vous ſuivre, vous ne ſerez point lié par votre ſerment; ſeulement ne faites point retourner mon fils en ce pays-là. Le ſerviteur mit donc la main ſur la cuiſſe d'Abraham, & s'engagea par ſerment à faire ce qu'il vouloit.

Enſuite ayant pris dix Chameaux des troupeaux de ſon maître, & les ayant chargés de ce qu'il y avoit de plus précieux dans ſa maiſon pour la dot de l'épouſe : [car en ce pays-là c'eſt la coutume d'acheter les femmes, & de donner la dot aux parens & à l'épouſe;] il partit pour la Méſopotamie, & alla droit à Charres ou Haran où demeuroit Nachor. Etant arrivé ſur le ſoir près d'un puits hors de la ville, vers l'heure où les filles ont coutume de ſortir pour puiſer de l'eau, Eliézer fit repoſer ſes Chameaux en leur faiſant plier les genoux, & demeurer ainſi appuyés & en repos. Il fit à Dieu ſa prière, & lui demanda qu'il lui plût lui faire connoître la perſonne qu'il deſtinoit pour épouſe à Iſaac fils de ſon maître. Faites, Seigneur, que la fille à qui je dirai : Baiſſez votre vaiſſeau, afin que je boive, & qui me répondra : Buvez, & je donnerai auſſi à boire à vos Chameaux, ſoit celle que vous avez deſtinée à Iſaac votre ſerviteur.

A peine avoit-il achevé ſa prière, qu'il vit paroître Rebecca fille de Bathuel, & petite-fille de Nachor frère d'Abraham & couſine germaine d'Iſaac. Rebecca étoit une fille très-accomplie & parfaitement belle; elle venoit au puits, ou à la fontaine publique, ayant une cruche ſur ſon épaule, & après qu'elle eut rempli ſon vaiſſeau, elle s'en retournoit à la maiſon. Alors le ſerviteur d'Abraham alla au-devant d'elle, & lui demanda un peu d'eau pour boire. Auſſitôt ôtant ſon vaiſſeau de deſſus ſon épaule, & le penchant ſur ſon bras, elle lui donna à boire; & après qu'il eut bu, elle lui dit : Je m'en vais auſſi tirer de l'eau pour vos Chameaux, juſqu'à ce qu'ils aient tous bu. En même temps elle verſa ſon eau dans l'abreuvoir, & courut au puits pour en tirer d'autre, qu'elle donna enſuite à tous les Chameaux. Cependant le ſerviteur la conſidéroit ſans rien dire, voulant ſavoir ſi le Seigneur avoit écouté ſa prière, & avoit béni ſon voyage. Après donc que les Chameaux eurent bu,

il tira des pendans d'oreille d'or, qui pesoient deux sicles, & autant de brasselets qui en pesoient dix, & les lui donnant, il dit : De qui êtes-vous fille ? & y a-t-il dans la maison de votre père du lieu pour me loger ? Elle répondit : Je suis fille de Batuel fils de Nachor & de Melcha, & il y a chez nous du lieu pour vous loger, & du fourage pour vos animaux. Eliézer fit une profonde adoration, & rendit grâces à Dieu de l'avoir adressé à la maison du frère de son maître. AN DU M. 2148. Avant J. C. 1852.

Rebecca ayant ouï ce discours, courut dans l'appartement de sa mère, & lui raconta tout ce qui s'étoit passé, & ce qu'elle avoit entendu. Or Rebecca avoit un frère nommé Laban, qui sortit aussitôt pour aller trouver le serviteur d'Abraham, qui étoit encore près de la fontaine avec ses Chameaux, il l'invita à venir dans la maison, il l'amena, & lui aida à décharger ses Chameaux. Il lui fit laver les pieds & à ses gens, & en même temps on servit à manger. Mais le serviteur répondit qu'il ne mangeroit point, qu'il ne leur eût proposé le sujet de son voyage. Je suis, leur dit-il, serviteur d'Abraham. Le Seigneur a comblé mon maître de ses bénédictions, & l'a rendu puissant & riche. Sara sa femme lui a donné un fils dans sa vieillesse, & mon maître l'a déclaré son héritier universel. Il m'a obligé de lui promettre avec serment, que je ne prendrois pour femme à son fils aucune des filles des Cananéens, au milieu desquels il demeure, & que j'irois lui en chercher une dans sa parenté. C'est là ce qui m'amène ici. Il leur raconta ensuite ce qui s'étoit passé auprès de la fontaine, & ce qu'il avoit dit à Rebecca ; c'est pourquoi, ajouta-t-il, si vous avez véritablement dessein d'obliger mon maître, dites-le-moi ; sinon j'irai chercher une fille ailleurs. Laban & Bathuel répondirent : C'est Dieu qui a parlé en cette rencontre, & nous ne pouvons nous opposer à sa volonté. Rebecca est entre vos mains, prenez-là & l'emmenez avec vous, afin qu'elle soit la femme du fils de votre maître, selon que le Seigneur s'en est déclaré. Le serviteur d'Abraham se prosterna contre terre, & adora le Seigneur. Il tira ensuite des vases d'or & d'argent, & des riches vêtemens, qu'il donna à Rebecca ; il offrit aussi des présens à ses frères & à sa mère, & ensuite ils firent le festin, & burent & mangèrent ensemble.

An du M. 2148. Avant J. C. 1852.

Le lendemain au matin le ſerviteur pria les frères de Rebecca de lui permettre d'aller retrouver ſon maître. Mais ils lui demandèrent au moins une ſemaine, ou dix jours pour diſpoſer leur ſœur à partir; cependant, comme il inſiſtoit à demander qu'on le renvoyât, ils lui dirent: Appelons la fille, & ſachons d'elle ſon ſentiment. On l'appela, & on lui demanda ſi elle vouloit bien s'en aller avec cet homme; elle y conſentit, & elle ſe diſpoſa à partir, accompagnée de ſa nourrice avec le ſerviteur d'Abraham. Ils la comblèrent de bénédictions, & lui ſouhaitèrent toutes ſortes de proſpérités, en lui diſant: Vous êtes notre ſœur, croiſſez en mille & mille générations, & que votre race ſe mette en poſſeſſion des Villes de leurs ennemis. Rebecca & ſes filles montèrent donc ſur des Chameaux, & ſuivirent cet homme, qui s'en retourna en diligence vers ſon maître.

Comme ils approchoient de Béerſabée, Iſaac qui étoit allé dans les champs pour prendre l'air, vit de loin des Chameaux qui venoient. Rebecca aperçut auſſi en même temps Iſaac, elle deſcendit auſſitôt de ſon Chameau, & ayant appris que c'étoit ſon futur époux, elle ſe couvrit de ſon voile, & lorſqu'ils furent arrivés, le ſerviteur racouta à ſon maître tout ce qui s'étoit paſſé, & Iſaac introduiſit Rebecca dans la tente de Sara ſa mère, & la prit pour femme. L'affection qu'il eut pour elle fut ſi grande, qu'elle tempéra la douleur que la mort de ſa mère, morte trois ans auparavant, lui avoit cauſée.

Mariage d'Abraham & de Céthura.

Quelque temps après Abraham épouſa une autre femme nommée Céthura (1). Ce Patriarche avoit alors environ 141 ou 142 ans, & nonobſtant ſon grand âge, Dieu lui donna encore pluſieurs enfans de cette femme, qui furent Zemram, Jecſan, Madan, Madian, Jesboc, & Sué. Ces ſix fils d'Abraham eurent leur demeure à l'Orient de Berſabée, & de la terre de Canaan dans l'Arabie Déſerte & l'Arabie Pétrée. On y trouve pluſieurs veſtiges de leurs noms. Par exemple, dans l'Arabie Déſerte, les Zamaréniens [2], & les Rois de Zambri [3] ont beaucoup de rapport avec le nom de Zemram. Jecſan eſt apparemment le père des Catanéens dans le même pays. Madan & Madian peuplèrent le pays

[1] *Geneſ.* xxv. [2] *Iin. lib.* 6. 6, 28.
[3] *Jerem.* xxv. 25.

de

de Madian, ou des Madianéens, à l'Orient de la Mer Morte [1]. Baldad-Suïtes, un des amis de Job [2], étoit apparemment descendu de Sué. Jecsan eut pour fils Saba & Dédan, noms fort connus dans l'Arabie. Dédan fut père des Assurims, des Lathusims, & des Loamims, dont la demeure n'est pas bien connue. De Madian sortirent Epha, Opher, Hénoch, Abida & Eldaa. Voilà la généalogie des fils d'Abraham & de Céthura.

AN. DU M. 2150. Avant J. C. 1850.

Les Hébreux [3] veulent que Céthura soit la même qu'Agar, qu'Abraham reprit après la mort de Sara, & dont il eut les enfans que nous lisons ici. D'autres croient que Céthura étoit une Cananéenne, qu'il prit à titre de femme de second rang, que l'Ecriture appelle ordinairement Concubine. Il y en a qui croient qu'il l'avoit épousée assez longtemps avant la mort de Sara, & peut-être aussitôt après qu'il eut chassé Agar. Il est certain, qu'il ne donna que des présens aux fils de ses concubines, comme le remarque Moïse (4); & que de son vivant, il les sépara d'Isaac, & les fit aller dans le pays qui regarde l'Orient. Il ne vécut qu'environ trente-quatre, ou trente-cinq ans après le mariage de son fils Isaac, il avoit alors cent quarante-un ou cent quarante-deux ans. Il n'est pas aisé de concevoir, qu'à cet âge il ait pensé à un nouveau mariage, & qu'il ait eu d'une troisième femme encore six fils. Le texte Hébreu que nous traduisons par, *Il épousa une autre femme*, se peut également traduire par, *Il avoit épousé*. Quoi qu'il en soit, il n'y a rien qui soit absolument impossible dans la naissance de ces six fils, ni du côté de l'âge d'Abraham, à qui Dieu avoit donné une fécondité nouvelle à l'âge de cent ans pour engendrer Isaac, & à qui il put la conserver jusqu'à cinquante ans delà; ni du côté de son mariage contracté à l'âge de cent quarante un ou cent quarante-deux ans, puisqu'il n'avoit en cela point d'autre vue, que d'avoir des enfans qui pussent contribuer à la propagation de la vraie religion, & à l'accomplissement des promesses de Dieu, qui lui avoit promis une nombreuse postérité.

Naissance de Jacob & d'Esaü.

Isaac vécut avec Rebecca pendant dix-neuf ans, sans

[1] *Ptolem. B. Hier. in locis Hebr.*

[2] *ob.* II. II.

[3] *Itâ Paraph. Chald. & Rabb.*

[4] *Genes.* XXV. 6.

avoir aucun fruit de ſon mariage. Après ce long terme, il
An du M. 2168. Avant J. C. 1832. s'adreſſa au Seigneur [1], & lui demanda qu'il lui plût lui donner des enfans, & accomplir les promeſſes qu'il avoit faites autrefois à Abraham, de le rendre père d'un grand peuple. Dieu exauça ſa prière, & Rebecca devint enceinte de deux enfans, leſquels s'entre-choquant l'un l'autre dans ſon ſein, elle en conçut de l'inquiétude, & alla conſulter le Seigneur, qui lui dit : Deux nations ſont dans vos entrailles, & les deux peuples qui ſortiront de votre ſein, ſe diviſeront l'un contre l'autre. L'un de ces peuples ſurmontera l'autre, & l'aîné ſera aſſujetti au plus jeune. Le temps de ſes couches étant arrivé, elle ſe trouva mère de deux jumeaux. Celui qui ſortit le premier étoit roux, & tout velu comme une peau, & il fut nommé Eſaü. L'autre ſortit auſſitôt après, tenant par la main le pied de ſon frère; c'eſt pourquoi il fut nommé Jacob, ou celui qui ſupplante. Leur naturel ſe déclara d'aſſez bonne heure. Eſaü devint habile à la chaſſe; il aimoit la campagne & l'agriculture. Jacob au contraire étoit un homme droit, ſimple, & qui aimoit à demeurer dans la maiſon. Iſaac avoit plus d'inclination pour Eſaü; parce que ce fils lui faiſoit manger de ce qu'il prenoit à la chaſſe; mais Rebecca avoit plus de tendreſſe pour Jacob.

Un jour que Jacob avoit fait cuire pour lui un mets de lentilles, Eſaü revint des champs fort fatigué, & il dit à Jacob : Donnez-moi, je vous prie, de ce mets roux; parce que je ſuis extrêmement las. Jacob lui dit : Vendez-moi donc votre droit d'aîneſſe. Eſaü répondit : Et de quoi me ſert mon droit d'aîneſſe, puiſque je me meurs ? Jurez-le moi donc, répliqua Jacob : Eſaü le lui jura, & lui vendit ſon droit d'aîneſſe. Ayant donc pris du pain & le plat de lentilles, il mangea, & but, & s'en alla, ſans ſe mettre en peine de la vente qu'il venoit de faire; bien aſſuré qu'il feroit toujours bien valoir ſon droit, malgré ce qui s'étoit paſſé entre ſon frère & lui; qu'il ne regarda apparemment alors que comme un jeu de jeunes gens. L'avidité qu'il avoit fait paroître pour ce mets roux, lui fit donner la dénomination d'Edom, qui ſignifie roux, & d'où eſt venu le nom des Iduméens, ſes deſcendans.

---

[1] *Geneſ.* XXV. 21. *& ſeq.*

Ce fut apparemment vers ce temps-là ; & l'an du monde 2183, qu'Abraham mourut âgé de cent quatre-vingt-quinze ans, cent ans après ſon arrivée dans la terre de Canaan. Il mourut de pure foibleſſe & de défaillance, étant parvenu à la plénitude de ſes jours (1). Iſaac & Iſmaël ſes enfans, l'enterrèrent dans la caverne du champ de Macphela, qu'il avoit achetée d'Ephron le Héthéen, & où il avoit enterré Sara. On a déjà vu ci-devant que les Auteurs profanes mêmes parlent avec éloge d'Abraham, & lui attribuent d'avoir apporté de la Chaldée dans l'Egypte & dans la Phénicie, la ſcience de l'Aſtrologie & des Mathématiques. Quelques Rabbins lui donnent un Livre, nommé *Jetzira*, ou de la Création ; compoſé, diſent-ils, contre les Philoſophes Chaldéens, qui ne convenoient pas entr'eux ſur l'article de l'unité d'un Dieu. On lui en attribue encore un autre de l'interprétation des ſonges [2], un Livre de l'Idolâtrie [3], & une Apocalypſe [4], quelques Pſeaumes, quelques prières & un teſtament [5]. Mais on met tout cela au rang des Apocryphes.

AN. DU M. 2183. Avant J. C. 1817.

CH. XXI. Mort d'Abraham.

Pluſieurs années après la mort d'Abraham, il arriva dans le pays de Canaan une famine pareille à celle qui y étoit déjà arrivée, lorſque ce Patriarche fut obligé de ſe retirer en Egypte [6]. Iſaac qui s'étoit apparemment habitué à Mambré depuis la mort de ſon père, eut dans cette rencontre une viſion dans laquelle le Seigneur lui dit de ne point aller en Egypte (7), mais de demeurer dans le pays de Gérare. Il ajouta : Je ſerai avec vous, & je vous bénirai, & je donnerai à vous & à votre race tout ce pays, je multiplierai vos enfans comme les étoiles du Ciel, & toutes les nations de la terre ſeront bénies en celui qui ſortira de vous. Iſaac ſe retira donc à Gérare, & comme on lui demanda qui étoit Rebecca, il répondit qu'elle étoit ſa ſœur, craignant que s'il diſoit qu'elle étoit ſa femme, on ne le fît mourir pour l'avoir ; il ſe paſſa quelque temps ſans qu'on ſe défiât qu'elle fût ſon épouſe. Mais un jour Abimélech Roi de

AN DU M. 2200. Avant J. C. 1800.

Iſaac va à Gérare.

[1] *Geneſ.* XXV. 7. 8.
[2] *Vide Suidam in Abraham.*
[3] *Gemar. eod. Talmud. Abodam Zara. c.* 1.
[4] *Epiphan. hæreſ. de Sethianis.* XXXIX.
[5] Voyez le Teſtament des douze Patriarches, ſection X.
[6] *Geneſ.* XII.
[7] *Geneſ.* XXVI. 1. 2. 3.

An. du M. 2200. Avant J. C. 1800.

Gérare, regardant par ſa fenêtre, vit Iſaac qui ſe jouoit avec Rebecca plus familièrement qu'il n'auroit fait avec ſa ſœur ; c'eſt pourquoi l'ayant fait venir, il lui dit : Il eſt viſible qu'elle eſt votre femme ; pourquoi avez-vous fait un menſonge, en diſant qu'elle étoit votre ſœur ? Vous nous avez expoſés à commettre un péché avec votre femme. Iſaac s'excuſa le mieux qu'il put, ſur la crainte qu'il avoit eue qu'on le fît mourir, pour lui ravir ſon épouſe, & le Roi fit publier dans Gérare : Quiconque touchera à la femme de cet homme-là, ſera puni de mort.

Comme la famine continuoit, Iſaac ſema dans le pays de Gérare, & Dieu lui donna une bénédiction ſi abondante, qu'il recueillit l'année même le centuple, & tout ſon bien s'augmenta de telle ſorte, que cela excita l'envie des peuples, au milieu deſquels il habitoit, & leur jalouſie les porta à boucher de terre les puits que les ſerviteurs d'Iſaac avoient creuſés à la campagne, pour abreuver leur bétail. Le Roi Abimélech même lui dit : Retirez-vous de nos terres, parce que vous êtes plus puiſſant que nous.

Iſaac s'étant donc éloigné de Gérare, alla dreſſer ſes tentes dans la vallée où paſſe le torrent de Gérare ; il y fit vider & déboucher les mêmes puits, que ſon père Abraham y avoit autrefois fait creuſer ; & ſes ſerviteurs furent aſſez heureux d'y trouver de l'eau vive. Mais les paſteurs de Gérare leur firent une querelle ſur ces puits, ce qui l'obligea de les abandonner. Il en creuſa encore un autre, & on le lui diſputa encore. Enfin il en fit creuſer un troiſième, qui ne lui fut point conteſté ; c'eſt pourquoi il l'appela *largeur*, diſant : Le Seigneur m'a mis au large ; enſuite il alla ſe fixer à Berſabée, où ſon père & lui avoient demeuré ſi long-temps. La nuit ſuivante Dieu lui apparut, & lui réitéra ſes promeſſes de le bénir, & de le multiplier à l'infini, à cauſe d'Abraham. Iſaac en reconnoiſſance bâtit au même endroit un autel ; il y invoqua le nom du Seigneur, & y fit creuſer un puits.

Alliance d'Iſaac avec Abimélech, Roi de Gérare.

Abimélech, Roi de Gérare, Ochozath, ſon favori, & Phicol, général de ſes troupes, y vinrent trouver Iſaac. Iſaac leur dit : Pourquoi venez-vous voir un homme que vous avez traité en ennemi, & que vous avez chaſſé du milieu de vous ? Ils lui dirent qu'ayant vu que le Seigneur le combloit de bénédictions, ils venoient pour faire alliance

avec lui, & pour rechercher ſon amitié. Iſaac, ſans ſe reſſentir des injuſtices que lui avoient faites ceux de Gérare, leur fit un feſtin, & le lendemain au matin l'alliance fut jurée de part & d'autre, & Abimélech s'en retourna avec ſes gens, étant reconduit par Iſaac. Le même jour ſes ſerviteurs lui vinrent dire, qu'ils avoient trouvé de l'eau dans un puits qu'ils avoient creuſé, ce qui fit donner, ou plutôt renouveler, à ce lieu-là le nom de *Béerſabée*, qui, ſuivant une ſignification du mot *Scheba* peut ſignifier *le Puits de la Plénitude*. Nous avons vu plus haut [1], qu'Abraam lui avoit déjà donné le même nom, en ſuivant une autre ſignification du terme *Berſeba*, ou *Béerſabée*, qui peut ſignifier le *Puits de Sept*, ou *le Puits du Jurement*; dans la ſuite Béerſabée devint une Ville conſidérable, ſituée à l'extrémité méridionale de la terre d'Iſraël, d'où viennent ces expreſſions ſi communes dans l'écriture; *depuis Dan juſqu'à Béerſabée.*

An du M. 2208. Avant J. C. 1837.

Vers ce même temps, Eſaü étant âgé de quarante ans, épouſa Judith fille de Beer-Héthéen, & Baſemath, fille d'Elon, auſſi Héthéenne [2]. Iſaac & Rebecca furent fort offenſés de ces mariages faits ſans leur participation; à cauſe que ces femmes étoient Cananéennes, & par conſéquent d'une race maudite & odieuſe à Iſaac. Eſaü ne ſe ſépara pas toutefois de ſon père, qui conſervoit toujours pour lui de la bonté, & qui le regardoit comme ſon premier-né, nonobſtant ce qui s'étoit paſſé auparavant entre Jacob & Eſaü, qu'on n'avoit regardé que comme un trait de jeuneſſe. Iſaac étant donc âgé de cent trente-ſept ans, & ſes yeux s'étant tellement obſcurcis, qu'il ne voyoit plus, jugea que ſa dernière heure n'étoit pas éloignée [3], quoiqu'il ait vécu encore quarante-quatre ans depuis. Il fit donc venir ſon fils Eſaü, & lui dit d'aller à la chaſſe, & lorſqu'il auroit pris quelque choſe de le lui apprêter comme il ſavoit qu'il l'aimoit, & de le lui apporter, afin qu'il le bénît avant ſa mort, qu'il croyoit prochaine.

Mariage d'Eſaü avec des Cananéennes.

Rebecca ayant ouï ce diſcours, & Eſaü étant parti, pour exécuter ce que ſon père lui avoit ordonné, appela Jacob, & lui raconta ce qui s'étoit paſſé. Elle ajouta : Mon fils ſuivez mon conſeil : Allez vîte au troupeau, & apportez

(1) *Geneſ.* XXI. 31. (2) *Geneſ.* XXVI. 34. 35.
(3) *Geneſ.* XXVIII. 1. 2. 3. *&c.*

An du M. 2208. Avant J. C. 1792.

moi deux chevreaux des meilleurs que vous trouverez; afin que je les apprête, comme je sais que votre père les aime; ensuite vous les lui présenterez, afin qu'il vous donne sa dernière bénédiction. Jacob répondit à sa mère : Vous savez qu'Esaü est velu, & que moi je n'ai point de poil; si donc mon père vient à me toucher, j'ai peur qu'il ne croie que je lui ai voulu insulter, & qu'au lieu de recevoir sa bénédiction, je n'encoure sa malédiction. Rebecca répondit : Mon fils, je me charge de cette malédiction, faites seulement ce que je vous conseille, & allez me querir ce que je vous dis.

Jacob y alla, & apporta ce que sa mère demandoit. Elle apprêta à manger à Isaac; elle revêtit Jacob des habits d'Esaü, qu'elle avoit dans son coffre, elle couvrit les mains & le cou de Jacob, de la peau des chevreaux qu'elle venoit de cuire, & lui donna ce qu'elle avoit préparé, afin qu'il le servît à Isaac. Jacob étant entré dans la chambre, Isaac lui demanda : Qui êtes-vous ? Jacob répondit : Je suis Esaü votre fils aîné; j'ai fait ce que vous m'avez commandé, asseyez-vous, & mangez de ma chasse; afin que vous me donniez votre bénédiction. Mais, ajouta Isaac, comment avez-vous pu rencontrer sitôt ? Jacob répondit : Dieu a voulu que ce que je cherchois, se soit présenté tout d'un coup à moi. Isaac dit encore : Approchez d'ici, mon fils, que je vous touche, & que je reconnoisse si vous êtes véritablement mon fils Esaü. Jacob s'approcha, & Isaac l'ayant tâté, dit : Pour la voix, c'est la voix de Jacob, mais les mains sont les mains d'Esaü. Isaac lui demanda une seconde fois s'il étoit son fils Esaü : Je le suis, répondit Jacob. Apportez-moi donc de votre chasse, répliqua Isaac, afin que j'en mange, & que je vous béniſſe. Jacob lui en présenta, il mangea, il lui donna aussi du vin qu'il but; après quoi Isaac lui dit d'approcher, il approcha, & son père l'embrassant & le baisant, sentit la bonne odeur qui sortoit de ses habits, sur quoi il dit : L'odeur qui sort de mon fils, est semblable à celle d'un champ fertile, prêt à moissonner, & que le Seigneur a comblé de ses bénédictions. Que Dieu vous donne une abondance de bled & de vin. Qu'il répande sur vos champs la rosée du ciel, & la graisse de la terre. Que les peuples vous soient soumis. Que les Tribus viennent se prosterner devant vous. Soyez le Seigneur de vos frères, & que les fils de votre mère s'a-

Ch. XXII. Isaac donne sa bénédiction à Jacob, à l'exclusion d'Esaü.

baiſſent profondément en votre préſence. Que celui qui vous maudira, ſoit maudit lui-même, & que celui qui vous bénira, ſoit comblé de bénédictions. AN DU M. 2245. Avant J. C. 1755.

A peine Iſaac avoit-il achevé ces paroles, & Jacob étoit-il ſorti, qu'Eſaü entra, & préſenta à ſon père ce qu'il avoit pris à la chaſſe, & ce qu'il lui avoit préparé. Iſaac lui demanda qui il étoit. Eſaü répondit: Je ſuis Eſaü votre fils aîné. Iſaac frappé d'un profond étonnement, & ſurpris au-delà de ce qu'on peut croire, lui dit: Qui eſt donc celui qui eſt venu m'apporter de ce qu'il avoit pris à la chaſſe, & qui m'en a fait manger avant que vous vinſſiez. Il a reçu ma bénédiction, & il ſera béni. A ces paroles, Eſaü jeta un grand cri, & fondant en larmes (1), il dit: Donnez-moi auſſi votre bénédiction, mon père. Iſaac répondit: Votre frère m'eſt venu ſurprendre, & je lui ai donné la bénédiction qui vous étoit due. C'eſt avec raiſon, répondit Eſaü, qu'on lui a donné le nom de Jacob; puiſque voilà déjà la ſeconde fois qu'il m'a ſupplanté. Il m'a fait vendre auparavant mon droit d'aîneſſe, & il vient encore de m'enlever la bénédiction qui m'appartenoit. Mais, mon père, ne m'avez-vous pas auſſi réſervé une bénédiction? Iſaac répondit: Je l'ai établi votre Seigneur, & j'ai aſſujetti à ſa domination tous ſes frères. Je lui ai donné un terrein fertile en froment & en vin, & après cela, mon fils, que puis-je faire pour vous? Eſaü répartit: Eſt-ce donc, mon père, que vous n'avez qu'une bénédiction? Et comme il continuoit à crier & à pleurer, Iſaac en étant touché, lui dit: Votre bénédiction ſera dans la fécondité de la terre, & dans la roſée qui vient du Ciel [2]. Vous vivrez de votre épée, mais vous ſerez aſſujetti à votre frère; toutefois il viendra un temps que vous ſecouerez ſon joug de deſſus vous, & que vous vous en délivrerez.

On verra dans la ſuite de cette hiſtoire de quoi vérifier les prédictions & les bénédictions d'Iſaac envers les deſcendans de Jacob & d'Eſaü; car il n'en faut pas chercher l'accompliſſement dans la perſonne de Jacob, qui ne fut jamais le maître des Iduméens; ni d'Eſaü, ni d'aucun autre peu-

(1) *Hebr.* XII. 17.

(2) *Geneſ.* XXVII. 39. משמן ומטל משמי השמים מארץ יהיה Chatillon & M. le Clerc l'entendent ainſi. *Votre demeure ne ſera ni féconde ni arroſée.* En effet le pays d'Idumée étoit aſſez peu fertile.

An. du M. 2145. Avant J. C. 1755.

ple, qui ne poſſéda aucun héritage, & qui mourut en Egypte au milieu d'un pays étranger, où il ne poſſédoit pas un pouce de terre. Quant à Eſaü il fut père d'une nombreuſe famille, & d'un peuple puiſſant, qui étoit bien établi dans ſon pays, avant que les Hébreux fuſſent entrés dans la terre promiſe. Les Iduméens furent un peuple belliqueux, remuant, & qui avoient tant d'inclination à la guerre, qu'ils prenoient les armes à la moindre prière qu'on leur en faiſoit, & qu'ils alloient au combat comme à un feſtin (1). Ils furent ſoumis aux Hébreux depuis David [2], juſqu'au règne de Joram, fils de Joſaphat. Alors ils ſe révoltèrent, & ſe mirent en liberté [3]; ils demeurèrent dans cet état juſqu'au temps du Grand-Prêtre Hircan, de la famille des Aſmonéens [4], qui les aſſujettit de nouveau, & les obligea même de prendre la Circonciſion. Ils perſévérèrent en cet état juſqu'à la ruine de Jéruſalem par les Romains.

Voyage de Jacob en Méſopotamie.

Eſaü conſervoit toujours contre Jacob un vif reſſentiment de la ſupercherie qu'il avoit faite à Iſaac, en obtenant à ſon préjudice la bénédiction paternelle; il ne cherchoit que l'occaſion de s'en venger, & il diſoit : Le temps de la mort de mon père viendra, & alors je tuerai mon frère Jacob. Ces diſcours d'Eſaü, qui ne ſavoit déguiſer ſes ſentimens, ayant été rapportés à Rebecca, elle fit venir Jacob, & lui dit : votre frère menace de vous tuer; mais, mon fils, croyez moi : hâtez vous de vous retirer à Haran de Méſopotamie vers mon frère Laban; vous demeurerez quelque temps avec lui, juſqu'à ce que la fureur de votre frère s'apaiſe; j'enverrai après cela vous avertir, lorſqu'il ſera temps que vous reveniez. Pourquoi m'expoſerai-je à perdre mes deux fils en un jour. Rebecca alla enſuite trouver Iſaac, & pour le diſpoſer à conſentir au voyage de Jacob, elle lui dit : La vie m'eſt devenue ennuyeuſe à cauſe des filles de Heth, qu'Eſaü a épouſées. Si Jacob épouſe une fille de ce pays-ci, je ne veux plus vivre. Iſaac conſentit aiſément à ce que ſouhaitoit Rebecca, & ayant appelé Jacob, il le bénit, & lui dit : Gardez-vous bien de prendre une femme dans ce pays-ci, parmi les filles Cananéennes [5]; mais allez en Méſopotamie,

(1) *Joſeph. de Bello Jud. l.* 4. *c.* 15.
[2] 2. *Reg.* VIII. 14.
(3) 4. *Reg.* VIII. 20.
(4) *Joſeph. lib.* XIII. *antiq. c.* 7.
(5) *Geneſ.* XXVIII. 1. 2. 3. *&c.*

en la maiſon de Bathuel, père de votre mère, & épouſez une des filles de votre oncle Laban. Que le Dieu tout-puiſſant vous béniſſe; qu'il accroiſſe & multiplie votre race; puiſſiez-vous devenir le père de pluſieurs peuples; qu'il vous donne, & à votre poſtérité après vous, les bénédictions qu'il a promiſes à Abraham; & qu'il vous faſſe poſſéder la terre qu'il lui a promiſe.

AN DU M. 2245. Avant J. C. 1755. Avant l'Ere vulgaire 1759.

Jacob prit donc congé d'Iſaac, pour aller en Méſopotamie à l'inſçu d'Eſaü. Il partit de Béerſabée, & prit le chemin de Haran; étant venu à Luza dans la terre de Canaan, comme il vouloit s'y repoſer après le coucher du Soleil, il prit une des pierres qui étoient-là, & l'ayant miſe ſous ſa tête, il s'endormit au même lieu. Alors il vit en ſonge une échelle, dont le pied étoit appuyé ſur la terre, & le haut touchoit au ciel, & les Anges de Dieu qui montoient & qui deſcendoient le long de l'échelle; il vit auſſi le Seigneur qui étoit appuyé ſur le haut de l'échelle, & qui lui dit: Je ſuis le Seigneur, le Dieu d'Abraham votre père, & le Dieu d'Iſaac; je vous donnerai & à votre race, la terre où vous dormez. Votre poſtérité ſera auſſi nombreuſe que la pouſſière de la terre. Vous vous étendrez à l'Orient & à l'Occident, au Septentrion & au Midi; & toutes les nations de la terre ſeront bénies en vous, & en celui qui ſortira de vous. Je ſerai votre protecteur par-tout où vous irez, je vous ramenerai en ce pays-ci, & je ne vous abandonnerai point, que je n'aie accompli tout ce que je vous ai dit.

Jacob ayant eu ce ſonge, ſe réveilla, & dit: Le Seigneur eſt vraiment en ce lieu-ci, & je ne le ſavois point. Il ajouta, tout pénétré de frayeur: Que ce lieu eſt terrible! C'eſt vraiment la maiſon de Dieu & la porte du Ciel. S'étant donc levé le matin, il prit la pierre qu'il avoit miſe ſous ſa tête, & l'érigea comme un monument, en répandant de l'huile par-deſſus; il donna à cet endroit le nom de Béthel, & la ville qu'on y bâtit dans la ſuite, s'appela de ce même nom. Le nom ancien de ce lieu là étoit *Luza*; ſoit qu'il y eût là dès-lors une bourgade nommée Luza, qui dans la ſuite prit le nom de Béthel, ſoit que Luza fût le nom du déſert où Jacob s'endormit, & où dans la ſuite on bâtit la ville de Béthel. *Béthel* ſignifie la maiſon de Dieu, & *Luza*, un amandier. En même temps Jacob fit un vœu au Seigneur, en diſant: Si le Seigneur demeure avec moi, & s'il continue à me protéger & à me

An du M. 2245. Avant J. C. 1755 Avant l'Ere vulgaire 1759.

donner les choſes qui me ſont néceſſaires, & que je retourne heureuſement à la maiſon de mon père, je prendrai le Seigneur pour mon Dieu, cette pierre que j'ai dreſſée en monument, s'appelera Béthel, ou maiſon de Dieu, & j'offrirai au Seigneur la dixme de tout ce qu'il m'aura donné. Ainſi Jacob continua ſon chemin vers la Méſopotamie.

Eſaü apprenant qu'Iſaac avoit béni Jacob, & l'avoit envoyé en Méſopotamie, pour y épouſer une femme du pays (1), & qu'il lui avoit expreſſément défendu de prendre une femme parmi les filles de Canaan, ſachant d'ailleurs que les deux femmes Cananéennes qu'il avoit priſes, avoient fort déplu à ſon père & à ſa mère, alla à la maiſon d'Iſmaël ſon oncle paternel; & outre les femmes qu'il avoit déjà, il épouſa Maheleth, appelée autrement Baſemath, fille d'Iſmaël & ſœur de Nabajoth.

Dénombrement des enfans d'Eſaü.

Or voici le dénombrement des enfans qu'Eſaü eut de ſes trois femmes (2). Ada fut mère d'Eliphaz. Oolibama enfanta Jehus, Ihelon & Coré. Maheleth ou Baſemath, fut mère de Rahuël. Eliphaz eut pour fils Theman, Omar, Sepho, Gatham & Cenez; & d'une autre femme il eut Amalech. Rahuël, fils de Baſemath, eut quatre enfans, qui devinrent autant de Princes; ſavoir Nabath, Zara, Samma & Meza. Moyſe ne nous donne pas la généalogie des enfans d'Oolibama, mais il nous décrit celle de Séir le Horréen, dans le pays duquel Eſaü habita à l'Orient du Jourdain; car c'eſt-là le vrai & ancien pays d'Edom ou d'Eſaü. Chacun des fils d'Eſaü devint Chef ou Prince d'une Ville & d'un canton de l'Arabie, tant à l'Orient qu'au Midi de la terre promiſe.

Zara, fils de Rahuël, régna à Dénaba, avant que les Iſraélites euſſent un Roi. Il eut pour ſucceſſeur Jobab ou Job, ſi illuſtre par ſa patience, dont nous parlerons ci-après. A Job ſuccéda Huſam, de la terre de Theman (3), ou, ſelon l'ancien Auteur des additions qui ſe liſent dans le Grec, à la fin du Livre de Job, Bala fils de Béor, fut le premier Roi de Dénaba; il eut pour ſucceſſeur Job ou Jobab; après lui régna Aſon, ou Huſam; à Huſam ſuccéda Adar fils de Barad.

Eſaü mourut, ſelon l'Auteur du Teſtament des douze Pa-

(1) *Geneſ.* XXVIII. 6. 7. 8. 9. (2) *Geneſ.* XXXVI. 1. 2. 3. &c.
(3) *Geneſ.* XXXVI. 32. 33. 34.

triarches, l'an 40 de Juda, fils de Jacob, c'eſt-à-dire l'an du Monde 2289. L'Auteur que nous venons de citer, fait ainſi parler Juda: la quarantième année de mon âge, Eſaü, frère de mon père, vint nous attaquer, & nous livra un rude combat; mais il fut tué par l'arc de Jacob, & fut porté mort dans la montagne de Séir. Après cela, Juda raconte comme les fils de Jacob allèrent aſſiéger la Ville d'Eſaü, dont les murs étoient de fer, & les portes d'airain, & comme, après l'avoir priſe, ils impoſèrent aux Iduméens un tribut de 200 meſures de froment, de 500 meſures d'huile & de 1500 meſures de vin, qui furent payées juſqu'au temps que Jacob & ſes fils deſcendirent en Egypte. Mais tout cela ne peut s'accorder avec la véritable Chronologie, ni avec l'Hiſtoire ſacrée, qui veut que Jacob ſoit mort l'an 39 de Juda, après avoir vécu dix-ſept ans en Egypte, depuis qu'il y fut deſcendu avec ſes fils: au lieu que l'ancien Auteur que l'on vient de citer, fait mourir Eſaü l'an quarante de Juda, & par conſéquent l'an du monde 2289, un an après la mort de Jacob. D'ailleurs on n'a aucune preuve de cette guerre prétendue entre Jacob & Eſaü, & cet ouvrage qu'on a publié ſous le nom de Teſtament des douze Patriarches, eſt rempli de fables, & fait ſentir par-tout qu'il a été fabriqué par quelqu'Auteur Juif converti au Chriſtianiſme, au premier ou au ſecond ſiècle, qui pour engager ſes frères à embraſſer la religion de Jeſus-Chriſt, le fit prédire par les douze Patriarches beaucoup plus clairement, que n'ont fait les Prophètes, & que ne le pourroit faire un homme qui ne l'auroit ni vu ni connu.

An du M. 2245. Avant J. C. 1756. Avant l'Ere vulgaire 1759.

An. du M. 2245 Avant J. C. 1755.

Cependant Jacob arriva en Méſopotamie à la Ville de Charrès ou Haran, au pays de ſon oncle Laban. Il entra dans un champ, où il vit un puits (1) dont l'entrée étoit fermée par une groſſe pierre, & trois troupeaux de brebis qui ſe repoſoient auprès, en attendant que les autres troupeaux arrivaſſent, & qu'on les abreuvât tous enſemble. Jacob dit aux paſteurs qui étoient-là: Mes frères, d'où êtes-vous? Ils répondirent: De Haran. Jacob ajouta: Connoiſſez-vous Laban, fils de Nachor? Ils répondirent: Nous le connoiſſons, il eſt en bonne ſanté, & voici Rachel ſa fille qui vient ici avec un troupeau de brebis. Jacob leur dit: Le jour eſt encore haut, & il n'eſt pas temps de ramener les troupeaux

Ch. XXIII. Arrivée de Jacob dans la Méſopotamie.

(1) *Geneſ.* XXIX. 1. 2. 3. *&c.*

An du M. 2245. Avant J. C. 1755.

dans le parc ou dans l'étable, faites donc boire maintenant vos brebis & enſuite vous les remenerez paître. Ils répondirent : Nous ne pouvons le faire, que tous nos troupeaux ne ſoient aſſemblés, & que nous n'ôtions la pierre de deſſus l'ouverture du puits, pour leur donner à boire à tous enſemble. Ils parloient encore, lorſque Rachel arriva avec ſon troupeau qu'elle paiſſoit elle-même. Jacob l'ayant vue, & ſachant qui elle étoit, ôta la pierre qui fermoit le puits, & abreuva ſon troupeau ; puis élevant ſa voix, il lui déclara qui il étoit, qu'il venoit d'auprès d'Iſaac, & qu'il étoit fils de Rebecca, & répandant des larmes, l'embraſſa, & lui donna un baiſer. Rachel courut auſſitôt le dire à ſon père Laban, qui ſe hâta de venir au-devant de lui, l'embraſſa tendrement, & le conduiſit à ſa maiſon. Jacob lui raconta le ſujet de ſon voyage, & Laban lui témoigna toute ſorte de bienveillance.

Après qu'un mois ſe fut paſſé, Laban dit à Jacob : Faut-il que vous me ſerviez gratuitement, parce que vous êtes mon neveu ? Dites-moi donc quelle récompenſe vous déſirez : or Laban avoit deux filles, dont l'aînée s'appeloit Lia, & la plus jeune Rachel. Celle-ci étoit tout-à-fait belle & très-agréable ; mais Lia avoit les yeux chaſſieux ; l'Hébreu (1) porte qu'elle avoit les yeux tendres, ce que quelques-uns (2) en tendent en bonne part : Elle avoit de beaux yeux, elle avoit les yeux tendres. Mais on l'entend plus communément dans le premier ſens. Jacob qui avoit conçu de l'affection pour Rachel, répondit à Laban : Je vous ſervirai ſept ans pour Rachel, votre ſeconde fille. Laban répondit : il vaut mieux que je vous la donne qu'à un autre ; demeurez avec moi. Jacob ſervit ſept ans, & ce temps lui parut court par la grande affection qu'il avoit pour Rachel.

Mariage de Jacob avec Lia, puis avec Rachel.

Les ſept années expirées, Jacob pria Laban de lui donner ſon épouſe, diſant qu'il étoit en âge de penſer à s'établir. Il avoit alors ſoixante-dix-ſept ans. Laban fit donc les noces de ſa fille avec Jacob, & y invita un grand nombre de ſes amis. Mais le ſoir des noces il fit entrer Lia dans la chambre nuptiale, & lui donna une ſervante nommée Zelpha. Jacob étant entré la nuit dans la chambre où il n'y avoit point de lumière, ne reconnut que le lendemain matin, qu'on lui avoit ſubſtitué Lia au lieu de Rachel. Il ſe plaignit fortement

(1) עיני לאה רבות (2) *Onkelos Arab.*

de cette supercherie, & Laban n'eut point d'autre excuse à lui donner sinon que ce n'étoit point la coutume de ce pays-là, de marier les plus jeunes filles avant les aînées; comme s'il n'auroit pas pu lui donner cette raison avant la célébration des noces. Laban ajouta : Passez la semaine des noces avec celle-ci, & je vous donnerai ensuite Rachel, pour sept autres années que vous me servirez encore. Jacob y consentit, & au bout de sept jours, il épousa Rachel, à qui Laban donna une servante nommée Bala.

An du M. 2245. Avant J. C. 1755.

Jacob qui n'avoit épousé Lia en quelque sorte, que malgré lui, ne la traita pas avec la même affection que Rachel. Mais le Seigneur donna la fécondité à Lia, pendant que Rachel demeuroit stérile. Lia enfanta un fils, qu'elle appela Ruben, disant : Le Seigneur a vu mon humiliation; mon mari m'aimera désormais davantage. Elle eut encore un autre fils, à qui elle donna le nom de Siméon, en disant : Le Seigneur a appris que j'étois méprisée, & il m'a donné ce second fils, & elle eut encore un troisième fils, elle l'appela Lévi, disant : Mon mari sera plus uni à moi, parce que je lui ai donné trois fils. Enfin elle accoucha d'un quatrième fils, qu'elle appela Juda, en disant : Maintenant je louerai le Seigneur. Tous les noms de ces quatre fils contiennent une allusion à ce qu'elle dit dans leur naissance. Alors elle cessa d'avoir des enfans.

An du M. 2246. Naissance de Ruben.

An du M. 2247. Naissance de Simeon.

An du M. 2248. Naissance de Levi.

An du M. 2249. Naissance de Juda.

Rachel voyant qu'elle étoit stérile, porta envie à sa sœur, & elle dit à son mari : Donnez-moi des enfans, ou je mourrai. Jacob lui répondit en colère : Suis-je donc comme Dieu? Est-ce moi qui vous ai rendu stérile; n'est-ce pas le Seigneur qui vous refuse des enfans? Rachel frappée de ce discours, lui dit : J'ai Bala, ma servante, allez à elle, afin que je reçoive sur mes genoux ce qu'elle enfantera, & que j'aie des enfans d'elle. Jacob ayant donc pris Bala pour femme du second rang, elle conçut, & enfanta un fils. Alors Rachel dit : Le Seigneur a jugé en ma faveur, & il a exaucé ma voix, en me donnant un fils, c'est pourquoi il l'appela *Dan*, c'est-à-dire, il a jugé. Bala conçut encore, & ayant eu un second fils, Rachel lui donna le nom de Nephtali, disant : Le Seigneur m'a fait entrer en lice avec ma sœur, & la victoire m'est demeurée. La racine d'où vient Nephtali, signifie proprement user de détours & d'artifices, comme les Lutteurs qui cherchent à se supplanter & à se renverser.

An du M. 2249. Avant J. C. 1751.

Naissance de Dan; l'année est incertaine.

Naissance de Nephtali.

An du M. 2249. Avant J. C. 1751.

Lia voyant qu'elle avoit ceſſé d'avoir des enfans, donna Zelpha, ſa ſervante, à ſon mari. Zelpha conçut, & enfanta un fils que Lia nomma *Gad*, c'eſt-à-dire à la bonne heure. Gad eſt le ſoleil, & le Dieu de la bonne fortune [1]. On peut auſſi traduire l'Hébreu de cette ſorte [2]: *Lia dit: Une troupe eſt venue, & elle l'appela Gad*; & comme voulant marquer que le grand nombre de ſes enfans étoit augmenté par la venue de celui-ci, & que tous enſemble, ils formoient une eſpèce d'armée. Mais il vaut mieux traduire, elle dit: *de par Gad*, Dieu de la bonne fortune, *& elle l'appela Gad.* Zelpha ayant eu un ſecond fils, Lia dit: Heureuſement, & l'appela *Aſer*, qui ſignifie bonheur.

Naiſſance de Gad.

Or Ruben étant un jour allé à la campagne, au temps de la moiſſon du froment, y trouva des pommes nommées Dudim, ou Dudaïm, que l'on croit être des Mandragores, qu'il apporta à Lia ſa mère. Rachel les ayant vues, en ſouhaita, & les demanda à Lia; mais elle répondit: N'eſt-ce pas aſſez que vous m'ayiez ravi mon mari, ſans vouloir encore avoir les Mandragores de mon fils. Un peu de jalouſie la faiſoit parler ainſi, ſachant que Jacob avoit plus d'inclination pour Rachel que pour elle. Rachel lui dit: Je conſens que Jacob ſoit avec vous cette nuit, pourvu que vous me donniez ces Mandragores. La coutume de ce pays-là, & des peuples où la polygamie eſt en uſage (3), étoit que l'époux ſe partageât également entre ſes épouſes, & qu'il les vît tour à tour. Les Rois de Perſe ne ſe diſpenſoient pas eux-mêmes de cette règle (4). Lors donc que Jacob revenoit des champs ſur le ſoir, Lia lui dit la convention qu'elle avoit faite avec Rachel; elle conçut, & enfanta un cinquième fils, à qui elle donna le nom d'Iſſachar, en diſant: Le Seigneur m'a récompenſée de ce que j'ai donné ma ſervante à mon mari. Elle conçut encore, & accoucha d'un ſixième fils, qu'elle nomma Zabulon, & elle dit: Dieu m'a donné une bénédiction; mon mari demeurera encore avec moi: enfin elle eut une fille, qui fut nommée Dina; & c'eſt la dernière des enfans de Lia.

Naiſſance d'Iſſachar.

Naiſſance de Zabulon.

(1) Voyez notre Commentaire ſur la Geneſe, XXX. 11.

(2) לאח כגד ותקוא את שמו גד ותאמר׳

(3) Voyez notre Commentaire ſur l'Exod. XXI. 10. & Geneſ. XXX 16. *Aug. l.* 22. *contrà Fauſt. c.* 49.

(4) *Herodot. l.* 3. *c.* 79.

Le Seigneur ſe ſouvint auſſi de Rachel ; il l'exauça, & la délivra de l'opprobre de la ſtérilité. Elle conçut, & enfanta un fils, à qui elle donna le nom de Joſeph, c'eſt-à-dire il ajoutera ; diſant : Que le Seigneur me donne encore un autre fils. Après la naiſſance de Joſeph, les quatorze ans, que Jacob s'étoit obligé de ſervir Laban, étant expirés, Jacob dit à ſon beau-père, qu'il ſouhaitoit aller voir ſon pays & ſes parens. Donnez-moi, lui dit-il, mes femmes & mes enfans, afin que je m'en aille ; vous ſavez de quelle manière je vous ai ſervi juſqu'ici. Laban lui répondit : Que je trouve grâce devant vous. J'ai appris par expérience, que Dieu m'a comblé de biens & de bénédictions à cauſe de vous. Marquez-moi vous-même la récompenſe que vous ſouhaitez, & je vous la donnerai, pourvu que vous vouliez continuer à demeurer avec moi. Jacob répondit : Vous ſavez quelle a été mon application à vous ſervir, & juſqu'à quel point votre bien s'eſt accru entre mes mains. Vous aviez peu de choſe avant mon arrivée, & préſentement vous voilà devenu riche. Il eſt juſte que je ſonge maintenant à mon propre établiſſement. Laban répondit : Que vous donnerai-je ? Le voici, dit Jacob : Je m'offre à vous ſervir encore ſix ans, pourvu que vous vouliez me donner tout ce qui naîtra dans vos troupeaux de brebis & de chèvres, qui ſera de diverſes couleurs, ou tachetés de quelque manière que ce ſoit ; & outre cela, tous les agneaux & les brebis noires ou brunes ; enſorte que tout ce qui ſera d'une ſeule couleur, ſoit blanche ou noire dans les chèvres, & tout ce qui ſera ſimplement blanc dans les brebis, ſera à vous, tout le reſte ſera à moi. Jacob, comme l'on voit, ne ſe réſervoit que ce qui étoit de moindre ; puiſque les toiſons noires ou tachetées des brebis ſont les moins eſtimées ; & qu'entre les chèvres que l'on tond ; celles qui ont le poil de différentes couleurs, ſont les plus mépriſées.

Jacob ajouta : Et afin que vous ne croyiez pas que je veuille vous tromper, ou me ſervir d'artifice, pour faire naître un plus grand nombre de chevreaux, ou d'agneaux tachetés, en mêlant les brebis & les chèvres tachetées avec celles qui ne le ſont pas, prenez vous-même avec vos enfans tous les animaux tachetés, d'où l'on peut naturellement préſumer qu'il en naîtra un plus grand nombre pour moi, ſuivant les articles de notre convention, & donnez-moi la conduite des

CH. XXIV. Naiſſance de Joſeph, fils de Rachel.

AN DU M. 2259. Avant J. C. 1741.

An du M. 2259. Avant J. C. 1741.

troupeaux d'une seule couleur ; & après la naissance des agneaux ou des chevreaux, nous ferons le partage, selon que nous sommes convenus. Laban accepta ces offres, qui lui paroissoient si avantageuses. On partagea les troupeaux, comme Jacob l'avoit proposé, & on mit trois journées de chemin entre les troupeaux de Laban, & ceux de Jacob, afin d'éviter tout soupçon.

Dieu qui vouloit récompenser les travaux de Jacob [1], lui découvrit en songe un moyen de faire naître des brebis & des chevreaux tachetés ; qui fut de mettre devant les yeux des brebis, lorsqu'elles étoient en chaleur, & qu'elles alloient boire dans les canaux, des objets de différentes couleurs, qui leur frappassent vivement l'imagination. Jacob prit donc des branches vertes de peupliers, d'amandiers & d'autres arbres, & leur ayant ôté une partie de l'écorce, cela produisit une variété de couleurs qui fit impression sur les yeux des brebis & des chèvres ; ensorte qu'en concevant à la vue de ces branches, elles donnèrent à leurs petits la même diversité de couleurs, qu'elles remarquoient dans ces branches. Ce premier essai ayant réussi à Jacob, il continua toujours d'en user ; mais il avoit soin de n'exposer ses branches qu'au printemps ; afin que tous les moutons & les chevreaux qui naissoient en automne fussent à lui ; & au contraire il ne les exposoit point en automne, parce qu'il n'étoit pas fâché que la plupart de ceux qui naissoient au printemps, fussent à Laban. Quelques-uns [2] croient que dans le texte Hébreu il n'est parlé ni de printemps, ni d'automne ; mais simplement des brebis vieilles & des brebis jeunes & vigoureuses. Il n'exposoit point ses branches aux brebis & aux chèvres vieilles, parce qu'il étoit bien aise que les agneaux & les chevreaux qui en naissoient, fussent à Laban ; mais il les exposoit aux jeunes brebis & aux jeunes chèvres, afin que les moutons & les chevreaux fussent à lui.

Par cet artifice, Jacob acquit en peu de temps un très-grand nombre de chèvres & de moutons [3] ; ensorte que cela excita la jalousie des enfans de Laban, qui s'entredisoient : Jacob a enlevé tout ce qui étoit à notre père, & il

(1) *Genes.* XXXI. 11. 12.

(2) *Bochart de animalibus sacris.* Et notre Commentaire sur la Genèse, ch. XXX. ℣. 41.

(3) *Genes.* XXXI.

s'est

s'eſt enrichi à nos dépens. Laban lui-même conçut quelque refroidiſſement contre lui, & il ne le regardoit plus de bon œil. Enfin le Seigneur ayant dit en ſonge à Jacob, de s'en retourner dans ſon pays, & lui ayant promis ſa protection: Jacob envoya querir Rachel & Lia dans le champ où il paiſſoit ſes troupeaux, & il leur dit: Je m'aperçois que votre père ne me regarde plus comme il faiſoit ci-devant; vous ſavez comme je l'ai ſervi, & la bénédiction que Dieu a donnée à mon travail. Il a uſé dix fois de tromperie envers moi, en changeant à chaque fois les articles de notre convention. Lorſqu'il diſoit que tout ce qui naîtroit de diverſes couleurs ſeroit à moi, toutes les brebis ont eu des petits de diverſes couleurs; & lorſqu'il a voulu changer cette diſpoſition, & me donner les agneaux & les chevreaux d'une ſeule couleur, tout naiſſoit d'une ſeule couleur; Dieu voulant ainſi récompenſer mes travaux, & me donner ce qui m'étoit dû des biens de votre père. Il leur raconta enſuite la viſion qu'il avoit eue, & dans laquelle Dieu lui avoit fait connoître la manière de faire naître des animaux d'une, ou de pluſieurs couleurs; il ajouta: Le Dieu qui m'apparut à Béthel, où j'ai oint une pierre, & où j'ai fait un vœu, m'a ordonné de ſortir promptement de ce pays, & de m'en retourner dans la terre de ma naiſſance. C'eſt pour vous communiquer ce deſſein, que je vous ai fait venir.

An du M. 2265. Avant J. C. 1735. Jacob prend la réſolution de s'en retourner dans la terre de Canaan.

Rachel & Lia répondirent [1]: Qu'avons-nous à attendre des biens & de la ſucceſſion de notre père? Ne nous a-t-il pas traitées comme des étrangères; & ne nous a-t-il pas vendues comme des eſclaves, & n'a-t'il pas mangé le prix de notre vente? Elles vouloient dire, qu'au lieu de faire leur condition meilleure, en conſidération des profits que Jacob par ſes travaux avoit cauſés dans la maiſon de leur père, Laban s'étoit tout approprié, & ne leur avoit rien donné. Mais, ajoutèrent-elles, Dieu a pris les richeſſes de notre père, & les a données à nous & à nos enfans; c'eſt pourquoi faites tout ce que Dieu vous a commandé. Jacob fit donc auſſitôt monter ſur des chameaux, ſes femmes & ſes enfans; & emmenant avec lui tout ce qu'il avoit, ſes troupeaux & ſes eſclaves, il ſe mit en chemin pour s'en retourner dans la terre de Canaan. Or Laban étoit allé tondre ſes

(1) *Geneſ.* xxxi, 14.

An du M. 2265. Avant J. C. 1735. Avant l'Ere vulgaire 1739.

troupeaux de brebis, & Rachel profitant de ſon abſence déroba les Théraphins, ou les idoles de ſon père. C'étoit, à ce qu'on croit, des figures de métal, formées & gravées ſous certain aſpect des aſtres, & auxquelles on attribuoit des effets miraculeux, ſur-tout pour découvrir l'avenir. C'eſt ce qui eſt connu chez les anciens ſous le nom de Taliſmans, & ce qui eſt encore aujourd'hui très-commun dans l'Orient. Cela fait voir, que Laban n'étoit pas exempt des ſuperſtitions qui régnoient dans ce pays-là.

Ch. XXV. Retour de Jacob dans la terre de Canaan.

Laban ne fut averti de la fuite de Jacob que trois jours après. Jacob avoit déjà paſſé l'Euphrate, & marchoit vers les montagnes de Galaad, lorſque Laban ſe mit à le pourſuivre, accompagné de ſes frères ou de ſes parens. Après ſept jours de marche, il l'atteignit ſur les montagnes de Galaad. Mais Dieu lui apparut en ſonge la nuit précédente, & lui défendit d'uſer de paroles offenſantes envers Jacob. Celui-ci avoit dreſſé ſes tentes ſur la montagne de Galaad, lorſque Laban y arriva, & y dreſſa auſſi les ſiennes. Il alla plein de colère trouver Jacob, & lui fit des reproches de ſa fuite. Pourquoi, lui dit-il, en avez-vous uſé de cette ſorte, m'enlevant ainſi mes filles ſans m'en rien dire, comme ſi c'étoient des priſonnières de guerre? Pourquoi ne m'avertiſſez-vous pas du deſſein que vous aviez de vous retirer: afin que je vous reconduiſiſſe au bruit des tambours, & au ſon des inſtrumens de muſique? Vous ne m'avez pas ſeulement donné le loiſir & la ſatisfaction d'embraſſer & de dire adieu à mes fils & à mes filles. Je veux que vous ayez eu envie de vous retirer & de voir la maiſon de votre père; mais pourquoi m'avez-vous dérobé mes Dieux? Maintenant je pourrois bien vous rendre le mal pour le mal, & punir votre fuite clandeſtine. Mais le Dieu de votre père m'a apparu la nuit, & m'en a empêché. Jacob lui répondit: Ce qui m'a fait prendre la réſolution de partir ſans vous en avertir, a été que j'ai eu peur que vous ne vouluſſiez retenir vos filles par violence; mais pour le larcin dont vous m'accuſez, je conſens que celui chez qui l'on trouvera vos Dieux, ſoit mis à mort en préſence de tous nos frères. Cherchez par-tout, prenez & emportez tout ce que vous trouverez vous appartenir. En diſant cela, il ne ſavoit point que Rachel eût dérobé les Théraphims de Laban.

Laban étant donc entré dans la tente de Jacob, & dans celle de Lia, & des deux ſervantes ſans y avoir rien trouvé qui

fût à lui, entra dans celle de Rachel pour y chercher auſſi : mais Rachel ayant mis les Théraphims ſous le bât d'un chameau, s'aſſit deſſus, & lorſque ſon père cherchoit par-tout ſans rien trouver, elle lui dit : Que mon Seigneur ne ſe fâche point, ſi je ne puis me lever devant lui, parce que le mal qui eſt ordinaire aux femmes, vient de me prendre. Alors Jacob en colère fit ces reproches à Laban : Quelle faute ai-je commiſe, pour vous obliger de courir ainſi après moi avec tant de chaleur ? Vous avez fouillé & renverſé tout mon bagage, qu'y avez-vous trouvé qui vous appartienne ? Qu'on l'apporte devant tous nos frères, afin qu'ils ſoient juges entre vous & moi : Voilà la récompenſe de vingt années de ſervice que j'ai paſſées chez vous. Votre bétail n'a point été ſtérile ; je n'ai point mangé les moutons de votre troupeau ; je ne vous ai rien montré de ce qui a été ravi par les bêtes ; j'ai pris toute la perte ſur mon compte, & vous exigiez de moi tout ce qui avoit été volé. J'étois brûlé par la chaleur pendant le jour, & tranſi de froid pendant la nuit ; le ſommeil fuyoit de mes yeux. Dix fois vous avez changé la récompenſe qui m'étoit due. Si le Dieu de mon père Abraham, & le redoutable objet de la crainte d'Iſaac, ne m'eût aſſiſté, vous m'auriez peut-être renvoyé tout nu, après vous avoir ſervi pendant vingt-ans. Mais Dieu a regardé mes travaux, & mon affliction, & il vous a arrêté cette nuit par ſes menaces.

AN DU M. 2165. Avant J. C. 1735. Avant l'Ere vulgaire 1739.

Laban lui répondit : Mes filles que voilà, & vos fils qu'elles vous ont donnés, ſont mon ſang ; & que pourrois-je faire à mes fils & à mes filles ? Tout ce qui eſt à vous, je le regarde comme s'il étoit à moi, vos intérêts ſont les miens : venez, faiſons alliance enſemble, & dreſſez-en un monument, qui dans tous les ſiècles ſerve de témoignage à l'union parfaite qui eſt entre nous. Alors Jacob prit une pierre, & l'ayant érigée en monument, dit à ſes frères, aux fils & aux parens de Laban, d'en faire de même, & d'amaſſer un monceau de pierres. Ils en apportèrent un très-grand nombre, & en ayant fait un grand tas, ils mangèrent deſſus. Laban le nomma *Jegar-Schahaddutha*, c'eſt-à-dire le monceau du témoignage, & Jacob *Gal-Haïd*, le monceau du témoin ; chacun l'appela ſuivant la propriété de ſa langue ; Laban en Syriaque, & Jacob en Hébreu, qui

An du M. 2265. Avant J. C. 1735.

étoit le langage du pays de Canaan. C'eſt de-là que ces montagnes ont pris le nom de Galaad. Laban ajouta : Que le Seigneur ſoit témoin & juge entre vous & moi, lorſque nous ſerons ſéparés. Si vous maltraitez mes filles, & que vous preniez d'autres femmes qu'elles, & à leur préjudice, Dieu ſera témoin de votre conduite, il la verra, & il la vengera. Ce monceau de pierre ſervira de témoin contre celui de nous deux, qui le paſſera pour aller faire du mal à l'autre. Que le Dieu d'Abraham, le Dieu de Nachor, & le Dieu de leur père ſoit notre juge. Et Jacob jura par le Dieu qui eſt l'objet de la frayeur d'Iſaac. Et après avoir immolé les victimes, il invita Laban & les ſiens à manger. Et le lendemain avant le jour Laban embraſſa ſes fils & ſes filles, les bénit, & s'en retourna chez lui.

Députation de Jacob vers Eſaü.

Jacob leva ſes tentes, & continua ſa route vers la terre de Canaan. En chemin il eut à ſa rencontre des Anges qui lui apparurent ; & les ayant vus, il dit : Voici le camp de Dieu, & il donna à ce lieu-là le nom de Mahanaïm [1], c'eſt-à-dire les deux camps. Il députa en même temps vers ſon frère Eſaü, pour lui donner avis de ſa venue. Eſaü avoit ſa demeure à l'Orient du Jourdain, & au Midi du lieu où étoit alors Jacob avec ſes gens. Jacob dit donc à ſes envoyés, de s'en aller trouver Eſaü, & de lui dire qu'après une abſence de vingt ans, il retournoit dans le pays, ayant du bétail, des eſclaves, des femmes & des enfans, & qu'il lui demandoit ſes bonnes grâces & ſon amitié. Les envoyés de Jacob ayant fait leur commiſſion ; revinrent vers Jacob, & lui dirent : Qu'Eſaü venoit lui-même au-devant de lui accompagné de quatre cents hommes. Cette nouvelle effraya Jacob ; il ne douta point que ſon frère ne vînt pour lui faire violence, & pour ſe venger du tort qu'il prétendoit lui avoir été fait, lorſque Jacob ſurprit la bénédiction d'Iſaac. Jacob pour tâcher de ſauver au moins une partie de ſes gens & de ſes animaux, les partagea en deux bandes, diſant : Si Eſaü vient attaquer une de ces troupes, l'autre pourra ſe ſauver par la fuite. En même temps il s'adreſſa à Dieu, lui repréſenta ſes promeſſes anciennes, & les ordres qu'il lui avoit donnés de retourner dans ſon pays ; il le conjura de le garantir de la

(1) *Geneſ.* XXXII. 1. 2. 3. *& ſeq.*

main d'Esaü, qu'il craignoit extrêmement, & de conserver ses femmes & ses enfans de l'épée de son frère. Seigneur, lui dit-il, je suis indigne de toutes les bontés que vous avez eues pour moi. J'ai passé il y a vingt-ans ce fleuve du Jourdain, n'ayant qu'un bâton à la main, & aujourd'hui je vais le repasser avec deux grosses troupes. Délivrez-moi, je vous prie, de la main de mon frère Esaü; parce que je crains extrêmement qu'il ne fasse passer au fil de l'épée la mère & les enfans. AN. DU M. 2265. Avant J. C. 1735. Avant l'Ere vulgaire 1739.

Ensuite il mit à part deux cents Chèvres, vingt Boucs; deux cents Brebis & vingt Béliers, trente femelles de Chameaux avec leurs petits; quarante Vaches & dix Taureaux; vingt Anesses & dix Anons; & envoya tout cela devant lui, séparé en autant de bandes qu'il y avoit d'espèces d'animaux, à Esaü son frère, afin de le fléchir avant qu'il arrivât jusqu'à lui. Il donna ordre à ses gens qui les conduisoient de marcher à quelque distance les uns des autres, & s'ils rencontroient Esaü, de lui dire que c'étoit dès présens qu'il lui faisoit, & qu'il venoit lui-même après eux, pour lui rendre ses devoirs. Jacob fit donc partir tous ses présens de fort bonne heure; pour lui il passa la nuit à Mahanaïm, avec ses femmes, ses enfans, & le reste de sa troupe.

Le lendemain de très-grand matin, & avant le jour, il fit passer le torrent de Jabok à tout son monde, & lui demeura seul à Mahanaïm; en même temps il parut un homme qui lutta contre lui jusqu'au lever de l'aurore: & voyant qu'il ne pouvoit surmonter Jacob, il lui toucha le nerf de la cuisse, qui fut engourdi du coup, ensorte que Jacob en boita quelque temps. Alors l'homme, ou l'Ange avec lequel il luttoit, lui dit: Laissez-moi aller, car l'aurore commence à paroître. Mais Jacob répondit: Je ne vous laisserai point aller, que vous ne m'ayez béni. L'Ange lui demanda: Quel est votre nom? Il répondit: Jacob. L'Ange lui dit: On ne vous appelera plus Jacob, c'est-à-dire celui qui supplante; mais Israël, c'est-à-dire celui qui surmonte Dieu: Car si vous avez prévalu contre Dieu, combien plus prévaudrez-vous contre les hommes. Jacob lui demanda ensuite quel étoit son nom: Il répondit: Pourquoi me demandez-vous mon nom? Et il le bénit au même lieu. Jacob donna à cet endroit le nom de *Phanuël*, en disant: J'ai vu Dieu face à face, sans que j'en aie perdu la vie. On bâtit

An du M. 2265. Avant J. C. 1735. Avant l'Ere vulgaire 1739.

dans la ſuite au même lieu une Ville qui fut nommée Phanuël. Il paſſa le torrent de Jabok vers le lever du Soleil ; & il ſe trouva boiteux d'une jambe. C'eſt pour cette raiſon, qu'encore aujourd'hui les Iſraélites ne mangent point du nerf de la cuiſſe des animaux, en mémoire du nerf de la cuiſſe de Jacob, que l'Ange toucha, & qui demeura engourdi. En quelques endroits ils ne mangent point du tout de la cuiſſe de derrière ; ailleurs ils ſe contentent d'en ôter les fibres & les nerfs.

Rencontre de Jacob & d'Eſaü.

Peu de temps après Jacob aperçut d'aſſez loin Eſaü, qui venoit à lui avec quatre cents hommes. Auſſitôt il partagea ſes femmes & ſes enfans de cette ſorte ; il mit à la tête les deux ſervantes avec leurs enfans ; Lia & ſes enfans au ſecond rang, & Rachel avec Joſeph au dernier. Jacob s'avançant le premier, ſe proſterna ſept fois juſqu'en terre avant qu'il fût proche d'Eſaü. Alors Eſaü courut au devant de lui, l'embraſſa & le ſerrant étroitement, le baiſa en pleurant de tendreſſe. En même temps il vit les femmes & les enfans de Jacob ; & il lui demanda ce que c'étoit. Jacob lui répondit que c'étoient ſes femmes & ſes enfans : & auſſitôt les uns & les autres s'approchant d'Eſaü, le ſalüèrent avec une profonde inclination. Eſaü lui demanda auſſi ce que vouloient dire ces troupeaux qu'il avoit rencontrés. Ce ſont, dit Jacob, des préſens que je vous envoie pour trouver grâce à vos yeux. Eſaü s'excuſa de les recevoir, diſant qu'il avoit des biens abondamment : mais Jacob le preſſa avec tant d'inſtance qu'il ne put les refuſer. Jacob ajouta : J'ai vu aujourd'hui votre viſage, comme ſi je voyois le viſage d'un Ange ou d'un Dieu ; accordez-moi donc vos bonnes grâces, & ſoyez-moi favorable.

Eſaü vouloit l'accompagner avec ſes gens, pour lui ſervir d'eſcorte ; mais ſon frère le pria de n'en prendre pas la peine, diſant que ſa troupe étant compoſée de femmes & de petits enfans, de Brebis & de Vaches pleines, ou qui allaitoient, il ne pouvoit pas les preſſer ſans les expoſer à mourir en un ſeul jour. Que mon Seigneur, ajouta-t-il, marche devant ſon ſerviteur, & je le ſuivrai tout doucement, ſelon que je verrai que ma troupe le pourra faire, en attendant que j'aille chez mon Seigneur à Séïr. Eſaü le pria de trouver bon au moins qu'une partie de ſes gens l'accompagnât ; Jacob l'en remercia, & lui dit qu'il ne demandoit qu'une ſeule

chose, qui étoit qu'il trouvât grâce à ses yeux. Ainsi Esaü s'en retourna à Séir, & Jacob arriva ce même jour à Socoth, près du Jourdain. Nous ne croyons pas que Jacob ait jamais exécuté ce qu'il dit à Esaü, qu'il l'ira voir à Séir. Ce n'étoit qu'un compliment qu'il lui faisoit, & Esaü ne le prit pas autrement. An. du M. 2265. Avant J. C. 1735.

Jacob étant délivré de la crainte de son frère, s'arrêta quelque temps à Socoth. Il y bâtit une maison pour lui, & des *huttes*, ou des parcs pour ses troupeaux. Quelques-uns croient qu'il y demeura six mois. Il se forma dans la suite au même endroit une Ville, qui conserva le nom de Socoth, c'est à-dire les tentes; elle est à deux ou trois lieues du Jourdain à l'Orient. De-là il passa à Salem Ville des Sichemites. On connoît une Ville de Salem sur le Jourdain [1] du côté de l'Occident; mais elle est un peu trop éloignée de Sichem; plusieurs interprètes traduisent l'Hébreu *Salem* [2], par *sain & sauf*; il arriva en parfaite santé & bien guéri de la foulure du nerf de sa cuisse, près de la Ville de Sichem, & il y demeura assez long-temps. Il acheta des enfans d'Hémor cette partie du champ où il avoit tendu ses tentes, pour cent Kesitha, que nous croyons être une certaine somme, ou une bourse d'argent; d'autres croient que *Kesitha* étoit une espèce de monnoie, marquée d'un Agneau; d'autres que c'étoit des Agneaux réels. On peut voir sur cela les Commentateurs (3). Jacob y dressa un Autel, & y invoqua le Dieu très-fort d'Israël, & il donna à cet Autel le nom *du Dieu fort, du Dieu d'Israël.* Cet Autel étoit apparemment au même endroit, où Abraham en avoit bâti un long-temps auparavant (4), lorsqu'il arriva pour la première fois dans la terre de Canaan. C'est au même endroit, qu'étoit le puits ou la fontaine de Jacob, dont il est parlé dans S. Jean (5).

CH. XXVI. Dina fille de Jacob, est violée par Sichem.

Environ huit ans après l'arrivée de Jacob dans la terre de Canaan, Dina sa fille eut la curiosité d'aller voir une fête des Sichemites. Sichem fils d'Hémor Hévéen, Prince de la Ville & du canton de Sichem, l'ayant vue, fut épris d'amour pour elle, la ravit & la viola; il tâcha de la gagner, & de la consoler par ses caresses, il voulut même l'épouser, & alla An. du M. 2273. Avant J. C. 1727.

(1) *Joan.* IV. 5.
(2) *Vide Hieronym. qu. Heb. Rabb. alios plures & recentiorib.*
(3) Voyez le Comment. sur la Genes. XXXII. 19.
(4) *Genes.* XII. 6. 7.
(5) *Joan.* IV. 5. 6. 12. 20.

An du M. 2273. Avant J. C. 1727.

trouver ſon père Hémor, pour le prier de la lui demander pour femme. Jacob ayant été informé de l'outrage fait à ſa fille, n'en dit rien juſqu'au retour de ſes fils, qui étoient alors aux champs occupés à paître les troupeaux. Cette nouvelle les remplit de fureur, & ils ne cherchoient que l'occaſion de s'en venger. Hémor père du jeune homme vint parler à Jacob, pour lui demander Dina pour ſon fils Sichem, qui étoit préſent. Hémor propoſa à Jacob & à ſes fils d'entrer réciproquement en commerce, & en alliance les uns avec les autres, de demeurer dans le même pays, & d'y vivre enſemble en bonne intelligence, ne compoſant qu'un même peuple. Sichem demanda avec inſtance, qu'on lui donnât Dina pour femme; promettant de donner pour ſa dot & pour les préſens au père & aux frères, tout ce qu'ils demanderoient.

Mais les fils de Jacob outrés de l'outrage fait à leur ſœur, leur répondirent frauduleuſement: Nous ne pouvons donner notre ſœur à un homme incirconcis; tout incirconcis eſt impur & abominable à notre égard. Ainſi ſi vous voulez que nous entrions réciproquement en alliance & en commerce, & que nous ne compoſions qu'un même peuple, il faut que vous receviez la circonciſion comme nous, ſans cela nous reprendrons notre fille, & nous nous retirerons. Hémor & Sichem ſon fils agréerent ces offres, & étant retournés dans la ville, ils expoſerent au peuple aſſemblé à la porte, ce qui leur avoit été propoſé par les enfans de Jacob; ils leur firent ſentir l'avantage qu'ils tireroient de l'alliance avec Jacob & ſa famille; ils leur dirent, que par ce moyen ils entreroient en participation de tout ce que poſſédoient ces étrangers, & que demeurant dans leur pays, ils le cultiveroient, & y répandroient de grandes richeſſes.

Meurtre des Sichemites par les enfans de Jacob.

Toute la Ville de Sichem conſentit à cette propoſition; ainſi tous les mâles furent circoncis dès le même jour. Mais le troiſième jour d'après, lorſque la douleur de la circonciſion eſt plus ſenſible, & que la plaie eſt plus enflammée, deux des enfans de Jacob, Siméon & Lévi, frères utérins de Dina, accompagnés apparemment de quelques domeſtiques de leur père, entrèrent dans la Ville de Sichem l'épée à la main, & égorgèrent tous les mâles, qui n'étoient pas en état de ſe défendre à cauſe de la douleur de la circonciſion; enſuite ils prirent Dina leur ſœur, & la ramenè-

rent chez leur père. Après ce carnage les autres fils de Jacob ſe jetèrent dans la Ville, la pillèrent, emmenèrent les beſtiaux des Sichemites, prirent leurs femmes captives, avec les petits enfans, & ravagèrent tout ce qui étoit à eux dans la campagne. Jacob trouva très-mauvaiſe la conduite de ſes fils dans cette occaſion; il leur dit: Vous m'avez rendu odieux aux Cananéens & aux Phéréſéens, qui habitent ce pays. Nous ne ſommes que peu de monde, ils s'aſſembleront contre moi, & ils m'exterminoront avec toute ma maiſon. Ses enfans lui répondirent: Devoient-ils ainſi ravir l'honneur à notre ſœur, & la traiter en proſtituée? Comme Jacob étoit dans l'inquiétude pour les ſuites de cet événement, il lui fut dit en ſonge [1], de ſe retirer à Béthel, où Dieu lui avoit apparu lorſqu'il fuyoit Eſaü, & d'y dreſſer un Autel pour y exécuter ſes vœux & y exercer les actes de ſa religion.

An du M. 2273. Avant J. C. 1727.

Jacob ayant donc aſſemblé toute ſa maiſon, leur dit: Jetez loin de vous les Dieux étrangers qui ſont au milieu de vous; purifiez-vous & changez d'habits; venez, allons à Béthel pour y dreſſer un Autel à Dieu qui m'a exaucé au jour de mon affliction, & qui m'a accompagné pendant mon voyage. Ils lui donnèrent donc tous les Dieux étrangers, tant ceux qu'ils avoient apportés de Méſopotamie, [car l'idolâtrie & la ſuperſtition y étoient communes, même dans la famille de Laban] que ceux qu'ils avoient pu prendre dans le pillage de Sichem. Ils lui donnèrent auſſi les anneaux, les braſſelets, & les pendans d'oreilles [1], auxquels ils attribuoient une vertu ſurnaturelle, & qu'ils conſervoient comme des Taliſmans, ou des préſervatifs contre toute ſorte de maux. Jacob ayant reçu tout cela, l'enfouit ſous un térébinthe, ou ſous un chêne qui étoit derrière, ou au Couchant de Sichem. Il le fit ſans doute à l'inſçu de ſa famille; de peur que quelqu'un n'allât les rechercher pour les employer de nouveau à des uſages profanes & ſuperſtitieux. Quelques Auteurs avancent qu'on les retrouva dans la ſuite; mais on n'a aucune bonne Hiſtoire, qui nous apprenne cette circonſtance.

Jacob arrive à Béthel.

Jacob & ſa famille, s'étant donc mis en chemin, Dieu

(1) *Geneſ.* chap. xxxv. (1) Voyez le Comment. ſur la Geneſ. ch. xxxv. ℣. 4.

An du M. 2273. Avant J. C. 1727. frappa de terreur toutes les Villes voiſines, qui n'oſèrent les attaquer dans leur retraite. Ils arrivèrent heureuſement à Luza, nommée depuis Béthel, & Jacob y érigea un Autel, à qui il donna le nom de maiſon de Dieu; parce que Dieu lui avoit apparu en ce lieu là, lorſqu'il ſe ſauvoit en Méſopotamie, pour éviter la colère de ſon frère. En ce même temps Débora, nourrice de Rebecca, mourut, & fut enterrée ſous un chêne, au pied de la montagne de Béthel, & ce lieu fut appelé le Chêne des pleurs.

Dieu apparut de nouveau à Jacob à Béthel, lui renouvela ſes anciennes promeſſes, & lui confirma le nom d'Iſraël qu'il avoit reçu à Phanuël. Après quoi Jacob dreſſa au même endroit un monument de pierres, offrit du vin deſſus, & répandit de l'huile, pour le conſacrer au Seigneur qui lui avoit apparu. Il ne demeura pas long-temps à Béthel; il s'avança vers la partie Méridionale du pays du côté d'Hébron, pour aller voir Iſaac ſon père, qui demeuroit dans la vallée de Mambré. Comme il étoit en chemin, & environ à la diſtance d'un ſillon de terre [1], de la petite Ville d'Ephrata, autrement Bethléem, Rachel fut ſaiſie des douleurs de l'enfantement, & elle mourut après avoir mis au monde un fils qu'elle nomma *Benoni*, c'eſt-à-dire, le fils de ma douleur. Mais ſon père l'appela *Benjamin*, ou le fils de la droite. Jacob y dreſſa un monument de pierre à Rachel, & ce monument s'y voyoit encore du temps de Moyſe. On y en montre un encore aujourd'hui, mais on croit que ce n'eſt pas le même, qui avoit été fait par Jacob; on l'a orné, & renouvelé peut-être plus d'une fois depuis tant de ſiècles. Jacob eut au même endroit un autre ſujet de douleur. Ruben ſon fils aîné abuſa de Bala, qui étoit ſa femme. Ce qui ne put être caché à Jacob.

Naiſſance de Benjamin fils de Rachel.

Vers l'An du Monde 2275. Avant J. C. 1725. Jacob arriva enfin à Mambré (2), près de ſon père Iſaac, & il y demeura aſſez long-temps puiſqu'il vécut environ treize ans avec ſon père, qui mourut enfin dans une extrême vieilleſſe, épuiſé par ſon grand âge, ayant cent quatre-vingts ans accomplis. Eſaü & Jacob lui rendirent les derniers devoirs, & l'enterrèrent dans la même caverne où étoient Abraham & Sara.

An du M. 2288 Avant J. C. 1712.

(1) Le ſillon eſt à peu près la longueur de 240 pieds de long. *Plin. l.* 18 *c.* 3

(2) *Geneſ.* xxxv. 27. *& ſeq.*

CH. XXVII. Joſeph encourt la haine de ſes frères.

Pendant que Jacob étoit à Mambré, & avant la mort d'Iſaac, il eut quelque chagrin domeſtique à l'occaſion de ſon fils Joſeph, dont nous allons donner l'Hiſtoire tout de ſuite. Joſeph n'ayant encore que ſeize ans, étoit employé par ſon père à conduire ſes troupeaux, de même que ſes autres enfans (*l*), il le mit avec les fils de Bala & de Zelpha, eſpérant peut-être que ces enfans auroient pour lui plus de conſidération, que les enfans de Lia. Joſeph ayant remarqué quelque déſordre parmi ſes frères, en donna avis à ſon père, & accuſa ſes frères d'un crime énorme. Cela joint à la jalouſie qu'ils avoient conçue de longue main contre lui, le leur rendit extrêmement odieux; enſorte qu'ils ne pouvoient lui parler avec douceur. Son père lui avoit toujours témoigné plus de tendreſſe qu'à ſes autres enfans, & lui avoit fait faire un habit rayé & précieux. Ces petites diſtinctions allumèrent de plus en plus la jalouſie de ſes frères. Joſeph lui-même y donna innocemment occaſion, en leur racontant certains ſonges qu'il avoit eus, & qui préſageoient ſa future élévation.

An du M. 2276. Avant J. C. 1724.

Songes de Joſeph.

Ecoutez, leur dit-il, le ſonge que j'ai eu : Il me ſembloit que je liois avec vous des gerbes dans un champ, & que ma gerbe ſe levoit & ſe tenoit debout, pendant que les vôtres venoient ſe ranger tout autour, & adorer la mienne. Ses frères lui répondirent : Eſt-ce donc que vous ſerez notre Roi, & que nous ſerons aſſujettis à votre domination ? Tout cela augmentoit leur aigreur, & fomentoit la haine qu'ils lui portoient. Il leur raconta encore un autre ſonge qu'il avoit eu. J'ai cru voir en ſonge, leur dit-il, le Soleil & la Lune, & onze Etoiles qui m'adoroient. Ce ſonge ayant été rapporté à Jacob, il lui en fit la réprimande, & lui dit : Eſt-ce que votre mère, vos frères & moi vous adoreront ſur la terre ? Toutefois Jacob conſidéroit tout cela avec attention, & dans le ſilence, ne doutant point que ces ſonges ne fuſſent ſignificatifs.

Joſeph eſt vendu & mené en Egypte.

Un jour que les frères de Joſeph étoient aux environs de Sichem, où ils paiſſoient leurs troupeaux, ſon père l'envoya pour voir s'ils ſe portoient bien, & ſi ſes troupeaux étoient en bon état. Joſeph partit donc de la vallée de Mambré près d'Hébron, & alla à Sichem, & fit près de trente lieues

(*l*) *Geneſ.* XXXVII. 1. 2. *&c.*

An du M 2276. Avant J. C. 1714.

pour les trouver ; mais étant arrivé à Sichem, on lui dit qu'ils étoient à Dothaïm, à sept ou huit lieues de-là vers le Nord. Il y alla, & ses frères l'ayant aperçu de loin, se dirent l'un à l'autre : Voici notre songeur qui vient, allons, tuons-le, & le jetons dans cette vieille citerne, & nous dirons qu'une bête sauvage l'a dévoré, & après cela nous verrons à quoi ses songes lui auront servi.

Ruben les ayant entendu parler ainsi, tâcha de les détourner de cette résolution ; il leur dit de ne point souiller leurs mains dans le sang de leur frère ; mais de le jeter plutôt dans quelque vieux puits, d'où il ne pût sortir. Son dessein étoit de l'en tirer, & de le renvoyer secrétement à son père. Joseph ne fut pas plutôt arrivé, que ses frères le prirent, le dépouillèrent de sa tunique rayée, & le jetèrent dans un vieux puits, où il n'y avoit plus d'eau. Quelque temps après s'étant assis pour manger, ils virent une caravane d'Ismaélites, qui venoient des Montagnes de Galaad, & qui alloient en Egypte, ayant leurs Chameaux chargés de térébinthe, de résine, & d'autres drogues. Alors Juda dit à ses frères : Que nous servira d'avoir tué notre frère, & d'avoir célé sa mort ? Il vaut mieux le vendre à ces Ismaélites, & ne point souiller nos mains ; car il est notre frère & notre chair. Ses frères y consentirent, & l'ayant tiré de la citerne, ils le vendirent vingt pièces d'argent [1] à ces Ismaélites, ou plutôt à des Madianites de leur troupe [2], qui le menèrent en Egypte.

Ruben voulant exécuter son dessein, s'étoit absenté de la compagnie de ses frères ; & étant revenu quelque temps après à la citerne dans le dessein d'en tirer Joseph, il ne l'y trouva plus, & croyant qu'ils l'avoient tué, il déchira ses vêtemens, & vint dire à ses frères : L'enfant ne paroît plus, que deviendrai-je ? Mais ils lui dirent ce qu'ils avoient fait, & comme ils l'avoient vendu à des passans. Après cela ils prirent la robe de Joseph, & l'ayant trempée dans le sang d'un Chevreau qu'ils tuèrent, ils l'envoyèrent à Jacob, & lui firent dire par celui qui la portoit : Voici une ro-

(1) Vingt Sicles d'argent font environ 34 l. de notre monnoie

(2) Genes. xxxvi 28. L'Ecriture semble quelquefois confondre les Ismaélites avec les Madianites. Voyez Judic, viii. 22. 24. 26.

be que nous avons trouvée, voyez si c'est celle de votre fils. Jacob la reconnut sans peine, & dit : Une bête cruelle l'a dévoré, une bête farouche à mangé Joseph. Il déchira ses vêtemens, & se couvrit d'un cilice, pleurant son fils comme mort. Ses enfans s'assemblèrent pour tâcher de le consoler ; mais ce fut en vain ; il demeura inconsolable, & dit : Je ne cesserai de pleurer, jusqu'à ce que je descende au fond du tombeau avec mon fils.

AN. DU M. 2186. Avant J. C. 1714.

Cependant les Marchands Madianites, qui avoient acheté Joseph, le conduisirent en Egypte [1], & le vendirent à Putiphar Officier de la maison de Pharaon, & Général de ses troupes. Vers le même temps Juda étant allé à Odollam, y épousa la fille d'un Cananéen, nommé Sué. Il en eut trois fils, savoir, Her, Onan, & Séla. Juda donna pour femme à Her son fils aîné, une fille nommée Thamar. Her étoit un très-méchant homme, & le Seigneur le frappa de mort, avant qu'il eût des enfans de son épouse. Juda suivant l'usage du pays[2], voulut qu'Onan son second fils épousât Thamar, afin qu'il suscitât des enfans à son frère. Mais Onan considérant que les enfans qui naîtroient d'elle, seroient censés fils de son frère, empêchoit par une action exécrable qu'elle ne devînt mère: c'est pourquoi le Seigneur le frappa de mort en punition de son crime abominable. Juda dit donc à Thamar: Demeurez veuve dans la maison de votre père, jusqu'à ce que Séla mon dernier fils devienne grand. Mais il n'avoit nulle envie de le donner à Thamar ; de peur qu'il ne mourût comme ses deux frères. Thamar demeura donc dans le veuvage chez son père, sans que Juda pensât à tenir sa parole. Assez long-temps après Juda perdit sa femme, & après en avoir fait le deuil selon la coutume, il alla d'Odollam, Ville située assez près d'Hébron vers le Nord, à Thamnat ou Thamnata vers Lydda, ou Diospolis, environ à quatorze lieues d'Odollam. Il y alla avec Hiras le pasteur de ses troupeaux, ou son ami, selon l'Hébreu.

Judas épouse la fille de Sué.

Thamar étant informée du voyage de Juda, quitta ses habits de veuve, prit un grand voile qui lui cachoit entièrement le visage, & alla se mettre comme une courtisanne, sur le chemin où Juda devoit passer. Juda lui parla, & elle

(1) *Genes.* XXXVIII. 1, 2, 3. *& seq.*

(2) Genes. XXXVIII. 8. Voyez le Commentaire sur cet endroit.

An du M. 2286. Avant J. C. 1714. Thamar conçoit Pharez & Zara.

consentit à son mauvais désir, à condition qu'il lui donneroit un Chevreau; Juda le lui promit, & lui laissa pour gage son anneau, son brasselet & son bâton. Thamar ayant donc conçu, se retira promptement, & reprit ses habits de veuve. Quand Juda envoya le Chevreau, & qu'il voulut retirer ses gages, on ne trouva plus la personne, & nul ne put dire où elle étoit allée. Trois mois après on vint dire à Juda, que sa belle-fille étoit grosse. Juda répondit aussitôt: Qu'on la fasse venir en public, & qu'on la brûle. Mais lorsqu'on la menoit au supplice, elle envoya dire à son beau-père: J'ai conçu de celui à qui sont ces gages. Voyez à qui est cet anneau, ce brasselet & ce bâton. Juda ayant reconnu ces gages, dit: Elle est plus juste que moi; puisque j'ai manqué à ma parole, en ne lui faisant point épouser Séla mon fils, quoiqu'il fut en âge. Il ne la connut pas néanmoins depuis.

Lorsqu'elle fut sur le point d'accoucher, elle se trouva enceinte de deux Jumeaux, & lorsque ces enfans étoient prêts de sortir, l'un des deux avança la main, à laquelle la Sage-femme attacha un ruban d'écarlate, en disant, celui-ci doit sortir le premier. Mais ayant retiré sa main, l'autre sortit. Alors la Sage-femme dit: Pourquoi avez-vous ainsi rompu le mur de séparation? Comme si elle eût voulu dire: Pourquoi avez-vous apporté la division dans votre famille, en prévenant ainsi la naissance de votre frère: mais cette rupture sera sur vous, c'est à vos risques, l'autre sera censé l'aîné. On appela celui-ci Pharez, c'est-à-dire, division; & celui qui avoit le ruban d'écarlate sortit ensuite, & fut appellé Zara, c'est-à-dire, Orient.

Ch. XXVIII. Joseph sollicité au crime par la femme de Putiphar.

Revenons maintenant à Joseph, dont nous avons commencé l'Histoire un peu plus haut. Putiphar son maître ayant reconnu que Dieu étoit avec Joseph, & que tout réussissoit entre ses mains [1], prit en lui une entière confiance, & lui donna l'autorité sur sa maison. Joseph répondit à cela avec toute la fidélité, & l'exactitude dont il fut capable; & le Seigneur bénit la maison de l'Egyptien à cause de Joseph, & il le combla de biens tant à la ville qu'à la campagne; enforte que Putiphar ne savoit ce qu'il avoit, tant il étoit riche; & d'ailleurs il se fioit tellement à Joseph, qu'il ne se

(1) *Genes.* XXXIX.

mêloit de rien, & n'entroit en connoiſſance de quoi que ce fût, ne ſongeant qu'à uſer de ſes biens, & à vivre à ſon aiſe. Or Joſeph étoit beau de viſage, agréable, & bienfait de ſa perſonne. Il y avoit déjà dix ans, qu'il étoit dans la maiſon de Putiphar, lorſque ſa maîtreſſe jeta les yeux ſur lui, & le ſollicita à un crime honteux. Joſeph en ayant horreur, lui dit: Vous voyez que mon maître m'a confié tout ce qu'il a dans ſa maiſon, & qu'il ſe repoſe de tout ſur moi, & qu'il ne s'eſt réſervé que vous ſeule; comment donc pourrois-je lui manquer de fidélité, l'outrager d'une manière ſi indigne, & offenſer mon Dieu par un ſi grand crime? La paſſion de cette femme ne fut que plus irritée par le refus de Joſeph, elle continua pendant pluſieurs jours à le ſolliciter, & Joſeph demeura toujours ferme dans ſa réſolution de ne rien faire ni contre ſon Dieu, ni contre ſon maître.

AN DU M. 2286. Avant J. C. 1714. Avant l'Ere vulgaire 1718.

Un jour Joſeph étant ſeul dans la maiſon de Putiphar, & y travaillant à ce qui concernoit ſon emploi, ſa maîtreſſe le prit par ſon manteau, & lui dit de conſentir enfin à ſon déſir. Mais Joſeph lui laiſſant le manteau entre les mains, s'enfuit & ſortit du logis. Cette femme outrée du refus de Joſeph, & changeant ſon amour en haine, ſe mit à crier, & appelant les gens de ſa maiſon, leur dit: On nous a amené ici cet Hébreu pour nous faire inſulte; il eſt venu à moi dans le deſſein de me corrompre, & m'étant miſe à crier, il m'a laiſſé ſon manteau que je tenois, & s'eſt ſauvé. Putiphar de retour au logis écouta tout ce que ſa femme lui dit; & trop crédule à ſes paroles, fit mettre Joſeph dans la priſon, où l'on gardoit les priſonniers du Roi; il le chargea de chaînes [1], & le laiſſa dans l'amertume, & l'ame percée de douleur, de ne pouvoir ſe juſtifier, & montrer ſon innocence. Mais Dieu ne l'abandonna pas dans cette extrémité; Putiphar fut enfin informé de l'innocence de Joſeph, & touché de ſes peines, il lui donna dans la priſon des marques de ſa confiance, en lui remettant le ſoin des autres priſonniers, enſorte qu'il s'en repoſoit entièrement ſur lui.

Il arriva que deux Officiers du Roi d'Egypte, ſavoir ſon grand Echanſon & ſon grand Pannetier, ayant encouru la

(1) *Pſalm.* CVI. 8.

An du M. 2287. Avant J. C. 1713. Joseph explique les songes des deux Officiers du Roi d'Egypte.

disgrace de leur maître, furent mis dans la même prison où étoit Joseph [1]. C'étoit Joseph qui les servoit & qui avoit soin d'eux. Quelque temps après leur empriſonnement, ils eurent tous deux en une même nuit chacun un songe, qui préſageoit ce qui devoit leur arriver. Joseph étant entré le matin où ils étoient, & les voyant triſtes, leur en demanda le ſujet. Ils lui dirent, qu'ils avoient eu chacun un ſonge qui leur cauſoit de l'inquiétude, & que pour comble d'affliction, ils n'avoient perſonne qui pût le leur expliquer; car dans l'Egypte l'art d'interpréter les ſonges étoit très-commun; & ces perſonnes étoient de longue main dans l'habitude de ſe les faire expliquer. Joſeph leur dit: N'eſt-ce pas à Dieu qu'il appartient de donner l'interprétation des ſonges? Dites moi ce que vous avez vu: Dieu pourra me découvrir leur ſignification, comme il le feroit au devin. Alors le grand Echanſon lui dit: il me ſembloit que je voyois devant moi un ſep de vigne, où il y avoit trois provins, qui pouſſoient peu à peu, premièrement des boutons, puis des fleurs, & enfin des raiſins mûrs, dont j'ai exprimé le ſuc dans la coupe que je tenois, & que j'ai préſentée au Roi. Joſeph lui dit: Voici l'interprétation de votre ſonge. Les trois provins de la vigne marquent trois jours, après leſquels Pharaon ſe ſouviendra de vous, & vous rétablira dans votre emploi; ſeulement je vous prie de vous ſouvenir de moi, & de ſupplier Pharaon qu'il daigne me tirer de cette priſon; parce que je ſuis un pauvre Hébreu qui ai été enlevé par fraude & par violence de mon pays, & qui ai été renfermé ici le plus injuſtement du monde.

Le grand Pannetier voyant que Joſeph avoit ſi bien expliqué le ſonge de l'Echanſon, lui dit: J'ai eu auſſi un ſonge. Il me ſembloit que je portois ſur ma tête trois corbeilles pleines de la plus pure farine; & que dans celle qui étoit la plus haute, il y avoit de toute ſorte de pâtiſſerie, que l'on peut apprêter pour être ſervie ſur une table; & que les Oiſeaux venoient & en mangeoient. Joſeph lui répondit: Voici l'interprétation de votre ſonge. Les trois corbeilles ſignifient que vous avez encore trois jours à vivre; après leſquels Pharaon vous fera couper la tête, & vous

(1) *Geneſ.* XL.

fera

fera enſuite attacher à une croix, où vous ſervirez de pâture aux Oiſeaux. Trois jours après arriva la fête de la naiſſance du Roi, dans laquelle Pharaon fit un grand feſtin à ſes Serviteurs & à ſes Officiers. Alors il ſe ſouvint du grand Echanſon & du grand Pannetier : il rétablit le premier dans ſa charge, & fit attacher l'autre à une croix. Ce qui vérifia l'interprétation que Joſeph avoit donnée à leur ſonge. Mais le grand Echanſon étant rentré en faveur, ne ſe ſouvint plus de Joſeph ; il ne penſa qu'à jouir de ſa bonne fortune.

An du M 2287. Avant J. C. 1713.

CH. XXIX. Songes de Pharaon expliqués par Joſeph.

Deux ans après (1) Pharaon eut un ſonge myſtérieux & ſignificatif. Il lui ſembla, qu'il étoit ſur le bord du Nil, d'où ſortoient ſept Vaches fort belles & extrêmement graſſes, qui paiſſoient dans la prairie ; & qu'enſuite il en ſortit ſept autres très-maigres, & toutes défigurées, qui paiſſoient auſſi ſur le bord du fleuve en des lieux pleins d'herbes, leſquelles dévorèrent les premières, qui étoient ſi graſſes & ſi belles. Pharaon s'éveilla tout rempli de ce ſonge ; mais s'étant rendormi, il en eut un autre, où il vit ſept épis très-beaux, & remplis de grains, qui ſortoient d'une même tige. Enſuite il en vit paroître ſept autres fort minces, & deſſéchés par un vent brûlant ; ces derniers dévorèrent les premiers, qui étoient ſi beaux & ſi pleins. Pharaon s'étant réveillé, fut rempli d'inquiétude, & d'abord envoya chercher les devins & les ſages du pays, & leur raconta ſon ſonge ; mais nul ne put lui en donner l'interprétation. Alors le grand Echanſon voyant l'embarras où étoit le Roi, ſe ſouvint de Joſeph, & dit à Pharaon : Seigneur, je reconnois ma faute : Il y a quelque temps que mon Seigneur nous ayant fait mettre en priſon, le grand Pannetier & moi, nous eumes l'un & l'autre un ſonge qui nous fut expliqué par un jeune Hébreu ſerviteur du Général de vos troupes, qui étoit dans la même priſon ; & trois jours après l'événement vérifia pleinement ſa prédiction dans toutes ſes circonſtances. Auſſitôt le Roi commanda qu'on fît venir Joſeph. On le tira donc de priſon ; on le raſa ; on lui fit changer d'habits, & on le préſenta à Pharaon. Ce Prince lui dit : J'ai eu des ſonges, & perſonne ne peut m'en donner l'interprétation. Mais on

An du M. 2289. Avant J. C. 1711.

(1) *Geneſ.* XLI.

An du M. 2289. Avant J. C. 1711.

m'a dit que vous étiez fort éclairé dans cette ſcience, & que vous pourriez me les expliquer. Joſeph lui répondit d'une manière pleine de modeſtie : Seigneur, ce ſera Dieu, & non pas moi, qui rendra au Roi une réponſe favorable.

Pharaon lui raconta enſuite ſes deux ſonges, comme nous venons de les dire, & Joſeph lui répondit : Les deux ſonges du Roi ne ſignifient qu'une même choſe, & ils préſagent ce qui doit arriver. Les ſept Vaches ſi belles & ſi graſſes, & les ſept épis ſi pleins & ſi beaux, marquent ſept années d'abondance, qui doivent venir de ſuite en Egypte ; & les ſept Vaches maigres & défaites, & les ſept épis vides & deſſéchés, marquent ſept années de ſtérilité & de diſette, qui ſuivront les ſept années d'abondance. Les ſept Vaches maigres abſorbent & conſument les ſept vaches graſſes, & les ſept épis vides & brûlés dévorent les ſept épis pleins, pour montrer que la diſette & la famine ſera telle, qu'elle fera oublier toute l'abondance des années précédentes. Enfin, Seigneur, les deux ſonges qui ſont venus de ſuite, & qui ont la même ſignification, ſont une marque qu'ils ſeront bientôt ſuivis de l'événement, & que tout ce qu'ils ſignifient, arrivera infailliblement. C'eſt pourquoi il eſt de la prudence du Roi de choiſir un homme ſage & habile, à qui il donne l'intendance de toute l'Egypte ; afin qu'il établiſſe des Officiers dans toutes les Provinces, qui pendant les ſept années prochaines, qui ſeront des années d'abondance, ramaſſent dans les greniers publics la cinquième partie des grains de la terre ; & que le tout ſoit gardé dans des magaſins ſous la puiſſance du Roi ; afin que ce bled ainſi mis en réſerve, ſuffiſe pour les ſept années ſuivantes, qui ſeront des années de ſtérilité ; & qu'ainſi le pays ne ſoit pas entièrement conſumé par la famine.

Joſeph eſt établi ſur tout l'Egypte & fait ramaſſer dans les greniers du Roi une très-grande quantité de grains.

Ce conſeil plut à Pharaon & à toute ſa Cour, & le Roi dit à ſes Miniſtres : Où pourrions-nous trouver un homme comme celui-ci, rempli de l'eſprit des Dieux, & favoriſé de leurs lumières ? Puis donc que les Dieux vous ont découvert ce qui doit arriver, dit-il, en s'adreſſant à Joſeph, je ne crois pas en pouvoir trouver de plus ſage que vous ; ce ſera vous qui aurez l'autorité ſur ma maiſon : toute l'Egypte obéira à vos ordres, & je n'aurai au-deſſus de vous que le nom & la qualité de Roi. Je vous établis aujourd'hui

Intendant de toute l'Egypte. En même temps il tira ſon anneau de ſon doigt, & le mit en la main de Joſeph, le fit revêtir d'une robe de fin lin, ou de coton; lui mit au cou un collier d'or; le fit monter ſur celui de ſes chars, qui ſuivoit d'ordinaire immédiatement le char du Roi, & fit crier devant lui dans tout le pays, que tout le monde eût à lui obéir, à fléchir le genou devant lui, & à le reconnoître comme Intendant de toute l'Egypte. Le Roi lui dit enſuite: Je ſuis Pharaon: je veux que perſonne ne remue ni le pied ni la main dans toute l'Egypte, que par vos ordres. Il lui changea auſſi ſon nom, pour marque qu'il le prenoit à lui & à ſon ſervice, & il l'appela *Zaphnat-Phaneah*, c'eſt-à-dire celui qui découvre les choſes cachées; & il lui fit épouſer Aſeneth fille de Putiphar, Prêtre de la Ville d'On, nommée depuis Héliopolis. On diſpute ſi c'eſt le même Putiphar, qui d'abord avoit acheté Joſeph, & qui enſuite le fit mettre en priſon, qui lui donne ici ſa fille en mariage; ou ſi c'eſt un autre. Les ſentimens des Interprètes ſont partagés ſur cette queſtion [1], & je ne vois rien de déciſif ni pour l'une, ni pour l'autre opinion.

An du M. 2190. Avant J. C. 1710.

Joſeph avoit alors trente ans, & il commença auſſitôt à entrer dans l'exercice de ſa charge, en allant faire la viſite de toutes les Provinces d'Egypte, & en donnant par-tout ſes ordres pour ramaſſer la cinquième partie des fruits au profit du Roi dans les greniers publics, & en établiſſant des Officiers, pour l'exécution de ſes commandemens. Les années d'abondance vinrent, comme il l'avoit prédit; & la quantité de bled que la terre produiſit, fut ſi extraordinaire, qu'elle égaloit le ſable de la mer, & qu'on ne pouvoit la meſurer. Pendant ce temps Dieu bénit le mariage de Joſeph, & lui donna deux fils; il nomma l'aîné *Manaſſé*, c'eſt-à-dire oubli, diſant: Le Seigneur m'a fait oublier tous mes travaux, & la maiſon de mon père. Il appela le ſecond *Ephraïm*, c'eſt-à-dire fructification, diſant: Dieu m'a fait croître dans la terre de mon affliction & de ma pauvreté.

Naiſſance de Manaſſé.

Naiſſance d'Ephraïm.

CH. XXX. Les frères de Joſeph viennent en Egypte acheter du blé.

Les ſept années de fertilité étant paſſées, les ſept années de ſtérilité vinrent enſuite, & la famine fut générale dans tous les pays d'alentour: mais par la ſage prévoyance de Joſeph, & par le bon ordre qu'il avoit mis dans l'Egypte, il

(1) Voyez notre Commentaire ſur la Geneſe. XLI. 45.

An du M. 2291. Avant J. C. 1709. La ſeconde année de la ſtérilité, du M. 2297. avant J. C. 1703.

y avoit beaucoup de bled dans le pays, quoique la terre n'y produisît rien. Cependant le peuple ayant conſumé ſes proviſions, cria à Pharaon, & vint lui demander de quoi vivre; mais il les renvoya à Joſeph, & leur dit de faire tout ce qu'il leur diroit. La famine croiſſant toujours, Joſeph ouvrit les greniers du Roi, & vendit du bled aux Egyptiens, qui venoient à lui de toutes les Provinces de l'Egypte. Jacob, ſon père ayant, appris qu'on vendoit du froment en Egypte [1], dit à ſes enfans d'y aller, afin d'en acheter pour leur famille. Mais il retint avec lui Benjamin, de peur qu'il ne lui arrivât quelque malheur dans ce voyage. Les dix frères de Joſeph étant donc arrivés dans ce pays, vinrent comme les autres trouver Joſeph, ils ſe proſternèrent devant lui, & le prièrent de leur donner de quoi ſe ſuſtenter; Joſeph les reconnut fort bien, quoiqu'il n'en fût pas connu, & il leur parla d'abord durement, & leur demanda d'où ils venoient. Ils répondirent qu'ils venoient du pays de Canaan. Mais, leur dit Joſeph, vous êtes des eſpions; vous venez ici pour conſidérer les endroits les plus foibles du pays. Ses frères lui répondirent: Monſeigneur, vos ſerviteurs ne ſont venus ici, que pour acheter du froment; nous ſommes tous enfans d'un même père, nous n'avons aucun mauvais deſſein; nous venons dans un eſprit de paix. Joſeph inſiſtant toujours, & ſoutenant qu'ils étoient des eſpions, les dix frères s'expliquèrent davantage. Nous ſommes douze frères, lui dirent-ils, tous enfans d'un même père, qui demeure dans le pays de Canaan; le dernier eſt demeuré avec lui, & l'autre n'eſt plus. Joſeph leur dit avec menaces: Aſſurément vous êtes des eſpions; je vais tout à l'heure éprouver ſi ce que vous dites eſt vrai. Par la vie de Pharaon, vous ne ſortirez point d'ici que le dernier de vos frères n'y ſoit venu. Envoyez l'un de vous pour l'amener; cependant vous demeurerez ici en priſon juſqu'à ce que j'aie reconnu ſi ce que vous dites eſt vrai ou faux. Autrement, vive Pharaon, je croirai que vous êtes des eſpions. Il les fit donc mettre en priſon pendant trois jours.

Le troiſième jour il les fit ſortir de priſon, & leur dit: Faites ce que je vous dis, & vous vivrez; car je crains Dieu. Si vous venez ici dans un eſprit de paix, que l'un de vos

(1) *Geneſ.* XLII.

frères demeure dans les liens ; & pour vous, allez avec le bled que je vous donnerai, & ramenez-moi le dernier de vos frères ; afin que je connoiſſe ſi ce que vous dites eſt vrai. Ils furent donc obligés de prendre ce parti ; & ils ſe diſoient l'un à l'autre : C'eſt juſtement que nous ſouffrons ceci, parce que nous avons péché contre notre frère, & que voyant la douleur de ſon ame, lorſqu'il nous prioit d'avoir compaſſion de lui, nous ne l'écoutâmes point ; c'eſt pour cela que ce malheur nous eſt arrivé. Ruben, l'aîné de tous, leur diſoit : Ne vous le diſois-je pas bien, de ne pas commettre une telle cruauté contre cet enfant : & vous ne voulûtes pas m'écouter ; voilà donc maintenant ſon ſang que Dieu nous redemande. En parlant ainſi entr'eux, ils ne ſavoient pas que Joſeph les entendoit, parce que juſqu'alors il leur avoit parlé par un truchement. Cependant, touché & attendri par ces diſcours, il ſe retira un moment pour pleurer : & étant revenu il leur parla de nouveau ; il fit prendre Siméon, qui apparemment avoit été le plus ardent de ſes perſécuteurs, & le fit lier devant eux, & commanda à ſes gens de remplir de bled tous leurs ſacs ; mais il avoit dit en ſecret à ſes ſerviteurs, de remettre dans le ſac de chacun d'eux l'argent qu'ils avoient donné.

AN. DU M 2197. Avant J C. 1703.

Les neuf frères de Joſeph s'en allèrent donc, emportant avec eux le bled que Joſeph leur avoit fait donner. L'un d'eux ayant ouvert ſon ſac dans l'hôtellerie, pour donner à manger à ſon âne, trouva l'argent qu'il avoit apporté, à l'entrée de ſon ſac. Il en donna auſſitôt avis à ſes frères, qui en furent tous remplis d'étonnement, ne ſachant ce que ce pouvoit être. Et étant arrivés chez Jacob leur père, ils lui racontèrent par ordre tout ce qui leur étoit arrivé ; comment l'Intendant du pays les avoit fait arrêter comme eſpions ; que lui ayant déclaré qu'ils étoient tous enfans d'un même père, & qu'ils avoient encore un de leurs frères à la maiſon, il avoit retenu Siméon juſqu'à ce qu'il vît le dernier de leurs frères. Après avoir ainſi parlé à Jacob, comme ils vinrent à verſer leur bled hors de leurs ſacs, ils trouvèrent chacun leur argent à l'entrée du ſac, ce qui les remplit d'étonnement. Alors Jacob leur dit : Vous m'avez réduit à être ſans enfans ; Joſeph n'eſt plus au monde, Siméon eſt en priſon, & vous voulez encore m'enlever Benjamin : le mal de tout ceci retombe ſur moi. Ruben lui dit : faites mourir

AN DU M. 2198. Avant J. C. 1702.

mes deux enfans, ſi je ne vous ramène Benjamin, confiez-le moi, & je vous le ramènerai très-certainement. Non, dit Jacob, mon fils n'ira point. S'il lui arrive quelque malheur dans le pays où vous voulez l'emmener, vous accablerez ma vieilleſſe d'une douleur qui me conduira au tombeau.

Les fils de Jacob retournent en Egypte.

Cependant la famine continuoit à déſoler tout le pays [1], & le bled que les enfans de Jacob avoient apporté de l'Egypte étoit conſumé. Jacob dit donc à ſes fils : Retournez en Egypte, pour nous acheter encore un peu de froment. Juda lui répondit : Celui qui commande dans ce pays nous a dit avec ſerment : Vous ne verrez point mon viſage, à moins que vous ne m'ameniez le plus jeune de vos frères. Si donc vous voulez nous confier Benjamin, nous irons : ſinon il eſt inutile d'y aller. L'Intendant du pays ne nous recevra point, & ne nous donnera point de bled. Jacob lui répondit : falloit-il que pour mon malheur, vous lui appriſſiez que vous aviez un autre frère ? Juda lui dit : Nous nous trouvâmes engagés par ſes demandes à lui déclarer qui nous étions, d'où nous étions, qui étoit notre père, ſi nous avions des frères : pouvions-nous deviner qu'il nous diroit : Amenez-nous votre jeune frère ? Mais, mon père, ajouta Juda, confiez-moi Benjamin, afin que nous puiſſions partir. Vous voyez que ce retard nous expoſe à mourir de faim. Je me charge de cet enfant, & s'il ne revient pas, je conſens que vous ne me le pardonniez jamais. Si nous n'avions pas tant différé, nous ſerions déjà revenus une ſeconde fois. Jacob répondit : Puiſque c'eſt une néceſſité abſolue, faites ce que vous voudrez. Prenez avec vous des plus excellens fruits de ce pays-ci, pour en faire préſent à celui qui commande en Egypte : Prenez de la réſine, du miel, du ſtorax, de la myrrhe, du térébinthe, des amandes ; & emportez avec vous le double de l'argent que vous aviez au premier voyage, & reportez celui que vous avez trouvé dans vos ſacs, de peur que ce ne ſoit une mépriſe ; &, puiſqu'il le faut, menez avec vous Benjamin votre frère. Je prie mon Dieu, le Dieu tout-puiſſant de vous rendre cet homme favorable, afin qu'il rende Simeon, qu'il retient priſonnier, & qu'il renvoie Benjamin que je

(1) *Geneſ.* XLIII.

vous confie. Pour moi je demeurerai ſeul, & comme un homme ſans enfans. AN. DU M^de 2298. Avant J. C. 1702.

Les fils de Jacob exécutèrent ce que leur père avoit dit, & arrivèrent en Egypte, où ils ſe préſentèrent à Joſeph. Joſeph reçut fort bien leurs civilités; ordonna à ſes gens de les faire entrer dans ſa maiſon, & de préparer un feſtin; parce qu'il devoit manger avec ces étrangers à midi. Les frères de Joſeph à qui tout cela étoit ſuſpect, s'entre-diſoient: C'eſt ſans doute à cauſe de cet argent, que nous avons remporté dans nos ſacs, qu'il nous fait entrer ici pour nous opprimer, & nous réduire en ſervitude, & nous ravir ce que nous avons. C'eſt pourquoi avant que d'entrer, & étant encore à la porte, ils dirent à l'Intendant de la maiſon de Joſeph: Seigneur, nous ſommes déjà venus une fois acheter du bled, & en nous en retournant dans nos maiſons, nous avons retrouvé dans nos ſacs l'argent que nous avions apporté, ſans ſavoir qui peut l'y avoir mis; nous vous rapportons aujourd'hui cet argent; & en voici encore d'autre pour acheter le froment dont nous avons beſoin. L'Intendant leur répondit: Ayez l'eſprit en repos; ne craignez rien, c'eſt votre Dieu, & le Dieu de votre père, qui a remis cet argent dans vos ſacs. Car pour moi, j'ai reçu l'argent que vous m'avez donné, & j'en ſuis content. En même temps il fit ſortir Siméon de priſon, & le leur amena; il le fit entrer, leur apporta de l'eau pour laver leurs pieds, & donna à manger à leurs ânes. Cependant ils tenoient leurs préſens tout prêts, attendant que Joſeph entrât ſur le midi; car on leur avoit dit qu'ils devoient manger dans ſa maiſon. Joſeph étant donc rentré chez lui, ſes frères le ſaluèrent en ſe proſternant juſqu'à terre, & lui offrirent leurs préſens. Joſeph les ſalua auſſi avec beaucoup de bonté, & leur demanda: Votre père, ce bon vieillard, dont vous m'avez parlé, vit-il encore? ſe porte-t-il bien? Ils répondirent: Notre père votre ſerviteur vit encore, & il eſt en ſanté; en même-temps ils ſe proſternèrent juſqu'en terre devant lui. Joſeph jetant les yeux ſur Benjamin ſon frère, fils de Rachel ſa mère, leur demanda: Eſt-ce là le plus jeune de vos frères, dont vous m'aviez parlé? Mon fils, ajouta-t-il, je prie Dieu qu'il vous béniſſe, & qu'il vous ſoit toujours ſavorable. Il ſe hâta de ſortir, parce que ſes entrailles avoient été

AN DU M. 2298. vant J. C. 1701.

émues à la vue de son frère, & qu'il ne pouvoit plus retenir ses larmes. Passant donc dans une autre chambre, il pleura, & après s'être essuyé le visage, il revint, & se contenant, il dit à ses gens de servir à manger.

On servit donc à manger à Joseph, aux Egyptiens qui étoient avec lui, & à ses frères, chacun à part, & sur des tables séparées : car il n'est pas permis aux Egyptiens de manger avec des étrangers ; parce qu'ils les regardent comme des profanes. On les servit tous selon leur rang & selon leur âge ; & Joseph leur envoya à chacun en particulier de la viande qu'on servit devant lui, & qu'il distribua à chaque convié ; car c'étoit l'usage de ces anciens temps, que le maître du festin coupât lui-même les viandes, & les envoyât à tous ceux qui mangeoient dans la même salle ; ils furent extrêmement surpris, lorsqu'ils virent que la part de Benjamin étoit cinq fois plus grande que celle des autres. Car c'étoit encore là une autre manière de faire honneur aux conviés, & de leur marquer de la distinction, de leur faire servir à boire & à manger plus qu'aux autres. Ainsi ils burent & mangèrent, & firent grande chère (1) avec Joseph.

Joseph donna ordre en secret à l'Intendant de sa maison (2) de remplir de bled les sacs de ces étrangers, & de remettre leur argent à l'entrée de leur sac ; & outre cela de cacher sa coupe d'argent dans le sac du plus jeune. Tout cela fut exécuté ponctuellement ; & le lendemain au matin on les laissa aller avec leurs ânes. Comme ils furent sortis de la ville, & qu'ils eurent déjà fait quelque chemin, Joseph dit à l'Intendant de sa maison : Allez vîte après ces gens-là, arrêtez-les, & leur dites : Pourquoi m'avez-vous rendu le mal pour le bien ? La coupe que vous avez dérobée, est celle dans laquelle Monseigneur boit, & dont il se sert pour augurer, & pour tirer des présages de l'avenir. Vous avez fait une très-mauvaise action. Joseph passoit pour un grand devin, & un savant interprète des songes dans le pays. On croyoit apparemment qu'il employoit pour cela des moyens secrets, & qu'il devinoit par le moyen d'une coupe

(1) *Genes.* XLII. 34. *Biberunt & inebriati sunt cum eo.* Voyez notre Comment. *Inebriati sunt*, marque simplement qu'ils firent bonne chère.

(2) *Genes.* XLIV.

remplie de liqueur. Il parle ici ſelon l'opinion qu'avoient de lui les Egyptiens & les Etrangers. An. du M. 2298. Avant. J. C. 1702. Avant l'Ere vulgaire 1706.

L'Intendant exécuta les ordres de Joſeph, & courut après ſes frères, & leur fit de grands reproches de leur ingratitude. Ils lui répondirent: Pourquoi notre Seigneur fait-il cet outrage à ſes ſerviteurs, & les croit-il capables d'une action ſi lâche & ſi indigne? Nous vous avons rapporté l'argent du premier voyage, que nous trouvâmes à l'entrée de nos ſacs, & comment aurions-nous voulu enlever de l'or ou de l'argent de la maiſon de notre Seigneur? Que celui de vos ſerviteurs, tel qu'il puiſſe être, à qui l'on trouvera ce que vous cherchez, meure; & pour nous, nous demeurerons eſclaves de notre Seigneur. Il leur dit: Vous mériteriez que l'on vous traitât de cette ſorte, mais je me contente que celui qui ſe trouvera ſaiſi du vol, ſoit eſclave de mon Seigneur; pour les autres, je les tiens pour innocens. Ils déchargèrent donc auſſitôt leurs ânes, & ouvrirent leurs ſacs, & l'Intendant trouva la coupe dans le ſac de Benjamin. Alors ayant déchiré leurs vêtemens, ils retournèrent tous à la Ville.

Juda, à la tête de ſes frères, vint le premier ſe préſenter à Joſeph: Ils ſe proſternèrent tous enſemble devant lui, & Joſeph prenant la parole, leur dit: Pourquoi avez-vous uſé de cette ſorte avec moi? Ne ſaviez-vous pas qu'il n'y a perſonne qui m'égale dans la ſcience de connoître l'avenir, & de découvrir les choſes cachées? Juda lui dit: Que répondrons-nous à notre Seigneur, & que pouvons-nous lui repréſenter pour notre juſtification? Dieu a trouvé l'iniquité de ſes ſerviteurs, nous ſommes tous les eſclaves de mon Seigneur, nous, & celui à qui on a trouvé la coupe. Joſeph répondit: A Dieu ne plaiſe que j'agiſſe ainſi; que celui qui a pris ma coupe, ſoit mon eſclave; pour vous autres, allez en paix trouver votre père. Alors Juda s'approchant de plus près, lui parla avec confiance, & lui rappela ce qu'il leur avoit dit au premier voyage, & ce qui s'étoit paſſé dans cette occaſion; il lui marqua la peine que leur père avoit eu de conſentir à la venue de Benjamin. Il ajouta: Si donc je me préſente devant mon père ſans cet enfant, comme la vie de ce vieillard eſt attachée à celle de ſon fils, vos ſerviteurs accableront ſa vieilleſſe d'une douleur qui le conduira au tombeau. Je vous ſupplie donc, mon Seigneur, de

An. du M. 2298. Avant J. C. 2702. Avant l'Ere vulgaire 1706.

trouver bon que je demeure votre eſclave, puiſque je me ſuis rendu caution de cet enfant, & que j'ai dit à mon père qu'il ne me pardonne jamais cette faute, ſi je ne lui ramène ſon fils. Je demeurerai donc eſclave de mon Seigneur, & l'enfant s'en retournera; car je ne puis me réſoudre à voir l'extrême douleur qui accablera notre père, ſi je ne lui repréſente pas ſon enfant.

Ch. XXXI. Joſeph ſe fait connoître à ſes frères.

Joſeph ne pouvoit plus retenir ſes larmes (1); mais comme il étoit environné de pluſieurs perſonnes, il fit ſortir tout le monde, afin que nul étranger ne fût préſent, lorſqu'il ſe feroit connoître à ſes frères. Alors laiſſant couler les larmes de ſes yeux, il éleva ſa voix, qui fut entendue des Egyptiens & de toute la maiſon de Pharaon, & il dit à ſes frères: Je ſuis Joſeph, mon père vit-il encore? Mais ſes frères ne purent lui répondre, tant ils étoient ſaiſis de frayeur. Il leur parla donc avec douceur, & leur dit: Approchez-vous de moi; & s'étant approchés, il ajouta: C'eſt moi-même; Je ſuis Joſeph que vous avez vendu à des marchands qui venoient en Egypte. Ne craignez point: c'eſt le Seigneur qui m'a fait venir ici avant vous; afin de vous conſerver la vie, & afin que vous puiſſiez avoir de quoi vivre. Il y a déjà deux ans que la famine a commencé ſur la terre, & il en reſte encore cinq, pendant leſquels on ne pourra ni labourer ni recueillir. Vous voyez que Dieu, par un effet ſecret de ſa Providence, m'a rendu comme le Père de Pharaon, Grand-Maître de ſa maiſon, & Intendant de toute l'Egypte; hâtez-vous donc d'aller trouver mon père, & de lui dire de me venir trouver inceſſamment; racontez lui ce que vous avez vu, & la gloire dont vous me voyez environné. Je vous ferai donner la terre de Geſſen; vous y demeurerez avec vos familles & vos beſtiaux; je vous y nourrirai vous & vos enfans, pendant les cinq ans de famine qui reſtent encore à paſſer. Vous voyez de vos yeux, vous & mon frère Benjamin, que c'eſt moi-même qui vous parle. En même temps il ſe jeta au cou de Benjamin, & il le baiſa en fondant en larmes; il embraſſa de même avec beaucoup de tendreſſe tous ſes frères, & après cela ils oſèrent prendre la liberté de lui parler.

Auſſitôt le bruit ſe répandit par-tout, que les frères de

(1) *Geneſ.* XLV.

Joſeph étoient venus. Le Roi & toute la Cour en furent informés, & en eurent grande joie. Et Pharaon ordonna à Joſeph de renvoyer ſes frères avec leurs charges de bled & de leur dire d'amener en Egypte leur père & toute leur famille, & de les aſſurer qu'il leur donneroit de quoi ſe nourrir, & qu'il les combleroit de biens. Il leur fit dire auſſi de prendre des chariots de l'Egypte, afin d'amener avec eux tout ce qui leur appartenoit dans la terre de Canaan, ſans y rien laiſſer, parce que tous les biens de l'Egypte ſeroient à eux. Joſeph donc leur fit donner des chariots ſuivant les ordres du Roi, & des vivres pour leur voyage, il leur fit préſent à chacun de deux habits à changer, ou de deux paires d'habits; c'eſt-à-dire deux tuniques & deux manteaux; mais il en donna cinq à Benjamin; & outre cela trois cents Sicles d'argent, c'eſt-à-dire quatre cents quatre-vingt-huit livres huit ſous de notre monnoie; il envoya autant d'argent & de robes à ſon père, avec dix ânes chargés de tout ce qu'il y avoit de plus précieux en Egypte, & dix ânesſes qui portoient du bled & du pain pour le voyage. Ainſi les frères de Joſeph s'en retournèrent remplis de joie dans la terre de Canaan, vers Jacob leur père. Ils lui dirent cette grande nouvelle: Votre fils Joſeph eſt vivant, il commande dans toute la terre d'Egypte. A ces mots Jacob ſe réveilla comme d'un profond ſommeil: la choſe lui paroiſſoit ſi incroyable, qu'il ne la pouvoit croire. Mais ſes fils l'aſſuroient que rien n'étoit plus certain: ils lui racontèrent comment toute la choſe s'étoit paſſée, & lui montrèrent les chariots & les préſens que Joſeph lui envoyoit. Alors il dit: je n'ai plus rien à ſouhaiter en ce monde, puiſque mon fils Joſeph vit encore: J'irai, & je le verrai avant que je meure.

An du M. 2298. Avant. J. C. 1702. Avant l'Ere vulgaire 1706.

Iſraël partit donc [1] avec toute ſa famille, de la Vallée de Mambré où il demeuroit, & vint à Berſabée, où il immola des victimes ſur l'Autel qui y avoit été érigé d'abord par Abraham, & enſuite renouvelé par Iſaac, & enfin par Iſraël lui-même. La nuit qui ſuivit ce ſacrifice, le Seigneur lui fit entendre ſa voix, & lui dit: Je ſuis le Dieu Tout-Puiſſant, le Dieu de votre père, ne craignez point d'aller en Egypte, je vous y conduirai, & vous y rendrai chef d'un

Iſraël vient en Egypte avec toute ſa famille.

(1) *Geneſ.* XLVI.

An du M. 1298. Avant J. C. 1702. Avant l'Ere vulgaire 1706.

grand peuple, je ſerai avec vous, & Joſeph votre fils vous fermera les yeux de ſes mains, & votre corps ſera apporté dans le tombeau de vos pères. Moyſe dit que Jacob avoit alors dans ſa famille, ſans compter les femmes de ſes fils, & les eſclaves, ſoixante & ſix perſonnes; mais on ne comprend pas dans ce nombre Jacob, Joſeph, Manaſſé, ni Ephraïm. En les y comprenant, il faudroit compter ſoixante & dix perſonnes, au lieu de ſoixante & ſix. Il y a même beaucoup d'apparence qu'entre ces ſoixante & dix perſonnes, il y en avoit pluſieurs qui n'étoient pas encore nés lorſque Jacob vint en Egypte: mais comme ils y naquirent bientôt après ſon arrivée, on les a mis avec les autres dans le dénombrement. Il eſt bon de donner ici une liſte des enfans ſortis des douze Patriarches, fils de Jacob.

Dénombrement de la poſtérité des enfans de Jacob.

Ruben, ſon fils aîné, fut père d'Hénoch, de Phallu, d'Eſron, & de Charmi.

Les fils de Siméon furent; Jamuël, Jamin, Ahod, Jachin, Sohar, & Saül.

Les fils de Lévi furent; Gerſon, Caath & Mérari.

Les fils de Juda; Her, Onan, Séla, Pharès, Zara.

Les fils d'Iſſachar; Thola, Phua, Job, & Semron.

Les fils de Zabulon; Sared, Elon, & Jahelel.

Les fils de Gad; Séphiom, Haggri, Suni, Eſébon, Héri, Arodi, & Aréli.

Les fils d'Aſer; Jammé, Jéſua, Jeſſui, Béria, & une fille nommée Sara.

Les fils de Joſeph; Manaſſé & Ephraïm.

Les fils de Benjamin; Béla, Béchor, Asbel, Géra, Naaman, Echi, Ros, Mophim, Ophim, Ared.

Dan n'eut qu'un fils nommé Huſim.

Les fils de Nephtali furent; Jaſiel, Guni, Jéſer & Sallem.

Or Jacob envoya devant lui Juda, pour avertir Joſeph de ſon arrivée; afin qu'il le vint joindre dans la terre de Geſſen. Joſeph y vint auſſitôt qu'il ſut que ſon père y étoit arrivé, & ſe jetant à ſon cou, il l'embraſſa en pleurant, & Jacob lui dit: Je mourrai maintenant avec joie, puiſque j'ai vu votre viſage, & que je vous ai laiſſé en vie après moi. Joſeph dit enſuite à ſon père & à tous ſes frères: Je m'en vais dire à Pharaon que vous êtes arrivés de la terre de Canaan, & que vous êtes des paſteurs de brebis & d'au-

tres beſtiaux; & lorſque le Roi vous fera venir, & vous demandera quelle eſt votre occupation, vous répondrez: Vos ſerviteurs ſont paſteurs depuis leur enfance juſqu'à préſent, & nos pères l'ont été comme nous. Or vous direz cela afin que l'on vous donne la terre de Geſſen pour y habiter: car les Egyptiens ont en abomination tous les paſteurs de brebis. On ne ſait pas bien la cauſe de cette haine: les uns croient que c'eſt une ancienne antipathie, fondée ſur les maux que les Rois paſteurs ou *Hicſos*, firent autrefois dans l'Egypte [1]. Pluſieurs Savans croient qu'ils y firent irruption avant l'arrivée des Hébreux dans le même pays. D'autres veulent que cet éloignement des Egyptiens pour les paſteurs, vienne de ce que les Hébreux tuoient & mangeoient les animaux que les Egyptiens adoroient; & ce dernier ſentiment nous paroît le plus vraiſemblable. Nous verrons ci après (2) que les Hébreux demandèrent au Roi d'Egypte la permiſſion d'aller ſacrifier à leur Dieu dans le déſert; parce qu'ils lui devoient immoler des animaux dont les Egyptiens regardoient la mort comme une abomination.

An du M. 1298. Avant J. C. 1702. Avant l'Ere vulgaire 1706.

Joſeph alla donc trouver Pharaon, & lui donna avis que ſon père, ſes frères, avec leur famille, étoient arrivés dans la terre de Geſſen (3); il préſenta auſſi au Roi cinq de ſes frères; & le Roi leur ayant demandé quelle étoit leur profeſſion, ils répondirent: Vos ſerviteurs ſont paſteurs de brebis, comme l'ont été nos pères: l'extrême famine qui règne dans la terre de Canaan, nous a obligé de venir en Egypte, pour y trouver de la nourriture pour nous, & des pâturages pour nos beſtiaux. Nous ſupplions le Roi d'agréer que ſes ſerviteurs demeurent dans la terre de Geſſen. Le Roi répondit à Joſeph, qu'il pouvoit choiſir dans toute l'Egypte l'endroit qui lui paroîtroit le meilleur; & que ſi la terre de Geſſen convenoit à ſes frères, il pouvoit la leur donner; que s'il y avoit parmi eux des hommes habiles, il les établît pour avoir l'Intendance de tous les troupeaux du Roi. Joſeph introduiſit enſuite ſon père devant le Roi, & Jacob ſalua Pharaon, & lui ſouhaita toutes ſortes

(1) *Manethon apud Joſeph. l. 1. contrà Appion. p.* 1039. 1040.

(2) *Exod.* VIII. 26. *Abominationes enim Ægyptiorum immolabimus Domino Deo noſtro.*

(3) *Geneſ.* XLVII.

An du M. 2302. Avant J. C. 1698. Avant l'Ere vulgaire 1706. de proſpérités. Le Roi lui ayant demandé quel âge il avoit; il lui répondit : Les jours de ma vie, ou de mon pélerinage, ſont de cent trente ans, & ce petit nombre d'années, qui n'eſt pas venu juſqu'à égaler celui de mes pères, a été traverſé de beaucoup de maux. Et après avoir ſouhaité au Roi toute ſorte de bonheur, il ſe retira. Après quoi Joſeph mit ſon père & ſes frères en poſſeſſion de Rameſſé dans le pays de Geſſen, qui eſt le plus fertile de l'Egypte; & il leur fourniſſoit à tous de quoi ſe nourrir, à cauſe que la famine continuoit à affliger toute la terre, & ſur-tout l'Egypte, & la terre de Canaan.

Ch. XXXII. Joſeph ramaſſe tout l'argent de l'Egypte. An du M. 2300. & 2301.

Joſeph ayant ramaſſé tout l'argent que le peuple d'Egypte, & celui de Canaan lui avoient apporté pour avoir du bled, le mit dans le tréſor du Roi; alors les Egyptiens, à qui il ne reſtoit plus d'argent, vinrent la ſixième année de la ſtérilité lui demander de quoi ſe nourrir. Mais Joſeph leur répondit: Si vous n'avez plus d'argent, amenez vos troupeaux, & je vous donnerai du bled en échange. Ils lui amenèrent donc tout leur bétail, & il leur donna de la nourriture. L'année ſuivante, qui étoit la ſeptième de la famine, ils vinrent lui offrir leurs terres & leurs perſonnes, pour avoir de quoi ſe nourrir : & Joſeph acheta par ce moyen leurs terres & leurs corps au profit du Roi; de manière que tous les Egyptiens devinrent eſclaves du Roi, & que ce Prince fut le ſeul propriétaire de toutes leurs terres, à l'exception des terres des Prêtres, qui leur demeurèrent en propre, parce que le Roi leur fourniſſant du bled des greniers publics, ils ne furent pas dans la néceſſité de vendre leurs fonds. Après cela Joſeph dit au peuple : Vous ſavez que vous êtes au Roi, vous & toutes vos terres : Je vous ai ſuſtentés juſqu'ici; nous voici à la ſeptième année de ſtérilité, & l'année prochaine la terre produira du grain à ſon ordinaire. Je vais vous rendre vos animaux, & vous donner de quoi ſemer vos champs; mais à condition que vous donnerez la cinquième partie de vos fruits au Roi, & les quatre autres parties ſeront pour vous, pour l'entretien de vos familles, & pour enſemencer vos terres. Le peuple accepta ces conditions avec joie; & depuis ce temps-là juſqu'à pluſieurs ſiècles après, on paya aux Rois d'Egypte la cinquième partie de tous les fruits, excepté les terres des Prêtres, qui demeurè-

Joſeph achète les terres & les perſonnes des Egyptiens. An du M. 2302. Avant J. C. 1698.

rent exemptes de ces charges. Pour empêcher que cette nouvelle impoſition ne causât quelque ſoulèvement dans le pays, & que le peuple accoutumé à cultiver ſes propres champs, ne trouvât cette charge trop forte, Joſeph fit paſſer les particuliers d'une Ville, & d'un canton dans un autre (1), & leur donna indifféremment les bêtes & les champs qu'il jugea à propos, comme un maître qui envoie ſes eſclaves cultiver ſes terres dans les lieux qu'il leur aſſigne. An du M. 2032. Avant J. C. 1698.

Jacob ayant vécu dix-ſept ans en Egypte (2), ſentit que ſes forces commençoient à lui manquer, & il fit venir Joſeph ſon fils, & lui dit: Si j'ai trouvé grâce devant vous, mettez votre main ſur ma cuiſſe, & promettez-moi avec ſerment, que vous ne m'enterrerez point en Egypte; mais qu'après que je me ſerai endormi avec mes pères, vous me tranſporterez hors de ce pays, & vous me mettrez dans le ſépulcre de mes ancêtres. Joſeph le lui promit: mais Jacob ſouhaita qu'il y joignît le ſerment. Et comme Joſeph eut proféré le ſerment, Jacob ſe recoucha, & remit ſa tête ſur le chevet, car il s'étoit mis ſur ſon ſéant pour parler à ſon fils (3). Mort de Jacob. Depuis l'an du M. 2298. juſqu'en 2315. Avant J. C. 1695.

Peu de temps après on vint dire à Joſeph que ſon père étoit plus mal qu'à l'ordinaire (4). Il prit avec lui ſes deux fils Manaſſé & Ephraïm, & vint le voir. On dit à Jacob, que Joſeph étoit venu pour lui rendre viſite; Jacob reprenant ſes forces, & ſe mettant à ſon ſéant ſur ſon lit, lui dit: Le Dieu Tout-puiſſant, qui m'a apparu à Luza, m'a béni, & m'a promis de me faire croître, de multiplier ma race, de me rendre chef d'un grand peuple, & de me donner la terre de Canaan, pour la poſſéder à jamais dans la perſonne de mes enfans. J'adopte aujourd'hui vos deux fils Ephraïm & Manaſſé; ils ſeront à moi, & ſeront mis au nombre de mes enfans, comme Ruben & Siméon. Mais les autres fils que

(1) Voyez l'Hébreu, le Chald. le Syr. & l'Arab. du ℣. 12. Geneſe XLVII.

(2) *Geneſ.* XLVII. 28. &c.

(3) Geneſ. XLVII. 31. *Quo jurante adoravit Iſraël Deum converſus ad lectuli caput.* Il adora le Seigneur tourné vers le chevet de ſon lit Les Septante. *Il adora tourné vers le haut de ſon bâton.* Du bâton de commandement de Joſeph. Mais l'Hébreu ſe peut fort bien traduire: *Il ſe penche ſur le chevet de ſon lit* וישתחו ישראל על ראש המטה

(4) *Geneſ.* XLVIII.

An du M. 2302. Avant J. C. 1698.

vous pourrez avoir après eux, ſeront à vous, & hériteront dans leur rang des biens que vous leur laiſſerez. Car comme je venois de Méſopotamie, je perdis Rachel ſur le chemin de Bethléem, ou d'Ephrata, n'étant éloigné de cette Ville, que de la longueur d'un ſillon ordinaire.

Jacob donne ſa bénédiction à Ephraïm & à Manaſſé.

En même temps Jacob ayant aperçu les fils de Joſeph, interrompit ſon diſcours, & demanda : Qui ſont ceux-ci ? Joſeph répondit : Ce ſont les fils que le Seigneur m'a donnés en ce pays-ci. Faites-les approcher de moi, répondit Jacob, afin que je les béniſſe ; car ſes yeux s'étoient obſcurcis, & il ne voyoit que confuſément, à cauſe de ſon extrême vieilleſſe. Il embraſſa donc ſes deux petits-fils, & les baiſa ; & il dit à ſon fils : Dieu m'a voulu donner la joie de vous voir, & il m'accorde encore pour ſurcroît celle de voir vos enfans. Joſeph les ayant retirés d'entre les bras de ſon père, l'adora, ſe proſternant contre terre. Et ayant mis Ephraïm à ſa droite, c'eſt-à-dire à la gauche de Jacob, & Manaſſé qui étoit l'aîné, à ſa gauche, c'eſt-à-dire à la droite de ſon père, il les approcha tous deux de Jacob afin qu'il les bénit : mais Jacob étendant la main droite, la mit ſur la tête d'Ephraïm, qui étoit le plus jeune, & mit ſa main gauche ſur ſur la tête de Manaſſé qui étoit l'aîné, changeant ainſi la diſpoſition naturelle de ſes mains. Il commença à les bénir en diſant : Que Dieu, en préſence de qui ont marché mes pères Abraham & Iſaac, le Dieu qui eſt mon Paſteur depuis ma jeuneſſe juſqu'aujourd'hui : Que l'Ange qui m'a délivré de tous maux, béniſſe ces enfans : Qu'ils portent mon nom, & celui de mes pères Abraham & Iſaac : Qu'ils ſe multiplient ſur la terre.

Mais Joſeph remarquant que ſon père avoit mis ſa main droite ſur la tête d'Ephraïm qui étoit le cadet, en eut de la peine, & prenant la main de ſon père, il voulut la porter ſur la tête de Manaſſé, qui étoit l'aîné, & il dit à Jacob : Vos mains ne ſont pas bien, mon père, car celui-ci eſt l'aîné. Mais Jacob ne voulut rien changer, & il lui dit : Je le ſais bien, mon fils, je le ſais bien ; celui-ci ſera auſſi chef d'un grand peuple, & ſa race ſe multipliera ; mais ſon frère qui eſt plus jeune, ſera plus grand que lui, & ſa race ſe multipliera dans les Nations. Jacob continuant à les bénir, ajouta : Iſraël ſera béni en vous, & on dira : Que Dieu vous béniſſe, comme il a béni Ephraïm & Manaſſé. De cette ſorte il donna la préférence à Ephraïm au deſſus de Manaſſé.

Enſuite

Enſuite adreſſant ſa parole à Joſeph, il lui dit: Vous voyez que je m'en vais mourir; Dieu ſera avec vous, & il vous ramenera au pays de vos pères. Je vous donne en héritage pardeſſus vos frères, cette portion du champ que j'ai gagné ſur les Amorrhéens par mon épée & par mon arc. Il parle de l'héritage qu'il avoit acheté des enfans d'Hémor (1), lorſqu'il arriva dans le pays de Canaan, après ſon retour de la Méſopotamie; c'eſt dans ce même champ que fut enterré Joſeph, lorſque les Iſraélites furent entrés ſous Joſué dans la terre promiſe [2]. On ignore la raiſon qui fait dire à Jacob, qu'il a conquis ce terrein par ſon épée & par ſon arc. A moins qu'il ne faſſe alluſion à la violence que ſes deux fils Siméon & Lévi exercèrent contre les Sichémites [3], violence qu'il n'approuva jamais (4), mais qui ne laiſſa pas de lui aſſurer la poſſeſſion non-ſeulement du champ qu'il avoit d'abord acheté, mais auſſi de tout le terrein de Sichem.

An du M. 2302. Avant J. C. 1698. Jacob donne à Joſeph ſon champ de Sichem.

Enfin Jacob fit venir autour de lui tous ſes fils pour les bénir, & pour leur annoncer ce qui devoit leur arriver dans les derniers temps, & il leur parla en ces termes: Ecoutez, enfans de Jacob: Ecoutez Iſraël, votre pere. Ruben, mon fils aîné, vous qui êtes ma force, & le commencement de ma vigueur: vous deviez être le premier dans les dons, le plus grand en autorité. Vous aviez droit d'eſpérer toutes les prérogatives attachées à la qualité de mon premier-né; mais vous vous êtes répandu comme l'eau; vous ne croîtrez point; c'eſt-à-dire, votre Tribu ne ſera ni nombreuſe, ni puiſſante; parce que vous avez monté ſur le lit de votre père, & que vous avez ſouillé ſa couche. Il fait alluſion à l'inceſte de Ruben avec Bala, rapporté ci-devant [5]. La Tribu de Ruben vécut toujours dans Iſraël ſans aucune des diſtinctions, qui ſont pour l'ordinaire attachées à la qualité de premier-né; il n'eut ni l'empire ſur ſes frères, ni le Sacerdoce, ni le double lot.

Ch. XXXIII. Jacob bénit tous ſes fils ſéparément. Bénédiction de Ruben.

Jacob continua: Siméon & Lévi ſont frères dans le crime, très-unis pour faire le mal; leur épée eſt une épée d'iniquité; ou ſuivant une autre verſion, ils ont été les inſtrumens d'une guerre injuſte. Il inſinue la guerre qu'ils firent à Hémor & aux Sichémites (6). Que mon ame

Siméon & Lévi blâmés par Jacob.

(1) *Geneſ.* XXXIII.
(2) *Joſué* XXIV. 32.
(3) *Geneſ.* XXXIV. 2. 5.
(4) *Geneſ.* XXXIV. 30. & XLIX. 5. 6.
(5) *Geneſ.* XXXV. 22.
(6) *Geneſ.* XXXIV. 25.

An du M. 2302. Avant J. C. 1698.

ne participe jamais à leur complot, que ma gloire n'entre point dans leur assemblée; parce que dans leur fureur ils ont tué un homme, & dans leur ressentiment, ils ont percé un mur; ou, suivant les Septante, ils ont coupé les jarets à un taureau; que leur fureur soit maudite, parce qu'elle est opiniâtre; que leur colère soit en exécration, parce qu'elle est cruelle. Je les diviserai dans Jacob, & je les disperserai dans Israël. C'est-à-dire, je punirai leur union trop étroite en les divisant de demeures, & en les dispersant dans le pays de leurs frères. On sait que Lévi n'eut point de partage dans la terre promise, & qu'il demeura dans les Villes qui lui furent assignees dans les différens partages des Tribus d'Israël. La Tribu de Siméon n'eut proprement pour héritage, qu'une portion de celui de Juda [1], & quelque terre qu'elle fut obligée d'aller chercher dans les montagnes de Séir, & dans le désert de Gazor [2].

Bénédiction de Juda.

Après cela Jacob s'adressant à Juda, lui dit : Vous êtes Juda de nom & d'effet; votre nom signifie la louange, & vos frères vous combleront d'éloges. Votre main s'appesantira sur vos ennemis; & les enfans de votre père se prosterneront devant vous. Juda, vous êtes un jeune lion; vous venez de ravir votre proie. O mon fils! Il s'est reposé, il s'est couché comme un lion, comme un vieux lion qui a pris sa proie; qui osera l'éveiller ? Le sceptre ne sera pas ôté de Juda, & le Prince ne sortira point de sa race, jusqu'à la venue de Silo, de celui qui doit être envoyé, & qui sera l'attente des Nations. On sait que J. C. le vrai Silo, le bonheur & le désiré des Nations, est sorti de la race de Juda. Jacob continue : Juda liera son ânon à la vigne, & vous attacherez, ô mon fils, votre ânesse au sep de la vigne. Il lavera sa robe dans le vin, & son manteau dans le sang du raisin. Ses yeux sont plus beaux que le vin, & ses dents plus blanches que le lait. Ces dernières prédictions regardent les excellentes vignes qui devoient se rencontrer, & qui se rencontrèrent en effet dans le lot de la Tribu de Juda. C'est dans cette Tribu, qu'étoit le torrent, ou la vallée du raisin, d'où les hommes envoyés par Moïse, cueillirent ce raisin qu'ils rapportèrent à deux sur un bâton, pour montre de la fertilité de ce pays. On assure qu'encore aujourd'hui on en

(1) *Josué* XIX. 1. & *seq.* (2) 1. *Paralip.* IV. 27. 39. 41.

voit de fort gros dans la vallée d'Hébron, qui pourroit bien être celle où coule le torrent du raisin (1). AN. DU M. 2302. Avant J. C. 1698.

En parlant à Zabulon, Jacob dit : Zabulon habitera sur le rivage de la mer, & près du port des navires. Il s'étendra jusqu'à Sidon. Il ira trafiquer jusques-là. Qui n'admirera la précision de cette prophétie, qui deux cents ans avant la conquête de la terre de Canaan, & dans un temps où ni Jacob, ni ses enfans ne possédoient pas un pouce de terre dans ce pays, a désigné d'une manière si exacte les limites d'un partage, dont le sort devoit décider, & dont il décida en effet sous Josué (2). Le lot de Zabulon s'étendit depuis la Mer Méditerranée à l'Occident, jusqu'à la Mer de Génézareth à l'Orient. Bénédiction de Zabulon.

En parlant à Issachar, il dit : Issachar comme un âne fort & vigoureux, demeurera dans les bornes de son partage, il a vu que le repos est bon, & que sa terre est excellente, il a baissé l'épaule sous le fardeau, & il s'est assujetti à payer le tribut. Mais les Chaldéens & les Rabbins prennent le texte dans un autre sens ; ils traduisent ainsi : Issachar a vu que son partage étoit bon, que sa terre étoit fertile, il s'assujettira les Provinces, & exterminera les peuples qui les habitent, & il rendra tributaires ceux qui resteront dans son partage. Le premier sens paroît plus conforme à l'Hébreu. Cette Tribu posséda le plus beau & le plus fertile canton de la terre de Canaan, & souvent elle fut assujettie aux étrangers, sur-tout sous les Juges. Bénédiction d'Issachar.

Il dit à Dan : Dan gouvernera son peuple, comme une autre Tribu d'Israël. Que Dan soit comme un serpent dans le chemin, comme un Céraste dans un sentier, qui mord le pied du cheval pour faire tomber le cavalier. Le Céraste est un serpent qui se cache dans le sable, & qui a des espèces de cornes qui lui ont fait donner le nom de Céraste ou de Cornu. On croit que Jacob vouloit marquer que la Tribu de Dan, qui n'étoit pas fort nombreuse, puisque Dan n'avoit eu qu'un seul fils (3), ne laisseroit pas de produire Samson, un des plus illustres Juges de son peuple. Bénédiction de Dan.

Jacob dit à Gad : Quant à Gad, une troupe de voleurs, Bénédiction de Gad.

(1) Voyez le Commentaire sur les Nombres, ch. XIII. ℣. 24. 25.

(2) Ceci arriva l'An du monde 2115. Le partage du pays de Canaan se fit en 2560.

(3) *Genes.* XLIV. 23.

An du M. 2302. Avant J. C. 1698.

ou de ſoldats, viendra l'attaquer; mais lui-même s'attroupera pour les pourſuivre. Cette Tribu eut ſon partage au delà du Jourdain, dans un terrein fort expoſé aux courſes des Arabes. Mais ceux de Gad toujours alertes & aguerris, ſe défendront & feront à leur tour des courſes ſur les terres de leurs ennemis. On donne auſſi cet autre ſens à la bénédiction de Jacob. Gad combattra tout armé à la tête d'Iſraël; c'eſt ce qu'on vit, lorſqu'après avoir reçu leur partage au-delà du Jourdain, ils s'engagèrent à paſſer le fleuve à la tête de leurs frères, & à les aider dans la conquête de tout le pays de Canaan; après quoi ils s'en retournèrent victorieux, & chargés de dépouilles.

Bénédiction d'Aſer.

En parlant à Aſer, il dit: Le pain d'Aſer ſera excellent; il fera les délices des Rois. En effet, Aſer eut un des plus excellens pays de la Paleſtine. Mais on peut donner à l'Hébreu un autre ſens: Aſer produira d'excellentes huiles, dont il ſe nourrira, & il fournira des mets délicieux au Roi. Les huiles du pays d'Aſer étoient excellentes. C'eſt avec ces huiles que l'on pétriſſoit les pains & les pâtiſſeries les plus délicieuſes.

Benédiction de Nephtali.

Il dit à Nephtali: Nephtali eſt comme un cerf échappé; la grâce eſt répandue dans ſes paroles; ou, ſuivant une autre traduction: Nephtali eſt comme un arbre qui pouſſe des branches nouvelles, & dont les rejetons ſont beaux & fertiles. Il veut parler apparemment de la prodigieuſe multiplication de cette Tribu. Nephtali n'avoit que quatre enfans, lorſqu'il vint en Egypte, & ſa Tribu étoit de cinquante-trois mille quatre cents hommes capables de porter les armes, lorſque les Hébreux ſortirent de ce pays, deux cents quinze ans après.

Bénédiction de Joſeph.

Lorſque le tour de Joſeph fut venu, Jacob lui donna ſa bénédiction en termes pompeux: Joſeph croîtra & ſe multipliera toujours de plus en plus. Son viſage eſt beau & agréable; les filles ont couru ſur la muraille pour le voir. Mais ceux qui étoient armés de dards, (ſes frères jaloux & cruels,) l'ont piqué avec des paroles aigres, ils l'ont querellé, & lui ont porté envie. Il a mis ſon arc & ſa confiance dans le Très-Fort, & les chaînes de ſes bras ont été rompues par la main du tout-puiſſant Dieu de Jacob. Il eſt ſorti de-là (de priſon), pour être le paſteur & la force d'Iſraël. On peut auſſi donner cet autre ſens à l'Hé-

breu : Joſeph eſt comme une branche d'un arbre chargé de fruits, comme une branche d'un arbre planté ſur le courant d'une fontaine. Ses rejetons ſont ſemblables à ceux qui croiſſent le long des murailles. Mais ces guerriers, ces archers, (c'eſt ainſi qu'il nomme avec indignation ceux qui l'avoient vendu) l'ont aigri, & ont tiré leurs flèches contre lui ; ils lui ont porté envie. Son arc eſt demeuré ferme, ou plutôt lui-même eſt demeuré ferme, comme un archer poſté dans un lieu avantageux & fort d'aſſiette, & ſes bras ont été affermis. D'autres [1] entendent ceci des ennemis de Joſeph. Leur arc s'eſt rompu avec violence, & les nerfs de leurs bras ſe ſont relâchés par la force du Dieu tout-puiſſant de Jacob.

AN DU M. 2302. Avant J. C. 1698.

Jacob continua à le bénir, en diſant : Le Dieu de votre père ſera votre ſecours, & le Tout-puiſſant vous comblera des bénédictions du ciel, des bénédictions de l'abyme d'en-bas, des bénédictions du lait & des mamelles, & du fruit des entrailles. Cela veut dire qu'il lui ſouhaite des pluies & de la roſée en abondance, des ſources d'eau des fontaines, beaucoup de lait & de beurre, beaucoup d'enfans & de bétail. Il ajouta : Que les bénédictions que votre père vous donne, ſoient au-deſſus de celles qu'il a reçues de ſes pères, qu'elles demeurent ſur la tête de Joſeph, ſur la tête du Prince [2], parmi ſes frères, juſqu'à la venue du déſiré des collines éternelles. Ou, ſuivant une autre traduction : Que les bénédictions de votre père prévalent ſur les bénédictions des montagnes, & par-deſſus le déſiré des collines éternelles [3], c'eſt-à-dire que Dieu vous comble de plus de fruits, de vin & d'huile, que n'en produiſent les montagnes de Canaan, ſi anciennes & ſi fécondes [4]. Ou bien : Que les vœux que je forme en votre faveur, s'élèvent auſſi haut que les montagnes éternelles (5) ; qu'ils ſoient auſſi féconds que les productions les plus abondantes & les plus riches des montagnes de la Paleſtine, qui ſont

(1) Voyez les Septante, & le Comment. ſur la Geneſe. XLIX. 24.

(2) L'Hébreu *Nazir* ſignifie celui qui eſt couronné. Dans la cour des Rois d'Orient, le Nazir eſt l'Intendant des Officiers de la Maiſon du Roi.

(3) Voyez le Commentaire ſur la Geneſe XLIX. 26 & comparez Deut XXXIII. 15.

(4) Comparez Deut. III. 25.

(5) Comparez Iſaïe VII. 11. & *Pſalm.* XXXV. 6. 7.

An du M. 2302. Avant J. C. 1698. Bénédiction de Benjamin.

ſi fertiles. *Le déſiré des montagnes* peut marquer ce qu'il y a de plus exquis & de meilleur dans les côteaux.

En parlant de Benjamin, le dernier de ſes fils, il dit : Benjamin eſt un loup raviſſant. Le matin il ravira la proie ; & le ſoir il partagera les dépouilles. Cela marque la valeur & la force de ceux de cette Tribu. On ſait la guerre qu'ils ſoutinrent ſeuls contre toutes les autres Tribus pour une très-mauvaiſe cauſe, à l'occaſion de l'outrage fait à la femme d'un Lévite, laquelle avoit été violée à Gabaa [1]. L'Ecriture les dépeint comme les meilleurs combattans, & les plus habiles Archers d'Iſraël [2].

Ch XXXIV. Mort de Jacob. An du M. 2302. Il étoit âgé de 147 ans.

Voilà les bénédictions que Jacob donna à chacun de ſes fils ſéparément ; après quoi il leur parla en commun, & leur dit : Je vais me réunir à mon peuple ; enterrez-moi dans la caverne du champ de Macphela, qu'Abraham acheta d'Ephron le Héthéen ; c'eſt-là où Abraham, & Sara, Iſaac, Rebecca, & Lia ſont enterrés. Ayant donné ces ordres, il ſe recoucha, & remit ſes pieds ſur ſon lit ; car il leur avoit parlé étant ſur ſon ſéant, & expira en leur préſence. Joſeph auſſitôt ſe jeta ſur le viſage de ſon père (3), fondant en larmes, & lui donna le dernier baiſer. En même temps il commanda aux embaumeurs, ou Médecins d'Egypte, de l'embaumer à la manière du pays. Toute l'Egypte le pleura pendant ſoixante-dix jours, c'eſt-à-dire pendant tout le temps qu'on employa à l'embaumer. Car les embaumeurs, après avoir tiré le cerveau & les entrailles, que l'on lavoit dans du vin de palmier, & dans des drogues fortes & aſtringentes, commençoient à oindre tout le corps d'huile de cédre, de myrrhe, de cinnamome, & autres matières pareilles pendant trente jours ; enſuite ils le mettoient dans le ſel de nitre, pendant environ quarante jours [4] ; de manière que pour achever de l'embaumer, il falloit ſoixante-dix jours entiers. On ne faiſoit toutes ces cérémonies, que pour des perſonnes de conſidération ; mais Joſeph ne voulut rien épargner pour ſon père.

Le temps du deuil étant paſſé, Joſeph dit aux Officiers de la Maiſon de Pharaon, (parce qu'étant dans le deuil,

(1) *Judic.* xix. xx.
(2) *Judic.* xx. 15. 16.
(3) *Geneſ.* l. 1. 2.
(4) Voyez Hérodote, *l.* 2. c. 86.

& en habit lugubre, il ne lui étoit pas permis de ſe préſenter devant le Roi) : Si j'ai trouvé grâces à vos yeux, repréſentez, je vous prie, au Roi, que mon père m'a recommandé avant ſa mort, & m'a fait promettre avec ſerment, que je l'enterrerois dans ſon ſépulcre qu'il s'eſt préparé dans la terre de Canaan : Que je puiſſe donc, avec l'agrément de Pharaon, aller promptement lui rendre ce dernier devoir, & je reviendrai auſſitôt. Pharaon lui accorda volontiers ſa demande, & les principaux Officiers de ſa Cour l'accompagnèrent. Il fut auſſi accompagné de toute ſa maiſon, & de tous ſes frères; ils ne laiſſèrent dans la terre de Geſſen, que leurs femmes, leurs petits enfans & leur bétail. Il y eut un grand nombre de chariots, & une nombreuſe troupe à cette cérémonie; & lorſqu'ils furent arrivés à l'aire d'Arad, que pluſieurs [1] confondent avec Bethagla ſur la Mer-morte, à plus de ſeize lieues d'Hébron, & du lieu où le corps devoit être enterré; tout le convoi s'y arrêta, & y célébra encore le deuil de Jacob pendant ſept jours, avec beaucoup de pleurs & de cris : ce qui fit donner à ce lieu le nom de *deuil de l'Egypte*. Enſuite ils le portèrent dans le ſépulcre du champ de Macphela, dans la vallée de Mambré, près d'Hébron; & puis ils s'en retournèrent tous en Egypte.

AN DU M. 2302. Avant J. C. 1698.

Jacob avoit cent quarante-ſept ans, lorſqu'il mourut [2] : il avoit vécu dix-ſept ans dans l'Egypte. Les prédictions que nous avons de lui ſur le ſort de ſes fils, & ſur la venue du Meſſie, font bien voir qu'il étoit favoriſé du don de Prophétie. Les Juifs lui donnent pour Précepteur l'Ange Peliel, de qui il apprit beaucoup de choſes ſurnaturelles. Les Ebionites lui avoient ſuppoſé un ouvrage intitulé : l'*Echelle du Ciel* [3], dans lequel ils lui faiſoient expoſer à leur manière le myſtère de l'échelle de Jacob qu'il avoit vue à Bethel [4]. On lui attribuoit auſſi un autre livre apocryphe, nommé *le Teſtament de Jacob*, que le Pape Gelaſe a mis parmi les apocryphes. Les Juifs lui attribuent certaines prières, qu'ils récitent tous les ſoirs, & quelques Pſeaumes, entr'autres

(1) *Hieronym. in locis. Bochard. alii ſcript. Vide, ſi placet, & Auguſtinum qu.* 171. *in Geneſ. Menoch. & alios.*

(2) L'an du Monde 2315.

(3) Voyez S. Epiphan. *contra hæreſ. l.* 1. *ſect.* 30.

(4) *Geneſ.* XXVIII.

AN DU M 3203. Avant J. C. 1698.

les quinze Pſeaumes graduels, qu'il compoſa, dit-on, dans la maiſon de Laban. Mais nous ne faiſons aucun fonds ſur ces ſortes de traditions, à moins qu'elles n'aient quelque ſolide fondement dans l'Hiſtoire, ou dans l'Ecriture.

Or les enfans de Jacob craignant que leur frère Joſeph ne conſervât quelque reſſentiment de l'injure qu'ils lui avoient faite autrefois en le vendant aux Iſmaëlites, & qu'après la mort de leur père, il ne ſe vengeât du mal qu'ils avoient voulu lui faire, ils lui envoyèrent une députation pour lui dire : Votre père avant ſa mort nous a commandé de vous prier de ſa part, de pardonner à vos frères le crime qu'ils ont commis contre vous ; & nous-mêmes nous vous en demandons très-humblement pardon. Joſeph fut touché de ces paroles juſqu'à verſer des larmes ; & ſes frères l'étant venu trouver, & s'étant proſternés en ſa préſence, avec des proteſtations de reſpect & de ſoumiſſion, il leur dit : Ne craignez rien : Pouvons-nous réſiſter à la volonté de Dieu ? Le Seigneur a changé en bien le mal que vous m'avez voulu faire, en m'élevant dans l'honneur où vous me voyez, pour être le ſalut de pluſieurs peuples. Ne craignez donc point, je vous nourrirai vous & vos enfans. Et il les conſola en leur parlant avec beaucoup de douceur & de tendreſſe.

CH. XXXV. Mort de Joſeph.

AN DU M. 2369. Avant J. C. 1631.

Joſeph après avoir vécu cent dix ans mourut en Egypte l'an du monde 2369 après avoir vu ſes petits-fils juſqu'à la troiſième génération (1). Etant près de mourir, il fit venir ſes frères & leur dit : Le Seigneur vous viſitera après ma mort, & vous fera ſortir de ce pays, pour entrer dans la terre qu'il a promiſe à Abraham, à Iſaac & à Jacob ; je vous conjure d'emporter avec vous mes os de ce pays. Ayant achevé ces paroles, il mourut, & fut embaumé à la manière des Egyptiens, & mis dans un cercueil, en attendant que le Seigneur viſitât les enfans d'Iſraël. On a débité bien des fables ſur ce cercueil, & ſur l'endroit où il fut caché (2). Quelques-uns ont dit que les Egyptiens étant informés que les Hébreux ne ſortiroient point de l'Egypte qu'ils n'euſſent ce corps, le cachèrent dans le lit du Nil, après en avoir détourné les eaux, qu'ils remirent enſuite dans leur première

(1) *Geneſ.* l. 25. *& ſeq.*

(2) Voyez la vie de Moyſe, publiée par M. Gaulmain, p. 33. & les notes ; l. 2. c. 2.

place. D'autres (1) disent que les Egyptiens cachèrent son cercueil dans le trésor de leurs Rois, parce qu'il leur avoit été prédit par les Magiciens : que si les Hébreux emportoient ce corps, l'Egypte tomberoit dans des ténèbres très-affreuses, & dans une infinité de maux. An du M. 2369. Avant J. C. 1631.

Jean de Limoge, qui vivoit au treizième siècle, nous a donné vingt lettres, comme de Pharaon à Joseph & de Joseph à Pharaon; mais il n'a jamais prétendu que ces lettres aient été écrites par ceux dont elles portent le nom. C'est une fiction dans laquelle il introduit Joseph, qui donne à Pharaon des avis pour le bon gouvernement de son Royaume. Ces lettres sont adressées à Thibaut, Comte de Champagne & de Brie, qui mourut en 1216. On les trouve dans quelques anciennes Bibles latines sous le nom de *Morale Somnium Pharaonis* (2). On lit aussi plusieurs particularités de la vie de Joseph dans son prétendu Testament, qui est dans le livre intitulé : Testament des douze Patriarches, & dans le Miroir historial de Vincent de Beauvais. Mais on ne doit faire aucun fond sur toutes ces traditions qui nous viennent originairement des Juifs.

Le Psalmiste (3) nous dit que Pharaon établit Joseph sur toute sa maison, afin qu'il instruisît ses Princes comme lui-même, & qu'il enseignât la sagesse à ses Conseillers. On a inféré de-là que Joseph avoit montré la Philosophie, les arts & les sciences aux Egyptiens. On l'a confondu avec Sérapis, avec Osiris, avec Adonis, avec Hermès, ou Mercure Trismégiste, ou Thaut, fameux inventeur des arts & des sciences dans ce pays-là. On trouve un mauvais livre de Magie, intitulé *Le Miroir de Joseph*, que l'on a attribué à ce saint Patriarche (4). Trogue Pompée (5) dit que Joseph apprit dans l'Egypte les arts magiques & la science d'interpréter les prodiges, & d'expliquer les songes (6). Artapane raconte qu'il inventa les mesures & qu'il mit des bornes aux champs. Du temps de saint Jerôme (7) on voyoit encore le mausolée de Joseph dans la Palestine; il y fut enterré près de Si-

(1) Testament des XII. Patriarches, *in Simeone.*

(2) Voyez Fabricius *de apocryph. v. test. p.* 441. *& suiv.*

(3) *Psalm* CIV. 22.

(4) Naude Apolog. des grands hommes accusés de magie. c. 15. *alii.*

(5) *Justin. l.* 36.

(6) *Artapan. apud Euseb. præpar.* IX *c.* 23.

(7) *Hieron. quæst. Heb. in Genes.*

An du M. 2427. Avant J. C. 1573.

chem, dans le champ que Jacob ſon père avoit acheté d'Hémor Amorrhéen. Ce qui n'arriva qu'après que les Hébreux furent entrés dans la terre promiſe. On montre aux voyageurs dans l'Egypte des puits & d'autres ouvrages, que l'on attribue à Joſeph ; mais on ne doit pas beaucoup écouter les peuples vains & ignorans ſur de pareilles antiquités. Les Orientaux ont gâté preſque toutes les hiſtoires anciennes par des additions frivoles qu'ils y ont faites.

Roi nouveau en Egypte, qui perſécute les Hébreux.

Après la mort de Joſeph (1), il s'éleva en Egypte un Roi nouveau, qui ne ſe ſouvenoit pas des ſervices que ce Patriarche avoit rendus à l'Egypte, & aux Rois ſes prédéceſſeurs. Ce qui n'étoit pas fort extraordinaire dans un pays où les Rois anciennement n'étoient point ſucceſſifs, mais électifs (2), & où tous les ſujets ſont conſidérés comme eſclaves du Roi (3). Un eſpace de plus de ſoixante ans (4) qui s'écoulèrent, & le règne de pluſieurs Rois qui vécurent depuis la mort de Joſeph, juſqu'au Prince qui commença à perſécuter les Iſraélites [5] étoient plus que ſuffiſans pour faire perdre la connoiſſance de tout ce que Joſeph avoit fait en faveur des Egyptiens. Ceux qui veulent que les Iſraélites aient demeuré en Egypte quatre cents trente ans entiers [6], ſont obligés de dire que depuis la mort de Joſeph, juſqu'au Prince qui commença à perſécuter les Hébreux, il ſe paſſa un eſpace plus long que ſoixante ans. Nous ſuppoſons qu'ils n'y demeurèrent en tout que deux cents quinze ans.

Ch. XXXV. Hiſtoire de Job.

Avant que d'entrer dans l'hiſtoire de la ſervitude des Iſraélites en Egypte & de leur délivrance ſous Moyſe, il eſt bon de donner ici l'Hiſtoire de Job, qui eſt arrivée vers le même temps que Moyſe parut parmi les Hébreux ; puiſque Moyſe & Job, ou Jobab ſont dans le même degré de diſtance d'Abraham & d'Iſaac, l'un par Eſaü, & l'autre par Jacob. Voici les aïeux de Moyſe : Abraham, Iſaac, Jacob, Lévi Amram, père de Moyſe. Voici ceux de Job : Abraham, Iſaac, Eſaü, Rahuël, Zara ; père de Jobab ou Job.

Job donc étoit un Prince Iduméen, fils de Zara, & d'une

(1) *Exod.* I. 8.
(2) *Diodor. Sicul. l.* I. *c.* I.
(3) *Geneſ.* XLVII. 19. 20.
(4) An du Monde 2430.
(5) Uſſerius met ſept Rois depuis la mort de Joſeph en 2369, juſqu'à Rameſsès Miamum, qui perſécuta les Hébreux en 2430.
(6) Voyez Exod. XII. 40.

mère native de Bozra [1]. On dit qu'il régna à Denaba dans l'Idumée, ayant eu pour prédéceſſeur Balac, fils de Béor, & pour ſucceſſeur Ernon ſon propre fils. D'autres ſoutiennent que la patrie de Job étoit Aſtarot-Carnaïm au-delà du Jourdain, entre Bozra, Eraï & Abila. Les Hébreux & pluſieurs Auteurs après eux [2] donnent à Job pour femme Dina, fille de Jacob, ce qui eſt inſoutenable, dans l'hypothèſe que Job ſoit le même que Jobab. Les Mahométans appellent ſa femme *Rahonan*; d'autres, ſans s'expliquer davantage, diſent que Job épouſa une femme Arabe. L'Ecriture ne nous dit rien de toutes ces particularités. Elle nous apprend ſimplement [3] que Job étoit un homme puiſſant parmi les peuples d'Orient, dont la demeure étoit dans la terre de Hus, ou dans l'Auſite à l'orient du Jourdain, & des montagnes de Galaad, dans l'Idumée ancienne, & aux environs de la ville de Bozra. Job n'étoit point circoncis & ne ſuivoit pas les lois cérémonielles données par Moyſe; quoiqu'il ait pu en avoir quelque connoiſſance, puiſqu'il parle aſſez clairement de l'endurciſſement de Pharaon [4], & du paſſage de la mer rouge [5]. Les Pères ſuppoſent qu'il étoit Roi dans ſa Ville, & il y a dans ſon livre pluſieurs expreſſions qui marquent ou qui inſinuent la même choſe [6].

Année incertaine.

Job étoit un homme droit, juſte, équitable, craignant Dieu; fuyant le mal, compatiſſant envers les pauvres, attentif à bien gouverner ſa famille & ſes ſujets, ou ſes domeſtiques, d'une patience & d'une ſoumiſſion aux ordres de Dieu, à l'épreuve des plus terribles diſgraces. Il nous apprend lui-même [7], qu'il avoit fait un pacte avec ſes yeux pour ne penſer pas ſeulement à une Vierge; qu'il ne dédaignoit pas d'entrer en jugement avec ſon ſerviteur & ſa ſervante, lorſqu'ils croyoient avoir à ſe plaindre de lui. Qu'il ne refuſoit jamais au pauvre ce qu'il demandoit, & ne faiſoit pas attendre en vain les yeux de la veuve. Qu'il ne mangeoit pas ſeul ſon pain, & qu'il en faiſoit part à l'orphelin. Que la compaſſion étoit crue avec lui dès l'enfance;

(1) *Vide additiones in Edit. Græca lib. Job.*

(2) *Chald interp. Rupert. l. 8. c. 11. in Geneſ. Toſtat. Genebr. Pſeudo-Philo, quæſt. in Geneſ. alii.*

(3) *Job. c. 1. 3.*

(4) *Job.* xv 24. 25.

(5) *Job.* xxvi 12. comparé à Iſaï li. 9.

(6) Voyez le Commentaire ſur Job. 1. 3.

(7) *Job.* xxxi. 1. 2. *& ſeq.*

Année incertaine.

qu'il n'avoit jamais négligé de fournir des habits aux pauvres & à ceux qui étoient nus ; qu'il n'avoit point levé la main ſur le pupille ; qu'il avoit toujours craint le Seigneur, comme des flots ſuſpendus au-deſſus de lui ; qu'il n'avoit pas mis ſa confiance dans l'or, ni dans les richeſſes, qu'il ne s'étoit point réjoui de la ruine ni de la diſgrace de ſon ennemi ; qu'il avoit veillé ſur ſa langue, pour l'empêcher de médire de ſon prochain, & de faire des imprécations contre ſes ennemis. Que ſa porte étoit toujours ouverte à l'étranger & aux voyageurs ; qu'il n'avoit point tenu ſon péché caché par un déguiſement & une hypocriſie criminelle ; que ni la puiſſance, ni le grand nombre ne l'avoient jamais ébranlé, quand il avoit été queſtion de rendre la juſtice. Voilà quel étoit Job dans le temps de ſa plus grande proſpérité.

Il étoit à la tête d'une famille nombreuſe & floriſſante, ayant ſept fils & trois filles ; il poſſédoit ſept mille moutons, trois mille chameaux, cinq cents paires de bœufs & cinq cents ânesſes. Il avoit auſſi un grand nombre de domeſtiques, & il étoit célèbre par ſes grands biens & par ſon mérite, parmi tous les peuples d'Orient, c'eſt à-dire de l'Arabie déſerte, de la Chaldée & de la Méſopotamie. Ses richeſſes étoient auſſi grandes qu'il le pouvoit déſirer, ſuivant le goût du temps ou du pays auquel il vivoit. Ses enfans alloient les uns chez les autres, & ſe traitoient chacun à leur tour. Les fils envoyoient prier leurs trois ſœurs de venir manger & boire avec eux. Et lorſque le cercle des jours étoit achevé, Job envoyoit ſes enfans & il les purifioit, en offrant pour eux des ſacrifices, auxquels ils aſſiſtoient ; priant Dieu de leur pardonner les fautes qui pouvoient leur être échappées par paroles, ou par penſées. Telle étoit la conduite de Job dans ſon domeſtique.

CH. XXXVI. Les Anges de Dieu ſe préſentent devant le Seigneur. Satan ſe trouve avec eux ; il accuſe Job.

Un jour les Anges du Seigneur s'étant préſentés devant Dieu, pour lui rendre compte de ce qui ſe paſſoit parmi les hommes, Satan ſe trouva auſſi parmi eux, & Dieu lui ayant demandé d'où il venoit, il répondit qu'il avoit fait le tour de la terre, & l'avoit parcourue toute entière. Le Seigneur ajouta : N'as-tu point conſidéré mon ſerviteur Job, qui n'a point d'égal ſur la terre ; qui eſt un homme droit, ſimple, craignant Dieu & ennemi de tout mal ? Satan répondit : Eſt-ce en vain que Job craint Dieu ? N'avez-vous

pas comme remparé de toute part ſa perſonne, ſa maiſon & tous ſes biens? Vous avez verſé vos bénédictions ſur les œuvres de ſes mains, & tout ce qu'il poſſède ſe multiplie de plus en plus; mais étendez un peu votre main, & frappez ce qui eſt à lui; & vous verrez s'il ne vous maudit pas en face. Le Seigneur répondit à Satan: Va, tout ce quil a eſt en ton pouvoir; mais je te défends de porter la main ſur lui. On conçoit bien que tout ce dialogue ne doit pas s'entendre à la lettre, & que c'eſt une ſimple proſopopée fort expreſſive, & à la portée du peuple, pour lui prouver deux grandes vérités de la religion: la première, que le Démon auteur du péché & du menſonge, ne cherche qu'à tenter les gens de bien, & à les engager dans le crime & dans la rébellion contre Dieu. La ſeconde, que cet ennemi des hommes n'a de pouvoir contre nous, qu'autant que Dieu lui en donne; & que Dieu ne lui en donne jamais contre ſes élus, qu'autant qu'il eſt expédient pour leur ſalut. Année incertaine.

Satan étant donc ſorti de devant le Seigneur, alla pour exercer contre Job ſa malice dans toute l'étendue du pouvoir que Dieu lui en avoit donné. Un jour que les fils & les filles de ce ſaint homme mangeoient enſemble dans la maiſon de leur frère aîné, un homme vint tout à coup dire à Job: Comme vos bœufs labouroient & que vos ânesſes paiſſoient au pré, les Sabéens ſont venus fondre ſur nous, ont enlevé tous vos beſtiaux, ont paſſé vos gens au fil de l'épée, & je me ſuis ſauvé ſeul pour vous en porter la nouvelle. Cet homme parloit encore, lorſqu'un ſecond vint, & lui dit: Le feu du Ciel eſt tombé ſur vos moutons, & ſur ceux qui les gardoient, & les a réduits en cendre: Je me ſuis ſauvé ſeul pour vous en venir annoncer la nouvelle. Il n'avoit pas achevé de parler, lorſqu'un troiſième vint dire à Job: Des voleurs de Chaldée ſe ſont diviſés en trois bandes, & ſe ſont jetés ſur vos chameaux, ils les ont enlevés, ont tué tous vos gens; & je me ſuis ſauvé ſeul pour vous en avertir. Cet homme parloit encore, quand un quatrième ſe préſenta devant Job, & lui dit: Lorſque vos fils & vos filles mangeoient enſemble dans la maiſon de leur frère aîné, un vent impetueux s'étant levé tout à coup du côté du déſert, a ébranlé les quatre coins de la maiſon, l'a renverſée ſur vos enfans & les a tous écraſé ſous ſes ruines; tout ce qui étoit dans la maiſon eſt péri; je me ſuis échappé ſeul pour vous informer de ce triſte événement.

Année incertaine.

Alors Job ſe leva, déchira ſes vêtemens, ſe coupa les cheveux, ſe jeta par terre & adora Dieu, en diſant : Je ſuis ſorti nu du ventre de ma mère, & j'y retournerai nu. Le Seigneur m'avoit tout donné, le Seigneur m'a tout ôté ; il n'eſt arrivé que ce qui lui a plu ; que le nom du Seigneur ſoit loué. En tout cela Job ne pécha point ; il ne lui échappa pas une parole d'emportement contre Dieu.

La perſonne de Job eſt livrée à la malice de Satan.

Une autre fois les Anges, ou les enfans de Dieu s'étant encore préſentés devant le Seigneur, Satant ſe trouva au milieu d'eux, & le Seigneur lui dit : D'où viens-tu ? Il répondit : J'ai fait le tour de la terre, & je l'ai toute parcourue. Le Seigneur ajouta : N'as-tu pas conſidéré mon ſerviteur Job, qui n'a point d'égal ſur la terre, homme ſimple, juſte, droit, craignant Dieu ; qui conſerve l'innocence & la patience au milieu des maux, dont je l'ai frappé tout innocent qu'il eſt, parce que tu m'y as ſollicité. Satan répondit : L'homme donnera toujours peau pour peau, il abandonne tout, pour ſauver ſa vie ; ou plutôt, il eſt vrai qu'il a perdu ſon bétail, ſes domeſtiques, ſes enfans ; mais tout cela eſt hors de lui, il les donne aiſément comme en échange, pour conſerver ſa vie & ſa ſanté, à laquelle vous n'avez pas touché : Mais étendez votre main ſur ſa perſonne, frappez ſes os & ſa chair, & vous verrez s'il ne vous maudira pas en face. Le Seigneur dit à Satan : Va, il eſt entre tes mains, mais ne touche point à ſa vie.

Satan étant donc ſorti de devant le Seigneur, frappa Job d'une effroyable plaie, depuis la plante des pieds juſqu'à la tête. Il nous apprend lui-même que tout ſon corps n'étoit qu'un ulcère [1], que Satan le frappa coup ſur coup, ſans lui donner de relâche [2], que ſes ulcères fourmilloient de vers, & rendoient un pus d'une puanteur inſupportable [3] ; qu'il diſoit à la pourriture : Vous êtes mon père ; & aux vers : Vous êtes ma mère & mes ſœurs [4]. Il étoit réduit à nettoyer ſes ulcères avec un teſt de pot caſſé, ne pouvant uſer de ſes doigts, ou à cauſe de leur enflure, ou à cauſe des ulcères dont ils étoient chargés, comme le reſte de ſon corps [5] ; il étoit dénué de tout ſecours, & abandonné de tout le monde ; dans

(1) *Job.* II.
(2) *Job.* XVI. 15.
(3) *Job.* VII. 5.
(4) *Job.* XVII. 4.
(5) *Job.* II. 7. 8.

la nudité & dans l'indigence ; assis hors de la ville sur un fumier (1) ; il souffroit une ardeur interne, & une espece de fièvre aigue & continuelle, qui le consumoit [2], il étoit décharné, épuisé, défait, couvert de rides, & il ne lui restoit que les lèvres autour des dents. Il avoit l'haleine d'une puanteur si insupportable, que sa femme même en avoit horreur, & que tous les siens l'avoient abandonné (3). Il étoit tellement défiguré, que ses amis ne le reconnoissoient plus (4) ; il souffroit une esquinancie étouffante, qui lui faisoit souhaiter une prompte mort (5). Il étoit tourmenté par une langueur mortelle, par des inquiétudes & de fâcheux songes (6) ; ses yeux s'étoient obscurcis à force de pleurer (7) ; il crioit jour & nuit, & ses cris étoient aussi forts que le rugissement du Lion (8), tant sa douleur étoit vive. Plusieurs ont cru que le fond de sa maladie étoit une des plus dangereuses espèces de lèpre qu'on connoisse (9). Année incertaine.

Job étant donc ainsi frappé de Satan, fut obligé de sortir de la ville. Alors sa femme lui vint dire : Quoi ! vous demeurez encore dans votre patience & dans votre simplicité ? Maudissez Dieu, & puis vous mourrez. Comme si elle disoit : Vraiment vous voilà bien récompensé de votre justice & de votre piété ! Rendez grâces à Dieu de vous avoir ainsi traité, & mourez tranquillement au milieu des maux dont il vous accable. Ou bien : Maudissez Dieu, afin qu'il vous fasse bientôt mourir, & que la mort vous délivre de tant de maux. On croit que ceci n'arriva que plusieurs mois après que Job fut tombé dans cette disgrace, & que sa femme accablée de pauvreté, & réduite à aller gagner sa vie par son travail, se laissa enfin aller à l'impatience (10).

Job, sans beaucoup s'émouvoir, lui répondit : Vous parlez comme une femme, qui n'a point de sens ; si nous avons reçu les biens de la main de Dieu, pourquoi n'en recevrions-nous pas les maux ? Dans tout cela Job ne pécha point par ses lèvres, & ne donna aucune marque d'emportement.

---

(1) *Job.* II. 8.
(2) *Job.* XXX. 16. 30.
(3) *Job.* XIX. 17.
(4) *Job* II. 12.
(5) *Job.* VII. 15.
(6) *Job.* VI. 11. 12. 13. VII. 4. 13. 14. XIV. 15. VI. 4. VII. 14.
(7) XVI. 17.
(8) *Job.* III. 14.
(9) Voyez notre Dissertation sur la maladie de Job.
(10) Voyez l'Addition, qui est dans les Septante après le ℣. 9. & notre Commentaire.

* Année incertaine.

Cependant trois amis de Job, qui demeuroient dans le pays des Emiréens, ayant appris par la renommée les maux qui lui étoient arrivés, vinrent chacun de leur pays pour le voir, & pour le consoler. Eliphaz vint de Théman, ville de l'Idumée, & célèbre par la sagesse dont ses habitans faisoient profession [1]; Baldad un des descendans de Sué, fils d'Abraham & de Cethura [2], & Sophar de Naamath. Eliu fils de Barachel, de la race de Buz, fils de Nachor, s'y trouva aussi; mais on ne sait d'où il venoit, & l'Ecriture ne le compte pas parmi les amis de Job.

Les trois amis de Job étoient des Princes [3] fort éclairés en matière de religion & de morale, & remplis des sentimens les plus élevés sur la divinité; ils étoient de ces anciens sages de l'Idumée & de l'Arabie, dont nous parlent les Prophètes. Etant arrivés près de Job, d'abord ils ne le reconnurent point; mais Job ayant levé les yeux, & ses amis s'étant approchés plus près, ils jetèrent un grand cri, répandirent des larmes, déchirèrent leurs vêtemens, jetèrent de la poussière en l'air & sur leur tête, & s'assirent auprès de lui sans lui dire un mot, car ils voyoient que sa douleur étoit extrême. Ils demeurèrent en cet état pendant sept jours, sans que ni Job, ni aucun d'eux ouvrît la bouche. Mais enfin Job fit éclater ses plaintes, & témoigna la grandeur de sa douleur en des termes très-vifs, & que nous aurions peine à excuser d'impatience & d'emportement, si l'on ne savoit que les Orientaux ont des manières d'exprimer leurs sentimens, qui sont plus animées, plus fortes, plus passionnées que les nôtres. Ce sont des hyperboles, qu'il faut réduire beaucoup au-dessous de leur signification, pour les ramener à leur véritable sens.

Eliphaz de Théman, le plus considérable de ces trois amis, au lieu de consoler Job, & d'entrer dans ses peines, l'accuse d'impatience, & lui reproche sa foiblesse; il soutient qu'il n'est affligé que pour ses péchés. C'est le principe qu'il soutient dans tout le livre de Job, aussi-bien que Baldad & Sophar. Job au contraire défend par-tout sa propre innocence, & fait voir que Dieu étant maître absolu de sa créature, peut l'affliger, & l'éprouver en ce monde, quand même elle n'auroit commis

(1) *Jerem.* XLIX. 7. *Baruc.* III. 22. 23.

(2) *Genes.* XXV. 1. 6.

(3) *Job.* II. 11.

aucun

aucun crime. C'eſt la clef de tout ce livre. Et cette queſtion, qui a toujours été fort agitée parmi les hommes, y eſt traitée de part & d'autre avec autant de ſolidité que d'éloquence; car on peut dire que cet ouvrage renferme la plus belle & la plus ſublime poéſie qui ait jamais été : quoiqu'on n'en connoiſſe pas bien la meſure, & qu'on n'en ſente pas l'harmonie ; mais les paroles ſeules, les tours & les ſens, en donnent une très-grande & très-avantageuſe idée.

Année incertaine.

Après que les trois amis de Job eurent diſputé long-temps pour ſoutenir chacun ſa thèſe & ſon ſentiment, Eliu entra dans la diſpute, & s'éleva contre Job & contre ſes amis, n'étant content ni des uns ni des autres. Il les traite avec une extrême hauteur ; & trouve que les amis de Job ont mal ſoutenu les intérêts de Dieu & de ſa juſtice. Il prétend que Job a dit : Je ſuis juſte, & Dieu ne me traite pas ſelon l'équité ; & il y a de la fauſſeté dans le jugement qu'il porte contre moi, & je ſuis percé de flèches très-cuiſantes, ſans que j'aie péché. Eliu ajoute : Où trouvera-t-on un homme ſemblable à Job, qui inſulte à Dieu, & qui avale l'impiété comme l'eau ? Il traite Job d'homme injuſte, & prie le Seigneur de continuer à le frapper. Il lui donne des inſtructions, & lui reproche d'avoir dit que Dieu ne ſe met en peine ni de la juſtice, ni des péchés des hommes.

Pendant qu'Eliu parloit ainſi, le Seigneur parut tout-à-coup au milieu d'eux (1) ; non d'une manière viſible, tout caché dans l'obſcurité d'une nuée. D'abord il reprit Job de ſa préſomption, & de la liberté avec laquelle il avoit parlé pour ſa défenſe ; il relève la grandeur, la puiſſance & la ſageſſe de Dieu ; il oblige Job à reconnoître qu'il a mal parlé [2], en ſoutenant ſon innocence avec trop de vivacité. Il le juſtifie toutefois quant au fonds, & reconnoît que ſon ſentiment eſt le véritable, qu'il a vécu dans l'innocence & dans la juſtice ; il déſapprouve les diſcours des trois amis de Job, ſavoir, Eliphaz, Baldad & Sophar, & les condamne à offrir des ſacrifices pour expier leurs péchés. Prenez, leur dit-il [3], ſept taureaux & ſept béliers : allez à mon ſerviteur Job, & offrez pour vous ces animaux en holocauſte. Job mon ſerviteur priera pour vous ; je le regarderai & l'écouterai favorable-

Dieu finit la diſpute entre Job & ſes amis.

(1) *Job.* XXXVIII. (2) *Job.* XLII.
(3) *Job.* XLII. 8.

Année incertaine.

ment, afin que votre imprudence ne vous ſoit point imputée; car vous n'avez pas parlé dans la vérité comme mon ſerviteur Job. Ils exécutèrent ce que le Seigneur leur avoit dit; Job pria pour eux, & leur faute leur fut pardonnée. On ne doute point que ce ne ſoit lui qui offrit ces ſacrifices; il étoit Prêtre du Très-Haut, & immoloit ſouvent des holocauſtes pour ſa famille, ainſi qu'on l'a vu au commencement de ſon hiſtoire.

Job rétabli dans ſon premier état.

Dieu touché de l'humilité, de la patience & de la douleur de Job, lui rendit la ſanté, & le double de tous les biens qu'il avoit poſſédés auparavant. Tous ſes frères & ſes ſœurs, ſes parens & amis, qui l'avoient connu dans ſon premier état, le vinrent trouver, & mangèrent avec lui dans ſa maiſon. Ils le conſolèrent de tous les maux qui lui étoient arrivés, & ils lui firent préſent chacun [1] d'un Késitha, & d'un pendant d'oreille d'or; c'eſt-à-dire, comme nous le croyons, d'une bourſe pleine d'or, & d'un pendant d'oreille d'or. Le Seigneur verſa ſes bénédictions ſur ce ſaint homme dans ſon dernier état, plus qu'il n'avoit fait dans le premier. Il eut quatorze mille brebis, ſix mille chameaux, mille paires de bœufs & mille ânesſes. Dieu lui donna auſſi ſept fils & trois filles; c'eſt-à-dire, autant qu'il en avoit eu avant ſa diſgrace; Dieu ne les lui rendit pas au double, comme il avoit fait tout le reſte, parce que ſes fils & ſes filles n'étoient pas perdus, & qu'ils vivoient, & ſubſiſtoient dans une autre vie. Job avoit vécu, à ce qu'on croit (2), ſoixante-dix ans dans la proſpérité; Dieu lui rendit le double de ſes années après ſa diſgrace; & il vécut encore cent quarante ans [3]; de ſorte que tout le temps de ſa vie fut de deux cents dix ans. Cela ſuppoſe que ſa diſgrace ne dura qu'un an; ce qui eſt contraire au ſentiment de pluſieurs Interprètes, qui la font durer ſept ans [4]. Mais le terme d'un an ſuffit pour placer tout ce que l'Ecriture nous en raconte. Le texte des Septante porte, que Job vécut après ſa diſgrace cent ſoixante-dix ans, & que tout le temps de ſa vie fut de deux cents quarante ans (5). Quelques exemplaires portent deux cents quarante-huit ans.

Nous n'entrons pas ici dans l'examen de l'Auteur du livre

(1) *Gregor. Philipp. Bed. Grot. Hebræi in Job.*
(2) *Hebræi & alii plerique.*
(3) *Job.* XLII. 16.
(4) *Olympiodor. Suidas.*
(5) Voyez notre Commentaire ſur Job. II. 9. & XLII. 16.

de Job, ni du temps auquel il a été écrit; nous ne nous attachons point non plus à réfuter ceux qui ont cru que Job eſt un perſonnage feint qui n'a jamais exiſté, & que ſon livre eſt une tragédie, ou une fiction, où il ne faut pas chercher une véritable hiſtoire. Ezéchiel [1], Tobie, [2] Saint Jacques [3], Ariſtée [4], les Pères Grecs & Latins, & les Auteurs Hébreux le reconnoiſſent, comme un homme qui a réellement exiſté, & dont l'hiſtoire eſt véritable: & nous n'y trouvons rien qui nous empêche de la reconnoître pour authentique, quoique nous ne puiſſions pas préciſément en marquer la date comparée à celle de l'Hiſtoire ſacrée des Hébreux. L'écrivain, quel qu'il ſoit, ſans rien changer au fonds de l'Hiſtoire, & à la vérité des faits, a pu mettre en vers les ſentimens, les demandes & les réponſes de Job & de ſes amis.

Année incertaine.

(1) *Ezech.* XIV. 14.
(2) *Tobi* II. 12. 15.
(3) *Jacobi* V. 11.
(4) *Ariſteas apud Euſeb. præparat. Evangel. l. 9. c. 25.*

Fin du premier Livre.

HISTOIRE
DE L'ANCIEN
TESTAMENT.

LIVRE SECOND.

CHAP. I. Commencement de la persécution contre les Hébreux par le Roi d'Egypte.

AN DU M. 2427. Avant J. C. 1573.

REVENONS à présent à l'Histoire des Hébreux. Ce peuple s'étoit extraordinairement multiplié dans l'Egypte (1); ils s'y étoient tellement augmentés & fortifiés, qu'ils donnoient même de la jalousie, & de (2) l'inquiétude au Roi & au peuple du pays. Il s'éleva un Roi qui ne songeant plus aux importans services que Joseph avoit rendus à l'Etat, & aux Princes ses prédécesseurs, prit la résolution des les opprimer, & d'empêcher qu'ils ne se multipliassent davantage; de peur, disoient-ils, que si nous nous trouvions attaqués par nos ennemis, ils ne se joignent à eux, & ne se sauvent de l'Egypte, ce qui porteroit un grand préjudice au pays. C'étoit à cause des services que les Egyptiens en exigeoient, & des travaux qu'on leur faisoit faire au profit du Roi. Ce Prince donc établit sur eux des Officiers pour présider à leurs travaux, & pour les accabler par des charges insupportables. On les obligea de bâtir pour le Roi les villes de Mischenoth, de Pithom; & de Rameses. Les Septante y ajoutent la Ville d'On, autrement nommée Héliopolis. La Ville de Mischenoth ou des Tentes, n'est pas bien connue. *Pithom* est apparemment la même que *Pathumos*, marquée par Hérodote (3) dans le Nôme Arabique. Rameses est peut-être

(1) *Exod.* 1. 7. & *seq.* (2) *Herodot. l.* 2.
(3) *Herodot. l.* 2. *c.* 158.

la même que Paprémiſe, dont parle auſſi Hérodote (1). Pline (2) parle auſſi des *Ramiſes*, & des *Patamiens*, entre l'Arabie & l'Egypte, dont apparemment Pithom & Rameſsès étoient les capitales.

AN DU M 2430. Avant J. C. 1570. Avant l'Ere vulgaire 1574.

Les travaux dont on accabloit les Hébreux, en les obligeant de travailler à cultiver la terre, & à faire des briques & du mortier pour les édifices du Roi d'Egypte, au lieu de les affoiblir & de les diminuer, ſembloient au contraire contribuer à leur accroiſſement & à leur multiplication; en ſorte que Pharaon fit venir les deux principales ſages-femmes des Hébreux; dont l'une s'appeloit Séphora, & l'autre Phua, & leur donna cet ordre: Lorſque vous accoucherez les femmes des Hébreux, auſſitôt que l'enfant naîtra, ſi c'eſt un mâle, faites-le mourir; & ſi c'eſt une fille, réſervez-là. Mais ces ſages-femmes, retenues par la crainte de Dieu, n'obéirent point au commandement du Roi, & conſervèrent les enfans mâles. Le Roi en ayant été informé, les fit venir, & leur demanda pourquoi elles en avoient uſé de la ſorte contre ſes ordres. Mais elles lui répondirent: Les femmes des Hébreux ne ſont pas comme celles des Egyptiens; car elles ſavent elles-mêmes accoucher; & elles ſont délivrées avant que nous ſoyons arrivées. Elles ſont comme ces animaux ſauvages, qui font leurs petits ſans le ſecours de perſonne. Dieu récompenſa la piété de ces Sages-femmes, & il leur donna une nombreuſe poſtérité. Cependant Pharaon voyant qu'il ne pouvoit venir à bout de faire périr les enfans des Hébreux ſecrétement, & par la cruauté des Sages-femmes, employa la violence & la force ouverte; il donna un Edit, qui ordonnoit à ſon peuple de jeter dans la rivière tous les enfans mâles des Hébreux qui naîtroient, & de ne réſerver que les filles. Ainſi les Iſraélites étoient obligés eux-mêmes de noyer leurs propres enfans, ou les Egyptiens les noyoient, dès qu'ils les trouvoient.

Naiſſance de Marie, d'Aaron & de Moïſe.

Amram, fils de Caath, & petit-fils de Lévi, ayant épouſé Jocabed [3], ſa tante, fille de Lévi ſon aïeul (4),

(1) *Herodot. l. 2. c. 5. quæſt. 71. 166.*

(2) *Plin. l. 6. c. 28.*

(3) *Exod. II. 1. 2. 3. & ſeq.*

(4) Pluſieurs ſavans Interprètes croient que Jocabed étoit ſimplement couſine germaine d'Amram, fille d'un des frères de Caath, & petite-fille de Lévi. Voyez Uſſer. *ad an. M. 2385. Perer. in c. 2. Exod. qu. 1.* & notre Commentaire ſur l'Exode II. 1.

An du M. 2433. Avant J. C. 1567. Avant l'Ere vulgaire 1573.

en eut deux enfans, avant l'Edit du Roi, dont nous venons de parler, ſavoir Aaron & Marie. Marie étoit ſurement l'aînée des trois; puiſqu'à la naiſſance de Moïſe, elle devoit avoir huit ou dix ans, ayant été envoyée pour obſerver ce qui arriveroit à ſon frère expoſé ſur le Nil, & ayant ſuggéré à la fille de Pharaon d'envoyer chercher une nourrice pour cet enfant [1]. Aaron avoit trois ans plus que Moïſe; puiſqu'au ſortir de l'Egypte, il avoit quatre-vingt-trois ans [2], & Moïſe ſeulement quatre-vingt. De plus il avoit été nourri ſans contradiction par ſes parens, au lieu que Moïſe fut expoſé trois mois après ſa naiſſance, pour obéir à l'Edit de Pharaon [3]. Moïſe naquit donc l'an du Monde 2433. & Aaron l'an 2430.

Amram & Jocabed charmés de la beauté du jeune enfant qui leur étoit né, ne purent ſe réſoudre à le faire mourir. Ils le cachèrent, & le tinrent dans leur maiſon inconnu à tout le monde, pendant trois mois. Mais au bout de ce terme, voyant qu'ils ne pouvoient plus tenir la choſe ſecrète, Jocabed prit une corbeille de jonc, ou plutôt une de ces petites nacelles de jonc, qui étoient en uſage dans l'Egypte [4]; elle l'enduiſit de bitume & de poix, y mit ſon enfant, & l'expoſa dans des roſeaux qui étoient au bord du fleuve, attendant ce qu'il plairoit à Dieu d'en ordonner. Elle dit à Marie, ſœur de l'enfant, de ſe tenir ſur le bord du fleuve, à une diſtance raiſonnable, pour voir ce qui en arriveroit.

Ch. II. Moïſe eſt trouvé par la fille de Pharaon.

La fille du Roi étant venue au fleuve pour ſe baigner, ou pour ſe purifier, à la manière du pays, accompagnée de ſes filles, aperçut parmi les roſeaux une petite nacelle; elle envoya une de ſes filles pour la lui apporter, elle l'ouvrit, & trouva dedans un petit enfant, qui étoit d'une beauté toute extraordinaire. Elle en eut pitié, & elle jugea aiſément qu'il étoit Hébreu. Alors la ſœur de l'enfant s'étant approchée, lui dit: Vous plaît-il que j'aille vous querir une femme des Hébreux, pour nourrir cet enfant? Elle lui dit: allez. La fille s'en alla promptement avertir ſa mère; elle vint, & la Princeſſe lui donna l'enfant, & lui dit de le nourrir, avec promeſſe qu'elle lui payeroit ſes peines. Ainſi le jeune Moïſe fut rendu à ſa propre mère, qui le nourrit, & le

(1) *Exod* II. 4. 5. 6.
(2) *Exod* VII. 7.
(3) *Vide Act.* VII. 19.
(4) *Iſaïe* XVIII. 2. *Herodot. l.* 1. *Diodor. l.* 1. *alii.*

mena à la fille du Roi, lorſqu'il fut devenu grand. La Princeſſe l'adopta pour ſon fils, & lui donna le nom de Moïſe, diſant : Je l'ai ſauvé de l'eau. *Moï*, ou *Moy* en Egyptien, ſignifie de l'eau [1]. Joſeph [2] appelle cette Princeſſe *Thermuthis*; Artapane [3], *Meris*; & la Chronique d'Alexandrie *Mirrhina*. Elle eut ſoin de l'éducation de Moïſe, & le fit inſtruire dans toutes les ſciences qui étoient alors en vogue dans l'Egypte [4]. AN DU M. 2433. Avant J. C. 1567.

Saint Clément d'Alexandrie [5] dit qu'on lui montra l'Arithmétique, la Géométrie, la Médecine, la Muſique, la Philoſophie énigmatique, ou les ſecrets des Hiéroglyphes. Philon [6] y joint l'Aſtronomie, qu'il apprit des Chaldéens, les Lettres Aſſyriennes, que lui montrèrent les Aſſyriens. On fit, dit-il, venir de la Grèce des maîtres, pour lui enſeigner la Philoſophie, & les autres Arts libéraux; mais certainement les Grecs avoient alors plus de beſoin de maîtres Egygtiens, que les Egyptiens n'avoient beſoin des Grecs. On trouvoit en ce temps-là dans l'Egypte plus de ſcience, que dans aucun autre endroit du monde; & dire que Moïſe fut inſtruit de toutes les connoiſſances & de toutes les ſciences, des Egyptiens, c'eſt dire qu'il eut la plus belle & la plus parfaite éducation qu'il put avoir. Moïſe ne tira de toutes ces connoiſſances, que ce qu'il crut néceſſaire pour cultiver ſon eſprit, ſans donner atteinte à l'innocence de ſon cœur, & à la pureté de ſa religion. Il ne prit aucune part aux ſuperſtitions & aux arts curieux & diaboliques, que l'on pouvoit enſeigner dans ce pays.

Joſeph [7], & après lui Artapane [8], les anciens Rabbins & la Chronique d'Alexandrie, ſans compter les nouveaux Rabbins, nous racontent pluſieurs particularités de la vie de Moïſe, qui ne ſont, ni dans l'Ecriture, ni dans les Livres écrits par Moïſe lui-même. Voici le précis de ce que Joſeph nous en dit : Les Egyptiens jaloux de la proſpérité & des richeſſes des Hébreux, réſolurent de les opprimer à force de travaux. Dans ce deſſein, ils les obligèrent de

Hiſtoire de Moïſe ; comme elle eſt rapportée par Joſeph.

(1) Voyez le Commentaire ſur l'Exode II. 10.
(2) *Joſeph antiq. l. 2. c. 9.*
(3) *Artapan. apud Euſeb. l. c. 4. Præ arat.*
(4) *Act.* VII. 22.
(5) *Clem. Alex. l. 1.*
(6) *Philo de vita Moſis. p. 1. 605. & 606.*
(7) *Joſeph. antiq. l. 2. c. 5.*
(8) *Artapan. apud Euſeb. l. 9. Præparat. Evangel.*

An du M 2433 Avant J. C. 1567.

faire des canaux pour écouler les eaux du Nil, avec des levées & des digues pour les arrêter. Ils leur firent bâtir des murs, des forteresses & des pyramides, & les accablèrent par toutes sortes de fatigues. Un jour un fameux Devin du pays prédit au Roi, qu'au temps où il parloit, il devoit naître parmi les Hébreux un enfant, qui maltraiteroit fort les Egyptiens, & combleroit de gloire sa nation, s'il pouvoit parvenir à un âge parfait. Le Roi, pour prévenir ce malheur, ordonna qu'on jetât dans le Nil tous les enfans qui naîtroient parmi les Israélites, & en même-temps il commanda aux Sages-femmes Egyptiennes d'observer le temps des couches des femmes des Hébreux. Amram, voyant son épouse enceinte, s'adressa à Dieu par la prière, & lui demanda conseil & secours dans cette extrémité ; Dieu lui apparut en songe, & lui dit qu'il lui naîtroit un fils, qui délivreroit un jour son peuple de l'Egypte, & qui lui acquéreroit une gloire immortelle. L'enfant naquit heureusement, & ses parens le nourrirent en secret pendant trois mois, puis l'exposèrent sur le Nil, où il fut trouvé par Thermuthis, fille de Pharaon.

Moïse étoit d'une beauté si extraordinaire, que tout le monde l'admiroit. Thermutis l'adopta pour son fils, & le présenta au Roi son père, en lui déclarant l'envie qu'elle avoit de le lui donner pour successeur ; puisque Dieu ne lui avoit pas donné d'enfans mâles, qui pussent hériter de sa Couronne. Moïse n'avoit alors que trois ans. Pharaon l'ayant pris dans son sein pour le caresser, & lui ayant mis en jouant son diadême sur la tête, Moïse l'arracha, & le laissa tomber à terre, & le foula même aux pieds. Les devins, & surtout celui qui avoit inspiré au Roi le dessein de faire périr tous les enfans mâles qui naîtroient des Hébreux, commencèrent à crier, qu'assurément c'étoit-là cet enfant, dont les Dieux leur avoient annoncé la naissance, & qu'il falloit le faire mourir. Mais Thermuthis l'enleva promptement d'entre les bras du Roi, & continua de le faire élever comme un grand Prince. Il donna bientôt des preuves de sa valeur. Les Ethiopiens qui demeurent au Midi de l'Egypte, ravageoient les terres des Egyptiens. Ceux-ci marchèrent en armes contr'eux, livrèrent la bataille, & la perdirent. Les Ethiopiens enflés de ce succès, faisoient des courses jusques dans la Basse Egypte, sans que personne osât leur résister.

Au milieu de ces maux, les Egyptiens conſultèrent l'oracle, qui leur dit d'appeler un Hébreu à leur ſecours; Moïſe fut mis à la tête d'une puiſſante armée; & pour ſurprendre l'ennemi, avant qu'il eût appris la nouvelle de ſa marche, au lieu d'aller le long du Nil, qui étoit la route ordinaire, il prit par le déſert, & par des chemins juſques-là impratiquables, à cauſe de la multitude des ſerpens qui y étoient. Moïſe ſut garantir ſon armée des morſures de ces animaux par ce ſtratagême; il fit mettre pluſieurs Ibis dans des vaſtes cages, & les fit mener avec lui. Ces Ibis ſont des oiſeaux domeſtiques & communs dans l'Egypte; qui ſe nourriſſent principalement de ſerpens, auxquels ils font une guerre continuelle. Lors donc que l'armée étoit arrivée dans les lieux où les ſerpens ſont fréquens, Moïſe faiſoit lâcher les Ibis qui nettoyoient la campagne de ces dangereux animaux, & ainſi les hommes paſſoient ſans danger. Avançant toujours, il tomba ſur les Ethiopiens qui ne s'y attendoient pas, les tailla en pièces, les diſſipa, les repouſſa dans leur pays, & les reſſerra dans la Ville de Saba, nommée depuis Méroé par Cambiſe. La place paſſoit pour imprenable, tant à cauſe de ſa ſituation dans une Iſle du Nil, que par la force de ſes murailles: Moïſe ne laiſſa pas de l'aſſiéger; & comme le ſiége traînoit en longueur, Tharbis, fille du Roi d'Ethiopie, ayant vu Moïſe de deſſus les murailles, & touchée de ſa bonne mine & de ſa valeur, lui fit offrir de rendre ſa fortereſſe, s'il vouloit lui promettre de l'épouſer; il le promit avec ſerment. Tharbis lui fit ouvrir les portes de la Ville; il épouſa la Princeſſe, & revint victorieux en Egypte.

An du M. 2433. Avant J. C. 1567.

Les Egyptiens jaloux de ſa gloire, réſolurent de le perdre; ils le rendirent ſuſpect au Roi, & l'accuſèrent d'avoir commis un meurtre. Moïſe ayant découvert leur mauvais deſſein, trouva moyen de ſe ſauver du pays, & d'aller par des routes détournées dans la Province de Madian. C'eſt-là où il épouſa Séphora fille de Raguël, comme nous le dirons ci-après. Car, depuis cet endroit, l'hiſtoire de Joſeph revient à celle que Moïſe nous donne dans l'Exode. Mais les Rabbins ont encore beaucoup enchéri ſur tout ce qu'on vient de lire; quoique la narration de l'Hiſtorien juif ſoit fort éloignée de la ſimplicité du vrai récit de l'Ecriture. Les Rab-

Hiſtoire de Moïſe ſuivant les Rabbins.

An du M. 2453. Avant J. C. 1567.

bins donc racontent [1] que Pharaon ayant ordonné qu'on jetât dans le Nil tous les enfans mâles qui naîtroient aux Hébreux, Dieu envoya des Anges qui prirent ſoin de ces enfans ainſi expoſés, qui les lavèrent, les oignirent, les emmaillotèrent, les cachèrent ſous terre, & leur donnèrent deux pierres, qui leur ſervoient comme de mamelles, dont l'une leur fourniſſoit du lait, & l'autre du miel.

Amram ayant vu cet Edit, s'étoit ſéparé de Jocabed ſon épouſe. Mais au bout de trois ans, Marie ſa fille, remplie de l'Eſprit ſaint, lui prédit la naiſſance d'un fils, qui devoit tirer Iſraël de l'Egypte. Amram reprit donc ſon épouſe, & en eut Moïſe : la fille de Pharaon l'adopta : & un jour que cet enfant n'avoit encore que trois ans, il arracha la Couronne de deſſus la tête du Roi, & la mit ſur la ſienne. Le Magicien Balaam, ſi connu dans l'Hiſtoire Sainte, étoit préſent ; il fit reſſouvenir le Roi d'un ſonge qu'il avoit eu autrefois, & lui perſuada de faire mourir cet enfant. On alloit lui ôter la vie, lorſque S. Gabriel, ayant pris la forme d'un homme majeſtueux, ſe préſenta devant Pharaon, & lui dit qu'avant de faire périr cet enfant, il falloit ſavoir s'il avoit du diſcernement & de la raiſon. Pour l'éprouver, on lui préſenta des charbons & des pierres précieuſes. Il portoit ſa main aux pierres précieuſes ; mais l'Ange la conduiſit aux charbons, & les lui fit porter à la bouche ; ce qui lui brûla l'extrémité de la langue, & le rendit begue le reſte de ſa vie. Quelque temps après, Moïſe ayant tué un Egyptien, & le Roi en ayant été informé, le condamna à perdre la tête ; mais le cou de Moïſe devint dur comme une colonne de marbre, & l'épée ne put rien contre lui.

Les Rabbins racontent enſuite la guerre qu'il fit contre Balaam le Devin, qui s'étoit révolté contre Nécao, Roi d'Ethiopie, & qui s'étoit renfermé dans une Ville prodigieuſement forte ; autour de laquelle Balaam, Jannés & Mambrés avoient raſſemblé par leur art magique, une quantité prodigieuſe de ſerpens, qui empêchoient qu'on en pût approcher. Le Roi d'Ethiopie employa inutilement neuf années au ſiége de cette place. Après ſa mort, on déféra à

(1) Voyez la vie de Moïſe, donnée par M. Gaulmin, à Paris, 1619.

Moïſe le commandement de l'armée. Il ordonna à ſes ſoldats de ramaſſer des jeunes cicognes, & de les dreſſer à chaſſer les ſerpens. Lorſque ces oiſeaux furent ſuffiſamment inſtruits, il fit approcher ſon armée de la Ville, & lâcha les cicognes, qui mangèrent, & diſperſèrent les ſerpens; la Ville fut priſe, on paſſa tous les hommes au fil de l'épée, & Balaam s'envola en Egypte par le moyen de ſa magie. AN DU M. 2433. Avant J. C. 1567.

Moïſe avoit épouſé la femme du Roi Nécao, mais il ne l'avoit point touchée, quoiqu'il eût vécu quarante ans avec elle. Elle s'en plaignit, & Moïſe fut renvoyé. Il alla dans le pays de Madian, où Jétro le fit arrêter, & mettre en priſon, dans le deſſein de le livrer à Pharaon. Séphora, devenue amoureuſe de Moïſe, lui portoit tous les jours à manger dans ſa priſon. En ce temps-là Jétro avoit fait publier par tout le pays, qu'il donneroit ſa fille à celui qui arracheroit une verge qui étoit plantée dans ſon jardin. Cette verge étoit de ſaphir, & portoit gravé ſur elle le nom incommunicable de Dieu. Pluſieurs ſe préſentèrent pour eſſayer de l'arracher; mais perſonne n'en put venir à bout. Moïſe étant venu, l'arracha ſans peine, & épouſa Séphora. Mais laiſſons ces fables, pour revenir à l'Hiſtoire ſacrée.

Moïſe ayant atteint l'âge de quarante ans, éclairé par les lumières de la foi, & animé par le Saint-Eſprit [1], renonça à la gloire & aux avantages de l'adoption de la fille du Roi d'Egypte, quitta la Cour, & vint trouver les Hébreux ſes frères, qui étoient alors dans la plus dure oppreſſion; ainſi il préféra le mérite de ſouffrir avec eux, aux avantages d'une condition plus douce & plus élevée, mais auſſi plus expoſée au danger d'offenſer ſon Dieu, s'il étoit demeuré au milieu d'un peuple idolâtre & corrompu. Un jour ayant aperçu un Egyptien qui outrageoit un Hébreu, il jeta les yeux de tous côtés, & n'ayant vu perſonne, il tua l'Egyptien, & le cacha dans le ſable. Le lendemain il trouva deux Hébreux qui ſe querelloient; & il dit à celui qui outrageoit l'autre: Pourquoi frappez vous votre frère? Celui-ci répondit: Qui vous a établi notre Prince & notre Juge? Voulez-vous me tuer, comme vous tuâtes hier l'Egyptien? Moïſe eut peur, & dit en lui même: Comment cela a-t-il pu être découvert? Pharaon ayant été averti de AN DU M. 2473. Avant J. C. 1527.

CH. III. Moïſe quitte la Cour du Roi d'Egypte, & va viſiter ſes frères. Il tue un Egyptien, & ſe ſauve à Madian.

(1) *Exod.* II. 11. 12. *Act.* VI. 25. *Hebr.* XI. 25.

An du M. 2473. Avant J. C. 1527. Avant l'Ere vulgaire 1531.

ce qui s'étoit passé, cherchoit à faire arrêter, & à faire mourir Moïse. Mais celui-ci se sauva dans le pays de Madian, au delà de la Mer-Rouge, sur le bord oriental de cette Mer, dans l'Arabie Pétrée, vers le mont Sina.

Or il y avoit à Madian un Prêtre, qui, selon quelques Anciens (1), étoit Roi de cette Ville, & qui exerçoit le Sacerdoce du Très-Haut, comme Melchisédech à Salem, & Job à Dénaba. Et en effet nous verrons ci-après, que Jétro à son arrivée dans le camp d'Israël, offrit des sacrifices au Seigneur (2). Ce Prêtre donc avoit sept filles, lesquelles étant sorties de la Ville pour puiser de l'eau, & ayant rempli les abreuvoirs, vouloien faire boire les troupeaux de leur père : alors il survint des pasteurs qui les chassèrent, & les en empêchèrent. Mais Moïse qui étoit présent, prit la défense de ces filles, & malgré les pasteurs, fit boire leurs brebis. Ces filles étant retournées à la maison de leur père, Jétro leur demanda pourquoi elles étoient revenues plutôt qu'à l'ordinaire ; elles répondirent : Un étranger venu d'Egypte, nous a défendues contre les bergers, nous a aidées à tirer de l'eau, & a donné à boire à nos brebis. Leur père leur demanda où il étoit, & pourquoi elles ne l'avoient pas invité à manger. Aussi tôt il l'envoya quérir, lui fit un bon accueil, le régala, & Moïse s'obligea avec serment de demeurer avec lui. Jétro, pour l'engager encore davantage, lui donna pour femme Séphora sa fille; elle devint mère d'un fils, que Moïse appela Gersam, disant : J'ai été voyageur dans une terre étrangère. *Ger* en Hébreu, signifie un étranger. Elle eut ensuite un autre fils, à qui Moïse donna le nom d'*Eliézer*, en disant : le Seigneur m'a secouru, & m'a délivré de la main de Pharaon. Moïse vécut ainsi chez Jétro son beau-père, pendant quarante ans, occupé à paître ses troupeaux, & ne songeant plus à retourner en Egypte.

Moïse est envoyé pour délivrer les Israélites de la servitude d'Egypte.

Cependant le Roi d'Egypte, sous lequel il avoit été obligé de s'enfuir de ce pays-là, mourut, & les Hébreux gémissant sous le poids des travaux dont ils étoient accablés crièrent vers le Ciel, & leur cri monta jusqu'à Dieu (3);

(1) *Artapan. Ezechiel. Poëta, apud Euseb. præparat. l. 9. Onkelos & alii.*

(2) *Exod.* XVIII. 11. 12.

(3) *Exod.* II. 23. 24. 25.

il écouta leurs gémiſſemens, & ſe ſouvint de l'alliance qu'il avoit faite avec Abraham, Iſaac & Jacob; il eut compaſſion de ſon peuple, & réſolut d'exécuter le deſſein qu'il avoit formé de toute éternité de le tirer de l'Egypte. Un jour que Moïſe étoit occupé à paître les troupeaux de Jétro, ſon beau-père, & qu'il avoit conduit ſes brebis bien avant dans le déſert, il vint juſqu'au Mont-Horeb, tout proche du Mont-Sinaï dans l'Arabie Pétrée : il y aperçut de loin un buiſſon qui paroiſſoit tout en feu, ſans toutefois que le feu conſumât le buiſſon. Moïſe étonné d'un ſpectacle ſi extraordinaire, dit en lui-même : Il faut que j'aille voir cette grande viſion, & que je ſache pourquoi ce buiſſon brûle ſans ſe conſumer. Mais le Seigneur, ou plutôt l'Ange qui étoit dans le buiſſon, voyant qu'il s'approchoit pour conſidérer cette merveille, l'appela du milieu du buiſſon, & lui dit : Moïſe n'approchez point d'ici : Déliez les ſouliers de vos pieds; parce que le lieu où vous êtes, eſt ſaint. An du M. 2513. Avant J. C. 1487.

Cette nudité des pieds eſt une marque de reſpect, uſitée dans preſque toutes les Nations. L'Ange qui parloit au nom du Seigneur [1], ajouta : Je ſuis le Dieu de votre père, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Iſaac, & le Dieu de Jacob. Alors Moïſe ſe couvrit le viſage par reſpect, n'oſant regarder le Seigneur. L'Ange lui dit : J'ai vu l'affliction où eſt réduit mon peuple dans l'Egypte, j'ai ouï ſes cris, & ſes plaintes cauſées par la dureté de ceux qui préſident aux travaux. C'eſt pourquoi je ſuis deſcendu pour le délivrer de la main des Egyptiens, & pour le faire entrer dans un pays bon, fertile & ſpacieux; dans une terre où coulent des ruiſſeaux de lait & de miel; dans la terre de Canaan, que j'ai promiſe à leurs pères. Je vous ai choiſi pour exécuter ce grand ouvrage : Venez, je vous enverrai vers Pharaon, pour lui commander de mettre en liberté vos frères, les enfans d'Iſraël.

Moïſe répondit à l'Ange : Qui ſuis-je moi, pour aller vers Pharaon, & pour tirer les enfans d'Iſraël de l'Egypte ? Le Seigneur répliqua : Je ſerai avec vous, & voici le ſigne que je vous donne, pour vous aſſurer que c'eſt moi qui vous en-

(1) *Act.* VII. 30. Voyez *l'Hébr. Exod.* III. 2. *Aug. l.* 3. *de Trinit. c.* 11. *& Tract.* 3. *in Johan. n.* 17. 18. *Hieronym. in Epiſt. ad Galat.* III. *Gregor. Magn. l.* 28. *Moral. c.* 1.

An du M. 1513. Avant J. C. 1487.

voie, & qu'il n'y a ici aucune illuſion ; vous viendrez ici, ſur cette même montagne, lorſque vous aurez tiré mon peuple de l'Egypte. L'effet ſuivra mes promeſſes, & vous vous ſouviendrez de ce que je vous dis aujourd'hui, lorſque vous ſerez arrivé à cette montagne. Moïſe dit : J'irai donc vers les enfans d'Iſraël, & je leur dirai : Le Dieu de vos pères m'a envoyé vers vous ; mais s'ils me demandent quel eſt ſon nom, que leur répondrai-je ? Dieu lui répondit : Je ſuis celui qui eſt ; ou, ſuivant l'Hébreu [1] : Je ſerai celui qui ſera. Vous direz donc aux enfans d'Iſraël : Celui qui eſt, m'a envoyé vers vous, le Dieu de vos pères, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Iſaac, le Dieu de Jacob, m'a envoyé pour vous tirer de cette ſervitude, où vous gémiſſez depuis ſi long-temps. Allez donc, ajouta-t-il, aſſemblez les Anciens d'Iſraël, & dites-leur : Le Seigneur, le Dieu de vos pères m'a apparu, & m'a dit : J'ai vu tout ce qui vous eſt arrivé en Egypte, & je ſuis réſolu de vous en tirer, pour vous faire paſſer dans le pays des Cananéens, dans cette terre où coulent des ruiſſeaux de lait & de miel ; les Hébreux vous écouteront, & vous vous préſenterez avec les Anciens d'Iſraël devant le Roi d'Egypte, & vous lui direz de ma part : Le Seigneur le Dieu des Hébreux nous a appelés, & nous a ordonné d'aller à trois journées de chemin dans le déſert, pour lui offrir des ſacrifices. Je ſais que ce Prince ne vous permettra pas d'y aller, s'il n'y eſt forcé par une main puiſſante. Mais j'étendrai ma main ſur lui, & je frapperai l'Egypte de tant de prodiges & de fléaux, qu'il ſera obligé de vous laiſſer aller. Je ferai que mon peuple trouve grâce dans l'eſprit des Egyptiens, & que vous ne ſortiez pas les mains vides ; chaque femme demandera à ſa voiſine & à ſon hôteſſe, des vaiſſeaux d'or & d'argent, & des habits précieux ; vous en revêtirez vos fils & vos filles, & vous ſortirez ainſi de l'Egypte, après l'avoir dépouillée de ce qu'elle a de plus précieux. Dès-lors Dieu tranſporta aux Hébreux le domaine & la propriété de ces biens, & voulut qu'ils ſe payaſſent par leurs mains des injuſtes travaux que les Egyptiens avoient exigés d'eux [2].

(1) *Exod.* III. 14. אהיה אשר אהיה.

(2) *Iren. l. 4. c. 49. Aug. l. 2. contrà Fauſt. 71. Clem. Alex. l. 1. in Strom. Theodoret. qu. 23. in Exod.*

Mais Moïſe connoiſſant toute la difficulté de l'entrepriſe où Dieu vouloit l'engager, continua de s'excuſer, en diſant [1] : Les enfans d'Iſraël ne me croiront point, & n'écouteront point ma voix. Ils diront que le Seigneur ne m'eſt point apparu. Dieu lui dit : Que tenez-vous à la main ? Une verge, répondit-il. Le Seigneur ajouta : Jetez-là à terre. Moïſe la jeta ; auſſitôt elle fut changée en ſerpent; enſorte que Moïſe effrayé prit la fuite. Le Seigneur lui dit : Etendez votre main, & ſaiſiſſez ce ſerpent par la queue. Moïſe obéit, & auſſitôt ce ſerpent reprit ſa premiere forme, & devint une verge. Voilà ce que vous ferez en préſence des enfans d'Iſraël, afin qu'ils ne doutent point de votre miſſion, & qu'ils ſachent que le Dieu de leurs pères, le Dieu d'Abraham, d'Iſaac & de Jacob vous a apparu. Le Seigneur ajouta : Mettez votre main dans votre ſein. Moïſe l'y ayant miſe, l'en retira pleine d'une lèpre blanche comme la neige. Remettez, lui dit-il, votre main dans votre ſein ; il l'y remit, & la retira auſſi ſaine que le reſte de ſon corps. Si le premier miracle ne les perſuade point, le ſecond les convaincra que c'eſt moi qui vous ai parlé, & qui vous ai envoyé. Que s'ils ne veulent pas vous croire après ces deux miracles, prenez de l'eau du Nil, répandez-là ſur la terre, & auſſitôt elle ſera changée en ſang.

An du M. 2513. Avant J. C. 1487.

Moïſe ne ſe rendit pas encore ; il dit à Dieu : Seigneur, vous ſavez que naturellement je ne ſuis point éloquent ; & depuis que vous avez parlé à votre ſerviteur, je ſens que ma langue eſt encore plus embarraſſée, & plus peſante qu'auparavant. Le Seigneur lui dit : Qui a fait la bouche de l'homme, & qui a formé le muet & le ſourd ? Qui a donné la vue à celui qui voit, & qui en a privé celui qui ne voit pas ? N'eſt-ce pas moi : Allez donc, je ſerai dans votre bouche, & je vous enſeignerai ce que vous avez à dire. Moïſe perſiſta à s'excuſer : Je vous prie, Seigneur, envoyez celui que vous devez envoyer ; je ne ſuis nullement propre pour cet emploi ; ſeroit-il croyable que vous vouluſſiez donner une telle commiſſion à un homme comme moi ? Alors le Seigneur ſe mit en colère, & lui dit : Je ſais qu'Aaron, fils de Lévi votre frère, eſt éloquent, il doit venir au-devant de vous, & il ſera dans la joie de ſon cœur de vous revoir.

(1) *Exod.* IV. 1. *& ſeq.*

AN DU M. 2513. Avant J. C. 1487.

Parlez-lui, & inſtruiſez-le de ce que je vous ai dit : Je ſerai dans votre bouche & dans la ſienne, & je vous ferai connoître ce que vous aurez à faire, & ce que je ſouhaiterai de vous. Ce ſera lui qui parlera pour vous au peuple ; il vous ſervira de langue & de bouche, & vous le dirigerez dans tout ce qui regarde mon ſervice. Prenez auſſi cette verge en votre main, ce ſera l'inſtrument dont vous vous ſervirez pour faire ces miracles.

CH. IV. Moïſe s'en retourne en Egypte.

Moïſe donc étant retourné chez Jétro ſon beau-père, lui dit qu'il avoit deſſein d'aller en Egypte, pour ſavoir en quel état étoient ſes frères. Jétro y conſentit, & le Seigneur affermit Moïſe dans cette réſolution, & en lui diſant en ſonge de s'en retourner ſans rien craindre ; parce que ceux qui cherchoient à lui ôter la vie, étoient morts. Il partit donc avec ſa femme & ſes enfans, & prit la route de l'Egypte ; & le Seigneur lui apparut encore en chemin, & lui dit de ne pas manquer de faire devant Pharaon les prodiges qu'il lui avoit ordonnés, & de le menacer qu'il feroit périr ſon fils aîné, s'il ne mettoit en liberté les enfans d'Iſraël, que Dieu regardoit comme ſon premier-né

Un Ange veut tuer Moïſe ou Eliézer.

Dans ce voyage, Moïſe étant dans une hôtellerie publique, l'Ange du Seigneur ſe préſenta à lui, & vouloit le faire mourir. Mais Séphora jugeant que c'étoit à cauſe que ſon fils Eliézer n'étoit pas circoncis, prit auſſitôt une pierre tranchante, & lui donna la circonciſion, & l'Ange quitta Moïſe. Quelques-uns (1) croient que c'étoit à Eliézer que l'Ange en vouloit. La pierre tranchante que Séphora prit pour circoncire ſon fils, n'a rien de myſtérieux. En ce pays-là on ſe ſervoit beaucoup de pierres tranchantes au lieu de couteau. Dès que Séphora eut circoncis ſon fils, elle toucha les pieds de Moïſe, & lui dit : Vous m'êtes un époux de ſang ; comme ſi elle diſoit : Notre union ſera déſormais inviolable, puiſqu'elle eſt cimentée par le ſang de mon fils. Quelques-uns rapportent tout ceci à Eliézer. Elle circoncit Eliézer, & ayant touché ſes pieds, elle lui dit : Vous êtes un époux de ſang ; d'autres le rapportent à l'Ange. Elle ſe jeta aux pieds de l'Ange, & lui dit : Que mon époux me ſoit donné pour le ſang de cette circonciſion [2]. Alors Séphora

(1) *Tertull. contrà Judæos c. 3. Rabb. quidam.*
(2) *Vide Chaldæum.*

craignant

craignant quelque nouveau danger, reprit le chemin de Madian avec ſes deux enfans. Il y en a qui croient que cet Ange qui vouloit tuer Moïſe ou Eliézer, n'étoit autre qu'une maladie ſubite & extraordinaire, dont Dieu frappa Moïſe, parce qu'il avoit négligé de donner la circonciſion à ſon ſecond fils. AN DU M. 2513. Avant J. C. 1487.

Aaron va au-devant de Moïſe.

Cependant le Seigneur dit à Aaron : Allez au devant de Moïſe votre frère, juſques dans le déſert. Aaron y alla, & s'avança juſqu'au Mont-Horeb, où Moïſe avoit parlé au Seigneur. Les deux frères s'embraſſèrent, & Moïſe raconta à Aaron tout ce que le Seigneur lui avoit dit, & ce qu'il lui avoit ordonné de faire devant Pharaon. Etant arrivés en Egypte, ils aſſemblèrent les Anciens des enfans d'Iſraël; Aaron leur expoſa tout ce que le Seigneur avoit dit à Moïſe; Moïſe, pour les perſuader de ſa miſſion, fit devant le peuple les miracles que Dieu lui avoit dit de faire : le peuple rempli de joie & de conſolation, ſe proſterna en terre, & adora le Seigneur.

Moïſe & Aaron vont trouver Pharaon.

Après cela Moïſe & Aaron vinrent trouver Pharaon (1), pour lui ſignifier les ordres de Dieu, & pour lui dire de ſa part de laiſſer aller les Iſraélites, afin qu'ils lui offriſſent des ſacrifices dans le déſert. Mais Pharaon répondit : Qui eſt le Seigneur pour que j'obéiſſe à ſa voix, & que je laiſſe aller les Iſraélites? Je ne connois point le Seigneur, & ne laiſſerai point aller Iſraël. Ils inſiſtèrent, & lui dirent que le Dieu des Hébreux demandoit qu'il laiſsât aller ſon peuple à trois journées de chemin, afin qu'il lui ſacrifiât dans le déſert, pour détourner les maux qui pourroient leur arriver. Mais le Roi répondit : Moïſe & Aaron, pourquoi détournez-vous le peuple de ſes travaux? Allez à vos ouvrages. Il ajouta : Ce peuple eſt trop nombreux & trop à ſon aiſe; il faut l'accabler de travaux, pour lui ôter l'envie d'aller ſacrifier à ſon Dieu. En même-temps il ordonna aux Officiers qui avoient l'intendance des ouvrages des Iſraélites, de ne plus fournir de paille au peuple pour faire des briques, mais de les obliger d'en aller chercher eux-mêmes, & de ne leur diminuer rien du nombre de briques qu'ils avoient accoutumé de fournir auparavant : Ce peuple n'a pas de quoi s'occuper, diſoit-il, c'eſt pourquoi ils ſe diſent l'un à l'autre : Allons offrir des ſacrifices à notre Dieu.

(1) *Exod.* v. 1. 2. 3. *&c.*

An du M. 2513. Avant J. C. 1487.

Les Iſraélites plus maltraités qu'auparavant par les Officiers du Roi d'Egypte.

En même-temps les Officiers & les Intendans des travaux allèrent ſignifier aux Hébreux les ordres du Roi ; & le peuple ſe diſperſa de tous côtés dans les champs, pour amaſſer de la paille, pour mêler avec la terre dont ils faiſoient des briques ; & lorſqu'ils n'en fourniſſoient pas la quantité qui leur étoit preſcrite, on les déchiroit à coups de verges. Alors ceux des Iſraélites qui étoient commis pour preſſer leurs frères, & pour leur faire rendre le nombre de briques que le Roi exigeoit d'eux, vinrent ſe plaindre au Roi, & lui remontrèrent l'injuſtice du procédé des Intendans, qui impoſoient au peuple un joug inſupportable, & qui les chargeoient de coups, lorſqu'ils n'exécutoient pas leurs ordres. Mais le Roi les renvoya à leurs travaux, & leur dit : Qu'ils étoient oiſifs, & que c'étoit ce qui leur faiſoit dire : Allons ſacrifier au Seigneur.

Dans cet embarras, les Commis vinrent trouver Moïſe & Aaron, comme ils ſortoient d'avec Pharaon, & ils leur dirent : Que le Seigneur voie, & qu'il juge entre vous & nous ; car vous nous avez mis en mauvaiſe odeur devant Pharaon & devant ſes ſerviteurs, & vous lui avez donné une épée pour nous faire mourir. Moïſe s'adreſſa au Seigneur, & lui dit : Seigneur, pourquoi avez-vous affligé ce peuple, & pourquoi m'avez-vous envoyé ? Depuis que j'ai parlé à Pharaon par vos ordres, il maltraite de plus en plus votre peuple. Le Seigneur lui répondit : C'eſt à préſent que vous allez voir ce que je ferai à Pharaon ; car je le contraindrai par la force de mon bras à laiſſer aller les Iſraélites ; il les obligera lui-même à ſortir, forcé par une main puiſſante. Dites de ma part aux enfans d'Iſraël, que je ſuis le Seigneur le Dieu de leurs pères ; que je les délivrerai de la priſon des Egyptiens ; que je les tirerai de cette ſervitude, & que j'exercerai la rigueur de mes jugemens ſur ceux qui les oppriment. Je prendrai Iſraël pour mon peuple, & il connoîtra que je ſuis ſon Dieu, lorſque je l'aurai délivré de l'eſclavage de l'Egypte, & que je l'aurai fait entrer dans le pays, que j'ai promis avec ſerment à ſes pères.

Moïſe rapporta tout cela aux enfans d'Iſraël ; mais ils ne le crurent point, à cauſe de l'extrémité où ils étoient réduits par l'excès des travaux ; ce qui les rendoit inſenſibles à toutes les promeſſes qu'on leur faiſoit. Le Seigneur commanda enſuite à Moïſe d'aller trouver Pharaon ; mais il s'en

excuſa, diſant : Les enfans d'Iſraël ne m'écoutent point ; & comment Pharaon m'écoutera-t-il, ſur-tout étant bégue & incirconcis des lèvres ? Alors Dieu lui dit : Je vous ai établi comme le Dieu de Pharaon [1], & Aaron votre frère ſera votre Prophète ou votre interprète ; vous lui direz tout ce que je vous ordonnerai, & Aaron parlera au Roi, & lui expliquera mes volontés. J'endurcirai le cœur de Pharaon, il ne vous écoutera point, & ne ſe laiſſera point toucher par les merveilles que je ferai dans ſon pays ; mais j'étendrai ma main ſur l'Egypte, & j'en ferai ſortir mon armée & mon peuple ; après y avoir fait éclater la rigueur de mes jugemens. Alors les Egyptiens ſauront que je ſuis le Seigneur. Il ajouta : Lorſque Pharaon vous demandera des miracles pour preuve de votre miſſion, vous direz à Aaron de jeter votre verge devant le Roi, & elle ſe changera en ſerpent.

AN DU M. 2513. Avant J. C. 1487.

CH. V. Moïſe commence à faire des miracles devant Pharaon.

Moïſe & Aaron exécutèrent donc ce que le Seigneur leur avoit ordonné ; ils parurent devant le Roi, Aaron jeta la verge à terre, & auſſitôt elle fut changée en ſerpent. Pharaon ayant fait venir les Sages & les Magiciens d'Egypte, ils en firent de même par leurs enchantemens & par les ſecrets de leur art. Mais la verge d'Aaron changée en ſerpent, dévora toutes celles des Magiciens. Saint Paul [2] nous apprend les noms des Magiciens de Pharaon, qui réſiſtèrent à Moïſe ; il les appelle Jannés & Mambrés. Les Orientaux les nomment Sabour & Gadour ; & diſent que s'étant convertis, ils furent mis à mort par les Egyptiens [3]. Les Perſans [4] croient que Jannés & Mambrés avoient été les maîtres de Moïſe dans toute la ſcience des Egyptiens. Quelques Rabbins veulent qu'ils aient été fils du Devin Balaam. Quoi qu'il en ſoit, Pharaon s'endurcit à la vue de ce prodige, & refuſa d'obéir au Seigneur.

Première plaie d'Egypte. L'eau changée en ſang.

Dieu commanda à Moïſe de retourner vers Pharaon le lendemain au matin, lorſqu'il devoit ſortir pour aller ſur le Nil, apparemment pour ſe purifier [4]. Moïſe & Aaron ſe trouvèrent ſur le bord du fleuve, ils réitérèrent au Roi les

(1) *Exod.* VII.
(2) 2. *Timot.* III. 8. *ità & Plin. l.* 30. *c.* 1. *Numenius apud Euſeb. præpar. l.* 9. *c.* 8. *Jonathan, &c.*
(3) Herbelot. bibliot. Oriental.
(4) Chardin, Voyage de Perſe, l. 3. p. 207.
(5) *Vide Diodor. Sicul. l.* 1. *p.* 44.

An du M. 2513. Avant. J. C. 1487.

ordres du Seigneur ; & pour le convaincre que c'étoit le Seigneur qui les envoyoit, ils frappèrent en ſa préſence l'eau du fleuve, & elle fut incontinent changée en ſang. Les poiſſons qui étoient dans le fleuve, moururent, & les Egyptiens n'ayant pas de quoi boire, (car dans l'Egypte tout le monde boit de l'eau du Nil), furent tourmentés de la ſoif ; d'ailleurs, toutes les eaux du pays, les ruiſſeaux, les étangs, les lacs, & toutes les eaux qui étoient dans des vaiſſeaux de bois, ou de pierre, furent changées en ſang ; mais ce miracle ne ſut pas capable de toucher le cœur de Pharaon. Les Magiciens imitèrent par leurs enchantemens le miracle de Moïſe, & changèrent en ſang l'eau qu'on apporta ou de la mer, ou de la terre de Geſſen, qui étoit la demeure des Hébreux, & où les eaux n'avoient ſouffert aucune altération [1], ou enfin des puits que l'on creuſa le long du Nil, & où l'on trouva de l'eau pure, comme Moïſe lui-même nous en avertit [2].

Seconde plaie d'Egypte, les grenouilles.

Cette plaie des eaux changées en ſang, dura ſept jours [3] : après leſquels Moïſe alla de nouveau, par l'ordre du Seigneur, trouver Pharaon [4], & lui dénoncer que s'il ne laiſſoit aller ſon peuple, il frapperoit toute l'étendue de ſon Royaume, en le rempliſſant de Grenouilles qui viendroient du fleuve, & qui ſe répandroient dans tout le pays, dans les maiſons, dans les chambres, juſques dans les lits, & dans les fours, & dans le manger des Egyptiens. Pharaon mépriſa les menaces du Seigneur ; & Aaron ayant étendu ſa main avec la verge miraculeuſe, on vit une infinité de Grenouilles ſortir du fleuve, des ruiſſeaux & des marais du pays, & couvrir toute l'Egypte. Les Magiciens de Pharaon, pour perſuader au Roi que Moïſe n'étoit lui-même qu'un magicien & un enchanteur, firent la même choſe, & produiſirent comme lui des Grenouilles dans tout le pays.

Toutefois Pharaon fatigué des inſectes, fit venir Moïſe & Aaron, & leur promit de laiſſer aller le peuple, afin qu'il ſacrifiât au Seigneur, pourvu qu'ils le délivraſſent de la plaie des Grenouilles. Moïſe lui répondit : Marquez-moi un temps, auquel vous voulez que je prie pour vous & pour votre peu-

(1) *Sap.* xi. 5. *vide Aug. qu.* 23. & 26. *in Exod.*
(2) *Exod.* viii. 24.
(3) *Exod.* viii. 25.
(4) *Exod.* ix. 1. 2. & *ſeq.*

ple, afin que vous ſoyez délivrés de ces grenouilles, & qu'elles ne demeurent que dans le fleuve ; & que vous exécutiez la parole que vous venez de nous donner. Pharaon leur marqua le lendemain, & Moïſe lui promit que ce jour-là il n'y auroit plus de grenouilles dans le pays ; mais ſeulement dans le fleuve. Moïſe ſortit du palais de Pharaon, & ayant crié au Seigneur pour l'accompliſſement de ſa promeſſe, le Seigneur l'exauça ; & les grenouilles moururent dans les champs, dans les villages & dans les maiſons : on en ramaſſa de grands monceaux, qui ſe pourrirent, & qui cauſèrent une grande infection dans le pays. AN DU M. 2513. Avant J. C. 1487.

Or Pharaon ſe voyant délivré de cette plaie, endurcit ſon cœur, & n'exécuta pas la parole qu'il avoit donnée à Moïſe & à Aaron. C'eſt pourquoi Dieu commanda à Aaron d'étendre la verge ſur la pouſſière de la terre, afin que toute l'Egypte ſe remplît de moucherons, ou de ces petits inſectes, qu'on appelle couſins, qui ſont beaucoup plus incommodes en Egypte qu'ailleurs. Pluſieurs Auteurs [1] ſoutiennent que l'Hébreu marque des poux. Auſſitôt qu'Aaron eut touché la pouſſière de l'Egypte, on vit une infinité de ces inſectes ſur les hommes & ſur les animaux ; enſorte que l'on auroit dit que toute la pouſſière du pays étoit changée en poux, ou en moucherons. Les Magiciens voulurent faire la même choſe par leurs enchantemens ; mais ils ne purent y réuſſir, & furent obligés de dire à Pharaon : Le doigt de Dieu agit ici. Toutefois Pharaon endurcit ſon cœur, il n'écouta point Moïſe & Aaron, & ne fit point ce que le Seigneur lui commandoit. Troiſième plaie : des moucherons.

Dieu le fit encore menacer d'un autre fléau. Moïſe & Aaron l'allèrent trouver, comme il ſortoit le matin pour aller au fleuve ; ils lui dirent de la part de Dieu de laiſſer aller les Hébreux pour ſacrifier à leur Dieu, ſinon qu'il alloit envoyer contre lui & contre ſon peuple, une infinité de Mouches de toute ſorte. Et pour vous montrer, ajouta-t-il, que je ſuis le Seigneur de toute la terre, je mettrai cette différence entre mon peuple & le vôtre, que dans toute la terre de Geſſen, où demeure mon peuple, il ne ſe trouvera aucune de ces Mouches. Demain vous verrez ce prodige. Quatrième plaie : des Mouches.

(1) כנים *Pediculi Chaldæus. Rabb. Joſeph. Pagn. Arias mont. Vatab. alii Bochart.*

An du M. 2513. Avant J. C. 1487.

La choſe arriva comme le Seigneur l'avoit prédite ; tout le pays fut rempli de Mouches dangereuſes (1), qui cauſoient aux Egyptiens de violentes douleurs par leurs morſures [2], & qui ravagèrent tout le pays. Alors Pharaon ayant fait venir Moïſe & Aaron, leur dit : Vous pouvez aller offrir des ſacrifices à votre Dieu ; mais que ce ſoit dans ce pays ci. Non, dit Moïſe, cela ne ſe peut faire ; car nous devons offrir au Seigneur des choſes & des animaux que les Egyptiens adorent, & dont ils regardent l'immolation comme un ſacrilége & une abomination. Ils nous lapideront, ſi nous offrons de pareils ſacrifices en leur préſence. Il faut, pour obéir à l'intention du Seigneur, que nous allions trois journées de chemin dans le déſert, pour lui offrir nos ſacrifices. Pharaon répondit : Je conſens à ce que vous alliez dans le déſert, pour y ſacrifier à votre Dieu ; mais à condition que vous n'irez pas plus loin, & que vous n'abandonnerez pas l'Egypte pour toujours : Priez pour moi. Moïſe répondit : Je prierai pour vous auſſitôt que je ſerai ſorti d'auprès de vous, & demain vous ſerez délivré des mouches qui vous affligent. Mais ne manquez point à la parole que vous me donnez, de laiſſer aller Iſraël pour ſacrifier au Seigneur. Moïſe fit ce qu'il avoit promis ; toutes les mouches furent diſſipées ; mais le Roi s'endurcit de plus en plus, & ne laiſſa pas aller le peuple, quoiqu'il l'eût promis.

Cinquième plaie d'Egypte. La peſte.

Le Seigneur ordonna enſuite à Moyſe [3] d'aller dire de ſa part à Pharaon, que s'il ne laiſſoit aller les enfans d'Iſraël, il frapperoit d'une peſte très-dangereuſe tous les Animaux du pays, ſans que les Hébreux qui demeuroient dans la terre de Geſſen, en ſouffriſſent la moindre incommodité, & qu'il ne lui donnoit que ce jour pour délibérer, parce que dès le lendemain ce mal devoit ſe faire ſentir dans tout le pays. La choſe arriva comme elle avoit été prédite. Dieu frappa de peſte le bétail des Egyptiens ; il en mourut un très-grand nombre, & le Roi ayant envoyé dans la terre de Geſſen, on lui rapporta que cette peſte ne s'y étoit pas fait ſentir, & qu'il n'y étoit mort aucune bête. Mais Pharaon endurcit encore ſon cœur, & ne laiſſa point aller le peuple.

(1) *Hebr.* ערוב כבד *vulg. Muſca graviſſima.*
(2) *Pſ.* LXXVII. 45. *Sapient.* XVI. 9. (3) *Exod.* IX. 1. 2. *& ſeq.*

Alors le Seigneur dit à Moyſe & à Aaron : Prenez vos mains pleines de cendre de foyer, & que Moyſe la jette en l'air devant Pharaon. Cette cendre ainſi répandue produira dans les hommes & dans les animaux des ulcères, & des puſtules enflées & douloureuſes. Moyſe & Aaron exécutèrent les ordres du Seigneur ; & l'effet ſuivit leurs prédictions & leurs menaces. Les Hommes & les Animaux furent attaqués d'ulcères & de puſtules brûlantes ; enſorte que les Magiciens ne purent pour cette fois paroître devant le Roi, ni imiter par leurs preſtiges les vrais miracles de Moyſe ; car ils étoient eux-mêmes frappés de ces ulcères, ainſi que le reſte des Egyptiens.

AN DU M. 2513. Avant J. C. 1487. Sixième plaie : des ulcères.

Cela ne fut pas capable de guérir l'endurciſſement de Pharaon ; il continua à mépriſer les menaces du Seigneur, & ſes ordres qui lui étoient ſignifiés par Moyſe & Aaron. Dieu dit donc à Moyſe d'aller dire à ce Prince qu'il alloit le frapper de toutes ces plaies ; afin qu'il apprît que nul ſur la terre n'eſt ſemblable au Seigneur. Ces plaies dont il le menace, ſont la grêle, les tonnerres, le feu du ciel, la pluie, les ſauterelles, la mort des premiers nés, dont effectivement il les frappa peu après. Moyſe alla donc lui annoncer les ordres du Seigneur, & lui dire de ſa part : Je vous ai établi pour faire éclater en vous ma toute-puiſſance, & pour rendre mon nom célèbre dans toute la terre, par la ſévérité que j'exercerai contre vous. Demain à cette même heure, je ferai tomber une ſi terrible grêle, que l'on n'en a jamais vu de pareille dans l'Egypte, depuis qu'elle a commencé d'être habitée juſqu'à ce jour.

Septième plaie : la grêle, les tonnerres, le feu du ciel, &c.

Moyſe ajouta : Envoyez donc à préſent dans les champs, & faites-en retirer votre bétail, & tout ce que vous avez ; car tout ce qui s'y trouvera, tant les Hommes que les Animaux, ſera tué par la grêle. Ceux qui craignoient le Seigneur, ſuivirent le conſeil de Moyſe, & ſauvèrent leurs Serviteurs & leurs Beſtiaux ; mais ceux qui négligèrent ſes menaces, furent ſurpris de la tempête : & lorſque Moyſe eut élevé la verge vers le Ciel, la grêle, le tonnerre, le feu & les éclairs, mêlés l'un avec l'autre [1], firent un dégât général dans toute l'Egypte. Cette grêle étoit d'une groſſeur ſi extraordinaire, qu'on n'en avoit jamais vu de pareille dans tout le pays ;

(1) *Vide Pſalm.* LXXVII. 48. CIV. 32.

An du M. 2513. Avant J. C. 1487.

elle tua les hommes & les animaux qu'elle rencontra dans les champs, briſa les herbes, & rompit tous les arbres du pays. L'Orge qui avoit déjà ſon épi verd, & le Lin qui avoit ſa hauteur, furent gâtés & briſés de la grêle : mais le Froment & le Bled qui ſont plus tardifs, ne furent pas perdus. Dans l'Egypte la moiſſon de l'Orge ſe commence vers la mi Mars ; & celle du Froment ſix ſemaines, ou deux mois après.

Cette grêle & cette pluie parurent d'autant plus extraordinaires aux Egyptiens, qu'il ne pleut que très-rarement dans l'Egypte. La terre de Geſſen fut garantie de cette pluie, & les enfans d'Iſraël n'en ſouffrirent rien. Pharaon ne fut point inſenſible à ce malheur. Il fit venir Moyſe & Aaron, leur dit : J'ai péché encore cette fois, le Seigneur eſt juſte ; moi & mon peuple nous ſommes des impies. Priez le Seigneur que ces grands tonnerres, & cette effroyable grêle ceſſent ; afin que je vous laiſſe aller. Moyſe lui dit : Dès que je ſerai ſorti de la Ville, j'étendrai mes mains vers le Seigneur, & les tonnerres ceſſeront, & la grêle ne tombera plus ; afin que vous ſachiez que le Seigneur eſt maître de la terre. Mais je ſais que ni vous, ni vos ſerviteurs ne craignez point encore le Seigneur. Moyſe fit ce qu'il avoit promis, & la tempête ceſſa tout d'un coup. Mais Pharaon ſe voyant délivré de ce fléau, augmenta ſon péché & ſon endurciſſement ; il ne voulut ni accomplir ſa promeſſe, ni obéir au Seigneur.

Alors Dieu dit à Moyſe : [1] J'ai endurci le cœur de Pharaon, afin que je faſſe éclater les prodiges de ma puiſſance ſur ſa perſonne, & que vous puiſſiez raconter à vos enfans & à vos neveux de combien de plaies j'ai frappé l'Egypte, & combien de prodiges j'ai fait au milieu d'eux.

Huitième plaie ; des ſauterelles.

Allez lui dire que je vais frapper ſon pays d'une infinité de ſauterelles, qui ravageront toute l'Egypte. Moyſe & Aaron vinrent lui annoncer ce que le Seigneur avoit dit. Si vous réſiſtez, lui dirent-ils, & ſi vous refuſez de laiſſer aller ſon peuple, je vais demain faire venir dans votre pays des ſauterelles, qui couvriront toute la ſurface de la terre, enſorte qu'on ne la verra point ; qui conſumeront tout ce que la grêle a épargné ; elles rongeront les arbres de la campagne, & ſe répandront dans les maiſons des Egyptiens ; enſorte

(1) *Exod.* x. 1. 2. 3. *& ſeq.*

que ni vous, ni vos prédéceſſeurs n'en avez jamais vu de pareilles. AN DU M. 1513. Avant J. C. 1487.

Alors les Serviteurs de Pharaon dirent à ce Prince : Juſqu'à quand ſouffrirons nous ces malheurs? Ne voyez-vous pas que l'Egypte eſt toute perdue? Laiſſez les aller, afin qu'ils ſacrifient à leur Dieu. Ils rappelèrent donc Moyſe & Aaron qui ſortoient du Palais, & Pharaon leur dit : Allez ſacrifier à votre Dieu : mais qui ſont ceux qui y doivent aller? Moyſe répondit : Nous irons tous, avec nos petits enfans & nos vieillards, avec nos fils & nos filles, avec nos troupeaux de menu & de gros bétail : c'eſt une fête ſolennelle que nous allons célébrer en l'honneur du Seigneur notre Dieu. Pharaon lui dit : Que le Seigneur ſoit avec vous. Comment je vous laiſſerai aller avec vos enfans! Qui peut douter après cela de vos mauvaiſes intentions? Il n'en ſera pas ainſi. Mais allez-y ſeulement, vous autres hommes, & ſacrifiez au Seigneur, car c'eſt ce que vous avez demandé vous-mêmes ; & auſſitôt ils furent chaſſés de la préſence du Roi.

Alors Moyſe par le commandement du Seigneur étendit ſa verge miraculeuſe ſur l'Egypte, & le Seigneur fit lever un grand vent d'Orient, ſec & brûlant, qui ſouffla tout ce jour-là, & toute la nuit ; & le lendemain au matin ce vent amena des Sauterelles, qui vinrent fondre ſur l'Egypte en ſi grande quantité, qu'on n'en avoit jamais vu une telle multitude. Elles ravagèrent tout. Toute l'herbe de la campagne, & tous les fruits des arbres que la grêle avoit épargnés, furent conſumés par les Sauterelles : elles ne laiſſèrent rien de verd dans tout le pays. C'eſt pourquoi Pharaon fit promptement venir Moyſe & Aaron ; & il leur dit : J'ai péché contre le Seigneur & contre vous ; mais pardonnez-moi encore cette fois, & priez le Seigneur qu'il me délivre de cette plaie.

Moyſe ſortit de devant Pharaon, pria le Seigneur, & le Seigneur fit lever un vent d'Occident impétueux, qui enleva les Sauterelles, & les jeta dans la Mer Rouge. Mais Dieu permit que Pharaon s'endurcit encore, & ne laiſſa point aller les enfans d'Iſraël. C'eſt pourquoi le Seigneur dit à Moyſe : Elevez votre main vers le Ciel, & qu'il y ait dans toute l'Egypte des ténèbres ſi épaiſſes, qu'elles ſoient palpables. Ce que Moyſe ayant exécuté, toute l'Egypte fut couverte d'une affreuſe obſcurité, qui dura trois jours, & Neuvième plaie ; des ténèbres.

An du M. 2513. Avant J. C. 1487.

qui empêcha que les Egyptiens ne puſſent ſe remuer de leur place, ni ſe voir les uns les autres ; & pendant tout ce temps la terre de Geſſen où demeuroient les Iſraélites, étoit éclairée d'un jour beau & ſerein. Alors Pharaon ayant fait venir Moyſe & Aaron, leur dit : Allez ſacrifier au Seigneur ; laiſſez ſeulement ici vos brebis & vos troupeaux, emmenez avec vous vos femmes & vos enfans. Moyſe lui répondit : Vous nous permettrez auſſi, s'il vous plaît, d'emmener nos troupeaux pour avoir de quoi immoler au Seigneur. Tous nos animaux viendront avec nous ; il n'en reſtera pas même la corne du pied d'un ſeul : car nous ne ſavons ce que le Seigneur voudra qu'on lui immole, juſqu'à notre arrivée au lieu deſtiné. Pharaon irrité de cette réponſe, & toujours endurci, chaſſa Moyſe de ſa préſence, & lui dit : Que la première fois qu'il paroîtroit devant lui, il le feroit mourir. Moyſe ſe retira, en diſant : Je ferai ce que vous me commandez. Je ne verrai plus votre viſage. Il ne le vit plus en effet, ſinon lorſqu'il fut mandé par ſes ordres.

Il ſavoit déjà que bientôt Dieu devoit frapper le dernier coup, qui obligeroit Pharaon non-ſeulement à permettre, mais à commander aux Iſraélites de ſortir de l'Egypte. Car Dieu lui avoit dit (1), avant la neuvième plaie, qui fut celle des ténèbres, qu'il entreroit en Egypte vers le milieu de la nuit, & qu'il feroit mourir tous les premiers nés du pays, depuis le premier né de Pharaon, juſqu'au premier né de la dernière des eſclaves, & au premier né des animaux. Moyſe lui dit donc en le quittant, que le Seigneur alloit mettre à mort ſon premier né, s'il continuoit à retenir les Hébreux, & qu'il y auroit un ſi grand cri & une ſi grande déſolation dans l'Egypte, qu'on n'en auroit jamais vu, & qu'on n'en verroit jamais de pareille, & que parmi les enfans d'Iſraël tout ſeroit dans un très-grand ſilence & dans une très-profonde paix ; afin que vous voyiez, ajouta-t-il, la différence admirable que le Seigneur met entre Iſraël & les Egyptiens. Alors tous vos Serviteurs que voilà, viendront vers moi, & proſternés juſqu'en terre, ils me prieront inſtamment de ſortir avec tout mon peuple ; ce ſera alors que nous nous en irons. Moyſe ſortit ainſi de devant Pharaon ſort offenſé de ſes délais, de ſes refus, & de l'obſtina-

Dixième plaie ; de la mort des premiers nés.

(1) *Exod.* xi. 1. 2. 3. *& ſeq.*

tion qu'il faiſoit paroître après tant de prodiges que le Seigneur avoit faits en ſa préſence.

An du M. 2513. Avant J. C. 1487.

Ch. VI. Inſtitution de la Pâque.

Dieu avoit dit à Moyſe [1] cinq jours auparavant, & dès le neuvième du mois Niſan : Ce mois-ci ſera pour vous le premier des mois de l'année, quant au ſacré ; car quant à l'ordre civil, l'on continua à commencer l'année en automne. Pour le ſacré & pour les fêtes on la commençoit au printemps à la fête de Pâque. Moyſe ayant donc aſſemblé les Iſraélites, il leur dit : Qu'à ce dixième jour de ce mois, chacun mette à part un Agneau ou un Chevreau par famille & par maiſon. Que ſi le nombre de ceux qui ſont dans la maiſon ne ſuffit pas pour manger un Agneau, il en prendra dans la maiſon voiſine. Cet Agneau ou ce Chevreau ſera ſans défaut, mâle, & né dans l'année. Vous le garderez juſqu'au quatorze de ce mois, & alors toute la multitude des enfans d'Iſraël l'immolera ſur le ſoir, & vous prendrez du ſang de cette victime, que vous mettrez ſur les deux jambages de la porte de la maiſon où il ſera immolé. Dans la même nuit vous mangerez la chair de l'Agneau rôti, avec du pain ſans levain, & quelque choſe d'amer, comme pour éguiſer l'appétit, & pour relever le goût de cette viande. Vous n'en mangerez aucune partie ni crue, ni bouillie dans l'eau, mais ſeulement rôtie au feu, même la tête, les pieds & les inteſtins ; il n'en demeurera rien pour le lendemain matin. Que s'il en reſte quelque choſe, vous le conſumerez par le feu ; & voici la manière dont vous le mangerez. Vous vous ceindrez les reins, vous aurez vos ſouliers aux pieds & un bâton à la main, & vous vous hâterez de manger, comme des gens qui ſont preſſés de partir. Cette cérémonie ſera nommée la Pâque, ou le paſſage du Seigneur ; parce que cette nuit-là je paſſerai au milieu de l'Egypte, & je frapperai de mort tous les premiers nés des Egyptiens, depuis l'homme juſqu'aux bêtes, & j'exercerai la rigueur de mes jugemens ſur tous les Dieux de l'Egypte, c'eſt-à-dire, ſur les animaux à qui les Egyptiens rendent des honneurs divins, ou ſur les Princes & les Grands, à qui l'Ecriture donne quelquefois le nom de Dieux.

Or le ſang qui ſera ſur vos portes & dont les montans ſe-

(1) *Exod.* XII. 1. 2. 3. *& ſeq.*

ront teints, ſera un ſigne qui me ſera reconnoître les maiſons où vous demeurez. Je verrai ce ſang & je paſſerai outre; je n'entrerai que dans les maiſons des Egyptiens, où je ne verrai point ce ſang. Ce jour ſera pour vous un jour ſolennel & remarquable, que vous célébrerez dans la ſuite de vos générations, comme un jour conſacré au Seigneur. Vous uſerez de pain ſans levain pendant ſept jours, depuis le ſoir auquel commence le quinzième jour de ce mois, juſqu'au ſoir du vingt & unième jour; car les Hébreux commençoient leur jour au ſoir. Quiconque mangera du levain pendant ce temps, ſoit qu'il ſoit naturel du pays, ou étranger périra du milieu d'Iſraël, c'eſt-à-dire, il ſera mis à mort d'une manière violente, ordonnée par la ſentence des Juges; ou Dieu le frappera d'une mort prématurée, ou enfin, il ſera retranché du nombre des Iſraélites par l'excommunication, & n'aura point de part aux promeſſes que Dieu a faites aux enfans d'Abraham. Le premier & le ſeptième jour de cette ſolennité ſeront ſaints & conſacrés au repos. Vous ne ferez ce jour-là aucune œuvre ſervile, excepté ce qui regarde la nourriture. Ce même jour je tirerai de l'Egypte toute l'armée d'Iſraël, & vous obſerverez ce jour-là de race en race par un culte perpétuel.

An du M. 2513. Avant J. C. 1487.

Voilà ce que le Seigneur avoit ordonné aux Hébreux dès le neuvième de Niſan. Mais le quatorzième jour du même mois, qui étoit le jour auquel Moyſe avoit parlé à Pharaon, & lui avoit dénoncé la mort des premiers nés, il dit au peuple: Allez prendre l'Agneau que vous avez préparé il y a quatre jours, & immolez-le ce ſoir au Seigneur de la manière que je vous l'ai marqué. Vous tremperez un bouquet d'hyſſope dans le ſang de l'Agneau, & vous en jeterez par aſperſion ſur les jambages de votre porte, & que nul de vous ne mette le pied hors de ſa porte juſqu'au matin; car le Seigneur paſſera pendant la nuit, & mettra à mort les premiers nés des Egyptiens, & ne laiſſera pas entrer dans vos maiſons l'Ange exterminateur, exécuteur de ſa vengeance. Vous obſerverez ces cérémonies dans la ſuite des générations dans le pays que le Seigneur vous a promis; & quand vos enfans vous demanderont: Que veut dire cette cérémonie? Vous leur direz: C'eſt la victime du paſſage du Seigneur, lorſqu'il paſſa nos maiſons, pendant qu'il frappoit

celles des Egyptiens. Les enfans d'Iſraël ayant ouï cela, ſe proſternèrent & adorèrent le Seigneur, & allèrent exécuter ce que Moyſe & Aaron leur avoient ordonné de ſa part. AN DU M. 2513. Avant J. C. 1487.

Vers le milieu de la nuit, le Seigneur frappa de mort les premiers nés de l'Egypte, depuis le premier né de Pharaon qui étoit aſſis ſur ſon trône, juſqu'au premier né de la femme captive, qui étoit renfermé dans la priſon, & juſqu'au premier né des animaux. Alors il s'éleva un grand cri dans toute l'Egypte, parce qu'il n'y avoit aucune maiſon où il n'y eût un mort. Pharaon s'étant levé avec tous ſes Serviteurs, fit appeler Moyſe & Aaron, & leur dit : Allez, ſortez au plutôt du milieu de mon peuple, vous & tous les enfans d'Iſraël, allez faire vos ſacrifices à votre Dieu, prenez avec vous vos brebis & vos troupeaux, comme vous me l'avez demandé, & priez pour moi. Et les Egyptiens preſſoient les Hébreux de ſortir, en diſant : Nous mourrons tous. Cette ſortie fut ſi précipitée, que les Iſraélites n'eurent pas le loiſir de pétrir leur farine, & d'emporter du pain. Ils ſe contentèrent de prendre de la farine dans leurs hardes, & de la charger ſur leurs épaules. Ils empruntèrent auſſi des Egyptiens des vaiſſeaux d'or & d'argent, ainſi que le Seigneur le leur avoit ordonné ; & ils s'en allèrent chargés des richeſſes, dont ils avoient dépouillé les Egyptiens. Etant partis de Rameſſé, où étoit le rendez-vous général de toute leur armée, ils marchèrent droit à Socoth. Ils étoient au nombre de ſix cents mille hommes de pied, ſans compter les petits enfans. Une troupe innombrable de gens ramaſſés ſe joignirent à eux, & ils emmenèrent leurs troupeaux, & tout leur bétail. Mort des premiers nés, frappés par l'Ange exterminateur.

Le temps de la demeure des Hébreux dans l'Egypte, fut de quatre cents trente ans, en y comprenant celui que leurs pères avoient demeuré dans la terre de Canaan [1] ; mais le temps précis de leur ſéjour dans ce pays, n'eſt que de deux cents quinze ans, ſuivant la Chronologie que nous ſuivons. Ils en ſortirent en un même jour [2], qui fut le quinzième du premier mois de l'année ſainte, ſeptième de l'année civile, nommé Niſan. Ils en ſortirent de très-grand

CH. VII. Les Iſraélites ſortent de l'Egypte le 15 du premier mois.

[1] Ils y entrèrent en 2298. & en ſortirent en 2513.

[2] *Exod.* XII. 40. Voyez le Commentaire.

An du M. 2513. Avant J. C. 1487.

matin, la même nuit qu'ils avoient immolé l'Agneau Paſchal; cette nuit fut honorée d'un culte particulier par tous les Iſraélites dans la ſuite de toutes les races. L'Agneau de la Pâque ne pouvoit être mangé que par les Iſraélites, ou par ceux qui avoient reçu la Circonciſion, ſoit qu'ils fuſſent libres ou eſclaves. Mais nul incirconcis n'y avoit part; & il étoit défendu de rompre aucun os de cette Hoſtie.

Le peuple étant donc arrivé à Socoth, Dieu dit à Moyſe: Conſacrez-moi tous les premiers nés des hommes & des animaux [1] car ils ſont tous à moi. Le premier né de l'Ane ſera échangé pour une Brebis; & ſi vous ne le rachetez point, vous le tuerez. Vous racheterez le premier né de vos enfans pour de l'argent, que vous donnerez au Prêtre. La ſomme dont on rachetoit un enfant, étoit de cinq ſicles [2], ou huit livres deux ſous & un denier. Ce droit de rachat des premiers nés des hommes & des animaux, eſt fondé premièrement ſur le domaine abſolu de Dieu ſur la créature, & enſuite ſur ce qu'il avoit épargné les Hébreux dans l'Egypte, pendant qu'il mettoit à mort les premiers nés des Egyptiens. L'on n'offroit aux Prêtres que les premiers nés des animaux purs & de ſervice; & ſi le premier fruit d'un mariage étoit une fille, on n'étoit obligé à rien; les animaux impurs, comme l'Ane, le Cheval, le Chameau ſe rachetoient, ſi le maître n'aimoit mieux les tuer. Moyſe ajouta: Lorſque votre fils vous demandera un jour: Que veut dire cette cérémonie? Vous lui direz: Le Seigneur nous a tirés de l'Egypte par la force de ſon bras; car Pharaon s'étant endurci, & ayant refuſé de laiſſer ſortir nos pères de l'Egypte, Dieu fit mourir tous les premiers nés des Egyptiens, tant des hommes que des animaux: c'eſt pour en conſerver le ſouvenir, que j'offre au Seigneur tous les mâles, qui ſont premiers nés dans mes animaux, & que je rachète tous les premiers nés de mes enfans. Cette obſervance ſera comme un ſigne, ou un anneau dans votre main, & comme un pendant du front devant vos yeux; enſorte que vous ne l'oublierez jamais.

Or les Iſraélites étant ainſi ſortis de l'Egypte, Dieu ne voulut pas les conduire en droiture dans la terre de Canaan par le pays des Philiſtins, qui eſt tout voiſin, & attenant à

[1] *Exod.* XIII. [2] *Num.* XVIII. 16. & *Num.* III. 47.

l'Egypte, de peur qu'ils ne vinſſent à ſe repentir de leur ſortie, s'ils voyoient d'abord des guerres s'élever contre eux, & qu'ils ne s'en retournaſſent en Egypte; mais il leur fit faire un long circuit par le chemin du déſert de l'Arabie-Pétrée, en coioyant la Mer-Rouge. Ils marchoient en ordre de bataille, & non pas comme des fuyards; & Moyſe emporta avec lui les os & le cercueil de Joſeph; ainſi que ce Patriarche l'avoit fait promettre avec ſerment avant ſa mort aux enfans Iſraël [1]. On croit que les Chefs des Tribus emportèrent auſſi avec eux chacun le corps de leurs Patriarches; & Saint Etienne [2] dans les Actes, dit aſſez clairement, qu'ils furent tous enterrés à Sichem. Toutefois l'Auteur du Teſtament des douze Patriarches veut qu'ils ſoient enterrés à Hébron, avec Abraham, Iſaac & Jacob. Mais l'autorité de Saint Etienne l'emporte infiniment ſur cet Auteur; quoiqu'il ait écrit au plutard dans le ſecond ſiècle.

An du M. 2513. Avant J. C. 1487.

L'armée d'Iſraël partit de Socoth, & vint à Etham le ſecond jour de leur marche, & de leur ſortie. Ils s'avançoient vers l'Arabie déſerte, dans le deſſein de paſſer vers la pointe de la Mer-Rouge, pour de-là ſe rendre au Mont Sinaï. Mais le lendemain Dieu ordonna à Moïſe de faire prendre une autre route au peuple [3], & de venir d'Etham à Phihahiroth, qui eſt entre Magdalum & la Mer, vis-à-vis de Béelſephon. On connoît aſſez peu cette Géographie; mais il y a beaucoup d'apparence que Etham eſt la même que *Buthéer* de Hérodote [4], & Buthan des Septante. Phihahiroth, ou ſimplement *Hiroth*, comme elle eſt nommée dans le livre des Nombres [5], eſt apparemment la ville d'*Heroum* à l'extrémité du Golfe Arabique, ou Phagroriopolis marquée dans Strabon [6] vers le même endroit. *Magdalum* ſignifie une tour; Béelſephon n'eſt pas comme dans l'ancienne Géographie; Euſebe l'a miſe auprès de *Clyſma*; or Clyſma eſt vers l'extrémité Septentrionale de la Mer-Rouge. C'eſt-là où les anciens font paſſer la Mer aux Hébreux. C'eſt à Clyſma que ſubſiſte encore aujourd'hui le monaſtère de Saint Antoine (7).

[1] Voyez Genèſe 1. 23.
[2] *Act* VII. 16.
[3] *Exod* XIV. 2. 3. 4. *&c.*
[4] *Herodot.* l. 2. *c.* 75.
[5] *Num.* XXXIII. 7. 8.
[6] *Strabo*, *l.* 17.
[7] Voyez notre Diſſertation ſur le paſſage de la Mer-Rouge, p. XLI.

AN DU M. 2513. Avant J. C. 1487.

Or le Seigneur depuis Rameſſé, ſelon quelques-uns, ou depuis Socoth, ſelon d'autres, ou ſeulement depuis Etham [1], ſelon la plupart, donna aux Iſraëlites une colonne de nuée, lumineuſe pendant la nuit, & obſcure pendant le jour, pour les conduire dans toute leur route. Elle marchoit devant eux pendant la nuit ſous la forme d'un vaſte Météore enflammé, qui les éclairoit; & pendant le jour ſous la forme d'un brouillard épais, ou d'une nuée ſombre, qui les mettoit à couvert des trop grandes ardeurs du ſoleil. Elle les accompagna depuis leur ſortie d'Egypte, juſqu'à la mort d'Aaron (2), ou même juſqu'à leur entrée dans la terre promiſe. Elle ſervoit de ſignal aux Iſraélites, lorſqu'il falloit camper ou décamper : le peuple s'arrêtoit où elle s'arrêtoit, & marchoit où elle le conduiſoit [3]. C'étoit pour lui un des gages les plus ſenſibles de la préſence & de la protection du Seigneur.

Colonne de nuée, qui conduiſoit les Iſraélites.

Une autre raiſon qui avoit obligé le Seigneur de faire détourner les Iſraélites du droit chemin d'Etham à Sinaï, pour les faire venir à Béelſephon, étoit que Pharaon devoit ſe repentir de la permiſſion qu'il leur avoit donnée de ſe retirer de l'Egypte, & devoit les pourſuivre dans leur retraite, s'imaginant qu'il les trouveroit accablés de laſſitude dans les montagnes & dans les déſerts, & qu'il les contraindroit aiſément de revenir dans le pays. Mais Dieu vouloit punir l'orgueil & l'endurciſſement de Pharaon. Il vouloit faire éclater ſa gloire dans la défaite de ce Prince & de toute ſon armée; il permit donc que le cœur de Pharaon & de tous ſes Officiers ſe changeât à l'égard des Hébreux, ils ſe dirent l'un à l'autre : A quoi avons-nous penſé de laiſſer ainſi aller Iſraël, & de le mettre en liberté ? Auſſitôt ils mirent les Chevaux aux chariots de guerre, & commencèrent à pourſuivre le peuple de Dieu. L'armée du Roi ſe trouva compoſée de ſix cents chariots, & outre cela de tout ce qui ſe trouva dans toute l'Egypte, & de tout ce que les chefs de l'armée & les particuliers en pouvoient avoir à eux-mêmes [4]. Ils firent tant de diligence, qu'ils atteignirent les Hébreux ſur la Mer-Rouge, à Phihahiroth, où ils étoient campés.

Pharaon pourſuit les Iſraélites.

[1] *Exod.* XIII. 21. 22.
[2] *Ità Rabbini.*
[3] *Num.* X. 34. 35.
[4] Joſeph fait cette armée de cinquante mille Cavaliers, ou d'autant de guerriers montés ſur des chariots, & de deux cents mille hommes de pied. Le Poëte Ezéchiel dans Euſèbe la fait monter à un million d'hommes.

Les

Les Iſraélites ayant vu l'armée de Pharaon campée vis-à-vis, furent ſaiſis de frayeur, & ils dirent à Moïſe : Peut-être que nous manquions de tombeaux en Egypte ; c'eſt pour cela que vous nous avez amenés dans ce déſert, afin que nous y mourions. Qu'étoit-il beſoin de nous tirer de l'Egypte ? il auroit bien mieux valu y demeurer comme nous y étions, que de venir périr dans cette ſolitude. Moïſe les raſſura, & leur dit, que c'étoit la dernière fois qu'ils verroient les Egyptiens ; que le Seigneur combattroit pour eux, & qu'ils n'auroient qu'à demeurer en repos. En effet, le Seigneur dit à Moïſe : Pourquoi criez-vous vers moi : Dites aux enfans d'Iſraël qu'ils marchent ; élevez votre main, & étendez votre verge ſur la Mer, & ſéparez-en les eaux, afin que les enfans d'Iſraël marchent à pied ſec au milieu de ſon lit. Pharaon voudra vous y pourſuivre ; mais je tirerai ma gloire de ſa défaite & de celle de toute ſon armée. Alors l'Ange du Seigneur qui conduiſoit la nuée dont nous avons parlé, quitta la tête de l'armée d'Iſraël, & vint ſe mettre à la queue, pour la couvrir contre Pharaon, afin d'empêcher que les deux armées ne puſſent ni ſe voir ni s'approcher ; & afin que les Egyptiens ne puſſent découvrir le mouvement qu'ils devoient faire en décampant. Cette nuée dans cette occaſion fut claire d'un côté, & ténébreuſe de l'autre. Lumineuſe du côté des Iſraélites, qu'elle éclaira pendant cette nuit, & ténébreuſe du côté des Egyptiens, pour leur dérober la connoiſſance de la marche des Hébreux.

An du M. 2513. Avant J. C. 1487.

Moïſe étendit donc la verge miraculeuſe, & le Seigneur diviſa les eaux de la mer, & fit ſouffler toute la nuit un vent brûlant, & impétueux, qui en deſſécha le fond. L'eau étant ainſi partagée, les enfans d'Iſraël entrèrent au milieu de la Mer, ayant les eaux comme un mur à droit & à gauche. Les Egyptiens s'étant enfin aperçus que les Hébreux étoient décampés, & voyant que la nuée qui les couvroit, s'avançoit avec eux dans la Mer, ſe mirent à les pourſuivre, & entrèrent au milieu de la vaſte ouverture que laiſſoit la Mer deſſéchée. Toute l'armée Egyptienne, leurs Cavaliers & leurs chariots y étoient entrés, lorſque le Seigneur vers la pointe du jour fit lever contr'eux une tempête accompagnée de tonnerre, d'éclairs, d'une pluie violente & de vents im-

CH. VIII. Paſſage des Hébreux au travers de la Mer Rouge.

An du M 2513. Avant J. C. 1487. Avant l'Ere vulgaire 1491.

pétueux (1), qui renverſèrent les Chariots & les Cavaliers, & qui ramenèrent ſur eux les eaux de la Mer, que la puiſſance de Dieu avoit juſqu'alors tenu ſuſpendues en faveur des Iſraélites. Ainſi toute cette armée fut enſevelie ſous les flots, ſans qu'il en échappât un ſeul. Quelques uns [2] ont voulu que Pharaon ſeul ait échappé à ce malheur : mais Moïſe dit expreſſément le contraire. Il aſſure qu'il n'en revint pas un ſeul (3). Les corps morts des Egyptiens furent jetés par les flots au bord de la Mer, & les Hébreux profitèrent des dépouilles de cette grande armée.

Cantique d'actions de grâces compoſé après le paſſage de la Mer-Rouge.

Alors Moïſe compoſa un Cantique d'actions de grâces (4), dans lequel il relève la grandeur du miracle que Dieu venoit de faire en faveur de ſon peuple ; il y dit que les Philiſtins en ayant appris la nouvelle, ont été ſaiſis de frayeur ; que les Iduméens, les Moabites & les Cananéens en ont conçu une douleur mêlée d'indignation & de dépit. Pendant que Moïſe, à la tête des hommes, chantoit ce Cantique, Marie, ſa ſœur, à la tête des femmes, commença de ſon côté avec des tambours & des cymbales à faire des chœurs & des danſes, en chantant le même Cantique de victoire, au ſortir de la Mer, ils ſe rencontrèrent dans le déſert de Sur, & y marchèrent pendant trois jours, ſans trouver de l'eau potable ; parce que tout ce terrein étant nitreux, ne produit que des eaux acres & ſalées, dont les animaux mêmes ne peuvent boire.

Murmure des Iſraélites à Mara. Moïſe adoucit les eaux.

Etant arrivés à Mara, le peuple n'ayant pu trouver de l'eau dont il pût ſe rafraîchir, commença à murmurer & à s'emporter contre Moïſe. Mais Moïſe s'adreſſa au Seigneur, qui lui montra un certain bois, lequel ayant été jeté dans l'eau, lui ôta ſon amertume. Ce fut là où le Seigneur commença à donner à ſon peuple des préceptes & des ordonnances, il leur fit des propoſitions générales ſur l'alliance qu'il vouloit faire avec eux, & les fit ſonder pour ſavoir s'ils ſeroient diſpoſés à y entrer, & à en obſerver les conditions ; leur promettant de les protéger & de les garantir de toutes ſortes de maux, s'ils vouloient demeurer fidelles à ſes ordonnances, & les menaçant des effets de ſa colère, s'ils s'en éloignoient.

---

[1] *Exod.* XV. 6. 10. 12. *Pſalm.* LXXVI. 16. 17. 18. *Joſeph. antiq. l.* 2 *c.* 7.

[2] *Manethon apud Joſeph. l.* 1. *contrà Appion. & Rabbini quidam ; & Author. vitæ Moyſis*, &c.

[3] *Exod.* XIV 28.

[4] *Exod.* XV. 1. 2. 3. *& ſeq.*

De Mara ils vinrent à Elïm, où il y avoit douze fontaines & ſoixante-douze palmiers : ils y campèrent [1], & bûrent des eaux de ces fontaines, qui étoient douces & potables. D'Elim ils s'avancèrent dans le déſert de Sin (2), qui s'étend entre Elim & Sinaï. Dans le Livre des Nombres [3] on compte cinq ou ſix ſtations ou campemens depuis Elim juſqu'à Sinaï, de cette ſorte ; d'Elim, 1. ſur la Mer-Rouge ; 2. dans le déſert de Sin ; 3. à Daphea ; 4. à Alus, 5. à Raphidim ; 6. au Mont Horeb, & 7. au pied du Mont Sinaï. Nous allons voir voir ce qui arriva dans ces campemens. Les Iſraélites arrivèrent le 15 du ſecond mois, c'eſt-à-dire, préciſément un mois après leur départ de l'Egypte, dans le déſert de Sin, où le peuple ſe trouvant dépourvu de proviſions, commença à murmurer contre Moïſe & Aaron, en diſant : Plût à Dieu que nous fuſſions morts par la main du Seigneur dans l'Egypte, où nous étions aſſis ſur des marmites de viande, & où nous mangions du pain tant que nous voulions ? Pourquoi nous en avez-vous fait ſortir, pour nous faire mourir de faim dans cette ſolitude ? Alors le Seigneur dit à Moïſe : Je vais vous faire pleuvoir du Ciel de quoi vous nourrir. Que le peuple en aille ramaſſer autant qu'il lui en faut pour chaque jour. Je verrai par ſon obéiſſance s'il eſt ſoumis ou non à mes commandemens, & ſi je dois compter ſur ſa fidélité pour la ſuite ; & qu'au ſixième jour ils en amaſſent deux fois autant qu'en un autre jour, & qu'ils en réſervent pour le jour du Sabbat, parce qu'il n'en tombera point ce jour-là, & que je leur défends d'en aller amaſſer. Dieu promit auſſi au peuple de leur fournir de la chair en abondance ; afin qu'ils appriſſent à ſe confier en ſa bonté & en ſa puiſſance.

An du M. 2513. Avant J. C. 1487. Avant l'Ere vulgaire 1491.

Dieu donne la Manne pour nourriture a ſon peuple.

Moïſe & Aaron ayant donc aſſemblé le peuple, lui dirent : Vos reproches & vos murmures retombent contre Dieu, plutôt que contre nous ; car qui ſommes nous, pour que vous murmuriez contre nous ? N'eſt-ce pas le Seigneur qui vous a fait ſortir de l'Egypte ? Il vous donnera ce ſoir de la viande à manger, & demain au matin il vous ſera pleuvoir de la nourriture pour vous raſſaſier ; car il a ouï les plaintes que vous avez faites contre lui. Comme ils parloient encore au peuple, toute la multitude jeta les yeux du côté de la ſolitude, & vit la gloire du Seigneur, qui donna des

Le vent amène des Cailles dans le camp des Iſraélites.

(1) *Exod.* xv. 27. *Num.* xxxiii. 9.

(2) *Exod.* xvi. 1. 2. *&c.*

(3) *Num.* xxxiii. 9. 10. 11.

An du M. 2513. Avant J. C. 1487.

marques certaines de ſa préſence dans la nuée, & il leur confirma la promeſſe que Moïſe venoit de leur faire. Le ſoir étant venu, le camp fut tout couvert de Cailles, qu'un vent avoit apporté dans ce déſert. C'étoit le temps du paſſage de ces Oiſeaux, vers le milieu d'Avril; on en voit encore ſur le Golfe Arabique ou ſur la Mer-Rouge, dans cette ſaiſon, une très-grande quantité qui paſſe la Mer; & l'on en prend un très-grand nombre ſur les côtes (1). Le miracle conſiſte donc principalement en ce que Dieu les amena dans le camp, & cela à point nommé, & au moment qu'il l'avoit promis.

Ch. IX.

La Manne tombe autour du camp d'Iſraël.

Le lendemain au matin la roſée tomba à l'ordinaire autour du camp, & lorſqu'elle fut diſſipée par les premiers rayons du Soleil, on vit toute la ſuperficie de la terre couverte de certains petits grains, comme la bruine qui ſe voit en certain temps attachée au bout des petits brins d'herbes: cela étoit ſemblable à la Coriandre quant à ſa forme, & blanc comme de la bruine, ou comme la neige. Il étoit molaſſe, & ſi l'on n'avoit ſoin de le recueillir avant que le ſoleil fût dans ſa force, il ſe fondoit, & diſparoiſſoit; il falloit le prendre peu après le lever du Soleil, & auſſitôt que la roſée étoit diſſipée. Les enfans d'Iſraël ayant vu ces petits grains, ſe diſoient en Hébreu les uns aux autres, *Man-hu*? Qu'eſt-ce que cela? Ce qui fit donner à cette nourriture le nom de Manne. Moïſe leur dit, que c'étoit-là la nourriture que le Seigneur leur avoit promiſe, & qui devoit leur ſervir pendant tout leur voyage; qu'il en tomberoit de même tous les matins, à l'exception du jour du Sabbat; qu'ils en ramaſſaſſent un Gomor (2) par tête; mais qu'ils n'en gardaſſent point pour le lendemain, parce qu'elle ſe gâteroit & ſe rempliroit de vers, ou ſe fondroit.

Le peuple alla donc recueillir de la Manne, & chacun en ramaſſa tant qu'il put, les uns plus, & les autres moins; & lorſqu'il fallut meſurer la quantité que chacun en devoit avoir pour la nourriture des perſonnes qui compoſoient ſa famille, à un Gomor par tête; ceux qui en avoient trop, en rendirent à ceux qui en avoient moins, & ainſi tout le monde en eut ſuffiſamment (3). Il y en eut toutefois qui, par un eſprit de défiance, en amaſſè-

(1) Voyez le Comment. ſur l'Exod. xvi. 13.

(2) Le Gomor contenoit un peu plus de trois pintes, meſure de Paris.

(3) *Ex.* xvi. 18. 2. *Cor.* viii. 15.

rent & en gardèrent pour le lendemain ; mais ils trouvèrent que cela s'étoit corrompu & rempli de vers. Le jour du Sabbat étant venu, quelques autres allèrent à l'ordinaire pour en amaſſer hors du camp, mais ils n'en trouvèrent point : car il n'en tomboit pas ce jour-là, ainſi que le Seigneur les en avoit fait avertir. AN DU M. 2513. Avant J. C. 1487.

Manne conſervée dans le Tabernacle, comme un monument.

Après cela, le Seigneur dit à Moïſe : Rempliſſez de Manne un Gomor, & mettez-le devant le Seigneur, pour en conſerver la mémoire à la poſtérité, afin qu'on ſache quelle a été la nourriture dont je vous ai nourris dans le déſert après votre ſortie de l'Egypte. Moïſe & Aaron mirent donc un Gomor plein de Manne dans la tente où l'on s'aſſembloit, & dans la ſuite on le mit dans le Tabernacle, ou dans la tente où furent placées les Tables & l'Arche de l'Alliance. Les Hébreux uſèrent de cette nourriture pendant les quarante ans de leur voyage du déſert juſqu'à leur entrée dans la terre de Canaan. On trouve encore aujourd'hui de la Manne dans le déſert d'Arabie, qui eſt une eſpèce de miel condenſé, qui ſe voit pendant l'été ſur les arbres, ſur les rochers, ſur les herbes, & même ſur le ſable dans ce pays.

Manne qui ſe trouve encore à préſent dans l'Arabie. Ses qualités comparées à celles de la Manne, dont les Iſraélites ſe nourrirent.

Cette Manne a beaucoup de proportion avec celle qui nourrit autrefois les Iſraélites dans le déſert d'Arabie ; mais celle des Iſraélites avoit quantité d'autres qualités miraculeuſes qui la diſtinguent de celle qui ſe trouve encore à préſent dans ce pays. 1°. Celle des Hébreux ne tomboit que ſix jours de la ſemaine, & ne tomboit pas le Samedi. 2°. Elle tomboit en ſi grande quantité, qu'elle ſuffiſoit à nourrir ſix cents mille hommes, ſans compter les femmes & les enfans, en donnant à chacun un Gomor par tête. 3°. Il en tomboit le Vendredi le double des autres jours. 4°. Elle ſe conſervoit ſaine & entière le Samedi, & elle ſe gâtoit & ſe rempliſſoit de vers les autres jours, ſi on la gardoit. 5°. Elle ſe fondoit au Soleil, lorſqu'on la laiſſoit ſur la terre quelque temps après le lever de cet aſtre ; & celle qu'on ramaſſoit, ſe durciſſoit tellement, qu'on la concaſſoit dans un mortier, qu'on en faiſoit des gâteaux, & qu'on la faiſoit cuire dans la poële [1]. 6°. L'auteur du Livre de la Sageſſe [2] dit que la Manne ſe proportionnoit au goût de tous ceux qui en mangeoient : enſorte que chacun y trouvoit de quoi

(1) *Num.* XI. 8. (2) *Sap.* XVI. 20.

An du M. 2513. Avant J. C. 1487.

contenter ſon appétit. Ce qu'il faut reſtreindre aux ſeuls juſtes, ſelon Saint Auguſtin [1]; car ſi cela eût été pour tous les Iſraélites indifféremment, il auroit été ridicule de ſe plaindre que la Manne les dégoûtoit, comme ils s'en plaignirent quelques années après (2). Les juſtes & les gens de bien la trouvoient ſi délicieuſe, qu'ils ne déſiroient rien autre choſe: elle leur tenoit lieu de tous les mets les plus délicats.

Moïſe tire de l'eau du rocher d'Horeb.

Les enfans d'Iſraël étant partis du déſert de Sin [3], arrivèrent à Daphea, de Daphea à Alus, d'Alus à Raphidim, où ils ne trouvèrent point d'eau. Alors ils recommencèrent à ſe plaindre, & à crier contre Moïſe. Il eut beau leur dire de prendre patience, & d'attendre tout de la main du Seigneur. Ils s'emportèrent de plus en plus, & Moïſe s'adreſſant à Dieu, lui dit: Que ferai-je à ce peuple? Peu s'en faut qu'il ne me lapide. Le Seigneur lui dit: Prenez avec vous les anciens du peuple, & menez-les avec les Iſraélites au rocher d'Horeb; vous frapperez ce rocher avec la verge, dont vous avez frappé le fleuve; je me trouverai ſur ce rocher, & il en ſortira de l'eau pour donner à boire au peuple. Moïſe exécuta ce que le Seigneur avoit ordonné, & le rocher donna des eaux en abondance, & ce lieu fut appelé *Maſſa*, c'eſt-à-dire tentation, parce que le peuple avoit tenté le Seigneur, en diſant: Le Seigneur eſt-il au milieu de nous, ou n'y eſt-il pas?

L'eau de ce rocher ſervit à abreuver Iſraël, non-ſeulement pour cette fois, mais pour toute la ſuite de leur voyage, juſqu'à Cadès-Barné, où Dieu ouvrit de nouveau un autre rocher pour déſaltérer ſon peuple. Saint Paul [4] dit, que l'eau du rocher ſuivoit toujours les Iſraélites; ce que les uns (5) ont entendu comme ſi le ruiſſeau qui en réſulta, eût en effet ſuivi l'armée dans tous ſes campemens durant l'eſpace de quarante ans; & les autres, [6] comme ſi le rocher qui fourniſſoit ces eaux, eût été mis ſur un chariot, & qu'on l'eût mené par-tout avec l'armée. Mais le ſens le plus ſimple de cette expreſſion de S. Paul, eſt que cette eau fut ſi abondante, & continua de couler pendant tant d'an-

(1) *Aug. l. 2. retract. c. 20. Gregor. l 6. moral. c. 9.*
(2) *Num.* XI. 6.
(3) *Exod.* XVII.
(4) 1. *Cor.* X. 4.
(5) *Ità Hebræi plures.*
(6) *Alii Rabbini & Catacuzen. in Sap.* XI. 4. *&c.*

nées, qu'elle ſuffit aux beſoins des Iſraélites, & qu'ils en portoient dans toutes leurs marches; comme on a dit que les eaux du fleuve Choaſpe ſuivoient toujours le Roi de Perſe (1); parce qu'on en portoit toujours à ſa ſuite pour ſa boiſſon.

An du M. 2513. Avant J. C. 1487.

CH. X. Les Amalécites viennent attaquer Iſraël, & ſont vaincus.

Comme les Hébreux étoient à Raphidim, les Amalécites qui demeuroient au voiſinage, les vinrent attaquer (2); ils firent inhumainement mourir ceux des Iſraélites qui étoient demeurés derrière, & qui n'avoient pu ſuivre le gros de l'armée, à cauſe de la fatigue & de la faim dont ils étoient accablés (3). Mais Moïſe dit à Joſué de choiſir les meilleurs ſoldats & les plus vigoureux, pour combattre les Amalécites, & les aller attaquer le lendemain au matin; pendant que lui-même monteroit ſur la montagne, ayant en main la verge miraculeuſe, pour demander à Dieu qu'il lui donnât la victoire. Joſué livra donc la bataille à Amalec; & Moïſe, Aaron & Hur montèrent ſur la montagne voiſine, d'où l'on voyoit le champ de bataille. Pendant que Moïſe élevoit les mains en haut avec la verge, Iſraël avoit l'avantage: mais auſſitôt qu'il les baiſſoit tant ſoit peu, Amalec reprenoit le deſſus: Et comme les mains de Moïſe s'appeſantiſſoient par la laſſitude, Aaron & Hur s'aſſirent ſur une pierre, & lui ſoutenoient les mains des deux côtés, de manière qu'il demeura dans cet état ſans ſe laſſer, juſqu'au coucher du ſoleil. Joſué gagna donc une victoire complète ſur Amalec, & paſſa au fil de l'épée toute l'armée ennemie. Alors le Seigneur dit à Moïſe: Ecrivez ceci dans un livre pour en conſerver la mémoire, & inſtruiſez-en Joſué: Je détruirai la mémoire d'Amalec de deſſous le Ciel. Et Moïſe érigea un autel, pour ſervir de monument de cette victoire, & lui donna le nom de, *le Seigneur eſt mon élévation*, ou *mon ſignal*; parce que, comme Amalec a attaqué le trône du Seigneur, le Seigneur auſſi aura la main élevée contre Amalec dans toute la ſuite des générations.

On ſait que les Amalécites ſont les deſcendans d'Amalec, fils d'Eliphaz, fils aîné d'Eſaü (4). Ils devoient avoir de la conſidération pour les Iſraélites, qui étoient comme eux deſcendus d'Abraham & de Jacob; ils devoient conſidérer l'é-

(1) *Ælian. var. Hiſt. l.* 12. *c.* 40.
(2) *Exod.* XVII. 8.
(3) *Deut.* XXV. 17. 18.
(4) *Geneſ.* XXXVI. 12.

AN DU M. 2513. Avant J. C. 1487. Avant l'Ere vulgaire 1491.

tat où la fatigue, la faim & la ſoif les avoient réduits. Le Seigneur différa la vengeance contre Amalec, juſqu'au règne de Saül, Roi d'Iſraël [1], qui reçut ordre par Samüel d'aller exterminer ce peuple. Saül n'exécuta qu'aſſez imparfaitement ce que le Seigneur lui avoit commandé : toutefois depuis ſon temps, Amalec fut tellement affoibli, qu'il ne put plus ſe relever.

Joſué fils de Num, de la Tribu d'Ephraïm, ſerviteur de Moïſe.

Joſué à qui Moïſe ordonna d'aller combattre Amalec, étoit de la Tribu d'Ephraïm, & fils de Num. Son premier nom fut Oſée ; mais depuis la victoire qu'il remporta ſur les Amalécites, on le trouve toujours nommé Joſué ou Jeſus; il étoit ſerviteur de Moïſe, à la manière de ces grands hommes de l'antiquité, qui s'attachoient au ſervice des Héros par eſtime & par inclination ; comme Patrocle étoit ſerviteur d'Achilles, & Merione d'Idomenée. Joſué ſe diſtingua toujours par ſa valeur, par ſa conduite, & par ſon attachement aux ordres du Seigneur ; il mérita par ſa fidélité d'entrer dans la terre promiſe, & de ſuccéder à Moïſe dans le gouvernement d'Iſraël. Il en ſera ſouvent parlé dans la ſuite de cet ouvrage.

Hur étoit-il époux de Marie, ſœur de Moïſe ?

Hur, dont on a parlé ci-devant, & qui accompagna Moïſe & Aaron ſur la montagne, pendant la bataille contre Amalec, étoit de la Tribu de Juda, fils de Caleb, fils d'Eſron, différent de Caleb, fils de Jephoné. Hur eut pour fils Uri, & Uri fut père de Beſeléel, fameux Ouvrier employé par Moïſe à la ſtructure du Tabernacle (2). Joſeph [3] croit que Hur étoit époux de Marie, ſœur de Moïſe. D'autres veulent qu'il ait été ſon fils. Les Pères [4] croient que Marie demeura Vierge juſqu'à la mort.

Le peuple arrive à Sinaï. Dieu parle à Moïſe.

Le troiſième jour du troiſième mois [5] après la ſortie de l'Egypte, les Iſraélites étant partis de Raphidim, arrivèrent au déſert de Sinaï, & campèrent au pied & vis-à-vis de cette montagne, où ils demeurèrent près d'un an. Moïſe étant monté ſur cette montagne, Dieu lui dit : Voici ce que vous direz à la maiſon d'Iſraël : Vous avez été témoin

(1) 1. *Reg.* xv. 3.
(2) 1. *Par.* II. 19. 20. *Exod.* XXXI. 2. *&c.*
(3) *Joſeph. antiq. l.* 3. *c.* 2.
(4) *Niſſen. l. de virginit. c.* 6. *Ambroſ. exhort. ad virginit. &c.*
(5) *Ribera. l.* 5 *de templo, c.* 7. *Uſſer. ad an. m* 2513. *Vulgat. Menſe* tertio *egreſſionis* Iſraël de terra Ægypti, in die hac, &c.

de tout ce que j'ai fait aux Egyptiens ; vous ſavez de quelle manière je vous ai portés, comme un Aigle porte ſes Aiglons ſur ſes aîles, & avec quelle bonté je vous ai choiſis pour mon peuple. Si donc vous voulez obéir à ma voix, & exécuter les articles de mon alliance, je vous prendrai pour mon peuple particulier ; je vous ſéparerai du milieu des autres nations ; pour vous rendre mon Royaume Sacerdotal, & une race choiſie & conſacrée à mon ſervice. Voilà les conditions que j'offre à Iſraël : Voyez s'il veut s'y aſſujettir, & s'il veut entrer dans l'alliance que je lui propoſe.

Moïſe propoſe aux Iſraélites les conditions de l'alliance que le Seigneur veut faire avec eux.

Moïſe deſcendit de la montagne, aſſembla le peuple avec les anciens, & leur expoſa l'ordre qu'il avoit reçu de la part du Seigneur. Le peuple tout d'une voix répondit : Nous ferons tout ce que le Seigneur a ordonné, & nous exécuterons très-volontiers toutes les conditions de ſon alliance. Moïſe ayant rapporté à Dieu la réponſe du peuple, le Seigneur lui dit : Juſqu'ici je vous ai parlé ſeul à ſeul, mais à préſent je vais deſcendre dans l'obſcurité de la nuée, & je vous parlerai d'une manière qui ſera entendue du peuple même, afin qu'il ait en vous une parfaite confiance. Il continua, & lui dit, apparemment d'une manière que le peuple pût l'entendre : Allez vers le peuple, & ordonnez-lui de ſe diſpoſer aujourd'hui & demain à recevoir ma loi, & à faire alliance avec moi ; qu'ils ſe purifient, & qu'ils lavent leurs vêtemens, & qu'ils ſe tiennent prêts pour le troiſième jour ; car le troiſième jour je deſcendrai en préſence de tout le peuple ſur Sinaï, & vous marquerez des limites tout autour de la montagne, afin que perſonne ne les paſſe. Quiconque touchera la montagne, & paſſera au-delà des barrières, ſera mis à mort. La main du Seigneur ne le touchera point ; mais on le lapidera, ou on le percera de flèches. Il perdra la vie, ſoit que ce ſoit un homme ou une bête. Lorſque la montagne retentira comme du ſon de la trompette, alors vous amenerez tout le peuple au pied de la montagne (1), comme pour venir par honneur au devant de Dieu juſqu'aux barrières que vous aurez placées ; mais qu'ils ſe gardent bien d'aller plus avant.

Dieu deſcend ſur Sinaï dans ſa Majeſté.

Le peuple ſe purifia donc de toutes les ſouillures qu'il pouvoit avoir contractées, ou par l'attouchement d'un mort, ou

(1) *Exod.* XIX. 14. 21.

de quelqu'autre choſe d'impur, il s'abſtint du commerce du mariage [1], ſe baigna dans l'eau, & lava ſes habits; car ce ſont-là les manières ordinaires de ſe purifier, uſitées parmi les Hébreux, & même parmi les payens. Lorſque le troiſième jour fut arrivé, & que le ſoleil commençoit à ſe lever, tout-à-coup on entendit les tonnerres; les éclairs commencèrent à paroître: une nuée très-épaiſſe couvrit la montagne, & le bruit épouvantable de la trompette retentit de toute part. Tout le peuple qui étoit dans le camp fut ſaiſi de frayeur, & Moïſe les amena tous au pied de la montagne, pour venir au devant du Seigneur, qui étoit deſcendu ſur Sinaï dans l'appareil de ſa Majeſté. Toute la montagne étoit couverte d'un nuage épais & d'une obſcurité majeſtueuſe; une fumée s'élevoit de-là, comme d'une fournaiſe; & tout cela formoit un objet qui donnoit de la frayeur. Moïſe monta ſeul juſqu'au dedans de la nuée, & le Seigneur lui parloit, & lui répondoit d'une manière articulée & intelligible. Dieu lui dit donc de deſcendre, & d'avertir le peuple de ne pas paſſer les limites marquées au pied de la montagne, de peur qu'il n'en périt une grande multitude; & de dire aux Prêtres deſtinés à offrir les ſacrifices pour la ratification de l'alliance, de n'avancer pas, de peur que Dieu ne les frappât de mort.

An du M. 2513. Avant J. C. 1487.

Moïſe répondit au Seigneur [2]: Le peuple n'aura garde de monter après les défenſes que vous lui en avez faites; il n'oſera jamais paſſer les barrières que l'on a miſes par vos ordres. Le Seigneur répliqua: Allez, deſcendez, & puis vous remonterez, vous & Aaron. Mais que nul autre ne préſume de monter, de peur que je ne le faſſe mourir. Moïſe obéit: il deſcendit, & remonta: & voici les paroles de l'alliance que Dieu lui propoſa alors, & qu'il écrivit enſuite ſur les tables de pierre.

I. Je ſuis le Seigneur votre Dieu, qui vous ai tiré de l'Egypte, de la maiſon de l'eſclavage, vous n'aurez point d'autre Dieu que moi.

II. Vous ne ferez point d'images taillées, ni aucune repréſentation en relief, ou en peinture de tout ce qui eſt dans le ciel, ſur la terre, ou dans les eaux; vous ne les repréſenterez en aucune ſorte pour les adorer, ni pour leur rendre un culte ſouverain. Car je ſuis le Seigneur votre

Ch. XI. Décalogue que Dieu donne à Moïſe.

(1) *Exod.* XIX. 15. Eſtote parati in diem tertium, & ne appropinquetis uxoribus veſtris.

(2) *Exod.* XX. 1. 2. 3. &c.

Dieu, le Dieu fort, le Dieu jaloux, qui venge le crime des pères ſur les enfans de ceux qui me haïſſent, juſqu'à la troiſième & quatrième génération; & qui fais miſéricorde à ceux qui m'aiment, & qui obſervent mes commandemens juſqu'à la millième génération. An du M. 2513. Avant J. C. 1487.

III. Vous ne prendrez point en vain le nom du Seigneur votre Dieu; c'eſt-à-dire, vous ne jurerez point vainement, témérairement & ſans néceſſité; ou plutôt vous ne ferez point de faux ſermens, & vous n'employerez point le nom de Dieu pour affirmer la fauſſeté; car le Seigneur punira ſévèrement celui qui aura pris en vain, ou avec fauſſeté le nom de Dieu.

IV. Souvenez-vous de ſanctifier le jour du Seigneur. Vous ne ferez en ce jour-là aucune œuvre ſervile, ni vous, ni vos enfans, ni vos eſclaves, ni vos animaux; car le Seigneur a créé en ſix jours le ciel & la terre, & s'eſt repoſé le ſeptième jour. C'eſt pourquoi il a béni ce jour, & l'a conſacré à ſon ſervice.

V. Honorez votre père & votre mère, afin que vous viviez long-temps ſur la terre, que le Seigneur doit vous donner. Sous le nom d'honneur, on entend non-ſeulement l'honneur & le reſpect intérieur & extérieur; mais auſſi les ſecours & les aſſiſtances convenables.

VI. Vous ne tuerez point.

VII. Vous ne commettrez point d'adultère.

VIII. Vous ne déroberez point.

IX. Vous ne porterez point de faux témoignage contre votre prochain.

X. Vous ne déſirerez point ce qui eſt à votre prochain; ni ſa femme, ni ſon eſclave, ni aucune autre choſe.

Voilà les dix grands préceptes de la Loi, qui contiennent en abrégé toute la loi naturelle, & tous les devoirs de l'homme envers Dieu & envers le prochain. Voilà les dix principaux articles de l'alliance que Dieu vouloit faire avec Iſraël: tous les autres préceptes de la loi n'étoient que comme des ſuites & des explications de ce que l'on vient de voir. Cependant le peuple entendoit les tonnerres & le ſon de la trompette, & voyoit les éclairs, le feu & la fumée dont toute la montagne étoit couverte: ils entendoient le Seigneur qui parloit à Moïſe, & Moïſe étant deſcendu de la montagne, & leur ayant propoſé ce que le Seigneur de-

mandoit d'eux, ils lui dirent : Parlez-nous vous-même, & nous vous écouterons; mais que le Seigneur ne nous parle point, de peur que nous ne mourions. Moïse répondit : Ne craignez point; car ce n'eſt point pour vous faire mourir, que le Seigneur eſt venu; mais pour vous remplir de ſa crainte; & pour éprouver ſi vous êtes vraiment réſolus de faire alliance avec lui, & à obéir à ſa voix.

An du M. 2513. Avant J. C. 1487.

Autel de terre, ou de gazon, ou de pierres brutes.

Moïse étant remonté dans l'obſcurité de la montagne, Dieu lui dit : Vous direz aux enfans d'Iſraël, voyez que je vous ai parlé du haut du Ciel. Vous ne ferez point de Dieu d'argent, ni de Dieu d'or, comme s'il diſoit : Je ne vous ai point apparu ſous une figure ſenſible, afin que vous ne me repréſentiez point ſous une forme corporelle. Vous me dreſſerez un autel de terre ou de gazon, & vous m'offrirez ſur cet autel vos holocauſtes, vos hoſties pacifiques, dans les lieux conſacrés à la mémoire de mon nom. Il ſemble par-là qu'il ne vouloit point d'autel permanent, ſurtout durant leur voyage, de peur de donner occaſion à l'idolâtrie & à la multitude des autels. Il ajouta : Que ſi vous me dreſſez un autel de pierre, vous ne le ferez point de pierres taillées; car ſi vous y employez le fer & les outils propres à tailler la pierre, l'autel ſera ſouillé. Vous n'y monterez point par des degrés, de peur de découvrir votre nudité; car alors ils n'avoient pas communément l'uſage des culottes.

Ce que le Seigneur ordonne en cet endroit touchant l'autel qu'il veut qu'on lui érige, ne regarde que les autels que l'on dreſſoit dans ces cas extraordinaires : par exemple ici, dans la cérémonie de la ratification de l'alliance avec le Seigneur [1], dans la publication de la Loi ſur le Mont-Hébal [2], dans les circonſtances urgentes, où l'on étoit obligé de ſacrifier hors du Tabernacle, comme il eſt arrivé quelquefois ſous les Juges & ſous les Rois : alors on dreſſoit à la hâte un autel de gazon ou de pierres brutes. On y immoloit des victimes, & puis on démoliſſoit ces autels. On verra ci-après que l'autel du Tabernacle étoit de cuivre, & portatif. Celui qu'on fit dans le Temple de Salomon, étoit de bronze, & apparemment rempli par dedans de pierres brutes; celui du ſecond Temple au retour de la captivité, & ce;

(1) *Exod.* XXIV. 4. (2) *Joſué* VIII. 30.

lui qu'on rebâtit après la profanation du Temple par Antiochus Epiphanes, étoient de pierres brutes [1]; mais je ne sais s'ils étoient revêtus de bronze, comme celui de Salomon. AN DU M. 2513. Avant J. C. 1487.

La défense de monter à l'autel par des degrés, ne regarde apparemment que ces autels de gazon ou de pierres brutes, que l'on faisoit à la hâte dans des rencontres extraordinaires: car il est certain qu'il y avoit des degrés à l'autel des holocaustes, qui étoit dans le temple, & qui étoit haut de dix ou douze coudées [2]. Ezéchiel parle clairement des degrés de l'autel [3]; le Seigneur avoit pourvu d'une autre manière à la décence de son culte, & avoit prévenu l'inconvénient de se découvrir en montant à l'autel des holocaustes, en ordonnant à ses Prêtres de porter des espèces de culottes [4], & des tuniques longues & serrées; comme aussi en fermant les degrés de l'autel, de manière qu'on ne vît que la moitié du corps de ceux qui y montoient.

Préceptes judiciels donnés aux Hébreux.

Outre les dix principaux préceptes que nous avons vu, & qui renferment les devoirs généraux de la religion, le Seigneur proposa encore aux Hébreux, par la médiation de Moïse, d'autres préceptes qui regardoient principalement la police & le droit civil. D'où vient que l'Ecriture les appelle Jugemens (5). Si vous achetez un esclave Hébreu, il vous servira jusqu'en l'année sabbatique, qui revenoit de sept ans en sept ans. S'il entre seul à votre service, il sortira seul; s'il est marié, sa femme sortira avec lui. Si durant son esclavage, son maître lui donne une femme esclave, dont il ait des enfans, la femme & les enfans demeureront au maître, & l'homme seul sortira. Que si l'esclave attaché par inclination à son maître, à sa femme & à ses enfans, aime mieux demeurer, que de profiter de la liberté que la loi lui offre, son maître lui en fera faire une déclaration devant le magistrat, & ensuite le faisant approcher des montans de la porte de sa maison, il lui percera l'oreille avec une alêne, & il demeurera en servitude jusqu'en l'année du Jubilé, qui revenoit au bout

(1) *Joseph. antiq. l. 4. c. 8. & de Bello. l. 6. c. 14. Philo. lib. de victimas offerentib. 1. Macc. IV. 47. Hecatæus apud Euseb. præpar. l. 9. c. 4.*

(2) *2. Par. IV. 1.*

(3) *Ezech. XLIII. 17.*

(4) *Exod. XXVIII. 42.* Voyez le Comment. sur cet endroit.

(5) *Exod. XXI.*

An du M. 2513. Avant J. C. 1487.

de quarante-neuf ans; car alors tous les eſclaves Hébreux ſans exception, étoient mis en liberté [1]. Si quelqu'un vend ſa fille pour être ſervante; car les pères avoient droit de vendre ainſi leurs enfans pour dette, ou pour d'autres raiſons; le maître à qui il la vendra, pourra l'épouſer à titre de concubine, ou la donner pour femme à ſon fils. S'il ne le fait point, la fille ſortira libre en l'année ſabbatique. S'il la prend pour femme, il la traitera comme ſes autres femmes, & s'il prend après elle quelqu'autre concubine, il lui conſervera ſes droits, le vêtement, le logement, l'entretien, & le droit du mariage. S'il manque à ces devoirs, elle ſortira ſans lui rien payer. Dans Le Lévitique [2] Dieu ordonne, que ſi un Hébreu eſt contraint par la pauvreté de ſe vendre à un étranger qui ne ſoit pas Iſraëlite, ſes parens le rachèteront, s'ils peuvent, & à leur défaut, tout autre Iſraëlite pourra le racheter, ou enfin il ſe rachètera lui-même de ſon épargne ou de ſes profits. Et ailleurs (3), il veut que ſi un eſclave d'un autre pays ſe réfugie dans les terres d'Iſraël, on ne le livre point à ſon maître; mais qu'on le laiſſe demeurer où il voudra dans le pays.

Ch. XII. Villes d'aſyle en faveur des meurtriers involontaires.

Le meurtre volontaire ſera puni de mort, & le meurtre involontaire le ſera ſeulement de l'exil; on aſſignera à l'homicide involontaire des Villes d'aſile, où il pourra ſe retirer, & demeurer en ſureté juſqu'à la mort du grand-Prêtre (4). Alors il lui ſera libre de retourner en ſa Ville & en ſa maiſon; mais pour le meurtrier volontaire, il ſera mis à mort ſans rémiſſion. Le parent du mort pourra le tuer impunément (5). On ne recevra point d'argent pour lui épargner la vie (6); on l'arrachera même de l'autel, s'il y eſt réfugié (7). Quiconque frappera ſon père ou ſa mère, ſera mis à mort. Celui qui dérobera un homme libre, & le vendra pour eſclave, ſera mis à mort. Celui qui maudira ou qui outragera de paroles ſon père ou ſa mère, ſera puni de mort.

Si deux hommes viennent à ſe quereller, qu'ils ſe bat-

[1] *Levit.* xxv. 40. *& ſeq.*
[2] *Levit.* xxv. 47. 48.
[3] *Deut.* xxiii. 24.
[4] *Num.* xxxv. 28.
[5] *Num* xxxv. 27.
[6] *Ibidem.* ℣ 31.
[7] *Exod.* xxi. 14.

tent, & que l'un d'eux ſoit tellement bleſſé, qu'il en garde le lit, & qu'après cela il marche appuyé ſur ſon bâton, celui qui l'aura bleſſé, payera les frais des médecins, & dédommagera le malade pour le temps qu'il a perdu durant ſa maladie. Un maître qui aura battu ſon eſclave, enſorte qu'il ſoit mort ſous les coups, ſera puni comme homicide; mais ſi l'eſclave ſurvit pendant quelques jours, le maître ne ſera pas puni de mort, parce que ſon eſclave eſt le prix de ſon argent. Si dans une querelle entre deux hommes, une femme enceinte vient à la traverſe, & eſt bleſſée, enſorte qu'elle faſſe une fauſſe couche, ſans toutefois qu'elle en meure; celui qui l'aura bleſſée, ſera condamné à une amende arbitraire, au jugement de ſon mari, & des arbitres nommés pour cela. Mais ſi la femme meurt, il rendra vie pour vie, ame pour ame, œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied, plaie pour plaie, meurtriſſure pour meurtriſſure. Dieu ordonne la peine du Talion contre tous ceux qui auront fait tort à leur prochain. Mais on ne croit pas que ſon intention ait été, que ces lois s'exécutaſſent dans la rigueur, & à la lettre. Celui qui avoit perdu un œil ou une main, étoit en droit de demander la réparation de ce tort, & d'exiger de celui qui les lui avoit fait perdre, qu'il le dédommageât de cette perte ſuivant l'eſtimation & le jugement des juges ou des arbitres. Si un maître frappe ſon eſclave, & lui fait perdre un œil, ou une dent; il lui donnera la liberté pour l'œil ou pour la dent qu'il lui aura fait perdre. Si une femme, dans une querelle que ſon mari aura avec un autre homme [1], porte la main ſur l'adverſaire de ſon mari, en un endroit que la pudeur ne permet pas de nommer, elle aura le poing coupé.

AN DU M. 2513. Avant J. C. 1487.

Si un taureau tue avec ſes cornes un homme ou une femme, le taureau ſera lapidé, & on ne mangera point de ſa chair, mais le maître du taureau ſera jugé innocent. Que ſi le taureau, étant connu depuis quelque temps, comme frappant des cornes, & que ſon maître en étant informé, ne l'ait pas renfermé, ſi cet animal tue quelqu'un, le taureau ſera lapidé, & le maître ſera puni de mort, ou condamné à une amende pécuniaire pour ſauver ſa vie. Que ſi le taureau frappe un eſclave de l'un ou de l'autre ſexe, le

Taureau qui frappe des cornes. Réglemens ſur ce ſujet.

[1] *Deut.* XXV. 11.

AN. DU M. 2513. Avant J. C. 1487.

taureau ſera lapidé, & le maître de cet animal payera trente ſicles au maître de l'eſclave. Si quelqu'un creuſe une citerne, & n'en couvre pas l'entrée, & qu'il y tombe un bœuf ou un âne, le maître de la citerne payera la valeur de ces bêtes, & les bêtes ſeront pour lui : Si le bœuf d'un homme tue le bœuf d'un autre, ils vendront à profit comme le bœuf vivant, & partageront entr'eux également la chair du bœuf mort. Que ſi le bœuf qui a tué, étoit reconnu depuis long-temps comme frappant des cornes, & que ſon maître ne l'ait point renfermé & gardé, il rendra bœuf pour bœuf, & la chair du bœuf tué, ſera à lui.

Vol de différentes ſortes. Règlement pour la reſtitution.

Si un homme vole un bœuf, ou une brebis (1), il rendra cinq bœufs, & quatre brebis pour une brebis. Si un voleur nocturne eſt ſurpris ayant des inſtrumens pour rompre un mur, ou pour forcer les portes d'une maiſon, & qu'il ſoit mis à mort ; celui qui l'aura bleſſé ou tué, ſera tenu pour innocent. Que s'il eſt tué pendant le jour, celui qui l'aura tué, ſera puni de mort ; le voleur reſtituera le vol qu'il aura fait ; & s'il n'a pas de quoi reſtituer, il ſera vendu au profit de celui à qui il a fait le vol. Si l'on trouve chez lui encore vivant le bœuf, ou l'âne, ou la brebis qu'il aura volés, il rendra le double. Celui qui ſera quelque dégât dans le champ, ou dans la vigne d'un autre, reſtituera de ſon champ ou de ſa vigne, le dommage, ſelon l'eſtimation qui en aura été faite. Si le feu allumé dans un champ, gagne des épines, ou des moiſſons qui ſoient déjà coupées, celui qui aura allumé le feu, payera tout le dommage.

Dépôt. Choſe empruntée ou louée.

Le dépôt qui aura été volé chez le dépoſitaire, ſoit par lui-même, ou par quelqu'un des ſiens, ſera reſtitué au double. Mais ſi l'on ne peut découvrir l'auteur du vol, le dépoſitaire comparoîtra devant les Juges, & ſera ſerment qu'il n'a point touché au dépôt, & ſur ſon ſerment, il ſera renvoyé quitte. Celui à qui on aura confié du bétail à garder, en doit répondre. Si la choſe ſe perd par ſa faute, ou par ſa négligence, il la reſtituera. Si elle meurt entre ſes mains, ou ſi elle eſt priſe par les ennemis, il ſera tenu d'affirmer par ſerment, qu'il n'y a point de ſa faute, & il ſera déchargé de la reſtitution ; ſi la choſe a été volée, il en rendra la valeur ; ſi elle a été priſe par les bêtes ſauvages, il

[1] *Exod.* XXII. 1. 2. *&c.*

ſera

ſera tenu de repréſenter au maître quelque partie de l'animal ravi, & il ſera diſpenſé de l'obligation de reſtituer. Si l'animal eſt ſimplement emprunté & loué, & qu'il meure en préſence & au ſu du propriétaire, l'emprunteur n'eſt tenu à rien. Que ſi le propriétaire eſt abſent, le preneur reſtituera la valeur de la choſe. AN DU M. 2513. Avant J. C. 1487.

Si quelqu'un ſéduit une fille, & en abuſe, il lui aſſignera une dot, & la prendra pour femme; que ſi le père de la fille ne veut pas la lui donner, il donnera au père une ſomme de cinquante ſicles [1] pour aider à marier ſa fille à un autre. Que ſi l'homme a uſé de violence, & que l'affaire ait été portée devant les Juges, le corrupteur payera cinquante ſicles d'amende au père de la fille; & ſera tenu de la prendre pour femme, ſans pouvoir jamais la répudier [2]. Vous punirez de mort ceux qui uſent de ſortilèges & d'enchantemens. La beſtialité & l'idolâtrie ſont défendues ſous peine de mort. Vous ne ferez aucun tort à la veuve, ni à l'orphelin, ni à l'étranger. Si vous leur faites tort, ils crieront vers moi, & je les exaucerai; ma fureur s'enflammera contre vous, je vous ferai mourir par l'épée, vos femmes demeureront veuves, & vos enfans orphelins.

Sortilèges; magie, beſtialité, idolâtrie défendues ſous peine de mort.

Vous n'accablerez point les pauvres par vos uſures. Si votre frère vous donne ſon habit en gage, vous le lui rendrez avant le coucher du ſoleil. S'il crie vers moi, je l'écouterai; parce que je ſuis miſéricordieux, & qu'il n'a que cet habit pour mettre ſur lui quand il dort. Vous ne parlerez pas mal des Juges, ni des perſonnes conſtituées en dignité. Vous ne différerez point de payer les dixmes & les prémices de vos biens. Vous me donnerez le premier né de vos fils, & les premiers-nés de vos animaux. Vous les laiſſerez ſept jours avec leurs mères, & vous me les offrirez le huitième; vous ſerez ſaints, & conſacrés particulièrement à mon ſervice. Vous ne mangerez point la chair d'une bête qui aura été endommagée par une autre bête, mais vous la jeterez aux chiens.

Exercer la charité & la juſtice envers nos frères.

Vous n'écouterez point le diſcours faux, calomnieux & déſavantageux à la réputation du prochain (3), & vous ne

[1] Voyez le Commetaire ſur l'Exod. XXII. 17.

(2) *Deut.* XXII. 29. Les cinquante ſicles ſont 81. *l.* 10. *d.*

(3) *Exod.* XXIII.

AN DU M. 2513. Avant J. C. 1487.

vous joindrez point à l'impie, pour rendre un faux témoignage. Vous ne ſuivrez point la foule pour faire le mal; & dans vos jugemens, vous n'aurez égard qu'à la juſtice & à la vérité, & non pas au grand nombre. Vous n'aurez point de compaſſion du pauvre dans vos jugemens. Si vous rencontrez le bœuf ou l'âne de votre ennemi, lorſqu'ils ſe ſont égarés, ramenez-les-lui; & ſi vous voyez l'âne de votre ennemi abattu ſous ſa charge, ne paſſez point outre, mais aidez-lui à le relever. Vous ne vous éloignerez point de la juſtice dans le jugement du pauvre. Vous fuirez le menſonge. Vous ne condamnerez ni l'innocent, ni le juſte. Vous ne recevrez point de préſens, parce qu'ils aveuglent les plus éclairés, & qu'ils corrompent la parole des plus juſtes. Vous ne moleſterez point l'étranger. Vous ſavez l'état & les ſentimens des étrangers, puiſque vous l'avez été vous-mêmes dans l'Egypte.

Année ſabbatique.

Vous ne cultiverez point votre terre la ſeptième année; & vous abandonnerez ce que la terre & les arbres produiront cette année aux pauvres, & aux bêtes des champs. Vous ne travaillerez point le jour du Sabbat; afin que vos enfans, vos eſclaves & vos animaux, & les étrangers qui ſont parmi vous, aient quelque relâche. Ne jurez point par le nom des faux Dieux; que leurs noms ne ſortent pas même de votre bouche. Vous garderez mes Fêtes trois fois l'année, ſavoir, la Pâque, la Pentecôte, & les Fêtes des Tentes. On parlera ci-après de ces trois Fêtes plus au long. Vous ne paroîtrez point en ma préſence les mains vides. Tous les mâles qui ſont parmi vous, viendront ſe préſenter trois fois l'année en ma préſence. Vous ne m'offrirez point le ſang de la Victime Paſchale, tandis qu'il y aura du levain dans vos maiſons; & la graiſſe de cette victime ne demeurera pas juſqu'au matin. Vous me l'offrirez dès le ſoir avec le ſang. Vous ne cuirez point le chevreau dans le lait de ſa mère, c'eſt-à-dire vous n'immolerez point l'Agneau Paſchal, tandis qu'il tette encore; ou en général, vous ne ferez point mourir la mère qui allaite, avec l'agneau qui tette. Les Juifs expliquent cette Loi littéralement de la défenſe générale de manger du lait avec de la viande.

Fêtes du Seigneur.

Obligation de paroître en ſa préſence trois fois l'année.

CH. XIII. Ange con-

Je vais envoyer mon Ange, afin qu'il marche devant vous, qu'il vous conduiſe, & vous faſſe entrer dans la

terre que je vous ai promiſe ; reſpectez-le, écoutez ſa voix, & gardez-vous bien de le mépriſer ; car il ne vous pardonnera point, lorſque vous pécherez : il agit en mon nom, & il eſt revêtu de mon autorité. On croit que cet Ange eſt ſaint Michel. On l'explique auſſi [1] dans un ſens plus relevé du Meſſie, fils de Dieu, chef du peuple choiſi. D'autres l'entendent de Joſué, qui introduiſit les Iſraélites dans la terre de Chanaan [2]. Que ſi vous écoutez ſa voix, & que vous faſſiez ce que je vous dis, je ſerai l'ennemi de vos ennemis, & j'affligerai ceux qui vous affligent, mon Ange marchera devant, & vous fera entrer dans le pays des Chananéens, que j'exterminerai de devant vous. Vous n'adorerez point leurs Dieux, & vous n'imiterez point leurs œuvres : mais vous briſerez leurs ſtatues, & détruirez leur culte. Si vous êtes fidelles à obéir à mes volontés, je bénirai votre pain & vos eaux, & j'éloignerai de vous toutes les maladies. Je remplirai le nombre de vos jours. On ne verra dans votre terre ni femme ſtérile, ni mère ſans enfans ; la terreur de mon nom marchera devant vous, & vos ennemis fuiront à votre approche. J'envoyerai d'abord devant vous des guêpes & des frelons, qui les mettront en fuite avant votre arrivée. Je ne les chaſſerai pas tous en un an, de peur que la terre ne demeure déſerte, & que les bêtes ſauvages ne ſe multiplient trop, & ne s'élèvent contre vous. Je chaſſerai vos ennemis peu à peu, juſqu'à ce que vous ſoyez multipliés & affermis dans le pays. Les limites de la terre que je vous promets, ſeront depuis la mer Méditerranée juſqu'à l'Euphrate, & depuis l'Arabie déſerte & l'Egypte juſqu'à la Syrie. Vous ne ferez point d'alliance avec les Chananéens, & vous ne permettrez point qu'ils habitent dans votre terre, de peur qu'ils ne vous engagent dans leur idolâtrie.

An. du M. 2513. Avant J. C. 1487. ducteur des Iſraélites dans le déſert.

Après cela, le Seigneur dit à Moyſe qu'il pouvoit deſcendre, pour rendre compte au peuple de tout ce qu'il venoit d'apprendre [3], & qu'enſuite il remonteroit avec Aaron, Nadab & Abiu, & les ſoixante-dix vieillards d'Iſ-

Moïſe deſcend de la montagne de Sinaï ; dreſſe un au-

(1) *Vide Athanaſ. de communi eſſentia Patris & Filii, p. 19 Rupert hic. &c.*

(2) *Juſtin. Dialog. cum Triphone. Euſeb. l 4. Demonſt. Aug. qu. 91. in Exod.*

(3) *Exod.* XXIV.

raël, qui s'avanceroient jusqu'au de-là des barrières, mais non pas jusqu'au lieu où étoit le Seigneur ; que Moyse seul monteroit jusques-là, & que le peuple demeureroit au bas de la montagne comme auparavant. Moyse descendit donc, & rapporta aux Israélites toutes les lois que nous venons de lire, dont la plupart regardent la police, & font partie des conditions de l'alliance que le Seigneur vouloit faire avec eux. Ils répondirent unanimement qu'ils se soumettoient très-volontiers à toutes ces lois ; Moyse en dressa un acte avec le détail de toutes ces lois ; & dès le lendemain matin il érigea un autel, pour y immoler les sacrifices qui devoient servir à ratifier l'alliance. Autour de cet autel, qui fut fait de pierres brutes ou de gazon, on dressa douze monumens, composés apparemment d'autant de pierres qui représentoient les douze Tribus d'Israël. Après quoi Moyse, comme Médiateur de l'alliance, & comme Prêtre de sa nation, fit égorger par douze hommes choisis, douze veaux en holocaustes, & des boucs [1] & des veaux en sacrifices pacifiques. Il répandit sur l'autel la moitié du sang de ces victimes, & mit l'autre moitié dans des coupes ; & prenant le livre où les lois & les conditions de l'alliance étoient écrites, il le lut devant le peuple, qui répondit après en avoir entendu la lecture : Nous exécuterons tout ce que le Seigneur a dit, & nous lui obéirons ; alors Moyse répandit par aspersion sur le peuple, & sur le livre qu'il tenoit en main, & qu'il venoit de lire, ce qui restoit du sang des veaux & des boucs ; en disant : Voici le sang de l'alliance que Dieu a faite avec vous, sous les conditions que je vous ai proposées. Et telle fut la cérémonie de cette fameuse alliance. Moyse, Aaron, Nadab & Abiu, & les soixante-dix anciens d'Israël, représentant tout le peuple, montèrent ensuite sur la montagne ; mais non pas jusqu'au sommet : ils virent le Dieu d'Israël, ou plutôt le lieu où il étoit, & sous ses pieds comme un ouvrage de Saphir, & comme la couleur du ciel lorsqu'il est serein, & la vue de cette Majesté souveraine ne leur ôta point la vie ; ils revinrent en bonne santé dans le camp ; mais Moyse & Josué, par ordre du Seigneur, montèrent jusqu'au haut de la montagne, pour y recevoir les Lois

AN DU M. 2513. Avant J. C. 1487. tel, & confirme l'alliance entre le Seigneur & Israël.

Moïse & les anciens d'Israël montent sur la montagne.

(1) *Heb.* IX. 19.

écrites de la main de Dieu même. En quittant les anciens, Moyſe leur dit : Vous nous attendrez dans le camp : s'il ſurvient quelque difficulté, vous avez avec vous Aaron & Hur, vous vous en rapporterez à eux. Moyſe étant donc monté, la nuée couvrit la montagne, & la gloire du Seigneur y parut pendant ſix jours, comme un feu ardent à la vue de tout Iſraël. Au ſeptième jour, Dieu appela Moyſe, & le fit entrer au milieu de cette obſcurité, où il demeura quarante jours & quarante nuits. Il lui donna la deſcription du Tabernacle qu'il devoit ériger, de la Table des Pains de Propoſition, de l'Arche ou Coffre ſacré, où l'on devoit mettre les Tables de la Loi, du Chandelier d'or à ſept branches (1), des Coupes, des Patènes, & autres vaſes pour les ſacrifices, des Voiles & des Ais néceſſaires pour la conſtruction du Tabernable (2), de l'Autel des Holocauſtes, des Voiles, & des Colonnes du Parvis [3]. An du M. 2513. Avant J. C. 1487.

Dieu donne à Moïſe la deſcription du Tabernacle, & de ce qui y devoit ſervir.

Dieu déclara enſuite à Moyſe la deſtination qu'il avoit faite d'Aaron & de ſes fils, pour lui ſervir de prêtres & de miniſtres dans ſon Tabernacle [4] ; il lui donna la deſcription des habits de cérémonie qu'ils devoient porter, pendant qu'ils étoient occupés à ſon culte ; la manière de leur conſécration [5] ; les offrandes & les victimes qu'ils devoient offrir dans cette cérémonie ; il lui dit que les Prêtres ſeroient obligés tous les jours d'offrir ſur l'Autel des Holocauſtes, deux agneaux ; l'un le ſoir, & l'autre le matin. Dieu lui ordonna de faire un autel pour lui préſenter le parfum [6], & lui marqua la manière de compoſer ce parfum ; il lui donna la deſcription d'un baſſin d'airain, où les prêtres devoient laver leurs mains & leurs pieds, & la compoſition d'une huile d'onction, pour oindre les Prêtres & les vaſes du Tabernacle au jour de leur conſécration. Enfin le Seigneur déſigna Béſéleel & Ooliab, deux fameux ouvriers, pour l'exécution de ce qu'il venoit d'ordonner à Moïſe [7]. Après cela, Dieu lui réitéra le commandement de l'obſervation du Sabbat, ſous peine de la vie, & lui mit en main deux tables de pierres, où il avoit écrit les dix préceptes de l'alliance, que nous avons vu plus haut.

(1) *Exod.* XXV.
(2) *Exod.* XXVI.
(3) *Exod.* XXVII.
(4) *Exod.* XXVIII.
(5) *Exod.* XXIX.
(6) *Exod.* XXX.
(7) *Exod.* XXXI.

An du M. 2513. Avant J. C. 1487.

Cependant le peuple voyant que Moyſe différoit long-temps à deſcendre de la montagne [1]. s'aſſembla auprès d'Aaron, & vint lui dire en tumulte, & d'une manière menaçante : Faites-nous des Dieux qui marchent devant nous ; car nous ne ſavons ce qui eſt arrivé à ce Moyſe, qui nous a tiré de l'Egypte. Aaron leur répondit : Otez les pendans d'oreilles de vos femmes, de vos fils & de vos filles, & apportez-les-moi ; croyant peut-être que cette demande ralentiroit leur folle ardeur. Mais ils firent promptement ce qu'il leur avoit dit, & lui apportèrent ce qu'il leur avoit demandé. Aaron les ayant reçu, les lia dans un ſac, les fondit dans un creuſet, & en forma une figure de bœuf, ou du moins une tête de bœuf, entée ſur un corps humain ; car telle étoit la forme des Dieux des Egyptiens, dont les Hébreux dans cette occaſion voulurent imiter l'idolâtrie. Aaron voulut leur repréſenter le Dieu Apis, qui étoit la plus célèbre divinité de l'Egypte ; il lui érigea un autel ; & fit publier par un héraut : Demain ſera la ſolennité du Seigneur. Le lendemain on immola des holocauſtes & des hoſties pacifiques au veau d'or ; & le peuple commença à faire des feſtins, à boire & à manger, & enſuite à ſe divertir, à jouer & à danſer.

Ch. XIV. Le peuple tombe dans l'idolâtrie du veau d'or.

Alors le Seigneur parla à Moyſe, & lui dit : Allez ; deſcendez, car ce peuple que vous avez tiré de l'Egypte, a péché. Ils ont bientôt quitté la voie que vous leur aviez montrée ; ils ſe ſont fait un veau jeté en fonte, ils l'ont adoré, & lui ont immolé des victimes, en diſant : Voilà vos Dieux, ô Iſraël, qui vous ont tiré de l'Egypte. Le Seigneur ajouta : Je vois que ce peuple a la tête dure ; laiſſez-moi faire, afin que ma colère s'allume contre lui, & que je l'extermine, & je vous rendrai père d'un grand peuple. Mais Moyſe le conjura de leur pardonner, en diſant : Seigneur, pourquoi votre colère s'allume-t-elle contre ce peuple, que vous avez délivré de l'Egypte par une force infinie, & par une main puiſſante ? Ne donnez pas, je vous prie, occaſion aux Egyptiens de dire : Il les a tiré adroitement de l'Egypte, pour les faire périr dans les montagnes. Que votre indignation s'apaiſe ; & pardonnez, je vous prie, le crime de votre peuple. Souvenez-vous d'A-

Moïſe deſcend de la montagne, & briſe les tables de la Loi.

(1) *Exod.* xxxii.

braham, d'Iſaac & de Jacob, auxquels vous avez promis avec ſerment de multiplier leur race comme les étoiles du Ciel, & de donner à leurs enfans le pays de Canaan. Alors le Seigneur s'apaiſa, & ne fit point pour cette fois reſſentir à ſon peuple les effets de ſa colère. Moyſe deſcendit donc avec Joſué de la montagne, portant en ſes mains les tables de la Loi écrites des deux côtés, & gravées de la main de Dieu même : & comme ils deſcendoient, Joſué entendant le bruit du peuple qui jetoit de grands cris, dit à Moyſe, qu'il entendoit dans le camp comme le cri de deux armées qui ſe choquent. Mais Moyſe lui répondit : Ce n'eſt point là les cris d'une armée qui s'anime au combat, ou qui pourſuit ſes ennemis : ce ſont des chants de réjouiſſances. Et lorſqu'il fut arrivé près du camp, il vit le veau & les danſes. Alors outré d'indignation, il jeta par terre les tables de la Loi qu'il portoit, & les briſa au pied de la montagne ; & ayant pris le veau d'or, il le briſa, le réduiſit en poudre, & le jeta dans l'eau dont buvoient les enfans d'Iſraël. An du M. 2513. Avant J. C. 1487.

Et s'adreſſant à Aaron, il lui dit : Que vous a fait ce peuple pour attirer ſur lui un ſi grand péché ? Que Monſeigneur ne ſe fâche point : Vous connoiſſez ce peuple, vous ſavez combien il a de penchant au mal. Ils m'ont dit : Faites-nous des Dieux qui marchent à notre tête ; car nous ne ſavons ce qu'eſt devenu ce Moyſe qui nous a tirés de l'Egypte. Je leur ai demandé leur or & leurs ornemens, ils me les ont apporté ; je les ai jeté au feu, & voilà ce qui en eſt ſorti. Alors Moyſe voyant le peuple conſterné & chargé de honte, pour l'action qu'il venoit de faire, ſe mit à la porte du camp, & dit : Si quelqu'un eſt au Seigneur, qu'il ſe joigne à moi. Tous les enfans de Lévi s'aſſemblèrent autour de lui, & il leur dit : Allez & revenez d'une porte à l'autre au travers du camp, & que chacun tue ce qu'il rencontrera ſans diſtinction de frère, d'ami ou de proche. Les Lévites obéirent, & il y eut ce jour là près de vingt-trois mille hommes de tués. Moyſe leur dit : Vous avez aujourd'hui conſacré vos mains au Seigneur, parce que chacun de vous a tué ſans diſtinction ſes amis & ſes proches, qui avoient été infidelles au Seigneur. Que la bénédiction de Dieu vous ſoit donnée, & demeure ſur vous.

Moïſe ordonne aux Lévites de venger l'injure faite au Seigneur. Ils tuent vingt-trois mille hommes.

An du M. 2513. Avant J. C 1487.

Moïſe remonte ſur la montagne, & obtient le pardon des Iſraélites.

Le lendemain Moyſe aſſembla le peuple, & lui dit : Vous avez commis un très-grand péché : Je vais monter vers le Seigneur, pour voir ſi je pourrai en quelque ſorte vous en obtenir le pardon. Il monta ſur la montagne, & ſupplia le Seigneur de pardonner à ſon peuple : Sinon, ajouta-t-il, effacez-moi de votre livre que vous avez écrit, c'eſt-à-dire ôtez-moi du monde, & rayez-moi du nombre de vos ſerviteurs. Le Seigneur répondit : Celui qui aura péché contre moi, ſera rayé de mon livre. Mais pour vous, conduiſez ce peuple dans la terre que je leur ai promiſe, & mon Ange marchera devant vous : A l'égard du crime qu'ils ont commis, je le punirai au jour de ma vengeance. Il ajouta (1) : Allez à la tête de ce peuple avec mon Ange qui vous conduira : mais pour moi je n'irai point avec vous, car vous êtes un peuple indocile & intraitable ; & vous m'obligerez à vous exterminer dans le chemin. Moyſe ayant rapporté au peuple cette réponſe, les Iſraélites furent tout conſternés ; ils pleurèrent ; & Moyſe leur ayant commandé de la part du Seigneur de quitter leur armes & leurs ornemens, ils les quittèrent, & nul n'oſa paroître, ſi ce n'eſt en habit de deuil & d'humiliation. Et Moyſe levant le Tabernacle de l'aſſemblée ; où le Seigneur juſqu'alors avoit donné des marques de ſa préſence, & où le peuple alloit pour terminer ſes différents, le tranſporta hors du camp, & le tendit en un lieu éloigné, pour marquer l'indignation du Seigneur contre ce peuple, qui ayant à peine juré alliance avec lui, l'avoit hautement violée pour adorer des Idoles.

Moyſe étant remonté ſur la montagne, dit au Seigneur : Vous me commandez de conduire ce peuple dans le pays de Canaan, & vous ne me dites point, qui vous devez envoyer avec moi, ſur-tout après m'avoir dit : Je vous connois par votre nom, & vous avez trouvé grâce à mes yeux. Le Seigneur avoit bien dit qu'il envoyeroit ſon Ange devant ſon peuple, mais il ne vouloit pas y aller en perſonne. Moyſe veut l'engager à ne pas quitter la conduite des Iſraélites, il ajoute : Si donc j'ai trouvé grâce à vos yeux, montrez-moi votre face, conduiſez-nous vous-même, afin que je ſache que j'ai trouvé grâce devant vous.

(1) *Exod.* XXXIV.

Regardez favorablement ce peuple qui eſt à vous. Alors le Seigneur lui dit : Je marcherai en perſonne devant vous, & je vous mettrai en paiſible poſſeſſion du pays. An du M. 2513. Avant J. C. 1487.

Moyſe demanda enſuite au Seigneur qu'il lui fît voir ſa gloire, & Dieu lui répondit : Je vous comblerai de toute ſorte de biens ; toutefois vous ne pourrez voir ma face, car nul homme ne me verra ſans mourir ; mais vous me verrez par derrière. Vous vous tiendrez ſur le rocher en un certain endroit que je vous marquerai ; & lorſque ma gloire paſſera, je vous mettrai ſur l'ouverture de ce rocher où j'ai accoutumé de paroître, & je vous cacherai de ma main juſqu'à ce que je ſois paſſé ; car j'ôterai enſuite ma main, & vous me verrez par derrière. Dieu ne différa pas long-temps à donner à Moyſe la ſatisfaction qu'il lui avoit promiſe. Il lui dit de tailler des Tables nouvelles, & de les préparer pour y écrire les Commandemens de la Loi : de les apporter ſur la montagne, & qu'alors il ſe manifeſteroit à lui, comme il le lui avoit promis. CH. XXV. Moïſe demande à Dieu qu'il lui faſſe voir ſa gloire.

Moyſe deſcendit donc de la montagne, & ayant préparé de nouvelles Tables de pierre, il remonta ſur le rocher dès le lendemain de grand matin, après avoir fait de très-expreſſes défenſes au peuple d'approcher de la montagne. Etant donc monté juſqu'au dedans de la nuée, il ſe plaça dans le rocher qui lui avoit été déſigné ; & comme le Seigneur dans ſa gloire paſſoit devant l'ouverture de la caverne, Moyſe ſe jeta le viſage contre terre, & dit : Dominateur, Seigneur Dieu, miſéricordieux & clément, patient, riche en miſéricorde, véritable & fidelle, qui faites reſſentir les effets de votre miſéricorde juſqu'à mille générations, qui effacez les iniquités, les crimes & les péchés, devant qui nul pécheur ne demeure impuni, qui punit l'iniquité des pères ſur ſes enfans & ſur leurs neveux, juſqu'à la troiſième & quatrième génération. Après cela Moyſe pria Dieu avec de nouvelles inſtances de vouloir bien pardonner le crime de ſon peuple, & de continuer à marcher avec eux. Dieu lui accorda tout ce qu'il lui demandoit, & lui réitéra les Commandemens qu'il avoit faits d'exterminer les Cananéens, de détruire leurs Dieux, & leurs idoles, & de ne jamais faire d'alliance avec eux, d'obſerver la ſolennité de la Pâque & des Azymes, d'offrir à Dieu les premiers nés des hommes & des animaux, Moïſe deſcend de la montagne, & prépare des Tables pour y écrire de nouveau le Décalogue. Dieu ſe manifeſte à Moïſe. Son viſage devient tout éclatant de lumière.

An du M. 2513. Avant J. C. 1487.

de ne paroître jamais les mains vides en ſa préſence ; de garder exactement le jour du Sabbat, la fête de la Pentecôte & celle des Tabernacles, de préſenter les prémices de leurs fruits dans ſon Temple. Après cela, il reçut de la main de Dieu les ſecondes Tables ſur leſquelles étoient écrites les paroles de l'Alliance ; & après avoir ainſi demeuré de nouveau quarante jours & quarante nuits ſur la montagne, ſans boire ni manger, il deſcendit portant ſes Tables dans ſes mains ; & ne ſachant pas que ſon viſage jetoit des rayons de lumière, qui lui venoient de l'entretien qu'il avoit eu avec le Seigneur.

Les Iſraélites, & Aaron lui-même & les Anciens du peuple, l'ayant aperçu ainſi éclatant de gloire, n'oſoient s'approcher de lui : mais il les appela & les raſſura. Le peuple s'aſſembla enſuite, & ayant mis un voile ſur ſon viſage par modeſtie, & afin que le peuple s'approchât plus librement, il leur expoſa les ordres qu'il avoit reçus du Seigneur. Depuis ce temps il ne remonta plus ſur la montagne, & voici la manière dont il parloit d'ordinaire au Seigneur. Il alloit au Tabernacle de l'aſſemblée, c'eſt-à-dire dans la Tente où l'on s'aſſembloit pour terminer les affaires & les conteſtations qui ſurvenoient [1]. Cette Tente étoit hors du camp, à la diſtance de deux mille [2] coudées, c'eſt-à-dire du chemin qu'on pouvoit faire le jour du Sabbat. C'eſt-là ou la colonne de nuée apparoiſſoit, pour ſigne de la préſence du Seigneur. Lors donc que Moyſe paſſoit pour aller à cette Tente, tout le peuple ſe levoit & ſe tenoit debout, chacun à la porte de ſa tente, & regardoit Moyſe par-derrière, juſqu'à ce qu'il y fût entré ; & alors la colonne de nuée deſcendoit & ſe tenoit à la porte ; & le Seigneur parloit à Moyſe face à face, comme un ami parle à ſon ami : non pas que Moyſe vît le viſage du Seigneur à nu & ſous une forme corporelle : mais Dieu lui parloit diſtinctement & verbalement & non pas en viſion ou en ſonge, comme il faiſoit aux Prophètes. Tandis qu'il étoit dans le Tabernacle avec le Seigneur, & que les Iſraélites y voyoient la colonne de nuée, ils ſe tenoient à l'entrée de leur pavillon, & adoroient la majeſté du Seigneur. Moyſe entroit ſeul dans

(1) *Exod.* XXXIII. 7. 8. 9. 10. & XXXV. 34. 35.
(2) *Talmudiſtæ.*

le Tabernacle, n'ayant que Josué en sa compagnie; & alors il ôtoit son voile jusqu'à ce qu'il en sortît. Tout le peuple le voyoit au sortir de-là avec un visage éclatant de lumière. Mais il se couvroit dès qu'il parloit au peuple, & qu'il leur exposoit les volontés du Seigneur. AN DU M. 2513. Avant J. C. 1487.

Pour l'exécution du Tabernacle de l'alliance, & des pièces qui le devoient composer, & qui y devoient servir, Moyse, par l'ordre du Seigneur, fit publier dans le camp, que quiconque auroit la dévotion de contribuer à cet ouvrage, pourroit offrir au Seigneur de l'or [1], de l'argent, du cuivre, des laines de couleur d'hyacinthe, de pourpre, de cramoisi, du fin lin, du coton, du poil de chèvre, des peaux de mouton teintes en rouge, des peaux violettes & du bois de Sethim, de l'huile pour l'entretien des lampes, des parfums d'excellente odeur & des pierres précieuses pour orner le Rational du Grand-Prêtre. Il ajouta, que s'il y avoit parmi le peuple quelqu'ouvrier habile en or, en argent, en bois, en laine, & en toute autre chose, qu'il se présentât, & qu'on l'employeroit selon sa capacité, dans les différens ouvrages du Tabernacle. Aussitôt le peuple vint offrir au Seigneur avec une volonté prompte & pleine d'affection ce qu'ils avoient de plus précieux. Les hommes & les femmes donnèrent à l'envi leurs brasselets & leurs pendans d'oreilles, leurs bagues & leurs autres ornemens. Des femmes habiles présentèrent de ce qu'elles avoient filé, du fil de couleur de pourpre, d'hyacinthe, de cramoisi, & du poil de chèvre. Enfin le peuple fit paroître dans cette contribution, tout ce que l'on pouvoit souhaiter d'ardeur & de libéralité. Après quoi Moyse désigna de la part de Dieu deux excellens ouvriers en toute sorte d'ouvrage, tant pour inventer, que pour exécuter ce qu'il y auroit à faire pour le Tabernacle: savoir, Béséléel fils d'Uri, de la Tribu de Juda, & Ooliab fils d'Achisamech de la Tribu de Dan. On mit entre les mains de ces ouvriers, & des autres qui travailloient sous eux, tout ce que les enfans d'Israël avoient offert, & ils commencèrent à le mettre en œuvre. Cependant le peuple venoit tous les matins leur apporter de nouvelles offrandes; ensorte qu'ils furent obligés de dire à Moyse que le peuple offroit plus qu'il ne falloit. Ainsi Moyse fit

Offrandes pour la construction du Tabernacle.

Béséléel & Ooliab désignés pour conduire les ouvrages du Tabernacle.

(1) *Exod.* xxxv.

An du M. 2513. Avant J. C. 2487.

publier par tout le camp, que perſonne n'apportât plus rien pour l'ouvrage du Tabernacle, parce que ce qu'on avoit offert, étoit plus que ſuffiſant.

Capitation d'un demi-Sicle par tête, impoſée aux Iſraélites.

Outre ces offrandes qui furent volontairement offertes par les Iſraélites, Dieu leur impoſa par tête une Capitation d'un demi-ſicle, qui fut payée par tous les hommes au-deſſus de l'âge de vingt ans [1]. On fit donc le dénombrement de tous les hommes, & il s'en trouva ſix cents trois mille cinq cents cinquante en âge de porter les armes. Ils donnèrent chacun un demi ſicle, c'eſt-à-dire ſeize ſous deux deniers, & onze ſeizièmes de deniers; & les ſix cents trois mille cinq cents cinquante demi-ſicles produiſirent la ſomme de cent Talens d'argent, & de mille ſept cens ſoixante & quinze ſicles, ce qui revient, ſelon la valeur de notre monnoie, les cent Talens d'argent à quatre cents quatre-vingt-ſix mille ſept cents dix huit livres & quinze ſous, & les mille ſept cents ſoixante & quinze ſicles, à deux mille huit cents ſoixante & dix-ſept livres ou environ. L'or qui fut offert volontairement par le peuple, monta à vingt neuf Talens ſept cents trente ſicles d'or [2], qui ſont une ſomme très-conſidérable pour ce temps-là. Enfin on offrit volontairement ſoixante & dix Talens d'Airain [3], & ſoixante & douze mille ſicles de même métal. Tout cela fut employé aux différens inſtrumens qui devoient ſervir à la conſtruction & à l'uſage du Tabernacle.

1. Dénombrement du peuple.

Ch. XVI. Deſcription du Tabernacle & de ſes parties.

Il eſt bon de donner ici une deſcription ſuccincte de ce Tabernacle. C'étoit une grande Tente carrée oblongue, de trente coudées de long ſur dix de largeur & autant de hauteur; environnée d'un parvis de même forme de cent coudées de long ſur cinquante de large. Le Tabernacle étoit ſéparé en deux parties, l'une appelée le Sanctuaire, & l'autre le Saint. La première partie avoit dix coudées en carré ou en tout ſens; la ſeconde partie, c'eſt-à-dire le Saint, avoit vingt coudées de long ſur dix de large, & autant de

(1) *Exod.* xxx 11. 13.

(2) Les 29 Talens d'or à 69531 liv. 5 ſous chacun, font 2016406 l. 5 ſ. & les 730 Sicles d'or à 51 l. 11 ſ. 9 d. font environ 8440 l.

(3) Le poids du Talent étoit de 125 l. Romaines, & le Sicle peſoit une demi-once Romaine. La liv. Romaine étoit de 12 once, & la nôtre eſt de 16 onces.

haut. Ces deux parties étoient ſéparées par un grand voile. Le Tabernacle étoit compoſé d'ais de bois de Sethim, couverts de lames d'or: ce bois ſe trouve dans l'Arabie déſerte; il eſt fort ſemblable à l'Acacia noir. Il y avoit vingt ais du côté du Septentrion, & vingt du côté du Midi, & ſeulement huit du côté de l'Occident. Le côté d'Orient où étoit l'entrée du Tabernacle, n'étoit point fermé par des ais: mais il y avoit cinq colonnes de bois de Sethim d'où pendoit un grand voile précieux, qui en couvroit l'entrée. Les ais dont on a parlé, étoient dreſſés en pal, emboîtés les uns dans les autres, & portés par en bas ſur deux groſſes baſes d'argent, où il y avoit deux mortaiſes, dans leſquelles entroient les ais taillés exprès par le bas. An du M. 2513. Avant J. C. 1487.

Pour ſoutenir ces ais unis enſemble, on avoit mis cinq rangs de bâtons d'égale hauteur de chaque côté, paſſés dans des anneaux qui tenoient aux ais. Par-deſſus ces ais ainſi ſoutenus & diſpoſés, il y avoit quatre ſortes de rideaux qui couvroient le Tabernacle. Le rideau qui étoit immédiatement ſur le Tabernacle, & qui ſe voyoit au-dedans, étoit varié par la couleur d'hyacinthe ou bleu céleſte, par le pourpre & le cramoiſi; c'étoit le plus précieux de tous, comme tapiſſant le dedans du lieu ſaint. Le ſecond voile qui étoit par-deſſus ce premier, n'étoit que de poil de chèvre. Le troiſième étoit de peaux de moutons avec leurs toiſons teintes en rouge: le quatrième & dernier, qui étoit le ſeul qui parût en dehors, étoit de peaux teintes en bleu fort chargé.

Le camp des Hébreux dans le déſert étoit comme une très-grande Ville ambulante, où étoit renfermée toute la nation. Dieu comme Souverain Monarque d'Iſraël, s'y étoit fait dreſſer un palais; c'eſt-à-dire une tente magnifique pour ſa demeure. C'étoit dans le parvis de cette tente, qu'on immoloit les hoſties, & qu'on les brûloit ſur l'Autel des holocauſtes; & dans l'intérieur de la tente, on lui préſentoit du pain, du vin, du ſel & des parfums ſur des tables d'or. Le parvis long de cent coudées, & large de cinquante, étoit environné du côté du Midi & du Septentrion de vingt colonnes de bois, couvertes de plaques d'airain, avec des chapiteaux ornés de lames d'argent; ces colonnes étoient portées ſur des baſes de bronze. Dans le fond, ou du côté de l'Occident, il n'y avoit que ſix colonnes avec les mêmes

An du M. 2513. Avant J. C. 1487.

ornemens. De grands voiles de toile de coton faits en réſeaux, & pendus à ces colonnes, environnoient le parvis de ſes trois côtés. Quant au côté de l'Orient, où étoit l'entrée, on y laiſſa vingt coudées pour la porte qui étoit fermée par un voile précieux. Pour les trente coudées qui reſtoient, quinze de chaque côté de la porte, elles étoient fermées par des voiles de coton, de même qualité que ceux qui environnoient le reſte du parvis.

Ce qui étoit dans le Sanctuaire.

Dans le Sanctuaire il n'y avoit autre choſe que l'Arche d'Alliance, qui étoit un Coffre de bois de Sethim, couvert en dedans & en dehors de lames d'or : il avoit une coudée & demie de haut & autant de large, & deux coudées & demie de long : ce coffre étoit deſtiné pour renfermer les Tables de la Loi; d'où vient qu'il eſt appelé le Coffre ou l'Arche de l'Alliance, ou du Témoignage, ou du Teſtament. Le couvercle de ce Coffre eſt nommé Propitiatoire ; il étoit auſſi de bois de Sethim, & couvert de lames d'or. Aux extrémités de ce couvercle étoient des Chérubins, ou des figures aîlées, une de chaque côté. Ces Chérubins couvroient le Propitiatoire de leurs aîles & formoient une eſpèce de trône, où l'on concevoit que le Dieu d'Iſraël étoit aſſis, d'où il écoutoit les prières, & recevoit les vœux de ſon peuple, d'où il rendoit ſes réponſes & ſes oracles, & d'où il donnoit ſes ordres.

Ce qui étoit dans le Saint.

Dans le Saint il y avoit trois choſes, 1°. Le Chandelier d'or à ſept branches, portant chacune ſon lamperon. 2°. L'autel d'or, où l'on mettoit tous les jours de Sabbat douze pains, fix à un bout l'un ſur l'autre, & autant à l'autre bout; avec du ſel, du vin & du parfum. 3°. La Table des parfums où l'on portoit tous les jours ſoir & matin, un encenſoir fumant avec un parfum précieux, dont Dieu même avoit montré la compoſition à Moyſe (1). Il y entroit du ſtacté, de l'onix, du galbanon, de l'encens; & Dieu avoit fait défenſe, ſous peine de la vie, à tout Iſraélite d'en faire de pareil pour ſon uſage particulier. Ces deux Tables ou Autels étoient de bois de Sethim, & couvertes de lames d'or, ayant un petit rebord par-deſſus, & des animaux aux quatre coins, pour y paſſer des bâtons, avec leſquels on les portoit dans les marches, non à nu, mais bien enveloppées.

(1) *Exod.* xxx. 34. *& ſeq.*

On allumoit les ſept lampes tous les ſoirs, & on les éteignoit le matin.

An du M. 2513. Avant J. C. 1487.

Dans le Parvis étoit l'Autel des holocauſtes & le lavoir ou baſſin dans lequel les Prêtres lavoient leurs pieds & leurs mains; on y nettoyoit auſſi les vaſes qui ſervoient au ſacrifice, & même les parties des victimes qui avoient beſoin d'être lavées. Moyſe remarque [1] que ce baſſin fut fait avec l'airain des miroirs des femmes dévotes qui veilloient & qui faiſoient ſentinelle à la porte du Tabernacle. Cet ancien uſage de voir des femmes faire la garde à l'entrée du Palais des Rois d'Orient, ſubſiſte encore aujourd'hui dans la Cour de Perſe [2] Quant à l'Autel des holocauſtes, c'étoit une eſpèce de coffre creux, compoſé d'ais ſolides, & couvert de plaques d'airain. Il avoit cinq coudées de longueur & autant de largeur, & trois coudées de hauteur. Le foyer où l'on brûloit les victimes, étoit une grille de bronze, qui entroit aſſez avant dans la capacité de l'Autel; cette grille étoit amovible, & par-deſſous étoit une cuvette, pour recevoir le charbon & les cendres qui tomboient au travers de la grille. Il y avoit aux quatres coins de l'Autel, quatre cornes ou éminences, pour ſervir d'ornemens, & aux côtés des anneaux, pour paſſer les bâtons, avec leſquels on portoit l'Autel dans les décampemens de l'armée (3).

Ce qui étoit dans le Parvis du Tabernacle.

Le Tabernacle, tel que nous venons de le décrire, étoit placé au milieu du camp d'Iſraël (4) ayant les Tribus de Juda, de Zabulon & Iſſachar à l'Orient; celles d'Ephraïm, de Benjamin & de Manaſſé à l'Occident; celles d'Aſer, de Dan & Nephtali au Septentrion; & celles de Siméon, de Ruben & de Gad au Midi. La Tribu de Lévi qui comprenoit les Prêtres & les Lévites, étoit partagée aux quatre parties du camp. Moyſe & Aaron avoient leurs tentes à l'Orient du Tabernacle; Mérari étoit au Nord; Caath au Midi, & Gerſon au Couchant.

Quant aux habits des Prêtres, voici en peu de mots ce que c'étoit. Les ſimples Prêtres étoient vêtus d'une longue tunique ou robe de lin, faite au métier, qui n'étoit pas fendue

CH. XVII. Habits des Prêtres.

(1) *Exod.* XXXVIII. 8. *Vide. &* 1. *Reg.* II. 22.

(2) *Athen. l.* 12. *Dipnoſeph. c.* 2. & Chardin, voyage de Perſe, l. 2. p. 229.

(3) Voyez *Exod.* XXVII. 1. *& ſeq.*

(4) *Num.* II. 1. 2. *& ſeq.*

An du M. 2513. Avant J. C. 1487.

par-devant, ni par les côtés, mais qui avoit ſeulement une ouverture au haut pour paſſer la tête. Ils étoient ceints d'une ceinture longue & aſſez large de différentes couleurs & de différens tiſſus; ils ne portoient point les cheveux longs (1); mais on les leur faiſoit aux ciſeaux de temps en temps, & peut-être toutes les ſemaines. Leur bonnet étoit fait à peu près comme un caſque, & lié par-deſſus avec un ruban, comme une manière de bandeau, ou de diadème. Ils étoient nus pieds quand ils ſervoient dans le Temple.

Habit de cérémonie du Grand-Prêtre.

Pour le Grand-Prêtre, il avoit immédiatement ſur la chair une tunique de lin, mais d'un tiſſu plus ſerré & plus précieux que celle des autres Prêtres; il portoit par-deſſus une ceinture de ſimple lin: outre cette tunique, il avoit une robe traînante, ou une eſpèce de manteau de couleur d'hyacinthe, au bas de laquelle pendoient des ſonnettes d'or entre-mêlées de petites grenades en broderie. Cet habit étoit ouvert par le haut pour paſſer la tête, & avoit une bordure précieuſe, qui régnoit tout autour de cette ouverture; cet habit étoit ceint d'une longue & large ceinture enrichie d'or & ornée de différentes couleurs.

L'Ephod étoit, ſelon la plupart des Auteurs, une eſpèce de cotte d'armes ou de cuiraſſe de laine de diverſes couleurs (2). Mais nous croyons, en ſuivant la deſcription donnée par Moyſe, que l'Ephod n'étoit qu'une eſpèce de bretelles d'un ouvrage précieux, qui deſcendant de deſſus les épaules, ſe croiſoient devant la poitrine, & derrière le dos, puis repaſſant autour du corps, ſervoient de ceinture à la robe, ou au manteau qui étoit de couleur d'hyacinthe, dont nous venons de parler. Sur les deux épaules du Grand-Prêtre, il y avoit deux pierres précieuſes attachées à l'Ephod, ſur leſquelles étoient gravés les noms des douze Tribus: & par-devant ſa poitrine, à l'endroit où les deux rubans de l'Ephod ſe croiſoient, étoit le *Rational*, qui étoit une pièce d'étoffe fort précieuſe, épaiſſe & carrée, dans laquelle étoient enchaſſées douze pierres précieuſes, ſur leſquelles étoient gravés les noms des douze Tribus d'Iſraël; enſorte que chaque pierre avoit le nom d'une Tribu. A ce Rational étoit attaché ce qu'on appelle *Urim* &

(1) *Levit.* x. 6. xxi. 5. 10. *Ezechiel.* xliv. 20.
(2) Voyez le Comment. ſur l'*Exod.* xxv. 7.

Thummim

Thummim (1), dont on ignore la figure ; mais c'étoit apparemment quelque choſe d'énigmatique, ou quelques figures hiérogliphiques, qui étoient ou penduesau Rational, ou enfermées dans ſa capacité, & par le moyen deſquelles Dieu découvroit ſa volonté au Grand-Prêtre revêtu de ſes ornemens. AN. DU M. 2513. Avant J. C. 1487.

La Thiare du Grand-Prêtre (2) étoit plus précieuſe que le bonnet des Prêtres ordinaires ; mais on ne ſait pas diſtinctement quelle étoit ſa forme ni ſa matière. Les Juifs diſent que c'étoit une eſpèce de turban compoſé de pluſieurs plis d'une longue bande de toile de lin. Joſeph [3] dit, que ce bonnet étoit de couleur d'hyacinthe, & environné d'une triple couronne d'or, où il y avoit de petits boutons de fleurs de Juſquiame. C'étoit-là apparemment la forme du bonnet du Grand-Prêtre du temps de Joſeph ; mais Moyſe ne dit rien de tout cela : Il dit ſimplement que la matière du bonnet du Grand-Prêtre étoit le lin & le coton ; & celle du bonnet des ſimples Prêtres, n'étoit que le lin ; & au lieu que ceux-ci ceignoient leurs bonnets d'un ſimple ruban, le Grand-Prêtre portoit ſur ſa Thiare, à l'endroit du front, une lame d'or où étoit écrit : *La ſainteté eſt au Seigneur*, & cette lame étoit attachée par ſes extrémités à un ruban qui ſe nouoit par-derrière la tête. Les Prêtres ne ſe découvroient jamais, & n'ôtoient point leur bonnet dans le Temple ni dans l'exercice de leur fonction. Paroître devant quelqu'un la tête découverte, eſt une incivilité encore aujourd'hui dans l'idée des Orientaux.

Les pièces du Tabernacle ſont achevées.

On fut ſix mois à faire tout ce qui concernoit le Tabernacle, les ais, les voiles, les habits des Prêtres, les Autels d'or, l'Autel des holocauſtes, le Chandelier d'or, l'Arche d'Alliance, & tout le reſte. On les apporta enfin à Moyſe, & il reçut ordre du Seigneur [4], de commencer à ériger le Tabernacle le premier jour du premier mois de la ſeconde année de la ſortie d'Egypte. Il oignit d'abord d'huile ſainte, compoſée exprès [5], tous les vaſes du Tabernacle. Cette onction étoit une manière de conſécration ; & l'huile étoit un compoſé du poids de cinq cents Sicles de myrrhe, de deux

(1) Voyez le Comment. ſur l'Exod. XXIII. 30. 4.
(2) *Exod.* XXVIII.
(3) *Antiq. l. 3. c. 8.*
(4) *Exod.* XL. 1. 2. 3. *&c.*
(5) *Exod.* XXX. 23. *& ſeq.*

AN DU M. 2513. Avant J. C. 1487.

cents cinquante Sicles de cinname, & d'autant de canne aromatique; de cinq cents Sicles de caſſe aromatique, & d'un hin [1] d'huile d'olives. On en oignit auſſi dans la ſuite les Prêtres dans leur conſécration; & Dieu avoit fait défenſe aux Iſraélites ſous peine de mort, d'en faire de pareille pour leur uſage particulier. Après que Moyſe eut oint toutes les pièces du Tabernacle, il l'érigea, tendit les voiles & les courtines, plaça l'Arche & les Autels.

Erection du Tabernacle.

CH. XVIII. Conſécration des Prêtres.

Après cela il fit venir Aaron & ſes fils [2], en préſence de tout le peuple devant le Tabernacle du Témoignage; il les fit laver & baigner tout le corps dans l'eau; puis il revêtit Aaron de ſes habits ſacrés. Enſuite il prit l'huile d'onction; & en ayant fait ſept fois les aſperſions ſur l'Autel des holocauſtes pour le ſacrifice, il l'oignit d'huile avec tous ſes vaſes; il oignit de même, ſanctifia le grand baſſin ou lavoir, avec la baſe qui le ſoutenoit. Après quoi il répandit de l'huile ſur la tête d'Aaron, il l'oignit & le conſacra. Il fit enſuite approcher les fils d'Aaron, les revêtit de leurs habits, & les conſacra. Il fit amener un veau; Aaron & ſes fils mirent leurs mains ſur la tête de cette victime, confeſſèrent leurs péchés, & Moyſe l'immola en ſacrifice pour le péché. Moyſe trempa ſon doigt dans le ſang du veau, en mit ſur les cornes de l'Autel, & tout autour, & répandit le reſte au pied de l'autel. Il mit ſur le feu de l'Autel la graiſſe qui couvre les entrailles, l'enveloppe qui couvre le foie, les reins avec la graiſſe qui y eſt attachée. Il fit brûler tout le reſte de la victime hors du camp, la peau même, les pieds & la fiente.

Il immola enſuite un bélier en holocauſte. Aaron & ſes fils lui mirent les mains ſur la tête, & Moyſe l'égorgea, & en répandit le ſang autour de l'Autel, & brûla toutes les chairs, les inteſtins même & les pieds, après les avoir lavés. Il immola encore un ſecond bélier deſtiné principalement à la conſécration d'Aaron & de ſes fils; les Prêtres nouvellement conſacrés, mirent les mains ſur la tête de l'Hoſtie; Moyſe l'égorgea, & prenant de ſon ſang, en mit ſur l'oreille droite d'Aaron, ſur le pouce de ſa main droite & de ſon pied droit. Il en fit de même à ſes fils, & répandit le reſte du

(1) Le hin contenoit quatre pintes, chopine, demi-ſetier, un poiſſon, cinq pouces cubes, & un peu plus.

(2) *Levit.* VIII. 1. 13.

ſang ſur l'Autel tout autour. Il ſépara la graiſſe de cet animal, la queue, les reins, & l'épaule droite, & mettant tout cela ſur les mains d'Aaron, avec un pain ſans levain, un gâteau pétri avec de l'huile, & un tourteau, Aaron les éleva devant le Seigneur par un mouvement d'agitation, ayant ſes mains conduites & ſoutenues par les mains de Moyſe. Il fit faire ſucceſſivement la même cérémonie, & le même mouvement aux fils d'Aaron. Puis ayant reçu tout cela de leurs mains, il le rangea ſur les victimes qui brûloient ſur l'Autel des holocauſtes, où le tout fut conſumé. An du M. 2514. Avant J. C. 1486.

Il prit pour lui la poitrine du bélier immolé pour la conſécration des Prêtres, & il l'éleva devant le Seigneur, comme la part qui lui étoit deſtinée, & en qualité de Prêtre & de Conſécrateur. Puis ayant pris l'huile d'onction, & le ſang qui étoit ſur l'Autel, il en fit l'aſperſion ſur Aaron & ſur ſes vêtemens, ſur les fils d'Aaron & ſur leurs vêtemens. Ainſi fut achevée la cérémonie de leur conſécration. Il ordonna enſuite à Aaron & à ſes fils de demeurer ſept jours entiers dans le parvis du Tabernacle, parce qu'on devoit réitérer pendant ces ſept jours les mêmes cérémonies, & offrir les mêmes victimes que l'on vient de détailler. On doute ſi dans la ſuite il fut beſoin de conſécration nouvelle à la promotion d'un nouveau Grand-Prêtre : il y a beaucoup d'apparence [1], que celle que reçurent Aaron & ſes fils, fut conſidérée comme influant ſur la perſonne de tous ceux qui leur devoient ſuccéder. Nous ne voyons dans l'Hiſtoire des Juifs aucune trace de la réitération de cette cérémonie. Le Grand-Prêtre vivant ſe revêtoit des habits ſacrés de ſon prédéceſſeur, & entroit en exercice ſans autres formalités.

A l'égard de la conſécration des ſimples Lévites, & de leurs habits, Moyſe n'en dit rien dans l'endroit où il eſt parle de celle des Prêtres. Mais il en parle dans le Livre des Nombres [2], & nous réſervons à cet endroit à en parler. On ne les conſacra qu'un mois après les Prêtres. Lorſque les ſept jours de la conſécration des Prêtres furent accomplis, Moyſe fit aſſembler le peuple [3] au huitième jour, & ordonna à Aaron & à ſes fils d'entrer dans l'exercice de leur charge & de leur ſacerdoce. Il dit à Aaron de préſenter un bélier pour

Les Prêtres commencent à exercer leurs fonctions.

(1) Voyez le Comment. ſur le Levit. VIII. *ult.*

(2) *Num.* VIII. 1. 2. 3. 4. *&c.*

(3) *Levit.* IX. 1. 2. *& ſeq.*

AN DU M. 2514. Avant J. C. 1486.

l'holocauſte, & un veau pour le péché ; & il ordonna au peuple d'amener un bouc, pour être offert pour le péché, & un agneau de l'année pour l'holocauſte, & un bœuf & un bélier pour ſervir d'Hoſties pacifiques ; & de joindre à chacune de ces victimes de la pure farine pétrie avec de l'huile, & les libations de vin, & le ſel accoutumé. Tout cela ayant été amené à la porte du Tabernacle, Moyſe dit à Aaron de commencer par immoler les victimes qui étoien pour lui, & de prier pour lui-même & pour le peuple ; & après cela d'immoler celles qui étoient pour le peuple, & de prier pour lui.

Le feu envoyé du Ciel, conſume les ſacrifices d'Aaron.

Aaron exécuta ponctuellement ce qui lui avoit été ordonné ; il immola toutes ces victimes les unes après les autres, ſuivant les rits qui lui avoient été montrés par Moyſe. Dieu fit alors un grand miracle pour déclarer qu'il approuvoit le Sacerdoce d'Aaron, & que l'offrande de ſes ſacrifices lui étoit agréable. Un feu ſorti & envoyé du Seigneur, dévora l'holocauſte & les graiſſes qui étoient ſur l'Autel, à la vue de tout le peuple préſent. Soit que ce feu eût paru dès le commencement des ſacrifices ; comme le croient pluſieurs interprètes, ſoit qu'il ne parût que ſur la fin, & lorſque Moyſe & Aaron étant ſortis du Tabernacle du témoignage, donnèrent la bénédiction au peuple, comme le récit de Moyſe ſemble l'inſinuer. On doute ſi ce feu ſortit du Tabernacle, ou s'il vint du ciel ; mais on ne doute point qu'il n'ait été ſurnaturel & miraculeux. Tout le peuple qui en fut témoin, ſe jeta le viſage contre terre, & rendit gloire au Seigneur. On croit que ce feu dura ſans s'éteindre, juſqu'au temps de Salomon ; car le Seigneur avoit ordonné que l'on conſervât toujours ſur ſon Autel un feu qui ne s'éteignît jamais [1]. Dieu renouvela ce miracle à la dédicace du Temple par Salomon (2), & encore au retour de la captivité de Babylone, à la dédicace du ſecond Temple (3), ſous Néhémie.

Mort funeſte de Nadab & d'Abiu.

Il arriva le même jour un accident qui troubla la joie de la maiſon d'Aaron. Nadab & Abiu, deux de ſes fils, ayant voulu ſur le ſoir offrir l'encens au Seigneur [4] dans le Saint, ſur l'Autel du parfum, ainſi que la Loi l'ordonnoit ; ſoit erreur ou négligence, on quelqu'autre raiſon, ils prirent du feu étranger dans leur encenſoir, & voulurent ainſi entrer

(1) *Levit.* VI. 12.
(2) *Par.* VII. 1.
(3) 2. *Machab.* I. 11. 2. 10.
(4) *Levit.* X. 1. 2. 3. & *ſeq.*

dans le Saint. Mais un feu ſoudain ſortit de l'Autel, qui les dévora ; & ils moururent ſur le champ en préſence du Seigneur. Ils avoient pris apparemment des charbons dans quelqu'un des feux que l'on entretenoit dans le Parvis, pour faire cuire les viandes, au lieu d'en prendre ſur l'Autel des holocauſtes, qui avoit été allumé d'une manière miraculeuſe. Il y en a qui croient, qu'ils n'avoient oſé ſe ſervir de celui-ci par reſpect : d'autres ſoupçonnent que peut-être ils s'étoient pris de vin, parce qu'immédiatement après, Dieu défend aux Prêtres l'uſage du vin & de toutes liqueurs enivrantes pendant leur ſervice dans le Tabernacle [1]. Moïſe ayant vu ce malheur, dit à Aaron : Vous voyez l'effet de ce que je vous ai dit au nom du Seigneur ; qu'il demande une ſainteté & une pureté toute ſingulière de la part de ceux qui le ſervent. Aaron l'ayant entendu, ſe tut, & Moïſe fit emporter Nadab & Abiu hors du Tabernacle, & les fit enterrer hors du camp. Il dit auſſi à Aaron, à Eléaſar & à Ithamar ſes deux autres fils : Ne raſez point les cheveux de vos têtes, & ne déchirez point vos habits, de peur que le Seigneur ne vous frappe de mort, & que vous n'attiriez ſa colère ſur-tout le peuple. Que tout Iſraël pleure ceux qui ſont morts ; mais pour vous ne ſortez point du Tabernacle, ne quittez point vos habits ſacrés, & ne vous abandonnez point aux pleurs ni au deuil.

An du M. 2514. Avant J. C. 1486.

Le Seigneur dit à Aaron : Ni vous, ni vos enfans, ne boirez point de vin de vigne, ni du vin de palmiers, ni aucune autre liqueur enivrante, lorſque vous ſerez dans le Tabernacle de l'Alliance, pour y faire les fonctions de votre Sacerdoce ; de peur que vous ne ſoyiez punis de mort. C'eſt une ordonnance éternelle, qui s'obſervera parmi vous de race en race ; afin que vous vous trouviez toujours en état de diſcerner entre ce qui eſt ſaint ou profane, entre ce qui eſt pur ou impur ; & d'enſeigner mon peuple, lorſqu'il vous conſultera ſur mes lois. Moïſe leur ordonna enſuite de manger dans le lieu ſaint les offrandes de pain, & les chairs qui reſtoient du ſacrifice pour le péché ; parce que ces choſes étoient la portion des Prêtres : mais comme la victime pour le péché avoit été brûlée, de même que l'holocauſte ; Aaron n'ayant pu la manger à cauſe de la douleur dont il étoit pénétré pour

Défenſe aux Prêtres de boire du vin pendant tout le temps de leur ſervice.

(1) *Levit.* x. 8. 9.

An du M. 2514. Avant J. C. 1486.

la mort de ſes deux fils; il s'excuſa auprès de Moïſe, & Moïſe reçut ſon excuſe.

Ch. XIX. Célébration de la premiére Pâque après la ſortie de l'Egypte.

Le quatorzième jour du même mois, les Iſraélites célébrèrent la première Pâque après leur ſortie de l'Egypte [1]. Or il arriva que quelques-uns ſe trouvant ſouillés pour avoir touché un mort, ou pour avoir fait les funérailles de quelqu'un de leurs proches, & ne pouvant faire la Pâque ce jour-là, vinrent trouver Moïſe & Aaron, & leur dirent ce qui leur étoit arrivé, demandant ſi cela les priveroit de la conſolation d'offrir au Seigneur le ſacrifice de la Pâque avec leurs frères. Moïſe répondit qu'il conſulteroit ſur cela le Seigneur; & le Seigneur lui dit: Dites aux enfans d'Iſraël: Si quelqu'un d'entre vous ſe trouve ſouillé pour avoir touché un mort; ou s'il ſe rencontre en voyage dans un pays étranger, & qu'il ne puiſſe ſe trouver à temps au Tabernacle pour célébrer la Pâque le quatorzième jour du premier mois; qu'il la faſſe le quatorzième du ſecond mois, en y obſervant les mêmes cérémonies qu'à la première, & quant à l'abſtinence du pain levé, & quant à l'offrande de l'Hoſtie Paſchale. Mais celui qui n'ayant aucune excuſe légitime, ni de voyages, ni de ſouillures à cauſe d'un mort, s'abſtiendra de faire la Pâque au jour ordonné, il ſera exterminé du milieu de ſon peuple. Cette Loi ſera pour l'étranger, comme pour le naturel du pays; c'eſt-à-dire pour le proſélyte de juſtice & circoncis, comme pour le Juif naturel.

Depuis que le Tabernacle fut dreſſé, il fut toujours couvert d'une nuée, qui durant le jour paroiſſoit obſcure & ténébreuſe; & depuis le ſoir juſqu'au matin, paroiſſoit éclatante & lumineuſe. Lorſque cette nuée ſe levoit de deſſus le Tabernacle, & s'avançoit, les enfans d'Iſraël décampoient & la ſuivoient juſqu'au lieu où elle s'arrêtoit, à quelque heure du jour ou de la nuit qu'elle ſe levât, ou qu'elle s'arrêtât. Ainſi tous leurs mouvemens étoient réglés par le Seigneur & par la nuée.

Second dénombrement du peuple.

Le premier jour du ſecond mois de la ſeconde année, après la ſortie de l'Egypte, le Seigneur ordonna à Moïſe de faire un ſecond dénombrement de tout le peuple (2). Comme les Iſraélites alloient ſe mettre en pleine marche pour faire la conquête du pays de Canaan, & que bientôt ils devoient

(1) *Num.* IX. 1. 2. 3. *& ſeq.* (2) *Num.* 1. 1. 2. 3. *&c.*

décamper de devant Sinaï, il falloit faire une revue générale de toute l'armée du Seigneur, comme il se pratique lorsqu'un Prince se met à la tête de ses troupes pour commencer sa campagne. Moïse accompagné des Chefs des Tribus, présida à ce dénombrement : & on n'y comprit que les hommes au-dessus de vingt ans, & au dessous de soixante, qui étoient capables de porter les armes. Il s'y trouva le même nombre d'hommes qu'au premier dénombrement fait sept mois auparavant, c'est-à-dire six cents trois mille cinq cents cinquante hommes. Dans ce nombre, la Tribu de Lévi ne fut pas compriſe, comme n'étant pas sujette aux charges de l'Etat, ni à la Capitation, ni à servir à la guerre : elle ne prenoit pas même le rang de sa naissance parmi les autres Tribus d'Israël dans les campemens de l'armée. Elle étoit campée tout autour du Tabernacle du Témoignage, & formoit, pour ainsi dire, la maison du Seigneur, toujours occupée à y faire garde, à dresser le Tabernacle, à le détendre & à le porter dans les marches. Dieu dit donc à Moïse qu'il s'étoit réservé les Lévites, au lieu des premiers nés de tout Israël; car, ajouta-t-il, tous les premiers nés m'appartiennent, depuis que j'ai frappé tous les premiers nés de l'Egypte. Faites donc le dénombrement de la Tribu de Lévi séparément, & vous offrirez tous les Lévites au Grand-Prêtre Aaron, comme tenant ma place : ce sera comme un présent qui lui sera offert par tous les enfans d'Israël, au lieu de tous leurs premiers nés qui sont à moi. Les Lévites serviront sous les Prêtres dans mon Tabernacle, en la place de tous les enfans d'Israël; ils garderont mon Tabernacle; ils seront chargés de tous les vases; ils obéiront aux ordres d'Aaron & des Prêtres, que j'ai établis dans mon Sacerdoce. Tout étranger qui s'approchera du saint ministère, sera puni de mort. Les Lévites mêmes qui ne sont pas de la famille, ni de la maison d'Aaron, seront condamnés à la mort, s'ils s'ingèrent de faire les fonctions des Prêtres.

AN. DU M. 2514. Avant J. C. 1486.

Moïse fit donc le dénombrement des fils de Levi [1]. Lévi avoit eu trois fils, Gerson, Caath & Mérari. Gerson campoit à l'Occident du lieu saint ; & il étoit chargé des voiles qui couvroient le Tabernacle, & de ceux qui environnoient le Parvis, & des cordages qui servoient à les ten-

CH. XX. Dénombrement des Lévites.

(1) *Num.* III. 1. 2. *&c.*

An du M. 2514. Avant J. C. 1486.

dre. Caath campoit au Midi du Tabernacle ; il avoit ſous ſa garde, & portoit dans les marches les vaſes du Saint & du Sanctuaire, c'eſt-à-dire l'Arche d'Alliance, l'Autel des parfums, la Table des pains de propoſition, le Chandelier d'or, l'Autel des holocauſtes, & tous les vaiſſeaux qui en dépendoient. Les Prêtres enveloppoient tout cela dans des voiles, & le livroient aux Caathites, qui les portoient & en rendoient compte. Mérari campoit au Nord du Tabernacle, & étoit chargé des ais du Tabernacle, des colonnes qui environnoient le Parvis, de leurs bâtons, de leurs baſes, de leurs pieux & de leurs cordages. Enfin Aaron & ſes fils, avec Moïſe & ſa famille, étoient campés à l'Orient du Tabernacle.

Le nombre des Lévites qui furent comptés depuis un mois & au-deſſus, étoit de vingt-deux mille trois cents ; & les premiers nés d'Iſraël dont on fit le dénombrement à part, étoit de vingt-deux mille cinq cents ſeptante-trois ; enſorte que ces derniers excédoient le nombre des Lévites de deux cents ſeptante-trois perſonnes ; or le Seigneur ordonna à Moïſe de faire payer cinq Sicles par tête, à ces deux cents ſeptante-trois premiers nés [1], excédans la ſomme des Lévites ; & de donner cet argent à Aaron & à ſes fils, comme le rachat de ces premiers nés, qui n'étoit pas ſupplée par un pareil nombre de Lévites. Tout cela marquoit le ſouverain domaine du Seigneur ſur Iſraël. On comptoit dans le dénombrement tous les Lévites depuis un mois & au-deſſus, au lieu que l'on ne compta les autres Hébreux que depuis vingt ans juſqu'à ſoixante, parce qu'il s'agiſſoit d'échanger les Lévites, contre les premiers nés d'Iſraël ; au lieu que les Iſraélites étoient deſtinés pour ſervir à la guerre. Peu de temps après, Moïſe fit un ſecond dénombrement des Lévites depuis trente ans juſqu'à cinquante [2], parce qu'il s'agiſſoit de les employer aux travaux pénibles, de porter les vaſes du Tabernacle ; ce qui n'empêchoit pas qu'ils ne ſerviſſent à d'autres fonctions, & qu'ils ne fiſſent une eſpèce d'apprentiſſage dès l'âge de vingt-cinq ans [3] ; & même ſous David on les obligea d'y ſervir dès l'âge de vingt ans [4] ; ce qui s'obſerva toujours dans la ſuite (5).

(1) Les 273 premiers nés donnèrent chacun cinq Sicles, qui font en tout 1365 Sicles, ce qui fait de notre monnoie la ſomme de 2211 liv. 16 ſous.

(2) *Num.* IV. 1. 2. 3. *&c.*

(3) *Num.* VIII. 24. *& ſeq.*

(4) 1 *Par.* XXIII. 24.

(5) 2. *Par.* XXXI. 17. *&* 1. *Eſdr.* III. 8.

Les Lévites ayant donc été ainſi choiſis, & ſéparés du reſte d'Iſraël, le Seigneur ordonna à Moïſe de faire la cérémonie de leur conſécration. Voici ce qui s'y pratiqua. On les fit venir à la porte du Tabernacle avec deux bœufs ou taureaux (1), qu'on devoit offrir, l'un en holocauſte, & l'autre pour le péché. Ils avoient auparavant raſé tout le poil de leurs corps, ils s'étoient purifiés, & avoient lavé leurs habits. Lorſqu'ils furent arrivés à la porte du Tabernacle, en préſence de tout le peuple, Moïſe les arroſa avec l'eau d'expiation, qui étoit une eſpèce de leſſive, que l'on employoit pour nettoyer des ſouillures légales. Après cela, les enfans d'Iſraël mirent leurs mains ſur la tête des Lévites, à peu près comme il ſe pratiquoit, quand on offroit des ſacrifices, & qu'on mettoit les mains ſur la tête de la victime, pour montrer que l'on ſubſtituoit en ſa place l'animal qui devoit être immolé. Ainſi les Iſraélites offrirent au Seigneur les Lévites, comme un préſent qu'ils lui faiſoient d'un nombre de ſerviteurs pour ſervir à ſon Tabernacle. Aaron reçut cette offrande au nom du Seigneur, & les Lévites mirent leurs mains ſur la tête des deux bœufs qui devoient être immolés. Après cela ils entrèrent dans le Tabernacle avec leurs victimes. Et s'étant préſentés à Aaron, Moïſe les prit les uns après les autres, & les éleva en l'air ; on leur fit faire certains mouvemens d'agitations vers les quatre parties du monde, comme il ſe pratiquoit, quand on offroit au Seigneur certaines parties des victimes qui ſe préſentoient avec cette cérémonie ; après quoi Moïſe immola les deux bœufs, l'un en holocauſte, & l'autre pour l'expiation des péchés des Lévites. Ainſi s'acheva la conſécaation des Lévites. On n'y employa ni onction, ni aucune des autres formalités, qu'on avoit employées auparavant dans la conſécration des Prêtres. On ne voit pas même que les Lévites aient eu des habits particuliers, lorſqu'ils ſervoient dans le Tabernacle. Moïſe n'en parle dans aucun endroit. Joſeph (2) nous apprend que, ſous le règne du jeune Agrippa, peu de temps avant la ruine de Jéruſalem par les Romains, les Lévites demandèrent à ce Prince la permiſſion de porter la tunique de lin comme les Prêtres, ce qui leur fut accordé. L'Hiſtorien ajoute, que cela fut conſidéré comme une grande innovation, & contraire

An. du M. 2514. Avant J. C. 1436. Conſécration des Lévites.

(1) *Num.* VIII. (2) *Joſeph. lib.* 20. *c.* 8. *Antiq.*

An du M. 2514. Avant J. C. 1486.

aux anciens uſages que l'on n'avoit jamais abandonné impunément.

Le même jour, ou le lendemain du jour que les Lévites avoient été conſacrés, les Princes des Tribus d'Iſraël vinrent au Tabernacle [1], & offrirent au Seigneur ſix chariots couverts, & douze bœufs qui les tiroient, pour ſervir aux Lévites dans les marches de l'armée, pour leur aider à voiturer les vaſes du Tabernacle, qui étoient trop lourds, pour pouvoir être portés ſur les épaules. Moïſe donna aux fils de Gerſon deux de ces chariots avec leurs bœufs, & aux fils de Mérari les quatre autres chariots. Pour ce qui eſt des fils de Caath, il ne leur en donna point, parce que les rideaux dont ils étoient chargés, ſe pouvoient aiſément porter ſur les épaules par des hommes.

Ch. XXI. Offrandes faites au Tabernacle par les Princes des Tribus.

Moïſe ordonna enſuite aux chefs des Tribus de venir chaque jour faire leur offrande au nom de leur Tribu dans le Tabernacle du Seigneur. Ces préſens étoient comme des marques, que les chefs des Tribus reconnoiſſoient le Seigneur pour leur Souverain, leur Roi & leur Dieu. On n'approche point des Grands dans l'Orient, ſans leur faire quelques préſens. Le premier jour Naaſſon, chef de la Tribu de Juda, vint faire ſon offrande, qui fut d'un plat d'argent du poids de cent trente ſicles, d'une patère d'argent peſant ſoixante-dix ſicles, tous deux pleins de farine, mêlée avec de l'huile pour le ſacrifice, un petit vaſe d'or du poids de dix ſicles, plein d'encens : un bœuf, un bélier, un agneau pour l'holocauſte, un bouc pour le péché, & deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs & cinq agneaux de l'année, pour les ſacrifices pacifiques. Tous les autres chefs des Tribus firent les mêmes préſens chacun en ſon jour, douze jours de ſuite; & chaque jour on offrit au Seigneur ces ſacrifices en ſolennité au nom de la Tribu qui les préſentoit.

Trompettes d'argent pour les aſſemblées.

Quelque temps après, Moïſe reçut ordre du Seigneur de faire deux trompettes d'argent [2], afin de s'en ſervir pour avertir le peuple, lorſqu'il faudroit décamper, s'aſſembler, ou marcher à la guerre, & pour la publication des fêtes & des autres choſes qui regardent toute la multitude. Les Prêtres étoient chargés de ſonner de la trompette, ſoit pour les aſſemblées de police ou de religion, ſoit pour la guerre, &

(1) *Num.* VIII. 1. 2. 3. *& ſeq.* (2) *Num.* X. 1. 2. *&c.*

les marches du peuple. Lorſqu'on ſonnoit des deux trompettes d'un ſon uniforme, c'étoit le ſignal pour les aſſemblées. Lorſque le ſon étoit plus long, plus haut & plus varié, c'étoit le ſignal pour décamper. Au premier coup de la trompette, ceux qui étoient campés à l'Orient du Tabernacle, levoient les premiers leurs tentes. Au ſecond coup, ceux qui étoient au Midi, décampoient. Au troiſième coup, ceux qui étoient au Couchant, & au quatrième ceux qui étoient au Nord. On ſonnoit auſſi de la trompette au premier jour de l'année; d'où vient qu'on appelle quelquefois ce jour-là, la fête des trompettes. On en ſonnoit auſſi aux premiers jours de chaque mois, & lorſqu'on offroit des victimes ſolennelles pour toute la nation.

An. du M. 2514. Avant J. C. 1486.

Vers le même-temps, Jétro beau-père de Moïſe[1] ayant appris toutes les merveilles que le Seigneur avoit faites en faveur de ſon peuple, prit Séphora, épouſe de Moïſe, & ſes deux fils, Gerſam & Eliézer, & vint trouver Moïſe dans le camp au pied du Mont Sinaï. Il envoya devant lui du monde pour l'avertir de ſa venue, & auſſitôt Moïſe accourut au-devant de lui hors du camp, ſe proſterna en ſa préſence, l'embraſſa, & après les civilités ordinaires, il l'introduiſit dans ſa tente, & lui raconta tout ce qui lui étoit arrivé, les travaux qu'il avoit ſoufferts dans le chemin, & les merveilles que Dieu avoit faites en faveur de ſon peuple contre les Egyptiens. Jétro s'en réjouit, & en loua Dieu; il offrit au Seigneur des holocauſtes & des hoſties pacifiques, & Aaron avec tous les Anciens d'Iſraël vinrent manger avec lui de ces victimes en préſence du Seigneur.

CH. XXII. Arrivée de Jétro, beau-père de Moïſe, au camp.

Le jour ſuivant, Moïſe s'aſſit pour rendre juſtice au peuple qui demeuroit autour de lui, depuis le matin juſqu'au ſoir. Jétro ayant remarqué cela, en demanda la raiſon à Moïſe, qui lui dit: Le peuple vient pour me conſulter, & pour entendre mon jugement, tant ſur les différents qui ſe rencontrent entr'eux, que ſur-tout ce qui regarde la Loi & les Commandemens de Dieu. Jétro lui remontra qu'il ſe fatiguoit mal-à-propos, que le peuple même devoit beaucoup ſouffrir d'attendre ainſi ſi long-temps devant ſon tribunal. Que cela étoit au-deſſus des forces d'un homme ſeul. Il lui conſeilla de ſe réſerver la connoiſſance des choſes qui re-

Jétro conſeille à Moïſe de partager la peine du gouvernement à pluſieurs perſonnes.

[1] *Exod.* XVIII. 1. *& ſeq.*

An du M. 2514 Avant J. C. 1486.

gardent le culte & la Loi de Dieu, & pour le reſte des affaires, de choiſir parmi le peuple des hommes éclairés, fermes, courageux, déſintéreſſés & craignans Dieu ; & de les établir pour rendre la juſtice au peuple. Que s'il arrive, ajouta-t-il, quelque choſe de plus difficile & de plus important, qu'ils vous le rapportent ; & de cette ſorte vous pourrez ſuffire à ce que Dieu demande de vous : le fardeau ainſi partagé, ſera plus léger, le peuple ſera moins fatigué, & votre autorité diminuée ſera moins odieuſe & moins à charge. Vous établirez des chefs de mille, des chefs de cent, de cinquante, & de dix hommes : tous ces Officiers ſeront ſubordonnés les uns aux autres, & vous ſerez au-deſſus d'eux tous.

Moïſe invite Hobab à accompagner le peuple, & à lui ſervir de guide.

Moïſe exécuta le conſeil que lui donnoit Jétro ; il établit grand nombre de Juges & d'Officiers parmi le peuple ; & bientôt tout le monde s'aperçut de l'avantage de cet établiſſement. Peu de temps après (1), comme le peuple étoit ſur le point de partir de Sinaï (2), Moïſe dit à Jétro, ou plutôt à Hobab ſon fils, beau-frère de Moïſe, & frère de Séphora : Nous allons partir pour nous rendre au lieu que le Seigneur nous doit donner ; venez avec nous, & vous aurez part à tout le bien que le Seigneur nous a promis. Comme Hobab s'en excuſoit, Moïſe ajouta : Ne nous abandonnez point, je vous prie : Vous ſavez tous les endroits de ces déſerts, & vous nous ſervirez de guide, & lorſque nous ſerons arrivés où nous allons, nous vous donnerons tout ce qu'il y aura de meilleur dans le pays, que nous eſpérons poſſéder. Nous ne liſons pas que Hobab ait conſenti à la demande de Moïſe ; mais il y a beaucoup d'apparence qu'il ſe rendit à ſes prières, puiſque les Cinéens deſcendus de Jétro, entrèrent avec les Hebreux dans la terre de promiſſion, & qu'ils y eurent leur partage (3).

Ch. XXIII. Départ de Sinaï

Murmures des Iſraélites, au campement de Tabéera.

Les Iſraélites étant partis de Sinaï (4), tombèrent bientôt dans l'impatience & dans le murmure, à cauſe de la fatigue du voyage, ce qui fut cauſe que le Seigneur envoya contr'eux un feu, qui conſuma toute l'extrémité du camp. Alors le peuple ayant crié vers Moïſe, Moïſe pria le Seigneur, & le feu fut étouffé & englouti : cet événement fit

[1] Le vingtième jour du ſecond mois de l'an 2514.
[2] *Num.* x. 11. 12. 29.
[3] *Judic.* 1. 16.
[4] *Num.* 11. 1. 2.

donner à ce campement le nom de *Tabéera*, c'eſt-à-dire embraſement. De-là ils allèrent plus avant vers Pharan, & le peuple tomba de nouveau dans le murmure (1); car une troupe de menue populace qui étoit ſortie de l'Egypte avec eux, ayant une ardente envie de manger de la chair, s'aſſit, & ſe mit à pleurer, & les enfans d'Iſraël s'étant joint à eux, ils commencèrent à ſe plaindre, & à dire: Nous nous ſouvenons des oignons que nous mangions en Egypte, ſans qu'il nous en coutât rien; nous penſons aux concombres, aux poireaux & à l'ail que nous y avions en abondance. Qui nous donnera de la viande à manger? Notre ame eſt toute exténuée: nous ne voyons ici que de la manne. Moïſe ouït les plaintes du peuple qui pleuroient tous à la porte de leurs tentes, & leur murmure lui parut inſupportable. Il en témoigna ſa douleur à Dieu, & lui dit: Pourquoi avez-vous accablé votre ſerviteur de douleur & d'affliction: & pourquoi avez-vous mis ſur moi le poids de tout ce peuple? Pourquoi ne trouverai-je point grâce à vos yeux? Eſt-ce moi qui ai conçu, ou engendré toute cette grande multitude, pour me dire comme vous faites: Portez-les dans votre ſein, comme une nourrice porte ſon enfant, & menez les dans le pays que j'ai promis à leurs pères? Où prendrai-je de la chair pour nourrir tout ce peuple? Je ne puis ſeul ſoutenir cette charge; ſi ce n'eſt point votre volonté de m'en décharger, je vous prie de me tirer de ce monde, afin que je ne ſois pas accablé de tant de peines.

An du M. 2514. Avant J. C. 1486.

Le Seigneur lui répondit: Appelez les ſoixante-dix Anciens d'Iſraël, qui ſont les Chefs du peuple, & aſſemblez-les à l'entrée du Tabernacle de l'Alliance; je deſcendrai, & je leur communiquerai de l'eſprit qui eſt en vous, afin qu'ils vous aident à porter le poids de ce peuple, & que vous n'en ſoyez pas trop ſurchargé. Vous direz auſſi au peuple: Purifiez-vous, & tenez vous prêt pour recevoir ce que le Seigneur doit vous envoyer: il a entendu votre murmure, & il a réſolu dans ſa colère de vous donner de la chair, non pour en manger un jour ou deux, ou cinq, ou dix, ou vingt jours; mais un mois entier, juſqu'à ce qu'elle vous ſorte par les narines, & que vous en ſoyez dégoûtés; parce que vous avez mépriſé le Seigneur, en diſant: Pourquoi nous a-t-on

[1] *Num.* XI. 4.

An du M. 2514. Avant J. C. 1486.

tirés de l'Egypte? Moïse répondit : Seigneur, ce peuple est de six cents mille hommes, & vous dites : Je leur donnerai de la viande à manger pendant un mois? Faudra-t-il tuer une multitude de bœufs & de moutons, ou ramassera-t-on tous les poissons de la mer pour les rassasier. Le Seigneur lui répondit : La main du Seigneur est-elle affoiblie? Vous allez voir si l'effet suivra mes paroles.

Dieu communique son esprit à soixante-dix Anciens d'Israël, pour soulager Moïse dans le gouvernement du peuple.

Moïse assembla le peuple, & lui rendit compte de ce que le Seigneur lui avoit dit; après quoi il choisit soixante-dix Anciens d'Israël, auxquels le Seigneur communiqua une partie de l'esprit qui étoit sur Moïse, & aussitôt ces hommes commencèrent à prophétiser, & continuèrent toujours depuis à donner des marques de la présence de l'esprit saint en eux. Or il arriva que deux hommes, dont l'un se nommoit Eldad & l'autre Medad, qui étoient demeurés dans le camp, & qui n'étoient pas venus à l'assemblée, quoiqu'ils eussent été désignés dans le nombre des soixante-dix [1], furent aussi remplis de l'esprit de prophétie; & comme ils prophétisoient dans le camp, un jeune homme accourut à Moïse, & lui dit : Eldad & Médad prophétisent dans le camp. Josué aussitôt lui dit de les empêcher; mais Moïse lui répondit : Pourquoi avez-vous de la jalousie pour moi? Plût à Dieu que tout le monde prophétisât, & que le Seigneur donnât son esprit à tout le peuple. Saint Jerôme croit (2) qu'ils étoient demeurés dans le camp par modestie, se croyant indignes de l'honneur que Moïse vouloit leur faire. Quelques-uns [3] ont cru qu'Eldad & Medad étoient fils d'Amram, & d'une autre femme qu'il épousa, dit-on, après avoir répudié Jocabed sa tante, à la remontrance de Moïse, qui lui fit connoître que ce mariage étoit défendu. On montroit autrefois un livre, sous le nom d'Eldad & de Medad, qui est cité par Hermas, auteur du premier siècle [4]; mais ce livre & la tradition que l'on vient de rapporter ne méritent aucune créance.

Le peuple étant retourné dans ses tentes, le Seigneur fit

---

[1] *Ita Cyril. Jerosol. Catec.* x. *Cyrill. Alex. ad Joh.* xx. 12. Theodoret & d'autres croient que ces deux étoient par-dessus le nombre de soixante-dix.

(2) *Hieronym. Ep.* 127. *manficue* 13.

(3) *Autor. tradition. Hebraïc. in* 1. *Par.* IV. 17.

4. *Hermas Pastor. l.* 1. *visione* 2. *c.* 5. Prope est Dominus convertentibus, sicut scriptum est in Heldam & Modal, &c.

lever un vent impétueux, qui emporta des Cailles de de-là la mer rouge, jusques dans le camp d'Israël, qui étoit alors dans l'Arabie Pétrée. Il en vint une si grande quantité tout autour du camp, qu'elles couvroient l'espace d'une journée de chemin; & comme elles étoient extrêmement lasses, & qu'elles ne voloient que foiblement, & seulement à la hauteur de deux coudées, ou de trois à quatre pieds (1) de terre, le peuple en prit durant tout le reste du jour, & pendant la nuit suivante, une si prodigieuse multitude, que ceux qui en avoient amassé le moins, en avoient dix chomers; c'est à-dire dix mesures chacune de 298 pintes, chopine, demi-setier & un peu plus; ce qui paroît incroyable; & ce qui a fait croire à d'habiles Interprètes, qu'il faudroit traduire dix monceaux, au lieu de dix chomers; mais les dix monceaux par tête, ou même, si l'on veut, par famille, nous donnent encore l'idée d'une prodigieuse quantité de Cailles dans un camp de plus de deux millions de personnes. Elle fut telle cette quantité, que les Hébreux ne pouvant les manger toutes assez tôt, en firent sécher un grand nombre autour du camp. Mais la chair de ces oiseaux étoit encore entre leurs dents, & ils n'avoient pas achevé de la manger, que la fureur de Dieu s'enflamma contre Israël, & les frappa d'une maladie qui en fit mourir un très-grand nombre, ce qui fit donner à ce lieu le nom de *Sépulcre de concupiscence.*

An du M. 2514. Avant J. C. 1486. Dieu envoie des Cailles pour la nourriture des Israélites.

Etant partis de-là, ils arrivèrent à Cadesbarné, & de-là à Hazeroth [2], où ils demeurèrent quelque temps. Comme ils étoient en ce lieu, Marie & Aaron murmurèrent contre Moïse, à cause de Séphora sa femme; ils trouvèrent mauvais qu'il eût épousé une femme de la race de Madian, fils de Chus; car Séphora étoit arrivée depuis peu au camp, comme nous l'avons vu; & les Hébreux avoient un très-grand éloignement pour les étrangers, sur-tout pour la race de Cham, d'où étoit sorti Chus. Ils crurent donc que Moïse auroit dû renvoyer Séphora avec son père Jétro, au lieu de la retenir & de la mener avec lui. Peut-être aussi que Séphora avoit donné quelque occasion à ce murmure, en parlant avec trop de complaisance des grâces que le Seigneur faisoit à son mari. Marie & Aaron dirent donc: Le Seigneur n'a-t-il parlé qu'à Moïse? Ne nous a-t-il pas aussi parlé comme à lui?

CH. XXIV. Murmure d'Aaron & de Marie contre Séphora, femme de Moïse.

(1) *Num.* XI, 31, *& seq. Psalm.* LXXV, 19. (2) *Num.* XII.

An du M. 2514. Avant J. C. 1486.

Moïſe qui étoit le plus doux de tous les hommes, ne releva pas ce que ſon frère & ſa ſœur avoient dit contre lui : mais le Seigneur prit ſa défenſe, & ordonna à Aaron & à Marie de venir ſeuls avec Moïſe au Tabernacle de l'Alliance. Ils y vinrent, & la gloire du Seigneur ayant paru dans la colonne de nuée, il parla en ces termes à Aaron & à Marie : S'il ſe trouve parmi vous un Prophète du Seigneur, je lui apparoîtrai en viſion, & je lui parlerai en ſonge : mais il n'en eſt pas ainſi de mon ſerviteur Moïſe, qui eſt le fidelle miniſtre de toute ma maiſon : je lui parle bouche à bouche ; il voit le Seigneur clairement, & non ſous des énigmes & des figures. Pourquoi donc n'avez-vous pas craint de parler contre Moïſe mon ſerviteur ? Auſſitôt le Seigneur ſe retira en colère, & la nuée s'éloigna du Tabernacle ; & tout d'un coup Marie parut toute blanche de lèpre, comme la neige. Aaron l'ayant vue en cet état, dit à Moïſe : Seigneur, je vous prie de nous pardonner la faute que nous avons faite, & que celle-ci ne devienne pas comme un cadavre horrible à voir, ou comme un avorton qui eſt rejeté avec horreur. Vous voyez que la lèpre lui a mangé la moitié du corps. Alors Moïſe cria au Seigneur, & lui demanda inſtamment la guériſon de Marie : mais le Seigneur répondit : Si elle avoit offenſé ſon père, & que ſon père lui eût craché au viſage, n'auroit-elle pas dû demeurer au moins ſept jours couverte de confuſion ? Qu'elle demeure donc ſept jours hors du camp, & après cela on la fera revenir. Marie demeura donc hors du camp pendant ſept jours, & le peuple ne décampa point de ce lieu, juſqu'à ce qu'elle fût rappelée.

Ch. XXV. Moïſe envoie des députés pour conſidérer la terre de Canaan.

Le peuple étant dans le déſert de Pharan (1), aux environs de Cadesbarné : le Seigneur dit à Moïſe d'envoyer des hommes pour conſidérer le pays de Canaan, qu'il devoit donner aux Iſraélites. Moïſe choiſit donc douze hommes, un de chaque Tribu, & les envoya avec ordre de bien examiner la nature du pays, la force des Villes, la valeur des habitans, les qualités du terrein, s'il eſt fertile ou non, & d'apporter des fruits du pays, afin d'en faire voir la montre au peuple. Or c'étoit le temps des premiers raiſins. Au nombre de ces députés, étoient Caleb, fils de

(1) *Num.* XIII. 1. 2. 3. *&c.*

Jéphoné ;

Jéphoné, de la Tribu de Juda, âgé alors de quarante ans (1), & Oſée, fils de Nun, de la Tribu d'Ephraïm, à qui Moïſe donna alors le nom de Joſué. On marque ces deux envoyés en particulier, à cauſe qu'ils ſont célèbres dans le reſte de cette hiſtoire. Ils entrèrent donc dans le Pays de Canaan, & le parcoururent pendant quarante jours, dans toute ſa longueur, depuis le déſert de Sin, au midi de ce pays, juſqu'à Robob, ſur le chemin d'Emath, au pied du Liban, à l'extrémité ſeptentrionale du pays. Au retour ils paſſèrent par le torrent, ou la vallée du raiſin, d'où ils emportèrent une branche de vigne avec ſon raiſin, qu'ils portèrent à deux ſur un bâton, à cauſe de ſa groſſeur, & pour ne le pas froiſſer. Il eſt certain qu'en ce pays-là on voit de fort gros raiſins, comme le témoignent les voyageurs.

AN DU M. 2514. Avant J. C. 1486.

Ces hommes revinrent au camp à Cadesbarné, quarante jours après leur départ; ils firent leur rapport à Moïſe, à Aaron & à tout le peuple. Ils leur montrèrent des fruits du pays qu'ils avoient parcouru, & leur dirent : C'eſt un pays où coulent véritablement des ruiſſeaux de miel & de lait; mais il y a des habitans très-forts, & des Villes bien fortifiées. Nous y avons vu des géants de la race d'Enach. A ces mots, les Iſraélites commencèrent à ſe mutiner contre Moïſe, comme s'il eût voulu les engager dans une entrepriſe impoſſible. Mais Caleb pour les apaiſer & pour réprimer leur murmure, les exhortoit à ne rien craindre, & aſſuroit que rien ne ſeroit plus aiſé que de ſe rendre maître de ce pays. Les autres qui avoient été avec lui, dirent au contraire : Il nous eſt impoſſible de faire la conquête de cette terre; le peuple en eſt plus fort & plus vaillant que nous; la terre que nous avons conſidérée dévore ſes habitans; ceux qui l'habitent, ſont d'une grandeur extraordinaire; nous y avons vu des géants de la race d'Enach, qui ſont d'une hauteur monſtrueuſe, & auprès deſquels nous ne paroiſſions que comme des ſauterelles.

Retour des députés. Murmure du peuple. Caleb tâche de l'apaiſer.

Tout le peuple ſe mit donc à crier [2], & ils pleurèrent toute la nuit, en diſant : Plût à Dieu que nous fuſſions morts dans l'Egypte; & puiſſions-nous plutôt mourir dans cette vaſte ſolitude, que non pas que le Seigneur nous faſſe entrer dans ce pays, où nous périrons par l'épée, & où nos femmes & nos

(1) *Joſué* XIV. 7. (2) *Num.* XIV.

An du M. 2514. Avant J. C. 1486.

enfans ſeront emmenés captifs ? Ne vaut-il pas mieux nous en retourner en Egypte ? Et ils ſe dirent l'un à l'autre, établiſſons-nous un chef, & retournons-nous-en en Egypte. Moyſe & Aaron les entendant, ſe jetèrent le viſage contre terre devant toute l'aſſemblée pour les détourner de cette réſolution ; & Joſué & Caleb, qui étoient du nombre de ceux qui avoient conſidéré le pays, déchirèrent leurs habits, & dirent à toute la multitude : La terre dont nous avons fait le tour, eſt excellente : Si le Seigneur nous eſt favorable, rien n'eſt plus aiſé que de nous en rendre maîtres, ne murmurez point contre le Seigneur, & ne craignez point les Cananéens, nous pouvons les dévorer comme le pain ; toute leur force les a abandonnés, & le Seigneur eſt avec nous, ne craignez point.

Alors le peuple jetant de grands cris, prit des pierres, & vouloit les lapider. Mais la gloire du Seigneur ayant paru dans la nuée ſur le Tabernacle de l'Alliance, cette vue réprima la violence du peuple, & le Seigneur dit à Moïſe : juſqu'à quand ce peuple m'outragera-t-il par ſes diſcours ? Juſqu'à quand ne croira-t-il pas en moi, après tous les prodiges que j'ai fait en leur préſence ? Je vais les frapper de peſte & les exterminer. Et pour vous, je vous établirai Prince d'un autre peuple, plus fort & plus grand que celui-ci. Moïſe répondit : Vous voulez donc que les Egyptiens, du milieu deſquels vous avez tiré ce peuple, & que les habitans du pays de Canaan, qui ont appris que vous êtes au milieu d'Iſraël, que vous vous y faites voir face à face, que vous le couvrez de votre ombre, que vous marchez devant eux pendant le jour comme une nuée, & pendant la nuit comme une colonne de feu ; vous voulez, dis-je, qu'ils apprennent que vous avez fait mourir tout ce peuple comme un ſeul homme dans le déſert, & qu'ils diſent : Il les a fait périr, parce qu'il ne pouvoit les faire entrer dans le pays qu'il leur avoit promis. Que le Seigneur faſſe donc aujourd'hui éclater la grandeur de ſa puiſſance, en pardonnant à ſon peuple.

Dieu condamne les Iſraélites rebelles à mourir dans le déſert.

Le Seigneur répondit : Je lui ai pardonné, ſelon votre parole, moi qui ſuis le Dieu vivant, & toute la terre ſera remplie de ma gloire ; mais je jure qu'aucun de ceux qui ont vu l'éclat de ma gloire à Sinaï, qui ont été témoins des prodiges que j'ai faits dans le déſert & dans l'Egypte, qui m'ont déjà tenté dix fois, & ont toujours été rebelles à ma voix,

qu'aucun de ceux-là ne verra la terre que j'ai promiſe à leurs pères ; non aucun de ceux qui m'ont outragé de paroles, ne la verra. Quant à Caleb & à Joſué qui étant animés d'un autre eſprit, ſont demeurés attachés à moi, & ont été obéiſſans à mes ordres, je les ferai entrer dans ce pays, eux & leur poſtérité le poſſéderont. Retournez donc en arrière dans le déſert par le chemin de la Mer Rouge, de peur que les Amalécites & les Cananéens qui demeurent dans les vallées, ne viennent fondre ſur vous. AN DU M. 2514. Avant J. C. 1486.

Et à l'égard des Iſraélites, dites-leur : Je ſuis le Dieu vivant : Je jure par moi-même que je vous traiterai ſelon le ſouhait que je vous ai entendu faire. Vos corps ſeront étendus morts dans ce déſert ; nul de vous n'entrera dans le pays que je vous avois promis ; nul de tous ceux dont on a fait le dénombrement depuis vingt ans & au-deſſus ; mais j'y ferai entrer vos petits enfans, dont vous avez dit, qu'ils ſeroient en proie à vos ennemis, ils verront ce pays, & le poſſéderont ; pour vous, vous périrez dans ce déſert : vos cadavres y demeureront étendus, & y ſeront conſumés ; & vos enfans y ſeront errans & vagabonds pendant quarante ans, autant d'années que vous avez mis de jours à conſidérer ce pays. Vous porterez pendant quarante ans la peine de votre iniquité, & vous ſaurez quelle eſt ma vengeance. En exécution de ces menaces, les hommes qui avoient été envoyés pour conſidérer le pays de Canaan, furent frappés du Seigneur, & moururent dans le déſert, il n'y eut que Caleb & Joſué d'épargnés. Les Juifs célèbrent encore à préſent un jeûne en mémoire de cet accident.

Moïſe ayant fait le rapport de toutes ces choſes au peuple, ils en furent fort affligés, & il y eut un très-grand deuil parmi eux. Le lendemain matin, ils montèrent ſur le ſommet de la montagne, & dirent : Nous ſommes prêts d'aller au lieu que le Seigneur nous a promis. Nous reconnoiſſons que nous avons péché : Mais Moïſe leur dit : Pourquoi contrevenez-vous à la parole du Seigneur ? Cette entrepriſe vous réuſſira mal. Gardez-vous bien d'avancer dans ces montagnes, car le Seigneur n'eſt point avec vous ; ſi vous avancez, les Amalécites & les Cananéens tomberont ſur vous, & vous ſerez paſſés au fil de l'épée, parce que vous avez été rebelles au Seigneur, & que le Seigneur s'eſt retiré de vous. Mais étant remplis d'orgueil & de préſomption, ils

s'opiniâtrèrent à vouloir paſſer les montagnes, & les Amalécites & les Cananéens, qui tenoient les défilés, & qui avoient occupé les hauteurs, fondirent ſur eux, les battirent & les pourſuivirent juſqu'à Horma; cependant l'Arche du Seigneur & Moïſe ne ſortirent point du camp.

An du M. 2514. Avant J. C. 1486.

Ch. XXVI. Départ des Iſraélites de Cadesbarné.

Les Iſraélites demeurèrent aſſez long-temps à Cadesbarné [1], & aux environs; de-là ils partirent pour aller à Rethma [2], de Rethma à Rémon-Pharez, à Lebna, à Reſſa, à Céelatha, ou Céïlat, à Sépher, à Adar, ou Arada, à Maceloth, à Horma, à Tahad, à Tharé, à Metec, ou Methca, à Heſmona, de-là ils revinrent à Mozeroth, apparemment le même que Hazeroth, puis à Benejacan, à Gadgad, à Jétébata, à Hébron, à Elat, à Aſiongaber, au bord de la Mer Rouge, ſur le golfe Elanitique, de-là à Mozeroth près de Cadés pour la dernière fois. Mais cela n'arriva que la quarantième année de leur voyage dans le déſert. Durant tout ce temps il arriva bien des choſes, & Moïſe publia bien des Lois, que nous ne devons pas paſſer ſous ſilence. Comme on ne ſait ni le temps, ni l'occaſion de la plupart de ces Lois, nous allons en donner tout de ſuite un précis, afin que le lecteur ſe forme une juſte idée de la République des Hébreux, conſidérée tant ſelon le civil, que ſelon le ſacré.

Précis des Lois de Moïſe.

Dieu ſe déclare le Roi, le Maître, le Seigneur & le Protecteur de la race d'Abraham, en vertu de l'alliance faite avec ce Patriarche, & renouvelée d'une manière plus ſolennelle à Sinaï, lorſqu'il donna la Loi à Moïſe. Il demande les adorations, les reſpects, l'amour de ſon peuple, avec défenſes d'adorer, de repréſenter les Dieux des nations, & même de prononcer leurs noms. Il veut qu'on jure en ſon nom, lorſqu'on eſt obligé de jurer, & défend de jurer jamais par les Dieux étrangers. Le blaſphème contre Dieu eſt puni de mort. Les faux ſermens, les juremens en vain, les menſonges, les calomnies ſont très-expreſſément défendus. Il n'impoſe point d'obligation de lui faire des vœux; mais auſſitôt qu'on les a faits, il veut qu'on ſoit fidelle à les exécuter. Il condamne ceux qui le tentent, & qui doutent de ſon pouvoir ſouverain; ceux qui conſultent les Magiciens, les Devins, les Aſtrologues, les faux Prophètes, les di-

(1) *Deut.* 1. 46. (2) *Num.* XXXIII. 18. *& ſeq.*

ſeurs de bonne aventure; en un mot toutes les ſortes de magies & de ſuperſtitions. Il défend d'obſerver les ſonges, de pratiquer les cérémonies des Idolâtres, en ſe coupant les cheveux en rond, & en ſe faiſant des inciſions & des ſtigmates en l'honneur des faux Dieux. Il condamne à la mort les Magiciens, les Devins, les faux Prophètes, qui veulent induire le peuple à l'idolâtrie. Il dévoue à l'anathème & les Peuples & les Villes, qui s'abandonnent au culte des Idoles. Il veut que les Iſraélites étudient ſa Loi jour & nuit, qu'ils la portent ſur leur poignet & ſur leur front, & qu'ils l'écrivent ſur les montans de leurs portes.

Précis des Lois de Moïſe.

Magiciens, Devins, Aſtrologues punis de mort.

Il ordonne que l'on ne lui offre des ſacrifices, & qu'on ne lui érige des autels, que dans un ſeul lieu qu'il aura choiſi. Que tout ce qu'on tuera d'animaux dans le déſert, ſoit amené à la porte du Tabernacle, ſous peine, pour le contrevenant, d'être puni comme homicide. Il défend de planter des bois autour de ſon autel; il veut que chaque Iſraélite paroiſſe trois fois l'année dans le lieu qu'il marquera pour ſon culte; & défend d'y paroître les mains vides. Il veut que ſon peuple apporte à ſon Temple les prémices & les dixmes deſtinées pour l'entretien de ſes Prêtres & de ſes Lévites. C'étoit une marque de leur dépendance, & une reconnoiſſance que le pays qu'ils poſſédoient, étoit au Seigneur. C'eſt auſſi dans le Temple, qu'on devoit faire chaque année des feſtins de Religion, où l'on invitoit le Lévite, le pauvre, la veuve & l'orphelin. Tous les trois ans, au lieu de venir faire ces repas dans le Temple, chacun pouvoit les faire dans le lieu de ſa demeure. Tous les premiers nés étoient dévoués au Seigneur; il falloit, ou les offrir, ou les racheter.

Dieu veut qu'on ne lui ſacrifie qu'en un ſeul lieu.

La tribu de Lévi toute entière, étoit conſacrée au ſervice du Seigneur. Aaron & ſes fils & ſes deſcendans étoient ſes Prêtres; & les autres familles des Lévites étoient employées au ſervice du Temple, ſous le commandement des Prêtres. Ceux-ci avoient ſeuls le droit d'offrir le ſang, la graiſſe, & les autres parties des ſacrifices qui ſe conſumoient ſur l'Autel. Eux ſeuls entroient dans le Saint pour y brûler l'encens, pour y allumer des lampes, pour y préſenter les Pains devant le Seigneur tous les jours de Sabbat. Ils avoient certaines parties des victimes pour leur ſalaire. Dans les ſacrifices expiatoires pour le péché, la plus grande partie de la victime étoit aux Prêtres. Dans les ſacrifices pacifiques, ou

Diverſes ſortes de ſacrifices. Ce qui en revenoit aux Prêtres.

Précis des Lois de Moïſe.

de dévotion, ou pour les actions de grâce, ils avoient l'épaule droite, & la poitrine; le reſte étoit au profit de celui à qui l'hoſtie appartenoit. On en brûloit ſimplement les graiſſes ſur l'Autel, & on en répandoit le ſang au pied de l'Autel. Les holocauſtes étoient entièrement conſumés ſur le feu, & le Prêtre ne profitoit que de la peau de l'hoſtie.

Les Prêtres ne pouvoient manger les animaux offerts en ſacrifices pour le péché, que dans le lieu Saint, & il n'étoit pas permis d'en porter au dehors. Mais pour les animaux offerts en ſacrifices pacifiques, ils pouvoient en manger dans leur maiſon, de même que leurs femmes & leurs enfans, & leurs eſclaves, mais non pas l'ouvrier à gage, ni le mercenaire. Il en étoit de même des prémices, des dixmes, des offrandes, & des choſes vouées au Seigneur. Un Prêtre qui auroit mangé des choſes ſanctifiées, c'eſt-à-dire des hoſties pacifiques durant ſon impureté, étoit puni du dernier ſupplice. La fille du Prêtre, dès qu'elle étoit mariée à un homme qui n'étoit pas de la race Sacerdotale, ne pouvoit plus uſer des choſes ſanctifiées: mais elle le pouvoit, lorſqu'elle étoit veuve, ou répudiée, & qu'elle étoit par-là rentrée dans la maiſon de ſon père. Les arbres nouvellement plantés, paſſoient pour impurs pendant les quatre premières années; tout le fruit qu'ils portoient étoit au Seigneur; le propriétaire n'avoit droit d'en goûter, que la cinquième année.

CH. XXVII.

Les Prêtres ne peuvent épouſer une femme de mauvaiſe vie.

Défauts qui excluoient les Prêtres de l'exercice du Sacerdoce, & qui rendoient les victimes incapables d'être offertes en ſacrifice.

Un Prêtre ne pouvoit épouſer une femme de mauvaiſe vie, ni une femme répudiée. Si la fille d'un Prêtre déshonoroit la maiſon de ſon père par quelque impudicité, elle étoit brûlée vive. Dans tous les ſacrifices on employoit le ſel, le vin & la farine, comme des aſſaiſonnemens aux viandes qu'on immoloit. On n'y offroit jamais, ni huile ſeule, ni levain; mais on pouvoit offrir des gâteaux frottés d'huile, ou de la farine arroſée d'huile. C'étoit aux frais des Prêtres, que s'offroient les holocauſtes perpétuels du ſoir & du matin, qui conſiſtoient en deux agneaux avec les libations ordinaires. L'Ecriture marque pluſieurs défauts qui rendoient les victimes impures pour les ſacrifices; & pluſieurs autres défauts du corps, qui excluoient les Prêtres de l'exercice de leur ſacerdoce. Dieu n'avoit aſſigné de partage en fonds de terre ni aux Prêtres ni aux Lévites: mais il avoit abondamment fourni à leur ſubſiſtance par les pré-

mices, les dixmes, les offrandes, les premiers-nés, les choſes vouées qui leur appartenoient par les vœux, & les parties des victimes qu'on leur donnoit pour leur peine. Il leur avoit auſſi aſſigné quarante-huit Villes pour leur demeure, avec mille coudées de terrein autour de ces Villes. De ces quarante-huit Villes, il y en eut ſix d'aſſignées à ſervir d'aſile à ceux qui avoient commis un meurtre caſuel & involontaire, & treize pour ſervir de logemens aux familles des Prêtres.

Précis des Lois de Moïſe.

Villes aſſignées pour la demeure des Prêtres.

Dans toutes les Villes, lorſqu'on pétriſſoit de la pâte, on en donnoit toujours une petite quantité aux Lévites. On avoit fixé cette portion au-deſſus de la quarantième, & au-deſſous de la cinquantième partie de ce que l'on pétriſſoit; outre les parties des victimes que l'on immoloit dans le Temple, & que l'on préſentoit aux Prêtres pour leur ſalaire, on devoit auſſi leur donner dans toutes les Villes où l'on tuoit quelques animaux, l'épaule, le ventricule, & les mâchoires. Ils avoient de plus quelque part à la laine des moutons que l'on tondoit; ils recevoient la dixme non-ſeulement des grains & des fruits de la campagne, mais auſſi des animaux. On prenoit pour eux la dixième pièce de bétail qui venoit, ſans choiſir. C'étoit les Lévites qui levoient les dixmes & les prémices, & lorſqu'ils les avoient ramaſſées, ils en mettoient à part la dixièmepartie pour les Prêtres.

Revenus des Prêtres.

Ils ſervoient les uns & les autres dans le Temple par quartier; ils entroient en ſervice le Samedi, & en ſortoient le même jour. Ils ſervoient depuis l'âge de vingt-cinq ans, ou trente ans, juſqu'à cinquante. Du temps de David, on les obligea de ſervir dès l'âge de vingt ans: ceux qui jugeoient à propos de s'attacher pour toute leur vie au ſervice du Temple, ne pouvoient en être empêchés. Une des principales fonctions des Prêtres & des Lévites, après le miniſtère ſacré, étoit de juger & d'inſtruire les peuples. Ils avoient une fort grande autorité même pour le civil, & beaucoup de part au gouvernement, ſur-tout avant l'établiſſement des Rois. Le Roi nouvellement élevé à la royauté, recevoit de leur main le volume de la Loi, qu'il faiſoit tranſcrire pour ſon uſage. La diſtinction des différentes ſortes de lèpre & d'impureté, les cauſes de divorce, l'épreuve des eaux de jalouſie, tout ce qui regardoit les vœux des Nazaréens, la déciſion des cas concernans la Loi, étoient de leur reſſort.

Les Prêtres ſervoient dans le Temple par quartier.

Précis des Lois de Moïse.

Il étoit enjoint aux Iſraélites de déférer aux ordres du grand-Prêtre, ſous peine de la vie. Il avoit ſeul le privilége d'entrer dans le Sanctuaire, & cela ſeulement une fois l'année, au jour de l'expiation ſolennelle. Il étoit le chef de la juſtice, il devoit être ſorti d'une femme de ſa tribu & de ſa race, que ſon père auroit épouſé vierge. Il y avoit pluſieurs défauts corporels qui excluoient de cette ſouveraine dignité, & dont le grand-Prêtre devoit être exempt. Dieu avoit attaché à ſa perſonne l'oracle de la vérité, en le revêtant de l'Urim, & Thumim, & de l'Ephod, par le moyen deſquels il répondoit ſur l'avenir. Toute ſorte de deuil, même celui pour ſon père, lui étoit interdit. Il n'entroit jamais dans un lieu où étoit un mort. Nous avons vu ci devant quelle étoit la magnificence de ſon habit de cérémonie. C'étoit lui qui béniſſoit tout le peuple avec grande pompe dans les aſſemblées générales de toute la nation.

Privilége du grand-Prêtre pour le civil.

Continence des Prêtres dans le Temple.

Tous les Prêtres Hébreux en général, gardoient la continence pendant tout le temps qu'ils ſervoient dans le Temple. Les ſouillures même caſuelles & involontaires, les rendoient incapables d'exercer leurs fonctions; ils s'abſtenoient de vin, & marchoient nus pieds pendant le temps de leur miniſtère. Ils mangeoient & couchoient dans le Temple pendant les ſept jours de leur ſervice; & il ne leur étoit pas permis de paroître au dehors avec leurs habits de cérémonie.

Sortes d'animaux qui s'offroient dans les ſacrifices.

Parmi les Hébreux, on n'offroit en ſacrifice que trois ſortes d'animaux à quatre pieds; ſavoir des bœufs, des agneaux ou des boucs; ſous le nom de bœufs, on comprend le veau, la vache, le taureau; ſous celui d'agneaux, on entend le bélier & les brebis; & ſous le nom de boucs, les chèvres & les chevreaux. Il y avoit auſſi certains cas, où l'on offroit des oiſeaux purs, ſoit domeſtiques ou ſauvages. Ils n'avoient que trois ſortes de ſacrifices; 1°. L'holocauſte, où toute la victime étoit conſumée ſur le feu; on en ôtoit ſeulement la peau. 2°. Le ſacrifice pour le péché, ou le ſacrifice d'expiation; & 3°. le ſacrifice pacifique, ou de dévotion, pour rendre grâces à Dieu, pour lui demander quelque faveur, ou ſimplement pour reconnoître ſon ſouverain domaine. Je n'entre point dans le détail des cérémonies des ſacrifices; cela ne regarde pas directement l'hiſtoire.

Il y avoit trois grandes Fêtes principales parmi les Iſraé-

lites, dans leſquelles tous les mâles depuis l'âge de douze ans & au-deſſus, étoient obligés de ſe préſenter devant le Seigneur dans le lieu qu'il avoit deſtiné. Ce lieu, depuis le temps de David, fut le Temple de Jéruſalem : auparavant c'étoit les différens endroits où ſe trouvoient l'Arche d'Alliance & le Tabernacle.

Précis des Lois de Moïſe.

CH. XXVIII. Fête de la Pâque.

La première de ces ſolennités ſe célébroit le 15 de Niſan, qui étoit le premier mois de l'année ſainte, & qui répondoit à notre mois de Mars. Elle étoit inſtituée en mémoire du paſſage de l'Ange exterminateur, qui mit à mort les premiers-nés des Egyptiens, & épargna ceux des Hébreux. Ce qu'il y avoit de plus remarquable dans cette Fête, étoit : 1°. L'Immolation de l'Agneau Paſchal. 2°. L'uſage des pains ſans levain, qui duroit pendant ſept jours que duroit la Fête ; & 3°. l'Offrande d'une gerbe d'orge qui s'offroit dans le Temple le ſecond jour de la Fête, ou le ſeize de Niſan, & qui étoit comme les prémices de la moiſſon des orges. Il y avoit quelques ſacrifices particuliers ordonnés pour cette Fête, qu'il ſeroit trop long de rapporter. On a vu ci-devant, que ceux qui ne s'étoient pas trouvés en état de célébrer la Pâque le 15 de Niſan, la faiſoient le 15 du ſecond mois. Mais ils étoient toujours obligés à l'abſtinence du pain levé pendant les ſept jours de la première Pâque, en quelque lieu, & en quelque état qu'ils ſe trouvaſſent.

Fête de la Pentecôte.

La ſeconde Fête ſolennelle étoit la Pentecôte, qui ſe célébroit cinquante jours après la Fête de Pâque, en mémoire de la Loi donnée aux Hébreux, & de l'alliance faite à Sinaï, par la médiation de Moïſe. On offroit dans cette ſolennité deux pains de nouveau froment, comme des prémices de la moiſſon des bleds. On croit que la Pentecôte avoit ſon octave comme la Pâque ; mais je ne la remarque pas dans le texte de Moïſe.

Fête des Tentes.

La troiſième Fête ſolennelle étoit celle des Tentes, ou des Tabernacles, qui ſe célébroit à la fin de l'année civile, en actions de grâces des moiſſons & des vendanges, & des autres biens que l'on avoit reçus de Dieu dans le cours de cette année, & en mémoire du voyage du déſert, où les Iſraélites avoient vécu ſous des tentes pendant quarante ans. Cette Fête duroit ſept jours, & le peuple aſſemblé à Jéruſalem, ne logeoit que ſous des tentes faites de feuilles & de branches d'arbres.

Précis des Lois de Moïſe.

Le dixième jour du ſeptième mois, c'eſt-à-dire le dixième jour du premier mois de l'année civile, étoit un jour ſolennel, qui ſe paſſoit dans le jeûne, dans la pénitence & dans la mortification. La Loi portoit peine de mort, contre celui qui n'auroit pas jeûné ce jour-là. On expioit les péchés de la multitude par divers ſacrifices, & en particulier par celui de deux boucs, dont l'un étoit mis en liberté, & ſe nommoit le bouc émiſſaire; & l'autre étoit immolé pour les péchés du peuple, & ſe brûloit hors du camp. Ce jour-là le grand-Prêtre entroit dans le Sanctuaire avec le ſang d'un taureau immolé pour le péché, & enſuite avec le ſang du bouc, dont on avoit été brûler la chair hors du camp. On croit que le même jour ſe faiſoit le ſacrifice de la vache rouſſe, que l'on brûloit auſſi pour en tirer la cendre qu'on diſtribuoit au peuple, & qui ſervoit à purifier ceux qui avoient aſſiſté à des funérailles.

Expiation, ou jeûne ſolennel.

Néoménies.

Les Néoménies, ou premiers jours du mois, étoient auſſi jours de Fête; mais on ne les chommoit point; ſeulement on y offroit certains ſacrifices particuliers, & on y ſonnoit de la trompette, pour annoncer le commencement du mois. Le premier jour du premier mois de l'année civile, étoit le plus ſolennel; & on l'appeloit par diſtinction la Fête des Trompettes; parce qu'on y annonçoit le commencement de l'année au ſon des inſtrumens.

Jour du Sabbat.

Le jour du Sabbat ayant été ſanctifié par le repos du Seigneur, après la création du monde, eſt en ce ſens la plus ancienne de toutes les Fêtes; mais on ne commença à l'obſerver qu'après la ſortie de l'Egypte. Moyſe en publia l'ordonnance à Raphidim, avant que d'être arrivé à Sinaï. Dieu y commande le repos, ſous peine de la vie; & il ne permet pas même d'allumer du feu ce jour-là, ni de préparer à manger; ce qui ne s'obſervoit pas dans les autres Fêtes, où, pour l'ordinaire, on ſe contentoit de défendre les œuvres ſerviles, ſans interdire de préparer à manger. Un jour, dans le voyage du déſert (1), on trouva un homme qui amaſſoit du bois le jour du Sabbat. On l'arrêta, & on l'amena à Moyſe, qui le fit mettre en priſon, en attendant que le Seigneur en eût ordonné; il conſulta Dieu, qui lui dit de faire lapider cet homme par tout le peuple. On le conduiſit

(1) *Num.* xv. 32.

donc hors du camp, & on le lapida. Dieu vouloit que non-ſeulement les pères de famille & leurs enfans, mais auſſi leurs eſclaves & les animaux demeuraſſent dans le repos le jour du Sabbat. Ce jour devoit être tout entier employé à l'étude de la Loi de Dieu, & à ſon ſervice.

Précis des Lois de Moïſe.

On peut mettre au nombre des Fêtes l'Année ſabbatique, qui arrivoit tous les ſept ans, & pendant laquelle il étoit défendu de cultiver la terre, & de recueillir les fruits que les arbres & les champs produiſoient d'eux-mêmes. On les abandonnoit aux pauvres, aux orphelins, aux étrangers, & aux animaux de la campagne; on remettoit les dettes aux créanciers, & on renvoyoit en liberté les eſclaves Hébreux.

Année ſabbatique.

Au bout de quarante-neuf ans, ou d'une ſemaine d'Années ſabbatiques, arrivoit l'Année du Jubilé, qui avoit encore de plus grands priviléges, que l'Année ſabbatique; puiſqu'alors, non-ſeulement on ne recueilloit point les fruits, on relâchoit les eſclaves, on remettoit les dettes: mais encore toutes les terres, les fonds & les héritages retournoient dans la Tribu, & dans la famille de ceux qui avoient été obligés de les aliéner. Cela empêchoit que les grands ne s'enrichiſſent trop, & que les pauvres ne tombaſſent dans une extrême pauvreté. L'Année du Jubilé, ainſi que l'Année ſabbatique, commençoit vers le mois de Septembre, & finiſſoit de même, enſorte qu'avant l'hiver on pouvoit faire les ſemailles pour faire la récolte ſuivante. Cette année s'annonçoit ſolennellement au ſon des trompettes; & c'étoit un temps de joie pour les pauvres, les débiteurs & les eſclaves dans toutes les terres d'Iſraël.

Jubilé en la quarante-neuviéme année.

CH. XXIX. Qualités que devoit avoir le Roi des Iſraélites.

Le Roi, que les Iſraélites devoient choiſir pour les commander [1], devoit être élu par tout le peuple, ſelon que le Seigneur l'auroit déſigné; il devoit être du nombre des enfans d'Iſraël; il étoit défendu à ce Prince de multiplier le nombre de ſes chevaux, d'avoir un trop grand nombre de femmes, de ramener le peuple en Egypte, de s'élever d'orgueil par-deſſus ſes frères, d'amaſſer de grands tréſors d'or & d'argent. Moyſe lui ordonne de tirer une copie de la Loi du Seigneur, de la lire tous les jours de ſa vie, &

(1) *Deut.* XVII. 14. 20.

de ne s'en écarter ni à droit, ni à gauche. Samuël parlant des droits du Roi, disoit aux Israélites (1): Il prendra vos fils, & les destinera à conduire ses chariots : il en fera d'autres ses Cavaliers & ses Coureurs, ses Tribuns & ses Centeniers : il en prendra quelques-uns pour cultiver ses champs, & pour bâtir ses maisons ; & quelques autres pour lui fabriquer des armes & des chariots. Il prendra vos filles pour être ses Parfumeuses, ses Cuisinières & ses Boulangères. Il vous ôtera vos champs, vos vignes, & vos plants d'Oliviers, pour en faire présent à ses favoris ; il levera la dixme de vos moissons, de vos vendanges & de vos animaux, & les donnera à ses Eunuques & à ses Serviteurs.

Précis des Lois de Moïse.

Dans les guerres contre les Cananéens, on mettoit tout à feu & à sang sans miséricorde. Ces peuples étoient dévoués à l'anathème, & il étoit défendu de faire alliance avec eux. Mais dans les autres guerres, on offroit d'abord la paix à ceux que l'on vouloit attaquer, & on leur proposoit des conditions justes & équitables ; s'ils les refusoient, on commençoit la guerre. Si l'on assiégeoit une place, & qu'il fallût faire des ouvrages pour la réduire, il étoit défendu de couper les arbres fruitiers & de ravager la campagne, pour faire des machines & des terrasses. Si la Ville étoit prise d'assaut, on mettoit à mort tous les hommes capables de porter les armes, mais on réservoit les femmes & les enfans, les animaux & les meubles qui étoient partagés à toute l'armée.

Loi pour la guerre.

Si l'on avoit à combattre en bataille rangée, un Prêtre à la tête de l'armée encourageoit les combattans, en leur promettant le secours de Dieu. Ensuite les Chefs ou les Généraux alloient crier à la tête de chaque bataillon ; que ceux qui avoient depuis peu bâti une maison nouvelle, ou planté un nouveau plan de vigne, ou épousé une femme, pouvoient s'en retourner, de peur que venant à mourir dans le combat, un autre ne jouît de leurs travaux, & ne prît la femme qu'ils avoient épousée : puis ils disoient encore à toute l'armée : Si quelqu'un manque de cœur & craint le danger, il peut se retirer, de peur qu'il n'inspire la frayeur dont il est rempli, à tout le reste de l'armée.

Le butin pris sur l'ennemi, se partageoit par le Général également à tous les soldats, tant à ceux qui avoient été au

Partage du butin pris sur l'ennemi.

(1) *Reg.* VIII. 12. *&c.*

combat, qu'à ceux qui étoient demeurés à la garde du camp & du butin. On purifioit les dépouilles avant que de les apporter au camp. On faiſoit paſſer par les flammes les métaux, & tout ce qui pouvoit réſiſter au feu; les habits & les autres choſes qui ne réſiſtent point au feu, étoient purifiés par l'eau d'expiation. Les femmes qui tomboient entre les mains du ſoldat, devenoient ſes captives. S'il vouloit en épouſer quelqu'une, il la conduiſoit chez lui, où elle coupoit ſes cheveux & ſes ongles, & demeuroit ainſi dans le deuil pendant un mois, pleurant la perte de ſon père & de ſa mère, & après cela elle épouſoit l'Iſraélite. S'il venoit après cela à s'en dégoûter & à la répudier, il étoit obligé de la renvoyer libre, ſans la vendre, ni la tenir aſſujettie par force en qualité d'eſclave.

Précis des Lois de Moïſe.

Le Dieu d'Iſraël & ſes Prêtres avoient auſſi leur part aux dépouilles, & le Général en recevoit une partie diſtinguée pour ſa perſonne. On gardoit beaucoup d'ordre & de diſcipline dans le camp d'Iſraël. Les femmes en étoient abſolument bannies dans les expéditions; & ceux à qui il étoit arrivé quelque choſe en dormant, étoient obligés de ſortir hors du camp, & de n'y rentrer qu'au ſoir, après avoir lavé leurs habits, & s'être eux-mêmes plongés dans l'eau. Chaque ſoldat portoit un pic à ſa ceinture pour faire un creux dans la terre, lorſqu'il alloit hors du camp aux néceſſités de la nature; après quoi il couvroit le trou, & rentroit dans le camp. Lorſqu'il s'étoit donné un combat, & qu'il n'y avoit qu'une partie de l'armée qui y eût aſſiſté, cette partie demeuroit hors du camp pendant ſept jours, à cauſe des ſouillures contractées par l'attouchement des corps morts; après ce terme, les ſoldats rentroient dans le camp, ayant auparavant lavé leurs corps & leurs habits.

Ch. XXX. Juges établis dans toutes les Villes.

Moïſe ordonne qu'il y ait des Juges dans toutes les Villes, & qu'on rapporte au Grand Prêtre toutes les affaires de conſéquence & de difficile diſcuſſion. Il veut que les Juges ſoient intègres, incorruptibles, qu'ils jugent ſans acception de perſonne, qu'ils ne reçoivent point de préſens; que dans les châtimens qu'on impoſe, on évite une trop grande rigueur; qu'on ne laiſſe les corps des ſuppliciés ſur la potence, que juſqu'au coucher du Soleil; que ceux que l'on condamne au fouet, ou à la baſtonnade, ne reçoivent pas plus de quarante coups. Qu'on puniſſe ſévèrement les calomnia-

teurs & les faux témoins, & qu'on leur faſſe ſouffrir la peine du talion. Que perſonne ne ſoit condamné ſur le témoignage d'un ſeul ; il faut deux ou trois témoins pour faire foi contre un accuſé.

Précis des Lois de Moïſe.

Devoirs des enfans envers leurs pères & mères, & des pères & mères envers leurs enfans.

Les pères & mères, juſqu'au temps de la Loi, avoient été les Juges de leurs enfans. Moïſe veut que les Juges connoiſſent des fautes des enfans contre leurs pères. Il ordonne aux enfans d'honorer leurs pères & leurs mères, & de les ſecourir dans leurs beſoins. Il condamne à la mort les enfans rebelles, déſobéiſſans, débauchés, qui frappent, ou qui outragent de paroles leurs pères & leurs mères. Il n'ordonne rien contre les parricides, comme s'il avoit cru ce crime impoſſible. Le père peut vendre ſes enfans pour eſclaves dans le cas d'une extrême néceſſité. Mais il lui eſt défendu de les faire paſſer par le feu en l'honneur du Dieu Moloc, ſoit qu'on les fît ſimplement paſſer au deſſus des flammes, ou entre deux feux, par une manière de luſtration ſuperſtitieuſe ; ſoit qu'on les conſumât réellement dans les flammes en l'honneur de ce faux Dieu, comme il n'étoit que trop ordinaire.

Homicide caſuel.

Homicide volontaire.

Le meurtre volontaire eſt puni de mort ſans rémiſſion ; mais pour le meurtre caſuel & involontaire, Dieu avoit aſſigné ſix Villes d'aſile, trois en deçà, & trois au-delà du Jourdain, en faveur de ceux qui avoient tué quelqu'un ſans le vouloir. Celui qui s'y retiroit, rendoit d'abord compte aux Juges du lieu de l'accident qui étoit arrivé. Si les parens du mort le demandoient, il étoit renvoyé avec eſcorte au lieu où le meurtre s'étoit fait. Lorſque les Juges du lieu l'avoient trouvé coupable, & déclaré que le meurtre n'étoit pas involontaire, il étoit livré aux parens du mort, qui en tiroient eux-mêmes vengeance. S'il étoit trouvé innocent, on le renvoyoit dans la Ville de réfuge, où il demeuroit ſans en ſortir, juſqu'à la mort du Grand-Prêtre ; alors il pouvoit ſe retirer en liberté dans le lieu de ſa demeure. Que ſi avant ce temps il étoit rencontré hors de la Ville de réfuge par les parens du mort, ils pouvoient le mettre à mort impunément. Ces Lois ſont en faveur de l'étranger, ou du proſélyte, comme de l'Iſraélite & du naturel du pays.

Adultère & autres crimes ſemblables, punis de mort.

L'adultère, l'inceſte, la ſodomie, les crimes abominables contre nature, ſont punis de mort dans celui qui les fait, comme dans celui où celles qui les ſouffrent. Si une fille promiſe en mariage, eſt violée à la campagne, l'homme ſeul

ſera puni de mort ; ſi elle eſt violée dans la Ville, l'homme & la fille ſeront mis à mort. La fille n'a point d'excuſe; elle pouvoit crier, & demander du ſecours contre la violence. La proſtitution de l'un & de l'autre ſexe étoit ſévèrement interdite dans Iſraël. Il étoit très-expreſſément défendu d'offrir au Temple le prix d'un commerce honteux. Celui qui a déshonoré une fille, eſt tenu de la prendre pour femme. Si le père ne la veut pas accorder, le corrupteur lui donnera pour dot, autant que la fille peut eſpérer. La Loi défend, ſous peine de la vie, au mari, d'approcher de ſa femme durant ſes incommodités ordinaires. Elle permet, ou plutôt elle tolère le divorce; & permet aux parties ſéparées de ſe marier à d'autres; mais elle défend au mari qui a répudié ſa femme de la reprendre, après qu'elle aura épouſé un autre homme, dont elle aura encore été renvoyée [1].

Précis des Lois de Moïſe.

Divorce permis, ou toléré.

On a vu ci-devant les Lois qui condamnent le vol, & qui règlent la manière de la reſtitution. L'uſure eſt fort défendue aux Iſraélites envers leurs frères; mais les Hébreux ſe la croyoient permiſe envers les Cananéens, que Dieu avoit dévoués à l'anathème. Si le créancier vouloit prendre des gages chez ſon débiteur, il ne pouvoit entrer dans la maiſon, mais il devoit attendre à la porte, que le débiteur lui apportât quelque choſe. Il ne lui étoit pas permis de prendre pour gages l'habit d'une femme veuve, ni d'emporter en même temps les deux meules, dont on ſe ſervoit pour moudre le grain dans chaque maiſon, mais ſeulement l'une des deux. S'il prenoit en gage les habits ou la couverture d'un pauvre, il devoit les lui rendre le ſoir même, afin que le pauvre eût de quoi ſe couvrir pendant la nuit. Dieu défend aux riches de retenir le ſalaire de l'ouvrier à gage; il veut qu'on le lui paye avant la nuit. Il ordonne encore que les Hébreux s'entre-ſecourent, enſorte qu'il n'y ait point de mendians parmi eux. Que les riches ne refuſent point de prêter aux pauvres, ſous prétexte qu'ils ne retireront point de profit de leur prêt & qu'ils riſquent de perdre ce qu'ils prêtent. Que perſonne ne touche aux bornes du champ de ſon prochain. Que l'on ne retourne pas au champ chercher une gerbe qu'on y aura oublié. Qu'on laiſſe quelque choſe à glaner dans les champs, & à grappiller dans les vignes. Il eſt per-

Uſure condamnée.

Lois en faveur des débiteurs.

(1) *Deut.* XXIV. 1. 2. 3. 4. &c.

Précis des Lois de Moïſe.

mis aux paſſans d'entrer dans une vigne, & d'y manger du raiſin, & de prendre en paſſant quelques épis dans un champ pour ſe ſubſtanter. Mais il n'eſt pas permis d'en emporter. La Loi recommande par-tout l'humanité envers les étrangers, les pauvres & les orphelins, & la charité envers tous, même envers ſes ennemis.

CH. XXXI.

Humanité commandée, même envers les bêtes.

Le Seigneur, pour inſpirer aux hommes l'humanité envers leurs égaux, veut qu'on en ait même envers les bêtes. Qu'on ne faſſe point travailler les animaux le jour du Sabbat, qu'on ne lie pas la gueule du bœuf qui foule le grain; que dans l'Année ſabbatique les animaux aient libre pâture par-tout; qu'on ne prenne point la mère dans le nid avec ſes œufs, ou ſes petits; qu'on n'accouple point enſemble des animaux de différentes eſpèces; qu'on ne coupe point les mâles; qu'on ne faſſe point labourer enſemble des animaux de nature diverſe, & de forces trop inégales.

Animaux purs & impurs; l'uſage des premiers étoit permis, & celui des autres défendu.

L'uſage de la chair de toute ſorte d'animaux, n'étoit pas permis chez les Iſraélites. Moyſe donne un long dénombrement des animaux à quatre pieds, des oiſeaux & des poiſſons qui étoient cenſés impurs, & dont il étoit défendu de manger. En général tous les animaux à quatre pieds qui n'ont pas la corne du pied fendue, & ne ruminent point, paſſent pour ſouillés, & on n'en doit point manger. Parmi les poiſſons, ceux qui n'ont pas des nageoires & des écailles, ſont déclarés impurs. Les animaux dont on n'uſoit point, ne ſouilloient pas étant vivans, ceux qui les touchoient; mais quiconque avoit touché leur cadavre, étoit impur juſqu'au ſoir, & n'étoit purifié qu'en lavant ſon corps & ſes habits. Tout animal mort de lui-même, ou déchiré par une bête ſauvage, étoit impur. L'uſage du ſang & de la graiſſe des animaux étoit auſſi défendu, comme auſſi le nerf de la cuiſſe, même dans les animaux purs. On en a vu la raiſon dans l'Hiſtoire de Jacob.

Divers accidens dans leſquels on contractoit les ſouillures légales.

Il y avoit pluſieurs choſes dans le commerce de la vie, qui rendoient les hommes impurs & ſujets aux purifications légales; par exemple, avoir touché un mort, ſe trouver dans la maiſon où il étoit, aſſiſter à ſes funérailles, rendoient l'homme impur pour ſept jours; enſorte qu'on ne pouvoit entrer en commerce avec perſonne, qu'après ſept jours; & le ſeptième jour il étoit ordonné, ſous peine de la vie, de ſe purifier par l'eau d'expiation, où l'on jetoit de

de la cendre de la Vache rouge. La lèpre, la gonorrhée, ſoit habituelle ou caſuelle, rendoient auſſi les hommes impurs, tandis que ces maux duroient. L'incommodité ordinaire aux femmes, & les ſuites de leurs couches, leur imprimoient une ſorte d'impureté, qui ſe communiquoit aux perſonnes & aux choſes qu'elles avoient touchées.

Précis des Lois de Moïſe.

Une femme nouvellement accouchée d'un garçon, étoit ſouillée durant quarante jours; après la naiſſance d'une fille, pendant quatre-vingts jours; elle ne pouvoit alors toucher aux choſes ſaintes, ni aller à la porte du Tabernacle; mais après que ces jours étoient écoulés, elle venoit au Tabernacle, & offroit pour l'expiation de ſon impureté un Agneau avec une Tourterelle; ou ſi elle étoit pauvre, deux jeunes Pigeons, ou deux Tourterelles. Il y avoit ſur le ſujet de la lèpre bien des cérémonies à obſerver, tant pour la reconnoître & la diſtinguer, que pour la guérir & l'éviter, que pour en être purifié lorſqu'on en étoit infecté. C'eſt ce que l'on peut voir dans le Lévitique.

Le Seigneur ordonne la fidélité dans le commerce, & défend d'avoir des meſures inégales pour vendre & pour acheter, pour recevoir & pour délivrer. Il veut qu'on ait beaucoup de reſpect pour les vieillards, & qu'on ſe tienne debout en leur préſence. Il ordonne à peu près la même choſe à l'égard des Magiſtrats, des Juges & des Princes du peuple. Il veut que les Iſraélites portent des houpes aux quatre coins de leurs manteaux, & des franges au bas de leurs habits ou de leurs robes, afin qu'ils ſe ſouviennent en les voyant, de la Loi du Seigneur. Les filles n'héritoient, qu'au défaut des mâles. Les filles héritières ne pouvoient épouſer que des hommes de leur Tribu ou de leur famille, afin que les biens & les héritages ne fortiſſent point de leur parenté. Si un homme mouroit ſans enfans, ſon frère étoit obligé d'épouſer ſa veuve, & de lui ſubſtituer des enfans qui fiſſent revivre ſon nom; s'il refuſoit de le faire, la veuve de ſon frère le citoit à la porte de la Ville, lui ôtoit le ſoulier du pied, lui crachoit au viſage, & lui diſoit: *C'eſt ainſi que ſera traité celui qui refuſe d'édifier la maiſon de ſon frère dans Iſraël.* Si un homme ne laiſſoit point d'enfans, ſes frères héritoient de ſes biens; s'il n'avoit point de frère; ſes biens alloient à ſes oncles paternels; & s'il n'avoit point d'oncles paternels, ils alloient aux plus proches parens.

Reſpect dû aux vieillards & aux Magiſtrats.

L'homme doit épouſer la veuve de ſon frère mort ſans enfans.

Précis des Lois de Moïse.

Eaux de jalousie ordonnées par la Loi.

Lorsqu'un homme avoit conçu de la jalousie contre sa femme, ou qu'il avoit quelque soupçon contre sa fidélité, il pouvoit lui faire boire les eaux de jalousie ; & voici ce qui se pratiquoit dans ces occasions (1). Le mari amenoit sa femme devant le Prêtre, & il offroit un vase plein de farine d'orge, mais sans huile ni encens. Le Prêtre présentoit cette femme devant le Seigneur ; il prenoit de la poussière qui étoit sur le pavé du Temple, & la jetoit dans l'eau qu'il devoit lui faire boire, prononçoit sur cette eau des malédictions contre la femme, sous condition toutefois qu'elle fût coupable ; après cela il lui ôtoit son voile, lui mettoit sur les mains l'offrande de jalousie, c'est à-dire la farine d'orge dont on a parlé ; & tenant lui même en main les eaux amères, il lui récitoit ces paroles écrites sur une tablette : Si vous êtes innocente du soupçon que votre mari a conçu contre vous, ces eaux ne vous nuiront point ; mais si vous avez violé la foi que vous lui devez, que le Seigneur vous rende un objet de malédiction ; que ces eaux fassent pourrir votre ventre & votre cuisse. La femme répondoit, *Amen*, *Amen*. Après cela le Prêtre ratifioit la tablette, ou le parchemin sur lequel ces malédictions étoient écrites, & les délayoit dans l'eau qu'il faisoit boire à la femme. Si elle étoit innocente, elle n'en souffroit rien, & avoit des enfans. Si les soupçons de son mari étoient bien fondés, elle périssoit misérablement.

Sang qui servoit de preuve de la virginité d'une jeune femme.

Lorsqu'un homme ayant épousé une fille, venoit à s'en dégoûter, & l'accusoit, en disant qu'il ne l'avoit pas trouvée vierge (2) ; le père & la mère de la fille apportoient pour sa justification devant les Juges, le linge dans lequel paroissoit le sang de sa virginité ; & alors le mari étoit condamné à être battu à coups de verges, & à payer cent sicles d'argent au père de la fille, sans pouvoir jamais répudier son épouse. Mais si l'accusation du mari se trouvoit vraie, il renvoyoit sa femme, & elle passoit pour infame. Un mari qui avoit deux femmes, n'avoit pas la liberté de transporter les droits du premier-né, à l'enfant de celle qu'il aimoit le plus, au préjudice du fils de celle qu'il aimoit moins. Celui qui étoit réellement le premier-né, jouissoit des droits attachés à sa naissance.

(1) *Num.* v, 14. (2) *Deut.* xxii. 14.

Lorſque les Hébreux bâtiſſoient une maiſon, ils étoient obligés de conſtruire autour du toit qui étoit en plate-forme, un mur à hauteur d'appui, pour empêcher qu'on ne tombât du haut de la maiſon dans la rue.

Précis des Lois de Moïſe.

Il y avoit pluſieurs ſortes de vœux uſités parmi les Hébreux; ils pouvoient ſe vouer eux-mêmes au Seigneur, ou y dévouer une autre perſonne qui étoit à eux, comme un père ſes enfans ou ſes eſclaves. On rachetoit les perſonnes ainſi vouées pour de l'argent. Un homme depuis vingt juſqu'à ſoixante ans, donnoit cinquante ſicles (1); la femme trente (2); un garçon depuis cinq juſqu'à vingt ans, donnoit vingt ſicles (3), & une fille dix; un homme au-deſſus de ſoixante ans, donnoit quinze ſicles (4); une femme dix. Les pauvres étoient taxés ſelon leurs facultés par le Prêtre. Un animal pur qui étoit voué, ne ſe rachetoit point, mais on l'immoloit au Seigneur; un animal impur étoit vendu au profit du Prêtre: ſi celui qui l'avoit voué, le vouloit racheter, il ajoutoit un cinquième à la valeur fixée par le Prêtre. Il en étoit de même d'une maiſon ou d'un champ: ſi le propriétaire ne rachetoit auſſitôt ſa maiſon ou ſon champ, il n'avoit plus de droit d'y rentrer, même au Jubilé. Les premiers-nés appartenans de droit au Seigneur, ne pouvoient pas lui être voués. Dieu menace de punir ſévèrement ceux qui manquent de fidélité dans l'exécution de leurs vœux, ou qui différent de ſatisfaire.

CH. XXXII. Diverſes ſortes de vœux uſités parmi les Iſraélites.

On pouvoit auſſi dévouer à l'anathème les perſonnes, les animaux, ou autres choſes. On mettoit à mort ce qui avoit vie, & les autres choſes demeuroient au Prêtre, ſans qu'on pût les racheter. Une fille qui eſt encore dans la maiſon de ſon père, ne peut faire de vœux, que ſous le bon plaiſir de ſon père. Si celui-ci étant informé du vœu de ſa fille, ne dit rien, ſon ſilence eſt pris pour conſentement; s'il s'y oppoſe, le vœu eſt nul. Si c'eſt une femme mariée, ſon mari peut ratifier ou annuller ſes promeſſes; mais il n'a qu'un jour pour s'expliquer. S'il attend le ſecond jour, le

Anathème; manière dont on dévouoit les hommes & les autres choſes à l'anathème.

(1) Les 50 ſicles, font 81 liv. 10 den.

(2) Les 30 ſicles, font 48 liv. 12 ſ. 6 den.

(3) Les 20 ſicles, font 32 liv. 8 ſ. 4 den.

(4) Les 15 ſicles, font 24 liv. 6 ſ. 3 den.

Précis des Lois de Moïſe.

vœu ſubſiſte. Les femmes veuves répudiées étant maîtreſſes d'elles-mêmes, ſont tenues à toutes les promeſſes qu'elles auront faites au Seigneur.

Nazaréens, leurs vœux, leur abſtinence, leurs exercices.

Les Nazaréens faiſoient vœu au Seigneur de s'abſtenir de vin, & de tout ce qui peut enivrer, ou pendant un certain temps, ou pour toute leur vie. Ils ne faiſoient point couper leurs cheveux, & n'aſſiſtoient à aucunes funérailles, pendant tout leur Nazaréat. Après le temps accompli, ils ſe préſentoient à la porte du Tabernacle, & offroient au Seigneur un Agneau en holocauſte, une Brebis pour le péché, & un Bélier pour le ſacrifice pacifique. Après que ces victimes étoient immolées, on coupoit les cheveux du Nazaréen, & on les jetoit ſur le feu de l'Autel; enſuite le Prêtre mettoit dans la main du Nazaréen une épaule du Bélier, & des offrandes de pain & de gâteaux; le Nazaréen remettoit le tout entre les mains du Prêtre, qui les élevoit en préſence du Seigneur, & ainſi ſe terminoit la cérémonie du Nazaréat; le Nazaréen pouvoit après cela boire du vin comme auparavant. Si pendant le temps de ſon vœu, il mouroit par haſard une perſonne en ſa préſence, cette mort lui imprimoit une ſouillure qui rendoit inutile tout ce qu'il avoit fait juſqu'alors, il étoit obligé de recommencer les exercices de ſon Nazaréat, & d'offrir deux Pigeonneaux pour l'expiation de ſa ſouillure.

Divorce toléré, en quel cas.

Le divorce étoit toléré dans Iſraël, pour obvier à de plus grands maux; Moyſe ne s'exprime pas d'une manière bien préciſe ſur les cauſes qui pouvoient autoriſer un homme à répudier ſa femme: mais on doit croire que ces cauſes ne devoient pas être légères. On a très-peu d'exemples de divorce parmi les Juifs anciens: les modernes ont fait ce qu'ils ont pu, pour rendre encore cette action plus longue & plus difficile. La loi ne permet pas expreſſément le divorce aux femmes; & on n'en trouve aucun exemple parmi les Hébreux, avant Salomé, ſœur du grand Hérode. Mais retournons à l'Hiſtoire que nous avons interrompue, pour donner de ſuite un précis des Lois de Moyſe, publiées en différentes rencontres durant les quarante ans de leur voyage du déſert.

Ch. XXXIII. Révolte de

Pendant ce temps arriva la ſédition de Coré, Dathan & Abiron contre Moyſe & Aaron [1]. On n'en fait pas diſtinc-

(1) *Num.* xvi. *& ſeq.*

tement l'année, ni le lieu ; les uns la placent dans le campement de Sinaï ; d'autres à Cadesbarné ; d'autres au campement de Jétébata (1). Quoi qu'il en ſoit, voici ce qui ſe paſſa dans cette occaſion. Coré étoit un des principaux de la Tribu de Lévi, puiſqu'il étoit fils de Caath, fils de Lévi, par Iſaar ſon père, de même qu'Aaron l'étoit par Amram. Ils étoient lui & Aaron dans le même degré de parenté par rapport à Lévi, chef de la Tribu. Dathan & Abiron & Hon, étoient petits-fils de Ruben, fils aîné de Jacob. D'un côté, Coré jaloux de ce que Aaron & ſa famille avoient ſeuls les droits & les honneurs du Sacerdoce ; & de l'autre, Dathan, Abiron & Hon, fâchés de voir que Moyſe ſeul eût la conduite du peuple, & qu'il fût, pour ainſi dire, le Prince Souverain de ſa Nation, prétendirent partager avec eux ces honneurs & ces prérogatives : c'eſt pourquoi ils formèrent un parti compoſé de deux cents cinquante des principaux Lévites, & vinrent trouver Moyſe. Coré lui dit : C'en eſt trop ; il y a trop long-temps que vous nous dominez ; vous devez ſavoir que tout le peuple eſt un peuple de Saints, & que le Seigneur eſt avec eux. Pourquoi vous élevez-vous ſur le peuple du Seigneur ? Moyſe ſe proſternant contre terre, leur dit : Demain au matin le Seigneur fera connoître ceux qui ſont à lui, & ceux qui ſont dignes de s'approcher de lui. Faites ce que je vas vous dire : Que chacun de vous prenne ſon encenſoir, & demain vous y mettrez de l'encens pour l'offrir au Seigneur ; celui dont Dieu recevra l'encens, ſera reconnu pour ſon Prêtre. Ce ſera celui-là que le Seigneur aura choiſi : C'en eſt trop, enfans de Lévi ; vous devriez être contens de l'honneur que Dieu vous a fait. Eſtimez vous peu de choſe qu'il vous ait choiſis & ſéparés de tout le peuple pour le ſervir dans ſon Tabernacle ? Il faut encore que vous uſurpiez le Sacerdoce, & que vous vous éleviez contre le Seigneur : Car qui eſt Aaron pour murmurer contre lui ?

Année incertaine. Coré, Dathan & Abiron. Sédition de Coré.

Moyſe ayant enſuite envoyé querir Dathan & Abiron pour leur parler, ils ne voulurent pas venir ; & ils répondirent : Nous n'irons point : N'eſt-ce pas aſſez que vous nous ayiez fait ſortir d'une terre où couloient des ruiſſeaux

(1) *Deuter.* x. 8. Voyez le Commentaire.

Année incertaine.

de lait & de miel, pour nous faire périr dans ce déſert; ſans que vous prétendiez encore nous dominer ? Vraiment vous nous avez fait entrer, comme vous le promettiez, dans une terre où coulent des ruiſſeaux de lait & de miel, & vous nous avez donné des champs & des vignes à poſſéder ? Voulez-vous encore nous arracher les yeux ? Nous n'irons point. Moyſe indigné d'une telle réponſe, dit au Seigneur : Ne regardez point leur ſacrifice ; vous ſavez que je n'ai jamais rien pris d'eux, pas même un Anon, & que je ne leur ai jamais fait aucun tort.

Le lendemain Coré & toute ſa troupe, qui étoit de deux cents cinquante Lévites, vinrent chacun avec leur encenſoir, & tout le peuple s'étant aſſemblé à l'entrée du Tabernacle, la gloire du Seigneur apparut dans la nuée, & le Seigneur dit à Moyſe & Aaron : Séparez-vous du milieu de cette aſſemblée, afin que je la détruiſe tout d'un coup. Mais Moyſe & Aaron s'étant jetés le viſage contre terre, s'écrièrent : Dieu très-fort, Maître de la vie de toute chair, votre colère éclatera-t-elle contre tous pour le péché d'un ſeul ? Le Seigneur ajouta : Ordonnez à tout le peuple qu'il ſe ſépare des Tentes de Coré, de Dathan & d'Abiron. Moyſe s'avança avec les Anciens d'Iſraël, du côté où étoient les Tentes de ces hommes ; Et il dit au peuple : Retirez-vous des Tentes de ces hommes impies, & ne touchez à rien de ce qui eſt à eux, de peur que vous ne ſoyiez enveloppés dans leur châtiment. Tout le peuple s'étant donc éloigné, Dathan & Abiron, avec leurs femmes & leurs enfans, ſe tinrent à l'entrée de leurs Tentes, accompagnés de toute la troupe des ſéditieux. Alors Moyſe dit à l'aſſemblée : Vous allez voir ſi c'eſt le Seigneur qui m'a envoyé, ou ſi c'eſt de mon chef que j'ai fait ce dont ces gens ſe plaignent : S'ils meurent d'une mort ordinaire, ce n'eſt point le Seigneur qui m'a envoyé ; mais ſi le Seigneur fait contre eux un prodige, & que la terre s'ouvre & les engloutiſſe avec tout ce qu'ils ont, & qu'ils deſcendent tout vivans dans le ſéjour des morts, vous connoîtrez qu'ils ont blaſphémé contre le Seigneur, & qu'ils m'ont injuſtement calomnié.

Terrible punition de Coré, d'Abiron & de leurs complices.

A peine avoit-il achevé ces paroles, que la terre s'ouvrit ſous leurs pieds, & qu'elle les dévora avec leurs Tentes, & tout ce qui leur appartenoit : ainſi ils furent

enterrés tout vivans, & ils périrent du milieu du peuple. Tout Iſraël à la vue de ce ſpectacle, & aux cris des mourans, s'enfuit tout effrayé, craignant que la terre ne les engloutit auſſi. Il arriva alors un grand miracle ; c'eſt que dans le malheur arrivé à Coré, ſes enfans furent épargnés (1), apparemment parce qu'ils n'étoient point entrés dans ſa révolte. La colère du Seigneur ne fut point encore ſatisfaite par ce châtiment : à la même heure un feu ſortit du Seigneur, ſe jeta ſur les deux cents cinquante Conjurés, les étouffa & les réduiſit en cendres. Dans ce moment Dieu dit à Moyſe d'envoyer Eléazar fils d'Aaron, pour prendre les encenſoirs des ſéditieux, qui étoient demeurés au milieu de l'embraſement, & de diſperſer la flamme qui brûloit encore, & de les réduire en lames, pour les attacher à l'Autel des holocauſtes ; parce qu'il ne falloit plus les employer à des uſages profanes, ayant été une fois ſanctifiés par l'encens qu'on vouloit offrir au Seigneur ; & afin que les enfans d'Iſraël les viſſent, & les euſſent devant les yeux comme un ſigne & un monument de la vengeance du Seigneur, contre ceux qui s'étoient voulu ingérer d'offrir l'encens au Seigneur ; quoiqu'ils ne fuſſent ni de la race d'Aaron, ni appelés du Seigneur à ce miniſtère. Eléazar exécuta ſur le champ les ordres du Seigneur.

Année incertaine.

Le lendemain toute la multitude des Iſraélites murmura contre Moïſe & Aaron, en diſant : C'eſt vous qui avez fait mourir le peuple du Seigneur. Et comme le bruit s'augmentoit, & que la ſédition ſe formoit, Moïſe & Aaron s'enfuirent au Tabernacle de l'Alliance, & dès qu'ils y furent entrés, la gloire du Seigneur y parut, & la nuée les couvrit d'une manière qui déſignoit ſa préſence. Dieu dit donc à Moïſe : Retirez-vous du milieu de cette multitude, & je vais l'exterminer dans ce moment. Ils ſe jetèrent le viſage contre terre, & Moïſe dit à Aaron : Prenez vîte votre encenſoir avec de l'encens, & allez promptement vers le peuple, pour expier la multitude, & pour détourner de deſſus elle les effets de la colère de Dieu ; car il prévit bien que Dieu alloit frapper ſon peuple de quelque plaie. En effet le feu commençoit à embraſer le camp ; & Aaron y étant accouru, l'encenſoir fumant à la main, ſe mit entre les vi-

Murmures des Iſraélites contre Moïſe.

(1) *Num.* xxvi. 11.

Année incertaine.

vants & les morts', pria pour le peuple, offrit l'encens, & le feu s'éteignit. Il mourut dans cette incendie quatorze mille ſept cents hommes, ſans compter ceux qui étoient péris auparavant dans la ſédition de Coré.

CH. XXXIV. Verge d'Aaron qui fleurit pour preuve de ſa vocation au ſacerdoce.

Le Seigneur dit enſuite à Moïſe : Ordonnez aux enfans d'Iſraël d'apporter douze verges, une verge par Tribu; d'écrire ſur chaque verge le nom du Prince de la Tribu, au nom de laquelle elle ſera offerte, & qu'Aaron apporte auſſi la verge inſcrite de ſon nom; vous mettrez toutes ces verges dans le Tabernacle de l'Alliance, dans le lieu le plus ſacré, d'où j'ai accoutumé de vous parler. La verge de celui que j'ai choiſi pour être Prêtre, fleurira; & j'arrêterai ainſi les plaintes des enfans d'Iſraël, & les murmures qu'ils font contre vous. Les Princes des Tribus donnèrent donc chacun leur verge, & Moïſe les mit dans le Sanctuaire [1]. Le jour ſuivant on tira les verges, & on trouva que celle d'Aaron avoit pouſſé des feuilles, des boutons, des fleurs & des fruits; & qu'en une nuit elle avoit produit des amendes toutes formées. Les Iſraélites ne purent réſiſter à l'évidence de ce miracle ; mais ils n'en furent ni plus dociles, ni plus obéiſſans au Seigneur. Dieu dit à Moïſe de mettre la verge d'Aaron qui avoit fleuri, dans le Tabernacle du Témoignage, afin qu'elle y demeurât comme un monument de la rebellion des enfans d'Iſraël, & qu'ils ceſſaſſent de murmurer contre lui.

Moïſe exécuta les ordres du Seigneur, & les Iſraélites effrayés de tant de morts, vinrent trouver Moïſe, & lui dirent : Vous voyez que nous périſſons tous, & que quiconque s'approche du Tabernacle du Seigneur eſt frappé de mort; ſerons-nous donc exterminés ſans qu'il en reſte un ſeul? Il eſt probable qu'ils ne dirent cela que dans un eſprit de crainte & de componction, à peu près de même qu'au pied du Mont Sinaï, ils avoient dit à Moïſe (2) : Parlez-nous vous-même, & que le Seigneur ne parle pas, de peur que nous ne périſſions. Pourquoi nous expoſer à l'approche de ce feu dévorant? Auſſi le Seigneur dit ici à Moïſe (3), qu'Aaron ſeul & ſes fils s'approchent du Tabernacle; qu'ils portent l'iniquité des enfans d'Iſraël, & que nul autre ne ſe préſen-

(1) *Num.* XVII. 19. (2) *Exod.* XX. 19.
(3) *Num.* XVIII.

te pour y faire les fonctions du Sacerdoce. Que les Lévites ſervent les Prêtres, & obéiſſent à leur commandement; mais qu'ils ne s'approchent ni de l'Autel, ni des vaſes du lieu Saint; de peur qu'ils ne périſſent eux-mêmes, & les Prêtres avec eux. Que ſi un étranger veut s'ingérer dans le Sacré Miniſtère, ou s'il entreprend de toucher aux choſes ſacrées, qu'il ſoit mis à mort.

Année incertaine.

Après que les Iſraélites eurent voyagé pendant trente-ſept ans dans les déſerts de l'Arabie-Pétrée, autour des montagnes de l'Idumée, & vers la partie Méridionale de la terre de Canaan; après avoir été deux fois ſur le Golphe Elanitique de la Mer-Rouge, ils vinrent d'Aſiongaber, Ville ſituée ſur cette Mer, à Mozeroth près Cadesbarné. Il y avoit trente-neuf ans qu'ils étoient ſortis de l'Egypte, & le Seigneur voulut enfin exécuter ſes promeſſes, en les faiſant entrer dans la terre qu'il leur avoit promiſe. Les Iſraélites eſſayèrent d'y entrer par le chemin le plus court, qui étoit un défilé qu'on nomme des eſpions; mais ils furent repouſſés par le Roi d'Arad, du nombre des Cananéens, qui les vint attaquer au paſſage, les battit, & emporta ſur eux de riches dépouilles (1). Les Hébreux, dans cette extrémité, firent un vœu de dévouer à l'anathème les Villes du Roi d'Arad. Le Seigneur les exauça, & l'ayant attaqué à leur tour, ils le défirent, détruiſirent ſes Villes & nommèrent le lieu de leur victoire *Horma*, c'eſt-à-dire anathème. Mais leur vœu ne s'exécuta dans toute ſa plénitude, qu'aſſez long-temps après, lorſque Joſué étant entré dans la terre promiſe, attaqua le Roi d'Arad, & dévoua ſes Villes à l'anathème (2).

AN DU M. 2552. Avant J. C. 1488. Les Iſraélites veulent entrer dans la terre promiſe. Ils ſont battus par le Roi d'Arad.

CH. XXXV. Ambaſſade des Iſraélites au Roi des Iduméens.

Moïſe envoya en ce temps-là des Ambaſſadeurs au Roi d'Edon (3), pour lui dire: Vous ſavez tous les maux que nous avons ſoufferts, de qu'elle ſorte les Egyptiens nous ont opprimés, & comme enfin le Seigneur nous a exaucés, & nous a fait ſortir de l'Egypte. A préſent que nous ſommes dans la Ville de Cadés, à l'extrémité de vos états, nous vous prions de nous permettre de paſſer par votre pays. Nous n'irons point au travers des champs, ni des vignes, nous ne boirons point les eaux de vos puits, nous

(1) *Num.* XXI. 1. 2. 3. (2) *Joſué* XII. 14.
(3) *Num.* XX. 14.

AN DU M. 2552. Avant J. C. 1448.

marcherons par le chemin public, ſans nous détourner ni à droit, ni à gauche, juſqu'à ce que nous ſoyions ſortis hors de vos terres. Mais Edom lui répondit : Vous ne paſſerez point par mon pays, autrement je viendrai en armes à votre rencontre. Les enfans d'Iſraël inſiſtèrent, & lui dirent qu'ils ne feroient que paſſer promptement par le chemin ordinaire, & qu'ils payeroient l'eau qu'eux & leurs beſtiaux pourroient boire ; mais il leur refuſa durement le paſſage, & ſe mit d'abord en campagne avec une multitude infinie pour leur diſputer le paſſage. Le Seigneur ne voulut pas que les Iſraélites attaquaſſent l'Idumée (1) ; il leur dit de tourner autour de leur pays, & de côtoyer leurs frontières, afin que voyant la multitude, ils les craigniſſent ; mais, ajouta-t-il, gardez-vous bien de les attaquer ; car je ne vous donnerai pas un ſeul pied de terre dans leur pays. J'ai donné à Eſaü le Mont de Séïr. Vous acheterez d'eux tout ce que vous mangerez, & vous payerez l'eau que vous boirez.

CH. XXXVI. Mort de Marie, ſœur de Moïſe.

Cependant Marie, ſœur de Moïſe, mourut à Cadés (2), où le peuple étoit campé. Elle avoit environ cent trente ans, étant plus âgée que Moïſe de quelque huit ou dix ans ; puiſque quand Moïſe fut expoſé ſur le Nil, Marie, ſa ſœur, ſe trouva ſur le bord pour obſerver ce qui lui arriveroit, & qu'elle ſuggéra à la fille de Pharaon de prendre une nourrice à l'enfant parmi les femmes des Hébreux. Elle mourut quatre mois avant ſon frère Aaron, & onze mois avant Moïſe. Les Hébreux font mémoire de ſa mort le premier jour du dixième mois. Euſebe dit [3] qu'on montroit encore de ſon temps le tombeau de Marie à Cadés, près la Ville de Pétra. Saint Gregoire de Nyſſe [4] & ſaint Ambroiſe [5] croient qu'elle garda une virginité perpétuelle. Theodoret [6] la regarde comme la gouvernante & la légiſlatrice des femmes Iſraélites ; ainſi que Moïſe, ſon frère, étoit le Chef & le Légiſlateur des hommes.

Moïſe tire de l'eau du rocher à Cadesbarné.

Etant encore à Cadés [7], comme on vint à manquer d'eau, le peuple, à ſon ordinaire, s'abandonna au murmu-

(1) *Deut.* II. 8. 9.
(2) *Num.* XX. 1.
(3) *Euſeb. in locis.*
(4) *Nyſſen. de virginit. c.* 19.
(5) *Ambroſ. l. de virgin.*
(6) *Theodoret. in Mich* VI. 4.
(7) *Num.* XX. 1. 2. 3. *& ſeq.*

re ; ils s'attroupèrent en tumulte autour de Moïſe & d'Aaron, & leur dirent : Plût à Dieu que nous fuſſions morts avec nos frères devant le Seigneur? Pourquoi nous avez-vous amené dans ce déſert, afin que nous y mourions nous & nos bêtes? Pourquoi nous avez-vous fait venir en ce lieu ſtérile & aride, où l'on ne peut ni ſemer, ni moiſſonner ; où la terre ne produit rien qui ſoit propre à la nourriture de l'homme, & où l'on ne trouve pas même d'eau pour boire? Moïſe & Aaron ayant renvoyé l'aſſemblée, ſe retirèrent dans le Tabernacle de l'Alliance, & s'étant proſternés contre terre, ils crièrent vers le Seigneur, & lui dirent : Seigneur Dieu, écoutez les cris de ce peuple, & ouvrez-leur votre tréſor ; donnez-leur une fontaine d'eau vive, afin qu'ils ſe déſaltèrent, & qu'ils ceſſent de murmurer. Alors la gloire du Seigneur parut dans la nuée, & Dieu parla à Moïſe de cette ſorte : Prenez la verge, & aſſemblez le peuple ; vous & votre frère Aaron, parlez à la pierre devant eux, & elle vous donnera des eaux pour déſaltérer les hommes, & pour abreuver les bêtes. Moïſe obéit, le peuple s'aſſembla auprès du rocher ; & Moïſe encore ému, & indigné des murmures des peuples, leur dit avec quelque eſpèce de défiance [1] : Ecoutez, rebelles & incrédules, pourrons-nous vous tirer de l'eau de ce rocher? En même temps il frappa ſur le rocher avec la verge, & l'eau n'ayant point ſorti au premier coup, il frappa une ſeconde fois, & le rocher s'ouvrit, & fournit de l'eau en abondance au peuple & à ſes beſtiaux.

AN. DU M. 2552. Avant. J. C. 1448.

Mais le Seigneur irrité de la défiance que Moïſe & Aaron avoient témoigné dans cette rencontre, comme ſi l'incrédulité & les murmures du peuple euſſent pu faire révoquer la promeſſe qu'il leur avoit faite de leur donner de l'eau, leur dit : Parce que vous ne m'avez pas cru, & que vous ne m'avez pas ſanctifié devant les enfans d'Iſraël, & que vous avez paru douter de mon pouvoir, ou de ma volonté ; vous ne ferez point entrer ce peuple dans la terre que je leur donnerai. Le murmure du peuple fit appeler ce lieu *Mériba*, c'eſt-à-dire conteſtation ou contradiction. C'eſt là où le Seigneur fut ſanctifié aux yeux de tout ſon peuple, &

(1) *Auguſt. qu.* 19. *in Greg. Numer. & Theodor. qu.* 38. *& in Pſalm. cv.* 32.

qu'il fit voir par la sévérité avec laquelle il parla à Moïse; quelle confiance il veut qu'on ait dans ses promesses, & avec qu'elle ponctualité il veut être servi.

An du M. 2552. Avant J. C. 1448.

Les Israélites ayant quitté la station de Cadés, vinrent au pied du Mont Hor, frontière d'Idumée, & le Seigneur dit à Moïse [1] : Qu'Aaron aille se joindre à ses peuples, & qu'il meure dans ce désert; car il n'entrera point dans la terre que j'ai promise aux enfans d'Israël, parce qu'il n'a pas cru à mes paroles aux eaux de contradiction. Prenez donc Aaron votre frère, & Eléazar son fils, & conduisez-les sur la Montagne de Hor, & après avoir dépouillé Aaron de ses habits de cérémonie, vous en revêtirez Eléazar son fils, & il entrera ainsi dans la dignité de Grand-Prêtre, & succédera à toutes les prérogatives de son père. Pour Aaron, il se réunira à ses pères, & mourra en ce lieu. Moïse exécuta tout ce que le Seigneur avoit commandé : Aaron étant monté avec Moïse & Eléazar sur le Mont Hor, y mourut, & Eléazar fut revêtu des marques de sa dignité. Moïse & Eléazar l'enterrèrent apparemment dans quelque caverne de cette montagne d'une manière si secrète, qu'on n'a jamais su l'endroit où étoit son tombeau. Tout le peuple le pleura pendant trente jours, & on ne quitta le Mont Hor, qu'après que le deuil d'Aaron fut achevé. Il étoit âgé de cent vingt-trois. Malachie dit de lui [2] ; le Seigneur fit avec Aaron & avec sa famille une alliance de vie, de paix ou de prospérité ; & il lui donna sa crainte, & Aaron le craignit, & trembla entendant seulement prononcer son nom. La loi de la vérité fut dans sa bouche, & l'iniquité ne se trouva point dans ses lèvres; il marcha avec Dieu dans la paix & dans l'équité, & il détourna plusieurs de l'iniquité ; car les lèvres du Prêtre conserveront la science, & on le consultera pour apprendre la Loi du Seigneur.

Ch. XXXVII. Mort d'Aaron.

Du Mont Hor, les Israélites allèrent à Selmona, où nous croyons qu'arriva le murmure des Israélites [3], qui fut puni par les serpens que Dieu envoya contre eux. Ceci arriva au sixième mois de l'année, vers le commencement du printemps. Le peuple donc ennuyé du chemin & de la fatigue, commença à murmurer contre Moïse, en disant : Pour-

Chap. XXXVIII. Murmure des Israélites puni par les serpens.

(1) *Num.* xx. 23. *& seq.* (2) *Malac.* ii. 4. 5. 6. 7.
(3) *Num.* xx. 4.

quoi nous avez-vous fait sortir de l'Egypte, pour nous faire mourir dans ce désert ? Le pain nous manque, nous n'avons point d'eau, la manne, cette chétive nourriture, nous fait soulever le cœur. Le Seigneur irrité de ces injustes plaintes, envoya contre eux des serpens brûlans, des seraphes, c'est-à-dire de ces serpens ailés [1], qui sont communs dans l'Arabie & dans l'Egypte [2], & dont les ailes sont à peu près comme celles des chauve-souris. Hérodote [3] qui en avoit vu, dit qu'ils sont assez semblables à l'hydre. Il en passoit tous les ans au printemps une très-grande quantité de l'Arabie-Pétrée dans l'Egypte.

AN DU M. 2552. Avant J. C. 1448.

Les Hébreux étoient alors dans l'Arabie-Pétrée, c'étoit le printemps; il ne fallut qu'un vent fort envoyé de Dieu, pour jeter dans le camp d'Israël une quantité prodigieuse de ces seraphes, ou serpens brûlans, qui mordirent une infinité de personnes, & qui obligèrent les Israélites de recourir à Moïse, & de reconnoître la faute qu'ils avoient faite en murmurant contre le Seigneur. Moïse pria pour eux, & le Seigneur lui commanda de faire un serpent d'airain, de la forme de ceux qui s'étoient jetés dans le camp, de le mettre au-dessus d'une pique, afin que tous ceux qui avoient été mordus, le regardassent seulement, & fussent guéris. Les Pères [4] ont trouvé dans ce serpent élevé sur un bois, la figure de la mort de Jesus-Christ, & le Sauveur lui-même [5] nous a dit qu'il seroit élevé sur la Croix, comme Moïse y avoit élevé le serpent d'airain.

Moïse guérit les Israélites par le serpent d'airain.

De Selmona les Hébreux allèrent camper à Phunon ou Metallo-Phunon, lieu célèbre par ses mines de cuivre [6], qui prit peut-être son nom de Phinon, un des Princes de l'Idumée marqué dans la Genèse (7). De Phunon Ils allèrent à *Oboth*, connu dans Pline sous le nom d'Ebode. On y adoroit le Dieu Obodar, qui étoit un ancien Roi du pays. D'Oboth ils vinrent à Jéabarim, c'est-à-dire les Monceaux d'Abarim sur les frontières, & à l'Orient du pays de Moab, dit Eusèbe, & pas loin de la Ville de Pétra;

Campement de Selmona, d'Oboth, de Jéabarim.

(1) Voyez Isaïe XIV. 24. & XXX. 6.

(2) *Vide Bochart. t. 2. l. 3. c. 13. de animal. sacr. & aut ab eo adductos.*

(3) *Herodot. l. 2. c. 76.*

(4) *Justin. apolog. Ambros. l. 1. apolog. c. 3. Tertul. contrà Judæos. c. 10. &c.*

(5) *Joan. III. 14.*

(6) *Vide Boch. de animal. sacr. to. 2. l. 3. c. 13. Euseb. in locis in Phenon.*

(7) *Genes.* XXXVI. 41.

An du M. 2555. Avant J. C. 1448.

apparemment la même que Haï, dont Jérémie (1) parle comme d'une Ville de Moab. Le Seigneur avoit défendu à Moïſe [2] d'attaquer ni les Moabites, ni les Ammonites, parce qu'il leur avoit donné le pays qu'ils poſſédoient : ce qui obligea les enfans d'Iſraël de tourner autour de leur pays, & de faire un grand circuit pour entrer dans le pays de Canaan. Au reſte, quand on dit qu'ils campèrent à Phunon, à Oboth, à Cadés & dans les autres Villes qui étoient aux Iduméens, aux Chaldéens ou aux Moabites, on ne doit l'entendre que des environs de ces Villes, où les Hébreux campoient, & où ils achetoient les proviſions néceſſaires pour leur voyage.

Campemens du torrent de Zared, de Mathana, de Nahaliel, de Bamoth-Arnon.

De Jéabarim ils vinrent camper ſur le Torrent de Zared, qui ſe dégorge dans la Mer-Morte. Les Iſraélites le paſſèrent trente-huit ans après le premier murmure arrivé à Cadesbarné (3), à l'occaſion des hommes qui avoient été envoyés pour conſidérer la terre de Canaan. De Zared ils allèrent à Bamot-Arnon ; c'eſt-à-dire les hauteurs d'Arnon : Arnon eſt un torrent qui ſépare le pays des Ammonites de celui des Moabites, & qui tombe dans la Mer-Morte. Le livre des guerres du Seigneur cité dans les Nombres (4), ſemble dire que les torrens d'Arnon ſe deſſéchèrent, & que les rochers qui ſont ſur ce fleuve ſe rabaiſſèrent, & s'applanirent en la préſence des Iſraélites & du Seigneur qui les conduiſoit. Il y a quelques paſſages dans les Pſeaumes & dans Habacuc qui ſemblent favoriſer ce ſentiment (5), & le Chaldéen le marque expreſſément ſur le Pſeaume LXXIII. 15. Après le paſſage de l'Arnon, les Iſraélites vinrent à la ſtation qui fut nommée le Puits, à cauſe que Dieu y découvrit un puits à Moïſe, à l'occaſion duquel les Iſraélites chantèrent ce cantique avec refrain : Montez, puits ; chantez ſes louanges : Montez, puits ; les Princes l'ont creuſé, les Chefs de la multitude l'ont ouvert par l'ordre du Légiſlateur, & avec leur bâton : Montez, puits ; chantez ſes louanges.

Campemens de Mathana, de Nahaliel, d'Helmon-de-Blataïm, de Phaſga.

De-là le peuple alla à Mathana, puis à Nahaliel. Euſèbe met ces lieux au-delà & en-deçà du Jourdain, c'eſt-à-dire à l'Orient de l'Arnon. De-là à Dibongad, puis à Helmon-de-

(1) *Jerem.* XLIX. 3.
(2) *Deut.* II. 9. 18. 19.
(3) *Deut.* II. 14.
(4) *Num.* XXI. 14. 15. 16.
(5) *Pſal.* LXXIII. 15. *Habac.* III. 13. 14. 15.

Blataïm, & de-là au Mont Phaſga, près de la Ville de Cademoth-Phaſga. Ainſi ils paſſèrent entre les terres des Ammonites & des Moabites; Dieu leur ayant défendu d'attaquer ni les uns ni les autres. Ce fut alors [1] que Moïſe envoya des députés à Séhon Roi d'Héſebon, qui commandoit aux Amorrhéens de de-là le Jourdain, pour lui dire: Nous vous ſupplions de nous permettre de paſſer par vos terres. Nous paſſerons par le grand chemin; nous ne nous détournerons ni à droit ni à gauche; nous acheterons tout ce qui ſera néceſſaire pour notre nourriture; nous payerons l'eau que nous boirons: permettez-nous ſeulement de paſſer par votre pays, ou du moins de le côtoyer, comme nous l'ont permis les enfans d'Eſaü qui habitent en Seïr, & les Moabites, qui demeurent à Ar ſur l'Arnon, juſqu'à ce que nous ſoyions parvenus au bord du Jourdain, & que nous puiſſions arriver à la terre que le Seigneur doit nous donner.

An du M. 2553. Avant J. C. 1447.

Ch. XXXIX. Séhon refuſe le paſſage par ſes terres aux Iſraélites.

Mais Séhon Roi d'Héſebon ne voulut point leur accorder le paſſage, parce que le Seigneur lui avoit endurci le cœur; il marcha contre les Hébreux avec une puiſſante armée; alors le Seigneur dit à Moïſe qu'il alloit commencer à lui livrer Séhon & ſes ſujets, & exécuter les promeſſes qu'il avoit faites à ſon peuple. Séhon s'avança juſqu'à Jaſa ou Jeſſa, qui n'eſt pas loin de l'Arnon, & livra la bataille aux Iſraélites. Il fut battu & ſon armée taillée en pièces; Iſraël ſe rendit maître de ſes Etats, depuis le torrent d'Arnon juſqu'à celui de Jaboc, il fit paſſer au fil de l'épée les hommes, les femmes & les enfans; les beſtiaux & les dépouilles de leur Ville furent abandonnés au pillage de l'armée, & le peuple s'en étant rendu maître, y habita comme dans un pays conquis, & qui lui avoit été livré par le Seigneur. Ce pays avoit été autrefois aux Ammonites & aux Moabites [2]; mais Séhon en ayant fait la conquête ſur eux, les Hébreux le prirent de bonne grâce, & le poſſédèrent légitimement. Auſſi lorſque ſous Jephté [3], les Ammonites & les Moabites voulurent répéter ce pays, les Iſraélites leur

Il eſt défait, & ſon pays donné aux Hébreux.

(1) Comparez ceci avec Deut. II. 24 25. 26. & Judic. XI. 18. Joſué XIII. 18. qui met Cademoth au delà du Jourdain. Et I. Par. VI. 70. qui la nomme comme une Ville des Lévites.

(2) *Deut.* II 34. 35. Comparé à *Num.* XXI. 25. 26.

(3) *Judic.* XI. 13. & XIII. 25.

firent voir qu'ils n'y étoient plus recevables, & que leurs prétentions étoient mal fondées.

An du M. 2553. Avant J. C. 1447.

Moïse envoya ensuite du monde contre Jazer, Ville située à la source du torrent de Jazer, qui appartenoit à Séhon. Elle fut prise avec tous les lieux qui en dépendoient.

Guerres des Hébreux contre Og Roi de Basan.

Og Roi de Basan ayant vu que Séhon Roi des Amorrhéens avoit succombé aux efforts des Israélites [1], crut qu'il étoit temps de songer à sa propre défense; son pays étant tout voisin de celui de ce Prince. Il assembla donc une puissante armée, & marcha contre Israël jusqu'à Edraï, au-delà, c'est-à-dire au Midi du Torrent de Jaboc. Moïse le combattit, le vainquit, le tua, tailla son armée en pièces, & se rendit maître de tout son pays & de toutes ses places. Og étoit de la race des géans nommés Réphaïm, sa grandeur étoit remarquable. L'Ecriture nous apprend que son lit, qui se conservoit à Rabbat, Capitale des Ammonites, étoit de neuf coudées, c'est-à-dire de quinze pieds quatre pouces & demi de long, & quatre coudées de large [2].

Les Rabins content plusieurs choses incroyables de ce géant. Ils prétendent que ce lit qu'on montroit à Rabbat, n'étoit que son berceau, & qu'étant devenu grand, il avoit six-vingts coudées de haut. Qu'il vivoit avant le déluge, & que les eaux du déluge ne lui venoient que jusqu'aux genoux. Voilà ce qui s'appelle pousser l'exagération au-delà de ce qu'elle peut aller. Le pays de Basan s'étendoit entre le Jourdain à l'Occident, & les montagnes de Galaad au Couchant; le Torrent de Jaboc au Midi, & les Montagnes d'Hermon, & le pays de Gessur & de Machati au Nord. C'étoit un des plus fertiles cantons de ces pays là. La plus grande partie de Basan fut possédée par la demie Tribu de Manassé, par une partie de celle de Gad, & par les descendans de Jaïr [3]. Les terres de Séhon furent données en partage à la Tribu de Ruben, & à une partie de celle de Gad [4], comme on le verra ci-après.

Ch. XL.

Balac Roi de Moab fait venir Balaam, pour maudire les Israélites.

Après ces victoires, les enfans d'Israël vinrent camper dans les campagnes de Moab, assez près du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho, qui est au Couchant de ce fleuve. Leur dessein étoit de passer incessamment le Jourdain, pour entrer

(1) *Num.* XXI. 33. 34. 35. 36. *Deut.* III. 1. 11.

(2) *Deut.* III. 11. *de fer.*

(3) *Num.* XXXII. 41. & *Deut.* III. 14.

(4) XXXII.

dans

dans le pays de Canaan. Mais le Roi de Moab craignant que les Israélites, après avoir détruit les Royaumes de Séhon & Og, ne vinssent aussi l'attaquer, se ligua avec les Ammonites ses frères, & les Madianites ses voisins, qui habitent dans les montagnes qui sont à l'Orient de la Mer-Morte, pour s'opposer aux Israélites. Balac, c'est le nom du Roi des Moabites, envoya donc des députés à Balaam fils de Béor, fameux devin, qui demeuroit à Péthore sur l'Euphrate, pour l'inviter à venir prononcer des malédictions contre Israël, & à le dévouer à tous les malheurs (1), afin qu'il ne pût rien entreprendre contre Moab; car je sais, lui fit-il dire, que ceux que vous bénirez, seront bénis; & que ceux que vous maudirez, seront maudits. An du M. 2552. Avant J. C. 1447.

Les députés de Balac allèrent donc à Péthore, portant dans leur main de quoi payer Balaam, & lui ayant exposé le sujet de leur voyage, il leur dit Demeurez: ici cette nuit, & je vous répondrai tout ce que le Seigneur m'aura annoncé: Dieu lui apparut pendant la nuit, & lui dit: Je vous défends d'aller avec ces députés, & de maudire les Israélites; parce que c'est un peuple béni & favorisé du Seigneur. Balaam ayant fait part de cette réponse aux députés de Moab & de Madian, ils s'en retournèrent vers Balac qui les avoit envoyés, & lui dirent, que le Seigneur ne permettoit point au devin de venir.

Balac ne se rendit point, mais il lui envoya de nouveaux députés en plus grand nombre, & plus qualifiés que les premiers, à qui il donna commission de dire à Balaam, qu'il étoit résolu de le combler de biens & d'honneur, pourvu qu'il voulût venir avec eux, pour maudire les Israélites, & les dévouer aux derniers malheurs, suivant l'usage ancien des peuples idolâtres, qui dévouoient ainsi leurs ennemis à quelque divinité nuisible [2]. Balaam leur répondit, que quand Balac lui donneroit sa maison pleine d'or & d'argent, il ne pourroit pas changer ce que le Seigneur lui inspiroit, & qu'il ne diroit ni plus ni moins que ce que Dieu voudroit. Toutefois, ajouta-t-il, je vous prie de demeurer ici encore cette nuit, afin que je puisse savoir ce que le Seigneur me répondra. Dieu donc lui apparut la nuit, & lui dit: Si ces

(1) *Num.* xxii.
(2) Voyez le Commentaire sur les Nomb. xxii.

hommes ſont venus vous appeler, levez-vous, & allez avec eux; mais à condition que vous ne ferez que ce que je vous ordonnerai.

AN DU M. 2553. Avant J. C. 1447.

Balaam vient trouver Balac Roi de Moab.

Balaam prit donc ſon âneſſe, & ſe mit en chemin avec les députés [1]. Il y en a qui croient que ce devin aveuglé par ſon avarice, avoit feint cette réponſe de la part de Dieu, & que le Seigneur n'avoit nullement approuvé ſon voyage. En effet, comme il marchoit, ayant avec lui deux ſerviteurs qui l'accompagnoient, l'Ange du Seigneur ſe plaça au milieu du chemin, & l'âneſſe le voyant, ſe détourna, & alla à travers les champs; mais Balaam la ramena dans le chemin à force de coups.

Alors l'Ange s'étant préſenté de nouveau dans un chemin qui étoit entre deux murailles, l'animal, pour ſe détourner, s'approcha du mur, & froiſſa la jambe du devin; enfin l'Ange s'étant préſenté avec une épée nue dans un ſentier ſi étroit, qu'il étoit impoſſible que l'âneſſe pût ſe détourner ni à droit, ni à gauche, elle s'abattit, ſans que Balaam, à force de coups, pût la faire relever, ni avancer. Comme il continuoit à la frapper, Dieu ouvrit la bouche de cet animal, qui dit à Balaam : Que vous ai-je fait? Pourquoi m'avez-vous frappé déjà trois fois? Balaam tranſporté de colère, & ne faiſant point d'attention à la grandeur du miracle, lui répondit : Parce que tu l'as mérité, & que tu t'es moqué de moi; que n'ai-je une épée pour te tuer? L'âneſſe lui dit : Ne ſuis-je pas votre monture ordinaire? dites moi ſi je vous ai jamais rien fait de ſemblable? Jamais, lui répondit-il.

Dieu ouvre la bouche de l'âneſſe de Balaam.

En même temps le Seigneur ouvrit les yeux à Balaam, & il aperçut l'Ange qui étoit dans le chemin avec une épée nue, & il le ſalua, ſe jetant le viſage contre terre. L'Ange lui dit : Pourquoi avez-vous battu votre âneſſe par trois fois? Je ſuis venu pour m'oppoſer à vous, & pour vous empêcher de continuer votre voyage, parce qu'il eſt mauvais, & contraire à ma volonté; & ſi votre âneſſe ne s'étoit détournée du chemin, lorſque je me ſuis préſenté devant elle, je vous aurois mis à mort, & je l'aurois épargnée. Balaam lui répondit : J'ai péché, ne ſachant pas que vous étiez dans le chemin, & oppoſé à mon voyage; mais ſi vous ne trouvez pas bon que j'aille plus avant, je m'en

(1) *Philo, lib. 1. de vita Moſis.*

retournerai dans ma maiſon. L'Ange lui dit : Allez avec eux; mais prenez bien garde de ne rien dire, que ce que je vous ordonnerai. Ainſi Balaam continua ſon voyage avec les principaux de Moab &de Madian, qui l'étoient venu chercher. AN DU M. 2552. Avant J. C. 1447.

Balac Roi de Moab, ayant appris que Balaam venoit avec ſes envoyés, alla au-devant de lui juſqu'aux extrémités de ſes Etats, & il lui demanda pourquoi il n'étoit pas venu, lorſqu'il l'avoit envoyé chercher la première fois. Balaam lui répondit : Me voilà enfin arrivé; mais je ne pourrai dire autre choſe, que ce que le Seigneur me mettra dans la bouche. Ils allèrent donc enſemble à la Ville d'Ar, Capitale de Moab, & Balac ayant fait tuer des bœufs & des brebis, envoya de la chair de ces victimes à Balaam, & aux Princes qui étoient venus avec lui. Le lendemain au matin Balac mena Balaam ſur une montagne conſacrée à Baal ou à Chamos, divinité du pays, & lui fit voir de-là une partie du camp d'Iſraël, ou même tout le camp, ſelon d'autres Interprètes; car il étoit de l'eſſence dans les dévouemens, d'avoir ſous les yeux ceux qu'on dévouoit aux mauvais génies.

CH. XLI. Balaam eſſaie envain de maudire les Iſraélites. Dieu lui met dans la bouche des bénédictions au lieu de malédictions.

Balaam ordonna qu'on lui dreſsât au même endroit ſept Autels, qu'on y immolât ſept Veaux & ſept Béliers, & que l'on offrît un Veau & un bélier ſur chaque Autel pour être brûlé en holocauſte. Auſſitôt que ces victimes furent ſur le feu, il ſe retira à l'écart, attendant que le Seigneur ſe préſentât & lui donnât l'inſpiration. Bientôt Dieu lui apparut, & Balaam ſe ſentant inſpiré de l'eſprit de Dieu, retourna vers Balac, & lui dit : Balac Roi de Moab m'a fait venir de Syrie, des montagnes d'Orient : Venez, m'a t il dit, & maudiſſez Jacob : hâtez-vous, & déteſtez Iſraël. Comment maudirai-je celui que Dieu n'a point maudit ? Comment déteſterai-je celui que le Seigneur n'a point déteſté ? Je le verrai du haut des rochers, je le conſidérerai du ſommet des collines; ce peuple habitera ſeul & en aſſurance; il ne ſera point mêlé & confondu avec la foule des autres Nations. Qui pourra compter Jacob, qui eſt auſſi nombreux que les grains de pouſſière ? Qui pourra ſupputer le nombre de ceux qui compoſeront la poſtérité d'Iſraël ? Que je puiſſe mourir de la mort des juſtes, & que la fin de ma vie puiſſe reſſembler à la leur !

An du M. 2551. Avant J. C. 1447.

Alors Balac dit à Balaam : Que faites-vous ? Je vous ai fait venir pour maudire mes ennemis; & au lieu de cela vous les béniſſez. Balaam lui répondit : Puis-je dire autre choſe que ce que le Seigneur m'ordonne? Balac le conduiſit en un autre endroit, d'où il ne pouvoit voir qu'une partie du camp des Hébreux, s'imaginant peut être que la grande étendue de leur camp avoit troublé ſes idées. Ils vinrent donc enſemble au ſommet du Mont Phaſga, où l'on dreſſa ſept Autels, & l'on mit ſur chacun d'eux un Veau & un Bélier pour y être conſumés en holocauſte. Balaam dit à Balac : Demeurez-là auprès de votre holocauſte, & moi j'irai chercher le Seigneur. Balaam n'alla pas loin; le Seigneur ſe fit voir à lui, & lui ordonna de s'en retourner vers le Roi de Moab, qui étoit auprès des ſept Autels. Il y vint, & commença à parler ainſi en ſtyle prophétique : Demeurez debout, Balac, prêtez l'oreille, fils de Séphor, Dieu n'eſt point comme l'homme pour mentir, ni comme le fils de l'homme pour ſe repentir. Il l'a dit, & ne le fera-t-il pas? Il a parlé & ne l'exécutera-t-il pas? J'ai reçu l'inſpiration pour venir; je bénirai, & je ne révoquerai point mes bénédictions. Il n'y a point d'idoles dans Jacob, ni de ſtatue dans Iſraël, (ou ſuivant une autre traduction : Il n'y a point de douleur dans Jacob, ni de travail dans Iſraël;) c'eſt un peuple aimé & protégé de Dieu, contre lequel les dévouemens & les malédictions ne peuvent rien. Le Seigneur ſon Dieu eſt avec lui; on entend dans ſon camp le ſon victorieux des trompettes de ce grand Roi. Dieu l'a fait ſortir de l'Egypte; ſa force eſt ſemblable à celle du Rhinocéros. Il n'y a point de dévouemens qui puiſſent quelque choſe contre Jacob, ni de charmes contre Iſraël; ou plutôt il n'y a point d'augures dans Jacob, ni de devins dans Iſraël; le Seigneur fera connoître à ſon peuple ce qui lui doit arriver, ou en le révélant par lui-même, ou en ſuſcitant des Prophètes qui le leur prédiront. Voilà ce peuple, il ſe levera comme une lionne, il ſe dreſſera comme un lion; il ne ſe couchera point, qu'il n'ait dévoré ſa proie, & qu'il n'ait bu le ſang de ceux qu'il aura tué.

Balac irrité d'entendre ainſi parler Balaam, lui dit : Ne lui donnez ni bénédiction, ni malédiction; mais Balaam lui répondit : Ne vous ai-je pas dit que je ferois tout ce que Dieu m'ordonneroit ? Balac croyant qu'en lui faiſant changer de lieu, il pourroit l'engager à maudire ſes ennemis, le con-

duiſit ſur le ſommet du Mont-Phogor, du côté qui regarde le déſert; & après qu'on y eut dreſſé ſept Autels, & qu'on eut immolé ſept Veaux & ſept Béliers, que l'on mit ſur les Autels, comme auparavant, Balaam ayant vu que la volonté du Seigneur n'étoit pas qu'il maudit Iſraël, n'alla plus à l'écart pour attendre l'inſpiration; mais ſe tournant du côté du déſert, il vit Iſraël campé dans ſes tentes, & diſtingué par Tribus; & l'eſprit de Dieu étant tombé ſur lui, il dit en ſtyle prophétique & ſentencieux: Voici ce que dit Balaam fils de Beor; voici ce que dit celui dont les yeux ſont fermés; celui qui entend les paroles de Dieu, & qui a des viſions du Tout-puiſſant: celui qui tombe, & dont les yeux ſont ouverts en tombant. (Il fait alluſion à ce qui lui étoit arrivé, lorſque ſon âneſſe ſe renverſa ſous lui; & que Dieu lui ouvrit les yeux pour voir l'Ange avec une épée, qui le menaçoit de lui ôter la vie.) Il ajouta: Que vos pavillons ſont beaux, ô Jacob! que vos tentes ſont belles, ô Iſraël! Elles ſont comme de vaſtes vallons ombragés par de grands arbres, comme des vergers plantés le long des fleuves, & toujours arroſés d'eau; ils ſont comme des arbres que le Seigneur même a plantés, & comme des cédres ſitués ſur le bord des eaux. L'eau coulera toujours de ſon ſeau, & ſa poſtérité s'augmentera comme les grandes eaux: (Dans le ſtyle des Hébreux, l'eau marque ſouvent la génération, les enfans, la poſtérité.) Balaam continue: Son Roi, le Roi d'Iſraël ſera plus élevé que Gog (1); ſon Royaume ira toujours en augmentant. Gog dans l'Ecriture marque les Scythes, & les peuples Septentrionaux. Ces peuples ſont très-anciens & très-puiſſans. Dieu tira ſon peuple de l'Egypte, & ſa force eſt ſemblable à celle du Rhinocéros. Iſraël dévore les peuples ſes ennemis; il briſera leurs os, & rompra leurs flèches. Il s'eſt couché pour dormir, comme un lion & comme une lionne; qui oſera l'éveiller? Celui qui vous bénira, ſera béni, & celui qui vous maudira, ſera maudit.

AN DU M. 2553. Avant J. C. 1447.

Balac entrant en colère contre Balaam, frappa des mains pour le faire taire, & lui dit: Je vous avois fait venir pour maudire mes ennemis, & vous les avez bénis par trois fois, retournez en votre pays; j'avois réſolu de vous récompenſer magnifiquement, mais le Seigneur vous a privé de vo-

(1) Les Samarit. les 70. Aqu. & Sym. liſent Gog, & cette Leçon nous paroît préférable à celle qui porte Agag. *Num* XIV. 7.

An du M. 1551. Avant J. C. 1447.

tre récompenſe, en vous inſpirant le contraire de ce que je ſouhaitois. Balaam s'excuſa, en diſant qu'il avoit déclaré aux envoyés de Balac, que quand on lui donneroit une maiſon pleine d'or & d'argent, il ne ſeroit point en ſon pouvoir de dire de lui même la moindre choſe contre la volonté de Dieu : Cependant, ajouta-t-il, je vous donnerai avant mon départ, un conſeil qui vous réuſſira ; je vous dirai ce que votre peuple pourra faire contre celui-ci. On verra ci-après quel étoit ce conſeil. Alors reprenant ſon ſtyle prophétique, il dit : Voici ce que dit Balaam fils de Béor : voici ce que dit celui dont l'œil eſt fermé. Je le verrai, mais non pas ſitôt ; je le conſidérerai, mais non pas de près. Une étoile ſortira de Jacob : une verge s'élèvera d'Iſraël ; elle frappera les Chefs de Moab ; elle ruinera les enfans de l'orgueil (1) : L'Idumée lui ſera aſſujettie ; Séïr ſera ſon partage, Iſraël agira avec valeur. Il ſortira de Jacob un Dominateur, & Séïr ſera exterminé de ſes Villes. Ce Dominateur eſt David, qui fit la conquête du pays des Iduméens : mais dans un ſens plus élevé, c'eſt Jeſus-Chriſt qui a appelé les Gentils à ſon Egliſe.

Ch XLII. Prédictions de ce qui devoit arriver à Moab, aux Iduméens, aux Amalécites, aux Cinéens, &c.

Balaam ayant enſuite jeté les yeux ſur le pays des Amalécites, prit de nouveau ſon ſtyle parabolique, & dit : Amalec a été le premier des peuples, mais à la fin il périra. Cette prédiction eut ſon accompliſſement ſous le règne de Saül. Et en voyant les Cinéens, il dit : Votre demeure eſt forte d'aſſiette ; mais quand vous auriez établi votre demeure dans le roc, votre nid ne ſera bon qu'à brûler, juſqu'à ce que l'Aſſyrien vous emmène captif ; ou, en ſuivant le Samaritain : Quand votre nid, votre demeure, (il fait alluſion au nom de *Kin*, d'où dérive *Cinéens*, & qui ſignifie un nid :) Quand votre nid ſeroit brûlé, vos habitans reviendront de l'Aſſyrie. Il ajoura : Hélas ! qui ſera en vie, lorſque le Seigneur fera toutes ces choſes ? Il viendra des ennemis de la Macédoine dans des vaiſſeaux, ils vaincront les Aſſyriens, & ruineront les peuples de de-là l'Euphrate, & à la fin ils périront eux-mêmes. Dans tout cela on voit premièrement la grandeur des Rois Hébreux, Saül, David & Salomon, puis les

(1) La vulgate porte, *les enfans de Seth* : Mais Seth, שאת en Hébreu ſignifie l'élévation, l'orgueil ; & Jérémie donne aux Moabites les mêmes épithètes de fils de l'orgueil, & d'enfans de la hauteur, à cauſe apparemment de la ſituation de leur pays. *Jerem.* XLVIII. 28. 29. 30. 45.

grandes conquêtes des Rois d'Aſſyrie & de Chaldée ; enſuite celle des Grecs, ſous Alexandre le Grand ; & à la fin la chute de cet Empire, ſous la puiſſance des Romains.

AN DU M. 2553. Avant J. C. 1447.

Balaam ayant ainſi parlé, prit la route de ſon pays. Mais avant que de partir, il donna au Roi de Moab le conſeil pernicieux qu'il lui avoit promis, & qui devint fatal & aux Hébreux & à leurs ennemis, à celui qui l'avoit donné, & à ceux qui l'avoient ſuivi [1]. Il leur conſeilla de célébrer des fêtes en l'honneur de Beelphégor, que nous croyons être le même qu'Adonis, de faire des feſtins, & d'inviter les Hébreux à leurs fêtes & à leurs repas, & d'envoyer les filles de Moab & de Madian dans le camp d'Iſraël, pour engager le peuple dans l'idolâtrie & dans la fornication ; que c'étoit le ſeul moyen d'attirer la malédiction de Dieu ſur les Hébreux, & de les priver de l'honneur de ſa protection. Ce conſeil ne fut que trop exactement ſuivi. On commença à faire les fêtes de Béelphégor, les Iſraélites y furent invités ; après la bonne chère, ils tombèrent aiſément dans l'Idolâtrie & dans la débauche.

Mauvais conſeil que Balaam donne à Balac. Iſraël ſe livre au culte de Béelphégor.

Alors le Seigneur dit à Moïſe : Prenez tous les Princes du peuple, & faites pendre tous les coupables en préſence du Soleil, pour venger le Seigneur ; en même temps Moïſe ordonna aux Juges d'Iſraël de tuer de leurs mains tous ceux de leurs proches, qui s'étoient conſacrés au culte de Béelphégor. Et comme toute la multitude étoit en pleurs devant la porte du Tabernacle, tâchant de fléchir la colère du Seigneur, on vit un Iſraélite nommé Zambri, chef d'une des familles de Siméon, qui entroit dans la tente d'une femme débauchée d'entre les Madianites, nommée Cozbi, fille de Sur, l'un des premiers de Madian. Mais Phinées fils du Grand-Prêtre Eléazar, ſe leva du milieu du peuple, prit un poignard, & entrant dans le lieu infame, il perça d'un ſeul coup, l'homme & la femme dans leur honteux embraſſement. Et auſſitôt la colère de Dieu s'apaiſa, & la maladie peſtilentielle, dont il avoit frappé ſon peuple, ceſſa [2]. Il périt vingt-quatre-mille hommes dans cette occaſion ; & voilà quel fut le ſuccès du mauvais conſeil de Balaam ; mais il n'évita pas la peine de ſa malice ; il fut mis à mort avant

Vengeance que Dieu tire des Iſraélites qui avoient adoré Béelphégor.

(1) *Num.* 25. 1. 2. 3. XXXI. 16. XXXIV. 14.
(2) *Num.* XXV. 8. *Pſalm. Heb.* CV. 29. & *Num.* XXVI. 11.

An du M. 2553. Avant J. C. 1447.

que d'etre ſorti du pays de Madian, comme on le verra ci-après.

Dieu promet le Sacerdoce à *Phinées.*

Le Seigneur, pour témoigner combien l'action de Phinées lui étoit agréable, dit à Moïſe : Phinées fils du Grand-Prêtre Eléazar, a détourné ma colère de deſſus les enfans d'Iſraël, parce qu'il a été animé de mon zèle contre ceux qui m'avoient offenſé, & qu'il m'a empêché de les détruire : Je fais avec lui une alliance de paix, je m'engage à lui donner mon Sacerdoce par un pacte éternel, parce qu'il a été zélé pour ſon Dieu, & qu'il a expié le crime des enfans d'Iſraël. Et à l'égard des Madianites, Dieu dit à Moïſe : Que les Madianites éprouvent que vous êtes leurs ennemis, & faites-les paſſer au fil de l'épée, parce qu'ils vous ont traités en ennemis, & qu'ils vous ont ſéduit par le culte de Phégor, & par l'impudicité de leurs filles.

Ch. XLIII.

Troiſième dénombrement des Iſraélites.

Après que Dieu eut ainſi tiré vengeance du crime des Iſraélites [1], il ordonna à Moïſe & à Eléazar de faire le dénombrement des Iſraélites depuis vingt ans & au deſſus, qui étoient capables de porter les armes. On trouva dans ce dénombrement ſix cents un mille ſept cent trente hommes, ſans y comprendre les Lévites que l'on compta depuis un mois & au deſſus, & qui ſe trouvèrent au nombre de vingt trois mille. Dieu commanda que l'on ſe régîât dans la diſtribution du pays de Canaan entre les douze Tribus, ſuivant le nombre des perſonnes qui le compoſoient alors, & que l'on donnât un plus grand lot à celles qui ſeroient plus nombreuſes [2]. Il ne ſe trouva dans ce dénombrement aucuns des murmurateurs, qui avoient été compris dans celui que Moïſe & Aaron avoient fait trente-neuf ans auparavant dans le déſert de Sinaï [3]. Car le Seigneur avoit prédit qu'ils mourroient tous dans le déſert, & qu'ils n'entreroient point dans la terre promiſe.

Règlemens ſur les ſucceſſions.

Filles de Salphaad.

A l'occaſion du partage dont on vient de parler [4], les filles de Salphaad de la Tribu de Manaſſé, qui étoient au nombre de cinq, & qui n'avoient point de frères, vinrent ſe préſenter devant Moïſe & devant les principaux du peuple à l'entrée du Tabernacle ; & elles leur dirent : Notre père eſt mort dans le déſert, non dans la ſédition de Coré, mais il a été

(1) *Num.* xxvi. 1. *& ſeq.*
(2) *Num.* xxvi. 53. 54.
(3) *Num.* xxvi. 53. 54.
(4) *Num.* xxvii. 1. 2. *& ſeq.*

enveloppé dans la Sentence du Seigneur qui condamnoit à mort tous les murmurateurs, il n'a point laiſſé d'enfans mâles. Seroit-il juſte que ſon nom périt de ſa famille, & que nous n'euſſions aucune part dans le partage, qui ſe doit faire de la terre entre les Tribus? Moïſe rapporta cette affaire au Jugement du Seigneur, & il lui fut dit, que la demande des filles de Salphaad étoit juſte, & qu'elles devoient hériter parmi les parens de leur père. Le Seigneur ajouta: Dites aux enfans d'Iſraël: Lorſqu'un homme ſera mort ſans avoir de fils, ſon bien paſſera à ſa fille qui en héritera. S'il n'a point de fille, il aura ſes frères pour héritiers, & s'il n'a point de frères, ſon bien paſſera aux frères de ſon père, & au défaut de ceux-ci, ſa ſucceſſion ſera donnée à ſes plus proches.

AN DU M. 2553. Avant J. C. 1447.

Après cela le Seigneur dit à Moïſe de monter ſur le Mont Abarim, & de s'y réunir à ſes pères, comme Aaron s'y étoit réuni ſur le Mont Hor. Car, ajouta-t-il, vous n'entrerez point dans le pays que j'ai promis à vos pères; parce que vous m'avez offenſé à Cadés dans le déſert de Sin, & que vous ne m'avez pas rendu gloire aux eaux de contradiction. Moïſe répondit: Que le Seigneur qui eſt le maître de la vie de tous les hommes, choiſiſſe donc lui-même un chef & un conducteur pour ſon peuple; de peur qu'Iſraël ne devienne comme un troupeau ſans paſteur. Dieu lui dit: Prenez Joſué fils de Nun, cet homme qui eſt rempli de mon eſprit, & impoſez-lui les mains. Préſentez-le au Grand-Prêtre Eléazar, & à tout le peuple, afin qu'ils le reconnoiſſent pour votre ſucceſſeur, inſtruiſez le de ce qu'il aura à faire, & communiquez-lui une partie de votre gloire, revêtez-le de votre autorité; afin que toute l'aſſemblée des enfans d'Iſraël l'écoute, & lui obéiſſe. Le Grand Prêtre Eléazar conſultera pour lui le Seigneur, lorſqu'il faudra entreprendre quelque choſe. Moïſe exécuta ce que le Seigneur lui avoit ordonné à l'égard de Joſué; il l'amena devant le peuple, lui impoſa les mains, le déclara ſon ſucceſſeur, & le fit reconnoître par le peuple.

Dieu dénonce à Moïſe qu'il mourra avant que d'entrer dans la terre promiſe.

CH. XLIV. Guerre contre les Madianites.

Depuis cette action juſqu'à ce que Moïſe montât ſur la Montagne d'Abarim pour y rendre l'eſprit, il ſe paſſa plus d'un mois. Il employa tout ce temps à faire divers Règlemens pour le gouvernement du peuple, & à inculquer les Lois qu'il avoit déjà données. Le Seigneur lui dit de choiſir mille hommes de chaque Tribu, afin de les envoyer contre les

An du M. 2553. Avant J. C. 1447.

Madianites [1], qui avoient engagé Iſraël dans le crime. Phinées fils d'Eléazar fut mis à leur tête, ayant avec lui les trompettes du Tabernacle, pour en ſonner dans cette guerre. Phinées livra le combat, défit les Madianites; & mit à mort cinq de leurs Rois, Evi, Recem, Sur, Hur & Rébé, qui régnoient chacun dans une Ville & dans un canton de Madian, ſitué à l'Orient de la Mer-Morte. Le mauvais Prophète Balaam qui ſe trouva dans leur pays, & qui étoit le premier auteur de cette guerre, par le pernicieux conſeil qu'il avoit donné aux Moabites & aux Madianites [2], fut enveloppé dans leur malheur; il fut mis à mort par les Iſraélites. On prit leurs femmes & leurs petits enfans, tous leurs troupeaux, & tout ce qui étoit à eux. On brûla leurs Villes, leurs villages & leurs forts; & les Iſraélites amenèrent au camp tout le butin qu'ils avoient fait dans cette expédition.

Moïſe & Eléazar avec le reſte des Princes du peuple, ſortirent au devant d'eux, & Moyſe dit à Phinées & aux autres Officiers de l'armée : Pourquoi avez vous réſervé les femmes ? Ne ſont-ce pas elles qui ont ſéduit les enfans d'Iſraël, & qui en ſuivant le conſeil de Balaam, vous ont fait violer la Loi du Seigneur, en vous engageant dans le culte de Phégor? Tuez donc non ſeulement tous les mâles juſqu'aux petits enfans, mais auſſi toutes les femmes mariées, & ne réſervez que les petites filles, & celles qui ſont encore Vierges; & demeurez ſept jours hors du camp, pour vous purifier du ſang que vous avez répandu (3). Vous vous purifierez le troiſième & le ſeptième jour. Vous expierez de même vos captifs, & tout le butin que vous avez pris. Vous vous baignerez dans l'eau, & vous laverez vos habits; les métaux paſſeront par les flammes, & enſuite ſeront lavés dans l'eau d'expiation; les habits & les autres choſes qui ne peuvent ſouffrir le feu, ſeront ſanctifiées par l'eau d'expiation.

Partage du butin pris ſur les Madianites.

Après les ſept jours, le Seigneur ordonna à Moyſe, à Eléazar & aux principaux du peuple, de faire un dénombrement exact de tout ce qui avoit été pris ſur l'ennemi, & de partager également tout le butin entre ceux qui avoient combattu, & ceux qui étoient demeurés dans le camp. Et voici comme

(1) *Num.* XXXI.
(2) *Num.* XXXI. 16. XXIV. 14. *Mic.* VI. 5. 2. *Petr.* II. 15. *Judæ.* ℣. 11. *Apoc.* II. 24.
(3) *Num.* XIX. 11. 12.

AN DU M. 2553. Avant J. C. 1447.

ſe fit ce partage. On diviſa 1°. tout le butin en deux parties égales. La première partie fut pour les douze mille hommes qui avoient été commandés pour cette expédition, & la deuxième fut pour le peuple qui étoit demeuré dans le camp. Ceux qui avoient été au combat, prirent ſur la totalité de leur lot un cinquantième, qui fut aſſigné au Grand-Prêtre Eléazar & aux autres Prêtres inférieurs ; & du lot qui échut au peuple, on prit un autre cinquantième, qui fut donné aux Lévites pour leur part. C'étoit-là la part du Seigneur qui fut diſtribuée aux Miniſtres de ſon Tabernacle. Ce partage fut conſidéré dans la ſuite comme une Loi dans Iſraël [1].

Alors les principaux Officiers de l'armée vinrent trouver Moyſe, & lui dirent : Nous avons fait la revue de tous les ſoldats que nous commandions, & qui ont combattu contre les Madianites, & il ne s'en eſt pas trouvé un ſeul de manque. C'eſt pourquoi nous offrons chacun en action de grâces au Seigneur, ce que nous avons pu trouver d'or dans le butin en bagues, en anneaux, en braſſelets & en colliers, & nous vous ſupplions d'offrir pour nous vos prières au Seigneur. Moyſe & Eléazar reçurent donc leur préſent, qui conſiſtoit au poids de ſeize mille ſept cents cinquante Sicles d'or [2]. Et ils mirent tout cela dans le Tabernacle, pour être un monument de leur reconnoiſſance devant le Seigneur.

CH. XLV. Les enfans de Ruben & de Gad demandent & obtiennent leur partage au-delà du Jourdain.

Vers le même temps, les principaux des Tribus de Ruben & de Gad [3] vinrent trouver Moyſe, Eléazar & les Princes du peuple, & demandèrent qu'on leur donnât en partage le pays nouvellement conquis ſur les Rois Séhon & Og. Moyſe leur répondit ; Vos frères paſſeront-ils le Jourdain, & iront-ils au combat contre les Cananéens, pendant que vous demeurerez ici en repos ? Pourquoi jettez-vous l'épouvante dans l'eſprit des enfans d'Iſraël, pour les détourner d'entrer dans le pays que le Seigneur leur a promis ? Mais les enfans de Ruben & de Gad lui répondirent, que leur deſſein n'étoit pas de demeurer oiſifs, pendant que leurs frères combattroient leurs ennemis. Qu'ils vouloient ſimplement bâtir des parcs pour leurs brebis, & des étables pour leurs beſ-

(1) Voyez 1. *Reg.* XXX. 24. 25. & 2 *Ma cab.* VIII. 28.

(2) Le Sicle d'argent peſoit 4 dragmes ou ſi onces. Je penſe que le ſicle d'or étoit de même poids. Ainſi les 16750 Sicles peſoient 8375 onces

(3) *Num.* XXXII. 1. 2. *& ſeq.*

An du M. 2553. Avant J. C. 1447.

tiaux, & des logemens pour leurs enfans ; & que pour eux ils marcheroient en armes à la tête des enfans d'Iſraël, juſqu'à ce qu'ils fuſſent en pleine poſſeſſion des terres que le Seigneur leur devoit donner. Qu'ils ne retourneroient point en leur pays, que les autres Iſraélites ne fuſſent bien établis dans leur héritage ; & qu'à l'égard des terres qui reſtoient à conquérir au Couchant du Jourdain, ils y renonçoient, & ne prétendoient pas y avoir la moindre part.

Moïſe ayant entendu ces raiſons, en fut ſatisfait, & leur donna en partage le pays qu'ils demandoient. Ruben eut le pays où avoit régné Séhon, entre les torrens de Jazer au Nord, & d'Arnon au Midi, les Monts de Galaad à l'Orient, & le Jourdain au Couchant. Gad eut le pays qui étoit au Septentrion de celui que nous venons de décrire, juſqu'au torrent de Jaboc, & la Mer de Tibériade. Or Machir, fils de Manaſſé (1), ou plutôt ſes deſcendans, ayant fait irruption dans le pays de Baſan & de Galaad, qui eſt à l'Orient du Jourdain & de la Mer de Tibériade en chaſſèrent les Amorrhéens, & en firent la conquête ; c'eſt pourquoi Moïſe le leur donna en héritage. Jaïr un des deſcendans du même Manaſſé, fils de Ségub, & petit-fils d'Eſron, de la Tribu de Juda, fit auſſi quelques conquêtes dans le même pays ; ce qui fit donner le nom d'Avoth de Jaïr, aux lieux qu'il occupa dans le pays de Baſan. Ce nom *d'Avoth de Jaïr* ſignifie proprement les Cabanes ou les Tentes de Jaïr. De cette ſorte les terres de de-là le Jourdain furent occupées par les Tribus de Ruben & de Gad, & par une partie de celle de Manaſſé. Ceux-ci étoient les plus avancés vers le Septentrion, & vers le Mont-Hermon.

Dieu ordonne qu'on extermine les Cananéens.

Avant que les Iſraélites paſſaſſent le Jourdain, Dieu chargea Moyſe de leur dire (2) de ſa part, de n'avoir aucun commerce, ni aucune liaiſon avec les Cananéens ; mais de les exterminer ſans pitié, de briſer leurs Statues, de renverſer les monumens érigés en mémoire des fauſſes divinités, de profaner tous les bois & toutes les hauteurs conſacrées au culte de leurs Dieux ; afin de purifier ainſi la terre, que Dieu devoit leur donner en héritage. Que ſi vous négligez ces ordonnances, ajouta-t-il, les peuples que vous aurez épargnés, deviendront des clous dans vos yeux, & comme des

(1) *Num.* XXXII. 39. *& ſeq.* (2) *Num.* XXXIII. 52. *& ſeq.*

aiguillons dans vos côtés, ils ſeront vos plus dangereux & vos plus redoutables ennemis.

An du M. 2553. Avant J. C. 1447.

Il marqua enſuite (1) les limites du pays dont ils alloient ſe mettre en poſſeſſion; du côté du Midi ils s'étendoient depuis l'Idumée & la Mer-Morte, juſqu'au bras le plus Oriental du Nil; au Couchant ils avoient pour borne la Mer-Méditerranée, depuis l'embouchure du Nil juſques vers l'embouchure de l'Oronte. Au Septentrion ils devoient s'étendre depuis la Méditerranée en paſſant par le Mont Caſius, juſqu'à Emèſe & Sedada ſur l'Oronte; & juſqu'à Henna ou Henan; enfin à l'Orient, ils alloient depuis Reblata en ſuivant le cours du Jourdain, juſqu'à la Mer-Morte. Ce terrein ne comprend que le pays de Canaan pris dans la rigueur.

Limites du pays que les Hébreux devoient poſſéder.

Mais le Seigneur avoit auſſi abandonné à ſon peuple ce que les Amorrhéens avoient poſſédé au-delà du Jourdain, & même tout le pays qui s'étendoit depuis l'Euphrate juſqu'au Nil (2). Dieu voulut que tout ce pays ſe partageât par le ſort; eu égard toutefois à la grandeur des Tribus, & au plus ou moins grand nombre de perſonnes qui les compoſoient. Ainſi ſon intention étoit que l'on tirât d'abord le nom de la Tribu, & celui du canton qu'elle devoit poſſéder, & enſuite que les Arpenteurs leur donnaſſent dans ce canton autant de terrein que leur nombre en pouvoit demander. Moyſe par un trait de ſa ſageſſe, & pour prévenir les brouilleries qui pourroient arriver dans le choix de ceux qui partageroient la terre, nomma lui-même ceux qui préſideroient à cette diſtribution; Eleazar & Joſué, comme chefs du peuple, y tenoient le premier rang; avec eux étoit un Prince déſigné de chaque Tribu.

Il ordonna enſuite (3) qu'on aſſignât pour la demeure des Lévites quarante-huit Villes avec leur Faubourg, ou plutôt leur Banlieue, à la diſtance de mille coudées de la Ville. Du nombre de ces quarante-huit villes, il voulut qu'il y en eût ſix deſtinées à ſervir de lieu d'aſile à ceux qui auroient, ſans y penſer, répandu le ſang de leur prochain, & qui auroient commis quelques meurtres caſuels. Dans le Deutéronome (4) Moyſe dit aux Iſraélites, que quand Dieu

Villes des Prêtres & des Lévites. Villes de réfuge.

(1) *Num.* XXXIV.
(2) *Deut.* XI. 24. *Joſué* I. 4. *&c.*
(3) *Num.* XXXV.
(4) *Deut.* XIX. 8.

An du M. 2553. Avant J. C. 1447.

auroit étendu leurs limites, ils pourroient ajouter encore trois Villes d'aſile, aux ſix qu'il leur marque ici. Il y en devoit avoir trois au-delà, & autant au-deça du Jourdain. Il fixa lui-même celles qui étoient au-delà du Jourdain (1), ſavoir Boſor, Ramoth & Golan, laiſſant à Joſué à fixer les trois autres de-deçà le Jourdain, lorſqu'il auroit fait la conquête du pays. Elles ſervoient aux étrangers habitués dans le pays, comme aux Hébreux naturels. Nous en avons déjà parlé ci-devant, en donnant le détail des Lois de Moyſe.

Le Légiſlateur tolère la vengeance & le meurtre même: ainſi lorſque le parent du mort rencontre le meurtrier de ſon frère, il le peut tuer ſans forme de procès auſſitôt qu'il l'aura pris. Si celui qui s'étoit retiré dans une Ville de réfuge, étoit coupable d'homicide volontaire, & que les Juges le trouvaſſent indigne du droit d'aſile, il étoit mis entre les mains des parens du mort, qui lui ôtoient eux-mêmes la vie; ils étoient dans ce cas les Exécuteurs publics de la Juſtice, & il ne leur étoit pas permis, diſent les Juifs, de faire grâce. Quant au meurtre volontaire, on condamnoit le meurtrier à mort ſans miſéricorde; il étoit défendu de recevoir de l'argent pour le ſauver. Nul n'étoit condamné ſur le témoignage d'un ſeul; il falloit deux ou trois témoins. Accorder l'impunité aux méchans & aux meurtriers, c'étoit ſouiller le pays que le Seigneur avoit donné à ſon peuple (2).

Réglement pour les Mariages des filles héritières dans leurs Tribus.

Le règlement qui avoit été fait à l'occaſion des filles de Salphaad (3) au ſujet de celles qui héritoient au défaut des mâles, enferma encore quelque difficulté, parce que Dieu n'avoit pas déclaré ſi elles pourroient prendre des maris hors de leur Tribu, ou ſi elles ſeroient obligées de ſe marier dans leur famille; les principaux de la Tribu de Manaſſé, d'où étoient ces filles, s'adreſſèrent à Moyſe [4], pour lui repréſenter l'inconvénient qu'il y auroit, ſi ces filles héritières épouſoient des hommes hors de leur Tribu; que dans cette circonſtance les biens paſſeroient d'une Tribu dans une autre, ce qui pourroit cauſer une diminution notable de leur héritage. Moyſe conſulta ſur cela le Seigneur, qui répondit que

(1) *Deut.* IV. 43. 44.
(2) *Num.* XXXV. 33. 34.
(3) *Num.* XXXVII.
(4) *Num.* XXXVI.

la demande des fils de Manaſſé étoit raiſonnable, & que les filles de Salphaad & les autres, qui, comme elles ſeroient héritières, ne pourroient ſe marier hors de leurs Tribus, ni même hors de la famille de leur père. Car d'ailleurs comme les filles n'héritoient pas dans Iſraël, lorſqu'elles avoient des frères, elles pouvoient ſe marier à qui elles vouloient, même hors de leurs Tribus.

An du M. 2553. Avant J. C. 1477

Après tout cela Moyſe aſſembla le peuple (1) le premier jour de l'onzième mois (2) de l'année ſainte, dans le camp des plaines de Moab, & il leur fit un long diſcours, qui eſt une récapitulation de ce qui s'étoit paſſé depuis leur ſortie de l'Egypte: juſqu'à leur campement dans les plaines de Moab, où ils allèrent après les victoires remportées ſur Sehon & Og, & ſur les Madianites. Il n'y a rien dans ce diſcours que nous n'ayions déjà marqué dans l'Hiſtoire; ſinon que Moyſe demanda inſtamment au Seigneur [3] qu'il lui fit la grâce de pouvoir paſſer le Jourdain, & de voir ce pays heureux qu'il avoit promis aux Patriarches: mais le Seigneur demeurant inflexible dans ſa réſolution, lui permit ſeulement de le conſidérer de deſſus le ſommet du Mont Phaſga, & lui ordonna de ne lui en parler jamais, & de déclarer Joſué ſon ſucceſſeur dans le gouvernement du peuple. Moyſe conclut cette longue harangue par une vive exhortation aux Iſraélites, de demeurer fidelles au Seigneur, & par les menaces des plus terribles effets de la vengeance de Dieu, s'ils abandonnoient jamais la pratique de ſa Loi.

CH. XLVI. Diſcours de Moïſe aux Iſraélites dans les plaines de Moab.

Dans une autre harangue encore plus longue que la première (4), il leur rappelle les Lois du Décalogue, & les circonſtances dans leſquelles ils l'ont reçu. Il leur ordonne d'être fidelles à obéir au Seigneur, à inſtruire leurs enfans de ces Lois, à s'éloigner des peuples Cananéens, & de leur idolâtrie. Il leur promet toutes ſortes de bonheur, s'ils obſervoient ces Lois; il les menace des derniers malheurs, s'ils les violent. Il parle des bienfaits qu'ils ont reçus de Dieu, de leur murmure & de leur ingratitude envers lui. Il ordonne que quand ils auront paſſé le Jourdain [5], ils ſe rendent

CH. XLVII. Second diſcours de Moïſe aux Iſraélites.

(1) *Deut.* I. 1. *& ſeq* juſqu'au ch. V. excluſ.

(2) An du Monde 2553 au mois de Février.

(3) *Deut.* III. 24 25.

(4) *Deut* V. 1. & ſuiv. juſ. qu'au chap. XXVII. excluſivement.

(5) *Deut.* XI. 24. XXVII. XXVIII.

An du M. 2553. Avant J. C. 1447.

sur les Monts Hébal & Garizim, près de Sichem; qu'ils bâtissent sur Garizim un Autel vaste & élevé, composé de pierres brutes, & qui n'aient point été taillées par le fer, que l'on enduise cet Autel de chaux, qu'on y écrive les paroles de l'Alliance du Seigneur avec Israël, qu'on y immole des holocaustes & des victimes; que les Tribus de Siméon, Lévi, Juda, Issachar, Joseph & Benjamin, se tiennent sur la Montagne de Garizim; & que celles de Ruben, Gad, Aser, Zabulon, Dan & Nephtali, se tiennent sur celle d'Hébal; que les Prêtres avec l'Arche étant dans le vallon entre les deux côteaux, prononcent des bénédictions pour ceux qui observeront les Lois du Seigneur, à quoi les Tribus qui seront sur Garizim répondront, *Amen*; & qu'ensuite ils prononcent des malédictions contre ceux qui les violeront, à quoi les Tribus qui seront sur Hébal, répondront aussi *Amen*.

Autel bâti sur le Mont Garizim. Bénédictions & malédictions prononcées au même endroit.

C'est ce qui s'exécuta en effet après le passage du Jourdain, comme nous le verrons bientôt [1]. Il ordonne la peine de mort contre les faux Prophètes, & contre ceux qui veulent engager le peuple à l'idolâtrie, & à abandonner le culte du Seigneur. Il exhorte les Hébreux à la charité, à la douceur envers les étrangers & envers leurs frères; il renouvelle les règlemens sur les Fêtes, sur les Sacrifices, sur les Jugemens; il fait défense de planter des bois auprès de l'Autel du Seigneur, de peur de donner lieu à l'idolâtrie; il parle de l'élection d'un Roi, & de ses devoirs. [2].

Il défend la Magie, les Sortilèges & les Enchantemens, & assure son peuple qu'il n'aura pas besoin de recourir à ces moyens superstitieux de connoître l'avenir; parce que Dieu lui suscitera des Prophètes & des hommes remplis de son esprit, qui lui découvriront tout ce qui lui doit arriver. Il défend de changer les bornes des champs, & ordonne la peine du talion contre les faux témoins. Il donne diverses Lois pour les guerres, tant de celles que l'on devoit faire aux Cananéens, que les autres; il règle ce que l'on doit observer dans les siéges des Villes.

Manière d'expier le pays pour un

Il veut que lorsque l'on trouve dans le pays le corps d'un homme qui aura été tué, sans qu'on connoisse le

(1) *Josué* VIII. 33. (2) *Deut.* XVII. 14. 15. *& seq.*

meurtrier

meurtrier, les anciens & les Juges des lieux voiſins ſe tranſportent ſur les lieux; & qu'ayant examiné quelle eſt la Ville la plus proche, les anciens de cette Ville prennent une géniſſe, qui n'ait point encore porté le joug; & qu'ils la conduiſent dans une vallée inculte & raboteuſe, qui n'ait été ni labourée ni ſemée. Là ils couperont le cou à la victime, après quoi les Prêtres du Seigneur, avec les anciens & les Magiſtrats de la Ville la plus voiſine, ſe rendront au lieu où le meurtre a été commis, & levant leurs mains ſur la géniſſe qui a été immolée, ils diront: Nos mains n'ont point répandu ce ſang, & nos yeux ne l'ont point vu répandre. Seigneur, ſoyez favorable à votre peuple d'Iſraël, & ne lui imputez point le ſang, qui a été répandu au milieu de ſon pays. Toute cette cérémonie ne tendoit qu'à inſpirer aux Iſraélites une très-grande horreur du meurtre.

An du M. 2553. Avant J. C. 1447. meurtre, dont l'auteur eſt inconnu.

Moyſe réitéra dans ce diſcours diverſes Lois qu'il avoit déjà données, & en fit de nouvelles. Mais comme nous en avons parlé ailleurs, nous ne les répéterons pas ici. Il finit en leur ſouhaitant les bénédictions du Seigneur, & en les exhortant à demeurer conſtamment attachés à ſon ſervice, & à l'obſervation de ſes Lois. Il les menace de toutes ſortes de malheurs (1), s'ils lui manquent de fidélité. Après cela il aſſembla le peuple (2), & leur propoſa le deſſein qu'il avoit de leur faire renouveler l'Alliance qu'ils avoient faite avec le Seigneur à Horeb. Et il leur expoſa en détail tous les malheurs, dont Dieu devoit punir ceux qui violeroient ſon Alliance, & tous les biens dont il combleroit ceux qui demeureroient fidelles.

Il ſemble prédire en cet endroit, ce qui arriva en effet à ce peuple toujours indocile dans la ſuite des générations. Son diſcours eſt plutôt une eſpèce de prophétie, qu'une menace. Il leur promet que s'ils retournent ſincèrement à Dieu, après l'avoir offenſé, il les recevra, & leur accordera le pardon; & qu'il les ramenera dans leur pays, quand même ils auroient été diſperſés juſqu'aux extrémités du monde. Il ajoute [3]: Ce commandement que je vous preſcris aujourd'hui, n'eſt ni au deſſus de vous, ni loin de vous.

(1) *Deut.* XXVIII. (2) *Deut.* XXIX.
(3) *Deut.* XXX.

An du M. 2553. Avant J. C. 1447.

Il n'eſt point dans le ciel, ni au-delà des Mers, pour que vous puiſſiez dire: Qui de nous montera au ciel pour nous l'apporter; ou qui paſſera la Mer pour l'aller querir, & pour nous le faire entendre? Il eſt proche de vous dans votre cœur & dans votre bouche; enſorte que vous n'avez aucune excuſe pour ne le point obſerver. Conſidérez que je vous propoſe aujourd'hui la vie & la mort, le bien & le mal, la bénédiction & la malédiction; c'eſt à vous à choiſir: Si vous vous éloignez de Dieu, & que votre cœur ſe livre à l'idolâtrie & à l'impiété, vous ſerez accablés de malheurs: ſi au contraire vous êtes fidelles & religieux obſervateurs des Lois du Seigneur, vous ſerez comblés de bénédictions. Après cela on jura de nouveau fidélité au Seigneur; on en dreſſa un acte; & on a lieu de croire que la choſe ſe paſſa avec toute la ſolennité convenable, quoique Moyſe ne le marque pas d'une manière expreſſe.

Ch. XLVIII. Joſué eſt établi chef du peuple en la place de Moïſe.

Enſuite Moyſe expoſa au peuple l'ordre qu'il avoit reçu de Dieu d'établir Joſué pour leur chef & leur conducteur (1). Il leur déclara que pour lui, la volonté du Seigneur n'étoit pas qu'il paſſât le Jourdain; ainſi ayant fait venir Joſué, il le préſenta aux Iſraélites, & l'exhorta à s'armer de force & de courage, & de mettre ſa confiance au Seigneur, qui devoit lui-même conduire & accompagner ſon peuple, & lui donner la terre de Canaan en héritage, ainſi qu'il l'avoit promis à leurs pères. Il donna aux Prêtres une copie de l'acte de renouvellement de l'Alliance qu'il avoit faite, & ordonna qu'on le mît à côté de l'Arche de l'Alliance; il leur en mit en main encore une autre copie (2); afin qu'ils la luſſent au peuple dans l'aſſemblée générale qui ſe devoit tenir au commencement de l'Année Sabbatique, à la fête des Tabernacles. C'étoit les Prêtres, ſelon quelques uns, qui faiſoient cette lecture. D'autres croient que le Roi lui-même en étoit chargé. Il y a toute apparence que ce fut cette copie écrite de la main de Moyſe, que l'on trouva dans le Temple du temps de Joſias (3).

Alors le Seigneur dit à Moyſe: Le temps de votre mort s'approche; faites venir Joſué, & préſentez-vous tous

(1) *Deut.* XXXI. (2) *Deut.* XXXI. 9. 10. 11. 12. 25. 26.
(3) 4. *Reg.* XXII. 8.

deux au Tabernacle, afin que je vous y donne mes ordres. Lorſqu'ils y furent, la nuée qui étoit le ſigne de la préſence du Seigneur, vint ſe placer à l'entrée du Tabernacle, & le Seigneur dit à Moyſe: Vous allez vous repoſer avec vos pères, & ce peuple s'abandonnera à l'idolâtrie, ſe proſtituera aux abominations des Cananéens, dont ils vont occuper le pays. Ma fureur s'allumera contre eux, je les abandonnerai, je leur cacherai mon viſage, & ils ne retourneront à moi, que quand ils y ſeront forcés par les maux qui les accableront. Cependant je détournerai mon viſage, & je leur ferai porter long-temps le poids de mon indignation, & la peine de leur égarement. C'eſt pourquoi écrivez ce Cantique que je vais vous dicter, & apprenez-le aux enfans d'Iſraël, afin qu'ils le chantent, & qu'il ſerve de témoignage contre eux. En même temps il dit à Joſué : Soyez ferme & courageux ; car ce ſera vous qui ferez entrer mon peuple dans la terre que je leur ai promiſe, & je ſerai avec vous.

AN DU M. 2553. Avant J. C. 1447.

Moyſe fit donc aſſembler tout le peuple (1), & leur récita le Cantique que le Seigneur lui avoit donné. Le voici tout entier : c'eſt une des plus excellentes pièces de l'antiquité.

CH. XLIX. Cantique que le Seigneur dicta à Moïſe pour l'enſeigner aux enfans d'Iſraël.

Cieux, écoutez ce que je vais dire : Terre, entendez les paroles de ma bouche.

Que mes inſtructions ſoient comme une nuée, qui s'épaiſſit dans l'air ; que mes paroles tombent comme la roſée.

Comme la pluie qui tombe ſur les plantes, comme les gouttes d'eau qui diſtillent ſur l'herbe encore tendre.

Parce que j'invoquerai le nom du Seigneur, célébrez la grandeur de notre Dieu.

Les œuvres de Dieu (de ce rocher inébranlable) ſont parfaites, & toutes ſes voies ſont pleines d'équité.

Il eſt fidelle dans ſes promeſſes, éloigné de toute iniquité, rempli de toute juſtice.

Ce peuple s'eſt corrompu, il eſt déchu de la qualité d'enfans de Dieu.

C'eſt une race pervertie & trompeuſe, qui eſt toute plongée dans ſes ſouillures.

(1) *Deut.* XXXII.

AN DU M. 2553. Avant J. C. 1447.

Eſt-ce ainſi, peuple fol & inſenſé, que vous témoignez votre reconnoiſſance au Seigneur?

N'eſt-ce pas lui qui eſt votre père, qui vous a choiſi, qui vous a fait, & qui vous a établi?

Quand le Très-Haut a aſſigné à chaque Nation ſon héritage, qu'il a partagé les enfans d'Adam, & qu'il a fixé les limites des peuples.

Alors les enfans d'Iſraël n'étoient qu'une poignée de gens. Et toutefois le Seigneur les a choiſis pour être ſon peuple, Jacob eſt devenu ſon héritage.

Il l'a trouvé dans une terre déſerte, dans un lieu affreux, dans une vaſte ſolitude, il l'a conduit par divers chemins; il l'a inſtruit, & l'a conſervé comme la prunelle de l'œil.

Comme l'Aigle fait ſon nid, couve ſes petits, s'étend ſur eux, les prend, & les porte ſur ſes ailes.

Ainſi le Seigneur a conduit ſon peuple; il a ſeul été ſon conducteur, & nul autre Dieu ne s'eſt trouvé avec lui.

Il a placé Iſraël dans une terre élevée, pour y manger les fruits de la campagne, pour ſucer le miel qui découle de la pierre, & tirer l'huile qui ſort des plus durs rochers.

Pour s'y nourrir du beurre des Troupeaux, & du lait des Brebis, de la graiſſe des Agneaux, des Chevreaux & des Moutons de Baſan; pour y manger la moëlle du froment, & pour y boire le ſang du raiſin le plus pur.

Iſraël, ce peuple bien-aimé, s'eſt engraiſſé, & il a regimbé; il s'eſt engraiſſé & raſſaſié; il eſt devenu chargé de graiſſe & d'embonpoint, & il a abandonné Dieu ſon Créateur; il s'eſt éloigné de celui qui l'avoit ſauvé.

Ils l'ont irrité par les abominations qu'ils ont commiſes.

Au lieu d'offrir leurs ſacrifices à Dieu, ils les ont offerts aux démons, à des Dieux qui leur étoient étrangers, à des Dieux nouveaux & inconnus à leurs pères.

Peuple ingrat, tu as abandonné le Dieu qui t'a donné la vie, tu as oublié le Seigneur qui t'a donné l'être.

Le Seigneur l'a vu, & il eſt entré en colère; parce que ce ſont ſes propres fils & ſes propres filles qui l'ont irrité.

Et il a dit: Je leur cacherai mon viſage, & je conſulterai leur fin malheureuſe: car ce peuple eſt une race corrompue; ce ſont des enfans bâtards, & qui dégénèrent.

Ils m'ont voulu comme piquer de jalouſie, en adorant

des Dieux qui n'étoient point Dieux, & ils m'ont irrité par leurs vanités ſacriléges: Et moi je les piquerai de jalouſie en aimant un peuple qui n'eſt pas un peuple, & je les irriterai en choiſiſſant en leur place une Nation inſenſée & mépriſable. An du M. 2553. Avant J. C. 1447.

Ma fureur a allumé un feu qui brûlera juſqu'au fond des enfers, elle dévorera la terre avec ſes moindres herbes; elle embraſera les montagnes juſques dans leur fondement.

Je les accablerai de maux, & j'épuiſerai contre eux toutes les flèches de mon carquois.

La famine les conſumera, & les oiſeaux les déchireront par leurs morſures cruelles, (ou ſuivant une autre traduction: *Ils ſeront la pâture du charbon*, c'eſt-à-dire d'une maladie brûlante, ils ſeront attaqués de *maladies douloureuſes*).

J'armerai contre eux les dents des bêtes farouches, & la fureur des reptiles venimeux.

L'épée les déſolera au dehors, & la frayeur au dedans; les jeunes hommes périront avec les jeunes filles; les vieillards avec les enfans qui ſont encore à la mamelle.

J'ai dit: Je les diſperſerai dans tous les coins du monde; je veux effacer leur mémoire de l'eſprit des hommes.

Mais j'ai différé ma vengeance pour ne pas ſatisfaire la fureur des ennemis de mon peuple, de peur qu'ils ne s'élèvent d'orgueil, & ne diſent: Ce n'eſt point le Seigneur, c'eſt notre main puiſſante qui a opéré ces merveilles.

Ce peuple, (les Nations infidelles) n'a point de ſens; il eſt dépourvu de conſeil: Ah! s'ils avoient de la ſageſſe: Ah! s'ils comprenoient ma conduite, & s'ils prévoyoient à quoi tout ſe terminera!

Comment ſe peut-il faire qu'un homme en batte mille, & que deux en faſſent fuir dix mille? N'eſt-ce pas à cauſe que leur Dieu les a vendus, & que le Seigneur les a livrés en proie à leurs ennemis?

Car notre Dieu n'eſt point comme ces Dieux des idolâtres; j'en prends pour juges nos ennemis mêmes.

Les vignes de ces peuples infidelles, ſont des vignes de Sodome, des vignes du terrein de Gomorrhe: Leurs raiſins ſont des raiſins de fiel, & leurs grappes, des grappes d'amertume.

Leur vin eſt un fiel de dragons, & un venin d'aſpics, qui eſt incurable.

An du M. 2553 Avant J. C. 1447.

Tout ce que vous avez fait, n'eſt-il pas en réſerve chez moi, & ſcellé dans mes tréſors?

La vengeance eſt à moi, & je leur rendrai en ſon temps ce qu'ils méritent : leurs pieds ne feront que de faux pas; le jour de leur perte s'approche, & ſes momens avancent.

Le Seigneur jugera ſon peuple, & il vengera ſes ſerviteurs, lorſque leurs mains ſeront ſans force & ſans vigueur.

Alors ceux mêmes qui ſe ſeront le mieux cachés, & ceux qui ſe ſeront ſauvés du combat, n'échapperont point à ſa vengeance; ils périront, ils ſeront détruits.

Et le Seigneur dira : Où ſont à préſent leurs Dieux en qui ils avoient mis leur confiance? Ces Dieux dont ils mangeoient la graiſſe des victimes, & dont ils buvoient le vin des ſacrifices?

Qu'ils viennent préſentement vous ſecourir, & qu'ils vous protègent dans l'extrémité où vous êtes?

Conſidérez que je ſuis le ſeul Dieu, & qu'il n'y en a point d'autre que moi.

C'eſt moi qui fais mourir, & c'eſt moi qui fais vivre; c'eſt moi qui bleſſe, & c'eſt moi qui guérit, & nul ne peut ſe ſouſtraire à mon ſouverain pouvoir.

Je leverai ma main au ciel, & je dirai : Par ma vie, & par mon éternité.

Si une fois j'éguiſe l'éclair de mon épée, ſi j'exerce la rigueur de mes jugemens.

Je tirerai vengeance de mes ennemis, & je leur rendrai ſelon leurs œuvres.

J'enivrerai mes flèches de leur ſang, & mon épée ſe raſſaſiera de leur chair.

Mes armes ſeront teintes du ſang des morts, & je prendrai captifs les chefs de mes ennemis déſarmés & dépouillés. (Ou, ſuivant une autre verſion :) *Mes flèches ſeront enivrées du ſang, du ſang des morts & des captifs; & mon épée ſera raſſaſiée de carnage, de la tête nue & découverte de mes ennemis.*

Nations, louez le peuple du Seigneur; parce qu'il vengera le ſang de ſes ſerviteurs.

Il tirera vengeance de leurs ennemis, & il ſera favorable au pays de ſon peuple.

Après que Moyſe eut ainſi parlé [1], il recommanda aux Iſraélites d'apprendre par cœur ce cantique, & de recommander à leurs enfans de le conſerver dans leur mémoire, afin qu'il leur ſervît de monument qui les contînt dans leur devoir. Et le même jour Dieu lui ordonna de monter ſur la montagne d'Abarim, ou de Nebo; de conſidérer de-là tout le pays qui eſt au-delà du Jourdain, & après cela de ſe réunir à ſes pères dans le même lieu. Moyſe étant donc prêt d'aller rendre ſon eſprit à Dieu, donna ſa dernière bénédiction à ſon peuple; en diſant: Le Seigneur eſt venu de Sinaï [2], il s'eſt levé ſur nous de Séïr; il a brillé de deſſus le mont de Pharan, accompagné d'un million de Saints; il portoit en ſa main une Loi de feu; il a aimé ſon peuple; il le garde comme dans ſa main. Ceux qui ſont à ſes pieds comme ſes diſciples, recevront ſes inſtructions & ſa doctrine. La Loi que Moyſe nous a donnée, ſera l'héritage de tout le peuple de Jacob. Dieu ſera le Roi d'Iſraël, & il raſſemblera les Princes & toutes les Tribus.

An du M. 2553. Avant J. C. 1447.

CHAP. L. Bénédiction que Moïſe donne aux Tribus d'Iſraël.

Que Ruben vive, & qu'il ne meure pas; mais qu'il ſoit en petit nombre.

Voici la bénédiction qu'il donna à Juda: Seigneur, écoutez la voix de Juda, & donnez-lui parmi ſon peuple, la part qui lui eſt deſtinée. Ses mains combattront pour Iſraël, & il ſera leur protecteur contre ceux qui l'attaqueront.

Il dit à Lévi: O Dieu, votre perfection & votre doctrine, (l'Urim & Thumim) ont été données à l'homme que vous vous êtes conſacré. Vous l'avez éprouvé dans le lieu nommé tentation, & vous l'avez jugé aux eaux de contradiction. Il fait alluſion à ce qui ſe paſſa à Cadès, lorſque Moyſe & Aaron ayant marqué de la défiance à la parole du Seigneur, furent condamnés à mourir ſans entrer dans la terre promiſe. Il continue: Les Prêtres & les Lévites qui ont dit à leur père & à leur mère: Je ne vous connois point; & à leurs frères: Je ne ſais qui vous êtes; & qui n'ont point épargné leurs propres enfans; ce ſont ceux-là qui ont exécuté vos paroles, & qui ont gardé votre Alliance. Il veut marquer ce que firent les Lévites après l'adoration du Veau d'or, en mettant à mort tout ce qu'ils

(1) *Deut.* XXXII. 44. *& ſeq.* (2) *Deut.* XXXIII. 1. *& ſeq.*

AN DU M. 2553. Avant J. C. 1447.

rencontrèrent dans le camp ; & ce que fit Phinées dans l'affaire des Madianites, lorſqu'il tua Zambri & Cosbi d'un ſeul coup. Il ajoute : Ce ſont ceux-là, Seigneur, qui offriront l'encens dans le temps de votre fureur, & qui mettront l'holocauſte ſur le feu de votre Autel. Béniſſez ſa force, ô mon Dieu, & recevez les œuvres de ſes mains. Chargez à dos ſes ennemis, & que ſes adverſaires ſoient abattus ſans pouvoir ſe relever.

Il dit à Benjamin : Le bien-aimé du Seigneur demeurera dans ſon partage avec aſſurance : il y habitera ſourenu du Seigneur, qui le couvrira tous les jours de ſa vie, & qui le mettra à l'abri ſous ſes ailes.

Il dit auſſi à Joſeph : Que la terre de Joſeph ſoit remplie des bénédictions du Seigneur, des dons du ciel, de la roſée, & des ſources d'eau cachées ſous la terre, & des fruits produits par la vertu du Soleil & de la Lune. Qu'il ſoit comblé de toutes les productions des montagnes anciennes & des collines éternelles ; en un mot, de tous les biens que produiſent les campagnes les plus fertiles. Que la bénédiction de celui qui a paru dans le buiſſon [1], vienne ſur la tête de Joſeph, ſur la tête de celui qui eſt le Nazir [2], le Chef, l'Intendant de ſes frères. (Dans la Cour des Rois d'Orient, le Nazir eſt un des premiers Officiers de la maiſon du Prince.) Sa beauté égale celle du premier-né du Taureau, ſes cornes ſont comme celles du Rhinocéros ; il jetera en l'air les peuples juſqu'aux extrémités de la terre, comme le Taureau irrité jette en l'air avec ſes cornes tout ce qu'il rencontre. Telle ſera la valeur des troupes innombrables d'Ephraïm, & les millions d'hommes de Manaſſé. (Ephraïm & Manaſſé étoient fils de Joſeph.)

Voici la bénédiction qu'il donna à Zabulon & à Iſſachar : Réjouiſſez-vous, Zabulon, dans vos voyages de mer, [dans vos navigations ;] & vous, Iſſachar, dans vos tentes, dans votre demeure. Les fils d'Iſſachar appeleront les peuples ſur la montagne ſainte, & ils immoleront des victimes de juſtice. Ils ſuceront, comme le lait, les richeſſes de la mer, & les tréſors cachés dans le ſable. Il veut marquer, ou les métaux cachés dans le ſable, ou le ſable

(1) Dieu même, ou ſon Ange qui apparut à Moïſe dans le buiſſon ardent. *Exod.* III 2. 3.

(2) Voyez Geneſe XLIX. 26.

du fleuve de Bélus, dont on faiſoit du verre. Les Tribus de Zabulon & d'Iſſachar étoient voiſines, fort près de la mer, & le fleuve Bélus étoit dans la Tribu de Zabulon. AN. DU M. 2553. Avant J. C. 1447.

Il dit à Gad : Béni ſoit celui qui dilate Gad. Il s'eſt repoſé comme un Lion, & il a ſaiſi l'épaule & la tête de ſa proie. (Moyſe par ces paroles veut marquer, ou la valeur de la Tribu de Gad, ou la perſonne de Jephté, dont on parlera dans la ſuite, & qui étoit de cette Tribu.) Il ajoute : Gad a choiſi ſon partage dans les premières conquêtes d'Iſraël, & le légiſlateur lui a aſſigné ſa portion. En effet, Moyſe donna aux Tribus de Ruben & de Gad, les premières terres que l'on conquit ſur les Amorrhéens au-delà du Jourdain. Gad a marché avec les Princes de ſon peuple, & a obſervé à l'égard d'Iſraël les Lois du Seigneur, & les ordres qui lui avoient été donnés. Il veut dire que cette Tribu marcha à la tête des autres au paſſage du Jourdain, & leur aida à faire la conquête du pays de Canaan, ainſi que le Seigneur l'avoit ordonné. Moyſe parle de cela comme d'un événement paſſé, à la manière des Prophètes.

Moyſe dit à Dan : Dan eſt comme un jeune Lion, qui ſort du pays de Baſan, & qui va au loin chercher ſa proie. Il veut peut-être déſigner Samſon, qui étoit de cette Tribu ; ou il prédit l'expédition des Danites qui allèrent ſurprendre Laïs (1), qui étoit à l'autre extrémité du pays.

Voici la bénédiction qu'il donna à Nepthali : Nepthali vivra dans l'abondance de tous biens ; il ſera comblé des bénédictions du Seigneur ; il poſſédera la Mer & le Midi, c'eſt-à-dire la Mer de Généſareth ; qui étoit au Midi de ſon partage.

Il dit à Aſer : Qu'Aſer ſoit béni dans ſa belle & nombreuſe poſtérité ; qu'il ſoit agréable à ſes frères, & qu'il lave ſes pieds dans l'huile. Sa chauſſure ſera de fer & d'airain ; [ou, ſuivant une autre verſion, vos barres ſeront de fer & d'airain,) & votre réputation durera autant que vos jours ; ou votre force égalera le nombre de vos jours ; ou bien, les jours de votre vieilleſſe ſeront comme ceux de votre jeuneſſe.

CH. LI. Bénédiction ou éloge de tout Iſraël.

Après cela Moyſe ravi en Dieu, commença à faire l'éloge d'Iſraël, & de donner des bénédictions à tout le peu-

(1) *Judic.* XVIII.

ple enſemble. Il n'y a point de Dieu comme celui d'Iſraël, dit-il, votre protecteur ; Iſraël eſt celui qui eſt porté ſur les cieux comme ſur ſon char, & les nues lui ſervent de trône ; ſa demeure eſt au plus haut des cieux, & il fait ſentir ſur la terre les effets de ſon bras éternel. Il fera fuir devant vous vos ennemis, & il leur dira : Soyez réduits en pouſſière. Iſraël habitera ſeul dans une parfaite aſſurance dans ſon pays. L'œil de Jacob verra ſa terre pleine de bled & de vin ; & les cieux ſeront obſcurcis par l'abondance de la roſée. Que tu es heureux, ô Iſraël ! qui eſt ſemblable à toi, ô peuple qui trouve ton ſalut dans le Seigneur ? Il ſe ſert de bouclier pour te défendre, & d'épée pour te donner une glorieuſe victoire. Tes ennemis s'élèveront contre toi ; mais tu leur mettras le pied ſur la gorge. Ce ſont là les dernières paroles, & comme le Teſtament de Moyſe.

AN. DU M. 2553. Avant J. C. 1447.

Mort de Moïſe.

Après que Moyſe eut ainſi parlé au peuple, il monta de la plaine de Moab [1] où le peuple étoit campé, au ſommet du Mont Nébo ou Phaſga, & le Seigneur lui fit voir tout le pays, qui étoit au-delà du Jourdain. Après cela il mourut, ſelon l'ordre du Seigneur, & le Seigneur l'enterra dans une vallée du pays de Moab, vis-à-vis Phogor, & nul homme juſqu'aujourd'hui n'a connu le lieu où il a été enſeveli. Voilà tout ce que l'Hiſtorien ſacré en dit : Il avoit alors ſix-vingts ans [2] ; ſa vue n'avoit point baiſſé, & ſes dents n'avoient point été ébranlées. Quelques-anciens Pères (3) & quelques Juifs (4) ont cru que Moyſe n'étoit pas mort, mais qu'il étoit monté au ciel comme Elie, tout vivant. Joſeph [5] dit que le Légiſlateur étant allé ſur la Montagne avec Eléazar & Joſué, comme il les embraſſoit, & leur diſoit le dernier adieu, une nuée l'enveloppa, & l'emporta dans une certaine vallée. Joſeph ajoute : Il écrivit lui-même dans les Livres ſacrés qu'il étoit mort, de peur que l'on ne s'avisât de dire qu'il étoit allé à Dieu tout vivant. Les Hébreux, dans le Livre in-

(1) *Deut.* XXXIV.
(2) An du Monde 2553.
(3) *Vide Ambroſ. l. 1. de Cain & Abel. c. 2. n. 8. Hilar in Mat. XX. n. 10. Iſidor. de vita & morte SS. c. 25. Rupert. in Deut. l. 2. c. 22.*
(4) *Vide Cald. in Pſal.* LXVIII. *& in Cant. 1. 1. alii.*
(5) *Joſeph. antiq. l. 4. c. 9.*

titulé, l'Aſſomption de Moyſe (1), racontent que le dernier moment de la vie de ce grand homme étant arrivé, il pria le Seigneur de ne le point livrer à l'Ange de mort; le Seigneur écouta ſa prière, & vint lui-même avec ſes Anges retirer ſon ame, & enſevelir ſon corps. Dieu retira ſon ame par ſon baiſer, & les Anges Michel, Gabriel & Zingiel préparèrent tout ce qui étoit néceſſaire pour ſa ſépulture. An du M. 2553. Avant J. C. 1447.

C'eſt apparemment de ce Livre apocryphe que Saint Jude (2) avoit tiré une circonſtance que nous liſons dans ſon Epître, qui eſt que, *Saint Michel diſputant avec le démon pour le corps de Moyſe, cet Archange n'oſa le condamner avec exécration, mais il ſe contenta de lui dire: Que le Seigneur te commande.* On croit que Satan voulut avoir le corps de Moyſe, & le faire enterrer dans un lieu connu; afin d'engager les Iſraélites à lui rendre des honneurs ſuperſtitieux; & que Saint Michel s'y oppoſoit par un zèle digne de ſa qualité de Chef & de Conducteur du peuple de Dieu. Ce qui eſt certain & avoué de tout le monde, c'eſt que jamais on n'a pu ſavoir où étoit le corps de Moyſe; car ceux qui ont prétendu en 1655. avoir trouvé ſon tombeau [3], en racontent l'Hiſtoire d'une manière ſi mal concertée, qu'il n'eſt perſonne qui n'en voie l'abſurdité, pour peu qu'il l'examine. On peut voir notre diſſertation ſur la mort & la ſépulture de Moyſe (4).

Moyſe mourut, ſelon les Juifs, le ſeptième jour du mois Adar, qui eſt le douzième de l'Année ſainte; Joſeph & Uſſerius placent ſa mort au premier jour du même mois, ce qui revient mieux à la Chronologie que nous ſuivons. Le peuple demeura un mois dans le même campement, & fut pendant trente jours dans le deuil pour ce Légiſlateur, dont les Livres ſaints font l'éloge en une infinité d'endroits. Il ne s'éleva plus après Moyſe dans Iſraël [5] de Prophète ſemblable à lui, que le Seigneur connût face à face, ni qui opérât des miracles, comme en avoit opéré Moyſe dans l'Egypte aux yeux de Pharaon & de tous ſes ſerviteurs, ni qui agît avec autant d'autorité & de pouvoir (6), ni

(1) Voyez cet ouvrage publié par M. Gaulmin, à Paris, en 1629.

(2) *Judæ* ℣. 9.

(3) *Horvius, Hiſt. Eccleſ Bartholocci, tom. 3. pag. 90.*

(4) A la tête des Epîtres canon.

(5) *Deut.* XXXIV. 10. 11. 12.

(6) *Eccl.* XLV. 1. 2. *& ſeq.*

HISTOIRE
DE L'ANCIEN
TESTAMENT.

LIVRE TROISIEME.

CHAP. I. Joſué prend la conduite du peuple.

LE deuil de Moïſe étant achevé, le Seigneur parla à Joſué, & lui dit (1) : Moïſe mon ſerviteur eſt mort ; allez, paſſez le Jourdain avec tout le peuple qui eſt ſous votre conduite, & entrez en poſſeſſion du pays que je dois leur donner. Tous les lieux ou vous mettrez le pied, & dont vous ferez la conquête, ſeront à vous. Depuis le Liban & l'Euphrate juſqu'à la Mer Mediterranée, nul ne pourra vous réſiſter. Je ſerai avec vous, comme j'ai été avec Moïſe ; ſoyez ferme & courageux ; car vous partagerez ce pays par le ſort à tout le peuple, ainſi que je l'ai promis à leurs pères. Soyez ſeulement fidelle à accomplir les Lois que Moïſe mon ſerviteur vous a preſcrites, & ne vous en détournez ni à droit ni à gauche, afin que vous réuſſiſſiez, & que vous ſoyiez heureux dans toutes vos entrepriſes.

An du M. 1553. premier mois de l'année ſainte, ſeptième de l'année civile, avant J. C. 1447.

Joſué envoie des Eſpions à Jéricho.

Alors Joſué envoya de Séthim deux Eſpions à Jéricho [2], avec ordre de bien reconnoître le pays & la Ville. Ces Eſpions étant arrivés à Jéricho, prirent leur logement chez une hôtelière nommée Rahab, dont la répuration n'étoit pas ſans tache, & dont la profeſſion étoit fort décriée : enfin la plupart croient qu'elle exerçoit le métier infame de courtiſanne. On s'aperçut dans la Ville de l'arrivée de ces Hé-

(1) *Joſué* I. 1. *& ſeq*
(2) *Joſué* II. 1. 2. 3. *& ſeq.*

breux, & le Roi de Jéricho en ayant été informé, envoya dire à Jahab de livrer ces hommes qui étoient entrés chez elle. Auſſitôt qu'elle ouït du bruit, ſe doutant de ce que c'étoit, elle dit aux deux Eſpions de ſe cacher; elle alla ſe préſenter à ceux que le Roi avoit envoyés, & leur répondit par la fenêtre; qu'à la vérité, il étoit venu chez elle deux inconnus; mais qu'ils en étoient ſortis dans le temps qu'on fermoit les portes de la Ville, & qu'elle ne ſavoit quelle route il avoient pris, mais ajouta-t-elle, ſi vous les voulez prendre, ils ne ſont pas loin, pourſuivez-les vîte, & vous les atteindrez. Ces gens s'en retournèrent, & ſe mirent à pourſuivre du côté du Jourdain, ces hommes qu'ils croyoient hors de la Ville; mais inutilement, puiſqu'ils étoient demeurés cachés chez Rahab.

An du M. 1553. Avant J. C. 1447.

Rahab ayant reçu les Eſpions, obtient qu'on la conſerve, elle & ſa maiſon.

Elle monta auſſitôt ſur la terraſſe de ſa maiſon, où les deux Iſraélites étoient cachés, & leur dit: Je ſais que le Seigneur vous a livré tout ce pays, la terreur de votre nom nous a ſaiſis; car tous les habitans de ce pays ſont tombés dans le découragement. Nous avons appris la manière miraculeuſe dont vous avez paſſé la Mer Rouge, & ce que vous avez fait aux deux Rois des Amorrhéens, Séhon & Og, que vous avez vaincus, & fait mourir. Ces nouvelles nous ont effrayés; la crainte nous a ſaiſis juſqu'au fond de l'ame: Je reconnois que votre Dieu, eſt le Dieu qui domine dans le ciel & ſur la terre. Jurez-moi donc maintenant par le Seigneur, que vous uſerez envers la maiſon de mon père de la même miſéricorde, dont j'ai uſé à votre égard, & que quand vous aurez pris cette Ville, vous me donnerez un ſignal pour ſauver ma famille, & tout ce qui lui appartient, & pour nous garantir de la mort. Ces hommes lui promirent toutes ces choſes avec ſerment, & s'y engagèrent au péril de leur vie. Rahab leur dit donc qu'elle alloit les deſcendre par une corde, car ſa maiſon tenoit aux murs de la Ville, elle les avertit de n'aller pas droit au gué du Jourdain, de peur qu'ils ne fuſſent rencontrés par ceux que le Roi avoit envoyés après eux; mais de ſe ſauver du côté des montagnes, & d'y demeurer cachés pendant trois jours, juſqu'au retour de ceux qui étoient allés les chercher. Ils convinrent avec Rahab, que pendant le ſiége de Jéricho, elle raſſembleroit dans ſa maiſon toute ſa famille, & qu'elle attacheroit à ſa fenêtre un ruban ou une bande d'é-

carlate ; afin que l'on pût reconnoître ſa maiſon ; ils lui promirent qu'on ne toucheroit à rien de tout ce qui ſe trouveroit chez elle, & que toute ſa parenté auroit la vie-ſauve.

AN. DU M. 2553. Avant J. C. 1447.

Ils deſcendirent donc par le moyen d'une corde, & ayant été dans les montagnes toute cette nuit, le jour ſuivant & la nuit ſuivante, ils retournèrent vers Joſué le troiſième jour après leur départ, & lui rapportèrent ce qui leur étoit arrivé, la promeſſe qu'ils avoient faite à Rahab, la conſternation où étoient les Cananéens, & qu'aſſurément tout ce pays étoit à eux, & que le Seigneur le leur avoit livré. Alors Joſué dit aux Princes des Tribus [1] de paſſer au travers du camp, & de dire à tout le peuple : Faites proviſion de vivres, car dans trois jours vous paſſerez le Jourdain, & vous irez prendre poſſeſſion de la terre que le Seigneur vous doit donner. La manne devoit ceſſer de tomber, dès qu'ils ſeroient arrivés au-delà du Jourdain, & qu'ils auroient commencé à manger du pain du pays [2]. Joſué dit encore aux Tribus de Ruben & de Gad, & à la demi-Tribu de Manaſſé, de ſe ſouvenir de la parole qu'elles avoient donnée à Moïſe, de paſſer le Jourdain en armes à la tête de leurs frères, & de leur aider à faire la conquête du pays de Canaan. Ils répondirent qu'ils étoient prêts d'exécuter leur promeſſe, que comme ils avoient obéi à Moïſe, ils lui obéiroient auſſi en toutes choſes, & que quiconque ne lui obéiroit pas, ſeroit puni de mort.

CH. II. Joſué fait publier que dans trois jours les Iſraélites paſſeront le Jourdain.

Joſué donc décampa de Séthim, & l'armée vint juſques ſur le Jourdain, où elle paſſa la nuit. Le lendemain Joſué ordonna au peuple de ſe ſanctifier pour paſſer le fleuve, c'eſt-à-dire de ſe diſpoſer à ce paſſage comme à une action ſainte, en lavant leurs habits, en ſe conſervant purs de toute ſouillure légale, & en n'approchant point de leurs femmes. Et le matin du dixième jour du premier mois, auquel ils devoient traverſer le fleuve, il commanda aux hérauts de paſſer au travers du camp, & de publier cette ordonnance : « Quand vous verrez l'Arche de l'Alliance de votre Dieu, » & les Prêtres qui la portent, s'avancer vers le Jourdain, » décampez & marchez après eux : qu'il y ait entre vous & » l'Arche un eſpace de mille coudées, afin que vous la puiſ- » ſiez voir de loin, & que vous ſachiez quelle route vous de-

(1) *Joſué* I, 10, 11. *& ſeq.* (2) *Joſué* V. 12.

An du M. 2553. Avant J. C. 1447.

» vez ſuivre ; car le Seigneur doit vous ouvrir une route nou-
» velle, & faire des choſes merveilleuſes au milieu de
» vous. L'Arche de l'Alliance du Seigneur marchera devant
» vous à travers le Jourdain ; & lorſque les Prêtres qui por-
» tent l'Arche, auront mis les pieds dans les eaux du Jour-
» dain, alors les eaux d'en bas s'écouleront, & laiſſeront le
» fleuve à ſec, & celles qui viennent d'en haut s'arrêteront,
» & demeureront ſuſpendues comme en un monceau. Tenez
» prêts douze hommes, un de chaque Tribu, afin qu'ils exé-
» cutent alors ce qu'on leur dira de faire ». Et il dit aux Prê-
tres : Prenez l'Arche de l'Alliance, & marchez devant le peu-
ple, & lorſque vous ſerez entrés dans l'eau du Jourdain,
arrêtez-vous là. Et le Seigneur dit à Joſué : Je commencerai
aujourd'hui à vous glorifier aux yeux des enfans d'Iſraël, afin
qu'ils ſachent que je ſuis avec vous, comme j'ai été avec
Moïſe.

Paſſage miraculeux du Jourdain.

Le peuple ſortit donc du camp de Séthim, & ſuivit les Prêtres qui portoient l'Arche. Lorſque ceux-ci eurent commencé à mouiller leurs pieds dans les eaux du Jourdain, [c'étoit alors le temps de la moiſſon des orges, où le Jourdain enflé par la fonte des neiges, étoit à pleines rives,] les eaux qui venoient d'en haut, s'arrêtèrent, & s'élevant comme une montagne, elles parurent de fort loin, depuis la Ville d'Edon, vis-à-vis de Sarthan, au deſſus de Scythopolis, juſqu'à Bethabara, où nous plaçons le paſſage du Jourdain, dans l'eſpace d'environ vingt lieues de France. Mais les eaux d'en bas s'écoulèrent dans la Mer Morte, & laiſſèrent à ſec une eſpace d'environ cinq ou ſix lieues de longueur, pour le paſſage du peuple. Après que tout le peuple fut paſſé, Joſué commanda aux douze hommes que l'on avoit choiſis, d'emporter du milieu du Jourdain, de l'endroit même où les Prêtres s'étoient arrêtés, douze pierres bien ſolides, chacun la ſienne, ſur ſes épaules, & de les mettre dans le camp, au lieu où ils devoient dreſſer leurs tentes ; afin que ces pierres ſerviſſent de monument aux enfans d'Iſraël, & que dans la ſuite des temps, lorſque leurs enfans leur demanderoient, que veulent dire ces pierres, ils leur répondiſſent que c'eſt un monument de ce qui arriva, lorſque le Seigneur deſſécha les eaux du Jourdain, pour leur donner paſſage. Joſué fit mettre auſſi douze groſſes pierres en monceau au lieu où les Prêtres s'étoient arrêtés, & ces pierres ſe montroient encore

core pluſieurs ſiècles après, tant celles qui avoient été miſes à la terre de Calgala [1], que celles qui étoient dans le lit du Jourdain [2]. Les Prêtres ne ſortirent du lieu où ils étoient entrés, qu'après que tout le peuple fut paſſé au delà du fleuve. Ce miracle donna beaucoup d'autorité à Joſué, & le peuple commença à avoir pour lui le même reſpect qu'ils avoient eu pour Moïſe. Ceci arriva le dixième jour du premier mois nommé Niſan [3]. AN. DU M. 2553. Avant J. C. 1447.

Le peuple étant ſorti du Jourdain, alla camper à Galgala, à deux ou trois lieues du Jourdain, & à une lieue & demie de Jéricho. Galgala n'étoit alors qu'une campagne, mais dans la ſuite on y bâtit une Ville, ou une bourgade. Les Rois de Canaan [4] ayant vu le prodige qui étoit arrivé au paſſage du Jourdain, tombèrent dans un entier découragement. Ils ſe crurent vaincus, dès qu'ils virent que les Iſraélites étoient entrés dans leur pays ſans réſiſtance, & qu'ils avoient paſſé le fleuve, qu'ils regardoient comme leur rempart, dans la ſaiſon de l'année où il paroiſſoit les plus impratiquable.

CH. III. Joſué ordonne la Circonciſion à tous ceux qui ne l'avoient pas reçue dans le déſert.

Le jour ſuivant onzième de Niſan, Joſué, par l'ordre du Seigneur, commanda au peuple de préparer des couteaux de pierre [5], pour donner la Circonciſion à ceux qui ne l'avoient pas reçue; car dans le voyage du déſert on avoit interrompu l'uſage de cette cérémonie, à cauſe des fréquens décampemens, & parce que le peuple d'Iſraël étant ſeul & éloigné des étrangers, la marque qui les diſtingue des Gentils, ne leur étoit pas ſi néceſſaire. A l'égard des couteaux de pierre, il n'y avoit point d'obligation de s'en ſervir; mais outre que ces ſortes de couteaux étoient alors fort communs dans ce pays, on tient qu'ils ſont bien plus propres à donner la Circonciſion que ceux de fer ou d'airain, parce qu'ils ne cauſent point d'inflammation [6]. Joſué rétablit donc parmi le peuple la Circonciſion qui avoit été interrompue pendant quarante ans; ce jour-là même, ou le lendemain, tous les mâles, tant vieux que jeunes, furent circoncis; & le

(1) *Euſeb. locis Heb. in Beûnos & in Galgala.*

(2) *Vide Anſelm. Remig. Albert. in Matth.* III. 9. *Scholaſt. c.* 30. *Vide & Job. Moſch. vitæ Patr.* I. *c.* II.

(3) *Joſué* IV. 19.

(4) *Joſué* V. 1.

(5) *Joſué* V. 2.

(6) *Vide Plin. l.* XXV. *c.* 12. *Herodot. l.* 2. *c.* 86 *Juvenal. Satyr.* 6. Voyez les Commentaires ſur l'Exode IV. 25. & ſur Joſué, V. 2.

AN DU M. 2553. Avant J. C. 1447.

Seigneur dit alors à Josué : J'ai aujourd'hui retranché de dessus vous l'opprobre de l'Egypte, c'est-à-dire la marque honteuse de votre incirconcision, qui vous rendoit semblable aux Egyptiens, & aux autres peuples incirconcis. C'est pourquoi on appela ce lieu *Galgala*, ou le roulement. Comme si l'on disoit : J'ai roulé de dessus vous ce qui vous étoit un sujet d'opprobre.

Troisième Pâque depuis la sortie d'Egypte.

Ils demeurèrent en ce lieu trois jours, depuis le onze jusqu'au quatorze de Nisan, sans sortir, à cause de la plaie de la Circoncision; & le 14 du même mois ils firent la première Pâque dans le pays de Canaan ; c'est la troisième Pâque depuis leur sortie d'Egypte. La première se fit en Egypte, le jour même de leur sortie ; la seconde au pied du mont Sinaï, après l'érection du Tabernacle ; la troisième est celle-ci. Car pendant les trente-neuf ans du voyage du désert, ils n'avoient point été en état de la célébrer, tant à cause qu'ils n'étoient point circoncis, qu'à cause du dérangement & du mouvement du voyage. La manne ayant alors cessé de tomber, & les provisions qu'ils avoient prises au camp de Séthim, étant consumées, ils commencèrent à user de grain nouveau du pays des Cananéens, & à manger des pains sans levain, & des épis grillés au feu ; car cette sorte de nourriture, avec toutes les autres où il n'y entre point de levain, est permise pendant les sept jours de la Pâque.

Apparition d'un Ange à Josué.

Josué étant dans la campagne de Jéricho (1), il vit un homme qui étoit debout devant lui, & qui tenoit à la main une épée nue ; Josué alla à lui, & lui dit : êtes-vous des nôtres ou des ennemis ; il lui répondit : Non ; mais je suis le Prince de l'armée du Seigneur, & je viens maintenant à votre secours. Josué se jeta le visage contre terre, & l'adorant, il dit : Que veut dire mon Seigneur à son serviteur : L'Ange lui répondit : Otez vos souliers de vos pieds, car le lieu où vous êtes, est saint. Josué obéit, & l'Ange disparut. Plusieurs anciens Pères [2] ont cru que celui qui apparut à Josué, étoit le Verbe de Dieu, la seconde personne de la sainte Trinité.

Cependant la Ville de Jéricho demeuroit fermée (3) ;

(1) *Josué* v. 13.
(2) *Clem. Rom. l. 5. Constit. c. 21. Origen. Homil. 6. in Josué. Iren. l. 5. c. 15. Tertul. l. 2. contrà Marcion. c. 27. &c.*
(3) *Josué* VI. 1. 2. *&c.*

ſans que perſonne osât ni y entrer, ni en ſortir, dans la crainte où l'on étoit des enfans d'Iſraël. Les peuples de la campagne s'y étoient retirés, ou pour la défendre, ou pour s'y mettre à couvert. Alors le Seigneur dit à Joſué : Je vous ai livré Jéricho & ſon Roi, avec tout ce qu'il y a de gens de guerre dans ſon enceinte. Faites pendant ſix jours, une fois chaque jour, le tour de la Ville avec toute l'armée; & qu'au ſeptième jour les Prêtres prennent les ſept trompettes, qui ſervent à annoncer le commencement de l'année du Jubilé; qu'ils marchent devant l'Arche, & qu'ils ſonnent de la trompette; & lorſque la trompette commencera à ſonner d'un ton plus fort & plus long, tout le peuple enſemble, élevant ſa voix, jetera un grand cri, & alors les murailles de la Ville tomberont juſqu'aux fondemens, & chacun entrera dans la Ville par l'endroit qui ſe trouvera devant lui.

An du M. 2551. Avant J. C. 1447.

On exécuta tout ce que Joſué avoit commandé; on fit le tour de Jéricho pendant ſix jours dans un profond ſilence. Le ſeptième jour on fit ſix fois le tour auſſi en ſilence (1); mais au ſeptième tour les trompettes ayant commencé à ſonner, & le peuple ayant jeté un grand cri, les murailles de la ville ſe renverſèrent juſqu'aux fondemens, & les Hébreux y entrèrent ſans trouver de réſiſtance, chacun vis-à-vis l'endroit où il ſe trouvoit.

CH. IV. On fait le tour de la Ville de Jéricho. Les murs tombent. Rahab eſt conſervée.

Joſué avoit ordonné que la Ville fût entièrement dévouée à l'anathême (2), que l'on fît mourir tout ce qui s'y trouveroit ayant vie, que l'on conſumât par les flammes tout ce qui étoit combuſtible, & que l'on réſervât pour le Seigneur tous les métaux, ſans qu'il fût permis à perſonne d'en garder la moindre choſe pour lui-même. Il recommanda ſur-tout qu'on obſervât la promeſſe qu'on avoit faite à Rahab & à ſa famille, & qu'on ne touchât à rien de tout ce qui ſe trouveroit dans ſa maiſon. La Ville ayant été priſe, on fit paſſer au fil de l'épée tous les hommes & tous les animaux ſans aucune exception, on mit le feu à la Ville, on conſuma par les flammes tout ce qui étoit combuſtible, & on mit dans le tréſor du Seigneur tous les métaux qui s'y trouvèrent. Le deux Eſpions qui connoiſſoient la maiſon

(1) *Joſué* VI. 15. (2) *Joſué* VI. 17. 18.

An du M. 2553. Avant J. C. 1447.

de Rahab, la firent remarquer à l'armée, elle fut conservée avec tous les ſiens, & demeura au milieu d'Iſraël; elle épouſa même un des principaux de la Tribu de Juda, nommé Salmon [1], d'où ſortit la famille de David, ſi recommandable dans Iſraël, non-ſeulement par la royauté qu'elle poſſéda, mais parce qu'elle étoit la tige d'où devoit naître le Meſſie.

Imprécations de Joſué contre Jéricho.

Alors Joſué fit cette imprécation contre Jéricho : Maudit ſoit devant le Seigneur l'homme qui relevera & rebâtira la ville de Jéricho; que ſon premier-né meure, lorſqu'il en jetera les fondemens; & qu'il perde le dernier de ſes enfans, lorſqu'il en mettra les portes. Cette imprécation ne fut pas vaine. Un nommé Hiel, habitant de Béthel, entreprit pluſieurs ſiècles après, du temps d'Achab, de rétablir Jéricho [2]; mais ſon fils aîné, nommé Abiram, mourut, lorſqu'il en jeta les fondemens, & ſon dernier fils, nommé Segab, mourut lorſque Hiel y attacha les portes.

Les Hébreux attaquent Haï, & ſont repouſſés.

En même temps Joſué envoya du monde pour reconnoître la ville de Haï, qui étoit aſſez près de Jéricho, à l'Orient de Béthel [3]; ceux qui avoient été envoyés, étant de retour, dirent à Joſué : Il n'eſt pas beſoin que tout le peuple marche contre cette Ville, il ſuffit d'y envoyer deux ou trois mille hommes. Trois mille hommes furent commandés pour aller prendre Haï, mais les ennemis ayant fait une ſortie ſur eux, ils tuèrent trente-ſix hommes de l'armée des Iſraélites, & les pourſuivirent au bas de la colline, juſqu'au lieu nommé Sébarim. Alors le cœur des Hébreux fut ſaiſi de frayeur. Joſué déchira ſes vêtemens, ſe jeta le viſage contre terre devant l'Arche du Seigneur, mit de la pouſſière ſur ſa tête, & demeura ainſi proſterné avec les Anciens d'Iſraël juſqu'au ſoir; & il dit : Hélas! Seigneur, mon Dieu, avez-vous donc voulu faire paſſer le Jourdain à votre peuple, pour le livrer entre les mains de ſes ennemis? N'auroit-il pas mieux valu demeurer au-delà du fleuve, que de nous expoſer à ce danger? Les Cananéens s'uniſſant enſemble viendront tomber ſur nous; ils nous envelopperont;

(1) *Matth.* 1. 4. (2) 3. *Reg.* XVI. 34.
(3) *Joſué* VII. 1. 2. 3. & *ſeq.*

& nous extermineront de deſſus la terre. Et que ferez-vous pour ſauver la gloire de votre nom.

An du M. 2553. Avant J. C. 1447.

Le Seigneur dit à Joſué : Levez-vous ; pourquoi demeurez-vous contre terre ? Iſraël a péché, & a violé mon alliance. Ils ont pris des dépouilles de la Ville que j'avois dévouée à l'anathème, & ils ont caché leur vol parmi leur bagage. Iſraël ne pourra tenir contre ſes ennemis, tandis qu'il ſera ſouillé de cet anathème ; je ne ſerai plus avec vous, que vous n'ayiez exterminé celui qui eſt coupable de ce crime. Levez-vous, & que le peuple ſe ſanctifie pour demain, afin que je manifeſte celui qui a commis cette prévarication. Vous vous aſſemblerez demain au matin diſtribués par Tribus ; on tirera au ſort, & on paſſera de la Tribu aux grandes familles, des familles aux maiſons, & des maiſons à chaque particulier. Et quiconque ſera trouvé coupable, ſera brûlé avec tout ce qui eſt à lui, parce qu'il a violé l'alliance du Seigneur, & qu'il a commis un grand mal dans Iſraël. Le lendemain tout le peuple étant aſſemblé, on jeta les ſorts, & le ſort tomba d'abord ſur la Tribu de Juda, puis ſur la famille de Zaré, enſuite ſur la maiſon de Zabdi, & enfin ſur la perſonne d'Achan.

Ch. V. Achan détourne quelque choſe des dépouilles de Jéricho.

Joſué lui dit : Mon fils, rendez gloire au Dieu d'Iſraël, confeſſez votre faute, & déclarez ce que vous avez fait, ſans rien cacher. Achan répondit : Il eſt vrai que j'ai péché contre le Seigneur ; & voici ce que j'ai fait : Ayant vu parmi les dépouilles un manteau de Sennaar, ou de Babylone, deux cents ſicles d'argent & une lame d'or, je les ai pris, & je les ai cachés ſous la terre au milieu de ma tente. Joſué envoya auſſitôt chercher ce qui étoit caché, on fouilla, on le trouva, & on l'apporta devant l'aſſemblée. En même temps Joſué ayant fait prendre Achan, ſes fils & ſes filles, ſes beſtiaux, ſes tentes, ſes meubles, & tout ce qu'Achan avoit détourné, le conduiſit dans la vallée d'Achor, & lui dit : Puiſque vous nous avez troublé, que le Seigneur vous trouble en ce jour. Il fait alluſion au verbe *Achar*, qui a quelque rapport à *Achan*, & qui ſignifie troubler. En même temps tout Iſraël le lapida, & l'ayant brûlé avec tout ce qui lui appartenoit, on amaſſa ſur lui un grand monceau de pierres, qui s'y montroit encore long-temps après, & ce lieu fut

An du M 3553. Avant J C. 1447.

appelé la vallée d'Achor. Ainſi la colère du Seigneur fut détournée de deſſus Iſraël.

Joſué marche contre Haï & prend la Ville.

Dieu ordonna enſuite à Joſué (1) de prendre toute l'armée, & de marcher contre Haï, de prendre le Roi, de le traiter comme il avoit fait celui de Jéricho ; mais il déclara qu'il abandonnoit au peuple tout le butin de la Ville. Joſué envoya la nuit trente mille hommes en embuſcade derrière la Ville, & le lendemain de grand matin, il marcha contre Haï avec tout le reſte de l'armée ; le Roi de Haï les ayant vus, ſortit de ſa Ville avec ſes troupes, & donna ſur l'armée des Iſraélites. Ceux-ci prirent la fuite, comme ſi la terreur les eût ſaiſis, mais c'étoit un ſtratagême pour attirer l'ennemi hors de leurs portes. Lorſque Joſué les vit tous ſortis de Haï, il donna le ſignal à ſon embuſcade, en levant ſon bouclier au haut d'une pique, & auſſitôt ſes gens ſe jetèrent dans la Ville, qu'ils trouvèrent ſans défenſe, & y mirent le feu. Ceux de Haï ayant aperçu la fumée qui s'élevoit au ciel, voulurent retourner ; mais ils furent arrêtés par ceux qui avoient mis le feu dans la Ville, & qui tombèrent ſur eux, pendant que Joſué & les ſiens tournèrent le viſage, & commencèrent à les pourſuivre. Ainſi tous ceux de Haï furent défaits, ſans qu'il s'en ſauvât un ſeul ; le Roi fut pris & amené à Joſué. On entra dans la Ville, & on y mit tout à feu & à ſang. Il fut tué en cette journée douze mille ennemis, tant hommes que femmes & enfans. Le Roi de Haï fut mis à mort, & attaché à une potence, où il demeura juſqu'au coucher du ſoleil ; après quoi on le détacha, on le jeta à l'entrée de la Ville, & on amaſſa ſur lui un grand monceau de pierres. Les Iſraélites partagèrent entr'eux tout le butin qu'on avoit pris dans la Ville, ainſi que le Seigneur l'avoit ordonné.

Ch. VI. Joſué va ſur le mont Garizim, & y érige un Autel.

Alors Joſué étant allé avec tout le peuple près de Sichem, ſur les monts Hébal & Garizim, y érigea un Autel de pierres brutes, enduites de chaux, écrivit ſur l'enduit la loi du Seigneur, fit prononcer par les Prêtres qui étoient placés avec l'Arche d'Alliance entre les montagnes d'Hébal & de Garizim, premièrement des béné-

(1) *Joſué* VIII.

dictions, auxquelles ſix Tribus placées ſur Garizim, répondoient *Amen*, & enſuite des malédictions, auxquelles ſix autres Tribus placées ſur Hébal, répondoient auſſi *Amen*, ainſi que le Seigneur l'avoit ordonné [1], & que nous l'avons marqué ci-devant (2). Joſué offrit des holocauſtes ſur l'Autel, bénit le peuple, lui lut les paroles de bénédiction & de malédiction, qui étoient écrites dans le livre de la loi, expliqua toutes choſes devant toute la multitude aſſemblée, & renouvela l'alliance que le Seigneur avoit faite à Sinaï avec Iſraël.

AN DU M. 2553. Avant J. C. 1447.

Les Gabaonites & leurs Aſſociés viennent ſurprendre les Iſraélites, & faire alliance avec eux.

Après cela l'armée étant retournée à Galgala, les Gabaonites, ceux de Caphira, de Béroth & de Cariatiarim, qui demeuroient à huit ou neuf lieues au-delà, vers l'Occident, prirent la réſolution de venir ſurprendre les Iſraélites, & de faire alliance avec eux [3], pour prévenir leur perte entière, qu'ils jugeoient inévitable, après ce qui s'étoit paſſé au-delà du Jourdain, à Jéricho & à Haï. Ils prirent donc avec eux de vieux habits, de vieux ſouliers, de vieilles beſaces pour leurs proviſions, & de vieux outres pour mettre du vin; ils mirent cela ſur leurs ânes, & vinrent dans le camp d'Iſraël, diſant qu'ils étoient d'un pays fort éloigné, & qu'attirés par la réputation des merveilles que le Seigneur avec faites en leur faveur, ils venoient pour faire alliance avec eux, pour demander leur amitié. Pour preuve de ce qu'ils avançoient, ils leur montrèrent leurs habits & leurs chauſſures toutes uſées, leur pain tout deſſéché, & leurs outres recouſus & rapiécés. Joſué & les Anciens du peuple ne ſe défiant point de leur bonne foi, prirent de leur pain, & en mangèrent en ſigne d'amitié & d'union; & ſans conſulter le Seigneur, leur jurèrent amitié, & firent alliance avec eux.

Trois jours après, ils apprirent que ces peuples demeuroient au voiſinage, & qu'ils étoient du nombre de ceux que le Seigneur leur devoit livrer; & voici ce qui les fit reconnoître. Les Rois Cananéens ayant ſu ce qui s'étoit paſſé, s'aſſemblèrent, & réſolurent d'attaquer les Gabaonites, comme des traîtres à leur patrie, & qui avoient abandonné la cauſe commune, pour s'allier avec les ennemis de l'Etat. Les

(1) *Joſué* VIII. 30. (2) *Deut.* XXVII. 4. 5. &c.
(3) *Joſué* IX.

An du M. 2553. Avant J. C. 1447.

Gabaonites preſſés du danger, vinrent implorer le ſecours de Joſué, & lui déclarèrent la vérité qu'ils lui avoient d'abord déguiſée. Le peuple murmura contre les Princes qui s'étoient conduits dans cette affaire avec ſi peu de circonſpection; & Joſué fit de grands reproches aux Gabaonites, de la manière dont ils les avoient ſurpris. Mais enfin comme Joſué & les Anciens d'Iſraël s'étoient engagés par ſerment à leur conſerver la vie, on ſe contenta de les condamner à couper le bois, & à porter l'eau dans la maiſon du Seigneur. Et Joſué, ſans perdre de temps, marcha à leur ſecours avec un corps de troupes choiſies contre cinq Rois Cananéens qui les attaquoient [1], ſavoir Adoniſedech, Roi de Jéruſalem, Ohan, Roi d'Hébron, Pharam, Roi de Jérimoth, Japhia, Roi de Lachis, Dabir, Roi d'Eglon; ces cinq Rois aſſiégeoient Gabaon, & la ſerroient de près.

Guerre des cinq Rois contre Gabaon.

Joſué partit donc de Galgala, & ayant marché toute la nuit, vint tomber ſur les ennemis de grand matin, avant qu'ils euſſent eu connoiſſance de ſa marche. Le Seigneur leur imprima une terreur panique, & les Iſraélites en firent d'abord un grand carnage devant Gabaon; Joſué les pourſuivit par le chemin de Bethoron, & les mena toujours battant juſqu'à Azéca & Macéda, Villes ſituées au Midi de Gabaon; Azéca en eſt éloignée d'environ quatre lieues, & Macéda eſt à huit lieues de Gabaon. Et comme les Cananéens fuyoient devant Iſraël, le Seigneur fit pleuvoir ſur eux une grêle de groſſes pierres qui les ſuivit juſqu'à Azéca. Il périt plus de monde par cette grêle de pierres, qu'il n'en mourut par l'épée des Iſraélites. En même temps Joſué pria le Seigneur d'allonger la durée du jour, afin qu'il pût ſe venger de ſes ennemis, & nul des cinq Rois ne lui échappât; & rempli de foi, il dit au ſoleil: Soleil, arrête-toi vis-à-vis de Gabaon; Lune, n'avance point contre la vallée d'Ajalon: le ſoleil & la lune s'arrêtèrent donc l'eſpace d'un jour entier, & l'on n'a jamais vu un ſi long jour que celui-là.

Joſué commande au ſoleil & à la lune de s'arrêter.

Cependant les cinq Rois Cananéens prirent la fuite, & ſe ſauvèrent dans une caverne voiſine de la ville de Macéda. Joſué en ayant été informé, ordonna qu'on roulât de

(1) *Joſué* x.

grandes pierres à l'entrée de la caverne, & qu'il y eût du monde pour la garder ; & en même temps il commanda au peuple de continuer à pourſuivre l'ennemi. Sur le ſoir l'armée d'Iſraël ſe raſſembla autour de Joſué à Macéda, & cette victoire ſi complète & ſi importante, ne coûta pas un homme à Iſraël. Alors Joſué donna ordre qu'on ouvrît la caverne, où les cinq Rois s'étoient ſauvés ; & lorſqu'ils furent amenés en ſa préſence devant tout le peuple, il dit à ceux qui avoient commandé l'armée dans cette journée, de mettre le pied ſur la gorge à ces Princes, & de s'armer de courage contre les ennemis du Seigneur ; après cela il les tua lui-même, & les fit attacher à cinq poteaux, où ils demeurèrent pendus juſqu'à la nuit. Sur le ſoir il les fit détacher, & ordonna qu'on jetât leurs corps dans la même caverne où ils s'étoient retirés, & qu'on en bouchât l'entrée avec de groſſes pierres.

An du M. 2553. Avant J. C. 1447.

Le même jour il ſe rendit maître de Macéda, & fit tout paſſer au fil de l'épée. De-là il alla à Lebna, & de Lebna à Lachis ; il prit ces Villes, extermina leurs habitans, & fit mourir leurs Rois. Lachis ne tint que deux jours : Horam, Roi de Gazer, vint pour donner du ſecours à cette dernière Ville, mais Joſué le défit, & lui tua toutes ſes troupes. De Lachis il s'avança vers Eglon, il l'aſſiégea, & la prit le même jour ; il fit paſſer au fil de l'épée tout ce qu'il y trouva. Il attaqua enſuite Hébron, Ville fameuſe de ces cantons, & la traita comme il avoit fait les autres. D'Hébron il paſſa à Dabir, & aux autres Villes des environs, & ſubjugua tout ce qui eſt depuis Cadesbarnés juſqu'à Gaza, tant dans les montagnes, que dans la plaine ; & tout le pays, depuis Goſen ou Geſſen juſqu'à Gabaon ; & ramena ainſi ſon armée victorieuſe à Galgala ſans aucune perte.

Diverſes conquêtes de Joſué.

Ces conquêtes de Joſué, qui lui avoient acquis toute la partie méridionale du pays de Canaan [1], firent comprendre aux Rois qui étoient dans la partie ſeptentrionale ce qu'ils devoient appréhender, s'il les attaquoit les uns après les autres. Pour prévenir ce malheur, ils réſolurent de ſe liguer pluſieurs enſemble, afin d'opprimer les Hébreux par leur grand nombre ou du moins de leur réſiſter plus aiſément. Mais cela ne ſervit qu'à hâter leur perte, & à faciliter à

CH. VII. Ligues des Rois de la partie ſeptentrionale de Canaan, contre les Hébreux.

(1) Joſué x.

An du M. 2554. Avant J. C. 1446.

Josué la conquête de leur pays, puisqu'il gagnoit en un jour & par une seule bataille, plus de terrein & plus de Villes, qu'il n'en auroit pu simplement parcourir en plusieurs jours. Jabin, Roi d'Asor, envoya donc vers tous les Princes qui habitoient le long du Jourdain & de la Méditerranée, & dans les montagnes qui sont au Nord du pays de Canaan, pour les engager dans une ligue offensive & défensive contre les Israélites. Il mit dans son parti les Rois de Madon, de Seméron, d'Achsaph, & plusieurs autres, tant de-deçà, que de-delà du Jourdain; ces Princes réunis, formèrent une armée prodigieuse, & aussi nombreuse que le sable de la mer. Ils se campèrent aux eaux de Mérom, au pied du Mont-Carmel, dans les défilés qui conduisent dans la partie septentrionale du pays, croyant qu'en gardant ce passage, ils empêcheroient Josué d'y pénétrer.

Mais le Seigneur dit à Josué [1]: Ne les craignez point; car demain à cette même heure, je vous les livrerai pour être taillés en pièces. Vous couperez le jarret à tous leurs chevaux; & vous réduirez en cendre tous leurs chariots. Josué encouragé par ces promesses, marcha contre les Rois ligués, & les chargea à l'improviste, avec tant de vigueur, qu'il les mit en déroute, & les poursuivit depuis les eaux de Mérom, jusqu'à la grande Sidon, jusqu'aux eaux de Maserephoth, & jusqu'à Maspha, vers l'Orient au-delà du Jourdain. On ne vit jamais une victoire plus heureuse & plus grande. Josué tailla en pièces tout ce qui tomba entre ses mains; il fit couper les jarrets aux chevaux, & jeter au feu tous les chariots, suivant l'ordre du Seigneur. Ayant ainsi dissipé & passé au fil de l'épée toute l'armée ennemie, il retourna vers Asor, qui étoit située au Midi du lac de Semechon: il s'en rendit aisément le maître, & tua le Roi qui y commandoit, & qui étoit le principal auteur de cette guerre; il brûla la Ville, & fit passer au fil de l'épée tous les habitans. Il prit en même temps toutes les Villes des environs; les saccagea, les réduisit en cendres, & en extermina les habitans: Les Israélites dans cette expédition remportèrent une infinité de riches dépouilles d'or, d'argent & de bestiaux; qu'ils partagèrent entr'eux.

Après ces premières guerres contre les plus puissans Rois

(1) *Josué* XI. 6.

du pays, Josué ne demeura pas en repos; il y avoit encore plusieurs petits Rois qu'il falloit attaquer & dompter. Il n'y eut aucune Ville qui se rendît sans combat [1]; Josué les prit toutes de force, & il employa plusieurs années à ces conquêtes. Dieu permit que les cœurs des Cananéens s'endurcissent, & que leurs esprits s'aveuglassent pour ne point voir leur intérêt, afin qu'ils fussent entièrement exterminés, & qu'on ne leur fît aucune miséricorde. Il marcha contre les géans de la race d'Enach, qui demeuroient dans les montagnes, qui sont au Midi du pays de Canaan. Il les tua, & les défit tous, prit & ruina toutes leurs Villes; il n'y eut que Gaza, Geth & Azoth, où il resta de ces géans. Ainsi Josué conquit toute la terre des Amorrhéens, des Hévéens des Cananéens, des Héthéens & des autres peuples, dont le Seigneur avoit juré la perte: & il se rendit maître des montagnes qui sont au Midi de ce pays, de la terre de Gessen, de la plaine de Sephala vers Gaza, Geth & Raphia, de la contrée occidentale, le long de la Méditerranée, des montagnes qui sont au milieu du pays, vers le lieu où l'on bâtit dans la suite Samarie; des environs du Liban & du mont Hermon, & de tout ce qui est vers les montagnes de Séir jusqu'à Baalgad, à l'extrémité septentrionale du pays. On compte jusqu'à trente-un Rois vaincus & mis à mort [2], tant par Moyse, que par Josué: car dans ce pays, chaque Ville avoit son Roi absolu & indépendant de tout autre.

An du M. 2554. Avant J. C. 1446.

Josué fut environ six ans à réduire tous ces ennemis [3]; il avoit alors cent ans, & le Seigneur lui ordonna de procéder à la distribution des terres conquises, & de n'attendre pas que tout le pays généralement fût assujetti; car il restoit encore à conquérir une grande partie de la Galilée, de la Phénicie, le pays des Philistins, le pays de Gessuri & de Machati, au-delà du Jourdain; & quelques autres cantons éloignés. Ainsi Josué, le Grand-Prêtre Eléazar; & les Princes des Tribus (4) s'étant assemblés à Galgala avec tout le peuple, on proposa de faire le partage de tout le pays qui étoit conquis. Alors Caleb, fils de Jephoné, de la Tribu de Juda, s'approcha, & dit à Josué: Vous savez

Ch. VIII. Josué commence à partager le pays aux enfans d'Israël.

(1) *Josué* xi. 19. (2) *Josué* xii. (3) *Josué* xiii.
(4) *Josué* xiv.

An du M. 2553. Avant J. C. 1447.

ce que le Seigneur dit de vous & de moi à Moyſe, ſerviteur de Dieu, lorſque nous étions à Cadesbarnés. J'avois quarante ans, lorſque Moyſe m'envoya de Cadesbarnés pour reconnoître la terre; je fis mon rapport conforme à la vérité, mais mes frères jetèrent l'épouvante dans l'eſprit du peuple; pour moi je demeurai toujours attaché à mon Dieu. En ce temps-là Moyſe me jura, & me dit: La terre où vous avez mis le pied, ſera votre héritage, & celui de vos enfans pour toujours, parce que vous avez ſuivi le Seigneur.

Caleb demande la Ville d'Hébron en héritage.

Il y a quarante-cinq ans que je reçus ces promeſſes; j'ai maintenant quatre-vingt-cinq ans. Je ſuis auſſi fort que j'étois, lorſque je fus envoyé pour conſidérer le pays, je ſuis auſſi en état de combattre & de marcher, que j'étois alors. Je vous prie donc de me donner la montagne d'Hébron & les environs, comme vous ſavez que le Seigneur me l'a promiſe, afin que je travaille à en exterminer les Enaciens, & à m'en rendre le maître avec le ſecours du Seigneur.

Joſué loua Caleb, & le comblant de bénédictions, lui donna l'héritage que le Seigneur lui avoit aſſigné, & Caleb, pour en faire la conquête, employa les armes de toute ſa Tribu (1); ils prirent Hébron, & en exterminèrent les géans de la race d'Enach: De-là ils allèrent à Dabir, autrement nommé Cariathſepher laquelle étoit auſſi de ſon partage.

Othoniel épouſe Axa pour récompenſe de ſa valeur.

Othoniel, fils de Cenez, & neveu, ou couſin germain de Caleb, la prit, & épouſa Axa, fille de Caleb. Durant la cérémonie du mariage, comme on conduiſoit en pompe Axa dans la maiſon d'Othoniel, Axa inſtruite par ſon mari, voulut profiter de cette circonſtance, pour demander à Caleb ſon père, un champ arroſé d'eau, qui étoit fort à ſa bienſéance, étant près d'un autre champ d'une terre aride, que Caleb avoit donné à ſa fille. Axa donc étant montée ſur ſon âne, ſe mit à ſoupirer, & Caleb lui demanda: Qu'avez-vous? Elle répondit, accordez-moi une grâce: Vous m'avez donné une terre expoſée au Midi, & toute aride, donnez-moi encore cette autre qui eſt arroſée. Caleb lui donna donc le haut & le bas du champ, enſorte qu'elle eut la partie arroſée, auſſi-bien que la partie deſſéchée.

En même temps on donna le partage à la Tribu de Juda,

(1) *Vide Judic.* 1. 9. *& ſeq. Joſué* XV. 13. 14 *& ſeq.*

& ſon lot tomba dans la partie méridionale du pays de Canaan, ayant à l'Orient la Mer-Morte, au Couchant la Méditerranée, au Midi l'Arabie Pétrée, & au Nord la Tribu de Benjamin; mais dans la ſuite on reprit ſur les terres de cette Tribu, du côté de l'Occident, de quoi former les partages de Siméon & de Dan, ſans parler du pays des Philiſtins, dont ils ne purent faire la conquête entièrement.

AN DU M. 2553. Avant J. C. 1447. Partage de la Tribu de Juda.

Partage des Tribus d'Ephraïm & de Manaſſé.

On donna enſuite le partage à la Tribu de Joſeph (1), c'eſt-à-dire à Ephraïm & à Manaſſé; car on ſait que Jacob avoit adopté les deux fils de Joſeph (2), & avoit ordonné qu'ils auroient leur partage ſéparément, comme deux Tribus diſtinctes. Le Seigneur avoit ſubſtitué Manaſſé à la Tribu de Lévi (3), laquelle ne reçut point de partage dans les terres d'Iſraël. Et comme la moitié de la Tribu de Manaſſé avoit eu ſon partage au-delà du Jourdain, dans le pays de Baſan, au-delà de la mer de Tibériade, on donna à l'autre moitié de cette Tribu ſon partage joignant le Nord de la Tribu d'Ephraïm. Le lot d'Ephraïm s'étendoit depuis le Jourdain à l'Orient, juſqu'à la Méditerranée au Couchant, ayant au Midi la Tribu de Benjamin & celle de Dan, & au Septentrion celle de Manaſſé. Le lot de Manaſſé (4) s'étendoit auſſi d'Orient en Occident, depuis le Jourdain juſqu'à la Méditerranée, ayant au Midi la Tribu d'Ephraïm, & au Nord celle d'Iſſachar, & d'une pointe la Tribu d'Aſſer vers le Couchant.

Ephraïm murmure de ſon partage, prétendant qu'il étoit trop petit.

En ce temps-là les Ephraïmites peu contens de leur partage, vinrent ſe plaindre à Joſué, qui étoit de leur Tribu, & lui dirent: Pourquoi ne m'avez-vous donné qu'un lot pour héritage, étant comme je ſuis un peuple ſi nombreux, & le Seigneur m'ayant béni & multiplié, comme vous voyez. Joſué leur répondit: Puiſque vous êtes ſi nombreux & ſi puiſſans, montez dans les montagnes des Phéréſéens & des Rephaïms; coupez-en les bois, & les défrichez, puiſque votre partage ne vous ſuffit pas. Les enfans de Joſeph lui répliquèrent: Nous ne pouvons nous étendre ni dans la plaine, ni dans les montagnes. La plaine eſt un pays défendu par des peuples belliqueux, & qui ont des chariots armés de

(1) *Joſué* XVI.
(2) *Geneſ.* XLVIII. 5.
(3) *Joſué* XIV. 4.
(4) *Joſué* XVII.

An du M. 2559. Avant J. C. 1441.

faulx, & les montagnes ſont inacceſſibles; & d'ailleurs elles ne nous ſuffiſent pas, & les peuples qui les occupent ſont puiſſans & redoutables. Joſué ne ſe rendit point à leurs demandes; il perſiſta à dire qu'ils allaſſent dans les forêts & dans les lieux incultes; qu'ils les défrichaſſent & les cultivaſſent, ou qu'enfin réuniſſant leurs forces, ils ſe rendiſſent maîtres des Cananéens, qui habitoient le plat pays. Ce fut apparemment dans ce temps-là (1), que les enfans de Joſeph mirent les os de leur père dans le tombeau, qui étoit près de Sichem, ſuivant la prière que Joſeph leur en avoit faite avant ſa mort (2).

Ch. IX. Le Tabernacle eſt placé à Silo.

Il y avoit déjà ſept ans que le peuple étoit dans le pays de Canaan [3], ayant preſque toujours eu les armes à la main, pour réduire les Cananéens: ils n'avoient point encore été en repos, ni en état de fixer le Tabernacle du Seigneur, dans un lieu sûr & arrêté; c'eſt pourquoi la Tribu d'Ephraïm, de laquelle étoit Joſué, ayant reçu ſon partage, Joſué jugea à propos d'y mettre le Tabernacle du Seigneur. Il choiſit la Ville de Silo, & ayant aſſemblé tout le peuple, ils vinrent de Galgala en cette Ville, & y dreſſèrent le Tabernacle du Témoignage; il y demeura juſqu'au temps de Samuël.

Nouveau partage du pays de Canaan.

Dans la même aſſemblée, Joſué voyant que le peuple ne témoignoit point aſſez d'ardeur, pour ſe mettre en poſſeſſion de ſon partage, & pour exterminer les reſtes des Cananéens qui y étoient encore, leur en fit des reproches, & leur dit de choiſir trois hommes de chaque Tribu, afin qu'ils fiſſent le tour du pays qui reſtoit à partager; qu'ils en examinaſſent les qualités, & qu'ils en rapportaſſent l'étendue, afin que l'on en fit le partage, ſuivant le nombre de ceux qui le devoient poſſéder. Diviſez tout ce qui reſte en ſept parts, leur dit-il, & après cela venez ici, afin qu'avec le Grand-Prêtre & les Princes du peuple, nous jetions le ſort, & que nous aſſignions à chaque Tribu le lot qu'elle devra avoir. Ces députés étant donc partis, parcoururent tout le pays qui n'étoit pas encore partagé; ils en firent une deſcription géographique qu'ils tracèrent ſur un ais, ou ſur quelqu'autre choſe, ils diviſèrent le tout en ſept lots, & ayant jeté les ſorts, le premier lot fut pour la Tribu de

Partage de Benjamin.

(1) *Joſué* XXIV. 32.
(2) *Geneſ.* L. 24.
(3) *Joſué* XVIII.

Benjamin. Son partage a le Jourdain & la pointe de la Mer-Morte à l'Orient, la Tribu de Juda au Midi, celle d'Ephraïm au Septentrion, celle de Dan au Couchant. AN DU M. 2560. Avant J. C. 1440.

Le second lot [1] fut celui de Siméon; on retrancha, comme nous l'avons déjà remarqué, quelques Villes & quelque terrein de la Tribu de Juda [2], pour les donner à Siméon. Cette Tribu avoit la Tribu de Juda à l'Orient, la Méditerranée au Couchant, les Philiſtins au Nord, & l'Arabie Pétrée & l'Egypte au Midi. Partage de Siméon.

Le troiſième lot fut celui de Zabulon; il étoit entre les partages de Nephtali à l'Orient, d'Aſer au Couchant, & d'Iſſachar au Midi. Partage de Zabulon.

Le quatrième lot fut celui d'Iſſachar, dont le partage s'étendoit de l'Orient à l'Occident, depuis le Jourdain juſqu'à la Mer Méditerranée à l'endroit du Carmel; il avoit la demi-Tribu de Manaſſé au Midi, & celle de Zabulon au Nord. Partage d'Iſſachar.

Le cinquième lot fut celui d'Aſer; il s'étendoit dans la Phénicie, ayant la Méditerranée à l'Occident, & les Tribus de Zabulon & de Nephtali à l'Orient. Partage d'Aſer.

Le ſixième partage qui tomba par ſort, fut celui de Nephtali; ſon lot s'étendoit le long du Jourdain, depuis la ſource de ce fleuve du Nord au Midi, juſqu'à ſa ſortie du lac de Génézareth; ainſi il avoit le Jourdain à l'Orient, & les Tribus de Zabulon & d'Aſer au Couchant. Partage de Nephtali.

Le ſeptième lot fut celui de Dan; ſon partage étoit aſſez reſſerré entre les Tribus de Juda à l'Orient, le pays des Philiſtins à l'Occident, la Tribu d'Ephraïm au Nord, & celle de Siméon au Midi. Comme cette Tribu n'étoit pas fort nombreuſe, elle ne put ſe mettre en poſſeſſion de toutes les terres qui lui avoient été aſſignées, & ſe trouvant trop reſſerrée dans ſon partage, elle entreprit d'en aller conquérir ailleurs (3); mais cela ne s'exécuta que ſous les Juges (4), comme nous le verrons en ſon lieu [5]. Partage de Dan.

Après que toutes les Tribus eurent ainſi reçu leur partage, ſelon que le Seigneur l'avoit ordonné, & qu'il fut décidé par le ſort, les enfans d'Iſraël aſſignèrent à Joſué leur chef, une Ville pour ſa demeure au milieu de la Tribu Partage de Joſué, il demeure à Thamnat.

(1) *Joſué* XIX.
(2) *Joſué* XIX. 9.
(3) *Joſué* XIX. 47.
(4) *Judic.* XVIII. 1.
(5) *Judic.* II. 9.

An. du M. 2560. Avant J. C. 1440.

d'Ephraïm. Il demanda la Ville de Thamnat-Saraa, ſur la montagne de Gaas [1], & elle lui fut accordée. Il la rebâtit, & y fixa ſa demeure, on n'en ſait pas bien la ſituation, mais elle n'étoit pas éloignée de Silo.

Villes de refuge.

Alors le Seigneur ordonna à Joſué [2] & aux enfans d'Iſraël, de ſuivre le plan qu'il avoit tracé à Moyſe, touchant les ſix Villes de refuge ou d'aſile, en faveur de ceux qui avoient commis quelque homicide involontaire. On déſigna donc pour Villes de refuge Cadès en Galilée, dans les montagnes de Nephtali; Sichem ſur le Mont d'Ephraïm, & Cariat-Arbé ou Hébron, dans les montagnes de Juda. Au-delà du Jourdain on avoit déjà déſigné, du vivant de Moyſe, Boſor dans la Tribu de Ruben; Ramot de Galaad dans la Tribu de Gad, & Gaulon dans la Tribu de Manaſſé.

On aſſigna auſſi aux Prêtres & aux Lévites [3] quarante-huit Villes, avec leur ban-lieue, à la diſtance de mille coudées. Du nombre de ces quarante-huit Villes, furent déjà les ſix Villes, dont on vient de parler; on leur en donna encore quarante-deux autres. Mais en leur cédant ces Villes, on ne doit pas s'imaginer qu'elles ſuſſent toutes à eux, enſorte que nul autre n'y habitât. Le contraire paroît dans toute l'Hiſtoire des Hébreux; ſeulement ils avoient droit de demeurer dans ces Villes, on ne pouvoit leur y refuſer leur logement. Ces Villes devenoient du domaine du Seigneur, & les Tribus à qui elles avoient d'abord été adjugées par le ſort, ſe dépouilloient en quelque ſorte de la propriété & du domaine qu'elles avoient, pour le tranſporter aux Prêtres & aux Lévites: Ce qui n'empêchoit pas qu'ils ne puſſent occuper ce qui n'étoit pas habité par les Lévites. Il eſt même probable que cela ne fut pas fort fidellement exécuté par les Iſraélites, ſoit à cauſe que la Tribu de Lévi n'étoit pas aſſez nombreuſe, pour occuper toutes ces Villes, ou parce que les autres Tribus ſe trouvant à l'étroit, & n'ayant pu ſitôt réduire les reſtes des Cananéens, qui demeuroient dans le pays, ſe contentèrent de recevoir les Prêtres & les Lévites dans ces Villes qui leur étoient aſſignées, mais ſans en ſortir eux-mêmes.

(1) *Joſué* XXIV. 30. (2) *Joſué* XXX.
(3) *Joſué* XXI.

Levi

Lévi avoit eu trois fils, Caath, Gerſon & Mérari. Voici comme on fit le partage à ces trois fils. Les Tribus de Juda, de Siméon & de Benjamin ſéparèrent treize Villes de leur lot, & le ſort les adjugea à la famille d'Aaron, chef de la race Sacerdotale, qui étoit de la maiſon de Caath. Le reſte de la maiſon de Caath, qui étoit compoſé de ſimples Lévites, eut pour lot dix Villes, fournies par les Tribus d'Ephraïm, de Dan, & par la demi-Tribu de Manaſſé, qui demeuroit au-deçà du Jourdain.

AN. DU M. 2560. Avant J. C. 1440. Partage des Prêtres & des Lévites.

Les enfans de Gerſon eurent treize Villes, que le ſort leur aſſigna dans les Tribus d'Iſſachar, d'Aſer & de Nephtali, & de la demi-Tribu de Manaſſé, qui demeuroit en Baſan.

Les enfans de Mérari eurent pour leur lot douze Villes, ſéparées par le ſort du partage de Ruben, de Gad & de Zabulon. Tels furent les partages des Prêtres & des Lévites.

CH. X. Retour des Tribus de Ruben, de Gad & de Manaſſé dans leur partage au-delà du Jourdain.

Joſué ayant donc ainſi fait la diſtribution de la terre de Canaan, & le Seigneur ayant accompli les promeſſes qu'il avoit faites à ſon peuple; tout le pays étant en paix, & les Tribus étant chacune dans ſon partage [1], Joſué fit venir ceux des Tribus de Ruben, de Gad, & de la demi-Tribu de Manaſſé, & il leur dit: Vous avez fait tout ce que Moyſe vous avoit ordonné de la part du Seigneur; vous m'avez auſſi obéi en toute choſe, & vous n'avez point abandonné vos frères dans toutes les guerres qu'ils ont ſoutenues contre les Cananéens; puis donc que le Seigneur a donné la paix à vos frères, & que vous avez accompli tout ce que l'on déſiroit de vous, vous pouvez vous en retourner dans votre pays, au-delà du Jourdain. La ſeule choſe que je vous recommande à préſent, eſt d'obſerver les lois & les ordonnances du Seigneur, de l'aimer de tout votre cœur, & de le ſervir tous les jours de votre vie. Joſué les renvoya ainſi, après avoir loué leur fidélité, & les avoir comblé de bénédictions, & il ajouta: Vous retournerez dans vos maiſons chargés de biens & de richeſſes, avec quantité d'or, d'argent, d'airain, de fer, & d'habits de toute ſorte: Partagez avec vos frères qui ſont demeurés au-delà du fleuve, les dépouilles que vous remportez dans votre pays.

(1) *Joſué* XXII.

An du M. 2560. Avant J. C. 1440.

Ainſi les enfans de Ruben, de Gad, & la demi-Tribu de Manaſſé, ſe ſéparèrent d'avec les enfans d'Iſraël, qui étoient aſſemblés à Silo, & leur ayant dit adieu, ils prirent le chemin du Jourdain, pour aller dans leurs partages.

Ils bâtiſſent un monument ſur le Jourdain.

Lorſqu'ils eurent paſſé le fleuve, comme ils étoient encore ſur ſes bords (1), ils ſe mirent à élever un Autel d'une grandeur démeſurée, pour ſervir de monument à leurs enfans & à toute la poſtérité, de leur union & de leur parenté avec leurs frères qui étoient au-delà du fleuve. Ceux-ci ayant appris que ceux de Ruben & de Gad avoient bâti ce monument, crurent qu'ils l'avoient fait à mauvais deſſein, & qu'ils l'avoient conſacré à quelque fauſſe Divinité. Ainſi les enfans d'Iſraël s'aſſemblèrent à Silo, auprès du Tabernacle de l'Alliance, dans la réſolution de leur déclarer la guerre, & de les combattre, ſi la choſe étoit comme ils ſe l'étoient imaginé. Pour s'en informer, ils députèrent vers eux au pays de Galaad Phinées, fils du Grand-Prêtre Eléazar, & avec lui dix des principaux d'Iſraël, pour leur dire : D'où vient que vous violez ainſi la Loi du Seigneur ? Pourquoi avez-vous abandonné le Dieu de nos pères, en dreſſant cet Autel ſacrilége ? N'eſt-ce pas aſſez que vous ayiez péché dans l'adoration de Béelphégor, & que la tache de ce crime ne ſoit pas encore effacée de deſſus nous, quoiqu'il en ait coûté la vie à tant de perſonnes ? Aujourd'hui vous abandonnez le Seigneur, & demain ſa colère éclatera ſur tout Iſraël. Que ſi vous croyez que la terre qui vous a été donnée en partage, ſoit impure, paſſez à celle où eſt le Tabernacle du Seigneur, demeurez parmi nous, & ne vous ſéparez point du Seigneur en bâtiſſant un Autel contre l'Autel du Seigneur. Lorſqu'Achan, fils de Zaré, viola le commandement du Seigneur, la vengeance de ſon crime ne retomba-t-elle pas ſur tout Iſraël ? Et cependant ce n'étoit qu'un ſeul homme : Que ne devons-nous donc pas craindre, puiſqu'une ſi grande partie du peuple du Seigneur eſt tombée dans cette prévarication ?

Mais les enfans de Ruben & de Gad, & la demi-Tribu de Manaſſé répondirent aux députés des autres Tribus :

(1) Voyez Joſeph Antiq. l. 5. c. 1. & le Comment. ſur Joſué XXII. 10. 11.

Le Dieu des Dieux, le Seigneur fait notre intention; il la fait le Dieu, le Seigneur, le Tout-puiſſant, & tout Iſraël en ſera informé. Si nous avons fait cet Autel dans un eſprit de déſobéiſſance & de révolte, que le Seigneur s'éloigne de nous, & nous puniſſe dans ce moment; ſi nous l'avons fait dans le deſſein d'y offrir des holocauſtes & des hoſties pacifiques, que le Seigneur en connoiſſe, & qu'il en juge. Mais la ſeule intention que nous avons eue en le bâtiſſant, a été que vos enfans pourroient bien un jour dire à nos enfans: Qu'y a-t-il de commun entre vous & le Seigneur, le Dieu d'Iſraël? O enfans de Ruben & de Gad, le Seigneur a mis le fleuve du Jourdain entre vous & nous, comme un mur de ſéparation, vous n'avez point de part avec le Seigneur; ce qui pourroit devenir dans la ſuite un ſujet à vos enfans de détourner les nôtres de la crainte du Seigneur. Nous nous ſommes donc dit l'un à l'autre: Bâtiſſons un Autel, non pour y offrir des ſacrifices, mais pour ſervir de monument entre vous & nous, entre vos enfans & les nôtres, que nous ne ſommes qu'un même peuple, & que nous n'avons qu'un ſeul Dieu; & que ſi dans le temps à venir, vos enfans vouloient dire aux nôtres: Vous n'avez point de part avec le Seigneur; ils puiſſent leur montrer cet Autel, comme une preuve de notre union & de notre fraternité. A Dieu ne plaiſe que nous penſions jamais à abandonner le Seigneur, en bâtiſſant ici un Autel; pour lui offrir des victimes, différent de l'Autel qui eſt dreſſé devant le Tabernacle de notre Dieu.

An du M. 2561. Avant J. C. 1439.

Phinées & les principaux du peuple ayant ouï ces paroles, en furent très-ſatisfaits, & leur dirent: Nous ſavons maintenant que le Seigneur eſt avec vous, puiſque vous êtes ſi éloignés de l'impiété, dont nous vous avions ſoupçonnés. Ils revinrent à Silo, & rendirent compte à l'aſſemblée des diſpoſitions, où ils avoient trouvé leurs frères; & tout le peuple loua le Seigneur, & ne penſa plus à leur faire la guerre. L'Autel qui avoit été érigé, fut appelé l'Autel du Témoignage que le Seigneur eſt notre Dieu.

Joſué âgé de cent dix ans, ſentant que ſa fin approchoit [1], fit aſſembler tout le peuple, avec les Princes & les Chefs des Tribus devant le Seigneur à Silo, & leur

CH. XI. Joſué propoſe au peuple de renou-

(1) *Joſué* XXIV.

An du M. 2561. Avant J. C. 1439. veler l'alliance avec Dieu.

exposa ce que le Seigneur avoit déjà fait en leur faveur ; il leur promit la continuation de son assistance & de sa protection, contre ce qui restoit de Nations à assujettir, pourvu qu'ils demeurassent fidellement attachés à toutes les Lois qu'ils avoient reçues de Moyse, serviteur de Dieu ; que s'ils abandonnoient le Seigneur, pour s'attacher au culte des Divinités des Cananéens, il les menaça de toutes sortes de disgraces ; ensuite prenant les choses de plus haut, il parla de l'idolâtrie de Tharé, père d'Abraham & de Nachor ; de la vocation d'Abraham, de la naissance d'Isaac & de Jacob ; de la mission de Moyse & d'Aaron dans l'Egypte ; des miracles qu'ils firent alors pour obliger Pharaon de délivrer son peuple ; du passage de la Mer Rouge ; du voyage du désert ; de la conquête du pays des Amorrhéens & des Cananéens ; des prodiges arrivés dans cette occasion ; comme Dieu envoya contre les Cananéens des armées de mouches, qui en obligèrent plusieurs à abandonner leur pays ; il conclut, en les exhortant à quitter tous les restes d'idolâtrie, qui pouvoient être encore parmi eux, & de servir le Seigneur avec un cœur parfait & sincère.

Il ajouta : Que si vous croyez qu'il ne soit pas avantageux pour vous de servir le Seigneur, vous êtes aujourd'hui dans la liberté de prendre quel parti il vous plaira : Choisissez entre le Seigneur & les Dieux des Cananéens, entre son culte & le leur ; ou entre le Seigneur & les Dieux des Caldéens, que vos Pères ont adoré dans la Mésopotamie. Pour moi, & pour la maison de mon père, nous servirons le Seigneur, & nous demeurerons inviolablement attachés à son culte. Le peuple lui répondit : A Dieu ne plaise que nous abandonnions le Seigneur, & que nous servions des Dieux étrangers. Nous reconnoissons que c'est le Seigneur, qui nous a tirés de l'esclavage de l'Egypte, qui nous a conduits & protégés dans le désert, qui nous a donné la victoire contre les Amorrhéens, & qui nous a mis en possession de cette terre si fertile, où coulent des ruisseaux de miel & de lait.

Josué répondit : Vous ne pourrez servir le Seigneur ; parce que c'est un Dieu saint, sévère & jaloux, qui ne vous pardonnera pas vos crimes & vos infidélités ; si vous le quittez pour suivre des Dieux étrangers, il se mettra

en colère contre vous, & vous exterminera en haine de votre ingratitude. Le peuple répliqua : Dieu nous préſerve d'un tel malheur ; nous ſommes réſolus de ſervir notre Dieu. Joſué leur dit : Vous êtes témoins que c'eſt de votre plein gré & avec une entière liberté, que vous avez choiſi le Seigneur ; ils répondirent : Nous en ſommes témoins. Alors Joſué jura en ſon nom, & au nom de tout le peuple une alliance éternelle avec le Seigneur. Il expoſa à tout Iſraël les conditions de cette alliance, & en écrivit l'Acte dans le Livre de la Loi du Seigneur. Après quoi il fit rouler une grande pierre ſous le chêne qui étoit dans le Parvis du Tabernacle, & il dit à tout le peuple : Cette pierre ſervira de monument de l'alliance que vous jurez avec le Seigneur ; elle vous convaincra d'infidélité & de menſonge, s'il vous arrive jamais de manquer à votre parole.

An du M. 2561. Avant J. C. 1439.

Il congédia enſuite l'aſſemblée, & peu de temps après il mourut âgé de cent dix ans. On l'enterra dans ſon champ à Tamnatſaré ; & Euſèbe (1) & Saint Jérôme [2] témoignent que de leur temps, on y montroit encore ſon tombeau. Voici l'éloge que lui donne l'Auteur de l'Eccléſiaſtique (3). Joſué s'eſt diſtingué par ſa valeur dans la guerre ; il a ſuccédé à Moyſe dans la fonction de Prophète ; il a été grand ſelon le nom qu'il portoit ; (Jeſus ſignifie le ſalut de Dieu) il a parfaitement rempli la ſignification de ce nom, & il a ſauvé les élus de Dieu ; il a renverſé les ennemis qui s'élevoient contre lui, & a fait la conquête du pays qui devoit être l'héritage d'Iſraël. Combien s'eſt-il acquis de gloire, lorſque tenant ſes mains élevées, il lançoit ſon dard contre les Villes, ou plutôt, lorſqu'il élevoit en haut ſon bouclier au bout de ſa lance, pour donner à ſes gens le ſignal pour entrer dans la Ville de Haï [4] ? Où eſt l'armée qui ait tenu en ſa préſence ? Car le Seigneur lui amenoit lui-même ſes ennemis, pour les vaincre. N'a-t-il pas arrêté le ſoleil dans ſa colère, lorſqu'un jour devint auſſi grand que deux ? Il invoqua le Très-Haut dans le temps qu'il ſe vit attaqué par les ennemis de toute part. Et le Tout-puiſſant l'exauça, & fit tomber ſur ſes ennemis une grêle de groſſes pierres. Il fondit avec impétuoſité ſur les

CH. XII. Mort de Joſué. Son éloge.

(1) *Euſeb. in locis Thaumas.*
(2) *Hieron. in Epitaph. Paulæ.*
(3) *Eccli.* XLVI. 2. *& ſeq.*
(4) *Joſué.* VIII. 19.

ennemis, il les tailla en pièces à la descente de la vallée; afin que les Nations compriſſent qu'il n'eſt pas aiſé de combattre contre le Seigneur. Enfin Joſué a toujours ſervi avec un grand zèle le Tout-puiſſant.

AN DU M. 2561. juſques vers l'An 2591 Avant J. C. 1409.

CH. XIII. Gouvernement des Anciens, qui ſuccédèrent à Joſué.

Après la mort de Joſué, les Anciens qui avoient vécu avec lui & avec Moyſe, prirent le gouvernement du peuple; c'étoient des perſonnages très-graves, & qui joignoient une grande piété à beaucoup d'expérience & de conduite. Comme ils s'étoient acquis une grande autorité dans la Nation, tandis qu'ils vécurent & qu'ils gouvernèrent, Iſraël demeura attaché au ſervice du Seigneur; mais auſſitôt qu'ils furent morts, on vit régner l'oubli de Dieu, & le mépris de ſes Lois. Iſraël fit alliance avec les Cananéens, & après s'être unis avec leurs filles par le lien du mariage, ils imitèrent bientôt leur idolâtrie, & tombèrent dans des déſordres tout ſemblables à ceux qui avoient ſi fort irrité le Seigneur contre ces peuples. Il vécurent dans l'anarchie & l'indépendance; & la liberté dont ils jouiſſoient, dégénéra bientôt en licence [1]. C'eſt pour les punir & pour les rappeler à pénitence, que le Seigneur les livra à divers ennemis, ainſi qu'on le verra dans la ſuite de cette hiſtoire. Mais ils ne tombèrent pas tout d'un coup dans l'excès du déſordre, leur chûte ſe fit par degrés.

Guerre de la Tribu de Juda contre Adonibéſech.

Peu de temps après la mort de Joſué, les Iſraélites réſolurent de réduire tout ce qui reſtoit de Cananéens dans leur partage, & conſultèrent le Seigneur pour ſavoir qui commenceroit la guerre. Le Seigneur répondit, que ce ſeroit Juda, & que les Cananéens ſeroient livrés entre ſes mains. La Tribu de Juda prit donc les armes, & invita la Tribu de Siméon à ſe joindre à elle [2], s'engageant d'aller à ſon tour aider Siméon à aſſujettir les Cananéens, qui étoient dans ſon lot. Ces deux Tribus attaquèrent Adonibéſech, Roi de Bézec; ils le vainquirent, & lui tuèrent dix mille hommes; le prirent lui-même comme il fuyoit, & le ramenèrent dans le camp. On lui coupa les extrémités des pieds & des mains, & il dit: J'ai fait couper l'extrémité des pieds & des mains à ſoixante-dix Rois, qui mangeoient ſous ma table les reſtes de ce qu'on me ſervoit; Dieu m'a traité comme j'ai traité les autres. Enſuite on l'emmena à

(1) Voyez *Judic. II.* 8. 9. 10. (2) *Judic. I.* 1. 2. 3. & *ſeq.*

Jéruſalem, où il mourut. Les enfans de Juda avoient pris cette Ville, & y avoient mis le feu; mais par une miſéricorde mal placée, ils firent grâce aux Jébuſéens qui l'habitoient, & les y laiſſèrent, ſe contentant de leur impoſer un tribut. Mais ceux-ci s'y fortifièrent, & en chaſſèrent enfin ceux de Juda & de Benjamin; enſorte que du temps de David, Jéruſalem étoit encore aux Jébuſéens. Vers l'An 2573. Avant J. C. 1447.

De-là les enfans de Juda & de Siméon allèrent dans le pays des montagnes, qui ſont au Midi de la Terre promiſe; ils attaquèrent Sephaat, la prirent; & firent paſſer au fil de l'épée tout ce qui s'y trouva, ils changèrent ſon ancien nom, & l'appelèrent *Horma*, c'eſt-à dire anathème. Ils prirent auſſi ſur les Philiſtins Gaza, Aſcalon & Accaron; mais ils ne purent ſe rendre maîtres des Villes de la plaine de Séphala, parce que les Cananéens de ce canton avoient grande quantité de chariots armés de faulx [1]. En ce temps-là les Cinéens, deſcendans de Jétro, ſe joignirent aux troupes de Juda, & allèrent enſemble de la Ville des Palmiers, apparemment Engaddi, aux environs d'Arad; ils prirent cette Ville, & s'habituèrent dans ce canton-là, au milieu du lot de Juda.

Benjamin fait quelque conquête, & ſe rend les Cananéens Tributaires.

Les enfans de Benjamin & les autres Tribus firent de leur côté la guerre aux Cananéens avec aſſez de ſuccès: mais ayant voulu épargner leurs ennemis, en ſe contentant de les rendre tributaires, au lieu de les exterminer, comme le Seigneur l'avoit ordonné, ils éprouvèrent bientôt la vérité de ce qui leur avoit été dit par Moyſe & par Joſué, que ces peuples ſeroient pour eux un piége, & qu'ils deviendroient leurs plus dangereux adverſaires. Benjamin qui auroit pu détruire les Jébuſéens & Jéruſalem, les y laiſſa, & voulut y demeurer avec eux. Mais s'étant trouvé plus foible, les Jébuſéens l'en chaſſèrent, & y demeurèrent ſeuls & indépendans.

Siége de Béthel par les enfans de Joſeph.

La maiſon de Joſeph marcha contre Béthel; & le Seigneur étoit avec eux; car comme ils aſſiégeoient cette Ville, ils virent un homme qui en étoit ſorti; ils lui promirent la vie, pourvu qu'il leur découvrît un moyen ſecret d'y entrer, pour s'en rendre maîtres. Cet homme leur montra un endroit par où ils entrèrent, & ayant pris la

(1) *Judic.* I. 16.

Vers l'An 2573. Avant J. C. 1447.

Ville, ils égorgèrent tout ce qui s'y trouva, & conſervèrent cet homme avec toute ſa maiſon. Mais il ne demeura pas à Béthel, il en ſortit, & alla rétablir la Ville de Luza, qui étoit proche de Béthel. Les Tribus de Manaſſé, de Zabulon, d'Aſer & de Nephtali, ne voulurent pas exterminer les habitans des Villes de leur lot; ils aimèrent mieux les avoir pour tributaires; mais ils devinrent eux-mêmes bientôt aſſujettis à leurs ennemis.

CH. XIV. Les Danites vont ſe rendre maîtres de Laïs.

La Tribu de Dan [1] ſe trouva tellement reſſerrée dans ſon partage par les Amorrhéens, qui en occupoient la plus grande partie, qu'un nombre de Danites fut obligé d'aller chercher ailleurs un lieu pour y habiter [2]. Ils envoyèrent d'abord des hommes pour chercher une Ville dont ils puſſent ſe rendre les maîtres. En paſſant, ils arrivèrent à la maiſon de Michas dans les montagnes d'Ephraïm, où ils trouvèrent un jeune Lévite nommé Jonathan, un des petits-fils de Moyſe, par Gerſam, qui ſe mêloit de conſulter le Seigneur, & de prédire l'avenir. Ils lui demandèrent ſi leur voyage ſeroit heureux, & le Lévite leur ayant fait une réponſe favorable, ils allèrent à Laïs, Ville ſituée au pied du Liban, & près la ſource du Jourdain; & ils remarquèrent qu'il ne ſeroit pas mal-aiſé de s'en ſaiſir, parce que la Ville étoit dans une pleine paix, & dans une entière confiance, ſans ſe défier d'aucune ſurpriſe.

Ils revinrent à Saraa & Eſtaol dans leur Tribu, & rapportèrent à ceux qui les avoient envoyés, la ſituation de cette Ville, & ce qu'ils y avoient remarqué; auſſitôt ſix cents hommes armés ſe mirent en chemin avec leurs familles, & allèrent droit à la maiſon de Michas, pour tâcher d'enlever l'Ephod & les figures, avec quoi le jeune Lévite conſultoit le Seigneur, & de l'engager de venir avec eux. Il en fit d'abord quelque difficulté; mais voyant qu'ils avoient déjà pris l'Ephod & tout le reſte, & qu'ils lui propoſoient d'être le Prêtre & le Miniſtre de toute leur Tribu, il ſe laiſſa aller, & quitta Michas ſon maître.

Ceux de la maiſon de Michas s'étant enfin aperçus du vol des Danites, & de la fuite du jeune Lévite, coururent après eux avec de grands cris; mais ceux de Dan qui étoient bien armés, & qui avoient fait paſſer devant leurs

(1) *Judic.* I. 34. (2) *Joſué* XIX. 47. *Judic.* XVIII. 1. *& ſeq.*

femmes, leurs enfans & leur bagage, ſe retournèrent, & dirent à Michas de ne pas avancer, & de ne pas irriter des gens déjà en colère, de peur qu'ils ne le tuaſſent & ne pillaſſent ſa maiſon. Ainſi il fut contraint de s'en retourner ſans avoir pu rien gagner. Les ſix cents hommes arrivèrent enfin à Laïs, & ayant ſurpris la ville, ils taillèrent en pièces tous ceux qu'ils y rencontrèrent; ils y mirent le feu, & enſuite la rétablirent, & y fixèrent leur demeure; ils changèrent le nom de Laïs en celui de Dan, en mémoire de Dan leur père. Année incertaine.

L'Ephod, les Théraphims & les figures ſuperſtitieuſes de Michas y demeurèrent, & furent pendant long temps un piége & un ſujet de chute à Iſraël. Car les peuples du voiſinage, au lieu d'aller conſulter le Seigneur à Silo, qui étoit loin de-là, venoient à Dan, & cette mauvaiſe coutume ne put être déracinée d'Iſraël, qu'à la captivité de Babylone. Il y eut toujours ou des idoles, ou des figures ſuperſtitieuſes à Dan. Jéroboam y mit un de ſes veaux d'or, & les deſcendans de Jonathan y ſervirent de Prêtres tout le temps que l'Arche fut à Silo; & encore depuis, lorſque Jéroboam, Roi d'Iſraël, y établit le culte des veaux d'or; ce qui dura juſqu'à ce que les Rois d'Aſſyrie tranſportèrent les Tribus au-delà de l'Euphrate. Ephod & Théraphims de Michas dans la Ville de Dan.

CH. XV. Hiſtoire de l'idole de Michas.

Puiſque nous avons parlé de cet idole de Michas, & des Théraphims, que l'on conſultoit dans ſa maiſon, il eſt à propos de découvrir l'origine de ce faux culte. Une femme veuve de la Tribu d'Ephraïm [1] avoit un nombre d'enfans déjà grands; ayant perdu une ſomme d'onze ſicles, qui ſont environ dix-neuf livres huit ſols de notre monnoie, elle fit grand bruit, & proféra beaucoup de malédictions contre celui qui lui avoit pris cet argent. Michas un de ſes fils, vint lui dire qu'il avoit en main l'argent qu'elle avoit perdu, & en même-temps il le lui rendit. Cette femme reçut cet argent, combla ſon fils de toutes ſortes de bénédictions, & lui déclara qu'elle le vouloit employer à faire un Ephod, ou un ornement ſacerdotal, & une figure jetée en fonte, & que ſon deſſein étoit de dépoſer chez lui cet Ephod, & d'y établir une Chapelle domeſtique.

Elle exécuta en effet ſon deſſein, & Michas reçut de

(1) *Judic.* VII. 27.

Année incertaine.

ſa mère l'Ephod & la figure, les plaça dans ſa maiſon; & établit Prêtre un de ſes propres fils; mais dans la ſuite, voulant donner encore plus de relief à ce nouvel établiſſement, & ayant trouvé un jeune homme de la race de Lévi, nommé Jonathan, & deſcendant de la race de Moyſe, il l'établit Prêtre en la place de ſon fils, & lui donna des gages pour deſſervir ſa Chapelle. Michas ſe flattoit que le Seigneur le béniroit, puiſqu'il avoit dans ſa maiſon un Prêtre de la race de Lévi, & que le peuple ſuperſtitieux venant conſulter ce Prêtre, qui rendoit les réponſes revêtu d'un Ephod, comme un vrai Prêtre du Seigneur, ne manqueroit point d'apporter des offrandes à ſa Chapelle, ce qui lui produiroit un revenu conſidérable. On ne peut pas dire combien de temps cet Ephod ſubſiſta chez Michas; mais il y a aſſez d'apparence qu'il y ſubſiſta peu; car l'hiſtoire des Danites, auſſi-bien que l'érection de cette Chapelle domeſtique, arrivèrent durant l'Anarchie qui ſuivit le gouvernement des anciens ſucceſſeurs de Joſué : or cette Anarchie ne dura qu'environ ſept ans.

CH. XVI. Hiſtoire de la femme d'un Lévite déshonorée à Gabaa, & de la guerre qui ſuivit.

Ce fut auſſi durant cet intervalle qu'arriva une autre aventure, qui fait voir juſqu'à quel point la corruption étoit montée dans Iſraël [1]. Un Lévite qui demeuroit dans les montagnes d'Ephraïm, prit une femme dans Bethléem de la Tribu de Juda. Cette femme ſe brouilla avec lui, & l'ayant quitté, elle s'en retourna chez ſon père à Bethléem. Le Lévite voulant ſe reconcilier avec elle, vint la trouver accompagné d'un ſerviteur, & ayant deux ânes avec lui. Le beau-père & la jeune femme le reçurent fort bien, & ils demeurèrent enſemble dans la joie pendant trois jours : le quatrième jour le Lévite voulant s'en retourner, fut retenu obligeamment par ſon beau-père; & le cinquième jour il le retint encore juſqu'au déclin du jour; mais enfin le jeune homme partit avec ſa femme & ſon ſerviteur. Comme ils étoient vis-à-vis de Jébus, autrement Jéruſalem, c'eſt-à-dire à deux petites lieues de Bethléem, la nuit commençoit à prendre la place du jour, & le ſerviteur lui dit : Entrons dans la Ville de Jéruſalem, & paſſons-y la nuit. Le maître ré-

(1) *Judic.* XIX.

pondit qu'il ne vouloit point entrer dans une Ville d'un peuple étranger, mais qu'il iroit juſqu'à Gabaa, ou juſqu'à Rama. Ces deux Villes ſont environ à deux lieues de Jéruſalem, en allant vers le canton d'Ephraïm. Année incertaine.

Etant arrrivé à Gabaa, après le coucher du ſoleil, ils demeurèrent ſur la place, ſans que perſonne leur offrît le couvert, ni les reçût dans ſa maiſon. A la fin il vint un vieillard, qui étoit auſſi des montagnes d'Ephraïm; & qui demeuroit comme étranger dans la Ville de Gabaa: ce vieillard revenant des champs, & les voyant aſſis ſur la place, s'approcha, demanda au Lévite qui il étoit, & où il alloit. Le Lévite lui apprit le ſujet de ſon voyage, & lui dit qu'il alloit à Silo, à la maiſon du Seigneur, & de-là dans ſa maiſon; que perſonne n'avoit voulu lui donner le couvert, quoiqu'il eût de la proviſion pour ſes ânes, & du pain & du vin pour lui, pour ſa femme & pour ſon ſerviteur. Le vieillard le conduiſit chez lui, lui donna le couvert, lui fit laver les pieds, & lui ſervit à manger. Comme ils étoient à table, il vint des hommes de la Ville, qui environnèrent la maiſon du vieillard, & qui frappant à la porte, lui crièrent: Faites ſortir cet homme qui eſt entré chez vous, afin que nous en abuſions. Le vieillard ſortit, & leur dit: Gardez-vous, mes frères, gardez-vous bien de faire un ſi grand mal; j'ai reçu cet homme dans ma maiſon en qualité d'hôte, je vous prie de ne point penſer à cette action. J'ai une fille vierge, & cet homme a ſa femme, je les amenerai vers vous, & vous en uſerez comme il vous plaira; mais à l'égard de cet homme, je vous prie de ne lui pas faire cet outrage, & de ne pas commettre cette action déteſtable.

Le Lévite voyant qu'ils ne vouloient point ſe rendre aux raiſons du vieillard, leur amena lui-même ſa femme, & l'abandonna à leur brutalité. Après avoir abuſé d'elle toute la nuit, ils la laiſſèrent le matin, & cette femme étant venue à la porte du lieu où étoit ſon mari, elle y tomba morte. Le matin ſon mari voulant partir, trouva ſa femme étendue par terre, & ayant les mains ſur le ſeuil de la porte. Il crut d'abord qu'elle étoit endormie; mais ayant reconnu qu'elle étoit morte, il la mit ſur ſon âne, & s'en alla dans ſa maiſon. Dès qu'il y fut arrivé, il coupa le cadavre de cette femme en douze parties, &

Année incertaine.

en envoya une part à chacune des douze Tribus d'Iſraël ; & leur fit dire ce qui lui étoit arrivé. Or la Ville de Gabaa étoit du partage de la Tribu de Benjamin.

Les enfans d'Iſraël ayant vu cela, s'écrièrent tout d'une voix, que jamais rien de pareil n'étoit arrivé dans Iſraël, & qu'il falloit voir comment on expieroit une action ſi honteuſe & ſi criante. Ils s'aſſemblèrent donc tous à Maſpha [1], ſur les confins de Juda & de Benjamin, au Midi de Jeruſalem. Maſpha étoit un lieu d'oraiſon, & le peuple s'y aſſembloit aſſez ſouvent [2], comme on le verra dans cette hiſtoire. La Tribu de Benjamin ne ſe trouva pas à l'aſſemblée ; mais il s'y rencontra quatre cents mille hommes de pied des autres Tribus. Le Lévite leur raconta ce qui lui étoit arrivé ; & il fut réſolu d'une commune voix, de tirer vengeance d'une action ſi criminelle. On envoya d'abord à la Tribu de Benjamin faire des plaintes de l'attentat de ceux de Gabaa, & les ſommer de livrer les coupables, pour en faire un exemple. Mais au lieu de témoigner leur horreur de ce crime, ils ſe préparèrent à défendre Gabaa, & ils mirent ſur pied une armée de vingt-cinq mille hommes, ſans compter les habitans de Gabaa, qui étoient au nombre de ſept cens, qui combattoient également de la main gauche & de la droite, & qui étoient ſi habiles frondeurs, qu'ils auroient pu atteindre un cheveu, ſans que leur pierre s'en éloignât tant ſoit peu. L'armée d'Iſraël étoit de quatre cents mille hommes, & l'on réſolut de choiſir de ce nombre dix hommes ſur cent, cent ſur mille, & mille ſur dix mille, afin qu'ils portaſſent des vivres au reſte de l'armée, qui devoit faire la guerre à Benjamin.

Avant que d'entrer en action, toute l'armée s'aſſembla à la Maiſon de Dieu à Silo, & ils conſultèrent le Seigneur, pour ſavoir qui commanderoit l'armée contre Gabaa. Le Seigneur répondit, que Juda ſeroit le Général de l'armée. Ils ne conſultèrent pas s'il falloit faire la guerre à leurs frères, la choſe leur paroiſſoit ſi juſte, qu'ils ne croyoient pas avoir beſoin de conſulter le Seigneur ſur cela. Mais l'événement fit voir que les voies & les conſeils de

(1) *Judic.* XX. (2) I. *Reg.* VII. 10. *Jerem.* XL. 41. 1. *Maccab.* III. 46.

Dieu ſont fort au deſſus de ceux des hommes. Le lendemain ils marchèrent de grand matin contre Gabaa; ceux de Benjamin ſortirent contre eux, leur livrèrent la bataille, & leur tuèrent vingt-deux mille hommes. Les Iſraélites conſternés allèrent pleurer juſqu'à la nuit devant le Seigneur, dont apparemment on avoit apporté l'Arche dans le camp, & ils le conſultèrent en diſant: Devons-nous recommencer à combattre nos frères les enfans de Benjamin? Le Seigneur répondit: Marchez contr'eux, & leur livrez la bataille. Le lendemain donc ils ſe préſentèrent de nouveau devant Gabaa, & ceux de la Ville avec les autres Benjamites, ſortirent ſur eux avec tant d'impétuoſité, qu'ils leur tuèrent encore dix-huit mille hommes. Dieu vouloit réprimer la vaine confiance que les Iſraélites avoient en leurs propres forces, & leur apprendre que la victoire dépend bien moins du nombre & de la valeur des troupes, que du ſecours du Seigneur; & que ſouvent il nous répond ſuivant notre inclination, pour punir notre orgueil & notre préſomption. Année incertaine.

Alors les Iſraélites vinrent à la Maiſon de Dieu, c'eſt-à-dire auprès de l'Arche (1), & étant aſſis, ils pleurèrent, & jeûnèrent devant le Seigneur. Ils offrirent des holocauſtes & des hoſties pacifiques, & conſultèrent le Seigneur, par le moyen de Phinées, qui étoit alors Grand-Prêtre, & lui dirent: Devons-nous encore combattre nos frères, les enfans de Benjamin, ou demeurer en repos? Le Seigneur leur répondit: Marchez contre eux, car demain je les livrerai entre vos mains. Ils partagèrent leur armée en trois corps; l'un fut mis en embuſcade derrière la Ville de Gabaa, afin de s'y jeter, & d'y mettre le feu d'abord que les habitans en ſeroient ſortis; l'autre compoſé de dix mille hommes, devoit ſe préſenter devant la Ville, avec ordre de lâcher le pied, dès que ceux de Gabaa ſeroient en préſence; & le troiſième corps, qui étoit le plus conſidérable, & qui compoſoit le gros de l'armée, étoit caché à Baal-Thamar, & ne devoit paroître, que lorſque les habitans de Gabaa ſeroient éloignés de leur Ville, & attirés en pleine campagne par les dix mille hommes qui feignoient de prendre la fuite.

(1) *Judic.* xx.

Année incertaine.

La choſe réuſſit, comme le Seigneur l'avoit prédit, & comme les Chefs d'Iſraël l'avoient projeté. Ceux de Gabaa étant ſortis de leur porte avec leur ardeur ordinaire, ſe mirent à pourſuivre les fuyards, ſans prendre aucune précaution pour la défenſe de leur Ville. Les Iſraélites qui étoient en embuſcade, y entrèrent ſans réſiſtance, & y mirent le feu : alors ceux qui avoient fait ſemblant de fuir, voyant la fumée de la Ville, firent volte-face, & étant ſoutenus par le gros de l'armée qui étoit à Baal-Thamar, & qui ſe montra en même temps, ils tombèrent ſur les Benjamites & en firent un très-grand carnage. Ceux d'entr'eux qui voulurent regagner la Ville, furent arrêtés & taillés en pièces par ceux qui venoient de mettre le feu à Gabaa. Ainſi il y eut en cette rencontre dix-huit mille hommes de Benjamin, qui furent paſſés au fil de l'épée. Comme leur armée étoit diſperſée en divers endroits, on en tua encore cinq mille dans une autre rencontre, & deux mille en un autre endroit; ainſi le nombre des morts de ce jour-là fut de vingt-cinq mille hommes. Ceux qui purent échapper ſe retirèrent au nombre de ſix cents hommes ſur le rocher de Remmon, où ils demeurèrent pendant quatre mois.

Pendant ce temps, les Iſraélites des autres Tribus entrèrent dans Gabaa, & firent paſſer au fil de l'épée tout ce qui ſe trouva avoir vie dans la Ville, depuis les hommes juſqu'aux bêtes, & toutes les Villes & Villages de Benjamin furent traités de même, & conſumés par le feu [1]. Or les enfans d'Iſraël s'étoient engagés par ſerment, dans leur aſſemblée de Maſpha, de ne jamais donner leurs filles en mariage à ceux de Benjamin. Ce ſerment prononcé ſans aſſez de réflexion, & ayant pour objet une choſe illicite, ne devoit pas les retenir ; mais la religion du ſerment, & le reſpect qu'ils avoient pour le nom du Seigneur, qui étoit intervenu dans cet engagement, leur cauſoient du ſcrupule. Ils s'aſſemblèrent donc en la Maiſon de Dieu à Silo, & ſe tenant aſſis en ſa préſence juſqu'au ſoir, ils élevèrent leur voix, & commencèrent à pleurer, en jetant de grands cris, & en diſant : Seigneur, Dieu d'Iſraël, pourquoi eſt-il arrivé un ſi grand malheur à votre peuple, qu'aujourd'hui une des Tribus ſoit retranchée d'entre nous ? Le lendemain ayant

(1) *Judic.* xxi.

érigé un Autel, apparemment parce que celui du Parvis n'étoit pas ſuffiſant pour toutes les victimes que l'on devoit offrir, ils immolèrent des holocauſtes & des hoſties pacifiques, & ils s'informèrent s'il y avoit quelqu'un dans Iſraël, qui ne ſe fût pas trouvé avec les autres Tribus à l'aſſemblée de Maſpha, & dont on pût donner les filles en mariage à ceux de Benjamin. Année incertaine.

CH. XVII. Jabés de Galaad ſaccagée, pour n'avoir pas été à la guerre contre Benjamin.

On trouva que ceux de Jabés de Galaad ne s'étoient point trouvés à Maſpha, & qu'ils n'avoient eu aucune part à la guerre contre Benjamin. On envoya donc contre eux dix mille hommes, avec ordre de faire paſſer au fil de l'épée tous les habitans de Jabés, même les femmes & les petits enfans, & de réſerver ſeulement les filles. Ils exécutèrent ces ordres, & on trouva dans Jabés quatre cents filles vierges. En même temps on envoya à ceux de Benjamin, qui étoient ſur le rocher de Remmon, pour leur offrir la paix, & pour les inviter à venir à l'aſſemblée de Silo. Ils y vinrent au nombre de ſix cents hommes, & on leur donna les quatre cents filles, qu'on avoit réſervées du ſac de Jabés. Mais comme ce nombre ne leur ſuffiſoit pas, & que l'on avoit mis à mort toutes les femmes & les filles de Benjamin, les Anciens d'Iſraël conſeillèrent aux deux cents hommes de Benjamin, qui n'avoient point de femmes, d'en enlever de celles qui devoient venir à la ſolennité du Seigneur, qui devoit bientôt ſe célébrer à Silo. Les filles, leur dirent-ils, viendront à la fête par troupes, chantant & danſant à l'ordinaire, & vous vous cacherez dans les vignes; & lorſqu'elles ſeront à portée, vous ſortirez des vignes, & chacun de vous ravira celle qu'il rencontrera. Alors vous vous retirerez dans vos demeures; & quand leurs pères & leurs frères viendront ſe plaindre de vous en vous accuſant de cette violence, nous leur dirons: Ayez compaſſion d'eux; car ils ne les ont point pris, comme dans la guerre les victorieux prennent des femmes captives; mais vous ayant prié de leur donner vos filles en mariage, vous les leur avez refuſées; car vous ne pouviez pas les leur donner ſans péché. Ce projet fut exécuté, & ainſi finit la guerre contre la Tribu de Benjamin. Cette Tribu ſe remit bientôt après; elle fut toujours aſſez unie à celle de Juda, & ſe diſtingua fort par ſa valeur. Aod, ſecond Juge d'Iſraël, & Saül, le premier Roi des Hébreux, furent pris de la Tribu de Benjamin.

Année incertaine.

En ce temps-là il n'y avoit ni Roi, ni Juge, ni Chef général du peuple, chacun ſe conduiſoit à ſa volonté, les Iſraélites oublièrent les ordres du Seigneur, habitèrent au milieu des Cananéens; & au lieu de les détruire, ils s'allièrent avec eux, & inſenſiblement ſe corrompirent à leur imitation. Ce qu'on vient de voir dans l'hiſtoire des habitans de Gabaa, fait bien voir quelle étoit alors leur corruption. Durant cet intervalle, le Seigneur envoya aux enfans d'Iſraël un Ange, ou un Prophète du Seigneur, qui étant venu de Galgala, aſſembla le peuple en un lieu nommé *Bochim*, c'eſt-à-dire les Meuriers, ou les Pleurans, qui n'étoit pas loin de Jéruſalem. Ce Prophète leur dit de la part de Dieu: Je vous ai tiré de l'Egypte, & je vous ai fait entrer dans la terre que j'avois promiſe à vos pères avec ſerment; je me ſuis engagé de garder à jamais l'alliance que j'avois faite avec vous. J'ai exécuté mes promeſſes avec une entière fidélité. Vous vous étiez engagés de votre part de me demeurer fidelles, & de n'entrer en aucune alliance avec les peuples de Canaan, de renverſer leurs Autels, & de briſer leurs idoles: mais vous n'avez rien fait de tout cela; vous avez mépriſé mes ordonnances, & vous n'avez point voulu écouter ma voix. Pourquoi avez-vous agi de la ſorte? C'eſt pour punir votre ingratitude, que je n'ai point voulu exterminer ces peuples vos ennemis, afin que l'indulgence que vous avez eue pour eux & pour leurs faux Dieux, fût pour vous un ſujet de ruine & de malheur.

CH XVIII. Le Seigneur envoie un Prophète aux Iſraélites, pour leur faire des reproches de leur infidelité.

Lorſque l'Ange, ou le Prophète du Seigneur eut ainſi parlé, les Iſraélites élevèrent leurs voix, & ſe mirent à pleurer, ce qui fit donner à ce lieu le nom des Pleurans, ou de *Bouchim*. Ils immolèrent dans le même lieu des hoſties au Seigneur, & ils s'en retournèrent dans leurs maiſons. On ignore le temps de cet événement, mais on ſait que la pénitence du peuple ne fut ni longue, ni perſévérante. On ne vit que très-peu d'effets de leur retour au Seigneur. Ils retombèrent bientôt dans leurs anciennes habitudes; Dieu, pour les punir, les livra entre les mains de Chuſan-Raſathaïm, Roi de Méſopotamie (1), auquel ils furent aſſujettis pendant huit ans (2). Ils lui payoient les tributs, & lui rendoient les autres ſervitudes,

Première Servitude des Iſraélites ſous Chuſan-Raſathaïm.

(1) *Judic.* III. 8. (2) Depuis l'An du Monde 3591 juſqu'en 3599.

auxquelles

auxquelles la Loi du Vainqueur les obligeoit. Ils reconnurent que leurs péchés étoient la cauſe de leurs diſgraces. Ils crièrent vers le Seigneur, & il leur envoya un Libérateur qui fut Othoniel, gendre de Caleb. Il attaqua Chuſan, & le vainquit ; mais l'Ecriture ne nous a point conſervé l'hiſtoire de cette guerre, qui ne peut être que fort importante, contre un Prince auſſi puiſſant que Chuſan. Année incertaine.

Othoniel fut rempli de l'eſprit du Seigneur, & le Seigneur fut avec lui. Il ſemble par cette manière de parler, que l'Ecriture ait voulu marquer une vocation extraordinaire & ſurnaturelle. Il jugea, ou il gouverna Iſraël; car, ſous le nom de Juges, dans l'intervalle qui s'écoula entre Joſué & Saül, on doit entendre des Princes qui gouvernoient le peuple avec une ſouveraine autorité, tempérée par l'Ariſtocratie, c'eſt-à-dire par les principaux de chaque Tribu, dont il prenoit les avis dans les affaires importantes, qui concernoient toute la Nation. Ces Juges ne furent proprement ni électifs, ni ſucceſſifs, Dieu les ſuſcitoit de temps en temps, & le peuple les reconnoiſſoit pour Juges, après qu'ils avoient donné des marques du choix que Dieu avoit fait de leurs perſonnes, par quelque action d'éclat, & qui tenoit du miracle. Gouvernement d'Othoniel, premier Juge d'Iſraël.

Le pays fut en paix depuis la victoire remportée par Othoniel ſur Chuſan Raſathaïm, juſqu'à la mort d'Othoniel ; cette victoire arriva quarante ans après la mort de Joſué. On ne ſait pas le temps de la mort d'Othoniel ; mais environ ſoixante-deux ans après la paix, qu'il avoit procurée à Iſraël, le peuple étant retombé dans ſes anciens péchés, le Seigneur les aſſujettit à Eglon, Roi des Moabites, qui s'étant ligué avec les Rois d'Ammon & d'Amalec, vainquit Iſraël, ſe rendit maître de la ville des Palmes, qui eſt apparemment Engaddi ſur la Mer-Morte, & opprima Iſraël pendant dix-huit ans. Seconde ſervitude ſous Egion, Roi de Moab.

Après cela les Iſraélites ayant reconnu leur faute, crièrent au Seigneur, qui leur ſuſcita Aod, fils de Géra, de la Tribu de Benjamin, pour les ſauver des mains d'Eglon. Aod étoit ambi-dextre, & très-vaillant. Les enfans d'Iſraël le chargèrent de viſiter de leur part le Roi Eglon, & de lui préſenter les préſens ou les tributs qu'ils lui devoient. Aod ſe fit faire une dague à deux tranchans de la lon- Gouvernement d'Aod, ſecond Juge d'Iſraël.

An du M. 2589. Avant J. C. 1401.

geur d'une coudée (1), ou d'une ſpithame, qui étoit de douze pouces, & l'ayant miſe ſous ſa caſaque, à ſon côté droit, & s'étant préſenté devant Eglon, il lui offrit les préſens des enfans d'Iſraël, & renvoya ceux des Iſraélites qui l'accompagnoient.

Ch XIX. Eglon, Roi des Moabites, eſt tué par Aod.

On ne ſait pas préciſément en quel endroit du pays Eglon étoit, mais il eſt certain qu'il étoit au-deçà du Jourdain, & apparemment dans le partage de Benjamin. Aod ayant donc renvoyé ſes compagnons, comme il venoit de Galgala, où il y avoit des Idoles, apparemment des Téraphims ou d'autres figures ſuperſtitieuſes, ſemblables à celles qui étoient dans la maiſon de Michas (2); & auxquelles on attribuoit des oracles, il dit à Eglon qu'il avoit quelque choſe ſecrète & importante à lui dire. Le Roi ayant fait ſortir tout le monde, & ayant ordonné qu'on gardât le ſilence, fit entrer Aod dans ſon cabinet, & Aod lui ayant dit qu'il avoit à lui parler de la part des Dieux; ce Prince qui étoit extrêmement gras & replet, ſe leva de ſon trône par reſpect, pour écouter ce qu'Aod vouloit lui dire: en même temps Aod ayant porté la main gauche à la dague qu'il avoit à ſon côté droit, la tira, & la lui enfonça ſi avant dans le ventre, que la poignée y entra toute entière avec le fer, & ſe trouva enveloppée de la grande quantité de graiſſe qui ſe rejoignit par deſſus. Aod ſe retira auſſitôt, & laiſſa la dague dans la plaie ſans la retirer, & ſortant par le veſtibule, il ferma ſur lui les portes de la ſalle, & les lia à la manière des Anciens, qui fermoient leurs portes avec certains liens, qui s'attachoient à la barre.

Cependant les ſerviteurs du Roi étant revenus après la ſortie d'Aod, & ayant vu la porte fermée, jugèrent que le Prince avoit quelques beſoins naturels, pour leſquels il s'étoit retiré dans la garde-robe, & qu'il avoit fait fermer la porte, afin qu'on n'entrât point ſi tôt. Mais après avoir attendu long-temps, voyant que perſonne n'ouvroit, ils prirent la clef avec quoi ils délièrent les liens, ouvrirent la chambre, & virent avec étonnement leur Seigneur étendu

(1) *L'Heb.* גמד ארבו 70. Σπιθαμὴς τὸ μῆκος ἀυλῆς. *Aq. Sym.* Γόνδυ παλαιστιαῖον, *alias*: Δραχος τὸ μῆκος ἀυλῆς. *Judic.* III, 19.

(2) *Judic.* XVII. 4.

mort sur la place. Pendant qu'ils étoient dans ce trouble, Aod eut le loisir de se sauver ; & ayant passé à Galgala, où étoient les figures superstitieuses dont on a parlé, il revint à Séirath, & sonna de la trompette sur la montagne d'Ephraïm pour assembler le peuple : il se vit bientôt à la tête d'une nombreuse troupe, qui grossissant de plus en plus, à la nouvelle de la mort d'Eglon, se saisit des gués du Jourdain, par où l'on passe au pays de Moab, & fit main basse sur tous les Moabites, qui voulurent se sauver, & s'en retourner dans leur pays. Il en périt en cette occasion environ dix mille. Ainsi Moab fut humilié sous la main d'Israël, & le pays demeura en paix pendant quatre-vingts ans ; c'est-à-dire, depuis la délivrance procurée par Othoniel, en 2599, jusqu'à celle qui fut procurée par Aod, en 2679.

An. du M. 2562. Avant J. C. 1338.

Les servitudes des Israélites n'étoient pas toujours générales. Celle des Moabites ne s'étendit guère qu'au delà du Jourdain, & sur la Tribu de Benjamin & d'Ephraïm. Après cette servitude, le peuple tomba sous celle des Philistins, laquelle apparemment ne s'étendit que sur les tribus qui étoient au voisinage de leur pays. Samgar, fils d'Anath, dont on ne marque ni le pays, ni la Tribu, délivra ses frères de cet assujettissement, & tua en un jour six cents Philistins, n'étant armé que d'un [1] gros éguillon, dont on se sert en ce pays-là pour piquer les bœufs, & pour nettoyer le soc de la charrue. On s'en sert encore à présent dans la Palestine, & on dit que ces sortes d'éguillons ont huit pieds de long, & six pouces de tour au gros bout, qui est armé d'une grosse beche, forte & massive, & de l'autre d'une pointe de fer (2). Il est croyable qu'il ne se servit de cet instrument, que faute d'autres meilleures armes, les Philistins ayant apparemment interdit aux Israélites l'usage & la fabrique de toutes sortes d'instrumens de guerre.

Troisième servitude sous les Philistins. Samgar, troisième Juge d'Israël.

Les enfans d'Israël, après la mort d'Aod, commencèrent de nouveau à faire le mal aux yeux du Seigneur [3], & le Seigneur les livra entre les mains de Jabin, Roi des Cananéens, qui régnoit à Asor, Ville célèbre, située au Midi du lac Sémechon. Ce Prince avoit pour Général de ses troupes Sisara, qui demeuroit à Aroseth des Gentils, Ville que nous

Quatrième servitude sous Jabin, Roi d'Asor.

(1) *Judic.* III. 31.
(2) Voyez Maundrel ; voyage d'Alep pour aller à Jérusalem.
(3) *Judic.* IV

An du M. 2719. Avant J. C. 1281.

plaçons à l'extrémité ſeptentrionale du lac Sémechon, dans la Galilée des Gentils. Cette captivité dura vingt ans, & Jabin étendit principalement ſa dure domination ſur les Tribus de deçà le Jourdain, puiſque Débora dans ſon Cantique reproche à ceux de Ruben & de Galaad de n'être pas venus au ſecours de leurs frères (1). Ce Prince étoit fort puiſſant, & il entretenoit neuf cents chariots armés de faulx, avec des chevaux & des troupes à proportion.

Ch. XX. Prophéteſſe Débora, quatrième Juge d'Iſraël.

Or il y avoit en ce temps là une Prophéteſſe nommée Débora, femme de Lapidoph, qui jugeoit le peuple, & demeuroit ſous un palmier, que l'on avoit appelé de ſon nom, le palmier de Débora, entre Rama & Béthel, ſur la montagne d'Ephraïm; & les enfans d'Iſraël venoient à elle pour juger toutes ſortes de différents. Comme elle étoit remplie de l'eſprit de prophétie, le peuple déféroit volontiers à ſes jugemens. Sa juridiction étoit toute libre & toute volontaire de la part du peuple. Car c'eſt une règle inviolable parmi les Hébreux, que les femmes ne peuvent exercer les fonctions de Juges.

Débora fit donc venir Barac, fils d'Abinoem, qui demeuroit à Cadés, Ville de la Tribu de Nephtali. Et elle lui dit: Le Seigneur, le Dieu d'Iſraël, vous ordonne d'aſſembler dix mille hommes des Tribus de Zabulon & de Nephtali, & de les mener ſur le Mont Thabor. Le Seigneur vous amenèra au pied de la montagne, ſur le torrent Ciſon, Siſara, Général de l'armée de Jabin, avec ſes troupes & ſes chariots, & je vous le livrerai entre les mains. Barac lui répondit: Je n'irai point que vous ne veniez avec moi. Débora lui dit: J'irai, mais la victoire pour cette fois ne vous ſera point attribuée, parce que Siſara ſera livré entre les mains d'une femme. Elle parloit d'elle-même, & de Jahel, femme d'Haber, le Cinéen, dont on parlera ci-après.

Barac, cinquième Juge d'Iſraël, fait la guerre à Jabin, & délivre Iſraël.

Débora vint donc à Cadés avec Barac, & ayant formé un corps de dix mille hommes des Tribus de Nephtali & de Zabulon, ils marchèrent enſemble vers le Mont-Thabor, & ſe campèrent avec leurs troupes ſur cette montagne. Siſara, Général de l'armée de Jabin, en ayant eu avis, fit marcher toute ſon armée, & ſes chariots armés de faulx, qui étoient au nombre de neuf cents, & ſe campa au pied du Thabor, ſur le torrent de Ciſon. Il avoit auſſi un corps de troupes con-

(1) *Judic.* v. 15. 16. 17.

sidérable vers Mageddo & Thanach [1], sur le défilé qui conduit du pays des Philistins dans la Phénicie. An du M. 2719. Avant J. C. 1281.

Alors Débora dit à Barac, que le Seigneur avoit livré Nisara entre ses mains, qu'il descendît sans crainte, & que Dieu lui-même conduisoit son armée. Barac, avec ses dix mille hommes, descendit donc du Thabor, & fondit sur l'armée de Sisara avec tant d'impétuosité, qu'il la mit en déroute, & la tailla en pièces. Sisara lui-même prit la fuite, & sautant à bas de son chariot, se sauva seul pour n'être pas reconnu. Ce qui est de plus remarquable dans cette guerre [2], c'est que dans tout Israël, il n'y avoit point de bonnes armes; il ne s'y trouvoit ni bouclier, ni lances; les Cananéens leur en ayant apparemment interdit l'usage. Débora, dans son Cantique, dit que le Ciel combattit pour Barac (3), ce que l'on explique (4) d'une tempête dans laquelle les éclairs, la grêle & la pluie donnant au visage des ennemis, leur déroboient la vue des Hébreux, & leur engourdissoient les mains, ensorte qu'ils ne firent qu'une très-légère résistance. Il y en eut un grand nombre de renversés & de noyés dans le torrent de Cison qui se trouva alors extrêmement grossi.

Sisara s'étant enfui, comme nous l'avons vu, alla droit à la demeure d'Haber, qui étoit Cinéen de la race de Jétro, & qui habitoit alors sous des tentes dans la vallée de Sennim, près de Cadés. Il étoit en paix avec Jabin, & demeuroit dans le pays, sans entrer dans les démêlés entre les Cananéens & les Israélites. Sisara étant donc arrivé à la tente de Jahel, épouse de Haber, Jahel sortit de sa tente, le reconnut, & l'invita à entrer. Sisara entra, & Jahel le couvrit d'un manteau pour le cacher. Sisara lui demanda de l'eau, parce qu'il étoit extrêmement altéré. Jahel au lieu d'eau, ouvrit un outre, & lui donna à boire du lait dans un vase [5], & remit le manteau sur lui. Alors Sisara lui dit de se tenir à la porte, & que si quelqu'un demandoit s'il n'y avoit personne dans sa tente, de répondre qu'il n'y avoit personne. Jahel étant sortie, prit un des grands clouds qui servoient à soutenir une tente, avec un marteau, & lorsque Sisara fut profondément endor-

Sisara est mis à mort par Jahel, femme d'Haber le Cinéen.

(1) *Judic.* v. 19.
(2) *Judic.* v. 8.
(3) *Judic.* v. 20.
(4) *Joseph. Antiq. l.* 5. *c.* 6. & *alii.*
(5) *Judic.* v. 25.

An du M. 2719. Avant J. C. 1281.

mi, elle entra doucement dans la tente, lui appliqua le clou sur la tempe, & le frappant avec son marteau, lui en perça le cerveau, & l'enfonça jusqu'à terre. Ainsi ce Général passa dans un moment du sommeil naturel à celui de la mort.

Quelque temps après Barac arriva, poursuivant Sisara, & Jahel étant sortie au devant de lui, lui dit : Venez, je vais vous montrer celui que vous cherchez. Il entra chez elle, & vit Sisara étendu mort, ayant encore le clou enfoncé dans la tempe. Ainsi se termina cette guerre, qui mit fin à la servitude des Hébreux, & à la domination de Jabin. Tout le pays demeura en paix pendant quarante ans (1), qui commencent à la délivrance procurée par Aod, & qui finissent à celle que Barac & Débora procurèrent à Israël [2]. Après cette victoire, Débora & Barac chantèrent au Seigneur un Cantique d'actions de grâces (3), où ils relèvent la faveur qu'ils ont reçue de Dieu ; ils louent la valeur & l'intrépidité des Tribus de Zabulon & de Nephtali ; mais ils font quelques reproches à ceux de Mérom de ne les avoir point secourus, & aux Tribus de Ruben & de Gad, qui sont au-delà du Jourdain, de n'avoir point accouru au secours de leurs frères ; ils disent la même chose d'Aser & de Dan, ils ne parlent point de Juda, ni d'Ephraïm, ni de Benjamin, ni de Siméon, peut-être, parce que la domination de Jabin ne s'étendoit point jusqu'à eux.

Ch. XXI. Cinquième servitude sous les Madianites.

Les enfans d'Israël [4] étant de nouveau retombés dans l'infidélité, le Seigneur les livra aux Madianites, qui les opprimèrent pendant sept ans (5). Ces Madianites sont ceux qui habitent à l'Orient de la Mer-Morte, fort différens de ceux qui ont leur demeure sur le bord oriental de la Mer Rouge. Cette oppression fut telle, que les Israélites n'ayant pas la liberté de demeurer sûrement dans leurs maisons, & d'y conserver ce qui étoit à eux, furent obligés de se creuser des antres & des cavernes dans les montagnes, & de se fortifier dans les lieux forts d'assiette, pour retirer leurs femmes & leurs enfans, & pour ramasser ce qu'ils pouvoient saisir de leurs champs & de leurs vignes, avant que l'ennemi les eût

(1) *Judic.* v. 32.
(2) Depuis l'An du Monde 2679. jusqu'en 2719.
(3) *Judic.* v. 1. 2. *&c.*
(4) *Judic.* VI.
(5) Depuis l'An du Monde 2752. jusqu'en 2759.

fourragés. Car après que les Iſraélites avoient ſemé & cultivé leurs champs, dès que le temps de la moiſſon étoit venu, les Madianites, les Amalécites, & les autres peuples d'Orient venoient ſur leurs terres, y dreſſoient leurs tentes, enlevoient tous les grains, & prenoient, ou tuoient tous les animaux qui tomboient entre leurs mains; leur multitude étoit infinie, & on ne peut mieux les comparer qu'à une nuée de ſauterelles, qui ravagent tout un pays où elles s'abattent. An du M. 2759. Avant J. C. 1141.

Iſraël accablé de tant de maux, cria au Seigneur, & lui demanda du ſecours contre ſes ennemis. Cela ſe fit apparemment dans une aſſemblée de Silo, où le peuple étoit venu à quelque ſolennité devant le Seigneur. Alors un Prophète envoyé de Dieu, lui parla en ces termes: Voici ce que dit le Seigneur le Dieu d'Iſraël: Je vous ai tirés de l'Egypte, où vous étiez dans le plus dur eſclavage; je vous ai délivrés de la main de tous vos ennemis; j'ai chaſſé les Amorrhéens de ce païs à votre arrivée, & je vous ai dit: Je ſuis le Seigneur votre Dieu; ne craignez point les Dieux de ces peuples, ne leur rendez aucun culte, mépriſez-les, détruiſez-les; mais vous n'avez point voulu écouter ma voix. Le peuple touché de ces diſcours, demanda pardon au Seigneur, & prit les moyens propres pour apaiſer ſa colère; car bientôt Dieu leur donna des marques de ſa protection. L'Ange du Seigneur vint s'aſſeoir ſous un forme viſible dans la Ville d'Ephra, dans la Tribu de Manaſſé, au-deçà du Jourdain, ſous un chêne qui appartenoit à la famille d'Ezer. Or Joar, qui étoit Chef de cette famille, & le premier de la Ville d'Ephra, avoit un fils nommé Gédéon, qui étoit alors occupé à battre & à vanner du froment dans ſon preſſoir en ſecret, n'oſant le faire publiquement & à la campagne, comme c'étoit l'uſage du pays, à cauſe des Madianites, qui y faiſoient des courſes de toutes parts. Prophète envoyé du Seigneur, pour rappeler le peuple de ſes égarements.

L'Ange du Seigneur apparut donc à Gédéon, & lui dit: Le Seigneur eſt avec vous, ô le plus vaillant de tous les hommes! D'où vient donc, Monſeigneur, repliqua Gédéon que tous ces maux ſont tombés ſur nous, ſi le Seigneur eſt avec nous? Où ſont à préſent ces merveilles qu'il a faites autrefois en faveur de nos pères, en les tirant de l'Egypte, & aujourd'hui il nous livre entre les mains de Madian? Alors l'Ange du Seigneur lui dit: Allez, avec la valeur & le courage dont vous êtes rempli, vous délivrerez Iſraël de la puiſſance

Ch XXII. Gédéon, ſixième Juge d'Iſraël. L'Ange du Seigneur l'engage à délivrer ſon peuple.

An du M. 2759. Avant J. C. 1241.

des Madianites : Sachez que c'eſt moi qui vous ai envoyé de la part du Seigneur. Gédéon lui répondit : Hélas, Monſeigneur, comment, je vous prie, délivrerai-je Iſraël ? Vous ſavez que ma famille eſt la dernière de Manaſſé, & que je ſuis le dernier dans la maiſon de mon père. L'Ange du Seigneur répondit : Je ſerai avec vous, & vous battrez les Madianites, comme s'ils n'étoient qu'un ſeul homme. Gédéon lui dit : Si c'eſt vous qui me parlez, & qui m'envoyez, donnez-moi un ſigne qui me ſerve de preuve, que ceci n'eſt point une illuſion, & ne vous retirez point d'ici, que je ne revienne vers vous avec un ſacrifice, que je vous offrirai. L'Ange du Seigneur lui dit : Allez, j'attendrai votre retour.

Miracle de la Toiſon premièrement humectée, & enſuite deſſéchée en faveur de Gédéon.

Gédéon étant dont entré dans ſa maiſon, fit cuire un chevreau, & fit d'une meſure de farine des pains ſans levain, & ayant mis la chair dans une corbeille, & le bouillon dans un pot, il l'apporta ſous le chêne, & l'offrit à l'Ange du Seigneur. L'Ange lui dit : Prenez cette chair & les pains ſans levain, mettez-les ſur cette pierre, & verſez deſſus le bouillon de la chair. Ce qui ayant été fait, l'Ange du Seigneur étendit le bout du bâton qu'il tenoit en ſa main, & en toucha la chair & les pains ſans levain ; & auſſitôt il ſortit de la pierre un feu qui les conſuma, & en même-temps l'Ange diſparut de devant ſes yeux. Gédéon effrayé, s'écria : Hélas ! Seigneur mon Dieu, j'ai vu l'Ange du Seigneur face à face. Mais le Seigneur lui dit : La paix ſoit avec vous ; ne craignez point, vous ne mourrez pas. Gédéon érigea au même lieu un Autel, & il l'appela, la paix du Seigneur. La nuit ſuivante, le Seigneur lui dit : Prenez le taureau de votre père, & un autre taureau de ſept ans, renverſez l'Autel de Baal qui eſt à votre père, & abattez le bois qui eſt autour de cet Autel. Erigez un autre Autel au Seigneur ſur le même rocher, où vous avez offert votre ſacrifice, offrez le taureau de ſept ans en holocauſte ſur l'Autel que vous érigerez : & pour l'autre taureau, offrez-le en hoſtie pacifique ; & brûlez ces victimes ſur un feu fait avec les branches du bois que vous aurez coupé.

Gédéon prit donc dix de ſes ſerviteurs, & fit ce que le Seigneur lui avoit commandé ; il ne voulut pas toutefois le faire de jour, parce qu'il craignoit ceux de la maiſon de ſon père, & les hommes de la Ville d'Ephra ; mais il le fit pendant la nuit. Les habitans de la Ville ayant vu le matin le bois abat-

tu, l'Autel de Baal détruit, & le taureau mis sur l'Autel qui venoit d'être érigé, commencèrent à se dire les uns aux autres : Qui a fait cela ? Et ayant appris que c'étoit Gédéon, ils dirent à Joas son père : Faites venir ici Gédéon, afin qu'on le fasse mourir, parce qu'il a détruit l'Autel de Baal, & qu'il a coupé le bois qui étoit autour. Joas répondit : Est-ce à vous à venger Baal, & à combattre pour lui ? Si Baal est Dieu, qu'il se venge de celui qui a détruit son Autel, & que l'ennemi de ce Dieu périsse avant que le jour de demain soit venu. Depuis ce jour, Gédéon fut appelé *Jérobaal*, à cause que son père avoit dit : Que Baal se défende, & qu'il se venge [1] ; ce qu'il exprima en des termes, qui ont du rapport au nom Hébreu Jérobaal. AN. DU M. 2759. Avant J. C. 1241.

Cependant les Madianites, les Amalécites & les autres peuples d'Orient passèrent le Jourdain à leur ordinaire, apparemment à Bethsan, & vinrent se camper dans la vallée de Jezraël, la plus fertile de tout le pays, & fort près de la Tribu de Manassé, dont étoit Gédéon, commencèrent à piller & à ravager le pays, comme ils avoient accoutumé de faire tous les ans. Gédéon qui avoit apparemment déclaré à ses frères l'ordre qu'il avoit reçu de Dieu de délivrer son peuple, sonna de la trompette, & assembla toute la maison d'Abiézer, qui possédoit Ephra, & les environs. Il y envoya en même temps dans toute la Tribu de Manassé, dans Aser, dans Zabulon, & dans Nephtali, & les Israélites de ces Tribus vinrent se joindre à lui, dans la résolution de chasser les Madianites.

Gédéon ayant dit au peuple ce qui lui étoit arrivé, & la commission qu'il avoit reçue du Seigneur de délivrer les Israélites, pour les confirmer encore davantage, il demanda à Dieu qu'il lui plût faire un miracle en sa faveur : Je mettrai, ajouta-t-il, dans une aire exposée en pleine campagne cette toison de brebis, & si, toute la terre demeurant sèche, la rosée ne tombe que sur la toison, je reconnoîtrai que vous m'avez véritablement choisi pour délivrer Israël. Ce que Gédéon avoit demandé, arriva le lendemain au matin ; il pressa la toison, & remplit une tasse de la rosée qui en sortit.

(1) *Judic.* VI. 32. יְרֻבַּעַל לֵאמֹר יָרֹב לוֹ הַבַּעַל en Hébreu, *Jirobbo-habbaal*, que Baal se défende contre son ennemi.

An du M. 2759. Avant J. C. 1241.

Comme ce miracle pouvoit peut-être ſouffrir quelque difficulté, il en demanda un autre, afin que le peuple prît en lui une plus entière confiance. Il pria le Seigneur que la toiſon demeurant ſèche, toute la terre des environs fût humectée de la roſée. Cela ſe fit encore comme il l'avoit déſiré. Alors le peuple ne pouvant plus douter, que Gédéon ne fût deſtiné de Dieu pour les délivrer des Madianites, le ſuivit avec beaucoup de confiance. Il les mena [1] d'abord à la Fontaine de Harad, qui prend ſa ſource au pied des montagnes de Gelboë, & qui va tomber dans le Jourdain, aux environs de Bethſan. Les Madianites étoient campés derrière ces montagnes, entre Gelboë & le Mont Hermon, près d'Endor & du Mont Thabor. Alors le Seigneur dit à Gédéon: vous avez beaucoup de monde avec vous, Madian ne ſera point livré entre les mains de tant de gens, de peur qu'Iſraël ne ſe glorifie, & ne s'attribue cette victoire, en diſant: C'eſt par mes propres forces que je me ſuis délivré des Madianites. Dites donc au peuple: Que celui qui craint le danger, s'en retourne, & vingt-deux mille hommes ſe retirèrent.

Dieu dit à Gédéon: Le peuple eſt encore en trop grand nombre. Menez-les près de l'eau, & là je vous dirai qui ſont ceux que je veux qui aillent avec vous. Etant arrivés au ruiſſeau, Dieu dit à Gédéon: Mettez d'un côté ceux qui auront pris de l'eau avec la langue, comme les chiens ont accoutumé de faire, ou qui auront jeté de l'eau dans leur bouche avec précipitation, ſans s'aſſeoir, & ſans mettre les genoux à terre, & mettez de l'autre ceux qui auront mis les genoux en terre, pour boire plus commodément. Gédéon ayant donc remarqué la poſture que ſes gens gardoient en buvant, & les ayant partagés en deux bandes, Dieu lui dit de ne retenir que ceux qui avoient jeté de l'eau dans leur bouche avec la main; (ils n'étoient qu'au nombre de trois cents hommes;) c'eſt avec cette petite troupe que je vous livrerai Madian. Congédiez tout le reſte du peuple.

Gédéon, ayant donc pris des vivres pour ſa troupe, & ayant donné à chacun une trompette, il s'avança vers l'ennemi. Mais la nuit ſuivante le Seigneur lui dit: Deſcendez

(1) *Judic.* VII.

dans le camp des ennemis ; & ſi vous appréhendez d'y aller ſeul, prenez avec vous Phara votre ſervante, & écoutez ce que diront les Madianites ; cela vous engagera à les attaquer avec plus d'intrépidité. Gédéon obéit, & comme il approchoit de l'avant-garde où étoient les ſentinelles, il entendit un ſoldat qui racontoit ſon ſonge à ſon camarade. Il me ſembloit, diſoit-il, que je voyois comme un pain d'orge cuit ſous la cendre, qui rouloit & deſcendoit dans le camp des Madianites. Et ayant rencontré une tente, il l'a ébranlée & renverſée par terre. Celui qui écoutoit le ſonge, répondit : Tout cela n'eſt autre choſe que l'épée de Gédéon, fils de Joas, à qui le Seigneur a livré les Madianites avec toute leur armée. Gédéon affermi par ce qu'il venoit d'entendre, rendit grâces à Dieu, & étant revenu vers ſes gens, il leur raconta ce qui étoit arrivé, & leur dit que le Seigneur s'étoit déclaré trop viſiblement en leur faveur, & qu'ils n'avoient qu'à marcher comme à une victoire certaine. An du M. 2753. Avant J. C. 1241.

Ch. XXIII. Victoire de Gédéon contre les Madianites.

Ayant diviſé ſes trois cents hommes en trois bandes, il leur mit en main à chacun une trompette & un pot vide, avec une lampe (1) allumée, cachée dans la capacité du pot. Il leur donna pour cri de bataille : Au Seigneur & à Gédéon ; & il leur ordonna de s'avancer chacun de leur côté juſqu'au camp, & de faire tout ce qu'ils lui verroient faire. Ils ſe préſentèrent donc tous à la fois autour du camp au milieu de la nuit, & Gédéon ayant tout d'un coup ſonné de la trompette, & ayant rompu le vaſe où la lampe étoit cachée, ſes trois cents hommes en firent de même, ſans ſe mêler parmi ces peuples divers, qui compoſoient l'armée de Madian, & ſans s'avancer bien avant dans leur camp ; alors ils furent témoins du trouble qui ſe mit parmi les ennemis ; chacun ne penſa plus qu'à s'enfuir, & dans l'embarras où ils étoient, ſe prenant les uns les autres pour autant d'ennemis, ils tiroient l'épée les uns contre les autres, & il en périt ainſi un très-grand nombre. Ceux qui prirent la fuite ſe ſauvèrent du côté du Jourdain, vers Bethſetta & Abelmeüla ; mais Gédéon avoit eu la précaution d'envoyer dans toute la Tribu d'Ephraïm, pour avertir que l'on ſe ſaiſît des gués du Jourdain, depuis Bethſan juſqu'à Beth-

(1) Ou plutôt un fallot.

bera, & qu'on mît à mort tous ceux des ennemis qui ſe préſenteroient pour paſſer.

An du M. 2759. Avant J. C. 1141.

D'un autre côté, les Tribus d'Aſer, de Nephtali & de Manaſſé, qui furent témoins de la déroute des Madianites, ſe mirent à les pourſuivre juſqu'au Jourdain. Gédéon avec les ſiens, & ceux qui les purent ſuivre, paſſèrent eux-mêmes ce fleuve, & pourſuivirent les fuyards; mais arrivés à Socoth, ils ſe trouvèrent ſi las, qu'ils ne pouvoient plus avancer. Gédéon demanda à ceux de Socoth quelques vivres pour la nourriture de ſes gens; mais ils lui en refuſèrent, en lui diſant avec outrage: C'eſt peut être que vous tenez déjà entre vos mains Zébée & Salmana, Chef des Madianites, que vous nous demandez ainſi des vivres pour vos gens.

Réponſe inſolente de ceux de Socoth à Gédéon.

Gédéon indigné de leur réponſe, les menaça de faire écraſer leurs corps ſous les épines & les ronces du déſert, dès qu'il auroit pris Zébée & Salmana. Etant parti de Socoth, il vint à Phanuël, où il fit les mêmes demandes, qu'il avoit faites à Socoth; mais on lui répondit de même; & Gédéon leur dit qu'il abattroit leur tour, lorſqu'il reviendroit victorieux de ſes ennemis. Zébée & Salmana, & les autres Orientaux, au nombre de quinze mille, ſe croyoient hors de danger, & reprenoient haleine vers Nobé & Jegbaa; lorſque tout-à-coup Gédéon tomba ſur eux, & les mit en fuite. Il leur tua bien du monde, & prit leurs deux Chefs Zébée & Salmana. Il périt dans cette journée ſanglante plus de ſix vingts mille hommes.

Cette guerre ne dura qu'un jour, & Gédéon revint à Socoth avant le coucher du ſoleil. Ayant trouvé un jeune homme de cette Ville, il lui demanda les noms des principaux de Socoth, & il les écrivit au nombre de ſoixante-dix-ſept pour s'en ſouvenir. Etant enſuite arrivé à la Ville, il leur dit: Me voici avec Zébée & Salmana, au ſujet deſquels vous m'avez répondu, lorſque je vous demandois des vivres pour mes gens: Eſt-ce que vous avez déjà Zébée & Salmana dans vos mains? En même-temps il les fit prendre, & leur briſa le corps, en les faiſant écraſer ſous des traîneaux, & avec les ronces & les épines du déſert. Il abattit auſſi la tour de Phanuël, après avoir tué les principaux habitans de la Ville.

Il fit enſuite amener en ſa préſence Zébée & Salmana, & il leur demanda: Comment étoient fait ceux que vous

avez fait mourir au Mont Thabor? Ils lui répondirent : Ils étoient comme vous, & l'un d'eux paroiſſoit comme un fils de Roi. Gédéon ajouta : C'étoient mes frères & les enfans de ma mère : Vive le Seigneur, ſi vous leur aviez ſauvé la vie, je ne vous tuerois pas maintenant. Et s'adreſſant à Jéther ſon fils aîné, il lui dit de les tuer. Mais Jéther qui n'étoit qu'un enfant, n'oſa tirer ſon épée contre eux. Zébée & Salmana dirent à Gédéon : Venez vous-même, & nous tuez. Gédéon les tua donc, & leur ôta leurs ornemens, & ceux qui pendoient au cou de leurs chameaux.

An du M. 2759. Avant J. C. 1241.

Mort d'Oreb & de Zeb, Princes de Madian.

S'avançant enſuite vers le Jourdain, il trouva des gens, qui apportoient les têtes de deux Princes de Madian, nommés Oreb & Zeb (1) que l'on avoit trouvés, l'un dans le creux d'un rocher, & l'autre dans une cave ſouterreine, où l'on conſervoit le vin ou l'huile ; ils avoient été décapités au même lieu, & on porta leurs têtes en triomphe au-delà du Jourdain. Ceux qui les portoient, étoient de la Tribu d'Ephraïm, & étant arrivés auprès de Gédéon, ils lui dirent : Pourquoi ne nous avez-vous pas avertis, lorſque vous avez attaqué les Madianites ? Comme ils s'échauffoient, & qu'ils étoient prêts à lui faire violence, Gédéon, par un trait de modération & de ſageſſe, leur répondit : Qu'ai-je fait qui égale ce que vous avez fait ? Une grappe de raiſin d'Ephraïm ne vaut-elle pas mieux que toutes les vendanges d'Abiéſer ? (Abiézer étoit Chef de la famille de Gédéon). Le Seigneur a livré entre vos mains les Princes de Madian, Oreb & Zeb : Qu'ai-je fait, qui approche de cet heureux ſuccès ? Par ces paroles il les apaiſa.

Ch. XXIV. Iſraël défère la royauté à Gédéon.

Après cette grande victoire, les enfans d'Iſraël déférèrent à Gédéon la ſouveraine autorité, en lui diſant : Soyez notre Prince, & commandez-nous, vous, votre fils, & vos petits-fils après vous. Gédéon leur répondit : Je ne ſerai point votre Prince, ni moi, ni mes deſcendans ; mais ce ſera le Seigneur, qui ſera votre Prince, & qui vous commandera. La ſeule récompenſe que je vous demande en conſidération de ce que Dieu a fait par mes mains, eſt que vous me donniez les pendans d'oreilles d'or, que vous avez eus de votre butin ; car les Madianites portoient tous des pendans d'oreilles d'or. Auſſitôt ils étendirent un man-

(1) *Judic.* VIII.

An du M. 2759 Avant J. C. 1241.

teau par terre, & jetèrent deſſus les pendans d'oreilles qu'ils avoient pris à l'ennemi ; & le poids s'en trouva monter à dix-ſept cents ſicles d'or. Le ſicle pèſe une demi-once ; ainſi les dix-ſept cents ſicles ſont huit cents cinquante onces. Cela lui fut donné, outre les habits, les ornemens, les colliers précieux, les carquans d'or, tant ceux des Rois de Madian, que ceux que portoient leurs chameaux, qui appartenoient de droit à Gédéon, comme chef de l'entrepriſe, & Prince du peuple dans cette guerre.

Gédéon qui avoit témoigné dans toute cette affaire tant de piété, de modeſtie & de déſintéreſſement, ternit tout cela par l'abus qu'il fit de ces pendans d'oreilles d'or qu'on lui donna. Il en fit un éphod, c'eſt-à-dire un ornement Sacerdotal, accompagné de figures ſuperſtitieuſes, qu'il plaça à Ephra ſa patrie, & qui furent à tout Iſraël un ſujet de chute ; parce qu'ils les allèrent conſulter, au mépris du Tabernacle du Seigneur ; & c'eſt ce qui attira la colère de Dieu ſur la maiſon de Gédéon, & qui fut la cauſe de ſa ruine, comme nous le verrons bientôt. Gédéon gouverna Iſraël pendant le reſte de ſa vie, & le pays fut en paix pendant ſon gouvernement. Il ſe paſſa quarante ans, depuis la délivrance procurée par Barac & par Débora, juſqu'à celle de Gédéon. Son gouvernement dura environ neuf ans [1] ; pendant ſa vie, il maintint le peuple dans le ſervice du Seigneur ; mais bientôt après ſa mort, les Iſraélites retombèrent dans leurs anciennes habitudes ; ils abandonnèrent le Seigneur, ſe livrèrent à l'idolâtrie, & adorèrent Baal-Bérith, Divinité des Cananéens [2].

Ch. XXV. Mort de Gédéon.

Gédéon mourut dans un heureuſe vieilleſſe, & fut enterré à Ephra dans le tombeau de ſon père. Il laiſſa en mourant ſoixante-dix fils, qu'il avoit eus de pluſieurs femmes. Les enfans d'Iſraël ne ſe ſouvinrent point des ſervices qu'il avoit rendus à ſa patrie, & on ne penſa point à donner le gouvernement du peuple à aucun de ſes enfans, comme il paroiſſoit qu'on en avoit eu envie, après la victoire qu'il remporta ſur les Madianites. Entre ces enfans, il y en avoit

(1) Depuis l'An du Monde 2759. juſqu'en 2768.

(2) *Judic.* VIII. 33. ſur Baal-Bérith. On peut voir notre Commentaire ſur les Juges VIII. 33. & la diſſertation ſur les Divinités des Philiſtins, à la tête du premier Livre des Rois.

un nommé Abimélech, né d'une concubine, que Gédéon avoit à Sichem [1]. Il forma la réſolution de ſe faire reconnoître pour Prince au moins dans Sichem, & alla à ce deſſein trouver les parens de ſa mère, & il leur dit : Parlez, je vous prie, en ma faveur aux habitans de Sichem, & repréſentez leur qu'il leur eſt beaucoup plus avantageux de n'avoir qu'un maître, que d'être dominés par les ſoixante-dix fils de Gédéon ; & que d'ailleurs je ſuis, pour ainſi dire, leur chair & leur ſang, étant né d'une famille de leur Ville. Les parens d'Abimélech ayant donc parlé à ceux de Sichem, leur perſuadèrent de recevoir Abimélech pour leur Prince, & ils lui mirent en main ſoixante-dix Sicles d'argent [2], qui étoient en dépôt dans le Temple de *Baal-Bérith*. Abimélech avec cet argent, leva une troupe de miſérables & de vagabonds, qui le ſuivirent. Il les mena à Ephra dans la maiſon de ſon père ; & il tua ſur une même pierre les ſoixante-dix fils de Gédéon ; il n'y eut que le plus jeune de tous, nommé Joatham, que l'on cacha, & qui échappa à ſa fureur.

AN DU M. 2768. Avant J. C. 1232.

Abimélech, fils de Gédéon, ſe fait reconnoître pour Roi à Sichem.

Alors toute la Ville de Sichem s'étant aſſemblée ſous le chêne près de la Ville, où l'on avoit autrefois renouvelé l'alliance avec le Seigneur ſous Joſué [3], établirent Abimélech leur Roi & leur Juge, eſpérant que dans la ſuite il ſeroit reconnu pour Juge de tout Iſraël. Alors Joatham, frère d'Abimélech, ayant eu avis de ce qui ſe paſſoit à Sichem, alla au haut de la montagne de Garizim, qui étoit fort près de la Ville, & du lieu de l'aſſemblée, & élevant ſa voix, il leur dit : écoutez-moi, hommes de Sichem, & le Seigneur vous exaucera. Les arbres s'aſſemblèrent un jour pour ſe donner un Roi, & ils dirent à l'olivier : Soyez notre Roi : mais l'olivier répondit : Puis-je changer mon ſuc & mon huile dont les Dieux & les hommes ſe ſervent, pour venir régner ſur les arbres ? Les arbres dirent enſuite au figuier : Régnez ſur nous ; mais il répondit : Puis-je abandonner la douceur de mon ſuc, pour dominer ſur les arbres. Les arbres firent la même demande à la vigne ; mais elle dit : Puis-je abandonner mon vin qui eſt la joie de Dieu & des hommes, pour me charger de l'empire des arbres ? Enfin ils s'adreſſèrent à l'épine, & l'in-

(1) *Judic.* IX.

(2) Les ſoixante-dix Sicles d'argent font 113 l. 9. ſ. de notre monnoie.

(3) *Joſué* XXIV. 26.

An du M. 2768. Avant J. C. 1232.

vitèrent à venir régner ſur eux. Mais elle répondit: Si vous voulez ſérieuſement m'avoir pour Roi, venez vous repoſer ſous mon ombre. Sinon que le feu ſorte du buiſſon, & qu'il dévore les Cédres du Liban. La ronce ou l'épine dans cet apologue, déſignoit Abimélech. Joatham vouloit marquer premièrement le mauvais choix des Sichémites, & ſecondement l'impuiſſance où étoit Abimélech de les protéger. Or s'il ne pouvoit les défendre, il ne pouvoit manquer de leur attirer une guerre, déſignée ſous le nom de feu qui ſort de l'épine, & qui conſume les Cédres du Liban.

Joatham ajouta: Conſidérez maintenant ſi ç'a été avec juſtice que vous avez choiſi Abimélech, préférablement à tous les autres fils de Gédéon, & ſi vous en avez bien uſé envers mon père & envers ſa maiſon, après qu'il vous a rendu de ſi grands ſervices, en combattant pour vous, & en vous délivrant de la ſervitude des Madianites. Il leur reprocha enſuite le meurtre des ſoixante-dix fils de Gédéon tués par Abimélech, & l'injuſtice qu'ils avoient faite, en l'établiſſant pour leur Roi, uniquement parce qu'il étoit né d'une mère qui étoit de leur Ville. Il ajouta: Si vous avez traité, comme vous deviez, Gédéon & ſa famille, qu'Abimélech ſoit votre bonheur, & puiſſiez vous être le ſien! Sinon que le feu ſorte d'Abimélech, & qu'il conſume Sichem & la maiſon de Mello; ou que le feu ſorte de Sichem & de la maiſon de Mello, & qu'il conſume Abimélech. (Ce Mello étoit apparemment le père de la femme de Gédéon, mère d'Abimélech). Joatham ayant dit ces paroles, s'enfuit, & demeura à Bera, craignant Abimélech ſon frère.

Ch. XXVI. *Révolte de la ville de Sichem contre Abimélech.*

Abimélech ne régna paiſiblement à Sichem que trois ans [1]. L'eſprit de diſcorde s'étant mis entre les habitans de Sichem, & Abimélech, les premiers ſe ſoulevèrent contre lui, & lui dreſſèrent des embûches ſur la Montagne, afin de le faire tuer lorſqu'il viendroit à Sichem; car apparemment il faiſoit ſa demeure ordinaire à Ephra, dans la maiſon de Gédéon ſon père. Abimélech avoit dans la Ville de Sichem un ami nommé Zébul, qu'il y avoit établi Gouverneur, & qui ayant vu ce qui ſe paſſoit, en avertit ſecrétement Abimélech. Cependant ceux qu'on avoit mis en embuſcade, & ceux de la Ville voloient impunément les paſſans, comme

(1) Depuis l'An du Monde 2769. juſques en 2771. de J. C. 1229.

dans

dans un temps de guerre; & les vendanges étant arrivées, ils s'assemblèrent au Temple de Baal-Bérith pour se divertir, & parmi les cris de joie, ils dirent mille imprécations contre Abimélech, & outragèrent de paroles Zébul Gouverneur de la Ville. Gaal fils d'Obed fut celui qui se distingua le plus par son insolence; & il alla jusqu'à dire que si on vouloit le reconnoître pour Roi, il exterminerait Abimélech. An. du M. 2768. Avant J. C. 1232.

Celui-ci informé de toutes ces choses, vint la nuit avec ses troupes, & les cacha dans les champs près de Sichem, & le lendemain au matin il parut sur les hauteurs, ayant partagé son armée en quatre corps. Gaal qui avoit eu quelque vent de son arrivée, sortit de la Ville avec quelques gens, & se tenant à l'entrée de la porte, il dit à Zébul: Voilà bien du monde qui descend des montagnes. Zébul répondit: Ce sont les ombres des montagnes, qui vous paroissent comme des têtes d'hommes. Les troupes d'Abimélech s'avançant de plus en plus, Gaal ne put plus douter que ce ne fût lui. Alors Zébul lui dit: Où est maintenant cette audace avec laquelle vous disiez: Qui est Abimélech, pour que nous lui demeurions assujettis? Sortez maintenant, & combattez contre ces gens que vous mépriisiez si fort. Gaal sortit donc de Sichem à la vue de tout le peuple, & ayant livré le combat, Abimélech le mit en fuite, le poursuivit & le chassa jusques dans Sichem. Abimélech demeura à Rama, & Zébul chassa Gaal de Sichem.

Le lendemain les habitans de Sichem sortirent de la Ville pour combattre Abimélech. Mais celui-ci ayant été averti de leur dessein, divisa son armée en trois bandes, les mit en embuscade. Lorsque les Sichémites parurent, il se leva de son embuscade, & les chargea si vivement, qu'il les dissipa & les chassa jusques dans Sichem. Il mit ensuite le siége devant la Ville. Pendant ce temps-là ses gens, qui étoient aussi en embuscade, commencèrent à poursuivre les fuyards, de sorte qu'ils en tuèrent un grand nombre. Abimélech ayant battu la Ville pendant tout le jour, s'en rendit maître sur le soir, fit passer au fil de l'épée tous les habitans, & rasa la Ville de telle sorte, qu'il sema du sel au lieu où elle avoit été.

Il restoit une Tour extrêmement forte, dans laquelle étoit le Temple de Bérith. C'étoit comme la Citadelle de la Ville. La plupart des Sichémites s'y étoient renfermés;

An du M. 2771. Avant J. C. 1229.

& Abimélech ne pouvant la prendre d'une autre manière, réſolut d'y mettre le feu. Il alla à la montagne voiſine, coupa une branche d'arbre, la chargea ſur ſes épaules, & dit à ſes gens de faire ce qu'ils lui voyoient faire. Ils apportèrent donc à l'envi des branches d'arbres, & mirent le feu à la forteresſe; de ſorte que mille perſonnes, qui s'y étoient réfugiées, y périrent par les flammes, ou par la fumée.

De-là Abimélech marcha contre Thèbes, qui n'étoit pas loin de Sichem: il l'inveſtit & l'aſſiégea avec ſon armée. Il y avoit au milieu de la Ville une Tour fort haute, où tous les principaux de la Ville, hommes & femmes, s'étoient retirés, avoient bien fermé la porte, & ſe défendoient du haut de la Tour par les créneaux. Abimélech tâchoit d'y mettre le feu, & comme il s'approchoit de la porte, une femme jeta d'en haut ſur lui un morceau d'une meule de moulin, & lui caſſa la tête. Auſſitôt il appela ſon Ecuyer, & lui dit: Tirez vîte votre épée, & tuez-moi, de peur qu'on ne diſe que j'ai été tué par une femme. L'Ecuyer le tua, & ainſi finit cette guerre. On vit alors la vérité de la prédiction de Joatham, qui avoit dit que le feu ſortiroit du buiſſon, & conſumeroit les Cédres du Liban. Le feu conſuma & les Cédres & le buiſſon lui-même. La juſtice de Dieu ſe fit ſentir contre Abimélech & contre les Sichémites.

Mort d'Abimélech. Il eſt tué par une femme qui jette ſur lui une groſſe pierre.

Ch. XXVII. Thola ſeptième Juge d'Iſraël.

Après la mort d'Abimélech [1], Thola ſon oncle paternel, de la Tribu d'Iſſachar, & qui demeuroit à Samir dans les montagnes d'Ephraïm, fut Chef d'Iſraël. Il gouverna vingt-trois ans [2], & fut enterré à Samir. On ne ſait aucune particularité de ſon gouvernement. Il eut pour ſucceſſeur Jaïr de Galaad: mais l'autorité de celui-ci s'étendit principalement ſur les terres de de-là le Jourdain. Jaïr fut Juge pendant vingt-deux ans, & fut enterré à Camon. Il avoit trente fils, qui montoient autant d'ânes, & qui étoient Princes d'autant de Villes au pays de Galaad, leſquelles étoient appelées du nom de leur père, Avoth-Jaïr, c'eſt-à-dire Ville, ou parc de Jaïr. Monter des ânes, étoit une marque de diſtinction & de dignité. Cétoit la mon-

Jaïr huitième Juge d'Iſraël.

(1) *Judic.* x.

(2) Depuis l'An du Monde 2772, juſqu'en 2795.

ture ordinaire des gens de qualité, & des riches.

An du M. 2795. Avant J. C. 1205.

Les Iſraélites joignant de nouveaux crimes aux anciens, firent le mal aux yeux du Seigneur, & adorèrent les idoles de Baal & d'Aſtaroth, les Dieux des Syriens, des Phéniciens, des Moabites, des Ammonites & des Philiſtins, & abandonnèrent entièrement le Seigneur. Pour punir leur infidélité, Dieu les livra entre les mains des Philiſtins & des Ammonites, qui ravageoient leurs terres & pilloient leur pays. Les Ammonites ne ſe contentoient pas d'opprimer les enfans de Ruben, de Gad & de Manaſſé, qui étoient au-delà du Jourdain, ils paſſoient ce fleuve, & venoient commettre mille ravages dans la terre de Juda, de Benjamin & d'Ephraïm. Ces vexations durèrent dix-huit ans (1). Alors les Iſraélites crièrent au Seigneur, & reconnurent leur faute; mais le Seigneur leur fit dire par quelque Prophète : Juſqu'ici je vous ai délivrés autant de fois que vous vous êtes adreſſés à moi : mais puiſque vous continuez à m'abandonner, je ne vous délivrerai plus. Allez, & invoquez les Dieux que vous vous êtes choiſis, & qu'ils vous tirent, s'ils le peuvent, de l'oppreſſion où vous êtes. Les enfans d'Iſraël conjurèrent le Seigneur de leur pardonner encore cette fois, & de les punir, s'il le vouloit lui-même, pourvu qu'il ne les laiſsât pas plus long-temps ſous la domination de leurs ennemis. En même temps, pour montrer que leur converſion étoit ſincère, ils jetèrent hors de leur pays tous les faux Dieux qu'ils avoient adorés, & ne rendirent plus leur culte qu'au Seigneur. C'eſt pourquoi il ſe laiſſa fléchir, & les délivra de la manière que nous allons raconter.

Sixième ſervitude ſous les Philiſtins & les Ammonites.

Ch. XXVIII. Jephté neuvième Juge d'Iſraël.

Les Ammonites ayant aſſemblé leur armée, ſe campèrent au pays de Galaad, & les enfans de Ruben & de Gad, & la demi Tribu de Manaſſé, s'aſſemblèrent à Maſpha dans les montagnes de Galaad. Alors les enfans d'Iſraël ſe dirent les uns aux autres : Celui d'entre nous qui commencera l'attaque contre les Ammonites, ſera notre Chef & notre Juge. Or il y avoit alors dans le pays (2), un homme nommé Jephté, fort vaillant, qui commandoit une troupe de gens ramaſſés, & qui n'ayant rien, vivoient avec lui

(1) Depuis l'An du Monde 2799, juſqu'en 2816. & 2817.
(2) *Judic.* xi.

de brigandages. Jephté étoit de la Ville de Maſpha, fils d'un nommé Galaad, & d'une courtiſanne. Ses frères étant devenus grands, le chaſſèrent de la maiſon de leur père, diſant qu'il ne pouvoit hériter avec eux. Il ſe retira au pays de Tob, qui eſt au Nord de celui de Galaad, & devint Chef de voleurs, ainſi qu'on le vient de dire. Les Iſraélites ſe voyant preſſés par les Ammonites, députèrent vers Jephté, & lui firent dire, que s'il vouloit venir à leur ſecours, ils le reconnoîtroient pour leur Prince. Jephté leur dit : N'eſt-ce pas vous qui êtes mes ennemis, & qui m'avez chaſſé de la maiſon de mon père, & à préſent vous ne venez à moi, que parce que la néceſſité vous y contraint ? Si donc vous voulez ſincèrement m'avoir pour Prince, au cas que j'aille avec vous contre les Ammonites, confirmez-le-moi par ſerment. Les députés lui dirent : Que le Seigneur qui nous entend, ſoit entre vous & nous, & qu'il ſoit témoin que nous voulons accomplir ce que nous vous promettons.

AN DU M. 2817. Avant J. C. 1183.

Plaintes des Ammonites contre les enfans d'Iſraël.

Jephté marcha donc avec ſa troupe au ſecours des Iſraélites, & ayant été reconnu pour Prince du peuple d'un commun conſentement, il leur expoſa tous les moyens qu'il croyoit propres, pour terminer cette guerre à leur avantage, & leur dit qu'il falloit d'abord envoyer des Ambaſſadeurs aux Chefs des Ammonites, pour ſavoir ce qui les obligeoit à leur déclarer la guerre. On envoya donc des députés au Roi d'Ammon, pour demander quels étoient les ſujets de plaintes contre les Iſraélites. Le Roi des Ammonites répondit : C'eſt parce qu'Iſraël venant d'Egypte a pris mon pays, depuis les confins de l'Arnon juſqu'au Jaboc, & juſqu'au Jourdain. Rendez-le-moi maintenant, & demeurons en paix.

Les députés ayant rapporté cette réponſe, Jephté les renvoya, avec ordre de dire au Roi d'Ammon : Les Iſraélites n'ont pris ni les pays de Moab, ni celui d'Ammon. Car Moyſe ayant envoyé demander paſſage au Roi de Moab par ſes terres, & celui-ci l'ayant refuſé, Iſraël côtoya le pays des Moabites, & vint par le côté d'Orient ſe camper au-delà de l'Arnon, ſans vouloir entrer dans le pays de Moab. Etant là Moïſe envoya des Ambaſſadeurs vers Sehon Roi des Amorrhéens, pour lui demander le paſſage par ſes terres. Au lieu de le leur accorder, il les traita avec

mépris, & marcha contre eux avec une armée innombrable juſqu'à Jaſa. Mais le Seigneur livra Sehon entre les mains des Iſraélites ; il fut défait, & tout ſon pays ſubjugué depuis l'Arnon juſqu'au Jaboc, & depuis le déſert qui eſt à l'Orient, juſqu'au Jourdain au couchant. An du M. 2817. Avant J. C. 1183.

Quel droit avez-vous donc aujourd'hui de venir répéter un pays que j'ai conquis en bonne guerre, & que mon Dieu m'a livré ? Ne croyez-vous pas avoir droit de poſſéder ce qui appartient à Chamos votre Dieu, & ce dont il vous a donné la jouiſſance ? Et vous ne voulez pas que je jouiſſe de ce que le Seigneur notre Dieu s'eſt acquis par ſes victoires ? Sehon pouvoit être un uſurpateur, mais la guerre que j'ai déclarée à Sehon eſt juſte, & elle me donne un droit légitime dans les conquêtes que j'ai faites ſur lui. Balac Roi de Moab qui régnoit alors, ſavoit ſans doute auſſi-bien ſes droits & ſes juſtes prétentions, que vous les pouvez ſavoir ; & toutefois a-t-il formé des plaintes contre Iſraël, & lui a-t-il déclaré la guerre, pour révendiquer ce que vous répétez aujourd'hui ? Il y a trois cents ans que nous habitons ce pays, ſans qu'on nous ait troublés dans notre poſſeſſion ; & vous venez aujourd'hui nous inquiéter, comme ſi nous poſſédions ce qui eſt à vous ? Ce n'eſt donc pas Iſraël qui vous fait injure, c'eſt vous qui la lui faites en lui déclarant une guerre injuſte. Que le Seigneur en juge, & qu'il ſoit l'arbitre de cette journée, entre Iſraël & les enfans d'Ammon. Mais le Roi d'Ammon ne ſe rendit point à toutes ces raiſons ; de ſorte qu'on ne penſa plus de part & d'autre, qu'à ſe préparer à la guerre.

Vœu inconſidéré de Jephté. Victoire qu'il remporte contre les Ammonites.

Jephté donc rempli de l'eſprit de ſageſſe & de force, parcourut tout le pays de de là le Jourdain qui étoit occupé par les Iſraélites, & aſſembla une grande armée. Il fit vœu au Seigneur, que s'il lui donnoit la victoire contre les enfans d'Ammon, il lui offriroit en holocauſte la première perſonne qui ſortiroit de la porte de ſa maiſon, pour venir au devant de lui, lorſqu'il retourneroit victorieux du pays des enfans d'Ammon. Ayant donc raſſemblé ſes troupes à Maſpha de Galaad, il marcha contre les Ammonites, les combattit, les vainquit, leur prit vingt Villes, & ravagea leur pays depuis Aroër, juſqu'à Mennith, & juſqu'à Abel des vignes. Les Ammonites furent fort humiliés

dans cette guerre, & y perdirent un grand nombre de combattans.

An du M. 2817. Avant J. C. 1183.

Mais lorſque Jephté venoit de Maſpha dans ſa maiſon, ſa fille unique vint au devant de lui, chantant & danſant au ſon des tambours. Jephté l'ayant vue, déchira ſes vêtemens, & lui dit : Ah malheureux que je ſuis ! Ma fille, vous m'avez abattu, & vous avez fait pis que mes ennemis. J'ai fait un vœu au Seigneur, & je ne puis aller contre ma parole. Sa fille lui répondit : Mon père, ſi vous avez fait vœu au Seigneur, traitez-moi ſelon l'étendue de votre engagement ; je mourrai contente après la grâce que vous avez reçue du Seigneur, de tirer vengeance de vos ennemis, & de remporter ſur eux une ſi glorieuſe victoire. Elle alla donc avec ſes compagnes & ſes amies, pleurer ſa virginité ſur les montagnes ; parce que dans Iſraël la ſtérilité étoit un opprobre, & qu'on regardoit comme un grand malheur, qu'une fille mourût avant que d'être mariée. Après deux mois de deuil, elle revint trouver ſon père, qui exécuta ſur elle ce qu'il avoit promis à Dieu. Il l'immola au Seigneur, ſuivant l'opinion de pluſieurs Pères [1], & de pluſieurs Interprètes [2] : & de-là eſt venue la coutume, qui s'eſt toujours obſervée depuis dans Iſraël, que toutes les filles du pays s'aſſemblent une fois l'année, pour pleurer pendant quatre jours la fille de Jephté de Galaad. On croit que ce que la Fable nous apprend du ſacrifice d'Iphigénie, eſt imité ſur l'Hiſtoire de la fille de Jephté. La guerre de Troie revient à peu près à ce temps-là ; nous mettons la priſe de cette Ville l'An du Monde 2820, & la victoire de Jephté en 2817.

Ch. XXIX. La fille de Jephté eſt immolée au Seigneur ſuivant le vœu de ſon père.

A peine Jephté étoit-il retourné dans ſa maiſon, que ceux de la Tribu d'Ephraïm, jaloux de la victoire que ce Général avoit remportée ſur les Ammonites, & fâchés de n'y avoir pas eu de part, quoiqu'ils fuſſent frères de Manaſſé, & par là intéreſſés à cette affaire, paſſèrent le Jourdain, & vinrent avec de grands cris, demandant à Jephté,

Les Ephraïmites jaloux de la victoire de Jephté, ſont battus.

(1) *Joſeph. l. 5. antiq. c. 9. Ambroſ. l. 3. de offic. c. 12 Hieron. l. 1. contrà Jovinian. & in Mich. VI. Auguſt. qu. 49 in Judic Chryſ. Hom. 14. ad popul. Antioch. Author. quæſt. ad Orthodox. q. 99. Theodoret. q. 20. in Judic.*

(2) *Caldæus in Judic. XI. 39. Ita Serar. Salian. Tirin. Genebrar. Cajet. & alii.*

pourquoi il ne les avoit point appelés à cette guerre, & le menaçant de mettre le feu à ſa maiſon. Jephté leur répondit que les ayant priés de venir à ſon ſecours, ils ne l'avoient point voulu faire, & que ce n'étoit que par pure néceſſité, qu'il étoit entré dans la guerre contre les Ammonites, & qu'il avoit riſqué un combat; que le Seigneur ayant livré ſes ennemis entre ſes mains, ils n'avoient pas lieu d'en concevoir de la jalouſie, ni de le venir défier juſques dans ſa maiſon. Ceux d'Ephraïm mal ſatisfaits de cette réponſe, firent des dégâts dans le pays, & Jephté ayant raſſemblé quelques troupes, leur livra la bataille, & les mit en déroute. Cependant ceux d'Ephraïm qui étoient échappés du combat, eurent l'imprudence de dire que Galaad, c'eſt-à-dire ceux de leurs frères de la Tribu de Manaſſé, qui demeuroient dans les montagnes de Galaad, n'étoient que des fugitifs, leſquels s'étant ſéparés d'Ephraïm & de Manaſſé, n'appartenoient ni à l'un ni à l'autre, & n'étoient pas de la vraie race de Joſeph.

An du M. 2817. Avant J. C. 1183.

Jephté & ſes ſoldats, qui pour la plupart étoient de la demi Tribu de Manaſſé de de-là le Jourdain, irrités de ces reproches, réſolurent de ne leur faire aucun quartier, & s'étant ſaiſis des gués du Jourdain, lorſqu'il venoit un Ephraïmite pour le paſſer, on lui demandoit: N'êtes-vous pas d'Ephraïm? Il répondoit: Non. On répliquoit: Dites donc *Schibboleth*, c'eſt-à-dire un épi; mais comme il prononçoit *Sibboleth* en adouciſſant la première lettre de ce nom, auſſitôt on le mettoit à mort; enſorte qu'il y eut juſqu'à quarante-deux mille hommes de la Tribu d'Ephraïm qui furent tués en ce jour-là.

Jephté gouverna le peuple pendant ſix ans, & il fut enterré à Maſpha dans les montagnes de Galaad. S. Paul (1) le met parmi les Saints de l'Ancien Teſtament, qui ſe ſont diſtingués par le mérite de leur foi. Son pouvoir ne s'étendoit que ſur les Tribus de de-là le Jourdain, principalement ſur celles qui habitoient les montagnes de Galaad.

Mort de Jephté. Il gouverna depuis l'an du Monde 2817 juſqu'en 2823.

Abeſan natif de Bethléem, que les Hébreux confondent avec Boos époux de Rahab, & que d'autres font naître dans la Ville de Bethléem, de la Tribu de Zabulon, fut Juge d'Iſraël après Jephté. Abeſan avoit trente fils &

CH. XXX. Abeſan dixième Juge d'Iſraël.

(1) *Heb.* x. 32.

An du M. 2830 Avant J. C. 1170.

autant de filles. Il les maria toutes à autant de gendres ; & prit autant d'épouſes hors de chez lui pour ſes trente fils, enſorte qu'il avoit tant fils que gendres, & tant filles que brus, ſix-vingts perſonnes dans ſa famille, ſans compter les petits-fils & les petites filles qui en ſortirent. Cela étoit alors regardé comme le plus grand bonheur, & la plus grande marque de bénédiction & de faveur que Dieu pût donner à un homme. Il jugea Iſraël pendant ſept ans [1], & étant mort, il fut enterré à Bethléem ſa patrie.

Ahialon onzième Juge d'Iſraël.

A Abeſan ſuccéda Ahialon de Zabulon, dont on ne ſait aucune particularité. Il jugea Iſraël pendant dix ans [2], & fut enterré dans Zabulon.

Abdon douzieme Juge d'Iſraël. An du Monde 2840.

Abdon, fils d'Hillel de Pharathon, lui ſuccéda. Il eut une nombreuſe famille. De quarante fils qu'il avoit élevés, il vit naître trente petits-fils, qui montoient ſur ſoixante & dix ânes ; c'eſt-à-dire qui étoient tous riches, & ayant quelque dignité dans le pays [3]. Abdon fut Chef ou Juge d'Iſraël pendant huit ans [4], & étant mort il fut enterré à Pharathon dans le partage d'Ephraïm, ſur une montagne nommée Amalec, dont on ne ſait pas la ſituation.

Septième ſervitude ſous les Philiſtins.

De toutes les oppreſſions auxquelles furent ſoumis les Iſraélites au-deçà du Jourdain, celle des Philiſtins eſt la plus longue & la plus importante, puiſqu'elle dura quarante ans [5], pendant toute la Judicature du Grand-Prêtre Héli, & ſous Samſon : elle continua même ſous Samuël, ſous Saül, & elle duroit encore au commencement de David. Il eſt vrai qu'il y eut de longs intervalles de paix entre les guerres que les Philiſtins firent aux Hébreux ; mais on peut dire que les Philiſtins furent toujours les ennemis irréconciliables d'Iſraël, juſqu'à leur entier aſſujettiſſement ſous le règne de David.

Ch XXXI. Prédiction de la naiſſance de Samſon.

Au commencement de cette ſervitude des enfans d'Iſraël ſous les Philiſtins, Dieu prépara à ſon peuple un libérateur dans la perſonne de Samſon, dont la naiſſance fut toute

(1) Depuis 2823 juſqu'en 2830, avant J. C. 1170, avant l'Ere vulgaire 1174.

(2) Depuis l'an 2830 juſqu'en 2840

(3) Voyez *Judic.* v. 10. *Qui aſcenditis ſuper nitentes aſinos, & ſedetis in judicio*, & *judic.* x. 4.

(4) Depuis l'an 2840. juſqu'en 2848.

[5] Depuis l'An du Monde 2848 juſqu'en 2888, qui eſt celui de la mort du Grand-Prêtre Heli.

miraculeuſe auſſi-bien que la vie. Il y avoit à Saraa dans la Tribu de Dan, un homme appelé Manué, dont la femme étoit ſtérile [1]. L'Ange du Seigneur apparut à cette femme, & lui dit: Vous concevrez & vous enfanterez un fils; prenez garde de ne point boire de vin, ni d'aucune autre liqueur capable d'enivrer, & de ne manger rien d'impur. Le fils que Dieu vous donnera, ſera Nazaréen & conſacré au Seigneur dès le ventre de ſa mère. Le raſoir ne paſſera point ſur ſa tête, & il commencera à délivrer Iſraël de la main des Philiſtins. An du M. 2848. Avant J. C. 1152.

Cette femme vint trouver ſon mari, & lui dit: Un homme de Dieu m'eſt venu trouver ayant le viſage d'un Ange, & d'un aſpect terrible; je lui ai demandé qui il étoit, d'où il venoit, & comment il s'appeloit; & il ne me l'a pas voulu dire. Il m'a promis que j'aurois un fils qui ſeroit Nazaréen dès ſa naiſſance juſqu'à ſa mort; & pour moi il m'a défendu de boire du vin ni rien de ce qui peut enivrer. Manué pria le Seigneur d'envoyer de nouveau ſon Ange, afin qu'il lui apprît ce qu'il faudroit obſerver à l'égard de l'enfant. Le Seigneur exauça ſa prière, l'Ange apparut de nouveau à la femme de Manué, comme elle étoit ſeule dans le champ. Auſſi tôt elle courut en donner avis à ſon mari, & Manué étant arrivé près de l'Ange, lui demanda ſi c'étoit lui qui étoit apparu à ſa femme, & ce qu'il vouloit que l'on fit à l'enfant qui devoit naître. L'Ange dit qu'il n'avoit rien à ajouter à ce qu'il avoit dit à ſa femme.

Manué ſupplia l'Ange, qu'il ne prenoit encore que pour un homme, d'agréer qu'il lui offrît un chevreau. L'Ange lui dit que quelqu'inſtance qu'il lui plût faire, il ne mangeroit point de ce qu'il lui ſerviroit: mais que s'il vouloit faire un holocauſte, il l'offrît au Seigneur. Manué lui demanda ſon nom, afin qu'il pût lui témoigner ſa reconnoiſſance, ſi ſes promeſſes s'accompliſſoient. L'Ange lui répondit: Pourquoi demandez-vous mon nom, qui eſt admirable & caché?

Manué ayant donc pris un chevreau avec du vin, offrit le tout en holocauſte au Seigneur ſur un rocher [2]; & l'on croit que dans cette occaſion l'Ange ayant touché le rocher du bout de ſon bâton, il en ſortit auſſitot une flamme mi-

[1] *Judic.* XIII. 2. 3 *&c.*
[2] Voyez Joſeph. antiq. l. 5. c. 10. & les Commentateurs ſur *Judic.* XIII. 19.

raculeuſe, qui conſuma la victime. Alors la flamme s'élevant en l'air, l'Ange y monta auſſi au milieu d'elle, & diſparut aux yeux de Manué & de ſa femme, qui ſe jetèrent le viſage contre terre, & reconnurent que c'étoit un Ange, à qui ils avoient parlé. Alors Manué dit à ſa femme : Nous mourrons certainement ; car nous avons vu Dieu. Mais ſa femme lui répondit : Si le Seigneur nous vouloit ôter la vie, il n'auroit pas reçu de nos mains l'holocauſte & les libations que nous lui avons offerts, & il ne nous auroit pas fait les promeſſes qu'il nous a faites.

An du M. 2849. Avant J. C. 1151.

Naiſſance de Samſon.

Elle enfanta donc un fils qui fut nommé Samſon. Dieu le combla de ſes bénédictions, & on vit bientôt qu'il étoit deſtiné à de grandes choſes. Sa demeure étoit dans le camp de Dan, entre Saraa & Eſthaol. Un jour Samſon étant allé à Thamnatha [1] Ville des Philiſtins, y devint amoureux d'une fille du pays. Il revint trouver ſon père & ſa mère, & les pria de la lui faire avoir pour femme. Ils lui remontrèrent qu'il devroit épouſer un fille de ſa Nation, & non pas aller prendre une étrangère ; mais Samſon leur fit tant d'inſtance, que ſon père & ſa mère y conſentirent, & allèrent à Thamnatha pour en faire la demande. Or ils ne ſavoient pas que Dieu conduiſoit tout cela par une providence particulière, pour donner lieu à Samſon de maltraiter les Philiſtins, qui dominoient alors ſur le peuple d'Iſraël.

Comme le père & la mère de Samſon étoient en chemin, étant arrivés aux vignes qui ſont près de Thamnatha, Samſon s'étant un peu ſéparé d'eux, un jeune Lion vint ſe jeter ſur lui tout furieux & rugiſſant. Mais l'eſprit de Dieu s'étant ſaiſi de Samſon, ce jeune homme prit l'animal, le terraſſa, & quoiqu'il n'eût rien en main, il le mit en pièces, comme il auroit fait un Chevreau. Il revint enſuite à ſon père & à ſa mère ſans leur en rien témoigner. On parla à la fille qu'il avoit vue à Thamnatha, & elle lui fut accordée en mariage. Le jour fut pris pour les noces, & Samſon s'en retourna avec ſon père & ſa mère. Quelque temps après étant venu pour épouſer ſa femme, il ſe détourna du chemin pour aller voir le corps du Lion qu'il avoit tué, & il le trouva déjà deſſéché, enſorte que des Abeilles s'étoient retirées dans ſa gueule, & y avoient fait un rayon, qui étoit rempli de

[1] *Judic.* XIV.

miel. Samſon prit ce rayon de miel, & il le mangeoit encore lorſqu'il vint retrouver ſon père & ſa mère, & il leur en donna même une partie, ſans leur dire d'où il l'avoit pris. Il ſongeoit déjà apparemment à l'uſage qu'il en fit depuis pendant la cérémonie de ſes noces. An. du M. 2849. Avant J. C. 1151.

Etant arrivé chez le père de ſon épouſe, l'on y fit un feſtin, & on célébra la noce pendant ſept jours, ſelon l'uſage du pays. Les habitans de Thamnatha offrirent à Samſon trente de leurs jeunes hommes pour l'accompagner, & pour lui faire honneur dans cette fête. C'étoit l'uſage dans ces ſortes de cérémonies de propoſer des énigmes, ou des emblêmes, & de donner des prix à ceux qui les expliqueroient, & d'impoſer certaines peines à ceux qui ne pourroient en donner l'interprétation. Samſon propoſa donc aux trente jeunes hommes de la noce une énigme, & leur promit pour récompenſe trente tuniques & autant de manteaux, c'eſt-à-dire trente habits complets, s'ils pouvoient dans les ſept jours que duroit la noce, lui en donner l'explication : ſinon qu'ils lui donneroient à lui-même un pareil nombre d'habits. Il leur dit donc : La nourriture eſt ſortie de celui qui dévore, & la douceur eſt ſortie du fort. Ils furent trois jours à chercher le ſens de cette énigme, ſans pouvoir en trouver la ſolution. Au bout de ce terme, ils vinrent trouver l'épouſe de Samſon, pour la prier d'eſſayer de tirer le ſecret de ſon mari. Elle s'y employa inutilement pendant trois jours ; mais le ſeptième jour étant proche, les jeunes hommes vinrent renouveler leurs inſtances auprès de cette femme, & ils lui dirent d'un air menaçant : Nous vous brûlerons vous, & toute la maiſon de votre père, ſi vous ne nous découvrez le ſens de cette énigme. Nous avez-vous conviés à vos noces pour nous dépouiller ?

CH. XXXII. Noces de Samſon à Thamnata. Il propoſe une énigme aux jeunes hommes de la noce. An du M. 2867.

Cette femme pleuroit donc auprès de Samſon, & lui diſoit : Vous ne m'aimez point, puiſque vous ne voulez pas m'expliquer l'énigme que vous avez propoſée aux fils de mon peuple. Samſon lui répondit : Je ne l'ai point voulu découvrir à mon père & à ma mère, pourquoi voulez-vous que je vous la diſe ? Elle le prioit ainſi continuellement, & pleuroit auprès de lui, juſqu'à ce qu'enfin le ſeptième jour, Samſon vaincu par ſes importunités, lui découvrit le myſtère ; & elle auſſitôt l'alla dire aux jeunes hommes de la noce. Ils ne manquèrent pas avant le coucher du Soleil, au-

An du M. 2867. Avant J. C. 1133.

quel finiſſoit le ſeptième jour, de venir trouver Samſon, & ils lui dirent : Qu'y a-t-il de plus doux que le miel ; & de plus fort que le lion ? C'eſt du Lion qu'eſt ſorti le miel, c'eſt de cet animal vorace qu'eſt ſortie la nourriture. Samſon vit bien qu'il avoit été trahi, & il leur dit : Si vous n'aviez pas labouré avec ma géniſſe, vous n'auriez jamais deviné ce que mon énigme vouloit dire [1]. En même temps ſe ſentant tranſporté par l'impétuoſité de l'eſprit de Dieu, il alla à Aſcalon, & tua trente hommes dont il prit les habits, qu'il donna aux jeunes hommes qui avoient été de ſa noce ; il revint dans la maiſon de ſon père, & laiſſa la femme qu'il avoit épouſée à Thamnatha. Le père de cette femme croyant qu'il l'avoit répudiée pour toujours, la donna en mariage à un des jeunes hommes qui avoient été de ſa noce.

Samſon met le feu aux moiſſons des Philiſtins.

Peu de temps après, la moiſſon des bleds étant proche [2] : Samſon alla voir ſa femme à Thamnatha, & lui apporta un chevreau. Mais lorſqu'il voulut entrer dans ſon appartement, le père lui dit, qu'il l'avoit mariée à un autre, croyant qu'il ne vouloit plus la reprendre, mais, ajouta-t-il, j'ai une autre fille plus jeune & plus belle que celle-là, je vous la donnerai pour femme en ſa place. Samſon irrité de ce procédé, lui répondit : Déſormais les Philiſtins n'auront plus ſujet de ſe plaindre de moi, ſi je leur rends tout le mal qu'ils m'ont fait. Il alla donc prendre trois cents Renards, & on peut croire qu'il employa pluſieurs perſonnes à lui en ramaſſer ce grand nombre ; & les ayant liés l'un à l'autre par la queue, il attacha des flambeaux allumés au milieu de la longueur de la corde qui les lioit, & lâcha les Renards dans les campagnes, afin que courant par les bleds qui étoient mûrs, & dont une partie étoit déjà coupée & amaſſée dans les aires pour les battre, ils miſſent le feu par-tout.

La choſe réuſſit comme il vouloit ; le feu prit dans tous les bleds, & ſe communiqua même aux vignes, & aux plans d'oliviers. D'abord que l'on ſut la cauſe de cet incendie, & que Samſon ne l'avoit fait que pour ſe venger de l'injuſtice qu'il avoit reçue de ſon beau-père de Thamnatha, les Philiſtins allèrent mettre le feu à la maiſon de cet homme, &

[1] Cette expreſſion ſe peut prendre dans un ſens obſcène, ou ſimplement : Si ma femme ne vous avoit pas aidés, vous ne ſeriez jamais venus à bout d'expliquer mon énigme.

[2] *Judic.* xv.

le brûlèrent lui & ſa fille. Mais cela n'apaiſa point encore Samſon, il les battit en toute occaſion, & leur fit tout le mal qu'il put, ſans qu'ils puiſſent ni lui réſiſter, ni ſe ſauver de ſes mains. AN DU M. 2868. & les ſuiv.

Samſon établit ſa demeure dans une caverne du rocher d'Etham. Les Philiſtins s'aſſemblèrent un jour, & vinrent ſe camper ſur les terres de Juda, en un lieu qui fut depuis appelé la mâchoire. Ceux de Juda leur envoyèrent demander, pourquoi ils venoient en armes ſur leurs terres? Les Philiſtins répondirent que c'étoit dans le deſſein de ſe ſaiſir de Samſon, pour lui rendre le mal qu'il leur avoit fait. Alors trois mille hommes de Juda vinrent trouver Samſon à la caverne d'Etham, & lui dirent: Ne ſavez-vous pas que les Philiſtins dominent dans le pays; pourquoi les avez-vous traités de la ſorte? Nous ſommes venus pour vous lier, & pour vous livrer entre leurs mains. Samſon leur dit qu'il avoit voulu ſe venger des injures qu'il avoit reçues des Philiſtins: qu'au reſte il ſe laiſſeroit lier, s'ils vouloient lui promettre de ne le pas tuer, mais ſimplement de le leur livrer. On le lui promit, & il ſe laiſſa lier de deux groſſes cordes neuves, & il fut conduit au camp des Philiſtins. Dès que les Philiſtins l'eurent aperçu, ils vinrent à lui avec de grands cris; mais l'eſprit du Seigneur s'étant ſaiſi tout d'un coup de Samſon, il rompit les cordes dont il étoit lié, avec autant de facilité que le lin brûle lorſqu'on l'approche du feu; & ayant trouvé à ſes pieds une mâchoire d'âne toute fraîche, il la prit, & s'étant jeté ſur les Philiſtins, il en tua mille. CH. XXXIII. Samſon défait les Philiſtins avec une mâchoire d'âne.

Après cette victoire, il chanta ce Cantique: Avec une mâchoire d'âne je les ai défaits: Avec une mâchoire d'âne, j'ai tué mille hommes. Enſuite il jeta ſa mâchoire, & appela ce lieu, l'élévation de la mâchoire. Se ſentant enſuite preſſé d'une grande ſoif, il cria au Seigneur, & lui dit: C'eſt vous qui avez accordé cette grande victoire à votre ſerviteur, & qui l'avez garanti de la violence de ſes ennemis; & maintenant je ſuis épuiſé de la ſoif, & en danger de tomber entre les mains des Philiſtins, & de ces incirconcis. Le Seigneur touché de la prière de Samſon, ouvrit un rocher nommé la dent mâchelière, & il en ſortit une fontaine, qui a coulé toujours depuis dans le lieu nommé la mâchoire, ou l'élévation de la mâchoire. Les Hébreux & les autres peuples donnent aſſez ſouvent aux rochers nus & eſcarpés le nom de dents. Celui-ci fut nommé la

dent mâchelière, apparemment à cauſe de ſa forme.

An du M. 2887. Avant J. C. 1113.

Depuis ce temps, Samſon fut reconnu pour Juge & défenſeur d'Iſraël [1], pendant vingt ans [2]. Un jour ètant allé à Gaza Ville des Philiſtins, il entra chez une courtiſanne, ou une hôtelière, & y paſſa la nuit (3). Les Philiſtins ayant appris qu'il étoit dans cette maiſon, la firent environner, & mirent des gardes aux portes de la Ville, pour le tuer au matin lorſqu'il voudroit ſortir. Samſon dormit juſques ſur le minuit. Alors s'étant levé, il prit les portes de la Ville avec leurs montans & les ayant miſes ſur ſes épaules, il les porta juſqu'au haut de la montagne qui regarde Hébron. Il y a une montagne près de Gaza en tirant vers Hébron, qui eſt apparemment celle dont il eſt parlé ici. Les portes & les montans étoient de bois, quoique ce fuſſent des portes de Villes.

Samſon enlève les portes de la Ville de Gaza.

Quelque temps après il vint dans la vallée de Sorec, où il conçut de l'affection pour une femme nommée Dalila. Les Princes des Philiſtins l'ayant ſu, vinrent trouver cette femme, & lui promirent chacun onze cents Sicles, qui font dix ſept cents quatre-vingt-deux liv. dix-ſept ſous de notre monnoie, ſi elle pouvoit leur découvrir en quoi conſiſtoit la force de Samſon; car ils ne doutoient point qu'elle ne fût miraculeuſe. Dalila demanda donc à Samſon en quoi conſiſtoit cette force ſi extraordinaire qu'il avoit; il lui répondit, que ſi on le lioit avec ſept cordes faites avec des nerfs encore frais & humides, il deviendroit auſſi foible qu'un autre homme. Les Philiſtins lui fournirent ſept cordes, comme elle les avoit demandées, & pendant que Samſon dormoit, elle le lia avec ſept cordes, fit cacher les Philiſtins dans ſa maiſon, & éveillant Samſon en ſurſaut, elle lui dit: Samſon, voilà les Philiſtins qui fondent ſur vous. Mais Samſon s'étant éveillé, rompit ſes cordes, comme un filet de lin ſe rompt, lorſqu'on le préſente au feu.

Samſon ſe laiſſe aller à l'amour de Dalila.

Dalila ne ſe rendit pas; elle ſe plaignit à Samſon du peu d'amitié qu'il lui portoit, & le pria de nouveau de lui dire en quoi conſiſtoit donc ſa force. Il lui dit: Que ſi on le lioit avec des cordes neuves qui n'euſſent jamais ſervi, il deviendroit foible & ſemblable aux autres hommes. Dalila

[1] Il commença à en faire les fonctions l'An du Monde 3867. avant J. C. 1133.

[2] *Judic.* xv. 20.

[3] *Judic.* xvi.

l'en lia comme il dormoit, & ayant de nouveau fait cacher des Philiſtins dans ſa maiſon, elle éveilla Samſon, & lui dit, que les Philiſtins venoient fondre ſur lui. Mais Samſon rompit encore ſes cordes neuves, comme on romproit un filet. An du M. 2887. Avant J. C. 1113.

Dalila voulant à quelque prix que ce fût lui arracher ſon ſecret, lui demanda une troiſième fois avec de nouvelles inſtances, en quoi conſiſtoit ſa force. Il lui dit que ſi on faiſoit un tiſſu de ſept treſſes de ſes cheveux avec un tiſſu dont on fait la toile, & qu'on attachât le tout à un clou fiché en terre, il deviendroit foible comme un autre homme. Dalila fit encore cette épreuve, mais elle ne réuſſit pas mieux que les premières fois ; Samſon s'éveillant en ſurſaut à la voix de Dalila, arracha ſans peine & le clou & le tiſſu auquel étoient attachés ſes cheveux.

Ch. XXXIII. Samſon découvre ſon ſecret à Dalila, eſt pris & aveuglé par les Philiſtins.

Cette femme artificieuſe inſiſta avec tant d'importunité, & lui reprocha ſi vivement ſon indifférence, & la tromperie qu'il lui avoit faite déjà trois fois, que Samſon ne pouvant plus lui réſiſter, lui dit enfin : Le raſoir n'a jamais paſſé ſur ma tête, parce que je ſuis Nazaréen dès le ſein de ma mère. Si on me raſe la tête, toute ma force m'abandonnera, & je deviendrai ſemblable au commun des hommes. Dalila comprit à la manière dont il lui avoit parlé, que pour le coup elle avoit pénétré la vraie cauſe de ſa force, & elle envoya en donner avis aux Princes des Philiſtins. Ils vinrent donc avec l'argent qu'ils lui avoient promis ; & comme Samſon dormoit ſur les genoux de Dalila, elle lui fit raſer les ſept touffes de ſes cheveux. Alors le ſecouant & le repouſſant, elle l'éveilla ; les Philiſtins ſe jetèrent ſur lui, & ſa force l'abandonnant, il ſuccomba à leurs efforts, & demeura leur priſonnier. Auſſitôt qu'ils l'eurent entre leurs mains, ils lui crevèrent les yeux, & le menèrent à Gaza, où l'ayant chargé de chaînes, ils le jetèrent dans une priſon, & le condamnèrent à tourner la meule, & à moudre du grain : ce qui étoit l'occupation des plus vils & des plus malheureux eſclaves.

Samſon demande pardon au Seigneur, & recouvre ſa force.

Samſon dans cet état eut tout le loiſir de reconnoître ſa faute, & de ſe repentir de ſon peu de fidélité à obſerver les Lois de ſon Nazaréat. Dieu vit ſon humiliation, & lui renvoya ſes forces à meſure que ſes cheveux recommencèrent à croître. Un jour que les Philiſtins faiſoient une grande fête dans la Ville de Gaza à leur Dieu Dagon, en action de

An du M. 2888. Avant J. C. 1112.

grâces de ce qu'ils prétendoient, qu'il leur avoit livré Samſon leur plus grand ennemi, après les ſacrifices, les réjouiſſances, & les feſtins qui accompagnent ces ſortes de cérémonies, ils commandèrent que l'on fît venir Samſon, afin qu'il ſervît à les divertir par les niches, les inſultes, & les mauvais traitemens qu'ils lui feroient. On l'amena donc, & après avoir ſervi aſſez long-temps de ſujet à leurs riſées & à leurs divertiſſemens, il demanda au garçon qui le conduiſoit, de lui permettre de s'appuyer un moment contre les colonnes qui ſoutenoient le Temple, afin qu'il ſe repoſât tant ſoit peu. Or tout le Temple étoit plein d'hommes & de femmes, tant au dedans du Temple qu'au deſſus de la plate-forme, & tant au deſſous qu'au deſſus des galeries, il y avoit bien trois mille perſonnes de l'un & de l'autre ſexe, qui ſe divertiſſoient à voir les mouvemens qu'il faiſoit, en tâtonnant, & en ſe défendant comme il pouvoit de leurs inſultes.

Samſon renverſe le Temple de Dagon, & tue plus de trois mille Philiſtins.

S'approchant donc des deux colonnes & les tenant embraſſées, l'une de la main droite & l'autre de la gauche, il invoqua le Seigneur & lui dit: Seigneur mon Dieu, ſouvenez-vous de moi, rendez-moi ma première force, afin que je me venge aujourd'hui de mes ennemis, qui m'ont fait perdre les yeux; & en faiſant effort pour ébranler les deux colonnes, il dit: Que je meure avec les Philiſtins. Et en même temps le Temple fut renverſé ſur les Princes des Philiſtins & ſur tout le peuple, enſorte qu'il en tua beaucoup plus en mourant, qu'il n'en avoit tué durant ſa vie. Ses parens vinrent à Gaza pour enlever ſon corps, & ils l'enterrèrent dans le ſépulcre de ſon père, entre Saraa & Eſthaol. Il avoit exercé l'office de Juge & de Libérateur d'Iſraël ſous le Pontificat du Grand-Prêtre Héli, pendant vingt ans (1).

Il eſt lui-même écraſé ſous les ruines du Temple.

Ch. XXXV. Hiſtoire de Ruth.

Ce fut au temps d'un des Juges d'Iſraël qu'arriva l'Hiſtoire de Ruth. Mais comme on ne ſait pas ſurement ſous lequel des Juges elle ſe paſſa (2), nous la plaçons en cet endroit, comme étant une introduction à l'Hiſtoire de David, dont nous ſerons bientôt obligés de parler. Au temps

[1] Depuis l'An du Monde 2868 juſqu'en 2888.

[2] Les Juifs croient que Boos eſt le même qu'Abeſan. Uſſerius croit que la famine dont il eſt parlé dans le Livre de Ruth, arriva ſous la Judicature de Samgar.

d'un

d'un des Juges d'Iſraël (1), il ſurvint une famine dans le pays, qui obligea un homme de Bethléem Ville de Juda, d'aller demeurer au pays de Moab avec ſes deux fils. Cet homme s'appeloit Elimélech, & ſa femme Noëmi. L'un de ſes fils s'appeloit Mahalon, & l'autre Chélion. Etant dans la terre de Moab, Elimélech mourut, & laiſſa Noëmi avec ſes deux fils. Elle les maria dans ce pays à deux femmes Moabites. Mahalon épouſa *Ruth*, & Chélion *Orpha*. Ils demeurèrent dix ans dans les terres de Moab; Mahalon & Chélion étant morts ſans enfans, Noëmi réſolut de s'en retourner en ſon pays. Ses deux brus voulurent l'accompagner: mais elle les pria avec tant d'inſtance de s'en retourner, qu'Orpha ſe rendit, & reprit le chemin de ſon pays. après avoit bien verſé de larmes avant que de ſe ſéparer de ſa belle-mère. Ruth demeura avec Noëmi, & la ſuivit à Bethléem. Elles y arrivèrent au commencement de la moiſſon des Orges, c'eſt-à-dire vers le mois de Mars.

Année incertaine.

Comme elles étoient extrêmement pauvres, Ruth demanda à Noëmi d'aller glaner dans les champs. Y étant allée, elle ramaſſoit les épis derrière les moiſſonneurs d'un homme de Bethléem nommé Boos, qui étoit riche, & proche parent d'Elimélech ſon beau-père. Boos étant venu de la Ville pour voir ſes moiſſonneurs, dans le moment qu'ils s'étoient retirés à l'abri pour prendre quelque nourriture, & ayant remarqué cette jeune femme qui étoit entrée avec eux ſous le couvert, de peur qu'on ne la ſoupçonnât de prendre des épis dans la moiſſon en l'abſence des moiſſonneurs; Boos demanda à celui qui veilloit ſur ſes ouvriers qui elle étoit. Cet homme lui répondit: C'eſt cette Moabite qui eſt venue avec Noëmi du pays de Moab. Elle nous a prié de trouver bon, qu'elle ſuivît les moiſſonneurs pour recueillir les épis qui ſeroient demeurés; & elle eſt dans ce champ depuis le matin juſqu'à cette heure, qu'elle s'eſt retirée un petit moment ſous le couvert.

Noëmi dit à Ruth d'aller glaner dans le champ de Boos.

Boos dit à Ruth de ne point aller dans un autre champ, mais de demeurer dans celui-là & d'y ſuivre ſes moiſſonneurs, & que quand elle auroit ſoif, elle allât boire de l'eau dont ſes gens buvoient, & qu'il leur avoit défendu de l'en empêcher. Ruth ſe proſterna profondément juſqu'à terre, &

[1] *Ruth.* 1. 1. 2. *& ſeq.*

Année incertaine. lui rendit grâces de ſa bonté. Boos ajouta : Je ſais ce que vous avez fait envers votre belle-mère, après la mort de votre mari, & comme vous avez quitté votre pays pour la ſuivre. Que le Seigneur, ſous les ailes duquel vous vous êtes retirée, vous rende le bien que vous avez fait, & vous comble de bénédictions. Ruth répondit à cela avec beaucoup d'humilité & de modeſtie, & Boos lui dit : Lorſque mes gens commenceront à manger, approchez-vous, & mangez avec eux. Ruth s'approcha donc des moiſſonneurs, & on lui ſervit de la bouillie, ou du gruau ; elle en mangea, & en garda pour ſa belle-mère.

Boos donna auſſi en ſecret cet ordre à ſes gens : Non-ſeulement ne l'empêchez point de glaner, & même ſi elle veut moiſſonner avec vous, laiſſez-la faire, & laiſſez exprès tomber quelques épis, afin qu'elle n'ait point de honte de les ramaſſer. Elle glana donc dans le champ juſqu'au ſoir, & ayant batiu avec un bâton les épis qu'elle avoit ramaſſés, elle en retira environ la meſure d'un éphi d'orge. L'éphi contenoit vingt-neuf pintes, chopine, demi-ſetier un poiſſon, & un peu plus. Elle revint trouver Noëmi, & lui montra ce qu'elle avoit ramaſſé, & lui offrit des reſtes de ce qu'on lui avoit ſervi. Noëmi lui demanda où elle avoit glané, & ayant appris que c'étoit dans le champ de Boos, elle dit à Ruth que cet homme étoit leur proche parent ; & elle l'exhorta à continuer d'aller plutôt dans ce champ que dans un autre, juſqu'à la fin des moiſſons, puiſque le maître le lui avoit permis ; & de peur que ſi elle vouloit aller ailleurs, on ne lui fît peut-être de la peine, & qu'on ne l'empêchât de glaner.

CH. XXXVI. Mariage de Ruth avec Boos. Après quelques jours, Ruth étant revenue trouver ſa belle-mère [1], Noëmi lui dit : Ma fille, je penſe à vous mettre en repos, & à vous pourvoir d'une telle ſorte que vous ſoyiez bien. Vous ſavez que Boos eſt notre proche parent ; il doit cette nuit vanner ſon orge dans l'aire : lavez-vous donc, parfumez-vous d'huile de ſenteur, & prenez vos plus beaux habits, & allez ſecrétement vers l'aire de Boos, & remarquez l'endroit où il ira ſe coucher & lorſqu'il ſera endormi, vous irez lever la couverture dont il ſera couvert du côté des pieds, vous vous y coucherez, & y demeurerez.

(1) *Ruth*, III.

Après cela il vous dira ce que vous devrez faire. Ruth obéit, & ſur le ſoir elle alla ſecrétement vers l'aire de Boos, où elle demeura, ſans que perſonne la vît; & Boos étant allé ſe coucher près d'un tas de gerbes à l'air; car en ce pays-là il n'y a nul danger pour la ſanté de coucher à terre & à l'air, pourvu qu'on ſoit couvert de quelques habits; Ruth vint tout doucement, & ſe coucha aux pieds de Boos, ſans qu'il s'en aperçût. Année incertaine.

Sur le minuit, Boos ayant aperçu quelque choſe à la lueur de la lune, ou des étoiles, en fut troublé, & ayant demandé: Qui êtes-vous? Ruth lui répondit: Je ſuis Ruth votre ſervante, étendez votre couverture ſur moi; parce que vous êtes mon plus proche parent. Boos la loua de ce que ſans chercher à plaire à de jeunes hommes, elle ne cherchoit qu'à s'attacher à la famille de ſon mari, & à épouſer celui que la Loi & la coutume lui aſſignoient pour époux, dans la vue de ſuſciter des enfans à ſon premier mari, & de faire revivre ſa mémoire parmi les hommes. Il ajouta qu'il n'étoit pas le plus proche de ſes parens; qu'il y en avoit un autre, qui la touchoit de plus près; mais que ſi celui-là ne vouloit pas l'épouſer, il la prendroit lui-même. Elle demeura donc aux pieds de Boos juſqu'au point du jour. & s'étant levée, Boos lui donna ſix meſures d'orge, les lui chargea ſur ſes épaules, & la renvoya à la Ville, lui recommandant fort que perſonne ne ſût qu'elle eût été là.

Ruth raconta à Noëmi ce qu'elle avoit fait, & le jour même dès le matin, Boos ſe trouva à la porte de la Ville, & ayant vu paſſer ce parent dont on a parlé, il lui dit de s'aſſeoir auprès de lui: après cela Boos ayant fait venir dix des anciens de la Ville, il s'adreſſa à ce parent, & lui dit: Noëmi, belle-mère de Ruth, eſt diſpoſée à vendre le champ de feu ſon mari Elimélech, qui appartient à Ruth, ſa bru, veuve de Mahalon: Je ſuis bien-aiſe de vous en avertir, afin que ſi vous voulez l'acheter, vous preniez ſur cela vos meſures, ſinon, que je ſache ce que j'ai à faire; car il n'y a point d'autres parens que vous & moi; vous êtes le premier, & moi le ſecond. Cet homme répondit qu'il acheteroit le champ. Boos lui dit: il faut donc auſſi que vous épouſiez Ruth, veuve de Mahalon, & que vous lui ſuſcitiez des enfans, pour faire revivre ſa mémoire.

Alors il répondit: Je vous cède mon droit de parenté;

Année incertaine.

car ayant une femme & des enfans, je ne puis me résoudre à en prendre une autre, & à mettre la division dans ma famille : usez donc, si vous le voulez, du privilége qui m'est acquis ; car je m'en déporte volontiers. En même temps Boos lui dit d'ôter son soulier, & de le lui donner ; car telle étoit anciennement la manière dont on marquoit son déport, ou sa cession dans le cas dont il s'agit : On ôtoit son soulier, & on le donnoit à son parent. Moyse ordonne encore quelqu'autre chose (1), qui ne se remarque point ici. Il veut que ce soit la veuve qui déchausse son plus proche parent, lorsqu'il refuse de l'épouser, pour susciter des enfans à son frère, & qu'elle lui crache au visage. Mais il ne paroît pas que ni Ruth, ni Noëmi aient été présentes à ce jugement, ni qu'on y ait observé ces formalités.

Boos prit donc à témoin toute l'assemblée que son parent lui avoit cédé son droit sur l'héritage d'Elimélech, à la charge d'épouser Ruth, veuve de Mahalon : il les prit aussi à témoin de son acceptation, & du mariage qu'il contractoit avec Ruth, pour faire revivre le nom du défunt dans son héritage. Tout le peuple & les anciens répondirent : Nous en sommes témoins, & que le Seigneur rende cette femme, qui entre dans votre maison, comme Rachel & Lia, qui ont établi la maison d'Israël ; qu'elle soit un exemple de vertu dans Ephrata, & que son nom devienne célèbre dans Bethléem. Boos prit donc Ruth pour femme, & Dieu bénit son mariage par la naissance d'un fils, qui fut appelé Obed ; cet enfant devint père d'Isaï, & aïeul du Roi David.

CH. XXXVII. Histoire de la naissance de Samuël.

Sur la fin de la Judicature du Grand-Prêtre Héli, le Seigneur préparoit encore un autre libérateur à Israël, dans la personne de Samuël. Voici l'histoire de sa naissance. Un homme nommé Elcana, de la Tribu de Lévi, de la Ville de Ramatha, dans les montagnes d'Ephraïm (2), avoit épousé deux femmes ; l'une appelée Anne, & l'autre Phénenna. Phénenna avoit des enfans, & Anne n'en avoit point. Elcana alloit régulièrement à Silo dans les trois grandes Fêtes de l'année, avec ses femmes & ses enfans, pour y paroître devant le Seigneur, & pour lui offrir ses sacrifices. Or un jour ayant offert ses victimes, il fit un festin à sa famille en

(1) *Deut.* xxv. 9.

(2) 1. *Reg.* 1. 2. *& seq.*

la préſence du Seigneur, & leur diſtribua les parties de l'Hoſtie qu'il avoit immolée, Phénenna & tous ſes fils eurent chacun leur part; mais Anne n'en reçut qu'une portion, parce qu'elle étoit ſtérile & ſans enfans. AN DU M. 2848. Avant J. C. 1152.

Phénenna, jalouſe apparemment de ce que Elcana témoignoit à Anne plus de tendreſſe qu'à elle, lui faiſoit de la peine & l'affligeoit, juſqu'à lui inſulter de ce que le Seigneur ne lui avoit point donné d'enfans; Anne accablée de douleur, au lieu de manger, fondoit en larmes, & ſon mari tâchoit de la conſoler, en lui diſant: Pourquoi vous affligez vous? Ne vous ſuis-je pas plus, que ne ſeroient dix fils? Mais Anne ayant pris ſa réfection dans la douleur, ſe leva, & alla au Tabernacle du Seigneur, pour répandre ſon cœur en ſa préſence. Elle lui fit ce vœu en verſant beaucoup de larmes: Seigneur, Dieu des armées, ſi vous daignez regarder l'affliction de votre ſervante, & que vous lui donniez un enfant mâle, je vous l'offrirai pour tous les jours de ſa vie & le raſoir ne paſſera pas ſur ſa tête.

Comme elle prioit avec beaucoup d'ardeur & de ſoupirs, ſans toutefois prononcer de paroles articulées, & qu'elle demeuroit long-temps en prières devant le Seigneur, le Grand-Prêtre Héli, qui étoit aſſis à la porte du Tabernacle, crut qu'elle avoit bu avec excès, & lui dit de ſe retirer, & de ne pas venir en cet état en la préſence de l'Arche du Tabernacle du Très-Haut. Anne lui répondit: Pardonnez-moi, mon Seigneur, je ſuis une femme accablée d'affliction; je n'ai bu ni vin, ni autres liqueurs qui puiſſent enivrer; mais je ſuis venue répandre mon ame devant le Seigneur, & il n'y a que l'excès de ma douleur qui m'ait fait parler juſqu'à cette heure. Alors Héli lui dit: Allez en paix; que le Seigneur vous accorde l'effet de votre demande. Anne conſolée par ce diſcours du Grand-Prêtre, s'en retourna trouver ſon mari, & prit de la nourriture.

Le lendemain, après avoir adoré le Seigneur, ils s'en retournèrent à Ramatha. Le Seigneur ſe ſouvint d'Anne, elle conçut, & enfanta un fils; qu'elle appela Samuël, c'eſt-à-dire, demande à Dieu, parce qu'elle l'avoit obtenu du Seigneur. La première Fête qui ſuivit, Elcana vint à Silo, & y offrit le Sacrifice ordinaire, & outre cela une victime qu'il avoit vouée pour la naiſſance de ſon fils; mais Naiſſance de Samuël.

Anne n'y alla point, disant qu'elle ne se rendroit à la maiſon de Dieu, que lorſque son fils seroit sevré, afin qu'elle le pût offrir au Seigneur, & qu'il demeurât toujours dans son Tabernacle.

An du M. 2851. Avant J. C. 1149.

Samuël est offert à Héli.

Lorſque Samuël fut sevré, sa mère le mena à Silo, & le présenta au Grand-Prêtre Héli, en lui disant qu'elle étoit cette femme qu'il avoit vu prier Dieu dans l'excès de sa douleur, & à qui il avoit donné sa bénédiction. Anne offrit un Veau de trois ans en sacrifice, & présenta aux Miniſtres du Seigneur son offrande, qui consistoit en trois mesures de farine, & un vase de vin, qui contenoit plus de quatre-vingt-sept pintes. Anne dans cette occasion chanta un Cantique en action de grâces (1), qui contient des louanges sur la grandeur, sur la justice & sur la puissance du Seigneur, qui humilie & qui éleve, qui conduit au tombeau & qui en fait sortir, qui appauvrit & qui enrichit, qui donne la fécondité à celle qui étoit stérile, & qui rend stérile celle qui étoit mère de plusieurs enfans. Elle s'en retourna ensuite à Ramatha, laissant le petit Samuël auprès d'Héli à Silo. Dieu lui donna encore dans la suite trois fils & deux filles, & Phénenna, selon plusieurs Auteurs, perdit les enfans qu'elle avoit eu jusqu'alors, & n'en eut plus dans la suite.

Année incertaine.

Déréglemens des deux fils du Grand-Prêtre Héli.

Or les deux fils d'Héli, Ophni & Phinéez, qui exerçoient alors les fonctions du Sacerdoce au Tabernacle du Seigneur à Silo, déshonoroient leur miniſtère par leur conduite impie & déréglée, & scandaliſoient le peuple qui venoit sacrifier au Tabernacle. Car aussitôt que quelqu'un avoit offert une Hostie, le serviteur, ou l'enfant du Prêtre venoit pendant qu'on en faisoit cuire la chair, tenant à la main une fourchette à trois dents, la mettoit dans le pot où la viande cuisoit, & enlevoit tout ce qu'il pouvoit saisir avec sa fourchette, sans attendre qu'on lui en donnât; ce qui irritoit les enfans d'Israël, & les détournoit de venir offrir leurs sacrifices au Seigneur; car Moyse n'avoit accordé au Prêtre que l'épaule & la poitrine de la victime pacifique, qui est celle dont il s'agit en cet endroit. De même aussi avant qu'on fît brûler la graisse de l'Hostie sur l'Autel, le serviteur du Prêtre venoit, & disoit

(1) *Reg.* II. 1. 2. *&c.*

à celui qui avoit préſenté la victime, & à qui la chair appartenoit : Donnez-moi de la chair crue, car je n'en veux point de cuite. Celui qui fourniſſoit la victime répondoit : Qu'on faſſe auparavant brûler la graiſſe de l'Hoſtie, ſelon la Loi (1), & après cela prenez de la chair tant qu'il vous plaira. Mais le ſerviteur s'en faiſoit donner ſur l'heure, menaçant d'en prendre de force. Ce n'eſt point encore là tout le crime des enfans d'Héli ; ils dormoient avec les femmes qui venoient veiller à la porte du Tabernacle, & abuſoient ainſi de la dévotion des peuples, pour commettre les crimes les plus honteux, & les plus contraires au ſouverain reſpect dû au Tabernacle du Seigneur. Année incertaine.

Héli n'ignoroit pas ces déréglemens ; il en reprit même & en avertit ſes fils : mais il le fit avec une nonchalance qui fut déſapprouvée de Dieu, & qui ne répara point le ſcandale. Il eut beau leur dire que par leur conduite non-ſeulement ils irritoient le Seigneur, mais auſſi qu'ils engageoient les peuples dans le violement de ſes Lois : que ſi un homme pèche contre un homme, on peut obtenir ſon pardon auprès de Dieu ; mais s'il s'attaque à Dieu même, qui pourra fléchir ſa colère ? Les fils d'Héli n'écoutèrent point leur père, parce que leur cœur étoit endurci, & que la meſure de leurs crimes étoit remplie. C'eſt pourquoi le Seigneur réſolut de les perdre.

CHAP. XXXVIII. Prophète envoyé à Héli de la part du Seigneur.

Or pendant ce temps-là Samuël croiſſoit & s'avançoit en âge : il étoit agréable à Dieu & aux hommes. Il ſervoit devant le Seigneur, revêtu d'un petit éphod de lin, & d'une tunique que ſa mère avoit accoutumé de lui apporter tous les ans, lorſqu'elle venoit avec ſon mari aux jours ſolennels, pour offrir les ſacrifices ordinaires. Alors un Prophète vint de la part de Dieu trouver Héli, & lui dit : Voici ce que dit le Seigneur : J'ai choiſi Aaron votre père du milieu de toutes les Tribus d'Iſraël, pour l'élever à la dignité de mon Sacerdoce, pour monter à mon Autel, pour m'offrir le parfum, & pour porter l'éphod en ma préſence ; & pour récompenſer ſes ſervices, je lui ai donné part à tous les ſacrifices, & à toutes les offrandes que l'on me fait. Pourquoi donc avez-vous foulé aux pieds mes victimes & mes offrandes ? & pourquoi avez-vous uſé de ménagemens en

(1) *Levit.* VII. 31. 33.

Année incertaine.

vers vos fils, au lieu de les éloigner du ſacré Miniſtère, ſachant qu'ils me déshonoroient, & qu'ils ſouilloient mon Tabernacle ? Vous avez mieux aimé vivre en paix, & vous engraiſſer de mes prémices & de mes offrandes, que de les châtier avec le zèle & la fermeté que demandoit la grandeur de leurs fautes. Mais voici ce que dit le Seigneur : J'avois promis que votre maiſon, & la maiſon de votre père ſerviroit pour toujours devant ma face, & que la ſouveraine Sacrificature ne ſortiroit point de votre famille ; mais j'ai changé de réſolution. J'honorerai ceux qui m'honoreront, & ceux qui me mépriſent tomberont dans l'opprobre. Le temps va venir, que je briſerai votre bras, & le bras de la maiſon de votre père, enſorte qu'il n'y aura point de vieillard dans votre famille. Vous verrez dans le Temple du Seigneur votre rival établi en dignité, pendant que vous ſerez dans le mépris. Néanmoins je n'éloignerai pas entièrement de mon Autel tous ceux de votre race : mais vos yeux ſeront affoiblis, & votre ame ſéchera de langueur, & les principaux de votre maiſon mourront en la fleur de leur âge. Ophni & Phinéez vos deux fils périront en un ſeul jour. Je ſuſciterai pour mon ſervice un Prêtre fidelle & qui agira ſelon mon cœur, & dont la maiſon ſera toujours ſtable. Alors quiconque reſtera de votre race, viendra dans le Tabernacle demander qu'on prie pour lui, & il offrira une pièce d'argent & un pain, en diſant : Donnez-moi, je vous prie, une place dans les dernières claſſes des Prêtres, afin que j'aie de quoi me nourrir.

Paſſage du Sacerdoce de la famille d'Eléazar dans celle d'Ithamar.

Pour entendre le diſcours de cet homme de Dieu, il eſt bon de remarquer qu'Aaron eut pour fils & pour ſucceſſeur Eléazar ſon fils aîné, père de Phinéez [1], à qui le Seigneur avoit promis que le Sacerdoce demeureroit pour toujours dans ſa maiſon, en conſidération du zèle qu'il avoit témoigné contre l'idolâtrie de Béelphegor. Toutefois le Sacerdoce étoit paſſé, on ne ſait pour quelle raiſon, ni en quel temps, de la famille d'Eléazar & de Phinéez, en celle d'Ithamar, ſecond fils d'Aaron. Héli étoit le premier de la famille d'Ithamar qui eût joui de la ſouveraine Sacrificature, & Dieu lui avoit promis que cette dignité demeureroit dans ſa famille, tant qu'elle lui demeureroit fidelle [2]. Mais

(1) *Num.* xxv. 13.

(2) 1. *Reg.* ii. 30.

Héli par ſon indolence, & ſes deux fils Ophni & Phinéez s'en étant rendus indignes par leurs crimes, Architob, troiſième fils d'Héli lui ſuccéda, puis Achias, Achimélech, & enfin Abiathar, qui fut le dernier Grand-Prêtre de la famille d'Héli. A Abiathar ſuccéda Sadoc, de la famille d'Eléazar, ſous le règne de Salomon. Alors ceux de la famille d'Ithamar ſe trouvèrent réduits à la qualité de ſimples Prêtres, & à demander aux grands Sacrificateurs une place dans les diverſes claſſes des Prêtres ſervans, pour avoir de quoi vivre [1].

An du M. 2861. Avant J. C. 1139.

En ce temps-là la parole du Seigneur étoit rare & précieuſe dans Iſraël, & il y avoit très-peu de perſonnes à qui le Seigneur ſe manifeſtât (2). Or les yeux d'Héli étoient obſcurcis par ſon grand âge, & il ne pouvoit plus voir. Un jour qu'il étoit couché dans ſon lit, le Seigneur ſe manifeſta à Samuël, & lui parla de grand matin, avant qu'il fût jour, & avant qu'on eût éteint les lampes qui étoient placées dans le Saint ſur le chandelier d'or. Samuël donc ayant ouï comme la voix d'Héli qui l'appeloit, ſe leva, & accourut lui demander ce qu'il ſouhaitoit. Héli lui dit qu'il ne l'avoit point appelé, & qu'il s'en retournât dormir. Il ne fut pas long-temps couché, qu'il entendit de nouveau la même voix qui l'appeloit: il ſe leva de nouveau, & courut demander à Héli ce qu'il déſiroit. Héli lui dit de retourner dans ſon lit. Enfin pour la troiſième fois le Seigneur l'appela; & Samuël étant allé à Héli, ce vieillard lui dit de s'en retourner coucher, & de dire, ſi on l'appeloit une quatrième fois: Parlez, Seigneur, parce que votre ſerviteur écoute; car Samuël n'avoit point encore appris à diſtinguer la voix du Seigneur, & Dieu ne s'étoit pas encore manifeſté à lui: mais Héli qui avoit plus d'expérience, ne douta pas que ce ne fût une voix ſurnaturelle qui l'appeloit.

CH. XXXIX. Le Seigneur commence à ſe communiquer à Samuël.

Samuël s'étant donc rendormi, le Seigneur l'appela de nouveau par ſon nom, & Samuël répondit: Me voici, Seigneur, parlez, parce que votre ſerviteur écoute. Le Seigneur lui dit: Je vais faire une choſe dans Iſraël, que nul ne pourra entendre, ſans que les oreilles lui en retentiſſent. J'accomplirai tout ce que j'ai réſolu contre Héli, & contre ſa mai-

(1) Voyez le Comment ſur 1. *Reg.* II. 39. & la Diſſert. ſur la ſucceſſ. des Grands-Prêtres, à la tête de Judith.

(2) 1. *Reg.* III. 1.

An du M. 2861. Avant J. C. 1139.

ſon. Je commencerai, & j'acheverai, parce que ſachant que ſes fils ſe conduiſoient d'une manière indigne, il ne les en a point repris. C'eſt pourquoi j'ai juré que l'iniquité de ſa maiſon ne ſera expiée ni par des victimes, ni par des préſens; rien ne ſera capable de détourner les effets de ma vengeance. Samuël s'étant levé le matin, alla ouvrir les portes de la maiſon du Seigneur, & il craignoit de dire à Héli ce qu'il avoit ouï: Mais Héli le fit venir, le pria avec inſtance, & lui commanda même de lui dire tout ce que le Seigneur lui avoit révélé, ſans lui rien cacher ni déguiſer. Samuël obéit, & Héli répondit: Dieu eſt le maître, qu'il faſſe ce qui eſt agréable à ſes yeux.

Ch. XL. Guerre entre les Hébreux & les Philiſtins.

Depuis ce temps, le Seigneur apparut ſouvent à Samuël dans Silo, & nulle de ſes paroles ne tomba par terre, & ne demeura ſans exécution; enſorte que bientôt tout Iſraël connut que c'étoit Samuël que le Seigneur avoit ſuſcité pour être ſon fidelle Prophète.

Quelque temps après la mort de Samſon, la guerre commença entre les Iſraélites & les Philiſtins. On n'en connoît pas diſtinctement la cauſe; mais on peut conjecturer que les Iſraélites ayant ſu la perte que les Philiſtins avoient faite des principaux d'entr'eux dans la chûte de leur Temple de Gaza, où Samſon fut écraſé avec eux, ils crurent qu'ils pourroient ſe remettre en liberté, & ſecouer le joug des Philiſtins. Quoi qu'il en ſoit, l'armée d'Iſraël ſe campa au lieu, qui porta depuis le nom de pierre du ſecours [1], & les Philiſtins ſe campèrent à Aphec dans la Tribu de Juda. On ignore la ſituation préciſe de ces lieux. Les deux armées en étant venues aux mains, celle des Hébreux fut miſe en déroute, & les Philiſtins les pourſuivirent, & leur tuèrent environ quatre mille hommes.

Lorſque l'armée qui avoit été diſperſée, fut de retour dans ſon camp, les plus Anciens d'Iſraël dirent: D'où vient que le Seigneur nous a livrés aujourd'hui entre les mains des Philiſtins? Faiſons venir ici l'Arche du Seigneur, amenons-la de Silo, afin qu'elle nous donne la victoire ſur nos ennemis. On envoya donc à Silo, & les deux fils d'Héli, Ophni & Phinéez, apportèrent l'Arche d'Alliance dans le camp d'Iſraël. A ſon arrivée tout le peuple jeta de grands

(1) 1. *Reg.* IV. 1. 2. *&c.*

cris de joie, & tous les environs en retentirent; enſorte que les Philiſtins les ayant entendus, s'entredirent: D'où vient ce grand bruit dans le camp des Hébreux? Ils n'étoient pas dans une ſi grande joie ni hier, ni avant-hier; & ayant appris que l'Arche du Seigneur étoit venue dans le camp, ils dirent: Malheur à nous. Qui nous ſauvera de la main de ces grands Dieux, qui ont frappé l'Egypte de toutes ſortes de plaies? Mais prenez courage, Philiſtins, & comportez-vous en gens de cœur: Prenez courage, & combattez vaillamment: gardez-vous de devenir les eſclaves des Hébreux, comme ils ont été les vôtres.

AN DU M. 2888. Avant J. C. 1112. Avant l'Ere vulgaire 1116.

Le lendemain on donna la bataille, & Iſraël fut défait. Il demeura ſur la place trente mille hommes de pied; les autres ſe ſauvèrent dans leurs maiſons. L'Arche du Seigneur fut priſe, & les deux fils d'Héli, Ophni & Phinéez, furent tués, ſuivant la prédiction de l'homme de Dieu. Le jour même, un homme de la Tribu de Benjamin échappé du combat, vint à Silo, ayant ſes habits déchirés, & la tête couverte de pouſſière: Héli étoit alors aſſis à la porte du Tabernacle attendant les nouvelles du combat, & fort inquiet à cauſe de l'Arche du Seigneur. Dès que cet homme fut arrivé à la Ville, & qu'il eut répandu la nouvelle de la perte de la bataille, il s'éleva de toute part parmi le peuple des cris lamentables: en même temps le meſſager courut vers Héli pour lui apprendre cette triſte nouvelle. Ce Grand-Prêtre étoit âgé de quatre-vingt-dix-huit ans, & ſes yeux étoit entièrement obſcurcis: il ſe fit donc raconter par cet homme de Benjamin ce qui étoit arrivé; & lorſqu'il entendit que ſes deux fils étoient morts, & que l'Arche du Seigneur étoit priſe, à ces derniers mots, il tomba de ſon ſiége à la renverſe, & s'étant caſſé le col, il mourut ſur la place. Il avoit jugé Iſraël pendant quarante ans. La femme de Phinéez, ſa belle-fille, qui étoit alors prête d'accoucher, ayant appris la mort de ſon mari & de ſon beau-père, fut ſurpriſe des douleurs de l'enfantement, & accoucha ſur le champ. Le fils qu'elle mit au monde fut nommé *Icabod*, c'eſt-à-dire, où eſt la gloire? parce que la gloire d'Iſraël, l'Arche du Seigneur avoit été priſe, & la mère mourut dans ſes couches.

L'Arche du Seigneur eſt priſe: Ophni & Phinéez ſont mis à mort.

Mort du Grand-Prêtre Héli.

Les Philiſtins s'étant ainſi rendus maîtres de l'Arche du

An du M. 2888. Avant J. C. 1112. Avant l'Ere vulgaire 1116.

Seigneur, l'emmenèrent à Azoth [1], & la placèrent dans le Temple du Dieu Dagon. Le lendemain étant entrés dans ce Temple, ils trouvèrent leur Dieu Dagon tombé le visage contre terre devant l'Arche du Seigneur : ils le relevèrent, & le remirent à sa place ; mais le lendemain matin ils trouvèrent le corps de Dagon en sa place, mais multilé, ensorte que la tête & les deux mains étoient séparées du tronc, & jetées sur le seuil de la porte du Temple. Ce Dieu Dagon étoit une figure qui tenoit de l'homme ou de la femme & du poisson : il avoit la tête, les bras, le corps d'un homme, & depuis le ventre en bas, il finissoit en poisson, ayant la queue repliée en demi-cercle par derrière. Les Prêtres Philistins, en mémoire de ce qui étoit arrivé à leur Dieu, ne posent jamais le pied sur le seuil de la porte du Temple ; ils sautent, ou ils enjambent par-dessus ; & Sophonie [2] appelle par dérision les Philistins, ceux qui sautent par-dessus le seuil de la porte.

Plaies dont le Seigneur frappa les champs, & les personnes des Philistins.

Cependant la main du Seigneur s'appésantit sur ceux d'Azoth, & les réduisit à une extrême désolation. Elle frappa ceux de la Ville & de la campagne d'une maladie dans la partie d'où sortent les excrémens, ce qui en fit mourir un grand nombre : & on vit fourmiller dans leurs champs & dans leurs villages une multitude infinie de rats, qui y causèrent un ravage étrange. De sorte que ceux d'Azoth, qui avoient ressenti plus que les autres ces fléaux de la main de Dieu, ne pouvant douter que ce ne fût une punition du peu de respect qu'ils avoient eu pour l'Arche du Seigneur, prirent la résolution de la rendre à ceux qui l'avoient mise dans leur Temple. Ils envoyèrent donc des Messagers aux Princes des Philistins, & ils leur dirent : Que voulez-vous que nous fassions de l'Arche du Dieu d'Israël ? Ceux de Geth furent d'avis qu'on la menât de Ville en Ville, & leur conseil fut suivi. On commença donc à conduire l'Arche d'un lieu à un autre ; mais à mesure qu'elle avançoit dans le pays, le Seigneur étendoit sa main sur chaque Ville : les habitans étoient frappés de la maladie dont on a parlé, & il en mouroit un très-grand nombre. Le conduit naturel leur sortoit dehors, & se pourrissoit (3), ensorte qu'ils mouroient dans de cruelles

(1) 1. *Reg* v. 1. 2. *&c.*
(2) *Sophon.* 1. 4.
(3) On croit que c'étoit ou les hémorroïdes, ou la fistule, ou enfin quelqu'autre maladie du fondement.

douleurs ; parce que perſonne ne connoiſſoit cette maladie, & n'y pouvoit trouver de remèdes.

AN DU M. 1888. Avant J. C. 1112. Avant l'Ere vulgaire 1116.

Enfin ils envoyèrent l'Arche du Seigneur dans la Ville d'Accaron. Mais ceux de la Ville, effrayés par les maux qui étoient arrivés à tous les autres lieux où l'Arche avoit été tranſportée, commencèrent à crier : Ils nous ont envoyé l'Arche du Dieu d'Iſraël, afin qu'elle nous tue, nous & notre peuple. En même temps ils députèrent aux Princes des Philiſtins, pour leur dire qu'il falloit renvoyer dans les terres d'Iſraël cette Arche, qui cauſoit tant de ravage parmi eux. Ils firent donc venir leurs Prêtres & leurs Devins, & leur demandèrent : Que ferons-nous à l'Arche du Seigneur, & comment la renvoyerons-nous au lieu où elle étoit (1) ? Ils répondirent : Il ne faut point la renvoyer vide : mais faites au Seigneur quelque offrande pour réparer l'irrévérence, & pour expier le péché qu'on a pu commettre contre elle, durant le temps qu'elle a été dans le pays des Philiſtins. Faites cinq anus d'or, & cinq rats d'or, ſelon le nombre des Principautés des Philiſtins, qui ſont Azoth, Gaza, Aſcalon, Geth & Accaron, en mémoire de la plaie dont vous avez été frappés à l'anus, & des rats qui ont ravagé vos campagnes. Par-là vous rendrez gloire au Dieu d'Iſraël, & il retirera ſa main de deſſus vous, de deſſus vos Dieux, & de deſſus votre terre. Si vous doutez que ce ſoit le Seigneur qui vous ait frappés, prenez un chariot tout neuf, & attelez-y deux Vaches, qui n'aient jamais porté le joug, & qui nourriſſent actuellement leurs Veaux. Vous renfermerez ces Veaux dans l'étable, & après avoir mis l'Arche ſur le chariot, avec les anus & les rats d'or enfermés dans une caſſette, laiſſez aller les Vaches où elles voudront. Si elles vont du côté de Bethſamés dans le pays d'Iſraël, vous jugerez que c'eſt le Dieu d'Iſraël qui nous a fait tous ces maux : que ſi elles n'y vont pas, nous reconnoîtrons que ce n'eſt point ſa main qui nous a frappés, mais que ces plaies ſont caſuelles, & arrivées comme les autres événemens humains.

CH. XLI. Les Philiſtins renvoient l'Arche d'Alliance dans les terres d'Iſraël.

L'avis des Prêtres fut ſuivi. Les Vaches attelées au chariot qui portoit l'Arche, allèrent en meuglant droit à Bethſamés, ſans s'en détourner, ni à droit, ni à gauche, & les Princes

L'Arche arrive dans le territoire de Bethſamés.

(1) 1. *Reg.* VI. 2. 3. *&c.*

An du M. 2888. Avant J. C. 1112 Avant l'Ere vulgaire 1116.

des Philiſtins les ſuivirent, juſqu'à ce qu'elles fuſſent arrivées ſur les terres de Bethſamés. Les Bethſamites ſcioient alors les bleds dans leurs champs, & ayant aperçu l'Arche qui revenoit, ils furent comblés de joie, & le chariot vint s'arrêter dans le champ d'un habitant de Bethſamés, nommé Joſué. Il y avoit dans le même lieu un gros rocher, & les Bethſamites ayant coupé en pièces le bois du chariot, tuèrent les Vaches, les mirent ſur ce bois, & les brûlèrent en holocauſte au Seigneur. Les Prêtres & les Lévites qui ſe trouvèrent dans la Ville & aux environs, y étant accourus, prirent l'Arche, & la dépoſèrent ſur le rocher dont on vient de parler; & ce fut ſans doute par leurs mains que l'on offrit cet holocauſte au Seigneur en préſence de ſon Arche. Les Princes des Philiſtins ayant été témoins de tout cela, s'en retournèrent le même jour à Accaron, où leur aſſemblée s'étoit tenue, & rendirent compte aux autres de ce qui étoit arrivé.

Dieu punit de mort la vaine curioſité des Bethſamites, qui avoient voulu conſidérer l'Arche de trop près.

Les Bethſamites portés de curioſité, voulurent voir de près l'Arche du Seigneur, & peut-être même qu'ils l'ouvrirent, & conſidérèrent les tables qui y étoient renfermées; mais Dieu irrité de leur irrévérence, frappa de mort ſoixante & dix perſonnes du peuple de Bethſamés, & outre cela cinquante mille hommes de ceux qui étoient accourus de tous côtés à ce ſpectacle: ou il frappa ſoixante & dix perſonnes des Princes du peuple, & cinquante mille de la populace. Pluſieurs Interprètes ne reconnoiſſent que ſoixante & dix hommes punis de mort dans cette aſſemblée, qui étoit de cinquante mille hommes. Quoi qu'il en ſoit, les Bethſamites voyant cela, ſe dirent entr'eux: Qui pourra ſubſiſter en la préſence de ce Seigneur, de ce Dieu ſi ſaint? Et qui oſera le recevoir chez ſoi? Ils envoyèrent donc aux habitans de Cariat-iarim, & leur firent dire de venir prendre l'Arche, & de la mener chez eux. Ainſi depuis ce temps l'Arche ne retourna plus à Silo, ni dans le Tribu d'Ephraïm: mais elle fut dans la Tribu de Juda à Cariat-iarim, fort près de Bethſamés. Et c'eſt apparemment cette proximité qui fit naître aux Bethſamites la penſée de la mettre là plutôt qu'à Silo, qui étoit de la Tribu d'Ephraïm, & aſſez éloignée. Cariat-iarim avoit pluſieurs noms (1); on l'ap-

(1) *Pſalm.* CXXXI. 6.

peloit auſſi *Cariat-Baal*, ou *Baalai*, ou *Balaim Juda*, ou *les Champs du bois;* & l'Arche y étoit lorſque David la tranſféra à Jéruſalem, l'An du Monde 2959. vingt-cinq ans après qu'il eut été ſacré Roi par Samuël. L'intervalle de cette tranſlation de l'Arche de Bethſamès à Cariat-iarim, & de Cariat-iarim à Jéruſalem, eſt de ſoixante-onze ans. Nous la voyons ſous le règne de Saül à Nobé Ville de Benjamin (1). Et il ne paroît pas que ceux de Silo aient rendu à ceux de Cariat-iarim le Tabernacle, ni les vaſes ſacrés qui étoient chez eux (2).

AN DU M. 2888. Avant J. C. 1112. Avant l'Ere vulgaire 1116

L'Arche fut donc conduite à Cariat-iarim, & dépoſée dans la maiſon d'Abinadab, qui demeuroit à l'endroit le plus élevé de la Ville, & on conſacra Eléazar fils d'Abinadab, pour être le gardien de l'Arche, en attendant que les Prêtres & les Lévites qui étoient attachés à Silo, vinſſent demeurer à Carait-iarim pour y exercer leur miniſtère. On croit qu'Abinadab étoit de la race d'Aaron, ou au moins de celle de Lévi; mais on n'en a aucune preuve bien poſitive.

CH. XLII. Samuël eſt reconnu pour Chef & pour Juge d'Iſraël.

Après le retour de l'Arche, le peuple déféra à Samuël la ſouveraine autorité (3), & dans une aſſemblée ſolennelle le Prophète dit à tout le peuple : Si vous revenez au Seigneur de tout votre cœur, ôtez du milieu de vous les Dieux étrangers, & ne ſervez que Dieu ſeul, & il vous délivrera de la main des Philiſtins. Samuël fut écouté, & les enfans d'Iſraël renoncèrent ſincérement à l'idolâtrie. Le Prophète leur dit de s'aſſembler à Maſpha, & leur promit que là il prieroit le Seigneur afin qu'il les délivrât de la ſervitude des Philiſtins, ſous laquelle ils gémiſſoient depuis ſi long-temps. Ils vinrent donc à Maſpha. Ils s'humilièrent devant le Seigneur. Ils jeûnèrent, & pour marque de leur repentance, ils répandirent de l'eau devant le Seigneur. Ils lui demandèrent pardon, & Samuël fut de nouveau reconnu pour Juge du peuple.

Les Philiſtins ayant pris ombrage de cette aſſemblée ſi nombreuſe, & croyant que les Iſraélites ſongeoient à faire irruption dans leur pays, aſſemblèrent leurs troupes, & marchèrent contre Iſraël. Le bruit de leur marche

(1) 1. *Reg.* XXI. 11. (2) *Judic.* XVIII. 31. & 1. *Reg.* XIV. 3.
(3) 1. *Reg.* VII. 3. 4. 5. *&c.*

An du M. 2889. Avant J. C. 1111.

s'étant répandu, les enfans d'Iſraël effrayés, ſupplièrent Samuël de ne point ceſſer de prier Dieu pour eux. Il prit donc un Agneau qui tetoit encore, & l'offrit en holocauſte au Seigneur; il s'adreſſa à Dieu, & lui demanda ſon ſecours pour Iſraël contre le Philiſtins. Comme il étoit encore occupé à offrir ſon ſacrifice, les Philiſtins commencèrent le combat, & vinrent fondre ſur les enfans d'Iſraël, mais en même temps le Seigneur fit éclater ſur eux ſes tonnerres & ſes éclairs, il les frappa de terreur, ils furent mis en déroute & défaits par Iſraël, qui les pourſuivit depuis Maſpha juſqu'au deſſous de Bethcar.

Victoire des Iſraélites contre les Philiſtins.

Samuël, pour perpétuer la mémoire de ce grand événement, érigea une groſſe pierre pour ſervir de monument de cette victoire, entre Maſpha & San, & il nomma cette pierre la pierre du ſecours, en diſant: Le Seigneur nous a ſecourus juſqu'ici. Depuis cette défaite, les Philiſtins furent humiliés, & ils n'oſèrent plus revenir ſur les terres d'Iſraël, tant que Samuël gouverna le peuple; & les Villes que les Philiſtins avoient priſes ſur Iſraël, lui furent rendues avec toutes leurs dépendances. D'un autre côté, le peuple étoit en paix avec les Amorrhéens ou les Cananéens; de ſorte que tout le pays demeura dans une profonde tranquillité ſous le gouvernement de Samuël.

Samuël fixe ſa demeure à Ramatha, & y érige un Autel.

Ce Prophète ne ſe contentoit pas de juger le peuple qui le venoit trouver à Ramatha dans ſa patrie, il alloit auſſi tous les ans à Béthel, ou plutôt à Cariat-iarim, où étoit l'Arche d'Alliance, à Galgal & à Maſpha, pour y terminer les différents du peuple, & pour donner aux Tribus plus éloignées la facilité de l'y venir trouver. Il établit auſſi dans la ſuite ſes fils Juges à Béerſabée, à l'extrémité méridionale du pays. Depuis la priſe de l'Arche, & la mort d'Héli, Samuël ne demeura plus à Silo, parce que l'Arche de l'Alliance n'y étant plus, on n'y fit plus, ou du moins on n'y dut plus faire les exercices ſolennels de la Religion. Il ſe retira à Ramatha, lieu de ſa naiſſance, & il y érigea même un Autel, pour y entretenir dans le culte du Seigneur le peuple, qui y venoit de tous côtés pour ſubir ſon jugement, & pour écouter ſes oracles.

Les fils de Samuël ſe laiſſent aller à l'avarice.

Samuël ayant jugé Iſraël pendant vingt ans, eut le déplaiſir d'apprendre que ſes deux fils Joël & Abia, qu'il avoit établis

établis Juges à Béerſabée [1], ne marchoient pas ſur ſes traces, & n'imitoient ni ſa droiture, ni ſon déſintéreſſement. Ils ſe laiſſèrent corrompre par l'avarice, ils reçurent des préſens, & ils rendirent des jugemens injuſtes. Alors tous les anciens d'Iſraël s'étant aſſemblés, vinrent trouver Samuël à Ramatha, & lui dirent : Vous voyez que vous êtes devenu vieux, & que vos enfans ne marchent pas dans vos voies ; établiſſez donc ſur nous un Roi, comme en ont toutes les autres nations ; afin qu'il nous juge, qu'il nous défende, & qu'il nous gouverne. Cette propoſition déplut à Samuël, puiſque c'étoit rejeter le Seigneur qui étoit le ſeul Roi d'Iſraël, & témoigner aſſez clairement qu'ils n'étoient pas contens de la conduite & du gouvernement de ſon Prophète. Toutefois il ne s'en plaignit point, & ne voulut pas rendre de réponſe poſitive au peuple & aux anciens, qu'il n'eût conſulté ſur cela le Seigneur. Il s'adreſſa donc à lui par la prière. Et le Seigneur lui dit : Ecoutez tout ce que ce peuple vous dit ; car ce n'eſt point vous, c'eſt moi qu'ils rejettent, ne voulant point que je règne davantage ſur eux. C'eſt ainſi qu'ils en ont toujours uſé envers moi. Ils m'ont toujours payé d'ingratitude ; ils vous traiteront de même. Accordez-leur ce qu'ils demandent : mais auparavant faites-leur bien comprendre quel ſera le droit du Roi qui régnera ſur eux.

An du M. 2898. Avant J. C. 1072. Les Iſraélites demandent un Roi.

Samuël aſſembla donc le peuple, & leur déclara qu'il avoit ordre de Dieu de leur donner un Roi, s'ils perſiſtoient à le lui demander ; mais qu'il devoit leur dire ce que ce Roi exigeroit d'eux, & les ſervitudes auxquelles ils ſeroient obligés envers lui ; dès qu'ils l'auroient reçu. Il prendra vos fils pour conduire ſes chariots, & pour en faire des cavaliers & des coureurs, qui marcheront devant ſon char. Il en établira d'autres pour commander ſes troupes : les uns ſeront Officiers de mille, & les autres de cent hommes. Il en prendra d'autres pour labourer ſes champs, & pour recueillir ſes bleds, & d'autres pour lui fabriquer des armes & des chariots. Il prendra de vos filles pour en faire ſes parfumeuſes, ſes cuiſinières & ſes boulangères. Il prendra vos meilleurs champs, vos vignes, vos plants d'oliviers, & les donnera à ſes ſerviteurs. Il vous fera payer la dixme de vos bleds & de vos vignes, pour avoir de quoi donner à ſes ennuques & aux Officiers de

Droits du Roi, ou ſervitudes qu'il exigera de ſes ſujets.

(1) 1. *Reg* VIII.

An du M. 2909. Avant J. C. 1091.

ſa maiſon. Il employera vos jeunes gens, vos ſerviteurs, vos ſervantes, vos beſtiaux à ſon ſervice. Il prendra la dixme de vos animaux, & vous lui demeurerez aſſujettis. Alors vous vous laſſerez de porter ce joug; vous verrez avec douleur que les choſes mêmes que le Roi a droit d'exiger de vous dans la juſtice, ſeront demandées avec rigueur & avec inſolence: vous crierez alors contre votre Roi, & vous implorerez le ſecours du Seigneur; mais il ne vous exaucera point, parce que c'eſt vous-mêmes qui l'avez comme forcé à vous donner un Roi dans ſa colère [1].

Ch. XLIII. Saül, fils de Cis, eſt envoyé chercher les ânesſes de ſon père.

Le peuple ne voulut point entrer dans les raiſons du Prophète, & perſiſta à vouloir un Roi. Le Prophète leur dit donc de s'en retourner chacun dans leur maiſon, & que quand il ſeroit temps, il les manderoit pour exécuter ce qu'ils demandoient avec tant de chaleur. Dieu ne différa pas de déclarer ſa volonté à Samuël. Un nommé Cis, de la Tribu de Benjamin, homme puiſſant & riche [2], ayant perdu quelques-unes de ſes ânesſes, envoya Saül ſon fils avec un ſerviteur, pour les chercher. Saül étoit le plus bel homme d'Iſraël, le mieux fait de ſa perſonne, & d'une taille ſi avantageuſe, qu'il paſſoit de toute la tête tout le reſte du peuple, enfin il étoit d'une grandeur & d'un air dignes de commander. Saül & ſon ſerviteur étant donc partis de Gabaa, lieu de leur demeure, parcoururent les Montagnes d'Ephraïm, qui étoient au Septentrion de Gabaa; de-là ils vinrent dans le canton de Saliſſa dans la Tribu de Dan; puis ils retournèrent vers Jéruſalem dans la Tribu de Benjamin: enfin ils reprirent le chemin de Gabaa, d'où ils étoient partis.

Saül va trouver Samuël à Ramatha.

Comme ils n'étoient pas éloignés de Ramatha, Saül dit à ſon ſerviteur: Retournons-nous-en, de peur que mon père ne ſoit encore plus en peine de nous, que de ſes ânesſes. Le ſerviteur lui dit qu'il y avoit à Ramatha un Prophète fort fameux, & dont les prédictions ne trompoient jamais. Saül dit: Mais que porterons-nous à l'homme de Dieu; car c'étoit la coutume de ne pas paroître les mains vides devant des perſonnes que l'on conſidéroit; le pain que nous avions pris pour notre proviſion, nous a manqué, & je n'ai point d'argent pour lui offrir. Le ſerviteur répondit: Voici un quart de Sicle d'argent [3], que j'ai trouvé ſur moi par haſard; don-

(1) *Oſée* XIII. 11.
(2) 1. *Reg.* IX. 1. 2. *& ſeq.*
(3) Le quart du Sicle vaut huit ſous, un denier & un peu plus.

nons-le à l'homme de Dieu, afin qu'il nous découvre ce que nous devons faire. Ils allèrent donc à Ramatha; & comme ils montoient le côteau sur lequel la Ville est située, ils trouvèrent des filles qui descendoient pour puiser de l'eau, & ils leur demandèrent; Le Voyant est-il ici? Car autrefois celui qu'on appelle Prophète, se nommoit Voyant. Elles répondirent; Le voilà qui monte devant vous, allez vîte; car il est venu aujourd'hui de Najoth (1), où il demeure ordinairement, à la Ville; parce que l'on doit offrir un sacrifice, & que les principaux du peuple qu'il a invités, doivent manger avec lui. Vous l'atteindrez à l'entrée de la Ville, & avant qu'il soit monté sur la hauteur, où l'on doit offrir le sacrifice, & faire le festin. On ne fera rien qu'il n'y soit arrivé; car c'est lui qui doit bénir l'hostie, & après cela les conviés commenceront à manger.

AN. DU M. 2909. Avant. J. C. 1091.

Ils montèrent donc à Ramatha, & Samuël les ayant aperçus, vint au-devant d'eux pour leur faire civilité; car le Seigneur avoit révélé le jour de devant à Samuël, que le lendemain à certaine heure, il lui enverroit celui qu'il destinoit à gouverner son peuple; & dans ce même moment, l'Esprit de Dieu lui dit intérieurement: Voilà l'homme dont je vous ai parlé; c'est lui qui régnera sur mon peuple. Saül s'approchant de Samuël, lui demanda: Dites-moi, je vous prie, où est la maison du Voyant. Samuël répondit: C'est moi qui suis le Voyant. Venez avec moi sur cette hauteur, afin que nous mangions ensemble, & demain au matin vous vous en retournerez, & je vous dirai tout ce que vous avez plus à cœur. Et à l'égard des ânesses que vous avez perdues il y a trois jours, n'en soyez pas en peine; parce qu'elles sont retrouvées: & à qui sera tout ce qu'il y a de meilleur dans Israël, sinon à vous, & à toute la maison de votre père? Saül surpris de ce discours, répondit modestement à Samuël: Ne suis-je pas de la Tribu de Benjamin, qui est la plus petite de tout Israël; & ma famille n'est-elle pas la moindre de toutes celles de cette Tribu? D'où vient donc que mon Seigneur me parle de la sorte?

Ils montèrent sur la hauteur de Ramatha, & Samuël ayant pris Saül & son serviteur, les mena dans la salle où l'on de-

(1) Najoth étoit un lieu à la campagne, où Samuël avoit sa demeure ordinaire avec les enfans des Prophètes, dont il étoit le supérieur; ce lieu n'étoit pas éloigné de Ramatha.

voit manger, & les fit asseoir au dessus de tous les conviés, qui étoient au nombre d'environ trente personnes ; & il lui fit servir un grand quartier de veau, qu'il avoit ordonné au cuisinier de mettre exprès à part, pour le plus honorable de la compagnie. Après le repas, les conviés descendirent dans la Ville ; mais Samuël retint Saül, & lui fit préparer un lit sur la plate-forme de sa maison, parce que dans ce pays-là, où il fait fort chaud, on couche volontiers à l'air sur le toît, c'est-à-dire, sur la plate-forme qui est au haut de la maison.

AN DU M. 2909. Avant J. C. 1091.

Saül est sacré Roi par Samuël.

Le lendemain de grand matin Samuël vint appeler Saül, & l'ayant conduit jusqu'au-delà de la Ville, il lui dit : Faites avancer votre serviteur, afin que je puisse vous parler en particulier, & que je vous dise ce que le Seigneur m'a fait savoir sur votre sujet. Lorsqu'ils furent seuls, Samuël prit une fiole d'huile [1], qu'il répandit sur la tête de Saül ; il le baisa, & lui dit : Le Seigneur, par cette onction, vous sacre aujourd'hui pour Prince sur son héritage, & vous délivrerez son peuple de la main de ses ennemis. Et afin que vous ne doutiez point que ce ne soit Dieu même qui vous destine à cette éminente dignité, & que je vous parle par l'inspiration de son Esprit, je vais vous dire ce qui vous arrivera aujourd'hui. Lorsque vous m'aurez quitté, vous trouverez deux hommes qui sont de Zalzélath, près le sépulcre de Rachel, qui est sur le chemin de Bethléem, sur les confins de Benjamin : ces deux hommes vous diront que vos ânesses sont retrouvées, & que votre père n'est plus en peine que de vous.

Lorsque vous serez avancé jusqu'au chêne du Thabor, ou de la hauteur, vous trouverez trois hommes allant adorer le Seigneur à Bethel, dont l'un portera trois chevreaux, l'autre trois tourtereaux, & l'autre une urne pleine de vin : après qu'ils vous auront salué, ils vous présenteront deux pains, que vous recevrez de leurs mains. Vous viendrez après à la colline de Dieu, où est la garnison des Philistins. Cette colline étoit la hauteur qui dominoit sur Gabaa, patrie de Saül. Etant entré dans la Ville, vous rencontrerez une troupe de Prophètes qui descendront du lieu haut, prophétisant, & ayant à leur tête des personnes qui joueront de toutes sortes d'instrumens ; vous vous joindrez à cette troupe, l'Esprit du Seigneur vous inspirera, vous prophétiserez avec eux, &

(1) 1. *Reg.* x.

vous ſerez changé en un autre homme. Après cela faites tout ce que le Seigneur vous inſpirera ; car ſon Eſprit eſt avec vous. Vous irez devant moi à Galgal, où je viendrai vous trouver, afin d'offrir pour vous un holocauſte, & des ſacrifices d'actions de grâces. Vous m'y attendrez pendant ſept jours, & je vous y ſerai ſavoir ce que vous aurez à faire. AN DU M 2909. Avant J. C. 1091.

Saül n'eut pas plutôt quitté Samuël, qu'il ſe trouva changé en un autre homme ; Dieu lui donna un cœur nouveau, & des ſentimens dignes du rang auquel il l'appeloit : & le même jour tout ce que le Prophète lui avoit prédit, lui arriva. Il entra dans Gabaa, & comme il montoit ſur la colline du Seigneur, il rencontra une troupe de Prophètes ; l'Eſprit de Dieu le ſaiſit, & il commença à prophétiſer au milieu d'eux, c'eſt-à dire, à chanter ; à louer Dieu, & à faire tous les mouvemens que l'enthouſiaſme fait faire à ceux que l'Eſprit de Dieu tranſporte & anime. Après qu'il eut ceſſé de prophétiſer, il alla au haut lieu où ſon père avoit apparemment ſa demeure. Tous ceux qui le connoiſſoient, ayant vu ce qui s'étoit paſſé, & comment il avoit prophétiſé au milieu des Prophètes, s'entre-diſoient : Qu'eſt-il donc arrivé au fils de Cis ? Saül eſt-il auſſi Prophète ? D'autres répondoient : Et qui eſt le père des autres Prophètes ? L'Eſprit ne ſouffle-t-il pas où il veut ? Depuis ce temps là ces paroles paſſèrent en proverbe : Saül eſt-il auſſi devenu Prophète ? Lorſque Saül fut arrivé chez lui, ſon oncle lui demanda des nouvelles de ſon voyage. Saül lui raconta tout ce qu'il avoit fait ; & l'aſſurance que Samuël lui avoit donnée, que les ânesſes étoient retrouvées ; mais il ne lui découvrit rien de ce que le Prophète lui avoit dit touchant la Royauté. Saül entre les Prophètes.

CH. XLIV. Aſſemblée de Maſpha, où Saül eſt choiſi par le ſort.

Peu de temps après, Samuël fit aſſembler tout le peuple à Maſpha, pour leur déclarer le choix que le Seigneur avoit fait d'un Roi, pour les commander. Il leur fit d'abord un diſcours, où il leur reprocha leur ingratitude envers Dieu, qui les avoit comblés de tant de biens ; il leur dit que la demande qu'ils faiſoient d'un Roi, étoit la marque la plus ſenſible du mépris qu'ils avoient pour le Seigneur ; que c'étoit viſiblement le rejeter, que de demander un autre Chef que lui ; que cependant puiſqu'ils s'opiniâtroient à avoir un Prince, Dieu alloit leur en donner un ; qu'il le feroit choiſir par le ſort, afin qu'ils ſuſſent que nul homme n'avoit eu part à

son choix, & afin que personne ne conçût de jalousie, ni contre celui qui feroit le choix, ni contre celui sur qui le sort tomberoit. Il les sépara donc d'abord par Tribus & par grandes familles, & ensuite il les tira au sort; & le sort tomba premièrement sur la Tribu de Benjamin. Ensuite on jeta le sort sur les familles de cette Tribu, & il tomba sur la famille de Métri: de-là on vint jusqu'à la maison de Cis: & enfin jusqu'à la personne de Saül. On le chercha aussitôt; mais on ne le trouva point. Ils consultèrent ensuite le Seigneur, pour savoir si Saül étoit venu, ou s'il viendroit à l'assemblée. Et le Seigneur répondit qu'il étoit caché dans sa tente parmi le bagage. On courut, on le trouva, & on l'amena dans l'assemblée; & lorsqu'il parut au milieu du peuple, il étoit plus grand qu'eux de toute la tête. Vous voyez, dit Samuël, quel homme le Seigneur vous a donné pour Chef, & qu'il n'y en a point dans Israël qui lui ressemble. Alors tout le peuple s'écria: *Vive le Roi.*

AN DU M. 2909. Avant J. C. 1091.

Samuël exposa ensuite devant toute l'assemblée la Loi du Royaume, c'est-à-dire apparemment, les obligations du peuple envers le Roi; il dressa l'acte de l'élection de Saül, & du serment de fidélité des principaux du peuple, il proposa au Roi les règles qu'il devoit suivre, & auxquelles il étoit engagé par sa nouvelle qualité. Le Prophète rédigea tout cela par écrit, & le mit en dépôt devant le Seigneur dans le Sanctuaire, & auprès de l'Arche qu'on avoit amenée exprès à Maspha. Après cela Samuël congédia le peuple, & chacun s'en retourna chez soi. La plus grande partie de l'armée d'Israël accompagna par honneur Saül jusqu'à Gabaa: il y en eut d'autres qui conçurent du mépris pour sa personne, & qui dirent: Comment celui-ci nous pourra-t-il garantir de nos ennemis? Ces gens ne lui rendirent aucun devoir, & ne lui offrirent point de présens, & ne reconnurent point son autorité; car ces présens étoient comme une espèce de reconnoissance ou de tribut, que les sujets offroient à leur Prince. Mais Saül sut prudemment dissimuler tout cela; il n'écouta pas leurs mauvais discours, & ne fit nulle attention à leur indifférence.

Jabés de Galaad assiégée par les Ammonites.

Environ un mois après, Naas, Roi des Ammonites, marcha contre Jabés, Ville de Galaad, & en forma le siége (1).

(1) 1. *Reg.* XI.

Les habitans de cette Ville ne ſe ſentant pas en état de réſiſter, firent propoſer à Naas de les recevoir à compoſition, & s'engagèrent à lui demeurer aſſujettis. Mais le Roi des Ammonites leur répondit : Je n'ai point d'autre compoſition à faire avec vous, ſinon de vous arracher à tous l'œil droit, & de vous rendre l'opprobre de tout Iſraël. Les Anciens de Jabés lui demandèrent ſept jours, pour demander du ſecours aux autres Iſraélites, & promirent, s'il ne leur en venoit point, de ſe rendre ſous quelle condition il voudroit. Les députés de Jabés paſſèrent le Jourdain ; & vinrent à Gabaa, où demeuroit Saül : & comme le Roi étoit abſent, ils expoſèrent au peuple l'extrémité où ils étoient réduits. Toute la Ville alarmée d'une ſi triſte nouvelle, éleva ſa voix, & ſe mit à pleurer. Saül retournoit alors des champs, & ſuivoit ſes bœufs. Voyant la conſternation du peuple, il demanda : Qu'a le peuple pour pleurer de cette ſorte ? On lui raconta ce que les habitans de Jabés avoient dit : en même temps Saül fut ſaiſi par l'Eſprit de Dieu ; il prit ſes deux bœufs, les coupa en morceaux, & les fit porter dans toutes les terres d'Iſraël, en diſant : C'eſt ainſi qu'on traitera les bœufs de tous ceux qui ne ſe mettront point en campagne à la ſuite de Saül & de Samuël. Le rendez-vous général fut marqué à Béſech dans la Tribu d'Ephraïm, vers le Jourdain, à peu près au milieu de tout le pays.

An du M. 2909. Avant J. C. 1091.

Tout Iſraël intimidé par ces ordres menaçans, ſe trouva au lieu marqué ; Saül en ayant fait la revue, trouva que ſon armée étoit compoſée de trois cents mille hommes des enfans d'Iſraël, ſans y comprendre trente mille hommes de la Tribu de Juda. En même-temps Saül donna ordre aux envoyés de Jabés de s'en retourner, & de dire à ceux qui les avoient envoyés : Demain lorſque le ſoleil ſera dans ſa force, vous aurez du ſecours. Ceux de Jabés ayant reçu cette nouvelle, envoyèrent dire au Roi des Ammonites : Demain au matin nous nous rendrons vers vous, & vous nous traiterez comme il vous plaira ; cachant ſous cette équivoque, nous nous rendrons vers vous, la ſortie qu'ils devoient faire ſur eux, pour favoriſer l'attaque de Saül & des Iſraélites, qui devoient venir à leur ſecours.

Victoire de Saül contre les Ammoni-

Saül paſſa le Jourdain pendant la nuit, & le lendemain au matin il diviſa ſon armée en trois corps, & fondit ſur

l'An du M. 2909. Avant J. C. 3091. tes. Jabés de Galaad eſt délivrée.

les Ammonites par trois endroits. Il les atta qua dès le point du jour, & les ſurprit comme ils étoient encore tout endormis. Il en fit un très-grand carnage, & les mit en déroute, de telle ſorte qu'il n'en reſta pas deux enſemble; & le ſoleil étant déjà bien haut ſur l'horiſon, il fit ſonner la retraite, & partagea le butin à ſes troupes. Alors le peuple dit à Samuël: Où ſont à préſent ceux qui ont dit: Saül ſera-t-il notre Roi? Donnez-nous ces gens là, & nous les ferons mourir préſentement. Mais Saül leur dit: On ne fera mourir perſonne aujourd'hui, parce que c'eſt un jour de grâces & de délivrance. Après cela, Samuël dit au peuple: Allons à Galgala, & y renouvelons l'élection du Roi. Tout le peuple s'aſſembla donc à Galgala, & on y reconnut de nouveau ſolennellement Saül pour Roi; on lui jura obéiſſance, on y immola des victimes pacifiques, & on y fit des feſtins en la préſence du Seigneur.

Ch. XLV. Diſcours de Samuël au peuple aſſemblé à Galgala.

Dans cette aſſemblée, Samuël voulant ſe démettre entièrement du gouvernement, parla au peuple avec beaucoup de force & d'autorité, & lui dit [1]: Je me ſuis rendu à ce que vous avez ſouhaité, & je vous ai donné un Roi. Vous venez d'éprouver ſa valeur dans la guerre, qu'il a ſi glorieuſement terminée. Pour moi je ſuis vieux & courbé ſous le poids des années. Mes enfans ſont au milieu de vous, réduits au rang des derniers du peuple. Si donc vous avez à vous plaindre de leur conduite, ou de la mienne, nous voici devant le Seigneur & devant ſon Oint; accuſez-moi, & déclarez ſi j'ai pris le bœuf ou l'âne de perſonne, ſi j'ai imputé à quelqu'un de faux crimes, ſi j'ai reçu des préſens de qui que ce ſoit pour violer la juſtice, & pour opprimer l'innocent, & je vous ſatisferai, & je le rendrai préſentement. Le peuple répondit qu'il n'avoit nul reproche à lui faire ſur aucun de ces chefs. Samuël ajouta: Le Seigneur & ſon Roi ſont donc témoins aujourd'hui entre vous & moi, que vous n'avez rien trouvé à reprendre dans ma conduite. Ils en ſont témoins, répondit le peuple.

Samuël dit: C'eſt donc à moi à préſent de vous accuſer devant le Seigneur d'ingratitude envers lui, & du mépris que vous avez fait de toutes ſes miſéricordes. Vous ſavez de quelle manière Dieu vous a tirés de l'Egypte, par les

(1) *Reg.* XII.

mains de Moyſe & d'Aaron, & comment il vous a établis dans cette terre. Vous vous ſouvenez des diverſes oppreſſions où vous avez été réduits ſous les Moabites, les Philiſtins, les Cananéens, les Madianites & les autres, & qu'ayant crié au Seigneur, il vous a ſuſcité des libérateurs en la perſonne de Gédéon, de Barac, de Jephté & des autres Juges d'Iſraël. Moi-même, avec le ſecours du Seigneur, je vous ai garantis de la ſervitude des Philiſtins. Enfin las de mon gouvernement, vous m'êtes venu dire que vous vouliez un Roi; rejetant indirectement le Seigneur, qui étoit votre Monarque. Dieu vous a accordé votre demande, & il eſt prêt de vous combler de bonheurs, pourvu que vous & votre Roi lui demeuriez fidelles. Mais ſi vous vous rendez rebelles à ſa parole, & déſobéiſſans à ſes volontés, la main du Seigneur ſera ſur vous, comme elle a été ſur vos pères. Pour imprimer plus fortement dans vos eſprits ce que je viens de vous dire, conſidérez la merveille que le Seigneur va faire à vos yeux. N'eſt-il pas à préſent la moiſſon du froment, c'eſt-à-dire la ſaiſon de l'année où la pluie eſt plus rare dans le pays? Cependant je vais invoquer le Seigneur, & il fera éclater le tonnerre, & tomber des pluies; afin que vous compreniez juſqu'à quel point la réſolution que vous avez priſe d'avoir un Roi, lui a déplu.

An du M. 2909. Avant J. C. 1091.

En même temps le Prophète cria au Seigneur, & le Seigneur fit tout d'un coup gronder le tonnerre, & tomber des ruiſſeaux de pluie: tout le peuple fut frappé de terreur, & redouta la puiſſance du Seigneur & de Samuël; & ils prièrent le Prophète d'intercéder pour eux, afin qu'ils ne mouruſſent point, & que Dieu leur pardonnât le péché qu'ils avoient commis, en demandant un Roi. Samuël les raſſura, & leur dit: Que pourvu qu'ils demeuraſſent étroitement unis au Seigneur, le Seigneur ne les abandonneroit point; que pour lui il ne ceſſeroit jamais de prier pour eux, & de leur enſeigner la juſtice & la voie droite. Que s'ils perſévéroient dans leur infidélité & dans leur déſobéiſſance, le Seigneur les feroit périr, eux & leur Roi. Tout cela ſe paſſa la première année du règne de Saül.

La ſeconde année de ſon règne, dans une aſſemblée du peuple, il choiſit trois mille hommes de troupes réglées [1], CH. XLVI. Guerre entre

(1) *Reg.* XIII.

An du M. 2911. Avant J. C. 1089. Avant l'Ere vulgaire. 1093.

pour s'en ſervir contre les Philiſtins, qui menaçoient toujours le pays, & qui y avoient des garniſons en pluſieurs endroits, comme à Machmas, à Gabaa & à Béthel. Saül réſolut de les chaſſer de ces poſtes, & de les réduire dans leur pays. Jonathas ſe chargea de l'attaque de Machmas, il l'attaqua avec mille hommes, & il en fit ſortir les Philiſtins. Le bruit de cette action s'étant d'abord répandu chez les Philiſtins, fut comme le ſignal de la guerre qui s'alluma en même temps entre les deux peuples. Saül fit ſonner de la trompette dans tout le pays, & ordonna aux Hébreux de ſe trouver à Galgala. En même temps les Philiſtins s'aſſemblèrent au nombre de trois mille chariots, de ſix mille chevaux, outre une multitude innombrable de gens de pied; & ils vinrent ſe camper à Machmas, vers l'Orient de Béthel. Les Iſraélites qui étoient à Galgala, voyant ces forces des Philiſtins, furent ſaiſis de frayeur : l'armée ennemie les avoit comme fermés de tous côtés; enſorte qu'ils ne pouvoient pas même ſe ſauver. Les uns paſſèrent le Jourdain, & ſe retirèrent dans le pays de Galaad; les autres ſe retirèrent dans des cavernes, dans des halliers, & dans des lieux forts d'aſſiette.

Les Philiſtins & les Iſraélites.

Saül attendit ſept jours que Samuël vînt à l'aſſemblée, comme il l'avoit promis (1); mais le ſeptième jour voyant qu'il ne venoit point, il ſe fit apporter des victimes, un holocauſte & une hoſtie pacifique, & offrit l'holocauſte au Seigneur. A peine avoit-il achevé ſon ſacrifice, que Samuël arriva. Saül alla au-devant de lui pour le ſaluer. Le Prophète lui dit : Qu'avez-vous fait ? Saül répondit : Voyant que mes ſoldats me quittoient, & ſe retiroient les uns après les autres, que l'ennemi me ſerroit de près, & que vous ne veniez point au jour marqué, j'ai dit : Les Philiſtins vont venir m'attaquer, & je n'ai point encore fait les ſacrifices pour apaiſer le Seigneur : contraint donc par la néceſſité, j'ai offert l'holocauſte.

Saül eſt rejeté du Seigneur, pour avoir déſobéi à Samuël, qui lui avoit dit de l'attendre ſept jours.

Samuël lui répondit : Vous avez fait une grande faute, en déſobéiſſant au commandement que vous avez reçu du Seigneur votre Dieu. Si vous n'aviez pas fait cela, le Seigneur auroit affermi pour jamais votre trône ſur Iſraël; mais votre règne ne ſubſiſtera point. Le Seigneur a cher-

(1) *Reg.* XIII. 8.

ché un homme ſelon ſon cœur, & il l'a deſtiné à être Chef de ſon peuple, parce que vous n'avez point obſervé ce qu'il vous avoit ordonné. Samuël ſe retira de Galgala, vint à Gabaa de la Tribu de Benjamin, & Saül l'y ſuivit avec le peu de troupes qui étoient demeurées avec lui à Galgala. On en fit la revue à Gabaa, & il ne s'y trouva qu'environ ſix cents hommes. L'armée des Philiſtins étoit toujours à Machmas, & il ſortit de leur camp trois troupes pour aller fourrager les terres des Iſraélites. L'une prit le chemin d'Ephra, vers le pays de Saül. Ephra eſt la patrie de Gedéon, dans la demi-Tribu de Manaſſé. L'autre troupe marcha vers Béthoron, dans la Tribu de Dan; & la troiſième alla vers la vallée de Séboïm, ſur la Mer Morte.

An du M. 1911. Avant J. C. 1089 Avant l'Ere vulgaire 1093.

Or il ne ſe trouvoit point de forgerons dans Iſraël; car les Philiſtins, pour empêcher que les Hébreux ne forgeaſſent ni épées, ni lances, leur avoient défendu d'avoir chez eux des maréchaux, ou des forgerons; enſorte que même pour faire forger ou raccommoder les inſtrumens du labourage, ils étoient obligés d'aller chez les Philiſtins, & de ſe ſervir de leurs ouvriers: mais pour des armes, les Philiſtins ne leur en forgeoient point, & ne leur en permettoient point l'uſage. Ils n'étoient donc armés que de frondes, de maſſues, d'inſtrumens du labourage, de bâtons durcis au feu, de flèches; & au jour du combat, hors Saül & Jonathas ſon fils, il ne ſe trouva perſonne dans l'armée, qui eût une épée ou une lance à la main.

Les Philiſtins ôtent l'uſage des armes aux Iſraélites. Il n'y avoit point alors de Forgerons dans Iſraël.

CH. XLVII. Jonathas va dans le camp des Philiſtins.

L'armée des Philiſtins, nonobſtant les trois détachemens que l'on en avoit faits, étoit encore très-nombreuſe; & elle occupoit le paſſage de Machmas vers Gabaa, où étoit Saül avec Samuël. Un jour Jonathas dit à ſon Ecuyer (1): Allons juſqu'au camp des Philiſtins; & il n'en dit rien au Roi ſon père, qui étoit à l'autre extrémité de Gabaa, avec ſes ſix cents hommes dans le rocher de Remnon, près de Magron; & avec le Grand-Prêtre Achias, qui portoit l'Ephod, & conſultoit le Seigneur, lorſque le cas le demandoit; car l'Arche étoit dans le camp [2]. Or le lieu par où Jonathas tâchoit de pénétrer dans le camp des Philiſtins, étoit bordé de côté & d'autre par deux rochers fort hauts

(1) 1. *Reg.* XIV. (2) 1. *Reg.* XIV, 18.

An du M. 1911. Avant J. C. 1089. Avant l'Ere vulgaire 1093.

& fort eſcarpés, qui s'élevoient en pointes comme des dents, & dont l'un s'appeloit Boſés, & l'autre Séné : l'un étoit ſitué du côté du Septentrion, vis-à-vis Machmas ; & l'autre du côté du Midi, vis-à-vis Gabaa. Jonathas dit donc à ſon Ecuyer : Avançons juſques dans le camp de ces incirconcis, pour voir ſi le Seigneur ſera avec nous ; car il lui eſt également aiſé de donner la victoire au petit, comme au grand nombre. Il ajouta : Nous allons vers ces gens-là ; lors donc qu'ils nous auront aperçus, s'ils nous crient : Demeurez-là, & nous irons vers vous ; demeurons à notre place, & n'allons pas plus avant : mais s'ils nous diſent : Venez ici ; allons-y : car ce ſera un préſage certain que le Seigneur les aura livrés entre nos mains. Lors donc que les Philiſtins les eurent aperçus de leur camp, ils dirent : Voilà les Hébreux qui ſortent des cavernes où ils s'étoient cachés, & les plus avancés leur crièrent : Venez ici, & nous vous ferons voir quelque choſe. Alors Jonathas dit à ſon Ecuyer : Allons hardiment, ils ſont à nous. Ils ſe mirent donc à grimper ſur le rocher avec beaucoup d'effort, & étant arrivés juſqu'aux ennemis, ils tombèrent ſur eux avec tant d'impétuoſité, qu'ils renverſèrent par terre tous ceux qu'ils rencontrèrent. Jonathas tuoit d'un côté, & ſon Ecuyer de l'autre : ils renverſèrent ſur la place environ vingt hommes, dans la moitié d'autant de terrein qu'une paire de bœufs en laboure en un jour (1) : c'eſt-à-dire dans l'eſpace d'environ ſoixante-dix pieds de long. Alors la terreur ſaiſit les Philiſtins. Le trouble s'empara de leur eſprit, & non-ſeulement ceux qui étoient dans le camp, mais auſſi les coureurs qui étoient ſortis pour piller, prirent l'épouvante. Le déſordre ſe mit dans leurs troupes, ils tournèrent leurs armes les uns contre les autres ; & croyant que toute l'armée des Hébreux les pourſuivoit, ils ne ſongèrent qu'à prendre la fuite, les uns d'un côté, les autres d'un autre.

Victoire miraculeuſe remportée par Jonathas contre les Philiſtins.

Cependant la ſentinelle de la petite armée de Saül, jetant les yeux de ce côté là, vit tout ce déſordre, & en donna promptement avis à Saül. On s'informa ſi quelqu'un

(1) Selon Pline, liv. 18, ch. 3. l'eſpace qu'un bœuf peut labourer en un jour, eſt de 120 pieds de large, & de 140 de long. La moitié de cette longueur eſt 70 pieds.

étoit hors du camp ; & on trouva que Jonathas & ſon Ecuyer étoient abſens. Alors Saül dit au Grand-Prêtre Achias de conſulter le Seigneur. Comme il parloit encore, & que le Grand-Prêtre avoit les mains élevées pour conſulter Dieu, on ouit diſtinctement un grand bruit, qui ne permit plus de douter que l'armée ennemie ne fût en déroute ; il dit donc au Grand-Prêtre d'abaiſſer ſes mains, & auſſitôt il cria aux armes. On courut vers le camp des Philiſtins, & on le trouva tout couvert de morts. Saül avec ſes gens, ſe mit à pourſuivre les fuyards : ſa petite armée ſe trouva bientôt renforcée par un grand nombre d'Iſraélites, qui s'étoient jetés parmi les ennemis, & par quantité d'autres qui s'étoient cachés ; de manière qu'il ſe trouva à la tête de dix mille hommes. Alors il fit devant tout le peuple cette imprécation avec ſerment : Maudit ſoit celui qui mangera avant le ſoir, & avant que je me ſois vengé de mes ennemis. L'on pourſuivit donc les ennemis depuis Machmas juſqu'à Bethaven, ou Béthel, vers l'Orient, & juſqu'à Aialon, vers le Couchant.

An du M. 2911. Avant J. C. 1089. Avant l'Ere vulgaire 1093.

Or il arriva dans cette pourſuite une choſe qui troubla la joie de cette glorieuſe journée. Jonathas qui avoit ſi heureuſement commencé cette affaire, n'étoit point avec Saül, lorſqu'il défendit de manger juſqu'au ſoir ; comme donc on ſuivoit l'ennemi avec chaleur, on paſſa dans un bois, où il y avoit une très-grande quantité de miel ; enſorte qu'en certains endroits il couloit ſur la terre. Le peuple qui étoit informé de la volonté du Roi, ne toucha point à ce miel ; mais Jonathas ayant pris au bout de ſon bâton un rayon de miel, en porta à ſa bouche, & il ſe ſentit fortifié. On l'avertit de la défenſe que le Roi ſon père avoit faite de ne point manger ; il ne put l'approuver, & il dit : Que ſi le Roi avoit permis au peuple de prendre quelque nourriture, la défaite des ennemis auroit été plus entière, & la fatigue de l'armée moins grande.

Les ſoldats qui avoient combattu tout le jour ſans manger, ſe trouvèrent extrémement las & épuiſés ; & étant de retour dans leur camp, ils commencèrent à tuer des bœufs, des brebis & des veaux, & à en manger, ſans garder toutes les précautions pour en bien épurer le ſang. Saül en étant averti, ſe fit amener une groſſe pierre, & ordonna qu'on égorgeât deſſus les animaux, afin que le peuple ne

An du M. 2911. Avant J. C. 1089. Avant l'Ere vulgaire 1093.

mangeât plus de la viande avec le ſang. Cette pierre dans la ſuite ſervit d'Autel, & ce fut le premier Autel que Saül érigea au Seigneur : ce que l'Ecriture ne rapporte pas, apparemment pour louer ce Prince ; puiſque c'étoit à Samuël, ou au Grand-Prêtre à faire cette conſécration.

Jonathas ayant mangé d'un rayon de miel contre l'ordre de ſon père, eſt en danger de ſa vie.

Saül ne voulant pas donner aux Philiſtins le loiſir de ſe rallier, ni de ſe reconnoître, réſolut de les attaquer pendant la nuit, afin qu'il n'en échappât pas un ſeul. Le peuple répondit qu'il le ſuivroit par-tout où il voudroit ; mais le Grand-Prêtre fut d'avis qu'il falloit conſulter Dieu. Saül demanda donc au Seigneur par le miniſtère d'Achias : Pourſuivrai-je les Philiſtins, & les livrerez-vous entre les mains d'Iſraël ? Mais le Seigneur ne lui répondit rien. Alors jugeant qu'il y avoit quelque crime caché, qui avoit irrité le Seigneur, il fit aſſembler toute l'armée, & ordonna qu'on fît des recherches exactes, pour ſavoir par qui le mal avoit été commis, & ce qui pouvoit avoir irrité le Seigneur. Il ajouta : Je jure par le Seigneur, que ſi Jonathas mon fils ſe trouve coupable de ce péché, il mourra ſans rémiſſion, & nul du peuple ne le contredit lorſqu'il parla de la ſorte.

Il commanda donc de mettre d'un côté tout le peuple, & lui avec Jonathas ſe mit de l'autre. Alors il dit, en s'adreſſant à Dieu : Seigneur Dieu d'Iſraël, prononcez le jugement, & faites connoître d'où vient que vous n'avez point répondu aujourd'hui à votre ſerviteur ; ſi c'eſt moi ou mon fils Jonathas qui ſommes coupables, découvrez-le ; ſi c'eſt mon peuple, ſanctifiez-le. On tira au ſort, & le ſort tomba ſur Saül & ſur Jonathas. On tira de nouveau, & le ſort tomba ſur Jonathas. Saül demanda donc à ſon fils ce qu'il avoit fait. Jonathas lui dit : J'ai pris un peu de miel au bout du bâton que je tenois, j'en ai goûté, & je meurs pour cela. Saül lui répondit : Que Dieu me traite dans toute ſa rigueur, ſi vous ne mourez aujourd'hui, Jonathas.

Mais tout le peuple ſe récria ſur la ſentence que le Roi venoit de prononcer contre Jonathas : Quoi donc ! Jonathas mourra, dit-il, lui qui vient de ſauver Iſraël d'une manière ſi merveilleuſe ! Nous jurons par le Seigneur, qu'il ne tombera pas un cheveu de ſa tête ; car il a trop heureuſement ſecondé les deſſeins de Dieu. Ainſi le peuple délivra Jonathas, & lui ſauva la vie ; & Saül n'ayant point

reçu de réponſe de la part du Seigneur, ſe retira, & congédia ſes troupes, ſans pourſuivre davantage les Philiſtins. Ces heureux ſuccès ſervirent merveilleuſement à affermir l'autorité de Saül. Il commença à porter ſes armes contre tous les ennemis d'Iſraël [1], & Dieu favoriſa toutes ſes entrepriſes. Il attaqua les Moabites, les Ammonites, les Iduméens, les Rois de Soba, les Philiſtins; & la victoire le ſuivit par-tout. L'Ecriture ne nous apprend aucunes particularités de ces guerres, & on n'en ſait ni le temps, ni les autres circonſtances. On ſait ſeulement que le règne de Saül fut long, que ce Prince fut très-belliqueux, qu'auſſitôt qu'il connoiſſoit dans ſes Etats un homme vaillant & propre à la guerre, il le prenoit, & l'attachoit à ſon ſervice. De cette ſorte il avoit toujours auprès de lui de bonnes troupes, & bien aguerries. Jonathas ſon fils n'avoit pas moins de valeur, ni d'inclination pour la guerre. Vers ce temps, c'eſt-à-dire l'an du Monde 2919 avant Jeſus-Chriſt 1081. arriva la naiſſance de David, fils d'Iſaï, dont nous parlerons amplement ci-après [2].

An du M. 2930 Avant J. C. 1070 Avant l'Ere vulgaire 1074.

Environ la vingtième année du règne de Saül, le Prophète Samuël vint lui dire de la part du Seigneur (3) : Vous ſavez que c'eſt le Seigneur qui vous a oint ſur Iſraël: Ecoutez donc ce que le Seigneur demande de vous. Voici ce que dit le Dieu des armées : J'ai rappelé en ma mémoire tout ce qu'Amalec a fait à Iſraël, & de quelle ſorte il l'attaqua lorſqu'il ſortoit de l'Egypte, maſſacrant inhumainement ceux que la laſſitude avoit mis hors d'état de ſe défendre, & de ſuivre le reſte de l'armée [4]. C'eſt pourquoi marchez contre Amalec, taillez-le en pièces, & ſoumettez à l'anathème tout ce qui eſt à lui. Exterminez dans ſon pays tout ce qui a vie, depuis l'homme juſqu'à la bête ; n'épargnez perſonne, n'ayez compaſſion ni de la femme, ni des enfans ; ne pardonnez pas même à ceux qui ſont à la mamelle. Ne déſirez rien, & ne conſervez rien de tout ce que vous trouverez parmi les dépouilles. Dieu a dévoué ce peuple à l'anathème.

CH. XLVIII. Guerre de Saül contre les Amalécites.

Saül pour obéir à ces ordres, aſſembla ſon peuple, & en fit la revue, comme un paſteur fait la revue de ſon

(1) 1 *Reg.* XIV. 47. 52.
(2) Chapitre 1, & les ſuivans.
(3) 1. *Reg.* XV.
(4) *Exod.* XVII. 14. 15.

troupeau. Il en trouva deux cents mille hommes d'Iſraël
An. du M. 2930. Avant J. C. 1070. Avant l'Ere vulgaire 1074.
ſans compter dix mille hommes de la Tribu de Juda. Alors il fit dire aux Cinéens, deſcendans de Jétro : Séparez-vous des Amalécites, de peur que vous ne ſoyiez enveloppés dans leur défaite ; car vous avez uſé de miſéricorde envers les enfans d'Iſraël, lorſqu'ils revenoient de l'Egypte.

Les Cinéens ſe ſéparèrent donc des Amalécites, & Saül ayant marché vers l'Arabie Pétrée, arriva à la Ville d'Amalec, & il dreſſa des embûches dans la vallée qui étoit devant la Ville. Les Amalécites ſortirent en campagne, & mirent leurs troupes en bataille ; mais Saül les vainquit, & pourſuivant ſa victoire, il les tailla en pièces dans toute l'étendue du pays, qui eſt depuis Hévila, vers l'embouchure de l'Euphrate dans le Golfe Perſique, juſqu'à Sur, qui eſt vis-à-vis l'Egypte, dans l'Arabie Pétrée. Il fallut du temps pour réduire un peuple puiſſant, étendu, & qui n'avoit preſque point de demeure fixe. Saül prit Agag leur Roi, & lui conſerva la vie. Il réſerva auſſi tout ce qu'il y avoit de meilleur dans les troupeaux de brebis, de bœufs & de chevres ; tout ce qu'il y avoit de plus précieux dans les meubles & dans les habits, & généralement ce qu'il y avoit de plus beau & de meilleur. Les Iſraélites ne tuèrent, & ne firent périr, ſelon les lois de l'anathème, que ce qu'il y avoit de plus vil & de plus mépriſable.

Alors le Seigneur adreſſa ſa parole à Samuël, & lui dit : Je me repens d'avoir fait Saül Roi, puiſqu'il m'a tourné le dos, & qu'il n'a point exécuté mes ordres. Samuël en fut attriſté, il cria au Seigneur toute la nuit, & s'étant levé de très grand matin, pour aller au-devant de Saül qui revenoit de cette expédition, on lui dit que ce Prince étoit venu ſur le Mont-Carmel, dans la partie méridionale de Juda, fort différent d'un autre Mont Carmel ſur la Méditerranée, & qu'il s'y étoit érigé un monument, ou une eſpèce d'arc de triomphe, pour perpétuer la mémoire de ſa victoire contre Amalec ; & qu'au ſortir de-là, il étoit deſcendu à Galgal. Samuël y arriva, lorſque Saül étoit occupé à offrir au Seigneur un holocauſte, comme les prémices du butin qu'il avoit fait dans cette guerre. Le Prophète s'étant approché, Saül le reçut avec reſpect, & lui dit : Soyez le bien venu, le béni du Seigneur ; j'ai accompli heureuſement ce que le Seigneur m'a commandé. Amalec eſt ruiné ſans reſſource.

Samuël

Samuël répondit : D'où vient donc ce bruit de troupeaux de bœufs & de brebis qui retentit à mes oreilles ? Saül dit : Ce ſont des dépouilles qu'on a amenées d'Amalec. Le peuple a épargné tout ce qu'il y avoit de meilleur dans leurs troupeaux, pour en faire des ſacrifices au Seigneur ; mais tout le reſte a été tué. Samuël répliqua : Permettez-moi de vous dire ce que le Seigneur m'a révélé cette nuit ſur votre ſujet. Parlez, reprit Saül. Lorſque vous étiez petit à vos yeux, dit Samuël, ne vous ai-je pas rendu le Chef de toutes les Tribus d'Iſraël ? Le Seigneur vous a ſacré Roi, il vous a envoyé à cette guerre, & il vous a dit : Allez, faites paſſer au fil de l'épée tous ces criminels d'Amalécites ; faites-leur une guerre ſanglante & ſans miſéricorde, n'épargnez perſonne. Pourquoi donc n'avez-vous pas écouté la voix du Seigneur ? Pourquoi l'amour du butin vous a-t il aveuglé, pour pécher devant votre Dieu ? Saül, pour s'excuſer, répondit à Samuël : Et n'ai-je pas exécuté de point en point tous les ordres du Seigneur ? N'ai je pas ſuivi la voie qu'il m'a marquée ? J'ai amené Agag, Roi d'Amalec, & j'ai exterminé les Amalécites. Il eſt vrai que le peuple a pris du butin, des bœufs & des brebis, comme les prémices de ce qui a été gagné ſur l'ennemi ; mais c'eſt pour les immoler au Seigneur notre Dieu ſur ſon Autel à Galgal.

An. du M. 2930. Avant J. C. 1070. Avant l'Ere vulgaire 1074.

Reproches que Samuël fait à Saül ſur ſa déſobéiſſance aux ordres de Dieu.

Samuël répondit : Sont-ce des holocauſtes & des victimes que le Seigneur demande ? Ne demande-t-il pas plutôt qu'on obéiſſe à ſa voix ? L'obéiſſance vaut mieux que les victimes ; il préfère la ſoumiſſion à ſes ordres, aux ſacrifices qu'on lui offre des animaux les plus gras. La déſobéiſſance eſt devant lui comme le crime de magie, & la réſiſtance à ſes ordres eſt comme l'idolâtrie. Comme vous avez rejeté la parole du Seigneur, le Seigneur vous a rejeté, & il ne veut plus que vous ſoyez Roi. Saül effrayé par ces paroles, dit à Samuël : J'ai péché, en déſobéiſſant à la parole du Seigneur, & à ce que vous m'aviez dit ; j'ai eu trop de complaiſance pour le peuple, & trop de ménagement pour ne lui pas déplaire ; mais excuſez, je vous prie ; mon péché, obtenez-m'en le pardon, & venez avec moi à Galgal, afin que nous adorions enſemble le Seigneur. Samuël lui dit : Je n'irai point ; parce le Seigneur vous a rejeté à cauſe de votre déſobéiſſance, & qu'il ne veut plus que vous ſoyiez

Ch. XLIX. Saül eſt réprouvé du Seigneur, à cauſe de ſa déſobéiſſance.

An. du M. 2930. Avant J. C. 1070. Avant l'Ere vulgaire 1074.

Roi. Et comme Samuël ſe tournoit pour s'en aller, Saül le prit par le haut de ſon manteau, qui ſe déchira dans le mouvement que fit Samuël. Alors ce Prophète lui dit : C'eſt ainſi que le Seigneur arrachera d'entre vos mains le Royaume d'Iſraël, pour le donner à un autre qui vaudra mieux que vous : le Dieu tout-puiſſant, le Dieu des victoires ne mentira pas ; & il ne ſe rétractera pas ; parce qu'il n'eſt point homme pour mentir, & pour ſe repentir. Saül lui dit : J'avoue que j'ai péché ; mais honorez-moi devant les Anciens de mon peuple, & devant Iſraël, & venez avec moi adorer le Seigneur votre Dieu dans l'aſſemblée de mon peuple.

Samuël vaincu par les inſtances de Saül, le ſuivit, & revint au camp de Galgala, & Saül offrit ſes ſacrifices au Seigneur. Alors le Prophète dit : Amenez-moi Agag, Roi d'Amalec ; & on lui préſenta Agag, qui étoit fort délicat, fort gras, & tout tremblant. Ce malheureux Prince dit : Faut-il qu'une mort amère me ſépare de tout ce que j'aime ! Samuël lui dit : De même que votre épée a ravi les enfans à tant de mères, ainſi votre mère parmi les femmes ſera aujourd'hui ſans enfans. En même temps il le coupa en pièces devant le Seigneur à Galgal. Après cela Samuël s'en retourna à Ramatha, & Saül à Gabaa. Depuis ce jour-là Samuël ne vit plus Saül juſqu'à ſa mort ; du moins il n'eut plus de commerce & d'habitude avec lui, mais il conſerva toujours pour lui un fond de tendreſſe, qui lui faiſoit ſans ceſſe pleurer ſon malheur ; parce que le Seigneur ſe repentoit de l'avoir établi Roi ſur Iſraël.

Ch. L. Samuël eſt envoyé à Bethléem pour ſacrer David Roi d'Iſraël.

Quelques années après, le Seigneur dit à Samuël [1] : Juſqu'à quand pleurerez-vous Saül, puiſque je l'ai rejeté, & que je ne veux plus qu'il règne ſur mon peuple ? Empliſſez d'huile votre vaſe, & allez à Bethléem vers le vieillard Iſaï ; car je me ſuis choiſi un Roi d'entre ſes enfans. Samuël répondit : Comment irai-je ? Saül l'apprendra, & il me fera mourir. Le Seigneur lui dit : Prenez avec vous un veau, & vous direz : Je ſuis venu ſacrifier au Seigneur. Vous ferez votre ſacrifice, vous inviterez Iſaï au feſtin de votre victime, & là je vous ferai connoître ma volonté, & vous ſacrerez celui que je vous déſignerai. Samuël exécuta les ordres du Seigneur ; il alla à Bethléem. Les Anciens de la

(1) 1. *Reg.* XVI.

Ville en furent ſurpris, ils vinrent au-devant de lui, & lui demandèrent ſi tout alloit bien. Il leur répondit : Fort bien. Je viens ici pour ſacrifier au Seigneur ; purifiez-vous, & venez avec moi, afin que vous ayez part à mon ſacrifice. Il dit en particulier à Iſaï de s'y trouver avec ſes fils. On a déjà pu remarquer en plus d'un endroit, que l'on ſacrifioit alors aſſez ſouvent hors du Tabernacle, parce que le lieu de la demeure du Seigneur n'étoit point encore fixé.

Au du M. 2930. Avant J. C. 1070. Avant l'Ere vulgaire 1074.

Lorſqu'Iſaï fut entré dans la ſalle avec ſes fils, Samuël conſulta intérieurement le Seigneur ; & en voyant Eliab, qui étoit un grand jeune homme bien fait, il dit : Eſt-ce ici celui que le Seigneur a choiſi pour ſon Oint ? Le Seigneur répondit à Samuël : N'ayez égard ni à ſa bonne mine, ni à ſa taille avantageuſe, parce que je ne l'ai point choiſi, & que je ne juge pas des choſes ni des perſonnes par ce qui en paroît aux yeux des hommes ; car l'homme ne voit que par les dehors, mais le Seigneur connoît le fond du cœur. Iſaï préſenta enſuite Abinadab à Samuël, & Samuël lui dit : Ce n'eſt point-là non plus celui que le Seigneur a choiſi. Après lui, il fit venir Samaa, & Samuël lui dit : Le Seigneur n'a point encore choiſi celui-là. Iſaï fit donc venir ſes ſept fils tout-à-la-fois devant Samuël, & le Prophète dit : Dieu n'en a choiſi aucun de ceux-ci. Il ajouta : Sont-ce là tous vos enfans ? Il en reſte encore un petit, qui garde nos troupeaux, répondit Iſaï. Envoyez-le querir, dit Samuël, car nous ne nous mettrons pas à table qu'il ne ſoit venu. On fit venir David, & il parut devant Samuël ; or c'étoit un jeune homme rubicond, & tout-à-fait beau & bienfait. Le Seigneur dit intérieurement à Samuël : Oignez-le préſentement ; car c'eſt celui-là. Samuël prit une corne pleine d'huile, & il ſacra David au milieu de ſes frères ; & depuis ce jour l'Eſprit du Seigneur ſe repoſa ſur David. Après cela Samuël fit un feſtin aux Anciens de Bethléem, & puis s'en retourna à Ramatha.

En ce même temps l'Eſprit du Seigneur ſe retira de Saül, & Dieu permit qu'il fût agité par un mauvais eſprit. Alors les Officiers de Saül lui dirent : Vous voyez que Dieu a permis que vous ſoyiez affligé par un mauvais eſprit ; s'il plaît au Roi notre Seigneur, vos ſerviteurs chercheront un homme qui ſache toucher la harpe, afin qu'il en joue en votre préſence, lorſque le mauvais eſprit fera ſen-

L'Eſprit de Dieu ſe retire de Saül, & le mauvais eſprit le ſaiſit.

tir ſon impreſſion, & que vous en receviez du ſoulagement. On croit que cette maladie de Saül étoit cauſée par une humeur mélancolique, dont on attribuoit les mauvais effets au démon, & dont le démon ſe ſervoit réellement pour ſe ſaiſir de Saül, & pour le tourmenter. Or la muſique & le ſon des inſtrumens, en tant qu'ils diſſipent la mélancolie, & qu'ils inſpirent la joie, ſont des remèdes puiſſans contre ce mal, & indirectement contre les obſeſſions du démon.

An du M. 2941. Avant J. C. 1059. Avant l'Ere vulgaire 1063.

Saül fit donc chercher un homme propre à ſon deſſein; & on lui donna avis qu'il y avoit à Bethléem parmi les enfans d'Iſaï un jeune homme vaillant, ſage & diſcret, d'une mine avantageuſe, & viſiblement favoriſé du Seigneur, & ſur tout très-habile à jouer des inſtrumens. Saül l'envoya donc demander à Iſaï. Ce bon vieillard auſſitôt chargea un âne de pain, de vin & d'un chevreau, & l'envoya à Saül par les mains de David, afin que ſon fils ne parût pas les mains vides devant ſon Roi; ce qui auroit été une incivilité, comme on l'a déjà remarqué, ſelon les mœurs de ce temps-là. Saül reçut fort bien David, il le prit en affection, & lui donna la charge d'Ecuyer, c'eſt-à-dire que David portoit les armes de Saül, lorſqu'il alloit à la guerre, ou lorſqu'il paroiſſoit armé; & le Roi fit dire à Iſaï: Que David votre fils demeure auprès de ma perſonne, parce qu'il a trouvé grâce devant mes yeux. Toutes les fois donc que Saül étoit ſaiſi du mauvais eſprit, David jouoit de la harpe devant lui, & il en étoit ſoulagé.

Ch. LI. Guerre des Philiſtins contre les Iſraélites.

Environ deux ans après ce qu'on vient de dire, les Philiſtins aſſemblèrent toutes leurs troupes pour combattre Iſraël (1). Ils ſe campèrent entre Soco & Azéca, ſur les confins de Dommin. Saül de ſon côté avec l'armée d'Iſraël, vint ſe camper dans la vallée du Térébinthe. Ces lieux ſont au Midi de Jéruſalem & de Bethléem, ayant Maſpha à l'Orient, & Macéda au Midi. Les deux armées ſe rangèrent en bataille, & chacune occupa la hauteur qui étoit à ſon avantage; enſorte qu'il y avoit une vallée entre elles: & comme on étoit en préſence, attendant qu'on donnât le ſignal pour commencer le combat, il ſortit du camp des Philiſtins un géant nommé Goliath, natif de Geth, qui avoit ſix coudées & une palme de haut, c'eſt-à-dire environ douze

(1) 1. *Reg.* XVII.

pieds & demi : il avoit en tête un caſque d'airain, & étoit revêtu d'une cuiraſſe à écailles, qui peſoit cinq mille Sicles d'airain, c'eſt-à-dire cent cinquante-ſix livres & un quart, en prenant le Sicle à demi-once, & la livre à ſeize onces. Il avoit ſur les jambes une lame d'airain, qui lui couvroit tout le devant de la jambe, depuis le genou juſqu'aux pieds. Un bouclier auſſi d'airain lui couvroit les épaules ; car c'eſt ainſi que les anciens portoient les boucliers hors du combat. Le bois de ſa lance étoit gros comme le joug des tiſſerands, c'eſt à-dire comme ce gros bois, autour duquel ils enveloppent le fil, ou la toile. Le fer de ſa lance peſoit ſix cents Sicles, c'eſt-à-dire près de vingt livres.

AN DU M. 2941. Avant J. C. 1058 Avant l'Ere vulgaire 1062.

Cet homme vint donc ſe préſenter entre les deux armées, précédé de ſon Ecuyer, qui portoit ſon bouclier, & il crioit aux bataillons d'Iſraël : Pourquoi êtes-vous venus ici ? N'eſt-ce pas pour combattre ? Ne ſuis-je pas Philiſtin, & vous ſerviteurs de Saül ? Choiſiſſez un homme d'entre vous, & qu'il vienne ſe battre ſeul à ſeul contre moi ; & s'il oſe en venir aux mains avec moi, & qu'il m'ôte la vie, nous vous ſerons aſſujettis ; ſi j'ai l'avantage ſur lui, & que je le tue, nous vous dominerons, & vous nous demeurerez ſoumis. Goliath retournoit enſuite dans le camp des Philiſtins, & il ſe vantoit inſolemment, en diſant : J'ai défié aujourd'hui toute l'armée d'Iſraël, & je leur ai demandé un homme pour venir combattre contre moi ; mais nul n'a oſé paroître.

Goliath défie toute l'armée d'Iſraël.

Toute l'armée d'Iſraël étoit ſaiſie de crainte & d'étonnement à la vue de cet homme monſtrueux, & Saül avoit une eſpèce de confuſion de ne trouver perſonne à lui oppoſer. Cependant ce Philiſtin ſe préſentoit entre les deux armées tous les jours au matin & au ſoir, & cela durant quarante jours. Or Iſaï de Bethléem, dont on a parlé ci-devant, avoit trois de ſes fils dans l'armée de Saül. David qui étoit le plus jeune de tous, étoit revenu de la Cour de Saül depuis aſſez long-temps, en la maiſon de ſon père, & il continuoit à paître ſes troupeaux comme auparavant. Iſaï dit donc à David : Prenez pour vos frères une meſure de farine d'orge, & ces dix pains, & courez juſqu'au camp pour les leur porter. Prenez auſſi ces dix fromages frais pour l'Officier qui commande vos frères, & ſachez comment ils ſe portent, & dans quelle compagnie ils ſont. David ayant laiſſé à un homme le ſoin de ſon troupeau, partit de grand ma-

David eſt envoyé au camp de Saül.

tin, & alla à l'armée, comme ſon père le lui avoit commandé. Lorſqu'il arriva, les deux armées étoient en préſence pour livrer la bataille, & on entendoit déjà les cris des gens de guerre qui s'animoient au combat. David laiſſa ce qu'il avoit apporté en la garde d'un homme qui étoit au bagage, courut au milieu du combat, & s'informa de la ſanté de ſes frères, & de l'état où ils étoient.

An du M. 2942. Avant J. C. 1058. Avant l'Ere vulgaire. 1062.

David ſe vante de combattre contre Goliath.

Comme il parloit encore, Goliath ſortit du milieu des rangs des Philiſtins, & commença à défier les Iſraélites, comme il avoit accoutumé de faire. David entendit toutes ces bravades, & les ſoldats de Saül ſe retirèrent précipitamment dès qu'ils l'aperçurent. David s'informant de ce que c'étoit, on lui dit que cet homme venoit pour inſulter Iſraël, & que s'il ſe trouvoit un homme qui le pût mettre à mort, le Roi le combleroit de richeſſes, & lui donneroit ſa fille en mariage, & exempteroit de tribut la maiſon de ſon père dans Iſraël. David en parla à plus d'une perſonne, & il diſoit: Que donnera-t-on à celui qui tuera ce Philiſtin, & qui vengera l'opprobre d'Iſraël? Car qui eſt cet incirconcis, pour oſer inſulter ainſi à l'armée d'Iſraël? Eliad ſon frère aîné l'ayant ainſi entendu parler avec d'autres, ſe mit en colère contre lui, & lui dit: Pourquoi êtes-vous venu, & pourquoi avez-vous abandonné dans le déſert ce peu de brebis? Je ſais quelle eſt votre préſomption & votre orgueil, & que vous n'êtes venu ici que pour voir le combat. David lui dit: Qu'ai-je fait? N'eſt-ce pas une parole? N'eſt-il pas permis de parler? Il ſe détourna un peu, & tint les mêmes diſcours à quelques autres, de manière que la choſe fut rapportée à Saül. Ce prince le fit venir devant lui, & David lui dit: Que perſonne ne s'épouvante des menaces du Philiſtin. Votre ſerviteur eſt prêt à l'aller combattre.

Saül lui dit: Vous ne ſauriez réſiſter à cet homme, ni entreprendre d'en venir aux mains avec lui, parce que vous êtes jeune encore (1), & que celui-ci a toujours été à la guerre depuis ſa jeuneſſe. David répondit: Lorſque votre ſerviteur menoit paître le troupeau de ſon père, il venoit quelquefois un lion, ou un ours, qui emportoit un bélier du troupeau, & votre ſerviteur couroit après, les attaquoit, leur arrachoit la proie d'entre les dents, & lorſqu'ils ſe jetoient ſur

(1) David pouvoit avoir vingt-deux ou vingt-trois ans.

moi, je les prenois à la gorge, je les étranglois & je les tuois. C'eſt ainſi que votre ſerviteur a tué un lion & un ours, & il en ſera autant de ce Philiſtin incirconcis. J'irai de ce pas, & je ferai ceſſer l'opprobre du peuple. Car qui eſt ce Philiſtin incirconcis, pour oſer maudire l'armée du Dieu vivant? Le Seigneur qui m'a délivré des griffes du lion & de la gueule de l'ours, me délivrera encore de la main de ce Philiſtin.

AN. DU M. 2942. Avant J. C. 1058. Avant l'Ere vulgaire 1062.

Saül charmé de l'ardeur & du courage de ce jeune ſoldat, le combla de bénédictions, & le revêtit de ſes propres armes. Il lui mit ſur la tête un caſque d'airain, & l'arma d'une cuiraſſe, & David s'étant mis une épée au côté, commença à eſſayer s'il pourroit marcher avec ces armes. Mais comme il n'y étoit point accoutumé, il rendit les armes au Roi, & dit qu'il ne pouvoit combattre armé de cette ſorte. Saül, quoiqu'il l'eût vu autrefois jouer de la harpe auprès de lui, & qu'il l'eût même fait ſon Ecuyer, ne le reconnut point alors, & il demanda à Abner qui il étoit. Abner lui répondit, qu'il ne le connoiſſoit point; & le Roi lui dit de s'enquérir de qui il étoit fils.

Cependant David ayant pris le bâton qu'il avoit accoutumé de porter, choiſit dans le torrent cinq pierres bien polies, les mit dans ſa paneterie, & tenant à la main ſa fronde, il marcha hardiment contre le Philiſtin. Goliath s'avança auſſitôt, ayant devant lui celui qui portoit ſon bouclier; & lorſqu'il s'approcha de David, & qu'il eût vu que c'étoit un jeune homme vermeil & fort bienfait, il le mépriſa, & lui dit: Suis-je donc un chien pour que tu viennes à moi avec un bâton? Et l'ayant maudit au nom de ſes Dieux, il s'aſſit, & ajouta: Viens à moi, & je donnerai ta chair à manger aux oiſeaux du ciel, & aux bêtes de la terre. Mais David lui dit: Tu viens à moi avec l'épée, la lance, & le bouclier, & moi je viens à toi au nom du Seigneur des armées, du Dieu des troupes d'Iſraël, auxquelles tu as inſulté aujourd'hui. Le Seigneur te livrera entre mes mains, je te couperai la tête, & je donnerai les corps morts des Philiſtins aux oiſeaux du ciel, & aux bêtes de la terre; afin que tout le monde ſache qu'il y a un Dieu dans Iſraël, & que toute cette multitude qui nous regarde, apprenne que ce n'eſt ni par l'épée, ni par la lance que le Seigneur donne la victoire, mais qu'il eſt ſeul l'arbitre de la guerre, & maître du ſort des armes.

An du M. 2942. Avant J. C. 1058. Avant l'Ere vulgaire 1062.

En même temps le Philiſtin ſe leva, & marcha contre David. Mais lorſqu'il fut à portée, David ſe hâta, mit une pierre dans ſa fronde, courut contre lui, & lui lança avec ſa fronde cette pierre dans le front, avec telle roideur, qu'elle lui caſſa le crâne, s'enfonça dans ſa tête, & le renverſa le viſage contre terre; auſſitôt David courut ſur lui, & comme il n'avoit point d'épée, il ſe jeta ſur le Philiſtin, tira ſon épée du fourreau, & acheva de lui ôter la vie en lui coupant la tête. Ainſi il remporta la victoire ſur ce géant avec une fronde & une pierre.

Goliath eſt terraſſé, & tué par David.

Les Philiſtins voyant que celui qui faiſoit toute la force de leur armée étoit ainſi renverſé, commencèrent à s'enfuir, & les Iſraélites élevant un grand cri, les pourſuivirent juſques dans leur pays, & juſqu'aux Villes de Saraa, de Geth & d'Accaron. Après avoir pourſuivi les fuyards, l'armée d'Iſraël revint au camp des Philiſtins, & le pilla. David retint l'épée de Goliath, & la dépoſa enſuite dans le Tabernacle du Seigneur, comme une marque qu'il reconnoiſſoit le Seigneur comme l'unique cauſe de ſa victoire. Il prit auſſi la tête de Goliath, & la portant dans ſes mains, il s'en retourna avec le Roi à Gabaa, comblé de gloire. Les femmes & les filles ſortant des Villes & des Bourgades, venoient au devant de l'armée, & chantoient en danſant : Saül en a tué mille, & David en a tué dix mille. Ces paroles donnèrent de la jalouſie à Saül, & lorſqu'après le retour de l'armée, Abner l'eut préſenté au Roi, ayant encore la tête du Philiſtin à la main, Saül lui demanda de quelle famille il étoit; & David lui répondit qu'il étoit fils de ſon ſerviteur Iſaï de Bethléem. Saül ne répliqua rien, & ne parla point de lui donner ce qu'il avoit promis à celui qui tueroit Goliath.

Ch. LII. Amitié de Jonathas avec David.

Jonathas fils de Saül (1), Prince d'un excellent naturel, & d'une grande valeur, n'eut pas plutôt connu David, qu'il s'attacha à lui, & qu'il l'aima comme lui-même : ils ſe jurèrent réciproquement une amitié éternelle, & Jonathas ſe dépouillant de ſes habits, juſqu'à la tunique, & de toutes ſes armes, juſqu'à ſon épée, ſon arc & ſon baudrier, il en revêtit David. Saül ne permit plus depuis ce temps que David s'en retournât à Bethléem; il voulut l'avoir auprès de lui; il lui donna le commandement de quelques troupes, &

(1) 1. *Reg.* XVII.

l'envoya à diverſes expéditions dont il s'acquittoit toujours avec beaucoup de conduite & de prudence ; de ſorte qu'il étoit très-aimé du peuple, & ſur-tout des Officiers de Saül. AN DU M. 2942. Avant J. C. 1058. Avant l'Ere vulgaire 1062.

Mais ce Prince ne le voyoit pas de bon œil, depuis ce qui s'étoit paſſé au retour du combat, où l'on avoit paru lui préférer David. Dès le lendemain de la bataille, l'eſprit malin ſe ſaiſit de Saül, & il étoit au milieu de ſa maiſon comme un homme tranſporté. David jouoit de la harpe devant lui, pour diſſiper ſa noire mélancolie. Et Saül ayant une lance à la main, la pouſſa contre David, dans le deſſein de le percer contre la muraille; mais David ſe détourna, & évita le coup par deux fois.

Année incertaine. Saül cherche à faire périr David par la main des Philiſtins.

Saül lui fit encore reſſentir dans d'autres occaſions les effets de ſon animoſité & de ſa jalouſie. Il n'oublia rien pour le faire périr, ſous le prétexte ſpécieux de lui procurer de la gloire. Il l'établit à la tête de mille hommes, & il l'expoſa aux entrepriſes les plus périlleuſes. Mais le Seigneur le favoriſoit en tout, & il ſe diſtingua toujours également par ſa valeur & par ſa conduite. Il s'acquit l'eſtime & l'affection de tout Iſraël, & principalement des troupes qu'il conduiſoit à la guerre. Tout cela ne faiſoit qu'augmenter le chagrin de Saül contre lui. Ce Prince lui dit un jour : Vous voyez Mérobe ma fille aînée, c'eſt elle que je vous deſtine en mariage ; ſoyez toujours ſeulement brave, & ſoutenez les guerres du Seigneur. Mais en même temps il diſoit en lui-même : Je ne veux point le faire mourir par moi-même, je veux qu'il meure par la main des Philiſtins. David répondit au Roi : Que ſuis-je moi, qu'ai-je fait, quelle eſt la maiſon de mon père dans Iſraël, pour oſer ſeulement penſer à devenir le gendre du Roi ? Mais le temps étant venu que Mérobe devoit être donnée à David, Saül la donna à Adriel de Molath.

David épouſe Michol, fille de Saül.

Michol ſeconde fille de Saül, avoit de l'inclination pour David, ce qui ayant été rapporté à Saül, il en fut bien-aiſe, & il diſoit en lui-même : Je la donnerai à David, afin qu'elle ſoit la cauſe de ſa ruine, & que je le faſſe enfin tomber entre les mains des Philiſtins. Saül parla donc à David, & lui dit : Je veux vous donner Michol ma fille en mariage ; & en même temps il lui fit dire ſous main que le Roi le vouloit combler d'honneurs, & que c'étoit à lui à mériter les bonnes grâces du Roi par quelque ſervice important. David répondit toujours avec modeſtie, qu'il n'avoit garde de penſer

Année incertaine.

à devenir gendre du Roi, qu'il étoit pauvre, & d'une famille qui n'étoit nullement puiſſante dans le pays. Tout cela fut d'abord rapporté au Roi, qui fit dire à David : Le Roi n'a point beſoin de douaire pour ſa fille ; il ne vous demande pour cela que cent prépuces de Philiſtins, afin qu'il ſoit vengé de ſes ennemis. Mais le deſſein de Saül étoit de le faire périr par le glaive des Philiſtins. David ayant donc agréé la propoſition qu'on lui faiſoit de la part du Roi, ſe mit en campagne quelques jours après avec les gens qu'il commandoit, & ayant tué deux cents Philiſtins, il en apporta les prépuces, qu'il donna par compte au Roi ; & Saül lui accorda ſa fille Michol en mariage. Michol avoit pour David une très-grande affection : mais la haine de Saül contre lui, & ſa défiance s'augmentoient tous les jours de plus en plus.

Les Philiſtins, apparemment pour ſe venger de l'outrage que David leur avoit fait, en tuant deux cents hommes de leur Nation, ſe mirent en campagne, & entrèrent ſur les terres d'Iſraël ; mais David ſe ſignala dans cette guerre par-deſſus tous les Officiers de Saül, & ſon nom devint très-célèbre dans le pays.

CH. LIII. Entrepriſe de Saül contre la vie de David.

Saül voyant que tout ce qu'il avoit entrepris contre David, n'avoit point réuſſi comme il le ſouhaitoit (1), voulut engager ſes Officiers à entrer dans ſon injuſte deſſein, & à chercher le moyen de le tuer. Mais Jonathas, qui, comme on l'a vu, avoit accordé ſon amitié à David, lui en vint donner avis ; il lui dit de ſe tenir ſur ſes gardes, parce que le lendemain au matin on devoit attenter à ſa vie ; qu'il s'en allât aux champs, & que pendant ce temps il parleroit au Roi ſon père en ſa faveur, & qu'enſuite il lui feroit ſavoir ce que Saül auroit répondu. Jonathas parla donc en faveur de David, & il dit à Saül : Seigneur, ne péchez point contre David votre ſerviteur, puiſqu'il n'a rien fait contre vous, & qu'au contraire il ne ceſſe de vous rendre des ſervices très-importans. Il a expoſé ſa vie aux plus grands dangers, il a tué le Philiſtin Goliath, & le Seigneur a ſauvé par ſon moyen tout Iſraël d'une manière miraculeuſe ; vous-même l'avez vu, & en avez eu de la joie. Pourquoi donc vouloir à préſent répandre ſon ſang innocent, & vous attirer le reproche de ſa mort ? Saül touché de ces raiſons, lui jura qu'il ne le

(1) 2. *Reg.* XIX.

feroit point mourir. Jonathas fit donc revenir David, lui raconta ce qui s'étoit paſſé, le préſenta à Saül, & David demeura à la Cour comme auparavant. An du M. 2943. Avant J. C. 1057. Avant l'Ere vulgaire 1061.

Peu de temps après la guerre recommença entre les Iſraélites & les Philiſtins. David marcha contre les ennemis, en tailla en pièces un grand nombre, & mit le reſte en fuite. Mais tout cela au lieu de guérir l'eſprit de Saül, ne fit que l'aigrir & l'irriter davantage. Saül tomba dans une noire mélancolie, & le mauvais eſprit ſe ſervant des diſpoſitions de ſes humeurs, le ſaiſit de nouveau, & l'agita comme auparavant. David prit ſa harpe, & en joua en ſa préſence, pour eſſayer de le ſoulager : mais Saül qui tenoit ſa lance à la main, la pouſſa contre lui pour le percer. David s'en aperçut, ſe détourna, & la lance, ſans le bleſſer, donna contre la muraille ; il ſe ſauva auſſitôt, & fut garanti pour cette nuit-là.

Saül eſſaye de tuer David d'un coup de lance.

Mais Saül fâché d'avoir manqué ſon coup, envoya ſes gardes autour de la maiſon de David, pour s'aſſurer de lui, & le tuer le lendemain dès le matin. Michol informée du deſſein de ſon père, en avertit David, & le deſcendit en bas par une fenêtre. Ainſi David évita encore ce danger. Michol prit enſuite une ſtatue, qu'elle fit apparemment à la hâte, avec des habits & des linges, & la coucha dans le lit de David ; elle mit à la tête de cette ſtatue une peau de chèvre avec ſon poil, pour repréſenter les cheveux, & couvrit le corps avec les couvertures du lit.

Saül ayant donc donné ordre à ſes Archers de l'aller ſaiſir dès le matin, on leur dit qu'il étoit malade : il en envoya d'autres, avec ordre de le voir, & il leur dit : Apportez-le-moi dans ſon lit, afin qu'il meure en ma préſence. Ces gens étant allés, ne trouvèrent ſur le lit qu'une ſtatue, qui avoit à ſa tête une peau de chèvre avec ſon poil. Saül fit des reproches à Michol de ce qu'elle avoit laiſſé échapper ſon ennemi : mais elle dit que David l'avoit menacée de la tuer, ſi elle ne le laiſſoit aller. C'étoit un menſonge officieux de Michol, qu'on ne peut entièrement excuſer de péché.

David ſe retire près de Samuël. Saül l'y pourſuit, & eſt ſaiſi de l'eſprit de Prophétie.

David s'étant ainſi heureuſement tiré du danger, vint trouver Samuël à Ramatha, & lui raconta de quelle manière Saül en avoit uſé envers lui. Samuël le conduiſit à Najoth, à la campagne près de Ramatha ; peut-être afin qu'il demeurât plus inconnu & plus en ſureté que dans la Ville.

An. du M. 2944. Avant J. C. 1056. Avant l'Ere vulgaire 1060.

Saül en fut bientôt averti. Il envoya du monde pour arrêter David : mais les Archers qu'il avoit envoyés, ayant vu une troupe de Prophètes qui prophétiſoient à Najoth, & Samuël qui préſidoit au milieu d'eux, furent ſaiſis eux-mêmes de l'eſprit du Seigneur, & commencèrent à prophétiſer comme les autres. Saül en ayant eu avis, y en envoya d'autres, qui prophétisèrent auſſi comme les premiers : il en envoya une troiſième troupe, qui prophétiſa encore. Enfin entrant en colère, il y alla lui-même, & s'étant informé où étoient Samuël & David, il fut ſaiſi de l'Eſprit du Seigneur, & il prophétiſoit pendant tout le chemin, juſqu'à ce qu'il fut arrivé à Najoth près de Ramatha ; & y étant arrivé, il ſe dépouilla de ſes habits, prophétiſa avec les autres en préſence de Samuël, & demeura nu par terre pendant tout le jour & toute la nuit : ce qui confirma le proverbe qu'on avoit dit dès la première fois qu'il avoit prophétiſé (1) : Saül eſt-il donc auſſi devenu Prophète ?

Ch. LIV. David découvre à Jonathas la mauvaiſe diſpoſition de Saül envers lui.

Pendant ce temps-là David eut le loiſir de ſe ſauver de Najoth, & de venir trouver Jonathas à Gabaa (2) ; il lui dit : Qu'ai-je donc fait ? Quel eſt mon crime ? En quoi ai-je offenſé le Roi votre père, pour l'obliger à vouloir ainſi m'ôter la vie ? Jonathas lui dit : Non, vous ne mourrez point ; car mon père ne fait rien ſans m'en parler. Seroit-ce là la ſeule choſe qu'il voudroit faire à mon inſçu ? Non, ne craignez rien. Et il lui fit avec ſerment de nouvelles proteſtations d'amitié. Mais David lui dit : Le Roi votre père ſait très-bien que j'ai l'honneur d'être dans vos bonnes grâces ; c'eſt pourquoi il aura dit en lui-même : Il ne faut point que Jonathas ſache ceci, afin qu'il ne s'en afflige point ; mais je vous jure par le Seigneur & par votre vie, qu'il n'y a, pour ainſi dire, qu'un point entre ma vie & ma mort. Jonathas lui dit : Voyez ce que vous déſirez que je faſſe ; je ferai tout ce que vous me direz. David répondit : C'eſt demain le premier jour du mois, & j'ai accoutumé d'être à table auprès du Roi ; trouvez bon que je me tienne caché dans la campagne pendant ces trois jours, ſavoir le premier jour du mois, le ſecond, qui eſt le jour du Sabbat, & le troiſième vous me donnerez avis de tout. Si votre père me demande, vous lui répondrez : David m'a prié de trou-

(1) 1. *Reg.* x. 11. (2) 1. *Reg.* xx.

ver bon qu'il fît promptement un tour à Bethléem, pour y voir ſa famille, & pour y aſſiſter à un ſacrifice ſolennel qui s'y fait pour toute ſa Tribu. Si le Roi dit : A la bonne heure ; il n'y a rien à craindre pour votre ſerviteur : mais s'il ſe met en colère, ſoyez certain que ma perte eſt réſolue. Il ajouta : J'attends de vous cette grâce. Que ſi je ſuis coupable de quelque choſe, ôtez-moi vous-même la vie, & ne m'expoſez point à la violence de votre père.

An du M. 2944. Avant J. C. 1056. Avant l'Ere vulgaire 1060.

Jonathas lui répondit : A Dieu ne plaiſe que cela arrive ; aſſurez-vous que ſi je découvre que mon père ait réſolu de porter les choſes à l'extrémité, je vous en donnerai avis. David répliqua : Mais ſi le Roi vous donne une réponſe fâcheuſe, par qui le ſaurai-je ? Jonathas lui dit : Allons à la campagne. Et lorſqu'ils furent ſeuls, Jonathas lui promit avec ſerment de l'informer de tout ce qu'il pourroit découvrir des diſpoſitions de ſon père, ſoit en bien ou en mal, de lui ſauver la vie, & de le tirer du péril. Mais en même temps il dit à David : Promettez-moi avec ſerment que vous aurez pour moi & pour mes enfans la même bonté que j'exerce aujourd'hui envers vous. Ce que David lui promit. Car Jonathas ne doutoit point que David ne ſuccédât à Saül dans la Royauté, & on ſavoit dans Iſraël qu'il avoit été ſacré Roi par Samuël.

Alliance entre Jonathas & David.

Ces deux amis firent donc une alliance entr'eux, qui devoit s'étendre juſqu'à leurs deſcendans : & Jonathas dit à David : C'eſt demain le premier jour du mois, & après demain le jour du Sabbat ; venez donc ici le troiſième jour, qui eſt jour ouvrable, & tenez-vous auprès de la pierre nommée Ezel ; je m'y rendrai avec un ſerviteur, comme pour m'exercer à tirer de l'arc. Je tirerai vers la pierre Ezel ; & ſi je dis au ſerviteur : Allez chercher mes flèches, elles ſont en deçà de vous, ramaſſez-les ; ce ſera une marque que vous pouvez revenir ſans crainte. Que ſi au contraire je dis à mon ſerviteur : Les flèches ſont au-delà de vous, allez vîte ; c'eſt une marque que vous avez tout à craindre de la part du Roi. Après cela Jonathas & David ſe ſéparèrent : David ſe tint caché dans le champ pendant ces deux jours, & Jonathas retourna à la Ville.

Saül entre en colère contre Jonathas, à cauſe

Le lendemain, qui étoit le premier jour du mois, le Roi ſe mit à table à l'ordinaire : Saül étoit au haut de la table, Jonathas à ſa droite, & Abner à ſa gauche ; & la place de

An du M. 2944. Avant J. C. 1056. Avant l'Ere vulgaire 1060. de ſon attachement pour David.

David demeura vide. Saül ne dit rien ce premier jour, croyant que peut-être David ne ſe ſeroit pas trouvé purifié ce jour-là. Le lendemain, qui étoit jour du Sabbat, la place de David ſe trouva encore vide, & Saül dit à Jonathas: Pourquoi le fils d'Iſaï n'eſt-il pas venu manger ici ni hier, ni aujourd'hui? Jonathas lui dit: il m'a prié avec inſtance de lui permettre d'aller à Bethléem; parce qu'un de ſes frères l'eſt venu inviter à un ſacrifice ſolennel, que l'on offre dans cette Ville; c'eſt pour cela qu'il n'eſt point venu manger avec le Roi. Saül entrant en une grande colère, dit à Jonathas: Fils de femme proſtituée, eſt-ce que j'ignore que tu es l'ami du fils d'Iſaï, à ta honte, & à la honte de ton infame mère? Car tant qu'il vivra, tu ne ſeras jamais en ſureté, ni toi, ni ton Royaume. Envoie donc vîte le chercher, & amène-le-moi; car il faut qu'il meure. Jonathas reprit: Mais qu'a-t-il fait? Pourquoi le faire mourir? Saül, ſans lui répondre, prit ſa lance pour l'en percer. Jonathas ſe leva de table, & ſe retira ſans manger. Alors il reconnut qu'il n'y avoit aucune eſpérance de faire revenir Saül de la réſolution qu'il avoit priſe de faire périr David.

Le lendemain de très-grand matin Jonathas ſe rendit dans le champ au lieu marqué, & il dit au garçon qui l'accompagnoit: Allez, rapportez-moi les flèches que je tire. En même temps il tira une flèche, & comme le ſerviteur couroit pour la chercher, il en tira une autre, & il cria: Elle eſt plus loin, allez vîte. C'étoit le ſignal dont il étoit convenu avec David, pour lui marquer qu'il devoit s'en aller, & que Saül étoit réſolu de le perdre. L'enfant ayant ramaſſé les flèches, les rapporta à Jonathas, ſans rien comprendre à ce qui ſe faiſoit: car il n'y avoit que Jonathas & David qui le ſuſſent. Alors Jonathas dit à ſon ſerviteur de reporter ſon arc & ſes flèches à la Ville; & David vint trouver Jonathas lorſqu'il le vit ſeul. En s'approchant, il fit trois profondes révérences en s'inclinant juſqu'à terre. Jonathas l'embraſſa tendrement, & ils pleurèrent tous deux; mais David beaucoup plus. Jonathas dit à David: Allez en paix, ce que nous avons juré entre nous demeurera ferme, & le Seigneur ſera témoin de nos engagemens entre vous & moi, entre votre race & la mienne, pour toujours. Jo-

nathas s'en retourna à Gabaa, & David alla à Nobé trouver le Grand-Prêtre Achimélech (1).

CH. LV. David ſe ſauve, & va demander des vivres à Achimélech.

Achimélech fut fort ſurpris de le voir, & il lui dit: D'où vient que vous êtes ſeul & ſans ſuite? David lui dit: Le Roi m'a donné ordre de partir ſeul & ſecrétement pour une affaire preſſée, & j'ai donné rendez-vous à mes gens en tel & tel lieu. Si donc vous avez quelque choſe à manger, ne fût-ce que cinq pains, ou quoi que ce ſoit, donnez-le-moi. Achimélech répondit: Je n'ai point ici de pains ordinaires, mais ſeulement du pain ſanctifié; vous pouvez les emporter, pourvu que vos gens ſoient purs, principalement à l'égard des femmes. David répondit: A l'égard des femmes, depuis deux jours que nous ſommes partis, nous ne nous en ſommes point approchés; & lorſque nous ſommes partis mes gens & moi, nous étions purs: s'il eſt arrivé quelque choſe depuis le voyage, j'aurai ſoin qu'ils n'en uſent pas, qu'ils ne ſe ſoient purifiés. On voit bien par ce qui précède, que David ne dit point ici la vérité, & qu'il n'y avoit perſonne avec lui: mais à l'égard du reſte, il eſt vrai qu'il y avoit trois jours qu'il vivoit éloigné des femmes.

Le Grand-Prêtre lui donna donc des pains de Propoſition, que l'on avoit ôtés le jour précédent de deſſus l'Autel d'or, pour en mettre de chauds, ainſi qu'il ſe pratiquoit tous les jours de Sabbat [2]. David pria auſſi le Grand Prêtre de conſulter le Seigneur ſur le ſuccès de ſon voyage [3]; & il lui demanda s'il n'y auroit point là une épée ou une lance; parce (ajouta-t-il) que je n'ai pas eu même le loiſir de prendre mon épée & mes armes, tant l'ordre du Roi preſſoit. Achimélech lui répondit: Voilà l'épée de Goliath le Philiſtin que vous avez tué, qui eſt enveloppée dans un manteau derrière l'Ephod; ſi vous la voulez, prenez-là. David dit: Vous ne ſauriez m'en trouver une meilleure, donnez-la moi. David ſortit donc muni des pains de Propoſition, & armé de cette épée, ſe retira vers Achis Roi de Geth.

David ſe retire auprès du Roi de Geth.

Les Officiers d'Achis ayant vu David, dirent au Roi: N'eſt-ce pas ce David qui eſt comme Roi de ſon Pays? N'eſt-ce pas en ſon honneur qu'on a chanté dans les danſes publiques: Saül en a tué mille, & David dix mille? David

(1) 1. *Reg.* XXI. (2) *Levit.* XXIV. 8.
(3) 1. *Reg.* XXII. 10.

An du M. 2944. Avant J. C. 1056. Avant l'Ere vulgaire 1060.

ayant entendu ce discours, comprit qu'il avoit tout à craindre dans la Cour de ce Prince; il contrefit donc l'insensé, il crayonnoit sur les montans des portes, & sa salive découloit sur sa barbe. Alors Achis dit à ses gens: Vous voyiez bien que cet homme étoit fou, pourquoi me l'ameniez-vous? Manquions-nous de fous dans le pays, pour nous amener celui-ci, pour faire des folies en ma présence? Ainsi David échappa des mains d'Achis Roi de Geth, & se retira dans la caverne d'Odollam [1], où ses frères & toute la maison de son père le vinrent joindre, craignant le ressentiment de Saül. Tous ceux aussi qui avoient de mauvaises affaires, qui étoient accablés de dettes, ou mécontens, s'assemblèrent auprès de lui, & il se trouva à la tête d'une troupe d'environ quatre cents hommes.

David va dans le pays de Moab.

D'Odollam il alla à Maspha au-delà du Jourdain, dans le pays de Moab, & il pria le Roi de Moab de trouver bon que son père & sa mère demeurassent chez lui jusqu'à ce que ses affaires fussent terminées, & qu'il sût ce que Dieu ordonneroit de lui. Ce Prince y consentit; mais bientôt le Seigneur fit dire à David par le Prophète Gad: Ne demeurez plus dans cet endroit, & retirez-vous dans la terre de Juda. Il repassa donc le Jourdain avec ses soldats & ses parens, & vint dans la forêt de Hareth, qui n'étoit pas loin de Jérusalem. David ne fut pas plutôt dans ce pays, que Saül en fut informé. Un jour que ce Prince étoit à Gabaa, lieu de sa demeure, tenant une lance à sa main, à la manière des Rois, & environné de tous ses Officiers assis sous des arbres sur la hauteur de Gabaa; il dit à tous ceux qui étoient autour de lui: Ecoutez-moi, enfans de Benjamin, le fils d'Isaï vous donnera-t-il à tous des champs & des vignes? & vous fera-t-il tous Tribuns & Centeniers, pour avoir ainsi tous conspiré contre moi, sans qu'il y ait personne qui me donne avis de ce que fait mon ennemi? & pendant que mon fils même est lié d'une étroite amitié avec le fils d'Isaï, il n'y a pas un de vous qui soit touché de mon malheur, ni qui m'avertisse de ce qui se passe contre mon service. Mon propre fils a soulevé contre moi l'un de mes serviteurs, qui ne cesse jusqu'aujourd'hui de me tendre des piéges.

Doëg l'Iduméen, accu-

Or Doëg l'Iduméen, qui étoit ou le premier, ou un des

(1) 2. Reg. XXII.

premiers

premiers paſteurs de Saül, s'étoit trouvé à Nobé, lorſque David y vint demander des vivres & des armes à Achimélech. Ayant donc ouï parler ainſi Saül, il ſe ſouvint de ce qui étoit arrivé à Nobé, raconta à Saül ce qui s'y étoit paſſé entre David & le Grand-Prêtre. Saül envoya ſur le champ querir Achimélech, avec tous les Prêtres qui étoient à Nobé. Ils vinrent tous trouver le Roi, qui leur dit : Achimélech, pourquoi avez-vous conjuré contre moi, vous & le fils d'Iſaï ? Pourquoi lui avez-vous donné des pains & une épée ? Et pourquoi avez-vous conſulté Dieu pour lui ? Ne ſavez-vous pas qu'il s'eſt ſoulevé contre moi, & qu'il cherche tous les moyens de me perdre ? Achimélech répondit au Roi : Qui eſt celui de vos ſerviteurs qui vous ſoit plus attaché & plus fidelle que David ; lui qui a l'honneur d'être gendre du Roi, qui eſt chargé de vos ordres les plus ſecrets, & qui a tant d'autorité dans votre maiſon ? Eſt-ce d'aujourd'hui que j'ai commencé de conſulter le Seigneur pour lui ? Dieu me préſerve d'avoir eu ſeulement la penſée d'agir en cela contre votre ſervice. Je prie le Roi de ne pas concevoir un ſoupçon ſi injuſte, ni ſi déſavantageux, ni contre moi, ni contre toute la maiſon de mon père. Et pour ce qui eſt de la révolte de David, votre ſerviteur n'en a rien ſu juſqu'ici.

AN DU M. 2944. Avant J. C. 1056. Avant l'Ere vulgaire 1060.

Saül fait tuer le Grand-Prêtre Achimélech d'avoir donné des vivres & des armes à David.

Saül lui dit : Vous mourrez préſentement, Achimélech, vous & toute la maiſon de votre père. Il dit enſuite aux gardes qui l'environnoient : Jetez-vous ſur les Prêtres du Seigneur, & tuez-les ; car ils ſont d'intelligence avec David. Ils ont ſu qu'il s'enfuyoit, & ils ne m'ont point averti. Mais les Officiers du Roi n'oſèrent par reſpect porter leurs mains ſur les Prêtres du Seigneur. Le Roi ordonna donc à Doëg de les mettre à mort. Il ſe jeta ſur eux, & les tua tous, au nombre de quatre-vingt-cinq hommes, qui portoient l'éphod de lin. Saül alla enſuite à Nobé, qui étoit la demeure des Prêtres, & fit paſſer au fil de l'épée tout ce qu'il y trouva, les hommes, les femmes, les petits enfans, & juſqu'à ceux qui étoient à la mamelle, ſans épargner même les animaux.

Saül fait tuer le Grand-Prêtre Achimélech, & 85 autres.

Or l'un des fils d'Achimélech nommé Abiathar, étant échappé de ce carnage, s'enfuit vers David, & lui raconta ce que Saül venoit de faire à ſon occaſion aux Prêtres du Seigneur. David lui répondit : Je ſavois bien que Doëg

Abiathar s'enfuit vers David.

An du M. 2944. Avant J. C. 1056. Avant l'Ere vulgaire 1060.

l'Iduméen s'étant trouvé là lorſque j'y étois, ne manqueroit pas d'en avertir Saül. C'eſt moi qui ſuis coupable du ſang de toute la maiſon de votre père ; demeurez avec moi, & ne craignez rien. Si quelqu'un entreprend ſur ma vie, il entreprendra auſſi ſur la vôtre, & ſi je ſuis en ſureté, vous y ſerez auſſi.

David délivre Céïla de l'armée des Philiſtins.

En ce temps-là on vint dire à David, que les Philiſtins avoient fait une irruption dans la Ville de Céïla, entre Hébron & Eleuthéropolis, & qu'ils pilloient les aires où les Iſraélites avoient ramaſſé leurs gerbes, pour les battre [1]. Sur quoi David conſulta le Seigneur par le moyen d'Abiathar, qui avoit apporté avec lui l'Ephod, & qui faiſoit l'office de Grand-Prêtre auprès de David. Il dit donc au Seigneur : Marcherai-je contre les Philiſtins, & les pourrai-je défaire ? Le Seigneur lui dit : Allez, vous déferez les Philiſtins, & vous délivrerez Céïla [2]. David donna donc ordre à ſes gens de ſe tenir prêts pour cette entrepriſe ; mais ils lui dirent : Si nous ne ſommes pas en ſureté dans cette forêt de Haret où nous ſommes cachés, que ſera-ce ſi nous allons à Céïla attaquer les troupes des Philiſtins ? David conſulta encore le Seigneur, qui perſiſta à lui dire : Marchez hardiment à Céïla ; car je livrerai les Philiſtins entre vos mains. Il alla donc à Céïla, battit les Philiſtins, ſauva la Ville, fit un grand butin ſur les ennemis, & emmena leurs troupeaux.

Saül pourſuit David à Céïla, mais David s'enfuit, & évite ce danger.

Saül ayant appris que David étoit dans Céïla, dit : Dieu me l'a livré entre les mains ; il eſt pris, puiſqu'il eſt entré dans une Ville murée & fermée. Il commanda auſſitôt à ſes troupes de marcher contre Céïla, & d'en faire le ſiége. Mais David fut averti ſecrétement que Saül ſe préparoit à l'envelopper ; il dit donc à Abiathar, de prendre promptement l'Ephod, & de conſulter le Seigneur. Dieu d'Iſraël, dit David, votre ſerviteur vient d'apprendre que Saül vient ici pour me prendre, & qu'il menace de détruire Céïla à cauſe de moi ; cette nouvelle eſt-elle vraie ? & dois-je craindre que les habitans de Céïla ne me livrent entre les mains de Saül ? Le Seigneur répondit : Saül viendra, & les habitans de Céïla vous livreront entre ſes mains.

---

(1) 1. *Reg.* XXIII.

(2) Cet oracle fut d'un grand ſecours à David, dans l'état où il ſe trouvoit.

David ſe ſauva donc incontinent avec ſes gens au nombre d'environ ſix cents hommes, & ils alloient au haſard tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, ſans ſavoir où s'arrêter. Saül ayant ſu que David s'étoit retiré de Céïla, ne penſa plus à y aller, & donna un contre-ordre à ſes troupes. AN DU M^de 2945. Avant J. C. 1055. Avant l'Ere vulgaire 1059.

David ſachant toute la mauvaiſe volonté de Saül, n'oſa plus ſe commettre ni dans les Villes, ni en pleine campagne; mais il ſe retira dans les montagnes & dans les bois, où l'on ne pouvoit le pourſuivre avec une armée. Il demeura aſſez long-temps dans le déſert de Ziph, à huit milles d'Hebron, vers l'Orient. Jonathas fils de Saül ayant appris qu'il étoit là avec ſa troupe, vint l'y trouver, le fortifia & le conſola beaucoup en lui diſant: Ne craignez point, car Saül mon père ne pourra ni vous attaquer, ni vous ſurprendre. Vous ſerez Roi d'Iſraël; mon père lui-même en eſt perſuadé: je ſais que c'eſt le Seigneur qui vous a promis cette dignité; je ne vous demande que le ſecond rang dans votre Royaume. Ils renouvelèrent donc enſemble leur ſerment & leur alliance; & Jonathas s'en retourna ſecrétement en ſa maiſon. CH. XLVI. David dans le déſert de Ziph; Jonathas vint l'y trouver.

Pendant ce temps, ceux de Ziph vinrent trouver Saül à Gabaa, & lui dirent: Ne ſavez-vous pas que David eſt caché chez nous dans l'endroit le plus fort de la forêt, vers la colline d'Achila? Puis donc que vous déſirez l'arrêter, vous n'avez qu'à venir, & ce ſera à nous à le livrer entre les mains du Roi. Saül les combla de bénédictions, comme ſes plus fidelles ſujets, & ceux qui entroient véritablement dans ſes intérêts. Allez, leur dit-il, faites toute ſorte de diligence, cherchez-le avec tout le ſoin poſſible, conſidérez bien où il peut être, ſachez qui peut l'avoir vu; car il ſe doute que je l'obſerve, & il ſe tient fort ſur ſes gardes. Allez donc, & examinez les lieux où il a accoutumé de ſe cacher, & revenez me trouver, afin que j'aille avec vous. Quand il ſe ſeroit retiré au centre de la terre, j'irai l'y déterrer, accompagné de tout ce qu'il y a d'hommes dans Juda. Ceux de Ziph revinrent donc pour apprendre encore plus préciſément le lieu de la retraite de David. Ceux de Ziph découvrent à Saül, que David eſt dans leur canton.

Cependant David ayant eu vent du deſſein des habitans de Ziph, ſe retira beaucoup plus avant dans la partie méridionale de Juda, vers l'Arabie Pétrée. Il alla Maon, au

An du M. 2946. Avant J. C. 1054. Avant l'Ere vulgaire 1059.

Midi de la Ville de Jéſimon, ou Heſmona. Saül en étant averti, y alla auſſitôt avec toutes ſes troupes; mais David ſe retira dans une caverne creuſée dans le roc. Il n'oſa toutefois s'y renfermer; il en ſortit, & côtoyoit la montagne d'un côté, pendant que Saül la côtoyoit de l'autre. Et comme les troupes de Saül étoient en bien plus grand nombre que celles de David, celui-ci déſeſpéroit de pouvoir ſe ſauver des mains de ſes ennemis, qui l'environnoient de toutes parts. Mais en même temps il vint un meſſager, qui donna avis à Saül que les Philiſtins avoient fait une irruption dans le pays; ce qui obligea Saül à quitter ſon entrepriſe, pour aller faire tête aux Philiſtins: ainſi David fut garanti de ce danger, & on appela ce rocher, la roche de ſéparation.

David ſe retire aux environs d'Engaddi.

Peu de temps après [1], David ſe rapprocha de Jéruſalem & de Bethléem, & vint demeurer aux environs d'Engaddi, ſur la Mer-Morte. Il y avoit dans ce pays des montagnes d'un fort difficile accès, & de vaſtes cavernes, où pluſieurs perſonnes pouvoient ſe cacher. Saül fut bientôt informé de la retraite de David. Il vint avec trois mille hommes choiſis de tout Iſraël, vers Engaddi, réſolu de le trouver, fût-il caché dans les rochers les plus inacceſſibles. Comme Saül étoit dans ces montagnes, il ſe ſentit preſſé par une néceſſité naturelle, & entra dans une caverne où l'on avoit accoutumé de retirer les brebis durant la nuit, & durant les grandes chaleurs. Or David & ſes gens étoient cachés dans le fond de cette caverne. Saül qui venoit du grand jour, ne les y aperçut point: mais eux qui étoient enfermés dans ce lieu depuis long-temps, & qui étoient ſerrés dans le lieu le plus obſcur de la caverne, le diſtinguèrent aiſément. Ils dirent donc tout bas à David: Voici la plus belle occaſion que vous puiſſiez jamais avoir de vous défaire de votre ennemi; c'eſt la providence qui l'a amené ici entre vos mains. David s'avança tout doucement; mais au lieu de le frapper, il ſe contenta de lui couper le bout de ſa caſaque, qu'il avoit peut-être quittée pour un peu de temps. Et auſſitôt il ſe repentit en lui-même de ce qu'il avoit ainſi coupé le bord de l'habit de ſon Roi, croyant que c'étoit manquer au reſpect qu'il lui devoit. Ses gens ſe vouloient jeter ſur Saül; mais

(1) 1. *Reg.* xxiv.

il les arrêta, en leur remontrant que c'étoit leur Prince & leur Roi, & qu'il ne souffriroit point qu'ils portassent leurs mains sur l'Oint du Seigneur.

An du M. 2946. Avant J. C. 1054. Avant l'Ere vulgaire. 1059.

Saül étant entré dans une caverne, & David lui ayant coupé le bord de sa casaque, Saül reconnoît qu'il a tort de poursuivre ainsi David.

Saül étant sorti de la caverne sans s'être aperçu de rien, alla joindre ses gens. Mais David le suivit, en criant: Mon Seigneur, mon Roi. Saül se retourna, & David se baissant jusqu'à terre, lui dit: Pourquoi écoutez-vous les discours de ceux qui vous disent: David ne cherche que l'occasion de vous ôter la vie? Vous voyez aujourd'hui que le Seigneur vous a livré entre mes mains dans la caverne: j'ai eu la pensée & le moyen de vous tuer; mais je me suis abstenu de porter ma main sur la personne sacrée de mon Seigneur, qui est l'Oint du Seigneur. Voyez vous même, mon père, si ce n'est pas là le bord de votre casaque que je tiens dans ma main, & qu'il n'a tenu qu'à moi de vous ôter la vie, & croyez après cela que je ne suis coupable d'aucun mal contre vous. Et toutefois vous cherchez tous les moyens de me faire périr. Que le Seigneur soit Juge entre vous & moi; c'est à lui à me faire justice: mais pour moi, quoi qu'il arrive, je n'attenterai jamais contre votre personne. C'est aux impies à faire des actions impies, selon l'ancien proverbe. Ainsi Dieu me garde de porter la main sur vous. Qui poursuivez vous, ô Roi d'Israël, qui poursuivez-vous? Vous poursuivez un chien mort, & une puce. Que le Seigneur soit Juge entre vous & moi, qu'il prenne ma défense, & qu'il daigne me délivrer de vos mains.

Après que David eut cessé de parler, Saül lui dit: N'est-ce pas là votre voix que j'entends, ô mon fils David? En même temps il versa des larmes, & jeta un grand soupir, il ajouta: Vous êtes plus juste que moi; car vous ne m'avez fait que du bien, & je ne vous ai rendu que du mal; & vous venez de me donner encore une grande marque de l'affection que vous avez pour moi, puisque le Seigneur m'ayant livré entre vos mains, vous m'avez conservé la vie, car qui est celui qui ayant trouvé son ennemi à son avantage, le laisse aller sans lui faire aucun mal? Que le Seigneur récompense cette bonté que vous m'avez témoignée aujourd'hui. Et comme je sais très-certainement que vous régnerez, & que vous posséderez le Royaume d'Israël, jurez-moi par le Seigneur que vous ne détruirez point ma race après moi, & que vous ne ferez point périr mon nom de la

maiſon de mon père. David le lui jura : ainſi Saül retourna dans
An du M. 2947. Avant J. C. 1053. Avant l'Ere vulgaire. 1057. Mort de Samuël.
ſa maiſon, & David & ſes gens ſe retirèrent en des lieux plus ſûrs.

Vers ce temps-là Samuël mourut [1]. Tout Iſraël s'aſſembla pour lui rendre les derniers devoirs, & il fut enterré dans ſa maiſon, ou plutôt dans ſon jardin à Ramatha. Il avoit vecu environ quatre-vingt-dix-huit ans, dont il en avoit paſſé vingt dans le gouvernement du peuple avant l'onction de Saül. Depuis Saül, il vécut encore trente-huit ans. Il eſt loué dans l'Ecriture [2] pour ſon attachement au culte & à la Loi du Seigneur, comme un Juge irréprochable, comme un Prophète d'une fidélité reconnue, comme un homme ſuſcité de Dieu pour le ſalut & la réformation d'Iſraël.

CH. LVII. David ſe retire dans le déſert de Pharan, du Carmel d'Arabie.

David craignant que s'il demeuroit plus long-temps dans le canton de Juda il ne fût enfin livré à Saül, dont les plus belles promeſſes lui étoient toujours ſuſpectes, jugea à propos de ſe retirer au pays de Pharan, dans l'Arabie Pétrée. Or il y avoit au voiſinage dans le déſert de Maon, ſur le Carmel, un homme nommé Nabal, qui étoit extrêmement riche; mais dur, brutal, & méchant: il avoit trois mille brebis, & mille chèvres. Les gens de David, bien loin de rien prendre dans ſes troupeaux, les avoient défendus contre les voleurs. David, ayant appris que Nabal étoit venu pour tondre ſes troupeaux, crut qu'en conſidération des ſervices qu'il avoit rendus & lui & ſes gens aux paſteurs de Nabal, il obtiendroit de lui quelque ſecours dans le beſoin où il étoit alors. Il lui envoya dix jeunes hommes avec ordre de le ſaluer de ſa part, & de lui dire: Que la paix ſoit à mes frères, & à vous; que la paix ſoit dans votre maiſon, que la paix ſoit ſur tout ce que vous poſſédez. J'ai ſu que vos paſteurs, qui étoient avec nous dans le déſert, tondent vos brebis; nous ne leur avons jamais fait aucune peine; ils n'ont rien perdu de leurs troupeaux pendant tout le temps que nous avons été avec eux ſur le Carmel. Demandez-le à eux-mêmes, & ils vous le diront. Que vos ſerviteurs trouvent donc aujourd'hui grâces à vos yeux; car nous venons dans un jour de réjouiſſance; donnez à vos ſerviteurs & à David votre fils tout ce qu'il vous plaira,

(1) *Reg.* xxv. (2) *Eccli* xlvi. 16. *& ſeq.*

On ſait que les tondailles, de même que les vendanges, étoient des temps de joie, & qu'on y régaloit ſes amis & ſa famille.

An du M. 2947. Avant J. C. 1053. Avant l'Ere vulgaire 1057.

Les gens de David vinrent donc trouver Nabal, & lui dirent ces mêmes paroles de la part de David. Mais Nabal leur répondit : Qui eſt David, & qui eſt le fils d'Iſaï ? On ne voit autre choſe aujourd'hui que des ſerviteurs fugitifs. Quoi donc ? J'irai prendre mon pain & mes eaux, & la chair de mes bêtes que j'ai fait tuer pour ceux qui tondent mes brebis, & je les donnerai à des hommes que je ne connois point ? Les envoyés de David revinrent ſur leurs pas, & lui rapportèrent ce que Nabal leur avoit dit, & la manière dont il les avoit reçus. Alors David dit à ſes gens : Que chacun prenne ſes armes. C'eſt bien en vain que j'ai conſervé dans le déſert tout ce qui étoit à cet homme, ſans qu'il s'en ſoit rien perdu : puiſqu'après cela il m'outrage, & me rend le mal pour le bien, que tous les malheurs tombent ſur les ennemis de David, ſi demain au matin je laiſſe un chien vivant dans la maiſon de Nabal. Ses gens s'armèrent donc, & marchèrent vers la demeure de Nabal. Ils étoient environ quatre cents hommes, & ils avoient laiſſé deux cents hommes pour garder leur bagage.

David envoie demander quelque rafraîchiſſement à Nabal.

Alors un des ſerviteurs de Nabal dit à Abigaïl ſa femme, qui étoit d'un caractère tout différent de ſon mari ; ſpirituelle, prudente, douce & fort bienfaite : David vient d'envoyer du déſert quelqu'un de ſes gens pour faire un compliment à notre maître, mais il les a rebutés & renvoyés avec rudeſſe. Ces gens-là nous ont été très-utiles ; ils ne nous ont fait aucun tort, & tout le temps que nous avons été avec eux dans le déſert, il ne s'eſt rien perdu de ce qui étoit à vous. Ils nous ſervoient comme de rempart tant le jour que la nuit. C'eſt pourquoi faites-y réflexion ; & ſachez que David ne laiſſera point une telle inſulte impunie, & que la perte de votre mari eſt réſolue ; car c'eſt un homme inſupportable, & perſonne ne ſauroit plus lui parler.

Auſſitôt Abigaïl prit en grande hâte deux cents pains, deux outres pleines de vin, cent moutons tout cuits, cinq boiſſeaux de farine d'orge, cinq paquets de raiſins ſecs & deux cents cabats de figues ſèches ; elle mit tout cela ſur des ânes. Et elle dit à ſes gens : Allez devant, je vais vous ſuivre. Elle monta ſur un âne, & partit ſans

Abigaïl va au-devant de David, & empêche qu'il ne ſaccage ſa maiſon.

AN DU M. 2947. Avant J. C. 1053. Avant l'Ere vulgaire. 1057.

rien dire à ſon mari. Et comme elle deſcendoit au pied de la montagne, elle vit David & ſes gens qui venoient par le même chemin. Auſſitôt qu'elle eut aperçu David, elle deſcendit de ſa monture, & lui fit une profonde révérence, en ſe proſternant le viſage contre terre. Elle ſe jeta à ſes pieds, & lui dit : Que cette iniquité, mon Seigneur, tombe ſur moi. Permettez ſeulement, je vous prie, à votre ſervante de vous parler, & ne refuſez point de l'entendre. Que le cœur de mon Seigneur & de mon Roi, ne ſoit point ſenſible à l'injuſtice de Nabal, parce qu'il eſt inſenſé, comme ſon nom le marque : (*Nabal* en Hébreu ſignifie un inſenſé) : car pour moi, mon Seigneur, je n'ai point vu les gens que vous avez envoyés. Ainſi, mon Seigneur, vive le Seigneur, & vivez heureuſement vous-même, puiſque Dieu vous a empêché de venir répandre le ſang ; & que tous vos ennemis deviennent ſemblables à Nabal. Mais recevez, je vous prie, ce petit préſent que votre ſervante vous apporte, & pardonnez la faute de Nabal à la prière de votre ſervante ; ſi vous le faites, le Seigneur établira ſolidement votre maiſon ; parce que vous combattez pour lui, & il vous protégera, s'il ne trouve en vous aucune iniquité. Et au jour de la perſécution l'ame de mon Seigneur ſera conſervée comme une pierre vive & ſolide dans le ſein du Seigneur ; pendant que l'ame de vos ennemis ſera comme agitée dans une fronde. Et lorſque le Seigneur aura accompli en votre faveur tout ce qu'il vous a promis, & qu'il vous aura établi Chef de tout Iſraël, mon Seigneur n'aura point le ſcrupule d'avoir répandu le ſang innocent, ni le remords de s'être vengé lui-même : alors mon Seigneur ſaura bon gré à votre ſervante de l'avoir arrêté dans ce chemin.

David répondit à Abigaïl : Béni ſoit le Seigneur, le Dieu d'Iſraël, qui vous a envoyée aujourd'hui au devant de moi, & que votre parole ſoit bénie. Soyez bénie de ce que vous avez arrêté ma main qui alloit répandre le ſang, & me faire juſtice à moi-même. Car ſans cela, vive le Dieu d'Iſraël ; il ne ſeroit pas reſté demain au matin un chien vivant dans la maiſon de Nabal. David reçut donc ce qu'Abigaïl lui offrit, & lui dit : Allez en paix en votre maiſon ; je vous ai accordé ce que vous m'avez demandé : & je l'ai fait en votre ſeule conſidération.

Abigaïl étant retournée dans ſa maiſon, trouva Nabal qui

faiſoit un feſtin auſſi ſplendide qu'un feſtin de Roi. Son cœur nageoit dans la joie, & il avoit tant bu, qu'il étoit ivre. Abigaïl ne lui parla de rien. Mais le lendemain, lorſqu'il eut un peu diſſipé les fumées du vin, elle lui raconta ce qui s'étoit paſſé, & le danger qu'il avoit couru. Alors ſon cœur fut comme frappé de mort: il demeura inſenſible comme une pierre, & dix jours après il mourut.

AN DU M. 1947. Avant J. C. 1053. Avant l'Ere vulgaire. 1057.

David ayant appris la mort de Nabal, dit: Béni ſoit le Seigneur, qui m'a vengé de la manière outrageuſe dont Nabal m'avoit traité, & qui n'a pas permis que je lui rendiſſe moi-même le mal qu'il m'avoit fait, & qui a fait retomber ſur ſa tête l'iniquité dont il étoit coupable. En même temps il envoya vers Abigaïl pour lui faire parler de la prendre en mariage. Les gens de David la vinrent trouver ſur le Carmel, & lui en firent la propoſition. Auſſitôt elle ſe proſterna juſqu'en terre, & elle dit: Votre ſervante ſeroit trop heureuſe d'être employée à laver les pieds des ſerviteurs de mon Seigneur. Enſuite elle ſe releva promptement, monta ſur un âne, & cinq filles qui la ſervoient, l'accompagnèrent. Elle ſuivit les gens de David, & il l'épouſa. David avoit déjà deux femmes, ſavoir Achinoam de Jezraël, & Michol fille de Saül. Mais depuis la fuite de David, Saül avoit donné Michol à Phalti fils de Laïs, qui étoit de Gallim.

David épouſe Abigaïl.

CH. LVIII. David revient dans le déſert de Ziph.

Après cela David revint du déſert de Pharan, ou de Maon, dans les cantons des Ziphéens: ceux de Ziph en allèrent auſſitôt donner avis à Saül à Gabaa. Ce Prince partit incontinent avec 3000 hommes choiſis de tout Iſraël (1), & alla chercher David dans le déſert de Ziph. Il campa avec ſes gens ſur la colline d'Achila, où l'on lui avoit dit qu'étoit David. Celui-ci ayant envoyé des gens à la découverte, ils lui rapportèrent l'endroit fixe & certain où étoit le Roi. Il partit donc ſans bruit, & s'en vint au lieu où étoit Saül. Il remarqua l'endroit où étoit la tente du Roi, & celle d'Abner fils de Ner, Général de ſes troupes. Et comme ils dormoient profondément, David dit à Ablathar & à Abiſaï: Qui veut venir avec moi dans le camp de Saül? Abiſaï lui dit: J'irai avec vous. Ils allèrent donc dans le camp, & trouvèrent Saül qui dormoit, ayant ſa lance à ſon chevet fichée en terre, & un pot d'eau auprès de lui pour boire pendant la nuit. Alors

Il prend la lance de Saül, & le vaſe d'eau qui étoit auprès

(1) 1. *Reg.* XXVI.

An du M. 2947. Avant J. C. 1053. Avant l'Ere vulgaire 1057.

Abiſaï dit à David : Dieu vous livre aujourd'hui votre ennemi entre les mains ; je m'en vais donc avec ma lance le percer juſqu'en terre d'un ſeul coup, & je n'en ferai pas à deux fois. David lui dit : Gardez-vous bien de le tuer ; car qui étendra la main ſur l'Oint du Seigneur, & ſera innocent ? Il ajouta : Vive le Seigneur, à moins que Dieu ne le frappe lui-même, ou que ſon heure n'arrive, ou qu'il ne ſoit tué dans une bataille, il ne mourra point. Prenez ſeulement ſa lance, & le vaſe d'eau qui eſt auprès de lui, & allons-nous-en.

de lui pendant ſon ſommeil, mais il ne veut pas porter la main ſur lui.

Ils ſortirent du camp ſans être aperçus de perſonne ; parce que tous dormoient d'un profond ſommeil, ils paſſèrent de l'autre côté de la colline, enſorte qu'il y avoit un grand intervalle entr'eux & le camp. Alors David ſe mit à crier : Abner, ne répondrez-vous point ? Abner répondit : Qui êtes-vous qui criez de la ſorte, & qui troublez le repos du Roi ? David répondit : N'êtes-vous pas un brave guerrier, & y en a-t-il un dans Iſraël qui vous reſſemble ? Et comment donc n'avez-vous pas gardé le corps du Roi votre Seigneur ; car on eſt venu pour le tuer : Vive le Seigneur ; vous méritez la mort, pour avoir ſi mal gardé le Roi votre Maître, qui eſt l'Oint du Seigneur. Voyez qui a pris la lance du Roi, & le vaſe d'eau qui étoit à ſon chevet. Saül éveillé par ces diſcours, reconnut la voix de David, & lui dit : N'eſt-ce pas votre voix que j'entends, mon fils David ? David lui dit : C'eſt ma voix, mon Seigneur & mon Roi. il ajouta : Pourquoi mon Seigneur pourſuit-il ſon ſerviteur ? Qu'ai-je fait ? De quel crime ai-je ſouillé mes mains ? Souffrez, mon Seigneur & mon Roi, que votre ſerviteur vous diſe cette parole : Si c'eſt le Seigneur qui vous pouſſe contre moi, qu'il reçoive ma mort comme un ſacrifice de bonne odeur. Mais ſi ce ſont les hommes, ils ſont maudits devant le Seigneur, de me chaſſer ainſi de ſon héritage, en me diſant : Allez, ſervez les Dieux étrangers. En effet, n'étoit-ce pas en quelque ſorte le mettre dans la néceſſité, ou au moins dans l'occaſion prochaine de quitter le culte du Seigneur, de le chaſſer ainſi des terres d'Iſraël ? Il ajouta : Falloit-il que le Roi d'Iſraël ſe mît en campagne, pour courir après une puce, comme on court dans les montagnes après une perdrix ?

Saül lui répondit : J'ai péché, revenez, mon fils David, je n'attenterai plus déſormais à votre vie, puiſque mon ame

a été aujourd'hui précieuſe à vos yeux; car il paroît que j'ai trop ſuivi mon préjugé, & que j'ai été mal informé de beaucoup de choſes. David répondit: Voici la lance du Roi, que quelqu'un la vienne prendre, & qu'il l'emporte. Au reſte, le Seigneur rendra à chacun ſelon ſa juſtice, car il vous a livré aujourd'hui entre mes mains, & je n'ai point voulu porter ma main ſur l'Oint du Seigneur. Comme donc votre ame a été aujourd'hui précieuſe à mes yeux, que mon ame ſoit précieuſe aux yeux de Dieu, & qu'il me garantiſſe de tout danger: Saül lui répondit: Béni ſoyez-vous, mon fils David, Dieu vous comblera de bonheur & de puiſſance. David s'en alla joindre ſes gens, & Saül s'en retourna chez lui.

An du M. 2947. Avant J. C. 1053. Avant l'Ere vulgaire 1057.

CH. LIX. David ſe retire chez les Philiſtins.

David voyant que Saül malgré toutes ſes promeſſes, ne ceſſoit point de le pourſuivre, dès qu'il croyoit trouver l'occaſion [1], jugea à propos de ſe retirer chez les Philiſtins, afin que ſon ennemi déſeſpérant de le ſurprendre, ſe déſiſtât enfin de ſes pourſuites. Il alla donc avec ſes ſix cents hommes offrir ſes ſervices à Achis Roi de Geth, qui le reçut, & lui donna une retraite dans Geth, à lui & à tous ſes gens. Saül l'ayant appris, ne penſa plus à le chercher. Quelque temps après David dit à Achis [2]: Si j'ai trouvé grâce devant vos yeux, donnez-moi un lieu dans quelqu'une des Villes de vos Etats, où je puiſſe demeurer, moi & les miens; car pourquoi votre ſerviteur demeure-t-il avec vous dans la Ville Royale; Achis lui donna donc la ville de Siceleg en propriété, & depuis ce temps les Rois de Juda ſucceſſeurs de David, en ont joui en toute Souveraineté. Il y demeura pendant quatre mois, faiſant continuellement des courſes avec ſes gens du côté de Geſſuri, de Gerſi, & des Amalécites. Ces peuples étoient étrangers aux Philiſtins, puiſque Geſſuri & Gerſi étoient Cananéens, & que les Amalécites étoient deſcendus d'Eſaü; mais les uns & les autres étoient dévoués à l'anathème par le Seigneur, & par conſéquent ennemis irréconciliables d'Iſraël. Ils habitoient ſur le Torrent qui eſt au midi de la Paleſtine, tirant vers l'Egypte; car ces terres qui ſont déſertes depuis tant de ſiècles, étoient alors habitées (3).

(1) 1. *Reg.* x. xxvi (2) An du Monde 2948. avant J. C. 1052. (3) 1. *Reg.* xxvii. 8.

An du M. 2947. Avant J. C. 1053. Avant l'Ere vulgaire 1057.

David fait des courſes dans le pays de Geſſuri, de Gerſi & d'Amalec.

David dans les courſes qu'il faiſoit, tuoit tout ce qui tomboit entre ſes mains, ſans donner la vie ni à homme ni à femme, de peur qu'ils ne découvriſſent le lieu où il avoit été; mais il enlevoit les bœufs, les chameaux, les ânes & les brebis, & les dépouilles des hommes qu'il mettoit à mort; & après cela il venoit trouver Achis. Et ce Prince lui demandant : Où avez-vous fait vos courſes aujourd'hui ? David répondoit : Vers la partie méridionale de Juda, vers le Midi de Jéraméel, vers le Midi des Cinéens. Jéraméel étoit fils aîné d'Eſron (1), & poſſédoit un canton conſidérable du lot de Juda. David faiſoit auſſi accroire à Achis qu'il attaquoit les Iſraélites ſes frères, & Achis diſoit en lui-même: Il a fait de ſi grands maux à ſon peuple, que déſormais il ne pourra ſe réconcilier avec lui ; c'eſt pourquoi il demeurera toujours attaché à mon ſervice : & il avoit en lui une entière confiance.

Pendant que David étoit à Siceleg, il reçut un renfort conſidérable de pluſieurs très-vaillans hommes des Tribus de Benjamin & de Juda, & quelques autres encore de la Tribu de Gad qui paſſèrent le Jourdain dans le temps de ſon débordement, au premier mois de l'année ſainte. Ce furent ces braves qui dans la ſuite contribuèrent le plus à la gloire de David, par les victoires qu'ils remportèrent, & par les conquêtes qu'ils firent ſous ſes ordres & ſous ſa conduite. L'Ecriture dit qu'ils avoient des viſages auſſi fiers & auſſi terribles que des lions; qu'ils égaloient à la courſe les chevreuils des montagnes, ils ne ſe ſervoient pas ſeulement de la fronde & de l'arc; ils ſavoient auſſi manier le bouclier & la lance. David étant ſorti au devant d'eux, leur dit : Si vous venez avec un eſprit de paix pour me ſecourir, je n'aurai qu'un cœur & qu'une ame avec vous, mais ſi vous venez de la part de mes ennemis pour me ſurprendre, que le Dieu de nos pères en ſoit le témoin & le Juge. Alors Amaſaï tranſporté par un mouvement de l'Eſprit de Dieu lui répondit : Nous ſommes à vous, ô David, & nous ne nous ſéparerons jamais de vous, ô fils d'Iſaï; que la paix ſoit avec vous, & avec tous ceux qui vous défendent; car il eſt viſible que Dieu nous a pris ſous ſa protection.

Quelque temps après, les Philiſtins ſe mirent en cam-

(1) 1. *Par.* XII. 2. 15. 18.

pagne pour faire la guerre aux enfans d'Iſraël. Alors Achis dit à David : Préparez-vous à venir avec moi, vous & votre troupe. David répondit : Vous verrez maintenant ce que votre ſerviteur fera ; je veux vous donner des preuves de mon attachement & de ma fidélité. Et moi, lui dit Achis, je vous confierai pour toujours la garde de ma perſonne. Comme David étoit en marche avec Achis, pour ſe rendre à Sunam dans la vallée de Jezraël, où étoit marqué le camp des Philiſtins, il vint ſe joindre à lui une troupe d'Iſraélites très-vaillans de la Tribu de Manaſſé (1), qui avoient quitté le parti de Saül, & qui ſuivirent David lorſqu'il s'en retourna à Siceleg, comme nous le dirons ci après.

An du M. 2949. Avant J. C. 1051. Avant l'Ere vulgaire 1057.

CH. LX. Guerre des Philiſtins contre les Iſraélites.

Saül de ſon côté aſſembla ſon armée, & vint ſe camper ſur les montagnes de Gelboë, & ayant vu la multitude des Philiſtins, il en fut troublé, & la crainte le ſaiſit juſqu'au fond du cœur. Il voulut conſulter le Seigneur par l'entremiſe des Prêtres qui étoient avec lui : mais Dieu ne rendit aucune réponſe ni par l'Urim & Thummim, ni par les Prêtres, ni par les ſonges, ni par les Prophètes, de ſorte que ne ſachant plus à qui s'adreſſer, il dit à ſes Officiers : Cherchez-moi une femme qui ait un eſprit de Python, une Devineresſe, une de ces Magiciennes qui parlent du ventre ; afin que je l'aille conſulter. Ses gens lui dirent : il y en a une à Endor, au pied du Mont Gelboë, environ à deux lieues du camp d'Iſraël. Or Saül avoit quelque temps auparavant chaſſé les Devins & les Magiciens de ſon Royaume, & il faiſoit rigoureuſement obſerver les Lois de Moyſe (1), qui défendent de conſulter ces ſortes de gens, & qui ordonnent de les faire mourir. Saül, pour n'être pas connu, fut donc obligé d'y aller la nuit, & de ſe déguiſer ; & étant arrivé à Endor dans la maiſon de la Magicienne, il lui dit : Conſultez pour moi l'eſprit de Python, & évoquez-moi celui que je vous dirai. Elle lui répondit : Vous ſavez ce qu'a fait Saül, & de quelle manière il a exterminé les Magiciens & les Devins de toutes ſes terres ; pourquoi donc me tendez-vous un piège pour me perdre ?

Saül ſe prépare à combattre les Philiſtins.

Saül va conſulter une magicienne, & lui fait évoquer l'ame de Samuël.

Saül lui jura par le Seigneur qu'il ne lui en arriveroit point de mal. La femme lui dit : Qui voulez-vous voir ? Il

(1) 1. *Par.* XII. 19. (1) *Levit.* XIX. 31. & *Deut.* XVIII. 11.

pagnoient. Ils mangèrent, & s'en allèrent, & arrivèrent au camp, après avoir marché toute la nuit.

An du M. 2949. Avant J. C. 1854. Avant l'Ere vulgaire 1055.

Quelques jours auparavant, comme les Philiſtins étoient campés à Aphec, David ſe trouva à l'arrière-garde de l'armée avec Achis (1). Alors les Princes des Philiſtins dirent à Achis: Que ſont-là ces Hébreux? Achis leur répondit: Ne connoiſſez-vous pas David, ſerviteur de Saül Roi d'Iſraël? Il y a quelque temps, ou même quelques années qu'il eſt avec moi, ſans que j'aie rien trouvé à redire en lui, depuis le jour qu'il s'eſt réfugié avec moi, juſqu'aujourd'hui. Les Princes des Philiſtins lui répondirent: Que cet homme-là s'en retourne, & qu'il demeure au lieu où vous l'avez établi, mais qu'il ne ſe trouve point avec nous à la bataille? de peur qu'il ne ſe tourne contre nous au milieu du combat, & qu'il ne ſe ſerve de cette occaſion pour rentrer dans les bonnes grâces de ſon Maître. N'eſt-ce pas de lui dont les femmes d'Iſraël diſoient dans leurs chants de réjouiſſance: Saül en a tué mille, & David dix mille? Achis appela donc David, & lui dit: Vive le Seigneur; pour moi je ne trouve en vous que fidélité & droiture; je ne puis en aucune ſorte me plaindre de votre conduite; je n'ai que des louanges à vous donner: mais vous n'agréez point aux Princes de notre armée; retournez-vous-en donc, & allez en paix, afin que vous ne bleſſiez pas les yeux des Philiſtins. David lui répondit: Qu'ai-je donc fait depuis le temps que j'ai paru devant vous juſqu'à ce jour, pour ne me laiſſer pas aller combattre les ennemis de mon Seigneur & de mon Roi? Achis lui dit: Pour ce qui eſt de moi, je ſuis perſuadé de votre affection pour mon ſervice, je vous regarde comme un Ange de Dieu. Mais les Princes des Philiſtins ſont réſolus de ne vous permettre pas de vous trouver avec eux au combat. C'eſt pourquoi tenez-vous prêt avec vos gens pour partir demain dès le matin.

Ch. LXI. Les Philiſtins conçoivent de l'ombrage contre David, & obligent Achis, à le renvoyer.

David partit donc le lendemain, & reprit le chemin de Siceleg. Il arriva après trois jours de marche. [2]. Or pendant ſon abſence, les Amalécites avoient fait des courſes dans le pays, avoient pris Siceleg, l'avoient brûlée, & en avoient emmené les femmes captives, & tous ceux qu'ils y avoient trouvés, depuis le plus petit juſqu'au plus grand,

David arrive à Siceleg, & la trouve ſaccagée par les Amalécites.

(1) 1. *Reg.* XXIX. (2) 1. *Reg.* XXX.

An. du M. 2940. Avant J. C. 1051. Avant l'Ere vulgaire 1055.

ſans toutefois y avoir tué perſonne, ſe contentant de profiter du butin, & des captifs. David & ſes gens étant arrivés à Siceleg, & ayant trouvé la Ville brûlée, & leurs femmes, leurs fils & leurs filles emmenées captives, ils commencèrent tous à jeter des cris, & à pleurer, tant qu'ils n'en purent plus, & que la ſource de leurs larmes fut épuiſée. Achinoam de Jezraël, & Abigaïl épouſe de David avoient été emmenées comme les autres. Les Iſraélites qui le ſuivoient, dans le tranſport de leur douleur, vouloient le lapider comme la cauſe de leur malheur. Mais David ſurmontant ſon affliction, & mettant toute ſa confiance au Seigneur, dit au Grand-Prêtre Abiathar, fils d'Achimélech : Revêtez-vous de l'éphod, & conſultez pour moi le Seigneur. Abiathar s'étant revêtu de l'éphod, David dit au Seigneur : Pourſuivrai-je ces brigands, & les prendrai-je, ou ne les prendrai-je pas ? Le Seigneur dit : Pourſuivez-les, vous les prendrez aſſurément, & vous tirerez de leurs mains tout ce qu'ils ont pris.

Il pourſuit les Amalécites, les diſſipe, & reprend ſur eux tout le butin de Siceleg.

Il partit donc auſſitôt avec les ſiens, & ſe mit à pourſuivre les Amalécites, mais de ſix cents hommes qu'ils étoient, il n'y en eut que quatre cents qui purent paſſer le Torrent de Boſor, qui étoit à quelques ſix lieues de Siceleg, en tirant vers l'Egypte ; les autres demeurèrent derrière. Comme donc David & les ſiens s'avançoient en diligence, ils trouvèrent dans les champs un Egyptien jeté par terre, qui étoit épuiſé de laſſitude, & ne pouvoit avancer. Ils l'amenèrent à David, ils lui donnèrent à boire & à manger, & l'Egyptien ayant repris ſes eſprits, & étant revenu à lui ; car il y avoit trois jours & trois nuits qu'il n'avoit ni bu ni mangé ; David lui dit : A qui es-tu ? D'où viens-tu ? & où vas-tu ? Il lui répondit : Je ſuis un eſclave Egyptien, qui ſers un Amalécite ; mon maître m'a laiſſé, parce que je tombai malade avant-hier. Nous avons fait irruption vers la partie méridionale des Céréthéens, ou Philiſtins, & vers Juda, & nous avons brûlé Siceleg. David lui dit : Pourras-tu nous mener à ces gens-là ? L'Egyptien répondit : Jurez-moi par le nom de Dieu, que vous ne me tuerez point, & que vous ne me livrerez point entre les mains de mon maître, & je vous menerai où ils ſont. David le lui jura ; & ils ſe mirent à ſuivre l'Egyptien qui les conduiſit droit aux Amalécites, qui étoient couchés par terre, épars par la campagne, mangeant

&

& buvant ſans aucune défiance, ne croyant pas que perſonne osât les attaquer. Alors David & ſes gens tombèrent ſur eux, les taillèrent en pièces, les pourſuivirent depuis le matin juſqu'à la nuit, il n'en échappa aucun, que quatre cents jeunes hommes des plus diſpos, qui étant montés ſur des chameaux, s'enfuirent dans le déſert. An. du M. 2949. Avant J. C. 1051. Avant l'Ere vulgaire 1055.

Ainſi David recouvra tout ce qui avoit été pris à Siceleg, ſans qu'il y eût la moindre choſe de perdue, ni aucune perſonne miſe à mort. Il ramena à Siceleg ſes deux femmes & celles de ſes gens, avec leurs petits enfans; il reprit auſſi les beſtiaux que les Amalécites avoient emmenés, & fit outre cela ſur eux un fort grand butin; enſorte que ſes ſoldats qui conduiſoient les troupeaux de bêtes priſes ſur l'ennemi, diſoient: Voilà le butin de David. Etant arrivé ſur le Torrent de Boſor, il trouva deux cents ſoldats qui, accablés de laſſitude, n'avoient pu le ſuivre plus avant. Ils vinrent au devant de lui, & David les ſalua civilement, mais ce qu'il y avoit de ſoldats méchans & corrompus à ſa ſuite, commencèrent à dire: Puiſqu'ils ne ſont point venus avec nous, nous ne leur donnerons point de part au butin que nous avons pris. Qu'ils ſe contentent de leurs femmes & de leurs enfans qu'on leur rendra; & après cela qu'ils s'en aillent.

Il partage également le butin entre ceux qui ont combattu & ceux qui ont gardé le bagage.

Mais David leur dit: Ce n'eſt point ainſi, mes frères, que vous devez diſpoſer de ce que le Seigneur vous a mis entre les mains. C'eſt à lui ſeul que nous devons notre heureux ſuccès, & notre conſervation: on ne ſuivra point votre diſpoſition; mais on partagera le butin également à celui qui aura combattu, comme à celui qui ſera demeuré au bagage. C'eſt ce qui s'eſt toujours pratiqué dans Iſraël depuis ce temps-là, comme conforme à l'intention de la Loi de Moyſe (1); & la choſe eſt paſſée en coutume & en règle dans tout le pays. David étant arrivé à Siceleg, envoya du butin qu'il avoit pris, aux anciens de Juda qui étoient ſes proches, il en envoya à Béthel, à Ramoth, à Jéter, à Aroër, à Séphamoth, à Eſthama, à Jéraméel, à Horma, à Aſan, à Hébron, & aux endroits où il avoit été en retraite avec ſes gens pendant ſa fuite.

Revenons à preſent à Saül, qui étoit campé ſur le mont

(1) Voyez *Num.* xxxi. 27.

CH. LXII. Saül eſt tué dans le combat contre les Philiſtins, & l'armée d'Iſraël miſe en fuite.

Gelboë; & aux Philiſtins, qui étoient dans la vallée de Jezraël. L'armée de Saül, & Saül lui-même effrayés par la multitude des ennemis, ou par le ſilence & les menaces du Seigneur, n'oſèrent deſcendre dans la plaine; mais les Philiſtins allèrent les attaquer ſur la montagne (1). L'action commença par les Archers, qui mirent en fuite une grande partie de l'armée d'Iſraël. Les trois fils de Saül, ſavoir Jonathas, Abinadad & Melchiſua furent tués dans le combat. Saül tint bon pendant quelque temps avec l'élite de ſes troupes. Tout l'effort du combat tomba ſur lui. Les Archers des Philiſtins l'attaquèrent, & il fut bleſſé dangereuſement. Alors Saül dit à ſon Ecuyer: Tirez votre épée, & tuez-moi, de peur que ces incirconcis ne m'inſultent encore en m'ôtant la vie. Mais ſon Ecuyer tout troublé, ne le voulut point faire, & Saül prit ſon épée, ſe jeta deſſus, & ſe perça. Son Ecuyer voyant qu'il étoit mort, ſe jeta lui-même ſur ſon épée, & mourut auprès de lui. Ainſi toute l'armée d'Iſraël fut miſe en déroute, & les Philiſtins remportèrent une victoire complète. Le lendemain les ennemis étant venus pour dépouiller ceux qui étoient demeurés ſur la place, trouvèrent Saül & ſes trois fils; & ayant coupé la tête de Saül; & l'ayant dépouillé de ſes armes, ils les envoyèrent dans le Temple d'Aſtaroth, & pendirent ſa tête aux murs de Bethſan, autrement appelée Scytopolis.

Cependant l'épouvante fut ſi grande dans le pays, que ceux qui étoient aux environs de la vallée de Jezraël, où le combat s'étoit donné, & ceux mêmes qui étoient au-delà du Jourdain, quittèrent leurs demeures, & laiſſèrent leurs Villes à l'abandon, pour ſe ſauver. Les Philiſtins profitant de ce trouble, ſe ſaiſirent de pluſieurs Villes des Iſraélites, & s'y établirent. Ce fut apparemment dans cette occaſion qu'ils ſe rendirent maître de Bethſan, qui n'étoit pas bien éloignée du lieu où s'étoit donnée la bataille. Ils envoyèrent en même-temps des courriers par tous les pays, pour annoncer aux Philiſtins la mort de Saül & de ſes trois fils, & la grande victoire qu'ils venoient de remporter ſur eux, afin qu'on en rendit grâces aux Dieux de leur pays dans leurs Temples.

Or les habitans de Jabés ayant appris le traitement que

(1) 1. *Reg.* XXXI.

les Philiſtins avoient fait à Saül, tous les plus vaillans d'entre eux marchèrent toute la nuit, & vinrent enlever ſon corps & ceux de ſes trois fils, qui étoient pendus aux murs de Bethſan, & les portèrent dans la ville de Jabés, où ils les brûlèrent, ramaſsèrent leurs os, les enſevelirent honorablement dans la Chênaye de Jabés, leur firent des funérailles honorables, & jeûnèrent pendant les ſept jours du deuil. Le motif qui les engageoit à cela, étoit la reconnoiſſance qu'ils conſervoient du ſervice que Saül leur avoit rendu autrefois, en délivrant leur Ville des Ammonites, qui l'aſſiégeoient, & qui vouloient arracher l'œil droit à tous leurs habitans [1].

Les habitans de Jabés en Galaad, enlévent les corps de Saül & de ſes enfans.

A peine David avoit été deux jours à Siceleg après ſon retour de la pourſuite des Amalécites (2), qu'il reçut la nouvelle de la défaite & de la mort de Saül. Le troiſième jour il parut un homme qui venoit du camp de Saül, ayant ſes habits déchirés, & la tête couverte de pouſſière. Etant arrivé devant David, il le ſalua en ſe proſternant juſqu'à terre. David lui dit: d'où venez-vous? Il répondit: Je me ſuis ſauvé du camp d'Iſraël. David ajouta: Qu'eſt-il arrivé? Dites-le-moi. Il lui répondit: La bataille s'eſt donnée, le peuple a pris la fuite, pluſieurs ont été tués, & Saül même & Jonathas ſon fils ont été mis à mort. Et comment ſavez-vous cela, reprit David? Ce jeune homme lui répondit: Je me ſuis rencontré par haſard ſur la montagne de Gelboë, j'y ai trouvé Saül, qui s'étoit jeté ſur la pointe de ſon épée; & comme les chariots & les cavaliers s'approchoient, il m'a aperçu en ſe retournant, & m'a appelé. Je ſuis accouru, & il m'a demandé qui j'étois. Je lui ai répondu que j'étois Amalécite. Il a ajouté: Approchez-vous de moi, & me tuez, parce que ma cuiraſſe retient la pointe de mon épée, & que je ſuis encore plein de vie. On croit qu'il portoit une de ces anciennes cuiraſſes de lin contrepointées, & battues comme une eſpèce de feutre, dont on ſe ſervoit autrefois, & qui étoient preſqu'impénétrables aux coups. Je me ſuis donc approché, continua l'Amalécite, & je l'ai tué, ſachant bien qu'il ne pouvoit ſurvivre à ſon malheur. Je lui ai ôté ſon diadême de deſſus la tête, & le braſſelet de ſon bras, & je vous les ai apportés ici, à vous mon Seigneur. En même temps il

David reçoit la nouvelle de la mort de Saül.

(1) 1. *Reg.* XI. 1. 12. (2) 1. *Reg.* I. 1. 2. *&c.*

An du M. 1949. Avant J. C. 1051. Avant l'Ere vulgaire 1055.

les offrit à David. Il y a toute ſorte d'apparence que le récit de cet homme étoit une fauſſeté inventée exprès, pour obtenir quelque récompenſe de David; car nous avons vu la véritable hiſtoire de la mort de Saül un peu plus haut. L'Amalécite ayant le premier trouvé le corps de Saül, lui avoit pris ſon diadême & ſes braſſelets, & s'étoit voulu faire un mérite auprès de David, d'avoir ôté la vie à ſon ennemi.

Deuil de David & de ſes gens, pour la mort de Saül.

David ayant ouï cela, déchira ſes vêtemens; ce que firent auſſi tous ceux qui étoient auprès de lui: ils s'abandonnèrent au deuil & aux larmes, & ils jeûnèrent juſqu'au ſoir, & pleurèrent la mort de Saül & de Jonathas ſon fils, & le malheur du peuple du Seigneur, & de la maiſon d'Iſraël, dont un ſi grand nombre avoit été paſſé au fil de l'épée. David dit enſuite à ce jeune homme qui lui avoit apporté la nouvelle: D'où es-tu? Il répondit: Je ſuis fils d'un Amalécite, qui demeure comme étranger dans ce pays. David lui dit: Comment n'as-tu pas craint de porter tes mains ſur l'Oint du Seigneur? En même-temps David appela un de ſes gens, & lui dit: Jettez-vous ſur cet homme, & le tuez. Auſſitôt le ſoldat le frappa, & il mourut; & David lui dit: Que ton ſang demeure ſur ta tête, car tu t'es condamné par ta propre bouche, en diſant: C'eſt moi qui ai tué l'Oint du Seigneur.

Cantique lugubre, compoſé par David, en l'honneur de Saül & de Jonathas.

Alors David compoſa ce Cantique funèbre ſur la mort de Saül & de Jonathas: Le Cerf d'Iſraël a été frappé ſur vos hauteurs, ô Iſraël! Comment les braves ont-ils été mis à mort? N'annoncez point cette nouvelle dans Geth, ne la publiez point dans les places d'Aſcalon; de peur que les filles des Philiſtins ne s'en réjouiſſent, & que les filles des incirconcis n'en triomphent de joie. Montagnes de Gelboë, que la roſée & la pluie ne tombent jamais ſur vous; qu'il n'y ait point ſur vos côteau des champs, dont on offre les prémices au Seigneur; parce que c'eſt-là qu'a été jeté le bouclier des forts d'Iſraël, le bouclier de Saül, comme s'il n'eût point reçu l'onction ſacrée. Jamais la flèche de Jonathas n'eſt retournée en arrière; elle a toujours été teinte du ſang des morts, & arroſée de la graiſſe des guerriers: l'épée de Saül n'a pas été tirée en vain. Saül & Jonathas ſi aimables & ſi unis durant leur vie, n'ont pas été ſéparés même à la mort. Ils étoient plus prompts & plus légers que les aigles, & plus courageux que les lions. Filles

d'Iſraël, pleurez ſur Saül, qui vous revêtoit d'écarlate dans vos délices, & qui vous donnoit des ornemens d'or pour vous parer. Comment les braves ſont-ils tombés dans le combat? Comment Jonathas a-t-il été tué ſur les montagnes? Votre mort me perce de douleur, Jonathas mon frère, le plus beau des Princes, plus aimable que les plus aimables des femmes. Je vous aimois comme une mère aime ſon fils unique. Comment ces braves ſont-ils tombés? Comment leurs armes ſont-elles péries? David appela ce Cantique *l'Arc*, apparemment à cauſe qu'il y eſt parlé de l'arc, ou des flèches de Jonathas; & il ordonna qu'on en conſervât la mémoire, & qu'on l'apprît aux enfans de Juda.

AN. DU M. 2949. Avant J. C. 1051. Avant l'Ere vulgaire 1055.

CH. LXIII. David ſe retire à Hébron, & commence à y régner.

Après cela, David conſulta le Seigneur par l'oracle du Grand-Prêtre Abiathar, & lui dit: Irai-je dans quelques-unes des Villes de Juda [1]? Le Seigneur répondit: Allez. David demanda: Où irai-je? Le Seigneur lui dit: Allez à Hébron. David y alla donc avec ſes femmes & ſes gens, & ils s'établirent dans la Ville & dans les dépendances d'Hébron. Alors ceux de la Tribu de Juda vinrent trouver David à Hébron, lui donnèrent l'onction royale, & le reconnurent pour Roi.

Il envoie complimenter ceux de Jabés ſur ce qu'ils avoient fait enlever les corps de Saül & de ſes fils.

Dans ce même temps on rapporta à David que ceux de Jabés en Galaad avoient rendu à Saül les honneurs de la ſépulture, & avoient tiré ſon corps & celui de Jonathas de la puiſſance des Philiſtins. Il envoya leur en faire compliment, & il leur fit dire: Bénis ſoyez-vous du Seigneur, parce que vous avez exercé cette humanité envers Saül votre Seigneur, & de ce que vous lui avez rendu les derniers devoirs. Le Seigneur vous en tiendra compte ſelon ſa miſéricorde & ſa fidélité toujours exacte à récompenſer les actions de juſtice, & moi-même je reconnoîtrai votre généroſité & votre gratitude. Prenez courage, & ne craignez rien. Vous avez perdu Saül votre Seigneur & votre Roi; mais la maiſon de Juda m'a reconnu pour Roi en ſa place, & vous trouverez toujours en moi un protecteur & un ami.

Iſboſeth, fils de Saül, eſt reconnu pour Roi à Mahanaïm au-delà du Jourdain.

Cependant Abner fils de Ner, Général de l'armée de Saül, prit Iſboſeth fils de Saül, & l'ayant mené au-delà du Jourdain, où la puiſſance des Philiſtins ne s'étendoit pas, il le fit proclamer Roi à Mahanaïm, & il fut reconnu en cette qua-

(1) 2. *Reg* II. 1. 2. *&c.*

An du M. 2949. Avant J. C. 1051. Avant l'Ere vulgaire 1055.

lité par les Iſraélites des montagnes de Galaad, par ceux de Geſſur & de la vallée de Jezraël, par Ephraïm, par Benjamin, & par les autres Tribus d'Iſraël, qui n'avoient point ſuivi David; car le parti de David n'étoit compoſé que de la ſeule Tribu de Juda. Or Isboſeth avoit alors quarante ans. Il régna deux ans en paix à Mahanaïm, mais la troiſième année Abner ayant paſſé le Jourdain à la tête d'une groſſe troupe, s'avança juſqu'à Gabaon; & dès-lors la guerre commença entre David & Isboſeth.

Guerre contre David & Isboſeth.

Joab de Sarvia, Général des troupes de David, marcha contre Abner, & les deux armées ſe rencontrèrent près de la Piſcine de Gabaon. Comme il n'y avoit point encore de guerre ouverte, que les deux armées étoient compoſées d'Iſraélites, & que les deux Généraux étoient amis, ils s'aſſirent les uns d'un côté de la Piſcine, & les autres de l'autre. Après avoir été quelque temps en préſence, Abner dit à Joab: Que quelques jeunes gens ſe lèvent, & qu'ils joutent devant nous. Joab y conſentit, & auſſitôt douze hommes de Benjamin du côté d'Isboſeth fils de Saül, ſe préſentèrent, & il s'en préſenta un pareil nombre de Juda du parti de David; & chacun d'eux ayant ſaiſi ſon compagnon, ils ſe paſſèrent tous les uns aux autres leurs épées au travers du corps, & ils tombèrent tous enſemble morts ſur la place, & ce lieu fut appelé, le Champ des Vaillans à Gabaon.

Aſaël, frère de Joab, eſt tué par Abner.

Après cela le combat commença ſérieuſement, & Abner eut du déſavantage: il fut obligé de ſe retirer en aſſez grande précipitation avec les troupes d'Isboſeth. Les trois fils de Sarvia, ſavoir Joab, Abiſaï & Aſaël, étoient à la bataille. Or Aſaël étoit extrêmement agile, & tellement vîte à la courſe, qu'il égaloit en vîteſſe les chevreuils qui ſont dans les forêts. Il s'attacha donc à pourſuivre Abner, ſans vouloir ſe détourner. Abner regardant derrière, lui dit: Etes-vous Aſaël? Il répondit: Je le ſuis. Abner lui dit: Allez à droit ou à gauche, jettez-vous ſur quelqu'un de mes gens, & prenez pour vous ſes dépouilles. Mais Aſaël ne voulut point ceſſer de le pourſuivre. Abner lui parla encore, & lui dit: Retirez-vous, ne me ſuivez pas davantage, de peur que je ne ſois obligé de vous percer de ma lance, & qu'après cela je n'oſe plus paroître devant Joab votre frère. Aſaël mépriſant ce diſcours, continua à le pourſuivre, ſans vouloir ſe détourner. Abner lui porta donc de l'arrière-main

ſur l'aîne un coup de la pointe de ſa lance, qui le perça, & le tua ſur la place.

An du M. 2951. Avant J. C. 1049. Avant l'Ere vulgaire 1053.

Tous ceux qui paſſoient par-là, s'arrêtoient pour voir le corps d'Aſaël. Joab & Abiſaï pourſuivirent Abner juſqu'au ſoir. Alors les enfans de Benjamin, & les autres qui compoſoient l'armée d'Isboſeth, ſe rallièrent auprès d'Abner, & ayant fait un gros, ſe mirent en bataille au haut d'une éminence. Alors Abner cria à Joab: Votre épée ne ſe raſſaſiera-t-elle donc pas de ſang & de carnage? Ne ſavez-vous pas qu'il eſt dangereux de jeter ſon ennemi dans le déſeſpoir? N'eſt-il pas temps enfin de dire au peuple, qu'il ceſſe de pourſuivre ſes frères?

Joab lui répondit: Vive le Seigneur; ſi vous euſſiez parlé plutôt, le peuple ſe ſeroit retiré il y a long-temps. Joab ſonna donc du cors, & toute ſon armée s'arrêta, & ceſſa de pourſuivre les gens d'Isboſeth. Abner, avec les ſiens, marcha toute la nuit, paſſa le Jourdain, & ſe rendit à Mahanaïm, auprès d'Isboſeth; & Joab ayant raſſemblé ſon armée, fit le dénombrement des gens qu'il avoit perdus dans cette action, & il ne s'en trouva que dix-neuf hommes, ſans compter Aſaël; & du côté d'Abner, on compta trois cents ſoixante hommes, qui étoient demeurés ſur la place. Joab fit emporter le corps d'Aſaël ſon frère, & il le fit mettre dans le tombeau de ſon père à Bethléem; & ayant marché toute la nuit avec ſes troupes, il ſe rendit à Hébron auprès de David au point du jour. Tel fut le commencement de la guerre qui s'alluma entre la maiſon de David & la maiſon de Saül, & qui dura environ cinq ans, juſqu'à la mort d'Isboſeth (1).

Enfans de David.

Pendant que David régna à Hébron, il eut pluſieurs enfans, qui furent comme autant d'appuis de ſa maiſon (2) L'aîné fut Ammon, qu'il eut d'Achinoam de Jezraël. Le ſecond fut Cheleab, autrement Daniel (3), qu'il eut d'Abigaïl. Le troiſième fut Abſalom, qu'il eut de Maacha, fille de Tholmaï, Roi de Geſſur. Le quatrième fut Adonias, fils d'Aggith; le cinquième, Sépharia, fils d'Abithal; le ſixième, Jethraam, fils d'Egla. Il eut auſſi une fille nommée Thamar, ſœur d'Abſalom, & fille de Maacha. Pendant que dura la guerre entre Isboſeth & David, le parti de David eut tou-

(1) Depuis l'An du Monde 2951 juſqu'en 2956.

(1) 2. *Reg.* III. 1. 2. 3. &c.
(3) 1. *Par.* III. 1.

jours l'avantage, & celui d'Isboſeth diminuoit, & s'affoibliſſoit de jour en jour. Il arriva une circonſtance qui ruina entièrement le parti d'Isboſeth, par l'imprudence de ce Prince, & par le reſſentiment d'Abner. Voici comme la choſe ſe paſſa.

An du M. 2955. Avant J. C. 1045. Avant l'Ere vulgaire 28.

Saül avoit eu une concubine, ou une femme du ſecond rang, nommée Reſpha; Abner fut accuſé d'en avoir abuſé, ou de l'avoir épouſée depuis la mort du Roi. C'étoit un cas puniſſable, par les peines les plus rigoureuſes, pour un Particulier, que d'avoir épouſé la veuve d'un Roi, & encore plus, d'en avoir abuſé; on regardoit cela comme un attentat contre la Majeſté Royale. C'étoit en quelque ſorte affecter la Royauté. Isboſeth, dont le parti ne ſubſiſtoit que par le crédit d'Abner, ne put diſſimuler cette action d'Abner; il la lui reprocha vivement. Celui-ci étrangement irrité de ce reproche, lui répondit: Suis-je donc aujourd'hui le Chef d'une meute de chiens contre Juda, moi qui ai fait miſéricorde à la maiſon de Saül? moi qui ai ſoutenu votre famille, vos frères & vos proches, & qui vous ai empêché de tomber entre les mains de David? Et après cela vous venez aujourd'hui me chercher querelle pour une femme! Que Dieu traite Abner dans toute ſa ſévérité, ſi je ne procure à David tout ce que le Seigneur lui a promis, en tranſportant le Royaume de la maiſon de Saül dans la ſienne, & en affermiſſant ſon trône ſur Iſraël & ſur Juda, depuis Dan juſqu'à Berſabée. Isboſeth n'oſa lui rien répliquer, parce qu'il le craignoit.

Rupture entre Abner & Isboſeth; cauſe de la ruine du parti de ce dernier.

Abner pouſſa ſon reſſentiment auſſi loin qu'il le put. Il envoya dire ſecrétement à David: A qui appartient tout ce pays, ſinon à vous? Si vous voulez me donner part à votre amitié, je vous offre mes ſervices, & je m'engage à ramener tout Iſraël à votre obéiſſance. David répondit: Je le veux bien; je vous accorde mon amitié, à condition que vous ne paroiſſiez point devant moi, que vous ne m'ayiez premièrement renvoyé Michol, fille de Saül. En même-temps David envoya des députés à Isboſeth, fils de Saül, pour lui demander Michol ſa femme, que Saül avoit donnée à Phaltiel. Isboſeth l'envoya querir auſſitôt, & la renvoya à David. Phaltiel ſon mari la ſuivit en pleurant juſqu'à Bathurim, & Abner renvoya Phaltiel, & fit conduire Michol à David à Hébron.

Abner paſſe dans le parti de David.

Cependant Abner parla aux Anciens d'Iſraël, & les exhorta de reconnoître David pour leur Roi, puiſque Dieu lui avoit promis la Royauté; il dit la même choſe à ceux de Benjamin; & lorſqu'il les vit diſpoſés à faire tout ce qu'il plairoit à David, il le vint trouver à Hébron, accompagné de vingt hommes, pour lui rendre compte de la ſituation des affaires, & de la diſpoſition des eſprits. David le reçut avec joie, & lui fit un grand feſtin, à lui & à tous ceux qui l'accompagnoient. Après cela Abner s'en retourna, & en quittant David, il lui dit: Je m'en vais raſſembler tout Iſraël, afin qu'il vous reconnoiſſe, comme je fais, pour Seigneur & pour Roi. Je ferai alliance avec vous au nom de tout le peuple, afin que vous ſoyiez ſeul Roi de tout Iſraël. David reconduiſit Abner, & le laiſſa aller en paix.

AN DU M. 2955. Avant J. C. 1045. Avant l'Ere vulgaire 1049.

Sur ces entrefaites, Joab arriva de la campagne avec ſes gens. Il venoit de tailler en pièces une troupe de brigands, & avoit fait ſur eux un fort grand butin. Joab ayant appris qu'Abner étoit venu voir David; que David l'avoit fort bien reçu, & l'avoit enſuite renvoyé en paix, vint trouver le Roi, & lui dit: Qu'avez-vous fait? Pourquoi avez-vous laiſſé aller Abner? Ignorez-vous quel homme c'eſt, & qu'il n'eſt venu ici que pour reconnoître l'état de vos forces & de vos affaires? En même-temps il ſortit, & envoya à l'inſçu de David, comme de la part du Roi, du monde après Abner, pour le faire revenir. Abner étoit déjà à la citerne de Sira, à vingt ſtades, ou environ une lieue d'Hébron, lorſque les gens de Joab l'atteignirent. Il revint, ſans ſe douter de rien. Auſſitôt qu'il fut arrivé à la porte d'Hébron, Joab le tira à part, comme pour lui parler en ſecret, & en même temps il le frappa dans l'aîne, & le tua en trahiſon, pour venger la mort de ſon frère Aſaël, qui avoit été percé par Abner.

Joab tue Abner en trahiſon.

CH. LXIV. Deuil de David à la mort d'Abner.

David ayant ſu ce qui s'étoit paſſé, dit: Je ſuis innocent devant le Seigneur, moi & mon Royaume, du ſang d'Abner, fils de Ner. Que ſon ſang retombe ſur Joab, & ſur la maiſon de ſon père, & qu'il y ait à jamais dans la maiſon de Joab, des gens qui ſouffrent un flux honteux, des lépreux, des gens qui manient le fuſeau, qui tombent ſous l'épée, & qui demandent leur pain. Il ordonna enſuite à toute ſa Cour, & à Joab en particulier, de déchirer leurs habits, de ſe couvrir de ſacs, & de faire en ſolennité les

funérailles d'Abner. David voulut lui-même assister à ses obsèques, & suivre son cercueil, & après qu'il eût été mis dans le tombeau, le Roi éleva sa voix, & prononça en son honneur ce cantique lugubre : Abner n'est point mort, comme les lâches ont accoutumé de mourir. [L'Hébreu à la lettre : Abner est-il mort comme est mort Nabal ?] Vos mains n'ont point été liées, comme ceux qui sont pris à la guerre, & vos pieds n'ont point été chargés de fers. Mais vous êtes mort comme les hommes de cœur, qui tombent sous la main des enfans d'iniquité. Tout le peuple répéta ce cantique, & redoubla ses pleurs & ses larmes.

An du M. 2956. Avant J. C. 1044 Avant l'Ere vulgaire 1048.

Après les funérailles, tout le monde étant revenu pour manger avec David, lorsqu'il étoit encore grand jour ; le Roi jura en présence de tous qu'il ne goûteroit aucune nourriture avant le coucher du soleil. Et le peuple qui fut témoin de ces paroles, & de toute la conduite de David, l'approuva extrêmement, & tout Israël fut pleinement persuadé qu'il n'avoit aucune part à l'assassinat d'Abner, fils de Ner. Cette vengeance précipitée, exercée par Joab, dérangeoit extrêmement les affaires de David, & il risquoit de voir les esprits s'aliéner de plus en plus, & s'attacher plus fortement que jamais au parti de Saül ; c'est pourquoi il dit en particulier à ses gens qui vouloient le consoler : Ignorez-vous qu'il est mort aujourd'hui dans Israël un grand Capitaine, & un grand Prince ? Pour moi je suis Roi, mais trop foible, & trop peu affermi. Et les enfans de Sarvia sont trop durs & trop violens pour moi. Ils ne gardent aucun ménagement ni aucune mesure. Que le Seigneur traite celui qui fait le mal selon sa malice.

Mort d'Isboseth, fils de Saül.

Isboseth, fils de Saül, ayant appris la mort d'Abner, perdit courage, & les Tribus d'Israël qui étoient attachées à son parti [1], tombèrent dans le trouble. Comme Abner étoit le seul appui de la maison de Saül, il étoit aisé de comprendre, que bientôt tout le peuple iroit à David, & le reconnoîtroit pour Roi. Or Isboseth avoit à son service deux chefs de voleurs, ou de coureurs, qui faisoient des courses dans les pays ennemis, & qui pilloient tout ce qu'ils rencontroient, lorsqu'ils étoient les plus forts. Ces deux Chefs s'appeloient, l'un Bana, & l'autre Réchab. Un jour

(1) 2. Reg. IV.

ils entrèrent dans la maiſon d'Isboſeth, pendant qu'il dormoit ſur ſon lit vers Midi, en la plus grande chaleur du jour. Ils y entrèrent ſans trouver de réſiſtance, parce qu'on crut qu'ils venoient demander le froment qui leur étoit dû pour leur nourriture. Etant donc venus dans ſa chambre, & l'ayant vu endormi, ils le poignardèrent, lui coupèrent la tête, & l'emportèrent avec eux, ſans qu'on s'en aperçut, & marchant toute la nuit, ils vinrent la préſenter à David à Hébron, en lui diſant : Voici la tête d'Isboſeth, fils de Saül, votre perſécuteur. Le Seigneur venge aujourd'hui mon Seigneur & mon Roi du plus grand de ſes ennemis. AN DU M. 2956. Avant J. C. 1044. Avant l'Ere vulgaire 1048.

David leur répondit : Vive le Seigneur, qui m'a juſqu'ici délivré des dangers les plus preſſans ; ſi j'ai fait arrêter, & mettre à mort celui qui vint m'apporter la nouvelle de la mort de Saül, & qui ſe vantoit de l'avoir tué, à plus forte raiſon vengerai je aujourd'hui la mort d'un Prince innocent, que vous avez lâchement tué dans ſon lit & dans ſa maiſon ; vous méritez d'être exterminés, pour avoir trempé vos mains dans le ſang d'un homme qui vous avoit comblés de biens. En même-temps il commanda qu'on les mît à mort. On les tua, & on leur coupa les pieds & les mains ; après quoi on pendit leurs cadavres près la fontaine d'Hébron. Quant à la tête d'Isboſeth, David la fit enterrer avec honneur dans le ſépulcre d'Abner à Hébron. David venge la mort d'Isboſeth.

Fin du Livre Troiſième.

HISTOIRE
DE L'ANCIEN
TESTAMENT.

LIVRE QUATRIÉME.

An du M. 2956. Avant J. C. 1044 Avant l'Ere vulgaire 1048.

CHAP I. David eſt reconnu Roi par toutes les Tribus d'Iſraël.

APrès la mort d'Isboſeth, toutes les Tribus d'Iſraël vinrent trouver David à Hébron, & lui dirent : Nous ſommes vos os & votre chair, vos frères & vos alliés. Il y a long-temps que nous connoiſſons & votre valeur & votre ſage conduite ; nous l'avons expérimentée ſous Saül [1] notre Roi. Nous ſavons que le Royaume vous a été promis, & que le Seigneur vous a dit : Vous ſerez le Paſteur & le Chef de mon peuple. C'eſt pourquoi nous venons aujourd'hui vous reconnoître pour notre Roi, & vous rendre nos hommages. David fit donc alliance avec eux, il reçut l'onction Royale pour la troiſième fois, & fut reconnu Roi de tout Juda & de tout Iſraël. Il ſe trouva à cette cérémonie ſix mille huit cents hommes de Juda [2] ; ſept mille cent de Siméon ; quatre mille ſix cents de Lévi, outre trois mille ſept cents hommes de la race d'Aaron ; mille de Benjamin ; car le reſte de la Tribu étoit encore attaché à la maiſon de Saül : d'Ephraïm, vingt mille huit cents ; de la demi-Tribu de Manaſſé, dix-huit mille ; d'Iſſachar, deux cents Chefs, ſuivis de pluſieurs autres ; de Zabulon, cinquante mille ; de Nephtali, trente-huit mille ; de Dan, vingt-huit mille ; d'Aſer, quarante mille ; enfin des Tribus de Ruben, de Gad, & de la demi-Tribu de

(1) 2. *Reg.* v. (2) Voyez 1. *Par.* XII 23. & *ſeq.*

Manaſſé, qui demeuroit au-delà du Jourdain, ſix vingts mille, tous gens aguerris, & bien armés.

An. du M. 2956. Avant J. C. 1044. Avant l'Ere vulgaire 1048.

Toutes ces troupes, au nombre de plus de trois cents vingt-quatre mille deux cents hommes, demeurèrent à Hebron pendant trois jours, dans des fêtes & des réjouiſſances continuelles. Les vivres & les proviſions étoient fournies non-ſeulement par David, par la maiſon de Juda, & par les Tribus les plus voiſines d'Hébron; mais auſſi par les Tribus de Zabulon, d'Iſſachar, de Nephtali, & par les autres plus éloignées, qui apportoient de la farine, des figues, des raiſins ſecs, du vin & de l'huile, comme auſſi des bœufs & des moutons; enſorte qu'on y eut toutes choſes en abondance: car ce fut une réjouiſſance générale dans Iſraël.

CHAP. II. David fait la conquête de Jéruſalem.

L'année ſuivante, David entreprit de faire la conquête de Jéruſalem [1] ſur les Jébuſéens, qui la poſſédoient alors. C'étoit la ſeule Ville de tous ces quartiers-là, qui fût encore occupée par les étrangers. Il ſe mit donc à la tête de toutes ſes troupes, & marcha contr'elle. Les Jébuſéens qui la défendoient, ſe fioient ſi fort ſur la bonté de ſes fortifications, qu'ils firent dire à David, avec quelqu'eſpèce d'inſulte, qu'ils ne vouloient que des aveugles & des boiteux pour la défendre, & pour l'empêcher de s'en rendre maître. David de ſon côté fit publier dans ſon armée qu'il donneroit le commandement de ſes troupes à celui qui monteroit le premier ſur les murs de la Ville, & qui en chaſſeroit ces aveugles & ces boiteux, qu'on ſe vantoit de lui oppoſer. C'eſt ainſi qu'il nommoit par dériſion les Jébuſéens; & c'eſt de là qu'eſt venu le proverbe: Les aveugles & les boiteux n'entreront point dans le Temple; pour marquer que les Jébuſéens ne ſeront point reçus ni dans la maiſon, ni dans l'aſſemblée du Seigneur. David ayant donc fait donner l'aſſaut, Joab, fils de Sarvia, monta le premier ſur les murailles, & mérita par ſa valeur d'être fait Général de ſes armées. David choiſit Jéruſalem pour ſa demeure, & pour la Capitale de ſon Royaume; il la nomma Ville de David, & bâtit ſon Palais dans la forteresſe; il l'augmenta d'une nouvelle Ville, au Nord de l'ancienne; il la fit environner de murailles; enſorte que Jéruſalem devint la

(1) 2. *Reg.* v. 1. 2. *&c.* & 1. *Par.* xi. 1. 2. 3. 4. *&c.*

Vers l'An 2958. Avant J. C. 1042. Avant l'Ere vulgaire 1046.

meilleure place de tout le pays. Il y régna trente-trois ans, en ayant déjà régné ſept dans Hébron.

Hiram, Roi de Tyr (1), ayant appris que David étoit reconnu Roi de tout Iſraël, envoya l'en féliciter, & lui offrir des matériaux & des ouvriers pour lui bâtir ſon palais dans Jéruſalem. Mais les Philiſtins redoutant la valeur de David, crurent qu'ils ne devoient pas lui donner le loiſir de s'y fortifier. Ils vinrent ſe camper près de cette Ville dans la vallée des Géans, qui s'étendoit au Midi de Jéruſalem, juſques vers Bethléem. Les Philiſtins s'étoient déjà ſaiſis de Bethléem, & y avoient mis un corps de leurs troupes; & David n'ayant pas eu le temps d'aſſembler ſes troupes, avoit été contraint de ſe retirer au midi de Juda, dans la montagne d'Odollam.

Hiram, Roi de Tyr, envoie féliciter David ſur ſon avénement à la Couronne.

CH. III. Guerre des Philiſtins contre David.

Ce fut dans cette occaſion [2], que David s'étant trouvé preſſé de la ſoif, dit: O! ſi quelqu'un pouvoit me donner de l'eau de la citerne de Bethléem, qui eſt près de la porte! A l'heure même trois de ſes plus vaillans ſoldats, ſans rien dire, partirent, traverſèrent le camp des Philiſtins, puiſèrent de l'eau dans la citerne, & en apportèrent à David: mais il n'en voulut point boire; il la verſa comme un ſacrifice au Seigneur, en diſant: A Dieu ne plaiſe que je boive le ſang de ces hommes, qui m'ont apporté cette eau au péril de leur vie.

Alors David conſulta le Seigneur, & lui dit: Irai-je contre les Philiſtins, & les livrerez-vous entre mes mains? Le Seigneur lui répondit, qu'il allât, & qu'il les livreroit. David marcha donc contr'eux, les attaqua, & les défit; & il donna au lieu où il remporta cette victoire, le nom de *Baal-Pharaſim*, diſant: Le Seigneur s'eſt ſervi de moi pour diſſiper mes ennemis, comme les eaux ſe diſſipent en un moment. Les Philiſtins avoient apporté leurs Dieux avec eux dans cette guerre; David les prit avec le reſte du butin, & les fit brûler [3]. C'étoit apparemment des figures de bois couvertes de lames d'or ou d'argent.

Victoire de David contre les Philiſtins à Bochim.

Une autrefois les Philiſtins revinrent encore dans la vallée des Rephaïms, pour combattre David. Ce Prince

(1) 2. *Reg.* v. 11. & 1. *Par.* xiv. 8.
(2) 1. *Par.* xi. 15. 16. 17. xiv. 8. 9. 10. 11.
(3) 1. *Par.* xiv. 12.

consulta le Seigneur, pour savoir s'il iroit les attaquer. Mais il lui fut répondu : N'allez point droit à eux ; mais tournez derrière leur camp, jusqu'à ce que vous soyiez arrivé vis-à-vis le lieu nommé Bochim. Et lorsque vous entendrez le bruit comme de gens qui marchent à la hauteur de Bochin, alors vous n'avez qu'à attaquer l'ennemi, parce que le Seigneur vient à votre secours contre les Philistins. Il paroît par Isaïe [1], & par un endroit des Pseaumes [2] que le Seigneur jeta la terreur dans le camp des Philistins, par une tempête qu'il excita contr'eux. David ayant donc exécuté tout ce que le Seigneur lui avoit ordonné, mit en fuite les ennemis, & les poursuivit depuis Gabaa jusqu'à Gezer. Gabaa étoit le lieu de la demeure de Saül. Gezer, ou Gazer, Gader ou Gadéra, étoit au voisinage d'Accaron, & frontière des Philistins.

An du M. 2958. Avant J. C. 1042. avant l'Ere vulgaire 1046.

Quelque temps après [3], David ayant assemblé tout Israël, tint conseil avec les principaux Officiers de sa Cour, & proposa au peuple d'amener l'Arche d'Alliance à Jérusalem, pour la fixer en cette Ville, comme étant la plus forte & la plus considérable du pays, depuis que le Roi y avoit établi sa demeure. Toute l'assemblée répondit par de grandes acclamations que la proposition que le Roi leur faisoit, leur étoit très-agréable. Et aussitôt David députa des courriers dans tout le pays, pour avertir les Prêtres & les peuples de se trouver au jour marqué, pour assister à la cérémonie du transport de l'Arche à Jérusalem. Il y eut donc à Jérusalem un très-grand concours de peuple, & on marcha à Cariat-iarim, Ville de la Tribu de Juda, où l'Arche avoit été déposée, après que les Philistins l'eurent renvoyée. On mit l'Arche sur un chariot neuf, & on la tira de la maison d'Abinadab, où jusqu'alors elle avoit été en dépôt. Oza & Ahio, fils d'Abinadab conduisoient le chariot. David & tout le peuple témoignoient leur joie, en chantant de toutes leurs forces des cantiques, en jouant de la harpe, de la lyre, du tambour, de la trompette, & de plusieurs autres instrumens de musique. Mais lorsqu'ils furent arrivés à l'aire de Nachon, fort près de Jérusalem, les bœufs qui conduisoient le chariot ayant régimbé, & l'Ar-

Ch. III. David amène l'Arche d'Alliance de Cariatiarim à Jérusalem.

(1) *Isaï.* xxviii. 21.
(2) *Psal.* xvii. 9. 10. 11.
(3) 2. *Reg.* vi. & 1. *Paralip.* xiii.

AN DU M. 2959. Avant J. C. 1041. Avant l'Ere vulgaire 1045.

Oza ayant été frappé du Seigneur, pour avoir touché l'Arche, David la met en dépôt dans la maiſon d'Obed-Edom.

che étant en danger d'être renverſée, Oza y porta la main pour la retenir ; mais il fut frappé du Seigneur, & il tomba mort ſur la place, en préſence de l'Arche.

Cet accident affligea David, & troubla la joie de la fête. Ce lieu fut appelé, le châtiment d'Oza, & David pénétré d'une ſainte frayeur, n'oſa introduire l'Arche dans l'endroit qu'il lui avoit préparé dans ſa maiſon ; il fut obligé de la dépoſer dans la maiſon d'Obed-Edom de Geth. On imputa le châtiment d'Oza, & la colère du Seigneur, à deux cauſes ; la première, parce que l'Arche devoit être portée ſur les épaules des Prêtres, & non pas traînée ſur un chariot (1) ; & la ſeconde, parce qu'Oza avoit eu la témérité de vouloir ſoutenir l'Arche chancellante, comme ſi Dieu n'eût pas pu la retenir. Mais, peut-être que la vraie raiſon étoit que Dieu vouloit par-là inſpirer à ſon peuple une crainte ſalutaire de ſa préſence, & un très-grand reſpect pour les choſes ſacrées.

L'Arche du Seigneur demeura trois mois dans la maiſon d'Obed-Edom, qui étoit, ou dans Jéruſalem, ou fort près de la Ville. Dieu combla ſa famille de toutes ſortes de bénédictions, & tout ce qui lui appartenoit ſe reſſentit des bontés du Seigneur envers lui. On en donna avis au Roi, & on lui dit que bien loin que la préſence de l'Arche eût été fatale, ou à charge à Obed-Edom, elle avoit été pour lui une ſource de bonheur. David ſe raſſura donc, & prit la réſolution de la faire conduire dans ſon palais ; mais il s'y prit avec plus de circonſpection que la première fois. Il prépara un lieu digne de la majeſté de l'Arche ; il lui dreſſa un Tabernacle ; il fit venir tous les Prêtres & les Lévites du pays, & dit aux Prêtres & aux Lévites : Vous qui êtes les Chefs des familles de Lévi, purifiez-vous avec vos frères, & portez l'Arche du Seigneur, le Dieu d'Iſraël, dans le lieu qui lui a été préparé ; de peur que comme le Seigneur nous frappa la première fois, parce que vous n'étiez pas préſens, il ne nous arrive aujourd'hui un malheur pareil. Le Roi ordonna auſſi aux Chefs des Lévites d'établir quelques-uns de leurs frères pour préſider aux chœurs des Chantres & des Joueurs d'inſtrumens, afin que tout ſe paſsât dans le meilleur ordre qu'il ſeroit poſſible. On vit dans cette occaſion

(1) Voyez 1. *Par.* xv. 12. 13.

Héman

Héman, Ethan, Aſaph & autres célèbres Muſiciens, dont les noms ſe trouvent à la tête de pluſieurs Pſeaumes, qui préſidoient chacun à une bande de Muſiciens, ou de Joueurs d'inſtrumens.

An. du M. 2959. Avant J. C. 1041. Avant l'Ere vulgaire 1045.

Les Prêtres prirent donc l'Arche ſur leurs épaules, & les Lévites les accompagnoient en chantant & en jouant des inſtrumens. David lui-même étoit couvert d'un Ephod de lin, comme les Prêtres, & étoit revêtu par-deſſus d'un manteau précieux de byſſus, qui eſt une eſpèce de ſoie, qui vient d'un poiſſon à écailles; & il danſoit devant l'Arche de toutes ſes forces. Tout Iſraël le ſuivoit, jetant de grands cris de joie, au ſon des trompettes, des hautbois, des tymbales, des cythares & autres inſtrumens de muſique. Et lorſque ceux qui portoient l'Arche avoient fait ſix pas, ils s'arrêtoient, & on offroit ſur un Autel préparé, un bœuf & un bélier. Cela continua juſqu'au Palais de David, où l'on dépoſa l'Arche. Alors les Prêtres & les Lévites étant arrivés ſains & ſaufs au lieu deſtiné, on offrit au Seigneur ſept bœufs & ſept béliers en actions de grâces de ce que le Seigneur les avoit préſervés du danger, & de ce que perſonne n'étoit mort dans le cours de la cérémonie.

Cérémonies du tranſport de l'Arche de la maiſon d'Obed-Edom dans le palais de David.

Or, Michol, fille de Saül, regardant par la fenêtre, & ayant vu le Roi David qui ſautoit & bondiſſoit devant l'Arche, en conçut du mépris dans ſon cœur. Et David, après avoir offert ſes holocauſtes, ſes ſacrifices & ſes offrandes, donna la bénédiction au peuple, & lui ſouhaita toute ſorte de bonheur; il fit diſtribuer à toute l'aſſemblée, tant aux hommes qu'aux femmes, du pain, de la viande & de la farine frite dans l'huile, ou du bignet, ou une bouteille de vin, ſuivant pluſieurs Interprètes, & s'en revint dans ſa maiſon, pour la bénir auſſi, & pour faire part de ſes libéralités à ſa famille, afin que tout le monde ſe reſſentît de la joie de cette fête. Mais Michol étant venue au-devant du Roi, lui dit: Qu'il faiſoit beau voir aujourd'hui le Roi d'Iſraël danſer & ſe découvrir devant ſes ſerviteurs & ſes ſervantes, & paroître nu comme feroit un bouffon! David lui répondit: Oui, devant le Seigneur, qui m'a préféré à votre père & à toute ſa maiſon, & qui m'a établi Chef de tout ſon peuple, je danſerai; & je paroîtrai vil encore plus que je n'ai paru; je ſerai mépriſable à mes propres yeux, & je n'en ſerai que plus glorieux devant mes ſer-

An du M. 2959. Avant J. C. 1041. Avant l'Ere vulgaire. 1045.

vantes, dont vous me parlez. Michol n'eut jamais d'enfans de David, & l'Ecriture ſemble attribuer cela à ce qu'elle lui dit dans cette occaſion; Dieu ayant puni ſon mépris plein d'orgueil, par l'opprobre de la ſtérilité.

Depuis ce temps, l'Arche d'Alliance, qui juſques-là avoit été dépoſée, tantôt à Galgala, tantôt à Silo, tantôt à Cariat-ïarim, fut enfin fixée à Jéruſalem; & le Seigneur déclara que c'étoit le lieu qu'il avoit choiſi (1). *Le Seigneur a choiſi Sion*, dit le Pſalmiſte, *il l'a choiſi pour ſa demeure; elle eſt le lieu de mon repos pour toujours; j'y demeurerai, parce que je l'ai aimée.* Toutefois, le Tabernacle que Moïſe avoit fait faire dans le déſert, & l'Autel d'airain qui avoit ſervi aux ſacrifices, juſqu'au temps de David, ne fut pas transféré à Jéruſalem. Il fut laiſſé à Gabaon, & y demeura juſqu'après que le Temple de Salomon eut été dédié, & le peuple y alloit encore ſacrifier, comme à un lieu de dévotion.

On a vu ci-devant l'amitié qui étoit entre David & Jonathas, & les promeſſes réciproques qu'ils s'étoient faites de perpétuer les marques de leur affection envers leurs familles, même après la mort de l'un ou de l'autre des deux. David s'enquit donc un jour (2), s'il n'y avoit point quelqu'un de reſte de la maiſon de Saül, à qui il pût faire du bien en conſidération de Jonathas. On lui dit qu'il y avoit un nommé Siba, ſerviteur de la maiſon de Saül, qui pourroit l'en informer. On fit venir Siba, & il dit au Roi qu'il y avoit encore un fils de Jonathas, nommé Miphiboſeth, qui étoit incommodé des jambes. Le Roi demanda où il demeuroit. Siba lui dit qu'il étoit à Lodabar, dans la maiſon de Machir, fils d'Ammiel. David le fit venir; & Miphiboſeth étant devant le Roi, lui fit une profonde révérence, ſe proſternant juſqu'à terre. David lui dit: Ne craignez point; je veux vous traiter avec toute ſorte de bonté, en conſidération de Jonathas votre père. Je vous rends toutes les terres de Saül votre aïeul, & vous mangerez toujours à ma table. En même temps il fit venir Siba, & lui donna ordre de faire valoir les terres qu'il venoit de donner à Miphiboſeth, & de lui en faire toucher le revenu. Miphiboſeth vint donc s'établir à Jéruſalem avec ſon fils nommé Micha, & il mangeoit à la table de David, comme un des enfans du Roi.

Ch. V. David fait du bien à Miphiboſeth, en conſidération de Jonathas.

(1) *Pſalm.* CXXXI. 13. 14. (2) 2. *Reg.* IX.

David ſe voyant paiſible à Jéruſalem, reconnu de tout Iſraël, redouté de tous ſes ennemis, logé magnifiquement; car le Roi de Tyr lui avoit envoyé du bois de cèdre & des ouvriers, pour lui conſtruire un Palais, fit venir le Prophète Nathan (1), & lui dit: Ne voyez-vous pas que je demeure dans une maiſon de cèdre, pendant que l'Arche du Seigneur n'eſt logée que ſous une tente de peaux? Nathan lui répondit: Faites tout ce que vous avez dans le cœur, parce que le Seigneur eſt avec vous.

An du M. 2960. Avant J. C. 1040. Avant l'Ere vulgaire 1044. David prend la réſolution de bâtir une maiſon au Seigneur.

Mais la nuit ſuivante le Seigneur apparut à Nathan, & lui dit: Allez trouver mon ſerviteur David, & dites-lui: Voici ce que dit le Seigneur: Me bâtirez-vous une maiſon, afin que j'y habite? Ai-je beſoin que vous me faſſiez une demeure, & demandai-je cela de vous? Depuis que j'ai tiré de l'Egypte les enfans d'Iſraël juſqu'aujourd'hui, je n'ai point eu de demeure ſtable, & j'ai toujours été ſous des pavillons & ſous des tentes. Ai-je demandé à aucune des Tribus d'Iſraël qu'elles me conſtruiſiſſent une maiſon dans tous les lieux où j'ai été? Vous direz donc à mon ſerviteur David: Je vous ai choiſi lorſque vous étiez à la ſuite de vos troupeaux, pour vous établir Roi de mon peuple. J'ai exterminé vos ennemis de devant vous, & j'ai rendu votre nom auſſi célèbre que celui des plus grands hommes de la terre; je ſuis réſolu de continuer à vous combler de biens. Je vous aſſujettirai vos ennemis, & j'établirai une profonde paix dans vos Etats. Je vous donnerai une poſtérité nombreuſe & une maiſon puiſſante; je placerai ſur votre trône après vous un de vos fils, & j'affermirai ſon règne. C'eſt à lui à qui je réſerve l'honneur de bâtir un Temple à mon nom. Je rendrai ſon trône inébranlable à jamais; je ſerai ſon père & il ſera mon fils; s'il tombe dans quelque faute, je le châtierai de la verge dont je châtie les hommes, & je le punirai des plaies dont je frappe les enfans des hommes; mais je ne retirerai point ma miſéricorde de lui, & je ne le rejeterai point de devant ma face, comme j'ai fait Saül.

L'Ecriture en quelques autres endroits (2), marque encore une raiſon dont il n'eſt pas fait mention en cet endroit, qui fut cauſe que Dieu n'agréa point que David lui bâtît un Temple, c'eſt qu'il avoit eu pluſieurs guerres à ſoutenir con-

(1) 2. *Reg.* vii. (2) *Vide* 1. *Par.* xxii. 8. xxviii. 3.

AN DU M 2960. Avant J. C. 1040. Avant l'Ere vulgaire 1044.

tre ſes ennemis, & qu'il avoit répandu beaucoup de ſang. Le Seigneur donc ne voulut pas que des mains ſi ſouvent ſouillées dans le ſang des hommes, fuſſent employées à un édifice qui demandoit une pureté & une ſainteté extraordinaire.

Nathan, dès le matin, vint trouver David, & lui rapporta tout ce que le Seigneur lui avoit révélé. Alors David pénétré de reconnoiſſance, alla devant l'Arche du Seigneur, & s'étant aſſis, il y répandit ſon cœur, & dit: Qui ſuis-je, ô Seigneur mon Dieu, & quelle eſt ma maiſon, pour m'avoir élevé à l'état où je me vois aujourd'hui? Et comme ſi cela étoit trop peu de choſe, vous voulez encore, par un ſurcroît de bonté, me donner des aſſurances pour l'établiſſement & la gloire de mes deſcendans pour toujours; vous me traitez avec une diſtinction que je n'ai point méritée. Après cela, que peut dire David pour vous exprimer ſa reconnoiſſance? J'adore donc votre grandeur & votre bonté, ô mon Dieu; je reconnois que nul autre Dieu n'eſt ſemblable à vous, & qu'il n'y a point d'autre Dieu que vous; qu'il n'y a point de peuple dans le monde qui ait les mêmes avantages que votre peuple; peuple choiſi, chéri, protégé de vous, conſacré à votre ſervice, & comblé d'une infinité de grâces de votre part. Confirmez pour jamais, Seigneur la promeſſe que vous avez faite à votre ſerviteur, pour lui & pour ſa maiſon; achevez ce que vous avez commencé de faire en ſa faveur avec tant de magnificence: afin que votre nom ſoit éternellement béni & glorifié.

Après cela, David penſa ſérieuſement à faire les préparatifs néceſſaires, afin que ſon fils & ſon ſucceſſeur pût exécuter le projet que le Seigneur n'avoit pas agréé qu'il exécutât lui-même, en bâtiſſant un Temple en ſon honneur. Il ne quitta jamais de vue cette grande entrepriſe; & dans toutes les conquêtes qu'il fit dans la ſuite, il eut ſoin de mettre à part l'or, l'argent, le fer, l'airain, les bois précieux, les marbres & tout ce qui pouvoit ſervir à la conſtruction ou à l'ornement de ce ſuperbe édifice. Auſſi il en fit des amas ſi prodigieux, qu'il faut toute l'autorité des ſaintes Ecritures (1), pour nous la faire croire aujourd'hui,

(1) Voyez notre Diſſertation ſur les richeſſes que David laiſſa à Salomon, au commencement du troiſième Livre des Rois.

lorſque nous en liſons le dénombrement dans les Livres ſacrés.

AN DU M. 2960. Avant J. C. 1040. Avant l'Ere vulgaire 1044.

Les promeſſes que Nathan venoit de faire à ce Prince ſi religieux, ne lui permirent plus de douter de la protection du Seigneur. Il ſe propoſa d'abattre & de ſubjuguer tous les ennemis d'Iſraël, & de porter ſes conquêtes dans tous les pays qui étoient promis au peuple de Dieu. Il commença par attaquer les Philiſtins; il les battit en pluſieurs rencontres, & prit ſur eux la Ville de Geth (1) & celle de Meteg, ou Metca, qui en dépendoit. Il défit auſſi les Moabites, & exerça contr'eux une extrême ſévérité. Il partagea tous les captifs quil avoit faits dans cette guerre, en deux lots: l'un fut conſervé en vie, pour cultiver les champs du pays, & demeura aſſujetti à David; l'autre partie, qui fut tirée au ſort, fut écraſée ſous des chariots ou des traîneaux propres à battre le bled, qu'on fit paſſer deſſus leurs corps, pour les mettre en pièces. Les lois de la guerre alors permettoient de faire mourir, ou de conſerver en qualité d'eſclaves, ceux qui avoient été pris les armes à la main. David apparemment ne fit rien dans toutes ces guerres, que par les ordres ou par la permiſſion du Seigneur; car perſonne ne fut plus religieux que lui à le conſulter dans toutes ſes entrepriſes.

CH. VI. Guerre contre les Philiſtins.

Ayant conçu le deſſein de porter ſes conquêtes juſqu'à l'Euphrate, il attaqua d'abord Adaréſer, Roi de Soba, ou de cette partie de la Syrie qui comprend la Céléſyrie, & qui s'étend depuis le fleuve Eleuthere juſqu'à la Ville d'Emath, ou d'Emèſe. David vainquit Adaréſer & lui prit mille chariots & ſept mille chevaux, & lui tua vingt mille hommes de pied. Il coupa les nerfs des jambes à tous les chevaux des chariots, hormis cent attelages, qu'il réſerva pour ſon ſervice. Il garda auſſi les carquois d'or des ſoldats d'Adaréſer, & les porta à Jéruſalem pour les mettre dans ſes tréſors. Il enleva de plus une très-grande quantité d'airain des Villes de Thébat & de Cunnat, qui dépendoient d'Adaréſer; & c'eſt avec cet airain que Salomon fit dans la ſuite la Mer d'airain, les colonnes & les autres vaſes du Temple.

Guerre de David contre Adaréſer.

Thoü, Roi d'Emath ou d'Emèſe en Syrie, ayant appris que David avoit abattu la puiſſance d'Adaréſer, Roi de Syrie, envoya Joram ou Adoram ſon fils lui en faire compli-

(1) 2. *Reg.* VIII. & 1. *Par.* XVIII. 1.

ment, & lui en témoigner ſa joie; parce qu'Adaréſer & Thoü avoient toujours été en guerre enſemble. Joram apporta à David des préſens magnifiques de la part de ſon père, il lui offrit des vaſes d'or, d'argent & d'airain, que David conſacra au Seigneur, & qu'il mit à part avec le reſte des dépouilles, de l'or & de l'argent qu'il avoit déjà pris ſur ſes ennemis, & qu'il deſtinoit à ſervir au bâtiment du Temple.

An du M. 2960. Avant J. C. 1040. & ſuiv. Avant l'Ere vulgaire 1044.

Un Commandant des troupes d'Adaréſer, nommé Razon, fils d'Eliada, ayant quitté avec les ſoldats qu'il commandoit, le ſervice de ſon maître, pendant que David lui faiſoit la guerre, aſſembla des troupes contre David, & devint Chef de voleurs ou Chef de partis (1). Il ne fit pas beaucoup de progrès tout le temps que David régna, ni même au commencement de Salomon; mais enſuite il ſe rendit maître de Damas & y établit ſa domination, qui y ſubſiſta aſſez longtemps. On verra dans la ſuite de cette Hiſtoire combien de maux les Rois de Damas, ſucceſſeurs de Razon, firent aux Rois d'Iſraël.

Guerre de Damas, & contre l'Idumée.

Après cela, David fit auſſi la guerre dans cette partie de la Syrie, dont Damas eſt la capitale; il la prit & y mit garniſon, enſorte que toute la Syrie lui fut aſſujettie & lui paya tribut. On ne ſait pas les particularités de toutes ces guerres, non plus que de celle qu'il fit contre l'Idumée: nous ſavons ſeulement que David rendit ſon nom célèbre par l'aſſujettiſſement de ſes Provinces à ſa domination, & qu'à ſon retour de cette expédition contre la Syrie, il prit l'Idumée (2), & qu'Abiſaï, Général de ſes troupes, y tua dix-huit mille hommes dans la vallée de Salines. Cette vallée étoit apparemment la même qui ſe voit encore aujourd'hui entre Palmire & Bozra. Après cette première expédition, Joab fut encore envoyé dans l'Idumée pour y enterrer les morts; il y demeura ſix mois, y tua encore douze mille hommes (3), & mit des garniſons dans leurs meilleures places, pour tenir le pays dans la ſoumiſſion. Ainſi l'Idumée & les pays voiſins demeurèrent tributaires de David. Ce fut dans cette occaſion, qu'Adad, fils du Roi d'Idumée, étant encore tout jeune, ſe ſauva en Egypte, & qu'ayant trouvé grâce aux yeux du

(1) Voyez 3. *Reg.* XI. 23. (2) 2. *Reg.* VIII. 13.
(3) Voyez le titre du Pſeaume LIX. Voyez auſſi 3. *Reg.* XI. 15.

Roi, il s'y maria & s'y établit. Long-temps après la mort de David & de Joab, & ſur la fin du règne de Salomon, il revint dans l'Idumée, & y cauſa de grands troubles, comme on le verra ci après.

An du M. 2960. Avant J. C. 1040. & ſuiv. Avant l'Ere vulgaire 1044.

David fut favoriſé de Dieu dans toutes ſes guerres, & il réuſſit dans toutes ſes entrepriſes : il rendit une juſtice exacte à tout ſon peuple, il avoit pour Général de ſes troupes Joab, fils de Sarvia ſa ſœur, homme vaillant, hardi, entreprenant, mais ambitieux & vindicatif ; Joſaphat, fils d'Ahilud, avoit la charge des Requêtes : Saraïas étoit Secrétaire ; Banaïas, fils de Joïada, commandoit les Céréthiens & les Péléthiens, qui étoient des troupes étrangères du nombre des Philiſtins, que David conſerva pendant tout ſon règne. Les fils de David étoient auſſi dans les premiers emplois de ſa Cour. Voilà qui étoient les principaux Officiers de David.

Sadoc & Abiathar Grands-Prêtres du temps de David.

Sadoc & Abiathar étoient Grands-Prêtres, & tous deux en exercice ſous le règne de David : choſe qui ne s'étoit point encore vue, & qu'on ne vit jamais depuis. Ces deux Grands-Prêtres étoient de familles différentes : Sadoc, de la famille d'Eléazar, & Abiathar, de celle d'Ithamar. Depuis que Saül eut fait mourir Achimélech & les autres Prêtres de Nobé, ſon parti reconnut Sadoc pour Grand-Prêtre. Pendant ce même temps, David & ſon parti reconnurent Abiathar, & il fit les fonctions de Grand-Prêtre à Hébron, dans la Tribu de Juda, & dans les terres de l'obéiſſance de ce Prince. Lorſque David eut réuni les deux partis, & qu'il fut reconnu Roi de tout Iſraël, il laiſſa à Sadoc la ſouveraine Sacrificature que Saül lui avoit donnée, & il la conſerva auſſi à Abiathar, qui avoit toujours été attaché à ſa perſonne. Abiathar fit ſes fonctions à Jéruſalem, & Sadoc à Gabaon. Ce qui dura juſqu'à la fin du règne de David. Alors Abiathar s'étant attaché à Adonias contre Salomon, il fut diſgracié, & Sadoc fut ſeul reconnu Grand-Prêtre. Ainſi fut accomplie la prédiction que Samuël (1) avoit faite à Héli, que la ſouveraine Sacrificature paſſeroit de ſa famille dans une autre.

Ch. VII. Hanon Roi des Ammonites outrage les Ambaſſadeurs de David.

Pendant que David avoit été dans la diſgrace de Saül, il avoit trouvé dans Naas Roi des Ammonites, de la protec-

(1) 1. *Reg.* III. 35. 36.

tion & du ſecours; il conſervoit pour lui de la reconnoiſ-
An du M 2967. Avant J. C. 1033. Avant l'Ere vulgaire 1037.
ſance, & avoit toujours cultivé ſon amitié. Ce prince étoit mort (1), David envoya à Hanon ſon fils & ſon ſucceſſeur, des Ambaſſadeurs, pour le conſoler ſur la mort de ſon père, & pour lui témoigner la conſidération qu'il avoit eue pour le feu Roi. Lorſque les Ambaſſadeurs furent arrivés ſur les terres des Ammonites, les Grands du pays dirent à Hanon leur maître : Croyez-vous que ce ſoit pour honorer le Roi votre père, & pour vous faire des complimens de condoléance, que David vous ait envoyé ici des Ambaſſadeurs ? Ne voyez-vous pas que c'eſt plutôt pour reconnoître votre Capitale, & pour enſuite l'attaquer & la détruire ? Hanon trop crédule à ces diſcours, fit arrêter les Ambaſſadeurs de David, leur fit raſer la moitié de la barbe, & leur fit couper la moitié de leurs habits, juſqu'au haut des cuiſſes, & les renvoya. Il ſemble que ce jeune Prince vouloit par dériſion obliger ces Ambaſſadeurs à porter le deuil de ſon père : car les Hébreux, de même que les Ammonites, ſe coupoient la barbe dans le deuil, & déchiroient leurs habits.

Guerre de David contre les Ammonites.

Hanon comprit bien qu'après une pareille inſulte, il devoit s'attendre à la guerre de la part de David, qui ne pouvoit manquer de ſe tenir outragé de l'injure faite à ſes Ambaſſadeurs. Il envoya donc acheter des troupes dans la Syrie de Rohob, entre le Liban & l'Antiliban, dans la Syrie de Soba, ſituée plus au Nord entre le fleuve Eleuthere & l'Oronte, & dans la Syrie de Maaca, vers le Mont Hermon ; & dans le pays d'Iſtob, dans les Montagnes de Galaad. Il tira vingt mille hommes de Rohob & de Soba, mille hommes de Maaca, & douze mille hommes d'Iſtob. Il fit auſſi venir des chariots de guerre de la Méſopotamie ; & les Paralipomenes comptent qu'il y en tira trente-deux mille chariots, s'il n'y a faute dans le nombre.

David informé de ces préparatifs, envoya contr'eux Joab avec ſes troupes. Les Ammonites rangèrent leur armée compoſée de leurs propres troupes, à la porte de la Ville de Médaba, & les troupes auxiliaires ſe rangèrent dans un corps ſéparé dans la plaine. Joab partagea ſon armée en deux : il en donna la moitié à commander à Abiſaï ſon frère, qui devoit combattre les Ammonites, & il prit l'autre pour lui, dans le

(1) 2. *Reg.* x. & 1. *Par.* xix.

deſſein d'attaquer les Syriens, & les autres troupes étrangères. Il dit à Abiſaï ſon frère : Si les Syriens ont l'avantage ſur moi, vous viendrez à mon ſecours ; & ſi les Ammonites en ont ſur vous, j'accourrai auſſitôt pour vous ſoutenir. An du M. 2968. Avant J. C. 1032. Avant l'Ere vulgaire 1036.

Joab commença l'attaque, & tomba ſur les Syriens avec tant de vigueur qu'il les rompit & les mit en fuite. Les Ammonites voyant la déroute des Syriens, prirent auſſi la fuite, & rentrèrent en déſordre dans Médaba. Joab ayant heureuſement terminé cette guerre, revint à Jéruſalem, croyant que les Ammonites demeureroient en repos après ce premier échec. Mais ces peuples animés ſecrétement par Adaréſer, qui, comme on l'a vu ci-devant, avoit été battu & aſſujetti par David, ſongèrent à réparer leur perte. Adaréſer au nom des Ammonites, envoya demander du ſecours aux Syriens de de-là l'Euphrate, c'eſt-à-dire aux peuples de la Méſopotamie, il en obtint des troupes, dont il donna le commandement à Sophar, ou Sobac, Capitaine expérimenté, & Général de ſes armées. Il y a aſſez d'apparence que les trente-deux mille chariots, dont on a parlé plus haut, n'avoient pas donné dans la première bataille, & que Joab ne leur avoit pas donné le loiſir de joindre l'armée des Ammonites & des Syriens.

Quoi qu'il en ſoit, David informé des grands préparatifs que faiſoient les Ammonites & les Syriens joints enſemble, jugea à propos de marcher lui-même contr'eux à la tête de tout Iſraël. Il paſſa donc le Jourdain, & livra la bataille aux Syriens. Ceux-ci furent battus & mis en fuite ; on leur tua quarante mille hommes de pied, & on leur prit ſept mille chariots, ou ſelon d'autres exemplaires quarante mille chevaux, & ſept cents chariots de guerre. Sobac qui commandoit cette armée, fut tué ſur le champ de bataille. Les Rois ligués prirent la fuite avec cinquante mille hommes, qui leur reſtoient ; ils firent la paix avec David, & lui demeurèrent aſſujettis, & ne penſèrent plus à donner du ſecours aux Ammonites.

CH. VIII. David tombe dans le péché avec Bethſabée.

Tout l'effort de cette campagne n'étoit proprement tombé que ſur les Syriens, que les Ammonites avoient fait venir à leurs ſecours. L'année ſuivante, David réſolut d'attaquer les Ammonites eux-mêmes [1], & de les punir de leur

(1) 2. *Reg.* XI. *Vide & Par.* XX.

An du M. 2969. Avant J. C. 1031. Avant l'Ere vulgaire 1035.

insolence. Il envoya donc Joab sur leurs terres ; & ce Général après avoir fait le dégât dans le pays, s'attacha au siége de Rabbath, Capitale des Ammonites. Cependant David demeura à Jérusalem, apparemment parce que cette guerre ne parut pas assez importante, pour que le Roi s'y trouvât en personne. Pendant que Joab étoit occupé à ce siége, David s'étant un jour levé de dessus son lit après midi, & se promenant sur la terrasse du toit de sa maison, découvrit vis-à-vis de lui sur la plate-forme d'une autre maison assez voisine, une femme extrêmement belle, qui se baignoit. Il envoya d'abord savoir qui elle étoit ; & on lui dit que c'étoit Bethsabée, femme d'Urie le Héthéen, qui étoit alors à l'armée. David l'envoya querir, & en abusa. Aussitôt elle se purifia, selon la Loi [1], qui l'ordonnoit ainsi à une femme qui avoit usé du mariage, & elle s'en retourna chez elle. Bientôt après, elle s'aperçut qu'elle avoit conçu, & elle en donna avis au Roi.

David voulant couvrir la honte de cette action, & mettre l'honneur de Bethsabée à couvert, prit la résolution de faire venir Urie dans sa maison, afin qu'en usant à l'ordinaire avec sa femme, l'enfant qui en naîtroit, lui fût attribué, & non à David. Il manda donc à Joab de lui envoyer Urie. Joab le lui envoya. Lorsqu'il fut arrivé, le Roi lui demanda des nouvelles de l'armée, & de l'état du siége ; après quoi il lui dit de s'en aller dans sa maison, de s'y laver les pieds, & de se reposer. Il lui envoya en même temps des mets de sa table, pour faire bonne chère. Mais Urie, au lieu de s'en retourner auprès de sa femme, passa la nuit à la porte du Palais, avec les autres Officiers du Roi, & n'entra point en son logis. David en ayant été averti, dit à Urie : D'où vient que, revenant d'un si long voyage, vous n'êtes point allé chez vous ? Urie répondit : L'Arche du Seigneur, le peuple d'Israël & de Juda, Joab mon Seigneur, & les autres serviteurs du Roi mon maître couchent dans le camp à plate terre : & moi cependant j'irai dans ma maison manger & boire, & dormir avec ma femme ! Je jure par la vie & par la santé de mon Roi, que je ne ne le ferai jamais.

David lui dit : Demeurez ici encore aujourd'hui, & je vous renvoyerai demain. Urie demeura donc à Jérusalem ce jour-

(1) *Levit.* xxv. 18.

là, & encore le lendemain. David le fit venir pour manger & pour boire à sa table, & l'enivra. Mais étant sorti, au lieu d'aller coucher dans sa maison, il dormit dans son lit à la porte du Palais avec les autres gardes : car il paroît qu'il étoit un des gardes-du corps ordinaires du Roi ; & on sait très-certainement [1] qu'il étoit un des braves de David, & fort distingué parmi ses Officiers. Le lendemain David voyant qu'Urie n'avoit point vu Bethsabée son épouse, résolut de s'en défaire, & d'épouser Bethsabée. Il écrivit donc à Joab par Urie même, une lettre en ces termes : Exposez Urie dans l'endroit le plus périlleux du combat, & faites ensorte qu'il soit abandonné, & qu'il y périsse. Joab reçut la lettre, plaça Urie à l'endroit où il savoit que l'attaque seroit la plus forte & la plus vive. Les assiégés firent une sortie, chargèrent Joab, tuèrent quelques-uns des gens de David ; & Urie abandonné de ses camarades au milieu du danger, y périt, & demeura mort sur la place.

An. du M. 2969. Avant J. C. 1031. Avant l'Ere vulgaire 1035.

Mort d'Urie le Héthéen, époux de Bethsabée.

Aussitôt Joab envoya à David pour lui donner avis du succès de cette sortie, & il dit au courrier : Lorsque vous aurez achevé de dire au Roi tout ce qui s'est passé dans cette affaire, si vous voyez qu'il se fâche, & qu'il dise : Pourquoi êtes-vous allés si près du mur ? Ignorez-vous quel est l'avantage des assiégés, qui lancent des traits du haut des murailles ? Et qui tua Abimélec fils de Gédéon ? Ne fut-ce pas une femme, qui lui jeta de dessus une tour, un morceau d'une meule de moulin ? Alors vous lui direz : Urie Héthéen votre serviteur a aussi été tué. Le courrier étant parti, vint dire à David : Les ennemis ont fait une sortie sur nous ; nous les avons reçus avec vigueur, nous les avons poursuivis jusqu'à la porte de la Ville ; mais leurs archers qui étoient postés sur les murs, ont lancé sur nous une si grande quantité de traits, qu'ils nous ont tué quelques soldats. Il ajouta : Urie Héthéen votre serviteur, y est demeuré mort entre les autres. David lui répondit : Retournez, & dites à Joab : Que cela ne vous étonne point. Les événemens de la guerre sont journaliers ; relevez le courage de vos soldats, & pressez la Ville, afin qu'elle soit forcée de se rendre.

CH. IX.
Nathan est envoyé vers David pour le reprendre de son péché.

Bethsabée femme d'Urie, ayant appris la mort de son mari, en fit le deuil à la manière du pays, c'est-à-dire pen-

(1) 1. *Reg.* XXIII. 3. 4.

dant ſept jours. Et après que les jours du deuil furent paſ-
An du M. 2970. Avant J. C. 1030. Avant l'Ere vulgaire 1034. ſés, David la fit venir dans ſa maiſon, & l'épouſa; & quelques mois après elle accoucha d'un fils [1]. Cette action de David déplut fort aux yeux du Seigneur. Il envoya ſon Prophète Nathan [2] vers David, pour l'en reprendre; & Nathan lui dit: Il y avoit deux hommes dans une Ville, dont l'un étoit riche, & l'autre pauvre. Le riche avoit un grand nombre de brebis & de bœufs; le pauvre n'avoit rien du tout qu'une jeune brebis qu'il avoit achetée, & nourrie dans ſa maiſon, qui étoit crue parmi ſes enfans, mangeant de ſon pain, & buvant de ſa coupe, & dormant dans ſon ſein, & il la chériſſoit comme ſa fille. Un hôte étant venu voir le riche, celui-ci ne voulant point toucher à ſes troupeaux, pour lui faire un feſtin, alla prendre la brebis de ce pauvre homme, & la ſervit à ſon ami. David entra dans une grande indignation contre cet homme, & il dit à Nathan: Vive le Seigneur; celui qui a fait cette action, eſt digne de mort: il rendra la brebis au quadruple, pour en avoir uſé de cette ſorte.

Alors Nathan dit à David: C'eſt vous qui êtes cet homme. Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Iſraël. Je vous ai fait ſacrer Roi ſur Iſraël, & je vous ai délivré de la main de Saül; je vous ai rendu maître de la maiſon, & des femmes de votre Seigneur; je vous ai mis à la tête de toute la maiſon d'Iſraël & de Juda; & ſi cela vous paroît peu de choſe, je ſuis prêt d'y en ajouter beaucoup d'autres. Pourquoi donc avez-vous mépriſé ma parole, juſqu'à commettre un ſi grand crime à mes yeux? Vous avez fait perdre la vie à Urie le Héthéen par l'épée des enfans d'Amon; vous lui avez ravi ſa femme, & l'avez priſe pour vous, voici donc ce que dit le Seigneur: Le glaive ne ſortira point de votre maiſon; la diviſion s'y mettra, & ne finira que par le ſang de vos propres fils. Je prendrai vos femmes à vos yeux, & je les donnerai à un autre, qui dormira avec elles à la vue de ce ſoleil que vous voyez. Vous avez fait cette action en ſecret; mais moi je ferai ce dont je vous menace, à la vue de tout Iſraël, & aux yeux de ce ſoleil.

David répondit à Nathan: J'ai péché contre le Seigneur.

(1) An du Monde 2970. avant J. C. 1030.
(2) 2. *Reg.* XII.

Nathan lui dit : Le Seigneur a transféré votre péché ; ou plutôt il a eu égard à votre repentir, & il a éloigné de vous le châtiment de votre péché, vous ne mourrez point : mais puiſque vous avez fait blaſphémer les ennemis du Seigneur, le fils qui vous eſt né, perdra la vie. Il paroît par cet endroit, que l'action de David n'étoit plus ſecrète, & que le bruit en étoit paſſé juſques dans les Nations voiſines e nemies du Seigneur, leſquelles en avoient pris occaſion de blaſphémer contre le Dieu d'Iſraël, qui avoit choiſi pour Roi, & qui avoit comblé de tant de biens & de proſpérités un homme auſſi méchant que David.

An du M. 2970. Avant J. C. 1030. Avant l'Ere vulgaire 1034. David reconnoît ſa faute, & en fait pénitence.

En même-temps le Seigneur frappa l'enfant que Bethſabée avoit eu de David, & ſa ſanté fut déſeſpérée. David pria le Seigneur pour la ſanté de l'enfant, il jeûna, il ſe retira en particulier, il demeura couché ſur la terre. Les principaux de ſa maiſon le vinrent trouver, pour le prier de ſe lever, & de prendre de la nourriture : mais il le refuſa, & ne voulut point manger. Le ſeptième jour l'enfant mourut, & les ſerviteurs de David n'oſoient lui annoncer qu'il étoit mort ; car ils diſoient : Si lorſque l'enfant vivoit encore, & que nous lui parlions, il ne vouloit pas nous écouter, que fera-t-il à préſent, & quelle ſera ſon affliction, ſi nous lui diſons qu'il eſt mort ? Mais David voyant que ſes Officiers parloient tout bas entr'eux, reconnut que l'enfant étoit mort ; mais l'ayant appris plus poſitivement par leur réponſe, il ſe leva de terre, alla au bain, s'oignit d'huile, & ayant changé d'habits, il entra dans la maiſon du Seigneur & il rendit ſes adorations ; il revint enſuite dans ſon appartement, commanda qu'on lui ſervît à manger, & prit de la nourriture. Alors ſes Officiers lui dirent : D'où vient que vous jeûniez, & que vous pleuriez pour l'enfant, lorſqu'il vivoit encore, & qu'auſſitôt qu'il a été mort, vous vous êtes levé, & vous avez mangé ? David répondit : J'ai pleuré, & j'ai jeûné pour l'enfant, tandis qu'il y a eu quelqu'eſpérance qu'il en reviendroit : mais puiſqu'il eſt mort, pourquoi jeûnerois je ? Puis-je à préſent le faire revivre ? C'eſt moi qui irai à lui, mais pour lui il ne viendra jamais à moi.

Ch. X. Dieu frappe le fils de David & de Bethſabée.

David conſola enſuite ſa femme Bethſabée ; elle conçut, & elle enfanta un ſecond fils, qui fut appelé *Salomon* [1], Naiſſance de Salomon.

(1) Comparez 2. *Reg.* 2. XII. 5. & 1. *Par.* XXII. 9.

An du M. 2971. Avant J. C. 1019. Avant l'Ere vulgaire 1033.

ou pacifique, ſuivant que le Seigneur l'avoit ordonné auparavant. Le Seigneur aima cet enfant, & David ayant fait venir Nathan, ce Prophète donna à l'enfant le nom d'Aimable au Seigneur, ou *Jedidiah*. Malgré ces marques de la bonté & de la miſéricorde de Dieu, le ſaint Roi n'oublia jamais le crime qu'il avoit commis, ni le ſcandale qu'il avoit cauſé dans Iſraël, & parmi les Nations voiſines. Il nous a laiſſé divers monumens de ſa pénitence & de ſa douleur dans les Pſeaumes, & ſur-tout dans le cinquantième qui commence par, *Miſerere mei, Deus, ſecundùm magnam miſericordiam tuam*, que l'on croit qu'il compoſa auſſitôt que Nathan lui eut fait ouvrir les yeux ſur ſon péché. Il paroît [2] par les Pſeaumes qu'il compoſa pour demander pardon de ſon crime, qu'il étoit tombé dans une dangereuſe maladie, ſoit que ce fût un effet naturel de ſa douleur & de ſon repentir, ſoit que Dieu l'eût frappé dans ſa colère, pour lui faire expier ſa faute par la maladie.

Priſe de Rabbath par David.

Retournons maintenant au ſiége de Rabbath, Capitale des Ammonites, dont nous avons interrompu le récit, pour raconter tout de ſuite le crime & la pénitence de David. Joab étant prêt de prendre la place, voulut en habile politique, faire l'honneur de cette conquête à David. Il lui envoya donc des courriers, & lui fit dire: J'ai battu juſqu'ici la Ville de Rabbath, elle eſt aux abois, & ne peut plus tenir que fort peu de temps. Aſſemblez le reſte du peuple, mettez-vous à leur tête, & venez vous en rendre le maître. Tout ceci arriva apparemment avant que Nathan eût parlé à David, & que ce Prince eût reconnu ſon péché. David ſe mit donc à la tête du reſte du peuple, paſſa le Jourdain, marcha contre Rabbath, & ayant fait donner un aſſaut général, il la prit & l'abandonna au pillage. Il enleva la couronne d'or, du poids d'un talent, c'eſt-à dire de quatre-vingt-ſix livres quatorze onces & cinq gros de notre poids de marc, qui étoit ſur la tête de Melchom Dieu des Ammonites: cette couronne étoit enrichie de pierres précieuſes, & on la mit ſur la tête de David, c'eſt-à-dire apparemment, qu'on la ſuſpendit ſur ſon trône pour l'ornement; car elle étoit d'un trop grand poids; pour pouvoir

(1) Voyez le Pſeaume xxxi. 4. 5. Pſalm. xxxvii. 1. 2. 3. &c. Pſ. xxxviii. 13. 14. 15. & Pſ. xl. 3. 4. & Pſalm. 4.

être portée ſur la tête. A l'égard des habitans de Rabbath qui avoient été épargnés par le ſoldat, David en fit écraſer une partie ſous des traîneaux & des chariots armés de fer, dont on ſe ſervoit pour battre le grain ; il en fit mettre en pièces une autre partie, & fit brûler les autres dans des fourneaux à brique. Voilà le ſupplice qu'il exerça contre les Ammonites. Cette cruelle manière de faire la guerre étoit commune & réciproque parmi ces peuples.

An du M. 2972. Avant J. C. 1028. Avant l'Ere vulgaire 1032.

Dieu ne différa point à exécuter les menaces qu'il avoit faites à David par ſon Prophète. Bientôt ſa maiſon fut déſolée par des diſgraces domeſtiques, & par des diviſions d'éclat. Amnon fils aîné de David, conçut une paſſion violente pour Thamar ſœur d'Abſalon, qui étoit auſſi ſa ſœur de père par David [1]. Sa paſſion pour elle devint ſi exceſſive, qu'elle le rendit malade. Comme Thamar étoit encore fille, elle demeuroit fort reſſerrée dans l'appartement de ſa mère, ſans qu'aucun homme, pas même ſes frères, puſſent la voir familièrement. Ainſi Amnon languiſſoit, ſans pouvoir ſeulement voir ce qui cauſoit ſa peine. Or il avoit un ami, ſon couſin-germain, homme habile, qui s'appeloit Jonadab, fils de Semmaa frère de David. Jonadab dit donc à Amnon : D'où vient mon Prince, que vous m'aigriſſez ainſi de jour en jour, & pourquoi ne m'en découvrez-vous pas la cauſe ? Amnon lui répondit : J'aime Thamar, ſœur de mon frère Abſalon. Jonadab lui dit : Couchez-vous ſur votre lit, & faites ſemblant d'être malade ; & lorſque le Roi votre père viendra vous viſiter, dites-lui : Je vous prie, mon père, d'ordonner que ma ſœur Thamar vienne ici pour me préparer à manger, & que je prenne quelque nourriture de ſa main. Amnon ſuivit le conſeil de Jonadab, & David ne put lui refuſer d'envoyer Thamar dans ſon appartement.

CH. XI. Amnon fils de David, déshonore Thamar ſa ſœur.

Thamar étant donc arrivée devant Amnon, prit de la farine, la pétrit, & fit cuire quelque choſe pour ſon frère ; elle le mit dans un plat, & le lui ſervit : mais Amnon n'en voulut point manger, & ayant fait ſortir tout le monde, il retint Thamar, & lui déclara ſa paſſion ; il la ſaiſit, & voulut la faire conſentir à ce qu'il vouloit : mais Thamar lui dit : Mon frère, ne me faites point cet outrage, ne

(1) 2. *Reg.* XIII.

commettez point cette folie, & ne me déshonorez point dans Iſraël, & ne faites point une choſe qui ternira éternellement votre réputation. Je ne pourrai jamais ſurvivre à ma honte, & vous paſſerez pour un inſenſé dans Iſraël: mais demandez-moi plutôt au Roi en mariage, & il ne me refuſera point à vos prières. Thamar ne ſavoit peut-être pas que la Loi défend les mariages entre les frères & ſœurs nés de même père, quoique de différentes mères [1]; ou elle dit cela ſimplement pour ſe tirer des mains d'Amnon. Mais celui-ci n'écouta ni ſes remontrances, ni ſes prières, il l'entraîna ſur ſon lit, & lui fit violence; & auſſitôt après il conçut pour elle une ſi étrange averſion, que la haine qu'il lui porta fut encore plus exceſſive, que n'avoit été la paſſion qu'il avoit eue pour elle; il lui ordonna de ſe retirer, & la chaſſa de ſa préſence. Thamar lui dit: L'outrage que vous me faites à préſent, en me chaſſant, ſurpaſſe celui que vous venez de me faire; puiſque vous joignez l'inſulte & le mépris à l'injure & à l'outrage. Amnon ne voulut point l'écouter; mais ayant appelé un de ſes domeſtiques, il lui dit: Mettez-la hors d'ici, & fermez-la porte après elle.

An du M. 2972. Avant J. C. 1028. Avant l'Ere vulgaire 1032.

Thamar ſortit donc de l'appartement d'Amnon, & ayant déchiré ſa robe, qui étoit traînante & rayée de diverſes couleurs, elle mit de la pouſſière ſur ſa tête, & jetant de grands cris, elle s'en alla, ſe couvrant la tête de ſes deux mains, comme pour ſe cacher. Abſalon ſon frère étant accouru, lui dit: N'eſt-ce pas qu'Amnon votre frère a abuſé de vous? Mais, ma ſœur, n'en dites rien, car c'eſt votre frère, & ne vous affligez point. David ayant appris ce qui s'étoit paſſé, en fut extrémement touché; mais il ne voulut pas attriſter Amnon, parce qu'il étoit ſon fils aîné. Abſalon de ſon côté conçut une haine implacable contre Amnon; mais il ne lui en témoigna rien alors, attendant l'occaſion de venger avec éclat l'affront fait à ſa ſœur.

CH. XII. Abſalon tue ſon frère Amnon, & venge l'outrage fait à ſa ſœur.

Deux ans après il arriva qu'Abſalon fit tondre ſes brebis à Baal-Haſor, qui eſt près de la Ville d'Ephraïm ou d'Ephræm, & il invita tous les enfans du Roi à y venir pour ſe réjouir, comme il étoit ordinaire dans ces occaſions. Abſalon alla trouver le Roi, & lui dit (2): Votre ſerviteur

(1) *Levit.* XVIII. 12. (2) 2. *Reg.* XIII.

fait

fait tondre ſes brebis, je ſupplie donc le Roi de venir à Baal-Haſor avec les Princes ſes fils chez ſon ſerviteur. Le Roi lui répondit : Non, mon fils, ne nous priez point de venir ; la compagnie eſt trop grande, cela pourroit vous incommoder. Abſalon lui fit encore de grandes inſtances ; mais le Roi ne ſe rendit pas : il le renvoya en le remerciant, & lui ſouhaitant toutes ſortes de bénédictions. Alors Abſalon lui dit : Si mon Seigneur n'y veut pas venir, je vous prie au moins que mon frère Amnon vienne avec nous. Le Roi répondit : Il n'eſt point néceſſaire qu'il y aille. Néanmoins Abſalon l'en conjura avec tant d'inſtances, qu'il conſentit qu'Amnon y allât avec tous ſes frères.

AN DU M. 2974. Avant J. C. 1026. Avant l'Ere vulgaire 1032.

Or Abſalon avoit fait préparer dans la maiſon de Baal-Haſor un feſtin d'une magnificence royale, pour y régaler tous les Princes ſes frères ; & il avoit dit à ſes Officiers : Prenez garde quand Amnon commencera à être troublé par le vin, & que je vous ferai ſigne ; alors jetez-vous ſur lui, & le tuez. Ne craignez point, car c'eſt moi qui vous le commande ; ſoyez réſolus, & agiſſez en gens de cœur. Lors donc que l'on eut bu & mangé, & que le vin commença à échauffer la tête d'Amnon, Abſalon fit ſigne à ſes gens, & ils le percèrent de coups. Auſſitôt les enfans du Roi ſe levèrent de table, montèrent chacun ſur leurs mules, & s'enfuirent à toute bride vers Jéruſalem, & Abſalon de ſon côté ſe ſauva chez le Roi de Geſſur ſon aïeul, père de ſa mère.

Avant que les Princes fuſſent arrivés à Jéruſalem, on vint donner avis à David qu'Abſalon avoit fait égorger tous ſes frères, ſans qu'il en reſtât un ſeul. Le Roi accablé d'une ſi triſte nouvelle, ſe leva, déchira ſes habits, ſe jeta par terre ; & tous les Officiers qui étoient auprès de lui déchirèrent auſſi leurs habits, & s'abandonnèrent aux pleurs. Alors Jonadab fils de Semmaa frère de David, lui dit : Que le Roi mon Seigneur ne s'imagine pas que tous les enfans du Roi aient été tués ; il n'y a qu'Amnon ſeul qui ſoit mort. Il y avoit long-temps qu'Abſalon étoit réſolu de le faire mourir, à cauſe de l'outrage qu'il avoit fait à Thamar ſa ſœur.

Cependant la ſentinelle qui étoit poſtée du côté d'Ephraïm, c'eſt-à-dire du côté du Nord de Jéruſalem, ayant levé les yeux, vit venir en grande hâte de derrière la

An du M. 2977. Avant J. C. 1023. Avant l'Ere vulgaire 1027.

montagne des Oliviers, une grande troupe de monde qui marchoit à côté de cette montagne. Il en avertit; & Jonadab auſſitôt vint dire à David : Voilà les enfans du Roi qui viennent, & ce qu'avoit dit votre ſerviteur, s'eſt trouvé vrai. A peine eut-il achevé ces mots, qu'on vit arriver les enfans du Roi, qui commencèrent à jeter de grands cris, & à pleurer. Toute la Cour en fit de même. David étoit inconſolable de la mort de ſon fils Amnon; il le pleura pendant trois ans, & fit durant tout ce temps ce qu'il put pour tirer Abſalon des mains du Roi de Geſſur, afin d'en faire juſtice : mais enfin le temps apaiſa ſa douleur, ſes ſentimens de tendreſſe envers Abſalon ſe renouvelèrent dans ſon cœur; & il étoit conſumé d'un déſir ſecret de le revoir.

Ch. XIII. Joab obtient de David le retour de ſon fils Abſalon, trois ans après la mort d'Amnon.

Joab ayant pénétré la diſpoſition du Roi [1], fit venir de Thecua une femme ſage & éloquente, & lui dit : Faites ſemblant d'être dans l'affliction, prenez un habit de deuil, ne vous frottez point d'huile de parfum; en un mot paroiſſez comme une perſonne qui pleure un mort depuis long-temps. Enſuite vous vous préſenterez devant le Roi, & vous lui direz ce que je vous ordonnerai de lui dire. cette femme ſe mit donc en habit de deuil, & prit tout les dehors d'une perſonne accablée de douleur; Joab lui mit dans la bouche toutes les paroles qu'elle devoit dire, & elle alla ſe jeter aux pieds du Roi, & demeurant ainſi proſternée, elle lui dit avec larmes : Seigneur, ſauvez-moi. Le Roi lui dit : Quelle affaire avez-vous? Elle répondit : Hélas, je ſuis une femme veuve & déſolée. Votre ſervante avoit deux fils, qui s'étant pris de querelle dans les champs, où il n'y avoit perſonne pour les ſéparer, l'un a frappé l'autre, & l'a tué; & maintenant toute ſa parenté ſe ſoulève contre moi, en me diſant : Donnez-nous celui qui a tué ſon frère, afin que le ſang qu'il a répandu ſoit vengé par ſa mort : ils veulent faire périr le ſeul héritier de mon mari, & éteindre la ſeule étincelle qui m'eſt demeurée, afin qu'il ne reſte plus perſonne ſur la terre, qui puiſſe faire revivre le nom de mon époux.

Alors le Roi lui dit : Retournez-vous-en chez vous, je donnerai ordre que vous ſoyiez ſatisfaite. Elle lui répon-

(1) 2. *Reg.* XIV. 1. 2. *&c.*

dit : Mon Seigneur & mon Roi, ſi je m'en retourne ainſi, & que je ſois expoſée moi & ma maiſon à une perte certaine, je ne l'impute ni au Roi, ni à ſon Royaume : que le Seigneur éloigne de la perſonne du Roi toute ſorte de diſgraces, & qu'il la comble de bénédictions. Mais, Seigneur, ne différez point de m'accorder la grâce que je vous demande. Le Roi ajouta : Si quelqu'un vous dit un mot, amenez-le-moi, & aſſurez vous qu'il ne vous troublera plus. Elle inſiſta : Je conjure par le Seigneur votre Dieu de réprimer par des ordres précis, cette foule de parens qui en veulent à la vie de mon fils, ſous prétexte de venger le ſang de ſon frère. Le Roi répondit : Vive le Seigneur ; il ne tombera pas à terre un ſeul cheveu de la tête de votre fils.

An. du M. 2977. Avant J. C. 1023. Avant l'Ere vulgaire 1027.

Alors elle dit d'un ton plus tranquille : Que mon Seigneur & mon Roi permette à ſa ſervante de lui dire une parole. Parlez, dit le Roi. Elle ajouta : Pourquoi refuſez-vous au peuple du Seigneur la grâce que vous m'accordez ? Et pourquoi le Roi ſe refuſe-t-il à lui-même la juſtice qu'il m'accorde, en ne voulant pas rappeler ſon fils qu'il a banni ? Hélas, Sire, nous mourons tous, & nous nous écoulons comme l'eau, qui tombant ſur la terre, ſe diſſipe, & ne paroît plus. Dieu ne veut pas qu'une ame périſſe ; il ne ſe hâte point d'exécuter l'arrêt de mort qu'il a prononcé contre les plus coupables, de peur que celui qui eſt éloigné, ne ſe perde entièrement. Il eſt de la clémence d'un Prince pieux d'imiter la bonté de Dieu. Je ſuis venue ici, & j'ai dit : Je parlerai au Roi pour voir ſi je pourrai en quelque manière obtenir de lui la faveur que je demande. Le Roi a écouté ſa ſervante, & lui a accordé la grâce de ſon fils. Souffrez donc, mon Seigneur que votre ſervante vous ſupplie d'accorder la même grâce au fils du Roi ; car le Roi eſt comme l'Ange de Dieu, pour connoître le bien & le mal, & pour en faire le juſte diſcernement.

Alors David dit à cette femme : Avouez-moi la vérité de ce que je vais vous demander. Elle répondit : Mon Seigneur, & mon Roi, dites ce qu'il vous plaira. N'eſt-il pas vrai, dit le Roi, que la main de Joab eſt avec vous dans tout ce que vous venez de dire ? Elle répondit : Mon Seigneur & mon Roi, je vous jure par votre vie, que Dieu conſerve, que rien n'eſt plus véritable que ce que vous venez de dire ; car

en effet c'eſt Joab qui m'a mis dans la bouche tout ce que je viens de vous dire en parabole. Mais vous, mon Seigneur & mon Roi, vous êtes ſage comme un Ange de Dieu, & vous pénétrez tout ce qui ſe fait ſur la terre. Le Roi fit donc venir Joab, & lui dit : Je vous accorde la grâce que vous me demandez; allez, faites revenir mon fils Abſalon. Joab ſe proſterna contre terre, & ſouhaitant au Roi toutes ſortes de bénédictions, il lui dit : Mon Seigneur & mon Roi, votre ſerviteur reconnoît aujourd'hui qu'il a trouvé grâce devant vous, puiſque vous avez fait ce qu'il vous a demandé. En même temps il partit, & s'en alla à Geſſur, d'où il ramena Abſalon à Jéruſalem. Et le Roi dit : Qu'il retourne en ſa maiſon; mais il ne verra point mon viſage. Abſalon alla donc dans ſa maiſon; mais il ne parut pas à la Cour, & ne vit point le Roi.

An du M. 2977. Avant J. C. 1023. Avant l'Ere vulgaire 1027.

CH. XIV. Beauté extraordinaire d'Abſalon.

Or il n'y avoit point d'homme dans tout Iſraël qui fût ſi bienfait, ni ſi beau qu'étoit Abſalon. Il n'avoit pas le moindre défaut ; & lorſqu'il tondoit ſa chevelure, ce qu'il faiſoit une fois tous les ans, parce que le poids de ſes cheveux l'incommodoit, ils peſoient deux cents Sicles, ſelon le poids ordinaire, ou ſelon le poids du Roi. Le Sicle Hébreu peſoit quatre drachmes, ou demi-once. Ainſi les deux cents Sicles peſeroient ſix livres & quatre onces, à ſeize onces la livre. Mais un habile homme (1), qui a travaillé ſur cet endroit de l'écriture, croit avec aſſez de raiſon, que le poids du Roi marque ici des Sicles Babyloniens, qui n'étoient, ſelon lui, que le tiers du Sicle Hébreu ; & par conſéquent les deux cents Sicles ne feroient que trente-une onces, ou un peu moins de deux livres ; ce qui n'eſt nullement incroyable, puiſqu'au rapport des Perruquiers, il y a des femmes qui portent plus de trente-deux onces de cheveux à leurs têtes. De plus il y a beaucoup d'apparence que ce poids de deux cents Sicles comprend non-ſeulement ce qu'on coupoit de cheveux à Abſalon, mais auſſi ce qu'on lui en laiſſoit, dont on faiſoit l'eſtimation, en le comparant à ce qu'on en coupoit : car il n'y a nulle apparence qu'on lui raſât toute ſa chevelure ; on ne lui ôtoit que ce qui l'incommodoit : & l'expérience fait voir que les cheveux ne

(1) Monſieur le Pelletier de Rouen. Voyez notre Commentaire ſur 2. *Reg.* XIV. 25. 26.

croiſſent pas plus de quatre doigts en un an. Abſalon étoit donc le plus bel homme d'Iſraël, & avoit la plus belle & la plus touffue chevelure que l'on vît, il avoit trois fils, & une fille nommée Thamar, laquelle étoit auſſi d'une beauté ſingulière. Quelques-uns (1) veulent qu'elle ait épouſé Roboam fils de Salomon : mais ce ſentiment eſt difficile à ajuſter avec la chronologie. Il ſemble qu'elle auroit été trop vieille pour devenir femme de Roboam fils de Salomon. Toutefois la choſe n'eſt point abſolument impoſſible. Les fils d'Abſalon ne vécurent pas apparemment, puiſqu'ailleurs (2) il eſt dit qu'il mourut ſans enfans mâles.

An du M. 2977. Avant J. C. 1023. Avant l'Ere vulgaire 1027.

Abſalon demeura donc deux ans à Jéruſalem ſans voir le Roi. Enfin s'ennuyant d'une ſi longue diſgrace, il manda à Joab de le venir trouver, afin qu'il l'envoyât à David, pour obtenir qu'il pût ſe préſenter devant lui : mais Joab n'y voulut point venir. L'ayant mandé une ſeconde fois, & Joab ne s'étant pas rendu auprès de lui, Abſalon dit à ſes ſerviteurs d'aller mettre le feu dans un champ d'orge qui appartenoit à Joab. Joab ayant appris que ſon champ avoit été brûlé par ſes ordres, le vint trouver, & lui dit : Pourquoi vos gens ont-ils mis le feu à mes orges ? Abſalon répondit : J'ai envoyé chez vous, pour vous prier de me venir voir, & d'aller dire au Roi de ma part : Pourquoi ſuis-je revenu de Geſſur ? Il vaudroit mieux que j'y fuſſe encore. Je ſupplie le Roi de me faire la grâce que je le puiſſe voir. Que s'il ſe ſouvient encore de ma faute, qu'il me faſſe mourir. Joab étant donc allé voir le Roi, lui rendit compte de tout ce qui s'étoit paſſé. David ſe laiſſa fléchir, & auſſitôt Abſalon fut mandé à la Cour. Il ſe préſenta devant David, il ſe proſterna en terre en ſa préſence ; & le Roi le relevant, le baiſa. Ainſi étant parfaitement rentré en grâce, il ne ſongea plus qu'à profiter de ſa faveur, en ménageant l'eſprit des peuples, pour pouvoir par leur moyen monter ſur le trône, même avant la mort de ſon père.

Abſalon rentre entiérement dans les bonnes grâces de David.

An du M. 2979. Avant J. C. 1021.

CH. XV. Abſalon affecte la Royauté.

Il commença par ſe donner un équipage (3) proportionné à ſon ambition, & convenable à l'héritier préſomptif de la Couronne d'Iſraël. Il ſe fit un chariot magnifique, il eut

(1) Cela ſe trouve dans quelques Exemplaires Grecs & Latins de cet endroit.

(2) 2. *Reg.* XVIII. 18.

(3) 2. *Reg.* XV.

An du M. 2980. Avant J. C. 1020. Avant l'Ere vulgaire 1024.

des chevaux, & cinquante coureurs qui marchoient devant lui. Ce chariot étoit pour ſa perſonne. Il eut des chevaux, choſe rare, & preſqu'inconnue juſqu'alors dans Iſraël ; il eut des coureurs, ou des gardes comme un Roi. Ce n'eſt pas tout. Il ſe rendoit tous les matins à la porte du Palais, & appeloit d'une manière populaire tous ceux qui avoient des affaires, & qui venoient demander juſtice au Roi ; il demandoit à chacun d'eux d'où ils étoient, & quelle affaire ils avoient ; & après les avoir entendus, il leur diſoit : Votre affaire me paroît bonne & bien juſte ; mais le Roi n'a commis perſonne pour vous entendre. Il ajoutoit : O qui m'établira Juge ſur le pays, afin que tous ceux qui ont des affaires viennent à moi, & que je leur rende la juſtice ! Et lorſque quelqu'un venoit lui faire la révérence, il lui tendoit la main, le prenoit & le baiſoit. Il traitoit ainſi ceux qui venoient de toutes les Villes d'Iſraël pour demander juſtice au Roi, & il s'inſinuoit ainſi dans les cœurs des peuples, les aliénant inſenſiblement de l'eſtime, & de l'affection qu'ils devoient à David.

Abſalon ſe révolte contre David.

Quatre ans après qu'il fut rentré en grâces (1), lorſqu'il crut que ſon parti étoit aſſez fort, & que les peuples étoient diſpoſés à favoriſer ſa révolte, il prit la réſolution de la faire éclater. Il demanda au Roi ſon père qu'il lui permît d'aller à Hébron, pour acquitter, diſoit-il, un vœu qu'il avoit fait au Seigneur pendant le temps de ſa fuite & de ſa diſgrace. Le Roi le lui permit ; & Abſalon étant arrivé à Hévron, envoya dans toutes les Tribus d'Iſraël des gens qu'il avoit gagnés, avec cet ordre : Auſſitôt que vous entendrez ſonner de la trompette, publiez qu'Abſalon règne dans Hébron. Ce jeune Prince emmena avec lui deux cents hommes de Jéruſalem, qui le ſuivirent dans la ſimplicité de leur cœur, ſans avoir aucune connoiſſance de ſon mauvais deſſein. Il fit auſſi venir de la ville de Gilo, Achitophel, Conſeiller de David. Achitophel paſſoit pour le plus habile homme & le meilleur conſeil qui fût dans le pays. On croit qu'il étoit oncle de Bethſabée [2], & qu'il étoit

(1) Quatre ans après ſa réconcillation avec David. L'Hébreu au lieu de quatre ans, en lit quarante. Voyez le Commentaire 2. *Reg.* xv. 7. & Uſſérius croit qu'il faut l'entendre de quarante ans après la première onction de David par Samuël à Bethléem l'An du Monde 2981.

(2) Voyez 2. *Reg.* xii. 2.

animé contre David, à cauſe de l'inſulte faite à ſa famille, dans la perſonne de Bethſabée, que le Roi avoit ravie à Urie. Quoi qu'il en ſoit, Achitophel fut gagné par Abſalon ; & ce Prince ayant offert un ſacrifice ſolennel, & ayant invité pluſieurs perſonnes au feſtin qui le devoit ſuivre, il s'aſſembla à Hébron une fort grande multitude de peuples, qui commencèrent à le proclamer Roi.

An du M. 2984. Avant J. C. 1016. Avant l'Ere vulgaire 1020.

David en fut bientôt informé par un courrier qui lui fut envoyé ; & on lui dit que tout Iſraël s'étoit déclaré pour Abſalon. David dit donc à ſes Officiers qui étoient avec lui à Jéruſalem : Sauvons-nous d'ici ; car ſi nous y demeurons, nous ne pourrons éviter de tomber entre les mains d'Abſalon. Hâtons-nous de ſortir promptement, de peur qu'il ne nous prévienne, que nous ne ſoyions expoſés à toute ſa violence, & qu'il ne faſſe paſſer toute la Ville au fil de l'épée. Il ſortit donc avec tout ſon monde à pied, & ne laiſſa pour garder le Palais, que dix de ſes femmes ; il s'arrêta aux portes de la Ville, près du torrent de Cédron, pour ramaſſer tous ceux qui le ſuivoient. Il marchoit environné de tous ſes Officiers, & des compagnies de ſes gardes. Il y avoit entr'autres les Céréthéens & les Phélétiens, qui étoient des troupes étrangères, d'une valeur & d'une fidélité reconnues ; & outre cela il y avoit ſix cents hommes de Geth, qui marchoient devant lui. C'étoit toute l'élite de ſes troupes. Le Roi dit à Ethaï, qui étoit apparemment le Capitaine de ces Géthéens : Retournez-vous en, & allez avec le nouveau Roi, parce que vous êtes ſorti depuis peu de votre pays ; vous n'êtes arrivé, pour ainſi dire, que d'hier à Jéruſalem ; ſeroit-il juſte que vous en ſortiſſiez aujourd'hui à cauſe de moi ? Pour moi, j'irai où il plaira au Seigneur ; mais pour vous, retournez-vous-en dans la Ville, & menez-y vos gens : Que le Seigneur récompenſe votre zèle & votre fidélité. Ethaï répondit : Vive le Seigneur, & vive le Roi mon maître ; en quelque lieu, & en quelque état que vous ſoyiez, votre ſerviteur y ſera, ſoit à la vie, ſoit à la mort. Toute la troupe paſſa donc le torrent de Cédron, & l'air retentiſſoit de leurs cris & de leurs gémiſſemens. Le Roi paſſa après les autres, & il prit le chemin du Jourdain, marchant du Midi au Nord, le long de la montagne des Oliviers. En même temps arrivèrent auprès du Roi Sadoc Grand-Prêtre, accompagné de tous les Lévites, qui por-

Ch. XVI. David eſt obligé de s'enfuir de Jéruſalem.

An du M. 2984. Avant J. C. 1016. Avant l'Ere vulgaire 1020.

toient l'Arche d'Alliance ; & Abiathar, auſſi Grand Prêtre. Le Roi dit à Sadoc : Reportez à la Ville l'Arche de Dieu. Si je trouve grâce devant le Seigneur, il me ramenera, & me fera voir de nouveau ſon Tabernacle & ſon Arche. Que ſi je ne ſuis point agréable à ſes yeux, qu'il faſſe de moi ce qu'il voudra. Retournez à la Ville, ô Sadoc & Abiathar, avec vos deux fils Achimaas & Jonathas. Je vais me retirer dans les plaines du déſert, juſqu'à ce que vous m'envoyiez des nouvelles de l'état des choſes. Les deux Grands-Prêtres Sadoc & Abiathar reportèrent donc l'Arche dans le Tabernacle, & demeurèrent dans la Ville.

Cependant David montoit la colline des Oliviers, fondant en larmes, & percé de douleurs ; il étoit nus pieds, & avoit la tête couverte, comme dans le deuil ; & tout le peuple qui le ſuivoit, marchoit de même. Dans ce même temps on lui donna avis qu'Achitophel étoit auſſi entré dans la conjuration d'Abſalon ; & il dit : Seigneur, renverſez, je vous prie, les conſeils d'Achitophel. Comme il fut arrivé au haut de la montagne, il ſe proſterna, & adora le Seigneur, tourné du côté de la Ville, qu'il alloit bientôt perdre de vue ; & dans le moment arriva Chuſaï d'Arach, un de ſes anciens amis, qui ſe préſenta devant lui, ayant ſes habits déchirés, & ſes cheveux couverts de pouſſière. David lui dit, ſi vous venez avec moi, vous me ſerez à charge ; mais ſi vous retournez à la Ville, & ſi vous allez offrir vos ſervices à Abſalon, vous pourrez traverſer le conſeil d'Achitophel. Vous y trouverez Sadoc & Abiathar, à qui vous direz tout ce que vous aurez appris chez le Roi, & vous m'envoyerez leur fils Achimaas, fils de Sadoc, & Jonathas, fils d'Abiathar, pour me faire ſavoir tout ce que vous leur aurez dit. Chuſaï alla donc à Jéruſalem, & il y arriva dans le même temps qu'Abſalon y entroit.

David donne à Siba les biens de Miphiboſeth.

Cependant David s'avançoit vers le déſert ; & comme il eut paſſé un peu le haut de la montagne (1) des Oliviers, Siba, ſerviteur de Miphiboſeth, vint au devant de lui avec deux ânes chargés de deux cents pains, de cent paquets de raiſins ſecs, & de cent cabas de figues, & d'une outre pleine de vin. Le Roi lui demanda ce qu'il vouloit faire de tout cela ; & Siba lui répondit : Les ânes ſont pour ſervir de

(1) 2. *Reg.* XVI.

monture aux ſerviteurs du Roi ; les pains, les figues & les autres rafraîchiſſemens ſont pour ceux qui ſont à ſa ſuite, & le vin, afin que ſi quelqu'un ſe trouve foible dans le déſert, il puiſſe s'en ſervir pour reprendre ſes forces. Le Roi lui dit : Où eſt le fils de votre Maître ? Il eſt demeuré, dit Siba, à Jéruſalem, en diſant : La maiſon d'Iſraël me rendra aujourd'hui le Royaume de mon père. David dit à Siba : Je vous donne tout ce qui étoit à Miphiboſeth. Siba répondit : Ce que je ſouhaite, mon Seigneur & mon Roi, c'eſt d'avoir quelque part à vos bonnes grâces. David, comme l'on voit, diſpoſe ſouverainement des biens de Saül, même de ceux qu'il avoit rendus à Miphiboſeth ; parce que dans l'Orient les crimes d'Etat emportent toujours la confiſcation des biens. Il ſuppoſoit que Miphiboſeth étoit coupable du crime dont Siba l'avoit accuſé.

An du M. 2984. Avant J. C. 1016. Avant l'Ere vulgaire 1020.

Ch. XVII. Admirable patience de David outragé par Séméï.

Le Roi David arriva près du village de Bahurim, & un homme nommé Séméï, de la famille de Saül, ſortit de ſa maiſon, & vint au devant de lui, le chargeant d'outrages & de malédictions, & lui jetant des pierres, il diſoit : Sors, ſors, homme de ſang, homme de Bélial, le Seigneur a fait retomber ſur toi tout le ſang de la maiſon de Saül que tu as répandu, & la peine de l'uſurpation que tu as faite de ſon Royaume. Le Seigneur, par un trait de ſa juſtice, fait paſſer le Royaume entre les mains de ton fils, & tu te vois aujourd'hui accablé du poids des maux que tu as fait aux autres, parce que tu es un homme de ſang. Le Roi cependant marchoit au milieu de ſes troupes, ayant ſes gardes qui l'environnoient à droit & à gauche. Alors Abiſaï, fils de Sarvia, un de ſes Généraux, lui dit : Faut-il que ce chien mort maudiſſe le Roi, mon Seigneur ! Je m'en vais lui couper la tête, & le punir de ſon inſolence.

Mais David dit à Abiſaï : Qu'y a-t-il de commun entre vous & moi, enfans de Sarvia ? Mêlez-vous de ce qui vous regarde, & laiſſez-le faire : c'eſt le Seigneur qui l'a envoyé contre moi, pour me charger d'outrages ; & qui oſera demander à Dieu pourquoi il l'a fait ? Il ajouta, en parlant à ſes autres Officiers : Vous voyez que mon propre fils cherche à m'ôter la vie, & après cela dois-je être ſenſible à ce que me dira un étranger, un homme de la race de Saül ; Laiſſez-le faire, laiſſez-le maudire, puiſque Dieu le veut ; peut-être que le Seigneur regardera mon affliction, & qu'il

An du M. 2984. Avant J. C. 1016. Avant l'Ere vulgaire 1020.

m'accordera quelque grâce pour les outrages que je reçois aujourd'hui. Cependant Sémeï continuoit ſon chemin, marchant ſur le penchant de la montagne, à côté du Roi, le maudiſſant, lui jetant des pierres, & faiſant voler la pouſſière en l'air, ſans que perſonne l'empêchât. Le Roi arriva enfin à Bahurim fort fatigué lui & toute la troupe qui le ſuivoit, & ils prirent là un peu de repos: mais ils n'y demeurèrent pas long-temps, parce que le lieu étoit trop près de Jéruſalem.

Abſalon arrive à Jéruſalem avec ceux de ſon parti.

Cependant Abſalon étoit arrivé à Jéruſalem, accompagné de tous ceux de ſon parti, & en particulier d'Achitophel, ſon principal Conſeiller. Auſſitôt qu'Abſalon fut deſcendu au Palais, Chuſaï, ami de David, vint lui faire la révérence, & lui dit: Mon Roi, Dieu vous conſerve: Dieu vous conſerve, mon Roi. Abſalon lui répondit: Où eſt donc la reconnoiſſance que vous devez avoir pour votre ami? D'où vient que vous n'avez point ſuivi votre ami? Chuſaï répondit? Je ſuis à celui qui a été choiſi par le Seigneur & par tout ſon peuple, & je lui demeurerai fidellement attaché. Et à qui dois-je mes ſervices & ma fidélité, ſinon au fils de mon Roi, & à ſon légitime ſucceſſeur? Je vous obéirai, comme j'ai obéi à votre père. Abſalon dit enſuite à Achitophel, Voyez avec Chuſaï ce que nous avons à faire. Achitophel lui dit: Abuſez des concubines de votre père, afin que, lorſque tout Iſraël ſaura que vous avez fait un outrage ſi ſanglant à votre père, il juge qu'il n'y a plus de retour & de réconciliation à eſpérer entre vous & lui, & qu'il s'attache à votre parti d'une manière inſéparable. On fit donc dreſſer une tente pour Abſalon, ſur la terraſſe du Palais du Roi, & il abuſa devant tout Iſraël des femmes de ſon père. Ainſi fut vérifiée la prédiction de Nathan, qui avoit dit à David, qu'on lui feroit à lui-même en plein jour, & à la vue de tout le peuple, le même affront qu'il avoit fait à Urie, en déshonorant Bethſabée ſon épouſe.

Or les conſeils que donnoit Achitophel, étoient regardés alors comme des Oracles de Dieu même; il paſſoit pour le plus éclairé & le plus habile Conſeiller de ſon temps; & Abſalon qui ſavoit le crédit où il avoit été ſous le Roi ſon père, ne faiſoit rien que par ſes avis. Achitophel dit donc à Abſalon: Si vous l'agréez, je m'en vais prendre douze mille

hommes choisis (1), & j'irai cette même nuit chercher David, en quelque lieu qu'il soit, je fondrai sur lui pendant qu'il est accablé & fatigué, & hors de défense; je le battrai sans peine, je dissiperai ceux qui l'accompagnent, je le prendrai lui-même & je le ferai mourir: par là je finirai tout d'un coup cette grande affaire, qui ne roule que sur la vie d'un seul homme. Après quoi je vous ramenerai votre armée, & tout sera en paix comme auparavant.

CH. XVIII. Achitophel donne à Absalon un conseil salutaire, qui est détruit par Chusaï.

Cet avis plut à Absalon & à tous ses Conseillers; néanmoins Absalon dit: Faites venir aussi Chusaï d'Arach, afin que nous sachions son sentiment. Chusaï étant venu, Absalon lui exposa l'avis qui avoit été ouvert par Achitophel. Mais il répondit: Le conseil qu'a donné Achitophel ne me paroît pas bon pour cette fois. Vous n'igorez pas, ajouta-t-il, quel homme est votre père, que tous ceux qui sont avec lui, sont gens d'élite, & d'une valeur signalée. Ils sont à présent animés, & ont le cœur outré comme une ourse qui est en furie dans un bois, après qu'on lui a ravi ses petits. Votre père, qui sait parfaitement la guerre, n'aura garde de s'arrêter avec son monde: il est peut-être maintenant caché dans quelque caverne, ou dans quelqu'endroit inaccessible: si on l'attaque, & que quelques-uns de vos gens y soient tués, on publiera d'abord par-tout que le parti d'Absalon a été défait, & les plus hardis des vôtres, qui ont à présent des cœurs de lion, seront abattus & saisis d'effroi: car tout le peuple sait que votre père, & tous ceux qui l'ont suivi, sont très-vaillans.

Voici donc, ce me semble, le meilleur conseil que vous puissiez suivre. Faites assembler tout Israël, depuis Dan jusqu'à Bersabée; formez une armée nombreuse comme le sable qui est sur le bord de la mer, mettez-vous à la tête de tout votre peuple, & en quelque lieu que soit David, nous l'irons chercher, nous l'attaquerons, nous l'accablerons par notre grand nombre, comme quand une rosée abondante tombe sur la terre, & nous ne laisserons pas un seul homme en vie de tous ceux qui lui sont attachés. Que s'il se retire dans quelque Ville, tout Israël environnera ses murailles, & nous les entraînerons avec des cordes dans le torrent, sans qu'il en reste un petite pierre. Absalon,

(1) 2. *Reg.* XVII.

& tous les anciens d'Iſraël qui l'accompagnoient, jugèrent
An du M. 2984. que l'avis de Chuſaï valoit mieux que celui d'Achitophel;
Avant J. C. 1016. & ce fut par la permiſſion du Seigneur qu'ils s'aveuglèrent ſur
Avant l'Ere vulgaire 1020. cela, & qu'ils abandonnèrent le conſeil d'Achitophel, qui étoit le meilleur. Ce fut là le premier pas que fit Abſalon vers ſa chute, & vers ſon malheur.

Chuſaï fait avertir David de paſſer promptement le Jourdain.

Chuſaï étant ſorti du Palais, vint ſecrétement dans la maiſon des Grands-Prêtres Sadoc & Abiathar, & leur raconta ce qui venoit d'arriver; & il leur dit: Envoyez en diligence à David pour l'en informer; faites-lui dire qu'il ſe garde bien de demeurer cette nuit dans la plaine; mais qu'il paſſe au plutôt le Jourdain, de peur qu'il ne périſſe lui & ſes gens. Jonathas & Achimaas étoient demeurés cachés hors de la Ville, près de la fontaine de Rogel, ou du Foulon, au pied des murs de la Ville, vers l'Orient, afin d'être à portée de donner à David des nouvelles de ce qui ſe paſſoit; ſans être aperçus par ceux du parti d'Abſalon. On leur envoya donc une ſervante, pour les avertir de tout cela; & auſſitôt ils partirent pour en porter la nouvelle au Roi David. Ils ne purent toutefois le faire ſi ſecrétement, qui ne fuſſent aperçus par un garçon, qui en donna avis à Abſalon: on envoya après eux; mais ils coururent avec tant de diligence, qu'ils arrivèrent à Bahurim avant ceux qui les pourſuivoient; & étant entrés chez un homme fidelle à David, qui avoit une citerne à l'entrée de ſa maiſon, ils y deſcendirent, & la femme de la maiſon étendit ſur la bouche du puits une couverture chargée de grains pilés, comme ſi elles les eût voulu faire ſécher au ſoleil; & lorſque les gens d'Abſalon furent entrés dans la maiſon, ils dirent à la femme: Où ſont Achimaas & Jonathas? Elle répondit: Ils ont pris un peu d'eau en paſſant, & s'en ſont allés bien vîte. Ainſi ces gens ne les ayant pas trouvés, s'en retournèrent à Jéruſalem.

Achitophel ſe pend de déſeſpoir.

Jonathas & Achimaas étant ſorti de la citerne, continuèrent leur chemin, & vinrent dire à David: Décampez, paſſez le fleuve au plutôt, parce qu'Achitophel a donné un tel conſeil contre vous. David ſe hâta donc de paſſer le Jourdain, & au point du jour, toute ſon armée étoit paſſée, ſans qu'il en reſtât un ſeul homme. Or Achitophel voyant que ſon conſeil n'avoit pas été ſuivi, commença à déſeſpérer du ſuccès de la révolte d'Abſalon, & s'en étant re-

tourné dans la Ville de Gilo, où étoit sa demeure, il mit ordre à ses affaires, & se pendit de désespoir. Il fut ensevelí dans le sépulcre de son père; car les Hébreux ne refusoient point la sépulture à ceux qui s'étoient donné la mort à eux-mêmes. Joseph (1) dit qu'on les laissoit seulement sans les ensevelir jusqu'après le coucher du soleil, ainsi qu'on en usoit aussi envers ceux qui avoient été exécutés pour leurs crimes; ce qui étoit toujours une marque de l'horreur qu'ils avoient de l'homicide de soi-même; puisqu'ils avoient accoutumé de laisser fort peu de temps les morts sans les ensevelir, & qu'ils ne refusoient pas la sépulture même aux ennemis tués dans le combat.

AN DU M. 2984. Avant J. C. 1016. Avant l'Ere vulgaire 1020.

CH. XIX. David arrive à Mahanaïm, au-delà du Jourdain.

David arriva enfin à Mahanaïm, ville située au-delà du Jourdain, sur le Jaboc. Peu de jours après, Absalon partit aussi de Jérusalem, ayant assemblé le plus du monde qu'il avoit pu, & se mit à la poursuite de son père. Il passa le Jourdain, & campa dans le pays de Galaad. Il donna le commandement de ses troupes à Amasa, fils d'Abigaïl, sœur de David. Pendant que David étoit à Mahanaïm, quelques-uns de ses anciens amis de delà le Jourdain, comme Naas de Rabbat, Machir de Lodabar, & Berzellaï de Rogelim, vinrent lui apporter des meubles & des rafraîchissemens, pour lui & pour ses gens; des lits, des tapis; des vases de terre de différentes sortes; des provisions, comme du bled, de l'orge, de la farine, du gruau d'orge, des pois grillés, des fèves, des lentilles, du miel, du beurre, des brebis, des veaux gras. Ils crurent que ces présens seroient de saison à des gens accablés de fatigues, & abattus par la faim & par la soif, & qui manquoient des choses les plus nécessaires; parce qu'ils s'étoient sauvés de Jérusalem avec précipitation.

David établit des Chefs pour commander son armée.

David, après avoir donné quelque temps à ses troupes pour se reposer (1), en fit la revue, & établit de nouveaux Officiers en la place de ceux qui s'étoient livrés à Absalon. Il partagea son armée en trois corps, dont il donna une partie à Joab, une autre à Abisaï fils de Sarvia, & une autre à Ethaï, le Gethéen. David dit ensuite à ses gens, qu'il vouloit aller en personne au combat: mais ils lui remontrèrent qu'il ne

(1) *Joseph. de bello Judaica, lib. 3. c. 14. in Latino* XC. *in Græco, p.* 851.

(2) 2. *Reg.* XVIII.

devoit pas s'expoſer dans une conjoncture comme celle-là ; que les ennemis n'en vouloient qu'à ſa perſonne ; que tout le reſte ne leur étoit rien, & n'avançoit que fort peu leurs affaires ; mais que la conſervation de ſa perſonne étoit plus importante à ſon parti, que le gain d'une bataille ; & que quand ſes Généraux ſeroient battue, Abſalon ne croiroit pas avoir rien fait, tandis qu'il ne l'auroit pas en ſa puiſſance. Ils le firent donc conſentir à demeurer dans la Ville, afin qu'il fût en état de les ſecourir, s'il leur arrivoit quelqu'échec. Ainſi il demeura à Mahanaïm avec quelques troupes de réſerve ; & il ſe tint à la porte, pendant que ſon armée défiloit par troupes de mille & de cent hommes.

An du M 2984. Avant J. C. 1016. Avant l'Ere vulgaire 1020.

Bataille de David contre Abſalon. Ce dernier eſt vaincu & mis en fuite.

On ne ſait pas de combien elle étoit forte ; mais il y a apparence qu'elle étoit aſſez nombreuſe, puiſqu'il la partagea en trois corps, & qu'il en donna le commandement à trois Généraux. Pendant que les troupes ſortoient de la Ville, le Roi recommandoit à Joab, à Abiſaï & à Ethaï, qu'ils conſervaſſent Abſalon, & que l'on prît garde qu'il ne fût pas tué dans la mêlée, & toute l'armée entendit ce que le Roi avoit dit à ſes Généraux ſur le ſujet de ſon fils. Ils marchèrent donc en ordre de bataille, & le combat ſe donna dans la forêt d'Ephraïm, qui n'étoit pas bien loin de Mahanaïm. La victoire ſe déclara bientôt pour les troupes de David. La défaite d'Abſalon fut grande, & il demeura vingt mille hommes de ſes gens ſur la place. Pluſieurs périrent dans les précipices, & dans les lieux impraticables de la forêt ; & le nombre de ceux qui moururent dans cette fuite précipitée, fut plus grand que celui de ceux qui périrent par l'épée du vainqueur.

Ch. XX. Mort d'Abſalon. Joab le perce, comme il étoit ſuſpendu par le cou à un arbre.

Abſalon lui-même, fuyant avec rapidité, monté ſur ſon mulet, comme il paſſoit ſous un grand chêne fort touffu, fut pris par la tête entre des branches : & ſon mulet paſſant outre, il demeura ſuſpendu entre le ciel & la terre. Un ſoldat le vit en cet état, & vint dire à Joab : J'ai vu Abſalon pendu à un chêne. Joab lui répondit : Si tu l'as vu, pourquoi ne lui as-tu pas paſſé ton épée au travers du corps ? Et je t'aurois donné dix ſicles d'argent, & un baudrier. Il dit à Joab : Quand vous me donneriez maintenant mille ſicles d'argent, je me garderois bien de porter la main ſur la perſonne du fils de mon Roi ; car nous ſavons tous l'ordre que le Roi vous a donné à vous, à Abiſaï, & à

Ethaï, en disant : Conservez-moi mon fils Absalon. Et si j'avois été assez hardi pour faire une action si téméraire, elle n'auroit pu être cachée au Roi ; & vous-même, vous vous seriez peut-être déclaré contre moi. Joab répondit : Je n'aurai pas tant de ménagement que toi, je vais le tuer en ta présence. En même-temps il prit en sa main trois dards, & allant au lieu où étoit Absalon, il lui perça le cœur, & dix Ecuyers de Joab accoururent, le percèrent de coups, & l'achevèrent. Aussitôt Joab fit sonner la retraite, voulant ménager le peuple, & épargner le sang d'Israël. Ainsi les Israélites qui avoient suivi Absalon, se retirèrent chacun chez soi.

An du M. 2984. Avant J. C. 1016. Avant l'Ere vulgaire 1020.

On détacha le corps d'Absalon, & on l'emporta dans une fosse, qui se trouva dans le bois, auprès duquel s'étoit donné le combat, & on ramassa sur son corps un grand monceau de pierres, comme pour lui servir de mausolée. Or ce Prince, lorsqu'il vivoit encore, s'étoit fait dresser une colonne dans la vallée du Roi, près de Jérusalem, disant : Je n'ai point de fils, & cette colonne sera comme un monument qui fera revivre mon nom. Il l'appela la main d'Absalon, & elle subsista au même endroit, pendant un très-long temps. Du temps de Joseph (1), on la montroit à trois cents pas de la Ville. C'étoit une simple colonne de marbre, & par conséquent elle étoit fort différente du tombeau prétendu d'Absalon, qui se montre encore aujourd'hui dans la vallée de Josaphat, à l'Orient de Jérusalem. C'est un cabinet creusé au ciseau dans un roc, d'un seul bloc, tout isolé, & détaché de la montagne, ayant huit pas en carré, hors d'œuvre. Le dehors de la roche est orné de quelques pilastres de la même pierre, & le haut est terminé par une pyramide surmontée d'un pot de fleurs. Le tout a bien quatre ou cinq toises de haut.

Tombeau, ou monument d'Absalon.

Après la mort d'Absalon, Achimaas fils de Sadoc, vint s'offrir à Joab, pour en porter la nouvelle à David ; mais Joab ne voulut pas qu'il portât une nouvelle, qui ne pouvoit être que désagréable au Roi. Il y envoya donc Chusi. Mais Chusi étant parti, Achimaas demanda de nouveau à Joab qu'il pût courir après lui, pour porter au Roi la nouvelle de la mort d'Absalon. Joab y consentit, quoiqu'avec peine, &

(1) *Joseph Antiq. l. 7. c. 9.*

An du M. 2984. Avant J. C. 1016. Avant l'Ere vulgaire 1010.

Achimaas courant par un chemin plus court, devança Chuſi. Cependant David étoit aſſis entre les deux portes de Mahanaïm, c'eſt à-dire entre la porte du mur, & celle de l'avant-mur, ou entre la porte intérieure qui regardoit la Ville, & la porte extérieure qui regardoit les champs. La ſentinelle qui étoit au-deſſus de la porte, voyant venir un homme en grande hâte, cria, & en avertit le Roi. Et David dit: S'il vient ſeul, il porte une bonne nouvelle; en effet, ſi c'eût été une déroute, il ne ſeroit pas venu un homme ſeul. Comme cet homme venoit avec précipitation, & étoit déjà proche, la ſentinelle en vit un ſecond, qui couroit auſſi, & cria d'en haut: Je vois courir encore un autre homme, qui eſt ſeul. Le Roi lui dit: il porte auſſi une bonne nouvelle. La ſentinelle ajouta: A voir courir le premier, il me ſemble que c'eſt Achimaas, fils de Sadoc. Le Roi dit: C'eſt un homme de bien, il ne nous apporte que de bonnes nouvelles.

David pleure amèrement la mort de ſon fils Abſalon.

Achimaas arrivant, cria de loin: Seigneur, que Dieu vous conſerve; & ſe proſternant juſqu'en terre devant David, il ajouta: Béni ſoit le Seigneur votre Dieu, qui a livré entre vos mains ceux qui s'étoient ſoulevés contre le Roi mon Seigneur. Le Roi lui dit: Mon fils Abſalon eſt-il vivant? Achimaas ne voulant pas lui annoncer ſa mort, lui répondit: Lorſque Joab votre ſerviteur m'a envoyé vers vous, j'ai vu s'élever un grand tumulte; c'eſt tout ce que je ſais. Paſſez, lui dit David, & tenez-vous là. Auſſitôt Chuſi parut, & dit en arrivant: Mon Seigneur & mon Roi, je vous apporte une bonne nouvelle. Le Seigneur a jugé aujourd'hui en votre faveur, & vous a délivré de tous ceux qui s'étoient révoltés contre vous. Le Roi lui dit: Mon fils Abſalon eſt-il en vie? Chuſi lui répondit: Que les ennemis de mon Roi, & ceux qui ont conſpiré contre lui, ſoient tous traités comme il l'a été. Auſſitôt David ſaiſi de douleur, monta à la chambre qui étoit au-deſſus de la porte, & ſe mit à pleurer. Et il diſoit en montant: Mon fils Abſalon, Abſalon, mon fils, que ne puis-je donner ma vie pour la vôtre? Mon fils, Abſalon, Abſalon, mon fils.

Joab & l'armée d'Iſraël ayant été informés (1) que le Roi

(1) 2. *Reg.* XIX.

étoit

étoit dans les larmes, & qu'il pleuroit la mort de ſon fils; toute la joie de la victoire fut changée en triſteſſe, & les troupes, au lieu de venir dans la Ville, & de ſe préſenter devant le Roi, comme dans un jour d'allégreſſe, ſe dérobèrent de ſa préſence, & n'entrèrent qu'en ſecret & ſans éclat dans Mahanaïm. Cependant le Roi s'étoit retiré ſeul, & demeuroit la tête couverte, en criant: Abſalon, mon fils, mon fils, Abſalon. Mais Joab étant entré au lieu où étoit le Roi, lui dit: Vous avez aujourd'hui couvert de confuſion tous vos ſerviteurs, qui vous ont ſauvé, vous & toute votre maiſon. Vous aimez ceux qui vous haïſſent, & vous n'avez que de l'indifférence pour ceux qui vous aiment, & qui prodiguent leur vie & leur ſang pour votre ſervice. Je vois fort bien que vous racheteriez volontiers la vie d'Abſalon par celle de tous vos ſerviteurs. Venez donc vous montrer à vos ſerviteurs, parlez-leur, & leur témoignez la ſatisfaction que vous avez de leur ſervice; car je vous jure par le Seigneur que ſi vous ne le faites, vous n'aurez pas cette nuit un ſeul homme auprès de vous, & que vous vous trouverez dans un plus grand péril qu'auparavant.

Joab oblige David de paroître devant ſon armée, & de lui témoigner ſa ſatisfaction de ſes ſervices.

Le Roi eſſuya donc ſes larmes, & alla s'aſſeoir à la porte de la Ville, & tout le peuple l'ayant ſu, vint ſe préſenter devant lui. Or tous ceux qui avoient embraſſé le parti d'Abſalon, voyant ſa défaite & ſa mort, ſe retirèrent chacun chez ſoi. Et le peuple revenu de ce premier feu qu'inſpire la révolte, s'entre-diſoit à l'envi: David nous a délivrés de nos ennemis, il nous a ſauvés de la main des Philiſtins; Abſalon qui s'étoit ſoulevé contre lui, eſt péri dans le combat, qu'attendons-nous donc, & que ne faiſons-nous revenir le Roi dans ſa Capitale? David informé de ces bonnes diſpoſitions du peuple, envoya dire aux Grands-Prêtres Sadoc & Abiathar: Parlez aux Anciens de Juda; dites-leur: Pourquoi êtes-vous les derniers à faire revenir le Roi dans ſon Palais? N'êtes-vous pas mes frères, ma chair & mes os? Pourquoi donc différez-vous à venir me chercher? Dites auſſi à Amaſa: N'êtes-vous pas ma chair & mes os? Que Dieu me traite dans toute ſa ſévérité, ſi je ne vous fais pour toujours Général de mon armée en la place de Joab. Amaſa étoit neveu de David, & fils d'une de ſes ſœurs nommée Abigaïl. Abſalon dans ſa révolte l'avoit fait Général de ſon armée. David mal ſatisfait de Joab, auroit volontiers confirmé

Le peuple ſe repent d'avoir ſuivi le parti d'Abſalon.

An du M. 2984. Avant J. C. 1016. Avant l'Ere vulgaire 1020.

Amaſa dans la charge de Général de ſes troupes, pour en exclure Joab, & pour étouffer tous les reſtes de la rebellion d'Abſalon, en mettant Amaſa dans ſes intérêts, mais on verra dans la ſuite que ce deſſein ne put être exécuté.

Ch. XXI. David eſt invité de retourner à Jéruſalem.

Le Roi donc ayant ainſi gagné les cœurs de tout Juda, en reçut une ambaſſade, pour l'inviter à revenir inceſſamment dans ſes Etats. David s'avança juſqu'au Jourdain, & le peuple de Juda vint au-devant de lui juſqu'à Galgala, pour lui aider à paſſer ce fleuve. Or Sémeï, le même qui avoit outragé le Roi d'une manière ſi inſolente, dans ſa fuite de Jéruſalem, vint avec les autres en grande hâte au-devant de lui. Il étoit ſuivi de mille hommes de la Tribu de Benjamin. Siba, ſerviteur de la maiſon de Saül, y vint auſſi avec ſes quinze fils & vingt ſerviteurs. Ils paſſèrent le Jourdain, & ſe préſentèrent des premiers devant le Roi, pour lui offrir leurs ſervices. Auſſitôt que le Roi eut paſſé le Jourdain, Sémeï vint ſe jeter à ſes pieds, & lui dit : Mon Seigneur, ne me traitez point ſelon mon iniquité ; oubliez les injures que vous avez reçues de votre ſerviteur le jour que vous ſortîtes de Jéruſalem : je reconnois la faute que j'ai commiſe ; & c'eſt pour la réparer en quelque ſorte, que je ſuis venu avant toute la maiſon de Joſeph au-devant de mon Seigneur & de mon Roi. Mais Abiſaï, fils de Sarvia, neveu du Roi, lui dit : Cela ſuffira-t-il donc à Sémeï pour lui ſauver la vie, après qu'il a chargé d'outrage & de malédictions l'Oint du Seigneur ? Sur quoi David répondit à Abiſaï : Qu'y a-t-il entre vous & moi, enfans de Sarvia ? De quoi vous mêlez-vous ? Eſt-ce ici un jour à faire mourir un Iſraélite ? Et puis-je oublier que je deviens aujourd'hui Roi d'Iſraël ? Alors il dit à Sémeï : Vous ne mourrez point ; & il le lui aſſura avec ſerment.

Berzellaï accompagne le Roi juſqu'au-delà du Jourdain.

Le vieillard Berzellaï, qui avoit pris tant de part à la diſgrace du Roi, & qui étoit venu ſi généreuſement lui offrir des rafraîchiſſemens à Mahanaïm (1), le ramena juſqu'au bord du Jourdain, lui aida à paſſer le fleuve, & il étoit prêt de le conduire même au-delà du fleuve. Alors le Roi lui dit : Venez avec moi à Jéruſalem, afin que vous puiſſiez paſſer le reſte de vos jours en repos auprès de moi. Berzellaï remercia le Roi, & lui dit : Suis-je encore d'un âge à aller avec le Roi

(1) 2. *Reg.* XVII. 27. 28. 29.

à la Cour ? J'ai à préſent quatre-vingts ans, la vigueur de mes ſens eſt émouſſée, je ne puis plus prendre plaiſir au boire ni au manger, ni à entendre la voix des Muſiciens & des Muſiciennes, pourquoi donc votre ſerviteur iroit il être à charge à mon Seigneur & à mon Roi ? Je vous ſuivrai donc encore un peu après le paſſage du Jourdain ; mais un tel changement de vie ne m'accommoderoit point. Permettez-moi de m'en retourner, afin que je meure dans mon pays, & que je ſois enſeveli auprès de mon père & de ma mère. Mais, mon Seigneur & mon Roi, voilà mon fils Chamaam votre ſerviteur, il pourra ſuivre le Roi, & le Roi fera de lui ce qu'il lui plaira. David dit donc : Que Chamaam vienne avec moi, je ferai pour lui ce que vous voudrez, & je lui accorderai tout ce que vous me demanderez. Après donc que le Roi eut paſſé le Jourdain, il embraſſa Berzellaï, lui ſouhaita toutes ſortes de bénédictions, & le renvoya en Galaad. Pour Chamaam, il accompagna le Roi, & vint avec lui à Jéruſalem.

An du M. 2984. Avant J. C. 2016 Avant l'Ere vulgaire 1020.

Miphiboſeth, fils de Saül, vint auſſi au-devant du Roi. Depuis le jour que David étoit ſorti de Jéruſalem, juſqu'à celui de ſon retour, Miphiboſeth n'avoit ni lavé ſes pieds, ni fait faire ſa barbe, ni pris aucun ſoin de ſes vêtemens ; & étant venu faire la révérence au Roi à Jéruſalem, David lui dit : Miphiboſeth, pourquoi n'êtes-vous point venu avec moi ? Miphiboſeth répondit : Mon Seigneur & mon Roi, Siba mon ſerviteur ne m'a pas voulu obéir ; car étant incommodé des jambes comme je ſuis, je lui avois dit de me préparer un âne pour vous ſuivre, & au lieu de le faire, il m'eſt venu accuſer devant mon Seigneur ; mais pour vous, ô mon Seigneur & mon Roi, vous êtes comme l'Ange de Dieu ; faites de moi ce qu'il vous plaira ; car toute la maiſon de Saül mon aïeul n'a mérité que la mort ; & au lieu de cela, vous m'avez donné place à votre table. De quoi donc pourrois je me plaindre, & pourquoi voudrois-je vous importuner ? Le Roi répondit : C'eſt aſſez ; ce que j'ai dit ſubſiſtera ? Vous & Siba partagerez le bien. Miphiboſeth répondit : mon Seigneur, je conſens que Siba ait tout, je m'eſtime aſſez heureux, puiſque je vois le Roi heureuſement de retour dans ſon Palais.

Miphiboſeth vient trouver David à Jéruſalem.

Auſſitôt que David fut arrivé dans la Ville, & qu'il fut entré dans ſon Palais, il commanda que les dix concubines ou les dix femmes du ſecond rang, qu'il avoit laiſſées à Jé-

An. du M. 2984. Avant J. C. 1016. Avant l'Ere vulgaire 1020.

rusalem pour garder le Palais, & dont Absalon avoit abusé, fussent renfermées dans une maison à part, où il leur faisoit donner tout ce qui leur étoit nécessaire pour leur nourriture & leur entretien. Mais il ne s'approcha plus d'elles, & elles demeurèrent ainsi enfermées, & comme dans le veuvage, jusqu'au jour de leur mort.

Lorsque David repassa le Jourdain, il étoit accompagné de toute la Tribu de Juda ; mais il ne s'y trouva qu'une partie des autres Israélites, & le reste des Tribus en conçut de la jalousie, & vint s'en plaindre avec aigreur à David, en disant que ceux de Juda sembloient vouloir s'approprier le Roi à eux seuls, & qu'ils l'avoient en quelque sorte enlevé à leurs frères, en lui faisant passer le Jourdain, sans les attendre. Ceux de Juda répondirent avec hauteur, que le Roi les touchoit plus que d'autres, & que s'ils l'avoient été chercher les premiers, ils l'avoient fait gratuitement, & à leurs dépens; & qu'ils n'avoient reçu du Roi ni présens, ni autre chose. Ceux d'Israël répondirent à Juda : Nous sommes dix fois plus que vous, auprès du Roi, & ainsi David nous appartient plus qu'à vous. Pourquoi nous avez vous fait cette injure, & pourquoi ne nous avez-vous pas avertis, afin que tous ensemble nous ramenions notre Roi? Ceux de Juda leur répondirent durement, & la chose en vint à une guerre ouverte par la témérité d'un nommé Séba, fils de Bochri, de la tribu de Benjamin (1). Cet homme s'étant mis à la tête des mécontens, commença à sonner de la trompette, en disant : Nous n'avons que faire de David, & nous n'avons rien de commun avec le fils d'Isaï. Israël, retournez chacun dans vos maisons. Ainsi tout Israël, c'est-à-dire les onze Tribus, se soulevèrent, & se séparèrent de David. Mais Juda demeura attaché au Roi, & c'étoit à son occasion que ce tumulte étoit arrivé.

Ch. XXII. Jalousie entre les Tribus d'Israël, à l'occasion du retour de David. Seba, fils de Bochri, soulève contre lui les Tribus d'Israël.

David craignant les suites de la révolte de Séba, fils de Bochri, dit à Amasa : Rassemblez toute l'armée de Juda dans trois jours, & trouvez-vous ici avec vos troupes, pour marcher contre les rebelles. Aussitôt Amasa partit : mais n'étant pas venu au troisième jour, David dit à Abisaï : Ce Séba, fils de Bochri, va nous faire plus de mal que n'en a fait Absalon; allez donc après lui avec ce que j'ai de troupes auprès de ma personne, de peur qu'il ne se rende maître de quelques Places fortes, & qu'il ne

David ordonne à Amasa de marcher contre les rebelles.

(1) 2. *Reg.* XX.

nous échappe. Abiſaï partit de Jéruſalem à la tête des gens de Joab, & des Gardes du Roi, nommés les Céréthiens & les Phéléthiens, & de tous les braves de David. Il paroît que Joab n'avoit pas le commandement de cette armée. Le Roi avoit été mal ſatisfait, & de la témérité avec laquelle il avoit oſé porter ſes mains ſur Abſalon, malgré ſes ordres exprès, & de la manière pleine de hauteur, dont il lui avoit parlé à Mahanaïm, après la défaite d'Abſalon On a vu ci-devant que le Roi avoit promis la Charge de Général de ſes armées à Amaſa; ainſi Joab étoit alors comme diſgracié. Cependant il étoit dans cette armée, & y commandoit une troupe.

AN DU M 2984. Avant J. C. 1016. Avant l'Ere vulgaire 1020.

Joab tue Amaſa en trahiſon.

Abiſaï étoit déjà près de la grande pierre qui eſt à Gabaon, lorſqu'Amaſa vint enfin les joindre avec ce qu'il avoit pu ramaſſer de troupes dans Juda. Joab étoit armé à l'ordinaire, & étoit ceint d'un baudrier, dans lequel étoit paſſée une épée qui pendoit ſur ſon côté, & qui étoit fort libre dans le fourreau; enſorte qu'on pouvoit la tirer ſans peine, & qu'elle ſortoit d'elle-même pour peu qu'on s'inclinât. Joab alla donc au devant d'Amaſa, qui étoit ſon couſin germain, il s'inclina profondément, & pendant ce mouvement, ſon épée étant tombée, il la ramaſſa; il embraſſa Amaſa, & lui prit de la main droite le menton, comme pour le baiſer: en même-temps, ſans qu'Amaſa prît garde à ſon épée, il lui porta le coup de la main gauche, & lui enfonça l'épée dans le côté. Auſſitôt les entrailles lui ſortirent du corps, & ſans qu'il fût beſoin d'un ſecond coup, il tomba mort à ſes pieds. Telle fut la fin d'Amaſa, par la trahiſon de Joab. Quelques-uns des gens de Joab s'étant arrêtés près du corps d'Amaſa, diſoient, comme pour lui inſulter: Voilà celui qui vouloit être Général de David, au lieu de Joab. Mais comme la vue de ce cadavre couché dans ſon ſang au milieu du chemin, arrêtoit les troupes qui paſſoient, on le tira de-là, on le jeta dans un champ à côté, & on le couvrit d'un manteau, afin que ceux qui paſſoient, ne s'arrêtaſſent plus à le conſidérer.

CH. XXIII. Siége d'Abéla.

Cependant Abiſaï & Joab, ſuivis de tout Juda, & de l'élite des troupes de David, pourſuivoient Séba, fils de Bochri. Celui-ci, après avoir traverſé tout le pays, & ramaſſé les meilleurs ſoldats des autres Tribus d'Iſraël où il avoit paſſé, ſe retira dans la Ville d'Abéla, dans le pays de Bethmaaca, à l'extrémité ſeptentrionale de la Paleſtine, à l'entrée de la vallée qui eſt entre le mont Liban & l'Anti-

An du M. 2984. Avant J. C. 1016. Avant l'Ere vulgaire 1040.

Liban. Joab & ſes gens vinrent donc l'aſſiéger à Abéla ; ils élevèrent des terraſſes autour de la Ville, ils l'environnèrent de murs & de forts à la manière de ce temps-là. Ils avoient déjà gagné l'avant-mur, & l'armée travailloit à ſapper la muraille intérieure, lorſqu'une femme de la Ville, qui étoit en réputation d'une grande ſageſſe, parut ſur la muraille, & s'écria : Ecoutez ; dites à Joab qu'il s'approche, & que je veux lui parler. Joab s'étant approché, elle lui dit : Ecoutez les paroles de votre ſervante : Autrefois on diſoit en proverbe : Que ceux qui ont beſoin de conſeil, aillent le demander à Abéla. Ils venoient, & ils terminoient ainſi leurs affaires. Elle ajouta : N'eſt-ce pas moi qui dis la vérité dans Iſraël à ceux qui me la demandent ? & cependant vous voulez ruiner une Ville ſi célèbre, une Ville, mère de tant d'autres ? Pourquoi détruiſez-vous l'héritage du Seigneur ?

Mort de Séba, fils de Bochri, & fin de ſa révolte.

Joab répondit : A Dieu ne plaiſe, je ne viens point pour ruiner, ni pour détruire, ce n'eſt point là mon intention ; je n'en veux qu'à Séba, fils de Bochri, qui s'eſt ſoulevé contre le Roi David. Livrez-nous ſeulement cet homme, & nous nous retirerons auſſitôt. Cette femme répondit : On va vous jeter ſa tête par deſſus la muraille. Elle revint dans l'aſſemblée, & parla au peuple avec tant de ſageſſe, qu'on coupa auſſitôt la tête à Séba, & qu'on la jeta à Joab par deſſus les murs. Il fit ſonner la retraite, leva le ſiége, chacun s'en retourna dans ſa maiſon, & Joab revint à Jéruſalem, & continua à commander l'armée comme auparavant. Banaïas, fils de Joïada, commandoit les Gardes du Roi, c'eſt-à-dire les Céréthiens & les Phélétiens. Le Roi continua auſſi les autres Officiers de ſa Cour dans leurs emplois & il créa Ira, fils de Jaïr, ſon Prêtre & ſon grand Aumônier, c'eſt-à-dire le Miniſtre des dévotions particulières du Roi.

Ch. XXIV. Famine dans Iſraël à cauſe de l'injuſtice commiſe par Saül contre les Gabaonites.

Sous le règne de David, Dieu envoya ſur la terre une famine qui dura trois ans (1). David conſulta l'Oracle du Seigneur, & le Seigneur lui répondit que cette famine étoit arrivée à cauſe de Saül & de ſa famille, qui étoit une maiſon de ſang ; & qui avoit irrité Dieu, en faiſant mourir les Gabaonites. On ignore le temps auquel Saül exerça cette cruauté, à moins que ce n'ait été, lorſqu'il fit périr les Prê-

(1) 2. Reg. xxi.

tres de Nobé, & qu'il fit transporter le Tabernacle à Gabaon (1). On sait que les Gabaonites étoient de la race des anciens Cananéens, lesquels ayant surpris la bonne foi de Josué, tirèrent de lui & des Anciens d'Israël, une promesse confirmée par serment, qu'il ne leur seroit fait aucun mal, & qu'ils demeureroient en sureté dans le pays; à condition toutefois qu'ils seroient assujettis à porter l'eau & le bois en la maison du Seigneur (2). Saül, par je ne sais quel motif, en avoit fait périr la plus grande partie. La foi publique avoit été violée, & le nom sacré du Seigneur, qui étoit intervenu dans la promesse qu'on leur avoit faite, avoit été en quelque sorte profané par ce manque de parole. Dieu en tira vengeance par la famine dont on vient de parler. David fit donc venir le reste des Gabaonites, & leur dit: Que puis-je faire pour réparer l'injure que vous avez reçue, afin que vous béniſſiez l'héritage du Seigneur & que Dieu retire sa main, qu'il a appesantie sur son peuple?

Année incertaine.

Les Gabaonites répondirent: Nous ne voulons ni or ni argent; mais nous demandons justice contre Saül & contre sa maison: nous ne demandons le sang d'aucune autre dans tout Israël. Qu'on nous livre seulement la race de Saül, qui nous a opprimés si injustement, afin qu'elle soit exterminée, qu'il n'en reste pas un homme dans Israël. Qu'on nous donne sept de ses petits-fils, afin que nous les mettions en croix à Gabaa devant le Seigneur, pour réparer l'outrage qui a été fait à son nom, & l'injure que nous avons reçue. David voyant qu'au lieu de toute la famille de Saül, qu'ils avoient d'abord demandée, ils s'étoient réduits à sept, leur accorda leur demande, & réserva Miphiboseth, à cause de l'alliance qu'il avoit autrefois jurée avec son père Jonathas. Il leur livra donc les deux fils de Respha & de Saül, savoir Armoni & Miphiboseth, différent de Miphiboseth, fils de Jonathas; & outre cela cinq fils, que Michol, fille de Saül avoit eus d'Adriel, fils de Berzellaï.

Les Gabaonites demandent sept personnes de la race de Saül pour les faire mourir.

Les Gabaonites les prirent, & les crucifièrent devant le Seigneur, sur la colline proche de Gabaa; ils les exécutèrent tous ensemble au commencement de la moisson des orges, c'est-à-dire vers le milieu du mois de Mars. Or Respha, fille d'Aïa, mère des deux Princes Armoni &

(1) Voyez 1. *Reg.* xxii. 19. (2) Voyez Josué ix. 1. 2. 3. 17.

Année incertaine.

Miphiboſeth, ne les abandonna pas depuis leur ſupplice. Elle prit un cilice, l'étendit ſur le rocher, & demeura là depuis le commencement de la moiſſon, juſqu'à ce que Dieu fléchi par ce ſacrifice, envoya de la pluie ſur la terre, & lui rendit ſa première fécondité; car la famine étoit cauſée par la ſéchereſſe & la ſtérilité de la terre. Reſpha garda donc ces corps, & empêcha que les oiſeaux ne les déchiraſſent pendant le jour, & les bêtes carnaſſières pendant la nuit.

Cette action de Reſpha, concubine, ou femme du ſecond rang de Saül, fut rapportée à David, & ce Prince la loua; il voulut même donner des témoignages publics de ſon reſpect pour ſa perſonne, & pour la mémoire de Saül & Jonathas. Il envoya prendre les os de ces deux Princes, que ceux de Jabés avoient enlevés des murs de Bethſan, & qu'ils avoient enterrés près de leur Ville, & il les fit tranſporter au-deçà du Jourdain, les joignit aux os de ceux qui avoient été crucifiés à Gabaa, & les fit enſevelir avec eux, à côté du ſépulcre de Cis, père de Saül, à Gabaa. Ces ordres furent exécutés, & Dieu continua à verſer ſa bénédiction ſur la terre, & à lui donner la fertilité comme auparavant.

CH. XXV. Guerre des Philiſtins contre David. C'eſt la dernière où ce prince ait aſſiſté en perſonne.

Vers ce temps-là les Philiſtins vinrent attaquer les Iſraélites; & David marcha contre eux en perſonne [1]. Il leur livra bataille; & s'étant trouvé accablé de fatigue, Jesbi, fils d'Ob, de la race des Géans, ou des Réphaïms, qui avoit une lance, dont le fer peſoit trois cents ſicles, c'eſt-à-dire huit livres & quelques onces, & qui portoit une épée neuve & fort tranchante; Jesbi vint ſur David pour le tuer, mais Abiſaï, fils de Sarvia, prévint le Philiſtin, & le tua. Alors les gens de David lui firent cette proteſtation avec ſerment: Nous ne ſouffrirons plus que vous veniez à la guerre avec nous, de peur que vous n'éteigniez la lampe d'Iſraël. Il y eut une ſeconde guerre à Gob ou Gazera dans laquelle Sobochaï de Huſath tua de ſa main Saph ou Saphaï de la race des Géans. Il ſe fit une troiſième guerre au même lieu de Gazera, frontière des Philiſtins, où Elchanan, fils de Jaïr de Bethléem, tua le frère de Goliath le Géthéen. Dans une quatrième guerre, qui ſe fit à Geth contre les Philiſtins, il ſe trouva un homme d'une taille gi-

(1) 2. *Reg.* XXI. 15. 1. *Par.* XX. 4. 5. 6.

ganteſque, qui avoit ſix doigts à chaque pied, & ſix à chaque main, c'eſt-à-dire vingt-quatre doigts, & qui étoit auſſi de la race des Géans. Il vint outrager inſolemment Iſraël; mais Jonathan, fils de Samaa, frère de David le tua. Tous ces quatre Géans étoient de Geth, auſſi-bien que le fameux Goliath tué par David. Le temps précis de ces guerres n'eſt pas connu; il eſt probable qu'elles arrivèrent au commencement du règne de David. Année incertaine.

Ce Prince avoit dans ſes armées des Héros dont l'Ecriture nous a conſervé les noms & les principaux exploits [1]. Jesbaam, fils de Cachmoni, qui étoit un des trois premiers Officiers de David, leva ſa lance contre trois cents hommes, & les tua en une ſeule rencontre. Eléazar fils de Dodi, natif d'Ahohi, étoit le ſecond d'entre les trois grands Officiers [2]. S'étant un jour trouvé à Pheſdomim, où les Philiſtins inſultèrent à Iſraël, le combat ſe donna; & les Iſraélites ayant pris la fuite; Eléazar & Jesbaam firent ferme, ſe mirent au milieu d'un champ d'orge, arrêtèrent les Philiſtins, ſoutinrent ſeuls tout leur effort; Eléazar tua un ſi grand nombre d'ennemis, que ſa main demeura comme engourdie & collée à ſon épée. Alors les Iſraélites qui avoient pris la fuite, revinrent à la charge, & remportèrent une grande victoire contre les Philiſtins. Dénombrement des Héros de l'armée de David.

Semmaa, fils d'Agé, natif d'Arari, le troiſième des trois premiers braves de David, ſignala ſon courage dans une autre occaſion, où les Philiſtins s'étant ſaiſis d'un poſte, près duquel il y avoit un champ ſemé de lentilles, & les Hébreux ayant pris la fuite, il demeura ſeul au milieu du champ, le défendit contre les ennemis, en tua un grand nombre, & Dieu lui fit remporter une victoire ſignalée. Long-temps auparavant, ces trois Héros dont on vient de parler, Jesbaam, Eléazar & Semmaa, vinrent trouver David dans la caverne d'Odollam, au temps de la moiſſon, & quoique les Philiſtins fuſſent campés dans la vallée des Géans, David ayant ſouhaité de l'eau de la citerne de Bethléem, ils paſſèrent au travers du camp des ennemis, allèrent puiſer de l'eau dans cette citerne, & la rapportèrent au Roi, ainſi qu'on l'a raconté ci-devant.

Abiſaï frère de Joab, étoit le premier d'une autre claſſe de

(1) 2. *Reg.* XXIII. (2) 2. *Reg.* XXIII. 9. 10. comparé à 1. *Par.* XI. 12.

vaillans hommes. Il s'acquit un grand nom parmi les troupes, ayant une fois tué lui ſeul trois cents hommes avec ſa lance. Sa valeur étoit grande; mais il n'égaloit pas toutefois les trois premiers dont on a parlé. Banaïas de Cabſéel étoit le ſecond de cette claſſe; il tua les deux lions de Moab, c'eſt-à-dire, comme je crois, il prit les deux Villes d'Ar, ou plutôt la Ville d'Ar, autrement Aréopolis, Capitale de Moab, qui eſt partagée en deux par le fleuve Arnon. Il s'en rendit le maître, & la ſaccagea. Un jour la terre étant toute couverte de neige, il deſcendit dans une citerne, & y tua un lion qui s'y étoit retiré. Dans une autre rencontre il mit à mort un Egyptien d'une grandeur extraordinaire. L'Egyptien parut la lance à la main, Banaïas la lui arracha, n'ayant que ſon bâton ſeulement, & il le tua de ſa propre lance. David, pour lui donner des marques publiques de ſon eſtime, le fit ſon Conſeiller & ſon Confident. L'Ecriture ne nomme pas le troiſième de cette claſſe. C'eſt apparemment Joab, dont la valeur eſt aſſez connue dans cette hiſtoire, ou Sobochaï, qui tua un géant d'une grandeur extraordinaire. Outre ces ſix Héros, il y en avoit cinquante-trois [1] autres d'un rang & d'une réputation moindres que les premiers, mais toutefois fort renommés par leur valeur.

** Année Incertaine.

CH. XXVI. David entreprend de faire le dénombrement de ſon peuple.

Après cela David ſe voyant tranquille dans ſes Etats, conçut le deſſein de faire un dénombrement exact de tout ſon peuple [2]. Ce mauvais deſſein ne venoit que du mauvais eſprit, & Dieu dans ſa colère permit qu'il inſpirât à David cette réſolution. Le Roi dit donc à Joab: Allez dans toutes les Tribus d'Iſraël, depuis Dan juſqu'à Berſabée, & faites le dénombrement du peuple, afin que j'en ſache au juſte la quantité. Joab lui répondit: Que le Seigneur Dieu veuille multiplier votre peuple au centuple; mais que prétend faire mon Seigneur, par cet ordre qu'il me donne, & qui peut être imputé à péché à tout Iſraël? Néanmoins la volonté du Roi l'emporta ſur les remontrances de Joab, & des principaux Chefs de l'armée, & Joab partit avec les premiers Officiers de la Cour pour obéir à David. Ils commencèrent leur courſe par Aroër, qui eſt au-delà du Jourdain, à l'extrémité orientale & méridionale du

AN DU M. 2987. Avant J. C. 1013. Avant l'Ere vulgaire 1017.

(1) On en lit trente-ſept. 2. Reg. XXIII. 24. & ſuiv. & 16. dans 1. Par. XI. 41. 42. & ſeq.

(2) 2. Reg. XXIV. 1. 2. 3.

partage de Ruben. Ils passèrent par le pays nouvellement conquis par ceux de Ruben sur les Agaréniens [1], & par la Ville de Jazer; ils continuèrent le long des montagnes de Galaad. De-là ils descendirent à Dan, près la source du Jourdain au pied du mont Liban; ensuite ils tournèrent dans la Phénicie, passèrent près de Sidon & de Tyr, & enfin côtoyant la Méditerranée, ils arrivèrent à Bersabée, à l'extrémité méridionale de Juda.

An du M. 2987. Avant J. C. 1013. Avant l'Ere vulgaire 1017.

Ayant ainsi parcouru tout Israël, ils se rendirent à Jérusalem auprès du Roi, après neuf mois & vingt jours d'absence. Joab donna au Roi le dénombrement qu'il avoit fait du peuple, il s'en trouva d'Israël huit cents mille hommes propres à porter les armes, & de Juda cinq cents mille, c'est-à dire qu'il pouvoit alors y avoir dans la Judée environ sept millions d'hommes; car on n'avoit fait le dénombrement que des hommes propres à aller à la guerre, sans y comprendre ni les femmes, ni les enfans, ni les vieillards, ni les Tribus de Lévi & de Benjamin. Les Paralipomènes (2) portent que le dénombrement montoit à onze cents mille hommes d'Israël, capables de porter les armes, & quatre cents soixante & dix mille hommes de Juda en âge d'aller à la guerre; mais on soupçonne ce nombre d'être altéré. Ces mémoires se conservèrent long temps dans le pays, & l'Auteur des Paralipomènes les cite dans son Ouvrage, qui fut rédigé (3) après le retour de la captivité. Il nous avertit aussi que Joab, qui n'exécutoit qu'à contre-cœur les ordres du Roi dans cette commission (4), ne se hâta pas d'achever le dénombrement, il n'y comprit ni Lévi, ni Benjamin; & la colère du Seigneur éclata contre Israël, avant que le dénombrement fût fini.

David se repent d'avoir entrepris le dénombrement. Il choisit la peste entre les trois fléaux que Dieu lui proposa.

Après cela David sentit un remords de conscience, voyant que Dieu avoit commencé à déclarer que son action lui avoit déplu. Ce Prince reconnut que le premier motif de son action étoit l'orgueil, & une vaine curiosité de savoir quelles étoient les forces de son Etat, & le nombre de ceux qui lui obéissoient. Il s'humilia donc devant le Sei-

(1) Voyez 1. *Par.* v. 10. & notre Commentaire sur 2. *Reg.* xxiv. 6.

(2) *Par.* xxi. 5.

(3) 1. *Par.* v. 17.

(4) Voyez 1. *Par.* xxi. 6. & xxvii. 24.

An du M. 2987. Avant J. C. 1013. Avant l'Ere vulgaire 1017.

gneur, & lui dit : J'ai commis un grand péché dans cette action : mais je vous prie, mon Dieu, de le pardonner à votre ſerviteur ; car j'ai fait une très-grande folie. La nuit même le Seigneur adreſſa ſa parole au Prophète Gad, qui étoit depuis long-temps attaché au ſervice de David, & que ce Prince avoit auprès de lui comme ſon Prophète ordinaire, qui devoit conſulter Dieu dans toutes les affaires importantes. Dieu lui dit d'aller de grand matin trouver David, & de lui dire : Je vous donne le choix de trois fléaux que je vous prépare ; choiſiſſez celui que vous voudrez : ou la famine pendant ſept ans (1), ou la peſte pendant trois jours, ou d'être vaincu de vos ennemis pendant trois mois. Gad obéit au Seigneur, & alla faire cette propoſition à David, & lui dit : Délibérez ſur cela, & voyez ce que vous voulez que je réponde à celui qui m'a envoyé. David répondit à Gad : Je me trouve dans une étrange perplexité ; mais il vaut mieux que je tombe entre les mains du Seigneur, puiſqu'il eſt plein de miſéricorde, que dans les mains des hommes : ainſi il exclut la famine & la guerre, & préféra la peſte ; parce que cette maladie attaque les Rois comme les particuliers, & n'épargne perſonne ; au lieu que les malheurs de la guerre & de la famine ne ſe font pas d'ordinaire ſentir aux Grands & aux riches.

Ch. XXVII. Peſte dont Dieu frappe Iſraël.

Le Seigneur envoya donc la peſte dans Iſraël depuis le matin du jour ſuivant, & elle devoit durer juſqu'au jour arrêté ; c'eſt-à-dire juſqu'à trois jours de-là. D'abord elle fit mourir depuis Dan juſqu'à Berſabée, ſoixante & dix mille perſonnes. L'Ange du Seigneur étendoit déjà la main ſur Jéruſalem pour la ravager, lorſque Dieu eut compaſſion de tant de maux, & dit à l'Ange exterminateur : C'eſt aſſez ; retenez votre main. L'Ange parut entre le ciel & la terre, près de l'aire d'Areüna, ou Ornan Jébuſéen. Cette aire étoit à la campagne, mais très-près de la Ville. Areüna étoit alors dans ſon aire avec ſes quatre fils qui vannoient du froment. Ils virent l'Ange exterminateur, & apparemment qu'il fut vu auſſi de toute la Ville ; car David le voyant

(1) Les Paralipomènes ne liſent que trois ans de famine, 1. *Par.* XXI. 1. 12. & les Septante & l'Arabe liſent de même. 2. *Reg.* XXIV. 13. mais le texte Hébreu & les verſions du Livre des Rois liſent ſept ans.

prêt à frapper le peuple ; dit au Seigneur : C'eſt moi qui ai péché, c'eſt moi qui ſuis le coupable : Qu'ont fait ceux-ci, qui ne ſont que les brebis ? Que votre main, je vous prie, ſe tourne contre moi, & contre la maiſon de mon père. Dieu écouta ſon humble prière ; il lui envoya le Prophète Gad, qui lui dit : Allez dreſſer un Autel au Seigneur dans l'aire d'Areüna le Jébuſéen. En même temps David partit, & Areüna l'ayant vu venir avec tous les Officiers de ſa Cour, alla au-devant de lui, lui fit une profonde révérence penché juſqu'à terre, & dit au Roi : D'où vient que mon Seigneur & mon Roi vient trouver ſon ſerviteur ? David lui répondit : C'eſt pour acheter votre aire, & y dreſſer un Autel au Seigneur, afin qu'il faſſe ceſſer cette peſte qui tue tant de peuple.

An du M. 2987. Avant J. C. 1013. Avant l'Ere vulgaire 1017.

Areüna dit à David : Le Roi mon Seigneur peut prendre tout ce qu'il lui plaira pour offrir à Dieu ; voilà des bœufs pour l'holocauſte, un chariot, & des jougs de bœufs pour brûler ſur l'Autel. Je prie mon Seigneur de les accepter, & que le Seigneur votre Dieu daigne agréer le vœu & l'offrande que vous lui faites. Le Roi lui répondit : Je ne puis recevoir gratuitement ce que vous m'offrez ; car je n'offrirai point en holocauſte au Seigneur mon Dieu ce qui ne me coûte rien : mais je l'acheterai de vous, & je le payerai. Il acheta donc l'aire & les bœufs cinquante Sicles d'argent, qui ſont environ quatre-vingt livres cinq ſous en notre monnoie.

David va offrir au Seigneur un ſacrifice dans l'Aire d'Areüna.

Les Paralipomènes (1) mettent une bien plus groſſe ſomme ; ſavoir, ſix cents Sicles d'or, c'eſt-à-dire en prenant le Sicle d'or à vingt-deux livres quatre ſous & quelques deniers, environ treize mille deux cents ſix livres quinze ou dix-huit ſous : ce qu'on peut concilier, en diſant que les cinquante Sicles d'argent n'étoient que pour l'achat des bœufs & du bois pour le ſacrifice, & de l'aire où l'on bâtit un Autel ; & que les ſix cents Sicles d'or furent employés à acheter tout le terrein des environs, qui étoit à Areüna, & où David apprit alors par révélation, que le Temple ſeroit un jour conſtruit. David ayant donc dreſſé un Autel en cet endroit, & y ayant offert un holocauſte ſolennel, le Seigneur le reçut en bonne odeur ; il envoya le feu du Ciel,

(1) 1. *Par.* xxi. 25. 26. *&c.*

qui le consuma, & il fit cesser la plaie dont il avoit commencé de frapper son peuple. On ne sait pas précisément combien la peste dura ; mais il y a assez d'apparence qu'elle ne continua que le premier jour, jusqu'après l'offrande de l'holocauste.

An du M. 2987. Avant. J. C. 1013. Avant l'Ere vulgaire 1017.

Comme l'érection de l'Autel dressé dans l'aire d'Areüna, s'étoit faite contre l'ordre commun, & parce que dans une conjoncture si pressante, on n'eut pas le loisir d'aller sacrifier sur l'Autel du Seigneur qui étoit à Gabaon ; David ne se crut pas dispensé d'y aller rendre à Dieu ses actions de grâces, pour avoir échappé d'un si grand péril. Il se mit donc en devoir d'y aller : mais la frayeur dont il avoit été saisi à la vue de l'Ange exterminateur l'avoit tellement affoibli, qu'il n'eut pas la force de s'y rendre [1] ; il se contenta de retourner à l'aire d'Areüna, & d'y offrir de nouveau un sacrifice d'actions de grâces, après la cessation de la peste.

Ch. XXVIII. David dispose toutes choses pour l'érection d'un Temple au Seigneur.

Dieu ayant déclaré d'une manière expresse, que le mont de Sion étoit le lieu qu'il avoit choisi pour son Temple, David ne songea plus qu'à préparer toutes les choses nécessaires pour l'exécution de ce dessein, & pour bâtir ce Temple, dont le Seigneur avoit réservé l'exécution à son fils Salomon. Il fit donc assembler tous les Cananéens qui restoient dans le pays, & à qui l'on avoit conservé la vie, que sous la condition d'y demeurer comme esclaves & serviteurs du Prince. David en employa une partie à tirer les pierres & les marbres des carrières [2], à les tailler, à les polir & à les disposer pour être mises en œuvre dans cet édifice. Il avoit de longue main fait provision de fer & d'airain, en si grande quantité, que l'on n'en pouvoit marquer le poids. Il mit d'autres ouvriers à forger ces métaux, des instrumens pour la taille des pierres & des bois, pour le bâtiment de la maison de Dieu ; enfin il fit provision d'une si grande quantité de bois de Cédres, qu'à peine le pouvoit-on concevoir. Il disoit en lui-même : Mon fils Salomon, à qui Dieu a réservé l'honneur de cet ouvrage, est encore jeune & foible, & la maison que je veux élever au Tout-puissant, doit être un prodige de grandeur, de magnificence & de beauté ; ainsi il faut lui préparer toutes choses pour un si vaste dessein.

(1) Voyez 1. *Par.* XXI. 28. 30. (2) 1. *Par.* XXII.

Il fit après cela venir Salomon, & lui dit : Mon fils, j'avois pris la réſolution de bâtir un Temple au Seigneur mon Dieu ; mais il m'a dit : Vous avez répandu beaucoup de ſang, & vous vous êtes trouvé en beaucoup de batailles [1], ainſi vous ne pourrez pas me bâtir une maiſon, après tant de ſang répandu en ma préſence. Mais vous avez un fils qui ſera un Prince de paix, parce que je le maintiendrai dans une parfaite tranquillité, & que j'éloignerai tout ce qui pourroit le troubler pendant ſon règne. Ce ſera lui qui bâtira un Temple à mon nom, il ſera mon fils, & je ſerai ſon père, & j'affermirai pour toujours ſon règne ſur Iſraël. Ainſi, mon fils, c'eſt à vous à remplir les deſſeins du Seigneur, & à exécuter ſes volontés. Je le prie de vous combler de ſes bénédictions, de vous rendre heureux, & de vous donner la ſageſſe & l'intelligence, afin que vous puiſſiez heureuſement gouverner Iſraël, & garder fidellement la Loi du Seigneur. Car vous ne pourrez être heureux, qu'autant que vous lui demeurerez fidelle & obéiſſant. Armez-vous de force pour accomplir cette grande entrepriſe. Voilà ce que j'ai amaſſé dans ma pauvreté, pour la dépenſe de l'édifice dont je parle ; cent mille talens d'or (2) & un million de talens d'argent, avec une ſi grande quantité d'airain & de fer, qu'on ne peut la nombrer [3], ſans parler du bois & des pierres dont j'ai fait proviſion pour cet effet. Vous avez une infinité d'ouvriers de toute ſorte pour mettre en œuvre ces métaux, ces bois & ces pierres ; mettez-vous donc en état d'y travailler, & le Seigneur ſera avec vous.

An du M. 2988. Avant J. C. 1012. Avant l'Ere vulgaire 1016.

Salomon eſt deſtiné pour bâtir un Temple au Seigneur.

En même temps il fit aſſembler tous les Chefs d'Iſraël, & en leur préſence il déſigna ſon fils Salomon pour ſon ſucceſſeur, & il leur dit : Vous voyez que le Seigneur eſt avec vous, & qu'il vous a établis dans une profonde paix, en aſſujettiſſant tous les peuples voiſins nos ennemis à notre empire. Préparez donc vos cœurs & vos ames à chercher le

David exhorte les Chefs d'Iſraël à aider Salomon dans la conſtruction du Temple.

(1) 1. *Par.* XXII. 8.

(2) Les cent mille talens d'or font ſix milliards, neuf cents cinquante-trois millions & cent vingt-cinq mille livres en or.

(3) Le million de talens d'argent vaut de notre monnoie quatre milliards huit cents ſoixante-ſept millions, cent quatre-vingt-ſept mille cinq cents livres en argent.

An du M. 2988. Avant J. C. 1012. Avant l'Ere vulgaire. 2016.

Seigneur; & assistez mon fils Salomon à bâtir un Temple à votre Dieu; afin que son Arche y soit transportée, & qu'il y reçoive votre culte & vos adorations. Ce fut dans le même temps [1], & apparemment dans la même assemblée, qu'il établit l'ordre des Prêtres & des Lévites pour le service du Temple [2]. Il ordonna d'abord qu'à l'avenir on feroit le dénombrement des Lévites, depuis vingt ans, & au-dessus, jusqu'à soixante: au lieu qu'auparavant on ne les recevoit dans le ministère du Tabernacle, que depuis trente jusqu'à cinquante ans; parce que jusqu'alors le travail avoit été plus grand, à cause des fréquens changemens de l'Arche & du Tabernacle, & que le lieu du Tabernacle étoit beaucoup plus petit, & le service moins magnifique avant la construction du Temple. Toutefois dans cette rencontre on suivit l'ancienne manière de faire le dénombrement des Lévites depuis trente ans jusqu'à cinquante, & il s'en trouva trente-huit mille. De ce nombre il y avoit six mille Juges, quatre mille Portiers, quatre mille Chantres, & vingt-quatre mille Lévites, pour les différentes fonctions du ministère du Temple. Ils étoient subordonnés aux Prêtres, & soumis à leurs ordres. Sous les Lévites étoient les Gabaonites, & autres esclaves nommés *Nathinæi*, ou donnés, qui portoient le bois, l'eau & autres choses de cette nature pour le soulagement des Lévites. Mais dans la suite on fit le dénombrement des Lévites, comme nous l'avons dit, depuis vingt jusqu'à soixante ans.

Ch. XXIX. Classes des Lévites.

On partagea en vingt-quatre classes tout le corps des Lévites, & il fut ordonné que ces vingt-quatre classes serviroient dans le Temple par semaine, chacun à son tour. Le nombre de ceux qui entroient en service, n'étoit point limité; parce que les classes pouvoient être tantôt plus & tantôt moins fortes, & que le nombre des Lévites subordonnés à chaque classe, lui étoit proportionné, & étoit plus ou moins grand, selon que la classe étoit plus ou moins nombreuse. Mais il y avoit toujours douze Maîtres Chantres, ou douze Maîtres de Musique, & douze Maîtres Portiers, ou si l'on veut, douze Capitaines des portes; car le Temple étoit gardé comme une Citadelle, ou comme le Palais d'un Prince. Ces douze premiers Officiers en avoient

(1) An du Monde 2988. (2) 1. *Par.* XXIII.

encore

encore d'autres qui leur étoient ſubordonnés, & qui étoient tirés au ſort chaque ſemaine ; ils commandoient chacun la troupe qui lui étoit aſſignée. Il ſemble que les douze premiers Chefs ſervoient toute l'année & ſans ſemeſtre; au lieu que les autres ne ſervoient qu'une ſemaine de ſuite. Ils entroient le Samedi en ſervice, & en ſortoient le Samedi ſuivant. Leurs fonctions ordinaires étoient de garder les portes du Temple, afin qu'il n'y entrât aucun étranger, ni même aucun Iſraélite qui ne fût purifié.

AN DU M. 2988. Avant J. C. 1012. Avant l'Ere vulgaire 1016.

A l'égard des Chantres ou des Muſiciens, qui étoient tous Lévites, ils chantoient les louanges du Seigneur, ou à voix ſeule, ou avec les inſtrumens, lorſqu'on brûloit les holocauſtes ordinaires du ſoir & du matin, & qu'on offroit les ſacrifices ſolennels aux jours du Sabbat, aux jours de Néoménie, ou premier jour du mois, & aux grandes Solennités, ſoit ordinaires ou extraordinaires. Ils rendoient une parfaite obéiſſance, premièrement à leurs Chefs, puis aux Prêtres qui ſe trouvoient en même temps dans le Temple [1] & qui étoient de ſervice.

Ordre ou diſtributions des Chantres.

Aſaph, Heman, & Idithun, ou Ethan, étoient les trois principaux Muſiciens de ce temps-là (2). Aſaph avoit quatre fils; Idithun ſix, & Héman quatorze. Ces vingt-quatre perſonnes furent miſes à la tête de vingt-quatre claſſes de Chantres. Ces claſſes étoient diſtribuées entr'elles par les inſtrumens particuliers dont elles jouoient. Les fils d'Aſaph jouoient principalement du *Nabal*, ou Pſaltérium. Ceux d'Idithun jouoient de la Cithare, en Hébreu *Cinnor*; c'eſt un inſtrument qui a quelque rapport à la harpe. Ceux d'Héman jouoient d'une eſpèce de ſonnette & du cor, & apparemment de tous les inſtrumens à vent. Héman avoit auſſi eu trois filles qui ſe diſtinguèrent dans la Muſique, & on les employa de même que les hommes, dans les cérémonies au moins extraordinaires de Religion; car dans plus d'une occaſion, il eſt parlé des Muſiciennes dans le Temple [3], & dans d'autres cérémonies religieuſes. Les chantres ſe prenoient des autres familles des Lévites; mais c'étoient les fils d'Aſaph, d'Idi-

(1) Voyez le Chapitre XXIV. du premier des Paralipomènes.
(2) 1. *Par.* XXV.
(3) Voyez 1. *Par.* XXV. 5. & 1. *Par.* XV 20. & *Pſal.* LXVII. 26. & la Diſſertation ſur la Muſique des Hébreux.

An du M. 2988. Avant J. C. 1012. Avant l'Ere vulgaire 1016.

thun & d'Héman qui préſidoient à leurs chœurs, & qui les inſtruiſoient ; & lorſqu'ils étoient rangés autour de l'Autel, & qu'ils chantoient, la famille de Caath occupoit le milieu, celle de Merari la gauche, & celle de Gerſon la droite. Quant à l'ordre que les vingt-quatre claſſes devoient tenir entr'elles, pour éviter toute jalouſie, on les tira au ſort ; & chacune ſervoit à ſon rang, à commencer par les premières que le ſort avoit déſignées.

Diſtribution des fonctions des Portiers du Temple.

Les Portiers (1) étoient diſtribués à peu près de même. On les tira des familles de Coré & de Merari, & on en fit quatre claſſes pour les quatre grandes portes du Temple, qui regardoient les quatre parties du monde. Les Chefs de ces quatre claſſes avoient ſous eux grand nombre de Capitaines, & de Portiers ſubordonnés entr'eux. Les premiers ſervoient toute l'année, & n'avoient point de ſemeſtre ; mais les Chefs ſubordonnés, qui ſe tiroient au ſort, & les ſimples Portiers ne ſervoient que par ſemaine. Outre les quatre grandes portes du Temple, il y en avoit pluſieurs autres qu'ils gardoient ; par exemple, les portes de la ſalle des aſſemblées, celles du tréſor, celles du Parvis intérieur ; & il falloit que le nombre des Portiers fût grand, puiſqu'on compte ici quatre mille Portiers, de même que quatre mille Chantres, c'eſt-à-dire, quatre mille Chefs des Portiers. Les fonctions de ces gens étoient toutes militaires. Ils gardoient le Temple jour & nuit. L'écriture loue leur force & leur valeur. Ils avoient ſous leur garde les revenus du Temple en bled, en ſel, en vin, & en farines. Ils gardoient les troncs où l'on mettoit les offrandes, & les ſalles où l'on avoit amaſſé les dépouilles les plus précieuſes, priſes ſur les ennemis par Samuël, par Saül, par Abner, par Joab, par David ; en un mot, tout ce qu'il y avoit de plus riche & de plus précieux dans le Temple, étoit ſous leur garde.

Ch. XXX. Juges & Magiſtrats tirés du nombre des Lévites.

On tira auſſi de la Tribu de Lévi [2], conformément aux ordonnances de Moïſe, des Juges pour terminer les différents qui pouvoient s'élever, tant dans le Temple & dans Jéruſalem, que dans les Villes de la campagne, tant au-deçà qu'au-delà du Jourdain. Ils jugeoient les procès, ils inſtruiſoient le peuple, ils tenoient les regiſtres publics, ils contraignoient par corps, & faiſoient exécuter les ſentences des Ju-

(1) 1. *Par.* XXVI. (2) 1. *Par.* XXVI. 29. *& ſeq.*

ges. Ils avoient pouvoir & autorité, non-seulement pour l'exercice de la justice contentieuse en matière de religion, mais aussi en matière criminelle & de police.

AN DU M. 2988
Avant J. C. 1012
Avant l'Ere vulgaire 1016.

Les Prêtres étoient tous de la famille d'Aaron. Les simples Lévites n'avoient nulle part au Sacerdoce. On a déjà remarqué qu'alors il y avoit deux Grands-Prêtres ; Sadoc, de la famille d'Eléazar, & Abiathar, de la famille d'Ithamar. Pour prévenir les disputes & les jalousies, on tira au sort vingt-quatre familles de Prêtres prises de ces deux branches d'Eléazar & d'Ithamar, afin qu'ils servissent dans le Temple tour à tour chaque semaine ; ils entroient en fonction au jour du Sabbat, & en sortoient à pareil jour la semaine suivante. C'étoit à eux d'offrir tous les jours soir & matin, l'encens dans le Saint ; de mettre sur l'Autel d'or tous les jours de Sabbat, les pains de proposition [1], & d'allumer les lampes sur le chandelier d'or à sept branches, d'offrir les sacrifices sur l'Autel des holocaustes, & de répandre le sang des victimes au pied de cet Autel, de préparer, de pétrir, & de cuire les pains de proposition, & tous les autres pains & gâteaux qui s'offroient sur l'Autel. Enfin ils avoient la garde des poids & des mesures, dont on conservoit les étalons dans le Temple. Voilà ce qui regarde les Ministres de la maison de Dieu.

Fonctions & classes des Prêtres.

David, avant sa mort, donna aussi à Salomon un état de sa maison & de ses domestiques (2). Le Roi avoit choisi dans tout Israël trois cents mille hommes des plus vaillans, pour sa garde & pour son service. Ils servoient vingt-quatre mille hommes à la fois pendant un mois, ensorte que ce service ne les dérangeoit que très-peu dans le gouvernement de leurs affaires domestiques, & dans les travaux de la campagne. David avoit établi à la tête de ces vingt-quatre mille hommes, vingt-quatre de ces Héros dont on a parlé ci-devant, qui en avoient nombre d'autres sous eux. On ne s'avançoit dans ce corps, que par des preuves effectives de courage & de conduite. Jesboam étoit le Chef de la bande de vingt-quatre mille hommes qui servoient le premier mois. Dudia d'Ahohi commandoit les troupes du second mois ; Banaïas fils de Joïada, étoit Chef de ceux du troisième mois, & ainsi des autres.

Etat de la maison & des Officiers de David.

Le Surintendant des trésors du Roi étoit Azmoth. L'Inten-

(1) Voyez 1. *Par.* XXVII. (2) 1. *Par.* XXIII. 28. 29.

An du M. 2989. Avant J. C. 1011. Avant l'Ere vulgaire. 1015.

dant des tréſors particuliers en or, & en argent, en cuivre, en fer, en bois, que David avoit amaſſé dans différentes Villes & Villages, étoit Jonathan, fils d'Oſias. Les Hébreux appellent tréſors, toutes les ſortes d'amas, de proviſions & de magaſins. Ezri, fils de Chélub, avoit l'Intendance des travaux du labourage, que l'on faiſoit pour le Roi, dans les champs. Il y avoit de pareils Intendans ſur les vignes, les celliers, les caves, ſur les oliviers & les magaſins d'huile, ſur les troupeaux de bœufs & de brebis, que l'on nourriſſoit pour le Roi dans les meilleurs pâturages du pays; ſur ſes chameaux. ſur ſes ânes. Voilà quels étoit l'état des Officiers de David. On a déjà vu que Joab étoit le Généraliſſime de ſes troupes. Chuſaï étoit ſon favori, Joïda & le Grand-Prêtre Abiathar ſuccédèrent à Achitophel dans la Charge de Conſeiller du Roi. Jonathan oncle de David, perſonnage diſtingué par ſa profonde ſageſſe, & Jahiel, fils d'Achimoni, étoient auprès des enfans du Roi, comme Gouverneurs ou Précepteurs.

On donne à David Abſag pour l'échauffer.

David étoit déjà vieux [1] & fort épuiſé, & quoiqu'on le couvrît beaucoup, on ne pouvoit l'échauffer [2]. Ses Médecins lui dirent: Nous chercherons une jeune fille vierge, afin qu'elle ſerve le Roi notre Seigneur, & qu'elle l'échauffe, & que dormant auprès de lui, elle remédie à ce grand froid qui l'incommode. Ils firent donc chercher dans toutes les terres d'Iſraël, & ils trouvèrent Abiſag de Sunam, qui étoit jeune & belle, & ils l'amenèrent à David. Elle ſervoit le Roi, demeuroit auprès de lui, & l'échauffoit la nuit. Elle paſſoit pour épouſe au Roi, quoiqu'il ne la connût point, & qu'elle demeurât toujours vierge.

Ch. XXXI. Adonias fils aîné de David, prétend hériter du Royaume, au préjudice de Salomon.

Or Adonias fils de David & d'Aggith, ſe regardoit comme l'héritier préſomptif de la Couronne; car depuis la mort d'Abſalon, il étoit l'aîné des fils du Roi. C'étoit un jeune Prince, bien fait de ſa perſonne, aimé des principaux de la Cour; il ſe donna un train magnifique, ſe fit faire des chariots, prit des cavaliers qui l'accompagnoient toujours, & cinquante hommes qui lui ſervoient d'eſtafiers, & qui couroient devant lui, à la manière de ce pays-là. Son père qui aimoit tendrement ſes enfans, vit tout cela ſans en rien dire, & Adonias prit ſon ſilence pour un conſentement. Il s'étoit

(1) Il avoit ſoixante-neuf ans. (2) 3. *Reg.* I. 1. 2.

lié avec Joab Général de l'armée, & le Grand-Prêtre Abiathar, qui ſoutenoit ſon parti contre Salomon que David avoit nomémment déſigné pour ſon ſucceſſeur. Mais comme le Roi étoit fort vieux & fort affoibli, & que Salomon n'étoit, pour ainſi dire, qu'un enfant, Adonias ne s'en mettoit pas beaucoup en peine.

An du M. 2989. Avant J. C. 1011. Avant l'Ere vulgaire 1015.

D'un autre côté le parti de Salomon étoit appuyé par le Grand-Prêtre Sadoc, par Banaïas, fils de Joïada, par le Prophète Nathan, par le peuple, & par les plus braves de la garde de David. Adonias ayant donc fait préparer un grand feſtin auprès de la pierre Zohelet, à l'Orient de Jéruſalem, & près la fontaine de Rogel, qui avoit ſa ſource au pied des murailles de la Ville, y invita tous ſes frères, les fils du Roi, tous les ſerviteurs & officiers de la maiſon de David qui étoient de ſon parti; mais il n'y invita ni Salomon, ſon frère, ni le Prophète Nathan, ni Banaïas, ni les Chefs de l'armée ou des gardes du Roi. Alors Nathan fut trouver Bethſabée, mère de Salomon, & lui dit: Savez-vous qu'Adonias fils d'Aggith, veut ſe faire déclarer Roi, ſans que David, notre Seigneur, le ſache? Venez donc, & ſuivez le conſeil que je vais vous donner, ſi vous voulez ſauver votre vie & celle de Salomon, votre fils. Allez vous préſenter au Roi David, & dites-lui: Mon Seigneur ne m'avez-vous pas promis avec ſerment, à moi qui ſuis votre ſervante, que Salomon mon fils régneroit, & ſeroit aſſis ſur votre trône? D'où vient donc qu'Adonias ſe fait reconnoître pour Roi? Et pendant que vous parlerez encore au Roi, je ſurviendrai, & j'appuyerai tout ce que vous aurez dit.

Bethſabée alla donc trouver David, & s'étant proſternée en ſa préſence, le Roi lui dit: Que déſirez-vous? Elle répondit, qu'encore que le Roi lui eût promis avec ſerment, que ſon fils Salomon régneroit après lui, cependant Adonias vouloit ſe faire Roi, ſans qu'il en fût informé; qu'il avoit fait tuer grand nombre d'animaux gras, pour en faire un feſtin, auquel il avoit invité les fils du Roi, le Grand-Prêtre Abiathar, & Joab, Général de l'armée; mais qu'il n'y avoit point appelé Salomon ſon fils. Elle ajouta: Tout Iſraël a maintenant les yeux ſur vous, ô Roi, attendant que vous leur déclariez qui doit être aſſis après vous ſur votre Trône. Car ſans cela, après que mon Seigneur & mon Roi

Bethſabée & Nathan avertiſſent David des deſſeins d'Adonias, & font reconnoître Salomon pour Roi.

An du M. 2989. Avant J. C. 1011. & ſuiv. Avant l'Ere vulgaire 1015.

ſe ſera endormi avec ſes pères, nous ſerons traités comme ennemis & comme criminels d'État, moi & mon fils Salomon. Bethſabée parloit encore, lorſque le Prophète Nathan arriva; on l'annonça au Roi. Bethſabée ſortit, & on fit entrer Nathan, s'étant incliné profondément, il dit au Roi: Mon Seigneur, avez-vous ordonné qu'Adonias ſeroit votre ſucceſſeur? Car il fait aujourd'hui un grand feſtin aux principaux de la Cour, & on a crié: Vive le Roi Adonias. Cet ordre eſt-il venu de la part de mon Seigneur? & ne m'avez-vous point déclaré que Salomon devoit être votre ſucceſſeur.

Salomon eſt déclaré Roi, & aſſis ſur le trône de David.

En même temps le Roi fit rentrer Bethſabée, & lui confirma avec ſerment la promeſſe qu'il lui avoit faite, de placer Salomon ſur ſon Trône; & ſur le champ ayant mandé Sadoc, Nathan & Banaïas, il dit: Prenez avec vous les gardes du Roi, faites monter ſur ma mule mon fils Salomon, menez-le à la fontaine de Gihon, à l'Occident de la Ville, & aux pieds des murailles, vous l'y proclamerez Roi au ſon de la trompette & aux cris de tous les aſſiſtans. De-là vous le ramènerez au Palais, & vous le ferez aſſeoir ſur mon Trône, & je le déclarerai ſolennellement mon ſucceſſeur. Banaïas prit les troupes de la garde du Roi, & mena Salomon, monté ſur la mule de David, à la fontaine de Gihon. Le Grand-Prêtre Sadoc apporta du Tabernacle une corne pleine d'huile, il en ſacra Salomon; ils ſonnèrent de la trompette, & on cria: Vive le Roi Salomon.

Tout le peuple étant accouru au bruit, ſuivit le nouveau Roi, juſqu'au Palais avec de grands cris d'allégreſſe, & au ſon des inſtrumens de muſique, avec toutes les démonſtrations poſſibles d'une joie publique. Adonias, & tous ceux qu'il avoit conviés, entendirent ce bruit qui retentiſſoit de toutes parts. Et comme ils étoient dans l'attente d'en ſavoir la cauſe, Jonathas, fils du Grand-Prêtre Abiathar, ſe préſenta, & Joab l'ayant fait entrer dans la tente où l'on étoit à table, lui dit: Venez, vous êtes un brave homme, vous ne nous apporterez que de bonnes nouvelles. Je n'en ai que de mauvaiſes à vous dire, répondit Jonathas; car le Roi David notre Seigneur a établi ſon fils Salomon Roi en ſa place. Il leur raconta enſuite comme la choſe s'étoit paſſée, & leur dit que Salomon étoit actuellement aſſis ſur le Trône, & que David avoit reçu les complimens de toute la Cour ſur

cela, chacun s'empreſſant de lui dire : Que Dieu rende le nom de Salomon encore plus illuſtre que le vôtre; que Dieu élève ſon Trône au-deſſus de votre Trône ; & le Roi couché dans ſon lit a adoré le Seigneur, en diſant: Béni ſoit le Seigneur, le Dieu d'Iſraël, qui m'a fait voir aujourd'hui, de mes propres yeux, mon fils aſſis ſur mon Trône.

AN. DU M. 2990. Avant J. C. 1010. Avant l'Ere vulgaire 1014.

Tous les conviés d'Adonias ſe levèrent ſaiſis de frayeur, & chacun s'en alla de ſon côté. Adonias craignant Salomon, courut au plutôt prendre la corne de l'Autel des holocauſtes, & ne la voulut pas quitter, que Salomon ne lui promît qu'il ne ſeroit point mis à mort. On alla en donner avis à Salomon, qui répondit : S'il ſe conduit en homme de bien, il ne tombera pas en terre un ſeul cheveu de ſa tête; mais s'il ſe trouve dans quelque mauvaiſe action, il mourra. Le Roi envoya donc lui porter cette réponſe, & le tirer de l'Autel; & Adonias s'étant préſenté devant le Roi Salomon, il ſe proſterna juſqu'en terre en ſa préſence, & Salomon lui dit : Allez-vous-en en votre maiſon.

Adonias ſe retire à l'aſile de l'Autel des holocauſtes.

Peu de temps avant que David mourût, il aſſembla les Princes d'Iſraël (1), les Chefs des Tribus, les Généraux des troupes, les Intendans du domaine du Roi, les Princes ſes enfans, les principaux Officiers de ſa maiſon, & les plus braves de ſon armée, & il leur dit, demeurant debout : Ecoutez-moi, vous qui êtes mes frères & mon peuple : J'avois eu la penſée de bâtir un Temple, pour y faire repoſer l'Arche de l'Alliance du Seigneur, qui eſt comme le marche-pied de notre Dieu; & j'ai préparé toutes choſes pour la conſtruction de cet édifice. Mais Dieu n'a pas eu pour agréable que j'exécutaſſe ce deſſein, à cauſe des guerres preſque continuelles que j'ai été obligé de ſoutenir. Il a réſervé cette grâce a mon fils Salomon, qu'il a daigné combler de ſes bénédictions. Je vous conjure donc aujourd'hui de garder avec une entière fidélité le commandement de notre Dieu. Et vous, mon fils, dit-il, en s'adreſſant à Salomon, appliquez-vous à connoître le Dieu de votre père & à le ſervir avec un cœur parfait ; ſi vous lui êtes fidelle, il vous protégera; & ſi vous l'abandonnez, il vous rejetera pour jamais. Puis donc que Dieu vous a choiſi pour bâtir la maiſon de ſon Sanctuaire, armez-vous de force & accompliſſez ſon ouvrage.

CH. XXXII. David exhorte les principaux d'Iſraël à aider Salomon dans le bâtiment du Temple.

(1) 1. *Paral.* XXVIII.

An du M. 1990. Avant J. C. 1010. Avant l'Ere vulgaire 1014.

En même temps il lui mit en main les deſſeins & les plans de toutes les parties du Temple, des cours, des ſalles, des veſtibules, des chambres, des parvis. Il lui donna auſſi l'ordre & la diſtribution des Prêtres & des Lévites, ſuivant les divers miniſtères qu'ils devoient remplir dans la maiſon de Dieu; il lui remit un état des vaſes qui devoient ſervir dans le Temple, avec la quantité d'or & d'argent qui étoit néceſſaire pour les faire, ſuivant leur forme & grandeur. Il ajouta: J'ai reçu toutes ces choſes écrites & deſſinées de la main de Dieu, afin que j'euſſe l'intelligence de tous les ouvrages du Temple, conformément à ce modèle. Vous voyez les Prêtres & les Lévites, les Princes & tout le peuple diſpoſés à exécuter vos ordres, & à vous aider dans l'entrepriſe à laquelle Dieu vous a deſtiné.

Plans & deſſeins du Temple, & de ſes parties.

Le Roi adreſſant enſuite la parole (1) à toute l'aſſemblée des Grands & du peuple, il leur dit: Dieu ayant choiſi mon fils Salomon pour lui bâtir un Temple, j'ai travaillé à lui préparer tous les matériaux, les pierres, les marbres, les pierreries, l'or & l'argent néceſſaires pour ce grand ouvrage, outre ce que j'ai mis dans le Tréſor du Seigneur, qui monte à cent mille talens d'or & à un million de talens d'argent. J'ai encore réſervé pour mon offrande particulière trois mille talens d'or d'Ophir, & ſept mille talens d'argent. Que ſi quelqu'un, ajouta-t-il, a la dévotion d'offrir quelque choſe de ſon propre mouvement au Seigneur, il peut le conſacrer & l'offrir aujourd'hui.

Offrandes des Grands de la Cour pour la conſtruction du Temple.

Alors les Princes d'Iſraël, les Chefs des Tribus, les principaux Officiers du Roi, les Intendans du domaine & tous les autres Officiers promirent de donner chacun leurs préſens, & on trouva qu'ils montoient à cinq mille talens d'or, dix mille dariques, dix mille talens d'argent, dix-huit mille talens de cuivre peſant, & cent mille talens de fer. Le talent étoit du poids de cent vingt-cinq livres Romaines; & de quatre-vingt-ſix livres quatorze onces cinq gros de notre poids de marc. Tous ceux qui avoient des marbres & des pierres précieuſes, les offrirent d'un grand cœur, & tout le monde fit cette offrande avec une très-grande allégreſſe. David lui-même étoit tout tranſporté de joie, & il dit dans un ſaint enthouſiaſme: C'eſt à vous, Seigneur, qu'appar-

(1) 1. *Par.* xxix.

tient la grandeur, la gloire, la puiſſance, la victoire, les richeſſes, la force & l'autorité. C'eſt de vous que vient tout ce que nous vous offrons aujourd'hui; nous vous en rendons grâces & vous en faiſons hommage, & nous rendons à votre ſaint nom les louanges qui lui ſont dues. Qui ſuis-je, Seigneur, pour oſer vous offrir toutes ces choſes! Nous ſommes ſur la terre comme des voyageurs, ainſi que l'ont été tous nos pères; nos jours paſſent comme l'ombre, & nous ne ſubſiſtons qu'un moment. Je vous ai fait ces offrandes dans la ſimplicité de mon cœur, & avec plaiſir, j'ai été ravi de joie de voir cette bonne volonté dans votre peuple. Conſervez-là dans eux, ô mon Dieu, & qu'ils demeurent toujours fortement attachés à vous rendre le culte & les hommages qu'ils vous doivent. Accordez à mon fils Salomon un cœur parfait, afin qu'il obſerve vos commandemens, & qu'il accompliſſe vos ordres, en bâtiſſant un Temple à votre gloire.

An du M. 2990. Avant J. C. 1010. Avant l'Ere vulgaire 1014.

En même temps le Roi dit à toute l'aſſemblée de bénir le Seigneur: & ils ſe proſternèrent & adorèrent Dieu, & rendirent enſuite leurs hommages au Roi. Ils immolèrent auſſi des victimes au Seigneur, & le lendemain ils immolèrent en holocauſte mille taureaux, mille béliers & mille agneaux, avec leurs offrandes de vin & de farine; & outre cela un grand nombre d'hoſties pacifiques, qui furent employées pour donner à manger à toute cette grande aſſemblée. Ils burent & mangèrent ce jour-là en la préſence du Seigneur avec de grandes réjouiſſances, & ils oignirent une ſeconde fois Salomon avec l'huile ſacrée par l'ordre du Seigneur; il fut reconnu pour Roi de tout Iſraël, & même tous les enfans du Roi vinrent lui donner les mains, & ſe ſoumettre à lui.

Sacrifices & cérémonies employés à la ſeconde onction royale donnée à Salomon.

Or le jour de la mort de David étant proche (1), il fit venir ſon fils Salomon, & lui dit: Me voici arrivé au terme où tous les hommes doivent arriver. Armez-vous de réſolution & de courage, pour exécuter tout ce que le Seigneur vous a commandé: marchez dans ſes voies, obſervez ſes Ordonnances, afin qu'il donne un heureux ſuccès à toutes vos entrepriſes. Car le Seigneur ne vous a donné le Royaume, qu'à condition que vous lui demeurerez fidelle. Vous ſavez de quelle manière m'a traité Joab, fils de Sarvia, & la

Ch. XXXIII. Derniers ordres de David donnés à Salomon.

(1) 3. *Reg.* II.

An du M. 2990. Avant J. C. 1010. Avant l'Ere vulgaire 1014.

cruauté qu'il a exercée contre deux Généraux d'armée, Abner & Amaſa, qu'il a aſſaſſinés, & dont il a répandu le ſang en pleine paix, comme il auroit pu faire pendant la guerre, il a ſouillé de leur ſang le baudrier qui étoit ſur ſes reins, & les ſouliers qu'il avoit aux pieds. C'eſt un crime que je n'ai pas été en état de venger; mais je dois cette juſtice à ces deux grands hommes qu'il a maſſacrés, je la dois à mes peuples & à la poſtérité: vous en agirez ſelon votre ſageſſe, & vous ne permettrez pas que dans ſa vieilleſſe il deſcende en paix dans le tombeau, ni qu'un meurtrier comme lui meure d'une mort tranquille.

Vous témoignerez votre reconnoiſſance aux fils de Berzellaï de Galaad; ils mangeront à votre table, parce qu'ils ſont venus au devant de moi, lorſque je fuyois devant Abſalon votre frère. Vous avez auprès de vous Sémeï fils de Géra, qui me chargea de malédictions, & d'outrages les plus ſanglans, lorſque je me retirois a Mahanaïm: mais parce qu'il vint au devant de moi quand je repaſſai le Jourdain, je lui promis avec ſerment que je ne le ferois point mourir par l'épée. Ne laiſſez point ſon crime impuni. Vous êtes ſage & vous ſavez comment vous le devez traiter. Il mérite de périr par une mort violente. Il me convenoit alors d'exercer envers lui ma clémence; à préſent c'eſt à vous à le traiter ſelon les lois de la juſtice.

Mort de David âgé de ſoixante & dix ans.

Après cela David s'endormit avec ſes pères dans une heureuſe vieilleſſe, comblé d'années, de biens & de gloire, âgé de ſoixante & dix ans, en ayant régné quarante; ſavoir ſept ans à Hébron, & trente-trois à Jéruſalem. Il fut enterré dans la Cité de David, qu'il avoit fait bâtir, joignant l'ancienne ville de Jébus ou de Jéruſalem. Jamais Prince ne fut plus loué dans les ſaintes Ecritures. Dans la ſuite on le propoſe toujours comme le modèle des meilleurs Rois. L'hiſtoire de ſon règne avoit été écrite par Samuël, par Nathan & par Gad, tous trois Prophètes du Seigneur.

David aimoit la muſique, & jouoit fort bien des inſtrumens; c'eſt ce qui lui donna d'abord entrée dans la Cour de Saül, pour le ſoulager dans les accès de ſa maladie, qui étoit accompagnée d'une obſeſſion du démon. Il compoſa pluſieurs Cantiques, & on cite d'ordinaire, ſous ſon nom, le Livre des Pſeaumes, quoiqu'il ſoit certain qu'il y en a pluſieurs qui ne ſont pas de lui. La prérogative qui lui fait le plus

d'honneur, & qui mérite le plus d'être relevée, c'eſt que Dieu a voulu que le Meſſie naquît de ſa race. La promeſſe générale en fut d'abord donnée à Abraham, puis à Iſaac, & ſucceſſivement à Jacob, à Juda, & enfin à David. Les Généalogiſtes ſacrés nous ont marqué deux branches de la poſtérité de David; l'une par Nathan & l'autre par Salomon; leſquelles ſe réuniſſent en Jeſus-Chriſt fils de Marie deſcendue de Nathan, & réputé fils de Joſeph, deſcendu de Salomon. On aura occaſion de parler ailleurs du tombeau de David, & des richeſſes prétendues qui y étoient cachées. Voyez ſous l'An du Monde 3870. & 3995.

An. du M. 1990. Avant J. C. 1010. Avant l'Ère vulgaire 1014.

Salomon prit donc poſſeſſion du Royaume, & ſon règne s'affermit par la protection que Dieu lui accorda, & par le haut degré de puiſſance où il l'éleva (1). Adonias ſon frère, qui, comme on l'a vu, avoit voulu ſe faire reconnoître Roi de Juda, vint trouver Bethſabée, mère du Roi, & lui dit: Vous ſavez que la Couronne m'appartenoit, & que tout Iſraël m'avoit choiſi pour être Roi; mais puiſque le Royaume eſt paſſé à mon frère, & que le Seigneur le lui a donné, j'ai une prière à vous faire, ne me faites pas la confuſion de me la refuſer. Parlez, lui répondit Bethſabée. Adonias lui dit: Je ſais que le Roi Salomon ne vous peut rien refuſer; je vous prie de lui demander pour moi Abiſag de Sunam, afin que je l'épouſe. Bethſabée lui promit d'en parler au Roi. Et ſur le champ étant entrée dans l'appartement de Salomon, le Roi ſe leva, vint au devant d'elle, la ſalua, en s'inclinant profondément. Il s'aſſit ſur ſon trône, & ordonna qu'on mît auſſi un trône pour elle à ſa droite, où elle s'aſſit. Bethſabée lui dit: Je n'ai qu'une petite grâce à vous demander, je vous prie de ne me la pas refuſer. Salomon lui répondit: Ma mère demandez, il ne ſeroit pas juſte de ne vous pas accorder ce que vous ſouhaitez. Bethſabée lui dit: Donnez pour femme Abiſag de Sunam à votre frère Adonias. Salomon repartit: Ma mère, pourquoi me faites-vous cette demande pour Adonias? Demandez donc auſſi pour lui le Royaume; car il eſt mon frère aîné, & il a dans ſon parti le Grand-Prêtre Abiathar, & Joab, fils de Sarvia, Général de l'armée. Salomon jura donc qu'Adonias ſeroit mis à mort ce jour même. Il envoya Banaïas, fils de Joïada pour le tuer. Banaïas le per-

Ch. XXXIV. Règne de Salomon.

Mort d'Adonias, frère de Salomon.

(1) 3. *Reg.* II. 13.

An du M. 2991. Avant J. C. 1009. Avant l'Ere vulgaire 1013.

ça, & il tomba mort à ſes pieds. La coutume des Hébreux, & de la plupart des Rois d'Orient, ne permettoit pas que ce qui avoit ſervi au Roi défunt, ſervît à un autre qu'à ſon ſucceſſeur : ſes femmes ne pouvoient épouſer qu'un Roi [1] ; ainſi Adonias demandant pour femme Abiſag, affectoit par-là même la Royauté, & ſe rendoit coupable de mort.

En même temps le Roi dit au Grand-Prêtre Abiathar de ſe retirer dans ſa terre d'Anathot, & d'y demeurer, ſans venir à Jéruſalem, & ſans faire aucune fonction du Sacerdoce. Il ajouta : Vous méritez la mort, mais je vous fais grâce, parce que vous avez porté l'Arche du Seigneur devant David, mon Seigneur & mon Père, & que vous l'avez accompagné dans toutes ſes diſgraces. Ainſi Abiathar fut diſgracié & relégué ; & de cette ſorte fut accomplie la prédiction qui avoit été faite à Héli, que la ſouveraine Sacrificature paſſeroit de ſa famille dans celle d'Eléazar. Depuis ce temps Sadoc ſeul fut reconnu pour Grand-Prêtre.

Diſgrace d'Abiathar. Il eſt relégué à Anathot.

Cette nouvelle étant venue à Joab, qui avoit auſſi ſoutenu le parti d'Adonias contre Salomon, il s'enfuit dans le Tabernacle du Seigneur, & il ſe tenoit aux cornes de l'Autel, comme à un aſile inviolable. Mais Salomon envoya Banaïas, avec ordre de le faire ſortir de-là, & de le tuer. Et comme Joab ne voulut point obéir aux ordres du Roi, qui lui commandoit de ſortir de-là, Banaïas en donna avis au Roi, qui commanda qu'on le tuât ſur la place, ajoutant : Il faut expier par ſa mort, le ſang innocent qu'il a répandu, en tuant inhumainement à l'inſçu de David mon père, Abner, fils de Ner, & Amaſa, fils de Jéther, Général de l'armée de Juda, afin que le ſang de ces deux hommes juſtes, qui valoient mieux que lui, ne demeure ni ſur moi, ni ſur la maiſon de mon père, & qu'il retombe ſur ſa tête. Banaïas alla donc au Tabernacle, & y tua Joab, qui étoit attaché aux cornes de l'Autel. On le tira de-là, & on l'enſevelit dans la maiſon de ſon père dans le déſert. Alors Salomon donna ſa charge de Généraliſſime à Banaïas, fils de Joïada.

Joab eſt mis à mort, tenant les cornes de l'Autel.

Sémeï eſt condamné à ne pas ſortir de Jéruſalem. Il en ſort & eſt mis à mort.

Le Roi envoya auſſi appeler Sémeï, & lui dit : Bâtiſſez-vous une maiſon à Jéruſalem, & demeurez-y, ſans en ſortir, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être. Si vous en ſortez jamais, & que vous paſſiez le torrent de Cédron, ſachez

(1) *In 2. Reg. 11. Vide Grot. ad ℣. 17. Vatab. ad ℣. 24.*

que vous ſerez tué le même jour, & votre ſang retombera ſur votre tête. Vous ſerez ſeul coupable de votre propre mort. Sémeï ſe retira, en louant la juſtice du Roi, & en promettant d'exécuter ponctuellement ſes ordres. Après cela il s'établit à Jéruſalem, & y demeura en paix, ſans en ſortir pendant trois ans. Mais la troiſième année ſes eſclaves s'en étant enfuis, on lui donna avis qu'ils s'étoient ſauvés à Geth, auprès d'Achis, Roi de cette Ville. Sémeï monta ſur ſon âne, & alla à Geth, pour répéter ſes eſclaves au Roi Achis: il les retira, & les ramena à Jéruſalem. Salomon en ayant été informé, le fit venir, & lui demanda pourquoi il avoit violé ſes ordres, en ſortant de Jéruſalem. Vous ſavez, ajouta-t-il, tout le mal que votre conſcience vous reproche d'avoir fait à David mon père; le Seigneur a fait retomber votre méchanceté ſur votre tête. Le Roi ordonna en même temps à Banaïas, Général de ſes troupes, de le tuer, ce qui fut exécuté auſſitôt.

An du M. 2991. Avant J. C. 1009. Avant l'Ere vulgaire 1013.

Le règne de Salomon étant ainſi affermi, il crut que, pour l'aſſurer de plus en plus, il devoit rechercher l'alliance du Roi d'Egypte (1), qui étoit le plus puiſſant de ſes voiſins. Il demanda ſa fille en mariage, & on croit que ce fut à l'occaſion de ce mariage, que Salomon compoſa le Cantique des Cantiques, qui, ſous l'allégorie d'un mariage ordinaire, cache le myſtère de l'union de Jeſus-Chriſt avec ſon Egliſe. Le Pſeaume XLIV. qui commence par *Eructavit cor meum*, &c. fut auſſi apparemment compoſé comme un épithalame dans cette ſolennité. Le Roi d'Egypte donna pour dot à ſa fille la Ville de Gazer, qu'il prit ſur les Cananéens, & qu'il brûla, après avoir fait paſſer les habitans au fil de l'épée [2]. Salomon rétablit cette Ville, & elle devint très-fameuſe dans l'Hiſtoire.

CH. XXXV. Salomon épouſe la fille du Roid'Egypte.

Or, quoique David & Salomon fuſſent pleins de religion & de zèle pour le ſervice du Seigneur, le peuple toutefois immoloit encore ſur les hauteurs & dans les lieux de dévotion du pays, comme à Galgal, à Berſabée, à Dan, à Gabaon, parce que le lieu où le Seigneur devoit être uniquement adoré, n'étoit pas encore fixé. Salomon lui-même ne ſe faiſoit nul ſcrupule là-deſſus, & au commencement de ſon règne, le mouvement de ſa dévotion le porta à aller à Ga-

Salomon va ſacrifier à Gabaon, & demande à Dieu la ſageſſe.

(1) 3. *Reg.* III. (2) 3. *Reg.* IX. 16.

baon pour rendre grâces au Seigneur, & pour lui offrir des
An. du M. 2991 Avant J. C. 1009. Avant l'Ere vulgaire 1013. sacrifices. Il y immola mille holocauſtes, & la nuit qui ſuivit ſon ſacrifice, Dieu lui apparut en ſonge, & lui dit : Demandez-moi ce que vous voulez que je vous donne. Salomon lui répondit : Seigneur, vous avez uſé d'une ſi grande miſéricorde envers David mon père, & vous l'avez encore augmentée à mon égard, en me faiſant monter ſur ſon trône ; mais je ne ſuis encore qu'un enfant, qui ne ſait ce que c'eſt que régner, ſur tout quand je me conſidère au milieu de votre peuple choiſi, de ce peuple innombrable : donnez donc à votre ſerviteur un cœur docile & éclairé, afin qu'il puiſſe avec ſageſſe juger & gouverner vos ſerviteurs, & faire le juſte diſcernement entre le bien & le mal.

Le Seigneur agréa la prière de Salomon, & lui dit : Parce que vous m'avez fait cette demande, & que vous ne m'avez pas demandé ni une longue vie, ni de grandes richeſſes, ni la mort de vos ennemis, mais que vous avez ſouhaité la ſageſſe pour diſcerner ce qui eſt juſte ; je vous ai accordé ce que vous m'avez demandé, & je vous ai donné un cœur ſi plein de ſageſſe & d'intelligence, que jamais perſonne ne vous a égalé, ni ne vous égalera. J'y ai ajouté par ſurcroît ce que vous ne m'avez pas demandé, ſavoir les richeſſes & la gloire ; de ſorte qu'aucun Roi ne vous aura jamais égalé en ce point, dans tous les ſiècles paſſés. Et ſi vous marchez dans mes voies, comme David votre père y a marché, je vous donnerai encore une longue vie. Salomon à ſon réveil comprit qu'il avoit eu un ſonge divin & myſtérieux, & il ſe ſentit l'eſprit plus éclairé, & le cœur plus rempli de force qu'auparavant. Il revint à Jéruſalem, alla ſe preſenter devant l'Arche du Seigneur, y offrit des holocauſtes, fit immoler un grand nombre d'hoſties pacifiques, dont il donna à manger à tous ſes Officiers dans un grand feſtin qu'il leur fit.

Jugement fameux de Salomon, entre deux femmes, qui s'accuſoient réciproquement d'avoir étouffé leur enfant.

En ce temps-là, c'eſt-à-dire au commencement du règne de Salomon, deux femmes de mauvaiſe vie vinrent trouver ce Prince, & l'une lui dit : Je vous prie, mon Seigneur, faites-nous juſtice. Nous demeurions cette femme & moi dans une même maiſon, & nous couchions dans une même chambre. Nous y ſommes accouchées toutes deux à trois jours l'une de l'autre. Le fils de cette femme s'eſt trouvé mort pendant la nuit dans ſon lit auprès d'elle, parce qu'elle

l'a étouffé en dormant; & ſe levant dans le ſilence d'une nuit profonde, pendant que je dormois, elle m'a ôté mon fils, que j'avois à mon côté, & l'ayant mis auprès d'elle, elle a mis auprès de moi le ſien qui étoit mort. Je me ſuis levée le matin, pour donner à teter à mon fils, & je l'ai trouvé mort. Mais le conſidérant avec plus d'attention au grand jour, j'ai reconnu que ce n'étoit point le mien. L'autre femme répondit : Ce que vous dites n'eſt pas vrai; c'eſt votre fils qui eſt mort, & le mien eſt vivant : & comme elles diſputoient ainſi devant le Roi, & que la choſe ne pouvoit ſe prouver par témoins, parce qu'il n'y avoit qu'elles ſeules dans la chambre où elles couchoient, tous les aſſiſtans étoient attentifs au jugement que prononceroit le jeune Roi.

An du M. 2991. Avant J. C. 1009. Avant l'Ere vulgaire 1013.

Alors Salomon ſe fit apporter une épée, & l'ayant donnée à un de ſes gardes, il dit : Coupez en deux cet enfant qui eſt vivant, & donnez-en la moitié à l'une, & la moitié à l'autre de ces deux femmes. Alors celle qui étoit la vraie mère, émue de tendreſſe, dit au Roi : Ah! Sire, donnez-lui, je vous prie, l'enfant vivant, & ne le tuez point. L'autre au contraire diſoit : Qu'il ne ſoit ni à vous ni à moi; mais qu'on le diviſe en deux. Alors le Roi prononça cette ſentence : Donnez à celle-là l'enfant vivant; car ſa tendreſſe montre qu'elle eſt la vraie mère : ainſi qu'on ne le tue point. Tout Iſraël entendit ce jugement, & fut rempli de crainte & de reſpect pour le Roi, voyant que Dieu l'avoit comblé de ſageſſe pour juger ſon peuple.

Ch. XXXVI. Etat de la maiſon & des Officiers de Salomon.

Le Roi Salomon ſe voyant paiſible poſſeſſeur du Royaume d'Iſraël, régla toute ſa maiſon d'une manière digne de ſa grandeur & de ſa ſageſſe (1). Voici qui étoient ſes principaux Officiers. Sadoc étoit Grand-Prêtre, Banaïas, Généraliſſime, Azarias, fils de Sadoc, Eliborep & Ahia étoient Secrétaires; Joſaphat, fils d'Ahilud, étoit Chancelier; Azarias, fils de Nathan, étoit Intendant des Officiers qui étoient toujours auprès du Roi; Zabud, Prêtre, fils de Nathan, étoit favori du Roi; Ahiſar étoit Grand-Maître de ſa maiſon; Adoniram etoit Surintendant des Tribus. Salomon avoit auſſi douze Officiers, qui avoient chacun leur intendance ſur un canton du pays, & qui fourniſſoient tour à tour pendant un mois de l'année,

(1) 3. *Reg.* IV.

ce qui étoit néceſſaire pour l'entretien de la maiſon du Roi; c'eſt-à-dire, chaque jour trente meſures de fleur de farine, & ſoixante meſures de farine ordinaire; dix bœufs engraiſſés, vingt bœufs de pâturage, cent moutons; outre la venaiſon, les cerfs, les chevreuils, les bœufs ſauvages, & toute ſorte de volailles.

An du M. 2991. Avant J. C. 1009. Avant l'Ere vulgaire 1013.

Chevaux & chariots de Salomon.

Le Roi David n'avoit point eu de chevaux, que l'on ſache, ou du moins il n'en avoit eu que très-peu; mais Salomon en eut un grand nombre. Il avoit quatre mille écuries, & quatre mille chevaux pour ſes chariots de guerre, ou de monture: & outre cela douze mille chevaux de ſelle (1). Les douze Officiers dont on a parlé, qui entretenoient la table du Roi, étoient auſſi chargés de fournir l'orge & la paille pour les chevaux du Roi, en quelque lieu qu'il fût. Tous ces chevaux & ces chariots n'étoient pas à Jéruſalem; mais il les avoit diſtribués en différentes Villes fortes, & il y en avoit toujours un grand nombre auprès de ſa perſonne. Tous ces animaux ſe tiroient de l'Egypte, & Salomon avoit établi un péage ſur les chevaux, & ſur le fil que l'on tiroit de l'Egypte: ce qui produiſoit un très-grand profit; car on lui rendoit ſix cents ſicles [2] pour chaque attelage de quatre chevaux que l'on tiroit de ce pays-là, & qui entroient dans la Judée.

Bonheur du pays des Iſraélites, ſous le règne de Salomon.

Le peuple de Juda & d'Iſraël étoit ſous ſon règne auſſi nombreux que le ſable de la mer; ils vivoient dans la paix & dans l'abondance, & chacun demeuroit ſans crainte ſous ſa vigne & ſous ſon figuier, depuis Dan juſqu'à Berſabée. L'ennemi n'entra point dans le pays, & la guerre n'y cauſa aucun trouble. Salomon avoit ſous ſa domination tout le pays qui étoit depuis Thapſaque ſur l'Euphrate, juſqu'à Gaze en Paleſtine. Il avoit même des domaines au-delà de l'Euphrate. Tout le pays qui eſt depuis Gaze, & le torrent qui y paſſe, juſqu'au bras le plus oriental du Nil, & tous les Rois de ces pays lui étoient aſſujettis, & lui payoient tribut. Dieu donna à ce Prince une ſageſſe & une prudence merveilleuſe, & une étendue d'eſprit auſſi grande que le ſable qui eſt ſur le rivage de la mer. Il ſurpaſſoit en ſageſſe

(1) Voyez le Commentaire ſur 3. *Reg.* IV. 25. où l'on concilie les diverſités qu'il y a ſur le nombre des chevaux de Salomon.

(2) Les ſix cents ſicles d'argent ſont 982. liv. 8. ſ.

les

es Orientaux, & les Egyptiens, & les plus fameux Sages de la Paleſtine, comme Ethan, Héman, Calchol & Dorda. Sa réputation ſe répandit dans toutes les Nations voiſines. Il compoſa trois mille Paraboles, & fit mille cinq Cantiques; ou, ſuivant quelques exemplaires, cinq mille Cantiques. Il traita de tous les arbres, depuis le cèdre qui eſt ſur le Liban, juſqu'à l'hyſſope qui ſort de la muraille. Il écrivit auſſi ſur les animaux de la terre, ſur les oiſeaux, les reptiles, & les poiſſons. Il venoit des gens de tous les pays, pour reconnoître ſa ſageſſe; & tous les Rois de la terre qui entendoient parler de lui, envoyoient des Ambaſſadeurs en Judée, pour en connoître plus certainement la vérité.

An du M. 2991. Avant J. C. 1008. Avant l'Ere vulgaire 1012.

Quant à ſes richeſſes, l'Ecriture, pour nous en marquer la grandeur, ſe ſert de cette exagération que, de ſon temps, l'or & l'argent étoient auſſi communs à Jéruſalem que les pierres; & que le bois de cèdre n'y étoit pas plus rare que celui des ſycomores, qui naiſſent dans la campagne [1]; ou comme on lit ailleurs [2], l'argent étoit alors regardé comme rien; on n'en faiſoit aucun cas. Outre les tréſors immenſes que David ſon père lui avoit laiſſés, & qui ſont tels, que l'on a peine à concevoir qu'un Prince ait pu en amaſſer de ſi grands, il tiroit de très-grandes richeſſes des tributs que lui payoient tous les peuples qui lui obéiſſoient, ſans compter les revenus de ſes terres, & les préſens qu'on lui faiſoit de toute part, & l'or que lui rapportoient ſes flottes qui venoient d'Ophir, & dont on parlera ci-après.

CH. XXXVII. Salomon demande à Hiram des bois & des ouvriers, pour bâtir le Temple de Jéruſalem.

David avoit toujours vécu en bonne intelligence avec Hiram, Roi de Tyr, & ce Roi lui avoit fourni des bois & des ouvriers pour bâtir ſon Palais. Auſſitôt que Salomon fut affermi ſur le trône d'Iſraël [3], Hiram lui envoya des Ambaſſadeurs, pour le féliciter ſur ſon heureux avénement à la couronne, & pour lui dire qu'il vouloit cultiver ſon amitié, comme il avoit fait celle du Roi ſon père. Salomon de ſon côté envoya des Ambaſſadeurs à Hiram, & lui fit dire: Vous ſavez l'ardent déſir que le Roi mon père avoit eu de bâtir un Temple au Seigneur, & que les guerres preſque continuelles, dans leſquelles il s'eſt trouvé

(1) 2. *Par.* I. 15. (2) 2. *Par.* IX. 20. & 3. *Reg.* X. XIV.
(3) 3. *Reg.* V. & 2. *Par.* II.

An du M. 2992. Avant J. C. 1008. Avant l'Ere vulgaire 1012.

engagé, l'ont empêché d'exécuter ſes pieux deſſeins. Maintenant, puiſque Dieu m'a accordé la paix de toutes parts, j'ai pris la réſolution de commencer ce grand ouvrage, ſuivant l'ordre que Dieu en a donné à mon père, en lui diſant: Votre fils, que je ferai aſſeoir ſur votre trône, bâtira un Temple à mon nom. Donnez-moi donc, je vous prie, des ouvriers qui coupent des bois de cèdre dans le Liban, avec mes gens que j'y envoyerai, & je donnerai à vos ſerviteurs telle récompenſe que vous demanderez. Je leur envoyerai pour leur nourriture vingt mille ſacs de froment, & autant d'orge, avec vingt mille barils de vin, & vingt mille barriques d'huile. Car le Temple que j'ai deſſein de bâtir, eſt grand, & je veux tâcher de le rendre, autant que je pourrai, digne de la Majeſté de Dieu; ſi toutefois il eſt permis ſeulement d'avoir cette penſée. Car ſi le ciel & les cieux des cieux ne ſont pas capables de le contenir, qui ſuis-je moi, pour entreprendre de lui bâtir une maiſon? Auſſi ce n'eſt que pour faire brûler l'encens, & pour offrir des ſacrifices en ſa préſence. Envoyez-moi auſſi, je vous prie, un homme habile, qui ſache travailler en or, en argent, en cuivre, en fer, en ouvrage de pourpre, d'écarlate & d'hyacinthe; qui ſache faire toutes ſortes de ſculptures & de ciſelures, pour lui donner la direction des ouvriers que j'ai auprès de moi à Jéruſalem, & que David mon père avoit choiſis.

Hiram ayant entendu les Ambaſſadeurs de Salomon, en eut une grande joie, & il dit: Béni ſoit le Seigneur, qui a donné à David un ſi digne fils, pour gouverner un ſi grand peuple; & un ſi ſage ſucceſſeur, pour bâtir à Dieu un Temple ſi vénérable. Hiram récrivit donc à Salomon, qu'il exécuteroit très-volontiers tout ce qu'il déſiroit de lui; qu'il lui fourniroit tout le cèdre & le ſapin dont il auroit beſoin; que ſes ſerviteurs les couperoient dans le Liban, les mèneroient juſques ſur le bord de la mer, les mettroient en radeaux, & les conduiroient par mer juſqu'au port de Joppé, & que de-là Salomon auroit ſoin de les faire tranſporter à Jéruſalem. Et pour cela, ajouta-t-il, vous me fournirez tout ce qui m'eſt néceſſaire pour l'entretien & la nourriture de ma maiſon; ſavoir, vingt mille meſures de froment, & vingt mille meſures d'huile (1). C'eſt ce

(1) L'Hébreu porte vingt mille *Chores*. Le Chore contient quatre-

que Salomon lui envoyoit chaque année, ſans compter ce qu'il fourniſſoit aux ouvriers qui travailloient ſur le Liban.

AN DU M. 2992. Avant J. C. 1008. Avant l'Ere vulgaire. 1012.

Hiram envoya auſſi à Salomon un ouvrier nommé Hiram, très-habile dans toutes ſortes d'arts, pour travailler les métaux, & pour mettre en œuvre les fils de diverſes couleurs; ſoit pour en compoſer des étoffes précieuſes, ſoit pour les orner à l'éguille par des ouvrages de broderie. Il avoit un génie merveilleux pour inventer toutes ſortes d'ouvrages en gravures, ciſelures ou autrement. Salomon lui donna l'Intendance ſur tous ceux que David avoit choiſis de longue-main, & qui travaillèrent pour le Temple. Cet homme étoit fils d'un Tyrien & d'une femme Juive de la Tribu de Dan [1]. Le Roi de Tyr avoit pour lui une ſi haute conſidération, qu'il lui donnoit le nom de Père, ou à cauſe de ſon mérite perſonnel, ou plutôt à cauſe de ſon habileté dans ſon art.

Hiram, habile ouvrier, envoyé à Salomon.

Salomon voulant donc exécuter ſes grands projets, fit faire un nouveau dénombrement des Cananéens, qui étoient encore dans ſes Etats, pour les employer aux différens ouvrages qu'il méditoit. Il s'en trouva cent quatre-vingt-trois mille ſix cents [2], parmi leſquels on choiſit ſoixante-dix mille pour porter les fardeaux ſur leurs épaules, & quatre-vingt mille qui tailloient les pierres ſur les montagnes du Liban: ils étoient commandés par trois mille ſix cents hommes [3], qui avoient l'inſpection ſur eux, & qui conduiſoient leurs ouvrages. Outre ces ouvriers Cananéens & étrangers, il y avoit trente mille ouvriers, choiſis de tout Iſraël, qui alloient au Liban tour à tour, dix mille chaque mois, enſorte qu'ils demeuroient deux mois dans leurs maiſons pour vaquer à leurs affaires. Et Adoniram avoit l'intendance ſur ces derniers, dont le principal emploi étoit apparemment de tirer les pierres des carrières du Liban. Les Tyriens & les Maçons de Salomon les préparoient & les tailloient; & ceux de Giblos, ou Biblos, diſpoſoient

Ouvriers employés à tirer les pierres & les bois du Liban.

---

vingt-dix-huit pintes, chopine, demi-ſetier, & quelque choſe de plus.

(1) Le troiſième des Rois, Chap. VII. v. 13. le fait fils d'un Tyrien & d'une femme de la Tribu de Nephtali. Voyez le Commentaire ſur cet endroit.

(2) 2. *Par.* II. 17. 18. & 3. *Reg.* V. 15.

(3) Le troiſième des Rois, II. 26. ne lit que 3300.

tant les trains & les radeaux pour conduire les bois, que les navires pour porter les pierres à Joppé.

An du M. 2992. Avant J. C. 1008 Avant l'Ere vulgaire 1012.

Salomon jeta donc les fondemens du Temple du Seigneur quatre cents quatre-vingts ans après la ſortie des Iſraélites de l'Egypte [1], la quatrième année de ſon règne, & au mois de Zio, qui eſt le ſecond de l'année ſainte, & le huitième de l'année civile : il répond à nos mois d'Avril & de Mai. Il le bâtit ſur le Mont Moria, qui avoit été déſigné de Dieu même au Roi David, dans l'aire d'Ornan ou d'Aréüna, le Jébuſéen. Ce Temple occupoit toute la croupe du Mont Moria, que l'on avoit été obligé, pour cet effet, d'applanir, parce que d'abord la place n'étoit pas aſſez vaſte pour un ſi grand bâtiment. Il avoit en carré, à prendre ſa largeur & ſa longueur, depuis ſa première enceinte, mille vingt-cinq pieds-de-Roi en carré. Depuis cette première enceinte juſqu'au grand mur du Parvis d'Iſraël, il y avoit une place ou cour large de cinquante coudées, ou de quatre-vingt-cinq pieds cinq pouces, & qui s'étendoit au tour du Parvis d'Iſraël.

CHAP. XXVIII.

Salomon jette les fondemens du Temple.

Deſcription du Temple bâti par Salomon.

Parvis d'Iſraël.

Le Parvis d'Iſraël étoit une grande cour carrée, au milieu de laquelle étoit le Parvis des Prêtres auſſi carré, & ces deux Parvis étoient environnés de galeries couvertes, ſoutenues par deux ou trois rangs de colonnes. Au fond de ces galeries régnoient des bâtimens pour la commodité des Prêtres & des Lévites, & pour loger les proviſions & les richeſſes du Temple. Le Parvis d'Iſraël avoit cent coudées, ou cent cinquante pieds en carré. On y entroit par quatre grandes portes, placées au milieu de la longueur de chacun de ſes quatre côtés, qui regardoient l'Orient, le Couchant, le Septentrion & le Midi. La porte principale étoit à l'Orient.

Parvis des Prêtres.

Le Parvis des Prêtres ou des Lévites avoit cent coudées; ou ſoixante-dix pieds dix pouces en carré; ayant trois portes qui répondoient à celles du Parvis d'Iſraël, du côté de l'Orient, du Midi & du Nord; il n'y en avoit point au Couchant. Dans cet eſpace de cent coudées, étoient compris le Saint, le Sanctuaire, le veſtibule du Saint, & l'Autel des holocauſtes; ce qui n'empêchoit pas qu'il n'y eût un large eſpace, pour que les Prêtres y puſſent faire commo-

(1) 3. *Reg.* VI. 1. 2. 3. *& ſeq.* 2. *Par.* III. 1. 2. 3. *&c.*

dément & avec majeſté toutes les cérémonies, ſans être incommodés de la foule. Ce parvis étoit environné, comme l'autre, par des galeries ſoutenues de deux ou trois rangs de colonnes, & les ailes étoient occupées de même par des appartemens pour l'uſage des Prêtres.

AN. DU M. 2992. Avant J. C. 1008 Avant l'Ere vulgaire 1012.

Le Temple, proprement dit, étoit un édifice couvert, haut de trente coudées, long de ſoixante d'Orient en Occident, & large de vingt du Septentrion au Midi. C'eſt-à-dire qu'il avoit cent deux pieds ſix pouces de-Roi en longueur; & cinquante-un pieds trois pouces de hauteur, & trente-quatre pieds deux pouces de largeur dans œuvre. La longueur du Temple étoit partagée en trois parties, ſavoir le Sanctuaire, le Saint & le veſtibule. Le Sanctuaire, où étoit placée l'Arche de l'Alliance, & qui étoit le lieu le plus ſacré du Temple, avoit vingt coudées en carré; c'eſt-à-dire trente quatre pieds deux pouces. Le Saint avoit quarante coudées de long ſur vingt de large; c'eſt-à-dire ſoixante-huit pieds quatre pouces de long, ſur trente-quatre pieds douze pouces de large. Le veſtibule étoit de vingt coudées de large ſur dix de long; c'eſt-à-dire trente-quatre pieds deux pouces de large, ſur dix-ſept pieds un pouce de long. Sa porte avoit quatorze coudées de large. Cet édifice n'étoit ouvert que du côté de l'Orient.

Temple proprement dit, c'eſt-à-dire, le Saint & le Sanctuaire.

Tout autour du Temple, dont on vient de parler, il y avoit trois étages de chambres; chaque étage avoit trente-trois chambres, & chaque chambre cinq coudées de haut; enſorte que toutes enſemble elles faiſoient le nombre de quatre vingts-dix-neuf. L'étage d'en-bas n'avoit que cinq coudées de largeur, celui du milieu en avoit ſix, & le troiſième en avoit ſept, parce qu'à chaque étage, le gros mur du Temple étoit diminué d'une coudée, par la retraite qui ſe prenoit dans ſon épaiſſeur. Au deſſus du toît, ou de la plate-forme qui couvroit ces chambres, on voyoit les fenêtres qui donnoient du jour au-dedans du Temple. Elles n'étoient point fermées de vitres, mais ſeulement de treillis ou de jalouſies, à la manière du pays, & leur hauteur étoit de cinq coudées. Aux deux côtés du veſtibule étoient des eſcaliers à vis, par leſquels on montoit à ces petites chambres dont on a parlé. Le toit du Temple étoit compoſé de

An du M. 2992. Avant J. C. 1008. Avant l'Ere vulgaire 1012.

bonnes poutres, ou de bons madriers de cèdre ; il étoit en plate-forme, ainſi que tous les autres toits du pays. Le dedans du Temple étoit auſſi entièrement lambriſſé du même bois, depuis le pavé juſqu'au haut. Le pavé étoit de marbre précieux, ſur lequel on mit du bois de ſapin, qu'on couvrit enſuite de lames d'or (1). Tout le dedans du Sanctuaire & du Saint étoit couvert de lames d'or, attachées avec des clous d'or, dont chacun peſoit cinquante ſicles ; c'eſt-à dire vingt cinq onces ou une livre & neuf onces.

Ornemens du Saint & du Sanctuaire.

Au dedans du Sanctuaire & du Saint, Salomon fit faire le long du mur, ou du lambris des Chérubins d'or, & des palmiers du même métal, qui étoient rangés d'eſpace en eſpace (2), & à l'alternative ; enſorte que tout le contour étoit orné de ces palmiers, qui ſervoient comme de pilaſtres, & de ces Chérubins, qui avoient deux ailes étendues d'un palmier à l'autre, & deux faces, l'une de lion, & l'autre d'homme, qui regardoient l'une à droite, & l'autre à gauche. Outre ces Chérubins, qui étoient attachés aux murs du Temple, il y en avoit deux autres dans le Sanctuaire, qui étoient dreſſés au milieu de ce Lieu ſaint, & qui étendant leurs ailes du Nord au Midi, en occupoient toute la largeur. L'aile d'un Chérubin touchoit à la muraille d'un côté, & celle de l'autre Chérubin touchoit l'autre muraille de l'autre côté, & leurs ſecondes ailes ſe venoient joindre au milieu du Temple, comme pour mettre à couvert d'une façon reſpectueuſe l'Arche d'Alliance.

Le Sanctuaire étoit ſéparé du Saint par une muraille, qui s'élevoit depuis le plein-pied juſqu'au haut, & qui étoit ornée, comme nous l'avons dit, d'ais de cèdre couverts de lames d'or, de Chérubins & de palmiers, auſſi couverts d'or. On entroit du Saint dans le Sanctuaire par une porte de bois d'olivier, ouvragée comme le reſte, avec des Chérubins & des palmiers, & couverte de lames d'or. Elle ſe fermoit avec une chaîne d'or, & pardevant étoit tendu un voile précieux, tiſſu de différentes couleurs, & de tout ce qu'il y avoit de plus riche. Le Saint n'étoit ſéparé du veſtibule que par un grand voile de différentes couleurs, & orné de diverſes repréſentations de fleurs, & autres choſes de même

(1) Comparez 3. *Reg.* VI. 15 & 2. *Par.* III. 5. 6.
(2) Voyez 3. *Reg.* VI. 29 & *Ezech.* XLI. 17. 18. 19.

nature; mais non pas de figures d'hommes, ou d'animaux dans leurs formes naturelles.

An du M. 2992. Avant J. C. 1008. Avant l'Ere vulgaire. 1012.

Il eſt remarquable que dans tout le bâtiment du Temple, on n'entendit ni le marteau, ni la cognée, ni le bruit d'aucun inſtrument, parce qu'on n'y employa que des pierres déjà toutes taillées & achevées de polir. Tout le Parvis intérieur, ou le Parvis des Prêtres étoit bâti de trois rangs de pierres, & d'un rang de bois à l'alternative (1). C'étoit une manière de bâtir propre à ce pays-là, & fort du goût des Anciens, qui bâtiſſoient ainſi leurs grands murs d'un mélange de bois & de pierres. Salomon en uſa de même, lorſqu'il bâtit ſon Palais (2).

Ch. XXXIX. Deſcription des deux colonnes Jachin & Booz.

Le Roi fit faire par Hiram (3) tous les ouvrages en or, en argent & en cuivre, qui furent employés dans le Temple. Du moins ce fut Hiram qui les conduiſit, & qui en eut l'inſpection. Il fit deux colonnes de bronze, pour mettre à l'entrée du veſtibule du Temple. Elles avoient dix-huit coudées de haut, étoient creuſes & épaiſſes de quatre doigts (4); leurs chapiteaux avoient chacun cinq coudées de haut. Ils étoient ronds, & ornés par des manières de réſeaux, ou de branches entrelacées. Au deſſous & au deſſus de ces réſeaux, il y avoit un rang de pommes de grenades; cent pommes de grenades à chaque rang. Au deſſus de tout cela, étoit une forme de lys, ou de roſe, haute d'une coudée, qui terminoit le chapiteau; car je crois que ces colonnes ne ſupportoient rien, & n'étoient là que pour l'ornement; l'une de ces colonnes fut nommée *Jachin*, & l'autre *Booz*. Le premier terme marque que Dieu l'a dreſſé, & le ſecond, qu'il lui a donné la ſtabilité.

Deſcription de la Mer d'Airain.

Hiram fit auſſi un très-grand vaſe de bronze, deſtiné à conſerver de l'eau dans le Temple, pour l'uſage des Prêtres. Ce vaiſſeau avoit dix coudées de diamètre d'un bord à l'autre, & environ trente coudées de circonférence; il étoit rond, & de la profondeur de cent coudées. Le bord étoit orné d'un cordon, & embelli de pommes, ou de boulettes en demi relief. Le pied étoit un parallélipede creux, de dix coudées en carré, & de deux coudées de haut. Le

(1) 3. *Reg.* VI. 36.
(2) 3 *Reg.* VII. 12.
(3) 3. *Reg.* VII. 15.
(4) Comparez *Jerem.* LII. 21. 3. *Reg.* VII. 15. 16. & 2. *Par.* III. 15.

An du M. 2992. Avant J. C. 1008. Avant l'Ere vulgaire. 1012.

vaſe fut nommé la mer, à cauſe de ſa capacité, ſa coupe ſeule tenoit deux mille bathes d'eau, & le pied en tenoit mille; en tout trois mille bathes, qui ſont trois cents onze muids un quart, vingt-ſept pintes, & ſix pouces cubes, meſure de Paris. Cé vaſe étoit appuyé ſur douze bœufs de bronze, diſpoſés en quatre groupes, trois à trois, vers les quatre parties du monde, laiſſant entr'eux quatre paſſages, qui rendoient le baſſin acceſſible par deſſous la mer, où les prêtres s'alloient purifier. On tiroit l'eau du pied du vaſe par quatre robinets, qui la verſoient dans le baſſin (1).

Deſcription des autres baſſins.

Salomon fit auſſi faire d'autres vaſes de bronze, montés ſur des piédeſtaux, & appuyés ſur des roues d'airain, afin qu'on pût les tirer, & les mener d'un lieu en un autre, ſelon les beſoins du Temple. Ces vaſes étoient doubles, & compoſés d'une eſpèce de vaſe carré, qui formoit un baſſin, qui recevoit l'eau qui tomboit d'une autre coupe, ou baſſin, qui étoit au-deſſus, & d'où l'on tiroit l'eau par des robinets. Tout l'ouvrage étoit de bronze, le baſſin carré étoit orné de lions, de bœufs & de Chérubins; c'eſt-à-dire d'animaux hiéroglyphiques & extraordinaires; & le tout contenoit quarante bathes; c'eſt-à-dire quatre muids quarante-une pintes, & quarante pouces cubes, meſure de Paris. On fit dix vaſes de cette forme & de cette capacité, & on les plaça, cinq à la droite, & cinq à la gauche du Temple, entre l'Autel des holocauſtes, & les degrés qui conduiſoient au veſtibule du Temple. La mer fut placée à l'Orient; c'eſt-à-dire plus près de l'Autel que les baſſins dont on vient de parler: mais toutefois vers le Midi, & non directement au milieu, & à l'Orient du Parvis des Prêtres.

Ch. XL. Deſcription de l'Autel des holocauſtes, & des Autels & autres ornemens du Saint.

L'Autel des holocauſtes (2) que Moïſe avoit fait faire, étoit de beaucoup trop petit, pour la grandeur du Temple que Salomon fit conſtruire. Ce Prince en fit faire un nouveau, qui avoit vingt coudées de long, vingt de large, & dix de haut; il le plaça à l'entrée du veſtibule, on y montoit par des degrés du côté de l'Orient. L'Autel du parfum, & celui des Pains de Propoſition, qui étoient dans le Saint, ſe trouvèrent auſſi trop petits; on les mit en dépôt

(1) Voyez le Comment. ſur 3. *Reg.* VII. 23. & *ſeq.* & notre Dictionnaire de la Bible ſur cet article.

(2) *Par.* IV. 1. & *ſeq.*

dans le Tréſor du Temple, & on en fit de nouveaux plus grands & plus magnifiques, au nombre de dix ; ſavoir, cinq Autels pour les parfums, & cinq pour les Pains de Propoſition, que l'on plaça aux deux côtés du Saint, un entre chaque Chandelier. Car, au lieu d'un Chandelier d'or que Moïſe avoit fait, Salomon en fit dix, qu'il rangea dans le Saint, cinq d'un côté, & cinq de l'autre. Tous les vaſes qui ſervoient à ces Autels, auſſi-bien que ces Chandeliers, étoient d'or.

AN DU M. 2992. Avant J. C. 1008. Avant l'Ere vulgaire 1012.

Il y avoit cent baſſins d'or, dit l'Ecriture [1]; mais Joſeph en compte un bien plus grand nombre : Il y avoit, dit-il (2), outre la grande Table d'or, ſur laquelle on mettoit les Pains de Propoſition, dix mille autres Tables, où l'on plaçoit des Plats, & des Patènes d'or, au nombre de vingt mille, & quarante mille d'argent. Salomon fit de plus dix mille Chandeliers d'or, dont il y en avoit un dans le Saint qui brûloit jour & nuit, dit Joſeph, quatre-vingts mille Taſſes d'or, pour faire les libations de vin. Des baſſins d'or cent mille, & deux cents mille d'argent. Quatre-vingts mille plats d'or, dans leſquels on offroit ſur l'Autel de la farine pétrie, & deux fois autant de plats d'argent pour des uſages ſemblables. Soixante mille plats d'or, dans leſquels on pétriſſoit la fleur de farine avec de l'huile, & deux fois autant de plats d'argent. Vingt mille hins, ou aſſarons d'or, pour contenir les liqueurs qu'on offroit ſur l'Autel, & quarante mille d'argent. Vingt mille encenſoirs d'or, dans leſquels on portoit l'encens dans le Temple, & cinquante mille autres, dans leſquels on portoit du feu depuis l'Autel des holocauſtes, juſqu'à l'Autel d'or dans le Saint. Il ajoute que, dès qu'il y avoit quelqu'un de ces vaiſſeaux gâtés ou rompus, ou étoit obligé de les refondre ; & que les lames d'or, dont tout le Temple étoit revêtu en dedans, devoient être au moins de l'épaiſſeur de trois ducats. Ces détails ne ſont que dans Joſeph. Mais l'Ecriture (3) les rend croyables, en diſant que le nombre de ces vaſes étoit infini, & que le poids du métal qu'on y employa, ne ſe peut ſavoir.

Vaſes du Temple.

Les pelles à feu, les marmites, les chaudières, les poë-

(1) 2. *Par.* IV. 8. (2) *Joſeph Antiq. l.* 8. *c.* 2.
(3) 2. *Par.* IV. 18.

Vaſes qui ſervoient à l'Autel des holocauſtes.

les, les fourchettes & autres inſtrumens qui devoient ſervir à l'Autel des holocauſtes, & qui étoient deſtinés à paſſer par le feu, étoient d'airain, de même que l'Autel; & le nombre de ces inſtrumens étoit proportionné à la grandeur & à la magnificence de tout le reſte [1]. Joſeph aſſure que Salomon fit faire mille ornemens pour l'uſage du Grand-Prêtre, conſiſtant en robes, Ephod, Rational, & le reſte. Dix mille robes de fin lin, & autant de ceintures de pourpre pour les Prêtres. Deux cents mille trompettes. Deux cents mille robes de fin lin pour les Lévites & les Muſiciens. Quatre cents mille inſtrumens de muſique de ce métal précieux, que les anciens nommoient *electrum*. Il dit de plus, que s'il arrivoit que les habits des Prêtres fuſſent déchirés, ou, s'il s'y trouvoit la moindre tâche, il n'étoit pas permis, ni de les raccommoder, ni de les laver pour s'en ſervir. On en prenoit d'autres qui étoient neufs; & avec les vieux, on faiſoit des mèches pour les lampes.

Tribune du Roi dans le Temple.

La place du Roi dans le Temple étoit au haut du parvis d'Iſraël, vis à-vis la porte orientale du parvis des Prêtres. Salomon avoit fait faire pour lui en cet endroit une eſpèce d'eſtrade d'airain, de cinq coudées de long, d'autant de large, & de trois de haut. Les portes du parvis des Prêtres étoient couvertes de lames d'airain; en un mot, on ne voyoit dans ce ſaint lieu, que marbre, que cèdre, qu'or, qu'argent, que bronze, & la forme relevoit encore beaucoup le prix de la matière.

CH. XLI. Le Temple eſt achevé dans l'eſpace de ſept ans.

AN DU M. 000. Avant J. C. 1000. Avant l'Ere vulgaire 1004.

On acheva tous ces grands ouvrages dans l'eſpace de ſept ans & demi; & le Temple ayant été commencé la quatrième année du règne de Salomon au printemps, fut achevé dans l'automne de ſa onzième année. La dédicace en fut différée en l'année ſuivante, douzième de Salomon, peut-être à cauſe du Jubilé qui s'y rencontra. Cette dédicace ſe fit l'an trois mille du Monde, mille ans avant Jeſus-Chriſt. Salomon, pour rendre cette ſolennité plus auguſte, y appela tous les Princes des Tribus, les Chefs des familles, & toute la Nation d'Iſraël.

Dédicace du Temple de Salomon.

Le jour de la dédicace fut fixé au huit du ſeptième jour de l'année ſainte, qui eſt le premier de l'année civile, &

(1) *Joſeph. Antiq. l. 8. c. 2.*

répond partie à notre mois d'Octobre, & partie à celui de Novembre. Dans ce même mois se rencontroit la fête des Tabernacles [1], qui est une des plus solennelles des Juifs, & qui se célébra pendant sept jours, immédiatement après la fête de la dédicace du Temple [2]. Tout le peuple étant donc assemblé (3), les Prêtres prirent l'Arche du Seigneur, qui étoit dans le Tabernacle que David lui avoit dressé dans son Palais, & les Lévites se chargèrent des instrumens & des vases du Sanctuaire, du Chandelier d'or, des Tables d'or, & des autres choses servant au saint ministère, & les portèrent en cérémonie dans le nouveau Temple. Le Roi Salomon, & tous les Grands avec le peuple, marchoient en ordre devant l'Arche, & on immoloit, à mesure qu'elle avançoit, une multitude innombrable de victimes, dont on répandoit le sang, & dont on brûloit les graisses sur des Autels préparés d'espace en espace, jusqu'à ce que l'on fut arrivé dans le Sanctuaire, qui est le lieu le plus secret du Temple, où l'Arche fut déposée, sous les ailes des deux grands Chérubins d'or, dont on a fait la description ci-devant. L'Arche étoit la même qui avoit été faite par Moyse. Il y avoit deux bâtons passés par deux anneaux à ses côtés, & que l'on n'en tiroit jamais; afin qu'on pût la porter à bras, ou sur les épaules. Dans le Tabernacle de Moyse, ces bâtons paroissoient un peu au-deliors, & poussoient contre le voile, parce qu'ils étoient trop longs. Mais dans le Sanctuaire bâti par Salomon, ils étoient entièrement cachés. Or il n'y avoit dans l'Arche que les Tables de la Loi que Moyse avoit reçues de Dieu à Sinaï

An du M. 3000. Avant J. C. 1000. Avant l'Ere vulgaire 1004.

Aussitôt que les Prêtres furent sortis du Sanctuaire, & que les Chantres & les Lévites, qui jouoient de toutes sortes d'instrumens, des trompettes, des cymbales, des harpes, des psaltérions, eurent commencé à chanter, rangés autour de l'Autel des holocaustes, & qu'ils eurent entonné d'une voix qui perçoit les airs, & qui se faisoit entendre de fort loin, ce cantique: Rendez gloire au Seigneur, parce qu'il est bon, parce que sa miséricorde est éternelle; la maison du Seigneur fut remplie d'une nuée, ensorte que les

La nuée, symbole de la Majesté de Dieu, remplit le Temple du Seigneur.

(1) *Joseph. Antiq. l.* 8. *c.* 2. (2) 3. *Reg.* VIII. 65.
(3) 3. *Reg.* VIII. & 1. *Par.*

An du M. 3000. Avant J. C. 1000. Avant l'Ere vulgaire 1004.

Prêtres n'oſoient y demeurer, ni y faire les fonctions de leur miniſtère; la nuée étant le ſymbole de la préſence du Seigneur, qui prenoit poſſeſſion de ſon Temple, & qui le ſanctifioit par ſa préſence, comme il s'étoit autrefois rendu ſenſible à ſon peuple pendant le voyage du déſert.

Alors Salomon étant placé ſur ſa tribune de bronze, dont nous avons parlé, ſe proſterna devant le Seigneur; puis ſe relevant, & levant les mains au Ciel, il offrit à Dieu le Temple qu'il venoit de bâtir, & lui dit: O Dieu! j'ai bâti cette maiſon pour vous ſervir de demeure, ayez-la pour agréable, & que votre trône y ſoit établi pour jamais. En même-temps ſe tournant vers le peuple, qui rempliſſoit tout le parvis & les galeries, il le bénit, & il dit: Béni ſoit le Seigneur, le Dieu d'Iſraël, qui a exécuté aujourd'hui la parole qu'il avoit donnée à David mon père, que ce ſeroit ſon fils & ſon ſucceſſeur qui lui bâtiroit un Temple. Je me vois aujourd'hui, par ſa grâce, ſur le Trône de mon père, & j'ai achevé avec ſon ſecours ce Temple, où repoſe l'Arche de l'Alliance qu'il fit autrefois avec nos pères après leur ſortie de l'Egypte.

Ch. XLII. Prière de Salomon à la dédicace du Temple.

Enſuite ſe tournant vers l'Autel des holocauſtes, il ſe mit à genoux, & ayant les mains étendues vers le Ciel, il dit: Seigneur, Dieu d'Iſraël, il n'y a point de Dieu ſemblable à vous; c'eſt vous qui exécutez avec une fidélité inviolable l'Alliance que vous avez faite avec vos ſerviteurs. Vous avez juſqu'ici, Seigneur, accompli tout ce que vous aviez promis à David; achevez ce que vous avez commencé. Daignez lui donner une longue ſuite d'héritiers, imitateurs de ſa piété & de ſa fidélité à votre ſervice. Regardez ce Temple des yeux de votre miſéricorde, & exaucez les prières que je vous y fais aujourd'hui, & celles que vous y feront dans toute la ſuite des temps vos humbles ſerviteurs, ſoit qu'ils viennent ici demander pardon de leurs offenſes, ou implorer votre juſtice contre d'injuſtes oppreſſions, ou gémir dans leurs diſgraces, & déteſter leurs iniquités, ou demander la pluie pour leurs campagnes deſſéchées & ſtériles, ou implorer votre ſecours contre la peſte, la famine & les autres fléaux de votre juſte rigueur; ſoit que votre peuple humilié au pied de votre Autel, vienne vous rendre ſes vœux & ſes prières; enfin lorſqu'un étranger, de quelque nation qu'il ſoit, viendra

des pays éloignés, attiré par l'éclat de votre gloire & de votre grand nom, reconnoître votre majesté & votre puissance, lorsque votre peuple marchera contre ses ennemis, & que du lieu où il se trouvera, il tournera ses yeux, & élevera les mains vers ce saint Lieu, exaucez le, Seigneur, & faites éclater sur eux votre miséricorde. Quand même ils auroient eu le malheur de vous offenser, s'ils se convertissent dans ce saint Lieu, & qu'ils retournent à vous de tout leur cœur, ne les rejetez point, Seigneur; car ils sont votre peuple, & c'est vous qui les avez séparés de tous les peuples de la terre. Levez-vous donc maintenant, Seigneur, & établissez ici votre repos, vous & l'Arche, par laquelle vous avez signalé votre puissance. Que vos Prêtres ressentent les effets de votre protection, & que vos Saints soient comblés de vos biens. Seigneur mon Dieu, exaucez les prières de celui que vous avez fait Roi d'Israël, & souvenez-vous de toutes les bontés que vous avez eues pour David votre serviteur.

An du M. 3080. Avant J. C. 1000. Avant l'Ere vulgaire 1004.

Salomon ayant achevé cette prière, se leva, & se tournant de nouveau vers le peuple, lui souhaita toutes sortes de bénédictions, loua Dieu de toutes les grâces qu'il avoit faites à Israël, & le pria de les lui continuer: après quoi les Prêtres étant revenus de leur première frayeur, & la nuée s'étant apparemment élevée, commencèrent à immoler des victimes devant le Seigneur.

Hosties immolées au Seigneur pendant la dédicace du Temple.

On tua un grand nombre d'animaux, qui furent mis sur l'Autel pour être offerts en holocauste, & une infinité d'hosties pacifiques, qui étoient destinées pour la nourriture de toute l'assemblée. On compta pendant toute l'Octave, vingt-deux mille bœufs, & six-vingts mille brebis seulement pour les victimes pacifiques, sans compter les holocaustes. Dieu, pour donner un signe éclatant de sa présence dans le Temple, & pour faire voir qu'il avoit les sacrifices pour agréables, fit descendre du ciel un feu dévorant, qui consuma toutes les victimes qui y étoient. Et comme l'Autel des holocaustes, quelque grand, & quelque vaste qu'il fût, ne pouvoit suffire aux victimes qu'on y immoloit, le Roi sanctifia le parvis du peuple, y fit faire à la hâte des Autels, afin qu'on y pût brûler les victimes qui ne pouvoient tenir sur le grand Autel. La solennité de cette Dédicace dura sept jours, après lesquels suivit

An du M. 3000. Avant J. C. 1000. Avant l'Ere vulgaire 1004.

immédiatement la fête des Tabernacles, qui dura auſſi ſept autres jours. De ſorte que tout le peuple qui étoit accouru à Jéruſalem pour cette ſolennité, y demeura quatorze jours dans la joie & dans les feſtins de Religion; le Roi & les Princes fourniſſant abondamment de la chair, & chaque particulier offrant auſſi de ſa part des victimes au Seigneur, & faiſant des repas de charité durant toute cette fête. A la fin des quatorze jours le Roi renvoya les peuples; & les Iſraélites s'en retournèrent remplis de joie & de reconnoiſſance pour toutes les grâces que le Seigneur avoit faites à David, à Salomon, & à tout ſon peuple d'Iſraël.

Apparition du Seigneur à Salomon.

La nuit qui ſuivit le premier jour de la dédicace du Temple, & la prière que Salomon avoit adreſſée au Seigneur, Dieu lui apparut pendant cette nuit (1), & lui dit: J'ai exaucé votre prière, & j'ai ſanctifié cette maiſon que vous avez bâtie à mon honneur: J'y établirai mon nom à jamais, mes yeux ſeront toujours ouverts pour la protéger, & mon cœur ſera toujours porté d'affection pour elle. Si vous marchez en ma préſence, comme David votre père y a marché, dans la ſimplicité, & dans la droiture de votre cœur, j'établirai votre règne pour jamais dans Iſraël; mais ſi vous vous détournez de moi, vous & votre peuple, j'exterminerai Iſraël de deſſus la terre, je rejeterai ce Temple, & je le rendrai un objet d'inſulte & de mépris à tous les peuples.

Ch. XLIII. Palais de Salomon.

Après que Salomon eut achevé le Temple du Seigneur, il ſongea à ſe loger lui-même, & à loger la Princeſſe fille du Roi d'Egypte, ſon épouſe. Il entreprit donc un Palais magnifique, qui conſiſtoit en un grand corps de logis de cent ſoixante & dix pieds dix pouces de long, de quatre-vingt cinq pieds & cinq pouces de large, de cinquante un pieds trois pouces de haut, ſoutenu de quatre rangs de colonnes, ou plutôt de trois rangs de colonnes, & d'un rang de pilaſtres, qui formoient trois galeries couvertes devant les appartemens: chaque rang étoit de quinze colonnes; les trois rangs faiſoient quarante cinq colonnes. Ces colonnes pour la plupart étoient de bois de cèdre; ce qui fut cauſe apparemment que l'on donna à ce Palais le nom de Maiſon du bois du Liban. Elle étoit dans Jéruſalem, &

(1) 3. *Reg.* IX. & 2. *Par.* VII. 12.

à l'Occident du Temple. De ce Palais, il y avoit une galerie couverte qui conduiſoit dans le Temple par la porte occidentale.

An du M. 3000. Avant J. C. 1000. Avant l'Ere vulgaire 1004.

Au devant de ce Palais, & attenant au portique & aux colonnes qui le ſoutenoient, Salomon fit une cour de cinquante coudées de long, & de trente de large, laquelle étoit auſſi environnée de colonnes, de galeries, & d'appartemens parallèles à ceux du gros corps de logis; & pardevant cette première cour, ou ce premier parvis, il en fit un autre de même grandeur & largeur, & avec les mêmes ornemens & le même ordre de colonnes, qui fut appelé le parvis du Trône, parce que Salomon y plaça le Trône, où il s'aſſeyoit pour rendre la juſtice au peuple. Le Trône ou Tribunal du Roi étoit en forme de niche aſſez élevée, fermée par derrière & aux côtés. Sa matière étoit le marbre, couvert de cèdre (1); enſuite Salomon le fit couvrir d'ivoire & d'or (2). Ce Trône avoit ſix degrés, & ſur chaque degré deux lions, l'un d'un côté, & l'autre de l'autre. Ces degrés, de même que tout le reſte, étoient couverts de lames d'or. Le ſiége étoit ſoutenu par deux mains, & par deux lions. On n'avoit jamais vu de Trône ſemblable dans aucun Royaume du monde.

Trône de Salomon.

Salomon fit enſuite bâtir le Palais de la Reine ſon épouſe, fille du Roi d'Egypte. Cette Princeſſe logea d'abord dans la Cité de David [3], en attendant qu'on lui eût bâti une maiſon. Mais comme elle étoit payenne, Salomon ne voulut pas qu'elle logeât dans la maiſon de David, où l'Arche d'Alliance avoit été comme en dépôt pendant pluſieurs années. L'architecture & la forme du Palais que Salomon fit bâtir pour cette Princeſſe, étoit toute la même que celle de ſon Palais. C'étoit un grand bâtiment, qui donnoit ſur un vaſte parvis environné de colonnes. La ſtructure étoit des plus riches & des plus ſuperbes. On n'y employa que des pierres d'une beauté & d'une grandeur toute extraordinaire, les unes ayant dix coudées, & les autres huit. Et on mêla le cèdre avec la pierre; enſorte qu'il y avoit trois aſſiſes de pierre, puis une aſſiſe de bois de cèdre; ce qui étoit une ſorte de beauté & de magnificence pour ce temps-là. Les

Palais de la fille de Pharaon, femme de Salomon.

(1) 3. *Reg.* x. 18. (2) 3. *Reg.* x. 18. 19. & 2. *Par.* IX. 17. 18. 19.
(3) 2. *Par.* VIII. 11.

An du M. 3012. Avant J. C. 988. Avant l'Ere vulgaire 992.

meubles & la vaiſſelle qui ſervoient dans le Palais du Roi & de la Reine, répondoient à tout le reſte de la ſomptuoſité de Salomon. Tous les vaſes de ſa table & de ſon Palais étoient d'or, car alors on ne faiſoit nul cas de l'argent. On fut treize ans à bâtir ces deux Palais; celui de Salomon, & celui de la fille de Pharaon (1).

Hiram Roi de Tyr, ami de Salomon, avoit fourni à ce Prince le cèdre, le ſapin, les pierres pour tous ſes bâtimens. Il lui avoit envoyé ſes meilleurs ouvriers, il lui avoit même prêté des ſommes fort conſidérables en or; Salomon pour lui en marquer ſa reconnoiſſance, outre les fromens & l'huile qu'il fourniſſoit tous les ans à ſa maiſon, lui fit préſent de vingt Villes dans la Galilée. Hiram vint pour les voir; mais ne les ayant pas trouvées à ſon gré, il lui fit dire: Sont-ce-là, mon frère, les Villes que vous m'avez données? Et il appela cette contrée, la terre de Chabul; comme qui diroit, la terre de mépris ou de ſtérilité. On croit que ces Villes étoient ſituées entre Tyr & Ptolémaïde. Il eſt sûr au moins que Chabul étoit près de Ptolémaïde.

Salomon ſe mit alors à fortifier diverſes Villes de ſes Etats, entr'autres Gazer, que le Roi d'Egypte avoit donnée pour la dot de ſa fille: Bethoron la baſſe dans la Tribu de Dan; Baalath & Palmire dans la Syrie. Il fit de plus environner de murailles pluſieurs autres Villes; ſur-tout celles où il mit ſes chevaux & ſes chariots, & celles où étoient ſes magaſins de froment, de vin & d'huile; il fortifia même quelques fortereſſes ſur le Liban, pour conſerver la libre communication entre ſon pays & la Syrie qui lui obéiſſoit. Il aſſujettit tout ce qui reſtoit de Cananéens dans le pays, les obligea à lui payer tribut, & il les employa à divers ouvrages pour la conſtruction du Temple & de ſes Palais. Il ne voulut point qu'aucun des enfans d'Iſraël lui ſervît d'eſclave. Il les mit dans ſes armées & dans ſon ſervice, tant dans ſa maiſon, que dans les ouvrages de la campagne.

Ch. XLIV. Flotte de Salomon.

Il fit équiper des flottes ſur la Mer-Rouge à Aſiongaber; & Hiram Roi de Tyr lui ayant donné de ſes gens pour inſtruire les Iſraélites dans la navigation, il les envoya en des voyages de long cours, pour lui apporter de l'or, de

(1) Ces bâtimens furent achevés l'An du M. 3012. de J. C. 988.

l'argent

l'argent, des bois d'ébène, & autres bois précieux, de l'ivoire, des pierreries, des paons & des ſinges. Salomon fit faire avec ces bois précieux, que lui amena ſa flotte, des baluſtrades dans le Temple, & des inſtrumens de muſique pour les Lévites. Sa flotte alloit à Ophir, ou du moins au port, où les peuples d'Ophir faiſoient leur principal commerce, ſoit ſur l'Océan, ou dans le Golfe Perſique, ou même en remontant le Tygre ou l'Euphrate; car il faut avouer de bonne foi que juſques ici on n'a pu exactement fixer le lieu où étoit Ophir, ni par conſéquent celui où alloit la flotte de Salomon. L'or qu'on apporta dans ce voyage fut de quatre cents vingt talens [1], ſelon les Livres des Rois; ou de quatre cents cinquante, ſelon les Paralipomènes (2). On mettoit ordinairement trois ans à ces ſortes de voyages; ce qui fait juger ou qu'ils étoient très-longs, & que la navigation alors étoit fort imparfaite; ou que l'on s'arrêtoit en plus d'un endroit, pour faire ſes emplettes, & pour vendre ou échanger les denrées que l'on portoit ſur la flotte.

Année incertaine.

La ſageſſe & les richeſſes de Salomon lui attirèrent une infinité de viſites des étrangers, qui venoient voir ſi ce que la renommée en publioit, étoit dans l'exacte vérité. Entr'autres il fut viſité par la Reine du pays de Saba (3), dans l'Arabie-Heureuſe, qui vint faire l'expérience de ſa ſageſſe par les énigmes qu'elle lui propoſa; car c'étoit dans la ſolution de ces ſortes de queſtions énigmatiques, que l'on faiſoit alors principalement conſiſter la ſageſſe, la ſubtilité & l'eſprit. La Reine de Saba vint donc à Jéruſalem avec une grande ſuite, & un riche équipage, avec des chameaux qui portoient des aromates, & une quantité infinie d'or & de pierres précieuſes. Elle ſe préſenta devant Salomon, & lui découvrit tout ce qu'elle avoit dans le cœur. Salomon l'inſtruiſit pleinement ſur tout ce qu'elle lui demanda, & il n'y eut rien ſur quoi il ne la ſatisfit par ſes réponſes.

La Reine de Saba vient viſiter Salomon.

Cette Princeſſe conſidérant avec attention la profondeur de ſa ſageſſe, la grandeur & la ſomptuoſité de la maiſon qu'il

(1) Les 420 talens d'or, à 69531 liv. 5 ſ. chacun, valent vingt-neuf millions deux cents trois mille cent vingt-cinq liv.

(2) Comparez 2. *Par.* VIII. 18. à 3 *Reg.* IX. 28.

(3) 3. *Reg.* X. 1. 2. 3. *&c.*

avoit bâtie ; le Temple du Seigneur qu'il avoit élevé, les appartemens de ſes Officiers, les diverſes claſſes de ceux qui le ſervoient, la magnificence de leurs habits, ſes Echanſons, la manière dont ſa table étoit ſervie, les holocauſtes qu'il offroit dans la maiſon du Seigneur ; elle étoit comme hors d'elle-même, & elle dit au Roi : Ce qu'on m'avoit dit de votre ſageſſe & de vos entretiens, m'avoit toujours paru incroyable, je n'ai jamais pu me le perſuader, que je ne m'en ſois convaincue par moi-même. Je ſuis venue, je l'ai vu, & je reconnois que ce qu'on m'en avoit dit, n'étoit pas la moitié de ce qui en eſt. Heureux ceux qui ſont à vous, heureux vos ſerviteurs qui jouiſſent de votre préſence, & qui entendent votre ſageſſe ! Béni ſoit le Seigneur votre Dieu, qui a mis ſon affection en vous, & qui vous a placé ſur le trône d'Iſraël, pour régner dans l'équité & dans la juſtice. Elle donna au Roi ſix vingts talens d'or (1), une quantité infinie de parfums & de pierres précieuſes ; & on ne vit jamais à Jéruſalem tant de parfums que cette Reine y en apporta. Le Roi de ſon côté donna à la Reine de Saba tout ce qu'elle déſira, & outre cela il lui offrit de très-riches préſens avec une magnificence Royale ; & la Reine s'en retourna dans ſon Royaume avec ſes ſerviteurs.

Année incertaine.

CH. XLV. Hiram propoſe des énigmes à Salomon.

Joſeph [2] cite Ménandre, qui avoit traduit en grec les Annales de Phénicie & de Tyr, & qui faiſoit mention de Salomon & de Hiram, & des énigmes que ces deux Princes ſe propoſoient l'un à l'autre. Hiram avoit un jeune homme nommé Abdémon, qui expliquoit les énigmes que Salomon lui propoſoit. Dion, autre Hiſtorien [3], qui avoit auſſi parlé de nos deux Princes, dit que Hiram n'ayant pu expliquer les énigmes qui lui avoient été propoſées par le Roi de Jéruſalem, il lui paya une ſomme conſidérable ; mais qu'ayant depuis envoyé à Salomon un Tyrien nommé Abdémon, qui les lui expliqua toutes, & lui en propoſa d'autres qu'il ne put expliquer, Salomon lui renvoya ſon argent. Plutarque [4] parle auſſi de cette ancienne coutume que les Rois avoient de ſe propoſer des énigmes, &

(1) Les 120 talens d'or ſont huit millions trois cents quarante-trois mille ſept cents quarante-trois livres.

(2) *Joſeph. antiq. l. 8. c. 2.*
(3) *Dio, apud Joſeph. ibid.*
(4) *Plutarch. concio. pag. 152, & ſeq.*

des défis de ſageſſe & de ſubtilité, que ſe faiſoient les anciens Rois d'Egypte & d'Ethiopie. On en voit auſſi des traces dans la vie d'Eſope.

An du M. 3012. Avant J. C. 988. Avant l'Ere vulgaire 992.

Le revenu ordinaire de Salomon étoit de ſix cents ſoixante-ſix talens d'or [1], ſans compter ce qui lui étoit payé par les Rois tributaires, & par les Marchands qui trafiquoient dans ſes Etats; ce qui devoit faire une ſomme encore plus conſidérable. Ce Prince ſi magnifique fit faire deux cents boucliers d'un or très-pur, chaque bouclier peſant ſix cents Sicles d'or, c'eſt-à-dire environ dix-neuf livres peſant, à ſeize onces la livre. Outre ces boucliers, il en fit faire d'autres plus grands du poids de trois cents mines d'or, c'eſt-à-dire de trois cents ſoixante-quinze livres Romaines, à douze onces la livre. Le Roi mit ces derniers boucliers dans ſon Palais, nommé la Maiſon du Liban, & leur poids énorme fait juger qu'ils n'étoient que pour parade. Les autres étoient portés devant le Roi par ſes Gardes, lorſqu'il montoit en cérémonie à la Maiſon du Seigneur. Joſeph [2] nous raconte une autre magnificence de ce Prince, de laquelle il n'eſt pas fait mention dans les Livres ſaints. Il dit que quand Salomon alloit à la campagne, il étoit accompagné d'une troupe de jeunes Cavaliers choiſis parmi les hommes les mieux faits, d'une taille avantageuſe, ayant de longs cheveux, & vêtus d'habits de pourpre. Leurs armes étoient l'arc. Ils poudroient tous les jours leurs cheveux de poudre d'or, qui jetoit un éclat merveilleux à la lueur du ſoleil. Lorſque tous les matins le Roi ſortoit en chariot, vêtu d'un habit blanc comme la neige, ces jeunes Cavaliers accompagnoient ſon chariot juſqu'à une maiſon de plaiſance nommée Hetraa, à trois ou quatre lieues de Jéruſalem, où l'on voyoit de très-belles eaux & de très-agréables jardins. C'eſt ce que dit Joſeph. Ces eaux ſont apparemment celles que l'on connoît du côté de Bethléem, & que dans les derniers temps de la République des Hébreux, on amena par des aqueducs à Jéruſalem [3].

Revenus de Salomon.

(1) Les ſix cents ſoixante-ſix talens d'or ſont quarante-ſix millions trois cents ſept mille huit cents douze livres dix ſous.

(2) *Joſeph. l. 8. c. 2. p. 271.*

(3) Voyez Joſeph, *de bello, c.* 13. & notre Commentaire ſur Ezech. XLVII. 1.

An du M. 3012. Avant J. C. 988. Avant l'Ere vulgaire 992.

Tout ce que nous avons vu jusqu'ici de Salomon, nous en donne l'idée du plus sage, du plus pieux & du plus heureux Prince du monde : mais la suite ne répondit pas à ces beaux commencemens. Il s'abandonna à l'amour des femmes (1); il en prit des Nations étrangères & idolâtres, comme de Moab, d'Ammon, d'Idumée, des Sidoniennes & des Héthéennes, outre la fille du Roi d'Egypte, qui fut apparemment la première cause de sa chute. La Loi du Seigneur ne défend absolument que les mariages avec les femmes Cananéennes (2) : mais les sages ont toujours entendu que sous ce nom, l'on devoit aussi comprendre les alliances avec des femmes d'une Religion différente (3), à cause du danger qu'il y a qu'elles n'engagent dans l'idolâtrie & leurs maris & leurs enfans. Il eut donc sept cents femmes, qui étoient comme des Reines, & trois cents concubines. Les premières étoient épousées avec les solennités ordinaires, les autres étoient femmes d'un second rang. Les premières étoient de la même condition que Sara, & les autres comme Agar. Mais ce qui est plus funeste, c'est que ce ne fut que sur ses vieux jours que les femmes lui corrompirent le cœur. Elles lui firent adorer Astarte, Déesse des Sidoniens, & Moloc Dieu des Ammonites. Il bâtit aussi un Temple à Chamos, Idole des Moabites, & un autre à Moloc, Dieu des Ammonites, sur la montagne des Oliviers, vis-à-vis de Jérusalem. Il eut la même complaisance pour ses autres femmes des autres Nations ; il bâtit des Temples pour leurs Dieux, & leur offrit de l'encens & des sacrifices.

Ch. LVI. Dépravation du cœur de Salomon.

Dieu apparoît à Salomon, & lui reproche ses crimes.

Dieu irrité de ces déréglemens, lui apparut la nuit, & lui dit : Puisque vous avez violé mon alliance, & que vous n'avez point observé mes commandemens, je déchirerai votre Royaume, & je le donnerai à un de vos serviteurs. Je ne le ferai point toutefois pendant votre vie, à cause de David votre père ; mais je le diviserai lorsqu'il sera entre les mains de votre fils. Je ne lui ôterai pas même le Royaume tout entier ; mais je lui en laisserai une Tribu, à cause de David mon serviteur, & de Jérusalem que j'ai choisie. Bientôt Salomon ressentit les effets de la colère de Dieu contre lui. On a vu ci-devant qu'Adad, Prince du sang

(1) 3. *Reg.* x. 1. 2. (2) *Deut.* vii. 14.
(3) *Vide* 3. *Reg.* xi. 2. & 2. *Esdr.* viii. 1, & x. 3.

Royal d'Idumée, s'étoit ſauvé en Egypte, lorſque David ſubjugua cette Province, & que Joab y fut envoyé pour achever d'y mettre tout à feu & à ſang. Ce jeune Prince ſe ſauva d'abord dans le pays de Madian, de-là il ſe retira à Pharan, où ayant pris une eſcorte, il paſſa dans l'Egypte. Pharaon l'y reçut, lui donna un logement convenable à ſa dignité, lui fit fournir ce qui étoit néceſſaire pour ſon entretien, & lui donna des terres. Adad ſut ſi bien gagner la bienveillance du Roi d'Egypte, qu'il lui fit épouſer la propre ſœur de la Reine Taphnés ſa femme. De ce mariage Adad eut un fils nommé Genubath, qui fut nourri dans le Palais de Pharaon avec les enfans du Roi.

Année incertaine.

Adad ayant appris la mort de David, & celle de Joab, demanda au Roi d'Egypte la permiſſion de s'en retourner dans l'Idumée. Le Roi n'y conſentit qu'avec quelque répugnance; mais enfin Adad s'y en retourna, & y demeura ſans ſe déclarer, juſques vers la fin du règne de Salomon. Preſque dans le même temps Dieu ſuſcita un autre adverſaire à Salomon dans la perſonne de Razon, fils d'Eliada, un des Généraux d'Adarezer, lequel s'étant ſauvé du combat durant la guerre que ſon maître faiſoit à David, ſe mit à la tête d'une troupe de voleurs, & s'établit enfin à Damas ſur la fin du règne de Salomon. Ce Royaume que Razon établit à Damas, cauſa bien des maux dans le pays des Iſraélites, comme on le verra dans la ſuite de cette hiſtoire.

Adad Idumeen ſe ſoulève contre Salomon

Révolte de Razoncontre Salomon.

Jéroboam fils de Nabat, fut un troiſième adverſaire que Dieu prépara contre la maiſon de Salomon. Dans le temps que ce Prince faiſoit travailler à remplir la profondeur qui étoit entre les deux villes de Jéruſalem, entre l'ancien Jébus, & la Cité de David, & qu'il faiſoit élever le mur qui fermoit la nouvelle Ville de ce côté-là, Jéroboam étoit prépoſé ſur les ouvriers de la Tribu d'Ephraïm. Il y eut dès-lors quelques mécontentemens parmi ceux de cette Tribu, dont on accuſa Jéroboam d'être auteur: on trouva qu'en effet il avoit fomenté ou excité leur ſédition. Salomon voulut le faire arrêter pour le punir; mais il ſe ſauva en Egypte, & y demeura juſqu'après la mort du Roi. Une autre choſe qui avoit inſpiré de la hardieſſe à Jéroboam, & qui avoit indiſpoſé le Roi contre lui, c'eſt qu'un jour étant ſeul à la campagne, & le Prophète Ahias de Silo l'y ayant rencontré, ce Prophète qui étoit couvert d'un manteau neuf, prit ce

Jéroboam fils de Nabat, ſe ſoulève contre Salomon.

même manteau, le coupa en douze parts, & dit à Jéroboam : Prenez ces dix parts ; car voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Iſraël : Je diviſerai & j'arracherai le Royaume d'Iſraël des mains de Salomon, & je vous en donnerai dix Tribus. Il lui en demeurera une Tribu à cauſe de David mon ſerviteur, & de la ville de Jéruſalem, que j'ai choiſie ; parce que Salomon m'a abandonné pour adorer des Dieux étrangers : je ne lui ôterai pas toutefois le Royaume pendant ſa vie. Il le poſſédera tout entier juſqu'à la mort, mais je le diviſerai entre les mains de ſon fils, & je ne lui laiſſerai qu'une Tribu. Pour vous, vous régnerez ſur tout ce que votre ame déſire, & vous poſſéderez le Royaume d'Iſraël. Soyez ſeulement fidelle au Seigneur, & le Seigneur affermira votre maiſon, comme il a fait celle de David. Car je ſuis réſolu d'humilier & affliger en cela la race de David : mais je ne l'exterminerai, & ne l'abattrai point pour toujours. Voilà ce qu'Ahias dit à Jéroboam.

An du M. 3029. Avant J. C. 971. avant l'Ere vulgaire 975.

CH. XLVII. Mort de Salomon.

Salomon après avoir régné quarante ans, s'endormit avec ſes pères, & fut enſeveli dans la ville de David. On diſpute s'il a donné avant ſa mort des marques de repentance, pour toutes les fautes qu'il a commiſes en adorant les Dieux étrangers. Il y a ſur cela bien de variétés de ſentimens ; les uns ſoutiennent qu'il ſe convertit, & que l'Eccléſiaſte eſt le fruit de ſon retour à Dieu. Il y fait voir les égaremens où ſon eſprit l'avoit jeté, les doutes qu'il s'étoit formés ſur l'immortalité de l'ame, & ſur la Providence, les déſordres où ſes paſſions l'avoient entraîné ; mais en même temps il reconnoît la vanité de toutes choſes, & qu'il n'y a rien qui puiſſe faire le bonheur de l'homme, que l'amour, la crainte & le culte du Seigneur. Pluſieurs Pères [1] parlent avantageuſement de ſon ſalut. Bacchiarius Auteur du cinquième ſiècle, a écrit exprès pour prouver le ſalut de Salomon. Quelques Rabbins enſeignoient que ce Prince, dans un eſprit de pénitence, ſe fit traîner cinq fois par les places de Jéruſalem, & qu'il ſe préſenta au Temple avec

(1) *Iren. l. 4. c. 45. Cyrill. Jeroſolym. Cathecheſ. 2. illuminatorum. Hilar. in Pſalm. 126. & in Pſalm. 52. Hieronym. & in Ezech. XLIII. & in Eccl. 11. & Ep. 9. Salvian. Bacchiar. Ep. de recipiendis lapſis. Vide & Rupert. Pined. Suiar. Salian. Rabinos.*

cinq faiſceaux de verges, pour y recevoir la correction due à ſes crimes ; mais que perſonne n'ayant voulu la lui donner, il ſe fouetta lui-même, renonça au Royaume, & ſe réduiſit volontairement à mendier de porte en porte appuyé ſur ſon bâton, & criant : Je ſuis Salomon, ci-devant Roi d'Iſraël. Mais ni ces traditions, ni des raiſonnemens de convenance, ni des conjectures, ne ſuffiſent pas pour nous convaincre de la pénitence de ce Prince contre le ſilence de l'Ecriture, qui nous raconte ſa chute, ſans nous apprendre ſa pénitence.

AN DU M. 3029. Avant J. C. 971. Avant l'Ere vulgaire 975.

Outre le Livre de l'Eccléſiaſte dont on vient de parler, & que pluſieurs ont regardé comme le monument certain de la pénitence de Salomon ; nous avons de lui le Livre des Proverbes & le Cantique des Cantiques. Les Proverbes contiennent un excellent corps de Morale, de Politique & d'Economie, écrit par Sentences courtes & élégantes, qui renferment un grand ſens, & d'importantes inſtructions pour toutes ſortes d'âges & de conditions. Les jeunes & les vieux, les Grands & les petits, les Monarques & les ſujets, les pères & les enfans, les Maîtres & les ſerviteurs y trouvent leurs devoirs décrits avec beaucoup de préciſion.

Livre des Proverbes & Cantiques compoſés par Salomon.

Le Cantique des Cantiques fut, dit-on, compoſé à l'occaſion du mariage de Salomon avec la fille du Roi d'Egypte. C'eſt un Ouvrage allégorique, où l'Alliance de Jeſus-Chriſt avec la nature humaine dans ſon Incarnation, & ſon mariage avec l'Egliſe ſur la Croix, ſont exprimés en termes tendres & figurés. Enfin, on lui a attribué divers autres Ouvrages, par exemple, quelques Pſeaumes différens de ceux qui ſont dans le Pſeautier [1], & d'autres Livres, comme le Teſtament de Salomon, & la contradiction de Salomon, & certains Livres magiques & ſuperſtitieux. Mais l'Egliſe ne reconnoît pour Ouvrages certains de Salomon, que les trois Livres dont nous venons de parler, les Proverbes, l'Eccléſiaſte & le Cantique. L'Au-

(1) Le Pſalm. LXXI. a pour titre : *Pſalmus in Salomonem*, & quelques-uns l'ont attribué à Salomon. Mais on a tiré de la Bibliothèque d'Ausbourg, dix-huit Pſeaumes en Grec, qui ont été imprimés par Louis de la Cerda, ſous le titre de Pſeautier de Salomon.

teur qui a compoſé le Livre de la Sageſſe, a voulu auſſi faire paſſer ce Livre ſous le nom de ce Prince, pour lui donner plus de crédit; mais le Livre & l'Auteur ſont de beaucoup plus nouveaux que Salomon.

Vers l'An 3029. Avant J. C. 971. Avant l'Ere vulgaire 975.

CH. XLVIII. Roboam va à Sichem pour ſe faire reconnoître Roi d'Iſraël.

Roboam (1) fils & ſucceſſeur de Salomon, après avoir rendu les derniers devoirs à ſon père, ſe tranſporta à Sichem, dans la Tribu d'Ephraïm, où étoit aſſemblé tout Iſraël, pour le reconnoître ſolennellement pour Roi. Roboam avoit pour lors environ quarante-un ans, étant né la première année du règne de Salomon; ſa mère étoit Naama, de la race des Ammonites. Ce fut un Prince mal-habile & imprudent, qui faillit par ſon arrogance à perdre le Royaume de ſes pères. Jéroboam, dont nous avons vu l'Hiſtoire un peu plus haut, & qui s'étoit retiré en Egypte pour ſe mettre à couvert des recherches de Salomon, avoit toujours entretenu la diviſion, & fomenté l'eſprit de révolte dans la Tribu d'Ephraïm dont il étoit. Dès que Salomon fut mort, ſes partiſans lui en donnèrent avis, & lui firent dire de revenir, & que le temps d'exécuter ſon projet étoit arrivé. Il ſe trouva donc à l'aſſemblée de Sichem avec ceux de ſon parti, & ce furent eux principalement qui dirent à Roboam : Votre père nous avoit chargés d'un joug très-dur & très-peſant; diminuez donc quelque choſe de la dureté & de la peſanteur de ce joug, & nous vous demeurerons aſſujettis, comme nous l'avons été à votre père. Roboam répondit : Retournez dans vos maiſons, & j'en délibérerai avec mon Conſeil; vous reviendrez dans trois jours, & je vous rendrai réponſe.

Roboam demande le ſentiment des anciens Conſeillers de Salomon; & il ſuit celui des jeunes gens.

Le peuple s'étant retiré, Roboam conſulta les vieillards, qui avoient été auprès de Salomon ſon père, & qui avoient une grande expérience des affaires, & il leur dit: Quelle réponſe me conſeillez-vous de faire à ce peuple? Ils lui répondirent : Si vous écoutez les propoſitions de ce peuple, & que vous leur répondiez doucement, ils s'attacheront pour toujours à votre ſervice, & vous conſerverez le Royaume de votre père. Mais ce conſeil ne plut point au Roi; il conſulta les jeunes gens, qui avoient été nourris avec lui, & qui étoient toujours près de ſa perſonne; il leur demanda ce qu'il devoit répondre à ce peuple, qui

(1) 3. *Reg.* XII. & *Par.* X.

venoit demander que l'on modérât les charges & les impoſitions que le Roi Salomon avoit accoutumé d'exiger d'eux. Ces jeunes gens lui dirent : Voici la réponſe que vous donnerez à ce peuple : Le plus petit de mes doigts eſt plus gros, que mon père ne l'étoit par le corps; mon père, à ce que vous dites, vous a impoſé un joug dur & peſant, & moi je le rendrai encore plus dur & plus accablant ; mon père vous a frappé avec des verges, & moi je vous frapperai avec des fouets armés de pointes. Roboam étant donc venu à l'aſſemblée de Sichem au troiſième jour, parla aux Iſraélites ſelon que ces jeunes gens lui avoient conſeillé ; Dieu le permettant ainſi pour punir la famille de Salomon, ainſi que le Prophète Ahias de Silo l'avoit prédit.

An du M. 3029. Avant J. C. 971. Avant l'Ere vulgaire 975.

Le peuple voyant donc que Roboam ne vouloit rien relâcher de la rigueur avec laquelle Salomon les avoit traités, commença à dire: Quelle part avons nous avec David? Qu'avons-nous de commun avec le fils de David ? Iſraël, retirez-vous dans vos tentes ; & vous, David, pourvoyez maintenant à votre maiſon. Ainſi Iſraël ſe retira mécontent, & Roboam ſe trouva abandonné de toutes les Tribus, excepté celle de Juda, qui lui demeura fidelle. Le Roi ayant envoyé Adunam ſon Surintendant des tributs, pour faire quelques remontrances au peuple, le peuple le lapida, & le tua ſur la place. Roboam voyant leur emportement, monta promptement ſur ſon chariot, & ſe ſauva à Jéruſalem. Or les Iſraélites ayant ainſi ſecoué le joug de la Maiſon de David, firent venir Jéroboam, & le choiſirent pour leur Roi. Il fut reconnu dans une aſſemblée générale, & devint Chef des dix Tribus.

Révolte des dix Tribus contre Roboam. Jéroboam eſt reconnu pour Roi d'Iſraël.

CH. XLIX.

Cependant Roboam étant de retour à Jéruſalem, aſſembla toute la Tribu de Juda & celle de Benjamin, & vint avec cent quatre-vingts mille ſoldats choiſis, pour réduire les autres Tribus à ſon obéiſſance. Mais le Prophète Sémeïas vint lui dire de la part de Dieu : Vous n'entrerez point en campagne, & vous ne combattrez point contre les enfans d'Iſraël qui ſont vos frères ; que chacun retourne en ſa maiſon ; car c'eſt moi qui ai fait tout ceci. Ils obéirent au Seigneur, & s'en retournèrent chacun chez eux. Or Jéroboam pour ſe fortifier contre Roboam, fortifia & rebâtit Sichem (1), &

Roboam veut attaquer Jéroboam; mais le Prophète du Seigneur l'en empêche.

(1) Sichem avoit été ruinée par Abimélech fils de Gédéon, 358 ans auparavant. *Voyez Judic.* IX. 45.

y fit ſa demeure pendant les premières années de ſon règne.
An. du M. 3019. Avant J. C. 971. Avant l'Ere vulgaire 975. Enſuite il fixa ſa demeure à Theſſa qui n'en eſt pas loin, & où demeurèrent auſſi ſes ſucceſſeurs, juſqu'à Amri Roi d'Iſraël, qui bâtit Samarie, près de Sichem. Jéroboam rétablit auſſi Phanuël au-delà du Jourdain. Cette place avoit été ruinée par Gédéon pluſieurs années auparavant (1). C'étoit une forteresſe importante, qui aſſuroit à Jéroboam la poſſeſſion de tout le pays qui eſt au-delà du Jourdain.

Jéroboam introduit le culte des veaux d'or.

Faiſant enſuite réflexion, que ſi les Iſraélites ſes ſujets continuoient d'aller à Jéruſalem aux ſolennités du Seigneur, ils ſe repentiroient bientôt de leur révolte, & retourneroient à l'obéiſſance de la maiſon de David; il fit faire deux veaux d'or, qu'il propoſa aux peuples de ſon obéiſſance, comme l'objet de leur culte. Voici, leur dit il, vos Dieux; qui vous ont tiré de l'Egypte. Je vous défends d'aller à l'avenir à Jéruſalem, pour y rendre vos hommages au Seigneur. On croit que ces veaux furent faits ſur le modèle des Divinités d'Egypte, où Jéroboam avoit demeuré quelque temps, & qu'il voulût imiter le veaux ou le taureau Apis. Il n'eſt toutefois guères probable, que tout d'un coup les Iſraélites ſoient paſſés du culte du Seigneur à celui des Idoles: mais il n'eſt que trop certain, qu'il y en eut un grand nombre qui adorèrent ces veaux d'or, & qui leur rendirent un culte ſacrilége, tandis que les autres, ou alloient ſecrétement à Jéruſalem, ou rendoient dans le ſecret leurs adorations au Dieu de leurs pères. Car dans tous les temps Dieu ſe réſerva de vrais adorateurs, des Prophètes & des perſonnes fidelles dans le Royaume des dix Tribus, leſquelles certainement ne prirent aucune part au culte ſacrilége introduit par Jéroboam. Nous voyons même, par les écrits des Prophètes, que dans Iſraël, ainſi que dans Juda, on obſervoit la plupart des cérémonies de la Loi de Moyſe [2]. Ils clochoient des deux côtés, comme le leur reproche le Prophète Elie [3]. Ils juroient par Jehovah, & par Baal, ou par Moloc [4]: le nombre de ceux-là n'étoit pas le plus grand [5]; non plus que celui de ceux qui ne

(1) *Judic.* VIII. 17.

(2) Voyez notre diſſertation ſur la Religion des Royaumes de Juda & d'Iſraël, à la tête des douze petits Prophètes. Voyez auſſi Amos II. 11. 12. IV. 4. 5. v. 21. 22. 23. VIII. 3. 5. 10. &c.

(3) 3. *Reg.* XVIII. 12.

(4) *Sophon.* I. 5.

(5) 3. *Reg.* IX. 18.

fléchiſſoient pas le genou devant Baal, & qui conſervoient dans leur cœur le dépôt de la vraie Religion. Le culte dominant dans Iſraël depuis Jéroboam, fut un culte ſuperſtitieux & idolâtre. An. du M. 3029. Avant J. C. 971. Avant l'Ere vulgaire 975.

Jéroboam fit mettre l'un de ces veaux d'or à Béthel, & l'autre à Dan. Béthel eſt un lieu de dévotion fameux, qui appartenoit alors à la Tribu d'Ephraïm, qui étoit à portée de cette Tribu, de celles de Dan & de Siméon, comme auſſi de Ruben & de Gad, qui demeuroient au-delà du Jourdain. La ville de Dan étoit à l'extrémité ſeptentrionale de la Monarchie de Jéroboam, & à portée des Tribus d'Aſer, de Nephtali, de Zabulon & de Manaſſé. Il y avoit depuis longtemps des figures ſuperſtitieuſes à Dan, ainſi qu'on l'a vu dans l'hiſtoire de Michas (1). Outre tout cela, le nouveau Roi d'Iſraël multiplia les lieux d'adorations dans le pays, bâtiſſant des Temples & des Autels ſur les hauteurs, en y conſacrant des bois de futaie, & y établiſſant des Prêtres d'entre les derniers du peuple, & qui n'étoient ni de la race d'Aaron, ni même de la Tribu de Lévi. Il crut que laiſſant au peuple la liberté de choiſir entre tant de lieux conſacrés à la dévotion, il lui feroit inſenſiblement oublier le culte du vrai Dieu, & lui ôteroit l'envie d'aller à Jéruſalem.

Et comme la ſolennité des Fêtes, l'appareil des cérémonies, le concours des peuples, les divertiſſemens qui accompagnent ces grandes aſſemblées ſont très-propres à adoucir le naturel des hommes, & à entretenir entr'eux un commerce agréable, & une amitié réciproque, Jéroboam n'eut garde de ſupprimer les Fêtes, qui étoient établies depuis Moyſe dans la nation. Il ſe contenta d'en changer l'objet & les circonſtances; mais il y laiſſa tout ce qui pouvoit faire plaiſir au peuple. Par exemple, la Fête des Tabernacles, qui ſe célébroit à Jéruſalem dans le ſeptième mois, à la fin des vendanges, & de la moiſſon, étoit une des plus belles & des plus intéreſſantes pour le peuple. Jéroboam la conſerva; mais il la transféra au mois ſuivant, & il voulut dans le même temps faire la dédicace du nouvel Autel qu'il avoit érigé à Béthel.

Il fit donc aſſembler le peuple, & fit lui-même les fonc-

(1) Voyez l'Hiſtoire des Juges, pendant l'Anarchie qui ſuivit la mort de Joſué & des Anciens qui lui avoient ſuccédé.

An du M. 3030. Avant J. C. 970. Avant l'Ere vulgaire 974.

tions de Prêtre, étant monté sur l'Autel pour y offrir l'encens, ou les sacrifices. Il vouloit ainsi par une artificieuse politique réunir en sa personne le Sacerdoce à la Royauté, pour ne point partager les souverains honneurs avec aucun autre. Mais la joie de cette impie solennité fut troublée par la venue d'un Prophète de Juda, qui fut envoyé de la part du Seigneur. Jéroboam étoit encore sur l'Autel, offrant des holocaustes à ses nouveaux Dieux [1], lorsque l'homme de Dieu parut; & adressant sa parole à l'Autel, lui dit: Autel, Autel, voici ce que dit le Seigneur: il naîtra un fils dans la maison de David, qui s'appelera Josias, & immolera sur toi les Prêtres des hauts lieux qui y brûlent de l'encens, & il brûlera sur toi des os d'hommes. Et pour preuve de la vérité de ce que je dis, c'est que l'Autel va tout présentement se fendre, & la cendre qui est dessus, se répandra par terre.

Chap. L. Jéroboam érige un Autel à Béthel, & en veut faire lui-même la dédicace.

Prophète envoyé de Dieu à Jéroboam.

En même temps le Roi transporté de colère, étendit sa main, & ordonna qu'on l'arrêtât. Mais la main qu'il avoit étendue contre l'homme de Dieu, se dessécha, & se roidit de sorte qu'il ne put plus la retirer à lui. Aussitôt l'autel se rompit, & la cendre avec le charbon, qui étoit dessus, fut répandu par terre. Alors le Roi dit au Prophète: Offrez vos prières au Seigneur votre Dieu, & demandez-lui qu'il me rende l'usage de ma main. L'homme de Dieu pria, & le Roi retira sa main, & elle devint comme elle étoit auparavant. Jéroboam l'invita à dîner, & lui promit des présens; mais le Prophète lui dit: Quand vous me donneriez la moitié de votre Royaume, je n'irai point avec vous, & je ne boirai ni ne mangerai en ce lieu-ci; car le Seigneur me l'a défendu, & m'a ordonné de m'en retourner par un autre chemin, que celui par où je suis venu. Il partit donc, & ne retourna pas par le même chemin qu'il étoit venu.

Vieux Prophète de Béthel, qui trompe le Prophète du Seigneur, & l'engage à manger contre l'ordre du Seigneur.

Or il y avoit un vieux Prophète qui demeuroit à Béthel, à qui ses enfans vinrent rapporter toutes les merveilles que l'homme de Dieu venoit de faire, & ce qu'il avoit dit au Roi & à l'Autel, & comment il étoit parti. Cet homme leur dit: Par où s'en est-il allé? Ils lui montrèrent le chemin qu'il avoit pris, & en même temps il fit seller son âne, & se mit à le suivre. Il l'atteignit comme il se reposoit sous un térébinthe; il lui demanda s'il étoit ce Prophète de Juda,

(1) 3. *Reg.* XIII.

qui étoit venu parler à Jéroboam, & le pria de retourner avec lui à Béthel, pour y prendre un peu de nourriture. L'homme de Dieu répondit, qu'il ne pouvoit ni retourner à Béthel, ni y prendre aucune nourriture, parce que le Seigneur le lui avoit défendu. Mais le vieux Prophète lui dit: Je ſuis moi-même Prophète comme vous, & un Ange m'eſt venu dire de la part du Seigneur: Ramenez-le en votre maiſon, & donnez-lui à manger. Il le trompa donc ainſi, & l'emmena avec lui. L'homme de Dieu ſe mit à table, mangea, & but.

An du M. 3030. Avant J. C. 970. Avant l'Ere vulgaire. 974.

Mais comme ils étoient encore à table, le Seigneur fit entendre ſa parole au vieux Prophète, qui l'avoit ramené, & il cria au Prophète de Juda: Voici ce que dit le Seigneur, parce que vous n'avez pas obéi au Seigneur, & que vous n'avez point gardé l'ordre qu'il vous avoit donné, vous mourrez aujourd'hui, & votre corps ne ſera point porté au ſépulcre de vos pères. Après qu'ils eurent bu & mangé, le Prophète de Béthel fit ſeller ſon âne, & le donna au Prophète de Juda pour s'en retourner. Et comme il étoit en chemin, un lion le rencontra, le tua, & demeura auprès de lui, ſans toucher ni à l'âne, ni au cadavre du Prophète mort. Des gens qui paſſoient par-là, virent le corps étendu dans le chemin, & le lion & l'âne auprès de lui; ils vinrent publier dans Béthel ce qu'ils avoient vu. Le vieux Prophète l'ayant appris, dit que c'étoit cet homme de Dieu, que le Seigneur avoit livré à un lion, pour le punir de ſa déſobéiſſance. En même temps il monta ſur ſon âne, & alla au lieu où étoit le corps. Il le trouva entier, ſans que le lion eût touché ni à l'âne, ni au cadavre; il le mit ſur ſon âne, & le rapporta dans la Ville de Béthel, pour lui rendre les derniers devoirs. Ils le pleurèrent, & l'enterrèrent; & le vieux Prophète dit à ſes fils: Quand je ſerai mort, enſeveliſſez-moi dans le même tombeau où eſt l'homme de Dieu, & mettez mes os auprès des ſiens; car tout ce qu'il a prédit contre l'Autel, & contre les hauts lieux du pays, arrivera très-certainement.

Après cela Jéroboam ne revint point de ſes mauvaiſes voies; il continua dans la réſolution de ſupprimer le vrai culte d'Iſraël dans ſes Etats: il multiplia les hauts lieux, & quiconque vouloit devenir Prêtre, n'avoit qu'à offrir des ſacrifices. On ne faiſoit nulle attention à la naiſſance, ni aux

autres qualités des Sacrificateurs. Voilà ce qui attira la colère de Dieu sur la maison de Jéroboam, & ce qui fut cause de sa ruine entière. Dieu lui fit donc sentir les effets de son indignation par la maladie de son fils Abia. Jéroboam dit alors à sa femme (1). Changez d'habits, afin qu'on ne vous reconnoisse point pour femme de Jéroboam, & allez à Silo, où demeure le Prophète Ahias, qui m'a promis que je régnerois sur ce peuple. Prenez avec vous dix pains, un tourteau, & un vase plein de miel, & allez lui demander ce qui doit arriver à cet enfant. Elle se déguisa donc, & alla à Silo. Or Ahias ne pouvoit plus voir, ses yeux s'étant obscurcis à cause de son grand âge. Le Seigneur lui dit : Voici la femme de Jéroboam, qui vient vous consulter sur son fils qui est malade, vous lui direz ce que je vous inspirerai.

An du M. 3030. Avant J. C. 970. Avant l'Ere vulgaire 974.

CH. LI. Maladie d'Abia, fils de Jéroboam. La Reine, mère de l'enfant, va consulter le Prophète Ahias.

Il y a assez d'apparence, que ceci arriva assez tard, & vers l'an 3045.

Comme la femme de Jéroboam entroit, dissimulant qui elle étoit, Ahias entendit le bruit qu'elle fit en marchant, & lui cria : Entrez, femme de Jéroboam, pourquoi vous déguisez-vous ? Je suis chargé de vous annoncer une fâcheuse nouvelle ; allez, & dites à Jéroboam : Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Israël : Je vous ai élevé du milieu d'Israël, & je vous ai établi Chef de mon peuple ; j'ai arraché le Royaume de la maison de David, pour vous en donner la plus grande partie, & au lieu de reconnoître ma bonté, & de garder mes commandemens, comme a fait mon serviteur David, vous avez fait plus de mal que tous ceux qui ont été avant vous : vous vous êtes fait des Dieux étrangers, & jetés en fonte ; vous m'avez irrité, & vous m'avez rejeté derrière vous. C'est pourquoi je ferai tomber toutes sortes de maux sur la maison de Jéroboam ; je ferai périr tous les mâles de sa race, & je les exterminerai jusqu'au dernier, sans qu'il en échappe un seul ; je nettoierai la maison de Jéroboam, comme on a accoutumé de nettoyer le fumier, sans qu'il en reste quoi que ce soit. Ceux de la maison de Jéroboam qui mourront dans la Ville, seront mangés par les chiens, & ceux qui mourront à la campagne seront mangés par les oiseaux du Ciel ; c'est le Seigneur qui a parlé.

Ahias prédit la mort du jeune Prince Abia.

Prédiction des malheurs qui devoient fondre sur la maison de Jéroboam, & sur tout Israël.

Allez-vous-en donc, & retournez dans votre maison ; & au même-temps que vous mettrez le pied dans la Ville,

(1) 3. *Reg.* XIV.

l'enfant mourra, & tout Iſraël le pleurera, & l'enſevelira; c'eſt le ſeul de la maiſon de Jéroboam qui ſera mis dans le tombeau, parce que le Seigneur le Dieu d'Iſraël, l'a regardé d'un œil favorable: & ſachez que le Seigneur s'eſt déjà choiſi un Roi, auquel il deſtine le Royaume d'Iſraël; il fera mourir toute la maiſon de Jéroboam, je l'ai choiſi & deſtiné en ce jour, en ce temps même où je vous parle: le Seigneur frappera Iſraël, & le rendra comme le roſeau qui eſt agité dans les eaux, & le temps viendra qu'il arrachera ce peuple ingrat de cette terre ſi excellente, & qu'il a donnée à ſes pères, & il le tranſportera au-delà de l'Euphrate: parce qu'il a conſacré aux faux Dieux des bois de futaie pour irriter le Seigneur; tous ces maux arriveront à Iſraël, à cauſe des péchés de Jéroboam, qui a péché, & qui a fait pécher Iſraël. La femme de Jéroboam s'en retourna, & vint à Therſa; & lorſqu'elle mettoit le pied ſur la porte de ſa maiſon, l'enfant mourut. On l'enſevelit avec honneur, & tout Iſraël le pleura, ſelon la prédiction du Prophète Ahias.

An du M. 3030. Avant J. C. 970. Avant l'Ere vulgaire 974.

Retournons à préſent à Roboam, fils de Salomon, Roi de Juda. Ce Prince voyant que la révolte des dix Tribus étoit un châtiment du Seigneur, & qu'il ne pouvoit pas lui permettre de leur déclarer la guerre, tourna tous ſes ſoins à ſe fortifier dans ſes Etats, & à réparer, autant qu'il étoit en ſon pouvoir, la perte qu'il avoit faite par la révolte des dix Tribus. Il fortifia Beihléem, Ethan, Thecué, Betſur, Soco, Odollam, Geth, Mareza, Ziph, Saraa, Aïalon & Hébron, qui étoient dans les Tribus de Juda & de Benjamin. Après qu'il les eut fortifiées, il y établit des Gouverneurs, & y fit des magaſins de bled, de vin & d'huile. Il y mit auſſi de bons Arſenaux, qu'il remplit de piques & de boucliers, & de toutes ſortes d'armes.

Ch. LII. Roboam, fils de Salomon fortifie diverſes places dans Juda.

Les Prêtres & les Lévites qui demeuroient dans les Tribus d'Iſraël, qui obéiſſoient à Jéroboam, s'en ſéparèrent, & vinrent ſe rendre à Jéruſalem, & dans les Etats de Roboam. Ils abandonnèrent les Villes & les terres qui leur avoient été adjugées pour leur demeure, & pour la retraite de leurs troupeaux, & ſe retirèrent dans les Tribus de Juda & de Benjamin, où le culte du Seigneur ſe conſerva plus pur. Jéroboam en débaucha quelques-uns (1): mais voyant qu'il

Les Prêtres & les Lévites viennent dans Juda, & ſe réuniſſent au Royaume de Roboam.

(1) *Ezech.* XLIV. 10.

AN DU M. 3013. Avant J. C. 967. Avant l'Ere vulgaire 971.

ne pouvoit réduire les autres à ſervir de Prêtres aux veaux d'or, il les chaſſa de ſon Royaume. Pluſieurs laïques auſſi aimèrent mieux renoncer à leurs biens & à leurs établiſſemens, que de prendre part au culte ſuperſtitieux établi par Jéroboam. Ils vinrent donc à Jéruſalem, ou dans Juda, & fortifièrent ainſi conſidérablement le parti de Roboam.

Séſac, Roi d'Egypte, vient à Jéruſalem, & pille le Temple & le Palais.

Ce Prince ne demeura que trois ans, dans la voie de David ſon aïeul [1]. Il abandonna la Loi du Seigneur, & tout ſon peuple ſuivit ſon exemple. Ils irritèrent le Seigneur plus que n'avoient fait leurs pères, car ils dreſſèrent des Autels, & ſe firent des ſtatues ſur toutes les hauteurs, & dans tous les bois de futaie qu'ils avoient conſacrés. Ils ſouffrirent dans leur pays de honteuſes proſtitutions en l'honneur des faux Dieux, & des Déeſſes des Cananéens, & ils imitèrent les abominations de ces peuples. Dieu ne différa pas de les en punir. La cinquième année de Roboam, Séſac, Roi d'Egypte vint à Jéruſalem, la prit, la pilla, enleva toutes les richeſſes du Temple & celles du Palais du Roi, entr'autres les boucliers d'or que Salomon avoit fait faire pour ſes Gardes. Séſac avoit une armée de douze cents chariots de guerre [2], de ſoixante mille hommes de cavalerie, & une multitude innombrable de ſoldats à pied qui l'avoient ſuivi, tant Egyptiens, Trolodytes, qu'Arabes, voiſins d'Egypte, nommés par les Hébreux Cuſchim.

Ce Prince attaqua d'abord les meilleures places de Juda, & les aſſujettit. Roboam avec les Princes de Juda s'étoient retirés dans Jéruſalem, réſolus de la bien défendre. Mais le Prophète Sémeïas les vint trouver de la part du Seigneur, & leur dit : Voici ce que dit le Seigneur : Vous m'avez abandonné, & moi je vous ai auſſi livré au pouvoir de Séſac. Alors le Roi & les Princes fort conſternés, répondirent ; Le Seigneur eſt juſte. Et Dieu les voyant humiliés, fit entendre ſa parole à Sémeïas, & lui dit : Puiſqu'ils ſont humiliés, je ne les exterminerai point, je leur donnerai quelques ſecours, & je ne ferai point entièrement tomber ma fureur ſur Jéruſalem par les armes de Séſac. Mais toutefois ils lui ſeront aſſujettis, afin qu'ils apprennent la diffé-

(1) Depuis l'An du Monde 3029, juſqu'en 3031.
(2) 1. *Par.* XII. 23.

rence

rence qu'il y a entre ma domination, & celle des Rois de la terre. Séſac ayant donc pris Jéruſalem, s'en retourna en Egypte, après avoir enlevé les tréſors du Temple & ceux du Roi. Au lieu des boucliers d'or que ce Prince emporta, Roboam en fit faire d'autres de cuivre, & les mit ſous la garde des Officiers qui étoient à la porte du Palais. Et lorſque le Roi alloit au Temple, ces Gardes les portoient devant lui, & les rapportoient enſuite dans l'Arſenal.

An du M. 3033. Avant J. C. 967. Avant l'Ere vulgaire 971.

Roboam épouſa dix-huit femmes & ſoixante concubines, ou femmes du ſecond rang; il en eut vingt-huit fils & ſoixante filles. Il aima Maaca, fille, ou plutôt petite-fille d'Abſalon, plus que toutes ſes autres femmes, & il en eut quatre fils, Abia, Iſaï, Riza & Salomith. Il éleva Abia, fils de Maaca, au deſſus de tous ſes autres frères, dans le deſſein de le faire régner après lui. Le Roi eut la prudence de ne pas laiſſer tous ſes enfans à la Cour, de peur que la jalouſie ne fît naître entr'eux quelques brouilleries. Il les faiſoit élever d'une manière conforme à leur dignité dans les Villes murées de Juda & de Benjamin, leur fourniſſoit abondamment de quoi s'entretenir, & leur faiſoit épouſer pluſieurs femmes. Roboam avoit quarante-un ans quand il commença à régner, & il régna dix-ſept ans à Jéruſalem. Il ne ſervit pas le Seigneur dans toute la fidélité qu'il devoit, & il ne retourna pas à Dieu d'un cœur parfait, après l'humiliation qu'il avoit ſoufferte de la part de Séſac. Il y eut toujours guerre entre Jéroboam & lui. Roboam s'endormit avec ſes pères, & fut enſeveli dans la Ville de Jéruſalem, & ſon fils Abia lui ſuccéda. La vie & les actions de Roboam furent écrites par les Prophètes Addo & Sémeïas.

Femmes & enfans de Roboam.

Abia monta ſur le trône de Juda la dix-huitième année du règne de Jéroboam, Roi d'Iſraël. Il ne régna que trois ans à Jéruſalem, & la deuxième année de ſon règne il marcha contre Jéroboam, & lui livra bataille. L'armée d'Abia étoit de quatre cents mille hommes choiſis; celle de Jéroboam étoit plus forte du double, puiſqu'elle étoit de huit cents mille combattans, tous gens choiſis & très-vaillans. Abia alla ſe camper ſur la montagne de Séméron, où l'on bâtit depuis Samarie, & il parla ainſi à Jéroboam & aux ſiens qui étoient campés dans la plaine: Ecoutez, Jéroboam, & tout Iſraël; ignorez-vous que le Seigneur, le Dieu d'Iſraël, ait donné à la maiſon de David la ſouveraineté ſur

Mort de Roboam. Abia ſon fils lui ſuccède.

An du M. 3006. Avant J. C. 654.

CH. LIII. Guerre entre Abia & Jéroboam.

Israël par une alliance inviolable ? Que Jéroboam, fils de
AN. DU M. 3047. Nabat, sujet de Salomon, s'est soulevé contre son Sei-
Avant J. C. 953. gneur, & qu'une multitude de gens de néant, vrais en-
Avant l'Ere vulgaire 957. fans de Bélial, se sont joints à lui, & ont fortifié son parti contre Roboam, qui étoit un Prince sans expérience & sans force ? Et vous osez vous flatter aujourd'hui, qu'avec votre multitude de peuple, qui n'a pour défense que les veaux d'or de Jéroboam, vous remporterez la victoire sur la maison de David, à qui le Seigneur a promis si solennellement le Royaume d'Israël ? Vous avez honteusement chassé les Prêtres & les Lévites du Seigneur, & vous vous êtes fait des Prêtres des premiers venus, comme les autres peuples de la terre. Pour nous, nous adorons le Seigneur, le Dieu de nos pères ; nous ne l'avons jamais abandonné : nous avons avec nous ses Prêtres & ses Lévites, qui le servent dans son Temple, & qui y pratiquent ce qui est ordonné par sa Loi. Nous gardons fidellement les ordonnances du Seigneur, & le Seigneur est lui-même notre Général. Le son de ses trompettes retentit dans notre armée. Ainsi gardez-vous bien, enfans d'Israël, de combattre contre le Seigneur, le Dieu de vos pères ; de peur qu'il ne vous traite dans toute la rigueur que vous méritez.

Victoire d'Abia contre Jéroboam. Comme il haranguoit de cette sorte, Jéroboam, dont l'armée étoit beaucoup supérieure en nombre à celle de Juda, faisoit défiler secrétement ses troupes par derrière la montagne, pour envelopper Juda de toutes parts. Juda s'en aperçut, & commença à crier, & les Prêtres à sonner de la trompette. A ces cris & à ce son, le Seigneur répandit une terreur panique dans le cœur de l'armée de Jéroboam. Les enfans d'Israël prirent donc la fuite, & Juda tombant sur eux, en tua une si grande quantité, qu'on en compta cinq cents mille de défaits du côté de Jéroboam. Abia poursuivit sa victoire, & prit plusieurs Villes sur les ennemis, comme Béthel, Jésana & Ephron, avec leurs dépendances, & depuis ce temps, Jéroboam ne fut plus en état de faire aucune entreprise contre Juda. Abia ne survécut pas longtemps à cette victoire, puisqu'il ne régna que trois ans. Il avoit épousé quatorze femmes, dont il eut vingt-deux fils & seize filles. Les événemens de son règne avoient été exactement écrits par le Prophète Addo. Abia mourut, &

fut enterré avec ſes pères dans la Ville de David (1). Ce fut un Prince déréglé, qui ſuivit toutes les mauvaiſes voies de Roboam ſon père, & il ne ſervit pas le Seigneur avec un cœur parfait, comme avoit fait David. Dieu toutefois voulut bien lui donner un ſucceſſeur en la perſonne d'Aſa, qui commença à régner la vingtième année de Jéroboam, Roi d'Iſraël.

AN DU M. 3049. Avant J. C. 951. Avant l'Ere vulgaire 955. Mort d'Abia. Aſa lui ſuccéde.

Jéroboam mourut après avoir régné vingt-deux ans. L'Ecriture dit, que Dieu le frappa, & qu'il mourut (2); ce qui marque une mort prématurée, & envoyée de Dieu. Nadab ſon fils lui ſuccéda. Les actions de ſon règne étoient écrites dans les Annales des Rois d'Iſraël. On ne voit guères de Princes plus univerſellement blâmés que Jéroboam; & il ſeroit mal-aiſé de comprendre une plus grande malice que la ſienne, puiſque, non content d'abandonner le Seigneur, de qui il tenoit le Royaume, il engagea tout ſon peuple à le quitter, en inventant de ſon chef une Religion nouvelle, & péchant de gaieté de cœur, & contre ſes propres lumières. Il joignit à la révolte contre ſon Prince légitime, l'ingratitude & l'infidelité envers ſon Dieu; car encore que Dieu lui eût prédit qu'il régneroit, il n'approuva toutefois ni ſa rebellion, ni les pernicieux moyens qu'il employa pour ſe conſerver le Royaume.

Mort de Jéroboam. Nadab lui ſuccéde.

AN DU M. 3050. Avant J. C. 950. Avant l'Ere vulgaire 954.

CH. LIV. Aſa, Roi de Juda, Prince Religieux.

Aſa Roi de Juda, fut un Prince religieux. Il paſſa les dix premières années de ſon règne dans une profonde paix, & il fit ce qui étoit juſte & droit aux yeux du Seigneur. Il détruiſit les Autels des hauts lieux, briſa les idoles, & abattit les bois de futaie, où ſe commettoient des cérémonies abominables. Il renverſa les Temples & les Autels que l'on avoit bâtis dans les Villes de Juda, ordonna à tout le peuple de venir adorer à Jéruſalem, & lui défendit tout culte étranger, & de fréquenter les hauteurs & les lieux conſacrés par la ſuperſtition. Il extermina les hommes & les femmes qui exerçoient un commerce infame, & qui ſe conſacroient à l'impudicité en l'honneur des fauſſes Divinités. Il ôta à ſa mère Maaca la ſouveraine autorité, ou la régence, parce qu'elle en abuſoit pour protéger le crime, & pour ériger des Divinités infames dans les bois. Aſa renverſa ces idoles, & les brûla dans la vallée

(1) 3. *Reg.* xv. 3. (2) 2. *Par.* xiii. 20.

où coule le torrent de Cédron. On lui reproche d'avoir toléré les pélerinages de dévotion sur certaines hauteurs auxquelles le peuple étoit accoutumé, & qu'il n'auroit pas été facile de détruire absolument. Mais il entreprit cette réforme quelques années après, encouragé par les exhortations du Prophète Azarias [1].

AN. DU M. 3051. Avant J. C. 949. Avant l'Ere vulgaire 953.

Il employa le temps de la paix que le Seigneur lui avoit donnée, à réparer les Villes de Juda ; & à les fermer de bonnes murailles. Il exhorta le peuple de chaque Ville à y travailler pendant qu'ils avoient le moyen & la facilité ; il leur dit de rétablir leurs murailles, & d'y mettre de bonnes portes & de bonnes ferrures. Par ce moyen, presque toutes les Villes de Juda se trouvèrent en état de défense, & il devint formidable à ses ennemis. Il exécuta le vœu qu'Abia son père avoit fait au Seigneur de lui consacrer, & de mettre dans les trésors du Temple, l'or, l'argent, & les vases qu'il avoit apparemment pris dans la célèbre victoire qu'il avoit remportée sur Jéroboam, & dont on a parlé plus haut.

Zara, Roi d'Ethiopie, vient attaquer Asa, & est vaincu dans un grand combat.

La quinzième année du règne d'Asa, Zara, Roi d'Ethiopie (2), ou plutôt Roi de Chus, c'est-à-dire de cette partie de l'Arabie qui confine avec l'Egypte, & qui s'étend sur le bord oriental de la Mer-Rouge, entra dans la Judée, à la tête d'un million d'hommes, & de trois cents chariots de guerre, & s'avança jusqu'à Maréza. Asa leva dans Juda une armée de trois cents mille hommes armés de boucliers & de piques : & dans Benjamin il leva deux cens quatre-vingts mille hommes, qui étoient armés de boucliers & d'arcs, tous vaillans soldats. Asa marcha contre Zara, & se campa dans la grande plaine, nommée Séphala, à l'Occident de Maréza. Il s'adressa au Seigneur, avant que de livrer la bataille, & il dit : Seigneur, quand vous voulez secourir, vous êtes maître de la victoire. Le petit ou le grand nombre sont la même chose devant vous. Secourez-nous donc Seigneur ; car c'est sur l'espérance en votre assistance, que nous osons nous présenter contre cette multitude. Votre gloire est intéressée ici, mon Dieu ; ne permettez point que l'homme se glorifie, & croie pouvoir par ses propres forces l'emporter sur vous. Le Seigneur exauça la prière du Roi de Juda, & il jeta l'épouvante

(1) 2. *Par.* XV. 8. (2) 2. *Par.* XIV. 8.

dans l'ame des troupes de Zara, qui étoient déjà en préſence. Elles prirent la fuite dès le premier choc, & Aſa avec ſon armée les pourſuivirent juſqu'à Gérare, à dix lieues de Maréza: ils en tuèrent un très-grand nombre, prirent une infinité de dépouilles, ravagèrent les Villes ennemies qui étoient aux environs de Gérare, pillèrent même les parcs des brebis, & emmenèrent une très-grande multitude de moutons & de chameaux, & s'en revinrent ainſi triomphans à Jéruſalem.

AN DU M. 3058. Avant J. C. 954. Avant l'Ere vulgaire 964.

CH. LV. Le Prophète Azarias exhorte le peuple à demeurer fidelle au Seigneur.

Alors Azarias, fils d'Oded, rempli de l'eſprit de Dieu, vint au devant d'Aſa, & lui dit: Ecoutez-moi, Aſa, & vous, peuples de Juda & de Benjamin. Le Seigneur vous a aſſiſtés, parce que vous vous êtes attachés à lui. Si vous continuez à le chercher, vous le trouverez; mais ſi vous le quittez, il vous abandonnera. Il ſe paſſera beaucoup de temps, pendant leſquels Iſraël ſera ſans ſon Dieu, ſans Prêtres, ſans Docteurs, ſans Loi. Que ſi dans leur affliction ils reviennent au Seigneur, & qu'ils le cherchent ſincèrement, ils le trouveront. Dans ce temps-là, ils ne pourront pas aller & venir ſurement; la terreur ſera répandue de toute part parmi les habitans du pays. Une Nation ſe ſoulevera contre une autre, & une Ville, contre une Ville, parce que le Seigneur jetera le trouble parmi eux, & les réduira à la dernière extrémité. Ce Prophète vouloit apparemment marquer l'état où le Royaume des dix Tribus étoit alors, & dans lequel il devoit demeurer encore long-temps: ou plutôt l'état où il devoit être réduit durant la captivité, & le tranſport du peuple au-delà de l'Euphrate, ſous les Rois d'Aſſyrie. Azarias inſinue leur retour, lorſqu'il dit, que s'ils recherchent Dieu, ils le trouveront. Il ajoute: Prenez donc courage, & que vos mains ne s'affoibliſſent point, & votre perſévérance ſera couronnée.

Aſa renouvelle l'alliance avec le Seigneur.

Aſa ayant entendu ce diſcours d'Azarias, ſentit naître dans ſoi-même un nouveau zèle & un nouveau courage, pour entreprendre quelque choſe pour la gloire de ſon Dieu. Il extermina les idoles de toutes les terres de Juda & de Benjamin, & des Villes du Mont d'Ephraïm, que lui & ſon père avoient conquiſes; & il fit offrir des hoſties ſur l'Autel des holocauſtes, en ſi grande quantité, que l'on auroit cru que c'étoit une nouvelle dédicace, pareille à celle qui s'étoit faite ſous Salomon. Il renouvela l'alliance avec le Seigneur d'une manière tout-à-fait ſolennelle, & il invita à cette pompeuſe

cérémonie tous ſes ſujets de Juda & de Benjamin, auxquels
An du M. 3050. Avant J. C. 950. Avant l'Ere vulgaire 954. ſe joignirent pluſieurs Iſraélites ſujets de Baſa, Roi d'Iſraël, qui étoient venus des Tribus d'Ephraïm, de Manaſſé & de Siméon, attirés par la proſpérité d'Aſa, & les marques éclatantes que Dieu lui donnoit de ſa protection.

Ils ſe rendirent donc à Jéruſalem pour la Fête de la Pentecôte au troiſième mois de la quinzième année d'Aſa, & ils immolèrent au Seigneur ſept cents bœufs, & ſept mille moutons, des dépouilles & du butin qu'ils avoient remportés ſur l'armée de Zara. Le Roi vint au Temple, & entra dans le Parvis des Prêtres, & s'avança juſqu'à l'Autel, pour jurer l'alliance ſur les victimes immolées en préſence du Seigneur; & il prononça, que quiconque ne chercheroit pas le Seigneur, le Dieu d'Iſraël, ſeroit puni de mort, ſans exception, ni diſtinction d'âge, ou de ſexe, ou de condition, & ce ſerment fut confirmé & ratifié par toute l'aſſemblée, avec de grandes acclamations, & de grands cris de joie, au ſon des trompettes & des autres inſtrumens uſités dans ces cérémonies. Tout Juda accompagna ce ſerment d'exécrations contre ceux qui le violeroient, & ils entrèrent dans cette alliance de tout leur cœur. Auſſi le Seigneur les protégea, & leur donna la paix avec tous leurs voiſins; il n'y eut point de guerre dans Juda juſqu'à la trente-cinquième année d'Aſa.

Ch. LVI. Nadab, fils de Jéroboam, commence à régner. L'An du M. 3050. Avant J. C. 950. Il mourut l'An du M. 3052. Avant J. C. 948.

Nadab, fils de Jéroboam, monta ſur le trône d'Iſraël, la deuxième année d'Aſa, Roi de Juda [1]; il imita les déſordres de Jéroboam ſon père, & continua dans le culte impie des veaux d'or. Il fit le mal devant le Seigneur, & le Seigneur, en exécution des menaces qu'il avoit faites à la maiſon de Jéroboam, par le Prophète Ahias, ne permit pas qu'il régnât plus de deux ans. Nadab étoit allé aſſiéger la Ville de Gebbethon, qui étoit aux Philiſtins. Comme il étoit occupé à ce ſiége, Baſa, fils d'Ahias, de la Tribu d'Iſſachar, conjura ſecrétement contre lui, & le mit à mort. En même temps il ſe fit reconnoître Roi par tout Iſraël, & extermina tout ce qu'il trouva de la race de Jéroboam, comme le Seigneur l'avoit prédit par ſon Prophète, en punition des crimes de Jéroboam, & de l'Idolâtrie dans laquelle il avoit engagé Iſraël. Ainſi la Royauté ne demeura que vingt ans dans ſa famille.

(1) 3. Reg. xv. 16. & 33.

Baſa fut reconnu Roi d'Iſraël, la troiſième année d'Aſa, Roi de Juda. Ces deux Princes furent toujours en guerre durant tout leur règne [1]; mais la guerre ne fut proprement ouverte que la ſeizième année d'Aſa, Roi de Juda, qui étoit la quatorzième de Baſa, & la trente-quatrième depuis la ſéparation du Royaume des dix Tribus de celui de Juda; auparavant c'étoit de ſimples hoſtilités, & des courſes réciproques ſur le pays l'un de l'autre; mais la ſeizième année d'Aſa, Baſa vint avec une puiſſante armée dans les terres de Juda, & entreprit de fermer de murailles la Ville de Rama, qui n'eſt qu'à quatre lieues de Jéruſalem, vers le Nord, & ſur le chemin de Jéruſalem, pour empêcher que nul ne pût ni entrer par-là dans les terres d'Aſa, ni en ſortir. Alors Aſa prit l'or & l'argent qui étoit dans les tréſors du Temple, & dans ceux du Palais, & l'envoyant à Bénadad, Roi de Damas, il lui fit dire, qu'en conſidération de l'alliance qui étoit entr'eux, & entre leurs pères, il le prioit de ſe ſéparer de Baſa, & de rompre la paix qu'il avoit avec lui, en faiſant irruption dans ſes Etats, pour l'obliger à quitter l'entrepriſe qu'il faiſoit à Rama.

An du M. 3050. Avant J. C. 950. Avant l'Ere vulgaire 954.

Baſa commence à régner ſur Iſraël. An du M. 3052.

Guerre de Baſa contre Aſa, Roi de Juda.

Bénadad, Roi de Damas, fait irruption dans les terres de Baſa.

Bénadad n'eut pas plutôt reçu l'argent d'Aſa, qu'il fit marcher ſes Généraux dans les terres d'Iſraël. Ils y prirent les Villes d'Ahion, de Dan, d'Abel-maïm, & toutes les Villes murées de Nephtali. Cette nouvelle obligea Baſa de quitter ſon entrepriſe, & d'accourir promptement s'oppoſer aux troupes de Bénadad, qui étoient entrées dans l'autre extrémité de ſon Royaume. Aſa ſe voyant délivré de ſon ennemi, ramaſſa ce qu'il avoit de monde dans Juda, & fit enlever de Rama tous les matériaux que Baſa y avoit amaſſés pour la fortifier, & il employa le bois & la pierre qu'il y avoit pris, à fortifier Gabaa & Maſpha.

CH. LVII. Le Prophète Hanani vient faire des reproches à Aſa, Roi de Juda, de ſon peu de confiance au Seigneur.

La conduite que le Roi de Juda tint dans cette occaſion, déplut au Seigneur. Il envoya le Prophète Hanani au Roi, & lui fit dire: Parce que vous avez mis votre confiance dans le Roi de Syrie, & non pas dans le Seigneur votre Dieu, l'armée du Roi d'Iſraël s'eſt échappée de vos mains, & au lieu que vous vous êtes dépouillé pour acheter le ſecours du Roi de Syrie, vous auriez remporté la victoire ſur le Roi de Syrie lui-même. Le Roi Zara, & un million d'hommes

(1) 2. *Par.* XVI.

An. du M. 3064. Avant J. C. 936. Avant l'Ere vulgaire 940.

qui l'accompagnoient, avec ſes chariots & ſa cavalerie ; n'étoient-ils pas plus redoutables que le Roi d'Iſraël ? Et parce que vous mîtes alors votre confiance dans le Seigneur, Dieu vous les livra entre vos mains. Car les yeux du Seigneur ſont ouverts ſur toute la terre, & il inſpire du courage à ceux qui mettent en lui toute leur confiance. Vous avez agi imprudemment, & pour vous punir, Dieu va vous ſuſciter des ennemis, & vous allez voir des guerres s'allumer contre vous.

Aſa fait mettre en priſon le Prophète Hanani.

Aſa irrité de la liberté de ce Prophète, ordonna qu'on l'arrêtât, & qu'on le mît dans les liens ; en même-temps il fit mourir pluſieurs perſonnes du peuple, qui avoient apparemment pris trop ouvertement le parti d'Hanani. On ne ſait pas le détail des guerres qui ſuivirent la prédiction de l'homme de Dieu ; on ſait ſeulement que les Rois de Juda & d'Iſraël furent toujours en guerre juſqu'à la fin de leur règne. On ignore auſſi combien de temps Hanani demeura dans les liens, & comment il finit ſa vie ; mais l'Ecriture nous apprend qu'il eut un fils nommé Jehu, qui fut envoyé de la part du Seigneur à Baſa, Roi d'Iſraël (1), pour lui dire [2] : Je vous ai élevé de la pouſſière, & je vous ai établi Roi ſur mon peuple d'Iſraël ; mais vous, oubliant ce que vous êtes, & tout ce que vous me devez, vous avez marché dans la voie de Jéroboam, & vous avez imité ſes crimes, dont je vous avois établi le vengeur ; vous avez comme lui tendu des pièges à mon peuple, & vous l'avez engagé dans l'idolâtrie. C'eſt pourquoi je vous traiterai comme j'ai traité Jéroboam, & j'exterminerai votre maiſon & votre race, comme j'ai exterminé la ſienne. Celui de la race de Baſa qui mourra dans la Ville, ſera mangé par les chiens, & celui qui mourra à la campagne, ſera dévoré par les oiſeaux du ciel (3).

Mort de Baſa, Roi d'Iſraël. An du M. 3074. Avant J. C. 936. Avant l'Ere vulgaire 930.

Baſa ne ſurvécut pas long-temps à cette prédiction. Dieu le punit des crimes qu'il avoit commis, en imitant l'idolâtrie de Jéroboam, & en particulier du meurtre qu'il avoit commis dans la perſonne de Nadab, Roi d'Iſraël, ſon Souverain. L'Hiſtoire de Baſa étoit écrite au long dans

(1) 3. *Reg.* xvi. 1. 2 3.

(2) L'année de cet événement n'eſt point connue.

(3) La Vulgate dit que Baſa fit mourir le Prophète Jéhu : mais cela n'eſt pas dans l'Hébreu.

les Annales d'Iſraël. On ignore le genre de ſa mort. Il fut enterré à Therſa, & Ela, ſon fils, régna en ſa place. Il monta ſur le trône la vingt-ſixième année d'Aſa, Roi de Juda. Ela ne régna que deux ans; & l'on vit bientôt les effets des prédictions de Jéhu s'accomplir ſur ſa perſonne. Zamri qui commandoit la moitié de ſa cavalerie, ſe révolta contre lui, & le tua un jour qu'il buvoit dans la maiſon d'Arſa, Gouverneur de Therſa. Il ſe ſaiſit du Royaume, & commença à faire périr la maiſon de Baſa; il tua tous ſes parens & tous ſes amis, ſans en épargner aucun. Tout cela ſe paſſoit à Therſa, pendant que l'armée d'Iſraël aſſiégeoit Gebbethon, Ville des Philiſtins.

Année incertaine.

CH. LVIII. Zamri pourſuivi par Amri, ſe brûle dans le Palais de Therſa, après ſept jours de règne.

Les Iſraélites qui étoient au camp, ayant appris l'attentat de Zamri, jetèrent les yeux ſur Amri qui les commandoit, pour lui déférer la Royauté. En même temps Amri, à la tête de toute l'armée, quitte le ſiége de Gebbethon, & marche contre Zamri, qui s'étoit enfermé dans Therſa. Celui-ci ne fit pas une longue réſiſtance; & qu'auroit-il fait contre toute l'armée d'Iſraël? Voyant que la Ville étoit ſur le point d'être emportée, il ſe retira dans le Palais, où il ſe brûla avec toutes les richeſſes que les Rois d'Iſraël y avoient amaſſées. Il ne régna que ſept jours; mais il régna aſſez long-temps pour exécuter les menaces & la vengance du Seigneur contre la maiſon de Baſa. Zamri étoit lui-même un impie, & dans le peu de temps qu'il régna, il fit connoître qu'il avoit toutes les mauvaiſes inclinations de Jéroboam, qui avoit fait pécher Iſraël.

Thebni diſpute le Royaume à Amri.

Amri eut un compétiteur, nommé Thebni, fils de Gimeth, qui fut choiſi par une partie du peuple, tandis que l'autre partie obéiſſoit à Amri. Leur conteſtation dura trois ans. On ne ſait pas les particularités des guerres qu'ils ſe firent l'un à l'autre; mais l'Ecriture nous apprend que le parti d'Amri prévalut, & que Thebni étant mort [1], Amri régna ſeul, la trente-unième année d'Aſa, Roi de Juda. Il régna douze ans. La ſixième année de ſon régne, il acheta la montagne de Somer pour deux talens d'argent, qui ſont neuf mille ſept cents trente-quatre livres huit ſous ſix deniers. Il y bâtit la Ville de Samarie, qui fut

Amri régne ſeul, L'AN DU M. 3079. Avant J. C. 921.

(1) 3. *Reg.* XVI. 23.

Année incertaine.

dans la ſuite Capitale du Royaume des dix Tribus, & la demeure ordinaire des Rois d'Iſraël. Amri fit le mal devant le Seigneur, & ſe rendit encore plus coupable que n'avoient été ſes prédéceſſeurs. Il fut imitateur des crimes & de la prévarication de Jéroboam, fils de Nabat. Enfin il mourut, & fut enterré à Samarie. Achab ſon fils lui ſuccéda, la trente-huitième année d'Aſa, Roi de Juda.

Mort d'Amri, Achab lui ſuccède.

Achab enchérit ſur l'impiété d'Amri. Juſques-là les Rois d'Iſraël s'étoient contentés d'entretenir le faux culte des veaux d'or, & de fomenter la ſuperſtition établie par Jéroboam; mais Achab introduiſit dans Iſraël le culte public des Divinités Cananéennes, de Baal & d'Aſtaroth, & les autres abominations pratiquées parmi les Phéniciens. Ce qui devint un très-grand ſcandale dans Iſraël, & attira enfin les dernières diſgraces ſur ce peuple prévaricateur. La ſource de tout cela fut le mariage d'Achab avec Jezabel, fille d'Etbaal, Roi des Sidoniens. Cette Princeſſe introduiſit premièrement dans la Cour de ſon mari, & enſuite dans tout Iſraël le culte de toutes les Divinités de ſon pays. La Religion des Sidoniens étoit la plus corrompue & la plus déréglée que l'on puiſſe s'imaginer. Les ſacrifices des victimes humaines, & les proſtitutions les plus honteuſes y étoient non-ſeulement ſouffertes, mais louées & autoriſées. Achab bâtit un Temple à Baal juſques dans Samarie, & lui rendit ſes adorations. Il planta auprès de ce Temple un bois ſacré, où ſe commettoient mille déſordres, cachés ſous le nom ſpécieux de religion.

Rétabliſſement de la ville de Jéricho.

L'année eſt incertaine.

Pendant ſon règne (1), un nommé Hiel, natif de Béthel, rétablit la Ville de Jéricho: mais il éprouva les effets de la malédiction que Joſué avoit prononcée contre celui qui la rebâtiroit; il perdit Abiram, ſon fils aîné, lorſqu'il en jeta les fondemens; & Ségub, le dernier de ſes fils, lorſqu'il en poſa les portes.

Maladie d'Aſa, Roi de Juda.

Cependant Aſa, Roi de Juda, tomba dangereuſement malade la trente-neuvième année de ſon règne. On croit que ſa maladie étoit la goutte aux pieds [2]. Son mal augmentant toujours, au lieu d'avoir recours au Seigneur, & de mettre en lui ſa confiance, il la mit dans le ſecours des Médecins; mais ils ne lui ſervirent de rien; il mourut

(1) *Joſué* VI. 20. (2) 2. *Par.* XVI. 12. 13. *&c.*

la quarante-unième année de ſon règne, & la troiſième année de ſa maladie. Après ſa mort, on le mit ſur ſon lit avec beaucoup d'appareil & de pompe, & on brûla ſon corps, & avec lui une grande quantité d'aromates & de parfums, où les Parfumeurs avoient employé tout leur art. Depuis ce temps l'uſage de brûler les corps des Princes avec ces ſortes de cérémonies, s'établit dans Juda (1); car auparavant nous n'avons rien remarqué de ſemblable. On mitſes os & ſes cendres dans le tombeau qu'il s'étoit fait faire dans la Cité de David. Joſaphat ſon fils lui ſuccéda, & fut héritier de ſa piété & de ſa religion. Dieu le combla de ſes bénédictions, & il le favoriſa dans toutes ſes entrepriſes. Il remporta de grands avantages ſur le Royaume des dix Tribus. Le Seigneur affermit le Royaume de Juda ſous ſa main. Tout ceux de Juda lui faiſoient des préſens; de ſorte qu'il ſe trouva comblé de gloire & de richeſſes. Il entretenoit de fortes garniſons non-ſeulement dans les Villes fortifiées de ſes Etats, mais auſſi dans celles d'Ephraïm, qu'Aſa ſon père avoit conquiſes ſur le Roi d'Iſraël.

Année incertaine. Il meurt l'an du M. 3090. Avant J. C. 910. Avant l'Ere vulgaire 914. Mort d'Aſa. Joſaphat lui ſuccède.

(1) Voyez le Commentaire ſur 2. *Par.* XVI. 14.

Fin du Quatrième Livre & du Tome premier.

647300

PERMISSION SIMPLE.

François-Claude-Michel-Benoit LE CAMUS DE NEVILLE, Chevalier, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel, Directeur général de la Librairie & Imprimerie.

VU l'article VII de l'arrêt du Conseil du 30 Août 1777 *portant Règlement pour la durée des Priviléges en Librairie*, en vertu des pouvoirs à nous donnés par ledit arrêt: NOUS permettons au sieur Pierre BEAUME, Imprimeur à Nîmes, de faire une Edition de l'Ouvrage qui a pour titre: *Histoire de l'Ancien & du Nouveau Testament & des Juifs, pour servir d'introduction à l'Histoire Ecclésiastique de Fleury, par Dom CALMET*, laquelle Edition sera tirée à 1500 exemplaires, en trois volumes, format *in-octavo*, & sera finie dans le délai de... à la charge par ledit sieur Pierre BEAUME d'avertir l'Inspecteur de la Chambre syndicale de Nîmes du jour où l'on commencera l'impression dudit Ouvrage, au désir de l'article XXI de l'arrêt du Conseil du 30 Août 1777, *portant suppression & création de différentes Chambres syndicales*; de faire ladite Edition absolument conforme à celle de Paris; d'en remettre un exemplaire pour la Bibliothèque du Roi, aux mains des Officiers de la Chambre syndicale de Nîmes; d'imprimer la présente permission à la fin du livre, & de la faire enregistrer dans deux mois pour tout délai, sur les regiſtres de ladite Chambre syndicale de Nîmes, le tout à peine de nullité. DONNÉ à Paris le 20 Juillet 1780.

NEVILLE.

Par Monsieur le Directeur général,

DE SANCY, *Secrétaire général.*

Regiſtrée sur les Regiſtres de la Chambre syndicale de Nîmes, le 18 Août 1780, conformément à l'arrêt du Conseil du 30 Août 1777, portant Règlement pour la durée des priviléges en Librairie.

GAUDE fils, *Syndic.*
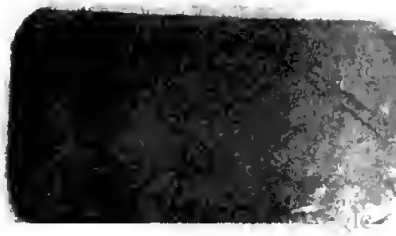
99